COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

Poudrerie de Drummondville (BlFc-1, op. 5)
Inventaire archéologique (2025)

Artefactuel
2026

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Drummondville

Directeur / Bureau de coordination stratégique	Philippe Mercure
Gestionnaire de projets / Service de l'ingénierie	Philippe Roy

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet Recherche et rédaction	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Techniciens-archéologues	Myriam Renaud Clotilde Roger

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat octroyé à la suite d'un appel d'offres de la Ville de Drummondville.

Artefactuel – bureau de l'est
22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0

Tél. : (418) 999-0138
Courriel : info@artefactuel.ca
Site web : www.artefactuel.ca

Page couverture : Réalisation de sondages dans la sous-opération 5B, vers le nord (photo P6110055).

RÉSUMÉ

Le secteur de la Poudrière constitue un vaste espace boisé au sud-est de Drummondville correspondant à l'ancien site industriel de l'usine de poudre de l'*Ætna Chemicals*, aujourd'hui enregistré à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Une étude de potentiel archéologique réalisée en 2016 avait confirmé le potentiel lié à l'occupation industrielle du site et recommandé des inventaires systématiques avant tout projet d'aménagements.

La Ville de Drummondville prévoit aménager des terrains sportifs sur une portion du site qui appartient au Centre de services scolaires Des Chênes et qui n'a pas été inventorié jusqu'à maintenant, bien qu'il fasse partie des zones de vestiges potentiels déterminées en 2016. Un inventaire a donc été réalisé sur ce terrain afin de vérifier si le projet de construction risquait d'affecter le patrimoine archéologique.

L'ensemble du terrain a été sondé systématiquement à tous les 15 m. Aucun vestige ou couche archéologique en place n'a été repéré dans l'aire d'intervention. Les stratigraphies montrent plutôt des sols naturels plus ou moins déstructurés ou des remblais sableux qui peuvent être rattachés à la construction de l'école en 1970 ou à l'installation de la Marconi en 1925. Bien qu'elle se situait partiellement au sein de la ligne de poudre de l'usine de l'*Ætna Chemicals*, les résultats montrent un faible potentiel archéologique résiduel pour l'aire d'intervention.

L'aménagement de ce terrain peut donc se faire sans intervention archéologique supplémentaire. Toutefois, puisque le projet de terrains sportifs déborde de ce lot, au sein d'une zone où des vestiges de la Poudrerie sont localisés, les recommandations de 2018 pour sont toujours d'actualité. Il s'agit de dégager mécaniquement et manuellement un ensemble de vestiges découverts en 2018, et procéder à la supervision des démantèlement ou déménagement des vestiges répertoriés. Une partie de ces vestiges devraient être mis en valeur dans le cadre du projet d'aménagement.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i
Résumé. ii
Table des matières iii
Liste des figures iv

1. INTRODUCTION 1

2. HISTORIQUE 3

2.1. Histoire géomorphologique et environnement 3
2.2. Occupation amérindienne de la région 3
2.3. Occupation eurocanadienne 5
2.4. Recherches antérieures 14

3. MÉTHODOLOGIE 16
3.1. Durée des travaux et équipe 16
3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention 16
3.3. Système de référence 16
3.4. Méthodes de terrain 17
3.5. Méthodes de laboratoire 17

4. RÉSULTATS 21
4.1. Sous-opération 5A 21
4.2. Sous-opération 5B 24
4.3. Sous-opération 5C 28

5. CONCLUSION 30

6. BIBLIOGRAPHIE 33

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Catalogue de photographies 36

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site archéologique BlFc-1 2
Figure 2. Localisation du site archéologique BlFc-1 sur photographie aérienne 2
Figure 3. Sites archéologiques amérindiens connus sur la rivière Saint-François 4
Figure 4. Plan du canton de Wickham arpenté en 1796 9
Figure 5. Extrait d'un plan des cantons de Wickham et de Grantham, en 1817 10
Figure 6. Plan de la Poudrerie dressé de mémoire en 1977 par un ancien ouvrier 11
Figure 7. Photographie panoramique des installations de la Poudrerie en 1916 12
Figure 8. Localisation du poste de la Marconi sur une carte topographique de 1927 13
Figure 9. Vue aérienne de Drummondville en 1946, avec le terrain de la Poudrerie, occupé par les tours de la Marconi, au premier plan 13
Figure 10. Plan général des sous-opérations 18
Figure 11. Vue générale de l'environnement physique, sous-opération 5B, vers le nord 19
Figure 12. Vue générale de l'environnement physique à la limite entre les sous-opérations 5A et 5B, vers le nord 19
Figure 13. Plan de l'intervention de 2025 et des découvertes réalisées 20
Figure 14. Stratigraphie du sondage-test 1, sous-opération 5A 22
Figure 15. Extrait du plan 1970-057-A-Construction *Topographie existante* (feuillet 4 de 51), Ferdinand Blais architecte, septembre 1968 22
Figure 16. Amoncellement de pans de mur de béton dans la sous-opération 5A vers le sud 23
Figure 17. Détail des pans de murs de béton de la sous-opération 5A, vers l'ouest 23
Figure 18. Vue de la zone d'intervention sur la photographie aérienne de 1946 24
Figure 19. Stratigraphie du sondage-test 3, sous-opération 5B 26
Figure 20. Paroi du sondage-test 7, sous-opération 5B 26
Figure 21. Stratigraphie du sondage-test 5, sous-opération 5B 27
Figure 22. Fossé orienté nord-est – sud-ouest à partir de son extrémité sud-ouest, vers le nord-est 27
Figure 23. Paroi du sondage-test 2, sous-opération 5B 28
Figure 24. Limite nord-ouest de la sous-opération 5C, vers le nord-est 29
Figure 25. Stratigraphie du sondage-test 6, sous-opération 5C 29
Figure 26. Zone de vestiges potentiels et vestiges de la sous-opération 4E 32

1. INTRODUCTION

Le secteur de La Poudrière, à Drummondville, est constitué d'un vaste périmètre boisé situé au sud-est de la Ville. Bordé sur trois côtés de secteurs résidentiels, le terrain est adjacent à la propriété de Service correctionnel Canada (figures 1 et 2). Il s'agit de l'une des dernières zones potentielles de développement à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité. Il s'agit également d'un terrain dont l'importance patrimoniale est indéniable, puisque le terrain accueillait, au début du XX^{e} siècle, l'usine de poudre de l'*Ætna Chemicals*. Des vestiges de l'usine, qui fut en activité de 1916 à 1919, parsèment toujours le boisé, et le site archéologique de la Poudrerie de Drummondville (BlFc-1) fut enregistré à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec.

Le site archéologique a fait l'objet d'un vaste inventaire en 2018, mais le terrain de l'école La Poudrière avait alors été exclu de l'intervention. La Ville de Drummondville prévoit aujourd'hui la construction de terrains sportifs sur une partie de ces terrains, dans un secteur qui avait été considéré à fort potentiel archéologique. En effet, plusieurs vestiges associés à l'usine avaient été répertoriés à proximité du terrain visé. Un nouvel inventaire devait donc être réalisé pour vérifier si le projet prévu pouvait avoir un impact sur la conservation du site.

Ce rapport d'intervention fait état des résultats de cette intervention et répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et la Réglementation sur la recherche archéologique. Après un bref historique de l'occupation humaine du site, la méthodologie mise en œuvre sera exposée. Les résultats archéologiques et les interprétations que l'on peut en tirer suivront. Le rapport se conclura avec les recommandations découlant des résultats de l'intervention.

Figure 1. Localisation du site archéologique BlFc-1.

Figure 2. Localisation du site archéologique BlFc-1 sur photographie aérienne.

2. HISTORIQUE

2.1. Histoire géomorphologique et environnement

À l'époque où la région étudiée émergeait des eaux de la mer de Champlain (vers 11 500 ans AA[1]), le climat était froid et la végétation, celle d'une toundra éparse qui allait être remplacée, pendant le millénaire suivant, par une toundra herbeuse et arbustive puis par une pessière. Le site se serait retrouvé à moins de 250 m d'un cours d'eau, lors d'une courte période, vis-à-vis de la confluence de la mer de Champlain et de la rivière Saint-François, quelque part autour de 11 000 ans AA. Ces conditions changèrent toutefois en l'espace de quelques siècles, à la suite du retrait relativement rapide de la mer de Champlain et l'encaissement de la rivière Saint-François dans son lit actuel (Artefactuel 2016 : 9). Le site se trouva alors rapidement à près d'un kilomètre de toute composante hydrographique. Une sapinière à bouleau blanc prit place vers 9 500 ans AA pour laisser graduellement plus de place à des feuillus. C'est vers 6 000 ans AA que le domaine forestier prit sa forme actuelle (Richard 1985 : 46-54).

Actuellement, la zone d'intervention couvre une superficie relativement plane, de faible déclivité et dont l'altitude par rapport au niveau moyen de la mer varie entre 92 m et 99 m. Par rapport au niveau actuel de la rivière Saint-François, cette altitude varie entre 7 et 14 m. La rivière représente le cours d'eau le plus proche, localisée à quelque 900 m vers le nord-est du site. Autrement, on observe un petit tributaire, le ruisseau Cacouna, coulant vers la Saint-François à plus d'un kilomètre vers le sud-est. Quant aux sols, ceux-ci sont dominés par du sable nommé « Saint-Amable »[2] et le drainage est généralement bon.

2.2. Occupation autochtone de la région

L'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) ne révèle aucun site archéologique autochtone dans la région de Drummondville. Une occupation est toutefois attestée sur les rives de la rivière Saint-François, tant en amont qu'en aval de la ville (figure 3). Le nombre de sites connus reste peu élevé, mais la rivière semble avoir été utilisée comme voie de communication dès le Paléoindien (10 000 ans

[1] Avant aujourd'hui, soit 1950 par convention.
[2] IRDA, carte pédologique, feuillet 31H16101.

AA) et tout au long de la préhistoire (Artefactuel 2016 : 11). La présence de sources de matière première de bonne qualité dans le secteur de Drummondville (Archéo-CAD 2013) aurait été un incitatif important à l'établissement de groupes autochtones préhistoriques à proximité de la ville.

À la période historique, bien qu'une présence iroquoise soit attestée près de l'embouchure de la rivière Saint-François, les premiers groupes à s'installer le long de son cours seraient vraisemblablement des Sokokis et des Abénakis, présents dans le secteur actuel de Pierreville-Odanak vers 1670 (Charland 1942). Ces groupes étaient originaires de la Nouvelle-Angleterre et ont très probablement parcouru la rivière Saint-François, passant vis-à-vis de l'actuelle ville de Drummondville pour se déplacer.

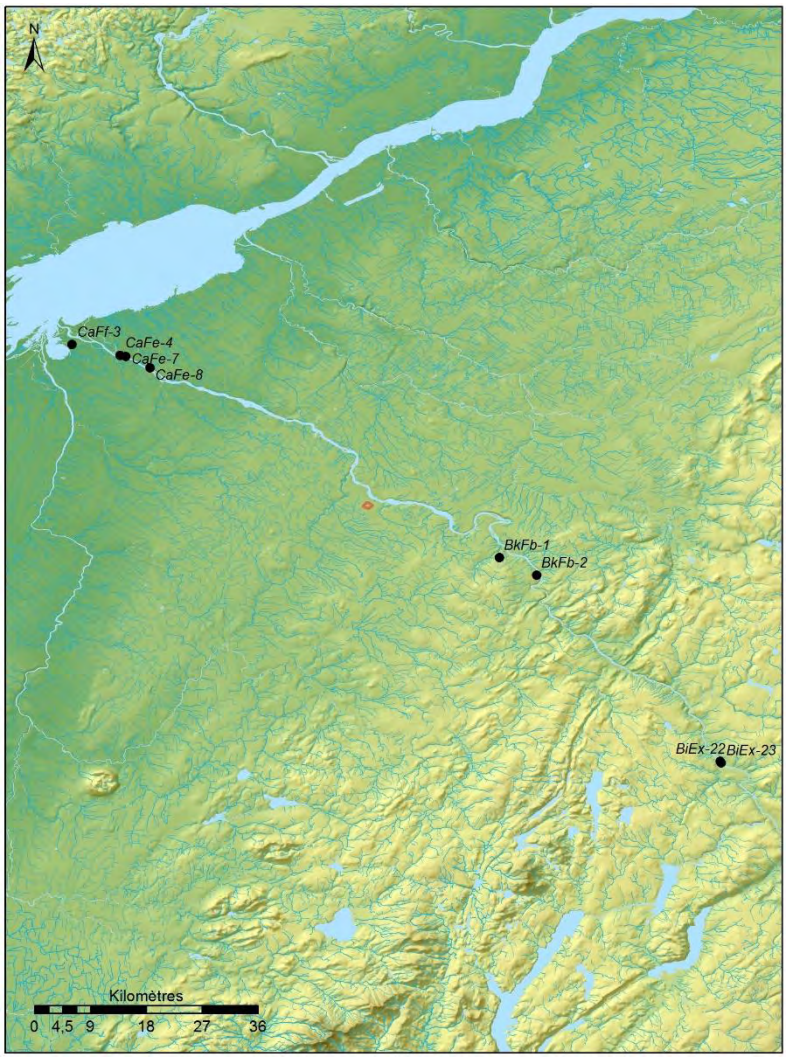

Figure 3. Sites archéologiques à composante autochtone connus sur la rivière Saint-François; le site BlFc-1 est indiqué en rouge (source : Artefactuel 2016 : figure 4).

2.3. Occupation eurocanadienne

L'histoire de l'occupation du site BlFc-1 exposée ici est reprise de l'étude de potentiel archéologique rédigée en 2016, qui constitue l'étude historique la plus récente touchant ce site (Artefactuel 2016). C'est également une des rares recherches qui s'est intéressée à l'occupation du secteur depuis les premiers peuplements de la région, alors que la plupart des auteurs en font débuter son histoire au moment de l'arrivée de l'usine.

La région de Drummondville n'a pas été colonisée pendant le Régime français (Bellavance *et al.* 2013 : 66). C'est plutôt à la toute fin du XVIII^{e} siècle que le territoire est morcelé en cantons (Saint-Amant 1896 : 7). Le plan d'arpentage qui est alors levé indique la qualité du sol pour chaque lot (figure 4) : les lots sur lesquels allait être bâtie la Poudrerie sont alors désignés comme « Good Land », bien qu'ils soient bordés au sud-est par des marécages. Les premières concessions du canton de Grantham sont faites à William Grant en 1800, puis celles de Wickham deux ans plus tard à William Lindsay (Saint-Germain 1978 : 2). Il faut toutefois patienter avant que ces cantons ne soient effectivement colonisés – lorsque Hériot les visite en 1812, en vue de la fondation de l'établissement militaire agricole qui deviendra Drummondville, ils ne sont toujours pas cultivés (Saint-Amant 1932 : 107; Saint-Germain 1978 : 8). On y trouve possiblement quelques *squatters* dispersés ici et là, mais rien qui ne justifie de garder les concessions valides. On reprend alors les cinq premiers rangs de Grantham pour les concéder à Hériot, qui y avait vu l'endroit idéal pour son établissement, en échange d'une superficie équivalente dans les rangs suivants (Saint-Amant 1932 : 432; Saint-Germain 1978 : 9).

Hériot entreprendra la colonisation de Drummondville en juillet 1815 (Saint-Germain 1978 : 13), et la population atteindra une centaine de familles dès la fin de l'été (Saint-Germain 1978 : 14). Les terres des cinq premiers rangs de Wickham ont commencé à être exploitées une année plus tard (Saint-Germain 1978 : 18). Bien qu'une lettre de 1816 mentionne « qu'on sera bientôt à court de terre » (Saint-Germain 1978 : 18), très peu de colons se sont effectivement établis dans Wickham avant 1825 selon certains auteurs (Bellavance *et al.* 2013 : 115; Saint-Amant 1896 : 123). Un plan de concessions de 1817 révèle tout de même que les lots des quatre premiers rangs de Wickham sont pratiquement tous concédés (Figure 5). Les 27^{e} et 28^{e} lots du quatrième rang appartiennent alors aux dénommés P. Leclerc,

M. Conely, J. Chapman et J. Fraser. Un plan possiblement antérieur[3] montre que le lot 27 n'est pas concédé, et que le terrain de Chapman appartenait à un certain J. Atkinson.

À partir de ce moment, il semble que, comme ailleurs au Centre-du-Québec, l'augmentation de la population des cantons de Grantham et, dans une moindre mesure, Wickham, se soit accélérée (Bellavance *et al.* 2013 : 118). L'industrie se diversifie également : en plus des moulins à scie, on compte deux potasseries dans Grantham et une dans Wickham en 1831 (Bellavance *et al.* 2013 : 157). Dans les années 1860, des mines sont en exploitation dans les limites de ce dernier (Bellavance *et al.* 2013 : 182). En 1879, les bâtiments de forge de la *Grantham Iron Works* sont érigés à Drummondville; ils fermeront définitivement en 1911 (Bellavance *et al.* 2013 : 184). Plusieurs autres industries durent également fermer boutique entre 1910 et 1915, privant de travail plusieurs habitants de Drummondville (Allard 1985 : 18).

C'est autour de cette époque qu'arrive l'usine de poudre de l'*Ætna Chemicals*, fondée en 1915 par un regroupement d'industriels américains mené par Arthur James Moxhan (Allard 1985 : 7). Ses bâtiments sont rapidement érigés sur ce qui était maintenant les lots 249 et 250 du quatrième rang du canton de Wickham (Allard 1985 : 22), à sa limite avec le canton de Grantham (Allard 2002; Bellavance *et al.* 2013 : 480). La Première Guerre mondiale qui faisait rage en Europe créait un important marché pour les munitions et les explosifs qu'exploitait *Ætna Chemicals*. L'intérêt de s'installer à Drummondville découlait du prix des terrains, mais aussi des réductions de taxes offertes, de la présence d'un réseau ferroviaire développé et d'une main-d'œuvre abondante rodée au travail à la chaîne (Allard 1997 : 2; Bellavance *et al* 2013 : 480). Les terrains choisis se trouvaient d'ailleurs à la jonction de voies ferroviaires. Le complexe industriel de 130 bâtiments sur 135 ha emploiera jusqu'à 2 500 personnes au plus fort de sa production, qui s'établiront dans les alentours de l'usine (Allard 2002; Bellavance *et al.* 2013 : 480; Saint-Amant 1932 : 364). Allard fait une description extensive des bâtiments :

> […] des ouvriers construisent l'édifice abritant quatre génératrices de 750 k.w., actionnées par la vapeur de huit bouilloires de 500 c.v.; on utilise le charbon comme combustible et celui-ci est emmagasiné dans des wagons de chemin de fer, garés à proximité de la chambre des bouilloires. La station de pompage installée en bordure de la rivière alimente deux citernes, contenant respectivement 54 000 et 84 000 gallons d'eau. […] À quelques mètres au nord de l'usine génératrice, des maçons édifient une cheminée qui doit dépasser les 200 pieds. Le diamètre intérieur à la base est de trente pieds […] Ces installations, génératrices d'énergie, forment le cœur du complexe industriel. De part et d'autre, les menuisiers construisent les édifices servant

[3] BAnQ-Q, E21/S555/SS1/SSS1/PG.13D.

> d'abri aux réservoirs de produits chimiques, et les ateliers de travail. […] Le projet est ambitieux : il comprend un entrepôt avec ascenseurs [sic] automatiques, pouvant contenir 1 200 tonnes de nitrate de soda; un édifice destiné au traitement de l'acide nitrique contenant quatorze alambics pouvant distiller chacun de 5 000 à 6 000 livres, douze réservoirs contenant jusqu'à 310 tonnes d'acides de différentes espèces et deux séchoirs automatiques; un entrepôt abritant vingt réservoirs destinés aux acides fortifiés, mélangés ou brûlés; un édifice pour la nitratation équipé de vingt-quatre tables tournantes portant chacune huit marmites; une salle des chaudières abritant quatre-vingt-seize cuves d'une capacité de 3 000 gallons; un atelier pour la désintégration construire [sic] en dix unités de deux désintégrateurs chacune. Enfin la ligne de poudre composée d'un atelier pour la déshydratation contenant vingt presses; un atelier de mélange préliminaire contenant vingt-quatre mélangeurs usuels et huit mélangeurs pour les rebuts; une salle de récupération abritant cinq alambics à l'éther et deux alambics pour l'alcool ainsi que des réservoirs d'emmagasinement; les ateliers de laminage et découpage équipés de six presses Macaroni, seize presses d'encombrement, seize presses de finition, quatre cisailles pour la poudre et cinquante matrices; l'atelier de séchage composé de deux séchoirs à l'eau contenant quatre réservoirs chacun; un édifice d'inspection et d'emballage suivi de six poudrières de 35 000 à 100 000 livres chacune. D'autres bâtisses, moins imposantes toutefois, complètent l'ensemble : le bureau de placement et de paie, l'hôpital pour le traitement de blessures légères, le bureau des architectes, le magasin général, l'atelier d'usinage et de plomberie (Allard 1985 : 25-26).

Ces divers bâtiments sont rassemblés en trois regroupements : la « ligne d'acide », où l'on traite les matières premières nécessaires à la fabrication du coton-poudre; la « ligne de poudre », où c'est la poudre elle-même qui est fabriquée; et, finalement l'usine génératrice et les édifices administratifs, à la limite du canton de Grantham (Allard 1985 : 29). Une description d'époque précise les modes de construction des bâtiments :

> All the buildings except the pump house, power house and magazines were constructed of timber. The power house is combination brick and timber. The magazines were built with tile walls and reinforced-concrete roofs. All important foundation work is of concrete. The steam, air and alcohol piping has been carried above ground, the high-pressure hydraulic lines at the surface in boxes and the water piping in trenched at least 6 ft. deep to provide against frost (MPC 1916 : 710).

Une voie ferroviaire privée relie les différents bâtiments. Pour éviter les étincelles qui auraient pu être à la source d'incendies catastrophiques, les rails sont en bois plutôt qu'en métal (Allard 1997 : 16). Malheureusement, aucun plan des installations n'est connu, outre celui fait de mémoire, sans échelle, par un ancien ouvrier (Y. Allard, comm. pers., 2015; figure 6). Quelques rares photos anciennes donnent une idée des lieux (figure 7).

L'usine entame ses opérations en mars 1916. Des difficultés se présentent toutefois rapidement. Un débrayage des ouvriers stoppe la production dès le mois d'août suivant, mais il sera de courte durée

(Allard 1985 : 43, 1997 : 8). Peu de temps après la reprise des opérations, une explosion cause la mort de neuf employés et la destruction complète de l'édifice pour l'emballage de la poudre (Allard 1985 : 43, 1997 : 9). Un autre incendie frappe la salle des chaudières en décembre 1916, puis c'est au tour de la chambre des mélanges et l'édifice des presses à deux journées d'intervalle en janvier 1917 (Allard 1985 : 34). La qualité de la poudre n'est pas toujours au rendez-vous, obligeant les ouvriers d'en reprendre des quantités importantes (Allard 1985 : 35, 1997 : 20). Les problèmes financiers de la compagnie-mère associés à la compétition d'autres usines ontariennes mènent à une interruption complète des opérations de l'usine en septembre 1917. Elle reprendra ses opérations en novembre, mais seulement de façon ralentie (Allard 1985 : 36, 1997 : 21).

Après sa fermeture définitive, en 1919, l'équipement de l'usine est liquidé à une compagnie néo-brunswickoise (Allard 1985 : 37, 1997 : 21; Saint-Amant 1932 : 364), alors que les équipements ferroviaires sont expédiés en Ontario (Allard 1997 : 21, 2002). Les bâtiments qui pouvaient être déplacés furent vendus à des particuliers de Drummondville; les autres furent démolis pour en récupérer les matériaux (Allard 1985 : 37, 1997 : 21). Seuls deux ou trois bâtiments, ainsi que la grande cheminée, subsistèrent sur le site (Allard 1985 : 38, 1997 : 22, 2002; Saint-Amant 1932 : 364).

Le terrain passe finalement aux mains de la *Canadian Marconi Co.* en 1925, qui y installe huit tours de transmission radiotélégraphique : cinq de 300 pieds de hauteur du côté est du site, et trois de 250 pieds de hauteur du côté ouest (CRADI 2015; figures 8 et 9). Ces tours étaient dressées sur cinq bases de béton, et retenues par quatre haubans accrochés à des bases de béton satellites. La société passe aux mains de la Société canadienne de Télécommunications transmarines en 1950, qui installe de nouveaux transmetteurs (Allard 1997 : 22; MCC 2015). Avec le développement de la technologie de câbles coaxiaux et la mise en orbite de satellites de télécommunication, de telles stations à ondes courtes deviennent de moins en moins utiles. Le poste de Drummondville, premier poste radiotélégraphique au Canada, fermera en 1975, et sera cité comme patrimonial par la municipalité en 2005 (MCC 2015).

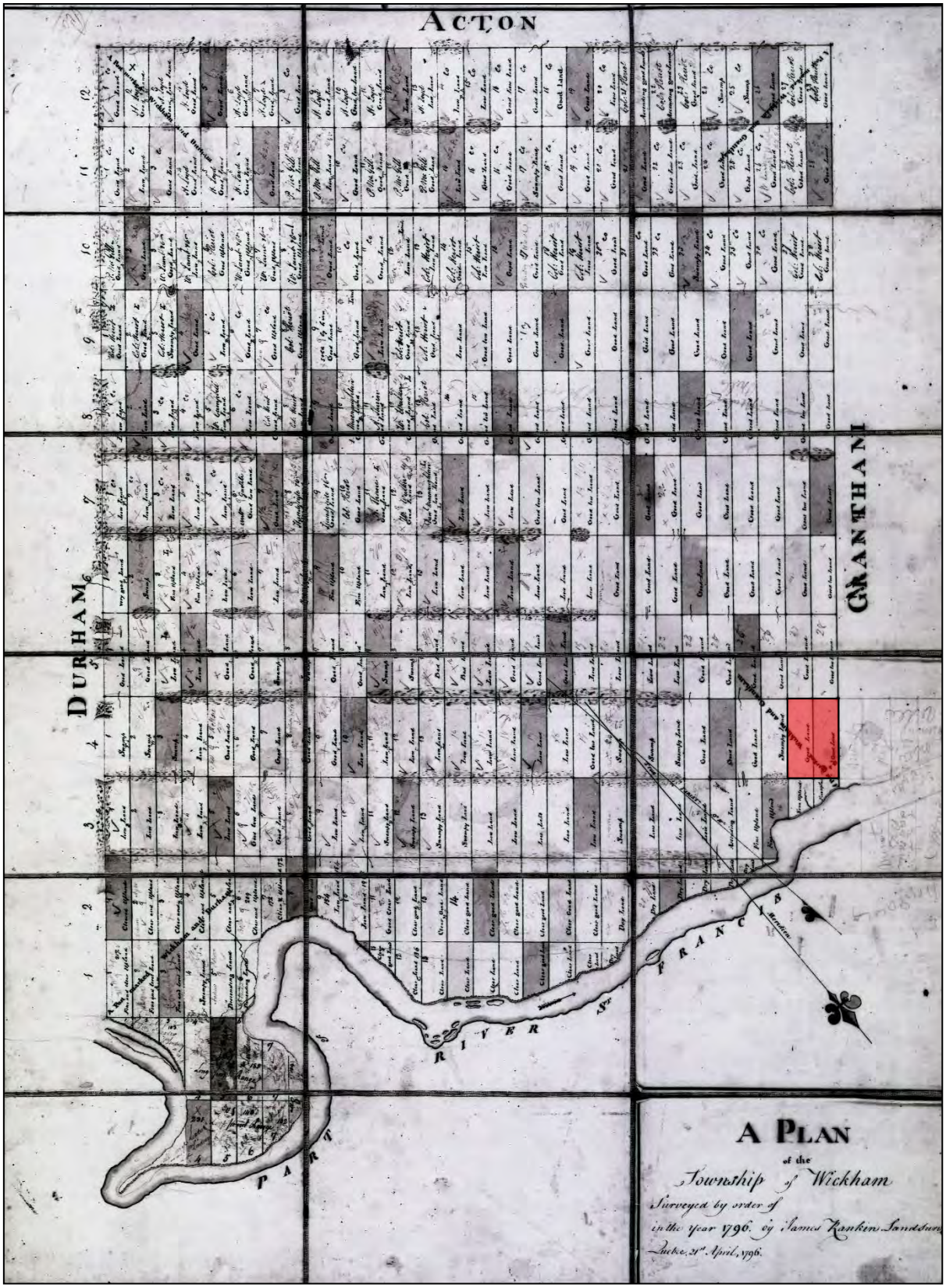

Figure 4. Plan du canton de Wickham arpenté en 1796; le rectangle rouge indique les lots qui seront concédés pour l'établissement de la Poudrerie (source : BAC H2/330/Wickham/1796, NMC14123)

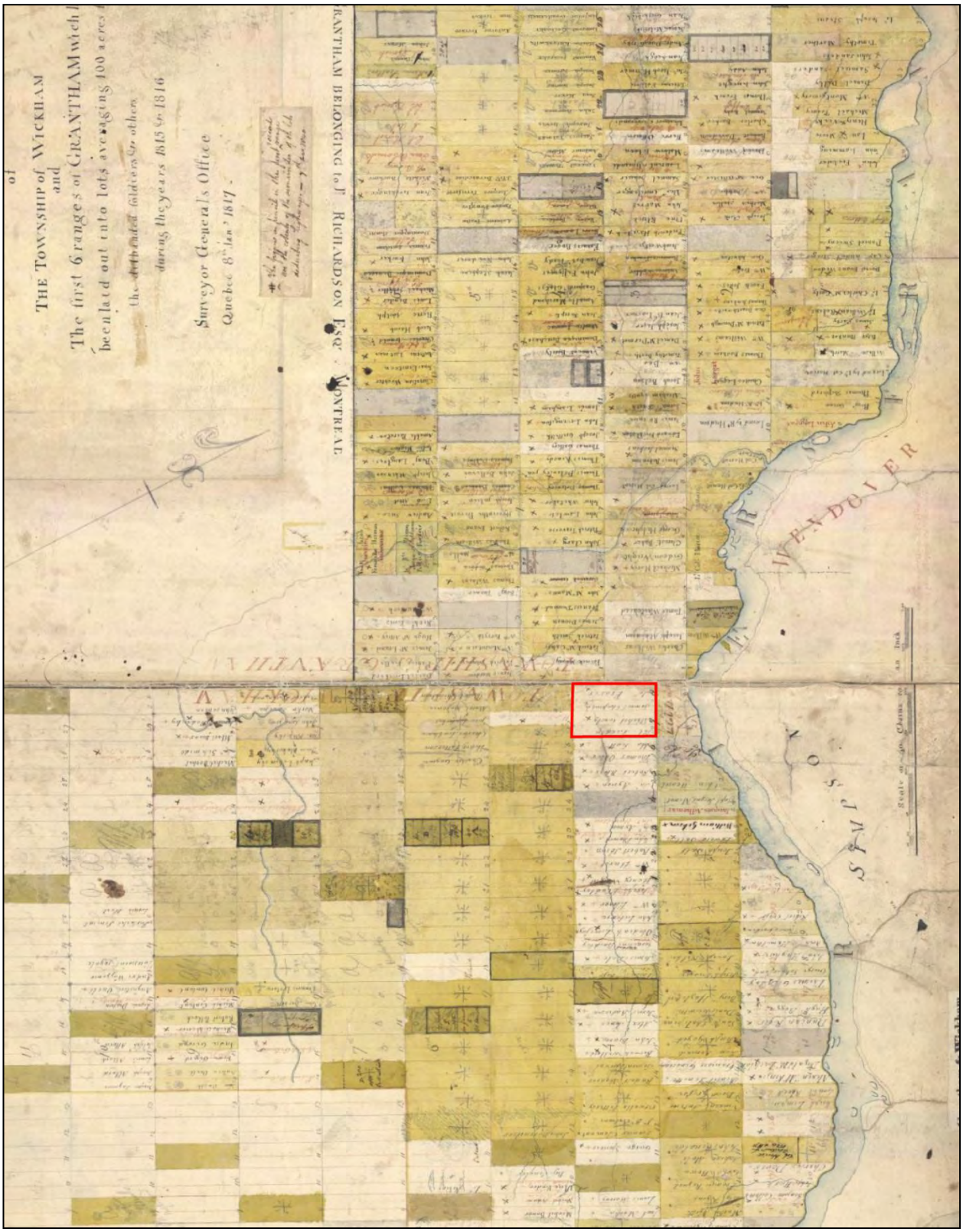

Figure 5. Extrait d'un plan des cantons de Wickham et de Grantham, en 1817; le rectangle rouge indique les lots qui seront concédés pour l'installation de la Poudrerie (source : BAnQ-Q, E21/S555/SS1/SSS1/PG.13G)

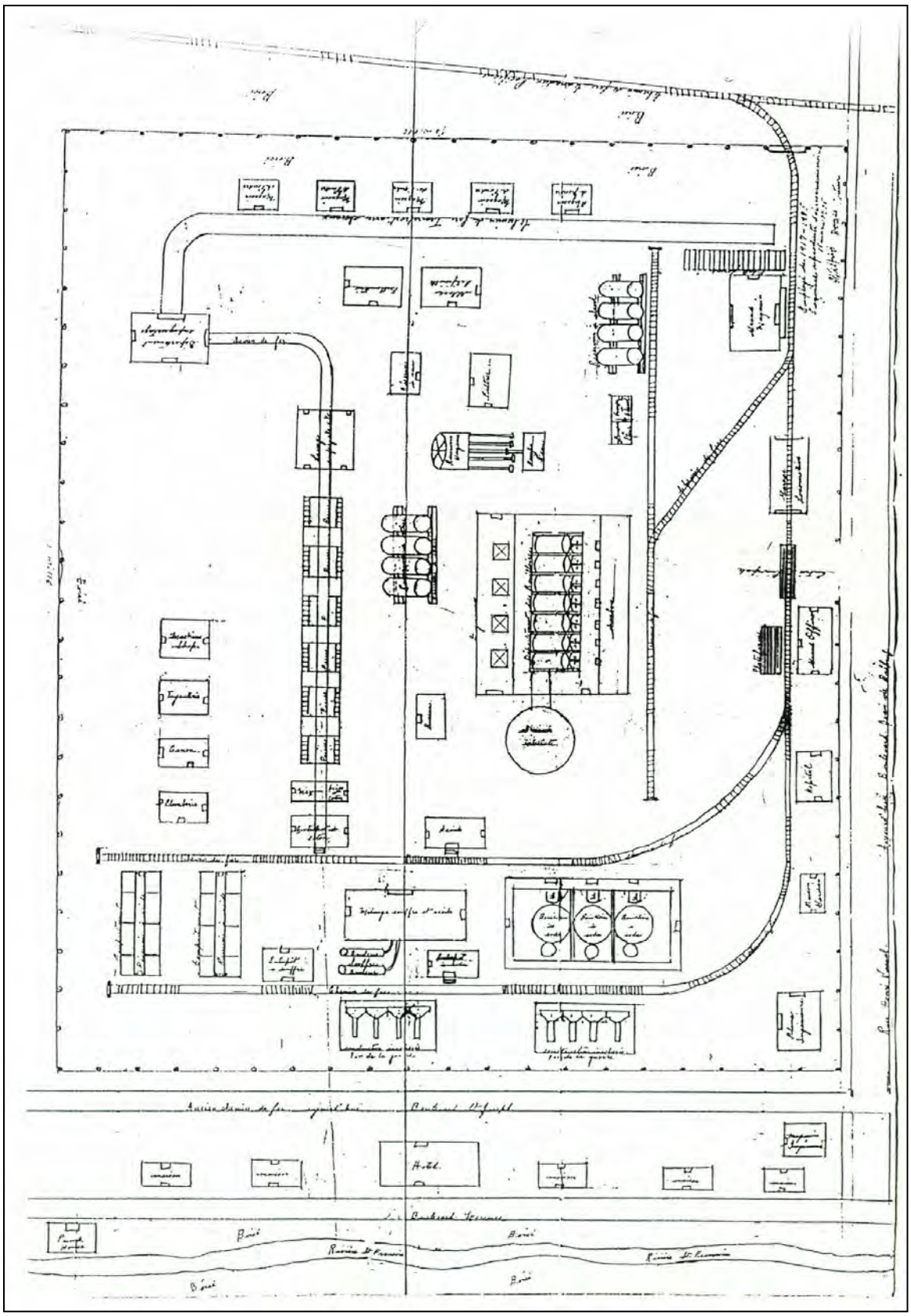

Figure 6. Plan de la Poudrerie dressé de mémoire en 1977 par un ancien ouvrier; le boulevard Jean-de-Brébeuf est à droite (source : Savard 1989 : ill. 2).

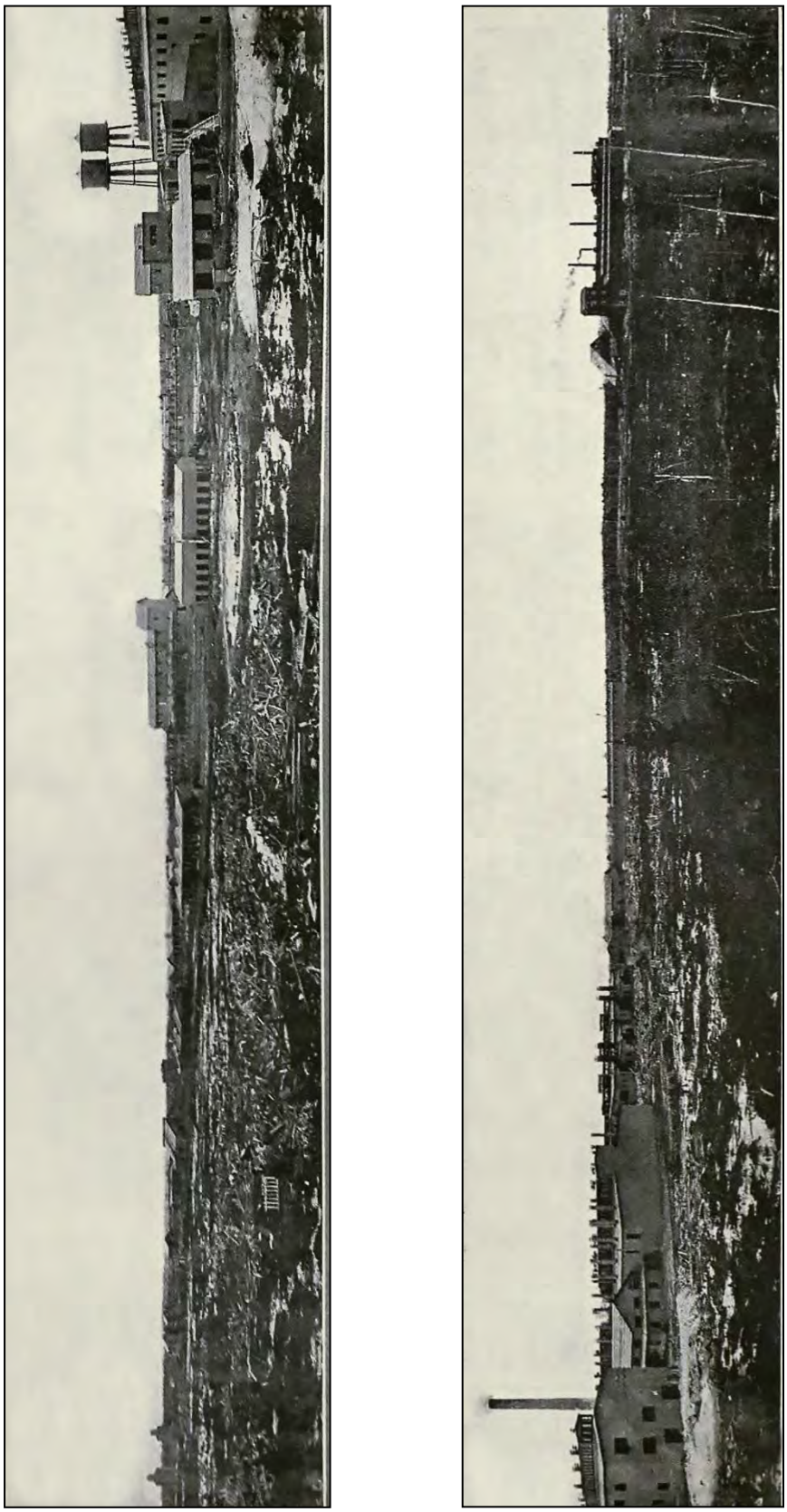

Figure 7. Photographie panoramique des installations de la Poudrerie en 1916 (Source : MPC 1916 : 710-711).

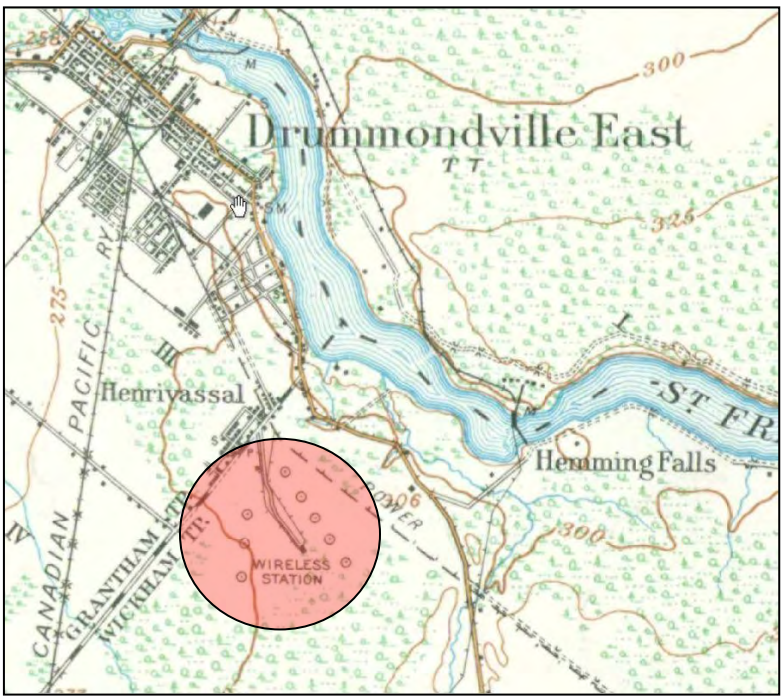

Figure 8. Localisation du poste de la Marconi sur une carte topographique de 1927 (Source : BAnQ-CN, G3400 s63 C37 31-H-16 1927 CAR).

Figure 9. Vue aérienne de Drummondville en 1946, avec le terrain de la Poudrerie, occupé par les tours de la Marconi, au premier plan (Source : SHD, P78/S2/D23/P18).

2.4. Recherches antérieures

La première étude touchant le site de la Poudrerie de Drummondville est celle de Yolande Allard (1985), qui a rédigé une histoire de l'usine de l'*Ætna Chemicals* depuis la fondation de la compagnie-mère jusqu'à sa liquidation en 1919. Allard traite non seulement de la construction et de l'histoire de l'usine, mais s'attarde également sur ses processus de production et sur le profil socioculturel de ses travailleurs. Il s'agit d'un ouvrage de base pour qui s'intéresse à cet élément du patrimoine drummondvillois.

Par la suite, un mandat est donné en 1988 au GRHQ afin « d'évaluer la pertinence de conserver et de mettre en valeur certains vestiges dans le cadre d'un projet de développement commercial et domiciliaire » (Savard 1989 : 3). L'étude comprenait un relevé architectural complet des vestiges visibles après leur nettoyage sommaire ainsi qu'une analyse technologique du site visant en mettre en relief les processus de fabrication de la poudre. Une évaluation sommaire du potentiel archéologique avait alors été faite : tout le secteur longeant le boulevard Jean-de-Brébeuf sur près de 300 m, incluant donc l'aire d'intervention actuelle, fut considéré comme à fort potentiel, tout comme les ensembles de vestiges visibles au nord-est du site. Le reste du terrain avait été considéré à faible potentiel archéologique (Savard 1989 : 48).

La construction d'une résidence pour personnes âgées à l'ouest de l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la 110^{e} avenue a mené, en 2014, à la mise au jour et la destruction partielle de vestiges associés aux installations pour la production d'acide sulfurique à l'est du complexe. Un constat archéologique accompagné d'un nettoyage puis de relevés géographiques et photographiques des vestiges mis au jour a alors été fait (Archéo-CAD 2014). Les sols ont livré très peu d'artefacts. Il faut toutefois rappeler qu'il ne s'agissait pas de sondages stratigraphiques ou de fouilles, mais bien de constats et de nettoyage après des excavations mécaniques non supervisées par un archéologue.

Une nouvelle étude spécifiquement orientée vers le potentiel archéologique théorique du site a été commandée par la Ville de Drummondville en 2015 (Artefactuel 2016). Débordant du cadre strict de l'occupation industrielle du site, cette étude visait également les occupations potentielles antérieures au XX^{e} siècle, remontant jusqu'à la préhistoire. Ces potentiels ont toutefois été déterminés comme faibles, alors que le potentiel archéologique relié à la poudrerie a été, une fois de plus, confirmé. L'absence de construction importante au sein de l'aire d'étude suggérait en effet que les vestiges et les niveaux

archéologiques n'avaient subi que peu de perturbations. Les zones de potentiels ont été précisées, et des recommandations pour chaque zone ont été émises. Toute la partie centrale de l'aire d'intervention de 2025 avait alors été considérée comme étant une zone de vestiges potentiels, et la réalisation de sondages aux 10 m était recommandée. Finalement, une évaluation par valeurs du site a été réalisée, soulignant ses valeurs de recherche sur le terrain, d'exception, de représentativité et d'appropriation collective.

Dès l'année suivante, un inventaire archéologique fut réalisé dans le quart sud-est du site, en prévision de son lotissement (Artefactuel 2017). Il s'agissait du premier inventaire systématique comprenant des sondages à être réalisé sur le site BlFc-1. Ses résultats se sont toutefois avérés négatifs, mais puisqu'il se concentrait dans un secteur qui avait été principalement évalué à faible potentiel, cela n'était guère surprenant. Des sondages réalisés à proximité de quelques vestiges visibles n'ont toutefois pas plus montré de niveaux archéologiques en place.

Finalement, l'inventaire de l'ensemble de la propriété municipale, selon les recommandations de l'étude de potentiel de 2016, fut entrepris en 2018. Les résultats obtenus dans le secteur de la ligne d'acide ont permis d'identifier des zones où pourraient subsister des données archéologiques enfouies associées à des bâtiments pour la production d'acide sulfurique et d'acide nitrique. Dans la ligne de poudre, de nouveaux vestiges furent répertoriés, dont un grand bâtiment de 30 m de longueur. Dans les zones à plus faible potentiel, outre quelques structures éparses, l'inventaire a confirmé l'absence de vestiges archéologiques. Une absence quasi totale de niveaux archéologiques en association aux vestiges a alors été constatée. À l'exception de certains sondages dans la ligne d'acide, des remblais ou des sols naturels composaient pratiquement l'ensemble des stratigraphies rencontrées lors de l'inventaire. Il semble ainsi que la liquidation de l'usine après sa fermeture ait laissé peu de matériel pour les archéologues. Des traces de pillage furent également été notées, particulièrement dans le secteur de la ligne d'acide.

Les interventions de terrain antérieures sont illustrées sur la figure 10.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Durée des travaux et équipe

Un permis de recherche archéologique a été obtenu du MCC en mai 2025 (permis de recherche 25-ARTE-10, délivré à Artefactuel le 9 mai 2025). Le terrain s'est tenu du 9 au 12 juin 2025. L'équipe de terrain était composée de l'archéologue chargé de projet accompagné de deux techniciennes-archéologues.

3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention

L'intervention visait l'extrémité sud-ouest du terrain du Centre de services scolaires des Chênes. Il s'agissait plus précisément de la moitié sud-ouest du lot 3 956 999 (figure 10). L'aire d'intervention était ainsi bordée au nord-ouest par les habitations longeant le boulevard Jean-De Brébeuf, au nord-est par les terrains sportifs de l'école La Poudrière, et, au sud-est et au sud-ouest, par les terrains municipaux du boisé de la Poudrière.

Cet espace est couvert d'une forêt feuillue secondaire relativement jeune, dominée par le bouleau à papier e l'érable dont le sol est largement tapissé de fougère (figures 11 et 12). La topographie est bosselée, et il est indéniable qu'une partie au moins des accidents topographiques soit de nature anthropique. La forêt est traversée d'un sentier du nord-est vers le sud-ouest.

3.3. Système de référence

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie historique au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est, après le site, la plus grande unité d'enregistrement et représente généralement une intervention ou activité sur le terrain. Il prend la forme d'un numéro séquentiel. L'inventaire actuel a ainsi pris le numéro d'opération 5, en se basant sur la séquence des interventions déjà réalisées sur le site BlFc-1. La sous-opération, désignée par une lettre majuscule, représente une subdivision, généralement spatiale, de l'opération. Ces divisions se sont basées, dans le cadre de l'intervention actuelle, sur les caractéristiques environnementales de la zone d'étude qui permettaient

de considérer trois ensembles spatiaux distincts. Les lots représentent les niveaux de sol ou les vestiges enregistrés, et sont enregistrés par une séquence numérique qui recommence à chaque sous-opération. Il faut préciser que l'utilisation du système Tikal laisse une certaine latitude au chercheur afin de l'adapter à chaque situation qui peut se présenter. La déclinaison des opérations réalisées sur le site blFc-1 est présentée dans le tableau 1 et représentée sur la figure 10.

L'enregistrement des orientations cardinales s'est fait à l'aide d'une boussole, plaçant ainsi l'aire d'étude dans un axe nord-ouest – sud-est.

Tableau 1 : Désignations Tikal pour le site BlFc-1

Opération	Sous-opération	Description	Référence
-	-	Inspection visuelle en 1988	Savard 1989
1	A	Constats et relevés en 2014	Archéo-CAD 2014
3	A à C	Inventaire archéologique de 2016	Artefactuel 2017
4	A à H	Inventaire archéologique de 2018	Artefactuel 2019
5	A à C	Inventaire archéologique de 2025	Ce volume

3.4. Méthodes de terrain

Les sondages, distribués aux 15 m, ont tous été fouillés de façon manuelle, à la pelle et à la truelle. Bien que l'étude de potentiel recommandât la réalisation de sondages aux 10 m dans les zones à potentiel (Artefactuel 2016 : 39), les résultats des inventaires antérieurs ont montré que la vaste majorité des sondages, même à proximité des vestiges, étaient négatifs, et qu'un inventaire aux 15 m était suffisant pour découvrir de nouveaux vestiges. Les excavations suivaient les niveaux stratigraphiques réels, et les artefacts étaient prélevés par niveau. Les sondages faisaient approximativement 0,40 m de côté. Les sondages négatifs étaient remblayés après leur fouille avec leurs déblais. Les sondages qui ont fait l'objet d'un enregistrement particulier ont été localisés au GPS portatif, offrant une précision de 4 à 5 m en général (figure 13).

3.5. Méthodes de laboratoire

Aucun artefact n'a été récupéré lors de l'intervention. Les quelques fragments de débris découverts ont été enregistrés sur place, et réenfouis avec les déblais.

Figure 10. Plan général des sous-opérations.

Figure 11. Vue générale de l'environnement physique, sous-opération 5B, vers le nord (photo P6120059).

Figure 12. Vue générale de l'environnement physique à la limite entre les sous-opérations 5A et 5B, vers le nord (photo P6090046).

Figure 13. Plan de l'intervention de 2025 et des découvertes réalisées.

4. RÉSULTATS

4.1. Sous-opération 5A

La sous-opération 5A représente un secteur de l'aire d'étude où la topographie est fortement accidentée, où s'alternent buttes et dépressions, et qui est globalement plus élevée que l'espace environnant. Les sondages réalisés dans ce secteur montrent clairement qu'il s'agit de remblais déposés sur le sol naturel stérile. Sous la litière et l'humus de surface se trouve une très épaisse couche de sable légèrement limoneux brun foncé contenant quelques cailloux angulaires et quelques éclats de pierre (figure 14). Cette couche a livré quelques débris, comme de l'asphalte ou d'épais fragments de verre architectural. Son épaisseur variait selon la topographie, plus épaisse dans les sondages réalisés sur les sommets des buttes. Elle était déposée sur une couche de limon sableux gris-jaunâtre contenant quelques éclats de pierres décomposées. Cette séquence stratigraphique suggère des bouleversements majeurs dans ce secteur. On aurait décapé mécaniquement la surface et rassemblé les déblais en monticules.

Ces travaux mécaniques pourraient avoir été réalisés au moment de la construction de l'école, en 1970. L'asphalte trouvé en profondeur dans certains sondages pourrait provenir de la poursuite de ce qui est aujourd'hui appelé la rue des Trois Maisons, qui se rendait alors jusqu'à l'intersection des boulevards Jean-De Brébeuf et Saint-Joseph et qui était déjà pavée (figure 15). Militant aussi pour cette hypothèse se trouve la concentration de panneaux de béton découverte dans le secteur (figure 16). Il s'agit de grands pans de murs de béton déposés pêle-mêle, partiellement enfouis par les monticules adjacents. Les murs font une épaisseur de 0,15 m (6 pouces), et montrent des traces de coffrages à panneaux (figure 17). Le terrain où a été construite l'école présentait plusieurs vestiges qui ont dû être démolis, et ces panneaux pourraient en avoir fait partie. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de vestiges de bâtiments situés plus près ou au sein de l'aire d'étude, mais la photographie de 1946 ne laisse voir aucun vestige dans ce secteur (figure 18). Il est par ailleurs possible que d'autres débris de béton se trouvent ailleurs dans la sous-opération 5A, mais il est peu probable qu'ils représentent des bâtiments en place.

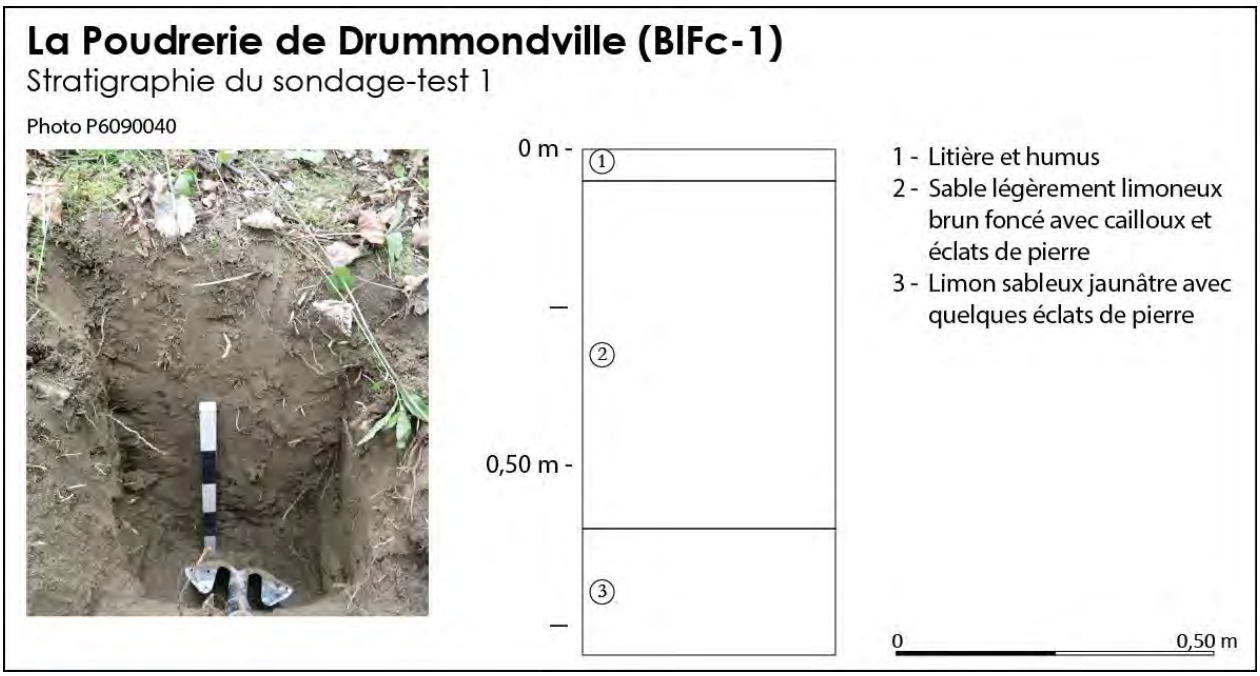

Figure 14. Stratigraphie du sondage-test 1, sous-opération 5A.

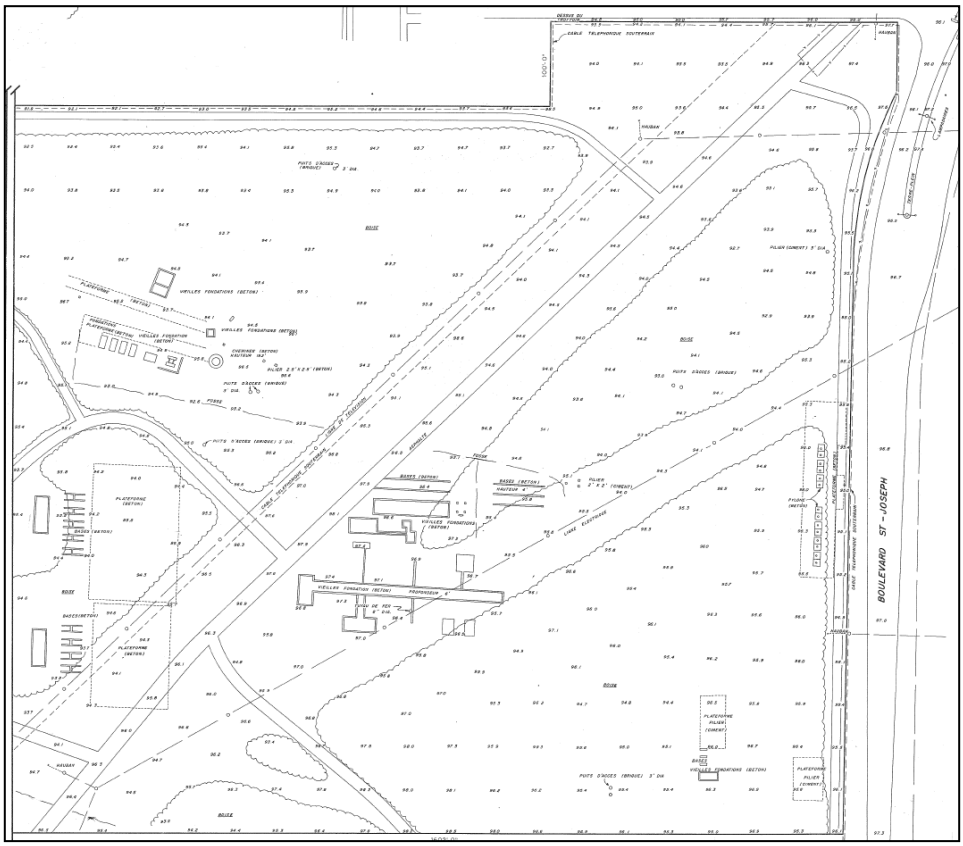

Figure 15. Extrait du plan 1970-057-A-Construction *Topographie existante* (feuillet 4 de 51), Ferdinand Blais architecte, septembre 1968 (source : CSS Des Chênes, comm. pers., novembre 2023).

Figure 16. Amoncellement de pans de mur de béton dans la sous-opération 5A vers le sud (photo P6090044).

Figure 17. Détail des pans de murs de béton de la sous-opération 5A, vers l'ouest (photo P6090042).

Figure 18. Vue de la zone d'intervention sur la photographie aérienne de 1946; pour se situer, l'intersection du boulevard Jean-De Brébeuf et de la rue Saint-Rodolphe est visible en arrière-plan (source : SHD P78/S2/D23/P18).

4.2. Sous-opération 5B

La sous-opération 5B représente la plus grande superficie de l'aire d'étude. Ce secteur ne présente pas de bouleversements manifestes de sa surface. On se trouve en terrain relativement plat parsemé d'arbres cassés ou de zones densément occupées par des arbustes, particulièrement en bordure du sentier. La partie centrale de la zone ainsi que sa limite est sont beaucoup plus clairsemées et couvertes d'arbustes, et notamment d'une grande quantité de ronces. On trouve ici et là des fragments de béton isolés ou quelques grosses pierres, mais rien qui ne semble en place.

Les sondages réalisés dans ce secteur montraient une stratigraphie qui semblait ne pas avoir été altérée depuis l'abandon de l'usine (figure 19). Sous l'humus se trouvait une couche de sable brun grossier qui fut observée ailleurs dans le secteur de la ligne de poudre (Artefactuel 2019 : 100) ou celui de la ligne d'acide (Artefactuel 2019 : 46), dans les sondages qui ne bordaient pas des vestiges. Dans certains

sondages, cette couche contenait quelques débris de démolition, comme de l'asphalte ou des briques, et, dans le sondage GPS149, des fragments d'un gros tuyau en grès glacuré. Ce sable marquerait l'abandon du complexe industriel, et aurait pu servir de remblai après la liquidation et la démolition des installations. Il recouvrait un horizon éluvié dans lequel on notait la présence de lambeaux de l'horizon humique d'origine. Il s'agirait donc vraisemblablement, à peu de chose près, de la surface originale. La séquence se terminait par un sable fin grisâtre avec des marbrures orangées d'oxydation, considéré naturel et stérile. Certains sondages, particulièrement autour de la sous-opération 5C, montraient un podzol mieux structuré sous la litière de surface. Au sud-ouest de l'aire d'intervention, le sable grisâtre était remplacé par un horizon bourgogne induré recouvrant un sable limoneux brun rougeâtre, lui aussi induré (figure 20).

Le sondage ST-5 a révélé la présence d'une couche de débris de démolition sous la couche de sable (figure 21). Il s'agissait d'une couche de briques et de fragments de brique avec du mortier en blocs montrant des empreintes de briques, mélangés à une matrice de sable brun. Ces débris étaient déposés sur le sable fin grisâtre que l'on trouvait sous la séquence naturelle ailleurs. La réalisation de sondages à proximité de celui-ci n'a révélé aucun autre cas semblable.

La surface du sol est par endroit perturbé par de longs fossés rectilignes – un premier traversant la zone d'étude du nord-est vers le sud-ouest, et un autre perpendiculaire à celui-ci et disparaissant à proximité de 5A (figure 22). De tels fossés ont également été observés au sud-ouest de l'aire d'intervention en 2018 (Artefactuel 2019 : 102). La poursuite du fossé nord-est/sud-ouest avait d'ailleurs été enregistrée en 2018 dans l'opération 4E. Il s'agirait vraisemblablement d'anciennes tranchées qui contenaient, à l'époque de la Poudrerie, les conduites d'eau qui auraient été enlevées au moment de la liquidation de l'usine. La présence de regards à l'extrémité de certains de ces fossés enregistrés en 2018 (Artefactuel 2019 : 102) appuie d'ailleurs cette hypothèse. Les sondages qui furent réalisés dans ces tranchées montrent une couche de sable brun foncé avec racines sur une cinquantaine de centimètres déposée sur le sol naturel stérile visible ailleurs (figure 23). Cette séquence suggère encore une fois le dépôt d'un remblai après la liquidation des équipements.

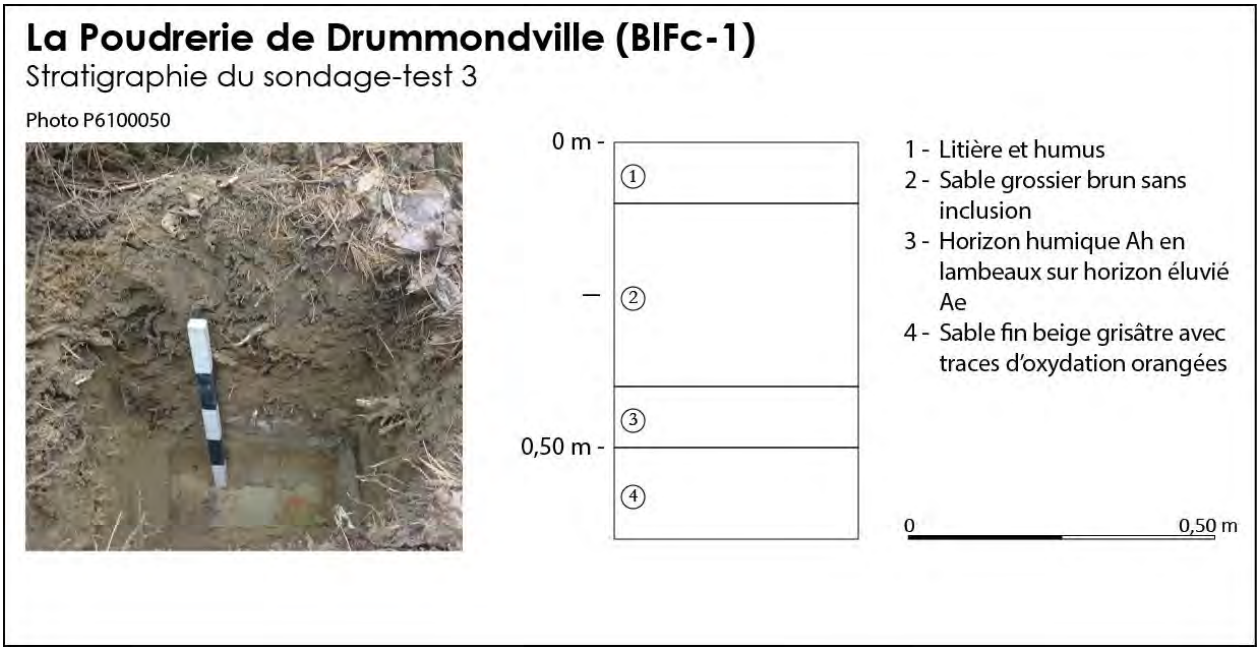

Figure 19. Stratigraphie du sondage-test 3, sous-opération 5B.

Figure 20. Paroi du sondage-test 7, sous-opération 5B (photo P6120060).

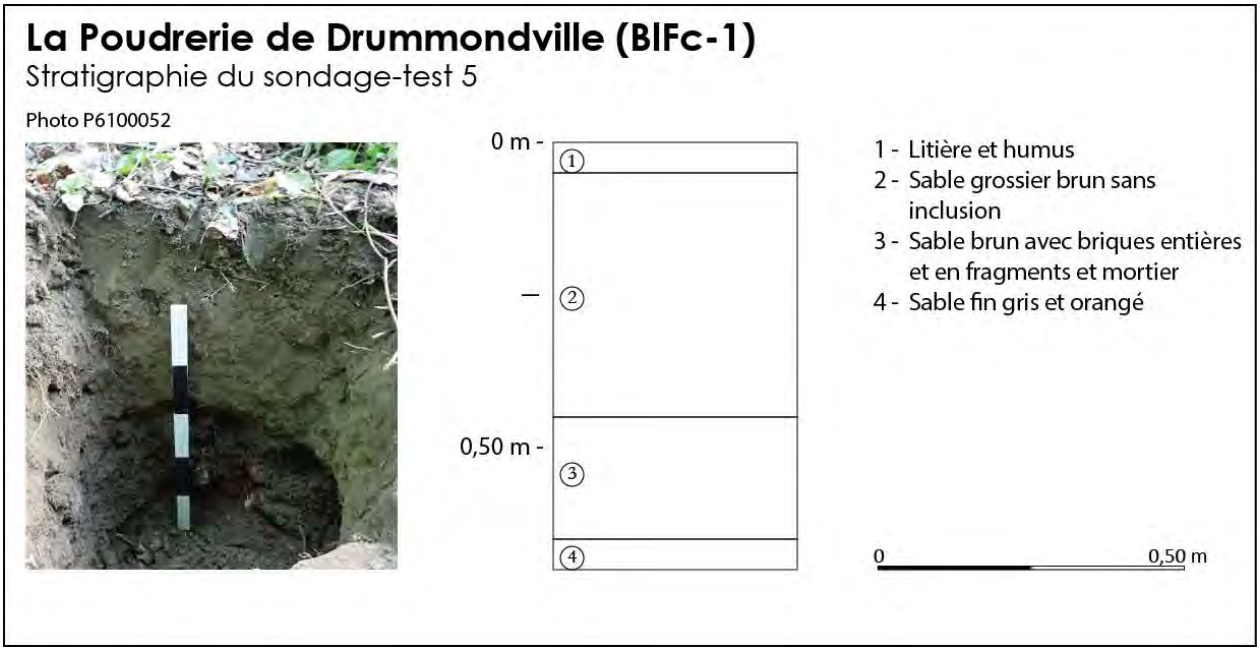

Figure 21. Stratigraphie du sondage-test 5, sous-opération 5B.

Figure 22. Fossé orienté nord-est – sud-ouest à partir de son extrémité sud-ouest, vers le nord-est (photo P6110056).

Figure 23. Paroi du sondage-test 2, sous-opération 5B (photo P6100049).

5.3. Sous-opération 5C

La sous-opération 5C représente un secteur au sud-est de l'aire d'intervention où des évidences de bouleversements étaient apparents. À quelques mètres du sentier apparaît la limite rectiligne d'une zone décapée à travers laquelle s'élèvent quelques monticules (figure 24). Les sondages réalisés sur les monticules montraient une stratigraphie identique à celles de la sous-opération 5A, soit la présence d'un sable grossier avec cailloux, parfois de l'asphalte, mais pas de débris de démolition, le tout déposé sur le sable stérile. La topographie était toutefois moins accidentée que dans la sous-opération 5A, présentant des espaces plats entre les buttons dont l'altitude de surface était plus basse que dans la sous-opération 5B. Les sondages réalisés dans cette zone ont rapidement montré le sol naturel stérile composé d'un sable fin grisâtre tacheté de noir et d'orangé, sous une couche de sable moyennement grossier beige brunâtre recouvert de l'humus (figure 25). Le décapage de cette zone aurait pu avoir lieu en même temps que les accumulations dans 5A. Il est également possible qu'il ait eu lieu au moment de l'aménagement des lieux par la Marconi, comme le suggère la photo de 1946 (figure 18).

Figure 24. Limite nord-ouest de la sous-opération 5C, vers le nord-est; la ligne est à la limite de la dépression et la flèche montre un monticule (photo P6100051).

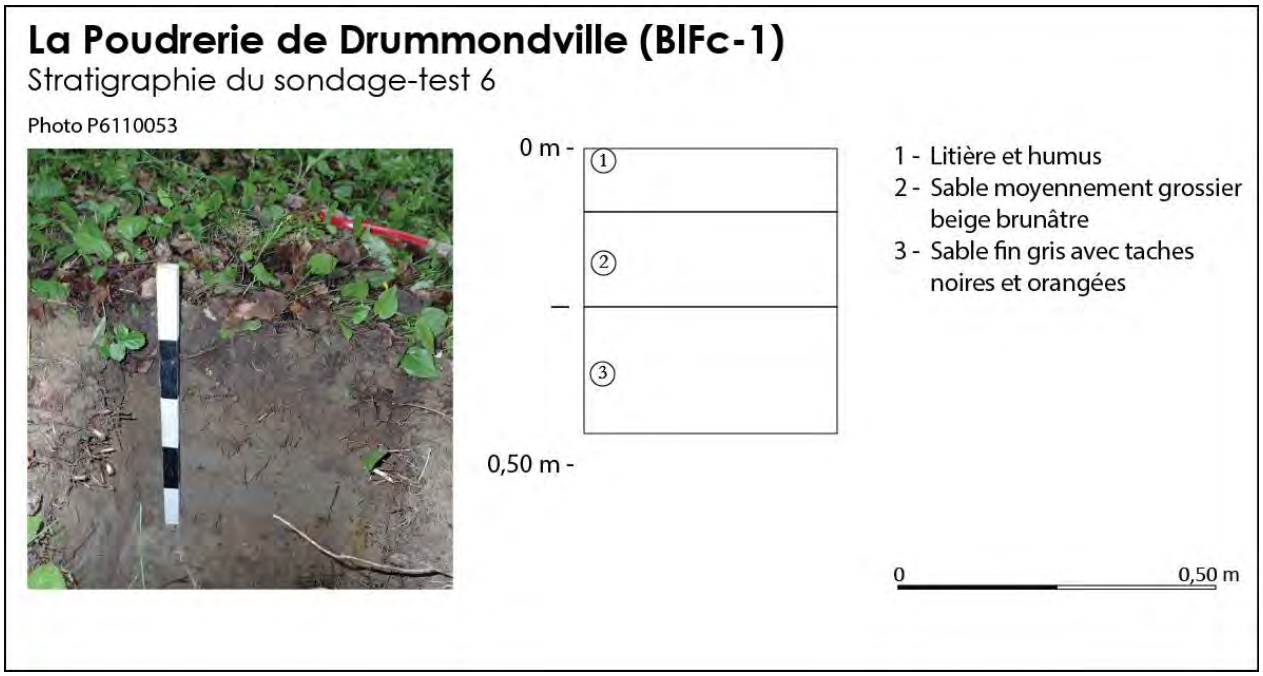

Figure 25. Stratigraphie du sondage-test 6, sous-opération 5C.

5. CONCLUSION

Ce rapport faisait état de l'inventaire archéologique réalisé dans une partie du boisé de la Poudrière, à Drummondville. Le secteur visé se trouvait sur le terrain appartenant au Centre de services scolaires Des Chênes, où la ville prévoit la construction de terrains sportifs. Puisque cette zone n'avait pas été inventoriée en 2018, mais qu'elle faisait tout de même partie des zones de vestiges potentiels recensées dans l'étude de potentiel de 2016, un inventaire archéologique devait précéder les travaux de construction.

L'ensemble du terrain à l'étude a fait l'objet de sondages archéologiques distribués aux 15 m. Aucun vestige archéologique n'a été repéré dans l'aire d'intervention. Lorsque les surfaces ne semblaient pas ou peu perturbées, les sondages révélaient une séquence rappelant un podzol plus ou moins déstructuré sous une couche de sable de remblai, comme on en trouvait ailleurs sur le site de la Poudrerie. De nombreux buttons couvrent deux secteurs de l'aire d'intervention. Ceux-ci sont constitués de sable brun et sont déposés dans des zones qui semblent avoir été mécaniquement décapées. Il s'agirait de zones où l'on aurait accumulé des débris de décapages, possiblement au moment de la construction de l'école en 1970 ou lors de l'installation des tours Marconi vers 1925.

Les résultats de l'intervention de 2025 suggèrent que la partie inventoriée du lot 3 956 999 ne présente qu'un faible potentiel archéologique. Bien que des vestiges pourraient se trouver sous les monticules de la sous-opération 5A, celle-ci se situe principalement en dehors de la zone de vestiges potentiels délimitée en 2015 (figure 26). L'aménagement des terrains sportifs dans ce secteur peut se faire sans intervention archéologique supplémentaire. Advenant la découverte de vestiges en place lors des travaux, toutefois, un archéologue devrait être avisé sur-le-champ et les travaux mis sur pause le temps qu'il puisse en faire l'enregistrement.

Par contre, si le projet d'aménagement déborde le terrain du Centre de services scolaires Des Chênes et couvre également le terrain de la ville situé au sud-ouest de la zone inventoriée en 2025 – soit s'il devait s'étendre au sein des limites de la sous-opération 4E, expertisée en 2018 (figure 26) – les recommandations touchant ce secteur devraient être prises en compte pour la réalisation du projet (Artefactuel 2019 : 116). Pour mémoire, il s'agissait de :

- Procéder aux dégagements mécaniques et manuels des secteurs où des niveaux archéologiques et des vestiges enfouis pourraient subsister, soit l'ensemble 4ES3 dans le cas actuel, afin de permettre leur enregistrement complet. Cet ensemble comprenait un secteur plus profond rempli d'eau et de branches et un plancher de béton sur lequel se trouvaient diverses bases. Son dégagement mécanique sous supervision, accompagné de sondages ciblés selon les éléments mis au jour, était recommandé (Artefactuel 2019 : 109), et cette recommandation est toujours d'actualité.
- Dégager mécaniquement les vestiges remplis de débris ou vider de leur eau ceux qui sont inondés afin de pouvoir les documenter adéquatement avant de prendre des décisions à leur endroit. Cette recommandation s'applique non seulement à l'ensemble 4ES3 mentionné ci-haut, mais également à l'ensemble 4ES1, situé près du sentier (Artefactuel 2019 : 101). Ces dégagements devraient être faits sous supervision archéologique.
- Dans le cas où des vestiges devraient être démantelés ou déplacés, ces opérations devraient se faire sous supervision archéologique tant pour la démolition que pour les excavations les accompagnant.

Une réflexion quant à la conservation, idéalement *in situ* ou au moins à proximité des nouveaux aménagements, des vestiges de la sous-opération 4E devrait également être faite. L'ensemble 4ES2, constitué notamment du grand disque de béton servant sans doute de presse, est d'une importance particulière à cet effet. Bien que sa nature exacte ne soit pas encore déterminée, il s'agit d'un élément unique et reconnu du site de la Poudrerie. Une mise en valeur sur place, ou son déménagement à proximité des équipements sportifs, accompagné de panneaux explicatifs, devrait être envisagé.

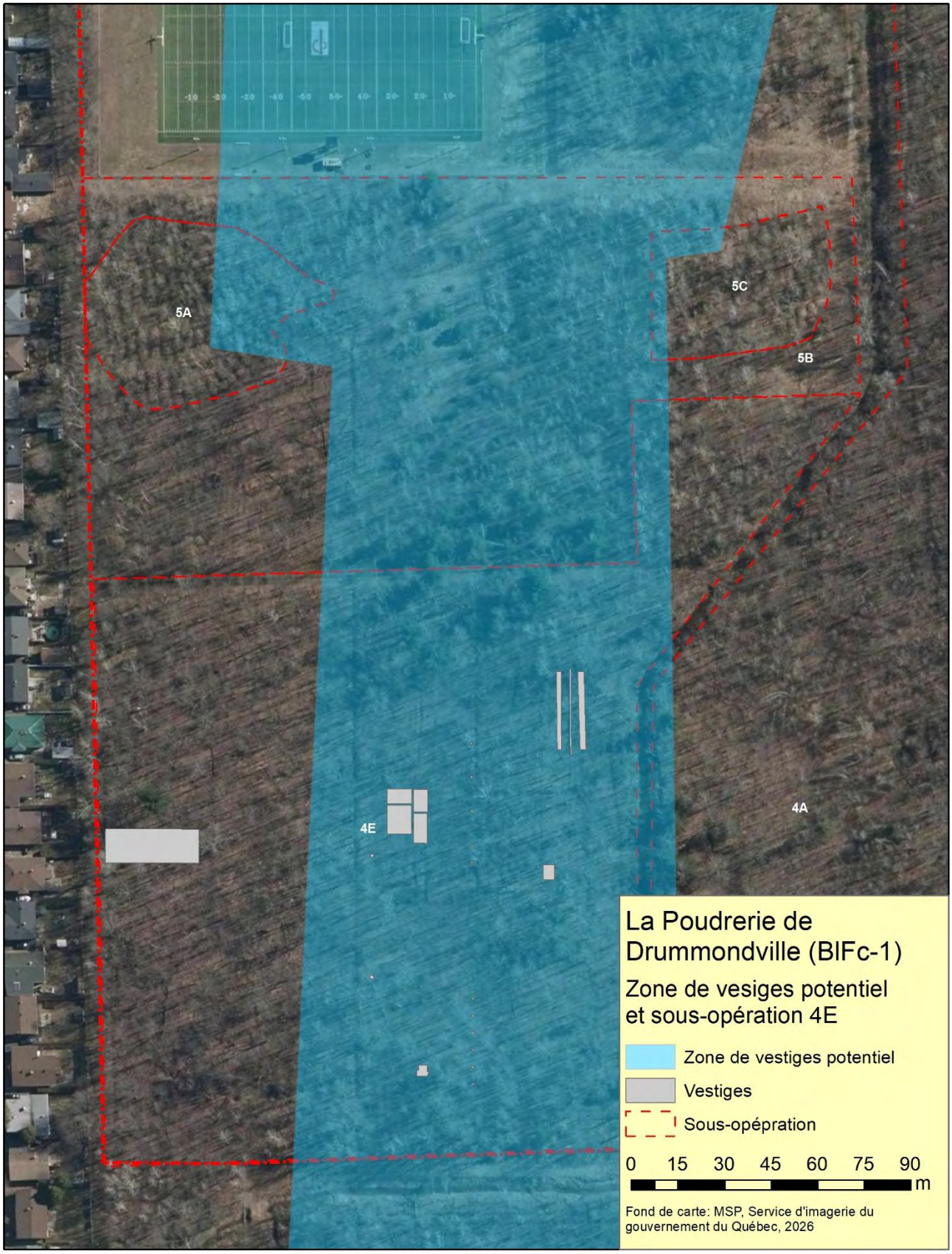

Figure 26. Zone de vestiges potentiels et vestiges de la sous-opération 4E (sources : Artefactuel 2016 et 2019).

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1. Documents d'archives

Bibliothèque et Archives du Canada (BAC)

- *A plan of the Township of Wickham surveyed by order of ___ in the year 1796*. James Rankin Land Surv., 21 avril 1796. Cote : H2/330/Wickham/1796, NMC14123.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Collection numérique (BanQ-CN)

Cartes et plans
- *31-H-16, Drummondville*. Department of National Defence, 1927. Cote : G3400 s63 C37 31-H-16 1927, CAR.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec (BanQ-Q)

Fonds Ministère des Terres et Forêts (E21)
- *Plan des canton Grantham et Wickham*, s.a., [18-?]. Cote : E21/S555/SS1/SSS11/PG.13D.
- *Plan of the Township of Wickham and the first 6 ranges of Grantham*, Bureau de l'arpenteur général, 8 janvier 1817. Cote : E21/S555/SS1/SSS11/PG.13G.
- *Diagram of the township of Wickham*, Benjamin Écuyer et John Sullivan, 1815. Cote : E21/S555/SS1/SSS1/PW.15A.

The Fletcher Trust Archive (FTA) (www.fletcherarchives.co.nz)
- *Wright Stephenson & Co. Lte Otahuhu Store – sulphur burner in course of works*, 1925. Cote: 4003P/5.
- *Wright Stephenson & Co. Lte Otahuhu Store – Glover Tower & Gay Lussac Tower*, 1925. Cote: 4003P/6.

Société historique de Drummond (SHD)

Fonds Abbé Jean-Noël Laplante (P78)
- *Photographie illustrant une vue aérienne de Drummondville*, 1946. Cote : P78/S2/D23/P18.

Collection régionale (IC-1)
- *Photographie illustrant une vue aérienne de Drummondville*, 1929 Cote : IC-1.1-8.

6.2. Études

Aetna Chemicals
1920 *Aetna Explosives and Their Characteristics*. New York: Aetna Explosives Co. Inc. Numérisé par Google.

Allard, Y.
1985 *La poudrerie Ætna Chemical de Drummondville (1915-19)*. MAC, rapport inédit.

1997 *Cinq poudrières dans une poudrerie; Drummondville 1915-1919*. Drummondville : Société d'Histoire de Drummondville.
2002 *Drummondville, secteur Saint-Simon; Historique de son expansion spatiale et démographique entre 1915 et 1963*. En-ligne : http ://www.histoiredrummond.com/content/uploads/2011/08/Histoire_Saint-Simon.pdf. Consulté en novembre 2015.

Archéo-CAD
2013 *Carrefour giratoire au vieux pont, Saint-Charles, Drummondville. Inventaire et supervision archéologiques. Rapport d'intervention 2013*. Ville de Drummondville, rapport inédit.

Artefactuel
2016 *Secteur La Poudrière, Drummondville; Étude de potentiel archéologique*. Ville de Drummondville, rapport inédit.
2017 *Secteur La Poudrière, Drummondville; Inventaire archéologique (2016)*. Ville de Drummondville, rapport inédit.
2019 *Boisée de la Poudrière (BlFc-1), Drummondville; Inventaire archéologique (2018)*. Ville de Drummondville, rapport inédit.

Bellavance, C., Y. Rousseau et J. Roy
2013 *Histoire du Centre-du-Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval, Les régions du Québec # 23.

Charland, T. M.
1942 *Histoire de Saint-François-du-Lac*. Ottawa : Collège dominicain.

Club Radio Amateur de Drummondville (CRADI)
2015 *Marconi et la radio*. En-ligne : http ://www.raqi.ca/ve2cred/marconi/marconi.html. Consulté en novembre 2015.

Figuier, L.
1877 *Les merveilles de l'industrie ou Description des principales industries modernes*. Paris : Librairie Furne

Mendeleyev, D.I., G. Kamensky et T.A. Lawson
1897 *The Principles of Chemistry*. Londres: Longmans, Green and Co.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
2015 « Poste de transmission Marconi ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, en-ligne : http ://www.patrimoine-culturel.gouve.qc.ca. Consulté en novembre 2015.

McGraw Publishing Company Inc. (MPC)
1916 « Canadian Plant for Making Acids and Explosives Built at Rate of 300,000 a Month ». *Engineering Record* 73 (22) : 710-711.

Piédalue, G.
2009 *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*. MCC, rapport inédit.

Richard, P.J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans B.P. : l'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 39-56.

Rothwell, R.P. et R.W. Raymond
1886 « Herreshoff's Improvements in the Glover Sulphuric Acid Tower ». *The Engineering and Mining Journal* XLI (16): 282.

Saint-Amant, J.-C.
1896 *L'Avenir : townships de Durham et de Wickham : notes historiques et traditionnelles avec précis historique des autres townships du comté de Drummond.* Arthabaskaville : L'Écho des Bois-Francs.

Saint-Germain, C.
1978 *Regards sur les commencements de Drummondville*. Drummondville : Société historique de Drummondville, Cahiers de la Société historique de Drummondville # 1.

Savard, M.
1989 *La Poudrerie de Drummondville : technologie et vestiges apparents*. Ville de Drummondville, rapport inédit.

Tran, H.
1988 *Recherche bibliographique; La poudrerie de Drummondville*. MAC, rapport inédit.

Annexe 1

CATALOGUE DE PHOTOGRAPHIE

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: Poudrière 2025

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert

No d'appareil: ARTE1

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P6090038	09-06-25	5A, secteur nord	N	Vue générale de la zone bosselée
P6090039	09-06-25	5A, secteur nord	E	Vue générale de la zone bosselée
P6090040	09-06-25	5A, secteur nord	NO	Paroi du sondage ST-1
P6090041	09-06-25	5A, secteur nord	NO	Paroi du sondage ST-1
P6090042	09-06-25	5A, secteur nord	O	Amoncellement de pans de mur de béton
P6090043	09-06-25	5A, secteur nord	NO	Amoncellement de pans de mur de béton; détail - traces de poutre
P6090044	09-06-25	5A, secteur nord	S	Amoncellement de pans de mur de béton
P6090045	09-06-25	5A, secteur nord	O	Amoncellement de pans de mur de béton; détail - traces de coffrage
P6090046	09-06-25	5A, secteur nord	N	Zone bosselée vue de sa limite sud-est
P6090047	09-06-25	5A, secteur nord	N	Zone bosselée vue de sa limite sud-est
P6090048	09-06-25	5A, secteur nord	E	Trace d'un possible fossé
P6090049	09-06-25	5A, secteur nord	S	Paroi du sondage ST-2
P6100050	10-06-25	5A, secteur central	S	Paroi du sondage ST-3
P6100051	10-06-25	5A, secteur est	NE	Dépression rectiligne et monticule
P6100052	10-06-25	5A, secteur est	O	Paroi du sondage ST-5
P6110053	11-06-25	5A, secteur est	N	Paroi du sondage ST-6
P6110054	11-06-25	5A, secteur central	N	Réalisation de sondages
P6110055	11-06-25	5A, secteur central	N	Réalisation de sondages
P6110056	11-06-25	5A, secteur central	NE	Fossé à partir du point C4
P6110057	11-06-25	5A, secteur central	E	Pierres visibles en surface - possible empierrement?
P6110058	11-06-25	5A, secteur nord	E	Paroi du monticule en périphérie de la zone bosselée.
P6120059	12-06-25	5A, secteur central	N	Vue générale de l'environnement
P6120060	12-06-25	5A, secteur central	NO	Paroi du sondage ST-7

ARTEFACTUEL

Union Bank

Février 2026 - préliminaire

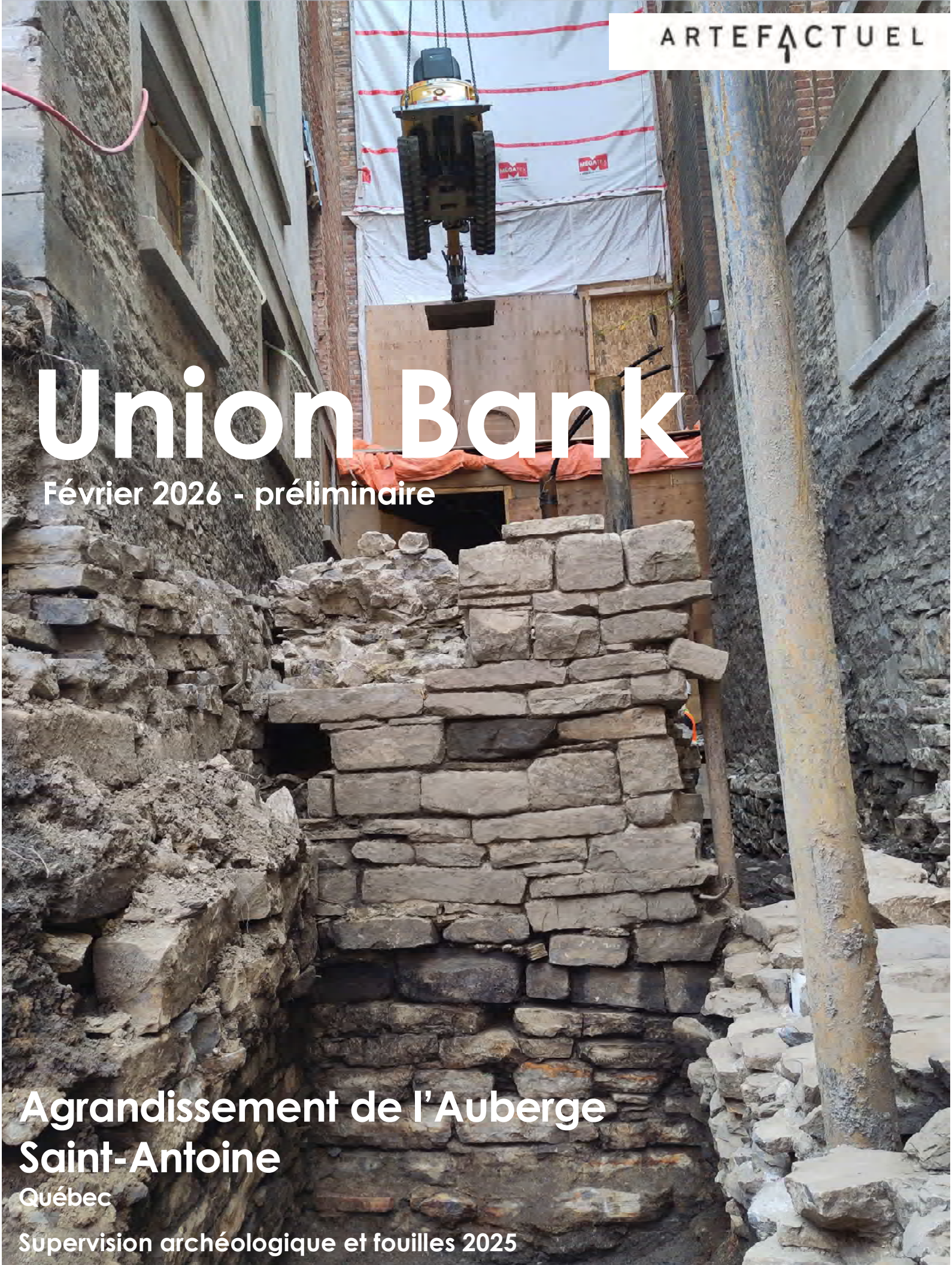

Agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine

Québec

Supervision archéologique et fouilles 2025

Union Bank – Agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine
Québec
Supervisions et fouilles archéologiques (2025)- **PRÉLIMINAIRE**

Février 2026

Rapport préparé par :

Artefactuel

22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0
Tél. : (418) 999-0138
info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par Les Entreprises de la Batterie.

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel
Numéro de permis
2025-ARTE-01

Remerciement spécial à Pierre Tanguay, Patrick Mercier, Christian Paré et Éric Champigny de Garoy, à Marco Gagné-Bernier d'Atwill Morin, à Michel Boudreault, architecte, et à Gino Gariépy et Félix Bédard de Bergeron-Gagnon.

Page couverture : 22C300 – Quai de la Chesnaye et première batterie Dauphine confronté à la modernité

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Les Entreprises de la Batterie

Mandataire	Llewellyn Price

Garoy Construction

Contremaître	David Cayouette Pierre Tanguay Sylvain Théberge

Atwill-Morin Québec

Contremaître	Marco Gagné-Bernier

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologue, chargée de terrain et rédaction du rapport	Laurence Ferland
Archéologues, assistant.es	Louis Gilbert Solène Mallet-Gauthier Clotilde Roger Guillaume Turcotte
Spécialistes en culture matérielle	Rachel Archambault Myriam Renaud
Fouilleurs	Luce Archambault Laurent Bélanger Andréanne Chouinard Corinne Giguère Gina Vincelli
Cartographie	Marie Fournier - ArchéoCAD

Table des matières

Résumé 1

Introduction 2

Structure du rapport 2

Système de référence 3

Méthode de terrain 5

Localisation des travaux 5

Travaux antérieurs 10

Contexte historique 12

Cadre environnemental ancien 12

Occupation autochtone 12

Contexte euro-canadien 12

Descriptions et interprétations 14

Les plages 14

Le quai de La Chesnaye 15

Transformation du quai en première batterie Dauphine 16

La maison Cugnet 17

La double maison Grant 1766 18

Le système d'approvisionnement en eau de la maison Grant 1783-1860 19

L'édifice de l'Union Bank 20

Conclusion et recommandations 22

Recommandations, protection et conservation des vestiges 23

L'appréciation par valeurs 23

Valeur de recherche sur le terrain 23

Valeur de connaissance post-terrain 24

Valeur scientifique 24

Valeur d'exception 24

Valeur de représentativité 24

Valeur d'appropriation collective 25

Valeur d'association 25

Références 26

Documents d'archives 26
Annexe I – Tableau des événements et équivalence des lots 30
Annexe II – Inventaire de la culture matérielle 32
Annexe III – Tableau de l'état de conservation des vestiges....52
Annexe IV – Fiche de site 56

Table des figures

Figure 1 Localisation générale du site et de l'intervention 6
Figure 2 Localisation du site et de l'aire d'intervention sur photo aérienne 7
Figure 3 Plan des opérations et sous-opérations 8
Figure 4 Plan des vestiges d'après le scan et les interventions de 2021, 2023 et 2024....9
Figure 5 21G100 - Quai de La Chesnaye 16
Figure 6 P*arements ouest du quai de La Chesnaye/première batterie Dauphine sur tout l'axe N-S du site – 24A100, 22C300, 21C200, 21G100.* 17
Figure 7 Vestiges associés à la maison Cugnet et étendue du bâtiment selon le plan de de Léry 1740 - maison Cugnet 1732 en bleu foncé, agrandissement c.1740 en bleu pâle 18
Figure 8 Coupe nord-sud du scan (iScan 3D) - murs est, parement ouest de la maison Cugnet....18
Figure 9 Plan des vestiges des deux systèmes d'approvisionnements en eau – scan (iScan 3D) et orthophos 19
Figure 10 Coupe stratigraphique jusqu'au roc- opération 21 21
Figure 11 Évolution du bâti de l'Union Bank entre 1866 et 1897 22

Résumé

Entre le 28 janvier au 19 novembre 2025, plusieurs interventions archéologiques se sont tenues sur l'ensemble du site de l'édifice de l'Union-Bank-of-Lower-Canada situé au 54 rue Saint-Pierre et au 129 Côte de la Montagne. La majorité des interventions ont pris la forme de surveillance d'excavation mécanique ponctué de la fouille de certains vestiges notamment dans les opérations 22 et 30. Artefactuel a été mandaté pour cette supervision et fouille afin de permettre l'excavation nécessaire aux travaux de restauration et de rénovation du bâtiment. Ces travaux participent au projet d'agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine qui s'élève sur le site voisin situé au nord, connu sous le nom d'îlot Hunt. Le site de l'Union Bank en partage le code Borden CeEt-110. Plusieurs éléments historiques et archéologiques connus en font un site au potentiel élevé. Aucune trace d'occupation autochtone n'est relevée sur le site alors que les activités coloniales s'amorcent dès la fin du XVII^{e} siècle, notamment par l'utilisation de la grève comme dépotoir. Le tournant du XVIII^{e} siècle voit la construction des premiers quais et leur transformation en batterie. Au début du XVIII^{e} siècle donc, le site est utilisé à des fins domestiques et commerciales par leurs propriétaires. La Conquête marque le site, mais sans en transformer les vocations. Le lot continue d'accueillir des locataires ainsi que des activités de production, d'entreposage et de débardage. À la fin du XVIII^{e} siècle et au courant du XIX^{e} siècle, les quais gagnent de plus en plus de terrain sur le fleuve jusqu'à un ralentissement des activités portuaires qui laissent peu à peu place à des activités administratives à la fin du XIX^{e} siècle. Un marqueur important de cette transformation est la construction du premier édifice de l'Union-Bank-of-Lower-Canada par l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy en 1866. En 1874, l'année suivant l'achat du bâtiment par l'Union Bank, l'aile sud est construite. Un second agrandissement en 1897 ajoute l'aile nord ainsi que deux étages supplémentaires qui remplacent le toit mansardé de Peachy. Le bâtiment qui se tient aujourd'hui au coin nord-est de la rue Saint-Pierre et de la Côte de la Montagne a été rebâti dans le style de Peachy par les architectes Staveley & Staveley en 1924 aux suites d'un incendie s'étant déclaré au sous-sol.

Les objectifs de l'intervention archéologique étaient de documenter les couches archéologiques, les vestiges ainsi que l'architecture des murs de l'Union Bank, d'accompagner les autres intervenants du projet dans leurs préparations diverses, qu'elles soient de nature structurelle, architecturale ou de mise en valeur, de superviser les travaux d'excavation nécessaires à la poursuite des travaux en cours et bien évidemment de localiser et d'enregistrer toutes nouvelles informations archéologiques afin de contribuer à la compréhension du site.

Les excavations ont révélé l'ensemble du développement du bâti sur le site, du comblement de la grève aux travaux récents. Les vestiges des maisons Cugnet et Grant ont été précisés, les diverses réfections de l'édifice de l'Union Bank ont été enregistrées et la fondation du quai de La Chesnaye devenu la première batterie Dauphine a été révélée sur toute la longueur entre les sections mises au jour en 1982 sous la Côte de la Montagne et à l'îlot Hunt. À cela s'ajoute les diverses dépendances qui ont participé à l'entreposage de marchandises sur les quais. Les différents événements associés aux constructions et transformations sur le site couvrent la fin du XVII^{e} siècle jusqu'au XXI^{e} siècle.

La collection associée à l'intervention de 2025 dénombre 1717 fragments d'objets.

Le rapport qui suit s'inscrit dans la foulée du rapport d'inventaire de 2021, revu, corrigé et fortement augmenté par le rapport des fouilles de 2023. La courte intervention de 2024 y est reprise et corrigée également. Les événements relevés lors des travaux archéologiques de l'année 2025 sont intégrés à la séquence existante des événements. Le site de l'Union Bank est presqu'entièrement excavé. Le roc a été atteint dans toutes les opérations à l'exception de l'opération 29 où des lots associés aux plages sont toujours en place. Certains des vestiges sont conservés, mais plusieurs ont également été retirés. Ce rapport, sans être une synthèse, permet de corriger certaines interprétations et d'en préciser d'autres ainsi que de raconter l'histoire du site de l'Union Bank dans son ensemble d'après un maximum de données.

Introduction

Au coin nord-est de la rue Saint-Pierre et de la côte de la Montagne s'élève le bâtiment de l'Union Bank. Le lot sur lequel l'édifice est bâti répond aux adresses du 54 rue Saint-Pierre et 129 Côte de la Montagne. Le bâtiment occupe le lot cadastral directement au sud de celui occupé aujourd'hui par l'Auberge Saint-Antoine. Le projet d'agrandissement de l'Auberge prévoit intégrer le bâtiment de l'Union Bank à son complexe tout en mettant en valeur la richesse architecturale et archéologique du site. Artefactuel s'est joint à ce projet à l'été 2021. Un inventaire manuel et mécanique y a alors été mené. De février à avril 2023, Artefactuel a mené les fouilles à la suite de l'inventaire de 2021. Les aléas du chantier ont fait en sorte que les seules excavations mécaniques qui se sont tenues ont été celles des tranchées nécessaires à l'installation de poutres de soutien temporaires servant à sécuriser la structure du bâtiment. Une première phase d'excavations mécanique visant à atteindre les niveaux nécessaires aux travaux s'est tenue dans l'aile sud du bâtiment (op. 21) en juin 2024. Les excavations ont repris le 28 janvier 2025 pour se terminer le 19 novembre 2025. Aucune autre excavation n'est planifiée sur le site. En fait, sur la propriété Price, à l'exception de X m de sédiments associés aux plages qui se trouveront sous le plancher du sous-sol dans l'opération 29, il n'y a plus de sédiments en place.

Ce rapport préliminaire présente donc les résultats de l'intervention archéologique de 2024 et de 2025 et répond aux exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec relatives à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et le Règlement sur la recherche archéologique. Le rapport comprend un court historique de l'occupation du lot, la méthodologie appliquée, les résultats des supervisions et fouilles ainsi que des enregistrements qui se sont étalés sur plus d'un an. L'interprétation des observations réalisées sur le terrain ainsi que les recommandations relatives à la suite des travaux s'y trouvent également.

Structure du rapport

La description exhaustive des sédiments et de leurs inclusions pour les 156 lots est disponible dans l'annexe I sous forme de tableau. Il en va de même pour l'inventaire des artéfacts en annexe II.

Lors des interventions précédentes, les numéros d'opérations 19 à 30 ont été attribués aux 12 pièces du sous-sol. La supervision de mai 2025 s'est déroulée à travers l'ensemble du sous-sol et de son extérieur et donc à travers les douze opérations existantes. Une opération supplémentaire a été ajoutée, soit l'opération 31 après le retrait de murs qui ont donné accès à un nouvel espace. Les excavations ont été ajoutées au tableau synthèse des événements. D'ailleurs, la majorité des événements relevés lors de l'intervention de 2025 correspondent à des événements déjà rencontrés lors d'excavations précédentes bien que certains nouveaux événements se soient ajoutés

Le corps du rapport est structuré selon les bâtiments qui occupent successivement le lot de grève attribué à Charles-Aubert de La Chesnaye en 1687. Les caractéristiques et les éléments des lots qui ont permis d'en déduire les événements qui ont mené à leur accumulation sont discutés dans le corps du texte. Un tableau synthèse des lots par événements propres aux découvertes de 2025 accompagne le texte et regroupe les lots discutés afin de permettre un lien direct avec les descriptions détaillées. Un tableau qui regroupe l'ensemble des événements du site et réinterprète certains lots de 2021 à la lumière des nouvelles données se trouve en annexe I.

Les recommandations destinées à la poursuite des travaux viennent clore le rapport dans une ultime partie.

Système de référence

Le système de référence employé pour l'enregistrement lors de l'intervention est le système Tikal. Son fonctionnement hiérarchise les unités spatiales de la plus grande à la plus petite, c'est-à-dire le site, l'opération, la sous-opération et le lot. Le site représente d'ordinaire un lieu géographique où sont retrouvés des vestiges et artéfacts archéologiques. L'opération consiste en une subdivision du site qui correspond le plus souvent à une intervention sur le terrain. Dans le cas de l'Union Bank, devant les subdivisions intérieures, chacune des opérations désigne une pièce. Les sous-opérations sont des unités horizontales (x, y). Les sous-opérations peuvent prendre la forme de carrés de fouille, de tranchées ou de sondages par exemple. À l'intérieur des sous-opérations, des unités d'enregistrement verticales (z), les lots, permettent de séparer l'excavation selon les couches sédimentaires et les vestiges enregistrés. Les altitudes des lots sont rapportées en mètre NMM[1].

La nomenclature des différentes unités varie : les sites reçoivent des codes Borden, les opérations des numéros séquentiels à partir de 1, les sous-opérations des lettres majuscules selon l'alphabet latin et les lots des numéros séquentiels à partir de 1, et ce, pour chacune des sous-opérations. Dans le cas de l'intervention dans le sous-sol de l'Union Bank, puisque le site partage des couches et des vestiges avec l'îlot Hunt, le site de l'Union Bank est désigné par le code Borden CeEt-110. Chacune des pièces a reçu un numéro d'opération à la suite de ceux déjà attribués à l'îlot Hunt. Comme mentionné, les travaux se sont déroulés dans l'opération 21 uniquement.

[1] NMM : Niveau moyen de la mer

Il est à noter que le lot dénommé 99 indique un lot de surface affecté par des activités récentes ou des artéfacts retrouvés hors contexte. Les lots dont les numéros sont des centaines indiquent des vestiges.

Les lots et vestiges sont rassemblés en événements auxquels des numéros sont assignés. La liste des événements se trouve sous la forme d'un tableau synthèse en début de rapport. La numérotation des événements reprend à 1 pour faciliter la lecture du rapport. Cependant, les événements détaillés dans les rapports de 2021, 2023 et 2024 sont également numérotés à partir de 1. Le tableau en annexe II qui compile l'ensemble des événements du site y présente donc les équivalences.

Au système Tikal s'ajoute la nomenclature des murs des pièces du sous-sol de l'Union Bank qui n'ont pas reçu de numéro archéologique afin de marquer la distinction entre les vestiges enfouis et les éléments architecturaux encore en usage. Les murs de chacune des pièces sont ainsi nommés d'abord par le numéro de l'opération qu'elles contiennent auquel s'ajoute un chiffre romain majuscule. Les murs sont toujours nommés à partir du mur nord et dans le sens horaire. Par exemple, le mur nord de l'opération 21 se nomme 21-I et son mur ouest 21-IV. Plusieurs ressauts ont été observés sur les murs de la pièce 21. Les mentions R1 à R4 indiquent ces ressauts qui ont été nommés au fur à mesure de leur dégagement. Les ressauts nommés R1 sont ainsi les plus hauts sur un mur.

Le système cardinal est utilisé afin d'orienter les sous-opérations.

La nomenclature des couches de plages nécessite elle aussi une note explicative. Dans le rapport de Simoneau (2003 : 6), une séquence de trois niveaux de plage est décrite près de la rue Saint-Pierre. Ensuite, les niveaux de plage retrouvés à travers le site sont découpés selon les gains réalisés sur le fleuve par la construction des quais et leur remblai. Par exemple, on retrouve d'un côté le troisième niveau de plage et, de l'autre, le troisième niveau de plage devant la batterie. Ces deux niveaux représentent des accumulations différentes. Cette distinction est importante quant à l'utilisation des lieux à travers le temps puisque l'espace appelé et utilisé comme plage se voit transformé et que la dynamique des accumulations sédimentaires est affectée par la construction des quais.

Lors de l'intervention de 2021, la séquence de trois plages derrière la batterie a été relevée ailleurs qu'aux abords de la rue Saint-Pierre de sorte que la séquence illustrée par les termes « premier niveau de plage », « deuxième niveau de plage » et « troisième niveau de plage » a été appliquée aux lots et couches qui correspondaient aux descriptions et élévations des différents niveaux de plages identifiés dans la synthèse de 2003. Tant que les plages sont circonscrites par le quai de La Chesnaye, leur proximité avec la rue Saint-Pierre n'a pas été prise en compte. C'est pour cette raison que le limon organique brun foncé qui repose sur le roc (premier niveau de plage) correspond à la description du niveau de plage qui repose sur le roc à travers le site tel que mentionné dans la note 37 à la page 24 du rapport de Simoneau (2003) plutôt qu'à la couche dénommée « plage initiale » qui fut interprétée comme la voie de circulation précédant la rue Saint-Pierre. Cette couche a d'ailleurs été identifiée lors de l'intervention de 2025. Le deuxième niveau de plage correspond au sable brun à orangé très compact décrit en page 25 alors que les sables et limons organiques gris qui comportent une importante quantité de matériaux organiques tels que des branches, de l'écorce et des brindilles ainsi

que des artéfacts comme des chaussures de cuir constituent le troisième niveau de plage.

Le dernier élément à noter est que malgré la distinction devant ou derrière la première batterie Dauphine, les couches de plage identifiées le long de la rue Saint-Pierre se trouvent également devant la batterie comme elles s'y sont de toute évidence accumulées avant sa construction en 1699. Conserver les noms rend la compréhension de ce rapport plus complexe, mais dans la perspective de la poursuite des travaux et de la mise en relation de l'ensemble des travaux sur le site, il a semblé plus logique de les conserver. Aucun niveau de plage devant la batterie n'a toutefois été relevé au cours de la présente intervention.

Méthode de terrain

Les excavations menées lors de l'intervention archéologique 2025 sur le site de l'Union Bank ont été réalisées par une petite pelle mécanique à châssis rétractable dotée d'un godet de 24 pouces et parfois d'un godet dentelé de 12 pouces. Les opérations 22, 30 et 31 ont également été en partie fouillée manuellement à l'aide d'outils allant de la truelle à la pelle. La section extérieure du site qui correspond à l'opération 22 a également vu l'utilisation d'une pelle mécanique de tonnage plus important dotée d'un godet d'un mètre à lame plate ainsi que d'un godet de 70 cm dentelé. La surface des vestiges a été dégagée manuellement à l'aide d'outils tels que le pic, la pelle, le piolet et la truelle. Le choix des outils dépendait de la nature des couches. L'ensemble des travaux mécaniques ont été réalisés sous surveillance archéologique.

Localisation des travaux

L'édifice de l'Union Bank se trouve dans la Basse-Ville de Québec (figure 1) au coin nord-est de la rue Saint-Pierre et de la Côte de la Montagne et dispose de deux adresses civiques, soit le 54 rue Saint-Pierre et le 129 Côte de la Montagne (figure 2). Les travaux se sont déroulés dans une des douze pièces du sous-sol du bâtiment. Chacune des pièces a été considérée comme une opération. Les opérations 19 à 30 ont fait l'objet de travaux archéologiques entre 2021 et 2023 (figures 3) alors que l'excavation de 2024 s'est concentrée dans l'opération 21. Une nouvelle opération, 31, a été ajoutée en 2025 (figure 3 et 4).

L'ensemble du site a été excavé jusqu'au roc à l'exception de l'opération 29 qui contient toujours une accumulation de 80 cm de sédiments. La plupart des vestiges qui ne participent pas à la structure du bâtiment ont été démantelés. Certains, tels que 21B100/21C100/21G100/22A300/24A100, soit le quai de La Chesnaye/première batterie Dauphine, sont préservés bien que partiellement dérasés par endroit. La synthèse de la préservation ou du retrait des vestiges architecturaux est disponible en annexe III. Les travaux archéologiques sont ainsi terminés.

Figure 1 Localisation générale du site et de l'intervention

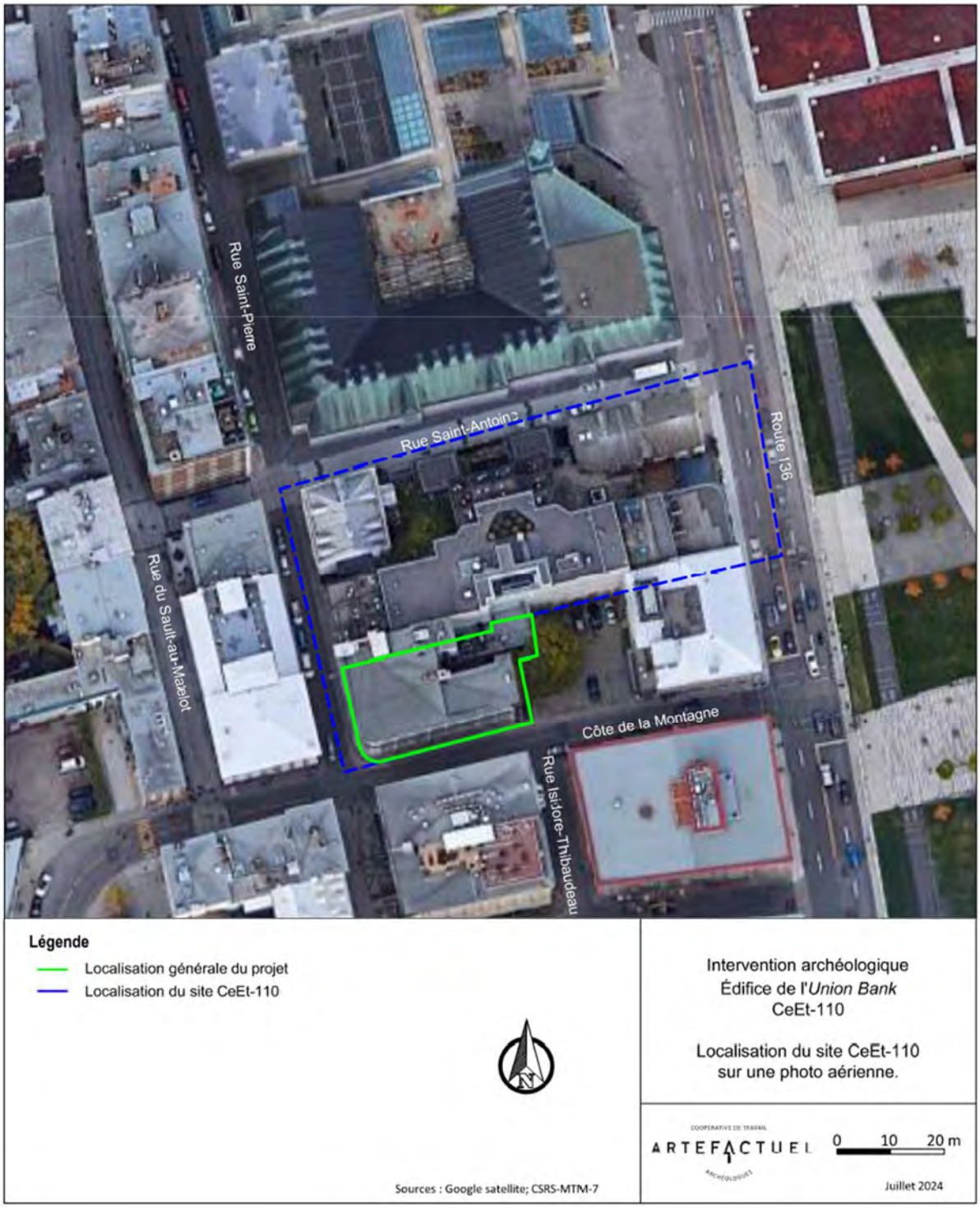

Figure 2 Localisation du site et de l'aire d'intervention sur photo aérienne

Figure 3 Plan des opérations et sous-opérations

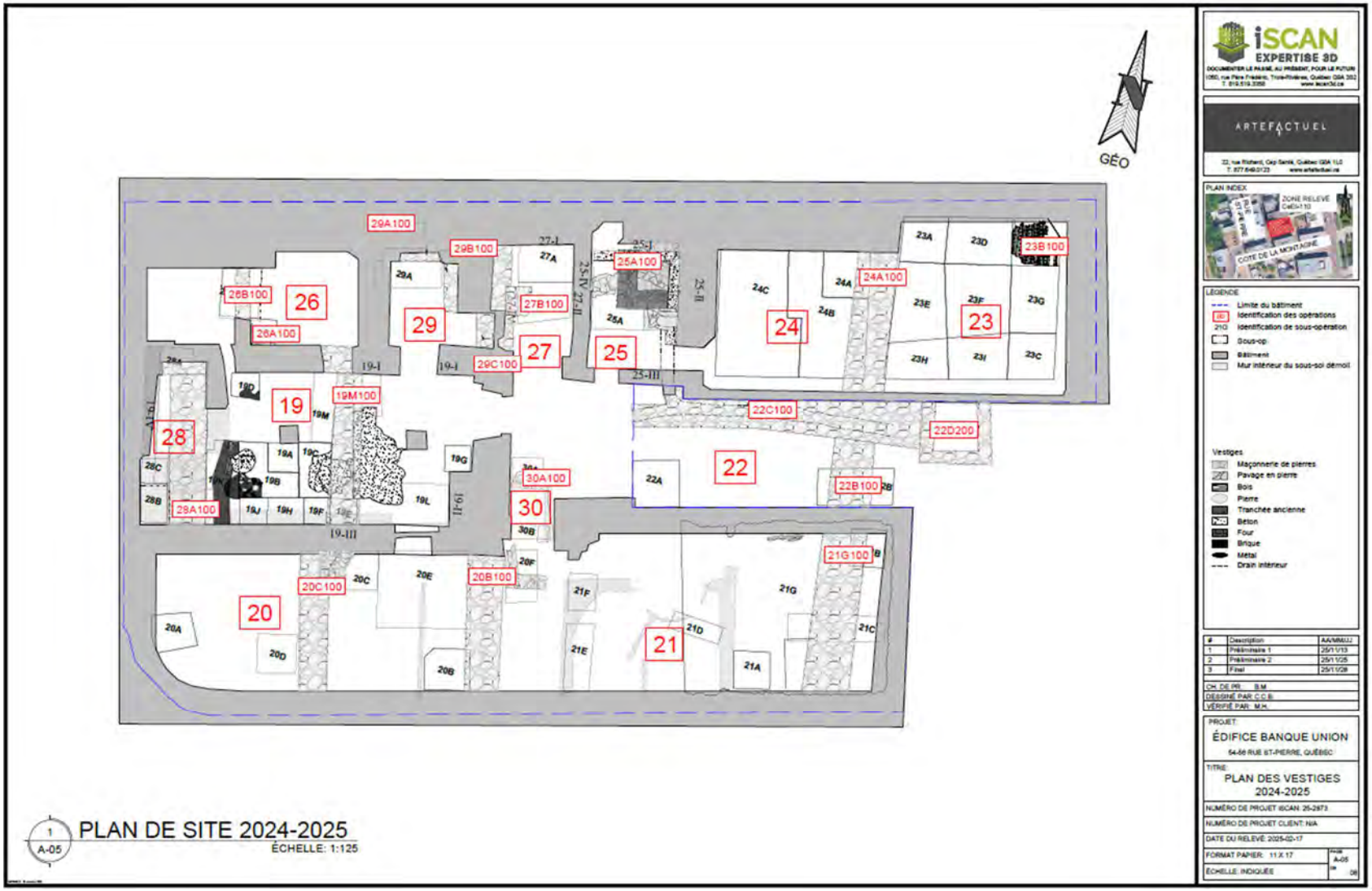

Figure 4 Plan des vestiges d'après le scan et les interventions de 2021, 2023 et 2024

Travaux antérieurs

Les travaux d'inventaire réalisés par Artefactuel en 2021, les fouilles de 2023 et la surveillance de 2024 constituent les seules excavations archéologiques préalablement menées dans les limites de l'intervention décrite dans ce rapport, c'est-à-dire sous le bâtiment de l'Union Bank et à l'extérieur entre ses deux ailes. Toutefois, 14 interventions ont eu lieu entre 1982 et 2002 à l'îlot Hunt au nord. Trois interventions significatives s'ajoutent aux 14 précédentes. Elles ont été réalisées dans le secteur autour de CeEt-110 et leurs découvertes ont permis une meilleure compréhension des événements qui se sont déroulés sur les lieux avant la construction de l'Union Bank. Chacune de ces interventions archéologiques est détaillée dans la synthèse de l'îlot Hunt compilée et rédigée par Simoneau (2003 : 12-21). Elles seront rapportées succinctement dans cette section.

Une première surveillance par Michel Lafrenière s'est déroulée sur la rue Dalhousie en 1982 et a révélé des vestiges de l'entrepôt Chillas.

L'année suivante, en 1983, André Tanguay procède à une surveillance dans la côte de la Montagne et relève un vestige de maçonnerie imposant identifié comme appartenant à la batterie Dauphine.

En 1984 et 1985, des activités de surveillance archéologique menées par Daniel La Roche lors des travaux préparatoires à la construction du musée de la Civilisation ont permis l'enregistrement des quais au nord de la rue Saint-Antoine qui mettent en lumière le développement des activités portuaires à Québec. La morphologie des différents niveaux de plage a également été relevée.

Une surveillance sur la rue Saint-Antoine entre les rues Saint-Pierre et Dalhousie effectuée par Daniel Simoneau et Serge Rouleau en 1987 a quant à elle mené à l'identification de systèmes d'égouts de briques et de drains de bois, d'une partie des fondations de l'entrepôt Chillas, des vestiges de la batterie Dauphine ainsi que des différents niveaux de plage.

En 1988, pour le compte du groupe Harcart, Céline Cloutier réalise un inventaire au sud de la maison sur le site de l'îlot Hunt. Un hangar de pierre ainsi qu'un remblai de la batterie Dauphine, tous deux datés du XVIII^{e} siècle, ont été mis au jour. À cela s'ajoute une possible plateforme à canon. L'intervention montre que le site est occupé de manière continue du XVII^{e} au XX^{e} siècle.

Une première fouille est menée en 1990 dans le secteur est de l'îlot Hunt par Daniel Simoneau. Des installations liées à l'entrepôt Chillas, une surface de circulation, un planchéiage daté de 1860, des traces d'incendie de 1876 ainsi que des rejets de production de la compagnie Vallerand ont été enregistrés lors de cette intervention.

La même année, une fouille est dirigée par Serge Rouleau dans la cave de l'édifice Chinic qui s'élève à l'emplacement de la maison de Charles-Aubert de La Chesnaye. Une citerne liée au système observé à l'îlot Hunt y a été mise au jour.

Daniel Simoneau effectue la surveillance de travaux sur la rue Dalhousie en 1991. Plusieurs vestiges du XVIII^{e} et XIX^{e} siècle sont alors mis au jour. Un quai de bois situé derrière l'entrepôt Chillas ainsi

qu'une palplanche, tous deux antérieurs à l'entrepôt éponyme, sont associés au XVIII[e] siècle. Une palissade de bois datée de 1822 et censée faire partie des structures destinées à gagner du terrain sur le fleuve, un égout de brique courant sous les fondations d'un édifice construit en 1835 ainsi que des traces de pavement et de macadam de la rue Dalhousie ont de plus été relevées lors de cette surveillance.

Les premières fouilles de l'université Laval à l'îlot Hunt ont lieu en 1991 et se concentrent sur le milieu de la moitié nord de l'îlot Hunt. Sous la supervision de Myriam Leclerc, le chantier-école dégage un contrefort de la première batterie Dauphine ainsi que les remblais derrière la première et la seconde batterie Dauphine. Des vestiges d'habitations alors situées le long de la rue Saint-Antoine sont également mis au jour.

Le chantier-école de l'université Laval de 1992 est sous la supervision de Paul-Gaston L'Anglais et les excavations se déroulent au centre de l'îlot Hunt. Des vestiges du quai de La Chesnaye datant de 1699 ainsi que des remblais qui lui sont associés ont été dégagés. Des dépendances, notamment une boulangerie datée autour de 1822 ainsi que plusieurs niveaux de circulations du XIX[e] siècle ont également été relevés.

En 1993, c'est au tour de Manon Goyette de diriger le chantier-école. Les fouilles se déroulent dans la moitié nord de l'îlot Hunt où les arrière-cours des maisons situées le long de la rue Saint-Antoine et leurs installations septiques sont étudiées.

Une surveillance menée par Philippe de Varennes pour le compte de l'Université Laval se tient elle aussi en 1993 dans le sous-sol de la maison Hunt. Les fondations de la maison, construite après 1760, reposent en partie sur celles de la maison Maillou. La surveillance se poursuit en 1994. Cette seconde surveillance révèle une porte d'accès à la maison Hunt ainsi que le fait que la fondation du mur sud repose sur le quai de La Chesnaye.

Le chantier-école de l'Université Laval de 1994 est dirigé par Janic Dubé. Les fouilles se concentrent le long de la rue Saint-Antoine afin de documenter l'occupation domestique de deux maisons du premier quart du XIX[e] siècle, l'une datée de 1815 et l'autre de 1824. Leurs fondations reposent respectivement sur la première batterie Dauphine et sur un contrefort de la deuxième batterie Dauphine.

En 1995 se tient la dernière campagne de l'université Laval sur le site. Cet inventaire cherche à répondre à des questions laissées en suspens dans les différents secteurs explorés depuis 1991. C'est Pierre Bouchard qui est en charge. Les sondages permettent l'étude d'une citerne datée de 1824, du parement nord du quai de La Chesnaye, des installations sanitaires le long de la rue Saint-Antoine ainsi que des niveaux de plage.

L'inventaire suivant a lieu sous la supervision de Manon Goyette en 2001. Des carottages ainsi que des sondages mécaniques sont effectués entre les rues Saint-Antoine et Saint-Pierre dans le stationnement de l'Auberge Saint-Antoine en prévision de son agrandissement afin de fournir un

échantillonnage stratigraphique et l'état de préservation des potentiels vestiges.

La dernière intervention à l'îlot Hunt, mitoyen à l'Union Bank, est d'envergure et se déroule en 2001 et 2002 sous la supervision de Daniel Simoneau. On y combine fouilles et surveillances et l'ensemble du terrain est excavé jusqu'au roc. Les effets de la présence française sur les lieux ont été relevés au même titre que les traces de la Conquête ainsi que des développements portuaires et des avancées sur le fleuve au XVIII[e] siècle. Les conclusions des interventions précédentes relatives aux occupations du XIX[e] siècle ont quant à elles été confirmées par les travaux de 2001-2002.

Contexte historique

Cadre environnemental ancien

D'après les données concernant l'évolution du niveau marin pendant la préhistoire, le secteur environnant de Place Royale aurait pu être occupé dès la période Archaïque, entre 7 000 et 6 000 ans A.A.[2], alors que le niveau du fleuve était plus bas qu'aujourd'hui. L'environnement aurait alors pris la forme d'une sapinière à bouleau blanc (Richard 1985 : 50). Si toutefois des campements s'y étaient alors installés, la transgression marine, en entraînant une remontée du fleuve de 10 m entre 5 800 et 4 500 ans A.A. (Allard et Séguin 1992 : 188), a sans doute oblitéré toute trace de leur présence. C'est à cette époque que se met en place un couvert végétal fort semblable à celui d'aujourd'hui. D'autres variations dans le niveau marin auraient par la suite submergé périodiquement le secteur avant qu'il ne soit définitivement exondé autour de 2 000 ans A.A. (Allard et Séguin 1992 : 188).

Occupation autochtone

Les recherches menées sur le site de l'Habitation de Champlain, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires, ont produit des résultats conformes à ces évaluations en mettant au jour des occupations du Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans A.A.), du Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans A.A.) et du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans A.A.) (Cérane 1989). Toutefois, des découvertes réalisées dans la rue Sous-le-Fort en 1991 (Rouleau*, et al.* 1991) ainsi qu'à la maison Hazeur en 1991 (Giroux 1992) et en 1993 (Cérane 1994) confirment la présence de sites plus anciens dans la partie supérieure de Place Royale, à l'ouest de la rue Notre-Dame. Une datation au radiocarbone d'un échantillon de charbon recueilli à la maison Hazeur suggère une occupation datée du début de la période du Sylvicole inférieur entre 3 000 à 2 400 ans A.A. (Cérane 1994 : 45). Les archéologues concluent que la dernière transgression marine n'aurait pas atteint la base de la falaise qui serait restée exondée depuis environ l'an 3 000 A.A. (Cérane 1994 : 46 ; Giroux 1992 : 50 ; Rouleau, et al. 1991 : 71). Des traces plus anciennes encore pourraient avoir subsisté à la remontée périodique des eaux, comme en témoignent certains artefacts roulés par l'eau (Cérane 1994 : 122).

Contexte euro-canadien

L'historique du site rapporté dans ce rapport sera succinct comme la documentation relative aux

[2] Avant aujourd'hui, par convention avant 1950.

événements majeurs qui s'y sont déroulés a été rassemblée dans la synthèse des travaux antérieurs effectués à l'îlot Hunt de Simoneau (2003). Cet ouvrage est d'ailleurs ici abondamment cité.

L'une des premières traces d'utilisation des lieux est l'utilisation de la plage comme dépotoir au cours du dernier quart du XVII[e] siècle (Cloutier 2006). C'est à cette même époque que des lots de grève sont attribués sur promesse de développement. En 1687, celui qui devient propriétaire de la grève où s'élève aujourd'hui le bâtiment de l'Union Bank est Charles-Aubert de La Chesnaye qui acquiert un lot au nom de ses enfants. Il aurait fait construire un enclos de pieux probablement afin de faciliter le débardage de marchandises en 1688[3]. Cet enclos sera remplacé par un premier quai dont les travaux débutent en 1699 et qui sera suivi d'un second en 1704 (Simoneau 2003 : 38). Peu après, les ingénieurs militaires responsables de la protection de Québec, de Néré puis de Beaucours, transforment le quai de La Chesnaye en batterie entre 1707 et 1709 (Simoneau 2003 : 53, selon la séquence historique de l'Îlot Hunt de P.Cloutier s.d.). Cette première batterie Dauphine est rapportée être endommagée par les glaces à l'hiver 1714. Il n'est pas certain qu'elle fut réparée, surtout que la menace de guerre avec l'Angleterre se faisait moindre après la signature du traité d'Utrecht en 1713. Les activités commerciales continuent d'ailleurs de se dérouler sur les lieux et les marchands, vraisemblablement agacés par la présence des merlons de la batterie, les démolissent en 1719. Les merlons seront reconstruits à leurs frais dès 1720 (Simoneau 2003 : 41).

À l'autre extrémité du lot, aux abords de la rue Saint-Pierre, François-Étienne Cugnet fait construire une luxueuse demeure sur le terrain acquis en 1731[4] (figure 9). Le contrat de vente de bois daté de 1732 suggère que la construction de la maison se poursuit cette année-là[5]. La maison est vendue à Joseph-Michel Cadet en 1757 par Louise-Madeleine Dusautoy, alors veuve de Cugnet[6]. Les bombardements de l'été 1759 mettent à mal plusieurs constructions de la Basse-Ville de Québec et la maison Cugnet n'y échappe pas. Cadet revendra le terrain et ses décombres à William Grant en 1765[7]. L'année suivante, Grant entreprend de reconstruire le lot (Simoneau 2003 : 6). Ce sont deux maisons de pierres chacune mesurant 36 pieds de façade et qui sont séparées par un mur mitoyen qui borderont la rue Saint-Pierre. Elles sont mentionnées dans l'acte de vente de la maison nord et de ses dépendances à Peter Stuart en 1767[8] (figure 10).

La moitié sud de la double maison, celle sise au coin de la côte de la Montagne, alors Ruelle des Sœurs, est vendue à un certain Delestre dit Beaujour qui revendra lui-même en 1781 à Jean-Baptiste Amable Durocher (Roberts 2018) qui y habite toujours c.1780 selon un plan anonyme[9] (figure 11) très précis dessiné d'après celui de Holland daté de 1780[10]. Stuart, marchand de profession, fait construire un

3 BanQ, 03Q, CN301, S238, p. 1033-1034
4 BanQ, CN301, S135, M173/486-487
5 BanQ, E1,S1,D20,P2493
6 BanQ, 03Q, E1, S4, SS4, D260, P1
7 BanQ, ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E, p.346-352
8 *Ibid*, p.345-346
9 BanQ, E21, S555, SS10, P19, Id 250597
10 BanQ, 03Q, E1, S4, SS4, D260, P1

entrepôt sur le quai en 1772[11]. On peut le voir portant l'inscription *Mr Grant Store* sur le plan de 1780 puisque celui-ci, comme la maison et le quai appartiennent en effet à Charles Grant depuis 1779[12]. Sur ce même plan, on note que Charles Grant planifie agrandir le quai.

Après la mort de Charles Grant, le terrain passe aux mains de John Blackwood en 1793[13] puis brièvement à celles de Frederick Grant qui revend à la Gillepsie, Moffat and Co. en 1831[14]. Robert Gillepsie rachète le terrain en 1841 pour mieux le revendre en 1864[15] à la Compagnie de navigation du Richelieu qui commandera à Joseph-Ferdinand Peachy le bâtiment au toit mansardé dont le style est au carrefour entre le néo-Renaissance et le Second Empire (Légaré*, et al.* 1990). Son rez-de-chaussée est loué dès 1866 par l'Union-Bank-of-Lower-Canada qui rachète le bâtiment éponyme le 24 décembre 1873[16]. L'édifice est agrandi en 1874 selon les plans de Hopkin & Wily (Noppen*, et al.* 1979 : 403). Le résultat est visible sur le plan d'assurance incendie de Sandborne et Goad de 1875[17] (figure 12). En 1897, sous l'égide du président de la banque Andrew Thomsen, l'édifice est agrandi et deux étages sont ajoutés. Les plans sont alors confiés à l'architecte Harry Staveley[18]. Les transformations en plan sont une fois de plus perceptibles sur la mise à jour du plan d'assurance incendie de 1910[19] (figure 13). En février 1924, un incendie qui prend source dans le sous-sol ravage l'édifice[20]. Harry Staveley et son fils Edward sont appelés à rebâtir dans le même style (Ville de Québec 2022). C'est ce bâtiment qui se dresse aujourd'hui aux 54 rue Saint-Pierre et 129 Côte de la Montagne.

Descriptions et interprétations

Un total de 76 événements ont été relevés au cours du projet de l'Union Bank. La majorité d'entre eux ont été rencontrés lors de l'intervention de 2025.

Les plages

La présence du Saint-Laurent est un élément clef dans le développement du site, le fleuve constituant la voie de circulation et d'échanges commerciaux principale tout au long de la période coloniale. La découverte d'une aire de circulation utilisée au cours du XVII[e] siècle à la limite entre la grève et la terre ferme aux abords de la rue Saint-Pierre de son côté est (Rouleau*, et al.* 1998; Simoneau 2003; Tanguay 1983) montre que le site actuel de l'Union Bank se trouve entièrement sur les berges du fleuve et même dans le fleuve à cette époque. Les efforts de remplissage sont cependant officiellement entamés dès l'attribution de lots de grève en 1682 et s'opèrent dans la foulée du chantier de reconstruction de

11 BanQ, CN301, S248.
12 BanQ, ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E, p.355-359
13 *Ibid,* p.355-359
14 *The Quebec Gazette*, Public Notice, 26 janvier 1832
15 BanQ, 03Q, CN310, S117
16 BanQ, 03Q, CN301, S294, M173\99
17 BanQ, P600, S4, SS1, D65, 1875
18 BanQ, P541, D255
19 P600, S4, SS1, D65, 1910
20 *Le Soleil*, 26 février 1924

la Place-Royale au lendemain de l'incendie ayant ravagé la Basse-Ville la même (Coté, *et al.* 1992 : 47). On retrouve ainsi les plages partout dans les horizons inférieurs du site de l'Union Bank.

Trois niveaux de plage se sont accumulés au cours du XVII[e] siècle avant la construction du quai de La Chesnaye qui les scelle en place en 1699. Ces trois plages ont été relevées lors des fouilles de l'îlot Hunt. Elles sont décrites en détail dans le rapport de Simoneau (2003 : 22-30) qui mentionne que deux camions de sédiments ont été récupérés et tamisés afin de caractériser chacune des plages. Sur la base de ces travaux, les niveaux de plages ont été identifiés lors des fouilles à l'Union Bank. Sans surprise, l'épaisseur de l'accumulation des sédiments de plage et leurs altitudes varient (graphique 1). Le roc, qui malgré une pente générale orientée d'ouest en est, soit du cap vers le fleuve, présente des fluctuations qui y sont pour beaucoup.

La nature sédimentaire de chacun des niveaux présente elle aussi des variations internes, mais suffisamment documentées pour permettre d'associer entre eux les différents lots de plage à travers le site. Lors des travaux de 2025, les trois niveaux de plage devant ainsi que derrière la batterie ont été recontrés. Le niveau de plage initiale qui correspondrait au niveau de circulation sur la berge avant la rue Saint-Pierre a également été relevé le long de la rue Saint-Pierre.

Devant les analyses approfondies présentées dans les travaux traitant de l'îlot Hunt, notamment rassemblées dans la synthèse de Simoneau (2006) et les analyses de Céline Cloutier (2006), la documentation des plages ne constituait pas un objectif principal de la présente intervention. Puisque les différents niveaux de plages sont anthropisés et ont été associés à des événements distincts au cours du XVII[e] siècle, leur distinction demeure pertinente. Les observations qui ont découlé de la rencontre des niveaux de plage lors des travaux archéologiques à l'Union Bank confirment d'ailleurs les descriptions et conclusions avancées à propos des plages relevées à l'îlot Hunt.

Le quai de La Chesnaye

En 1699, Charles-Aubert de La Chesnaye entame la construction d'un quai marchand sur le lot de grève en face de sa demeure de la rue Saint-Pierre. Les vestiges du quai de La Chesnaye ont été mis au jour à l'îlot Hunt, sous l'actuelle côte de la Montagne, dans l'aile nord de l'Union Bank (op.23 et 24), entre les deux ailes du bâtiment (op.22) ainsi que dans l'aile sud (op.21). La structure est appuyée sur le roc.

Outre la structure externe du quai, un volume important de matériaux en vrac a été utilisé pour remblayer la grève et mettre le terrain au niveau du quai de maçonnerie. Toutefois, dans l'opération 21, le remplissage du quai n'a pas été observé. Au même titre que les niveaux de plage devant la batterie, il semblerait que le remplissage d'origine du quai ait été décapé et remplacé lors des travaux de construction de l'aile sud de l'Union Bank dans laquelle l'opération 21 se trouve. Les vestiges associés au quai de La Chesnaye/première batterie Dauphine sont 21C100, 21G100, 22B100, 22C300 et 24A100.

Transformation du quai en première batterie Dauphine

Le quai de La Chesnaye sera transformé en première batterie Dauphine sous les plans de de Nérée et de Beaucours entre 1707 et 1709 (Simoneau 2003 : 53). Le mur a alors été rehaussé et coiffé de merlons. La batterie est peu après endommagée par les glaces à l'hiver 1714[21] et, dans le contexte de sécurité amené notamment par le traité d'Utrecht, n'a pas fait l'objet d'entretien jusqu'en 1729. Seuls les merlons ont été reconstruits aux frais des marchands qui les avaient démolis en 1719. En 1729 donc, les ouvrages défensifs de la Basse-Ville étaient en piètre état selon le ministre Dupuy qui déplore l'abandon de la batterie (Roy 1939 : 177). Des travaux sont ainsi entrepris par Chaussegros de Léry pour réparer et consolider la batterie Dauphine cette même année, ce qui inclut l'ajout de renforts à la batterie. Sur le site de l'Union Bank, aucun des contreforts ou renforts n'ont été mis au jour. La fondation du quai traverse les opérations 21, 22, 23 et 24. Dans l'opération 22, le vestige est coupé par le passage de la canalisation 22C100.

La partie haute du vestige qui correspond à la première batterie Dauphine est entièrement arasée dans l'opération 21, mais se retrouve dans 22, 23 et 24.

Figure 5 21G100 - Quai de La Chesnaye

[21] APC, MG2 B1, vol. 8, folios 293-297, p. 325-331.

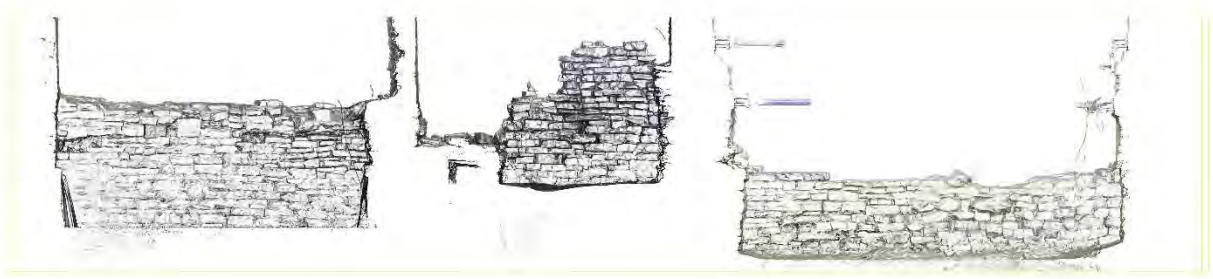

Figure 6 P*arements ouest du quai de La Chesnaye/première batterie Dauphine sur tout l'axe N-S du site – 24A100, 22C300, 21C200, 21G100.*

La maison Cugnet

Pratiquement aucune trace de l'occupation de la maison Cugnet n'ont été relevées sur le site. Cependant, puisque certains éléments architecturaux sont intégrés au bâtiment de l'Union Bank, les traces archéologiques sont nombreuses.

Dans l'opération 20, on rencontre le mur est de la première maison Cugnet bâtie en 1732 qui montre un léger décalage en profondeur par rapport à son agrandissement c.1740. Ce prolongement a été mis au jour dans les opérations 19, 26, 28 et 29 sous la forme de fondations dérasées, mais également d'un arc au mur ouest dans l'opération 28 qui surplombe les sous-opérations 28B et 28C qui, contrairement au reste du mur, n'ont pas fondation au roc. Les sédiments des différents lots sont également en pente, ce qui laisse croire à une entrée vers le sous-sol. Cette arche est d'ailleurs parfaitement au centre des 44 pieds français de la longueur totale de la maison Cugnet après 1740.

Tableau 1 Liste des vestiges associés à la maison Cugnet et à son agrandissement

carré original 1732	Agrandissement
20C100	19E100
20H100	19C200
	19M100
	20C100 assise supérieure)
	26D200
	28A200
	arche 28-III + espace vide dans 28B et 28C = entrée du sous-sol
	29A100
	29C100

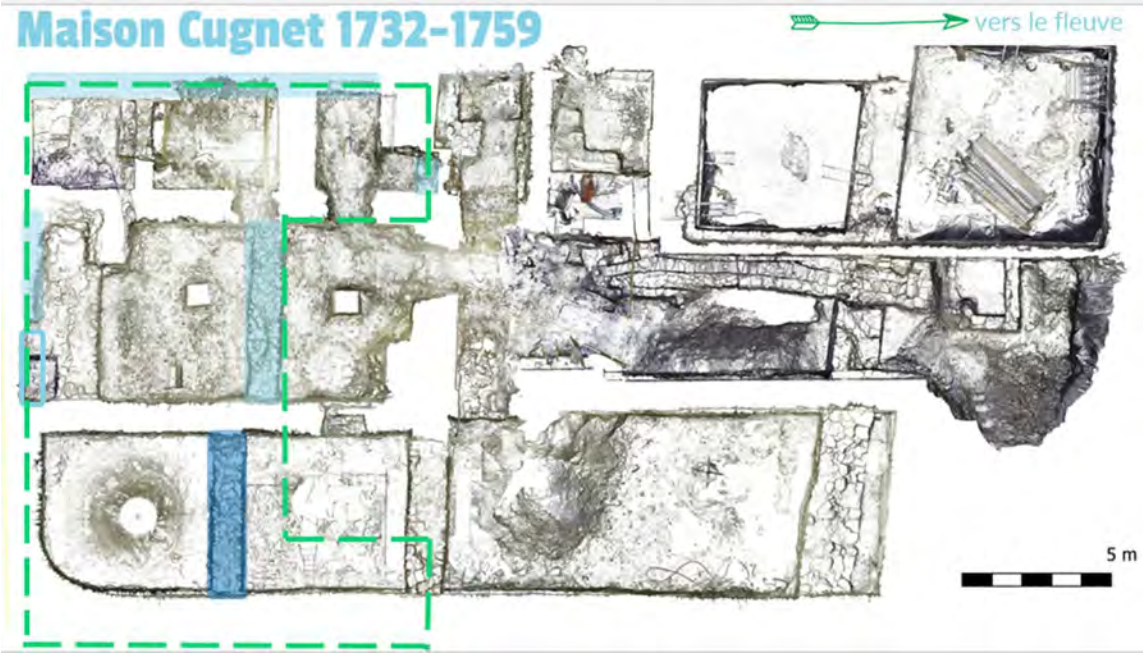

Figure 7 Vestiges associés à la maison Cugnet et étendue du bâtiment selon le plan de de Léry 1740 - maison Cugnet 1732 en bleu foncé, agrandissement c.1740 en bleu pâle

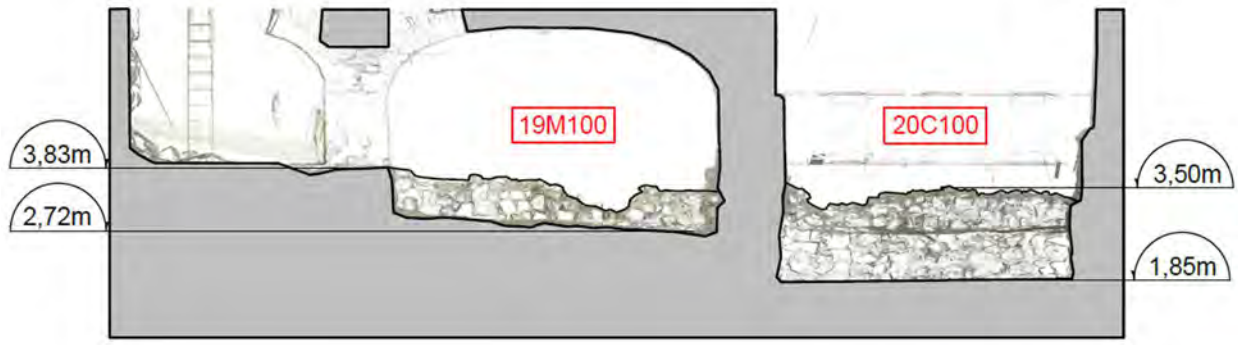

Figure 8 Coupe nord-sud du scan (iScan 3D) - murs est, parement ouest de la maison Cugnet

La double maison Grant 1766

La double maison Grant est hautement intégrée à l'édifice de l'Union Bank. La moitié nord est la mieux préservée puisqu'elle est devenue l'Union Bank en 1866. Il ne reste de la maison sud que le mur est et une potentielle entrée en saut-de-loup qui a été fouillée en 2023.

Maison Grant - murs existants	Maison Grant-Vestiges	dépendance
19-I	19K100	21C100
19-II	19K200	
19-III	20B100	
20-I (base)	20E100	
26-I élévation partielle	26A100	
arc doubleau	26B100	
26-III	27A100	
27-IV	28A100	
28-III partiel (E)	28D100	
29C-II	30D300	
29-III	30D350	
30-IV	20F100	
	20F200	

Tableau 2 Liste des vestiges associés à la double maison Grant

Le système d'approvisionnement en eau de la maison Grant 1783-1860

En 2023, une citerne en excellent état a été mise au jour. La canalisation de la citerne semblait se poursuivre vers la maison Grant, soit vers l'ouest, ainsi que vers le fleuve à l'est. Les travaux de 2025 ont permis de confirmer cette hypothèse et de dégager la canalisation sur 22m de long. Son extrémité ouest était tronquée et son extrémité est n'a pas été atteinte. L'eau du fleuve a été observée dans la canalisation a marée haute, ce qui confirme le système d'alimentation en eau connecté au fleuve et abandonné lors de l'arrivée de l'aqueduc municipal et de l'eau courante sur la rue Saint-Pierre entre 1854 et 1860.

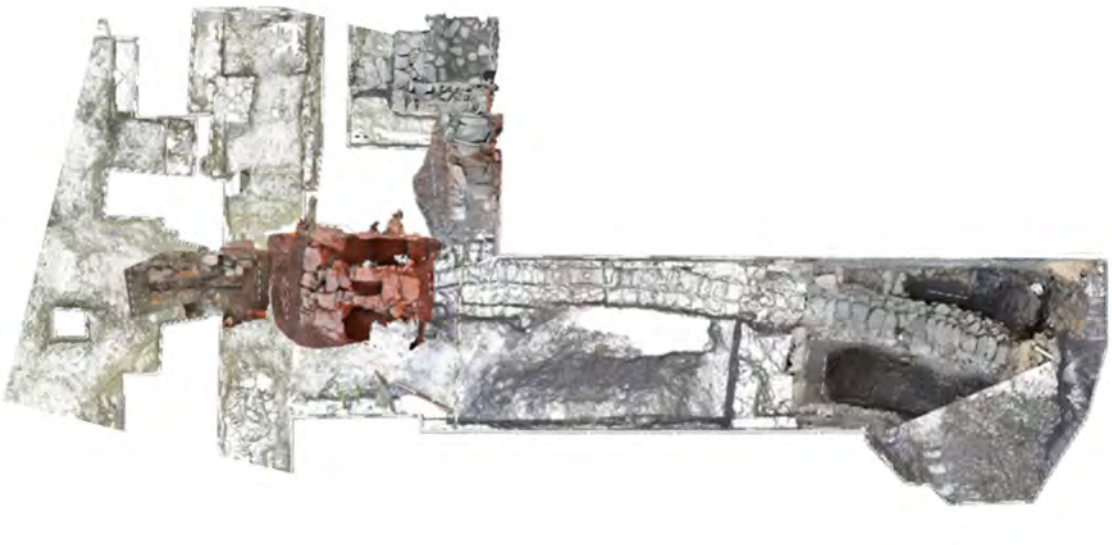

Figure 9 Plan des vestiges des deux systèmes d'approvisionnements en eau – scan (iScan 3D) et orthophos

1ere citerne	2e citerne	muret canalisation 2e citerne (?)
25A300	19P100	22C200
	22C100	22C400
	22C600	
	22D500	
	25A200	
	25A500	
	25B100	
	30D100	
	30D200	
	31A200 (poursuite 30D100)	

Tableau 3 Liste des vestiges associés aux systèmes d'approvisionnement en eau

L'édifice de l'Union Bank

Le carré de l'édifice de l'Union Bank en 1866 occupe la moitié nord de la double maison Grant, mais avec un léger agrandissement qui correspond aux opérations 27 et 30, ce qui a été montré par la présence des vestiges 30A100 et 30C100.

Les grands travaux de 1874 donnent au bâtiment son entrée au coin de la rue St-Pierre et de la Côte de la Montagne ainsi que son aile sud. Les dépendances au nord du terrain demeurent indépendantes du corps principal. C'est cette même année que la ruelle des Sœurs est élargie et tronque l'espace précédemment occupé par la moitié sud de la maison Grant. Il s'agit également d'une phase de travaux où beaucoup des sédiments sont excavés.

En 1897, la dépendance nord est connectée au reste du bâtiment. La dernière dépendance reliée au bâtiment occupe l'espace des opération 23 et 24. Cette dépendance aurait été construite en 1784 et rénovée entre 1801 et 1806. C'est probablement à ce moment qu'une entrée en saut-de-loup y a été ajoutée. Cette entrée (22D200, 22D300 et 22D400) a été mise au jour dans l'opération 22. Son emmurement est visible autant sur le mur extérieur de l'Union Bank que lorsque le revêtement a été retiré sur le mur sud de l'opération 24.

Il s'agit du seul nouveau vestige enfoui qui n'appartiennent pas aux murs du bâtiment actif mis au jour qui soit en lien avec le bâtiment.

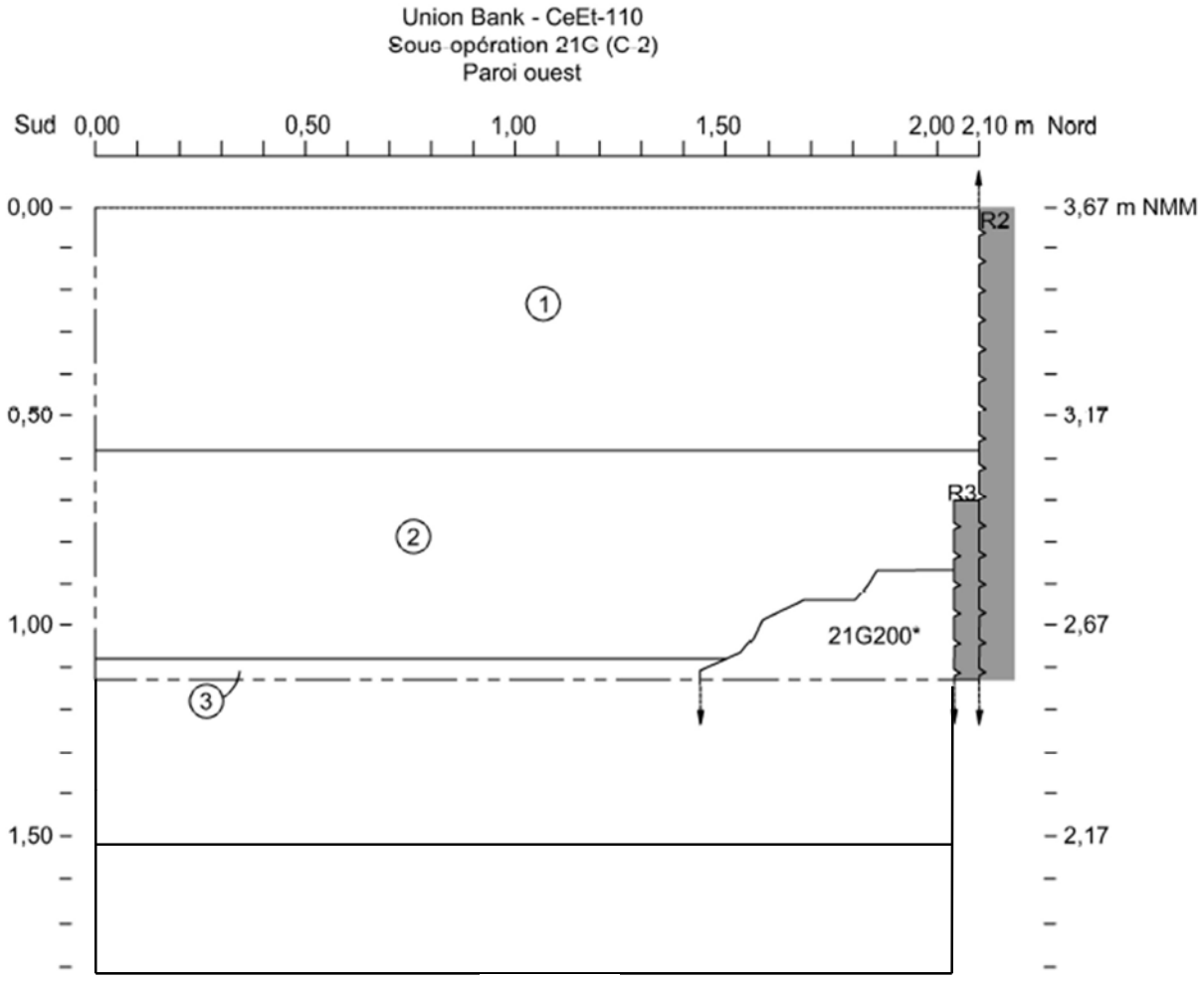

Légende

1 Limon sableux (sable grossier) brun-gris foncé, moyennement compact, contenant du mortier (10%), des fragments de brique rouge (15%), des gros fragments de pierres calcaire (15%, 10-30 cm), de la terre cuite fine blanche, du *creamware* et des os.

2 Sable limoneux et organique brun-rouge foncé,moyennement compact, contenant des fragments de bois (1%), de briques, notamment française (5-10 cm) et de la terre cuite vernissée verte, des os et tuyaux de pipe.

3 Sable grossier et petits graviers subanguleux orange-rouge, peu compact, contenant un clou forgé.

4 Sable grossier noir et beige compact, rares inclusions de mortier (- de 1%), un unique os de boucherie.

21G200* Calcaire schisteux en état de décomposition avancé dans une matrice de limon gris foncé à l'extrémité toujours existante de 21G200.

Maçonnnerie de pierres

---- Surface arasée

—— Limite de profil

Figure 10 Coupe stratigraphique jusqu'au roc- opération 21

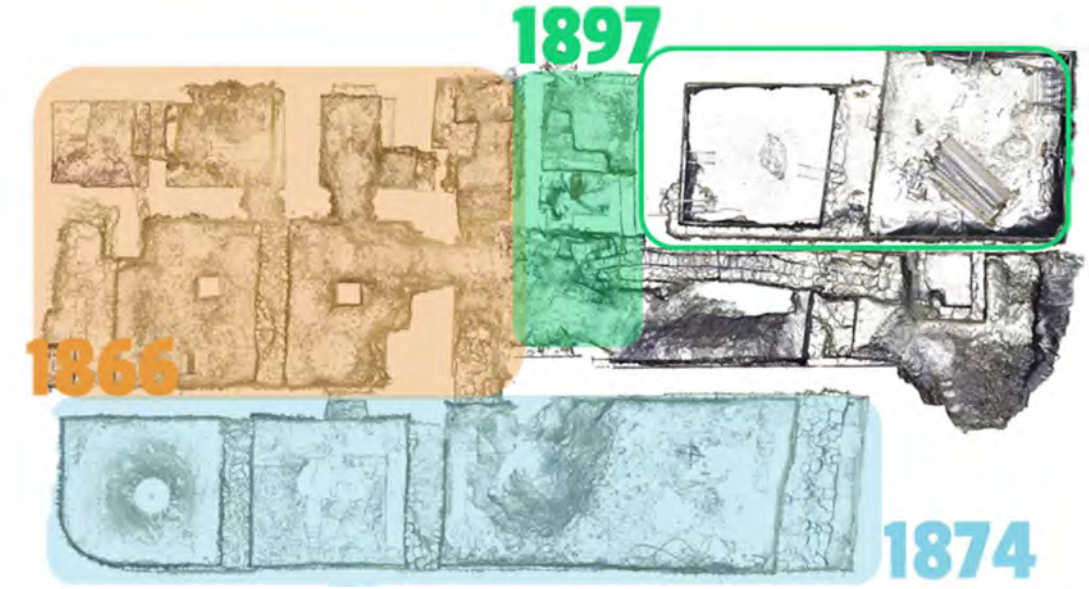

Figure 11 Évolution du bâti de l'Union Bank entre 1866 et 1897

Conclusion et recommandations

La surveillance archéologique du sous-sol de l'Union Bank et de l'espace extérieur situé entre ses deux ailes, réalisée à la suite d'un inventaire archéologique en 2021, d'une fouille en 2023, d'une surveillance mécanique en 2025 et de la surveillance ponctuée de fouille de 2025, a permis de mettre en relations l'ensemble des vestiges mis au jour lors des interventions précédentes ainsi que des contextes racontant les débuts de l'occupation du lot de grève dès le XVII^{e} siècle jusqu'à la rénovation en cours du bâtiment en 2025. Les niveaux de plages sont généralement en place, mais sont également partiellement perturbés dans les opérations 21 et 22. Dans ce dernier cas, la troisième plage ainsi que la surface de la seconde plage semblent avoir été retirés notamment lors des activités de construction de l'aile sud de l'Union Bank en 1874. Le régime français se manifeste principalement par les activités liées à la construction et au remplissage du quai de La Chesnaye, à sa transformation en batterie entre 1707 et 1709 ainsi que par la construction et l'agrandissement de la maison Cugnet. La transition de régime politique est marquée par la destruction partielle de la maison Cugnet par les bombardements en 1759, une augmentation marquée de terre cuite commune locale dans l'assemblage datée autour de 1760 et par la construction de la double maison Grant par des artisans aux connaissances de traditions plutôt française. La fin du régime anglais est marquée par la construction de l'édifice de l'Union Bank en 1866 et ses multiples modifications au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècle, une tradition qui se poursuit avec les importants travaux de rénovations à la source des interventions discutées dans ce rapport.

Recommandations, protection et conservation des vestiges

À la lumière des interventions réalisées et devant la quasi-absence de contextes en place conservés sur le site, aucune intervention subséquente n'est recommandée. Des 590m² du site, seul 10m² localisés dans l'opération 29 comprennent toujours une accumulation de 80 cm de sédiments de plage qui appartiennent respectivement à la première plage et en partie au deuxième niveau de plage. Ces sédiments sont préservés sous un plancher de béton alors que les quelques vestiges qui sont toujours en place sont recouverts de géotextiles et intégrés dans les sédiments de remplissage des travaux de rénovation du bâtiment entamés en 2021 et qui se termineront en 2026.

L'appréciation par valeurs

Dans le cadre de la Loi sur le Patrimoine Culturel, une évaluation par valeur doit être réalisée selon sept valeurs déterminées par le MCCQ.

> *La Loi sur le Patrimoine Culturel s'inscrit plus largement dans une perspective de gestion par les valeurs. Cette approche repose sur l'attribution de valeurs aux éléments du patrimoine culturel, qui varient de l'un à l'autre, selon l'échelle de la protection (locale, provinciale, nationale, internationale). Ce type de gestion vise à faire en sorte que ces valeurs continuent à être comprises et transmises aux générations futures. En cela, le Québec suit une tendance internationale promue par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).*
>
> *En somme, une gestion éclairée doit être explicite et partagée par l'ensemble des intervenants concernés, soit les propriétaires, les promoteurs, les spécialistes et les gouvernements.*
>
> *Dans le contexte réglementaire, l'appréciation par valeurs concerne le site au moment où l'intervention de l'archéologue est effectuée. L'archéologue doit, en plus des résultats de l'intervention pour laquelle il a obtenu un permis, tenir compte de ce qui a déjà été fait sur le site. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle. De façon générale, plus les connaissances sur le site sont précises, plus il sera aisé de lui accorder des valeurs.*
>
> *À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie. Un site peut contenir une ou plusieurs de ces valeurs, parfois la totalité.*[22]

Valeur de recherche sur le terrain

La valeur de recherche sur le terrain est abordée en fonction des possibilités qu'un site peut offrir pour la poursuite des recherches.

Devant la quasi-absence de contextes toujours en place, la valeur de recherche sur le terrain est pratiquement nulle. Seul le secteur sur le terrain voisin à l'est, partiellement surveillé dans la sous-

[22] Extrait de *L'appréciation des valeurs préconisées par le règlement sur la recherche archéologique – Cadre de référence, Direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone, MCCQ.*

opération 22E contient toujours des vestiges et des contextes archéologiques en place.

Valeur de connaissance post-terrain

La valeur de connaissance post-terrain réfère à la somme de connaissances que le site peut encore livrer à partir des données et des collections recueillies.

À la suite des interventions menées entre 2021 et 2025 et malgré les avancées dans la compréhension du développement du site, il demeure que l'analyse architecturale de l'ensemble des états et modes de construction du sous-sol de l'Union Bank est inachevée. La collection est riche est peu exploitée et les rapports de recherche, bien qu'étoffés, ne font pas l'objet de recherches poussées sur des thèmes précis de la vie sur les quais à Québec entre le XVII^{e} et le XXI^{e} siècle.

Valeur scientifique

La valeur scientifique est de mise dans le contexte plus particulier où les caractéristiques intrinsèques d'un site pourraient être étudiées à des fins de connaissances scientifiques

Une analyse complète des réutilisations et de l'intégration des bâtiments successifs, qui sont pour la majorité intégrés les uns aux autres, permettrait une compréhension des transformations des visions architecturales à travers le temps, mais également des transformations dans l'usage des matériaux et les méthodes de constructions d'une époque à l'autre. Une analyse des mortiers pourraient permettre de comparer les recettes utilisées à travers le temps et de catégoriser des groupes de pratiques techniques, notamment chez les artisans-maçons alors que plusieurs analyses de la culture matérielle selon des angles socio-économique, technique, technologique ou symbolique seraient tout à fait possible. Finalement, une analyse de la relation des usagers du site au fleuve et à l'eau de manière plus générale serait également possible au vu des données disponibles.

Valeur d'exception

La valeur d'exception est accordée au site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles (à l'échelle locale, régionale, provinciale) qui le démarquent nettement d'autres sites.

Le site de l'Union Bank présente une valeur d'exception notamment en raison de la variété des activités qui s'y sont tenues, et ce, tout au long de l'occupation historique de Québec. On retrouve sur le site des éléments liés au commerce, à l'habitat, au quotidien, aux activités militaires ainsi qu'à l'administration. Comme le site de l'Union Bank se trouve être l'extension de l'îlot Hunt, on dispose dès lors d'un pan de rue entier qui raconte Québec pendant 400 ans à travers les quatre axes susmentionnés. L'autre aspect exceptionnel de l'Union Bank est architectural. Le bâtiment de Peachy est déjà inscrit au répertoire du patrimoine culturel, mais l'état de préservation des voûtes de 1766 et la présence en palimpseste des maisons Cugnet et Grant à travers l'Union Bank commande un respect particulier.

Valeur de représentativité

La valeur de représentativité s'utilise lorsqu'il est possible de considérer un site par rapport à un autre et de déterminer

celui qui est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

Le site de l'Union Bank correspond à l'extension de l'îlot Hunt et il est recommandé de leur faire partager un même code Borden, le CeEt-110. Considérant que l'îlot Hunt est à ce jour le site représentant la vie marchande et le développement du port de Québec au cours des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècle, la valeur représentative des deux moitiés du site s'en trouve augmentée. La présence de la batterie Dauphine ajoute à cela puisque Québec est l'une des rares villes fortifiées en Amérique du Nord et que ses murs participent à son identité.

Valeur d'appropriation collective

La valeur d'appropriation collective s'applique lorsque la communauté au sein de laquelle se trouve le site archéologique lui accorde une importance ou une signification particulière.

Considérant que le site de l'Union Bank fera partie de l'agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine, une institution hôtelière dont l'un des piliers est la mise en valeur du patrimoine archéologique, le site est déjà adopté par la famille Price qui possède l'Auberge.

Valeur d'association

La valeur d'association trouve sa signification dans le fait que la recherche archéologique au Québec évolue au gré des connaissances obtenues non seulement d'un site, mais parfois de plusieurs sites archéologiques semblables.

Les associations qui enrichissent la compréhension du passé de la Basse-Ville de Québec sont les liens avec les segments de fortifications déjà connus ainsi que les parallèles qui peuvent être dressés avec l'îlot Hunt, le marché Finlay, place Royale ainsi que les quais de la place des Canotiers qui succèdent à ceux du XVIII^{e} siècle mis au jour à l'Union Bank comme à l'îlot Hunt. De plus comme les propriétaires du lot étaient généralement de grands propriétaires et des notables, les liens avec leurs propriétés rurales aux alentours de Québec pourraient permettre de brosser un portrait plus nuancé et complet de la vie dans la colonie non seulement pour les grands marchands et riches propriétaires, mais également pour leurs locataires.

Références

Documents d'archives

Textes anciens - BanQ

Greffe Gilles Rageot, *Contrat entre le charpentier Rémy Dupille et Charles-Aubert de la Chesnaye,* 8 août 1688. Cote 03Q, CN301, S238, Actes.

Greffe Henry Hiché, *Vente de Louis Aubert de La Chesnaye et al. à François-Étienne Cugnet,* 16 août 1731. Cote CN301, S135, M173/486-487.

Greffe Jean-Claude Panet, *Extrait du contrat de vente par Damoiselle Louise-Madeleine Dusautoy, veuve de feu Maître François-Étienne Cugnet, de son vivant premier Conseiller au Conseil supérieur de Québec, tant en son nom comme ayant été commune en biens avec son défunt mari que comme douairière dudit feu Cugnet, aussi faisant et stipulant pour Damoiselle Julie-Louise Liennard (Liénard) de Beaujeu, fille de Monsieur Liennard, écuyer, Sieur de Beaujeu, et de feue Dame Louise-Charlotte Cugnet, ladite vente étant aussi faite par Maître Thomas Cugnet, Conseiller assesseur au Conseil supérieur de Québec et agent des Messieurs de la Compagnie des Indes, et par Messire Gilles-Louis Cugnet, chanoine de l'église cathédrale et paroissiale de Notre-Dame de Québec, tous héritiers pour un quart dudit feu Maître Cugnet, à Monsieur Joseph Cadet, munitionnaire général pour le Roi en toute la Nouvelle-France, d'un emplacement, d'une maison de pierre et des hangars sis rue Saint-Pierre en la Basse-Ville de Québec*, 28 novembre 1757. Cote 03Q, E1, S4, SS4, D260, P1.

Fonds Registraire, Québec, Bas-Canada et Canada*, Public register 1765-1841*. Cote ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E.

Greffe Samuel-Isidore Glackmeyer, *Contrat de vente entre Robert Gillepsie et la Richelieu Company,* 7 septembre 1864. Cote 03Q, CN310, S117.

Greffe William Bignell, *Contrat de vente entre la Richelieu Company et l'Union Bank of Canada,* 24 décembre 1873. Cote 03Q, CN301, S294, M173\99.

Cartes et plans

Archive nationale du Canada – ANC

Plan du Rempart et de l'Anse de la Canoterie à Québec ,Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 15 octobre 1732. Cote Ph/340 Quebec-1732.

Plan of the Town and Suburbs Shewing the State of the Fortifications as they were nearly completed in October 1783, Anonyme, 1783. Cote H2/340 Quebec-1783.

Archives de la Ville de Québec – AVQ

Cartouche de la *Carte du Gouvernement de Québec levée sur les ordres de Monseigneur le Comte de Pontchartrain, Commandeur des ordres du Roy, Ministre et Secrétaire destat par le Sr Catalogne Lieutenant des troupes et dressée par Jean B. de Couagne,* Gédéon de Catalogne, 1707. Cote D-962-1709-(1).

Plan of the lot of Lands, Wharf and Premises known as 'Hunt's Wharf' situated in the Lower Town of the City of Quebec together with Portions pf the adjoining Properties, Wells & Staveley, 24 mars 1845. Cote B 344.12.1845.

Plan Prepared to Show the Prolongation of Dalhousie Street, Jos Hamel, 1855. Cote D 344.12-1855.

Archives de l'État Civil du Québec – AECQ

Sans titre [Plan de l'édifice de l'Union Bank], Joseph-Ferdinand Peachy, Greffe de Jean-Alfred Charlebois, 11 octobre 1897.

Bibliothèque et Archives Nationales du Québec - BanQ

A Plan of the beach or public landing place in the Lower Town of Quebec between M. Charles Grant new wharf and the royal battery […]. Anonyme, d'après le plan de Samuel Holland ANC H3/340, c.1780. Cote E21, S555, SS10, P19, Id 250597.

Sans titre [Plan des propriétés de la Richelieu Company et de l'Union Bank], Joseph-Ferdinand Peachy, Juin 1873. Cote 03Q, CN301, S294, M173\99.

Insurance plans of the City of Québec, Sandborne et Goad, 1875. Cote P600, S4, SS1, D65.

Insurance plans of the City of Québec, Sandborne et Goad, 1910. Cote P600, S4, SS1, D65.

UNION BANK, St. Pierre Street at Mountain Hill, major alterations and addition of two floors, Staveley & Staveley, 2 et 25 juillet 1897. Cote P541, D255.

Parc Canada

Plan-relief de Québec, Jean-Baptiste Duberger et John By, 1808.

Journaux

The Quebec Gazette, 26 janvier 1832.

Le Soleil, 26 février 1924.

Études et rapports

Allard, Michel et Jocelyne Séguin

1992 Le niveau du Saint-Laurent de 2000 BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la place Royale à Québec. *Géographie physique et Quaternaire* 46(2):181-188.

Archéolab

2023 Tasse CeEt-950-3A25. Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal.

Cérane

1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des affaires culturelles du Québec et Ville de Québec.

1994 *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. SOGIQ.

Cloutier, Céline

2006 *Les battures du Saint-Laurent au XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : un dépotoir à ciel ouvert?* Cahiers

d'archéologie du CELAT 19. CELAT, Québec.

Coîté, Robert, Mario Savard, Serge Saint-Pierre et Françoise Dubé

1992 *Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français*. Collection Patrimoines, Dossier 77. Gouvernement du Québec, Ministère des affaires culturelles, Québec.

Ferland, Laurence

2024 *Agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine, Québec. Fouilles et supervisions archéologiques (2023)*. Artefactuel.

Giroux, P.

1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur*. SOGIQ.

Légaré, Denyse, Nicole Allard et Luc Noppen

1990 Joseph-Ferdinand Peachy 1830-1903 : l'architecte du visage français de Québec au XIXe siècle. *Continuité* (47):1-14.

Noppen, Luc, Claude Paulette et Michel Tremblay

1979 *Québec, trois siècles d'architecture*. Libre expression, Québec.

Richard, J.H. Pierre

1985 Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans B.P. : l'habitabilité dans un milieu changeant. *Recherches amérindiennes au Québec* 15(1-2):39-56.

Roberts, David

2018 GRANT, WILLIAM (1744-1805). Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5. Université Laval/University of Toronto, Québec.

Rouleau, Serge, Céline Cloutier et Catherine Fortin

1998 *L'archéologie de la maison Aubert-de-la-Chesnaye à Québec*. Cahiers d'archéologie du CELAT. Université Laval, CELAT, Québec.

Rouleau, Serge, Michel Plourde et Daniel Simoneau

1991 *Intervention ponctuelle 1991*. Ville de Québec.

Roy, Pierre-George

1939 Inventaire des papiers de Léry. vol. 1, Québec.

Simoneau, Daniel

2003 *Îlot Hunt 2001-2002 - Rapport d'intervention archéologique*. Ville de Québec.

2006 *L'îlot Hunt. Vingt ans de recherches archéologiques*. Cahiers d'archéologie du CELAT 23. CELAT Université Laval, Québec.

Tanguay, André

1983 *Rapport de surveillance archéologique, secteur Vieux-Québec Basse-Ville, 1*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Ville de Québec

2022 Bâtiment de l'Union Bank. In *Répertoire du patrimoine bâti*. Ville de Québec, Québec.

Wetherbee, Jean

1996 *White Ironstone : A Collector's Guide*. Antique Traders Books, Dubuque, Iowa.

Annexe I – Tableau des événements et équivalence des lots

Evénement	Datation	19A	19B	19C	19D	19E	19F	19G	19H	19J	19K	19L	19M	19N	19P	20A	20B	20C	20D	20E	20F	20G	20H	20I	21A	21B	21C	21D	21E	21F	21G	21H	22A	22B	22C	22D	5-11-12	22E	23A	23B	23C	23D	23E	23F	23G	23H	23I	24A	24B	24C	25A	25B	26A	26B	26C	26D	26E	27A	27B	27C	28A	28B	28C	29A	29B	29C	30A	30B	30C	30D	31A
Roc		roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc	roc
Premier niveau de plage	avant 1650	11	18	22			14	12	16	19	41		29	11	16		11	17+18+19	10	15+16+17	9	9	9	9+10+11							5	7	9		25+28	16			13	17	10	8	11	9	8	13	8	10	10	10	49	7	13	17	13	10	12+20	11+12	9	9	6	16	6			9	7	8	13
Deuxième niveau de plage	1650-1675	10	17	20+21			13		12+13+ 14+15	17+18	38+40	20	27+28	9+10	15	5	8	10+11+12+ 13+15+16	8+9	13+14	8	8	7+8	5+6+7+8	7					3+4	6	7+8		16+24+26	15			12	16	9	7	10	8	7	12	7	10	9	9	51+52	5+6	12		12	8				3+4+5	11+12+13 +14+15	4+5			8		6	7	12
Troisième niveau de plage	1675-1700	9	16	19			12		9+10+1 1	10+11+12+1 3+14+15+16	33	18+19	17+18+19+2 0+21+22+23 +24				7	7+8+9	5+6+7	10+11+12		6	4	2		2+5		4			6		8+10+20+21	14			11	15	8	6	9	7	6	9	6	8+9	8	8																							
Plage initiale - surface de circulation avant la rue St-Pierre	1675-1700																																																																																							
Construction du quai de Lachesnaye	1699												26														21C200			8+21G100			22B100	18			24A100				7+8+24A100			10+11+24A100		24A100	24A100																																														
Remplissage du quai de Lachesnaye	1699-1707							11				12+13+14+ 15+16+17	11+14+15+1 6+25	4+7	13+14																	3+4+5																										22+23+25+27+ 28+29+43+46+ 47+48+50	4	8+9	12+13+14+1 5+16	9+10	6+7	8+9+10+11	3+4+5+6+7+8 +9+10	4+6+7+8	4+6+7+8			4+5+6	6	6	7		6	6	11
Première plage devant la batterie	1700-1720																																						10	14	7																																															
Démolition des merlons	1719																																						9																																															
Fine accumulation sur la plage devant la	1720-1730																																						8	14			6																																											
Construction de la maison Cugnet	1732																	20+20C100																																							26B100										29A100																		

Annexe II – Inventaire de la culture matérielle

Borden	Op	ous-o	Lot	Matériau	Nbr fra	br obj	Nom	Décor/info supp	Commentaire	Fonction
CeEt-110	20	H	3	5.2.3-Bois	1	1	Bois		Fragment de bois sans forme apparente.	1.2.1-Bois
CeEt-110	19		99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 19-99	Fragment de base d'une bouteille à boisson alcoolisée, peut-être française. Altération haute causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19		III	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	4	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 19-III sous l'ouverture vers op.20	Fragments non jointifs de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Altération faible à moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	C	20	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	19	E	100	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte orange saumon avec des inclusions, émail blanc. Probablement une production française. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	E	100	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Note provenance : 19E100 surface	Fragment de corps d'un contenant. Pâte orange saumon avec des inclusions, émail blanc. Probablement une production française. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	E	100	1.1.2.61-TCF blanche	4	1	Contenant	Note provenance : 19E100 surface. Décor imprimé en bleu à motif de style blue willow sur la surface intérieure.	Fragments jointifs de fond d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	E	100	1.2.2.31-GF blanc homogène glaçure saline	1	1	Contenant	Note provenance : 19E100 surface. Décor moulé en relief à motif dit de grains d'orges (similaire au dot, diaper & basket) (1755 c - 1790 c).	Fragment de bord d'un contenant, peut-être une assiette.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	E	100	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	E	100	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 19E100 surface	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	I		1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine	Note provenance : 19-I section W	Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	19	I		2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : Mur 19-I limite avec op 26	Fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Altération moyenne causée par les sols (résidu sur la surface intérieure).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	I		3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé	Note provenance : 19-I section W	Fragment de clou en fer forgé. Datation générale : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	19	II		5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 19-II dans le mur, coin entrée des voûtes	Fragments d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	K	40	5.5.1-Tissu	1	1	Tissu	Note provenance : 19K40 (base)	Fragment de tissu (laine?) noir sans forme apparente.	1.5.8.2-Tissus, résidus
CeEt-110	19	M	25	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreux dont la tête est trop corrodée pour en déterminer le type (probablement forgé ou laminé).	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	19	M	100	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance: 19M100 sous le vestige	Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	19	M	100	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Concrétion		Concrétion en métal ferreux sans forme apparente.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	2	1.3.1.21-PC avec glaçure	1	1	Isolateur		Isolateur entier de forme cylindrique dite "solid knob", en usage dès le dernier quart du 19e siècle.	1.9-Électricité
CeEt-110	19	N	4	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Cruche?		Fragment de lèvre d'une possible cruche de type dit verte de France. Rebord large. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	19	N	4	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Contenant		Fragments jointifs de corps et d'émail d'un contenant. Pâte jaune avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	4	2.3.1.2-V couleur transparent vert foncé britannique	6	3	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de corps et base de 3 bouteilles à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon renflé, cul sphérique avec traces de pontils au sable. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	N	4	2.3.1.3-V couleur transparent vert foncé français	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulot et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée probablement française. Lèvre évasée, bague arrondie, col aminci vers le haut. Altération haute causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	N	4	5.1.1-Os	1	1	os - mammifère		Fragment d'os de mammifère. Traces de boucherie sur l'os.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	N	5	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rose orangé avec des inclusions, engobe blanche recouverte d'une glaçure verte sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	5	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	5	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	19	N	6	1.1.2.1-Faïence blanche	2	2	Contenant	1 fragment avec un décor peint en bleu à motif linéaire sur la surface intérieure	Fragments de corps de contenants. Pâte chamois à rose orangé avec des inclusions. Émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	6	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulot d'une bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre profilé en v, bague droite. Altération moyenne causée par les sols (patine). Possiblement une production anglaise?	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	N	6	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille		Fragment de goulot et corps d'une bouteille. Lèvre arrondie, bague droite, col renflé, épaule tombante. Altération faible causée par les sols (patine).	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	19	N	6	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier		Fragment de mortier blanchâtre avec des inclusions.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
CeEt-110	19	N	6	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	19	N	7	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Anse		Fragment d'anse d'un contenant, possiblement un pichet ou une cruche. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	7	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte rose orangé avec des inclusions, émail blanc grisâtre. Contenant de forme globulaire. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	7	1.2.1.4-GG Bray-Beauvaisis-Loire	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant à anse. Inscription manuscripte en creux sur la surface extérieure : "H (stylisé) = / NUM. 32".	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	19	N	7	2.3.1.2-V couleur transparent vert foncé britannique	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulot et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre arrondie, bague profilée en v, col renflée, épaule tombante. Datation : La forme du goulot est similaire aux modèles observés au début du 19e siècle.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	N	7	2.3.1.3-V couleur transparent vert foncé français	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulot et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée, probablement d'origine française. Lèvre évasée, bague droite, col cylindrique, épaule tombante.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	N	7	5.1.1-Os	4	4	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	N	7	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	N	9	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulot d'une bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre arrondie faite par ajout de verre, bague profilée en v. Altération moyenne causée par les sols (patine). Pourrait être une production anglaise du début du 19e siècle.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	N	9	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	N	10	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Jatte ou terinne		Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois avec des inlusions. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	19	N	10	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. Pâte chamois rosé avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	N	10	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé		Fragment de clou en fer forgé. Datation générale : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	19	N	10	4.1.7-Schiste ou ardoise	1	1	Ardoise		Fragment d'ardoise sans marque ni décor. Peut-être un fragment de bardeau?	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
CeEt-110	19	N	10	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères

CeEt-110	19	N	11	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (côte). Traces de boucherie (couteau?).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	P	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 19P1 près de 19P100	Fragment de cul d'une bouteille à boisson alcoolisée. Talon arrondi, cul de forme conique, trace de pontil au sable. Altération faible causée par les sols (patine). Diamètre de la base : 8 cm. Possiblement une production anglaise.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	P	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant	Note provenance : 19P1 près de 19P100	Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	P	1	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	4	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 19P1 coin N-E, entrée voûtes	Fragments jointifs et non jointifs de col et corps d'une bouteille à boisson aclolisée. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	P	1	4.1.13-Pierre	1	1	Caillou	Note provenance : 19P1 près de 19P100	Caillou entier arrondi, peut-être du silex (balastre?)	1.1.1-Pierre dure
CeEt-110	19	P	1	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 19P1 coin N-E, entrée voûtes	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	P	4	2.3.1.2-V couleur transparent vert foncé britannique	26	12	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de goulots, corps et bases de bouteilles à boisson alcoolisée. Corps de forme cylindrique, talon arrondi, cul de forme conique ou sphérique dont certains avec traces de pontil au sable.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	P	4	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	P	5	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de fourneau et tuyau de pipe. Sans marque ni décor. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu (signe d'utilisation).	4.2.2-Tabac
CeEt-110	19	P	5	1.2.1.91-GG Bristol	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	P	5	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	10	4	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulots, corps et bases de bouteilles à boisson alcoolisée. Possiblement 2 bouteilles de production française (selon les goulots). Altération faible à moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	P	5	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-	19	P	8	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 19P8 architecture collé à la colonne E des voûtes	Fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	P	14	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Contenant		Fragment non jointifs de corps avec un tenon d'un contenant. Pâte orange rosé, émail blanc. Sans marque ni décor. Possiblement une production française. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	19	P	14	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	P	15	2.2.1.3-V teinté régulier turquoise	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Plusieurs bulles dans le verre. Soufflée?	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	19	P	15	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de cul d'une bouteille à boisson alcoolisée. Cul en forme de cloche. Trace de pontil. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	19	P	15	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	19	P	132	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Cerceau de tonneau		Cerceau de tonneau entier. Diamètre extérieur : 28 cm; Hauteur : 5 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	19	P	151	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Anneau		Anneau en métal forgé entier. Percé à un endroit. Pourrait être un cerceau de tonneau, traces de bois sur la surface intérieure. Diamètre extérieur : 31 cm; Hauteur : 6 cm; épaisseur : varie entre 0,8 cm et 1,5 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	19	P	151	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Anneau		Anneau en fer forgé entier. Pourrait être un cerceau de tonneau, mais il est un peu trop épais. Traces de bois sur la surface intérieure. Diamètre extérieur : 25 cm; Hauteur : 4 cm; épaisseur : environ 1 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	C	16	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 20C strati couche 5 lot à vérifier	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	G	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	3	Pipe		Fragments de tuyaux de pipes, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	G	5	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	1	Pipe	Décor moulé en creux à motif géométrique (chevron, cercle) sur le tuyau	Fragments non jointifs de fourneau avec éperon et de tuyau d'une pipe. Inscription moulée en creux sur l'arrière du fourneau : "T D". Altération moyenne du fourneau causée par du métal (corrosion).	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	G	5	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 20G5/21H9	Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	G	5	1.1.2.61-TCF blanche	3	3	Contenant	Note provenance : 20G5/21H9	Fragments de corps et base de contenants (possiblement une assiette). Sur le plus grand grand fragment, marque en diamant moulée en creux sur la base (utilisée entre 1842 et 1883). (https://www.thepotteries.org/mark/reg.htm)	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	6	6	Bouteille à encre		Bouteilles à encre entières. Lèvre à bec verseur, col court, épaule horizontale, corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. 5 bouteilles avec l'nscription moulée en creux sur le talon : "DOULTON & CO / LAMBETH / LONDON". Une bouteille avec l'inscription moulée en creux sur le talon : "DOULTON / LAMBETH". La compagnie Doulton est active entre 1854 c et 1956 (https://www.thepotteries.org/mark/d/doulton.html).	5.3-Écrits
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille à encre		Bouteille à encre entière. Lèvre avec un bec verseur, col aminci vers le haut, épaule horizontale, corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Inscription moulée en creux sur le talon : "J. BOURNE & SON / PATENTEES / DENBY POTTER / NEAR DERBY / 1870". La compagnie J. Bourne & Son est active sous ce nom entre 1850 et 1916, la mention 1870 peut indiqué que la bouteille pourrait avoir été fabriqué dès 1870. (https://www.potteryhistories.com/Denbyhistory.html)	5.3-Écrits
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille à encre		Bouteille à encre entière. Lèvre à bec verseur, col court, épaule horizontale, corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Sans marque ni inscription.	5.3-Écrits
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	18	5	Bouteille à encre		Fragments jointifs et non jointifs de bouteilles à encre incomplète. Lèvre à bec verseur, col court, épaule horizontale, corps cylindrique, talon droit, cul plat. 4 fragments de base avec l'inscription moulé en creux : "DOULTON & CO / LAMBETH / LONDON". La compagnie Doulton est active entre 1854 c et 1956 (https://www.thepotteries.org/mark/d/doulton.html).	5.3-Écrits
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille		Fragment de corps et base d'une bouteille, possiblement une bouteille à encre. Corps cylindrique, talon étagé, cul plat. Inscription moulée en creux sur le corps illisible : "[…]AE[…]NA[…] / […] CO / […]".	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	2	1	Bouteille à cirage	Note provenance : 20G5/21H9	Fragments jointifs de bord et corps d'une bouteille à cirage. Bord évasé, col cylindrique, épaule horizontale, corps cylindrique.	4.4.3-Chaussures
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	3	3	Contenant	1 frag avec un décor à rainure en creux. Note provenance : 20G5/21H9	Fragments de corps de contenant, probablement des bouteilles.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	2	1	Bouteille à encre	Note provenance : 20G5/21H9	Fragments jointifs de goulot et corps d'une bouteille à encre. Lèvre avec bec verseur, col court, épaule horizontale, corps cylindrique.	5.3-Écrits
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	2	2	Bouteille à cirage	Note provenance : 20G5/21H9	Bouteilles à cirage entières. Lèvre évasée, col cylindrique, épaule horizontale, corps cylindrique, talon biseauté, cul légèrement concave.	4.4.3-Chaussures
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille	Note provenance : 20G5/21H9	Fragment de corps et base d'une bouteille. Corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Possiblement une bouteille à encre.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille	Décor à rainure moulée en creux sur l'épaule. Note provenance : 20G5/21H9	Fragment de corps et base d'une bouteille. Corps cylindrique, talon étagé, cul plat.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille	Décor incisé (rainure en creux) sous l'épaule. Note provenance : sc identifié 20G5/21H9 19/02/2025	Bouteille entière. Lèvre droite, col aminci vers le haut avec ressaut à la base, épaule horizontale, corps cylindrique, talon avec doubles bagues arrondie, cul plat. Hauteur : 22 cm; diamètre de la base : 8 cm. Peut-être une bouteille à encre.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.91-GG Bristol	1	1	Bouteille à encre	Note provenance : 20G5/21H9	Fragment de goulot et corps d'une bouteille à encre. Lèvre avec bec verseur, col aminci vers le haut, épaule horizontale, corps cylindrique.	5.3-Écrits
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.991-GG glaçure saline - général	1	1	Bouteille		Fragment de corps et base d'une bouteille. Corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Pâte chamois avec des inclusions peu glaçuré, glaçure grise sur les surfaces intérieure et extérieure. Présence d'un résidu mauve à l'intérieure de la bouteille. Inscription moulée en creux sur le talon : "[…] / […] / POTTERY".	5.3-Écrits
CeEt-110	20	G	5	1.2.1.991-GG glaçure saline - général	2	2	Bouteille à encre	Note provenance : 20G5/21H9	Bouteilles à encre entières. Lèvre avec bec verseur, col court, épaule tombante, corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Une bouteille avec une marque moulée en creux sur le talon : " […] / […] / POTTERY".	5.3-Écrits

CeEt-110	20	G	5	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Bouteille	Note provenance : 20G5/21H9	Fragments jointifs de goulot et corps d'une possible bouteille. Bouteille à ouverture large, lèvre arrondie, col aminci vers le haut.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	G	5	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouteille	Note provenance : 20G5/21H9	Fragment de corps et base d'une bouteille (peut-être à médicament). Corps de forme rectangulaire à coins chanfreinés, talon droit, cul légèrement concave. Inscription moulée en relief sur le talon : "C & B".	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	G	5	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Contenant	Note provenance : 20G5/21H9	Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	G	5	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Bouteille		Fragments jointifs de corps et base d'une bouteille. Corps de forme cylindrique, talon droit, cul en retrait. 2 cercles moulés en relief sur le cul. Traces de moules de part et d'autre du corps et sur le talon (probablement fabriquée dans un moule à au moins 2 parties avec une base séparée).	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	G	5	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	G	7	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Tuyau		Fragment de tuyau en métal ferreux. Longueur résiduelle : 16 cm; diamètre extérieur : 6,5 cm.	4.8.3-Plomberie et canalisation
CeEt-110	20	G	8	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Décor moulé en creux à motif géométrique (chevrons et cercles)	Fragment de tuyau de pipe, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	G	8	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	G	9	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	G	10	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu et noir à motif indéterminé (paysage?) sur la surface intérieure.	Fragment de base d'un contenant (assiette?). Pâte chamois avec des inclusions, émail bleuté. Production anglaise? Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	G	100	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge rose avec des inclusions, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	G	100	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	G	100	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	H	3	1.1.1.101-TCG Saintonge	2	1	Contenant		Fragment non jointifs de corps de contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	3	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	3	1.1.2.1-Faïence blanche	2	2	Contenant	1 fragment avec un décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure.	Fragments de corps et base provenant de contenants. Pâte rose avec des inclusions, émail blanc à bleuté. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	1 fragment avec un décor moulé en creux à motif géométrique (chevrons et cercles).	Fragments de tuyaux de pipes.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	H	3	5.1.1-Os	12	12	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (os long, côte). Traces de boucherie sur certains fragments (couteau).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	H	4	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	4	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois avec des inclsusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale :1650 c -1760 c	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	20	H	4	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	3	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps et base de contenants. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	4	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant (peut-être un plat). Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	4	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenant. Pâte rose avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor. Possiblement des productions française. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	1 fragment avec un décor moulé en relief à motif de fleur de lys.	Fragments de tuyaux de pipes.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	H	4	2.2.1.2-V teinté régulier bleu-vert français	1	1	Fiole?		Fragment de goulot et corps d'une possible fiole. Lèvre évasée, col aminci vers le base, épaule tombante, corps cylindrique. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	20	H	4	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou		Clou incomplet en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	20	H	4	5.1.1-Os	5	5	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	H	6	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de base d'un contenantde style verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	99	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	H	99	1.1.2.1-Faïence blanche	4	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif géométrique sur la surface intérieure.	Fragments jointifs de bord d'un contenant (peut-être une assiette ou un plat). Pâte jaune avec des inclusions, émail blanc. Peut-être une production anglaise. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	I		2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 20-I mur N architecture, 1,03m sous R1 à 1,17 m à l'W de 20C100 parement W	Fragment de cul d'une bouteille à boisson alcoolisée. Inscription moulée en relief sur le cul : "S. & L. C.". Le fabricant de la marque est inconnu, mais elle apparait sur des bouteilles généralement produites entre 1850 c et 1880 c (SHA bottle).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	20	I		2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant	Note provenance : 20-I mur N architecture, 1,03m sous R1 à 1,17 m à l'W de 20C100 parement W	Fragment de corps d'un contenant. Altération haute causée par les sols (patine).	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	I		5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 20-I 80 cm sous surface de 20C100, à 1,37m de la paroi Est 20C100	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	II	I	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Note provenance : 20-III mur sud près 20M100 parement E	Fragment de bord d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	II	I	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 20-III mur sud près 20M100 parement E	Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	J	1	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Décor moulé à motif de chevrons.	Fragment de tuyau de pipe, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	J	2	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Contenant		Fragments de corps et base de contenants. Pâte chamois avec des inclusions et glaçure verte sur la surface intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	J	2	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale :1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	j	2	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	J	2	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier		Fragment de mortier blanchâtre avec des inclusions.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
CeEt-110	20	J	2	5.1.1-Os	43	43	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (os long, côt, crâne). Certains fragments ont des traces de boucherie (couteau).	6.1.1.1-Mammifères

CeEt-110	20	J	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	20	J	5	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	20	J	5	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulot et col d'une bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre arrondie, bague profilée en v, col aminci vers le haut. Altération faible causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	20	J	5	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Os complet de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	20	J	6	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 20J6 (tranchée 20C100)	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	21	A	3	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	2	1	Jatte ou terrine		Fragments jointifs de bords d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rose chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	21	A	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	21	A	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Tasse	Décor imprimé en mauve à motif géométrique sur le bord des surfaces intérieure et extérieure.	Fragment de bord et corps d'une possible tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	21	A	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Assiette	Décor moulé en relief à motif de volupte.	Fragment de marli et base d'une assiette à pied annulaire.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	21	A	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	21	A	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Altération faible causée par les sols (début de patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	21	G	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant	Note provenance : 21G3 (coin 21G100 et 21G200)	Fragment de corps et base d'un contenant, possiblement une jatte ou une terrine. Pâte rouge avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	21	G	3	3.1.1.11-Fer forgé	2	2	Clou forgé	Note provenance : 21G3 (coin 21G100 et 21G200)	Clous entiers en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	21	G	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	4	4	Pipe	1 fragment avec un décor moulé en creux à motif géométrique.	Fragments de tuyaux de pipes, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	21	G	5	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	21	G	5	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	21	G	7	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille à encre		Bouteille presque entière (il manque un petit fragment de lèvre). Ouverture en forme de bec verseur, col court, épaule horizontale, corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Inscription moulé en creux sur le talon : "B / BOULTON / LAMBETH". La bouteille a été fabriquée par la compagnie Doulton active depuis 1815. Datation : 1815 - fin du 19e siècle.	5.3-Écrits
CeEt-110	21	G	100	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Note provenance : 21G100 nettoyage parement W	Petit fragment de corps d'un contenant. Pâte rose orangé avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	21	G	100	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	Note provenance : 21G100 nettoyage parement W	Fragments de tuyaux de pipes, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	21	G	100	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	3	1	Bouteille	Note provenance : 21G100 nettoyage parement W	Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'une bouteille. Talon arrondi, cul en forme de cloche.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	21	H	1	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	3	1	Bouteille		Fragments non jointifs de corps et base d'une bouteille. Corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Inscription moulée en creux sur le talon : "DOULTON & CO / LAMBETH / LONDON". La bouteille a été fabriquée par la compagnie Doulton active depuis 1815. Datation : 1815 - fin du 19e siècle.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	21	H	1	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille		Fragment de corps et base d'une bouteille en verre de couleur vert dit 7-Up. Inscription moulée en relief sur le cul : "[…] / 23353". Bouteille probablement fabriquée à la machine (présence de point en relief sur le cul avec une trace de moule).	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	21	H	1	5.1.1-Os	3	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	21	H	3	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de fond d'un contenant. Pâte rouge avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun orangé sur les surfaces intérieure et extérieure. Le tesson est percé (le trou est glaçuré). Peut-être un fragment de passoire? Pourrait être une production locale.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	21	H	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de forme globulaire. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	21	H	3	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille		Fragment de corps et base d'une bouteille. Pâte chamois, enduit ferrugineux recouvert d'une glaçure incolore sur la surface extérieure et glaçure incolore sur la surface intérieure. Corps cylindrique, talon biseauté, cul plat.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	21	H	6	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Plat		Fragment de bord et corps d'un plat. Pâte chamois rosé avec des inclusions, glaçure jaune sur la surface intérieure. Présence d'un bord permettant de recevoir un couvercle. Pourrait être un fragment de TCG de Biot.	4.1-Alimentation
CeEt-110	21	H	6	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	3	Pipe		Fragments de tuyaux de pipes. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	21	H	6	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Corps de forme cylindrique, talon arrondi, cul de forme conique. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu (le verre a une teinte bleuté).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	21	H	6	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreux.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	21	H	8	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	21	H	8	1.2.1.82-GG Derbyshire 4	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure saline sur la surface extérieure. Aucune glaçure sur la surface intérieure.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	21	H	9	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Tasse	Décor moulé à cannelure.	Fragment de bord et corps d'une tasse. Datation générale : 1840 à aujourd'hui.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	21	H	9	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	2	2	Bouteille à encre		Bouteille à encre complète. Lèvre avec un bec verseur, col court, épaule horizontale, corps cylindrique, talon biseauté, cul plat. Inscription moulée en creux sur le talon : "DOULTON & CO / LAMBETH / LONDON". La compagnie Doulton est active entre 1854 c et 1956 (https://www.thepotteries.org/mark/d/doulton.html).	5.3-Écrits
CeEt-110	21	H	9	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	8	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de goulots, corps et base de bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre droite, bauge droite, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon arrondi, cul de forme conique. Traces de moules sur l'épaule et le début du col de certains fragments. Possiblement fabriqué dans un moule à trois parties et le goulot est terminé à l'outils de finition (1820 - 1920).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	C	1	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille à encre		Fragment de goulot d'une bouteille à encre. Lèvre avec un bec verseur, col court. Sans marque ni décor visible.	5.3-Écrits
CeEt-110	22	C	3	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	1	Jatte ou terrine		Fragments non jointifs de bords et fond d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	3	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jarre?		Fragment de bord d'une possible jarre. Bord arrondi. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	3	1.2.1.71-GG Nottingham	2	1	Contenant	Décor à rainure en creux sur la surface extérieure.	Fragment de bord et corps d'un contenant. Sur le fragment de corps, présence d'une anse.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	3	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. La glaçure ferrugineuse sur la surface extérieure a un aspect métallique.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	3	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille à médicament		Bouteille à médicament presque entière (manque une partie de la lèvre). Lèvre filetée, bague arrondie, col cylindrique, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire à coins chanfreinés, talon droit, cul légèrement en retrait. Inscription moulée en relief sur le corps : "RAWLEIGH'S / TRADEMARK REG" ; et sur le cul : "C (dans un triangle inversé) / 5". Bouteille fabriquée par la Consumers Glass Co (active entre 1917-1962) pour la compagnie W.T. Rawleigh.	4.3-Médication

CeEt-110	22	C	3	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille à boisson gazeuse	Décor moulé en relief à motif géométrique.	Bouteille à boisson gazeuse presque entière de la compagnie Pepsi-Cola (manque une partie de la lèvre). Lèvre à capsule, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement en retrait. Étiquette de papier blanc et rouge appliquée sur le corps et le col avec l'inscription "Pespi-Cola" et l'inscription partielle : "PÉTILLANT / PEPSI-COLA / MARQUE ENREG[ISTRÉE] / SATISFAISANT" ; PEPSI-COLA / PEPSI-COLA COMPANY / OF CANADA LIMITED MONTREAL QUE / CONTENU 10 ONCES LIQUIDES". Inscription moulée en relief sur le cul : "PEPSI COLA COMPANY OF CANADA LIMITED / 3 / 15-1953 / 4519 / C (dans un triangle inversé)". La bouteille a été fabriquée par la Consumers Glass Co en 1953.	4.1.4-Alimentation, conservation
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.10-V couleur transparent brun	1	1	Bouteille à produit ménager		Bouteille entière à produit ménager de la marque Javex. Lèvre filetée, col court, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement concave. Inscription moulée en relief sur l'épaule : "JAVEX / JAVEX 32 | OZ. WITHENS / JAVEX / JAVEX 32 | OZ. BRIGHTENS" et sur le cul : "(dans un losange) 4 / JAVEX / TRADE MARK / I (dans un carré) D (dans un losange) 3". La bouteille a été fabriquée par la Dominion Glass Co entre 1928 et le début des années 1970.	4.9-Entretien
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille		Fragment de base d'une bouteille en verre de couleur vert pâle. Talon arrondi, cul en forme de cloche avec trace de pontil (canne). Altération moyenne causée pour les sols (patine). Probablement une production française.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille		Bouteille entière en verre de couleur vert de type 7-Up. Lèvre à capsule, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul : "BOTTLE MADE IN CANADA / 1 / D (dans un losange)". Bouteille fabriquée par la Dominion Glass Co active entre 1928 et le début des années 1970.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille à gin		Bouteille à gin entière en verre de couleur vert dit 7-Up avec un bouchon en aluminium. Lèvre filetée, bague arrondie, col court, épaule horizontale, corps rectangulaire à coins arrondis, talon droit, cul légèrement en retrait. Inscription moulée en relief sur le corps : "DE KUYPER"; sur le cul : "D (dans un losange) / V-582-B 5". Sur le bouchon : "DE KUYPER / ANNO (ancre dans un cœur) 1695 / DE KUYPER" ; sur le côté : "TURN TO O[PEN] / POUR OUV[RIR]. Bouteille fabriquée par la Dominion Glass Co, active entre 1928 et le début des années 1970. Présence de liquide dans la bouteille.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Fleur de lys moulée en relief sur le corps.	Bouteille à boisson alcoolisée entière avec un bouchon en plastique brun. Lèvre filetée, col aminci vers le haut, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire à coins arrondis, talon droit, cul légèrement en retrait. Inscription moulée en relief sur le corps : "BEAU / (poignée de mains) / GESTE" ; "25 OZS"; sur le cul : "QUEBEC DISTILLERS LTD / E D (dans un losange) O / VALLEYFIELD QUE". Bouteille fabriquée par la Dominion Glass Co (1928-début des années 1970) pour la compagnie Quebec Distillers Ltd active entre 1938 et 1945.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille		Bouteille entière en verre de couleur turquoise. Lèvre à capsule, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul : "V11E". Fabriquée à la machine automatiquede type owens. Datation : après 1904.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	1	Bouteille		Fragments jointifs de corps d'une bouteille, probablement à boisson alcoolisée. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	3	2.3.1.3-V couleur transparent vert foncé français	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de goulot d'une bouteille à boisson alcoolisée, probablement française. Altération moyenne causée par les sols (patine). Lèvre profilée en V, bague évasée vers le haut à rebord droit, col aminci vers le haut, épaule tombante.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	C	3	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Quincaillerie d'architecture		Élément de quincaillerie d'architecture incomplet composés de 3 bandes en métal forgé fixés ensembles par des clous. L'une des extrémités forme un ressaut. Longueur résiduelle: 48,5 cm; largeur : environ 7 cm; épaisseur : 3 cm.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
CeEt-110	22	C	3	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Bande		Fragment de bande en fer forgé sur lequel est fixé une tige en fer forgé (maintenu en place par des clous). Longeur résiduelle: 33,5 cm; largeur : 2,5 cm . Possiblement un élément d'architecture.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
CeEt-110	22	C	3	4.4.3-Scories	2	2	Scorie		Fragments de scorie. Poids : 186,4 grammes.	1.8.1-Feu, production
CeEt-110	22	C	3	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	3	7.99-Matériau composite autre	1	1	Électrode		Électrode cylindrique composée de graphite et de métal cuivreux. Longueur résiduelle : 14 cm; diamètre : 2,3 cm.	1.9-Électricité
CeEt-110	22	C	5	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant, peut-être une bouteille. Altération moyenne causée par les sols (patine). Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	5	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	9	1.1.1.111-TCG avec engobe et glaçure	1	1	Contenant	Possible décor à l'engobe blanc linéaire.	Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect orangé sur la surface intérieure. Possiblement une production locale.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	9	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Tuile?		Fragment plutôt plat d'une possible tuile. Pâte rose orangé avec des inclusions. Sans glaçure.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
CeEt-110	22	C	9	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de bord et corps d'un contenant (peut-être un plat ou une assiette). Pâte rose chamois avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	9	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	3	Pipe		Fragments non jointifs de tuyaux et de fourneau de pipes. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	9	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou		Fragment de clou en fer forgé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	9	4.3.2-Mortier	2	2	Mortier		Fragments de mortier, sans forme apparente.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
CeEt-110	22	C	9	5.1.1-Os	5	5	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	10	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions. Glaçure sur les surfaces intérieure et extérieure. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	10	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de bord et corps d'un contenant (peut-être un bol ou une tasse?). Pâte jaune avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	10	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	3	Pipe	1 fragment avec un décor moulé en creux à motif géométrique.	Fragments non jointifs de tuyaux de pipes.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	10	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé		Fragment de clou en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	10	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	11	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	11	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte rose orangé avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	11	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	3	Pipe		Fragments non jointifs de tuyaux de pipes. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	11	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	2	1	Carreau?		Fragments non jointifs de corps d'un possible carreau. Sans marque ni décor.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
CeEt-110	22	C	11	1.3.1.21-PC avec glaçure	2	1	Carreau		Fragments de carreau de porcelaine avec une glaçure brun orangé sur la surface extérieure.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
CeEt-110	22	C	11	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant	Décor moulé à pan	Fragment de corps et base d'un contenant.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	11	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon arrondi, cul de forme sphérique.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	C	11	4.1.13-Pierre	1	1	Pierre		Fragment de pierre chauffée. Sans forme apparente.	1.1.1.2-Pierre dure, résidus
CeEt-110	22	C	11	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	11	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	22	C	12	1.1.1.106-TCG Angleterre du nord-est 2	1	1	Contenant		Fragment de bord et corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée

CeEt-110	22	C	12	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	12	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rose orangé avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	12	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à moti végétal sur la surface intérieure	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, émail bleuté. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	12	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	4	4	Pipe	1 frag de fourneau avec un décor moulé à cannelure sous la lèvre et un éperon en fleur de lys. 1 frag avec un décor en relief à motif	Fragments non jointifs de fourneau et tuyaux de pipes. 1 frag avec l'inscription moulée en relief et en creux : "1059 / L. FIOLET / ST-OMER / D[ÉP]OSÉ / […]". La poterie L. Fiolet est active entre 1765 et 1921.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	12	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Couvercle?		Fragment de bord et corps d'un possible couvercle. Sans marque ni décor	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	12	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Bouteille à encre		Bouteille à encre entière. Lèvre avec bec verseur, col court, épaule horizontale, corps cylindrique, talon droit, cul plat. Inscription moulée en creux sur le talon : "J. BOURNE & SON / PATENTEES / DENBY POTTERY / NEAR DERBY". Bouteille fabriquée par la compagnie J. Bourne & son active sous ce nom entre 1850 c et 1916. (https://www.potteryhistories.com/Denbyhistory.html)	5.3-Écrits
CeEt-110	22	C	12	2.1-Verre Incolore	1	1	Encrier		Encrier entier en verre incolore. Lèvre filetée, col court à étage, épaule horizontale, corps de forme rectangulaire à coins chanfreinés, talon droit, cul en retrait avec trace de valve. Fabriqué à la machine (1900 c- aujourd'hui). L'intérieure de l'encrier est taché par l'encre bleu.	5.3-Écrits
CeEt-110	22	C	12	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Bouteille à boisson alcoolisée entière. Lèvre arrondie, bague profilée en v, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement en retrait. Présence d'une étiquette en papier partielle sur la face avant avec quelques mots lisibles : "[…] / […]INE[…] / […]COTENCA[…] / SALTILLO / […] MEXICO / […]". Inscription moulée en relief sur le cul : "J.H & S / 10". La bouteille semble fabriquée à la machine semi-automatique (après 1904).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	C	12	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	4	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon arrondi, cul légèrement concave avec mamelon.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	C	12	2.3.1.6-V couleur transparent bleu foncé	1	1	Pot		Pot entier. Lèvre filetée, sans col, corps cylindrique, talon arrondi, cul légèrement en retrait avec traces de moule. Pot fabriqué à la machine (1900 c - aujourd'hui).	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	12	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un possible contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	12	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreux, probablement laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	12	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	22	C	13	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et extérieure. Datation : 1650 c -1760 c	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	13	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte bicolore (rouge et grise) avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun verdâtre sur la surface intérieure et taches de glaçure sur la surface extérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	13	1.1.2.31-Creamware	1	1	Contenant		Fragment de pied d'un contenant. Pied de forme évasée vers le bas avec une rainure sur la base.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	13	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	3	Pipe		Fragments non jointifs de fourneau et de tuyaux de pipes. Sans marque ni décor. Le fragment de fourneau semble de plus petite taille ce qui est plus caractéristique du 17e et début du 18e siècle.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	13	1.3.1.21-PC avec glaçure	1	1	Carreau		Fragment d'un carreau de porcelaine avec une glaçure brun orangé sur la surface extérieure. Similaire à celui dans le lot 22C11.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
CeEt-110	22	C	13	3.1.1.3-Fonte	1	1	Boulet		Boulet entier en fonte. Diamètre approximatif : 13,5 cm. Poids : environ 8,8 kg (19,36 lbs).	3.7.3.1-Guerre, artillerie, munitions
CeEt-110	22	C	13	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.101-TCG Saintonge	3	2	Jatte ou terrine		Fragments non jointifs de bords et corps de jattes ou terrine. Pâte rose orangé avec des inclusions. Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.101-TCG Saintonge	2	2	Contenant	1 frag avec un décor peint en mauve et vert à motif linéaire sur la surface intérieure. 1 frag avec un décor mauve/brun et vert à motif	Fragments de corps et base de contenants. Pâte chamois à rose avec des inclusions. Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Jatte ou terrine		Fragments de bords et corps de jattes ou terrines. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	13	4	Contenant		Fragments de bords, corps et bases provenant de divers contenants. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et/ou extérieure. Datation : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface extérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte bicolore orangé et grise, glaçure verdâtre sur la surface intérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	3	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps et base de contenants. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Le frag de fond semble avoir été chauffé sur sa surface extérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrineé Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	14	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Bol ou tasse		Fragments non jointifs de bords et corps d'un bol ou d'une tasse. Pâte rose avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	22	C	14	1.1.2.1-Faïence blanche	4	1	Assiette	Décor peint en bleu à motif linéaire et végétal sur la surface intérieure.	Fragments non jointifs de bord, corps et base d'une assiettte. Pâte jaune avec des inclusions, émail bleuté. 2 frags ont perdu leur émail. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	22	C	14	1.1.2.1-Faïence blanche	9	4	Contenant	2 frags jointifs avec un décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure. 1 frag avec un décor peint en bleu et orange sur la	Fragments jointifs et non jointifs de corps et base de divers contenant. Pâte allant du jaune chamois au rose avec des inclusions. Émail blanc à bleuté. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	1.1.2.31-Creamware	4	2	Contenant	1 frag avec un décor moulé en relief à motif de losange sur le bord.	Fragments non jointifs de bords, corps et base de contenants. Datation : 1762 po. - 1840 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	9	9	Pipe		Fragments de tuyaux de pipes. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	14	1.2.1.71-GG Nottingham	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	1.3.2.21-PF dure européenne	2	1	Soucoupe	Décor peint sur la glaçure à motif floral (le décor a disparu).	Fragments jointifs de bord, corps et base d'une soucoupe à pied annulaire. Bord droit.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	22	C	14	1.3.2.99-PF dure indéterminée	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	14	3.1.1.11-Fer forgé	2	2	Clou forgé		Fragments de clous en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	14	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou laminé		Fragment de clou en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	14	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragment de clous en métal ferreux ayant perdu leur tête. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	14	5.1.1-Os	28	28	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (os, long, côte, dent).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	14	5.1.1-Os	2	2	Os - oiseau		Fragments d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux

CeEt-110	22	C	16	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	16	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou trop corrodé pour en déterminer le type, possiblement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	17	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	17	1.1.1.106-TCG Angleterre du nord-est 2	1	1	Contenant		Fragment de base d'un contenant. Pâte rouge avec des inclusions, engobe blanc recouvert d'une glaçure jaunâtre sur la surface intérieure. Datation : 1750 c - 1899 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	17	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	3	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et/ou extérieure. Datation : 1650c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	17	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	17	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	Décor moulée en creux à motif géométrique (chevron).	Fragments de tuyaux de pipes.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	17	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	17	2.1.2-V Inc. à gerçures	3	1	Gobelet		Fragments jointifs de corps et bases d'un gobelet à pan. Traces de pontil sur le cul.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	22	C	17	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	1	Clou		Fragments jointifs de tête et corps d'un clou. Trop corrodé pour en déterminer le type, probablement laminé ou forgé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	17	5.1.1-Os	8	8	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (os long, côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	18	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	3	2	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs de bases de contenants. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	18	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	19	1.1.1.2.41	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	19	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de bord et corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun orangé sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	21	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions, engobe blanc recouvert d'une glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	21	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps et base de contenants. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	21	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreux, ayant perdu sa tête. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	C	21	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	22	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant	Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte rouge avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	22	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragment de fourneau et de tuyau avec un éperon de pipe. Altération haute causée par de la corrosion (le fourneau est recouvert de corrosion).	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	22	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Plat	Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragment de bord et corps d'un plat. Bord évasé. Sans marque ni décor.	4.1.99-Alimentation indéterminé
CeEt-110	22	C	22	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	1	1	Contenant	Rainure en creux sur le bord peint en bleu. Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragment de bord d'un contenant, possiblement un plat ou une assiette. Datation : 1830 c - 1945 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	22	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant	Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	22	2.2.1.1-V teinté régulier vert	6	6	Vitre	Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragments de verre à vitres de dimensions diverses. Sans marque ni décor.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
CeEt-110	22	C	22	5.1.1-Os	9	9	Os - mammifère	Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	22	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque	Note provenance : 22C22 (Int. 22C100)	Fragment de coquille de mollusque.	6.1.2-Mollusques
CeEt-110	22	C	23	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	3	1	Jatte ou terrine		Fragments non jointifs de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	23	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure.	Petit fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, émail bleuté. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	23	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	24	2.1-Verre Incolore	2	1	Verre sur tige		Fragments non jointifs de coupe, tige et pied d'un verre sur tige de style "firing".	4.2.1.1-Boissons, absorption
CeEt-110	22	C	24	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille		Fragment de goulot et corps d'une bouteille. Lèvre droite, bague arrondie, col aminci vers le haut, épaule tombante. Ligne de moule sur les côtés jusqu'à la lèvre. Fabriquée à la machine.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	C	24	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	24	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Contenant		Fragment de corps mince d'un contenant. Sans marque ni décor. Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	24	2.2.2-V teinté fougère	1	1	Verre sur tige		Fragment de tige et pied d'un verre sur tige. Sans marque ni décor visible.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	22	C	26	1.1.1.101-TCG Saintonge	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. Pâte allant de chamois à rose avec des inclusions. Engobe blanc recouvert d'une glaçure verte sur la surface intérieure. 1 frag avec une altération moyenne causée par la chaleur ou le feu (cuisson?). Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	26	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	9	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et/ou extérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	26	1.1.1.31-TCG avec glaçure	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenant. Pâte allant de chamois à rosé avec des inclusions, glaçure manquante.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	26	1.1.2.1-Faïence blanche	5	3	Contenant	1 frag avec un décor peint en bleu à moti floral sur la surface intérieure. 1 frag avec un décor peint à motif indéterminé sur la	Fragments non jointifs de corps et bases de contenants. Pâte jaune chamois à rosâtre avec des inclusions, émail blanc à bleuté. 1 frag altéré par la chaleur ou le feu. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	26	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	26	5.5.7-Cuir	1	1	Semelle de chaussure		Fragment de semelle de chaussure (talon?). Trou de clou ou de cheville de bois sur la semelle..	4.4.3-Chaussures
CeEt-110	22	C	26	5.5.7-Cuir	3	3	Retaille		Fragment de retailles de cuir.	1.5.6.2-Cuir, résidus
CeEt-110	22	C	27	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	27	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surace intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	27	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	22	C	27	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, l'émail a disparu.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	27	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	28	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe		Fragments non jointifs de tuyaux de pipes, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac

CeEt-110	22	C	28	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment de dent de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	C	100	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	100	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant	Note provenance : 22C100 (couvercle)	Fragment de corps de contenant. Pâte chamois rose avec des inclusions, la glaçure a disparu. Possiblement une production européenne.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	100	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif végétal sur la surface intérieure. Note provenance : 22C100 (couvercle)	Fragment de bord d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, émail blanc. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	100	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Décor moulé en creux à motif géométrique (cercle). Note provenance : 22C100 (couvercle)	Fragment de tuyau de pipe, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	300	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant	Note provenance : 22C300 (empattement)	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	300	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Contenant		Fragments jointifs de corps d'un contenant. Pâte chamois rose avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	300	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Indéterminé	Note provenance : 22C300 (parement E)	Fragment d'un objet indéterminé. De forme circulaire, semble percé en son centre. Pâte rose orangé avec des inclusions, émail blanc. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	300	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	300	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 22C300 (parement E)	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	C	300	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant	Note provenance : 22C300 (parement W)	Fragment de corps d'un contenant. Altération haute causée par les sols (patine).	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	C	300	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Patte de scellement?		Possible patte de scellement en fer forgé. De forme triangulaire avec une tête courbé à 90 degrés.	4.7.2.4-Fixations - divers
CeEt-110	22	C	300	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 22C300 (parement E)	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	3	1.1.1.106-TCG Angleterre du nord-est 2	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Glaçure incolore sur la surface extérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1750 c - 1899 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	3	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps et de base d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions. Glaçure verte sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	2	1	Contenant	Décor imprimé en bleu à motif végétal sur la surface intérieure.	Fragments non jointifs de corps et base d'un contenant (peut-être un plat?). Datation générale : 1840 c - aujourd'hui.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	3	1.2.1.991-GG glaçure saline - général	1	1	Tuyau		Fragment de bord et corps d'un tuyau. Pâte rouge avec des inclusions, glaçure saline de couleur jaune orangé sur la surface extérieure et enduit brun sur la surface intérieure. Rainures près du bord sur la surface extérieure.	4.8.3-Plomberie et canalisation
CeEt-110	22	D	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments non jointifs de goulot et corps de bouteilles à boisson alcoolisée. Lèvre profilée en v, bague évasée vers le bas, col renflée, épaule tombante, probablement une production anglaise (fin 18e - début 19e siècle). Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	D	3	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	3	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou laminé		Clou entier en fer laminé, coincé dans des fragments de bois. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	1	Concrétion		Fragments de concrétion en métal ferreux. Sans forme apparente.	1.3.2.2-Fer, résidus
CeEt-110	22	D	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreux, probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	3	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque		Fragment de coquille de mollusque.	6.1.2-Mollusques
CeEt-110	22	D	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Tasse		Fragment de base d'une tasse. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	22	D	4	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Soucoupe	Décor moulé en relief et peint en rouge à motif végétal et linéaire.	Fragment de bord d'une soucoupe.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	22	D	4	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	3	1	Contenant	Décor imprimé en bleu à motif végétal sur la surface intérieure (selon la couleur et le matériau 1840 c - 1860 c.)	Fragments jointifs et non jointifs de bord et corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	4	1.2.1.72-GG Derbyshire 1	1	1	Contenant	Décor à rainure sur la surface extérieure.	Fragment de corps d'un contenant	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	4	1.2.1.73-GG Derbyshire 2	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	4	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	4	1.2.1.991-GG glaçure saline - général	2	1	Tuyau		Fragments non jointifs de corps d'un tuyau. Pâte ruoge foncé avec des inclusions. Glaçure saline jaunâtre sur la surface extérieure, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure.	4.8.3-Plomberie et canalisation
CeEt-110	22	D	4	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille à boisson gazeuse	Décor moulé en relief à motif géométrique sur l'épaule.	Bouteille à boisson gazeuse presque entière de la compagnie Pepsi-Cola (manque une partie de la lèvre). Lèvre à capsule, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement en retrait. Étiquette de papier blanc et rouge appliquée sur le corps et le col avec l'inscription "Pespi-Cola" et l'inscription partielle : "[CANA]DA LIMITED MONTREAL QUE / CONTENU 10 ONCES LIQUIDES". Inscription moulée en relief sur le cul : "PEPSI COLA COMPANY OF CANADA LIMITED / 15 - 1950 / D (dans un losange)". La bouteille a été fabriquée par la Dominion Glass Co en 1950.	4.1.5-Alimentation, entreposage des aliments
CeEt-110	22	D	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	3	3	Vitre		Fragments de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
CeEt-110	22	D	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	6	3	Bouteille		Fragments de corps et bases de bouteilles. Au moins 2 bouteilles à corps rectangulaires avec coins chanfreinés. 1 frag de bouteille avec l'inscription moulée en relief sur le corps : "[…]C & B" et sur le cul : "[…]E". Cela pourrait être des bouteilles à médicament.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	D	4	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	2	2	Bouteille à gin		Bouteilles à gin entière en verre de couleur vert clair. Lèvre droite, épaule horizontale, corps carré aminci vers le bas, talon droit, cul légèrement en retrait. Bouteilles fabriquée à la machine semi-automatique de type owens. Datation : après 1904.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	D	4	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	13	5	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de goulots, corps et base et une bouteille entière à boisson alcoolisée. La bouteille entière possède une lèvre droite, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul conique et a été fabriquée dans un moule à 3 parties avec un goulot terminé à l'outils de finition (1820-1920). 1 frag de base avec une inscription moulée en relief sur le cul : "6 / XI".	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	D	4	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé		Clou entier en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	4	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou laminé		Clou entier en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou ayant perdu sa tête. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Tige		Fragment de tige en métal ferreur, possiblement un grand clou. Longueur résiduelle : 11 cm.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	4	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	5	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant. Glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	5	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte bicolore (grise et rouge orangé) avec des inclusions. Glaçure verdâtre pâle sur la surface intérieure. Peut-être une production locale?	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	5	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant		Fragment de fond d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée

CeEt-110	22	D	5	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	10	7	Bouteille à boisson alcoolisée		4 bouteilles à boissons alcoolisées, 1 bouteille incomplète (manque le goulot) et 5 fragments de corps et bases. Les bouteilles entières et incomplète semblent avoir été fabriqué dans un moule à 3 parties de style rickett (1820-1920) avec un goulot fabriqué à l'outils de finition. Les bouteilles complètes ont une lèvre droite, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul conique. Plusieurs bouteilles avec une inscription moulée en relief sur le cul : btlle 1 : "I"; btlle 2 : "L / G" ; btlle 3 : "K / L" ; btlle 4 : "5 / XI" ; btlle 5 : "4 K".	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	D	6	1.1.1.101-TCG Saintonge	5	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps d'un contenant. Pâte chamois rosé avec des inclusions, engobe blanc recouvert d'une glaçure verte sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	6	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	1	Contenant		Fragments jointifs de corps d'un contenant (possiblement une bouteille). Altération faible causée par les sols (patine). Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	6	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	9	3	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et bases de bouteilles à boisson alcoolisée. Goulot à lèvre droite à rebord en biseau, bague droite. Un fragment de base à corps cylindrique, talon droit, cul sphérique avec inscription moulée en relief : "4 K".	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	D	6	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou laminé		Clou entier en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	6	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	6	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque		Fragment de coquille de mollusque.	6.1.2-Mollusques
CeEt-110	22	D	7	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant (peut-être un pot à plante?). Pâte rouge orangé avec des inclusions, sans glaçure.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	7	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Contenant	Décor peint en bleu et noir à motif linéaire sur la surface extérieure.	Fragments jointifs de corps d'un contenant. Pâte chamois, émail bleuté.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	7	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	D	7	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	7	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	1	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs d'une bouteille. Lèvre évasée, bague arrondie, col aminci vers le haut, corps rectangulaire à coins chanfreinés, talon droit, cul en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul : "[...]E" ; et sur le corps : "[...]B". Altération faible causée par les sols (patine).	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	D	7	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	7	2.3.1.10-V couleur transparent brun	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	7	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	23	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et bases d'au moins 2 bouteilles à boissons alcoolisées. Corps cylindrique, talon droit, cul en forme de cloche. Sans marque ni décor. Altération faible de certains frags causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	D	7	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreurx, probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	7	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	8	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	D	8	2.1-Verre Incolore	1	1	Flacon		Flacon entier. Lèvre droite, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique, talon droit, cul légèrement concave. Fabriqué dans un moule à au moins 2 parties avec base séparée et partie haute terminée à l'outils de finition. Sans marque ni décor. Diamètre de la base : 3,4 cm; hauteur : 6,7 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	D	8	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant en verre de couleur vert. Altération moyenne causée par les sols (patine). Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	8	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Attache		Tige cylindrique dont l'une des extrémités se termine par un œillet (la tige est recourbée sur elle-même). L'autre extrémité est recouverte de concrétion. Possiblement une attache.	4.7.2.4-Fixations - divers
CeEt-110	22	D	8	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	9	1.1.1.101-TCG Saintonge	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	9	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Altération moyenne causée par les sols. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	9	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant	Décor à l'oxyde de fer.	Fragment de corps d'un contenant. Sans marque. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure jaunâtre avec décor brun à l'oxyde de fer. Probablement une production européenne, peut-être saintonge?	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	9	1.1.2.1-Faïence blanche	4	3	Contenant		Fragments non jointifs de corps et base de contenants. Pâte chamois rosé à jaune avec des inclusions. Émail variant entre blanc et bleuté. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	9	1.3.2.21-PF dure européenne	1	1	Contenant	Décor peint en rouge et bleu à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragment de corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	9	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragments de clous en métal ferreux, probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	9	5.1.1-Os	17	17	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères (machoire, côte, os long, dent).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	10	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	22	D	10	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	1	Bouteille		Fragments non jointifs de goulot et corps d'une bouteille. Lèvre droite, bague arrondie façonnée à l'outil de finition.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	D	10	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Vis		Vis entière en fer tréfilé.	4.7.2.4-Fixations - divers
CeEt-110	22	D	10	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	3	Clou		Fragments de clous en métal ferreux, probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	22	D	10	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (vertèbre). Traces de boucherie.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	14	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant	Note provenance : 22D14 (surface vestige)	Fragment de corps et base d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	14	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Contenant	Note provenance : 22D14 (surface vestige)	Fragments non jointifs de bord et corps de contenants. Sans marque ni décor. Datation générale : 1650 c -1760 c	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	14	1.1.2.1-Faïence blanche	3	3	Contenant	1 frag avec un décor peint en vert et noir à motif linéaire. Note provenance : 22D14 (surface vestige).	Fragments de corps provenant de divers contenants. Pâte variant entre chamois et rouge orangé avec des inclusions. Émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	14	1.2.1.31-GG rhénan brun	1	1	Contenant	Note provenance : 22D14 (surface vestige).	Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	14	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	14	5.1.1-Os	4	4	Os - mammifère	Note provenance : 22D14 (surface vestige)	Fragments d'os de mammifères (côtes). Traces de boucherie.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	22	D	99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	3	3	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de corps et base de bouteilles à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon droit, cul de forme sphérique (1 avec point centrale). 2 frags avec traces de pontil au sable.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	D	600	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en mauve à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois rose avec des inclusions, émail gris. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	D	600	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères

CeEt-110	22	E	2	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Bouteille à boisson gazeuse		Bouteille entière à boisson gazeuse de la marque 7-Up en verre de couleur vert dit 7-Up. Lèvre à capsule, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon arrondi, cul plat. Présence d'étiquette sur le corps avec des inscriptions : "7UP" (de part et d'autre du col); "FRESH UP WITH / 7UP / ÇA RAVIGOTE". À l'arrière de la bouteille, présence de la liste d'ingrédients en français et en anglais. Inscription moulée en relief sur le cul : "11 / L C (dans un triangle) 8 / 23353". Bouteille fabriquée à la machine par la Consumers Glass Co entre 1962 et les années 1970.	4.1.4-Alimentation, conservation
CeEt-110	22	E	3	2.1-Verre Incolore	2	1	Bouteille		Fragments jointifs d'une bouteille à corps rectangulaire avec coins chanfreinés, talon droit, cul en retrait. Inscription moulée en relief sur le cul : "45". Résidu de couleur bleu séché dans la bouteille.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	22	E	3	6-Matériau indéterminé	1	1	Résidu		Résidu blanc tacheté de bleu qui se trouvait dans la bouteille du même lot. Peut-être un résidu de médicament ou de teinture?	1.1.3.2-Solide stable - origine organique, résidus
CeEt-110	22	E	6	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Présence d'un engobe blanc sur la surface intérieure. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	E	6	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Contenant		Fragment de base d'un contenant. Inscription moulée en creux sur le talon : "[…] / DENBY". Pourrait être une bouteile à encre.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	E	6	2.3.1.13-V couleur transparent autre (spécier)	1	1	Contenant	Décor moulé en relief à motif de losange.	Fragment de corps d'un contenant en verre de couleur dit 7-Up.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	E	6	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	5	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Bouteille incomplète et fragments de goulots, corps et base de bouteilles à boisson alcoolisée. La bouteille incomplète présente une marque de moule en 3 parties (style rickett, 1820-1920) et possède une inscription moulée en relief sur le cul : "C / L". Un autre fragment de base possède une inscription moulée en relief sur le cul : "L".	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	E	6	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	5	5	Bouteille à boisson alcoolisée		5 bouteilles entières à boisson alcoolisée. Lèvre droite, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps cylindrique, talon arrondi, cul sphérique à mamelon. Elles portent toutes des marques de moule à 3 parties de style rickett (1820-1920). Inscriptions moulées en relief sur le cul : 1 bouteille avec "1 K"; 3 bouteilles avec : "2 K"; 1 bouteille avec : "8 K".	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	22	E	6	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	22	E	6	2.3.2.1-V opaque blanc	1	1	Cheminée de lampe?		Possible fragment de bord d'une cheminée de lampe. Sans marque ni décor.	4.8.2-Éclairage
CeEt-110	22	E	99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouteille		Fragment de goulot et corps d'une bouteille, possiblement une bouteille à médicament. Lèvre droite, bague arrondie, col cylindrique, épaule horizontale. Sans marque ni décor. Trace de moule sur l'épaule et le début du col, le goulot semble avoir été façonné à l'outils de finition.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	23		99	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Jatte ou terrine		Fragments non jointifs de bords et corps de jatte ou terrine de type dit verte de France. 1 fragment présente un trou de réparation. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	23		99	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	4	3	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant ayant perdu sa glaçure. Pâte chamois avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	2	Contenant		Fragments de bord, corps et base de contenants. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Production locale. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.2.1-Faïence blanche	4	3	Contenant	Un frag avec un décor peint bleu et jaune à motif linéaire sur la surface intérieure.	Fragments non jointifs de bord et corps de contenants. 3 fragments avec une pâte chamois, émail blanc. 1 fragment avec une pâte jaunâtre, émail turquoise. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	5	5	Pipe	2 fragments de tuyaux avec un décor à la molette moulé en creux à motif géométrique (cercle, chevron).	Fragments de tuyaux de pipes, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23		99	1.2.1.21-GG sans glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps de contenant. Pâte chamois grise avec des inclusions. Aucune glaçure sur les surfaces intérieure et extérieure. Pourrait être une production française.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	B	16	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine	Note provenance : 23B16 (sous 23-I)	Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	23	D	6	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	4	1	Contenant		Fragments jointifs de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	D	6	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	D	7	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois rosé avec des inclusions. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	D	7	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	5	3	Contenant		Fragments non jointifs de bords et corps de contenants de type dit verte de France. Pâte chamois à blanchâtre avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure des fragments. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	D	7	1.1.2.1-Faïence blanche	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. Pâte grisâtre à chamois. Un fragment avec un émail blanchâtre, l'autre fragment a complètement perdu son émail. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	D	8	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de France. Pâte grisâtre avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	D	8	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenant. Pâte chamois, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	D	8	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe		Fragments non jointifs de tuyaux de pipes, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23		99	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rose orangé avec des inclusions, la surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc puis d'une glaçure verte. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant	Décor à l'oxyde de fer créant un effet tacheté brun-violet et vert sur la surface intérieure.	Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, la surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc puis d'une glaçure incolore d'aspect jaunâtre avec un décor tâcheté. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corpss de contenant. Pâte chamios, glaçure verte sur la surface intérieure. Datatioon générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brune sur la surface intérieure. Datatioon générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.2.1-Faïence blanche	4	4	Contenant	2 frag avec décor peint en bleu à motif linéaire sur la surface intérieure.	Fragments de corpss et base de contenants. Pâte jaune à rosâtre, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23		99	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	3	3	Pipe		Fragments de tuyaux de pipes, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23		99	5.1.1-Os	3	3	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23		99	5.5.2-Écorce	1	1	Écorce		Fragment d'écorce sans forme apparente, peut-être retaille?	1.5.1.2-Écorce, résidus
CeEt-110	23	E	5	5.1.1-Os	10	10	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères (os long, côtes).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	E	9	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	E	10	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation

CeEt-110	23	E	10	1.1.2.1-Faïence blanche	3	2	Contenant	Décor peint en bleu, mauve et jaune à motif indéterminé sur la surface extérieure du fragment de corps.	Fragments jointifs et non jointifs de corps et fond de contenants (peut-être un bol ou une tasse?). Un fragment avec pâte rose orangé, émail blanc. 2 fragments avec pâte chamois, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	E	10	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	E	10	5.1.1-Os	1	1	Dent		Fragment de dent d'animal.	6.1-Animaux
CeEt-110	23	E	11	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de Fance. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	E	11	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surfce intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	E	11	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères (mâchoire, côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	E	100	1.1.1.101-TCG Saintonge	2	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants. Un fragment avec une glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Un fragment qui présente un trou de réparation. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	E	100	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	4	2	Contenant		Fragments non jointifs de bord, corps et fond de contenants de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. 1 frag avec une glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	E	100	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	23	E	100	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	E	100	1.1.2.1-Faïence blanche	5	3	Contenant	1 fragment avec un décor peint en bleu et noir sur la surface intérieure. 3 fragments jointifs avec un décor peint en bleu à motif	Fragments jointifs et non jointifs de corps de contenants. Pâte chamois à jaune, émail blanc à bleuté. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	E	100	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé		Clou entier en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	23	E	100	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	F	7	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	5	3	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants de type dit verte de France. Pâte chamois à grisâtre avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	F	7	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de bord et corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure jaunâtre d'aspect un peu métallique sur la surface intérieure. Possiblement une production européenne.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	F	7	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps avec une anse d'un contenant. Pâte chamois, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	F	7	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	F	7	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	F	8	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	F	8	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Plat		Fragment de corps et base d'un possible plat. Pâte chamois-rose, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.99-Alimentation indéterminé
CeEt-110	23	F	8	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	F	8	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	F	9	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions. Un fragment avec glaçure verte sur la surface intérieure et un fragment avec glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	F	9	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	1	Couvercle		Fragments jointifs de bord et corps d'un couvercle. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.99-Alimentation indéterminé
CeEt-110	23	F	9	1.1.2.1-Faïence blanche	2	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants. Pâte chamois à rosé, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	F	9	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Bol?	Décor peint en bleu à motif linéaire sur les surfaces intérieure et extérieure.	Fragment de bord évasé d'un possible bol. Pâte chamois, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	23	F	9	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Décor à la mollette à motif cannelé.	Fragment de tuyau de pipe, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	F	9	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment de mâchoire d'un grand mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	F	10	1.1.2.1-Faïence blanche	2	2	Contenant	1 fragment avec un décor peint en rouge, brun-vert et noir à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragments non jointifs de bord et corps de contenants. Pâte chamois-rose, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	F	99	5.1.1-Os	3	3	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	G	6	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Bord à décor pincé. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	23	G	6	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Pâte chamois, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	G	6	5.2.3-Bois	1	1	Rondelle	Décor linéaire incisé sur la surface avant	Rondelle de bois décoré sur sa surface avant et percé de 5 trous sur sa surface arrière. Pourrait être un couvercle ou un élément décoratif. Mesure 5 cm de diamètre et 1 cm de haut.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	G	6	5.5.7-Cuir	1	1	Retaille		Fragment de retaille de cuir. Sans forme apparente.	1.5.6.2-Cuir, résidus
CeEt-110	23	G	8	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants. Un fragment avec une pâte bicolore grise et chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Un fragment avec une pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	G	8	1.1.2.1-Faïence blanche	2	1	Contenant	Décor peinté en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure.	Fragments jointifs de corps d'un contenant de forme fermé. Pâte chamois, émail blanc-grisâtre. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	G	8	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	H	7	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	7	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1830 c - 1945 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	7	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	H	9	1.1.1.41-TCG Staffordshire slipware sans engobe	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	9	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère (côte).	6.1.1.1-Mammifères

CeEt-110	23	H	12	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Bol?		Fragment de bord et corps d'un possible bol. Pâte rose orangé avec des inclusions, la glaçure varie entre jaunâtre et vert. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	23	H	12	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte chamois rose avec des inclusions. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	12	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	8	5	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base de contenant de type dit verte de France. 1 fragment de base avec un trou de réparation. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	12	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Jatte ou terrine		Fragments non jointifs de bord et corps de jatte ou de terrine de type dite verte de France. Un fragment de corps avec un trou de réparation. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	23	H	12	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Bol?	Décor rainuré en creux.	Fragment de bord et corps d'un possible bol de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	23	H	12	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	2	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps et base d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	12	1.1.2.1-Faïence blanche	6	4	Contenant	Un fragment avec un décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragments non jointifs de bord et corps de contenants. Pâte jaune à rosâtre, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	12	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Bol ou tasse	Décor peint en bleu à motif de frise floral sur la surface extérieure.	Fragment de bord d'un bol ou d'une tasse. Pâte chamois, émail blanc. Fragment plutôt mince. Datation générale: 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	23	H	12	1.1.2.1-Faïence blanche	3	3	Contenant	Un frag avec décor peint en bleu à motif linéaire et indéterminé sur surface intérieure. Un frag avec décor peint en bleu à motif linéaire et géométrique sur surface intérieure. Un frag avec décor peint en bleu,	Fragments de corps de contenants. Pâte chamois à jaune, émail blanc à bleuté. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	H	12	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe		Fragments non jointifs de tuyaux de pipes, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	H	13	5.5.7-Cuir	1	1	Retaille		Fragment de retaille en cuir sans forme apparente.	1.5.6.2-Cuir, résidus
CeEt-110	23	I	5	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant, possiblement une jatte ou une terrine, de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	5	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de base d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur la surface intérieure. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	5	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif linéaire et végétal sur les surfaces intérieure et extérieure	Fragment de corps et base d'un contenant ouvert. Pâte chamois, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	6	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants de type dit verte de France. Pâte chamois grisâtre avec des inclusions. Un frag avec la glaçure verte sur la surface intérieure, l'autre frag avec glaçure verte sur la surface extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	6	1.1.2.1-Faïence blanche	2	2	Contenant	Un fragment avec un décor peint en bleu à motif linéaire sur les surfaces intérieure et extérieure.	Fragments non jointifs de corps de contenants. Pâte chamois, émail blanc à bleuté. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	7	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	3	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps de contenants de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	7	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Pichet?		Fragment de bord et corps d'un possible pichet. Bord arrondi, trace d'un début d'anse. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	23	I	7	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant à anse		Fragment de corps et d'anse d'un contenant à anse. Pâte rose orangé, émail blanc. Sans marque ni décor. Peut-être une production française? Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	7	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Bol ou tasse	Décor peint en bleu à motif indéterminé sur les surfaces intérieure et extérieure	Fragment de bord et corps d'un bol ou d'une tasse. Pâte chamois, émail bleuté. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-11	23	I	7	1.1.2.1-Faïence blanche	10	6	Contenant	1 frag avec un décor peint en bleu et jaune à motif linéraire sur surface extérieure. 2 frag avec un décor peint en bleu à motif linéaire sur la surface inérieure. 1 frag avec décor peint en bleu à motif	Fragments de bords, corps et bases provenant de divers contenants. Pâte variant entre jaune et chamois, émail blanc à grisâtre. 1 frag ayant perdu complèment son émail. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	7	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	I	7	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	I	8	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois, glaçure verte sir la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	8	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	8	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragment de bord d'un contenant, peut-être une assiette?. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	23	I	8	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	23	I	8	3.1.2.2-Laiton	1	1	Indéterminé		Fragment de forme rectangulaire recourbé en demi-cercle. Longueur résiduelle: 7 cm; diamètre : 1 cm.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-11	23	I	8	5.1.1-Os	6	6	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères (os long, côtes).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	23	I	8	5.5.7-Cuir	1	1	Retaille		Fragment de retaille de cuir, sans forme apparente.	1.5.6.2-Cuir, résidus
CeEt-110	24	C	5	1.1.1.101-TCG Saintonge	4	1	Contenant		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'un contenant. Pâte chamois rose avec des inclusions. Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	5	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	6	3	Jatte ou terrine	Un fragment de bord avec un décor pincé sur le bord.	Fragments jointifs et non jointifs de bords et corps de jattes ou de terrines. Datation : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	24	C	5	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Anse	Décor à cannelure sur la surface extérieure.	Fragment d'anse d'un contenant. Datation : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	5	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	2	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	5	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant, peut-être une jatte ou une terrine. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun orangé sur la surface intérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	5	1.1.2.1-Faïence blanche	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants. 1 fragment qui semble avoir un tenon ou une anse. Pâte rose orangé, émail blanc. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	5	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	24	C	5	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	4	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de corps et bases de bouteilles à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon arrondi, cul de forme sphérique. Altération faible causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	24	C	5	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou		Fragment de clou en métal ferreux dont la tête est manquante. Probablement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	24	C	6	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon arrondi, cul de forme conique avec trace de pontil au sable (adoucie par polissage). Trace de moule sous l'épaule, peut-être fabriquée dans un moule à 3 parties?	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage

CeEt-110	24	C	8	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	4	2	Jatte ou terrine	1 fragment de bord avec un décor pincé. Note provenance : 24C8 (plage 3)	Fragments jointifs et non jointifs de bords et corps de jatte ou terrine. Datation : 1650 c -1760 c	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	24	C	8	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	1	Bol ou terrine	Note provenance : 24C8 (plage 3)	Fragments jointifs de bord, corps et base d'un bol ou d'une terrine. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure et tache de glaçure sur la surface extérieure. Résidu de mortier sur la surface intérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	24	C	9	2.2.1.1-V teinté régulier vert	3	3	Vitre		Fragments de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
CeEt-110	24	C	9	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants, probablement des bouteilles. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	9	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère	Note provenance : 24C9 (lentille mortier)	Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	24	C	10	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte tacheté sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation: 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	10	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant à pied annulaire. Altération faible causée par la chaleur ou le feu. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	10	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Indéterminé		Fragment de bord et corps d'un objet indéterminé. Le bord est de forme rectangulaire. Peut-être un élément de quincaillerie d'architecture?	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	11	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	24	C	11	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Quincaillerie d'architecture		Tige de forme rectangulaire dont l'une des extrémités se recourbe et l'autre extrémité forme un angle de 90 degrés et s'aplatie. Longueur résiduelle : environ 29,5 cm. Possiblement une pièce de quincaillerie d'architecture.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
CeEt-110	24	C	11	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Os complet de mammifère. Trace de couteau.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	24	C	11	5.5.7-Cuir	1	1	Semelle de chaussure		Fragment de semelle de chaussure. Trace de clous sur l'ensemble du bord de la semelle. Longueur : 21,5 cm.	4.4.3-Chaussures
CeEt-110	24	C	14	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Lèchefrite?	Note provenance : 24C14 (entre 22C100 et 22C600)	Fragment de bord, corps et base d'un possible lèchefrite (plat peu profond servant à recueillir la graisse lors de la cuisson d'un morceau de viande). Plat peu haut (hauteur : 4,5 cm), bord arrondi avec un bec verseur. Présence d'une glaçure verte très altérée sur une partie de la surface intérieure.	4.1.2-Alimentation, cuisson
CeEt-110	24	C	14	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant	Note provenance : 24C14 (entre 22C100 et 22C600)	Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Glaçure incolore d'aspect brun orangé sur la surface intérieure. Possiblement une production locale.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	14	1.1.2.1-Faïence blanche	8	3	Contenant	1 frag avec un décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure. Note provenance : 24C14 (entre 22C100 et 22C600).	Fragments jointifs et non jointifs de corps de contenants. Pâte jaune à rosâtre, émail blanc. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	14	5.1.1-Os	20	20	Os - mammifère	Note provenance : 24C14 (entre 22C100 et 22C600)	Fragments d'os de mammifère (machoire, dent).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	24	C	99	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois blanchâtre avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	99	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rosâtre avec des inclusions, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	99	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Plat	Décor imprimé en orange et mauve à motif floral sur la surface intérieure.	Fragment de fond d'un plat (peut-être une assiette?) à pied annulaire.	4.1.99-Alimentation indéterminé
CeEt-110	24	C	99	1.3.3.99-PF tendre indéterminée	1	1	Contenant	Décor imprimé en bleu à motif indéterminé sur la surface intérieure.	Fragment de fond d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	24	C	99	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou		Clou entier en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	24	C	99	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Tige		Tige en fer forgé de forme rectangulaire dont l'une des extrémités s'amincie. Longueur résiduelle : 36,5 cm.	4.7.2.99-Quincallerie d'architecture indéterminé
CeEt-110	24	C	99	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	24	C	99	5.5.7-Cuir	2	1	Semelle de chaussure		Fragments de semelle de chaussure. Trous de couture sur le pourtour de la semelle.	4.4.3-Chaussures
CeEt-110	24	IV		3.1.1.3-Fonte	1	1	Boulet	Note provenance : intérieur du mur 24-IV, à 30 cm vers l'W coin 2,5	Boulet entier en fonte. Marque moulé en creux illisible. Diamètre approximatif : 14 cm. Poids : environ 10,6 kg (23,32 lbs).	3.7.3.1-Guerre, artillerie, munitions
CeEt-110	25	A	22	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	2	1	Jatte ou terrine	Note provenance : 25A22(?) (marche)	Fragments jointifs de bords et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rose orangé avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	A	22	4.1.13-Pierre	1	1	Pierre	Note provenance : 25A22(?) (marche)	Fragment de pierre sans forme apparente. Matériau de construction?	1.1.1.2-Pierre dure, résidus
CeEt-110	25	A	47	5.1.1-Os	4	4	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères (os long, côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	A	49	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois blanchâtre avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	A	49	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure jaune verdâtre sur la surface intérieure. Possiblement une production européenne.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	49	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Bol ou tasse		Fragment de bord et corps d'un bol ou d'une tasse. Pâte chamois rose avec des inclusions, émail blanc-beige. Sans marque ni décor. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	A	49	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	25	A	49	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant, possiblement une bouteille. Altération haute causée par les sols (patine). Possiblement une production française.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	25	A	49	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	A	49	5.1.4-Coquille	1	1	Huitre		Fragment de coquille d'huitre.	6.1.2-Mollusques
CeEt-110	25	A	50	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Couvercle?		Fragment d'un possible couvercle. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface extérieure, glaçure incolore sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	25	A	50	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et extérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	A	50	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jarre ou pichet		Fragment de bord et corps d'une jarre ou d'un pichet. Bord évasé, col étranglé. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.1.99-Alimentation indéterminé
CeEt-110	25	A	50	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant (peut-être un plat ou une assiette). Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	50	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Décor moulé en creux à motif géométrique (cercle et chevron).	Fragment de tuyau de pipe.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	25	A	50	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	25	A	50	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier		Fragment de mortier sans forme apparente. De couleur chamois.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
CeEt-110	25	A	50	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	A	50	5.5.7-Cuir	6	1	Chaussure		Fragments de semelles de chaussure et d'empeigne. Traces de couture sur le bord de la semelle.	4.4.3-Chaussures
CeEt-110	25	A	51	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenant. Pâte chamois à gris, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée

CeEt-110	25	A	51	1.1.1.13-TCG Vallauris	1	1	Contenant		Fragment de base d'un contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	51	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	2	1	Terrine		Fragments non jointifs de bord et corps d'une terrine. Présence d'un bec verseur sur le fragment de bord. Pâte bicolore gris et rougeâtre avec des inclusions, glaçure verdâtre sur la surface intérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	A	51	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	2	Contenant		Fragment de corps de contenants. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure et/ou extérieure. Datation : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	51	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	2	Brique		Fragments de corps de brique. Pâte rouge orangé avec des inclusions.	4.7.1.2-Matériaux de base - divers
CeEt-110	25	A	51	1.1.2.1-Faïence blanche	3	3	Contenant	1 frag avec un décor peint en bleu sur la surface intérieure à motif indéterminé	Fragments de corps de contenant. Pâte chamois à rose avec des inclusions, émail blanc. 1 frag ayant perdu son émail. Datation : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	51	1.1.2.31-Creamware	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	51	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	7	7	Pipe	2 fragments avec un décor moulé en creux à motif géométrique (cercle, chevron).	Fragments de tuyaux de pipes.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	25	A	51	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé		Clou entier en fer forgé. Datation :16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	25	A	51	5.1.1-Os	5	5	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère (machoire, côte).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	A	51	5.1.4-Coquille	1	1	Huitre		Fragment de coquille d'huitre.	6.1.2-Mollusques
CeEt-110	25	A	51	5.1.4-Coquille	1	1	Mollusque		Fragment de coquille de mollusque.	6.1.2-Mollusques
CeEt-110	25	A	51	5.5.7-Cuir	2	1	Chaussure		Fragments de chaussure en cuir. Trace de coutures régulières sur le bord des semelles. Probablement fabriquée après 1850 (Dooley, 1912 : 257, cité dans Marier, 1996 : 31).	4.4.3-Chaussures
CeEt-110	25	A	201	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure. Note provenance : 25A201 (montant canalisation)	Petit fragment de corps d'un contenant. Pâte jaune avec des inclusions, émail bleuté.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	700	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe. Inscription moulé en relief de part et d'autre du tuyau : "MONTREAL / HENDERSON". La fabrique Henderson est active à Montréal entre 1847 et 1876.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	25	A	700	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor imprimé en brun et peint en vert à motif végétal sur les surfaces intérieure et extérieure.	Fragment de bord d'un contenant, peut-être une tasse ou un bol. Bord ondulé.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	A	700	5.1.1-Os	7	7	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	A	700	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	25	A	700	5.1.1-Os	1	1	Os - poisson		Fragment d'os de poisson.	6.1.1.5-Poissons
CeEt-110	25	A	700	5.1.1-Os	1	1	Os blanchi		Fragment d'os blanchi	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	A	700	5.1.4-Coquille	2	2	Huitre		Fragments de coquille d'huitre collés.	6.1.2-Mollusques
CeEt-110	25	B	2	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Jarre?		Fragment de bord et corps d'une possible jarre. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore sur la surface intérieure, altéré.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	25	B	2	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	B	3	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650 c - 1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	B	3	1.1.2.31-Creamware	2	1	Contenant		Fragments de corps et base d'un contenant (possiblement une assiette?). Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	25	B	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant, sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Assiette		Fragment de marli, bouge et fond d'une assiette. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Soucoupe	Décor imprim en bleu à motif végétal.	Fragment de bord, corps et base d'une soucoupe à pied fraisé.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Bol ou tasse	Décor imprimé en bleu à motif végétal sur la surface extérieure et à motif géométrique sur la surface intérieure	Fragment de bord d'un bol ou d'une tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	3	5.1.1-Os	12	12	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	B	4	1.1.1.101-TCG Saintonge	2	1	Jatte ou terrine	Bord pincé.	Fragments jointifs de bords et corps d'une jatte ou d'une terrine. Bord avec point d'appui. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	B	4	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant. Bord arrondi. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	2	1	Jatte ou terrine		Fragments non jointifs de bord, corps et base d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect incolore sur la surface intérieure. Sans marque ni décor. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	B	4	1.1.1.41-TCG Staffordshire slipware sans engobe	2	1	Contenant	1 frag avec un début de décor à l'engobe brun à motif indéterminé.	Fragments non jointifs de corps et base d'un contenant, possiblement un pot. Datation générale : 1650 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.1-Faïence blanche	4	3	Contenant		Fragments non jointifs de bords et corps de contenants. 2 frags de contenants à bords évasés. Pâte jaune, chamois et rosâtre avec des inclusions. Émail blanc à bleuté. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.31-Creamware	2	2	Contenant		Fragments de bord et corps de contenants (possiblement un pot et une assiette ou un plat). 1 frag de contenant avec un bord arrondi. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	Décor moulé en creux à motif géométrique (cercle et chevron).	Fragments non jointifs de tuyaux de pipes.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	7	2	Plat	Décor imprimé bleu "Blue Palisade / Chinese Garden".	Fragments non jointifs de bord, bouge et fond provenant de divers plats, possiblement des assiettes. 1 frag avec la marque moulée en creux : "WEDGWO[OOD]". Datation : Le décor est associé au fabricant Josiah Wedgwood, et a été fabriqué entre 1810 et 1830.	4.1.3-Alimentation, absorption
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Couvercle	Décor imprimé bleu "Blue Palisade / Chinese Garden".	Fragment de bord d'un couvercle. Datation : Le décor est associé au fabricant Josiah Wedgwood, et a été fabriqué entre 1810 et 1830.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	6	2	Plat	Décor pouvant être associé au décor "Deer and Folly". Marli floral et vagues sur le rebord.	Fragments jointifs et non jointifs de corps et bases de plats. Datation : Le décor "Deer and Folly" n'est pas daté et ne possède pas de marque de fabricant. Certains auteurs l'associent à John Rogers & Son (1814-1836), mais cela ne demeure qu'une hypothèse. Décor numéro 5125 dans Transferware Collectors Club.	4.1.3-Alimentation, absorption
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	9	5	Contenant	Tous les fragments possèdent un décor imprimé en bleu à motif indéterminé.	Fragments non jointifs de corps et bases provenant de divers contenants.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Tasse	Décor floral sur le bord de la surface intérieure et à motif de paysage sur la surface extérieure.	Fragment de bord et corps d'une tasse. Bord légèrement évasé.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table

CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Anse	Décor imprimé en bleu sur la surface extérieure à motif floral.	Fragment d'anse d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor à l'éponge à motif végétal en vert et rose sur la surface extérieure.	Fragment de bord et corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	5	2	Contenant		Fragments non jointifs de corps et fonds de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	4	1.2.2.21-GF engobe blanc glaçure saline	1	1	Tasse	Décor peint en bleu et rouge à motif végétal sur la surface extérieure et ligne ondulé sur la surface intérieure.	Fragment de bord et corps d'une tasse (ou bol à thé). Corps globulaire et bord légèrement évasé.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	4	1.3.4-PF Bone china	2	1	Tasse	Décor lustre rosé de bandes et de tiges/corail/algues (similaire à celles des lots 25A36, 25A20, 25A40, 25A39 de 2024)	Fragments non jointifs de bords et corps d'une tasse. Datation : Le décor lustre rosé est associé aux années 1815-1860's.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	4	1.3.4-PF Bone china	1	1	Soucoupe	Décor lustre rosé de bandes et de tiges/corail/algues et décor peint en vert sur la glaçure à motif de feuille (similaire à celles des lots 25A36,	Fragment de bord et corps d'une soucoupe. Datation : Le décor lustre rosé est associé aux années 1815-1860's.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	4	1.3.4-PF Bone china	2	1	Soucoupe	Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure à motif de style blue willow.	Fragments non jointifs de corps et fond d'une soucoupe. Pied annulaire.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	4	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre		Fragment de verre à vitre. Altération faible causée par les sols (patine).	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
CeEt-110	25	B	4	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	10	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de corps et bases d'une bouteille à boisson alcoolisée.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	25	B	4	4.3.2-Mortier	1	1	Mortier?		Fragment de ce qui semble être du mortier. Une des surfaces est noircie.	4.7.1.3-Matériaux de liaison
CeEt-110	25	B	4	5.1.1-Os	8	8	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	B	6	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Contenant	Note provenance : plage 2	Fragment de bord et corps d'un contenant, possiblement un pot. Bord arrondi. Pâte rosâtre avec des inclusions, glaçure verte sur la surface extérieure. Datation : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	6	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	3	1	Jatte ou terrine	Note provenance : plage 2	Fragments jointifs de bords et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte bicolore (centre grisâtre, extérieur chamois) avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650c - 1760c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	25	B	6	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant	Note provenance : plage 2	Fragment de bord d'un contenant. Pâte chamois, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation : 1650c - 1760c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	6	5.1.1-Os	3	3	Os - mammifère	Note provenance : plage 2	Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	B	9	1.1.2.31-Creamware	1	1	Contenant	Décor moulé en relief à motif dit feather edge.	Fragment de bord et corps d'un contenant, peut-être un plat à sauce? Le décor feather edge est particulièrement populaire entre 1770 c. - 1780 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	9	1.1.2.61-TCF blanche	2	2	Contenant		Fragments de corps et fond de contenants. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	9	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou		Fragment de clou en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	25	B	9	3.1.2.2-Laiton	1	1	Épingle		Épingle entière à tête enroulée. Ce type d'épingle date généralement d'avant le 19e siècle.	4.4.5-Accessoires
CeEt-110	25	B	9	5.1.1-Os	4	4	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	B	9	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	25	B	100	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant	Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation : 1650c - 1760c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	100	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragments non jointifs de tuyaux de pipes. Sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	25	B	100	1.1.2.61-TCF blanche	2	2	Contenant	Décor imprimé en bleu à motif qui ressemble au décor "Blue Palisade / Chinese Garden". Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragments non jointifs de bord et fond de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	100	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Tasse	Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragment de corps et d'anse d'une tasse. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	100	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Assiette	Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragment de marli d'une assiette à bord ondulé. Sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	100	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Assiette	Décor moulé sur le marli à pan. Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragment de marli et bouge d'une assiette.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	25	B	100	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	1	1	Contenant	Décor de type mocha en bleu. Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragment de corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	100	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant	Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	25	B	100	5.1.1-Os	7	7	Os - mammifère	Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragments d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	25	B	100	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau	Note provenance : 25B100 (intérieur)	Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	25	II		5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 25-II plage 2	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	26			3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Capsule	Note provenance : 26 architecture près des autres papiers de bonbons.	Capsules entières de bouteilles. Inscriptions imprimés sur la surface en jaune et rouge : "PEPSI-COLA / TRADE MARK". La compagnie Pepsi-Cola existe depuis 1898 (https://contact.pepsico.com/pepsicafr/article/quand-la-boisson-pepsi-cola-a-t-elle-ete-inventee-dou-provient-s).	4.1.4-Alimentation, conservation
CeEt-110	26			5.2.3.1-Papier	1	1	Emballage de confiserie	Note provenance : 26 architecture réfection de la petite voûte 25/02/2025	Papier d'emballage de barre de chocolat. Inscription imprimé : "LOWNEY'S / PURE SWEET / [M]ILK CHOCOLATE / MADE BY / […]LTER M. LOWNEY CO. LIMITED / MONTREAL". La compagnie Lowney existe depuis 1883, mais a ouvert une usine à Montréal en 1905. La compagnie a été rachetée en 1987 par Hershey. Datation : 1905 - 1987 (https://americanhistory.si.edu/collections/object/nmah_1357517 ; https://grokipedia.com/page/lowney_chocolate_factory)	4.1.5-Alimentation, entreposage des aliments
CeEt-110	26			5.2.3.2-Carton	1	1	Emballage	Note provenance : 26 architecture réfection de la petite voûte 25/02/2025	Emballage de carton (petite boite d'environ 5,4 cm de long, 3,5 cm de large et 1 cm d'épais). Motif à carreau entrecroisé imprimé en rouge, vert et jaune avec l'inscription : "KERR'S / (portail de Robert Burns) /BUTTER / SCOTCH". La compagnie Kerr produit des bonbons au Canada depuis 1895 (https://kerrs.com/fr/pages/about-us?srsltid=AfmBOoqkJmhRIMxq4IZeDzZWuiR_mftPBZVSZExXMPp7WO7TnzOhhPnc)	4.1.5-Alimentation, entreposage des aliments
CeEt-110	26	C	2	7.99-Matériau composite autre	1	1	Isolateur électrique		Fragment d'isolateur électrique de forme rectangulaire en porcelaine commune glaçurée et avec une fixation en métal ferreux. Inscription moulée en relief sur la surface avant : "M. S.. CO".	1.9-Électricité
CeEt-110	26	C	3	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Contenant à anse		Fragment de corps avec anse d'un contenant, pourrait une cruche ou une jarre. Pâte chamois, glaçure saline sur la surface extérieure. Aucune glaçure sur la surface intérieure.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	26	C	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille, peut-être à boisson alcoolisée. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	26	C	3	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	26	C	7	2.3.1.3-V couleur transparent vert foncé français	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Talon arrondi, cul en forme de cloche, trace de pontil sur le cul. Altération haute causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	26	D	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragment de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon droit, cul à mamelon. Diamètre de la base : 9 cm.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	26	D	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Pot à plante		Fragment de bord et corps d'un pot à plante. Probablement une production locale. Pâte rouge orangé avec des inclusions.	3.1-Agriculture/horticulture
CeEt-110	26	D	4	1.1.2.1-Faïence blanche	4	1	Contenant		Fragments non jointifs de corps d'un contenant de forme globulaire. Pâte chamois, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée

CeEt-110	26	D	4	1.1.2.1-Faïence blanche	3	3	Contenant	Un frag avec décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface intérieure. Un frag avec décor peint en bleu sur la surface extérieure à	Fragments de corps de contenants. Pâte chamois à rose orangé, émail blanc à bleuté. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	26	D	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	Un frag avec un décor à la molette à motif géométrique (cercle, chevrons)	Fragments non jointifs de tuyaux de pipes, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	26	D	4	1.2.1.81-GG Derbyshire 3	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	26	D	4	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	22	5	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de goulots, corps et bases de bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre rabattue avec bague droite, col renflé, corps cylindrique, talon arrondi, cul sphérique avec traces de pontils au sable.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	26	D	4	5.1.1-Os	3	3	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	26	D	9	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	26	D	9	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Tige		Fragment de tige en fer forgé. Longueur résiduelle : 22 cm.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	26	D	9	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragments de clous en métal ferreux, trop corrodés pour en déterminer le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	26	E	1	2.3.1.2-V couleur transparent vert foncé britannique	2	2	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments non jointifs de goulot, col et épaule de bouteille à boisson alcoolisée. Un frag avec un goulot à lèvre arrondi, bague droite, col renflé, épaule tombante. (première moitié du 19e siècle). Altération moyenne causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	26	E	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou tréfilé		Clou en fer tréfilé incomplet. Datation : après 1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	26	E	4	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rose orangé avec des inclusions, glaçure inégale verdâtre sur la surface intérieure. Pourrait être une production locale.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	26	E	4	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	26	E	5	1.3.2.11-PF dure orientale	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif floral sur la surface extérieure.	Fragment de corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	26	E	5	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille		Fragment de corps d'une bouteille, probablement à boisson alcoolisée. Altération haute causée par les sols (patine).	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	26	E	5	5.1.1-Os	1	1	Os - oiseau		Fragment d'os d'oiseau.	6.1.1.2-Oiseaux
CeEt-110	26	E	15	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de bord d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure et extérieure.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	26	E	15	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	26	E	16	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	1	1	Passoire		Fragment de corps et fond d'une passoire. Pâte bicolore (orangé et grise) avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. La base est percée de plusieurs trous. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	26	E	16	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	26	E	18	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	2	Bouteille	Note provenance : 26E18 (26-III)	Fragments de corps de bouteilles, probablement à boisson alcoolisée. Sans marque ni décor.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	27	A	9	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 27A9 (sous 27-II)	Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	27	B	4	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c. - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	B	4	1.1.2.31-Creamware	2	2	Contenant		Fragments de corps de contenants, sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	B	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Plat	Décor moulé et imprimé en bleu à motif végétal sur la surface intérieure.	Fragment de bord et corps d'un plat. Datation générale : 1805 c - aujourd'hui.	4.1.3.4-Alimentation, absorption, vaisselle de service
CeEt-110	27	B	4	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou		Fragment de clou en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	27	B		1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 27-II / 27B (2,02 m vers le sud, 1,98 m sous ressaut 27-II).	Fragment de fourneau de pipe avec éperon. Inscription moulé en creux sur l'arrière du fourneau : "T D". La fourneau du fourneau suggère une production entre la 2e moitiée du 18e et la 1ère moitiée du 19e siècle (Savard et Drouin, les pipes à fumer de Place-Royale).	4.2.2-Tabac
CeEt-110	27	C	3	1.1.1.106-TCG Angleterre du nord-est 2	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Glaçure incolore sur la surface extérieure. Datation générale : 1750 c - 1899 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	3	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant	Note provenance : 27C3 (collé mur W)	Fragment de bord d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1650 c. - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Pot à plante		Fragment de corps et base d'un pot à plante. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Possiblement une production locale.	3.1-Agriculture/horticulture
CeEt-110	27	C	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	27	C	3	1.1.2.51-Pearlware	2	2	Contenant	Un frag avec un décor à l'engobe à motif torsadé dit "common cable" (1811 po.- 1890 c.)	Fragments non jointifs de corps et base de contenants.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	3	1.1.2.61-TCF blanche	14	6	Contenant	13 frags présentent un décor imprimé en bleu à motif indéterminé (floral, paysage, géométrique)	Fragments de bord, corps et bases provenant de divers contenants.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	3	1.1.2.61-TCF blanche	3	3	Assiette	Un frag avec décor imprimé en bleu (négatif) à motif floral (populaire entre 1821 et 1840). Un frag avec un décor peint et moulé de type	Fragments de marli, bouge et base d'assiettes.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Assiette	Décor imprimé en noir à motif géométrique sur la surface intérieure.	Fragment de marli, bouge et base d'une assiette.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	3	1.1.2.61-TCF blanche	6	3	Contenant		Fragments de bords et corps de contenants. Sans marque ni décor. Datation générale : 1805 c - aujourd'hui.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Pot de chambre		Fragment de bord et corps d'un pot de chambre. Sans marque ni décor. Datation générale : 1805 c - aujourd'hui.	4.5.1-Excrétion
CeEt-110	27	C	3	1.3.4-PF Bone china	2	1	Tasse	Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure et extérieur de style blue willow.	Fragments non jointifs de bord, corps et base d'une tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	3	1.3.4-PF Bone china	3	2	Assiette	Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure de style blue willow.	Fragments non jointifs de fonds d'assiettes.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	3	1.3.4-PF Bone china	1	1	Soucoupe	Décor moulé en reilef et peint (effacé) sur la surface intérieure	Fragment de bord et corps d'une soucoupe.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	3	2.1-Verre Incolore	1	1	Carafe		Fragment de goulot et col d'une possible carafe. Lèvre plate large, 3 bagues arrondies et facetées, entre chaque bague il y a une rangée de carrée moulé en creux. Semble avoir été fabriquée de manière artisanale.	4.2.1.1-Boissons, absorption
CeEt-110	27	C	3	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant	Décor à pan	Fragment de corps d'un contenant.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	3	3	Vitre		Fragments de verre à vitre de dimensions diversesé	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
CeEt-110	27	C	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	14	3	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de goulot, corps et bases de bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre rabattue, corps cylindrique, cul sphérique avec trace de pontil.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	27	C	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	Clou		Fragments de clous en métal ferreux, trop corrodés pour en déterminer le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	27	C	3	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	27	C	4	1.1.1.101-TCG Saintonge	1	1	Écuelle		Fragment d'oreille, de bord et corps d'une écuelle. L'oreille a une forme floral. Pâte rouge orangé avec des inclusions, la surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore, la surface extérieure est recouverte d'un engobe blanc puis d'une glaçure verte. Datation générale : 1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table

CeEt-110	27	C	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de bord et corps d'un contenant. Pâte rouge avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun orangé sur les surfaces intérieure et extérieure. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	4	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Plat		Fragment de bord et corps d'un plat. Bord évasé légèrement recourbé. Pâte chamois rose, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.1.99-Alimentation indéterminé
CeEt-110	27	C	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	27	C	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor imprimé en bleu sur la surface extérieure à motif indéterminé (paysage?)	Fragment de corps d'un contenant. Datation générale : 1805 c - aujourd'hui.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	4	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	27	C	6	1.1.2.51-Pearlware	1	1	Contenant		Fragment de fond d'un contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1775 c. - 1830 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	6	1.1.2-Terre Cuite Fine	1	1	Contenant		Fragment de pâte de céramique ayant perdu sa glaçure.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	9	5.2.3-Bois	2	2	Bois		Fragment de bois, peut-être de l'écorce. Sans forme apparente.	1.2.1.2-Bois, résidus
CeEt-110	27	C	99	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps et base d'un contenant. Pâte rose orangé, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	99	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Décor moulé à la molette à motif de chevrons	Fragment de tuyau de pipe.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	27	C	99	1.1.2.61-TCF blanche	2	2	Assiette	Décor imprimé en bleu à motif végétal sur la surface intérieure.	Fragments de marli et bouge d'assiette.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	99	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Pot de chambre	Décor imprimé en bleu à motif végétal sur la surface intérieure.	Fragment de bord et corps d'un pot de chambre.	4.5.1-Excrétion
CeEt-110	27	C	99	1.1.2.61-TCF blanche	7	7	Contenant	Tous les frags ont un décor imprimé en bleu à motifs variés (végétal, paysage)	Fragments d'anse, de bord, de corps et fond provenant de divers contenants.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	99	1.1.2.61-TCF blanche	6	3	Contenant	Un frag avec un décor peint sur la glaçure à motif floral.	Fragments de bords, corps, bases et d'anse provenant de divers contenants.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C	99	1.3.4-PF Bone china	1	1	Tasse	Décor imprimé en bleu à motif indéterminé	Fragment de corps et base d'une tasse.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	99	1.3.4-PF Bone china	1	1	Soucoupe		Fragment de base d'une soucoupe, sans marque ni décor.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	99	1.3.4-PF Bone china	1	1	Bol	Décor imprimé en bleu sur les surfaces intérieure et extérieure de style blue willow.	Fragment de bord et corps d'un bol.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	27	C	99	2.1-Verre Incolore	1	1	Bouteille		Fragment de goulot d'une bouteille. Lèvre à rebord large, col court, épaule horizontale. Altération moyenne causée par les sols (patine). Peut-être un flacon.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	27	C	99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre		Fragment de verre à vitre.	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre
CeEt-110	27	C	99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	8	3	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments de goulots et corps de bouteilles à alcoolisée. Lèvre arrondie ou rabattue, bague droite, col renflé. Altération faible causée par les sols (patine).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	27	C	99	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	27	C		1.1.2.31-Creamware	1	1	Contenant	Note provenance: 27C/27-II (2,40 m vers le Nord; 1,70 m sous ressaut)	Fragment de corps d'un contenant, sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	27	C		2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant	Note provenance: 27C/27-II (2,40 m vers le Nord; 1,70 m sous ressaut)	Fragment de corps et base d'un contenant, peut-être une petite bouteille ou fiole. Trace de pontil sur le cul. Diamètre de la base : 4,2 cm.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	27	C		5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère	Note provenance : 27C 5, 6 ou 7	Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	27	IV		5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 27-IV (mur Grant voûte)	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	28	A	5	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	28	B	15	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Pot		Fragment de bord et corps d'un possible pot. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure variant entre le vert jaunâtre et le brun sur les surfaces intérieure et extérieure.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	29	B	5	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Pot à plante		Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte rouge orangé avec des inclusions.	3.1-Agriculture/horticulture
CeEt-110	29	B	5	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois, l'émail est disparu. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	29	B	5	1.1.2.31-Creamware	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant, sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	29	B	5	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor imprimé en bleu à motif végétale sur la surface intérieure (effet négatif est particulièrement populaire entre 1821 et 1840) (https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-	Fragment de corps et bord d'un contenant. La glaçure a une teinte bleuté.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	29	B	5	2.2.1.3-V teinté régulier turquoise	6	1	Bouteille		Fragments jointifs et non jointifs de corps et base d'une bouteille. Beaucoup de bulles dans le verre. Corps cylindrique, talon arrondi, cul en cône avec trace de pontil au sable. Pourrait être une production française.	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110	29	B	5	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Sceau		Sceau de bouteille possiblement à boisseau alcoolisée. Inscription moulée en relief : "KINAHAN & C[O] / DUBLIN". Cette marque pourrait référence au production de whiskey irlandais Kinahan qui existe depuis 1779 (https://www.kinahanswhiskey.com/home/heritage).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	29	B	5	2.3.1.2-V couleur transparent vert foncé britannique	67	14	Bouteille à boisson alcoolisée		Fragments jointifs et non jointifs de goulot, corps et bases de bouteilles à boissons alcoolisée. Lèvre arrondie, bague droite, col renflé, épaule tombante, corps cylindrique, talon renflé à arrondi, cul variant entre sphérique et conique. Traces de pontil au sable sur la plupart des cul. Plusieurs frags avec altération faible à moyenne causée par les sols (patine). Datation : fin 18e - 1ère moitié 19e siècle.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	29	B	5	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	1	Clou		Fragments non jointifs de clou, possiblement forgé ou laminé.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	29	B	5	3.1.4.1-Plomb	1	1	Pièce ou jeton		Pièce ou un jeton en plomb de forme plus ou moins circulaire. Semble y avoir des éléments incisés sur l'une des faces, mais trop corrodés pour déterminer de quoi il s'agit. Diamètre de 3,5 cm.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	29	B	5	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère		Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	30	C	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Coquetier?		Fragment de base d'un possible coquetier. Base sur pied circulaire. Incription moulée en creux sur la base : "4".	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	30	C	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	C	4	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Début de décor imprimé en bleu sur la surface extérieure à motif indéterminé.	Fragmet de base d'un contenant. Sans marque.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	C	4	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Boouteille à boisson alcoolisée		Fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée. Sans marque ni décor.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110	30	C	5	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Décor moulé en creux à la molette à motif géométrique (cercle).	Fragment de tuyau de pipe.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	30	C	6	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Jatte ou terrine		Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine. Pâte bicolore (grise et rouge orangé) avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brunâtre sur la surface intérieure. Pourrait être une production locale.	4.1.1-Alimentation, préparation

CeEt-110	30	C	6	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte rose orangé, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	C	6	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe		Fragments de tuyaux de pipes, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	30	C	7	1.1.2.61-TCF blanche	2	2	Contenant	1 frag avec un décor imprimé en bleu à motif de chinoiserie (maison de style pagode) sur la surface intérieure.	Fragments non jointifs de corps de contenants. Datation générale : 1805 c. - aujourd'hui.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	C	7	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé		Clou entier en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	30	C	99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouteille à médicament	Note provenance : 30C99 (probablement associé à 30C100).	Fragment de corps et base d'une bouteille à médicament. Corps de forme rectangulaire à coins chanfreinés, talon droit, cul en retrait. Inscription moulée en relief sur le talon : "C & B".	4.3-Médication
CeEt-110	30	C	99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant	Note provenance : 30C99 (probablement associé à 30C100).	Fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	C	99	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère	Note provenance : 30C99 (probablement associé à 30C100).	Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	30	D	3	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Pâte jaune, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	D	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Carreau ou tuile		Fragment de bord d'un carreau ou d'une tuile. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Peut-être de forme hexagonale ou octogonale?	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
CeEt-110	30	D	4	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	30	D	4	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère. Traces de boucherie (scie).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	30	D	6	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine	Note provenance : tranchée 30-IV entrée voûte	Fragment de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110	30	D	6	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : tranchée 30-IV entrée voûte	Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	30	D	6	3.1.1.11-Fer forgé	2	1	Clou forgé		Fragments jointifs d'un clou en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	30	D	100	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contnant. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Production locale. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	D	100	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Anse		Fragment d'anse d'un contenant. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	D	100	3.1.4.1-Plomb	1	1	Indéterminé		Résidu de métal plombifère, sans forme apparente. Pourrait être un retaille de scellement de fenêtre?	1.3.7.2-Plomb, résidus
CeEt-110	30	D	200	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Décor peint en vert à motif végétal (populaire entre ca. 1830-1860)	Fragment de corp d'un contenant. La glaçure est légèrement bleutée.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	30	D	300	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	Décor à la molette à motif de chevrons.	Fragments de tuyaux de pipes, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	30	II		7.99-Matériau composite autre	1	1	Base d'ampoule	Note provenance : 30-II (base)	Fragment de base d'ampoule en porcelaine commune sans glaçure et en métal plombifère.	4.8.2-Éclairage
CeEt-110	31	A	4	1.1.2.31-Creamware	1	1	Assiette creuse	Note provenance : intérieure canalisation	Fragment de marli, bouge et base d'une assiette creuse. Sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table
CeEt-110	31	A	4	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Contenant	Note provenance : 31A4 sud 30D100/31A100	Fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	31	A	6	2.1-Verre Incolore	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant. Corps semble cylindrique avec la base avec un ressaut. Trace de moule sur le corps.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	31	A	7	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	31	A	7	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	31	A	9	1.1.1.33-TCG locale glaçure incolore	3	2	Contenant	Note provenance : 31A9 (collé à 3D100, parement sud = 3D101)	Fragments de bord et corps de contenants. Pâte rouge orangé avec des inclusions, glaçure incolore d'aspect brun-rouge sur la surface intérieure. Production locale. Datation générale : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	31	A	9	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Note provenance : 31A9 (collé à 3D100, parement sud = 3D101)	Fragment de corps de contenant. Pâte jaune, émail bleuté. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	31	A	9	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère	Note provenance : 31A9 (collé à 3D100, parement sud = 3D101)	Fragments d'os de mammifères. Traces de boucherie sur un des fragments (scie).	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	31	A	10	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Carreau?		Possiblement fragment de coin d'un carreau. Pâte rouge orangé avec des inclusions. Longueur résiduelle : 6 cm; largeur résiduelle : 3,8 cm; hauteur : 1,1 cm.	4.7.1.4-Matériaux de revêtement
CeEt-110	31	A	10	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe		Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	31	A	10	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Clou laminé		Clou entier en fer laminé. Datation : ca 1780 - 20e s., mais surtout ca 1830-1890.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110	31	A	10	5.1.1-Os	1	1	Os - mammifère		Fragment d'os de mammifère.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110	31	A	11	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	2	2	Pipe	1 frag avec un décor moulé à la molette à motif géométrique (chevrons, cercles).	Fragments non jointifs de tuyaux de pipes, sans marque.	4.2.2-Tabac
CeEt-110	31	A	12	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant		Fragment de corps d'un contenant de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c -1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	31	A	12	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant	Décor peint en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieure.	Fragment de corps d'un contenant à bord évasé. Pâte rose orangé, émail blanc. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	31	D	4	1.1.2.1-Faïence blanche	1	1	Contenant		Petit fragment de corps d'un contenant. Pâte rose orangé, émail blanc. Sans marque ni décor. Datation générale : 1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	31	II	I	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Anse	Note provenance : 31-III (sous cheminée)	Fragment d'anse de contenant. Pâte rouge orangé avec des inclusions, tâche de glaçure verdâtre sur l'une des extrémités. Sans marque ni décor.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110	99			5.2.3.1-Papier	37	1	Journal	Note provenance : imposte fenêtre au 52 rue St-Pierre	Fragments de papier journal. Parmis les inscriptions imprimées on peut y lire, en anglais, une annonce de ventes aux enchères, des rapports de communication, des annonces et de nouvelles. On peut lire dans le coin d'un des fragments : "FRIDAY, MAY 1, 1925" et à un autre endroit : "[QUE]BECS LEA[…] / NEWSPAPER". Ça pourrait être le journal The Morning Chronicle ou le Quebec Daily Telegraph (les 2 journaux ont fusionnés le 2 juillet 1925). (https://www.qctonline.com/a-brief-history-of-north-america-s-oldest-newspaper/)	5.3-Écrits
CeEt-110	99			5.3.1-Plastique	1	1	Emballage	Note provenance : aucune provenance sur le sac	Emballage pour une portion individuelle de croustille. Inscription imprimée : "LA PARMENTIER / POTATO CHIP / PARMENTIER".	4.1.5-Alimentation, entreposage des aliments
CeEt-110			99	1.1.1.11-TCG chamois glaçure verte	1	1	Contenant	Note provenance : 99 général	Fragment de corps de contenant de type dit verte de France. Pâte chamois avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c - 1760 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110			99	1.1.1.19-TCG chamois-rose glaçure verte	2	1	Jatte ou terrine	Note provenance : 99 général	Fragments jointifs de bord et corps d'une jatte ou d'une terrine de type dit verte de France. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure. Datation générale : 1650 c - 1760 c.	4.1.1-Alimentation, préparation
CeEt-110			99	1.1.2.31-Creamware	2	2	Contenant	Note provenance : 99 général	Fragments non jointifs de corps de contenants. Sans marque ni décor. Datation générale : 1762 po. - 1840 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110			99	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe	Note provenance : 99 général	Fragment de tuyau de pipe, sans marque ni décor.	4.2.2-Tabac
CeEt-110			99	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Couvercle	Décor imprimé en bleu foncé à motif végétal sur la surface extérieure. Note provenance : 99 général.	Fragment de bord de couvercle. Datation : 1805 c - aujourd'hui.	4.1.3.3-Alimentation, absorption, vaisselle de table

CeEt-110			99	1.1.2.61-TCF blanche	3	3	Contenant	3 frags avec des décors imprimés en bleu à motif indéterminé sur la surface extérieur. Note provenance : 99 général.	Fragments non jointifs de corps de contenants. Datation générale : 1805 c - aujourd'hui.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110			99	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	1	1	Contenant	Note provenance : 99 général	Fragment de fond de contenant. Sans marque ni décor. Datation générale : 1830 c - 1945 c.	4.99-Consommation indéterminée
CeEt-110			99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	2	2	Bouteille	Note provenance : 99 général	Fragments non jointifs de goulot et base. Goulot à ouverture large, épaule tombante. Cul avec inscription moulée en relief : "13146".	4.10-Entreposage indéterminé
CeEt-110			99	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Bouteille à condiment	Note provenance : 99 général	Bouteille entière à condiment. Lèvre droite faite par ajout de verre, col aminci vers le haut, épaule tombante, corps de forme carrée à coins chanfreinés et pans en retrait, talon droit, cul en retrait. Inscription moulée en relief : "3473". Fabriquée dans un moule à au moins 2 parties avec base séparée.	4.1.5-Alimentation, entreposage des aliments
CeEt-110			99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	4	3	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 99 général	Fragments de col, épaule et corps de bouteilles à boisson alcoolisée. Un frag avec une trace de moule à 3 parties de style ricketts (après 1820).	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110			99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 99 général	Fragment de goulot d'une bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre légèrement évasée, bague arrondie, col cylindrique.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110			99	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille à gin	Note provenance : 99 général	Fragment de corps et base d'une bouteille à gin. Traces de moules verticales sur le corps.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110			99	2.3.1.2-V couleur transparent vert fonce britannique	1	1	Bouteille à boisson alcoolisée	Note provenance : 99 général	Fragment de goulot de bouteille à boisson alcoolisée. Lèvre arrondie, bague droit, col aminci vers le haut.	4.2.1.2-Boissons, conservation/entreposage
CeEt-110			99	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou forgé	Note provenance : 99 général	Fragment de clou en fer forgé. Datation : 16e s. - 19e s., mais surtout avant ca 1830.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110			99	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Clou	Note provenance : 99 général	Fragment de clou en métal ferreux, trop corrodé pour en déterminé le type.	4.7.2.3-Fixations - clous
CeEt-110			99	5.1.1-Os	2	2	Os - mammifère	Note provenance : 99 général	Fragments d'os de mammifères.	6.1.1.1-Mammifères
CeEt-110			99	7.99-Matériau composite autre	1	1	Semelle de chaussure	Note provenance : 99 général	Fragment de semelle de chaussure, composé d'une semelle et d'un talon fait en cuir et maintenant en place par des tenons en bois et des petits clous en métal ferreux. Les traces de couture semble inégale, ce qui pourrait indiquer une fabrication artisanale (19e siècle).	4.4.3-Chaussures

Annexe III – Tableau de l’état de conservation des vestiges

opération	numero vestige	interprétation	période	retiré	conservé	inclus dans le bâtiment
19						
	19B100	four de forge	britannique	x		
	19B200	béton	XXe	x		
	19C100	béton	XXe	x		
	19C200	agrandissement Cugnet	française		2 assises	
	19D100	four de forge	britannique	x		
	19E100	agrandissement Cugnet	française		2 assises	
	19M100	agrandissement Cugnet	française	x		
	19J100	four de forge	britannique	x		
	19K100	four de forge	britannique	x		
	19K200	drain de bois	britannique	x		
	19K21	tranchée du drain	britannique	x		
	19P100	canalisation citerne	britannique	x		
20						
	20B100	Maison Grant	britannique	x		
	20C100	Maison Cugnet 1732	française	x		
	20E100	Maison Grant	britannique	x		
	20F100	indéterminé (saut de loup grant?)	britannique	x		
	20F200	indéterminé (saut de loup grant?)	britannique	x		
	20G100	Union Bank	canadienne	x		
	20H100	Maison Cugnet	française	x		
21						
	21C100	dépendance 19e	britannique	x	x	
	21C200	batterie	française		x	
	21G100	batterie	française	x		
	21G200	Dépendance c.1815	britannique	x		
	21G250	planche sur 21G200	britannique	x		
22						
	22B100	batterie	française		x	
	22C100	canalisation citerne	britannique	x		
	22C200	muret autour de la canalisation	britannique	x		
	22C300	batterie	française		x (dérase de 3 assises)	
	22C350	tuyau de plomb qui coupe la batterie	canadienne	x		
	22C400	muret sur la canalisation asso.22C200?	britannique	x		
	22C500	plaque de béton	XXe	x		
	22C600	coude de la canalisation vers op 25	britannique	x		

	22D100	muret arasé prolongement saut de loup	XXe?		x		
	22D150	tuyau de grès à travers le muret 22D100	XXe?		x		
	22D200	mur W du saut de loup de 22-I	britannique ?		x		
	22D300	mur S du saut de loup de 22-I	britannique ?		x		
	22D400	mur E du saut de loup de 22-I	britannique ?		x		
	22D500	poursuite de la canalisation de la citerne	britannique		x		
	22E100	structure de béton armé remplie de sable jaune	XXe		x		
	22E200	mur de maçonnerie aperçu lors du décapage N-S	britannique			x	
	22E300	mur de maçonnerie aperçu lors du décapage E-W	britannique			x	
23							
	23B100	plancher de bois	britannique		x		
24							
	24A100	batterie	française			x (ouverture extrémité sud)	
25							
	25A100	mur W de la citerne	britannique		x		
	25A200	canalisation sud	britannique		x		
	25A300	canalisation ouest	britannique		x		
	25A400	dallage	britannique		x		
	25A500	dallage canalisation sud 25A200	britannique		x		
	25A600	mur est de la citerne	britannique		x		
	25A700	mur sud de la citerne	britannique		x		
	25A800	mur nord de la citerne	britannique		x		
	25B100	poursuite de la canalisation 25A200 de la citerne	britannique		x		
26							
	26A100	reste dallage coin SW	britannique		x		
	26B100	base arc doubleau maison Grant	britannique		x		
	26C100	empattement béton mur mitoyen 29 (26-II)	XXe		x		
	26D100+101	base de béton ascenceur		1895	x		
	26D200	mur Cugnet	française				x
	26E100	base de béton machinerie	XXe		x		
27							
	27A100	mur Grant	britannique				x
	27B100	bassin 1ere citerne	britannique		x		
28							
	28A100	mur Grant - mur W des voûtes	britannique			reste 2 assises	
	28A200+D200	reste du mur W Cugnet	française				x
	28D100	mur Grant - voûte	britannique				x

29					
	29A100	mur Cugnet sous 29-I	française		x
	29B100	base pour soutenir 29-II - banque?	britannique ?		x
	29C100	mur aile nord maison Cugnet	française		x
	29C101	ajout tardif au dessus du dérasement de 29C100	XXe?		x
30					
	30A100	pavé devant cheminée (?) fondation cheminée?	UB	x	
	30C100	mur UB 1866	UB	x	
	30D100/31A200	couvercle en pierre canalisation citerne	britannique	x	
	30D200	canalisation de bois et brique suite canalisation	britannique	x	
	30D300 + 350	pas de la porte des voûtes (Grant) sous la canalisation	britannique		abaissé
31					
	31A100	fondation du mur extérieur à la limite de 22A	UB	x	

Annexe IV – Fiche de site

Identification du site	CeEt-110 – Union Bank
Localisation	Au coin nord-est de la Côte de la Montagne et de la rue Saint-Pierre
Lot cadastraux	13146000, 13146001, 13146002, 13146003, 13146004, 13146005, 13146006, 13146007, 13146008
Périodes culturelles	Historique, 1680-présent
Travaux réalisés	Supervision et fouilles archéologiques des opérations 19 à 31
Analyses réalisées	Aucune
Valeurs archéologiques	Voir pp. 23 à 25
Recommandations	Voir p. 23
Vestiges	Voir Annexe III
Artefacts et écofacts	Voir annexe II

MELATTI

Projet hôtel SonoLux – 225, rue Saint-Jacques

Supervision archéologique

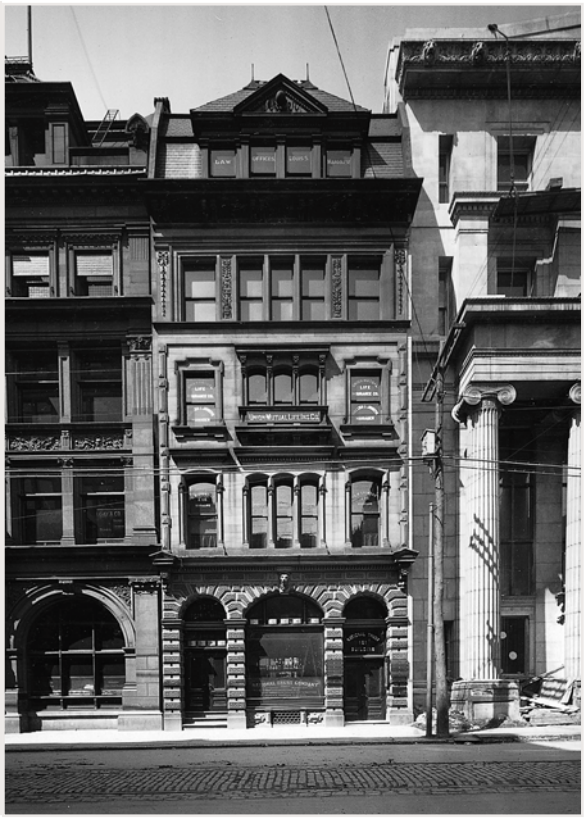

Février 2026

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

MELATTI

Projet hôtel SonoLux – 225, rue Saint-Jacques

Supervision archéologique

Arkéos/Réf. : 850-1149

Permis : 25-ARKE-03

Image de couverture :

À gauche : photographie de la rue Saint-Jacques, Montréal, QC, prise par James Inglis vers 1870 (Musée McCord Stewart, MP-0000.2831).
À droite : photographie de l'immeuble de la *National Trust*, rue Saint-Jacques, prise vers 1905 (Musée McCord Stewart VIEW-8726).

Citation suggérée :

Arkéos 2026. *Projet hôtel SonoLux – 225, rue Saint-Jacques – Supervision archéologique*. Montréal, Groupe Melatti.

Tout document graphique inclus dans ce rapport et assujetti à des droits de reproduction spécifiques ne peut être reproduit sans l'autorisation préalable de l'organisme détenteur.

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

— LISTE DES PARTICIPANTS —

GROUPE MELATTI

Hamed Fakhim	Gérant de projet
Alessia Pecorilli	Associé au développement

ARKÉOS

Marie-Claude Brien	Archéologue - Coordonnatrice, révision
Stéphanie Lavallée	Archéologue - Chargée de projet, recherche, rédaction et cartographie
Céline Gillot	Chargée d'édition
Louise Beaudouin	Adjointe administrative

Résumé

Ce rapport rend compte des résultats de la supervision archéologique réalisée en avril 2025, dans le cadre du projet de construction de l'hôtel SonoLux. L'intervention s'est déroulée dans l'emprise de la ruelle des Fortifications et sous la rue Saint-Jacques, à proximité du 225, rue Saint-Jacques, à Montréal. Menée pour le compte du Groupe Melatti et autorisée par le permis de recherche archéologique 25-ARKE-03, elle répondait aux exigences de la Division du patrimoine de la Ville de Montréal.

Les travaux, effectués entre le 23 et le 30 avril 2025, ont consisté en l'ouverture de deux tranchées techniques destinées aux raccordements aux réseaux publics. Dans la ruelle des Fortifications, l'hydro-excavation a confirmé la présence exclusive de remblais modernes liés à des travaux récents. Sous la rue Saint-Jacques, la supervision de tranchées successives a permis d'observer une stratigraphie composée de remblais, d'infrastructures souterraines et d'aménagements associés à l'ancien réseau de tramway de la fin du XIX^{e} siècle. Une concentration de blocs de calcaire équarris, observée en profondeur sous le trottoir nord, pourrait correspondre à un vestige très perturbé des fortifications anciennes, sans que cette interprétation puisse toutefois être confirmée.

Aucun artéfact, écofact ni reste osseux humain n'a été mis au jour. Bien que les interventions aient démontré un fort degré de perturbation des dépôts, le potentiel archéologique demeure élevé à proximité de l'emprise immédiate des tranchées, ce qui justifie le maintien de mesures de surveillance lors de futurs travaux d'excavation dans ce secteur.

Table des matières

Liste des figures ... iv
Liste des photos ... v
Liste des tableaux ... v

1 Introduction ... 7

2 Méthodologie ... 11

3 État des connaissances ... 15

3.1 Paysage actuel ... 16
3.2 Paléoenvironnement ... 16
3.3 Occupations autochtones ... 17
3.3.1 Archaïque supérieur post-laurentien ... 17
3.3.2 Sylvicole ... 19
3.3.3 Occupations autochtones récentes ... 20
3.4 Occupations eurocanadiennes ... 21
3.4.1 De la colonisation à la fortification (1650–1720) ... 21
3.4.2 Fortifications de pierre et évolution du tissu urbain (1720–1800) ... 25
3.4.3 Urbanisation et modernisation du centre d'affaires (1800 – aujourd'hui) ... 28
3.5 Interventions archéologiques antérieures ... 35
3.5.1 *British North America Bank* (BjFj-41) ... 35
3.5.2 *Saint-Lawrence Hall* (BjFj-42) ... 37
3.5.3 Bastion de la Place d'Armes (BjFj-154) ... 37

4 Résultats ... 39

4.1 Ruelle des Fortifications - Tranchée 1A ... 44
4.2 Rue Saint-Jacques – Tranchées 1B, 1C et 1D ... 45
4.2.1 Sol naturel et vestiges anciens ... 45
4.2.2 Occupations du XIX^{e} siècle ... 46
4.2.3 Aménagements du réseau de tramway (fin XIX^{e} – milieu XX^{e} siècle) ... 47
4.2.4 Aménagements récents : conduites de gaz, massif électrique et réseaux sanitaires ... 47

5 Conclusion et recommandations ... 51

Ouvrages consultés ... 53
Cartes anciennes ... 55
Sites internet ... 56

Liste des figures

Figure 1 – Plan de localisation générale des travaux 9
Figure 2 – Plan général des sous-opérations effectuées 13
Figure 3 – Sites archéologiques du Vieux-Montréal présentant des composantes autochtones 18
Figure 4 – Plan de Montréal en 1672 attribué à François Dollier de Casson et Bénigne Basset (Archives Nationale de France, Carton K, 1232, Piece No.43) 22
Figure 5 – Plan de Montréal dressé vers 1685 par Robert de Villeneuve (Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 03DFC4) 23
Figure 6 – Extrait du plan de la ville de Montréal levé en 1713 par Gédéon de Catalogne (British Library, MS. 57, 706 [1]) 24
Figure 7 – Extrait du plan de la ville de Montréal dressé en juin 1717 par Chaussegros de Léry (Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 03DFC472B) 26
Figure 8 – Extrait du plan de la ville de Montréal dessiné par Louis Guy en 1794, superposé à la trame actuelle 27
Figure 9 – Extrait du plan de Charland de 1805 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS21,P22) 29
Figure 10 – Extrait du plan d'Adams de 1825 (BAnQ 0005245760). 30
Figure 11 – Lithographie du front nord de la rue Saint-Jacques en 1830 (BAnQ 0002723893) 31
Figure 12 – Extrait du plan de Cane de 1846 (BAnQ 0000337871) 32
Figure 13 – Extrait des plans de Plunkett et Brady 1872, Hopkins de 1879 et Goad de 1881 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS21,P4; 0000174244; 0003708048) 33
Figure 14 – Illustration montrant des ouvriers découvrant des ossements humains lors de l'excavation de fondations sur la rue Saint-Jacques (*Canadian Illustrated News,* 28 mai 1870) 33
Figure 15 – Photographie de la rue Saint-Jacques prise par Inglis en 1869. La flèche rouge pointe le bâtiment de la *Standard Life Assurance Company* (Musée McCord Stewart MP-0000.2831) 34
Figure 16 – Photographie de l'immeuble de la National Trust, rue Saint-Jacques, prise vers 1905 (Musée McCord Stewart VIEW-8726) 34
Figure 17 – Plan des interventions archéologiques réalisées à proximité du secteur des travaux 36
Figure 18 – Relevé planimétrique des zones visées par les travaux 41
Figure 19 – Sous-opérations 1B,1C et 1D, coupe stratigraphique C1, paroi est 42
Figure 20 – Relevé planimétrique de la zone visée par les travaux superposé à un plan d'infrastructure de 2003 48

Liste des photos

Photo 1 – Sous-opération 1A – Vue générale de l'espace à excaver, vue vers le sud (MTL25-25-07-N1-02) 44

Photo 2 – Sous-opération 1A – Hydro-excavation de la tranchée de la conduite de gaz, vue vers le sud (MTL25-25-07-N1-09) 44

Photo 3 – Sous-opération 1A – Fin des travaux d'excavation, vue vers le sud (MTL25-25-07-N1-15) 45

Photo 4 – Sous-opération 1C – Aperçu du sol naturel stérile au fond des excavations, vue vers l'est (MTL25-25-07-N1-55) 46

Photo 5 – MTL25-25-07 – Rails de l'ancien tramway à la suite de leur démantèlement (MTL25-25-07-N1-20) 47

Photo 6 – Sous-opération 1D – Excavation en tunnel sous ST-7, vue vers l'est (MTL25-25-07-N1-71) 47

Liste des tableaux

Tableau 1 – Liste des structures observées lors de l'excavation des sous-opérations 1B, 1C et 1D 45

1

Introduction

En mars 2025, le Groupe Melatti a mandaté Arkéos afin d'effectuer une supervision archéologique dans l'emprise de la ruelle des Fortifications et sous la rue Saint-Jacques, de part et d'autre du futur hôtel SonoLux, situé au 225, rue Saint-Jacques, à Montréal (**figure 1**). Cette intervention répondait aux conditions émises par la Division du patrimoine du Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal (Étude 20257565).

Les travaux projetés prévoyaient l'ouverture de deux tranchées : la première à l'arrière du bâtiment, dans la ruelle, pour permettre son raccordement à une conduite de gaz existante, et la seconde à l'avant, dans l'axe de la rue Saint-Jacques, afin d'assurer le branchement aux infrastructures sanitaires municipales.

Situé dans le site patrimonial de Montréal (Vieux-Montréal), le secteur d'intervention se trouve à proximité de plusieurs sites archéologiques connus, dont BjFj-41, BjFj-42 et BjFj-154. Le potentiel archéologique identifié était principalement lié à la présence possible de vestiges des enceintes successives de Ville-Marie, notamment des segments du mur nord de la palissade en bois et du mur de fortification en pierre ultérieur. Il existait également une possibilité de rencontrer des sépultures associées à d'anciens cimetières en usage de la fin du XVII^{e} siècle jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle.

Le présent rapport comprend cinq chapitres. Le chapitre 2 décrit la méthodologie appliquée sur le terrain et lors du traitement des données. Le chapitre 3 dresse un portrait de l'état des connaissances, incluant les contextes environnementaux, historiques et archéologiques. Y sont également abordées les interventions archéologiques antérieures réalisées à proximité immédiate de la zone d'étude Les résultats de l'intervention sont présentés au chapitre 4. Enfin, le chapitre 5 propose un bilan de l'intervention, accompagné de recommandations.

Figure 1 - Plan de localisation générale des travaux

Légende

Limites du site patrimonial de Montréal

Secteurs d'intervention

Échelle

25 0 25 50 m

Date
Décembre 2025

Numéro de projet
850-1149

Arkéos

Source: @ 2025 Google Maps

2

Méthodologie

La supervision archéologique a été réalisée par une bioarchéologue chargée de projet sur une période de quatre jours, entre le 23 et le 30 avril 2025, à la suite de l'obtention du permis de recherche archéologique 25-ARKE-03. Associée au code temporaire MTL25-25-07, l'intervention a consisté en l'excavation, par hydro-excavation, d'une première tranchée d'environ 3 m sur 2 m (1A), localisée sous le trottoir est de la ruelle des Fortifications (lot 1 180 702), suivie de l'ouverture, par excavation mécanique, d'une seconde tranchée en façade du bâtiment, exécutée en trois étapes distinctes (1B, 1C et 1D) (figure 2).

La supervision a été assurée de manière continue par l'archéologue chargée de projet, présente sur le terrain afin de suivre l'avancement des travaux d'excavation et de pouvoir intervenir en cas de découverte. L'ensemble des observations a été consigné dans un carnet d'arpentage et complété par une documentation photographique numérique.

Les données de terrain ont été enregistrées selon le système Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique standard en archéologie québécoise. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1, selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique, en commençant par la lettre A et selon l'ordre dans lequel elles sont réalisées. Les lots constituent l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre, en commençant par le 1.

L'intervention a permis l'identification, la description, l'enregistrement et l'analyse des unités stratigraphiques mises au jour. Les éléments documentés ont été répertoriés à l'aide d'un système d'identification alphanumérique séquentiel, précédé du code temporaire MTL25-25-07, attribué par la Ville de Montréal.

Liste des identifiants utilisés lors de l'intervention :
- Coupe stratigraphique : MTL25-25-07-C1
- Photographies : MTL25-25-07-N1-001 à 074

Tous les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord montréalais, correspondant à l'axe du boulevard Saint-Laurent. En raison de la profondeur des excavations et de l'instabilité des remblais, toutes les observations ont été effectuées depuis la surface. Aucun relevé d'arpentage n'a été produit dans le cadre du mandat, et aucune donnée altimétrique précise n'est disponible. Les niveaux de référence utilisés pour les enregistrements sont ceux de la surface actuelle. Par ailleurs, aucun artéfact n'a été recueilli au cours de cette intervention.

Figure 2 - Plan général des sous-opérations effectuées

Légende
Sous-opérations
Coupe stratigraphique

Échelle
5 0 5 10 m

Date
Décembre 2025

Numéro de projet
850-1149

Arkéos

Source: @ 2025 Google Maps

3

État des connaissances

3.1 Paysage actuel

L'aire d'intervention se trouve dans l'emprise de la ruelle des Fortifications et de la rue Saint-Jacques, en façade et à l'arrière du bâtiment situé au 225, rue Saint-Jacques, dans l'arrondissement de Ville-Marie, au sein du site patrimonial de Montréal. Elle est localisée sur le versant nord de la colline du Vieux-Montréal, à une altitude d'environ 20,00 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). Cette colline, caractérisée par un bombement allongé le long de la rue Notre-Dame, s'étend sur environ 1,30 km, entre les rues McGill et Berri, et mesure environ 380 m de large, entre les rues de la Commune et Saint-Antoine (Arkéos, 2024 : 11).

Historiquement, les cartes anciennes représentent le secteur sous la forme d'un coteau aux contours alternativement réguliers et oblongs. De façon générale, le versant donnant vers le fleuve est plus allongé, moins abrupt, que le versant nord, qui s'incline quelquefois assez abruptement vers la vallée de l'ancien ruisseau Saint-Martin, notamment dans le secteur de la rue Bonsecours. Les extrémités de la colline présentent une pente qui se fond progressivement dans les terrains environnants. À l'ouest, la pente descend vers le point de jonction entre le ruisseau Saint-Martin et la petite rivière Saint-Pierre, tandis qu'à l'est, elle s'étire vers le pont Jacques-Cartier et disparaît progressivement, avec des interruptions dues aux aménagements urbains du XIX^{e} siècle.

D'après la carte géologique de la région de Montréal (Clark, 1972), le sous-sol de ce secteur est principalement composé de shale d'Utica appartenant à la Formation de Lachine de l'Ordovicien, une roche noire bitumineuse. Sous ce shale, se trouve la Formation de Tétreauville du Groupe de Trenton, également daté de l'Ordovicien. Cette dernière est composée d'un calcaire dense, gris bleu foncé, riche en fossiles et bien stratifié[1]. Selon la carte des dépôts meubles (Prest et Keyser, 1982), le substrat rocheux est surmonté d'un dépôt morainique de till, qui recouvre la majorité de la colline du Vieux-Montréal.

3.2 Paléoenvironnement

Il y a environ 20 000 ans, durant la dernière période glaciaire, le Vieux-Montréal et l'ensemble de l'archipel montréalais étaient recouverts par le glacier laurentidien. Ce dernier a sculpté profondément le paysage, formant les vallées et les bassins qui caractérisent la géographie actuelle de l'île. Vers 13 500 ans avant aujourd'hui (AA), avec le réchauffement climatique, le glacier a commencé à reculer, exposant le sud du Québec et laissant derrière lui une couche de till. Ce retrait a également provoqué d'importants processus géologiques, dont la formation de cornéenne, produit de l'interaction entre les intrusions magmatiques et le shale d'Utica du mont Royal (Arkéos, 2023 : 8).

Cette période de retrait glaciaire marque également le début d'une phase lacustre, caractérisée par la formation successive de vastes étendues d'eau. Le lac proglaciaire à *Candona* laisse place à la mer de Champlain, qui submerge les basses-terres jusqu'aux Grands Lacs à la suite de la déglaciation. Vers 10 600 ans AA, un soulèvement isostatique entraîne une élévation rapide des terres, transformant la mer de Champlain en un lac d'eau douce : le lac à *Lampsilis* (Arkéos, 2023 : 8).

1 https://gq.mines.gouv.qc.ca/lexique-stratigraphique/plate-forme-du-saint-laurent/formation-de-tetreauville/

Avec le recul de la mer de Champlain vers la fin de l'Holocène, l'archipel montréalais apparaît progressivement, sous la forme de plusieurs îles. Il y a environ 9 500 ans, la colline du Vieux-Montréal émerge du paysage et se couvre progressivement de forêts mixtes. Vers 7 500 ans AA, alors que les terres s'élèvent progressivement, le paysage est marqué par des vallées ponctuées de milieux humides et traversées par un réseau de petits cours d'eau. Toutefois, entre 5 400 et 4 800 ans AA, une montée des eaux rend la région temporairement inhabitable. Ce n'est que vers 3 000 ans AA que l'aire étudiée retrouve des conditions environnementales similaires à celles de 7 500 ans AA, offrant un cadre stratégique et propice à l'occupation humaine : une topographie plane et bien drainée, la proximité d'un vaste plan d'eau et une baie riche en ressources fauniques et piscicoles (Arkéos, 2023 : 9-10, 2024 : 16).

Malgré les transformations provoquées par l'arrivée des colons au XVII[e] siècle, notamment l'exploitation agricole et l'urbanisation du paysage, la région de Montréal conserve une richesse écologique, soutenant des communautés humaines et une faune locale diversifiée. Ces transformations environnementales ont néanmoins façonné durablement le paysage, conditionnant les dynamiques d'occupation humaine et la distribution des sites archéologiques dans la région (Arkéos, 2023 : 10).

3.3 Occupations autochtones

L'archipel montréalais, situé à la jonction de plusieurs cours et plans d'eau majeurs, tels que la rivière des Outaouais, le haut Saint-Laurent, le lac Champlain et la rivière Richelieu, s'impose depuis la fin de la dernière glaciation comme un carrefour stratégique de navigation et un foyer de peuplement humain. Ces voies navigables ont fait de la région un point de convergence propice aux déplacements, aux échanges culturels et aux établissements humains (Arkéos, 2024 : 17-18).

3.3.1 Archaïque supérieur post-laurentien

Selon les données archéologiques disponibles, les premières populations humaines foulent l'île de Montréal à partir de l'Archaïque supérieur post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA). Ces groupes nomades mènent un mode de vie articulé autour de la chasse, de la pêche et de la cueillette, privilégiant les déplacements par voies navigables. Leurs campements sont majoritairement établis sur les axes riverains, notamment à proximité des rapides, où l'exploitation des ressources est particulièrement active (Burke et Chapdelaine, 2017). Leur présence est attestée à quelques endroits sur l'île, notamment sur la rive nord[2], sous le parvis de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (BjFj-85)[3], et sur la rive sud, à la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85)[4], à Verdun. Dans le quartier de Côte-Saint-Paul, quelques objets mis au jour aux abords de l'ancien lac à la Loutre témoignent de la circulation de ces groupes à l'intérieur de l'île : une hache et une gouge en pierre bouchardée et polie[5], ainsi qu'une pointe de projectile de type Lamoka (Ethnoscop, 2013 : 14).

2 Selon le nord montréalais, qui suit l'orientation du boulevard Saint-Laurent.

3 Une aire de combustion et une pointe de projectile de type lamokoïde en rhyolite ont été mises au jour à cet endroit (Arkéos, 1996 : 27-35 ; Viau, 2012 : 52).

4 Deux foyers ont été mis au jour et leur datation au radiocarbone situe l'occupation du site entre 3 350 et 3 070 ans AA en âge calibré (SACL, 2010).

5 Les gouges sont généralement associées à l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont, 2003 : 171).

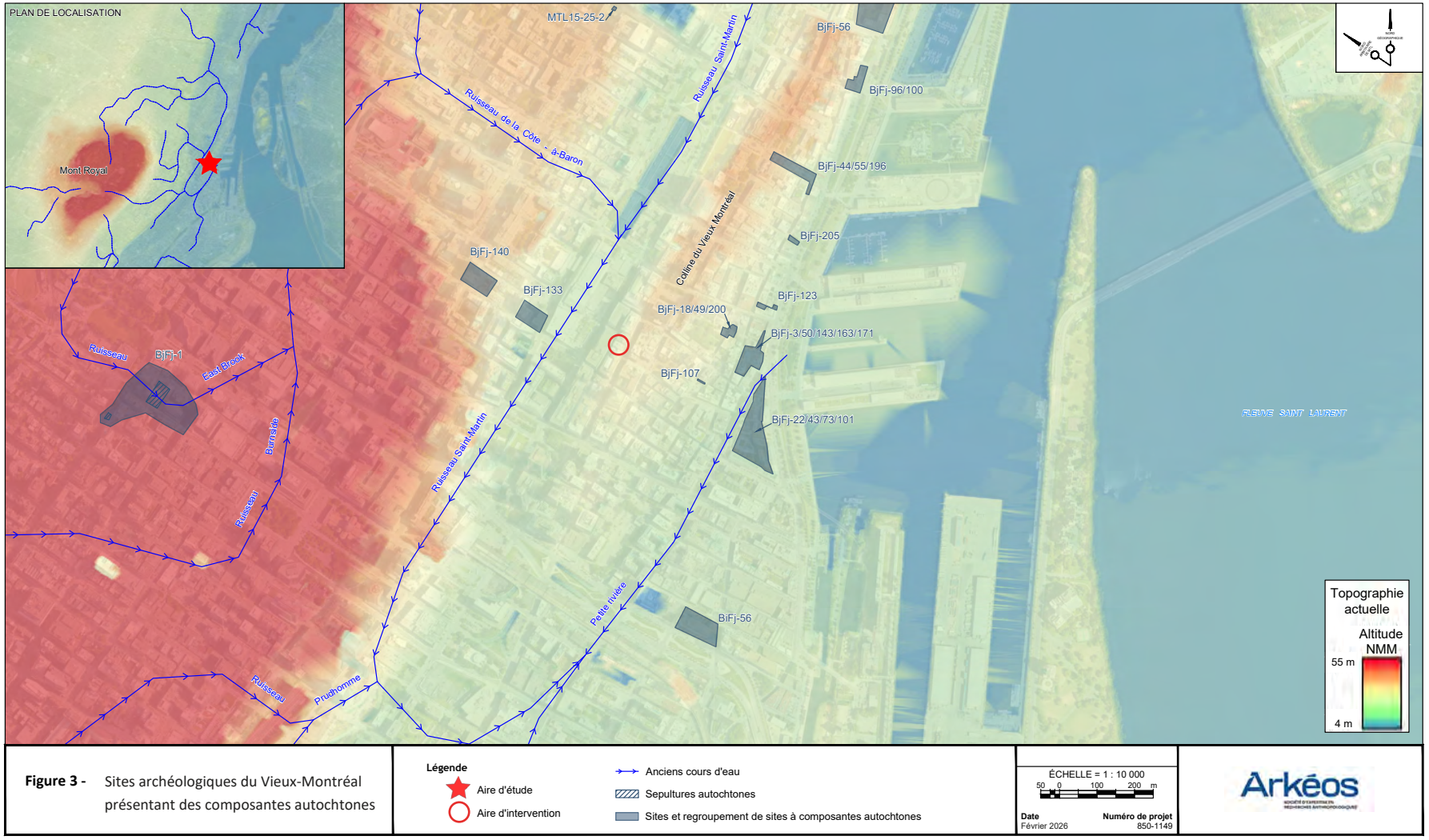

Figure 3 - Sites archéologiques du Vieux-Montréal présentant des composantes autochtones

Légende

- Aire d'étude
- Aire d'intervention
- Anciens cours d'eau
- Sepultures autochtones
- Sites et regroupement de sites à composantes autochtones

ÉCHELLE = 1 : 10 000

50 0 100 200 m

Date Février 2026

Numéro de projet 850-1149

Arkéos

La colline du Vieux-Montréal connaît, elle aussi, de profondes transformations (**figure 3**). À cette époque, elle prend des allures de petit îlot puisqu'elle était bordée au sud par le fleuve et ceinturée à l'ouest et au nord par des bassins lacustres peu profonds dont le niveau variait alors entre 12 et 13 m NMM, soit moins d'un mètre au-dessus de la surface du sol naturel d'origine. Ce niveau d'eau va persister jusqu'à 3 500 ans AA pour ensuite s'abaisser. Le rivage nord de ces bassins se situait alors entre la rue Viger et la rue De La Gauchetière (Landry, 2004 : 89, 106). Les abords de la terrasse qui surplombait ces bassins ont livré un objet associé à la période de l'Archaïque, un fragment de gouge, au site Tecumseth Terrace (BjFj-133/140 ; Ethnoscop, 2008), du côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues de Bleury et Anderson.

Trois emplacements situés sur le flanc sud de la colline du Vieux-Montréal, à une altitude supérieure à 14 m NMM, ont également livré des témoins de l'Archaïque. Sous la rue Saint-Éloi, un foyer a pu être daté entre 4 160 et 3 850 ans AA (BjFj-107 ; Ethnoscop, 2004 : 113-151). Sous la rue Saint-Paul Est, un peu à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, l'analyse d'échantillons de charbon de bois prélevés dans une structure de foyer a fourni une date comprise entre 4 414 et 4 160 ans AA (BjFj-196 ; Ethnoscop, 2021 : 105). Finalement, le site du Versant-Sud (BjFj-18/49/200) a livré quatre pointes de projectile apparentées au type Lamoka, caractéristique de cette période (Ethnoscop, 2005 : 100). Ces découvertes archéologiques suggèrent un ensemble de petits campements de l'Archaïque supérieur post-laurentien sur la colline du Vieux-Montréal.

3.3.2 Sylvicole

Dès les débuts du Sylvicole (3 000 à 415 ans AA), les anciens bassins lacustres se transforment progressivement en marais et en marécages, sous l'effet d'un processus d'entourbement (Landry, 2004 : 101, 107). Le cours d'eau Saint-Martin adopte une configuration méandrique, et le tracé du lit du cours d'eau Prud'homme se précise. À partir du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), les groupes de la vallée laurentienne intègrent progressivement la poterie à leur mode de vie. S'ensuivent, à partir du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA), une sédentarisation de plus en plus marquée, puis, à partir du Sylvicole supérieur (1 000 à 415 ans AA), le développement des pratiques horticoles et l'établissement de villages semi-permanents. Les ressources premières offertes par l'environnement palustre au pied des flancs nord et ouest de la colline du Vieux-Montréal sont alors propices à la fabrication d'objets usuels, à la construction d'habitations, ainsi qu'à la production d'outils liés à la chasse et à la pêche. Par exemple, le rubanier et la quenouille permettent la confection de certaines vanneries, alors que l'aulne peut être employé pour la fabrication d'équipements de pêche et de piégeage, tels que des nasses et des clôtures tressées (Archéotec, 2005 : 27).

Les groupes fréquentant l'île au Sylvicole prolongent leur occupation du flanc sud de la colline du Vieux-Montréal en s'établissant durablement à certains emplacements et en les occupant de manière récurrente (voir **figure 3**). De l'ouest vers l'est, on dénombre trois principaux sites d'occupation à ce jour : le Versant-Sud (BjFj-18/49/200), situé dans le quadrilatère formé par les rues Notre-Dame Ouest, Saint-Sulpice, Saint-Paul Ouest et

Saint-François-Xavier ; le Vieux-Sentier (BjFj-44/55/196), situé sous la place Jacques-Cartier et dans les environs immédiats ; et le Pied-de-la-Butte (BjFj-96/100), situé dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Paul Est, Bonneau, de la Commune Est et Bonsecours.

L'embouchure de la Petite Rivière dans le fleuve Saint-Laurent (voir **figure 3**), au pied de la colline du Vieux-Montréal, constitue un autre lieu de campement à partir du Sylvicole moyen. Des groupes s'installent alors sur sa rive gauche, aux environs de l'actuelle place Royale (BjFj-3/50/143/163/171), à l'intérieur du périmètre délimité au nord et au sud par les rues Saint-Paul Ouest, de la Commune Ouest et de la Place-d'Youville, et à l'est et à l'ouest par les rues Saint-Sulpice et Saint-François-Xavier. Selon le climat, le type de sol, l'importance des crues saisonnières et la hauteur de la nappe phréatique, cette basse terrasse s'inscrivait alors probablement dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer du sud du Québec, dominé par l'orme, le chêne et l'érable à sucre (Arkéos, 2003).

À partir du Sylvicole supérieur, la rive droite de la Petite Rivière, qui borde la pointe à Callière (BjFj-22/43/69/73/101), est plus intensément occupée. Les principales occupations datées du Sylvicole supérieur terminal n'ont toutefois pas été mises au jour sur la colline du Vieux-Montréal. C'est plutôt au pied du versant abrupt du mont Royal, dans le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke Ouest, Mansfield, De Maisonneuve Ouest et Peel, qu'ont été exposés les vestiges d'un ancien site villageois (BjFj-1 ; Pendergast et Trigger, 1972 ; Ethnoscop, 2019).

3.3.3 Occupations autochtones récentes

Les informations fournies par les archives coloniales et les écrits des missionnaires constituent un corpus de données fondamental pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles. Elles relatent toutefois l'histoire des conquérants et les exploits des explorateurs, des militaires, des commerçants et des missionnaires, laissant en arrière-plan le rôle crucial des Autochtones, sans qui ces parcours n'auraient pas été possibles. Ces écrits doivent donc être compris dans le contexte général auquel ils appartiennent et appréhendés en tenant compte des biais culturels de l'époque.

Le 3 octobre 1535, Jacques Cartier, accompagné de guides autochtones, accoste pour la première fois sur l'île de Montréal. Selon sa description, le village d'Hochelaga, situé au pied du mont Royal, est une grande bourgade palissadée (palissade à trois rangées) au cœur de vastes champs de maïs, où vivent environ 1 500 personnes. Lorsque Cartier revient à Montréal en 1541, son récit ne fait aucune mention d'Hochelaga, mais fait plutôt état de deux villages, Tutonaguy, près du courant Sainte-Marie, et un autre situé en marge des rapides de Lachine, qui n'est pas nommé (Biggar, 1924).

Entre la dernière visite de Jacques Cartier et 1580, les populations iroquoiennes du Saint-Laurent semblent s'être dispersées. À partir de ce moment, l'île de Montréal et le territoire environnant ne paraissent plus être habités de manière permanente par les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, se manifeste plutôt par des passages ponctuels et des déplacements vers d'autres lieux de

vie. Bien que les causes exactes de ce changement demeurent inconnues, plusieurs auteurs avancent que les conflits entre Iroquoiens et Algonquiens pour le contrôle du fleuve et du commerce avec les Européens, ainsi que l'introduction de maladies infectieuses d'origine européenne, auraient entraîné la mort de nombreux individus, puis la dispersion des survivants au sein des nations voisines (Trigger, 1962 ; Viau, 2012). Les Iroquois, en particulier les Annierronnons ou Agniers (Mohawks), ainsi que les Algonquins (Anishinaabeg) de l'Outaouais, ont vraisemblablement cherché à tirer parti de la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent et de l'intégration de certains d'entre eux à leurs communautés pour étendre leur territoire et s'approprier de nouvelles terres (Chapdelaine, 1991).

Avec l'installation permanente des colons français en 1642, l'île recommence à être occupée par des groupes autochtones, principalement des Algonquins et des Hurons (Wendat), qui s'établissent parmi les colons. La mission de la Montagne, établie sur le mont Royal en 1675 pour accueillir des familles huronnes, est déplacée au Sault-au-Récollet en 1696, à la suite d'un incendie. La présence autochtone en dehors des missions demeure toutefois peu documentée, reflétant leur marginalisation dans les archives historiques (Arkéos, 2024 : 27). Étant donné son emplacement et son incorporation rapide au bourg palissadé de Ville-Marie, tout porte à croire que le terrain à l'étude n'était plus fréquenté par les populations autochtones au tournant du XVIII^{e} siècle.

3.4 Occupations eurocanadiennes

3.4.1 De la colonisation à la fortification (1650–1720)

Au cours de ses premières décennies d'existence, Ville-Marie se développe sans véritable planification. Des sentiers sont établis pour relier les différents pôles d'occupation, notamment le fort Ville-Marie, l'Hôtel-Dieu, la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours et le moulin du coteau Saint-Louis.

En 1654, une terre d'envergure est concédée dans l'ouest de Ville-Marie à Robert Le Cavelier. D'une superficie de deux arpents de front par quinze arpents de profondeur, cette concession s'implante immédiatement au nord de la rivière Saint-Pierre (correspondant à l'actuelle place d'Youville) et s'aligne avec l'axe de l'actuelle rue Saint-Pierre, qui marque sa limite ouest (Beaugrand-Champagne, 1948). Sa limite est correspond vraisemblablement à la rue Jeanne-Mance, dans l'alignement de la ruelle des Fortifications. Les travaux effectués dans le cadre du présent mandat auraient ainsi été réalisés à proximité de la limite orientale de cette concession initiale[6].

En 1672, un premier arpentage des rues de Montréal est effectué par Bénigne Basset (**figure 4**). Il y mentionne l'ouverture de la rue du Calvaire, tracée depuis la rue Notre-Dame en direction de la montagne. D'une largeur de 24 pieds français (7,80 m), cette rue est établie en prenant 12 pieds sur la terre de Le Cavelier et 12 pieds sur celle de Desroches[7]. Basset décrit également la rue Saint-Jacques, large de 18 pieds français (5,85 m), qui débute à la limite entre les deux concessions (Massicotte, 1932).

6 https://www.remparts.info/adhemar_php/index.html

7 Les modalités précises d'attribution de cette concession demeurent incertaines.

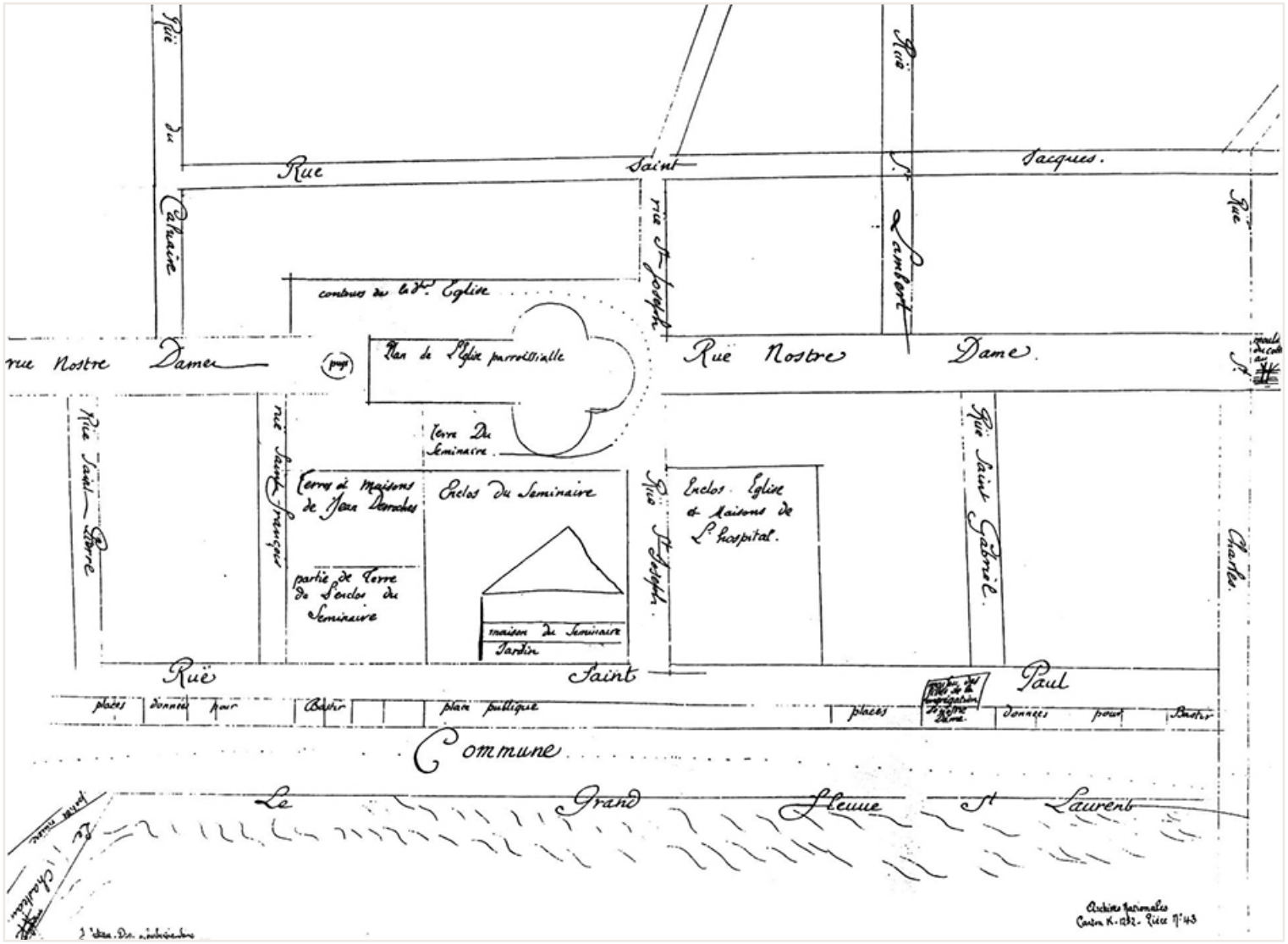

Figure 4 – Plan de Montréal en 1672 attribué à François Dollier de Casson et Bénigne Basset (Archives Nationale de France, Carton K, 1232, Piece No.43)

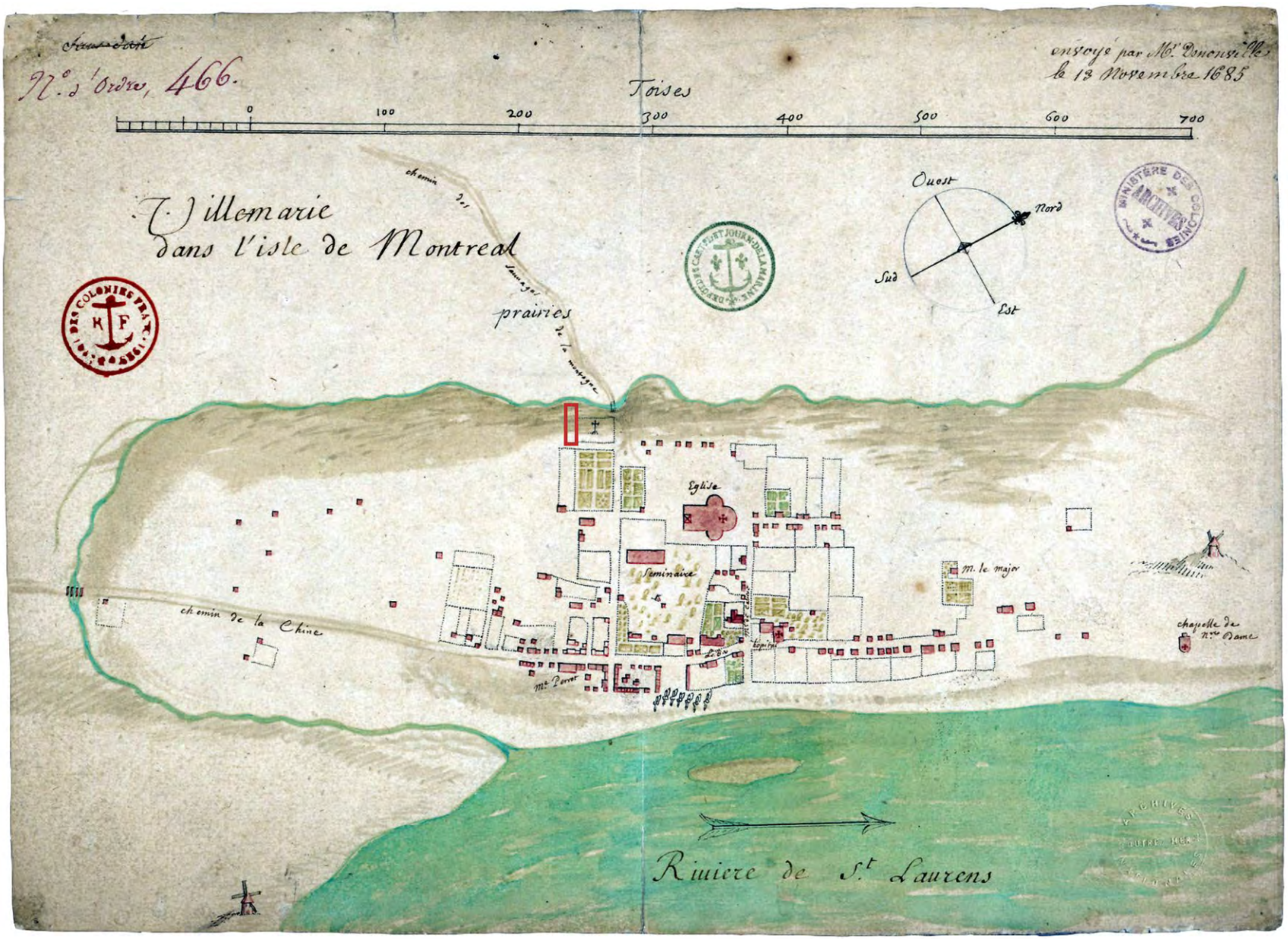

Figure 5 – Plan de Montréal dressé vers 1685 par Robert de Villeneuve (Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 03DFC4). Le polygone rouge indique l'emplacement approximatif des travaux.

Figure 6 – Extrait du plan de la ville de Montréal levé en 1713 par Gédéon de Catalogne (British Library, MS. 57,706 [1]). Le polygone rouge indique l'emplacement approximatif des travaux.

Le plan réalisé vers 1685 par Robert de Villeneuve semble toutefois indiquer que c'est plutôt la rue Saint-François (aujourd'hui Saint-François-Xavier) qui permet de rejoindre le chemin de la montagne, contrairement à ce que projetait Basset (**figure 5**). En 1672, cette rue ne dépasse pas la rue Notre-Dame, mais son tracé finit par s'imposer et sera conservé lors de la construction des fortifications. À cette époque, le secteur de la ruelle des Fortifications est situé à proximité du ruisseau Saint-Martin. Le tronçon de la future rue Saint-Jacques sur lequel les travaux ont eu lieu se trouve, pour sa part, en périphérie immédiate du noyau villageois, tout près ou à l'intérieur d'un cimetière.

Les informations sur les premiers cimetières de Montréal divergent selon les sources, et des recherches archivistiques approfondies seraient nécessaires pour en préciser les détails. Il est néanmoins établi que plusieurs lieux d'inhumation existaient à l'intérieur des limites de la ville fortifiée. Le cimetière illustré sur le plan de c. 1685 aurait vraisemblablement été aménagé sur le terrain appartenant à Jean Desroches. Les conditions précises de son implantation restent toutefois à éclaircir.

Entre 1685 et 1689, Louis-Hector de Callière fait ériger une palissade irrégulière en pieux de cèdre pour protéger la population des attaques iroquoises. Elle comprend cinq portes, huit fronts défensifs et des guérites en bois au sommet des bastions (Collectif, 2005 : 23). L'aire d'étude se situe alors à la limite entre l'intérieur et l'extérieur de cette enceinte (**figure 6**). À l'époque, la rue Saint-Jacques était plus étroite qu'aujourd'hui. Son élargissement ultérieur laisse supposer que la palissade se situerait approximativement au centre de son emprise actuelle. Le cimetière, à l'extérieur des murs, était accessible par la porte de la rue Saint-François. À sa base, le ruisseau Saint-Martin agissait comme une ligne de défense naturelle.

3.4.2 Fortifications de pierre et évolution du tissu urbain (1720–1800)

La palissade ne résiste toutefois pas à l'exploitation des habitants, qui n'hésitent pas à se servir du bois pour leurs propres besoins. Ce n'est qu'en 1717 que commence la construction d'une enceinte en pierre (Collectif, 2005 : 23). Dans le secteur de la rue Saint-Jacques, celle-ci semble implantée légèrement plus au nord que celle de pieux (**figure 7**). Ces travaux pourraient avoir affecté le cimetière situé à l'extérieur de l'enceinte de bois.

On sait néanmoins qu'il est encore en usage en 1735, comme en témoigne une lettre du sieur Boiberthelot de Beauséjour adressée au supérieur du Séminaire, l'exhortant à cesser les inhumations dans les fossés et sur les glacis des fortifications (Prévost, 1954 : 11). En 1739, la Fabrique Notre-Dame acquiert un terrain appartenant au sieur Le Cavelier situé le long des fortifications (lot 40 du deuxième terrier), près de la poudrière, pour répondre à la saturation des autres lieux d'inhumation (Prévost, 1954 : 11). En 1749, elle achète un second terrain à l'angle sud-ouest des rues Saint-Pierre et Saint-Jacques (lot 38 du deuxième terrier), puis en 1750, le lot 53 au sud de la rue Saint-Jacques. En 1785, elle acquiert enfin le lot 212, à l'angle nord-ouest de la place d'Armes[8].

Le plan de Louis Guy (1794) illustre la persistance de plusieurs cimetières dans le secteur (**figure 8**). Le site des travaux, à l'intérieur

8 https://www.remparts.info/adhemar_php/index.html

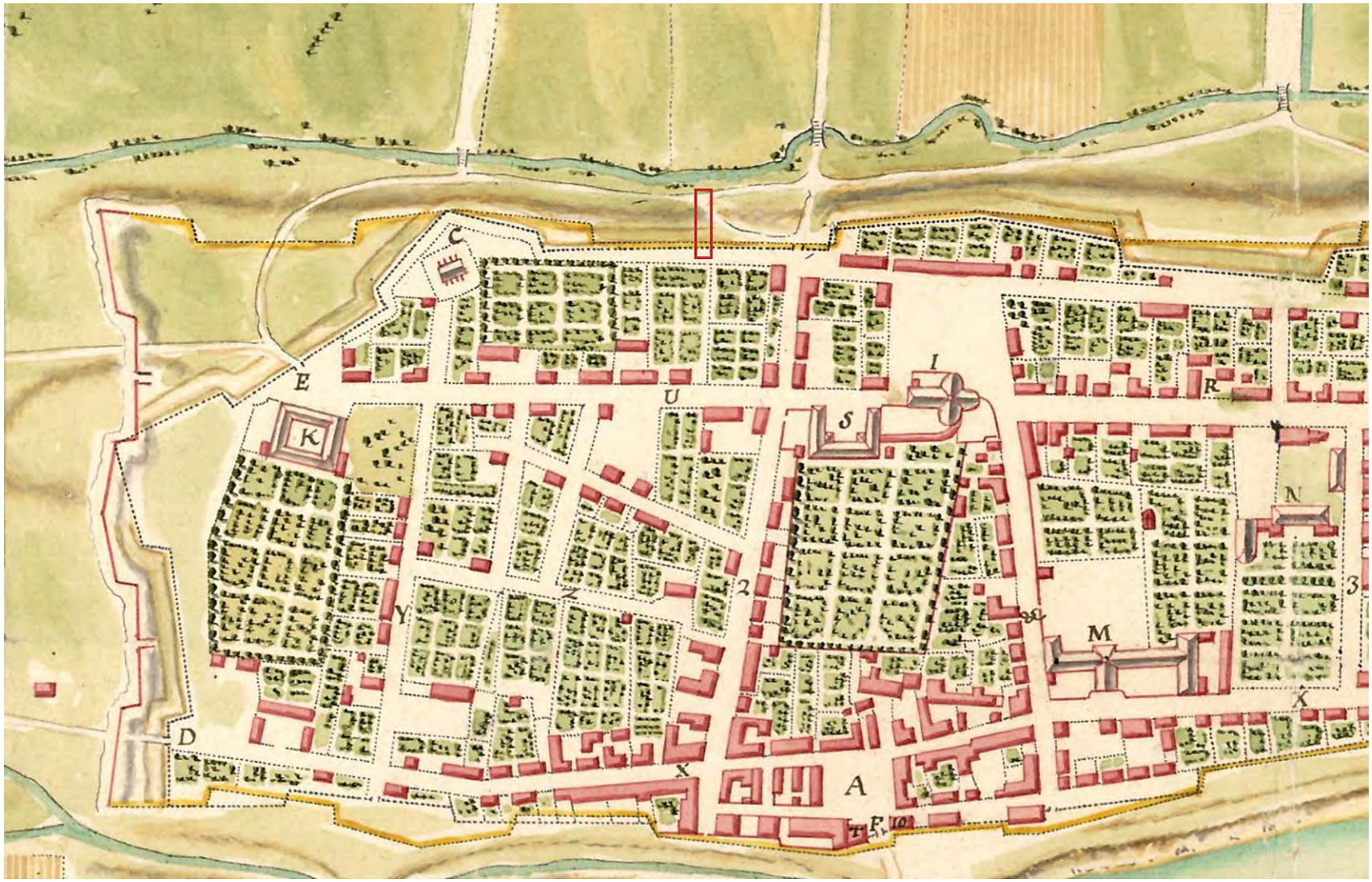

Figure 7 – Extrait du plan de la ville de Montréal dressé en juin 1717 par Chaussegros de Léry (Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 03DFC472B). Le polygone rouge indique l'emplacement approximatif des travaux.

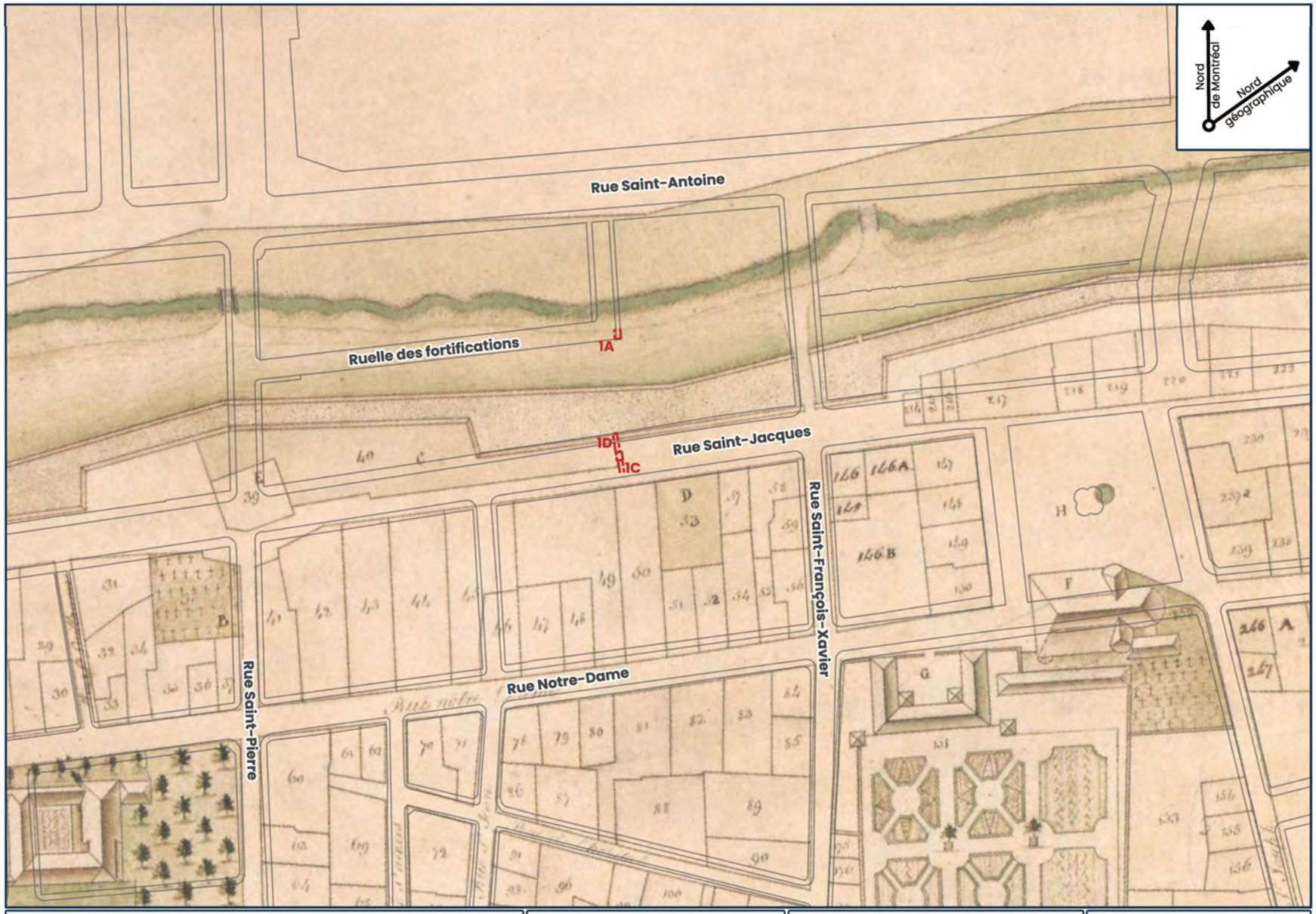

Figure 8 - Extrait du plan de la ville de Montréal dessiné par Louis Guy en 1794 superposé à la trame actuelle

de l'ancienne enceinte de pierre, est situé à l'extrémité est du cimetière identifié par la lettre C (cimetière des protestants)[9]. La tranchée ouverte dans la ruelle des Fortifications est, quant à elle, localisée à l'extérieur de l'enceinte, sur un ancien sentier longeant la rivière Saint-Martin. Les inhumations à l'intérieur des murs cessent en 1799, alors qu'un premier cimetière d'envergure, le cimetière Saint-Antoine, est aménagé hors des fortifications. Un règlement municipal adopté en 1803 vient officialiser ce changement, stipulant qu'aucune inhumation ne sera désormais permise dans les églises ni dans les cimetières situés à l'intérieur des murs (Roy, 1921).

3.4.3 Urbanisation et modernisation du centre d'affaires (1800 – aujourd'hui)

La densification rapide du centre-ville et l'obsolescence des fortifications entraînent leur démantèlement dès 1797. Le plan de Charland de 1805 montre les projets d'amélioration pour la rue Saint-Jacques (**figure 9**). Cette dernière doit être élargie. De nouveaux lots sont également créés entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, profitant de la canalisation du ruisseau Saint-Martin, alors devenu un enjeu de salubrité. Le remplissage du lit du ruisseau, amorcé en 1815, permet le lotissement des terrains au nord de Saint-Jacques et facilite l'accès à l'intérieur de l'île (Clark, 1972 : 5). Entre 1815 et 1825, la rivière sera entièrement canalisée pour permettre l'aménagement de la nouvelle ruelle des Fortifications et la construction des bâtiments le long de la rue Craig (actuelle rue Saint-Antoine) (S.A.N.M., 1988 : 97).

Le plan d'Adams de 1825 montre l'état du secteur : la rue Saint-Jacques présente alors sa largeur actuelle, et des constructions y apparaissent (**figure 10**). Le lot où se trouve aujourd'hui le 225, rue Saint-Jacques est déjà bâti en façade de la ruelle des Fortifications. Le tracé pointillé indique la présence de conduites d'eau passant sous la rue Saint-Jacques. Une lithographie datée de 1830 illustre également l'ambiance du quartier à cette époque (**figure 11**). En 1846, le plan de Cane montre que le côté nord de la rue Saint-Jacques, entre les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier, est dorénavant entièrement bâti (**figure 12**).

Le dernier quart du XIX[e] siècle voit le quartier se transformer en un important centre des affaires. S'y installent compagnies d'assurances, banques, journaux et hôtels de luxe. Le site du 225, rue Saint-Jacques est alors occupé par le bâtiment de la *Standard Life Assurance Company* (**figure 13**).

Ce développement a nécessairement eu un impact sur les sols. Le 28 mai 1870, le *Canadian Illustrated News* publie une illustration montrant des ouvriers découvrant des ossements humains lors de l'excavation de fondations sur la rue Saint-Jacques (**figure 14**). L'article évoque également la découverte d'ossements lors de la construction de la *Wesleyan Methodist Church* vers 1845 (265, rue Saint-Jacques) (Anonyme, 1870). D'autres découvertes sont rapportées en 1860 sur le terrain de la *Canada Life* (275, rue Saint-Jacques), et lors des travaux pour la *Bank of British North America* (aujourd'hui 224, rue Saint-Jacques) (Anonyme, 1913 ; Collard, 1986).

L'essor du quartier entraîne une augmentation de l'achalandage. Le 27 septembre 1861, un premier service de tramway tiré par des

9 Bien qu'initialement acquis par la Fabrique Notre-Dame, une organisation catholique, le terrain pourrait avoir été transféré à une organisation anglicane après la conquête britannique.

Figure 9 – Extrait du plan de Charland de 1805 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS21,P22). Le polygone rouge indique l'emplacement approximatif des travaux.

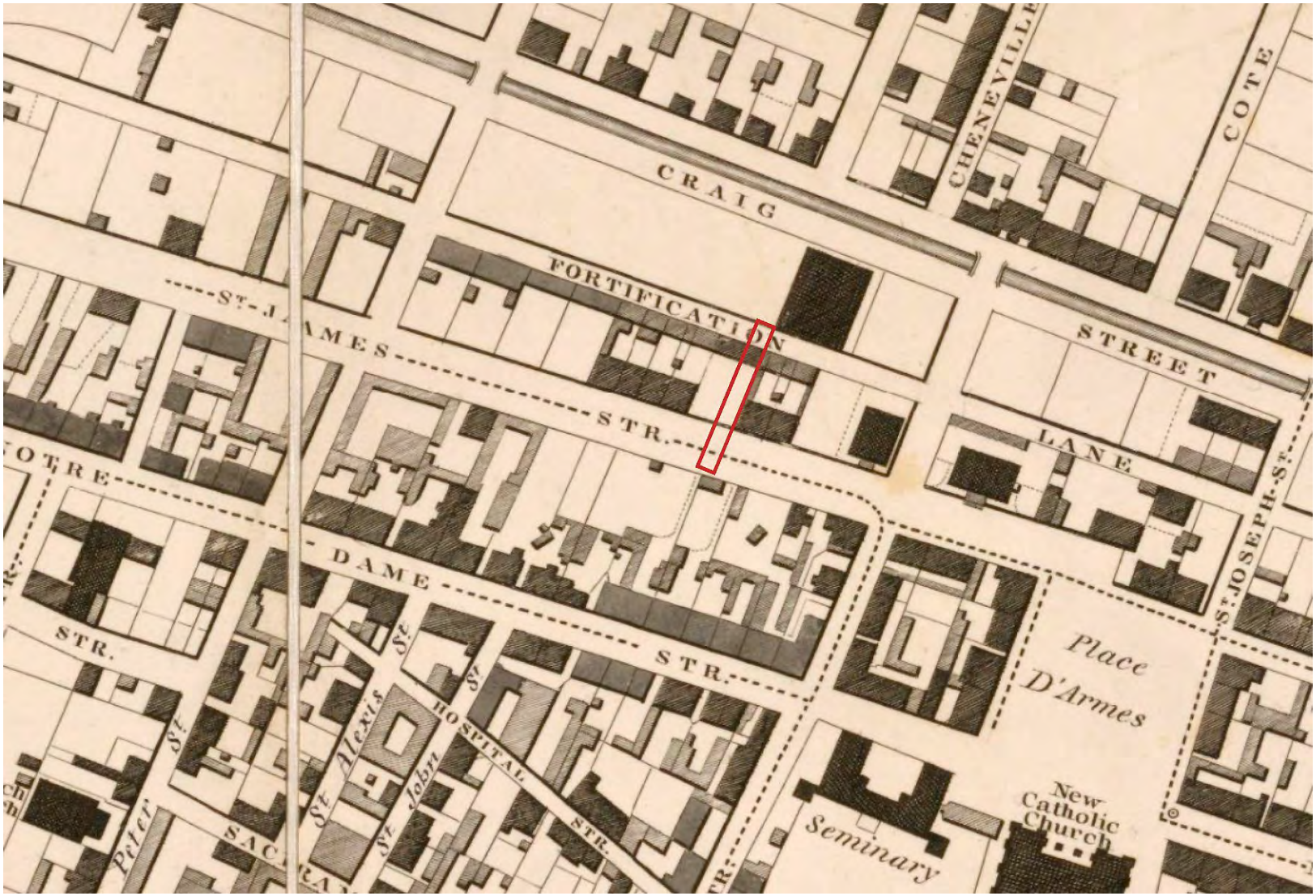

Figure 10 – Extrait du plan d'Adams de 1825 (BAnQ 0005245760). Le polygone rouge indique l'emplacement approximatif des travaux.

Figure 11 – Lithographie du front nord de la rue Saint-Jacques en 1830, vue à partir du coin nord-ouest de la place d'Armes (BAnQ 0002723893)

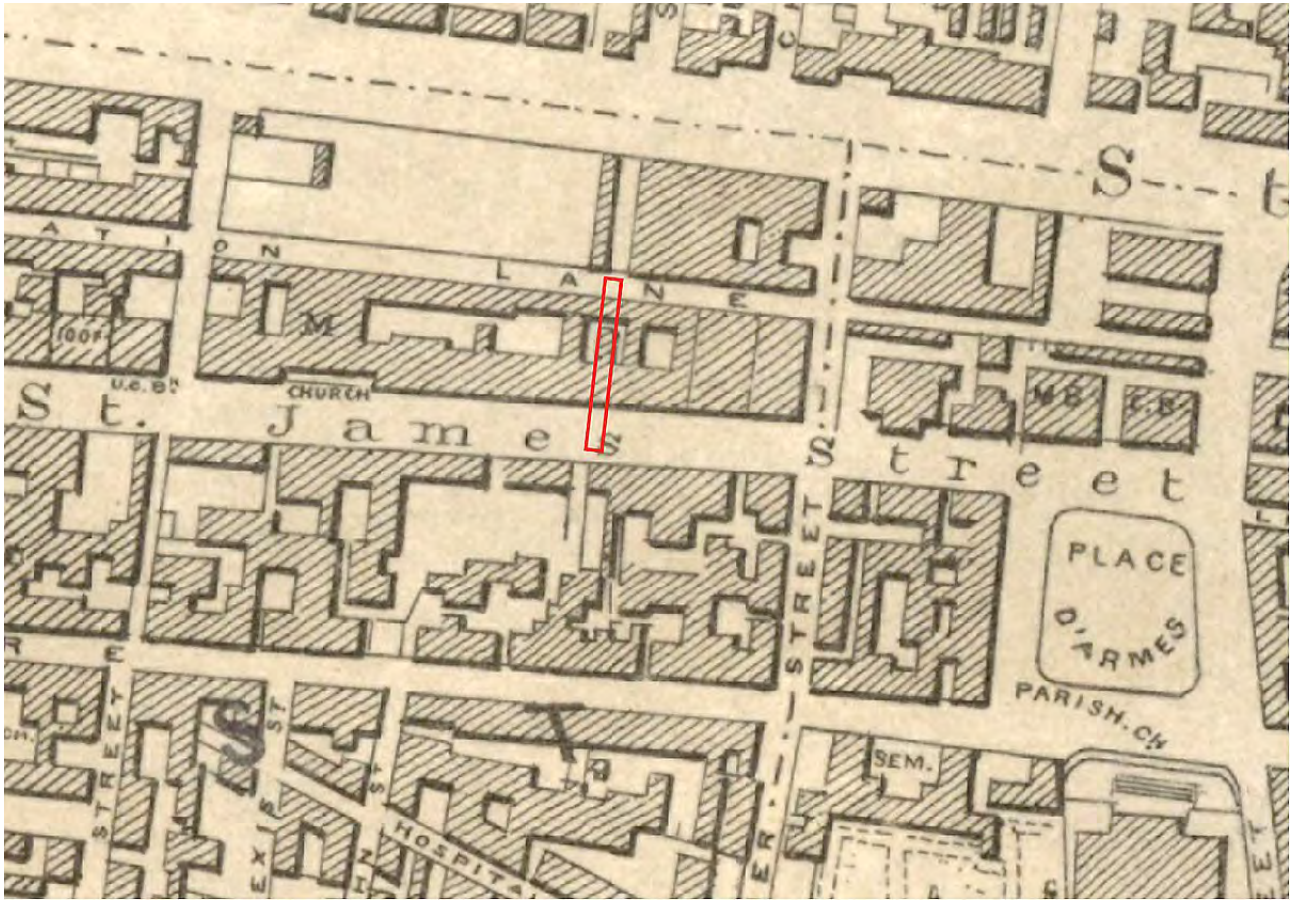

Figure 12 – Extrait du plan de Cane de 1846 (BAnQ 0000337871). Le polygone rouge indique l'emplacement approximatif des travaux.

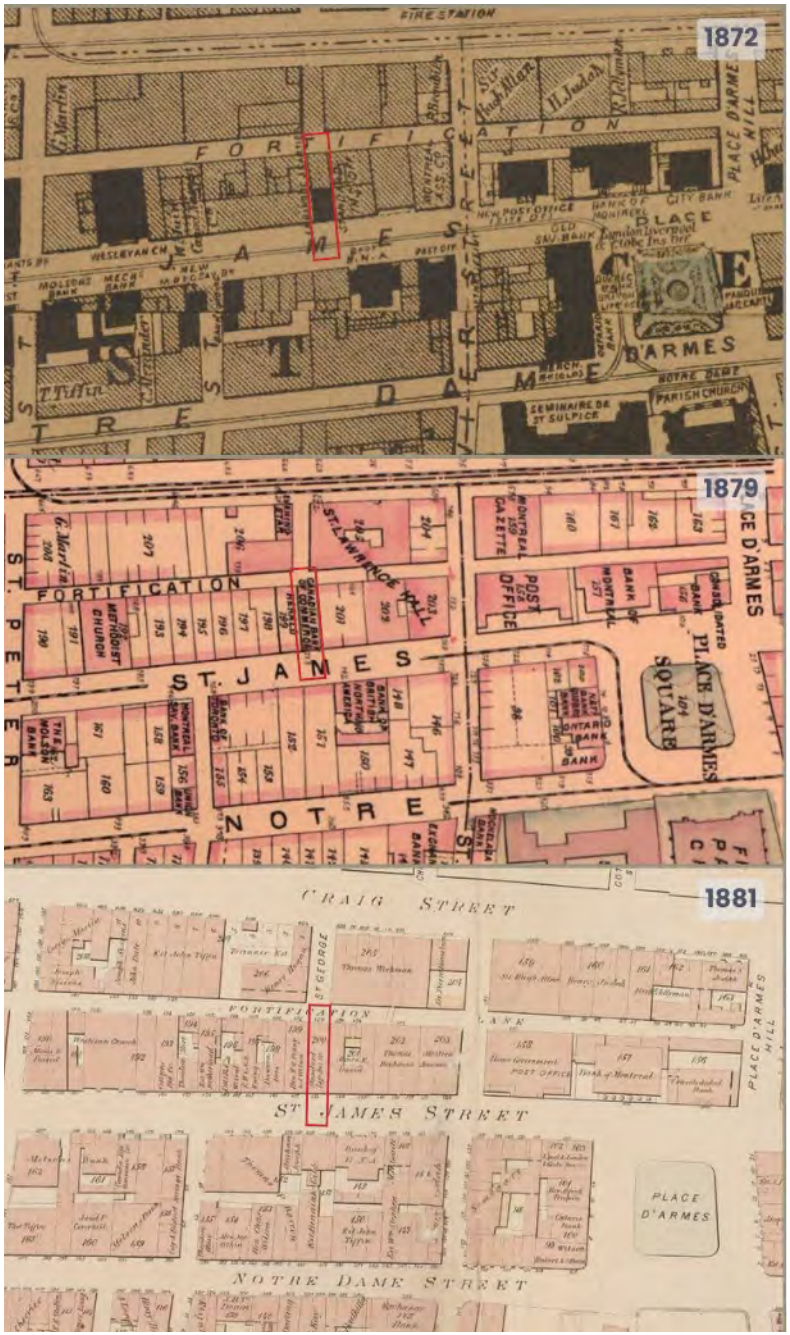

Figure 13 – Extrait des plans de Plunkett et Brady 1872, Hopkins de 1879 et Goad de 1881 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS21,P4 ; 0000174244 et 0003708048). Le polygone rouge indique l'emplacement approximatif des travaux. approximatif des travaux.

Figure 14 – Illustration montrant des ouvriers découvrant des ossements humains lors de l'excavation de fondations sur la rue Saint-Jacques (*Canadian Illustrated News*, 28 mai 1870)

chevaux est inauguré sur la rue Notre-Dame, avec une boucle sur la rue Saint-Jacques (**figure 15**)[10]. L'électrification du réseau est amorcée à la fin du XIX[e] siècle. Dès l'automne 1892, la rue Notre-Dame accueille un tramway électrique opéré par la *Montreal Street Railway*. On profite des travaux pour enfouir les réseaux d'électricité et de téléphonie. La fréquentation double en deux ans, passant de 10 à 20 millions de trajets par an.

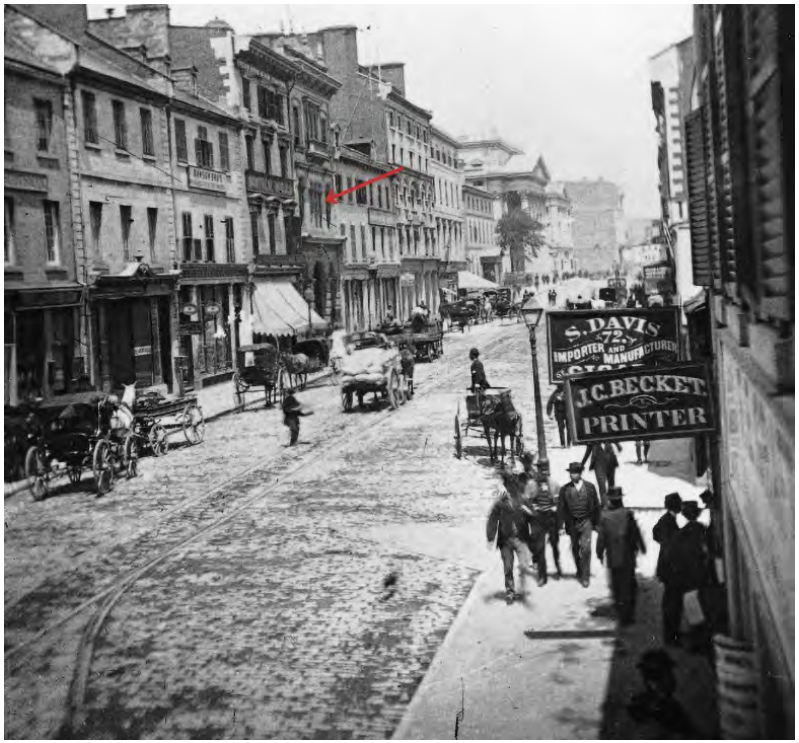

Figure 15 – Photographie de la rue Saint-Jacques prise par Inglis en 1869. La flèche rouge pointe le bâtiment de la *Standard Life Assurance Company* (Musée McCord Stewart MP-0000.2831)

Les bâtiments de la rue Saint-Jacques sont alors modifiés pour accueillir davantage de bureaux. Sur une photo prise vers 1905, deux étages ont été ajoutés à l'édifice de la *Standard Life Assurance Company*, maintenant propriété de la compagnie *National Trust* (**figure 16**). Les rails du tramway sont visibles,

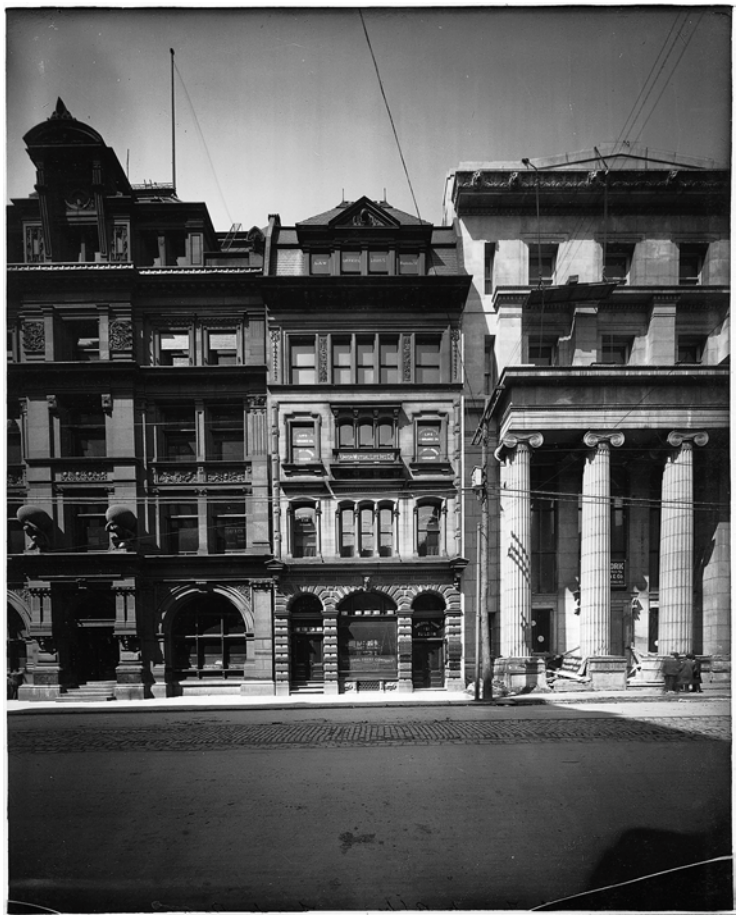

Figure 16 – Photographie de l'immeuble de la National Trust, rue Saint-Jacques, prise vers 1905 (Musée McCord Stewart VIEW-8726)

10 https://www.stm.info/fr/a-propos/decouvrez-la-STM-et-son-histoire/histoire/histoire-des-tramways

encore intégrés à l'ancien pavage de la rue, alors que le reste de la chaussée est recouverte d'asphalte.

À partir de 1911, la *Montreal Tramways Company* (MTC) entreprend l'acquisition des compagnies concurrentes. Entre 1910 et 1930, le réseau s'étend considérablement : dix-huit lignes convergent désormais vers la Place d'Armes, le square Victoria et le terminus Craig.

En 1914, l'ancien bâtiment de la *Standard Life Assurance Company* est démoli. L'architecte Kenneth Guscotte Rea est mandaté pour la conception du nouvel immeuble (l'actuel), terminé en 1915[11].

En 1951, la MTC est nationalisée, et les tramways sont progressivement remplacés par des autobus entre 1951 et 1958. Les rails sont, dans bien des cas, simplement recouverts d'asphalte. Comme plusieurs rues du secteur, la rue Saint-Jacques a fait l'objet de nombreuses interventions liées à l'implantation et à la modernisation des réseaux d'utilité publique (aqueduc, égouts, gaz, électricité) depuis le XIX^{e} siècle. Ces travaux, réalisés au fil des décennies, ont modifié en profondeur les sols du secteur.

11 https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105687&type=bien

3.5 Interventions archéologiques antérieures

Selon l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le Géo-portail du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP), le secteur à l'étude ne recoupe aucun site archéologique connu. Toutefois, de nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées à proximité immédiate de la zone d'étude (**figure 17**). Seules celles jugées pertinentes pour la compréhension du contexte stratigraphique du secteur ont ici été retenues.

3.5.1 *British North America Bank* (BjFj-41)

Le site BjFj-41 occupe la façade sud de la rue Saint-Jacques, entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-Jean. Une intervention archéologique y a été menée en 1988 par S.A.N.M., à la suite de la démolition d'un bâtiment du premier quart du XX^{e} siècle et en prévision d'un nouveau projet immobilier. Les travaux ont permis de documenter la séquence stratigraphique complète du terrain, depuis le sol naturel jusqu'aux niveaux les plus récents. Le sol naturel stérile argileux et sableux a été atteint autour de 18,20 m NMM.

Bien que ce terrain corresponde historiquement à l'un des premiers cimetières de la rue Saint-Jacques, aucune sépulture ni aucun ossement humain n'a été mis au jour. Les dépôts funéraires semblent avoir été entièrement détruits ou remaniés lors des agrandissements successifs de la banque et d'occupations subséquentes. Les fouilles ont également révélé des fondations associées à l'édifice bancaire et à l'édifice Gibb, ainsi que des éléments du réseau de drainage ancien, dont un drain en brique

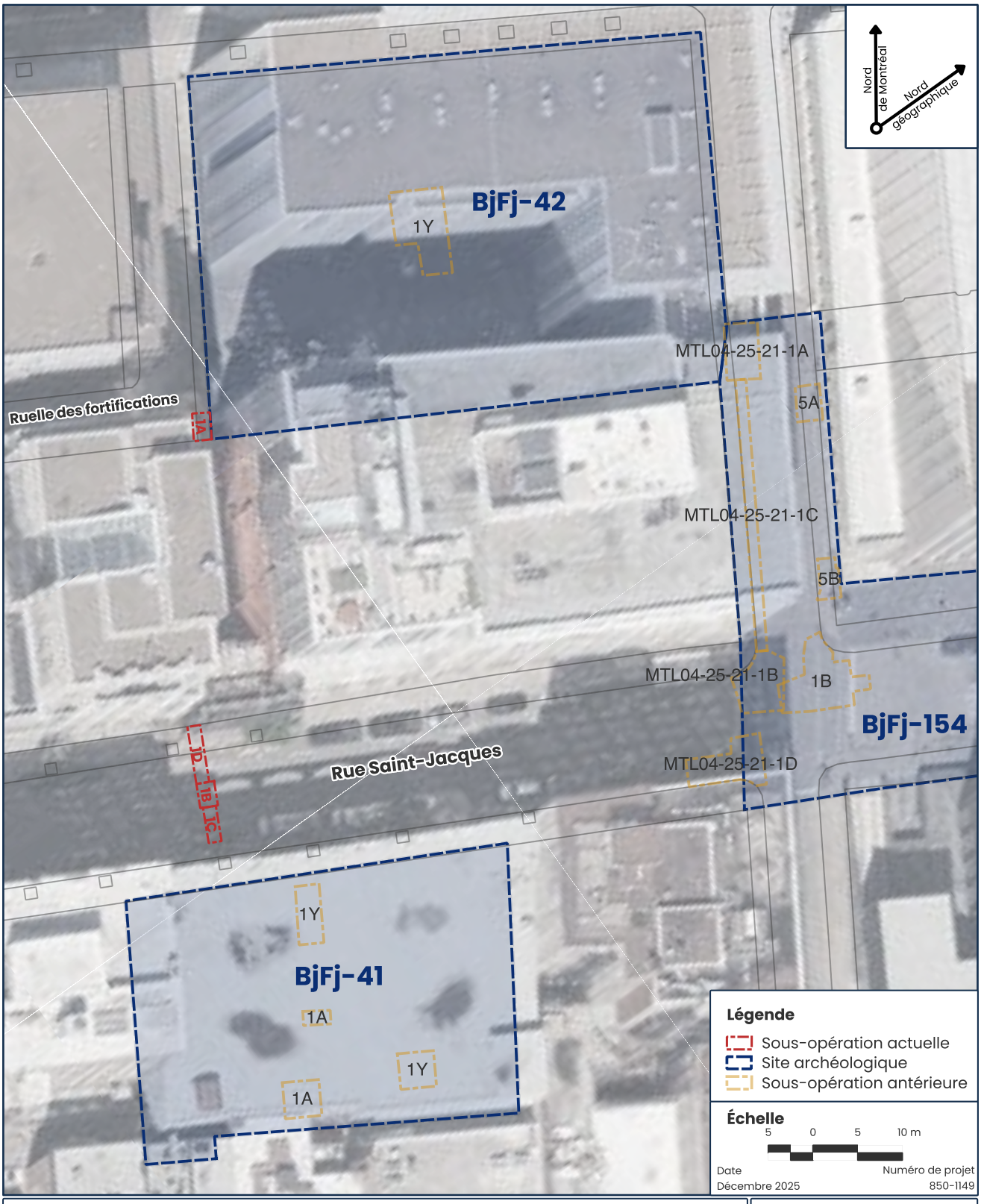

Figure 17 - Plan des interventions archéologiques réalisées à proximité du secteur des travaux

Arkéos

Source: @ 2025 Google Maps

contenant une matière organique friable attribuable à une utilisation antérieure à 1916. Les couches supérieures étaient constituées de remblais modernes liés aux démolitions du XX^e siècle et à l'usage prolongé du terrain comme stationnement (S.A.N.M., 1988).

3.5.2 *Saint-Lawrence Hall* (BjFj-42)

Le site BjFj-42 se situe du côté sud de la rue Saint-Antoine, entre la ruelle des Fortifications et la rue Saint-François-Xavier. Une intervention archéologique y a été réalisée en 1988. Les fouilles ont permis d'identifier le lit de la rivière Saint-Martin, caractérisé par des dépôts de limon, d'argile, de sable et de galets. Le sommet de cette séquence reposait à 13,90 m NMM, sur un dépôt de till morainique situé à 12,90 m NMM. Au-dessus, des remblais de nivellement mis en place au début du XIX^e siècle témoignaient des efforts visant à assainir ce secteur humide avant la construction des premiers bâtiments. Des fondations d'un de ceux-ci, vraisemblablement construit en 1825, ont été observées. Les fondations en calcaire de l'hôtel *St. Lawrence Hall*, érigé en 1846, ont également été mises au jour, accompagnées de dépôts de scories et de matériaux liés au chauffage et à la canalisation. Les interventions ont révélé les couches de construction et de démolition associées à l'agrandissement de l'hôtel en 1912, puis à sa démolition, avant 1949. Les niveaux les plus récents correspondaient à des couches de criblure de pierre et d'asphalte liées à l'utilisation du terrain comme stationnement. Aucun vestige funéraire n'a été documenté, la forte perturbation des sols ayant vraisemblablement éliminé la plupart des niveaux plus anciens (S.A.N.M., 1988).

3.5.3 Bastion de la Place d'Armes (BjFj-154)

Une première intervention associée au site BjFj-154 a été menée en 2004 dans le cadre de la reconstruction du réseau de Bell Canada (Ethnoscop, 2008a : 96-119). Réalisée dans l'emprise de la rue Saint-François-Xavier, entre la rue Saint-Jacques et la ruelle des Fortifications, et classée sous le code temporaire MTL04-25-25, cette opération a permis la mise au jour, à environ deux mètres sous la surface, d'un niveau organique contenant des rejets domestiques datés du XVIII^e siècle. Cet ensemble comprenait diverses céramiques, du charbon minéral, des ossements animaux et des coquilles d'huître. Le dépôt a été interprété comme des déchets accumulés dans le fossé longeant le mur d'escarpe depuis la fin du régime français et au cours des premières décennies du XVIII^e siècle.

Les travaux ont également révélé la présence de nombreux services publics installés au cours des XIX^e et XX^e siècles, notamment des conduites d'aqueduc en bois et en fonte, un égout en maçonnerie de briques, des structures associées au réseau de tramway et plusieurs puits d'accès électriques. Dans la sous-opération 1B, un segment du mur d'escarpe, dont le sommet se trouvait à 20,09 m NMM, a été mis au jour. Sa base reposait dans le sol naturel, à 18,59 m NMM.

En 2009, l'agrandissement d'un puits d'accès à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier a donné lieu à une opération complémentaire. Quelques bandes résiduelles de sols datant de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle ont livré un petit assemblage d'artéfacts domestiques. Les travaux ont également révélé plusieurs services publics d'époques variées,

dont un ancien égout en brique et des structures électriques du début du XX^{e} siècle. Un second segment du mur d'escarpe a été observé lors de cette même intervention. Son sommet se trouvait à 19,86 m NMM et sa base à 17,93 m NMM. Malgré une différence d'altitude, sa construction en blocs de calcaire et de grès liés au mortier correspond au segment documenté en 2004, suggérant qu'il s'agit d'une composante du système défensif (Ethnoscop, 2014 : 441).

Enfin, en 2012, des travaux d'inventaire et de supervision ont été réalisés dans le cadre de l'installation de nouvelles bases de lampadaires par la Commission des services électriques de Montréal (CSEM). Les interventions menées sous le trottoir est de la rue Saint-François-Xavier n'ont révélé aucun sol en place, confirmant que l'excavation complète de ce secteur avait probablement été réalisée lors de la construction du bâtiment adjacent, dans les années 1950 (Arkéos, 2014 : 99).

4

Résultats

L'intervention archéologique réalisée pour le compte du Groupe Melatti consistait, dans un premier temps à excaver par hydro-excavation une tranchée sous le trottoir est de la ruelle des Fortifications (sous-opération 1A), afin de procéder au raccordement du futur hôtel Sonolux au réseau de gaz. Par la suite, une tranchée longitudinale subdivisée en trois segments (sous-opérations 1B, 1C et 1D) a été ouverte mécaniquement dans l'emprise de la rue Saint-Jacques, afin de permettre le branchement du bâtiment au réseau sanitaire municipal.

L'ensemble des excavations a été supervisé en continu et a donné lieu à l'observation de plusieurs unités stratigraphiques et structures liées aux occupations successives du secteur (**figures 18** et **19**).

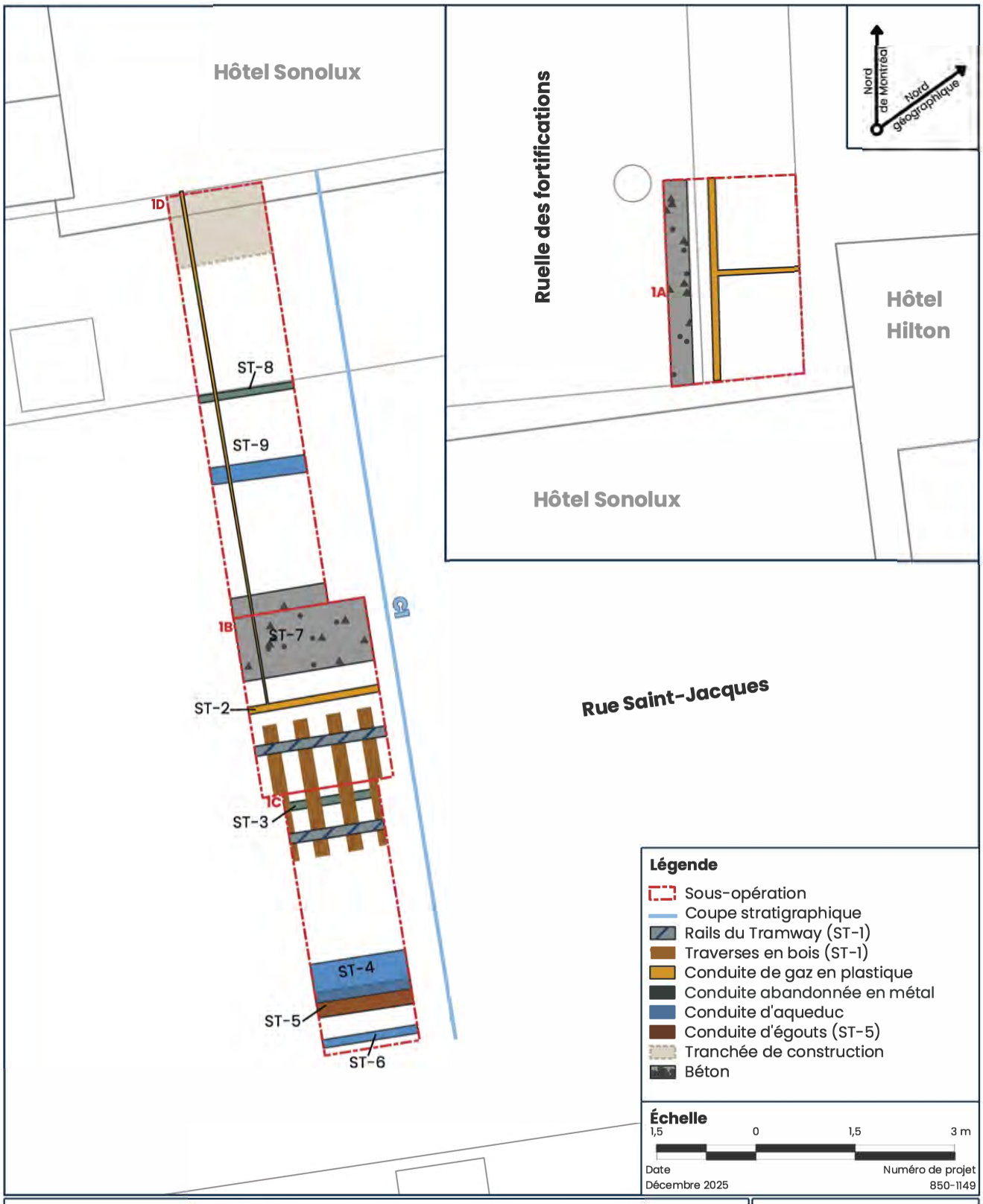

Figure 18 - Relevé planimétrique des zones visées par les travaux

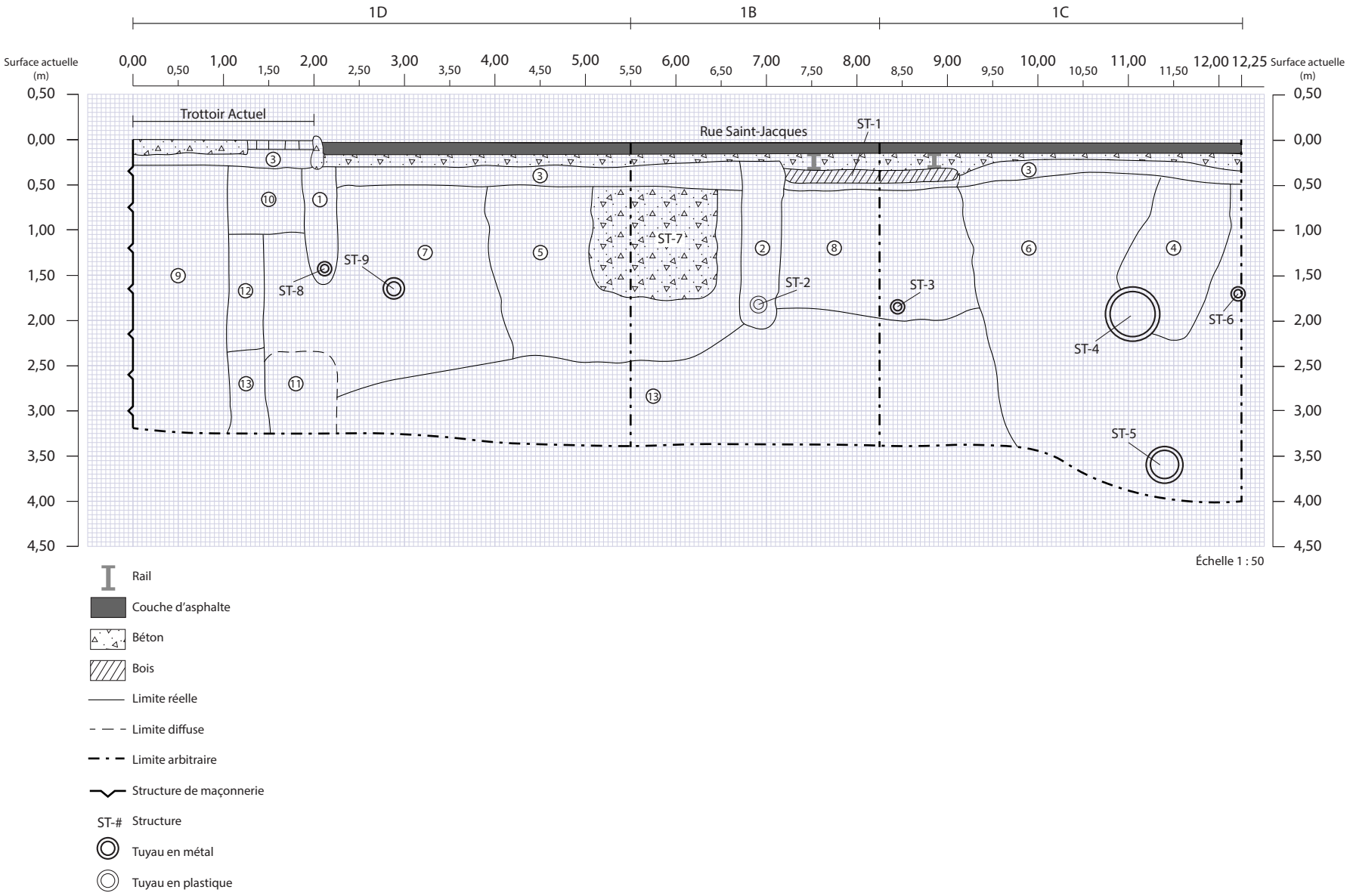

Figure 19 – Sous-opérations 1B,1C et 1D, coupe stratigraphique C1, paroi est

MTL25-25-07-C1 : description de la paroi est

1- Criblure de pierre, meuble et homogène. — Comblement de la tranchée de la conduite de gaz en métal ST-8 (abandonnée).
2- Criblure de pierre, meuble et homogène. — Comblement de la tranchée de la conduite de gaz en plastique ST-2 (active).
3- Pierre concassée 0–¾, compacte et homogène. — Lit de pose de la dalle de béton de la rue et du trottoir.
4- Pierre concassée 0–¾, compacte et homogène. — Comblement d'une tranchée récente indéterminée.
5- Limon sableux brun rouille, hétérogène, meuble à ferme, contenant de nombreuses inclusions : grosses pierres brutes, fragments de tuyau de grès, éclats de schiste et fragments de briques. — Comblement de la tranchée du massif électrique en béton ST-7 (actif).
6- Limon sableux brun beige tacheté de rouille, ferme et hétérogène, comprenant du sable fin à grossier, beaucoup de schiste, des gravillons, des galets et quelques fragments de brique. — Comblement des tranchées de la conduite d'aqueduc ST-4 (actif) et de la conduite d'égout ST-5 (actif) ; dépôt incluant du sol naturel rapporté.
7- Limon sableux brun beige, ferme et hétérogène, comportant du sable grossier, beaucoup de schiste, des gravillons, quelques pierres arrondies, des éclats de calcaire et des nodules de mortier. — Comblement de la tranchée de la conduite d'aqueduc ST-9 (active?) ; dépôt incluant du sol naturel rapporté.
8- Limon sableux brun beige tacheté de rouille, ferme et hétérogène, contenant du sable fin et grossier, beaucoup de schiste, gravillons, galets, quelques fragments de brique, éclats de calcaire et nodules de mortier. — Comblement de la tranchée de la conduite ST-3 (abandonnée) et dépôt associé à l'aménagement du tramway.
9- Sable argileux brun foncé, ferme et hétérogène, comportant plusieurs pierres de grès en décomposition, éclats de calcaire, fragments de brique et nodules de mortier. — Comblement de la tranchée de construction du bâtiment actuel (vers 1914).
10- Dépôt formé principalement d'éclats de calcaire et de poudre de mortier beige pâle, meuble à semi-compact. — Démolition du bâtiment de la *Standard Life Assurance Company* (vers 1914) ?
11- Ensemble de pierres calcaires équarries et de mortier très dégradé, disposé de manière irrégulière. — Vestige possible d'un mur d'escarpe (c. 1720 – 1815).
12- Limon gris moyen, compact et friable, homogène et sans d'inclusion. — Sol naturel ?
13- Sable limoneux moyen à fin, brun, ferme et légèrement hétérogène, contenant du cailloutis plats et arrondis, fragments d'oxyde ferreux, et quelques pierres subarrondies. — Sol naturel stérile.

4.1 Ruelle des Fortifications - Tranchée 1A

La tranchée 1A a été entièrement réalisée sous le trottoir est de la ruelle des Fortifications, à proximité immédiate de bâtiments existants et d'une bouche d'égout (**photo 1**). L'hydro-excavation s'est déroulée dans l'emprise de tranchées récentes, reconnaissables par la composition homogène des dépôts, entièrement constitués de pierres concassées de différents calibres (**photo 2**).

Photo 1 – Sous-opération 1A – Vue générale de l'espace à excaver, vue vers le sud (MTL25-25-07-N1-02)

Photo 2 – Sous-opération 1A – Hydro-excavation de la tranchée de la conduite de gaz, vue vers le sud (MTL25-25-07-N1-09)

Ces matériaux témoignent d'interventions répétées, vraisemblablement associées à la construction d'un puisard, aux excavations liées à l'édification de l'hôtel Hilton ainsi qu'à la mise en place de conduites de gaz sous la ruelle. L'excavation, qui a atteint 1,50 m de profondeur, n'a révélé aucun sol en place ni aucune unité stratigraphique antérieure : l'ensemble du secteur paraît avoir été complètement remanié par les travaux récents (**photo 3**). Aucun vestige archéologique n'a été observé.

Photo 3 – Sous-opération 1A – Fin des travaux d'excavation, vue vers le sud (MTL25-25-07-N1-15)

4.2 Rue Saint-Jacques – Tranchées 1B, 1C et 1D

La tranchée principale, ouverte en trois segments successifs afin de maintenir la circulation automobile, devait permettre le raccordement du bâtiment aux infrastructures sanitaires situées près du trottoir sud. L'ouverture de ces trois sous-opérations a permis d'exposer une coupe stratigraphique représentative de cette section de la rue Saint-Jacques (voir **figure 19**), de documenter les rails de l'ancien tramway et d'observer divers vestiges structuraux et niveaux plus anciens situés en profondeur. Le **tableau 1** présente la liste des diverses structures observées.

Tableau 1 – Liste des structures observées lors de l'excavation des sous-opérations 1B, 1C et 1D

Structure	Description	Dimensions* (m)	Statut
ST-1	Rails de l'ancien tramway	1.75	Abandonnée
ST-2	Conduite de gaz en plastique	0.12	Active
ST-3	Conduite indéterminée en métal	0.10	Abandonnée
ST-4	Conduite d'aqueduc en métal	0.60	Active
ST-5	Conduite d'égout en métal	0.40	Active
ST-6	Conduite d'aqueduc en métal	0.10	Active
ST-7	Massif électrique en béton	1.45	Actif
ST-8	Conduite de gaz en métal	0.10	Abandonnée
ST-9	Conduite d'aqueduc en métal	0.26	Active

* Les dimensions des conduites correspondent à leur diamètre extérieur.

Les résultats sont présentés ci-dessous selon un ordre chronologique, allant du sol naturel vers les aménagements les plus récents.

4.2.1 Sol naturel et vestiges anciens

Le sol naturel stérile a été observé au fond de la tranchée dans la moitié nord de la rue, la moitié sud étant occupée par des infrastructures sanitaires profondément enfouies. Il atteint son point le plus élevé sous les rails de l'ancien tramway, à environ 2,00 m sous la surface actuelle, puis s'abaisse légèrement vers le nord. Il est composé d'un till présentant des veines de sable grossier, moyen et fin, de teinte brun-rouille à beige pâle, plus compact en

profondeur (**figure 19**, couche C1-13). Des poches de limon gris et beige jaunâtre y ont également été observées (**photo 4**). Les aménagements plus récents ont vraisemblablement arasé sa surface d'origine.

À proximité de la tranchée d'implantation des fondations actuelles du 225, rue Saint-Jacques, une petite zone de sédiments comparables (**figure 19**, C1-12) affleurait à environ 1,25 m sous le trottoir. Elle n'a pu être observée qu'à distance, mais pourrait représenter une autre portion du sol naturel stérile.

Photo 4 – Sous-opération 1C – Aperçu du sol naturel stérile au fond des excavations, vue vers l'est (MTL25-25-07-N1-55)

Un élément d'intérêt particulier a été enregistré à environ 1,50 m au sud du mur de fondation du bâtiment actuel et à plus de 2,25 m sous le trottoir : une concentration de blocs de calcaire équarris liés par un mortier très altéré (**figure 19**, C1-11). Bien qu'uniquement observée depuis la surface, cette structure évoque, par son orientation, sa composition et son positionnement en profondeur, les vestiges du mur d'escarpe des fortifications documentés par Ethnoscop en 2004 et 2009 dans ce même secteur (voir **figure 17** : MTL04-25-21 et BjFj-154, sous-opérations 1B). L'excavation, arrêtée à 3,20 m de profondeur, n'a pas permis d'en atteindre la base. L'interprétation de cet élément demeure donc à considérer avec prudence, mais l'hypothèse d'une section déstructurée du mur d'escarpe apparaît plausible.

4.2.2 Occupations du XIX^{e} siècle

Un niveau de démolition composé d'éclats de calcaire et de poudre de mortier beige pâle (**figure 19**, cC1-10) a été observé sous le trottoir nord. Ce dépôt est tronqué par la tranchée d'implantation du bâtiment actuel (**figure 19**, C1-9) et ne peut donc être associé à sa construction, réalisée majoritairement en granite. Il pourrait plutôt correspondre à la démolition du bâtiment de la *Standard Life Assurance Company* en 1914.

Une conduite métallique abandonnée (ST-3), d'environ 0,10 m de diamètre, a également été observée profondément sous les rails du tramway. Elle était enchâssée dans un remblai composé de sol naturel rapporté et de débris de construction (pierres calcaires, briques, mortier) (**figure 19**, C1-8). Sa mise en place est antérieure à l'installation des rails, mais sa datation précise demeure incertaine.

4.2.3 Aménagements du réseau de tramway (fin XIX^{e} – milieu XX^{e} siècle)

Les vestiges du réseau de tramway de la rue Saint-Jacques, en service à partir de 1892, ont été observés en deux temps, lors de l'excavation des tranchées 1B et 1C (ST-1).

Après l'abandon du tramway dans les années 1950 et lors du réaménagement de la chaussée, les rails de métal avaient été intégrés à une épaisse dalle de béton sur laquelle avait été déposé l'asphalte (voir **figure 19**). Cette configuration n'a donc pas permis d'observer les vestiges en place de ces rails (**photo 5**). L'examen des parois nord de la tranchée a toutefois permis de documenter de manière précise le mode de construction de cette portion du réseau. Les rails reposaient sur des traverses en bois, vraisemblablement en cèdre, équarries sur deux faces et mesurant environ 0,20 m de diamètre pour 2 m de longueur. Ces traverses étaient espacées entre elles d'environ 0,50 m. Elles avaient été installées dans un lit de gravier et de fragments de pierre compactés, dont l'épaisseur variait entre 0,20 et 0,30 m, et qui constituait la base structurelle du chemin de fer.

4.2.4 Aménagements récents : conduites de gaz, massif électrique et réseaux sanitaires

De nombreuses conduites ont été exposées lors de l'excavation sous la rue Saint-Jacques. Un plan des infrastructures daté de 2003 a permis d'en identifier la plupart, à l'exception de deux conduites métalliques abandonnées (ST-2 et ST-8), arrachées au cours des travaux (**figure 20**). Selon l'entrepreneur, il s'agirait probablement d'anciennes conduites de gaz.

Photo 5 – MTL25-25-07 – Rails de l'ancien tramway à la suite de leur démantèlement (MTL25-25-07-N1-20)

Photo 6 – Sous-opération 1D – Excavation en tunnel sous ST-7, vue vers l'est (MTL25-25-07-N1-71)

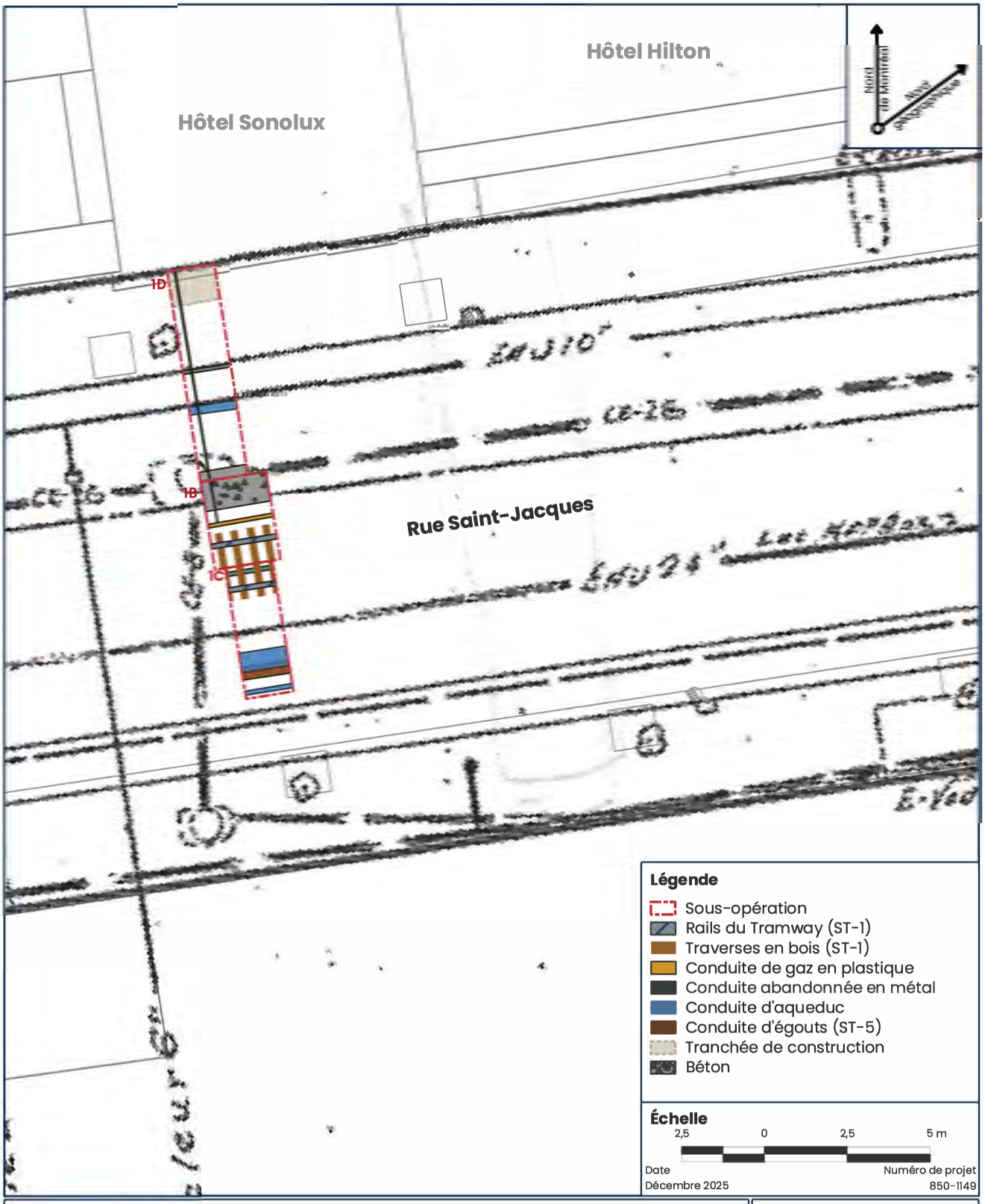

Figure 20 - Relevé planimétrique de la zone visée par les travaux superposé à un plan d'infrastructure de 2003

L'excavation a également mis au jour un important massif électrique (ST-7). Afin d'éviter toute perturbation, ce dernier n'a pas été entièrement dégagé et les excavations ont été menées en tunnel sous la structure, afin de permettre l'installation des nouvelles conduites de raccordement au réseau sanitaire (photo 6).

Les comblements des tranchées de services, constitués de criblure de pierre, de sols naturels remaniés et de débris variés, n'ont livré aucun artéfact ou écofact témoignant d'occupations anciennes.

5

Conclusion et recommandations

La supervision archéologique réalisée en avril 2025 dans la ruelle des Fortifications et sous la rue Saint-Jacques, de part et d'autre du 225, rue Saint-Jacques, avait pour objectif d'accompagner des travaux de raccordement aux réseaux publics et de vérifier le potentiel archéologique du secteur, situé au cœur de l'ancienne ville fortifiée, à proximité des enceintes successives de Ville-Marie et d'anciens lieux d'inhumation.

Dans la ruelle des Fortifications (tranchée 1A), les excavations ont montré un espace entièrement remanié par des interventions récentes, sans sol en place ni vestige archéologique. Sous la rue Saint-Jacques (tranchées 1B, 1C et 1D), la coupe stratigraphique observée a permis de documenter des remblais modernes, les aménagements du réseau de tramway et un dense faisceau d'infrastructures souterraines, responsables de la forte perturbation des dépôts anciens. Un ensemble de blocs de calcaire liés au mortier, observé en profondeur, pourrait correspondre à un segment déstructuré du mur d'escarpe des fortifications, mais cette interprétation demeure sujette à caution en raison de son dégagement limité et de l'absence de contexte associé. Aucun artéfact ou écofact, ni aucun reste osseux humain n'a été mis au jour.

La possible présence de vestiges des fortifications et de niveaux plus anciens dans la section nord de la rue, malgré le grand nombre d'infrastructures enterrées sous l'asphalte, justifie que tout projet d'excavation à proximité de ce secteur de la rue Saint-Jacques fasse l'objet d'une surveillance archéologique.

Ouvrages consultés

ANONYME (1913)

« Diggers unearthed human bones », *The Montreal Gazette* : 15.

ANONYME (1870)

« The excavations on St-James St, Montreal », *Canadian illustrated news* : 471.

ARCHÉOTEC (2005)

Supervision archéologique de sondages exploratoires et de travaux d'infrastructures publiques dans le Quartier international de Montréal, phase 2 (MTL02-25-13) 2002-2003. Rues Viger, Saint-Urbain et Saint-Antoine. Montréal, Ville de Montréal / Quartier international.

ARKÉOS (2024)

Îlot Bonsecours, site BjFj-70 Inventaire archéologique 2023. Montréal, Fondation PHI.

ARKÉOS (2023)

Théâtre Centaur - Avis archéologique. Montréal, Théâtre Centaur, LEM.

ARKÉOS (2014)

Interventions archéologiques (2011-2012). Contrats 1393 et 1234. Avenue Viger (MTL12-25-1) : contrat 1212. Vieux-Montréal — Nouveaux lampadaires (Bjfj-15, 16, 54, 70, 87 et 154 ; MTL12-25-2 et MTL12-25-3) : contrat 1155. Saint-Éloi (BjFj-107) : contrat 1155. Boulevard Gouin (MTL12-11-01) : contrat 1209-2A. Rue de la Cathédrale (BiFj-37) : contrat 1165. Rue de la Capitale : contrat 1247. Vieux Pointe-aux-Trembles (BjFi-16) : contrat 1477. Volumes 1 et 2. Montréal, Commission des services électriques de Montréal, Ville de Montréal et Hydro-Québec.

ARKÉOS (2003)

La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites, Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990. Montréal, Ville de Montréal.

ARKÉOS (1996)

Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85. Montréal, Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet.

BIGGAR, H. P. (1924)

The voyages of Jacques Cartier. Ottawa, F. A. Acland.

CHAPDELAINE, C. (1991)

« Poterie, ethnicité et laurentie iroquoienne », *Recherches amérindiennes au Québec*, 20(1) : 19-35.

CLARK, T. H. (1972)

Région de Montréal, rapport géologique No 152. Québec, ministère des richesses naturelles, Direction générale des mines, Service de l'exploration géologique.

CLERMONT, N. (2003)

« Les objets en pierre polie ». Dans N. Clermont, C. Chapdelaine, et J. Cinq-Mars (éds.): *Île aux Allumettes: l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais.* Paléo-Québec : 171-186. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

COLLARD, E. A. (1986)

« City's financial center was once a graveyard », *The Montreal Gazette* : B-2.

COLLECTIF (2005)

Louis-Hector de Callière - Homme de Guerre Homme de Paix. Montréal, Presses Inter Universitaires.

ETHNOSCOP (2021)

Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul – Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019. Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205 et MTL18-25-04). Boucherville, Ville de Montréal.

53

ETHNOSCOP (2019)

Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke. Supervision, inventaire et fouille BjFj-01. Projet Promenades Urbaines. Été 2016 au printemps 2017. Boucherville,, Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2014)

Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009. Boucherville, Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec, Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2013)

Parc des Rapides, arrondissement LaSalle. Implantation d'une œuvre d'art. Étude de potentiel, surveillance archéologique et dossier iconographique de la Centrale de Lachine. Boucherville, Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2008a)

Interventions archéologiques réalisées en 2003 et 2004. BiFj-25 (rue de la Commune/McGill), BjFj-32 (Notre-Dame), BiFj-34 (rue de la Commune/Soeurs-Grises), BjFj-141 (Saint-Paul), BjFj-60 (Notre-Dame), MTL03-11-1 (rue Sainte-Anne), MTL04-25-21 (rue Saint-François-Xavier), MTL04-25-24 (de la Commune), MTL04-25-27 (Belmont), MTL04-25-25 (ruelle des Fortifications), MTL04-25-23 (côte Place-d'Armes). Boucherville, Commission des services électriques de Montréal.

ETHNOSCOP (2008b)

Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal. BjFj-140. Inventaire et fouilles archéologiques. Boucherville, Montréal, Groupe Canvar.

ETHNOSCOP (2005)

Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001. Boucherville, R. O. International Inc..

ETHNOSCOP (2004)

Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BiFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15. Boucherville, CSEM.

LANDRY, D. (2004)

Contexte paléobotanique, Évolution paléoenvironnementale de la Vallée de la Rivière Saint-Martin, 5000 ans d'archives sédimentaires et polliniques des profils QIM03-1C5 et 2C7, Rapport d'analyse pollinique.

MASSICOTTE, É.-Z. (1932)

« La verbalisation des premières rues de Montréal », *Bulletin des Recherches Historiques*, XXXVIII(10) : 610-621.

PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER (1972)

Cartier's Hochelaga and the Dawson Site. Montréal, McGill-Queen's University Press.

PREST, V. K. et J. H. KEYSER (1982)

« Géologie des dépôts meubles, Île de Montréal, Québec ».

PRÉVOST, R. (1954)

« Les pérégrinations "post mortem" de nos pionniers », *Popular technique / Technique pour tous / Ministère du bien-être social et de la jeunesse*, XXXIV(4) : 9-13.

ROY, P.-G. (1921)

« Les cimetières catholiques de Montréal », *Bulletin des recherches historiques*, 27(9) : 283-288.

SACL (2010)

Fouilles archéologiques, Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site (BiFj-85) — Réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et également, la Société d'Habitation du Québec, le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal. Société d'Habitation du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.

S.A.N.M. (1988)

Bank of British North America, hôtel St. Lawrence Hall, évaluation de potentiel et surveillance archéologique, 1988. Montréal, Ville de Montréal.

TRIGGER, B.G. (1962)

« Trade and Tribal Warfare on the St. Lawrence in the Sixteenth Century », *Ethnohistory*, 9(3) : 240-256.

VIAU, R. (2012)

« L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier ». Dans D. Fougères (éd.) : *Histoire de Montréal et de sa région*. Les régions du Québe : 41-69. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Cartes anciennes

1672 Dollier de Casson, F. et B. Basset. *Plan de Montréal*. Archives Nationale de France; Carton K, 1232, Piece No.43.

c. 1685 De Villeneuve, R. *Villemarie dans l'isle de Montréal*. Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 03DFC466C. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b101045866

1713 De Catalogne, G. *Plan de la ville de Montreal en Canada levé en l'annee 1713*. British Library, MS. 57,706 (1) https://collections.leventhalmap.org/search/commonwealth:hx11z5926

1717 Chaussegros de Léry, G.. *Plan de la Ville de Montréal en Canada, Nouvelle France dans Lamerique Septentrionale*. Archives nationales d'outre-mer; FR ANOM 03DFC472B. http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr

1794 Guy, L.. *Plan de la Ville de Montréal / fait par Ls Guy, 1794*. Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal (PSSM), P1:E.20/05. Tous droits réservés.

1805 Charland, L. *Plan of the city of Montreal shewing the new projects of embellishing, drawn by order of the Honourable James McGill, Joseph de Longueuil & John Richardson esq. Commissioners*. BAnQ, E21,S555,SS1,SSS21,P22. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142362

1825 Adams, J. *Map of the city and suburbs of Montreal : exhibiting distinctly every property, public & private, the course of the water works, the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port to the distance of 1½ miles aboved, constructed from a new survey*. BAnQ, 0005245760. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2707691

1846 Cane, J. *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*. BAnQ, 0000337871. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244457

1872 Plunkett & Brady. *Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey made by Plunkett & Brady, engineers, revised and corrected to Dec. 1872*. BAnQ, E21,S555,SS1,SSS21,P4. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488228

1879 Hopkins, H. W.. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*. BAnQ, 0000174244. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244120?docref=61Ff2_1ApxzhDRml0gHFlw

1881 Goad, C. E. *Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners*. BAnQ, 0003708048. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246915

Sites internet

ADHÉMAR – Base de données du Groupe de recherche sur Montréal
https://www.remparts.info/adhemar_php/index.html

Archives de la Ville de Montréal (AVM)
http://archivesdemontreal.com/

Archives nationales d'outre-mer (ANOM)
http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/

Bibliothèque des Archives nationales du Québec (BAnQ)
http://www.banq.qc.ca/accueil/

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)
https://www.bac-lac.gc.ca/fra/Pages/accueil.aspx

Bibliothèque numérique en archéologie — ISAQ
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

Infolot
https://appli.mern.gouv.qc.ca/infolot/

Internet archives
https://archive.org/

Leventhal Map & Education Center
https://collections.leventhalmap.org/

MRNF - Lexique stratigraphique du Québec
https://gq.mines.gouv.qc.ca/lexique-stratigraphique/

Musée McCord-Stewart
www.mccord-museum.qc.ca/fr/

Répertoire du patrimoine culturel du Québec
http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher

Site Internet officiel du Vieux-Montréal
http://www.vieux.montreal.qc.ca/accueil.htm

Société de Transport de Montréal
http://www.stm.info/fr/a-propos/decouvrez-la-STM-et-son-histoire/histoire/histoire-des-tramways

PARC SIMARD À SOREL-TRACY

Inventaire et fouilles archéologiques 2025 aux sites CaFg-39 et CaFg-56

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue

Présenté à la

Ville de Sorel-Tracy

Février 2026

PARC SIMARD À SOREL-TRACY

Inventaire et fouilles archéologiques 2025 aux sites CaFg-39 et CaFg-56

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Permis 25-CHRY-01

Avec la collaboration de

M. Alexandre Fortin, chargé de projets
Service du génie, Ville de Sorel-Tracy

Présenté à la

Ville de Sorel-Tracy

© Yves Chrétien, 2026

Février 2026

Illustration de la page couverture : Opération de fouille nº 11 en aire ouverte, vers le nord

Table des matières

Table des matières I
Liste des illustrations III
Équipe de réalisation VI
Résumé VII

1- Introduction 1

2- Caractérisation physique de la zone d'intervention 3
2.1- Paléogéographie 7

3- Contexte culturel et chronologique 13

4- Interventions et études archéologiques antérieures 22

5- Stratégie d'intervention et méthodologie 25

6- Résultat des travaux de 2025 31
6.1- Opération 2 - Inventaire par tranchées mécaniques 31
6.2- Opération 3 - Fouille en aire ouverte 49
6.3- Opération 4 - Fouille en aire ouverte 59
6.4- Opération 5 - Fouille en aire ouverte 60
6.5- Opération 6 - Fouille en aire ouverte 61
6.6- Opération 7 - Fouille en aire ouverte 64
6.7- Opération 8 - Fouille en aire ouverte 71
6.8- Opération 9 - Fouille en aire ouverte 73
6.9- Opération 10 - Fouille en aire ouverte 74
6.10- Opération 11 - Fouille en aire ouverte 81
6.11- Opération 12 - Fouille en aire ouverte 86
6.12- Opération 13 - Surveillance des excavations 94

7- Interprétations 101
7.1- Paléogéographie 101
7.2- Occupation autochtone préhistorique 102
7.3- Occupation du 18e siècle 109
7.4- Occupation du 19e siècle 111
7.5- Centre de distribution de *Shell oil Co.* (…), 20e siècle 114

8- Conclusion et recommandations 117
8.1- Recommandations 118

9- Références bibliographiques 119

Annexe 1 : Inventaire des artefacts..... 124
Annexe 2 : Résultats des datations 135
Annexe 3 : Notes de terrain 139

Liste des illustrations

CARTES

Carte 1 : Localisation régionale de la zone d'étude 4
Carte 2 : Localisation de la zone d'intervention 5
Carte 3 : Configuration du parc Simard en 1787 16
Carte 4 : Zone d'étude en 1880 17
Carte 5 : Installations de la compagnie Shell en 1947 21
Carte 6 : Localisation des sites archéologiques connus 23
Carte 7 : Zone d'étude en 1880 112
Carte 8 : Zone d'étude en 1916 113

Spatocarte 1 : Localisation des sites CaFg-39 et CaFg-56 6

PLANS

Plan 1 : Concept d'aménagement du parc Simard 2
Plan 2 : Localisation des nouvelles tranchées, des opérations de (…) 26
Plan 3 : Localisation des nouvelles tranchées et de la zone (…) 27

FIGURES

Figure 1 : Vue générale du parc Simard, vers le sud-ouest 3
Figure 2 : Fluctuations du niveau marin post mer de Champlain 8
Figure 3 : Niveau marin à l'altitude de 15 m, il y a 8 200 ans AA 8
Figure 4 : Stratigraphie du mur nord de l'opération 3 10
Figure 5 : Pointes de projectile de l'Archaïque moyen 14
Figure 6 : Le bâtiment du terminal ferroviaire (CaFg-56) 19
Figure 7 : Le bâtiment du terminal ferroviaire (CaFg-56) 20
Figure 8 : Excavation d'une tranchée (2A) avec la pelle hydraulique 25
Figure 9 : Stratigraphie de la tranchée 2B 35
Figure 10 : Stratigraphie de la tranchée 2D 37
Figure 11 : Charbon de bois à 115 cm de profondeur, tranchée 2D 38
Figure 12 : Sol rubéfié à 55 cm de profondeur, tranchée 2E 39
Figure 13 : Excavation de la tranchée 2G, à l'ouest du bâtiment (…) 40
Figure 14 : Stratigraphie de la tranchée 2G 41
Figure 15 : Stratigraphie de la tranchée 2H, extrémité ouest 42
Figure 16 : Stratigraphie de la tranchée 2H, à 10 m vers l'est 42
Figure 17 : Stratigraphie de la tranchée 2J, à 12 m vers l'est 43

Figure 18 : Fosse contenant des fragments de bouteilles, tranchée 2J 44
Figure 19 : Stratigraphie de la tranchée 2K, à 29 m vers l'est 44
Figure 20 : Tranchée 2M vue vers le sud 47
Figure 21 : Stratigraphie de la tranchée 2M 48
Figure 22 : Trois bases de pilastres du 20e siècle, opération 3, mur est 50
Figure 23 : Plan de l'opération 3 51
Figure 24 : Plancher d'occupation à 148 cm (…), sous-opération 3A 52
Figure 25 : Aire de combustion, rallonge ouest de l'opération 3 (3E) 53
Figure 26 : Stratigraphie du mur nord de l'opération 3 57
Figure 27 : Stratigraphie de la paroi nord de l'opération 3 58
Figure 28 : Excavation terminée à l'opération 4 60
Figure 29 : Pilastre en maçonnerie du 20e siècle, dans l'opération 5 61
Figure 30 : Stratigraphie de la paroi sud, opération 6 62
Figure 31 : Excavation de l'opération 7 64
Figure 32 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 7 65
Figure 33 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 7 66
Figure 34 : Répartition spatiale des artefacts, opérations 7, 9 et 11 68
Figure 35 : Excavation de l'opération 8 71
Figure 36 : Base de pilastre du 20e siècle dans l'opération 9 73
Figure 37 : Nucléus bipolaire (9A.3) en quartzite rose (…), opération 9 74
Figure 38 : Excavation de l'opération 10 75
Figure 39 : Plancher d'occupation préhistorique (…), opération 10 75
Figure 40 : Stratigraphie du mur est de l'opération 10 76
Figure 41 : Stratigraphie du mur est de l'opération 10 77
Figure 42 : Répartition spatiale des artefacts, opération 10 79
Figure 43 : Excavation de l'opération 11 81
Figure 44 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 11 82
Figure 45 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 11 83
Figure 46 : Excavation de l'opération 12 86
Figure 47 : Prélèvement des échantillons pour la thermoluminescence 87
Figure 48 : Stratigraphie du mur est de l'opération 12 88
Figure 49 : Stratigraphie du mur est de l'opération 12 89
Figure 50 : Répartition spatiale des artefacts, opération 12 91
Figure 51 : Excavation dans l'emprise de la patinoire 94
Figure 52 : Surface excavée pour le radier de la patinoire, opération 13 96
Figure 53 : Pointe de projectile triangulaire en quartz rose 100
Figure 54 : Plan du chemin de fer de Sorel en 1880 115
Figure 55 : Photographie aérienne de 1931 116

PLANCHES

Planche 1 : Artefacts du 18e siècle 32
Planche 2 : Artefacts en quartz du site CaFg-39 33
Planche 3 : Artefacts en surface des tranchées de 2024 34
Planche 4 : Artefacts lithiques de l'opération 2 36
Planche 5 : Matériel du 19e siècle, CaFg-56 2K, 2L 46
Planche 6 : Artefacts lithiques de l'opération 3 54
Planche 7 : Nucléus tabulaire en quartz bleu - 3A 55
Planche 8 : Artefacts lithiques de l'opération 7 69
Planche 9 : Bloc nucléus bipolaire en quartzite rose - 7A 70
Planche 10 : Artefacts lithiques des opérations 8 et 9 72
Planche 11 : Artefacts lithiques de l'opération 10 80
Planche 12 : Artefacts lithiques de l'opération 11 85
Planche 13 : Artefacts lithiques de l'opération 12 92
Planche 14 : Nucléus tabulaire en grès quartzitique - 12A 93
Planche 15 : Artefacts des 18e et 19e siècles, opération 13 97
Planche 16 : Nodules de silex, opération 13 98
Planche 17 : Artefacts de l'opération 13 99

TABLEAU

Tableau 1 : Identification typologique et matériaux (CaFg-39) 105

Équipe de réalisation

Responsable pour la Ville de Sorel-Tracy

Alexandre Fortin, chargé de projets, Service du génie, Ville de Sorel-Tracy

Équipe de terrain

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue, responsable du projet archéologique
Thiéfaine Terrier, M.Sc., archéologue, assistant
Pascal St-Jacques, B.Sc. archéologue, technicien

Prise d'échantillons de sol pour datation

Michel Lamothe, Ph.D., géologue, Université du Québec à Montréal
Patrick Lajeunesse, Ph.D., géomorphologue, Université Laval

Traitement des artefacts

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue

Recherche, analyse, infographie, rédaction du rapport

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue

Remerciements

Nous tenons à remercier M. Michel Lamothe, professeur de géologie retraité à l'UQAM, pour son intérêt et sa participation au projet archéologique au niveau des datations par la technique de la thermoluminescence. Sa contribution s'est avérée majeure pour établir l'âge de l'occupation autochtone préhistorique.

La contribution de M. Patrick Lajeunesse, géomorphologue, professeur au département de géographie de l'Université Laval, est également à souligner.

Résumé

Le projet de patinoire *Bleu Blanc Bouge* a offert une occasion de vérifier la présence de vestiges archéologiques au parc Simard de Sorel-Tracy, localisé sur un espace riverain se trouvant environ à 1 400 m en amont de l'embouchure de la rivière Richelieu. Une étude théorique produite en 2022 par Akéos avait déjà souligné la possibilité de découvrir des vestiges autochtones préhistoriques à proximité immédiate du parc, tandis qu'un potentiel archéologique de nature agricole était inscrit à cet endroit pour la période du 18e siècle. En prévision des travaux d'aménagement programmés à l'été 2025, un inventaire archéologique par tranchées a été conduit dans le parc Simard, à la fin de l'automne 2024. Cette précaution s'est avérée judicieuse, car des vestiges autochtones préhistoriques ont en effet été découverts ainsi que des témoins de la période historique des 18e et 19e siècles.

En mai 2025, l'inventaire par tranchées s'est poursuivi pour s'ajuster à la nouvelle emprise des travaux, tandis que des aires de fouilles systématiques ont couvert les secteurs productifs en vestiges autochtones préhistoriques. Une supervision des excavations pour la mise en place du radier de la patinoire est venue compléter la phase de terrain, au mois de septembre.

L'inventaire par tranchées mécaniques a révélé peu de choses à l'emplacement prévu pour la patinoire, outre quelques vestiges lithiques préhistoriques isolés. Du côté nord du bâtiment des loisirs, à l'emplacement du stationnement, une zone productive en vestiges artefactuels du 19e siècle a été identifiée, correspondant à l'emplacement du terminal ferroviaire qui assurait le transbordement des marchandises vers le mode de transport fluvial.

La fouille systématique dans le secteur du petit parc à chiens s'est avérée de première importance, d'abord pour valider l'occupation autochtone préhistorique puis, pour en comprendre la nature et l'ancienneté. Une datation par thermoluminescence, obtenue dans la colonne stratigraphique en place, est venue confirmer un âge de 7 000 ans à 7 500 ans AA, ce qui place le site dans un épisode chronologique précédant la transgression laurentienne, pendant la période de l'Archaïque ancien.

Les résultats positifs obtenus lors des travaux de 2024-2025 conduisent à recommander de porter attention aux futurs travaux d'aménagements dans le secteur général du parc Simard, afin de prévoir à l'avance d'éventuels impacts sur les ressources archéologiques toujours en place dans le sol.

1- Introduction

Dans le cadre du projet d'aménagement de la patinoire *Bleu Blanc Bouge* au parc Simard de Sorel-Tracy (plan 1), un inventaire archéologique a été réalisé à l'automne 2024. Le terrain du parc Simard présentait en effet un potentiel archéologique, autant pour la période autochtone préhistorique, que pour la période historique. Ce potentiel théorique déterminait la nécessité de procéder à des vérifications préalablement aux travaux d'aménagement. En fonction de la superficie à couvrir et de la présence attendue de niveaux de remblais modernes, la stratégie d'intervention faisait appel à l'utilisation d'une excavatrice hydraulique pour réaliser des tranchées exploratoires, sous la supervision de l'archéologue.

L'inventaire archéologique s'est avéré positif, avec la découverte de vestiges associés à la fois aux périodes de la préhistoire autochtone et de l'époque historique. Les résultats obtenus requéraient de poursuivre les recherches au printemps 2025, avant le début des travaux de construction. Celles-ci devaient étendre la couverture de l'inventaire par tranchées pour s'ajuster à la nouvelle emprise de la patinoire puis, devaient procéder à la fouille systématique des vestiges identifiés lors de l'inventaire, en priorisant l'objectif de libérer l'emprise de construction. Les travaux ont été réalisés du 5 au 22 mai 2025 par Yves Chrétien, Ph.D., archéologue, accompagné d'un assistant, d'un technicien et d'un opérateur pour l'excavatrice. La supervision des excavations qui ont couvert toute l'emprise de la patinoire a également été effectuée pendant trois jours, du 3 au 5 septembre.

Le premier résultat correspond à la validation de la découverte de vestiges lithiques préhistoriques en stratigraphie, à la base d'une séquence intacte de sédiments fluviatiles. Il a été possible de retrouver le niveau d'occupation et de le suivre sur des superficies dépassant 120 m^2. L'âge présumé de cette présence humaine ancienne précéderait la transgression laurentienne il y a plus de 6 150 ans AA et des échantillons de charbon de bois et de sol ont été prélevés, pour obtenir une datation plus précise.

L'autre résultat principal correspond à la mise au jour d'une zone productive en vestiges du 19^{e} siècle, dans le stationnement situé au nord du bâtiment des loisirs. Il pourrait s'agir des traces d'un bâtiment disparu, en lien avec un terminal ferroviaire pour le transbordement des marchandises du mode de transport fluvial vers le chemin de fer. Ce nouveau site a été enregistré officiellement sous le code Borden CaFg-56.

CONCEPT PARC SIMARD | OPTION BONIFIÉE

Plan 1 : Concept d'aménagement du parc Simard

BC2 SOREL-TRACY | Parc Simard
Chemin des Patriotes, Sorel-Tracy

Plan de site | option bonifiée
PLAN CONCEPT DU PARC SIMARD

2 décembre 2024
PRÉLIMINAIRE | Dessiné par: J.M & N.C
PROJET 1432403

02

2- Caractérisation physique de la zone d'intervention

La zone d'intervention se trouve sur la rive est de la rivière Richelieu, approximativement à 1 400 m en ligne droite de son embouchure sur le fleuve Saint-Laurent (cartes 1 et 2). Il s'agit du parc Simard, donnant sur la face ouest du chemin des Patriotes (route 133, anciennement le chemin de St-Ours) et localisé entre la rue du Collège au nord et la Centrale de traitement de l'eau de Sorel-Tracy au sud (spatiocarte 1). L'espace environnant occupe un vaste plateau à la topographie adoucie d'une altitude moyenne de 15 m, qui descend graduellement à 9 m vers le nord jusqu'au fleuve et qui maintient une altitude de 16 m à 17 m vers le sud. Tout le secteur à l'étude semble reposer sur des sédiments sablonneux d'origine fluviatile en lien évident avec la proximité de la rivière Richelieu et les anciens niveaux marins post mer de Champlain.

Le niveau moyen de la rivière Richelieu près de la zone d'intervention est à 5 m d'altitude. On retrouve un escarpement abrupt entre le niveau de la piste cyclable (ancien tracé du chemin de fer) sur la berge de la rivière à 8 m d'altitude et le plateau du parc Simard à 15 m. Au moment des travaux, le parc Simard présentait une surface gazonnée assortie d'un enclos clôturé (figure 1) faisant 82,5 m de longueur nord-sud par 40 m de largeur est-ouest.

Figure 1 : Vue générale du parc Simard, vers le sud-ouest

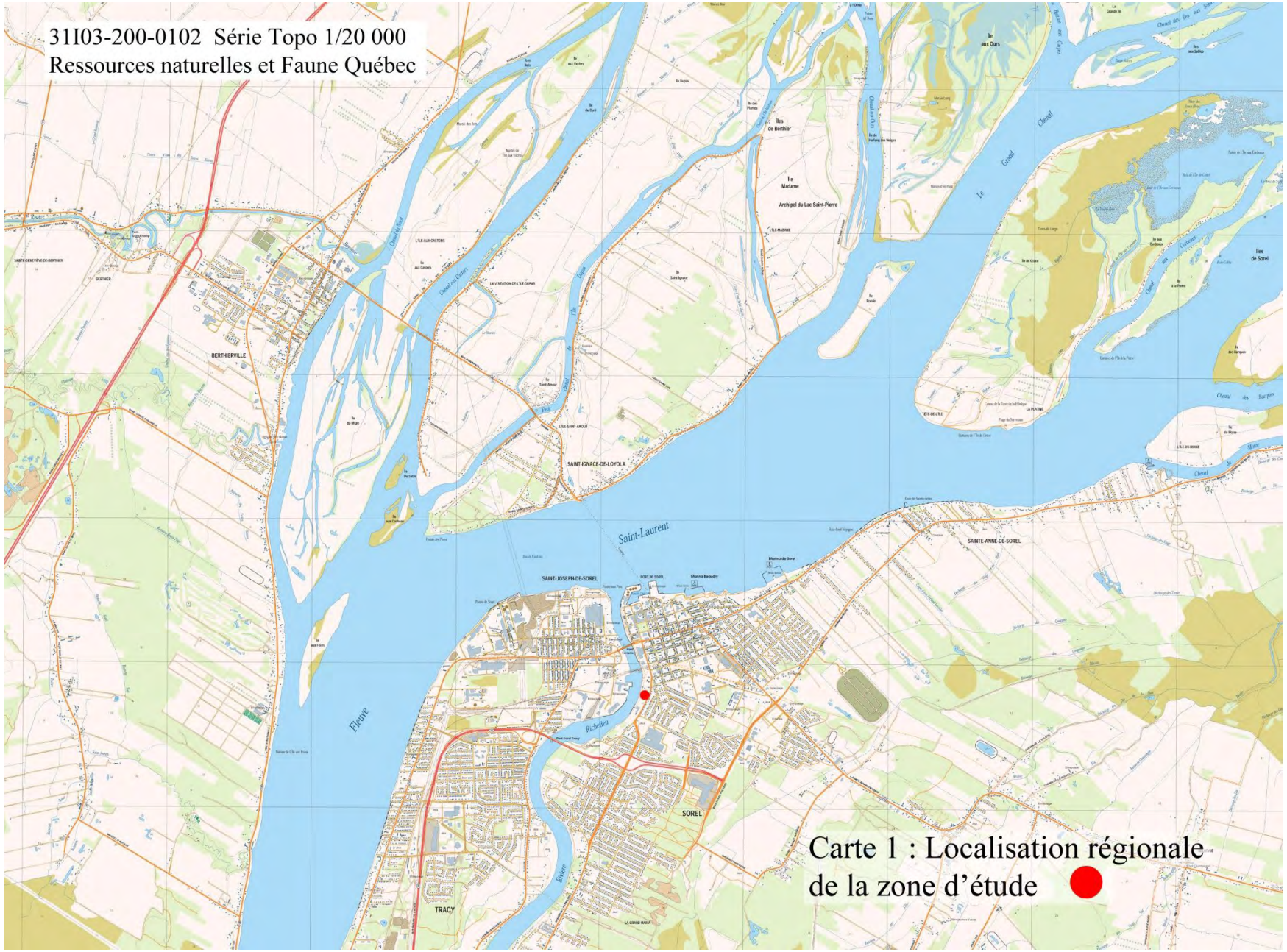
31I03-200-0102 Série Topo 1/20 000
Ressources naturelles et Faune Québec
BERTHIERVILLE
SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
SAINTE-ANNE-DE-SOREL
SOREL
TRACY
Saint-Laurent
Fleuve
Richelieu
Carte 1 : Localisation régionale de la zone d'étude

31I03-200-0102 Série Topo 1/20 000
Ressources naturelles et Faune Québec
Saint-Laurent
Traverse
Bassin Kaskiak
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
PORT DE SOREL
Marina Beaudry
Pointe aux Pins
Bassin Lanctôt
Brise-lames
Entreposage
Convoyeur
Cimetière
Jeux
Pont Turcotte
CaFg-56
CaFg-39
CHEMIN SAINT-ROCH
Cale
Richelieu
Pont Sorel-Tracy
SOREL
0
750m
Carte 2 : Localisation de la zone d'intervention

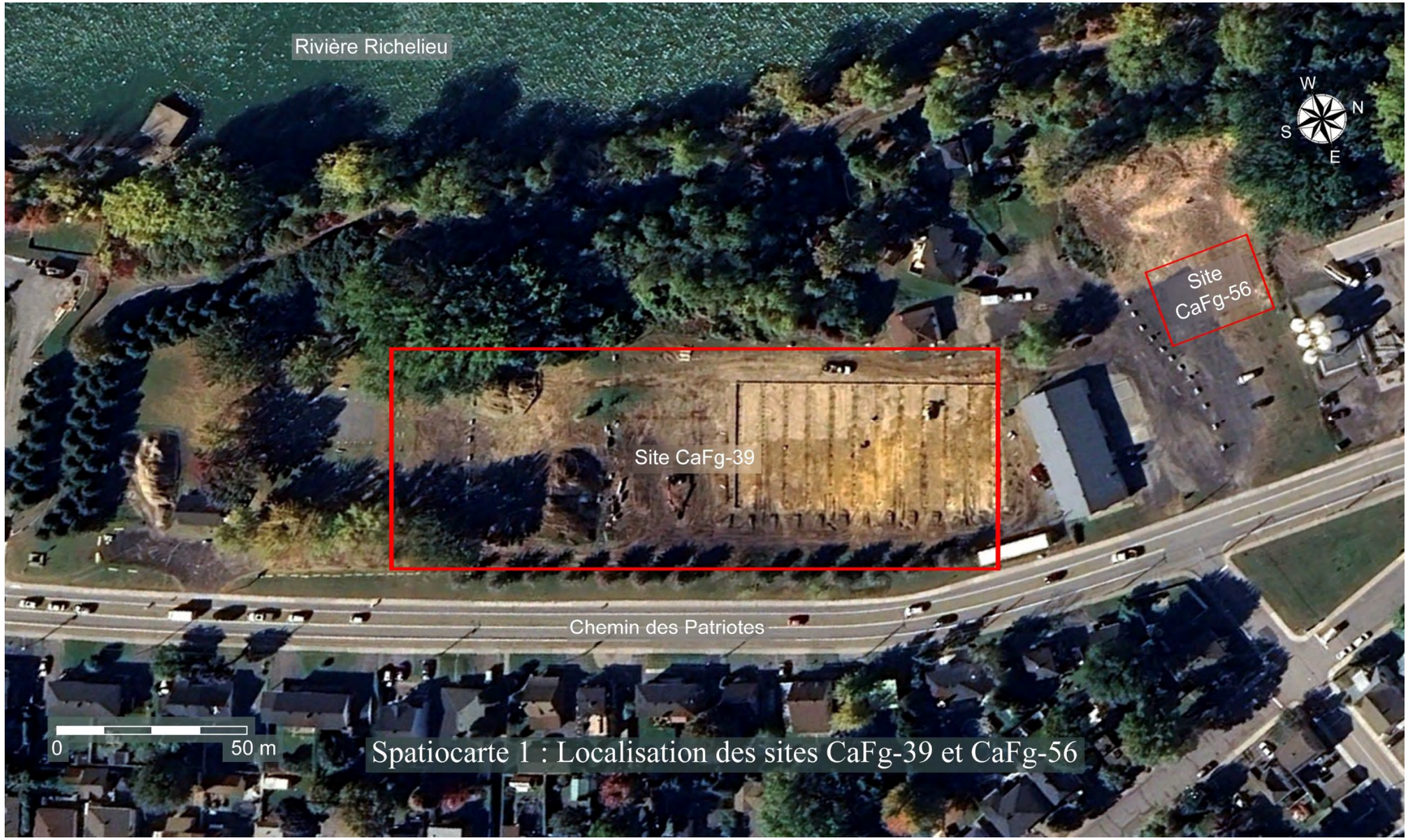

Spatiocarte 1 : Localisation des sites CaFg-39 et CaFg-56

2.1- Paléogéographie

L'aspect paléogéographique est devenu particulièrement important en raison de l'enfouissement des pièces lithiques préhistoriques autochtones dans le sable naturel lité, issu d'un dépôt fluviatile. Les pièces reposaient sur un niveau de silt beige orangé induré, formant une surface durcie, qui correspond probablement au plancher d'occupation ancien. Suivant la déposition et l'abandon de ces éléments lithiques sur la surface indurée, un rehaussement du niveau marin local est venu submerger l'espace du parc Simard, apportant de nouveaux sédiments fluviatiles sous la forme de sable fin, qui s'accumulait en formant de fines couches naturelles pour former un litage oblique, bien visible dans la coupe stratigraphique (voir figure 4 en page 10).

Le phénomène de recouvrement du niveau d'occupation préhistorique par des sédiments d'origine fluviatile est très important du point de vue chronologique. En fonction de l'altitude moyenne du niveau productif, autour de 14 m, il est possible de proposer une fourchette chronologique à partir du modèle des fluctuations du niveau marin post mer de Champlain. Toutefois, les études utilisées pour construire ce modèle présentent « … *certaines lacunes en termes de datation et de fluctuation des niveaux d'eau* [qui] *limitent l'interprétation des phases d'émersion du secteur d'étude.* » (Arkéos, 2022, p. 19). Le modèle repose donc sur des données tirées de la rive nord du lac Saint-Pierre et son utilisation représente la meilleure opportunité disponible pour documenter l'embouchure de la rivière Richelieu. Cette remarque s'impose, car les résultats de datation obtenus par le carbone 14 et la thermoluminescence sur le site du parc Simard offrent la possibilité de raffiner la chronologie locale, sans nécessairement se conformer au modèle connu.

Suivant le modèle défini pour la région du lac Saint-Pierre (figure 2), l'altitude de 14 m a d'abord été exondée il y a environ 8 230 ans AA. À ce moment, la position du parc Simard correspondait à la marge ouest d'une île située à l'extrémité nord d'un système de chenaux parallèles à l'axe amont du fleuve Saint-Laurent, sur sa face est (figure 3). Le niveau marin a continué de régresser jusqu'à l'altitude de 12 m, atteinte vers 7 500 ans AA (Arkéos, 2022) et la position du parc Simard serait demeurée libre des eaux jusqu'au moment du rehaussement de la transgression laurentienne, qui a submergé l'altitude de 14 m à nouveau, il y a environ 6 310 ans AA. Il y a donc une période approximative de 1 900 ans pendant laquelle l'occupation humaine de l'altitude de 14 m était possible, avec une date médiane de 7 270 ans AA.

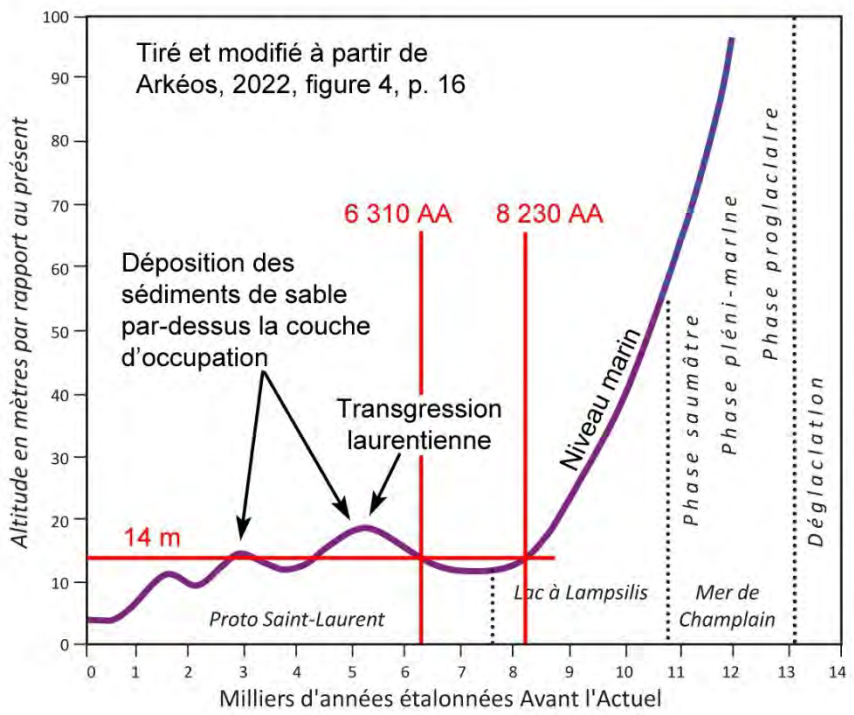

Figure 2 : Fluctuations du niveau marin post mer de Champlain

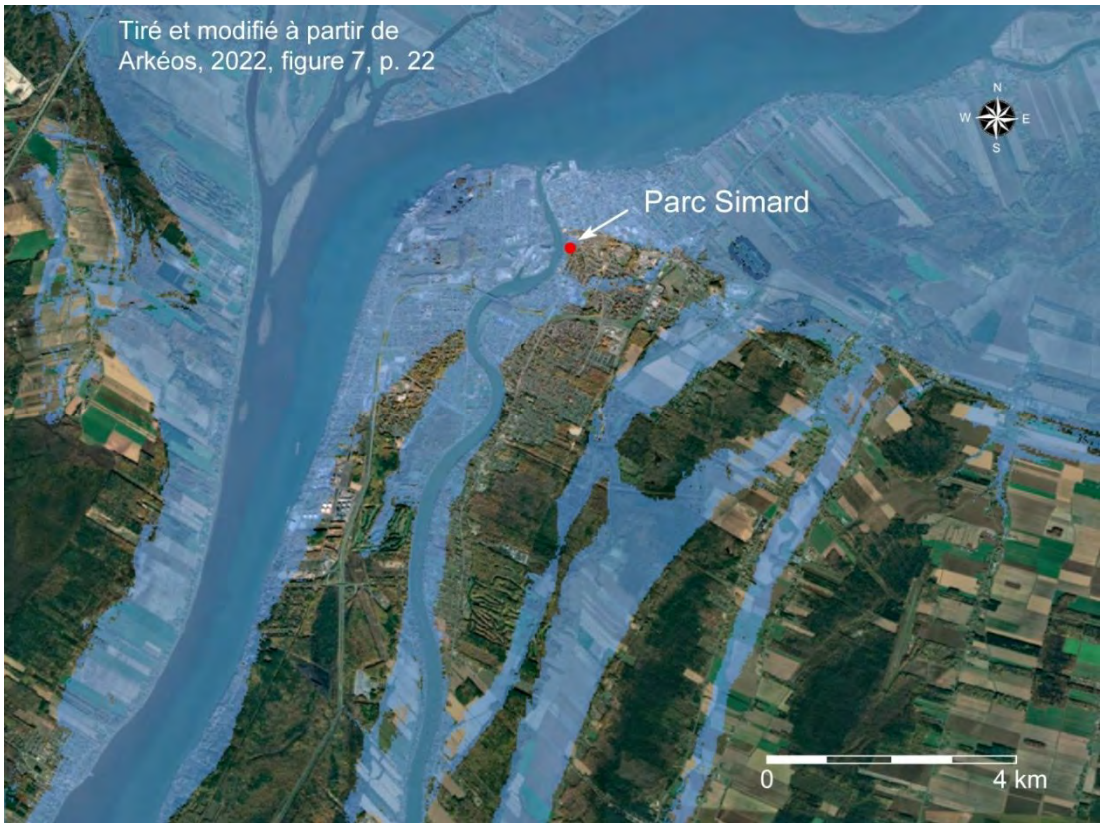

Figure 3 : Niveau marin à l'altitude de 15 m, il y a 8 200 ans AA

L'examen détaillé des stratigraphies enregistrées dans les différentes opérations de fouilles, illustre une succession d'événements qui ont conduit à la mise en place de l'étagement des couches du sol. Il y a une variation de la stratigraphie sur l'axe est-ouest qui découle de la position de l'ancien rivage de la proto-rivière Richelieu, qui aurait pu se trouver davantage vers l'est que la berge actuelle. Sur la base des différents relevés, il est estimé que la berge ancienne, au moment de l'occupation préhistorique, aurait pu se trouver à l'emplacement de la clôture ouest du parc à chiens. Donc, au-delà de ce point vers l'ouest, l'ancien lit de la rivière a été comblé avec des sédiments sablonneux sur une forte épaisseur, tandis que plus à l'est, le niveau de l'ancienne berge remonte et atteint un plateau vers un mètre de profondeur.

À l'endroit de l'opération 3, les grandes étapes de la formation du sol sont représentées à la base par un silt induré beige orangé à 1,75 m de profondeur (figure 4), représentant une ancienne surface qui s'est oxydée à l'air libre et qui a durci. Sur ce plancher, un phénomène naturel encore indéterminé a conduit à la mise en place de nombreux blocs de roches de format décimétrique, souvent du grès quartzitique, du schiste et du quartz, ainsi que de nodules d'argile très pure. Le processus ayant apporté les blocs de pierre sur place suppose une énergie qui dépasse de loin le simple courant fluviatile d'un cours d'eau. Il faut peut-être y voir l'effet des glaces flottantes qui auraient pu transporter les pierres avant de les abandonner à cet endroit. Quoi qu'il en soit, ce sont ces blocs de pierre, surtout le quartzite et le quartz, qui ont attiré les humains sur place, pour tester ces matières premières par percussion et en tirer des éclats pour la fabrication des outils en pierre taillée. Suivant cet épisode, le rehaussement du niveau marin est bien représenté par l'accumulation des sédiments sablonneux déposés en couches obliques sur une épaisseur variable, souvent de plus de 50 cm. Le pendage des couches s'incline vers le bas en direction nord et est, témoignant d'un apport dynamique de sable provenant sans doute de l'amont des anciens chenaux, précédant la rivière Richelieu. Ces sédiments pourraient représenter la phase de la transgression laurentienne.

Par la suite, on retrouve une mince couche de sédiments ferreux indurés qui pourraient représenter une phase d'exondation suivant la fin de la transgression laurentienne, pendant laquelle les sables de surface se sont oxydés à l'air libre. Toujours en progressant vers la surface, les sédiments deviennent plus fins, avec une alternance de sable fin et de silt gris, qui indique une réduction de l'intensité du courant dans un milieu marin plus tranquille, pouvant correspondre à une autre transgression marine (voir figure 2).

Figure 4 : Stratigraphie du mur nord de l'opération 3

Enfin, une dernière couche de sable fin oxydé de couleur orangée faisant environ 25 cm d'épaisseur correspond aux derniers apports de sédiments en milieu marin tranquille, avant une exondation finale qui a permis l'oxydation des sables ferreux à l'air libre. La couche de terre arable s'est ensuite développée sur une épaisseur de 20 cm. Elle correspond à la couche de labour cultivée depuis le 18^{e} siècle.

Les trois échantillonnages effectués pour les datations proviennent tous de sédiments associés au niveau de l'occupation préhistorique, mais aucun n'est attribuable à une structure de combustion intentionnelle, comme un foyer de campement. Il faut donc garder cette information en mémoire, car elle peut s'avérer importante au moment d'interpréter les résultats.

Le premier échantillon daté provient d'une masse de matière organique noire et indurée, prélevée directement dans le niveau d'occupation préhistorique de l'opération 11 (voir figure 44 en page 82). Le prélèvement a été effectué le 22 mai 2025 par M. Patrick Lajeunesse, géomorphologue et professeur au département de géographie de l'Université Laval. L'échantillon a été soumis en double exemplaire pour une datation au carbone 14 (Patrick Lajeunesse, communication personnelle). Les résultats obtenus sur les deux échantillons sont similaires, avec des dates de 23 000 et 25 000 années radiocarbone avant aujourd'hui (rcyBP). Il est évident que ces âges ne correspondent pas au moment de l'occupation humaine du lieu, mais plutôt au moment de la formation de la matière organique datée, peut-être pendant une phase interstadiaire de la dernière glaciation. La masse de matière datée aurait été arrachée de son lieu de formation initial et trainée jusqu'au parc Simard, par le même processus que les blocs de pierre et les nodules d'argile retrouvés dans la couche d'occupation préhistorique.

Le second échantillon daté provient d'un prélèvement de charbon de bois effectué à 1,15 m de profondeur dans l'opération 6 (voir plan 2 et figure 30 en page 62), dans le même niveau de sol qu'un outil de quartzite sur un galet éclaté par percussion bipolaire. Le résultat obtenu, avec une probabilité de 88 %, est de 9 890 ± 30 rcyBP (Beta-772837), qui, une fois la calibration effectuée, donne une fourchette allant de 11 352 à 11 229 ans avant aujourd'hui (annexe 2). La date moyenne de 11 300 ans diverge largement de ce qui était attendu en fonction du modèle local des fluctuations du niveau marin post mer de Champlain (voir figure 2).

Avant de statuer sur la validité de la date de 11 300 ans, il faut prendre en compte les résultats obtenus par la thermoluminescence, qui datent directement la dernière exposition à l'air libre des sédiments du niveau d'occupation préhistorique. Le prélèvement des échantillons de sol a été effectué le 22 mai 2025, par le professeur Michel Lamothe de l'UQAM. Trois niveaux ont été échantillonnés dans la paroi est de l'opération 12 (voir plan 2, figure 47 en page 87 et figure 49 en page 89). Le premier échantillon a été extrait du niveau se trouvant sous le plancher d'occupation préhistorique, le second directement dans la couche d'occupation et le dernier au-dessus de cette couche.

L'obtention des résultats définitifs requiert une longue période de comptage qui n'est pas encore complétée à ce jour. Toutefois, les résultats préliminaires obtenus sur l'échantillon du niveau d'occupation pointent vers un intervalle de 7 000 ans à 7 500 ans (voir rapport de datation en Annexe 2, page 138). Cette période cadre bien dans la partie ancienne de la première exondation de l'altitude de 14 m, telle que représentée dans le graphique de la figure 2, pendant les derniers moments du lac à Lampsilis et juste avant l'épisode du proto Saint-Laurent.

Les résultats de la thermoluminescence sont tout à fait cohérents et cadrent bien dans le modèle général d'exondation des terres dans la région de Sorel-Tracy. Cette conclusion remet donc en question le résultat de 11 300 ans obtenu par la datation au carbone 14 de l'opération 6 et il faut maintenant y voir un apport de charbon de bois venu du sud avec les sédiments sablonneux charriés par le courant de la proto rivière Richelieu.

3- Contexte culturel et chronologique

La configuration très particulière de l'embouchure de la rivière Richelieu, formant une longue péninsule enclavée entre le fleuve St-Laurent à l'ouest et le Richelieu à l'est, est particulièrement invitante et favorable pour l'établissement humain ancien. Jusqu'à récemment, il était présumé que le faible niveau d'altitude (12 m à 15 m) à l'échelle locale restreignait l'ancienneté de l'établissement humain à la période de l'Archaïque récent (5 500 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole (3 000 à 500 ans AA). Une porte avait tout de même été laissée ouverte pour une présence humaine antérieure à la transgression laurentienne, qui débute il y a 6 500 ans et qui ramène le niveau marin entre 18 m et 20 m d'altitude vers 5 000 ans AA. « *Si des occupations humaines avaient déjà eu lieu à des altitudes inférieures, il est possible qu'elles aient été détruites ou enfouies sous de nouveaux dépôts sédimentaires.* » (Arkéos, 2022, p. 25). Il s'agit exactement du phénomène constaté au site du parc Simard (CaFg-39), avec l'enfouissement des vestiges lithiques préhistoriques dans les sédiments de sable fin, en moyenne à 1,0 m de profondeur sous la surface actuelle, à une altitude moyenne de 14 m.

Cette situation particulière attire l'attention sur les épisodes culturels antérieurs à 6 310 ans AA, pendant l'Archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA) et l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans AA). « *Au Québec, les sous-périodes anciennes et moyennes de l'Archaïque sont peu représentées dans le registre archéologique.* » (Ouellet, 2020)[1].

La période de l'Archaïque s'étend au moins sur 5 000 ans. L'ambiguïté quant à la durée de cet épisode est en partie le résultat du chevauchement présumé de la tradition de l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans AA) avec le Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA). Un tel chevauchement de deux épisodes culturels illustre un remplacement potentiel des populations Plano du Paléoindien récent venues de l'ouest (Pettipas, 1984; Graillon et Chapdelaine, 2018; Chapdelaine, 2023), par de nouveaux arrivants de provenance méridionale.

[1] Archéolab : https://www.archeolab.quebec/familles-d-objets/archaique#:~:text=peuplements%20r%C3%A9gionaux%20et%20enracinement%20des%20communaut%C3%A9s%20autochtones%20au%20Qu%C3%A9bec,-Jean%2DChristophe%20Ouellet&text=La%20p%C3%A9riode%20de%20l'Archa%C3%AFque,de%20l'Am%C3%A9rique%20du%20Nord.

La période de l'Archaïque ancien demeure encore mal définie mais, dans la région de Québec, quelques manifestations situées à l'embouchure de la rivière Chaudière et près de la chute sur la même rivière pourraient y être attribuées (Burke et *al*, 2017; Pintal, 2012). Il s'en trouverait également des traces sur la Haute-Côte-Nord, à l'embouchure de la rivière Saguenay (Archambault, 1998; Plourde, 2003; Pintal, 2023). Malgré ces quelques sites connus, il n'est pas possible, à ce jour, de caractériser efficacement une typologie récurrente des outils comme les pointes de projectile, qui pourrait servir de référence pour les comparaisons avec les nouvelles découvertes.

Comme pour la période la plus ancienne, l'Archaïque moyen demeure, encore aujourd'hui, un épisode peu documenté à l'échelle du Québec. Toutefois, l'Estrie est mieux pourvue en sites archéologiques livrant des vestiges de cette époque, avec des découvertes au lac des Joncs (Cliche et Graillon, 2001) dans le secteur du lac Mégantic, au site Gaudreau (BkEu-8) à Weedon (Graillon et Chapdelaine, 2018) ainsi qu'au site Kruger 3 (BiEx-24) à Brompton (Chapdelaine, 2023). Sur ces sites, ce sont les pointes de projectile de type Stark et Neville (figure 5) qui représentent les éléments diagnostiques à caractère chronologique.

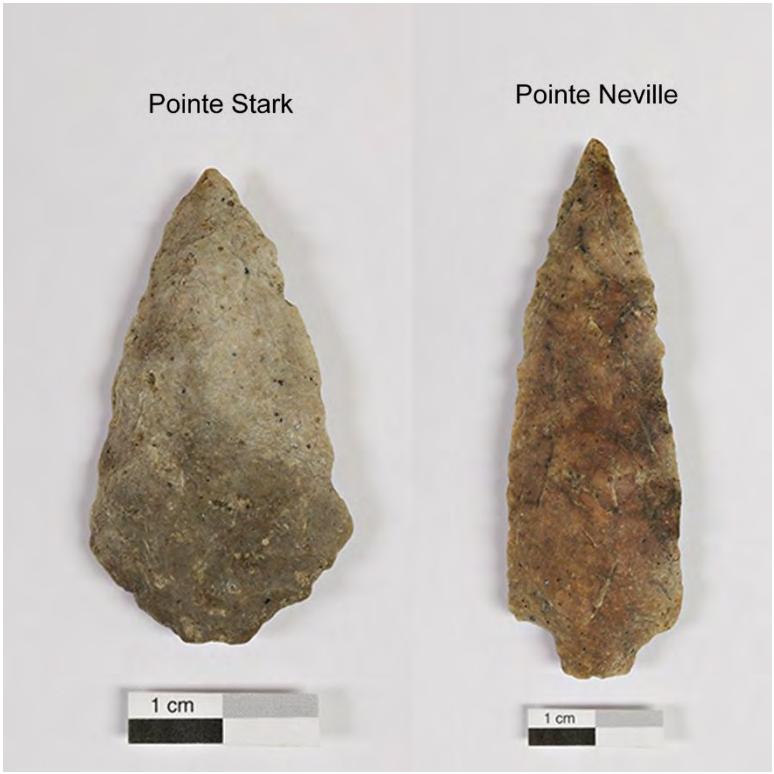

Figure 5 : Pointes de projectile de l'Archaïque moyen
(Répertoire du patrimoine culturel du Québec, MCC)

Pour la période historique, tout le secteur du Vieux-Sorel est riche en événements, qui débutent avec l'établissement à l'époque française du fort Richelieu à l'embouchure de la rivière du même nom. Il ne sera pas entrepris ici de faire la recension de toute la trame chronologique du Vieux-Sorel, car l'exercice a déjà été réalisé de manière exhaustive, dans l'étude de potentiel archéologique d'Arkéos (2022). Il convient néanmoins de consulter les cartes et plans anciens qui couvrent le secteur du parc Simard, pour vérifier la présence antérieure d'éléments bâtis, en relation avec la zone d'intervention. À cet effet, la recension de la cartographie ancienne s'avère peu prolifique, ne livrant que quelques données pertinentes. Cette situation est certainement en lien avec la position du parc Simard, comparé au secteur historique de Sorel. Le développement y a été plus tardif et la cartographie ne couvrait pas la zone spécifiquement, mais plutôt accessoirement, en périphérie du centre urbanisé.

Le plan de lotissement de Gother Mann en 1787 couvre la zone d'intervention (carte 3) et la précision des relevés permet une superposition ajustée sur la trame moderne en utilisant les repères de la Maison des Gouverneurs et le Carré Royal. C'est ainsi que la position de l'espace clôturé du parc Simard a pu être reportée avec une précision relative sur la carte de 1787. L'examen du résultat permet de constater la présence d'un établissement, probablement de nature agricole, comportant cinq bâtiments, sur le lot cadastral qui recoupe la moitié sud de l'espace clôturé. Trois d'entre eux, dont le plus grand qui serait peut-être la résidence, se trouveraient sur la partie littorale basse et les deux autres, sur le plateau du parc Simard, directement attenants à l'espace clôturé. Ces deux bâtiments apparaissent de format réduit et il pourrait s'agir de constructions secondaires, comme des hangars.

Tous les plans consultés pour la période du 19^{e} siècle, soit ne couvrent pas la zone du parc Simard, soit ne présentent pas de bâtiment. Il est tout de même noté que la mention *King's land*, associée à la maison des Gouverneurs en 1787, s'est élargie vers le nord et sur le plan de Weiss en 1846, elle englobe le parc Simard avec la mention *Government*. Un autre plan d'intérêt est celui intitulé *Contoured plan of Sorel* dressé par Sitwell en 1868, mais il n'a pas été possible d'accéder à ce document. Il n'est donc pas établi si des informations utiles auraient pu être recueillies à l'emplacement du parc Simard. L'atlas de John Hopkins publié en 1880 couvre en partie le parc Simard (carte 4) et on constate bien sur la carte index de l'atlas que la zone d'étude fait partie d'un bloc cadastral identifié comme *Her Majesty*, donc en continuité du plan de Weiss, qui indiquait *Government*.

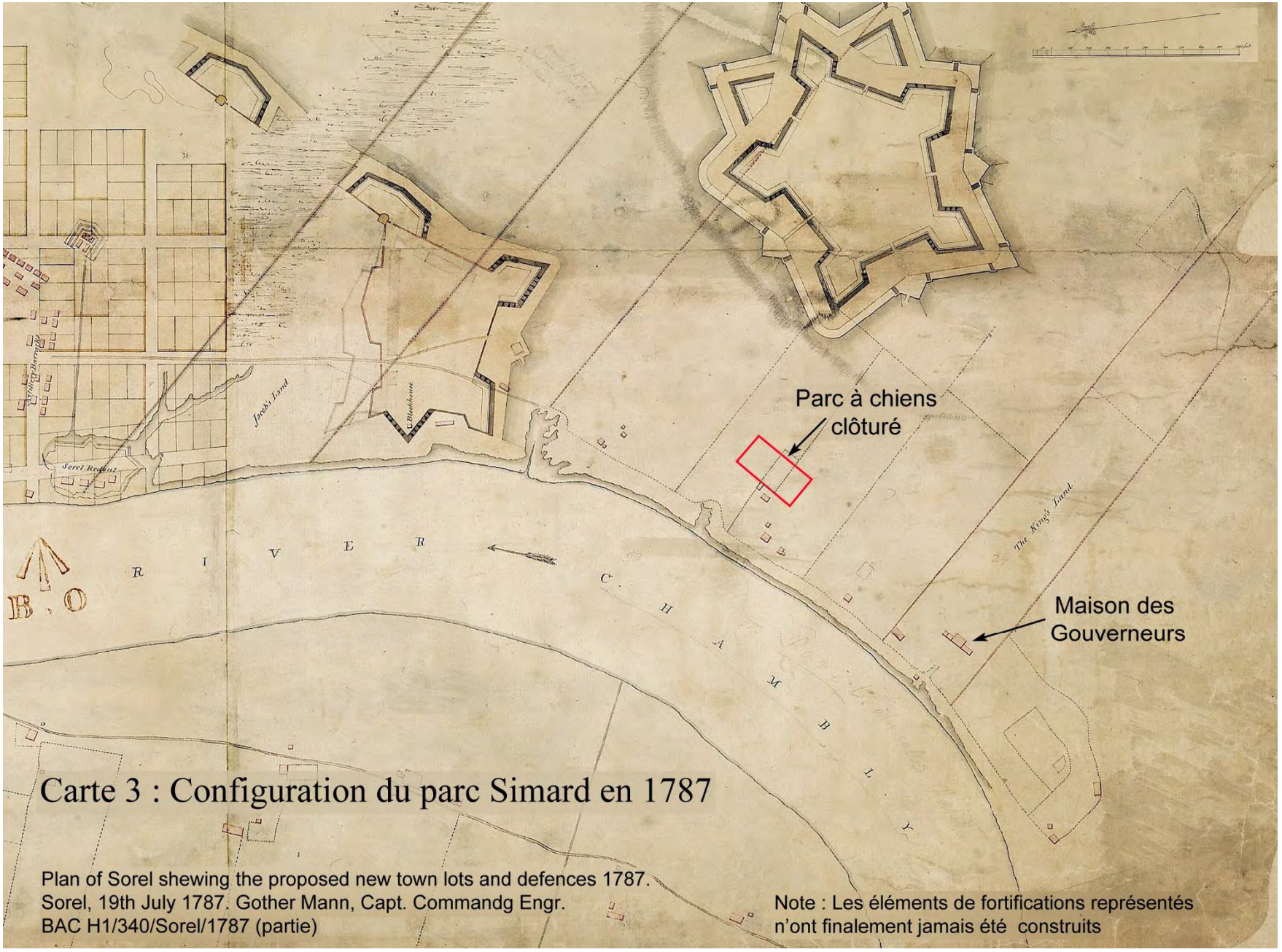

Carte 3 : Configuration du parc Simard en 1787

Plan of Sorel shewing the proposed new town lots and defences 1787.
Sorel, 19th July 1787. Gother Mann, Capt. Commandg Engr.
BAC H1/340/Sorel/1787 (partie)

Note : Les éléments de fortifications représentés n'ont finalement jamais été construits

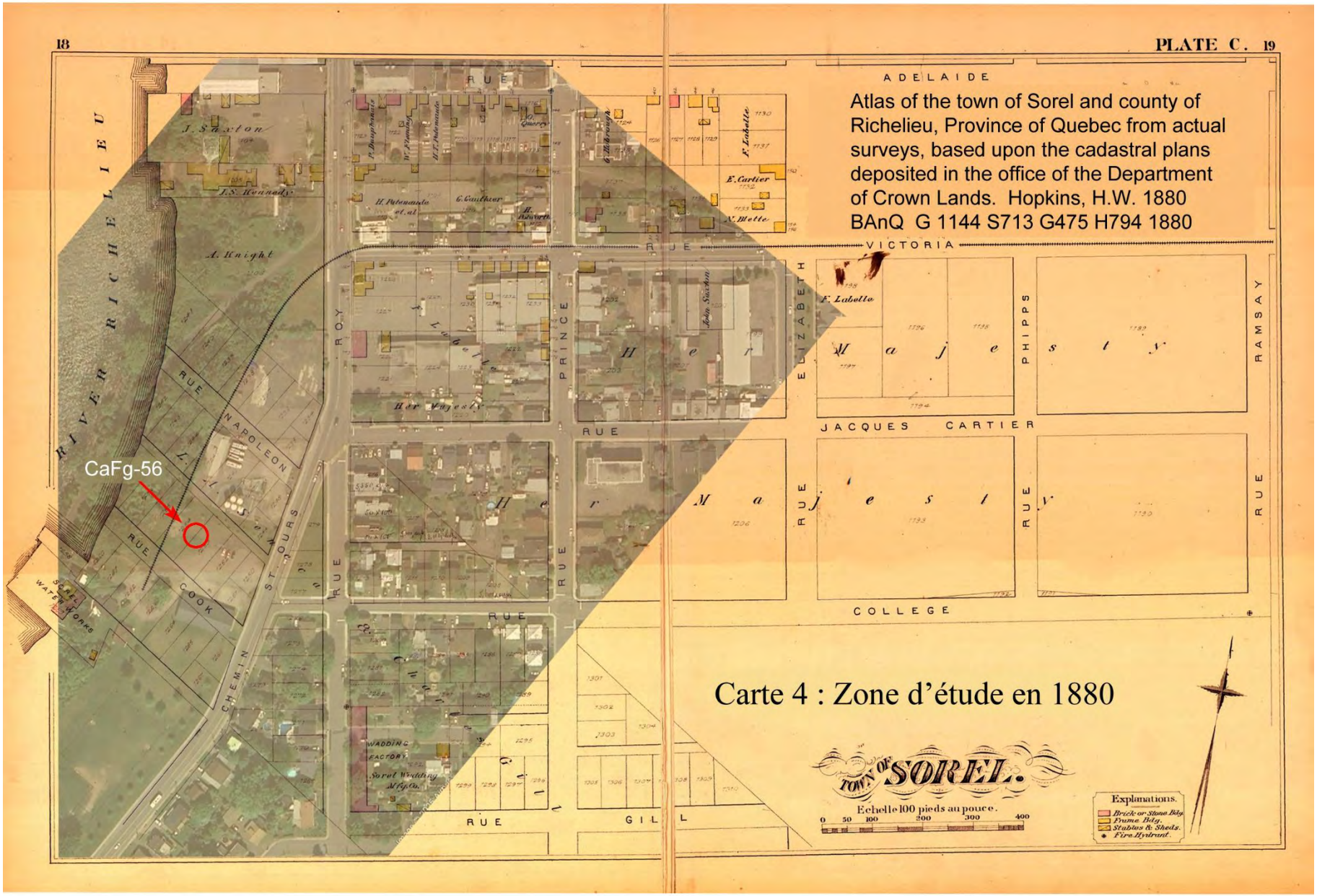
18
PLATE C. 19
ADELAIDE
VICTORIA
JACQUES CARTIER
COLLEGE
RUE
PRINCE
ELIZABETH
PHIPPS
RAMSAY
CHEMIN ST OURS
RIVER RICHELIEU
Atlas of the town of Sorel and county of Richelieu, Province of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands. Hopkins, H.W. 1880
BAnQ G 1144 S713 G475 H794 1880
CaFg-56
Carte 4 : Zone d'étude en 1880
TOWN OF SOREL.
Echelle 100 pieds au pouce.
Explanations.

L'examen de la carte de Hopkins en 1880 permet de remarquer d'autres détails d'intérêt et en particulier les installations de la station de pompage (*Sorel Water Works*) installées en contrebas sur la berge de la rivière, derrière le bâtiment actuel des loisirs. On prévoyait également développer un lotissement avec deux rues, Napoléon et Cook, sur l'espace actuellement occupé par le centre de distribution pétrolier de Pétro Canada et le bâtiment des loisirs. Il n'apparaît toutefois aucun bâtiment à cet endroit sur la carte de 1880 et le lotissement ne s'est probablement jamais concrétisé.

Un autre élément d'intérêt consiste en la présence d'un chemin de fer qui se termine approximativement dans le bosquet d'arbres juste à l'ouest du bâtiment des loisirs. Il était relié au réseau du Chemin de fer du sud-est par une voie qui empruntait la rue Victoria. Un autre élément qui pouvait lui être associé est représenté sur la carte de Hopkins, à savoir, un quai adjacent aux installations de la station de pompage, sur le lot 1258 (voir carte 4). La voie ferrée desservait donc peut-être la station de pompage, mais permettait également et même principalement, le transbordement des marchandises d'un mode de transport fluvial sur la rivière Richelieu, vers le chemin de fer. Ces données prennent toute leur importance en relation avec des vestiges du 19^{e} siècle découverts le long du tracé de la voie ferrée et enregistrés sous le code Borden CaFg-56.

La vue à vol d'oiseau de Sorel en 1881 (figure 6) offre un autre point de vue, qui s'avère central dans l'identification de la nature des vestiges du site CaFg-56. On remarque très clairement la voie ferrée représentée sur la carte de Hopkins en 1880, avec un bâtiment allongé directement attenant à l'extrémité du chemin de fer, sur sa face est (figure 7). Cela correspond parfaitement avec la position de la découverte des vestiges du site CaFg-56, dans le stationnement du bâtiment des loisirs. On remarque également des quais sur la façade riveraine de la station de pompage et la présence d'un bateau, peut-être en attente du transbordement de ses marchandises vers le chemin de fer ou l'inverse.

Au 20^{e} siècle, des changements majeurs sont constatés avec les installations de distribution de l'anthracite et du pétrole de la compagnie Shell, déjà visibles sur une photographie aérienne de 1931 et détaillées sur le plan d'assurance incendie de 1947 (carte 5). Les réservoirs, une station-service, un garage et deux bâtiments d'entreposage sont représentés, couvrant la majeure partie de l'espace clôturé du parc Simard. Ces installations seraient demeurées en place jusque dans les années 1960. On remarque également que

H. Wellge, 1881
BAC 3030557

Figure 6 : Le bâtiment du terminal ferroviaire (CaFg-56)

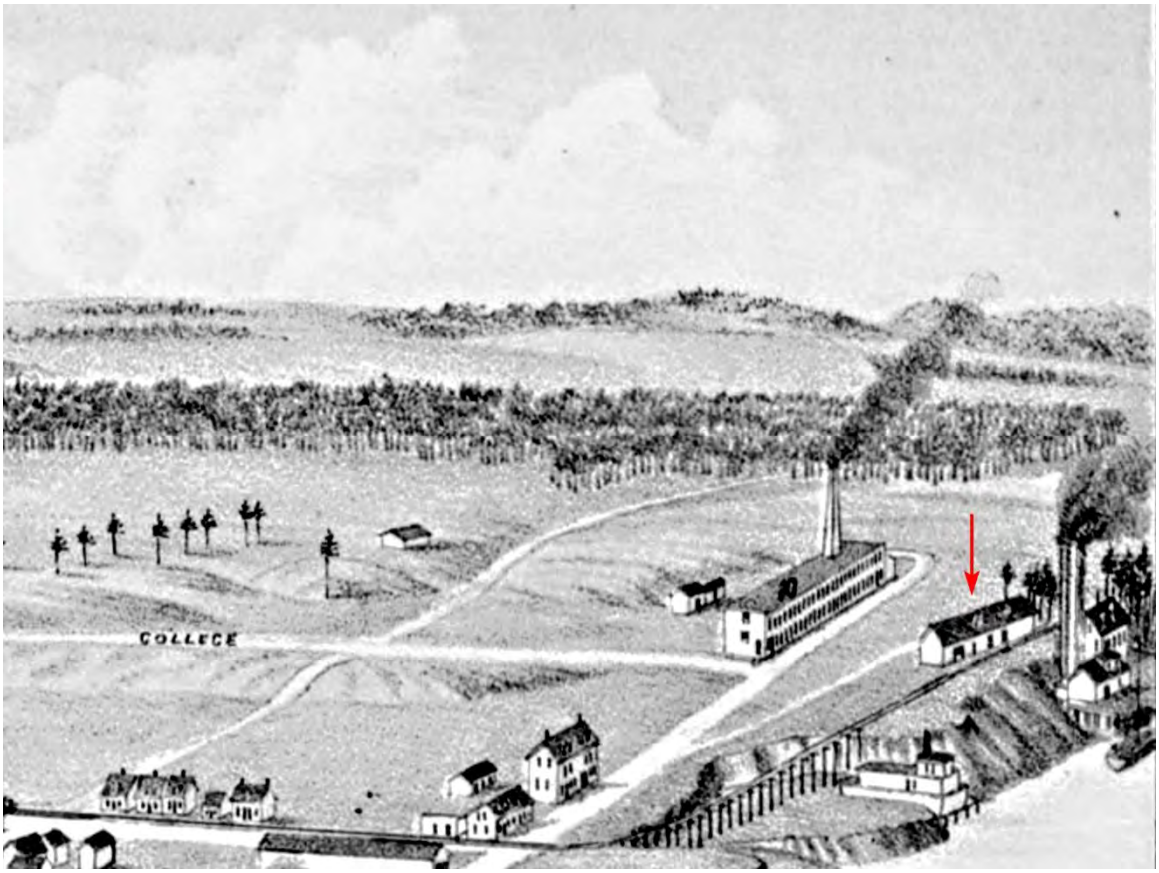

Figure 7 : Le bâtiment du terminal ferroviaire (CaFg-56)

trois voies de service du chemin de fer se terminent aux installations de Shell, tandis que la voie principale descendait sur le bas plateau le long du rivage de la rivière Richelieu, à l'endroit actuellement occupé par la piste cyclable.

Enfin, la photo aérienne de 1931 représente tout l'espace riverain se trouvant vis-à-vis le parc Simard avec des installations portuaires, sur lesquelles le chemin de fer permettait encore la fonction de transbordement des marchandises entre les modes de transport fluvial et ferroviaire.

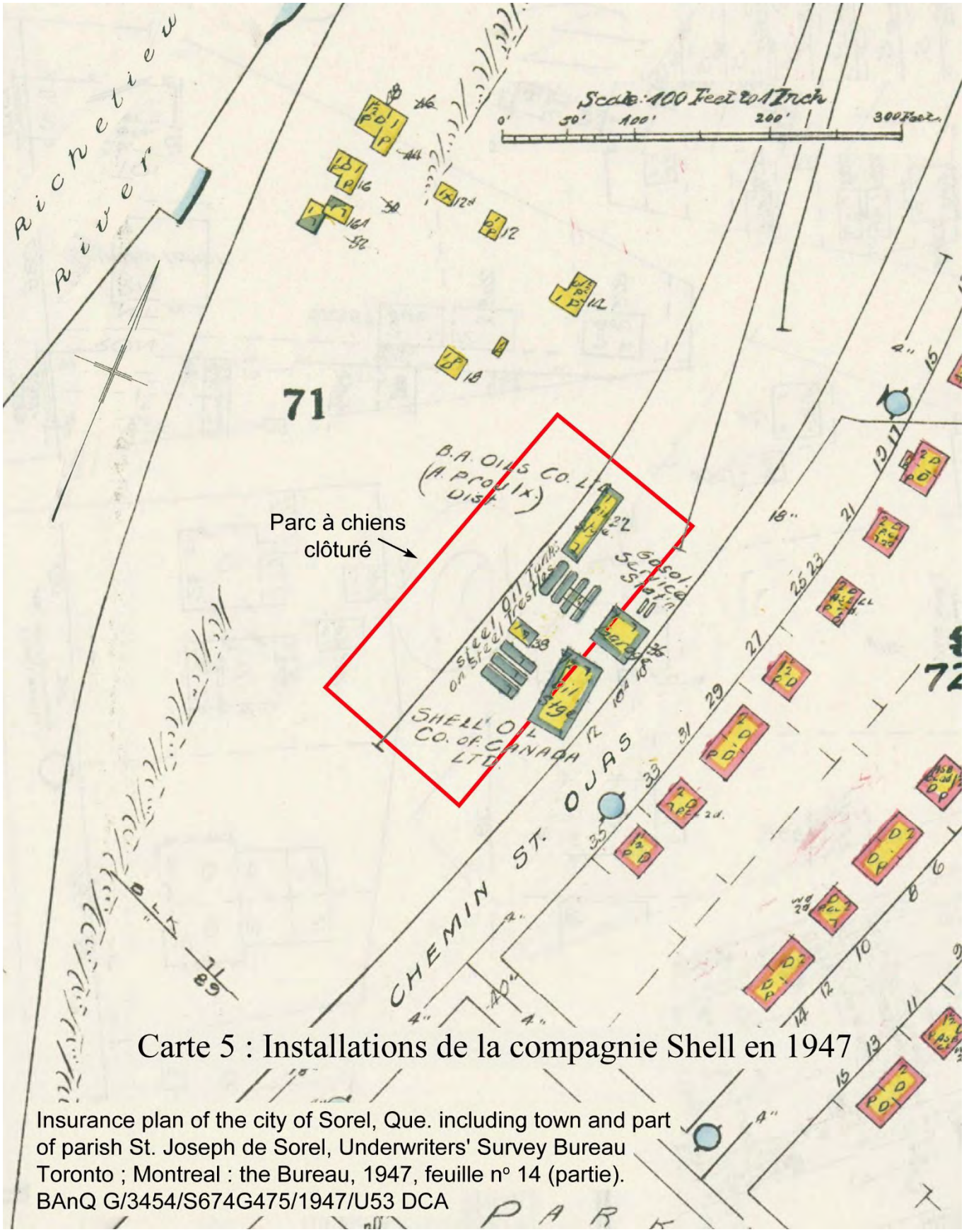

Carte 5 : Installations de la compagnie Shell en 1947

Insurance plan of the city of Sorel, Que. including town and part of parish St. Joseph de Sorel, Underwriters' Survey Bureau Toronto ; Montreal : the Bureau, 1947, feuille nº 14 (partie). BAnQ G/3454/S674G475/1947/U53 DCA

4- Interventions et études archéologiques antérieures

Pour le secteur du Vieux-Sorel, une étude de potentiel archéologique a été commandée en 2012 par la Société historique Pierre-de-Saurel pour l'identification des anciens forts de Sorel, dans le cadre du 375e anniversaire de la fondation de Sorel en 2017 (Arkéos, 2012). L'étude théorique a conduit à un inventaire sur certaines zones de potentiel archéologique (Arkéos, 2014). Les travaux ont permis d'identifier le vieux presbytère de Sorel du 19e siècle et quelques artefacts préhistoriques, enregistrés sous le code Borden CaFg-7 (carte 6).

En 2017, les travaux de réfection à l'église Christ Church par le Diocèse anglican de Montréal ont fourni l'occasion d'intervenir dans le sous-bassement de l'édifice, avec une fouille archéologique préalable à la consolidation des supports du plancher (Arkéos, 2018). À cette occasion, les premières découvertes en relation avec le campement militaire britannique du 18e siècle ont été effectuées puis, enregistrées sous le code Borden CaFg-10.

En 2019, des travaux de réfection des infrastructures et de la voirie ont été conduits à la gare fluviale de Sorel-Tracy. La surveillance des excavations a permis la découverte de niveaux d'occupation des 19e et 20e siècles, avec plusieurs déchets, dont des bouteilles de verre et de la céramique. Le code Borden CaFg-11 a été attribué à ces découvertes (Arkéos, 2019).

À l'automne 2023, une supervision archéologique en lien avec les travaux de réfection sur la rue du Prince a conduit à la réalisation de tranchées exploratoires manuelles, qui ont permis la mise au jour d'un niveau d'occupation intact du 18e siècle, livrant les vestiges du campement militaire britannique représenté au plan de 1787. Les découvertes ont été enregistrées sous le code Borden CaFg-37 (Chrétien, 2024).

Au printemps 2024 les fouilles se sont poursuivies au site du campement militaire (CaFg-37), conduisant entre autres à la mise au jour de la fosse des latrines des officiers, qui s'est avérée très prolifique en vestiges artefactuels du 18e siècle (Chrétien, 2025).

Au mois d'avril 2024, la surveillance de travaux d'excavation au Centre Sacré-Cœur sur la rue du Prince a permis de localiser les vestiges de l'École chrétienne (Christian School) du 19e siècle, enregistrés sous le code Borden CaFg-38 (Chrétien, 2024a).

Carte 6 : Localisation des ▲ sites archéologiques connus

Pour la présence autochtone, un ensemble de trois sites archéologiques situés à St-Pierre-de-Sorel, environ à 3 km à l'est de la zone d'étude sur les berges du ruisseau du Marais, présente des occupations de l'Archaïque supérieur laurentien, post-laurentien et Sylvicole. Il s'agit des sites CaFg-3 (Mandeville, 1984), CaFg-4 (Chapdelaine, 1986) et CaFg-6 (Archéotec 2013, 2014). Les travaux de fouilles systématiques conduits au site CaFg-6 ont participé à l'identification d'une zone particulièrement importante d'occupation préhistorique dans ce secteur. D'autres sites de la période de l'Archaïque laurentien sont aussi connus en amont sur la rivière Richelieu, entre autres, le site Jacques à Saint-Roch-de-Richelieu (Chapdelaine, 1987) et le site des rapides Fryers à Chambly (Hébert, 1987).

Pour le Sylvicole supérieur, le site Mandeville (CaFg-1) à Tracy correspond à un village iroquoien du Saint-Laurent datant de la phase tardive, pendant la première moitié du 16^{e} siècle (Chapdelaine, 1989). Il est situé environ à six kilomètres en ligne droite au sud-sud-ouest de la zone d'étude, sur la rive ouest de la rivière Richelieu. Cette proximité relative laisse croire que le secteur était bien fréquenté à cette époque par les Iroquoiens du Saint-Laurent, qui circulaient probablement régulièrement sur la rivière Richelieu à la hauteur de Sorel.

Dans le secteur historique, les recherches effectuées au vieux presbytère de Sorel (CaFg-7), dans le cadre d'un programme de recherches sur les anciens forts de Sorel, ont livré quelques pièces de pierre taillée préhistoriques et un fragment de céramique autochtone (Arkéos, 2014). D'autres vestiges lithiques préhistoriques ont été découverts en 2024 au site du campement militaire du 18^{e} siècle (CaFg-37), sur la face est du Carré Royal, toutefois dans un contexte perturbé (Chrétien, 2025). Ces éléments portent à croire qu'il pourrait potentiellement se trouver un site autochtone préhistorique, dans les limites du Carré Royal.

Plus près de la zone d'étude, le site de la Maison des Gouverneurs (CaFg-9) a fait l'objet d'importantes découvertes, associées entre autres, au passage du prince William Henry en 1787 (Chrétien, 2018, 2021).

En 2022, une étude de potentiel couvrant toute la municipalité de Sorel-Tracy a été produite par Arkéos (2022).

Enfin, le site du parc Simard (CaFg-39) a été découvert à l'automne 2024, lors d'un inventaire par tranchées mécaniques (Chrétien, 2025a).

5- Stratégie d'intervention et méthodologie

La suite de l'inventaire archéologique (opération 2) a été conduite en établissant d'abord un plan de distribution des nouvelles tranchées (plans 2 et 3), de manière à assurer un échantillonnage représentatif de l'ensemble de la nouvelle emprise des travaux, incluant le stationnement au nord du bâtiment des loisirs. Sur le terrain, les tranchées étaient localisées en utilisant la position des clôtures du parc à chiens et du bâtiment des loisirs comme repères. La plupart des tranchées étaient placées sur l'axe est-ouest et espacées en moyenne de 10 m. Les tranchées 2G, 2L et 2M ont été orientées nord-sud.

En suivant le plan, l'excavation des tranchées a procédé à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet sans dents, d'une largeur de 85 cm (figure 8). Sous la direction de l'archéologue, l'opérateur de l'excavatrice retirait d'abord l'épaisseur de la pelouse pour exposer le sol sous-jacent. Par grattage contrôlé sur un plan horizontal, des couches de sol d'une épaisseur approximative de huit centimètres (3 pouces) étaient retirées successivement, jusqu'au niveau de sable stérile naturel gris. En moyenne, les tranchées étaient excavées jusqu'à une profondeur d'un mètre, mais des tests ponctuels plus profonds ont été effectués à chaque tranchée.

Figure 8 : Excavation d'une tranchée (2A) avec la pelle hydraulique

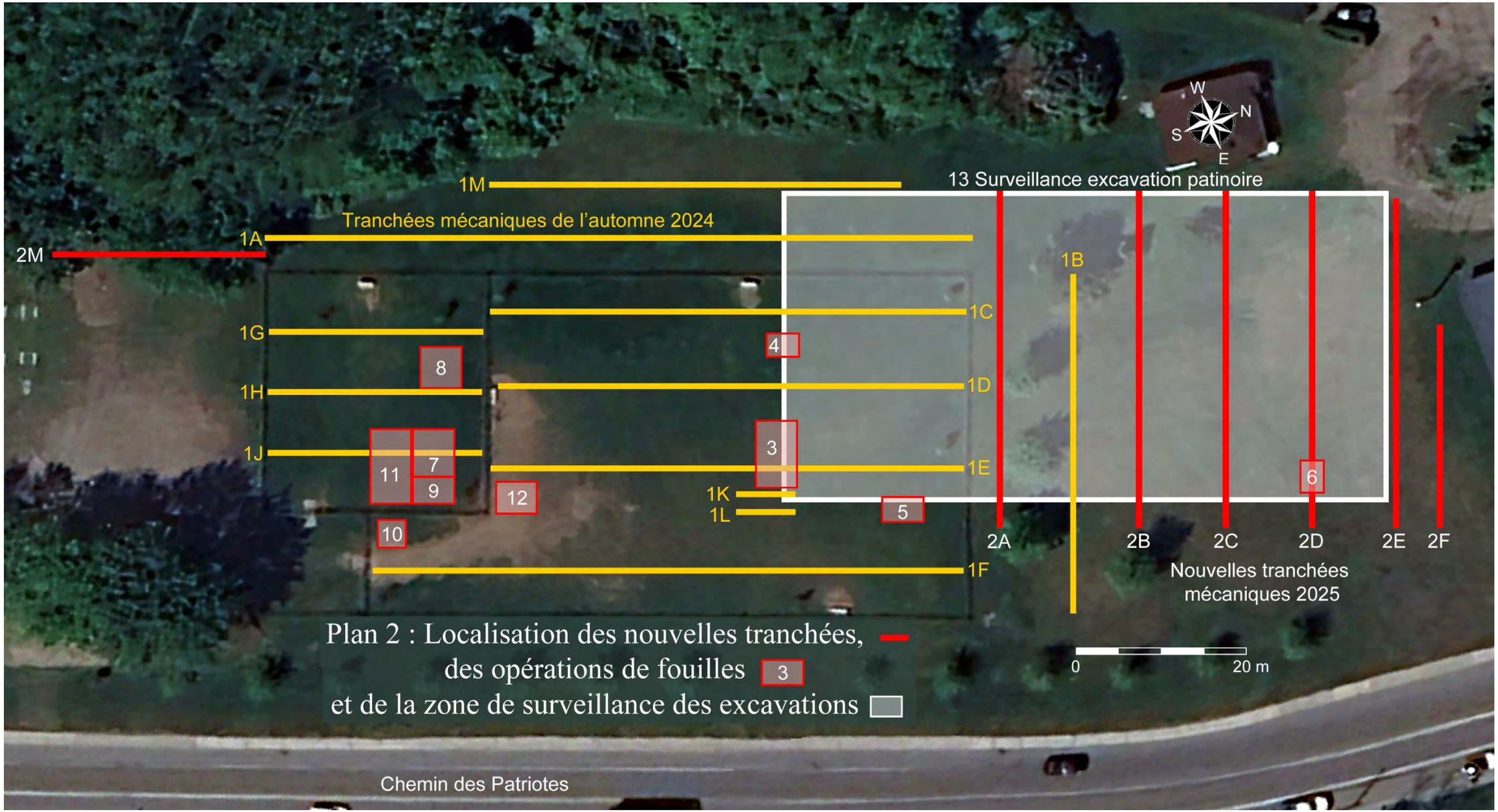
W
N
S
E
13 Surveillance excavation patinoire
1M
Tranchées mécaniques de l'automne 2024
1A
2M
1B
1C
1G
4
8
1H
1D
3
1J
11
7
9
1E
6
12
1K
1L
5
10
2A
2B
2C
2D
2E
2F
1F
Nouvelles tranchées
mécaniques 2025
0
20 m
Plan 2 : Localisation des nouvelles tranchées,
des opérations de fouilles 3
et de la zone de surveillance des excavations
Chemin des Patriotes

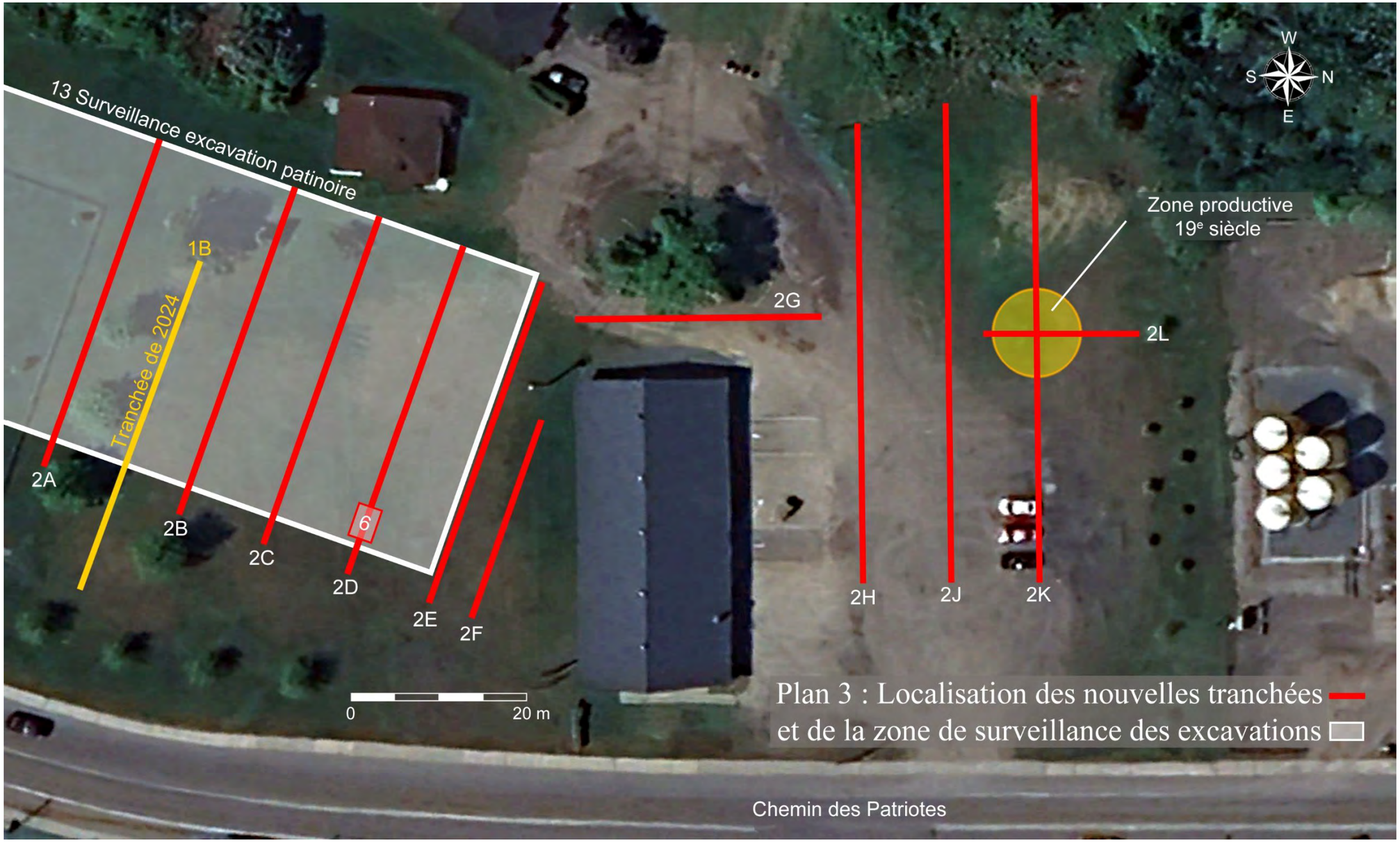
13 Surveillance excavation patinoire
1B
Tranchée de 2024
2A
2B
2C
2D
2E
2F
6
2G
2H
2J
2K
2L
Zone productive
19e siècle
W
S
N
E
0
20 m
Plan 3 : Localisation des nouvelles tranchées
et de la zone de surveillance des excavations
Chemin des Patriotes

Pendant l'excavation, l'archéologue portait attention à chaque détail qui surgissait, comme des irrégularités du sol prenant la forme de traces foncées, qui se démarquaient dans la matrice de sable naturel très homogène. L'uniformité de la composition du sol naturel facilitait d'ailleurs grandement l'identification des éléments à caractère culturel. De même, lorsque le son produit par le grattage du godet de la pelle hydraulique changeait, cela signifiait qu'il se trouvait des inclusions qui devaient être identifiées. À l'emplacement spécifique des découvertes, la paroi stratigraphique était nettoyée puis, les niveaux étaient mesurés et faisaient l'objet d'une description.

Dans le stationnement au nord du bâtiment des loisirs (voir plan 3), la découverte de vestiges artefactuels du 19e siècle dans la tranchée 2K a conduit à l'ouverture d'une autre tranchée perpendiculaire (2L), afin de déterminer la superficie sur laquelle les vestiges s'étendaient sur l'axe nord-sud et pour vérifier si une fondation de bâtiment pouvait être identifiée. À cette fin, l'excavation mécanique s'est poursuivie plus en profondeur une fois le niveau productif fouillé manuellement, sans permettre d'autre découverte.

La fouille systématique du niveau archéologique préhistorique a requis le développement d'une stratégie par étapes. La découverte du nucléus de quartzite à l'automne 2024 livrait un point de localisation et une profondeur cible. Toutefois, étant donné la grande superficie de la zone d'intervention, il devenait essentiel de développer une compréhension de la distribution artefactuelle horizontale et un modèle stratigraphique sur l'axe est-ouest en relation avec la position de la proto-rivière Richelieu. Il était donc nécessaire de procéder à plusieurs opérations de fouilles, pour acquérir les premières données et raffiner le choix des emplacements suivants à expertiser.

Chaque nouvelle opération de fouilles impliquait des actions de grande envergure, car il fallait déterminer une superficie suffisante pour excaver à plus d'un mètre de profondeur avec la pelle hydraulique puis, effectuer un dégagement manuel à la pelle de la surface du niveau cible, avant de procéder à la fouille manuelle de la couche productive.

L'excavation de l'opération 3, ouverte pour vérifier la nature d'un vestige de la période historique, a ensuite été mise à profit pour accéder au niveau préhistorique, plus profondément. Il était d'abord nécessaire de vérifier si le niveau du plancher d'occupation ancien allait être rencontré à cet endroit et s'il pouvait livrer des vestiges culturels. La réponse positive à ces

deux questions a conduit à un agrandissement vers l'ouest, afin de caractériser la stratigraphie et de mesurer le taux d'inclinaison du plancher d'occupation vers l'ouest et l'ancienne berge de la rivière. Afin de compléter la caractérisation à cet endroit, l'opération 4 a été ouverte 7 m plus à l'ouest, montrant un enfoncement significatif du niveau induré qui correspond à l'ancienne surface de la berge de la rivière et marquant du même coup, une limite ouest au-delà de laquelle il devenait inutile d'intervenir.

L'opération 5 a été ouverte pour vérifier la présence de vestiges enfouis du 18e siècle, sans résultats probants, tandis que l'opération 6 a permis de documenter le contexte stratigraphique de la découverte d'un outil en quartzite effectuée préalablement dans la tranchée 2D. Ces deux opérations indiquaient, en conjonction avec les résultats de l'opération 3, que si des artefacts préhistoriques isolés pouvaient encore être découverts en direction nord, leur fréquence était très basse. Il valait mieux alors revenir vers le sud à l'emplacement de la découverte de l'automne 2024, qui se trouvait toutefois hors de la nouvelle emprise des travaux de construction de la patinoire.

L'opération 7 a été localisée dans le petit parc à chiens pour chevaucher directement la position du nucléus de quartzite de l'automne 2024. Des artefacts préhistoriques ont effectivement été mis au jour et il devenait de plus en plus clair que leur densité demeurait basse, malgré la présence de zones plus productives. Ainsi, il se trouvait en moyenne moins d'un artefact par mètre carré, ce qui impliquait des efforts physiques considérables, pour acquérir chaque élément de matériel culturel préhistorique.

Un autre test vers l'ouest a été effectué avec l'opération 8, montrant encore une fois un enfoncement rapide du niveau induré cible, qui atteignait une profondeur de 1,8 m, dépassant les normes de sécurité pour un travail manuel au fond de l'excavation. La suite des travaux s'est donc orientée à l'est et au sud de l'opération 7, avec l'ouverture de grandes surfaces dans les opérations 9 et 11, qui offraient alors des superficies en aires ouvertes suffisantes pour mettre au jour un nombre significatif de pièces en pierre taillée. Avec le même objectif, les opérations 10 et 12 ont permis de vérifier l'étalement de la zone productive vers l'est et le nord.

Les opérations de fouilles ont offert différentes opportunités pour le prélèvement d'échantillons pouvant servir à la datation de la présence autochtone préhistorique sur le site. Dans l'opération 6, le niveau de sol qui a livré l'outil en quartzite taillé a également produit de minuscules fragments

de charbon de bois, qui ont été récupérés selon la méthode standard, avec des instruments métalliques et une conservation dans du papier d'aluminium. L'opération 11 a également fait l'objet d'un échantillonnage pour le carbone 14, sur une masse de matière organique indurée se trouvant directement dans le niveau du plancher d'occupation préhistorique. Enfin, des échantillons de sol ont été prélevés, directement dans la couche d'occupation de l'opération 12, pour effectuer des datations par thermoluminescence. Les datations de ces différents échantillons sont présentées dans les chapitres 6 et 7, avec les résultats pour chaque opération de fouille et l'interprétation.

La dernière phase des travaux au parc Simard consistait à effectuer la surveillance des excavations, pour la mise en place du radier de la patinoire (opération 13, voir plans 2 et 3). La première étape a consisté à retirer mécaniquement le niveau de sol supérieur sur environ 30 cm d'épaisseur, identifié comme la terre végétale. L'archéologue assistait en continu à cette opération et pouvait intervenir auprès de l'opérateur de la pelle hydraulique, pour accéder à des éléments d'intérêt archéologique et les récupérer.

La seconde étape correspondait à l'excavation du sable naturel de couleur orange en vue d'atteindre la cote d'élévation requise pour l'assise de la dalle de béton de la patinoire. Comme précédemment, l'archéologue suivait en permanence la progression de l'excavation, en portant attention aux éléments d'intérêt archéologique éventuels.

Comme le terrain a servi de centre de distribution de l'essence et de l'anthracite (charbon minéral) pour la compagnie Shell des années 1930 à 1960, les traces de ces activités étaient multiples et elles n'ont pas fait l'objet d'un relevé systématique, étant donné leur peu d'intérêt du point de vue archéologique.

Tout le matériel archéologique récupéré a fait l'objet d'un nettoyage et l'inventaire complet de tous les artefacts a été effectué (annexe 1). Les pièces les plus significatives ont été photographiées, pour illustrer des planches représentatives de l'assemblage archéologique.

6- Résultat des travaux de 2025

Les travaux archéologiques du printemps 2025 ont procédé avec deux volets réalisés en simultané, soit la suite de l'inventaire par tranchées mécaniques et la fouille systématique. L'inventaire par tranchées correspond à l'opération 2 et les opérations de fouilles ont été identifiées par les numéros 3 à 12 (voir plans 2 et 3). Une troisième phase (opération 13) correspond à la surveillance de la grande excavation pour le radier de la patinoire, effectuée plus tard au mois de septembre. La présentation des résultats va procéder en suivant l'ordre numérique des opérations.

6.1- Opération 2 - Inventaire par tranchées mécaniques

Dans le cadre de la phase de complément d'inventaire pour la nouvelle emprise de la patinoire, douze tranchées identifiées de 2A à 2M (voir plans 2 et 3) ont couvert 446 m linéaires, pour une superficie totale de 379,1 m^2. Les tranchées ont conduit à la découverte de peu de nouveaux éléments archéologiques dans l'emprise de la patinoire, mais dans le stationnement au nord du bâtiment des loisirs, les tranchées 2K et 2L ont permis de localiser une zone productive en vestiges du 19^e siècle. La présentation détaillée des résultats va procéder en suivant l'ordre alphanumérique des sous-opérations.

Avant de débuter l'excavation mécanique, une inspection visuelle de la surface des tranchées remblayées de 2024 a été effectuée. L'hiver passé sous la neige et la pluie du printemps avaient délavé le sol remblayé et fait apparaître plusieurs pièces archéologiques passées inaperçues au moment du remblayage à l'automne 2024. Quelques pièces du 18^e siècle ont pu être récupérées, dont un clou en fer forgé, un fragment de pipe en argile blanche avec l'inscription *W R* sur le pied (1780-1790) ainsi que des fragments de terre cuite commune à pâte orange avec glaçure verdâtre (planche 1).

D'autres éléments plus récents du 19^e siècle étaient fréquents, tels que de la terre cuite fine blanche, de verre de bouteille vert foncé, des fragments de pipes en argile blanche, des clous découpés en fer laminé et des nodules de silex européens, répartis aléatoirement sur la zone d'intervention de 2024. Il y avait également plusieurs pièces métalliques provenant des activités du centre de distribution de l'anthracite et de l'essence de Shell au 20^e siècle. Comme règle générale, le matériel du 20^e siècle n'était pas récupéré.

Planche 1 : Artefacts du 18e siècle

L'inspection visuelle a également permis de trouver une dizaine de fragments de quartz (planche 2) et des pièces en quartzite (planche 3), dont les principales caractéristiques étaient de présenter des surfaces éclatées et les traces d'une percussion appliquée par la technique bipolaire. La technique bipolaire consiste à placer une pièce de quartz, souvent un galet par exemple, sur une surface dure et lui appliquer un coup porté sur l'extrémité supérieure, en vue de le faire éclater et de produire des éclats tranchants. Comme il sera régulièrement mentionné plus loin, cette technique a également souvent été utilisée sur le quartzite et les autres matériaux lithiques taillés sur place.

Il est assumé que les fragments de quartz bipolaires sont des vestiges de l'occupation autochtone préhistorique, passés inaperçus lors de la réalisation des tranchées mécaniques à l'automne 2024. Il faut d'ailleurs rappeler que le niveau d'occupation préhistorique avait été identifié très tardivement dans la séquence de réalisation des tranchées mécaniques de 2024, au moment d'excaver la dernière d'entre elles (1J).

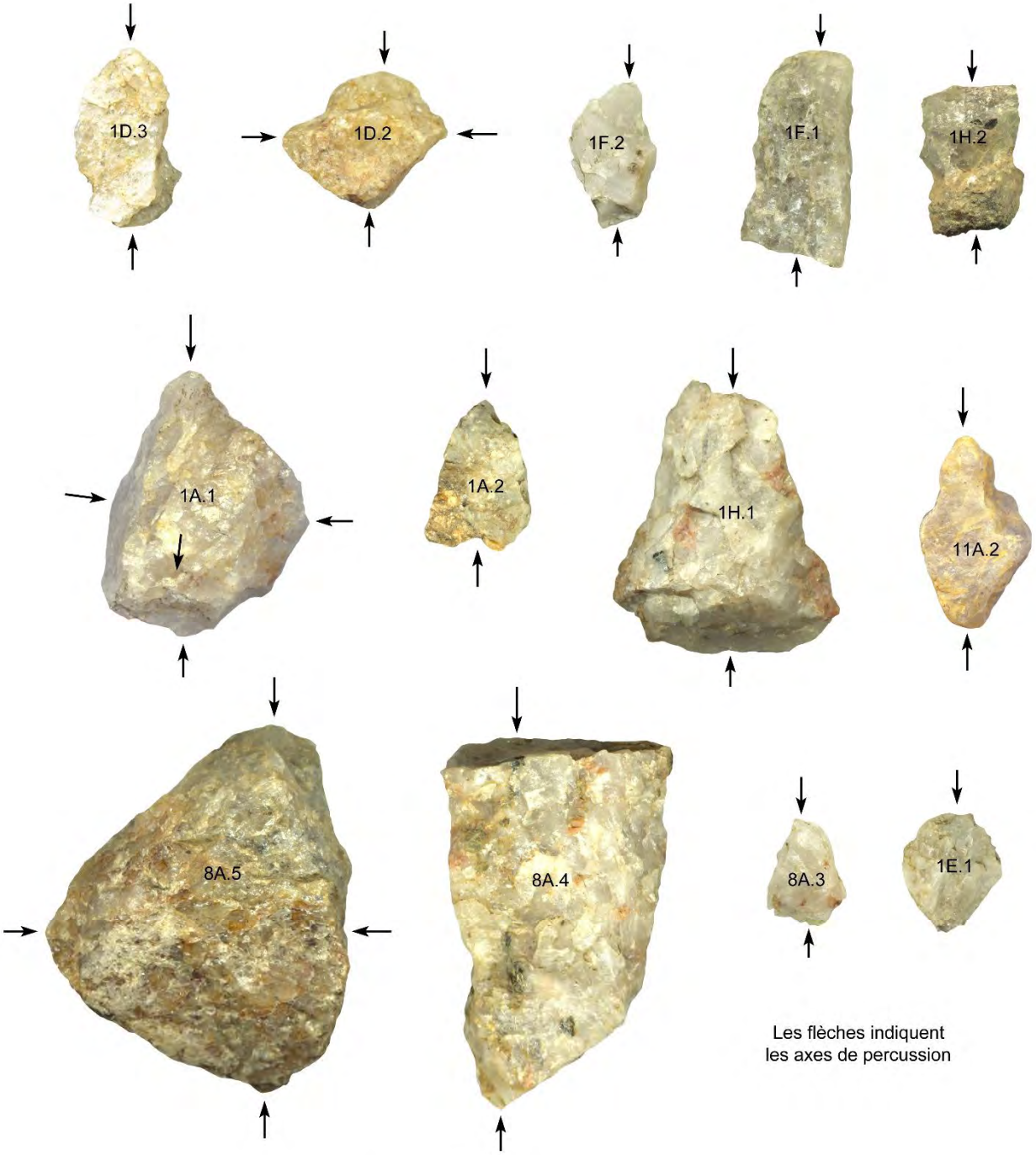

Planche 2 : Artefacts en quartz du site CaFg-39

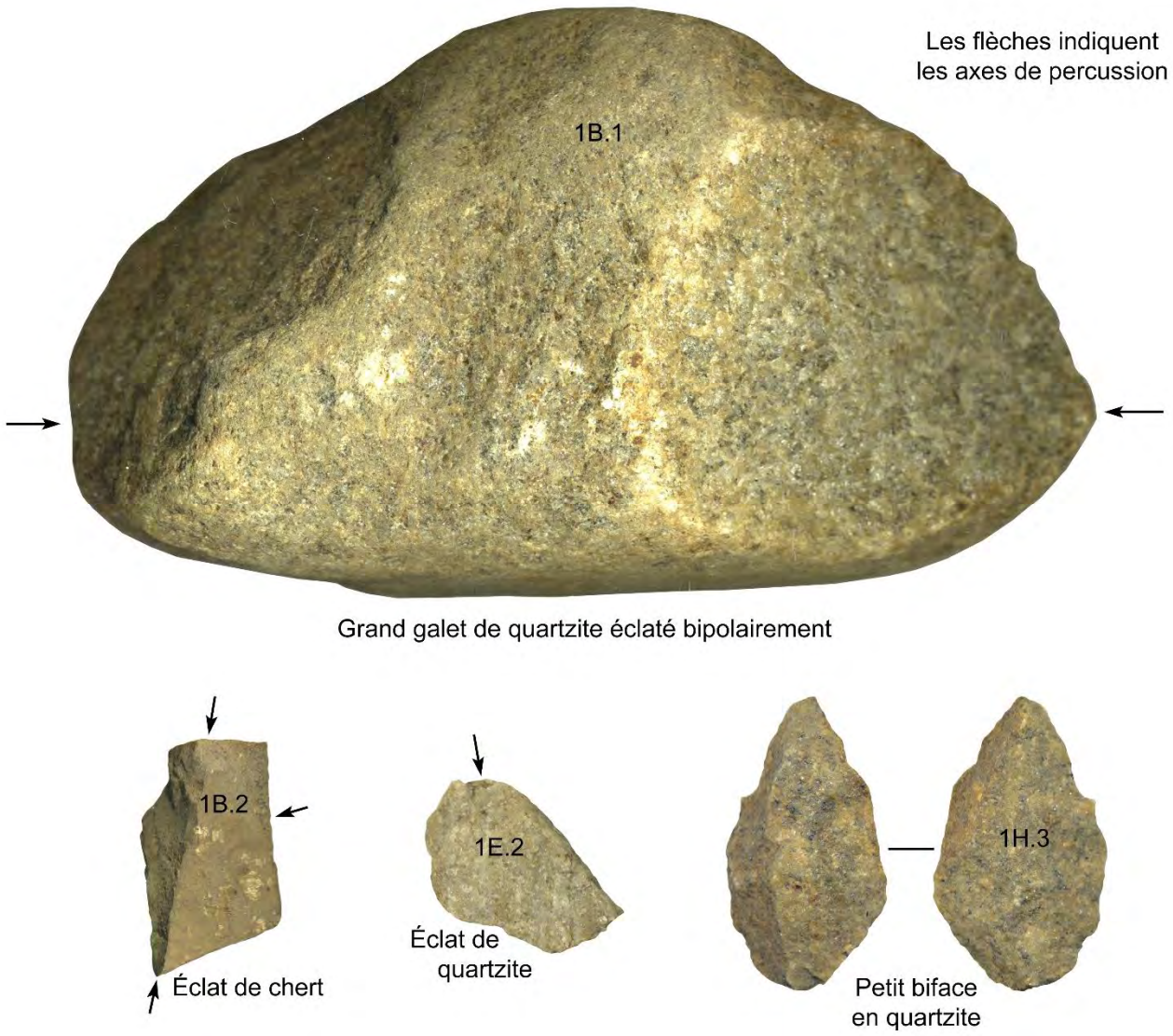

© Yves Chrétien, Ph.D., archéologue 2025

Planche 3 : Artefacts en surface des tranchées de 2024

La tranchée 2A a été placée sur l'axe est-ouest en parallèle de la clôture nord du parc à chiens (voir figure 8). Elle permettait de densifier la couverture d'échantillonnage de la nouvelle emprise des travaux, à l'intérieur d'un espace déjà expertisé en 2024 (voir plan 2). Un des objectifs de l'intervention d'inventaire en 2025 consistait entre autres à atteindre en profondeur l'équivalent du plancher d'occupation préhistorique, qui se manifestait par la présence d'un niveau de sol induré livrant des pierres et des nodules d'argile (voir figure 4). Sur l'axe est-ouest, ce niveau variait en profondeur, s'enfonçant plus profondément vers l'ouest jusqu'à disparaître, à l'endroit présumé de l'ancienne berge de la proto-rivière Richelieu. La tranchée 2A n'a pas livré de vestiges préhistoriques, mais il a pu être établi que le plancher induré débutait environ à 22 m de l'extrémité ouest de la tranchée, à une profondeur de 1,6 m.

La tranchée 2B amorçait la couverture de la nouvelle emprise des travaux de construction, qui n'avait pas été expertisée en 2024 (voir plan 2). La stratigraphie montrait un étagement conforme au modèle général (voir figure 4), avec la séquence habituelle toutefois amputée du niveau supérieur de limon brun foncé de la couche de labour. Ainsi, le niveau d'anthracite du 20e siècle reposait directement sur le silt limoneux brun rouille foncé, suivi du sable fin jaune, du sable fin gris et du litage de sable fin gris foncé alterné pâle (figure 9). À cet endroit, la profondeur d'excavation n'avait pas atteint le plancher d'occupation préhistorique.

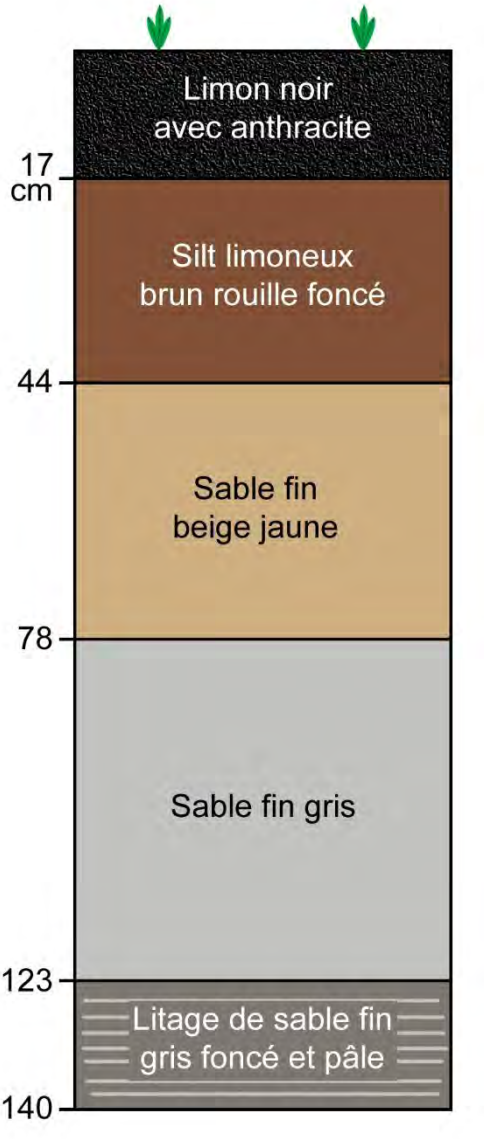

Figure 9 : Stratigraphie
de la tranchée 2B

Le plancher d'occupation préhistorique a été atteint à 1,75 m sous la surface à 26 m de l'extrémité est de la tranchée, livrant deux nucléus bipolaires de quartzite (planche 4), avec des traces de taille.

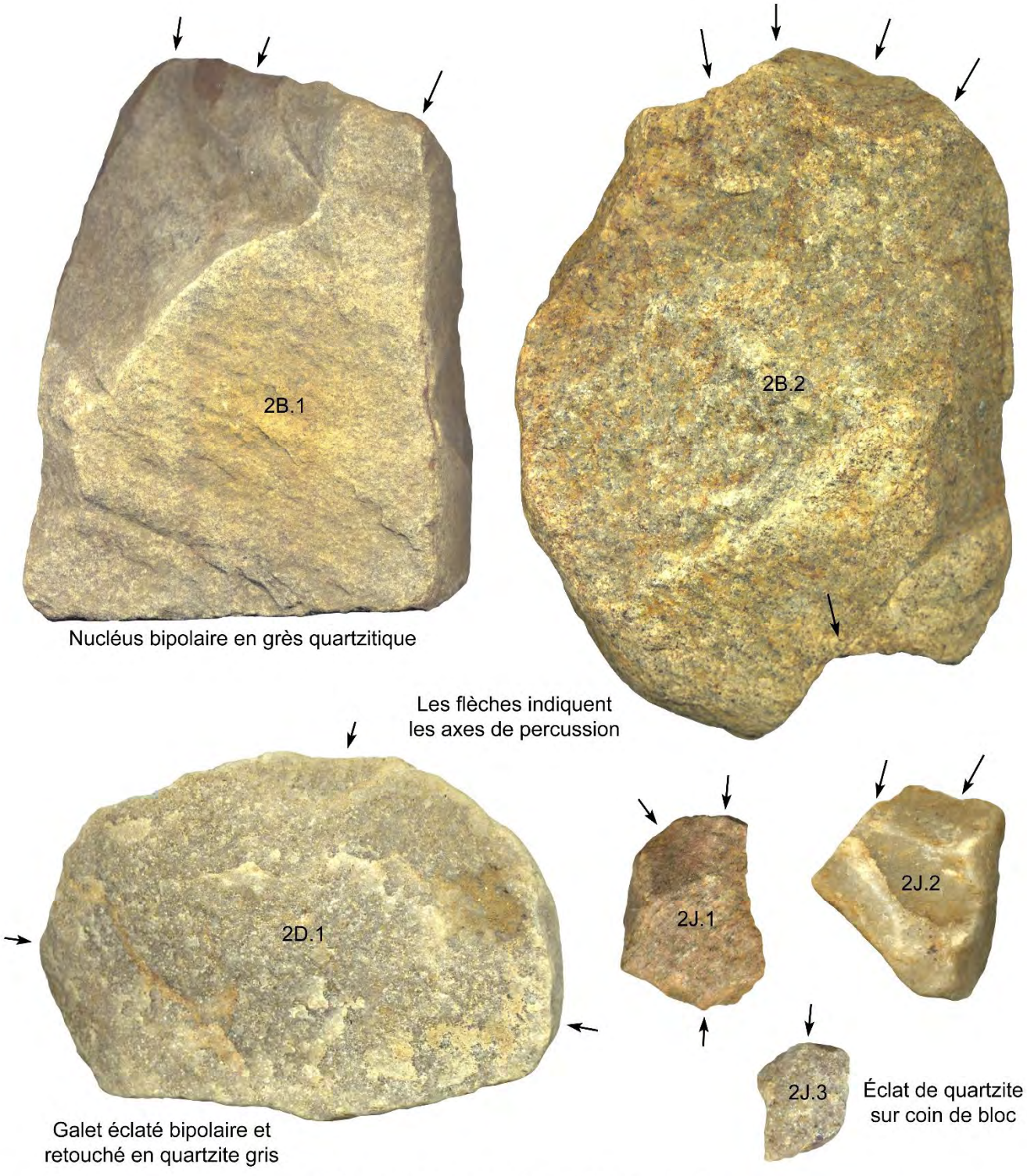

Planche 4 : Artefacts lithiques de l'opération 2

À 34 m de l'extrémité est de la tranchée 2B, la couche indurée avec des blocs de schiste friables était toujours présente à 1,7 m de profondeur et un gros nucléus tabulaire de grès quartzitique a été mis au jour à cet endroit, présentant des traces évidentes d'enlèvements périphériques. Au-delà de cette position vers l'ouest, la couche indurée n'était plus présente, comme l'indique un test jusqu'à 2 m de profondeur, ce qui place encore la position de l'ancienne berge de la proto-rivière Richelieu approximativement vis-à-vis la clôture ouest du parc à chiens. Les objets mis au jour dans la tranchée 2B indiquent que le niveau d'occupation préhistorique s'étendait au moins jusqu'à cet emplacement vers le nord, tout en étant anecdotique, avec peu d'artefacts.

La tranchée 2C a été excavée sur l'axe est-ouest, en parallèle des deux précédentes (voir plan 2). Jusqu'à 35 m de son extrémité est, la tranchée était marquée par des débris de constructions du 20e siècle associés aux activités du centre de distribution de Shell, tels que des sections de fondations avec des agrégats de calcaire concassé, des briques, des tiges de métal, des clous ronds en fer tréfilé et de l'anthracite. Ce sol de composition hétérogène était rencontré jusqu'à 1,9 m de profondeur et créait une instabilité des parois qui s'effondraient.

La tranchée 2D a été excavée sur l'axe est-ouest, en parallèle des trois précédentes (voir plan 2). À 6 m de l'extrémité est de la tranchée, un galet de quartzite éclaté par percussion bipolaire (voir planche 4, 2D.1) a été mis au jour à 1,15 m de profondeur (figure 10). Au même niveau, des petits fragments de charbon de bois se trouvaient dans les sédiments de sable induré de couleur rouille (figure 11).

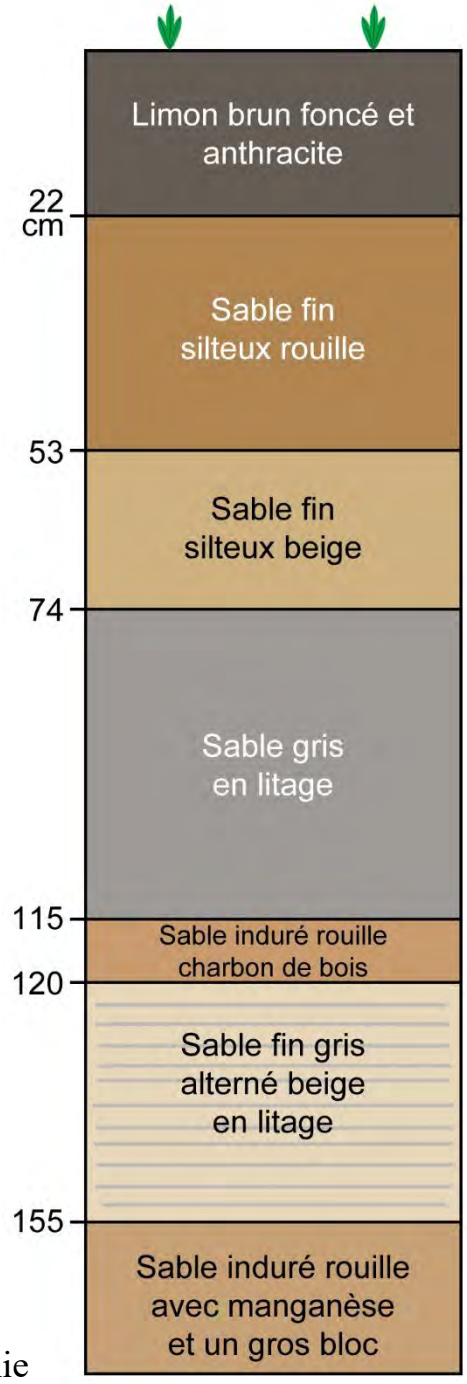

Figure 10 : Stratigraphie de la tranchée 2D

Figure 11 : Charbon de bois à 115 cm de profondeur, tranchée 2D

Étant donné l'association stratigraphique entre l'outil en quartzite taillé et les minuscules fragments de charbon de bois, ceux-ci ont été prélevés pour effectuer une datation au carbone 14. Avant de recevoir les résultats de la datation, il était assumé que le niveau de sable induré de la tranchée 2D correspondait assez bien avec la profondeur du niveau d'occupation mis au jour à l'automne 2024, dans la tranchée 1J, autour d'un mètre sous la surface actuelle. La datation offrait donc le potentiel de dater l'ensemble du niveau d'occupation préhistorique. Le résultat de la datation s'est toutefois avéré beaucoup plus ancien que ce qui était attendu, compte tenu du modèle d'exondation local présenté à la section 2.1 - Paléogéographie. Une date calibrée autour de 11 300 ans AA (annexe 2) reportait la mise en place du niveau daté, à 4 000 ans avant ce qui était attendu. Ce résultat sera mis en corrélation avec les autres datations dans la section 7- Interprétations.

Les découvertes de la tranchée 2D ont conduit à l'ouverture de l'opération 6, pour agrandir et expertiser l'espace entourant l'outil de quartzite dans le niveau productif en charbon de bois (voir plus loin la section 6.5).

La tranchée 2E a été placée à 50 m au nord de la clôture nord du parc canin, sur l'axe est-ouest, en parallèle des tranchées précédentes (voir plan 2). L'étagement habituel des couches du sol était rencontré et un niveau induré de couleur rouille a été atteint vers 1,6 m de profondeur, avec des mottes d'argile et des cailloux. Comme les parois de la tranchée étaient instables et s'effondraient, une section de la couche indurée a été récupérée avec le godet de la pelle et déposée hors de la tranchée, pour inspecter les cailloux, sans rien remarquer de culturel.

Vis-à-vis le poteau électrique au coin sud-ouest du bâtiment des loisirs, il y avait une concentration de charbon de bois avec du sol très rubéfié à 55 cm de profondeur (figure 12), mais sans artefacts. Il s'agit probablement du niveau généralisé de charbon de bois, qui correspondrait au déboisement des terres pendant le 18^{e} siècle.

Figure 12 : Sol rubéfié à 55 cm de profondeur, tranchée 2E

La tranchée 2F a été ouverte en parallèle à 5 m au nord de 2E (voir plan 2). Sur les cinq premiers mètres en partant de l'est, un niveau induré rouille était rencontré à 1,15 m de profondeur, comme dans la tranchée 2D, avec l'outil de quartzite et le charbon de bois ; rien d'autre à signaler à cet endroit.

La tranchée 2G a été ouverte sur l'axe nord-sud, à 7 m en parallèle du mur ouest du bâtiment des loisirs et juste à l'est du bosquet d'arbres, sur une longueur de 28 m (voir plan 3, figure 13). Sous le calcaire concassé du chemin de gravier et son assise de sable beige, se trouvait un niveau d'anthracite pulvérisé qui surmontait le sol orange habituel, composé de limon silteux. Venait ensuite un étagement de couches de limon, de sable et de silt, jusqu'à une profondeur de 1,50 m (figure 14).

Comme dans la tranchée 2E, entre 47 cm et 61 cm de profondeur, on rencontrait encore la couche de charbon de bois et de sol rubéfié ainsi qu'une trace de poteau carbonisé de 10 cm de diamètre, toujours sans artefacts. Un tuyau d'huile à chauffage en plomb a été rencontré à 85 cm de profondeur, protégé par une pièce de bois qui le recouvrait. Ce dispositif n'était plus en fonction.

Figure 13 : Excavation de la tranchée 2G, à l'ouest du bâtiment des loisirs

Figure 14 : Stratigraphie de la tranchée 2G

La tranchée 2H était la première disposée pour couvrir le stationnement situé au nord du bâtiment des loisirs. Elle était placée sur l'axe est-ouest, à 15 m en parallèle du mur nord du bâtiment, sur une longueur de 52 m (voir plan 3).

La tranchée 2H n'a livré aucun artefact ni structure d'origine culturelle, mais du point de vue stratigraphique, sa longueur de 52 m a permis de caractériser la variation des couches du sol sur l'axe est-ouest puis, de déterminer la position approximative de la berge de la proto-rivière Richelieu.

À l'extrémité ouest de la tranchée, la stratigraphie montre un étagement simple de trois couches débutant en surface avec un limon brun foncé qui correspond au sol naturel qualifié de couche de labour, sur 25 cm d'épaisseur (figure 15). On retrouve ensuite le sol de couleur orange de silt limoneux, rencontré à la grandeur du parc Simard. Finalement, à partir de 75 cm de profondeur, on atteint un sable silteux gris homogène, qui s'enfonce à plus de 1,7 m de profondeur sous la surface actuelle. À cet endroit, on se trouve probablement à l'intérieur des limites du lit de la proto-rivière Richelieu.

À 10 m de l'extrémité ouest de la tranchée 2H, on commence à noter des changements significatifs de la stratigraphie. D'abord, la couche de labour n'est plus présente, remplacée par le calcaire concassé et l'assise de sable beige du stationnement (figure 16). Le sol de sédiments orange est bien présent, mais composé de sable fin plutôt que de silt. Vient ensuite un sable fin gris marbré rouille et un litage fin beige et rouille. À 1,35 m de profondeur,

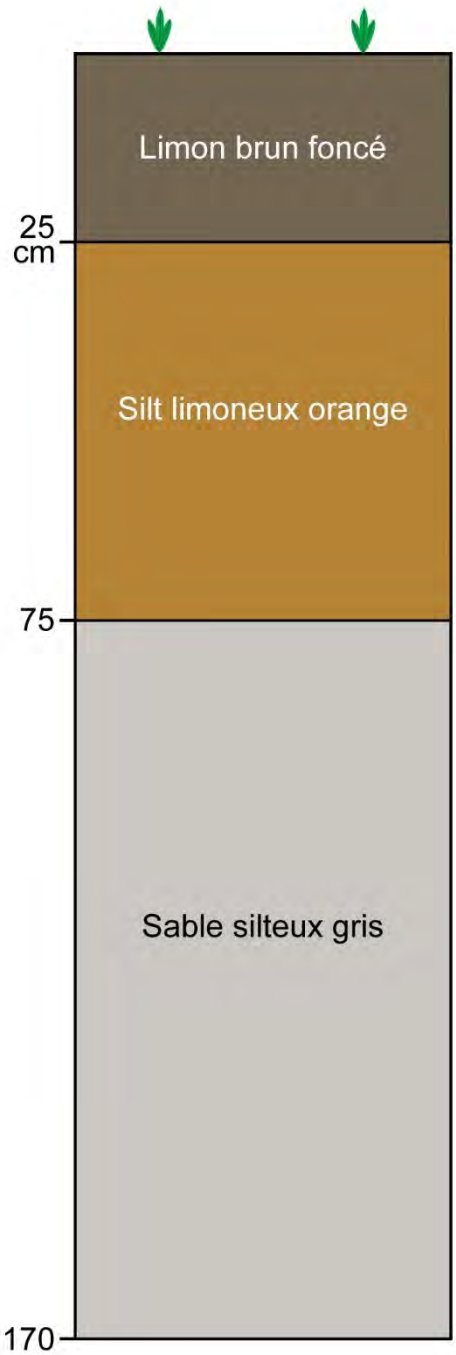

Figure 15 : Stratigraphie de la tranchée 2H, extrémité ouest

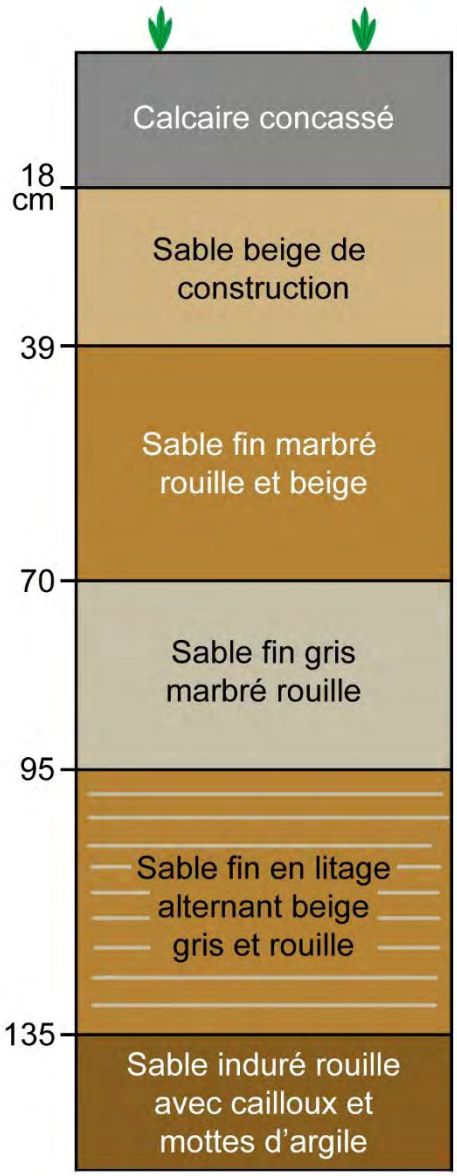

Figure 16 : Stratigraphie de la tranchée 2H, à 10 m vers l'est

on atteint le plancher induré rouille avec des cailloux et des mottes d'argile, tel que rencontré dans les tranchées précédentes, plus au sud. On peut estimer qu'on se trouve alors sur la berge de la proto-rivière Richelieu à cet endroit. Si on établit la correspondance avec le paléorivage à la position de la clôture ouest du parc canin, on perçoit une courbure similaire à celle de la rive actuelle de la rivière Richelieu.

La tranchée 2J a été placée sur l'axe est-ouest, à 25 m en parallèle du mur nord du bâtiment, sur une longueur de 55 m (voir plan 3). L'excavation a débuté du côté ouest, à la limite de la végétation. À 12 m de l'extrémité ouest de la tranchée, on retrouve un étagement des couches du sol comportant le niveau naturel de limon brun foncé ou couche de labour (figure 17). À cet endroit, la couche de sol induré rouille avec des cailloux et des mottes d'argile apparaît entre 142 cm et 147 cm de profondeur sous la surface, soit à 13,733 m d'altitude.

Figure 17 : Stratigraphie de la tranchée 2J, à 12 m vers l'est

La présence de roches dans le niveau a retenu l'attention et une inspection a révélé la présence de pièces qui s'apparentent bien avec les pierres taillées mises au jour plus au sud, dans les autres opérations de fouille. Sept pièces de quartzite et de grès quartzitique ont été récoltées, dont cinq petits nucléus bipolaires, un débris bipolaire et un éclat sur coin de bloc (voir planche 4, 2J.1, 2J.2, 2J.3). Il s'agit du même phénomène et de même nature, que les vestiges du site CaFg-39 mis au jour plus au sud. Il y a donc lieu de croire que les limites du plancher d'occupation préhistorique pourraient être très vastes et déborder de la superficie du parc Simard.

À l'extrémité est de la tranchée 2J, une structure en fosse contenait beaucoup de fragments de verre de bouteille, à partir de 25 cm sous la surface du stationnement (figure 18). La fosse faisait 35 cm de diamètre et s'enfonçait dans le sable naturel jusqu'à 44 cm sous la surface. Elle contenait des dizaines de bouteilles fracturées de type ABM du début du 20^{e} siècle, avec un goulot à couronne et l'inscription *V E* sur le fond. Ce type de dépôt pourrait correspondre à une pratique traditionnelle pour marquer une borne cadastrale, qui comportait parfois également des récipients en céramique.

Figure 18 : Fosse contenant des fragments de bouteilles, tranchée 2J

La tranchée 2K a été placée sur l'axe est-ouest, à 35 m en parallèle du mur nord du bâtiment, sur une longueur de 55 m (voir plan 3). L'excavation a débuté du côté ouest, à la limite de la végétation. Sur 15 m de longueur depuis l'extrémité ouest, le plancher de sol induré avec des cailloux et des mottes d'argile était présent comme dans la tranchée 2J, avant de s'estomper vers l'est.

À 29 m de l'extrémité ouest de 2K, des artefacts du 19e siècle apparaissaient dans la couche de labour de limon silteux brun à 26 cm de profondeur sous la surface de calcaire concassé du stationnement (figure 19). Juste sous la couche de labour, un niveau de combustion apparaissait à 37 cm de profond.

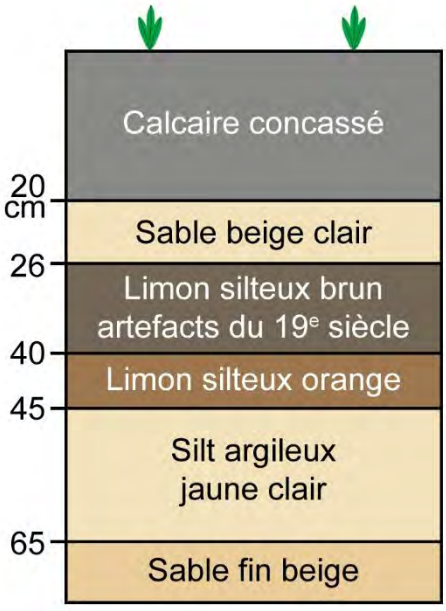

Figure 19 : Stratigraphie de la tranchée 2K, à 29 m vers l'est

La zone productive en vestiges du 19e siècle s'étendait sur moins de 10 m de longueur dans l'axe est-ouest. On retrouvait de la céramique de terre cuite commune à pâte orange vernissée et glaçurée brune, un fragment de cruche en grès grossier avec glaçure saline grise, de la terre cuite fine blanche avec des motifs *Blue willow* et *willow* brun, de la terre cuite fine jaune avec des bandes d'engobe bleu et blanc puis, des fragments de tuyaux de pipes en terre cuite fine argileuse blanche, dont un avec la marque *Henderson - Montréal*, daté entre 1846 et 1892 (planche 5, annexe 1).

Il y avait également des fragments de bouteilles en verre vert foncé, un verre de lunette, de la verrerie de table, une tête de poupée ou de figurine, un brûleur de lampe à l'huile en cuivre, une coulée de plomb, une boucle de sangle en fer, un fragment de meule à aiguiser en grès, des ossements de boucherie, dont quatre blanchis au feu et une défense de porc, de l'anthracite pour le chauffage et des scories de mâchefer.

Une autre catégorie d'artefacts fait référence à des matériaux de construction, qui témoignent de la présence antérieure d'un bâtiment à cet endroit. Il s'agit des fragments de briques rouges, de mortier, de verre de fenêtre, des clous en fer forgé, des nombreux clous découpés en fer laminé et des fragments de tuiles de toiture en ardoise grise.

Enfin, un éclat de quartzite pourrait représenter un vestige autochtone préhistorique, mais il demeure seul dans cette catégorie.

La tranchée 2L a été ouverte sur l'axe nord-sud en partant à 6 m au sud et en croisant 2K, pour se poursuivre vers le nord sur 11,5 m (voir plan 3). L'objectif était de vérifier l'étendue de la zone productive sur l'axe nord-sud et de localiser éventuellement la position de la fondation du bâtiment. Sur l'axe de la tranchée 2L, les artefacts formaient une aire de distribution couvrant environ 10 m. Suivant la fouille manuelle du niveau de terre arable qui livrait les objets, l'excavation mécanique des tranchées 2K et 2L s'est poursuivie plus en profondeur, sans permettre d'identifier la fondation du bâtiment. Pour y parvenir, il aurait été nécessaire de disposer de plus de temps, pour densifier la couverture d'inventaire.

On peut se référer au plan de l'atlas de Hopkins en 1880 (voir carte 4) et à la vue oblique en plongée de 1881 (voir figures 6 et 7), pour comprendre que les vestiges du 19e siècle sont associés à la position de la station ferroviaire du terminal de transbordement vers le réseau fluvial de la rivière Richelieu.

Planche 5 : Matériel du 19e siècle, CaFg-56 2K, 2L

La tranchée 2M est la dernière de la phase du complément d'inventaire par tranchées mécaniques. Elle a été placée au sud-ouest du parc à chiens clôturé (figure 20, voir plan 2), pour vérifier la présence éventuelle de vestiges du 18e siècle, associés aux bâtiments de ferme représentés sur le plan de 1787 (voir carte 3). La tranchée 2M se trouvait dans l'axe nord-sud et couvrait une longueur de 25 m.

Figure 20 : Tranchée 2M vue vers le sud

En relation avec l'objectif, le résultat principal montre une absence de tout vestige du 18e siècle. L'occasion offerte demeurait tout de même intéressante pour décrire la stratigraphie au sud de la zone d'intervention générale. À cet effet, l'étagement des couches du sol montrait une séquence en place sous le calcaire concassé d'un stationnement, qui s'étendait jusqu'à cet endroit dans le passé. La couche supérieure de labour était absente, mais l'étagement des niveaux de sable apparaissait intact, avec le plancher induré comportant des cailloux et des mottes d'argile à 1,0 m de profondeur (figure 21). Il correspond au niveau d'occupation préhistorique documenté plus au nord, mais aucun artefact n'a pu être identifié à cet endroit.

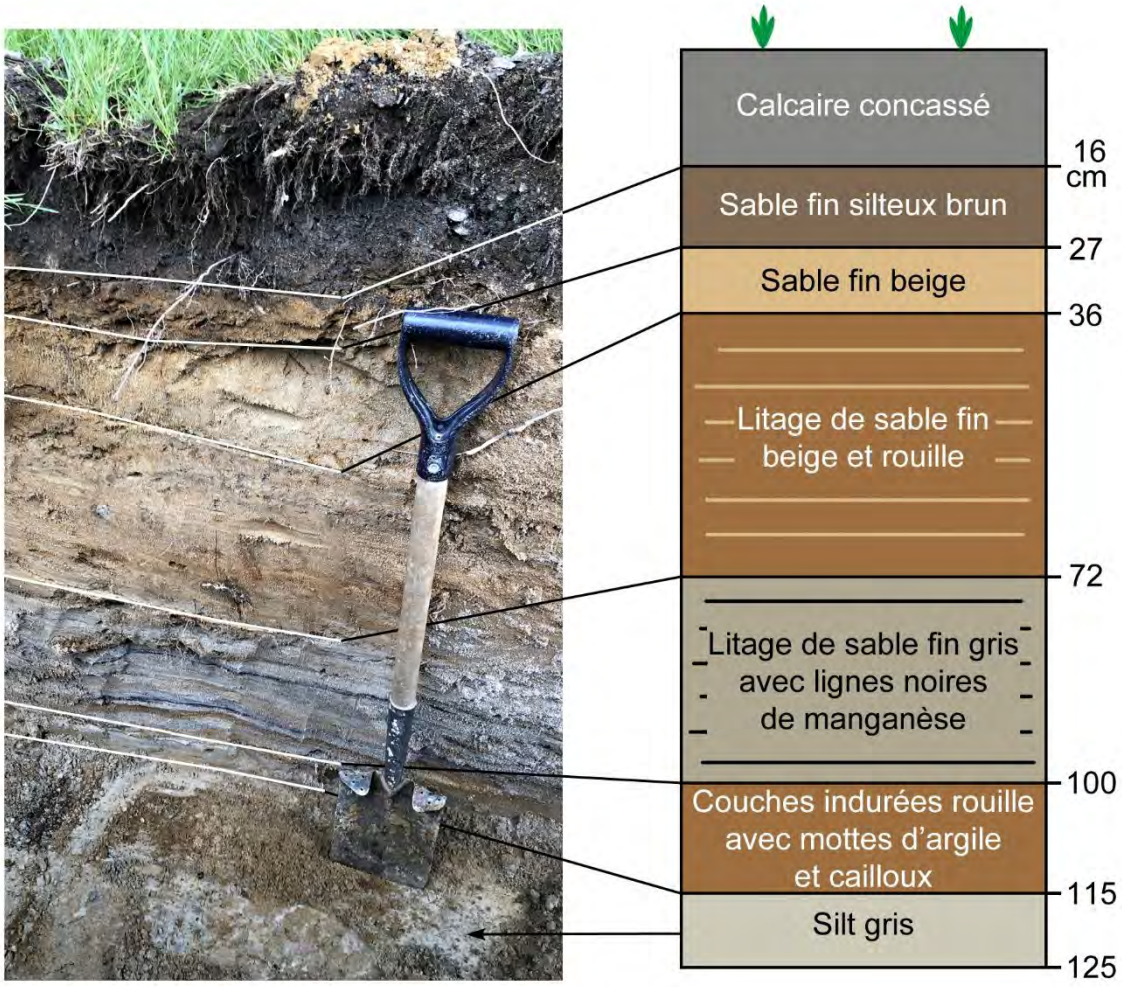

Figure 21 : Stratigraphie de la tranchée 2M

6.2- Opération 3 - Fouille en aire ouverte

L'opération 3 se trouvait sur la limite sud de l'emprise de construction, juste dans le coin sud-est de la patinoire (voir plan 2). L'objectif à atteindre consistait à fouiller la structure de pierres de granit identifiée à l'automne 2024 dans la tranchée 1E, qui pouvait correspondre à une fondation de bâtiment du 19e siècle. Il fallait en effet libérer l'emprise des travaux de construction avant toute chose.

L'hypothèse d'une fondation de bâtiment reposait sur l'identification de plusieurs blocs de granit sans maçonnerie toutefois, parmi lesquels des fragments d'une bouteille de gin à quatre épaules et en verre soufflé avaient été découverts. Un carré de 5 m par 5 m a été placé directement à l'emplacement de la structure enfouie. L'excavation mécanique a permis d'atteindre rapidement le niveau auquel les blocs de granit apparaissaient. Le dégagement manuel de la structure de pierre du vestige a permis de constater que celle-ci se trouvait associée aux activités de la compagnie Shell au 20e siècle (figure 22). Il s'agissait de trois bases de pilastres ayant probablement servi à supporter des réservoirs d'huile et d'essence, tel qu'indiqué sur le plan d'assurance incendie de 1947 : *Steel oil tanks on steel trestles* (voir carte 5).

Il est intéressant de constater que les fragments de bouteilles de gin en verre soufflé découverts en 2024 dans le vestige trouvent un équivalent avec une autre base de pilastre mise au jour en 2025 dans l'opération 9, qui livrait également des fragments de bouteille de gin en verre soufflé. Le manœuvre qui travaillait à la mise en place de ces pilastres cachait probablement ses bouteilles vides au moment d'enterrer les fondations.

L'association de la structure de pierres avec le 20e siècle et le centre de distribution de Shell a permis de libérer l'emprise de construction à cet endroit, car le vestige ne présentait pas un intérêt archéologique suffisant. Par la suite, l'excavation de 5 m par 5 m de l'opération 3 a été mise à profit pour documenter le niveau préhistorique ancien pouvant éventuellement se trouver plus en profondeur à cet endroit. À partir du fond de l'opération 3, à 79 cm de profondeur, deux sondages manuels de 50 x 50 cm (3A et 3B) ont été effectués (figure 23) pour vérifier la présence éventuelle d'un niveau préhistorique enfoui dans les sédiments de sable. Comme le niveau induré avec des pierres et des mottes d'argile a été atteint et qu'un artefact de quartz s'y trouvait en place (figure 24), deux autres sondages ont été ouverts (3C et 3D) puis, les sous-opérations 3A et 3D ont été agrandies à un mètre carré.

Figure 22 : Trois bases de pilastres du 20e siècle, opération 3, mur est

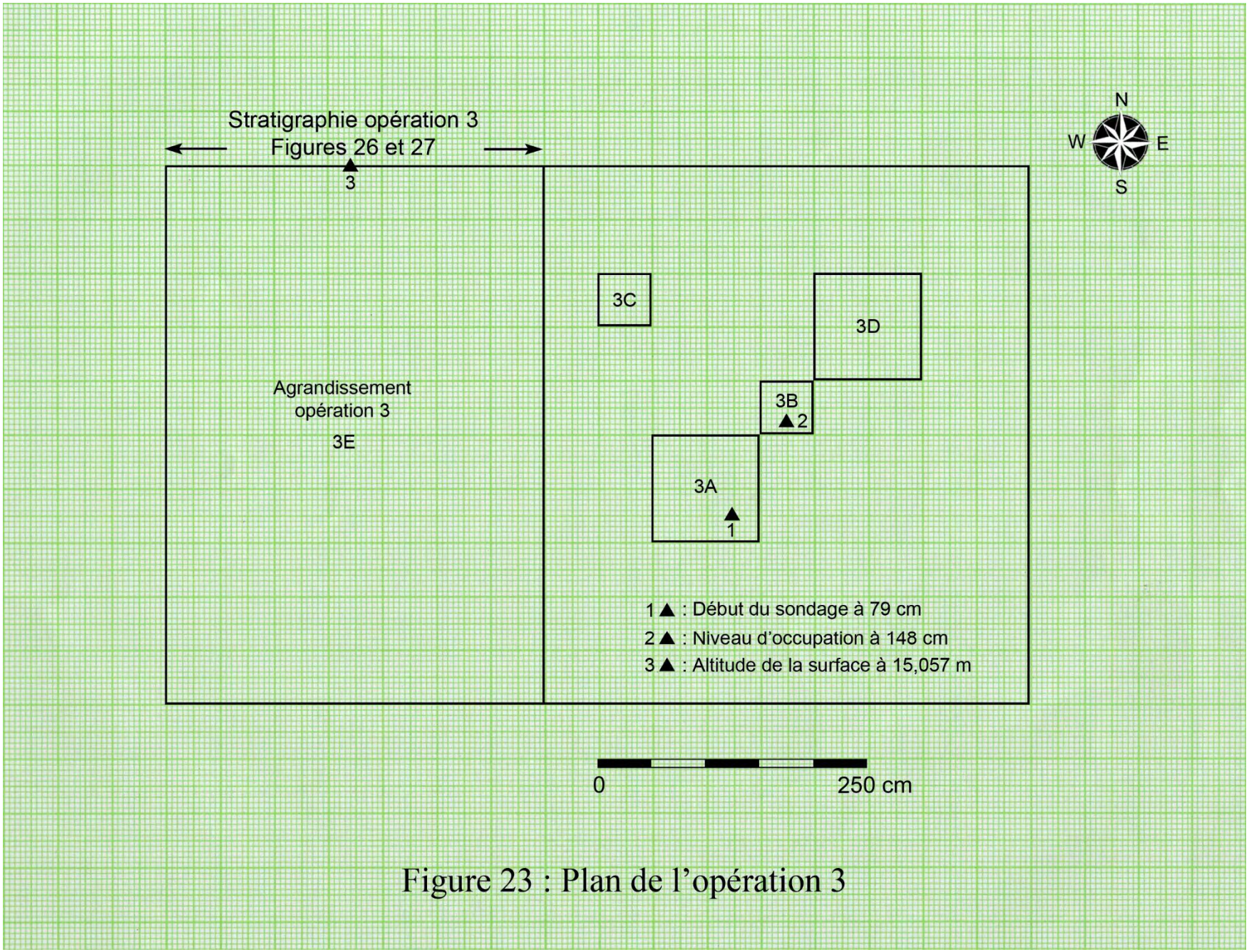

Figure 23 : Plan de l'opération 3

Figure 24 : Plancher d'occupation à 148 cm de profondeur, sous-opération 3A

Les sous-opérations 3A à 3D ont livré douze artefacts, principalement des nucléus bipolaires en quartzite (voir inventaire en annexe 1), mais également un fragment de chert très altéré et retouché, un nucléus bipolaire en granit (planche 6) ainsi qu'un grand nucléus tabulaire en quartz bleu (planche 7).

Compte tenu de la surface excavée jusqu'au plancher d'occupation (2,5 m^2), la densité artefactuelle s'avère faible avec moins de cinq artefacts au mètre carré, mais leur présence atteste des activités de taille de la pierre à cet endroit. Afin de disposer d'une vue en aire ouverte sur le plancher d'occupation, l'opération 3 a été agrandie de 3,5 m vers l'ouest (voir figure 23). Au début de l'excavation de la rallonge ouest dans l'opération 3 (3E), des artefacts du 18^{e} siècle ont été mis au jour dans le niveau du sol de labour de limon brun entre 40 cm et 50 cm sous la surface. Il y avait un goulot de bouteille de type britannique, un fragment de brique rouge, de la terre cuite commune à pâte orange et trois fragments d'assiette en *creamware*, dont un petit avec des décors bleus (voir planche 1 en page 32). Dans le même niveau, une importante concentration de charbon de bois était rencontrée, formant une aire de combustion en cuvette, avec du sol rubéfié, sans artefacts (figure 25).

Figure 25 : Aire de combustion, rallonge ouest de l'opération 3 (3E)

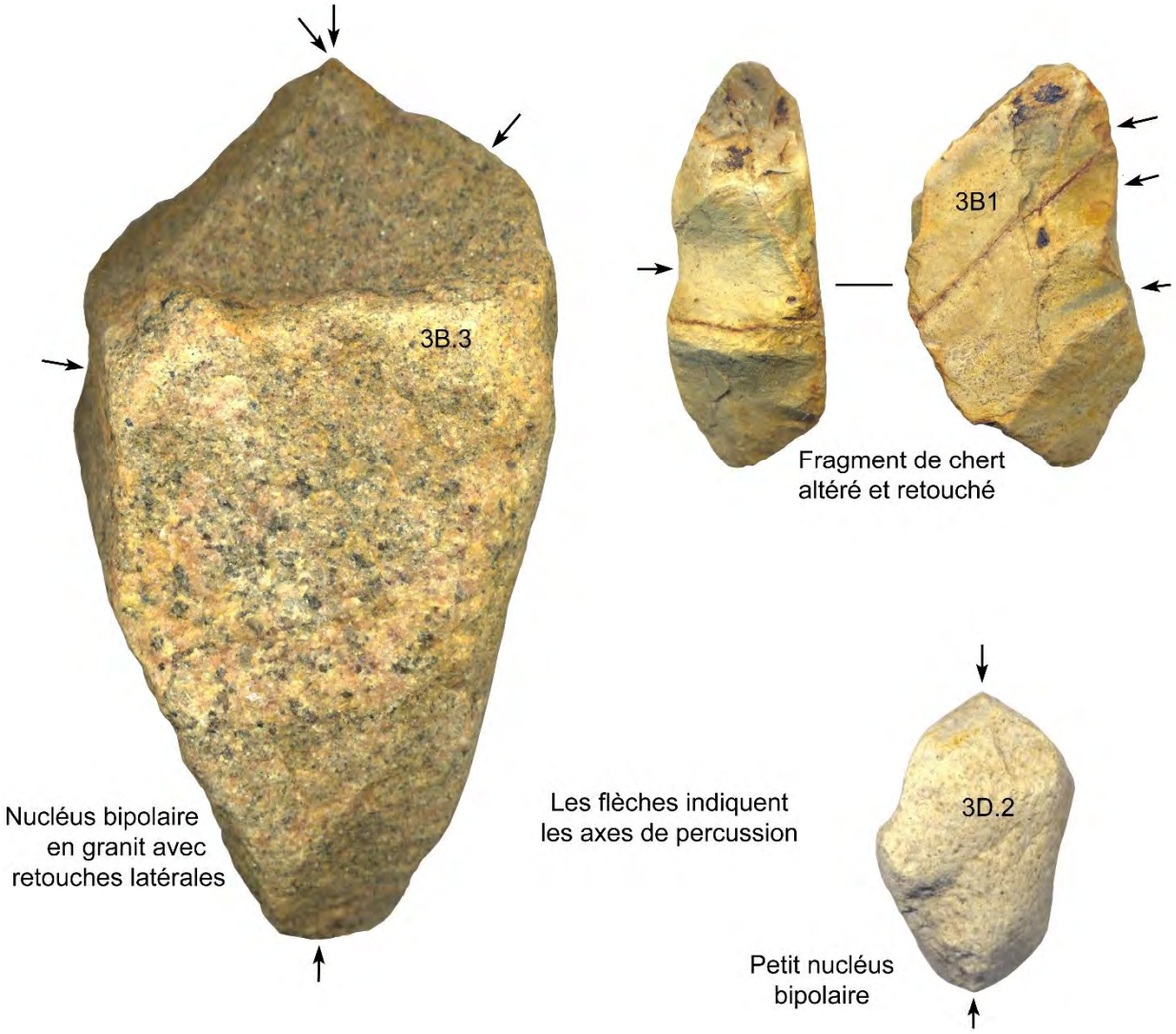

© Yves Chrétien, Ph.D., archéologue 2025

Planche 6 : Artefacts lithiques de l'opération 3

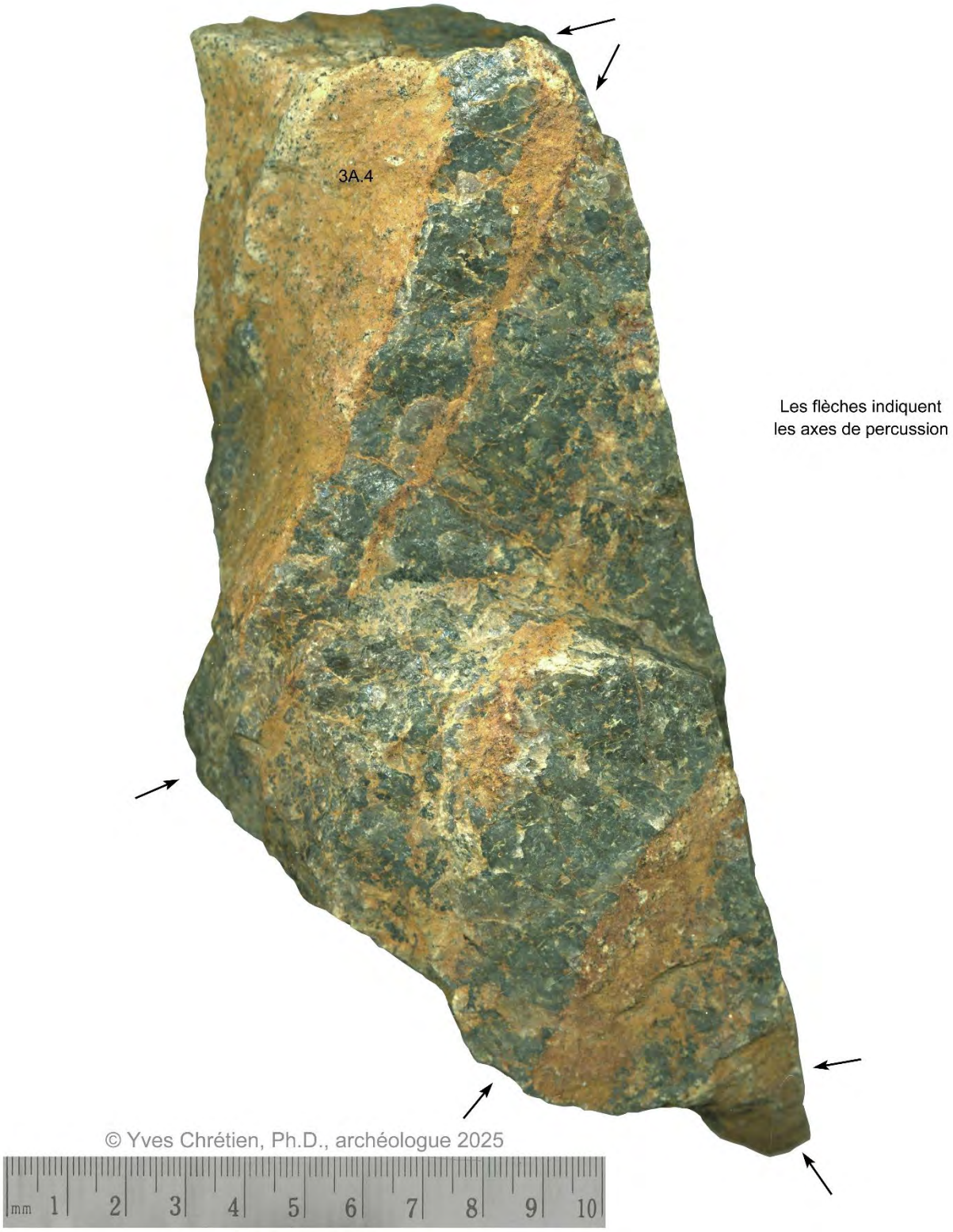

Planche 7 : Nucléus tabulaire en quartz bleu - 3A

L'agrandissement de l'opération 3 (3E) et son excavation en profondeur n'a pas permis la découverte de nouveaux artefacts préhistoriques, mais l'occasion s'est avérée idéale pour documenter la séquence stratigraphique. La figure 26 a déjà été présentée à la section 2.1- Paléogéographie (voir figure 4), mais elle est reprise ici pour illustrer spécifiquement l'étagement des couches du sol de l'opération 3.

La surface du sol à l'endroit du mur nord de la sous-opération 3E se trouve à une altitude de 15,057 m. Sous la pelouse, il y a un étagement de couches contenant de l'anthracite (figure 27, n^{os} 1 à 4), issues des activités du centre de distribution de Shell au 20^{e} siècle. Vient ensuite le sol naturel d'origine qui correspond à la couche de labour (n^{o} 6), qui a probablement été en partie amputée, vu sa faible épaisseur moyenne de 10 cm. Il s'agit de la couche qui contenait les artefacts du 18^{e} siècle et la concentration de charbon de bois. La combustion intense à cet endroit a créé une cuvette de charbon de bois et de sol cendreux (n^{os} 7, 8 et 9). Le niveau sous-jacent de sable induré orange (n^{os} 10 et 11) présente des traces de rubéfaction, en lien avec la forte chaleur dégagée par le feu ainsi que ce qui ressemble à deux traces de piquets.

Les couches suivantes (n^{os} 12 et 13) montrent un pendage général descendant vers l'ouest, avec un litage de sable fin et de silt, qui alterne des couleurs gris et beige orangé.

Les couches n^{os} 6 à 13 ont été coupées par l'excavation d'une tranchée (n^{o} 5) pour la pose d'un tuyau, à 128 cm sous la surface du sol actuel. Il est à remarquer que le niveau d'occupation du centre de distribution de Shell (n^{os} 2 à 4) recouvre la tranchée, ce qui place l'installation du tuyau avant la formation de la couche d'anthracite.

La couche n^{o} 14 est formée d'un sable grossier induré pouvant représenter une surface exondée, ce qui aurait permis d'oxyder les sables ferreux à l'air libre. Les couches n^{os} 15 à 20 représentent différents moments d'un épisode de sédimentation en milieu fluviatile dynamique. À remarquer, le pendage des varves en direction nord et est, qui précise l'origine des sédiments et l'orientation du courant, provenant du sud-ouest, en amont.

Enfin, les couches n^{os} 20 et 21 correspondent au plancher d'occupation préhistorique identifié quelques mètres à l'est, avec du sable et du silt ferreux indurés, des nodules d'argile et des pierres, dont certaines ont fait l'objet d'un travail de taille ailleurs sur le site, souvent par percussion bipolaire.

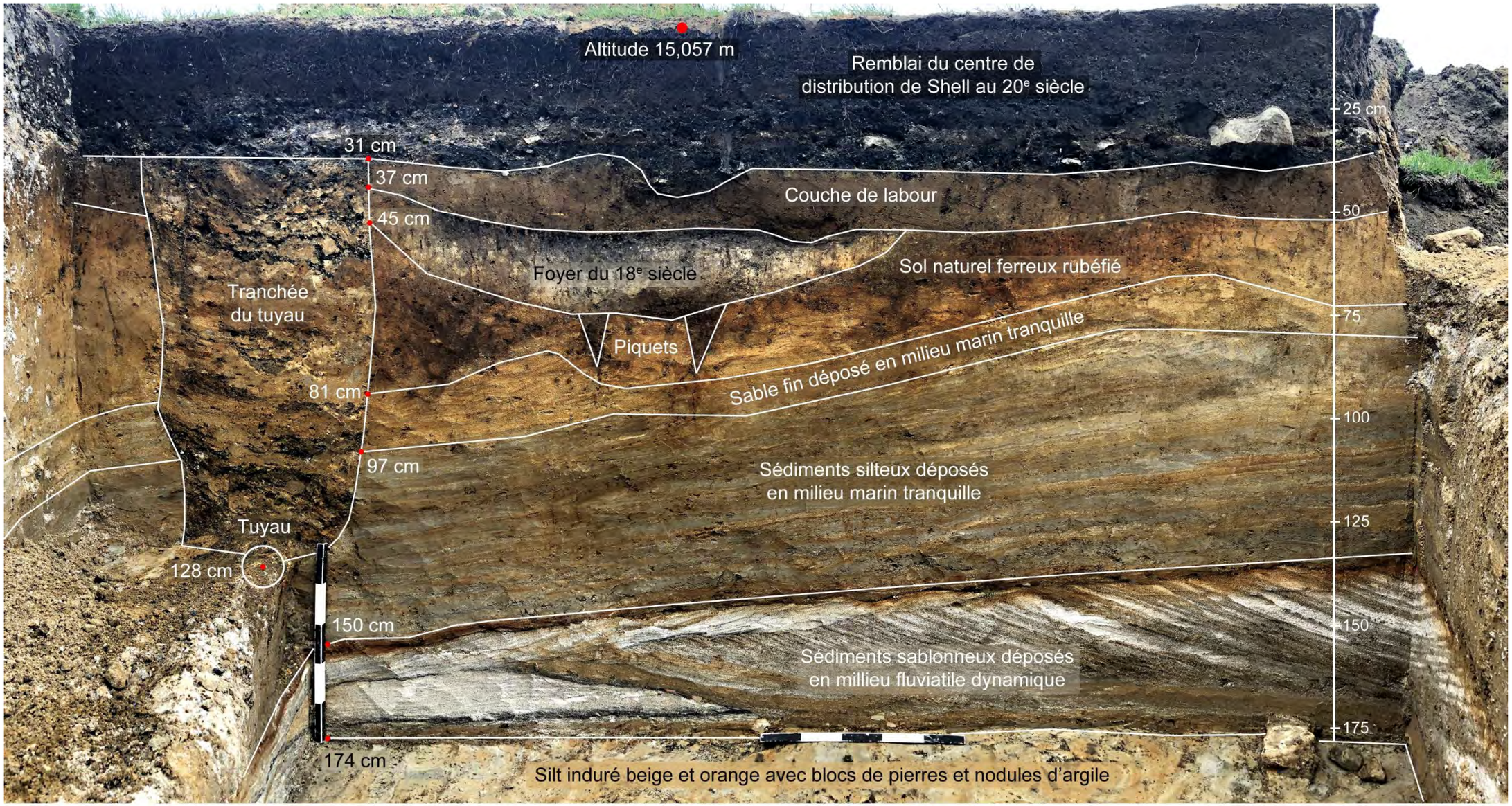

Figure 26 : Stratigraphie du mur nord de l'opération 3

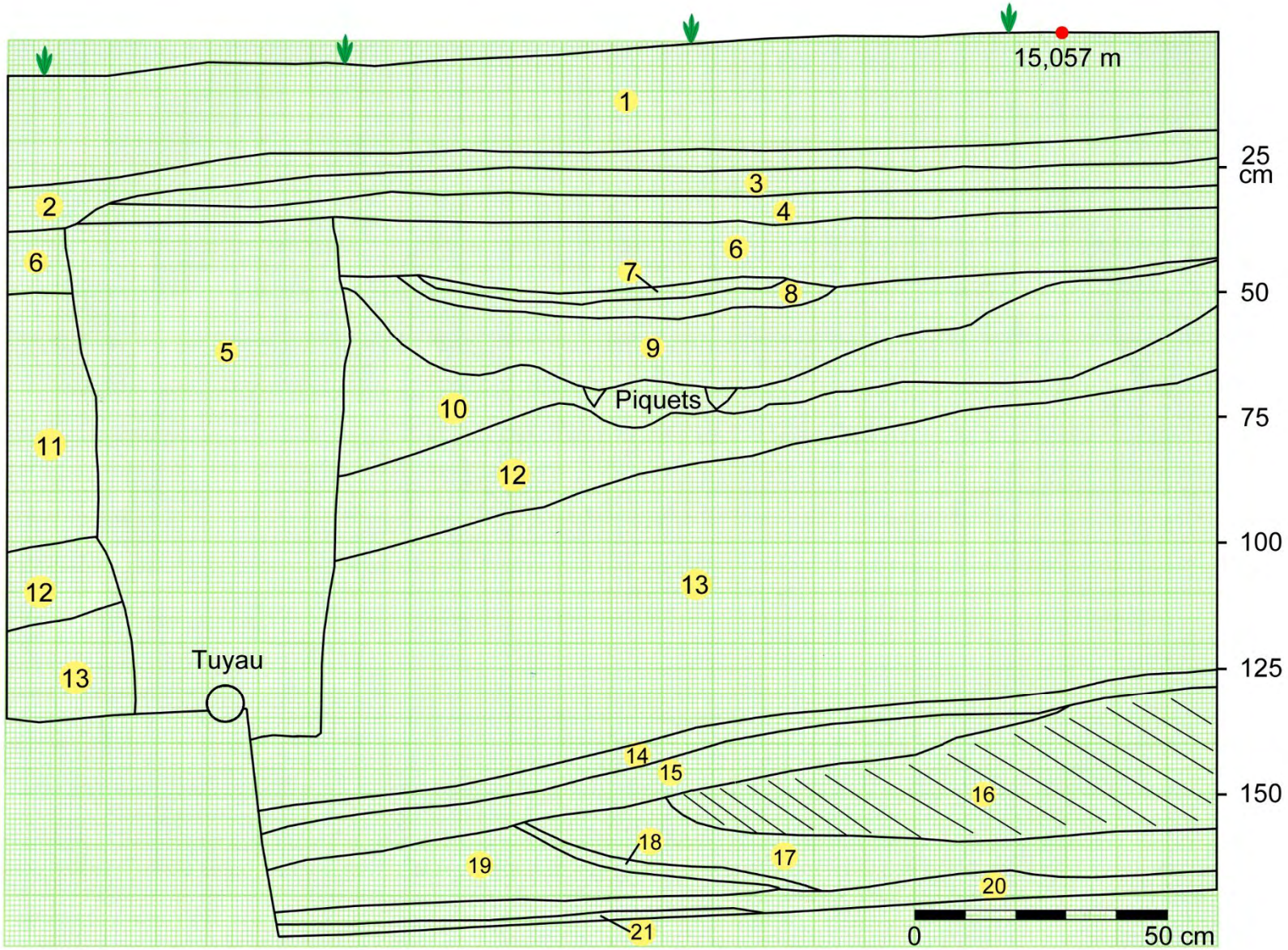

Figure 27 : Stratigraphie de la paroi nord de l'opération 3

Légende de la figure 27 : Stratigraphie de la paroi nord de l'opération 3(E)

1- Sable moyen compact limoneux brun foncé.
2- Sable compact limoneux brun-gris foncé avec anthracite et gravier.
3- Sable compact limoneux brun foncé avec anthracite et métal ferreux corrodé.
4- Sable compact noir d'anthracite avec pierres de 5 cm.
5- Couche hétérogène compacte du remblai de la tranchée du tuyau.
6- Sable moyen compact limoneux brun, charbon de bois, rouille ferreuse, briques.
7- Couche charbonneuse discontinue avec sable limoneux de la couche 6.
8- Sable fin peu compact gris violacé, avec inclusions de charbon de bois.
9- Sable fin peu compact blond à gris blanc, avec inclusions de charbon de bois.
10- Sable moyen compact induré orangé, inclusions de charbon de bois, traces de piquets.
11- Sable fin moyennement compact limoneux brun orangé.
12- Sable fin moyennement compact avec litage orangé.
13- Litage de sable fin et de silt argileux très compact, alternance de gris et d'orange. Les couches sont plus épaisses vers la base.
14- Sable grossier et silt en varves orange rouille hétérogène avec sections grises. Nodules d'argile grisâtre.
15- Sable grossier meuble blanc grisâtre avec traces orange.
16- Sable grossier meuble blanc grisâtre en alternance avec un sable gris brunâtre et beaucoup de mica.
17- Sable grossier peu compact légèrement induré gris orangé et blanc grisâtre.
18- Sable grossier meuble grisâtre avec des varves et quelques nodules d'argile rose.
19- Sable grossier meuble blanc avec des varves à la base.
20- Sable grossier légèrement silteux induré orangé avec nodules d'argile grise et rose.
21- Silt argileux compact gris verdâtre, parfois orangé.

6.3- Opération 4 - Fouille en aire ouverte

L'opération 4 a été ouverte à 7,0 m à l'ouest de l'opération 3, sur une surface faisant 3,0 m est-ouest par 4,0 m nord-sud (voir plan 2). L'objectif consistait à vérifier l'enfoncement du niveau identifié précédemment comme le plancher d'occupation préhistorique.

Le niveau induré a été rencontré à 1,8 m de profondeur (figure 28), montrant ainsi un enfoncement significatif vers l'ouest de l'ancienne berge de la rivière et marquant du même coup, une limite ouest au-delà de laquelle il devenait inutile d'intervenir. Étant donné l'importante profondeur du niveau cible, pour des raisons de sécurité, son contenu de pierres a été extrait avec la pelle hydraulique et examiné en bordure de l'excavation. L'inspection a montré qu'il y avait des nodules d'argile, des blocs de schiste mou et de grès rouge, sans toutefois révéler de vestiges culturels.

Figure 28 : Excavation terminée à l'opération 4

6.4- Opération 5 - Fouille en aire ouverte

L'opération 5 a été ouverte à 10,0 m au nord-est de l'opération 3, sur une superficie faisant 3,0 m est-ouest par 5,0 m nord-sud (voir plan 2). Elle se trouvait aussi à égale distance entre les tranchées 1E et 1F de 2024.

Comme des artefacts du 18e siècle (clou en fer forgé et tuyau de pipe *W R*) avaient été retrouvés en surface des déblais d'excavation de la tranchée 1E de 2024, il devenait intéressant de vérifier si d'autres vestiges du même type pouvaient se trouver enfouis à proximité immédiate. L'excavation allait du même coup s'enfoncer jusqu'au niveau du plancher d'occupation préhistorique, pour vérifier la variation de sa profondeur et la présence éventuelle de vestiges de pierre taillée.

À 55 cm de profondeur, une concentration de charbon de bois équivalente à celle de l'opération 3 a été rencontrée, mais l'élément principal à remarquer correspond à une base de pilastre en maçonnerie grossière du 20e siècle (figure 29), dont la mise en place avait perturbé en majeure partie la séquence stratigraphique originale.

Figure 29 : Pilastre en maçonnerie du 20e siècle, dans l'opération 5

6.5- Opération 6 - Fouille en aire ouverte

L'opération 6 a été ouverte sur une surface de 4 m est-ouest par 3 m nord-sud, en chevauchement de la tranchée 2D (voir plan 2), qui avait livré un outil de quartzite préhistorique (voir planche 4) et du charbon de bois à 1,15 m de profondeur sous la surface. L'excavation mécanique s'est déroulée très minutieusement en s'approchant de la profondeur cible de 1,15 m et le niveau d'intérêt a été fouillé manuellement à la truelle. La couche indurée a été exposée à la grandeur de l'opération 6 et la présence de charbon de bois a pu être vérifiée à nouveau. Aucun autre vestige artefactuel n'a toutefois pu être mis au jour à cette occasion.

Étant donné le résultat obtenu par la datation au carbone 14, soit 11 300 ans AA calibré, l'examen de la stratigraphie (figure 30) s'avère un exercice utile. Sous le niveau supérieur de limon brun foncé avec de l'anthracite, on retrouve un sol de sable fin silteux marbré de couleurs orange et beige, qui pourrait avoir été perturbé jusqu'à 57 cm de profondeur. À partir de ce niveau, les sédiments sont organisés en varves alternant les couleurs orange et gris et

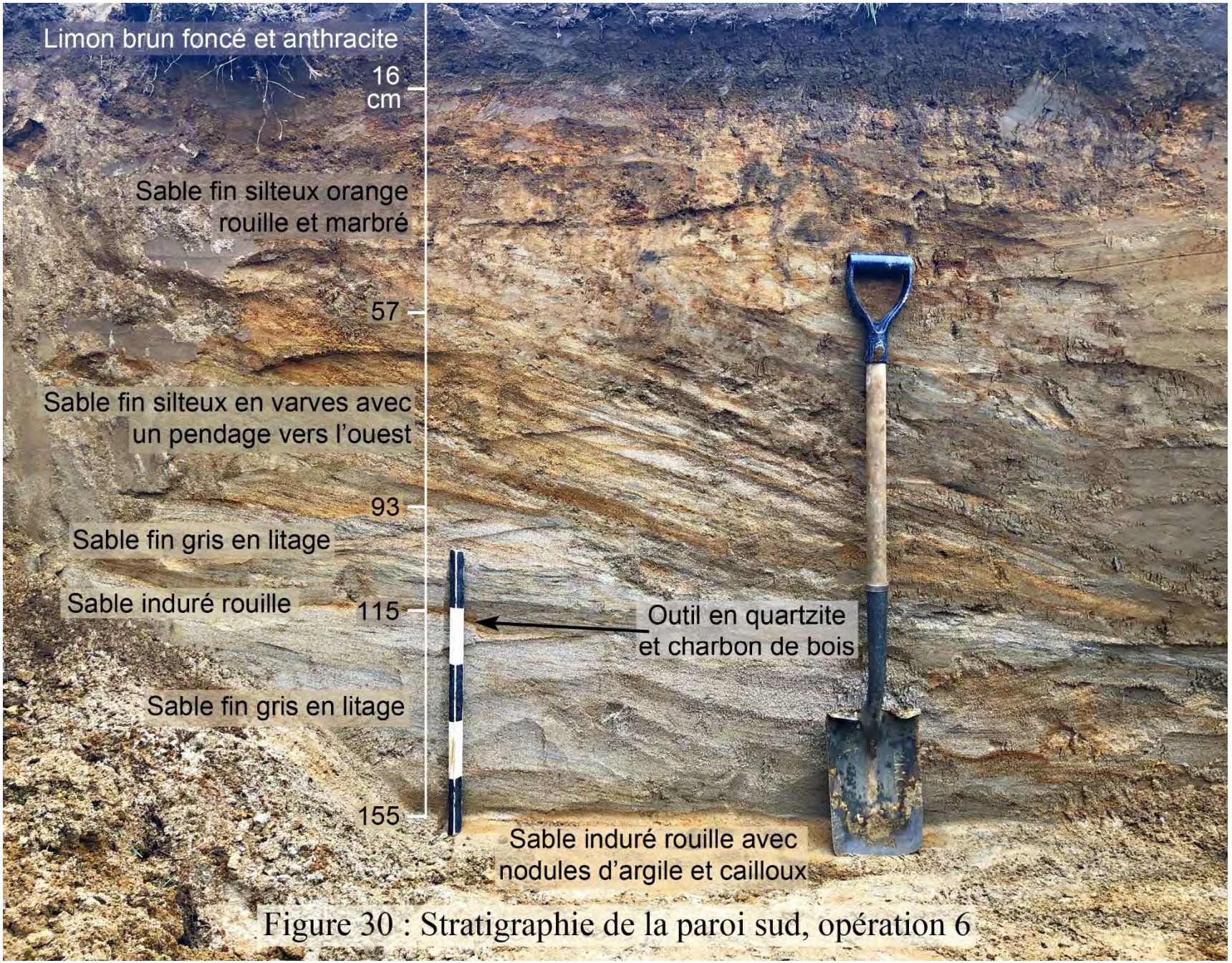

Figure 30 : Stratigraphie de la paroi sud, opération 6

bien en place avec un pendage descendant vers l'ouest. La suite présente un litage de sable fin de couleur grise jusqu'à un mince niveau de sable induré de couleur rouille, qui apparaît en moyenne à 1,15 m sous la surface. La couche indurée fait au plus 5 cm d'épaisseur et parfois moins, tandis que son horizontalité n'est pas uniforme sur la superficie de l'opération 6.

C'est à ce niveau que l'outil en quartzite taillé a été découvert dans la tranchée 2D ainsi également, que les granules de charbon de bois sont rencontrés, en association avec le sable fin gris s'entremêlant dans la couche indurée. La couche indurée pourrait représenter un épisode pendant lequel les sédiments ferreux se trouvaient exposés à l'air libre, ce qui aurait permis leur oxydation. Cela s'accorderait bien aussi avec la présence du charbon de bois qui ne peut pas se stratifier au fond de l'eau, car sa flottabilité l'empêche de couler. D'ailleurs, le niveau de 1,15 m de profondeur s'ajuste d'assez près à la position verticale du plancher d'occupation préhistorique autour d'un mètre, dans la partie sud du parc Simard. La couche indurée de l'opération 6 ne présente toutefois pas les éléments caractéristiques de nodules d'argile et de cailloux retrouvés plus au sud.

La suite de l'excavation a démontré la présence de sédiments de sable gris en litage horizontal jusqu'à 1,55 m de profondeur, avant d'atteindre un autre niveau de sable induré de couleur rouille, cette fois avec des nodules d'argile et des cailloux. Cette description correspond bien avec celle du plancher d'occupation préhistorique identifié plus au sud autour de 1,0 m de profondeur, dans les limites du parc clôturé. Toutefois, ici ils apparaissent dans un autre niveau induré, rencontré à partir de 1,55 m de profondeur. Cela soulève inévitablement la question de savoir s'il ne se trouverait pas deux moments d'exondation, qui auraient pu voir le passage des êtres humains.

Par ailleurs, il est tentant de tracer le parallèle entre la couche indurée à 1,15 m de profondeur dans l'opération 6 et la couche indurée (n^{o} 14) de l'opération 3, qui se distinguent toutes les deux du plancher induré avec l'argile et les cailloux, atteint plus profondément (voir figure 27).

L'absence d'autres découvertes de vestiges préhistoriques dans l'opération 6 est consistante avec les résultats obtenus dans cette zone lors de l'excavation des tranchées mécaniques, du complément d'inventaire. Il s'agirait donc d'une zone d'activités périphériques, avec une faible fréquence du travail de taille de la pierre sur place.

6.6- Opération 7 - Fouille en aire ouverte

À ce point des recherches, les opérations précédentes avaient permis de libérer l'emprise des travaux pour la construction de la patinoire. Il devenait alors possible d'intervenir à l'emplacement de la découverte du premier vestige préhistorique en 2024. L'opération 7 a été placée en chevauchement central de la tranchée 1J de 2024, dans le petit parc à chiens (figure 31). Elle faisait à l'origine 5 m par 5 m, mais la présence d'un tuyau sur l'axe nord-sud a conduit à l'agrandir jusqu'à 5,5 m vers l'est.

Figure 31 : Excavation de l'opération 7

La stratigraphie du sol à l'endroit de la découverte du nucléus de quartzite rose dans la tranchée 1J en 2024 était bien établie, ce qui permettait de procéder à l'excavation mécanique avec assurance. La cible se situait à partir de 90 cm de profondeur sous la surface du sol et les nouveaux relevés ont permis de confirmer la position verticale des vestiges préhistoriques (figures 32 et 33). Sous les niveaux modernes du 20^{e} siècle (n^{os} 1 et 2), on retrouvait à partir de 22 cm un sable brun orangé parsemé de fragments de charbon de bois. À partir de 61 cm, il y avait un litage de sable moyen alternant de fines couches jaune et orange, avec un pendage vers le nord.

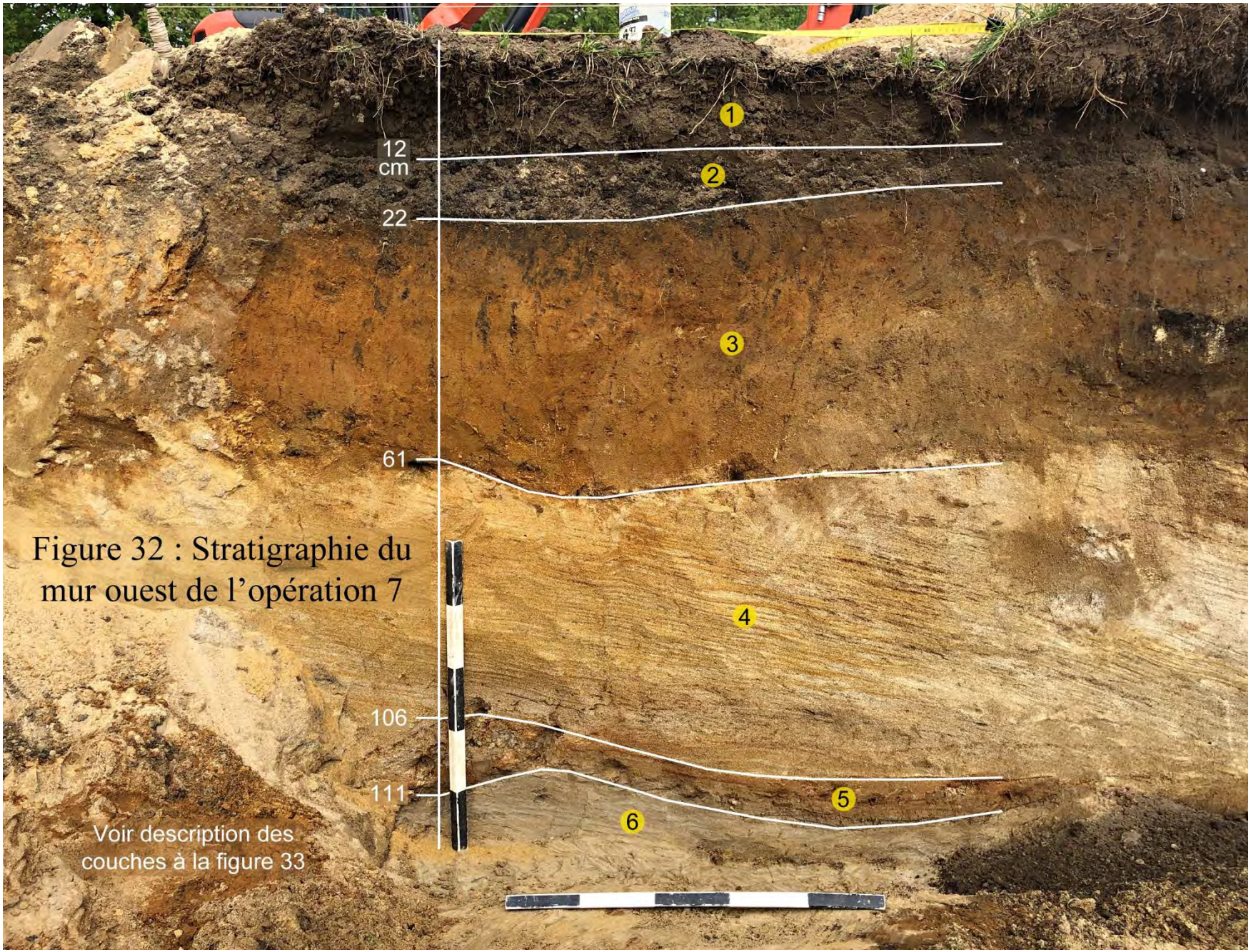

Figure 32 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 7

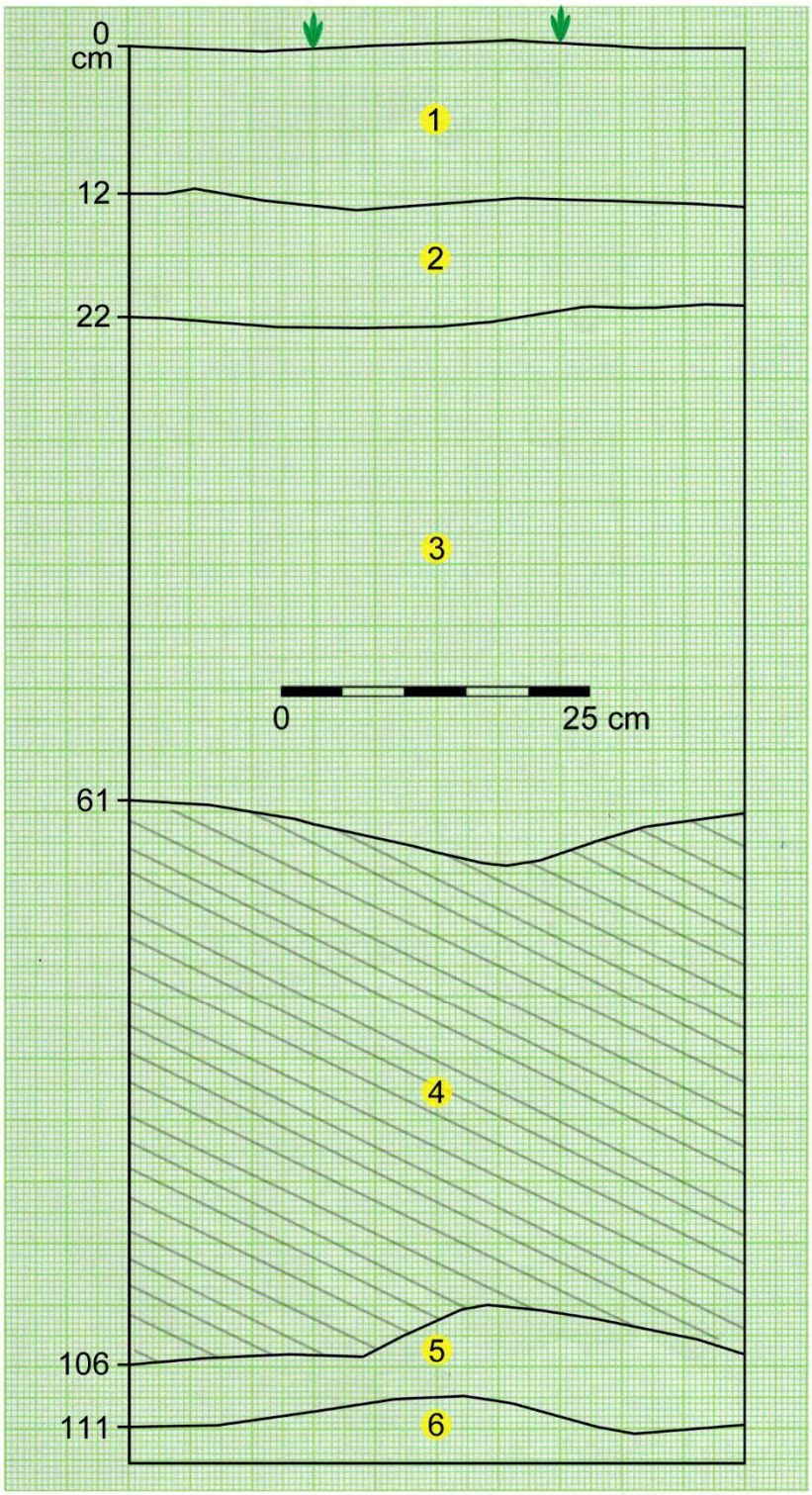

1- Sable limoneux brun foncé compact avec gravier

2- Sable grossier limoneux avec anthracite, poussière de pierre, et métal

3- Sable fin brun orangé peu compact, charbon de bois et nodules indurés rouge foncé

4- Sable moyen lité avec pendage moyen, alterné en gris blanc et jaune foncé

5- Silt sablonneux orangé et compact avec nodules d'argile grise à l'interface inférieure Niveau d'occupation préhistorique

6- Sable fin gris clair avec varves foncées

Figure 33 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 7

Il s'agit de sédiments accumulés en milieu fluviatile dynamique sur une épaisseur dépassant 45 cm. Vers 106 cm de profondeur, on atteignait une couche de silt sablonneux orange compact et induré avec des nodules d'argile grise à l'interface inférieure et des pierres distribuées horizontalement de manière éparse. Il s'agit du plancher d'occupation préhistorique et plusieurs des pierres qu'on y retrouve ont fait l'objet d'un travail de taille, pour détacher des éclats tranchants.

La répartition spatiale des objets culturels montre une distribution aléatoire sur la majeure partie de la superficie de l'opération 7 (figure 34), mais une concentration de pièces est notée dans le coin sud-ouest, avec sept éléments retrouvés en étroite association. La densité artefactuelle générale demeure faible avec 0,76 artefact par mètre carré, mais la concentration illustre bien une aire d'activités plus intensives. Sur ce point, la position de l'opération 7 se distingue de toutes les autres opérations localisées plus au nord, où les objets découverts demeuraient isolés les uns des autres.

L'inventaire de la collection provenant de l'opération 7 (voir annexe 1) présente plusieurs pièces lithiques qui ont subi un travail de taille très évident. Il s'agit dans la majorité des cas de pierres de quartzite, souvent rouge ou rose, sur lesquelles des coups ont été portés par la technique de la taille bipolaire, pour produire des éclats tranchants. Le format des pièces est variable, allant des petits nucléus bipolaires prenant une forme losangique caractéristique (planche 8, 7A.3, 7A.7), au gros bloc nucléus (planche 9, 7A.17).

Un nucléus à plate-forme en quartzite rose (planche 8, 7A.12) présente une technique de taille différente, avec l'utilisation d'une surface plane, à partir de laquelle de grands éclats étaient détachés. Il y a tout de même les traces d'un contrecoup à la base du nucléus, montrant que celui-ci reposait sur une surface dure au moment du travail de taille. Un autre spécimen intéressant est celui d'un éclat en quartzite fin (7A.4), qui porte les traces d'enlèvements antérieurs sur la face dorsale, montrant une chaîne opératoire plus élaborée que le simple test de qualité de la matière première. Enfin, un petit bloc nucléus en chert noir (7A.5) a retenu l'attention, non pas pour ses traces du travail de taille, mais pour la nature de sa matière première. Il s'agit probablement du chert noir de Saint-Cuthbert sur la rive nord du fleuve, accessible le long de la rivière du Chicot, dans la formation du calcaire de Deschambault (Clark et Globensky, 1976). Cette source géologique se trouve à 15 km en ligne droite au nord-est du parc Simard. Il n'est pas établi si le bloc a été apporté volontairement sur le site ou s'il s'y trouvait naturellement.

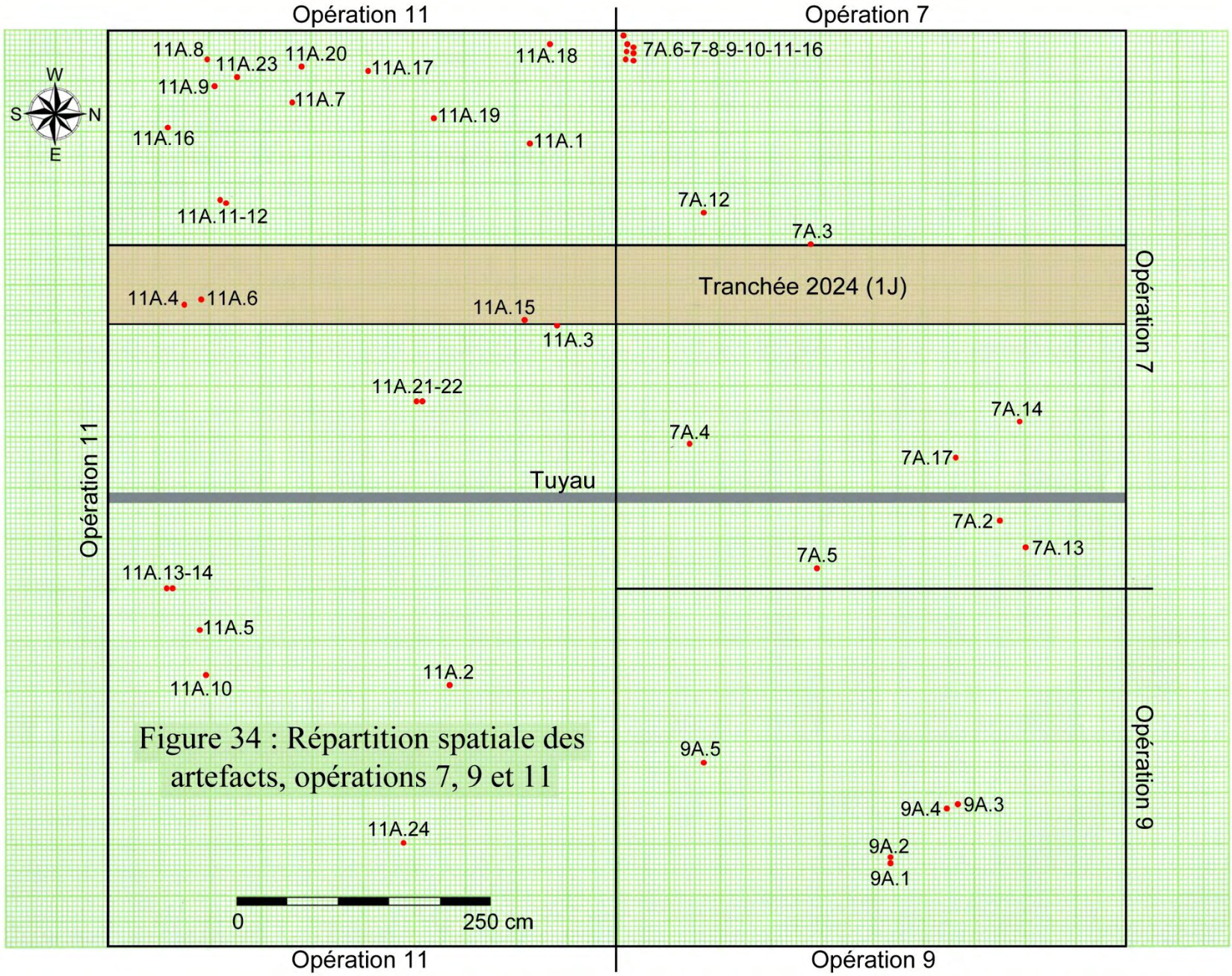

Figure 34 : Répartition spatiale des artefacts, opérations 7, 9 et 11

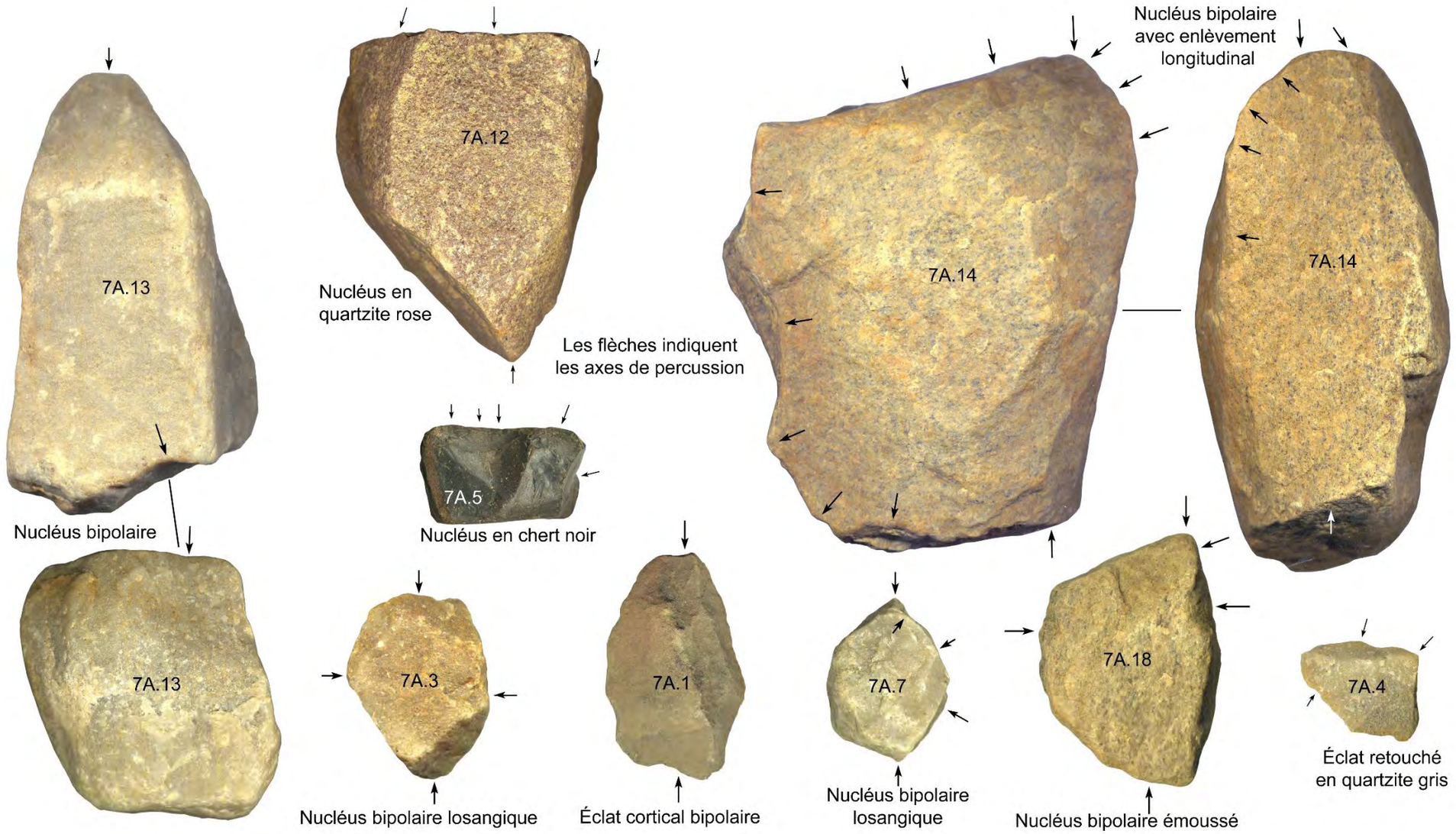

Planche 8 : Artefacts lithiques de l'opération 7

© Yves Chrétien, Ph.D., archéologue 2025

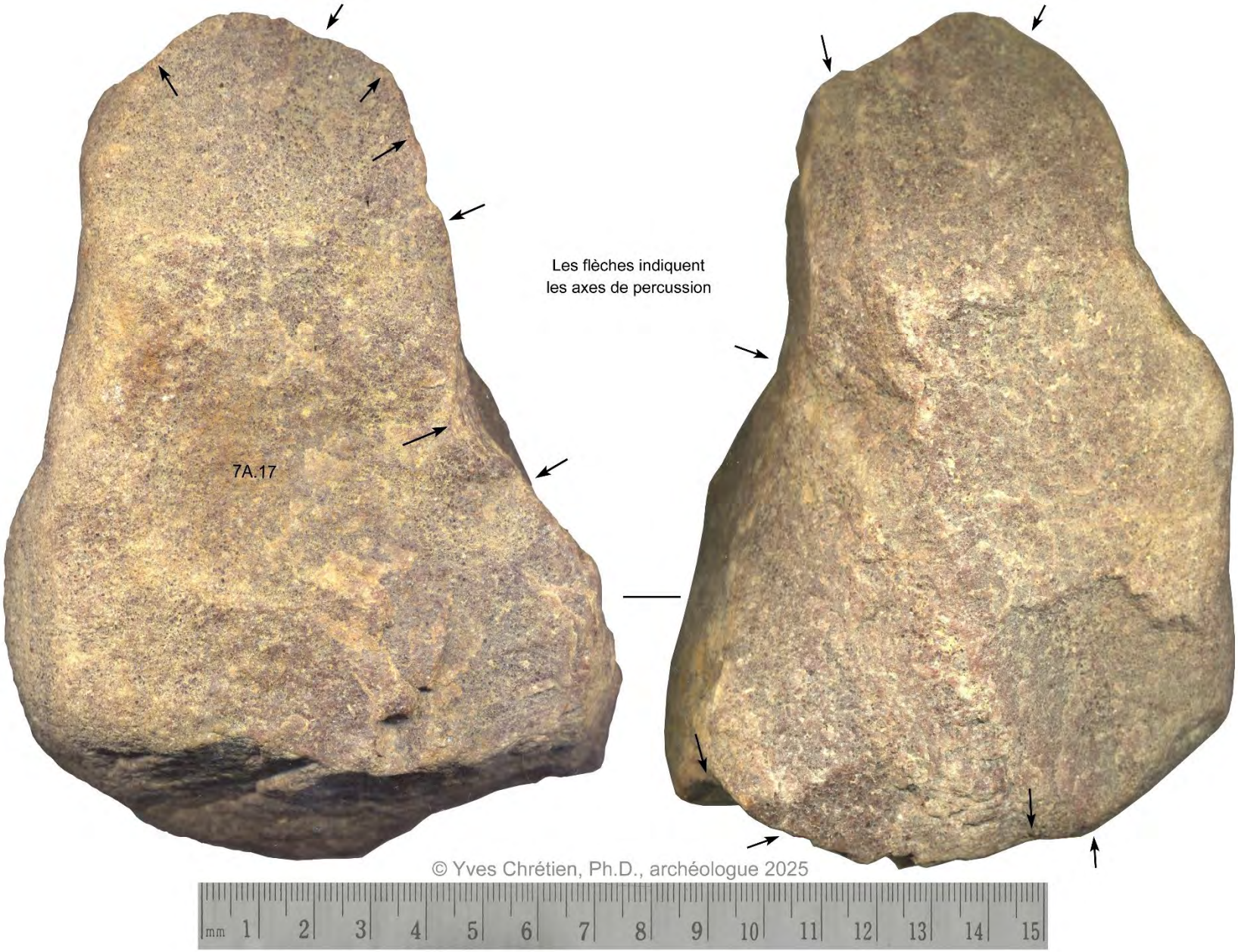

Planche 9 : Bloc nucléus bipolaire en quartzite rose - 7A

6.7- Opération 8 - Fouille en aire ouverte

L'opération 8 a été ouverte 5 m à l'ouest de l'opération 7. La dimension de l'excavation faisait 5 m par 5 m (figure 35), ajustée entre les tranchées 1G et 1H de 2024 (voir plan 2). L'objectif était de vérifier l'étalement du plancher d'occupation préhistorique en direction ouest, étant donné la concentration d'artefacts rencontrée près de la paroi ouest de l'opération 7.

Figure 35 : Excavation de l'opération 8

À 37 cm de profondeur sous la surface, une grande fosse de charbon de bois était rencontrée, similaire au même phénomène rencontré dans les opérations précédentes. À la profondeur cible d'un mètre, le plancher d'occupation préhistorique n'était pas présent et l'excavation s'est poursuivie jusqu'à 1,7 m, avant de rencontrer l'équivalent de la couche de sol induré avec des nodules d'argile et des pierres. Il y avait donc une pente importante du niveau d'intérêt sur une distance de 5 m vers l'ouest et compte tenu de la profondeur, l'opération a été abandonnée pour des raisons de sécurité. Quelques artefacts ont tout de même été récupérés dans les déblais d'excavation, dont une ébauche de biface en quartzite grossier (planche 10, 8A.1) et quelques pièces de quartz bipolaires (voir planche 2, 8A.3-4-5).

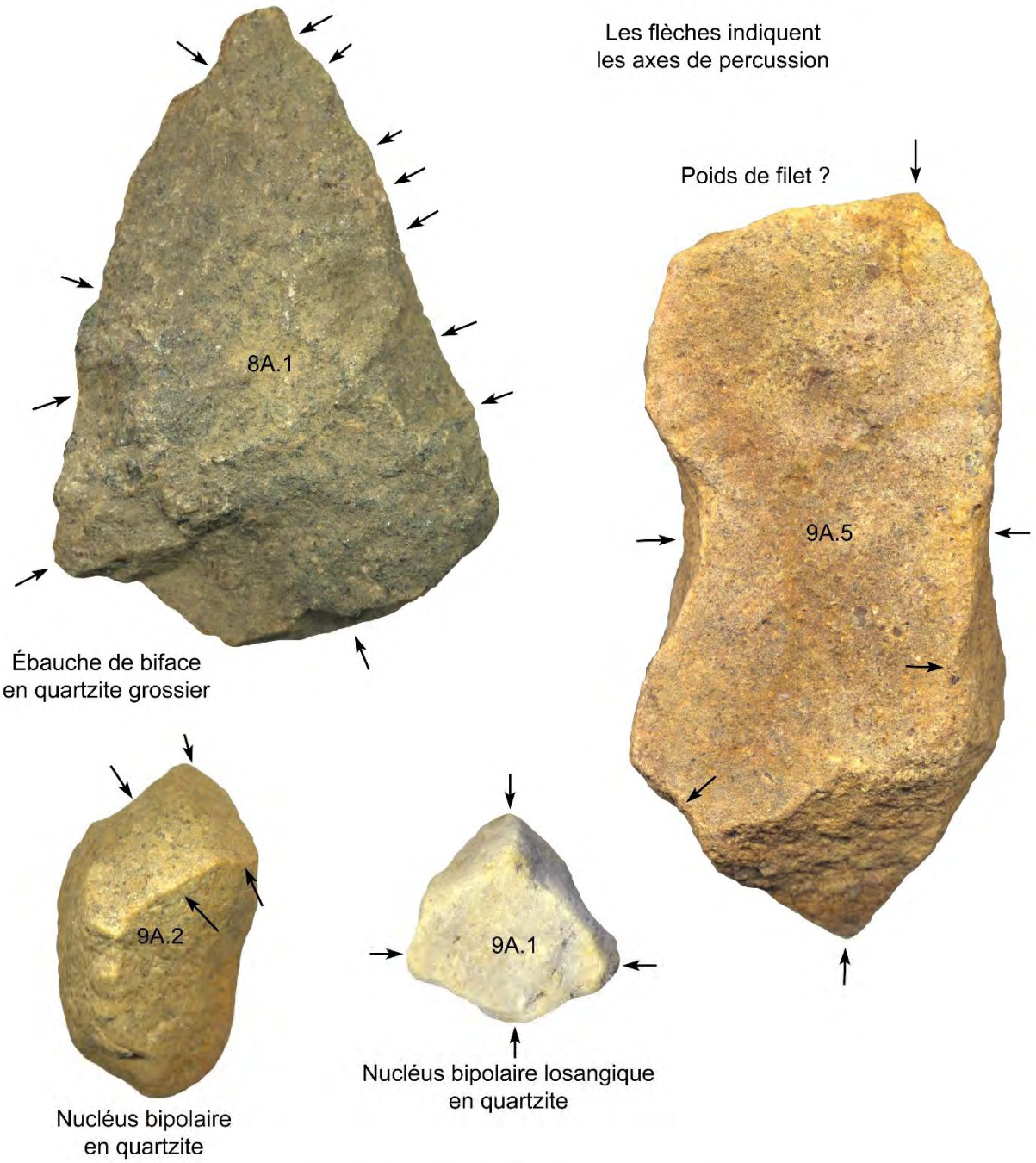

Planche 10 : Artefacts lithiques des opérations 8 et 9

6.8- Opération 9 - Fouille en aire ouverte

L'opération 9 était directement attenante à l'opération 7 et devient de ce fait, un agrandissement vers l'est (voir plan 2 et figure 34). La dimension de l'excavation faisait 3,2 m est-ouest par 5 m nord-sud. L'objectif était de vérifier la variation de la densité artefactuelle en direction est, en prévision de l'ouverture des opérations de fouille suivantes.

Il est rapidement apparu que des vestiges modernes occupaient la section nord de l'opération 9, avec une concentration de gros blocs de pierre (figure 36), des fragments de verre de fenêtre, des pièces de fer, des boulons et du goudron. Il s'agit encore probablement d'une base de pilastre des installations de Shell, comme dans l'opération 3. Il est également à remarquer que des fragments de bouteilles de gin en verre soufflé se trouvaient mélangés parmi les pierres du vestige, tout comme dans l'opération 3. On peut présumer qu'il s'agit du même travailleur qui a œuvré à la mise en place des bases de pilastres aux deux endroits et qui cachait ses bouteilles vides au moment de remblayer les fosses.

Figure 36 : Base de pilastre du 20e siècle dans l'opération 9

Après avoir clairement identifié la nature de la structure de pierres, l'excavation s'est poursuivie sur le reste de la superficie de l'opération 9, pour exposer le plancher d'occupation préhistorique. Seulement cinq pièces en pierre taillée ont été mises au jour (voir figure 34), incluant deux petits nucléus bipolaires (voir planche 10, 9A.1, 9A.2), un grand nucléus bipolaire en quartzite rose (figure 37), un nucléus tabulaire en grès quartzitique et un possible poids de filet (voir planche 10, 9A.5) en grès quartzitique.

Figure 37 : Nucléus bipolaire (9A.3) en quartzite rose *in situ*, opération 9

6.9- Opération 10 - Fouille en aire ouverte

L'opération 10 a été ouverte dans la rallonge sud-est du grand parc à chiens (figure 38), pour vérifier l'étalement du plancher d'occupation (figure 39) en direction est. La dimension de l'excavation faisait 3,5 m par 3,5 m, pour un total de 12,25 m^2. Le niveau d'intérêt archéologique se trouvait en moyenne autour de 1,0 m de profondeur et la stratigraphie (figures 40 et 41) s'accorde bien avec ce qui était rencontré dans les opérations 7 et 9, juste à l'ouest de la clôture. Le repère stratigraphique du niveau de sédiments en litage avec un pendage vers le nord est bien représenté, recouvrant le plancher d'occupation préhistorique (couche n^o 7).

Figure 38 : Excavation de l'opération 10

Figure 39 : Plancher d'occupation préhistorique et artefacts, opération 10

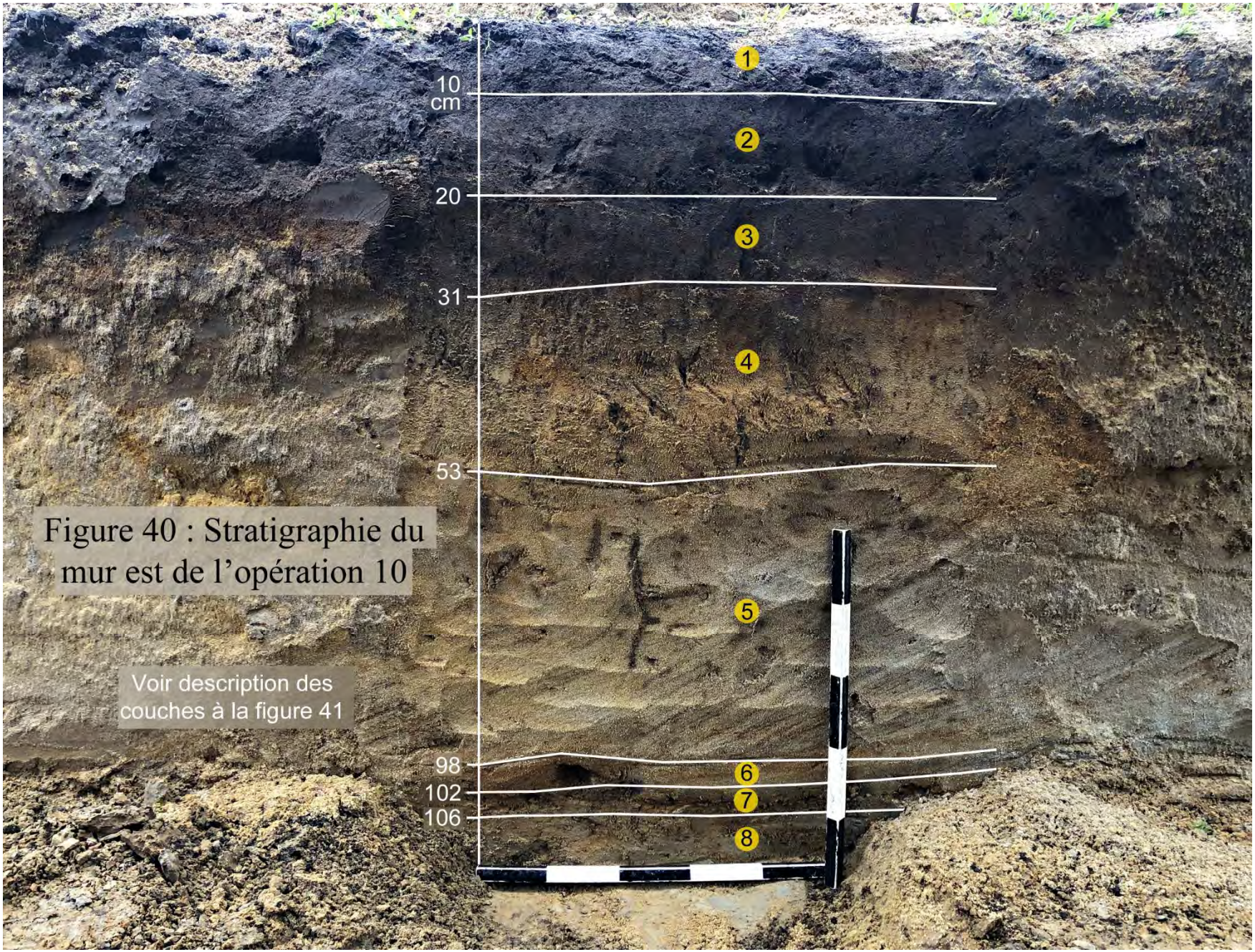

Figure 40 : Stratigraphie du mur est de l'opération 10

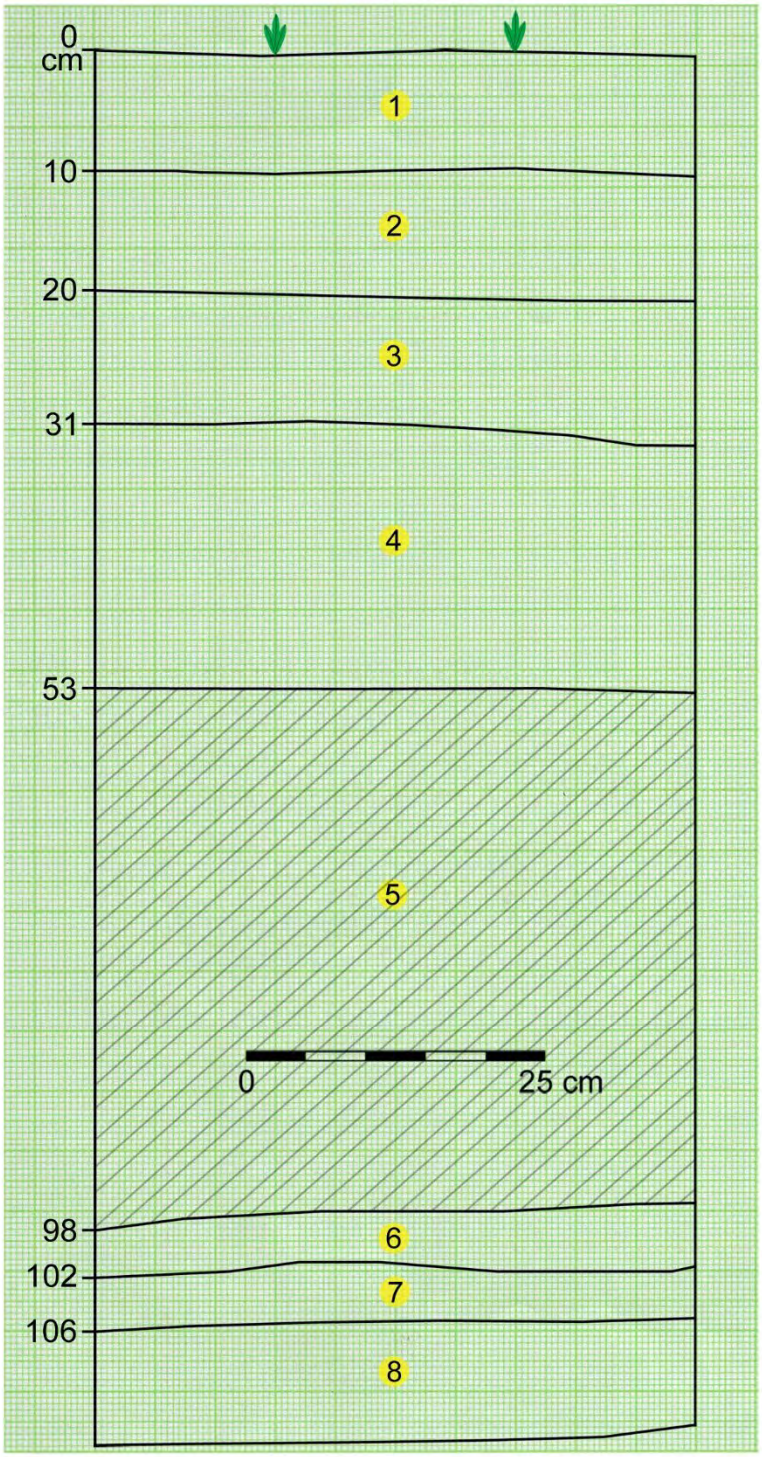

1- Sable limoneux brun foncé peu compact, brique, anthracite, gravier

2- Sable limoneux brun foncé compact anthracite, brique, gravier

3- Sable limoneux brun moyennement compact, charbon de bois, brique

4- Sable fin silteux gris jaunâtre à brun orange, peu compact

5- Sable grossier gris blanc à gris jaunâtre, lité avec fort pendage

6- Sable grossier silteux brun orange moyennement compact, induré avec litage

7- Sable grossier orange, meuble et induré par endroits, nodules d'argile grise, gravier et pierres, niveau d'occupation préhistorique

8- Sable fin silteux gris verdâtre, quelques nodules d'argile

Figure 41 : Stratigraphie du mur est de l'opération 10

La densité artefactuelle est relativement bonne avec 0,9 pièce au mètre carré, comparé à 0,7 pour l'opération 7. La distribution horizontale montre une concentration allongée, alors que les autres surfaces de l'opération 10 sont exemptes de vestiges lithiques préhistoriques (figure 42). Il se trouvait tout de même d'autres pierres naturelles réparties aléatoirement, qui ne présentaient pas de traces d'un travail de taille intentionnel (voir figure 39).

L'assemblage d'artefacts lithiques (planche 11) présentait un assortiment de matières premières plus varié que ce qui était rencontré auparavant, mais il demeurait toujours dominé par les différentes variétés de quartzite. À remarquer, un nucléus sur galet de rhyolite (10A.7), portant la trace de deux éclats détachés. Il ne s'agit pas d'un type de rhyolite connu sur d'autres sites archéologiques comme la variété verte du mont Kinéo, mais plutôt d'une pierre qui se trouvait naturellement sur place et qui a été testée de manière opportuniste. Le peu de travail effectué sur la pièce indique que la qualité de taille conchoïdale de ce matériau serait plutôt faible.

Une autre pièce d'intérêt est identifiée comme un nucléus à multiples facettes (10A.5), dont la matière pourrait correspondre à un chert désilicifié. Les multiples traces de coups portés montrent qu'il s'agit d'une matière qui répondait bien aux intentions du tailleur de pierre, comme du chert. L'aspect actuel de la surface de la pièce présente une oxydation couvrante, laissant deviner une surface sous-jacente crayeuse, qui ne pourrait plus offrir une fracture conchoïdale de bonne qualité. Ce type de chert, qui a perdu sa silice au fil des millénaires, se trouve habituellement sur des sites très anciens.

Une autre matière première testée est représentée par un fragment de grès fin portant la trace de deux coups portés avec le détachement d'éclats (10A.2). On commence à comprendre que les tailleurs préhistoriques testaient toutes les pierres qui se trouvaient sur la surface du sol, laissant sur place le résultat de leurs expériences non concluantes et conservant probablement les meilleures pièces.

Deux outils sont identifiables à un éclat bipolaire retouché en quartzite (10A.3) et un nucléus bipolaire en quartzite, qui aurait possiblement été retouché pour créer un hachereau ou *chopper* (10A.6). Les autres pièces correspondent principalement à des nucléus bipolaires en quartzite rose, gris ou beige.

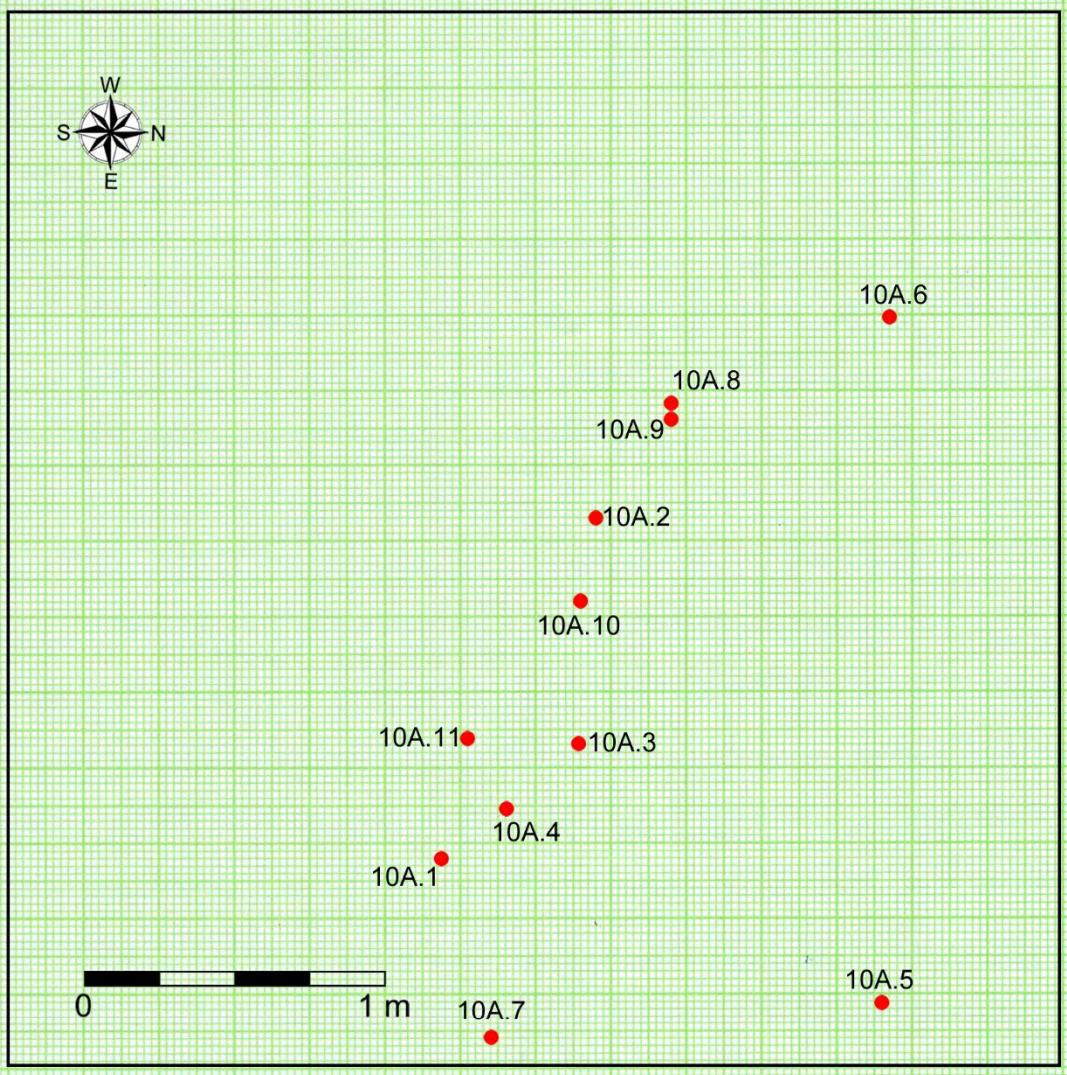

Figure 42 : Répartition spatiale des artefacts, opération 10

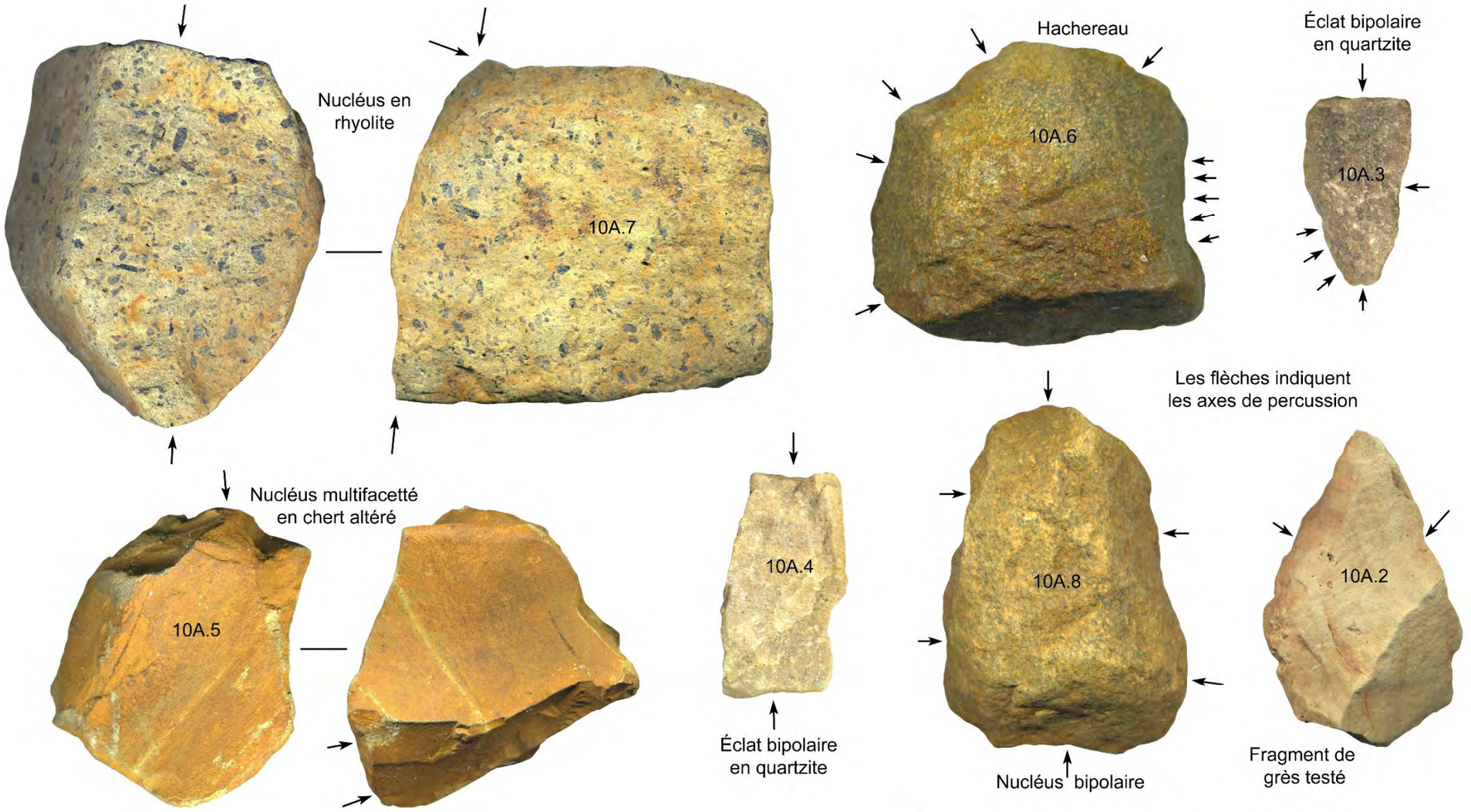

© Yves Chrétien, Ph.D., archéologue 2025

Planche 11 : Artefacts lithiques de l'opération 10

6.10- Opération 11 - Fouille en aire ouverte

L'opération 11 a été placée dans le petit parc à chiens, directement attenante sur la face sud des opérations 7 et 9 (voir plan 2). Il s'agit de la plus grande opération de fouille en aire ouverte sur le site, avec l'ouverture simultanée de 45 m^2, soit 9 m est-ouest par 5 m nord-sud (figure 43). L'objectif à atteindre consistait à augmenter la couverture de la zone la plus productive du site préhistorique en direction sud et à caractériser la répartition spatiale des zones de plus forte densité artefactuelle.

Figure 43 : Excavation de l'opération 11

Du côté ouest, le niveau d'intérêt archéologique se trouvait en moyenne entre 1,1 m et 1,2 m de profondeur et la stratigraphie (figures 44 et 45) s'accorde bien avec ce qui était rencontré dans les opérations 7 et 9, directement attenantes au nord. Le milieu de la couche du plancher d'occupation préhistorique à 1,15 m, correspond à une altitude de 13,725 m, soit une concordance pratiquement parfaite avec la même couche identifiée dans la tranchée 2J au nord du bâtiment des loisirs, à 13,733 m d'altitude. Le niveau de sédiments en litage avec un pendage vers le nord (couche n^o 5) est bien représenté, recouvrant le plancher d'occupation (couche n^o 7).

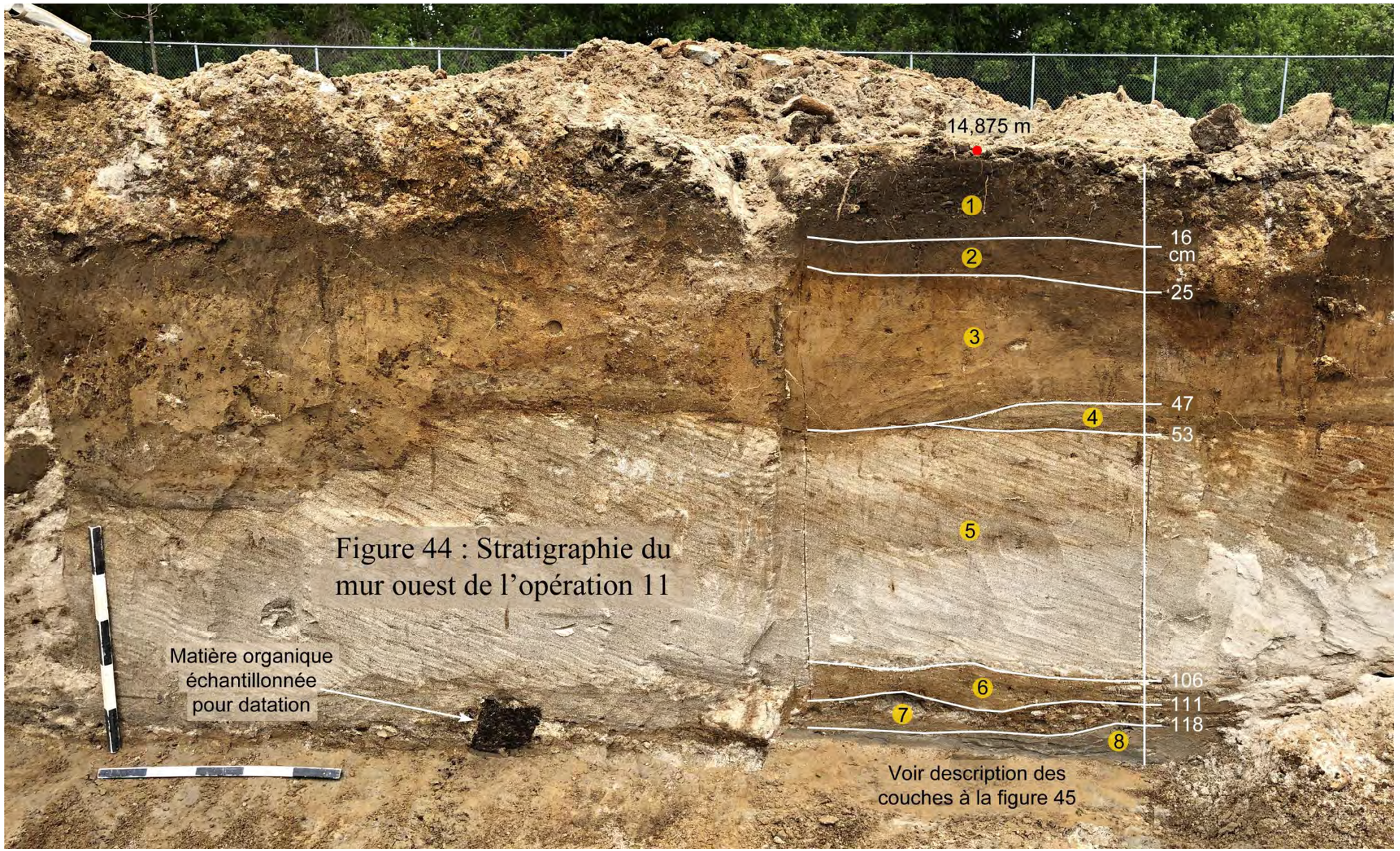

Figure 44 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 11

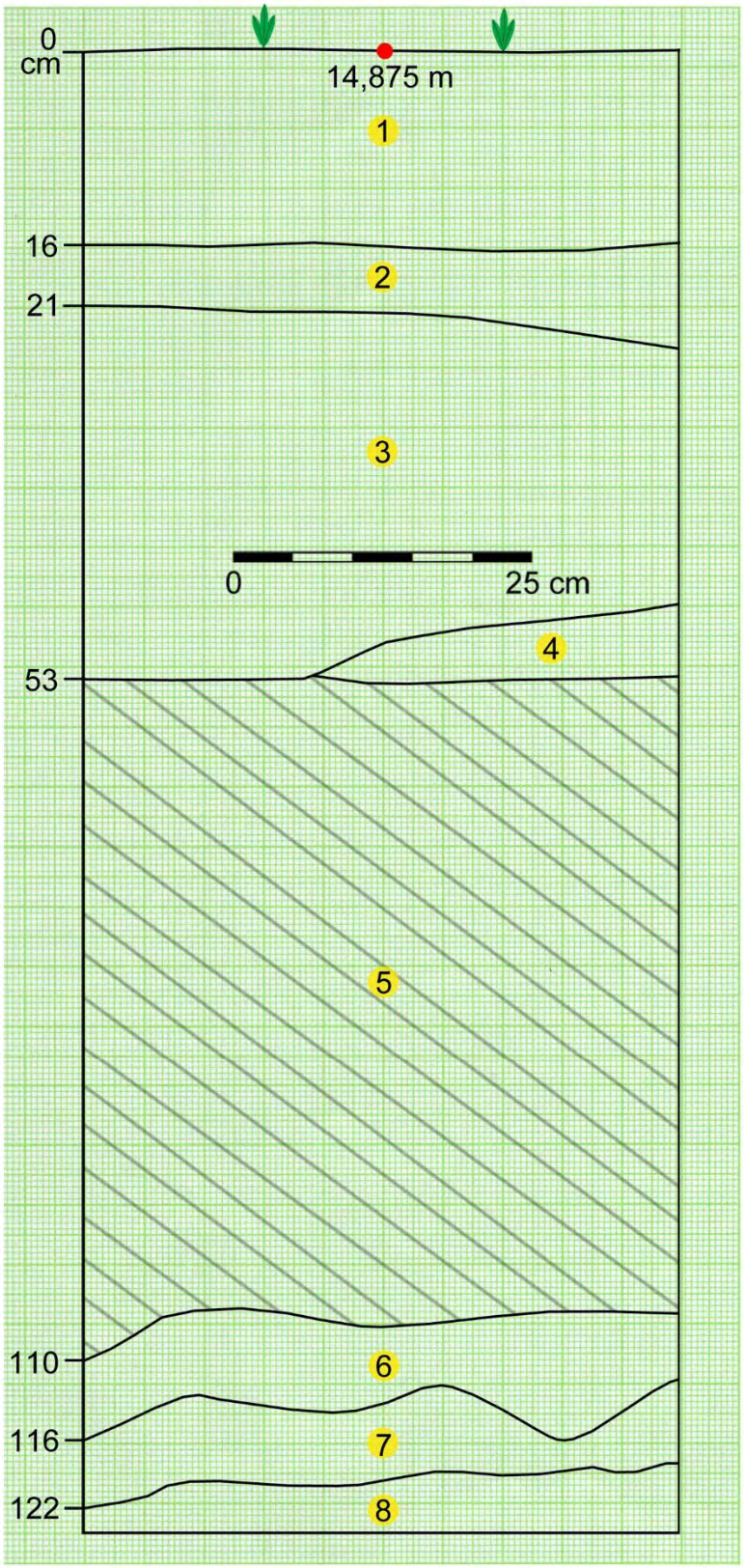

1- Sable limoneux brun foncé peu compact, petit gravier, anthracite, vitre, caoutchouc

2- Sable fin limoneux brun moyennement compact, charbon de bois

3- Sable silteux brun jaunâtre et brun orangé à l'interface supérieur, charbon de bois et taches d'oxydation

4- Alternance de sables lités fin et grossier, gris verdâtre à gris clair orangé

5- Alternance de sable grossier gris blanchâtre et gris orangé lité avec un pendage moyen

6- Sable grossier brun orangé légèrement induré avec nodules d'argile gris verdâtre

7- Sable grossier brun orangé avec forte présence de nodules d'argile, de cailloux et de gravier, niveau d'occupation préhistorique

8- Sable fin silteux gris bleuté avec des stries bleu plus foncé, peu compact

Figure 45 : Stratigraphie du mur ouest de l'opération 11

Parmi les pierres et les nodules d'argile rencontrés dans le niveau d'occupation préhistorique, une masse de matière organique indurée noire apparaissait à l'endroit de la paroi ouest de l'opération 11 (voir figure 44). Un échantillon de cette matière a été prélevé par M. Patrick Lajeunesse, géomorphologue et professeur au département de géographie de l'Université Laval. L'échantillon a été soumis pour une datation au carbone 14 et les résultats obtenus sur deux sous-échantillons sont de 23 000 et 25 000 années radiocarbone avant aujourd'hui (rcyBP). Il s'agit évidemment de l'âge de la matière organique datée et non de celui du niveau d'occupation préhistorique.

La densité artefactuelle varie considérablement sur l'axe est-ouest (voir figure 34). À l'est du tuyau orienté nord-sud, on remarque une densité de 0,26 pièce/m^2, tandis que du côté ouest, elle passe à 0,8 pièce/m^2. Cette disparité constitue en réalité la suite de ce qui était déjà remarqué dans les opérations 7 et 9 juste au nord, avec la plus forte densité le long de la paroi ouest de l'excavation. Si on se souvient que l'opération 8, ouverte 5 m à l'ouest de l'opération 7, montrait un enfoncement rapide du plancher d'occupation jusqu'à 1,7 m de profondeur, cela signifie que la plus forte densité d'occupation correspond avec le sommet de la pente, qui marquait probablement la position du rivage de la proto-rivière Richelieu. À l'endroit des opérations 7 et 11, les tailleurs préhistoriques s'installaient donc au plus près de la berge de la rivière, pour effectuer leurs activités.

L'assemblage d'artefacts lithiques présentait encore un assortiment de matières premières varié, avec du quartz, du quartzite rose, blanc, beige, gris, du grès quartzitique fin, du grès fin, du granit fin et du chert désilicifié oxydé. La catégorie technologique dominante est encore celle des nucléus bipolaires (planche 12, 11A.4-6-10-20-22-24), qui servaient à produire des éclats tranchants à partir de galets naturels, qui pouvaient ensuite être utilisés comme supports pour la production d'autres types d'outils.

On remarque également un nucléus tabulaire en grès quartzitique avec des retouches périphériques (11A.23). Ici, la distinction de la méthode de taille, qui n'est pas bipolaire, tient essentiellement à la nature de la matière première de grès, qui se présente naturellement sous la forme de lits plats, ce qui permet au tailleur de disposer d'une plate-forme de frappe très utile, pour le détachement des éclats.

À remarquer, un nucléus en chert désilicifié complètement oxydé (11A.9), dont le matériau correspond parfaitement avec celui du nucléus à

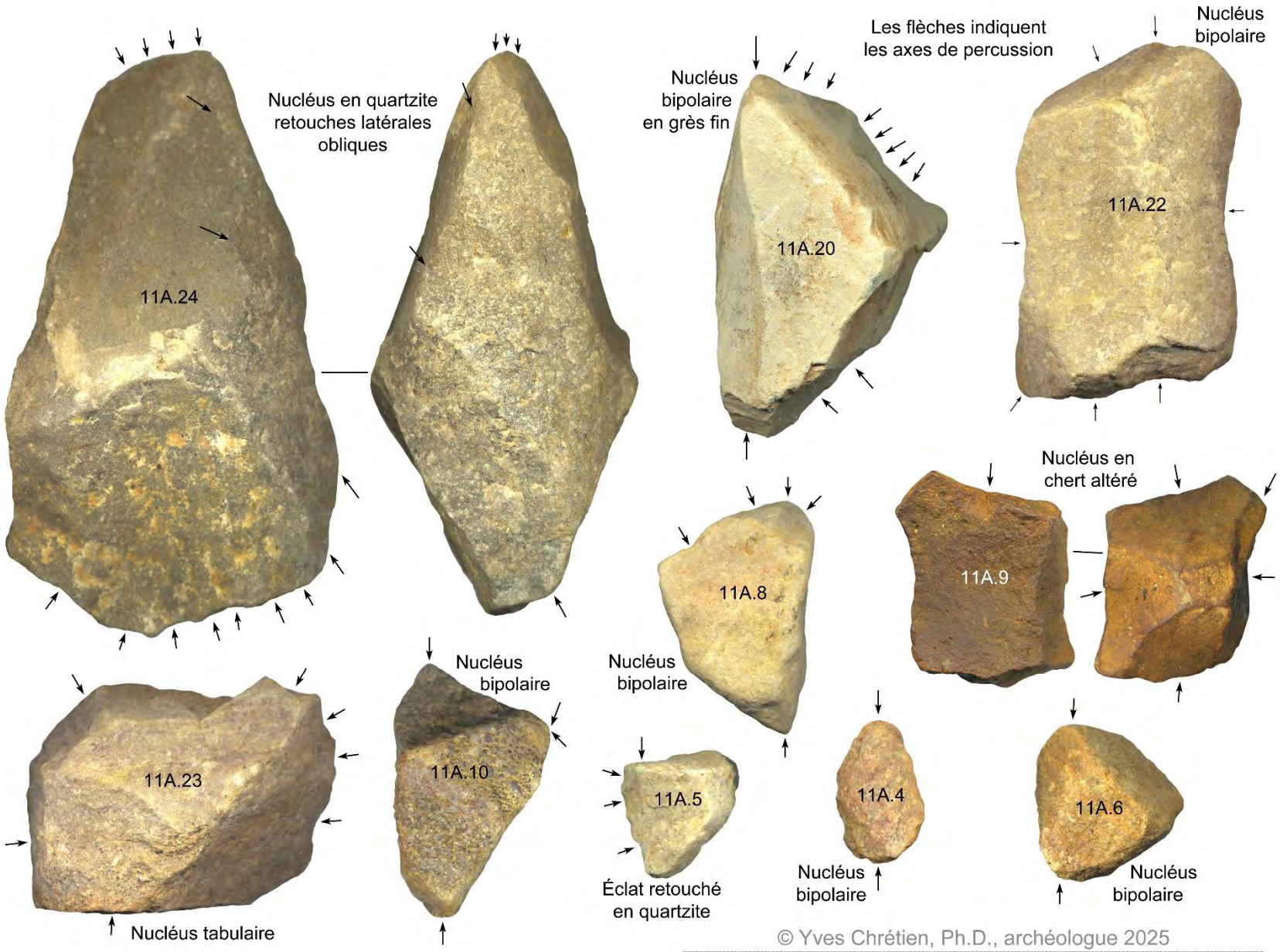

Planche 12 : Artefacts lithiques de l'opération 11

multifacettes mis au jour dans l'opération 10 (voir planche 11, 10A.5). Tout comme son jumeau lithique, il présente des traces multiples de fracturation, qui témoignent de l'intérêt porté à cette matière, qui semblait à l'origine de bonne qualité.

Le résultat de ce travail de taille est représenté seulement par deux éclats de quartz, un de grès fin et un de quartzite blanc (11A.5). Cette distinction entre le nombre de nucléus et la rareté du produit de leur réduction, les éclats, illustre assez bien que ceux-ci étaient systématiquement récoltés et transportés ailleurs, probablement sur les sites de campement, où ils servaient aux tâches domestiques de transformation des prises de chasse.

6.11- Opération 12 - Fouille en aire ouverte

L'opération 12 a été ouverte juste au nord du coin nord-est du petit parc à chiens (voir plan 2), faisant 4 m est-ouest par 5 m nord-sud (figure 46). L'objectif consistait à explorer l'étalement du niveau archéologique en périphérie nord de la zone productive (opérations 7 à 11), pendant les deux dernières journées encore disponibles pour l'intervention.

Figure 46 : Excavation de l'opération 12

C'est dans l'opération 12 que des prélèvements d'échantillons de sol ont été effectués (figure 47), en vue de procéder à des datations par la méthode de la thermoluminescence. Le géologue Michel Lamothe, professeur à l'UQAM (à gauche sur la photo) a procédé à l'échantillonnage de trois niveaux stratigraphiques (figures 48 et 49), au-dessus de la couche archéologique (nº 7), directement dans celle-ci (nº 8) et en-dessous (nº 10). La couche archéologique (nº 8) a livré un âge de 8 500 ans +/- 400, tandis que le niveau supérieur de sédiments marins post-occupation (nº 7) a produit un âge de 4 500 ans +/- 300. La date de 8 500 ans doit toutefois être relativisée, car elle pourrait contenir des grains provenant du niveau inférieur (nº 10). Un âge de 7 000 à 7 500 ans est donc envisageable.

Figure 47 : Prélèvement des échantillons pour la thermoluminescence

Encore une fois, le plancher d'occupation préhistorique se trouvait en moyenne entre 1,1 m et 1,2 m de profondeur et la stratigraphie s'accorde bien avec ce qui était rencontré dans les opérations 7 à 11, attenantes au sud. Le niveau de sédiments en litage avec un pendage vers le nord (couche nº 6) est bien représenté, recouvrant le plancher d'occupation (couche nº 8).

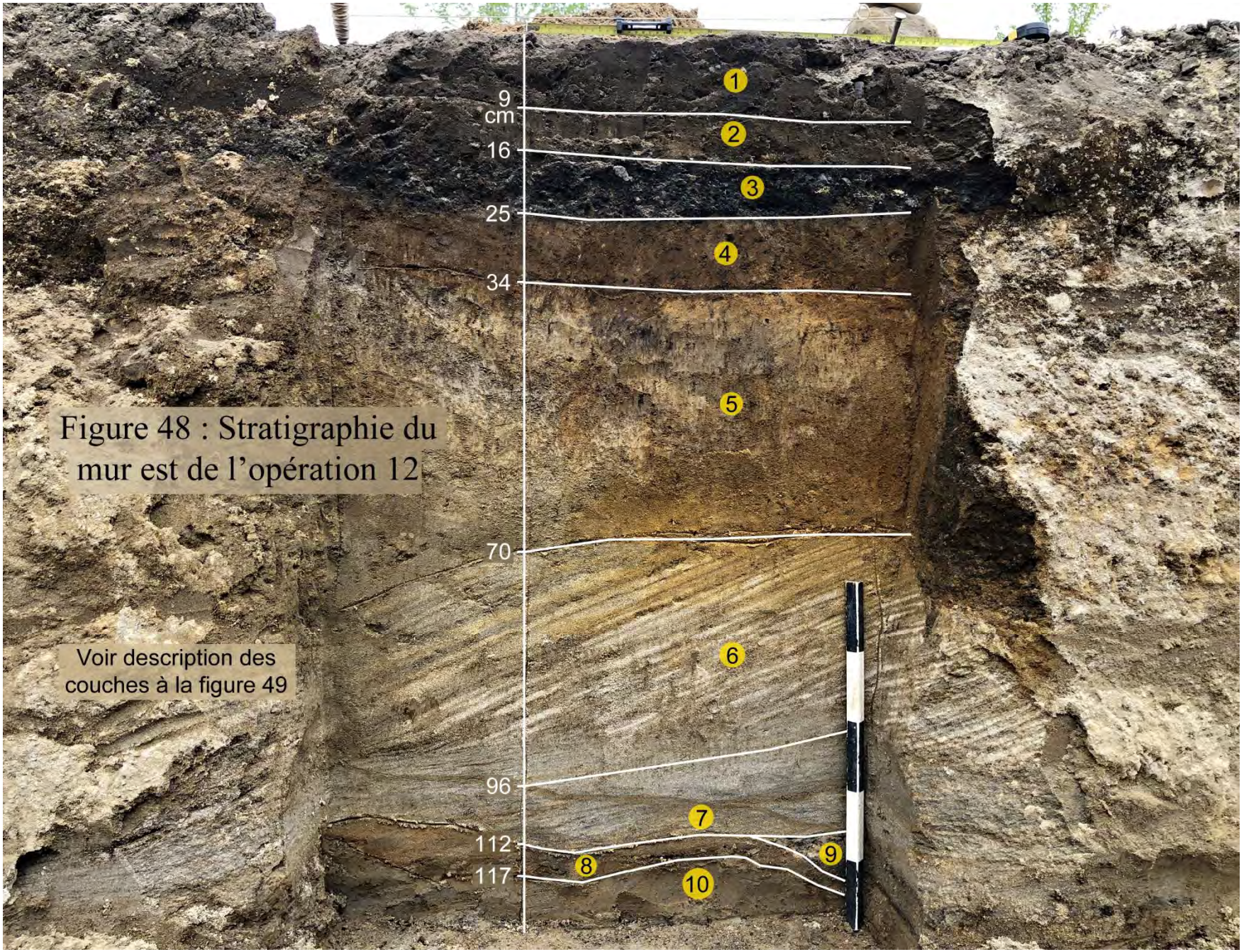

Figure 48 : Stratigraphie du mur est de l'opération 12

Voir description des couches à la figure 49

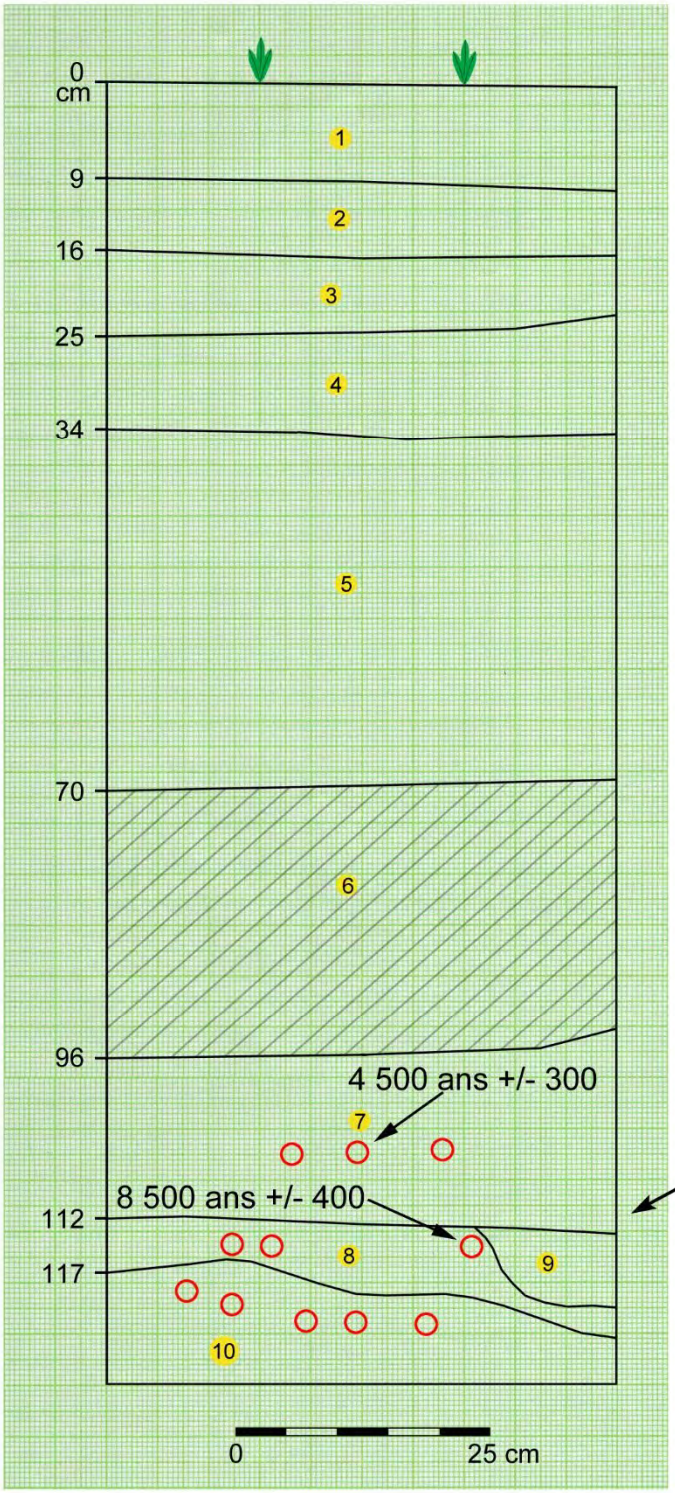

1 - Sable légèrement limoneux brun foncé compact, gravier, charbon de bois et anthracite

2 - Sable légèrement limoneux hétérogène brun clair et brun foncé compact, gravier, brique, charbon de bois et anthracite

3- Couche noire de poussière de pierre, gravier et anthracite

4- Limon sablonneux brun compact, inclusions de charbon de bois et gravier

5- Sable grossier limoneux brun orangé et brun grisâtre, moyennement compact, charbon de bois

6- Sable grossier lité brun jaunâtre et gris clair, à fort pendage, meuble

7- Sable moyen lité gris avec traces gris bleuté, traces d'oxydation

8- Sable silteux brun orangé moyennement compact, traces indurées, avec cailloux, nodules d'argile, gravier, niveau d'occupation préhistorique

9- Sable grossier légèrement silteux avec varves noires et bleues foncées

10- Sable fin silteux gris bleuté avec traces orangées, moyennement compact

○ Tuyaux d'échantillonage pour la datation par thermoluminescence

Figure 49 : Stratigraphie du mur est de l'opération 12

La distribution horizontale des artefacts de pierre taillée illustre une répartition plus concentrée dans le quadrant nord-est de l'opération, avec quelques pièces éparses hors du nuage principal (figure 50). Il est intéressant de constater que les aires d'activités du travail de transformation lithique n'étaient pas concentrées uniquement sur le rebord de la terrasse riveraine de la proto-rivière Richelieu, comme dans les opérations 7 et 11.

L'opération 12 a livré douze pièces sur une superficie de 20 m^2, pour une densité de 0,6 pièce/m^2. Ce ratio s'accorde bien avec les résultats obtenus dans les opérations précédentes, qui n'atteignent jamais 1 pièce/m^2, hors des concentrations serrées.

La règle générale de la dominance du quartzite est encore reconnue ici, avec des variétés de couleur blanc, beige et gris, assorties de grès quartzitique beige et gris. L'identification typologique et technologique est également similaire à ce qui était rencontré ailleurs, avec des nucléus bipolaires pour le quartzite et des nucléus tabulaires sur le grès quartzitique.

Les particularités de l'assemblage archéologique sont toujours les éléments qui se distinguent, soit par la matière première, soit par l'identification typologique. Ici, on retrouve une pièce de forme ovoïde (planche 13, 12A.6) pouvant correspondre à du chert gris, qui, malgré le barattage dans l'eau qui émousse les surfaces et estompe les traces du travail de taille, a conservé les marques évidentes de multiples coups portés sur tout le périmètre de la pièce, pour tenter d'amincir la face convexe du support lithique. L'intention du tailleur n'est pas limpide, mais il pourrait s'agir d'une ébauche de hache.

Une autre pièce singulière est représentée par un éclat de grès fin (12A.4), qui porte la trace d'un long enlèvement sur la face dorsale ainsi que la trace d'un coup porté sur une marge latérale, qui a créé un creux pouvant servir de grattoir concave.

L'assemblage de l'opération 12 se distingue également par la présence de trois pièces de grand format, dont deux gros blocs nucléus avec des traces d'enlèvements aléatoires. Le troisième spécimen correspond à un nucléus tabulaire en grès quartzitique (planche 14, 12A.9), qui a fait l'objet de plusieurs coups portés pour détacher des éclats dans le sens de l'épaisseur. Cette technique apparaît maintenant comme l'alternative habituelle à la percussion bipolaire sur galet, pour fracturer les plaques de grès quartzitique.

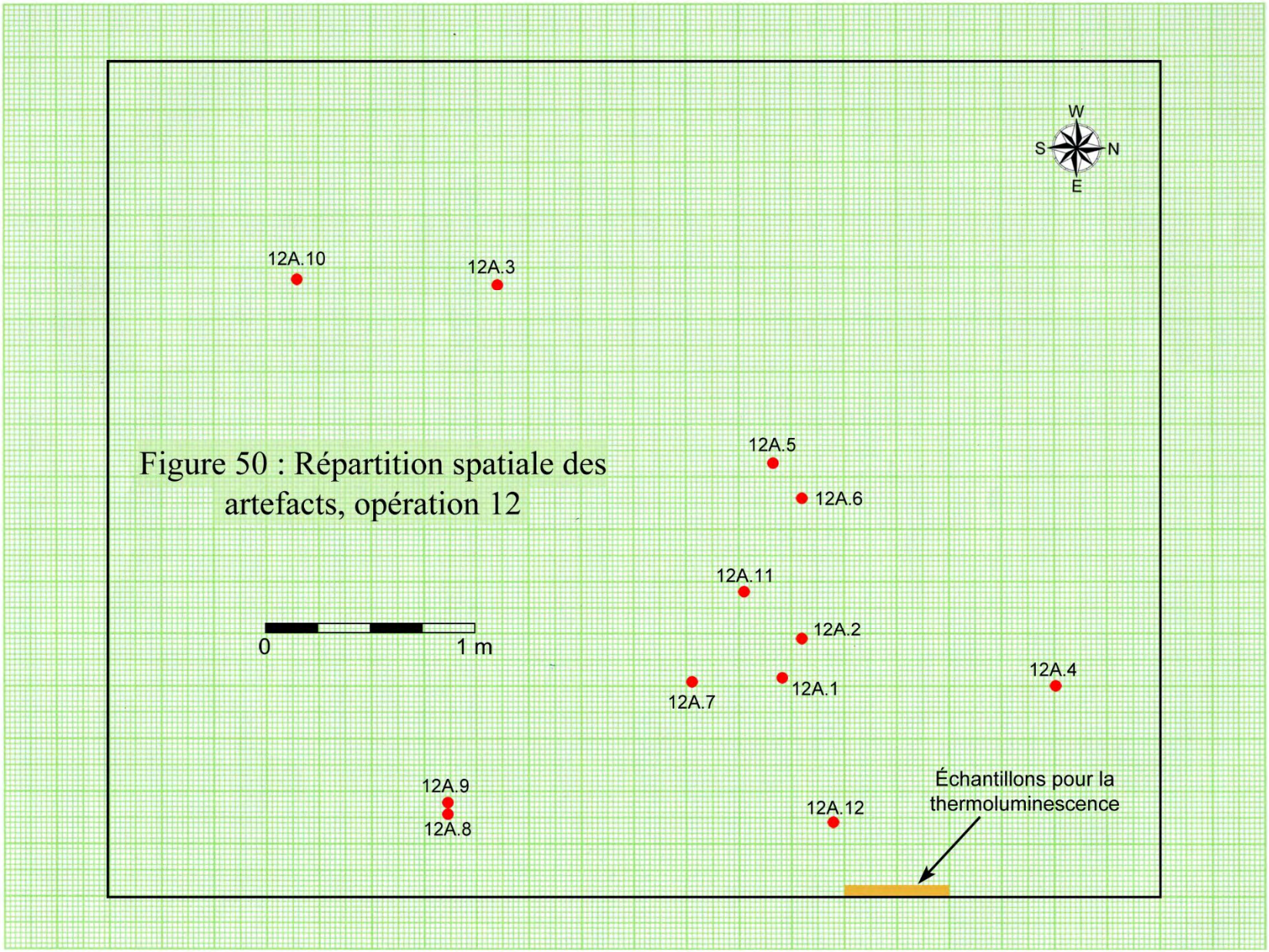

Figure 50 : Répartition spatiale des artefacts, opération 12

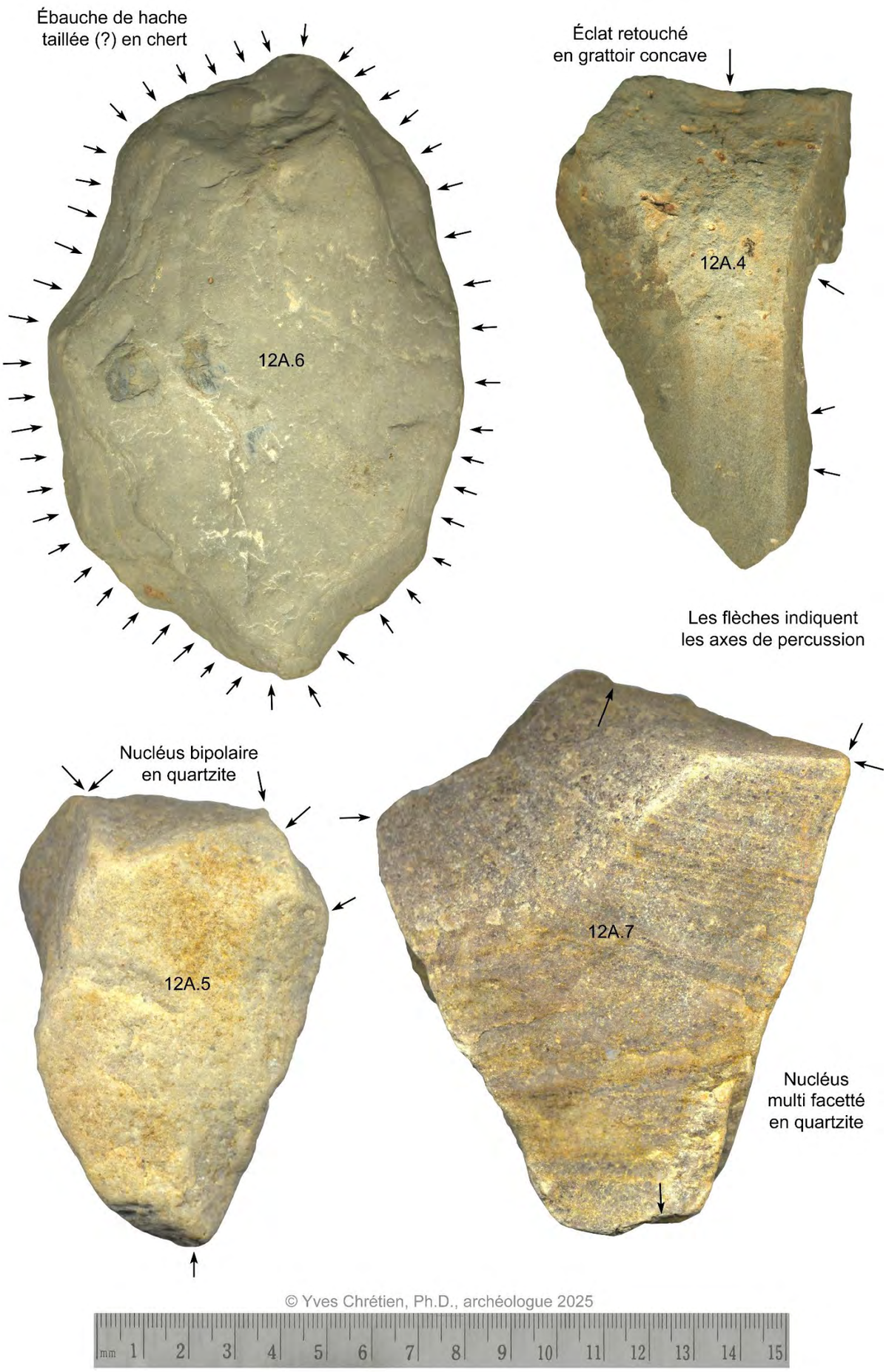

Planche 13 : Artefacts lithiques de l'opération 12

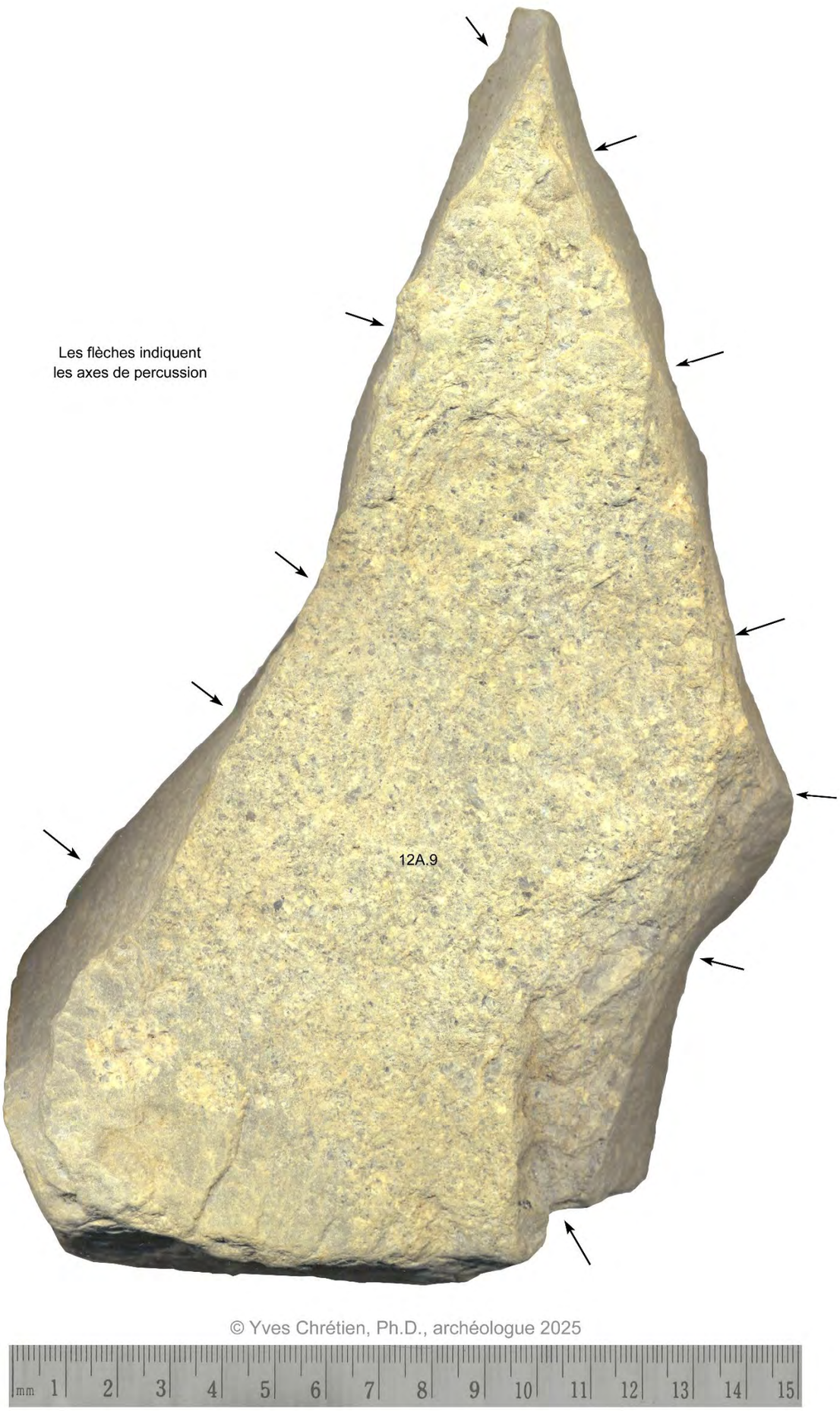

© Yves Chrétien, Ph.D., archéologue 2025

Planche 14 : Nucléus tabulaire en grès quartzitique - 12A

6.12- Opération 13 - Surveillance des excavations

Pour faire suite aux fouilles du mois de mai 2025, la dernière étape consistait à assurer la surveillance des excavations dans l'emprise de la patinoire (figure 51, voir plans 2 et 3). La surveillance s'est déroulée du mercredi 3 septembre au vendredi 5 septembre 2025.

Figure 51 : Excavation dans l'emprise de la patinoire

La surveillance des travaux d'excavation mécanique avait comme objectif de récupérer tous les vestiges archéologiques éventuels, qui pourraient être dégagés et mis au jour pendant la phase des travaux de préparation du terrain, pour la mise en place de la dalle de béton de la patinoire. Cette mesure était nécessaire, car il n'était pas établi si l'excavation allait s'enfoncer jusqu'au niveau archéologique préhistorique, pouvant apparaître en moyenne à partir d'un mètre de profondeur.

La première étape a consisté à retirer mécaniquement le niveau de sol supérieur sur environ 30 cm d'épaisseur, identifié comme la terre végétale. Cette opération a été réalisée sur toute la superficie de l'emprise de la patinoire (35 m est-ouest x 70 m nord-sud).

La seconde étape correspondait à l'excavation du sable naturel de couleur orange, en vue d'atteindre la cote d'élévation requise pour l'assise de la dalle de béton de la patinoire. Compte tenu de la pente de la surface du terrain avant le début des travaux et de la profondeur relativement faible de la cote d'élévation à atteindre, cette phase de l'excavation a couvert essentiellement les trois quarts nord dans la moitié est de l'emprise des travaux, atteignant au maximum environ 70 cm de profondeur sous la surface du terrain. Cela signifie que cette étape de l'excavation a couvert en réalité environ 3/8 de la superficie totale de l'emprise de la patinoire (figure 52), tandis que le restant devait plutôt faire l'objet d'un apport de remblai.

Comme le terrain a servi de centre de distribution de l'essence et de l'anthracite (charbon minéral) pour la compagnie Shell des années 1930 à 1970, de multiples traces de ces activités, incluant des fondations de béton, des niveaux de débris et de déchets puis, des fosses de sol noirâtre, ont été rencontrées à répétition lors de l'étape 1, dans le niveau supérieur du terrain (0 à 30 cm). Il n'a pas été entrepris de relever ces éléments, étant donné leur peu d'intérêt du point de vue archéologique. Le niveau supérieur du sol de 0 à 30 cm s'est donc avéré peu productif en vestiges anciens.

D'autre part, la cote d'altitude à atteindre lors de l'excavation de l'étape 2 demeurait bien au-dessus du niveau archéologique préhistorique, qui n'a donc pas été exposé. Le niveau d'occupation préhistorique demeure donc en place, sous l'emprise de la patinoire. La situation aurait pu se limiter à ce constat, mais il s'avère que les activités de Shell au 20^{e} siècle ont engendré des perturbations plus profondément, pour la mise en place des fondations de bâtiments et les assises enfouies des réservoirs. Ainsi, à certaines de ces occasions, le niveau archéologique semble avoir été atteint, faisant remonter des vestiges plus près de la surface par le brassage des déblais.

Pendant la surveillance, une zone de perturbation par les activités de Shell a livré quelques artefacts historiques et préhistoriques, principalement le long de la marge est de l'emprise, environ au milieu de l'axe nord-sud. Les artefacts ont été remarqués en surface de la zone excavée après une nuit de forte pluie ayant lessivé le sol et mis en évidence les pièces lavées, qui brillaient au soleil.

Pour la période historique, quelques fragments de céramique et de verre peuvent remonter au 18^{e} siècle (planche 15), dont un fragment de faïence blanche à décors bleus, un bord de grand plat en terre cuite grossière orange

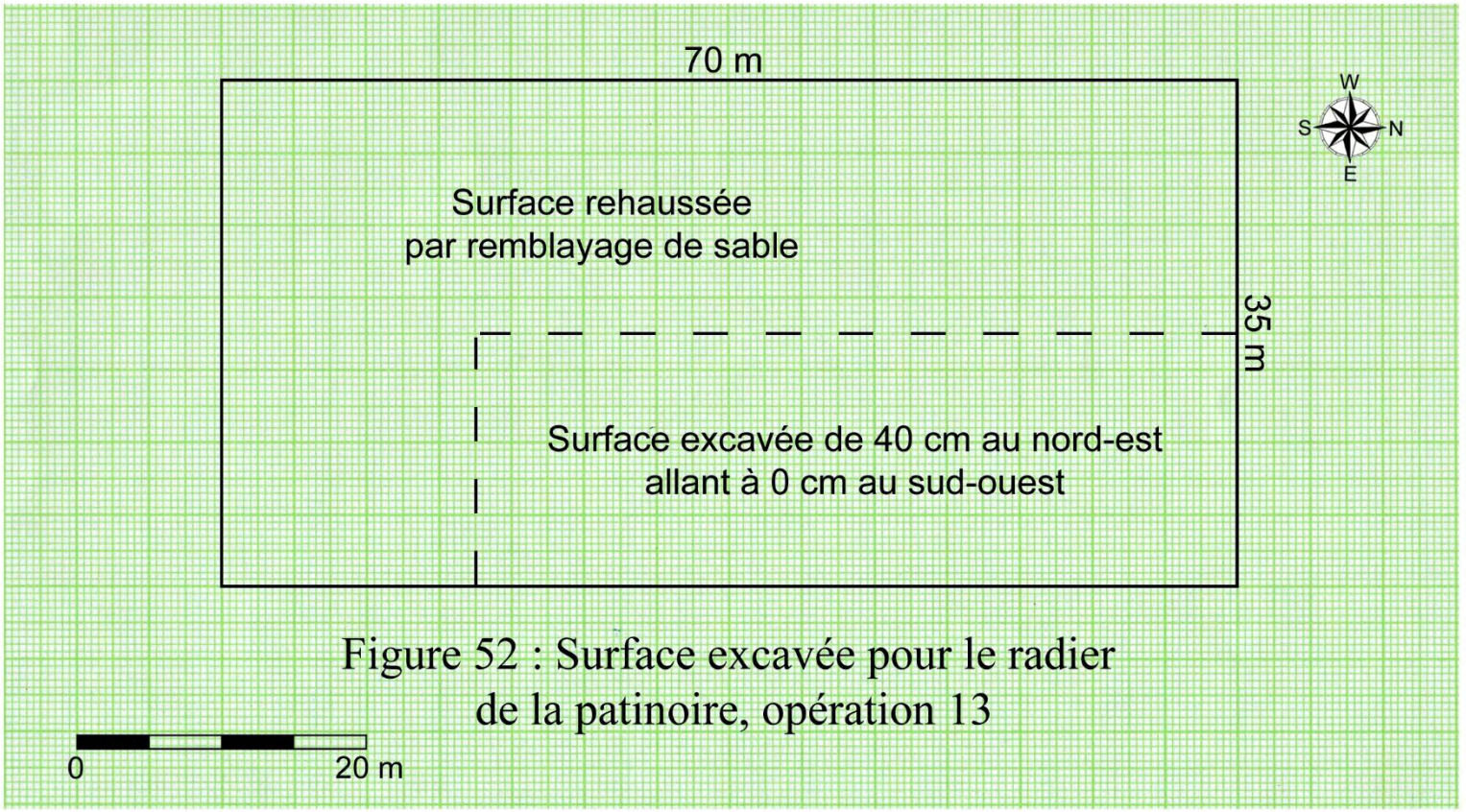

Figure 52 : Surface excavée pour le radier de la patinoire, opération 13

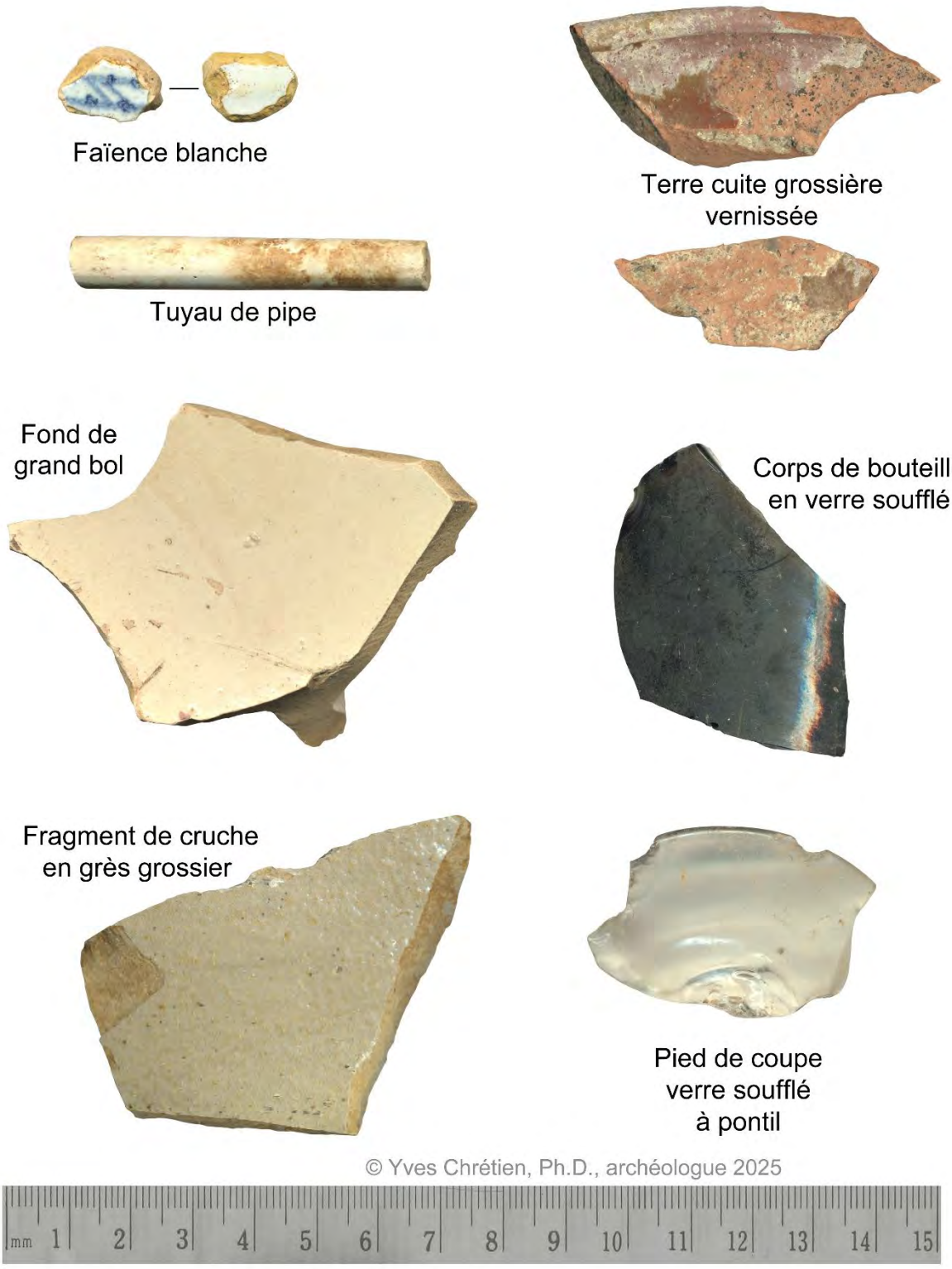

Planche 15 : Artefacts des 18e et 19e siècles, opération 13

et un pied de verre à tige en verre soufflé avec un pontil. D'autres pièces pourraient plutôt se rattacher au 19e siècle, comme un fragment de cruche en grès grossier, un fond de grand bol en terre cuite fine et plusieurs nodules de silex européen (planche 16).

Planche 16 : Nodules de silex, opération 13

Pour la période préhistorique, les artefacts en pierre taillée sont encore dominés par le quartz et le quartzite, mais une pièce en chert gris beige est également à remarquer (planche 17, 13B.7). Les traces de taille par percussion bipolaire sur la pièce de chert s'accordent avec les autres pièces en quartz ou quartzite, attestant de son origine ancienne, qui se distingue du même coup des nodules de silex de la période historique. Les autres pièces significatives sont représentées par un nucléus à plateforme en quartz gris (13B.2), un percuteur sur galet de quartz (13B.3), un hachereau ou *chopper* en quartzite blanc (13B.4) et un grattoir concave sur éclat bipolaire en quartz (13B.6). Ces pièces cadrent bien avec les artefacts des opérations de fouille précédentes.

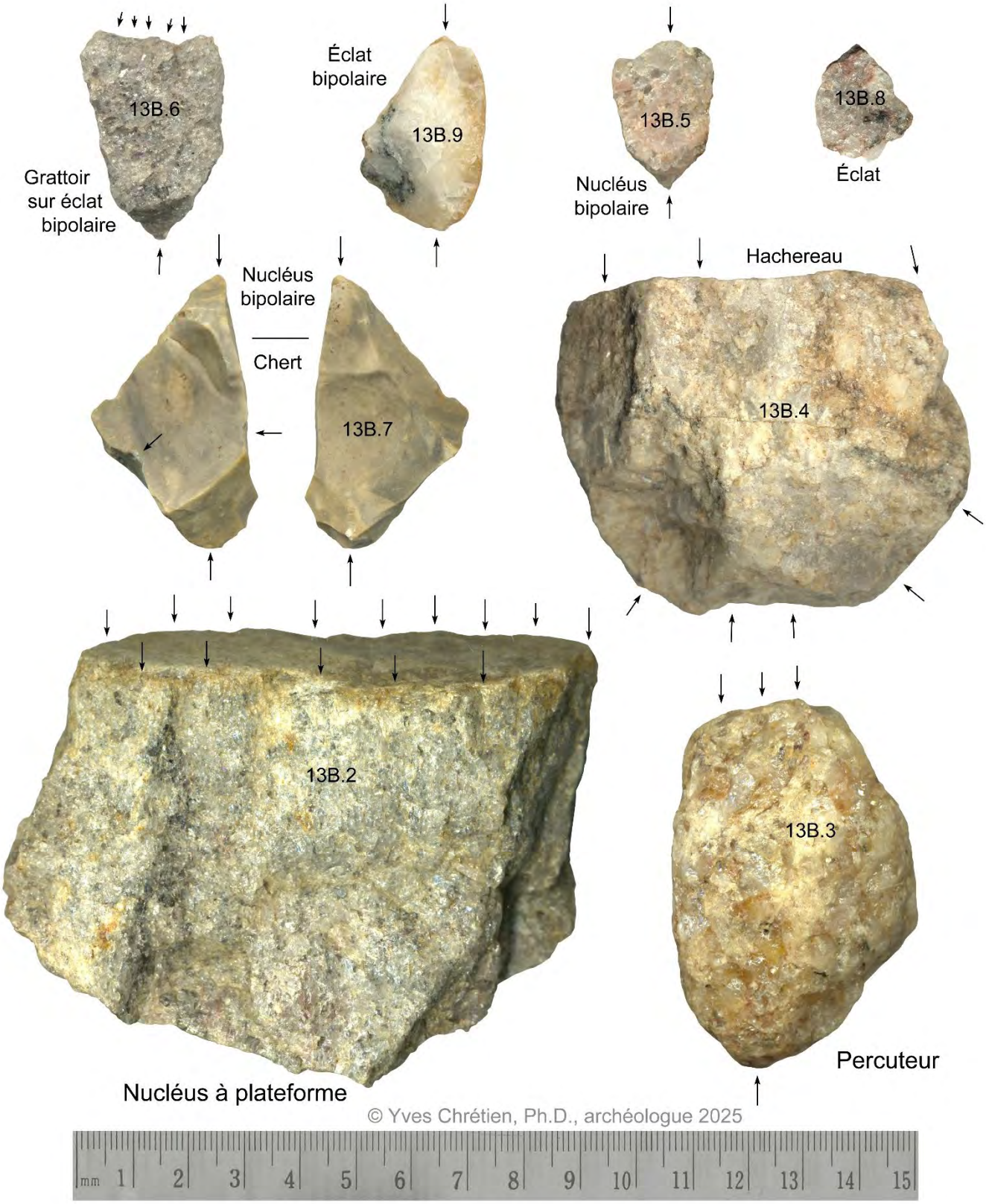

Planche 17 : Artefacts de l'opération 13

Une pointe de projectile de forme triangulaire en quartz rose (figure 53) représente l'élément le plus marquant des découvertes dans l'opération 13. Il s'agit d'un outil en cours de fabrication, probablement abandonné au moment où un coin s'est fracturé, laissant tout de même un témoignage évident de l'objectif recherché par le tailleur de pierre. Ce type de pointe s'apparente bien aux styles de forme triangulaire en usage pendant la période de l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 ans avant aujourd'hui). Cela s'accorde bien également avec l'âge estimé entre 7 000 ans AA et 7 500 ans AA, fondé sur les résultats des datations par la thermoluminescence et l'enfouissement des vestiges préhistoriques dans des sédiments fluviatiles.

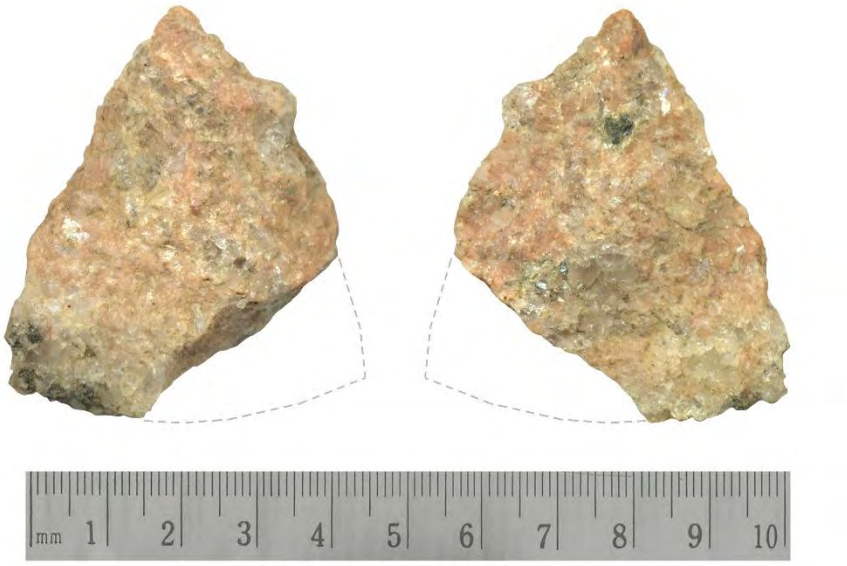

Figure 53 : Pointe de projectile triangulaire en quartz rose

7- Interprétations

L'intervention du printemps 2025 a livré des résultats positifs et même étonnants, qui constituent un corpus de données unique et jusqu'à maintenant inédit, en termes de chronologie pour les basses-terres de la plaine du fleuve Saint-Laurent. Les données de la paléogéographie livrent d'abord un cadre environnemental, dans lequel s'inscrit l'occupation humaine des lieux, à une époque très ancienne de la séquence d'histoire culturelle locale. L'examen de la collection d'artefacts lithiques préhistoriques sous l'angle de la technologie permet de mieux comprendre d'une part, les motivations pour la fréquentation du lieu puis, les activités spécifiques réalisées sur place.

L'époque historique plus récente est également prise en compte, avec des découvertes associées au 18^{e} siècle, au moment de la colonisation et de l'ouverture des terres pour l'agriculture. Enfin, les vestiges du 19^{e} siècle, associés au terminal ferroviaire, sont également interprétés.

7.1- Paléogéographie

L'analyse et l'interprétation de la stratigraphie représentée dans les différentes coupes du sol permettent de déduire les grandes lignes de l'exondation à l'emplacement du parc Simard. La chronologie de la première exondation du site bénéficie à la fois du modèle actuel développé au lac Saint-Pierre ainsi que des datations par la thermoluminescence. En conjonction avec la variable « altitude », les données sont concordantes entre les deux sources, puisque le modèle livre une date de 8 320 ans, tandis que la datation du plancher d'occupation par la thermoluminescence arrive à 8 500 ans +/- 400. Il y a donc un recoupement chronologique qui permet de valider les résultats obtenus par les deux méthodes. Il est important de retenir que la date de 8 500 s'applique à des sédiments et non pas à des artefacts témoins de la présence humaine. Comme la surface de l'altitude de 14 m a pu être exposée à l'air libre pendant près de 2 000 ans, avant le rehaussement marin de l'épisode de la transgression laurentienne, l'occupation humaine du lieu se situe donc dans une fourchette de temps qui pourrait osciller entre 7 000 et 7 500 ans AA.

Quant à la date de 4 500 ans +/- 300 obtenue dans la couche de sédiments qui surmonte le niveau d'occupation, elle se situe vers la fin de la transgression laurentienne, juste avant que l'altitude de 14 m soit à nouveau exondée, avant de subir les dernières fluctuations du proto Saint-Laurent.

7.2- Occupation autochtone préhistorique

La position verticale du niveau productif en vestiges lithiques préhistoriques a été présentée plus haut dans la section 7.1 - Paléogéographie. La signification de la stratigraphie en termes de chronologie culturelle sera développée plus loin dans la présente section. L'aspect horizontal de la distribution des vestiges dans les limites du projet d'aménagement est abordé en premier lieu, pour comprendre de quel type de site il s'agit. Les sujets de la matière première et de la typologie, sous l'angle de la technologie de taille de la pierre et de la fonction des outils potentiels, seront ensuite abordés.

Répartition spatiale des vestiges

Malgré l'ouverture d'excavations de fouilles et de tranchées[2] couvrant une superficie totale de 1 027 m^2, il faut comprendre que cela ne représente que 11,4 % de l'ensemble de la superficie totale de la zone d'intervention (9 000 m^2). Pour cette raison, l'illustration de la répartition spatiale des vestiges demeure partielle, mais probablement suffisante pour en tracer les grandes lignes, d'autant que le choix des espaces à fouiller se faisait de manière raisonnée, en se basant sur les résultats d'actions précédentes.

La première observation expose une répartition spatiale extensive, sur l'ensemble de la zone d'intervention du projet d'aménagement, marquée par des aires de découvertes éparses et des secteurs de concentrations. Sur l'axe nord-sud, des vestiges préhistoriques ont été identifiés sur environ 180 m de longueur, débutant au nord dans la tranchée 2J, située dans le stationnement au nord du bâtiment des loisirs (voir plan 3). En direction sud, d'autre pièces isolées ont été découvertes dans les tranchées 2D et 2B, marquant une zone centrale de faible présence d'artefacts. En progressant vers le sud, l'opération 3 a produit une douzaine de pièces, indiquant déjà une présence plus prononcée des tailleurs de pierre. Enfin, la plus importante zone de concentration se trouvait dans la partie sud du parc à chiens clôturé, avec les opérations 7 à 12.

À l'intérieur de la zone de concentration sud, il est possible de raffiner l'examen de la répartition spatiale en remarquant des sous-concentrations à l'intérieur des opérations de fouilles (voir figures 34, 42, 50), qui semblent

[2] La superficie de l'excavation mécanique pour le radier de la patinoire (2 450 m^2) n'est pas comptabilisée ici, car elle n'a pas atteint en profondeur le niveau productif en vestiges préhistoriques.

représenter des aires de travail plus intensives. La plus importante d'entre elles, se trouve à la limite ouest des opérations 7 et 11, qui sont contiguës. Elle correspond de plus à un rebord de pente, qui marquait probablement la limite de la berge de la proto-rivière Richelieu à cette époque. Il est donc important de comprendre que les aires de travail pour la taille de la pierre se répartissaient probablement en fonction de la présence des blocs naturels de matière première, mais il semble y avoir une préférence pour s'installer sur la berge de la rivière.

Comme la plus forte concentration de vestiges lithiques préhistoriques se trouve sur la limite sud de la zone d'intervention, il semble très probable que le site se poursuit en direction sud, sur une distance indéterminée, mais qui pourrait être considérable. Il a semblé pertinent de vérifier les stratigraphies relevées lors des travaux de recherches archéologiques au site de la Maison des Gouverneurs (Chrétien, 2018) situé à 250 m au sud du parc Simard, mais aucune d'entre elles n'atteignait une profondeur équivalente au niveau d'occupation préhistorique, en moyenne à un mètre de profondeur.

La répartition spatiale des vestiges préhistoriques est instructive quant au type de site auquel correspond le parc Simard. Il faut d'abord comprendre que l'étalement horizontal des artefacts est conditionné par la présence des blocs naturels de pierre, qui devenaient des points d'attrait pour les tailleurs voulant tester la qualité de la cassure conchoïdale, en vue de produire des éclats pouvant servir de supports pour la fabrication des outils. De ce fait, le type de site pourrait correspondre, dans sa traduction large, à un site de carrière pour l'obtention de la matière première servant à la fabrication des outils de pierre taillée. À l'intérieur de la zone élargie productive en blocs de quartzite, rien n'empêche de trouver des aires de travail plus concentrées comme celle des opérations 7 à 12, mais jusqu'à maintenant, il n'est pas possible de parler d'une aire de campement, avec un foyer et une habitation. Il faut également retenir que l'étalement des artefacts pourrait résulter du lessivage du site par l'action érosive du rehaussement du niveau marin.

Ainsi, toute la superficie sur laquelle se trouvent les blocs de pierre favorables à un travail de taille, pourrait présenter des traces de la présence humaine ancienne. Il n'est pas exclu qu'il puisse s'en trouver depuis l'embouchure de la rivière Richelieu, jusqu'à des kilomètres en amont, suivant les anciennes configurations du rivage de la proto-rivière. D'ailleurs il ne semble pas que l'attention des archéologues n'ait jamais été portée sur cette question, qui demeurait jusqu'à aujourd'hui, hautement hypothétique.

Collection archéologique

Une caractéristique généralisée de l'assemblage d'artefacts en pierre taillée correspond à l'état émoussé de la surface des pièces, qui se manifeste à différents degrés, en fonction de la nature de la matière première, plus ou moins dure, ainsi que du niveau d'exposition au barattage par les vagues en milieu aquatique. Dans certains cas, les traces du travail de taille intentionnel ont été adoucies et presque effacées, soulevant un questionnement légitime quant à la nature et à l'origine culturelle de la pièce. La lecture du travail de taille demeure néanmoins possible même s'il est moins évident, par l'identification des coups portés et des cicatrices d'enlèvements d'éclats. D'autre part, leur association spatiale avec d'autres pièces moins usées et d'origine culturelle incontestable permet de les intégrer au corpus de la collection, avec un bon degré de certitude.

Les matières premières représentées dans la collection archéologique sont dominées par la présence du quartzite, de granulométrie variable, allant du quartzite fin jusqu'au grès quartzitique grossier. Cette dernière variété a été distinguée du quartzite plus fin, dans l'identification des matières premières (tableau 1). La couleur du quartzite de granulométrie moyenne varie également, avec une bonne fréquence des teintes brun rosé, suivies de toute la palette des gris, allant jusqu'au blanc. Il se présente surtout sous la forme de galets, éclatés par percussion bipolaire, mais également sous une forme tabulaire, plus propice au détachement d'éclats à partir d'une plate-forme de frappe.

Comme le quartzite est la matière la plus fréquente, c'est aussi celle qui présente le plus d'outils, avec cinq pièces ou éclats retouchés, un hachereau ou *chopper* (voir planche 17, 13B.4) et deux outils bifaciaux dont un petit biface (voir planche 3, 1H.3) et une grande ébauche bifaciale (voir planche 10, 8A.1). De son côté, le matériau apparenté de grès quartzitique livre un hachereau (voir planche 11, 10A.6) et ce qui pourrait correspondre à un poids de filet, avec ses deux encoches latérales pour en faciliter l'attache (voir planche 10, 9A.5).

Pour sa part, le quartz, second matériau en importance, est principalement de couleur blanche avec quelques exceptions, soit une variété de quartz gris bleu (voir planche 7), un quartz gris et un quartz rose. Le quartz se présentait sous la forme de galets et 60 % des pièces portent les traces de la percussion bipolaire. Il y a un nucléus à plate-forme en quartz gris (voir

Tableau 1 : Identification typologique et matériaux (CaFg-39)									
Identification	Quartzite	Quartz	Grès quartzitique	Chert	Grès fin ou grossier	Granit	Rhyolite	Indéterminé	**Total**
Nucléus Bipolaires	38	7	8	2	3	3	0	1	**62**
	61%	11%	13%	3%	5%	5%	0%	2%	**49%**
Nucléus sur bloc ou tabulaire	8	2	5	3	0	0	1	0	**19**
	42%	11%	26%	16%	0%	0%	5%	0%	**15%**
Éclats bipolaires	2	4	1	1	2	1	0	0	**11**
	18%	37%	9%	9%	18%	9%	0%	0%	**8%**
Éclats	4	6	0	0	0	0	0	0	**10**
	40%	60%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	**7%**
Pièces retouchées	5	1	0	1	0	0	0	0	**7**
	71%	14,5%	0%	14,5%	0%	0%	0%	0%	**6%**
Débris bipolaires	1	5	0	0	0	0	0	0	**6**
	17%	83%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	**5%**
Hachereaux	1	0	1	1	0	0	0	1	**4**
	25%	0%	25%	25%	0%	0%	0%	25%	**3%**
Outils bifaciaux	2	1	0	0	0	0	0	0	**3**
	66,5%	33,5%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	**2%**
Galet ou fragment testé	0	0	0	0	1	0	0	1	**2**
	0%	0%	0%	0%	50%	0%	0%	50%	**2%**
Outil poli	0	0	0	0	0	0	0	1	**1**
	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	**1%**
Poids de filet ?	0	0	1	0	0	0	0	0	**1**
	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	**1%**
Percuteur	0	1	0	0	0	0	0	0	**1**
	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	**1%**
Total %	**61**	**27**	**16**	**8**	**6**	**4**	**1**	**4**	**127**
	48%	**21%**	**13%**	**6%**	**5%**	**3%**	**1%**	**3%**	**100%**

planche 17, 13B.2) et on remarque également un percuteur sur galet (voir planche 17, 13B.3). L'outil de quartz le plus remarquable est certainement l'ébauche de pointe de projectile de forme triangulaire (voir figure 53).

Malgré sa faible représentation avec seulement huit pièces, le chert est d'un intérêt central, car il pourrait représenter une matière apportée sur le site par les tailleurs, plutôt qu'un matériau naturellement disponible sur place. Dans la majorité des cas, on remarque une patine très développée qui semble résulter d'une désilicification pour certaines pièces. Deux nucléus à facettes multiples (voir planche 11, 10A.5 et planche 12, 11A.9) ont été couverts d'une

couche d'oxyde ferreux et semblent maintenant avoir perdu leur teneur en silice et être devenus crayeux, réduisant probablement à nulle leur qualité de fracture conchoïdale. Le phénomène de désilicification est habituellement rencontré sur des pièces de chert qui étaient à l'origine d'une qualité moyenne et qui sont très anciennes, sur des sites de l'Archaïque ou du Paléoindien.

Une autre pièce de chert qui soulève l'intérêt correspond au petit bloc nucléus de couleur noire (voir planche 8, 7A.5), qui peut être identifié comme le chert noir de Saint-Cuthbert. Une source de ce chert est connue le long de la rivière du Chicot, au centre du village de Saint-Cuthbert, sur la rive nord du fleuve, à 15 km en ligne droite au nord-ouest du parc Simard. Le chert est trouvé en lits dans le calcaire de la formation géologique de Deschambault (Clarke et Globensky, 1976). Le chert noir est aussi retrouvé géologiquement le long de la rivière l'Assomption à Joliette sur la rive nord à 25 km à l'ouest de Sorel, dans un affleurement de calcaire visible au pont des Dalles (Clarke et Globensky, 1972). Il s'agit donc d'une matière première taillable disponible à l'échelle régionale.

Le petit bloc de chert noir de l'opération 7 présente une face corticale, qui faisait office d'interface avec la matrice de calcaire. Il a été émoussé par son séjour en milieu aquatique, mais il porte toujours les traces évidentes des coups portés pour en détacher des éclats et il a parfaitement conservé sa teneur élevée en silice. Il s'agit probablement d'une pièce apportée sur place par les tailleurs de pierre. Toutefois, il n'est impossible qu'il s'agisse également d'une pierre qui se trouvait là naturellement comme le quartzite, étant donné son origine géologique rapprochée.

Une autre pièce de chert intrigante correspond à ce qui pourrait être une ébauche de hache taillée (voir planche 13, 12A.6), qui présente des traces de coups portés sur tout le périmètre de sa marge. Certaines cicatrices des éclats détachés de cet outil montrent une terminaison en escalier, ce qui indique que la matière première n'était peut-être pas de première qualité au moment du travail de taille.

Les autres pièces de chert sont représentées par un fragment retouché (voir planche 6, 3B.1) et un nucléus bipolaire (voir planche 17, 13B.7).

Tous les autres matériaux sont anecdotiques, montrant que les tailleurs testaient sans distinction tous les blocs de roches à leur portée, autant le grès, le granit, la rhyolite que d'autres types de pierre dure indéterminés.

Du point de vue strictement technologique, on remarque facilement que la catégorie dominante est celle des nucléus bipolaires, qui représente 49 % de toute la collection. Cette situation est conditionnée par la forme naturelle principale de la matière première, soit des galets aux surfaces arrondies, sans plan de frappe pour détacher des éclats. La technique la plus efficace pour fracturer des galets est celle de la percussion bipolaire, qui consiste à placer la pièce sur une surface dure, l'enclume, puis, à porter un coup au sommet avec un percuteur de pierre dure. Cette technique laisse des traces évidentes avec des points d'impacts sur les extrémités opposées. La pièce peut ensuite être retournée pour porter un autre coup perpendiculairement au premier, ce qui crée souvent une forme losangique sur le nucléus abandonné.

La seconde catégorie en importance, est celle des nucléus tabulaires et sur blocs avec 15 % de la collection. L'origine géologique du quartzite à partir du grès métamorphisé conserve souvent une forme en plaques issue de la formation sédimentaire du grès. Cela signifie que contrairement aux galets, les plaques tabulaires offrent un plan de frappe sur le pourtour, à partir duquel on peut facilement détacher des éclats. Un nucléus à plate-forme (voir planche 8, 7A.12) se démarque particulièrement, avec une séquence du travail de taille bien définie. À partir d'une pièce tabulaire avec un pourtour de grès grossier, on constate l'enlèvement d'éclats périphériques pour accéder au cœur de quartzite rose de granulométrie fine à moyenne. Un bon éclat de sept centimètres de longueur a pu être détaché, suffisant pour servir de support à la fabrication d'un outil; c'est la face présentée à l'illustration de la planche 8.

La mise en commun des nucléus bipolaires et tabulaires représente 64 % de l'ensemble de la collection, illustrant clairement l'intention principale des tailleurs de pierre. Sans surprise, comme il avait déjà été compris en analysant la répartition spatiale des vestiges, l'objectif premier était d'acquérir de la matière première brute, pour produire des éclats pouvant servir de support à la fabrication des outils de pierre taillée.

Les nucléus représentent les pièces abandonnées, suite à l'obtention d'éclats. Les produits de ce travail, les éclats, sont faiblement représentés dans la collection d'artefacts, car ils étaient probablement apportés ailleurs, pour être transformés sur les sites de campement. Ils sont tout de même représentés dans l'assemblage avec 27 pièces, dominées par le quartz (N= 15), suivi du quartzite (N= 7) et des autres matériaux (N= 5). Parmi ceux-ci, 17 portent les traces de la percussion bipolaire, soit 63 %, ce qui s'approche de la proportion des nucléus bipolaires (76 %), versus les tabulaires et autres.

Chronologie culturelle

Il n'est pas surprenant de découvrir des vestiges autochtones préhistoriques dans le secteur de Sorel, étant donné les résultats déjà obtenus lors des recherches antérieures (voir section 4- Interventions et études archéologiques antérieures, en page 24). Par contre, ce qui est étonnant, c'est l'âge présumé de l'occupation au parc Simard, avec une fourchette de temps s'étalant de 7 000 ans à 7 500 ans AA. Une telle datation se démarque de l'ensemble des sites connus dans la plaine du Saint-Laurent de basse altitude, qui remontent habituellement à un maximum de 5 500 ans, au début de la période de l'Archaïque laurentien. Il était tout de même attendu que des sites plus anciens puissent avoir été occupés, avant d'être submergés par la transgression laurentienne, qui les aurait érodés ou enfouis sous des sédiments naturels, réduisant considérablement les probabilités de leur découverte. L'identification de tels vestiges au parc Simard apparaît donc exceptionnelle, ce qui confère à ce site une importance scientifique majeure.

Aucun outil diagnostique n'a été mis au jour sur le site du parc Simard, outre l'ébauche de pointe de projectile de forme triangulaire. Toutefois, comme celle-ci a été abandonnée en cours de production, sa morphologie finale demeure indéterminée. Malgré cette situation défavorable à l'identification d'une période chronologique, les données issues de l'analyse de la paléogéographie et les datations du plancher d'occupation offrent la possibilité de proposer une affiliation chronologique et culturelle. L'intervalle de 7 000 ans à 7 500 ans AA s'inscrit dans la période de l'Archaïque ancien.

La période de l'Archaïque ancien (9 000 à 7 000 ans rcyBP) demeure encore mal définie mais, dans la région de Québec, quelques manifestations situées près de l'embouchure de la rivière Chaudière (Burke et *al*, 2017) et près de la chute sur la même rivière (Pintal, 2000) pourraient y être attribuées. Le site CeEv-5 à Saint-Augustin-de-Desmaures pourrait aussi s'inscrire dans cette tradition culturelle (Pintal, 2007). Sur la rivière Saint-François à East Angus, le site Cascade 5 présente également une composante de la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine (Chapdelaine et *al*, 2015). Il s'en trouverait également des traces sur la Haute-Côte-Nord, à l'embouchure de la rivière Saguenay (Archambault, 1998; Plourde, 2003) et possiblement sur la Basse-Côte-Nord (Pintal, 2023).

La tradition de l'Archaïque ancien du golfe du Maine est caractérisée de manière générale par l'usage intensif du quartz pour la fabrication d'outils unifaciaux simples comme les éclats utilisés, les éclats retouchés et les grattoirs (Robinson, 1992; Chapdelaine et *al*, 2015; Burke et *al*, 2017). En parallèle, l'absence d'outils bifaciaux comme les pointes de projectile est régulièrement notée, mais cet aspect demeure sujet à discussion, car il implique nécessairement une technologie mal comprise pour la production des armes de jet servant à la chasse au gros gibier (Will, 2013, 2015). Les dates obtenues au site CaFg-39 et les assemblages d'artefacts en quartzite mis au jour au parc Simard s'accordent bien avec la connaissance actuelle de l'Archaïque ancien du golfe du Maine, mais plusieurs questions doivent être résolues avant d'accepter définitivement cette hypothèse.

Dans l'état actuel des connaissances, le site du parc Simard apparaît isolé des autres sites qui pourraient dater de la phase ancienne de l'Archaïque. Cela soulève la question de savoir où se trouvent les sites de campement associés. Compte tenu du lien entre cette époque lointaine et une configuration des terres exondées conditionnée par les conditions paléoenvironnementales, il n'est pas exclu que de tels sites de campement puissent se retrouver aujourd'hui au milieu des terres, sans lien avec des cours d'eau actuels. Cela rend la modélisation des zones de potentiel archéologique particulièrement complexe pour l'Archaïque ancien, dans les plaines de basses-terres.

7.3- Occupation du 18e siècle

Au 18e siècle, l'occupation des lieux apparaissait à titre de potentiel archéologique seigneurial, sur une propriété voisine au sud (Arkéos, 2022, zone S-08), occupée par la Maison des Gouverneurs depuis 1781 (Chrétien, 2018, 2021). Au plan de 1787 (voir carte 3), on peut voir deux petits bâtiments directement attenants à l'emplacement du parc à chiens clôturé. Ils font partie d'un ensemble de cinq constructions, dont une plus grande près de la rivière Richelieu, qui pourrait correspondre à l'habitation. On en retire l'impression que les autres bâtiments sont d'ordre utilitaire, dans un contexte d'exploitation agricole. Les deux petits bâtiments pourraient ainsi avoir été des hangars, pour l'entreposage de la machinerie et des récoltes et il n'est pas certain qu'ils aient pu prendre assise sur des fondations de pierres ou de briques. Ce type de bâtiment pourrait donc n'avoir laissé que peu ou pas de traces de leur présence, une fois démolis.

Malgré le potentiel archéologique évident pour la découverte de vestiges du 18e siècle, la mise au jour d'artefacts de cette époque est demeurée élusive. Quelques pièces, comme le tuyau de pipe de marque *W / R*, des fragments de faïence blanche, de terre cuite fine de type *creamware* et des fragments de terre cuite commune à pâte orange, ont été découvertes, mais sans plus. Comme il s'agit d'éléments isolés, leur présence pourrait correspondre à un comportement commun de rejeter les déchets domestiques dans les champs labourés, à proximité des établissements d'habitation. Avec le temps et le passage répété de la charrue pour le labourage, les pièces sont dispersées, sans former de concentration. Il n'a pas été possible non plus de retrouver les structures de fondation des bâtiments représentés au plan de 1787 (voir carte 3), qui pouvaient se trouver à proximité immédiate de la zone d'intervention.

La précision incertaine de la superposition du plan de 1787 sur la trame moderne pourrait avoir engendré un décalage dans la localisation des bâtiments anciens. Compte tenu des résultats obtenus lors de la phase initiale d'inventaire par tranchées à l'automne 2024 et pour explorer plus loin en direction sud-ouest, la tranchée 2M a été effectuée hors de la zone d'intervention initialement prévue, mais sans nouvelle découverte.

En dépit de ces résultats peu probants du point de vue des vestiges, un élément particulier a été identifié, sous la forme d'un niveau de combustion généralisé à l'échelle du parc Simard, marqué de fosses plus profondes avec d'importantes concentrations de charbon de bois. La position stratigraphique de ce niveau, associée au sol de limon brun de la couche de labour (voir figures 12, 25, 26), représente probablement le moment du déboisement des terres, pendant la seconde moitié du 18e siècle. Un phénomène similaire a d'ailleurs été documenté et interprété en ce sens, au site du campement militaire du Carré royal (CaFg-37) dans le secteur du Vieux-Sorel (Chrétien, 2024, 2025). Les fosses de combustion représentent probablement l'endroit où les branches étaient empilées et brûlées, tandis que l'étalement de la couche de charbon de bois résulte probablement de l'action de la charrue, qui accrochait les fosses de combustion et en traînait le contenu aux alentours. Malgré l'attention portée à ce phénomène et la fouille manuelle d'une importante concentration de charbon de bois dans l'opération 3, aucun artefact de quelque nature que ce soit n'a pu être retrouvé en association avec le charbon de bois. Étant donné la position supérieure du charbon de bois dans la colonne stratigraphique, il est fort probablement attribuable à l'époque historique et pour cette raison, aucune datation au carbone 14 n'a été effectuée.

7.4- Occupation du 19e siècle

L'examen des cartes et plans anciens couvrant la période du 19e siècle n'a pas permis d'identifier la présence de construction à l'emplacement du parc Simard. À ce sujet, il est important de remarquer que la Terre du Roi (*King's land*), qui apparaît sur le plan de 1787, s'est agrandie vers le nord pour inclure le parc Simard et prend l'appellation de « *Government* » sur les plans de Weiss (1844, 1846) ou « *Her Majesty* » dans l'Atlas de Sorel (carte 7). Cette situation pourrait expliquer l'absence de développement domiciliaire au moins jusqu'en 1916, alors que le lot 1464 correspond toujours à la même configuration (carte 8).

Suivant l'agrandissement de la zone d'intervention du projet de patinoire en direction nord au-delà du bâtiment des loisirs, on se retrouve à l'extérieur du lot 1464 original et de l'espace réservé au gouvernement. La réalisation des nouvelles tranchées d'inventaire dans le stationnement du service des loisirs a conduit à l'identification d'une zone productive en vestiges du 19e siècle. Les vestiges mis au jour dans les tranchées 2K et 2L ont déjà été présentés plus haut et identifiés comme les traces de l'occupation du lieu par le bâtiment du terminal ferroviaire, qui apparaît à la vue aérienne de 1881 (voir figure 7). Il est utile de constater que le plan de Hopkins, publié en 1880 (voir carte 4), ne représente pas le bâtiment du terminal ferroviaire, tandis les installations voisines, de la station de pompage, sont représentées. Cela soulève la question de savoir à quel moment le bâtiment du terminal ferroviaire a été construit, puisqu'il apparaît sur la vue aérienne de 1881. L'atlas de Hopkins a été publié en 1880, mais il repose sur des plans cadastraux plus anciens : « *Based upon the cadastral plans deposited in the office of the department of the Crown lands* ». La recherche n'a pas été poussée plus avant pour établir de quels plans il s'agit et le moment des relevés de terrain sur lesquels ils reposent. Il est donc possible de proposer un terminus *ante quem* de 1880, mais le bâtiment pouvait exister bien avant cela.

La découverte du site de la gare est survenue le dernier jour des travaux de recherche et il n'a pas été possible d'investiguer davantage, pour découvrir une éventuelle fondation. Il demeure donc difficile d'élaborer sur ses dimensions exactes et sur la nature du lien entre le dépôt d'artefacts et la gare. En effet, les artefacts retrouvés pourraient avoir constitué une zone de « dépotoir » associée au bâtiment, peut-être à l'arrière de celui-ci.

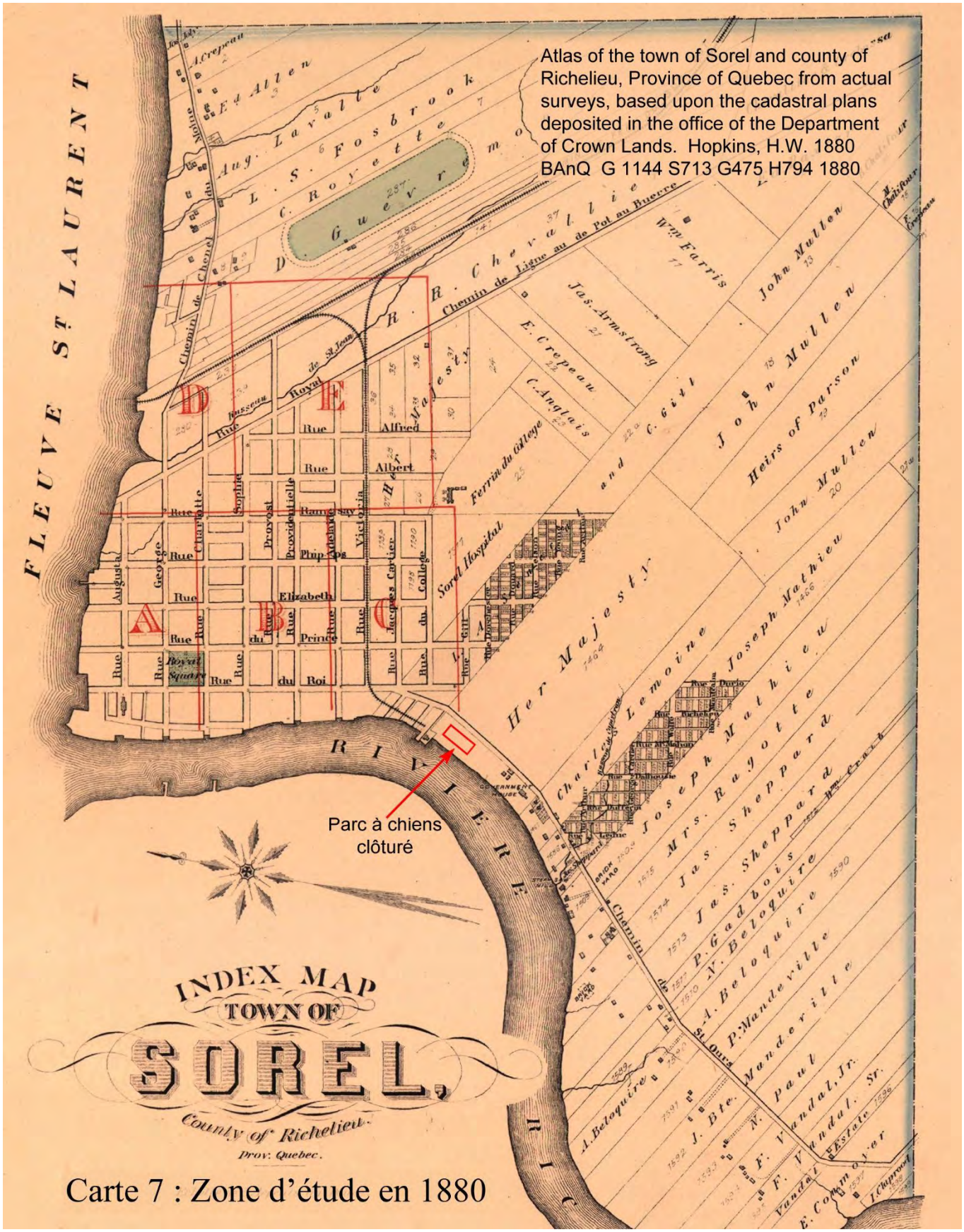

Carte 7 : Zone d'étude en 1880

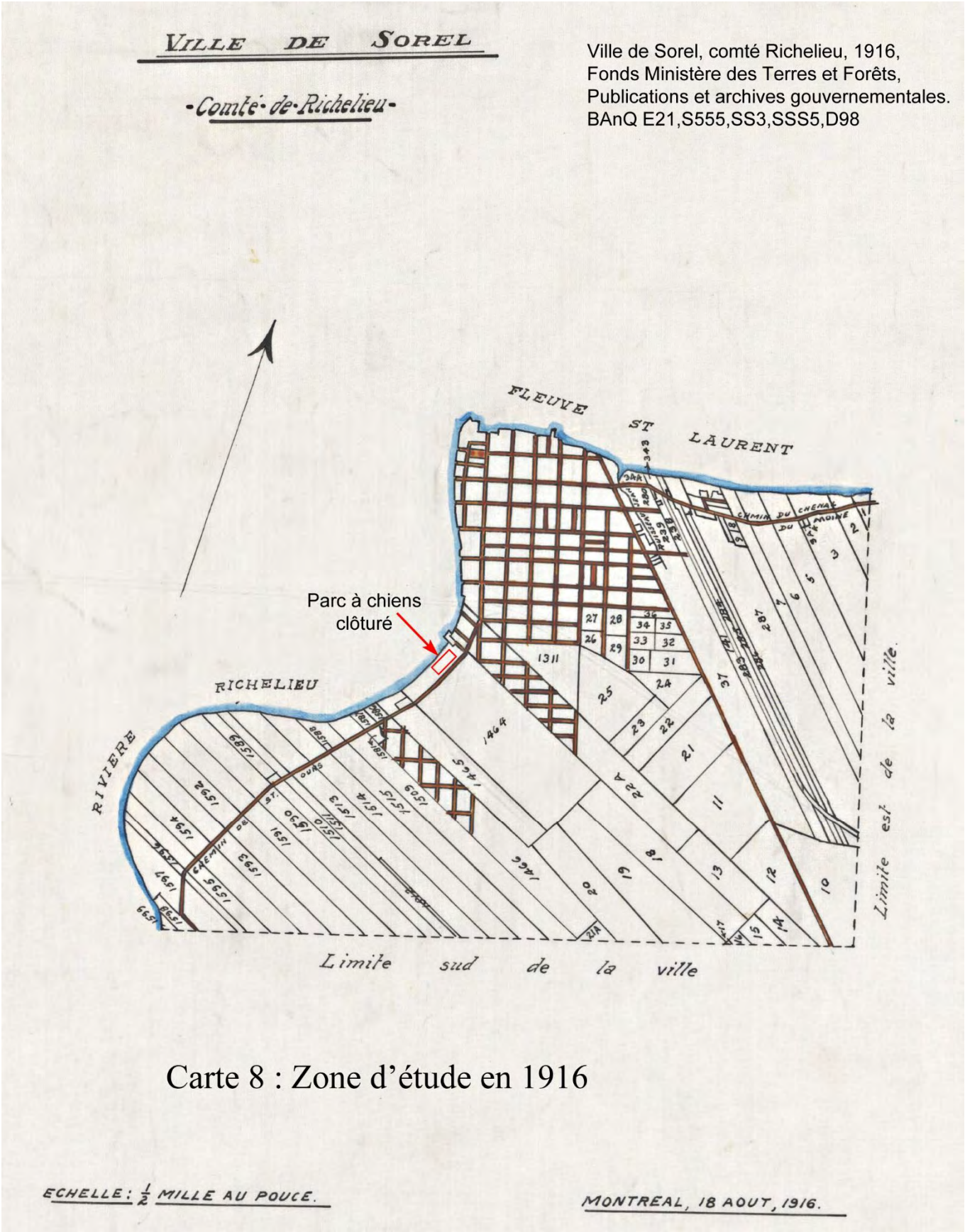

Ville de Sorel, comté Richelieu, 1916,
Fonds Ministère des Terres et Forêts,
Publications et archives gouvernementales.
BAnQ E21,S555,SS3,SSS5,D98

Carte 8 : Zone d'étude en 1916

L'examen des artefacts permet de dire que le bâtiment était probablement construit en briques rouges, comme plusieurs bâtiments historiques de Sorel d'ailleurs. Sa toiture était recouverte de tuiles d'ardoise grise et il y avait des fenêtres. Le chauffage se faisait avec un poêle ou une fournaise au charbon anthracite.

L'illustration de 1881 (voir figure 7) montre un bâtiment de forme allongée, directement attenant à la voie de chemin de fer. À son extrémité nord, il y avait une grande porte cochère, qui donnait probablement accès à la section d'entreposage, où les marchandises étaient conservées en attente de leur transbordement vers le quai de la rivière ou vers les wagons du train.

Il semble y avoir deux cheminées sur la toiture, qui desservaient probablement deux poêles, ce qui suppose également que l'espace intérieur comportait une seconde partie, distincte de l'entrepôt, du côté sud. Il pouvait s'agir d'un bureau ou même d'une habitation, pour l'employé responsable d'assurer les activités du terminal ferroviaire. D'ailleurs, l'inventaire des artefacts retrouvés pendant la fouille indique clairement que des activités de nature domestique se déroulaient sur place. La vaisselle de céramique, le verre de bouteille et de verrerie de table ainsi qu'une tête et un corps de poupée en céramique supposent même la présence possible d'une famille sur place. D'autre part, les ossements de boucherie et une défense de porc indiquent la consommation d'aliments carnés au menu.

Le site du terminal ferroviaire s'inscrit dans une histoire riche en événements associés au développement du chemin de fer à Sorel (Plante, 2019). À l'échelle locale, il faisait partie d'un circuit du Chemin de fer sud-est, qui comportait en 1880 deux postes terminaux, un au fleuve Saint-Laurent et le second sur la rivière Richelieu (figure 54).

7.5- Centre de distribution de *Shell oil Co. of Canada Ltd.*, 20e siècle

La revue des documents cartographiques disponibles montre qu'en 1928[3], des voies secondaires de chemin de fer aboutissaient sur le parc Simard et sur la berge de la rivière en contrebas, où se trouvaient d'importantes installations portuaires. Il s'agissait d'un lieu de transbordement maritime vers le réseau ferroviaire, en continuité des activités décrites à la section

[3] [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-I-03, Sorel, 1928. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244824?docsearchtext=sorel%201928

précédente. Ce moment semble précéder le centre de distribution de Shell, car aucun bâtiment n'est représenté à l'endroit du parc canin clôturé, mais la grande échelle de la carte à 1 :63,360 pourrait masquer des éléments existants, mais non représentés.

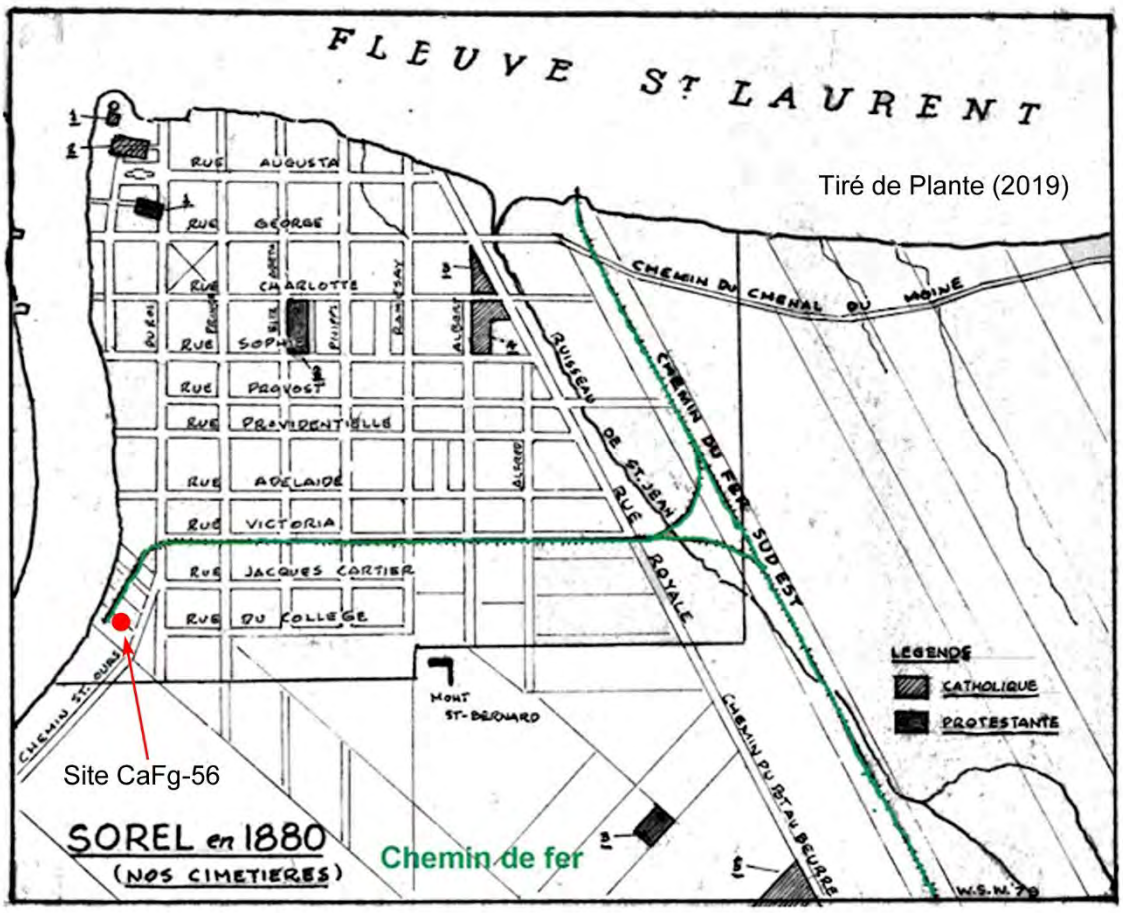

Figure 54 : Plan du chemin de fer de Sorel en 1880

Une photographie aérienne de 1931 (figure 55) montre les installations du centre de distribution de Shell à leur pleine expansion dans les limites du parc Simard, alors que les activités portuaires en contrebas sur la berge de la rivière se poursuivaient toujours.

Les prochaines informations proviennent du plan d'assurance incendie de 1947 (voir carte 5), qui illustre en détails les composantes du centre de distribution de Shell. Il y avait une série de réservoirs d'essence sur des tréteaux d'acier, deux bâtiments d'entreposage, une station-service et un garage. Deux voies secondaires de chemin de fer aboutissaient directement

aux installations. En 1947, le quai sur la berge de la rivière Richelieu apparaît toujours au plan.

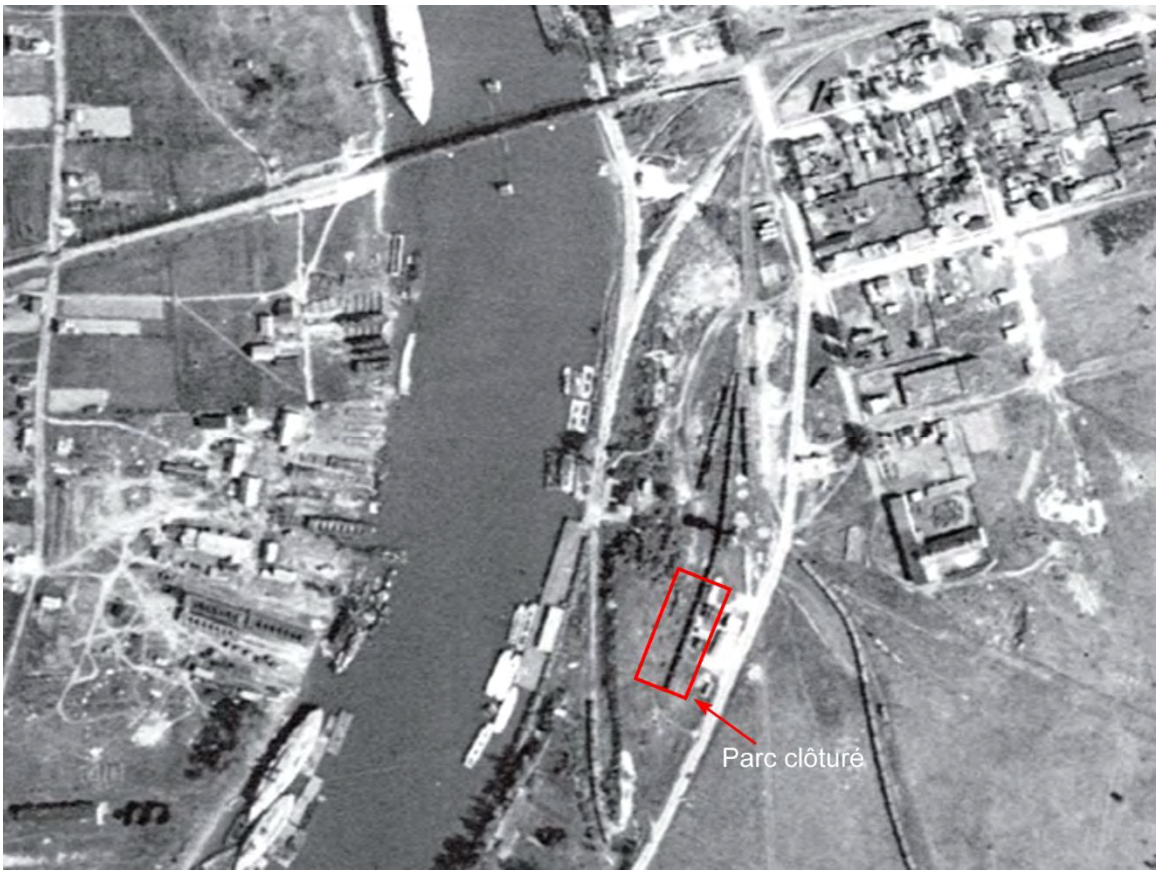

Figure 55 : Photographie aérienne de 1931 (tiré de Arkéos, 2022, p. 107)

En cours de réalisation des tranchées d'excavation et des autres opérations de fouille, plusieurs vestiges enfouis du 20e siècle sont apparus et ils sont à corréler avec les diverses composantes décrites plus haut. Il n'a pas été entrepris de faire le relevé systématique de ces éléments, car ils auraient persisté jusque dans les années 1960 et sont donc trop récents pour présenter un intérêt archéologique. La carte topographique de 1965[4], qui présente des données de 1963, ne montre plus de bâtiments à l'emplacement du parc Simard, mais ceux situés au pied du talus en relation avec le quai, au nombre de sept, sont toujours représentés.

[4] [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000]. 31-I/3a, Sorel, 1965. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2245379?docsearchtext=sorel

8- Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique mécanisé et la fouille systématique effectués en lien avec le projet d'aménagement du parc Simard ont permis de documenter dans les faits, un espace riverain qui présentait un potentiel archéologique élevé. La couverture, par un échantillonnage systématique avec des tranchées, a permis de valider et de concrétiser le potentiel, avec des découvertes de nature variée. Les fouilles subséquentes ont permis d'accroître les connaissances acquises qui demeurent toutefois encore parcellaires. Du travail resterait encore à faire, pour documenter davantage chacun des éléments découverts.

Le résultat le plus étonnant correspond à la mise au jour de vestiges autochtones préhistoriques dans un niveau stratigraphique intact, dont l'âge pourrait théoriquement remonter entre 7 000 et 7 500 ans AA. C'est la période chronologique représentée qui est surprenante, car si on pouvait s'attendre à une présence humaine plus récente que 5 500 ans, il en va tout autrement pour une fréquentation du secteur précédant la transgression laurentienne. En effet, la submersion des terres à l'échelle locale, par la remontée du niveau marin, a fortement transformé le paysage et la configuration du réseau hydrographique local, rendant difficile de localiser les espaces terrestres propices à cette époque pour l'établissement humain, sans une modélisation spécifiquement adaptée. D'une certaine manière, malgré la recherche intentionnelle effectuée pour découvrir des vestiges autochtones préhistoriques, il faut avouer qu'il s'agit d'un coup de chance, aidé en cela par l'attention soutenue et l'expérience de l'archéologue.

Pour la période historique, seulement quelques vestiges témoignent d'une occupation de nature agricole au 18^{e} siècle, mais il reste encore beaucoup d'espaces qui pourraient receler des vestiges plus consistants. Pour la période du 19^{e} siècle, tout le potentiel d'interprétation repose désormais sur le site du terminal ferroviaire (CaFg-56) et de la station de pompage, qui prenait place sur la berge de la rivière Richelieu. Ces deux installations demeurent encore à expertiser plus en détails, dans une éventuelle phase ultérieure du projet global d'aménagement au parc Simard.

Finalement, les résultats obtenus lors de l'inventaire et des fouilles archéologiques témoignent bien de l'importance de procéder à de tels travaux de recherche, préalablement aux aménagements en milieu riverain, comme celui du parc Simard.

8.1- Recommandations

La première recommandation réfère aux phases suivantes du projet d'aménagement général du parc Simard. Compte tenu des découvertes déjà effectuées, il est recommandé de procéder aux étapes de l'inventaire archéologique puis, éventuellement, de la fouille systématique, sur les nouvelles superficies qui seront aménagées dans le futur.

La seconde recommandation est émise en relation avec la découverte des vestiges autochtones préhistoriques anciens dans le secteur du petit parc canin. Nous disposons actuellement d'un espace assez bien circonscrit (sauf vers le sud), productif en matériel autochtone préhistorique. Il est recommandé d'assurer la protection intégrale de cette zone, qui se trouve hors de l'emprise prévue pour les travaux de construction de la patinoire. Si d'autres aménagements impliquant des excavations devaient être effectués à cet endroit dans les phases ultérieures du projet d'aménagement général du parc Simard, il sera nécessaire de procéder au préalable à la fouille systématique des espaces impactés.

Au moment d'aménager définitivement le stationnement au nord du bâtiment des loisirs, il est recommandé de caractériser préalablement la zone productive en vestiges du 19e siècle, afin de vérifier la présence potentielle d'une structure de fondation qui pourrait être enfouie à cet endroit. À cet effet, quelques tranchées mécaniques disposées stratégiquement pourraient répondre à la question. Si cela s'avérait, il sera nécessaire de procéder à la fouille de sauvetage des vestiges ou à leur protection, avant l'aménagement final du nouveau stationnement.

Dans le concept d'aménagement du parc Simard (voir plan 1), il est proposé de construire un belvédère d'observation à l'emplacement où des habitations sont encore présentes aujourd'hui. Sur les cartes anciennes, cet espace correspond aux installations de la station de pompage et du quai de transbordement, en place depuis le milieu du 19e siècle. Il est recommandé d'assurer la supervision archéologique du démantèlement des bâtiments existants et de procéder à un inventaire archéologique par tranchées mécaniques, préalablement à l'aménagement du belvédère.

Enfin, il est recommandé de produire et d'installer des panneaux d'interprétation aux différents endroits qui ont livré des vestiges archéologiques significatifs, dans les limites du parc Simard.

9- Références bibliographiques

Archambault, M.-F.
1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? », *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Paléo-Québec nº 27, pp. 141-153, Recherches amérindiennes au Québec.

Archéotec
2013 *Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Inventaire archéologique*. Rapport déposé à la Société immobilière du Québec.

2014 *Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Intervention archéologique phase 4*. Rapport déposé à la Société immobilière du Québec.

Arkéos
2012 *Projet de recherche des forts de Sorel. Étude de potentiel archéologique*. Rapport déposé à la Société historique Pierre-de-Saurel.

2014 *Projet de recherche des forts de Sorel. Inventaire archéologique. Phase zones A et C*. Rapport déposé à la Société historique Pierre-de-Saurel.

2018 *Inventaire archéologique à l'église Christ Church*. Rapport déposé au Diocèse anglican de Montréal.

2019 *Gare fluviale de Sorel-Tracy. Site CaFg-11. Supervisions archéologiques - 2018-2019*. Rapport déposé à la Société Québécoise des Infrastructures.

2022 *Étude de potentiel archéologique pour le territoire de la Ville de Sorel-Tracy*. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

Burke, A. L., K. Driscoll1 et M.-M. Dionne
2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) », *L'Archaïque au Québec Six millénaires d'histoire amérindienne*. Textes réunis sous la direction d'Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, Paléo-Québec nº 36, pp. 1-20, Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, C.
1986 *Rapport d'activité sur le site Delacroix, CaFg-4, à Saint-Pierre-de-Sorel*. Rapport déposé au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, 17 pages.

1987 Le site Jacques à Saint-Roch-de-Richelieu : Archaïque laurentien ou post-laurentien ? *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, nos 1 et 2, pp. 63 à 80.

1989 *Le site Mandeville à Tracy. Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Collection Signes des Amériques. Recherches amérindiennes au Québec, 295 pages.

2023 « Les occupations de l'Archaïque », *Kruger 3 Lieu de portage millénaire à Brompton*. Paléo- Québec nº 40, pp. 73-98. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine et d'Éric Graillon.

Chapdelaine, C. et *al.*
2015 « Cascades 5, une composante de la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine à East Angus, Estrie, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 45, nos 2-3, pp. 93-126.

Chrétien, Y.
2018 *Recherches archéologiques 2017 à la Maison des Gouverneurs (CaFg-9) de Sorel-Tracy*. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

2021 *Un banquet pour le prince William Henry. Recherches archéologiques 2021 à la Maison des Gouverneurs (CaFg-9) de Sorel-Tracy*. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

Chrétien, Y.
2024 *Le camp militaire britannique du 18e siècle. Recherches archéologiques 2023 sur la rue du Prince à Sorel-Tracy*. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

2024a *Le collège Sacré-Cœur à Sorel-Tracy. Supervision archéologique 2024 pour le remplacement d'une conduite sanitaire*. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

2025 *Le camp militaire britannique du 18e siècle. Recherches archéologiques 2024 sur la rue du Prince à Sorel-Tracy*. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

2025a *Parc Simard à Sorel-Tracy. Inventaire archéologique par tranchées mécaniques, Décembre 2024*. Rapport déposé à la Ville de Sorel-Tracy.

Clark, T. H. et Globensky, Y.
1972 *Final report on the geology of the Sorel map area.* Department of natural resources, Geological exploration service, 205 pages.

1976 *Région de Sorel, rapport géologique 155*. Ministère des richesses naturelles, direction générale des mines, service de l'exploration géologique, 167 pages.

Cliche, J. et É. Graillon
2001 I*nventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt. Volume 7 : Nouvelles découvertes sur les sites du secteur des lacs des Joncs et aux Araignées*. Rapport de recherche archéologique, Cliche-Rancourt/CRAA Estrie, 185 p.

Graillon, É. et C. Chapdelaine
2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, été 2017*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke et Université de Montréal.

Hébert, B.
1987 Un regard nouveau sur le site Rapides Fryers, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, nos 1 et 2, pp. 89 à 100.

Mandeville, J.
1984 *Site CaFg-3, Sorel*. Rapport inédit déposé au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, 7 pages.

Ouellet, J.-C.
2020 *L'Archaïque (9500 à 3000 ans avant aujourd'hui) : peuplements régionaux et enracinement des communautés autochtones au Québec*. Archéolab.Québec. La collection archéologique de référence au Québec, Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.

Pettipas, L.
1984 *Introducing Manitoba prehistory*. Papers in Manitoba Archaeology, Popular series nº 4. Manitoba Culture, Heritage and Recreation.

Pintal, J.Y.
2000 *Parc des Chutes-de-la-Chaudière, interventions archéologiques, inventaire du parc et fouilles du site CeEt-679b*. Rapport déposé au ministère de la Culture du Québec.

2007 *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40, Saint-Augustin-de-Desmaures*. Rapport déposé au Ministère des Transports du Québec, 66 pages.

2012 « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation. The Case of the Strait of Quebec », *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, pp. 218-236. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine, Texas A&M University Press college station.

2023 « Paléoindien récent ou Archaïque ancien ? Telle est la question en Basse-Côte-Nord orientale », *Archéologiques*, nº 36, pp. 1-16.

Plante, R.
2019 *Louis-Adélard Sénécal, les chemins de fer de Sorel et la Québec Montreal Southern Railways*. Courriel Saurelois. Une chronique sur l'histoire de Sorel. Le SorelTracy Magazine. https://www.soreltracy.com/chroniques/courrielsaurelois/2019/avril/13a.html

Plourde, M.
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada, 441 pages.

Robinson, B. S.
1992 « Early and middle Archaic period occupation in the Gulf of Maine region: mortuary and technological patterning », in B.S. Robinson, J.B. Petersen et A.K. Robinson (dir.), *Early Holocene Occupation in Northern New England*, pp. 63-116. Occasional Publications in Maine Archaeology 9, Maine Historic Preservation Commission, Augusta, Maine.

Will, R.
2013 « The Limington Rips Site (7.4) », *The Maine Archaeological Society Bulletin*, vol. 53, nº 2, pp. 31-64.

2015 « The Little Ossipee North Site (7.7) and the Gulf of Maine Archaic Tradition », *The Maine Archaeological Society Bulletin*, vol. 55, nº 1, pp. 1-38.

Annexe 1 : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts - Parc Simard (CaFg-39) 2024 - 2025

No de catalogue	Localisation Sous-opération - lot	Niveau Profondeur	Code Matériaux	Code Fonction	Matériau	Nb. frag.	Description
2024							
Opération 1							
	Général	Déblais	M 1.1.2.114	F 4.1.3.6	TCF beige	1	Fragment vernissé
	Général	Déblais	M 1.1.2.71	F 4.1.3.3	TCFB vitrifiée	1	Fragment de fond de bol
	Général	Déblais	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment de bord d'assiette
	Général	Déblais	M 1.1.2.31	F 4.1.3.3	Creamware	1	Fragment d'assiette
	Général	Déblais	M 4.1.8	F 2.1	Silex	1	Nodule de silex de ballast
	Général	Déblais	M 4.1.8	F 2.1	Silex	1	Pierre à briquet sur nodule de silex de ballast
	Tranchée 1A, 69,8 m N	Déblais	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	2	Fragments d'assiettes sans décor
	Tranchée 1A, 6 m N	Déblais	M 4.1.8	F 2.1	Silex	1	Pierre à briquet sur nodule de silex de ballast
	Tranchée 1D, 0 m N	32 cm	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	1	Fragment de fond de bouteille ABM
1D.1	Tranchée 1D, 9 m N	Déblais	M 4.1.10	F 1.1.1.1	Quartz	1	Nucléus bipolaire, préhistorique
	Tranchée 1E, 23 m N	88 cm	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	3	Fragments d'une bouteille de gin carrée
	Tranchée 1E, 23 m N	Déblais	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment d'assiette avec étampe *Alfred Meakin* (1851 - 1890)
	Tranchée 1E, 23 m N	88 cm	M 5.1.6	F 4.8.1	Anthracite	1	Fragment d'anthracite partiellement brûlé
	Tranchée 1E, 23 m N	88 cm	M 4.1.3	F 1.1.1.3	Granit rose	1	Fragment de granit rose du bloc de fondation
	Tranchée 1E, 12 m N	0-30 cm	M 4.1.8	F 2.1	Silex	2	Petits fragments de silex de ballast
	Tranchée 1J, 4,5 m N	27 cm	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	1	Fragment de bord avec bec verseur et glaçure verte
	Tranchée 1J, 4,5 m N	27 cm	M 1.1.1	F 4.7.1.1	Terre cuite grossière rouge	2	Fragments de briques rouges friables
1J.1	Tranchée 1J, 6,8 m N	96 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.3	Quartzite brun	1	Nucléus bipolaire
1J.2	Tranchée 1J, 6,8 m N	96 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.3	Quartzite brun	1	Nucléus
	Tranchée 1J, 6,8 m N	96 cm	M 4.1.7		Schiste argileux	5	Fragments de schiste argileux

2025							
Surface TR. 2024							
1A.1	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Nucléus bipolaire, préhistorique
1A.2	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Débris bipolaire, préhistorique
	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	1	Fragment de corps d'une bouteille
	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	1	Fragment de corps avec glaçure verte
	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	2	Fragments de bord de bols
	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 1.1.2.41	F 4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Tuyau de pipe *W. White Glasgow* (1805-1891)
	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 4.1.8	F 2.1	Silex	1	Petit fragment de silex de ballast
	Tranchée 1A, moitié N	Surface	M 4.1.7.1	F 4.7.1.4	Ardoise grise	1	Fragment de tuile de toiture
1B.1	Tranchée 1B, moitié W	Surface	M 4.1.18	F 1.1.1.3	Quartzite gris	1	Grand galet éclaté bipolairement, préhistorique
1B.2	Tranchée 1B, moitié W	Surface	M 4.1.16	F 1.1.1.2	Chert gris	1	Éclat bipolaire
	Tranchée 1B, moitié W	Surface	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	10	Fragments de corps d'une terrine avec glaçure gris-vert
	Tranchée 1C	Surface	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	1	Fragment de corps avec glaçure brune
	Tranchée 1C	Surface	M 4.1.8	F 2.1	Silex	2	Petits fragments de silex de ballast
	Tranchée 1C	Surface	M 4.1.7.1	F 4.7.1.4	Ardoise gris vert	1	Fragment de tuile de plancher
1D.1	Tranchée 1D	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Nucléus bipolaire, préhistorique
1D.2	Tranchée 1D	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Débris bipolaire, préhistorique
1D.3	Tranchée 1D	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Éclat bipolaire, préhistorique
	Tranchée 1D	Surface	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	1	Fragment de corps d'une bouteille
	Tranchée 1D	Surface	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment de corps
	Tranchée 1D	Surface	M 4.1.8	F 2.1	Silex	2	Petits fragments de silex de ballast
1E.1	Tranchée 1E	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	2	Éclats, préhistorique
1E.2	Tranchée 1E	Surface	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Éclat, préhistorique
	Tranchée 1E	Surface	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	9	Fragments d'une bouteille de gin carrée, un goulot
	Tranchée 1E	Surface	M 2.2.1.1	F 4.2.1.2	Verre teinté vert pâle	2	Fragments de corps de bouteille
	Tranchée 1E	Surface	M 2.3.2.1	F 4.8.2	Verre coul opaque blanc	1	Fragment de globe de lampe à l'huile
	Tranchée 1E	Surface	M 1.1.2.41	F 4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Tuyau de pipe *W. R.* (1780-1790)

	Tranchée 1E	Surface	M 1.1.2.41	F 4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Fragment de fourneau de pipe
	Tranchée 1E	Surface	M 3.1.1.12	F 4.7.2.3	Fer laminé	1	Clou découpé
	Tranchée 1E	Surface	M 3.1.1.11	F 4.7.2.3	Fer forgé	1	Clou forgé
	Tranchée 1E	Surface	M 4.1.8	F 2.1	Silex	13	Petits fragments de silex de ballast
1F.1	Tranchée 1F	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Éclat bipolaire, préhistorique
1F.2	Tranchée 1F	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Débris bipolaire, préhistorique
	Tranchée 1F	Surface	M 4.1.8	F 2.1	Silex	15	Petits fragments de silex de ballast
1H.1	Tranchée 1H	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Nucléus bipolaire, préhistorique
1H.2	Tranchée 1H	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	2	Débris bipolaire, préhistorique
1H.3	Tranchée 1H	Surface	M 4.1.18	F 1.1.1.1	Quartzite beige	1	Petit biface complet
Opération 2							
Tranchées							
2B.1	2B - 26 m→W	175 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès fin quartzitique gris	1	Nucléus bipolaire avec un grand enlèvement
2B.2	2B - 26 m→W	175 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit ?	1	Nucléus bipolaire
2B.3	2B - 34 m→W	170 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique gris	1	Gros nucléus tabulaire avec enlèvements périphériques
2D.1	2D - 6 m→W	115 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Nucléus bipolaire, galet éclaté et retouché
2J.1	2J - 0 à 15 m→E	130 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit ?	1	Petit nucléus bipolaire
2J.2	2J - 0 à 15 m→E	130 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Nucléus bipolaire, galet éclaté et retouché
2J.3	2J - 0 à 15 m→E	130 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Éclat sur coin de bloc
2J.4	2J - 0 à 15 m→E	130 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique gris	1	Petit nucléus bipolaire
2J.5	2J - 0 à 15 m→E	130 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit ?	1	Débris bipolaire
2J.6	2J - 0 à 15 m→E	130 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.1	Grès fin	1	Nucléus bipolaire
2J.7	2J - 0 à 15 m→E	130 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite gris	1	Nucléus bipolaire

Opération 3							
3A.1	3A	141 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus bipolaire, très émoussé
3A.2	3A	141 cm	M 4	F 1.1.1.2	Indéterminé	1	Hachereau, chopper
3A.3	3A	141 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Nucléus bipolaire, très émoussé
3A.4	3A	141 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz bleu	1	Nucléus sur quartz filonien
3A.5	3A	141 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus bipolaire, deux axes
3B.1	3B	148 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.2	Chert très altéré	1	Fragment retouché
3B.2	3B	148 cm	M 4.1.3	F 1.1.1.2	Granit	1	Nucléus bipolaire sur galet
3B.3	3B	148 cm	M 4.1.3	F 1.1.1.2	Granit	1	Nucléus bipolaire avec retouches latérales
3C.1	3C	156 cm	M 4	F 1.1.1.2	Indéterminé, très dure	1	Galet testé par percussion
3C.2	3C	156 cm	M 4.1.3	F 1.1.1.2	Granit	1	Éclat bipolaire sur coin de bloc
3D.1	3D - Coin S-W	145 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus bipolaire, très émoussé
3D.2	3D - Coin S-W	145 cm	M 4	F 1.1.1.2	Indéterminé	1	Petit nucléus bipolaire
3E	Rallonge ouest	40-50 cm	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	2	Fragment de corps et goulot de type britannique 18e siècle
3E	Rallonge ouest	40-50 cm	M 1.1.1	F 4.7.1.1	Terre cuite grossière rouge	1	Fragment de brique rouge
3E	Rallonge ouest	40-50 cm	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	1	Fragment de corps avec engobe crème
3E	Rallonge ouest	40-50 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment d'assiette de type *ironstone* (post 1861)
3E	Rallonge ouest	40-50 cm	M 1.1.2.31	F 4.1.3.3	Creamware	3	Fragments d'assiette, un avec décors bleus
Opération 7							
	7A - général	0-30 cm	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	1	Fragment de corps de bouteille de gin
	7A - général	0-30 cm	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	1	Fragment de corps vernissé à l'intérieur
	7A - général	0-30 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	2	Fragments d'assiette, un vitrifié
7A.1	7A - remblai 1J (2024)	Indéterminé	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès fin	1	Éclat cortical bipolaire
7A.2	7A - 68 cm E / 122 S	117 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rouge	1	Petit éclat tranchant
7A.3	7A - 310 cm N / 210 W	100 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus bipolaire losangique
7A.4	7A - 106 cm N / 165 E	103 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Éclat retouché

7A.5	7A - 21 cm E / 195 S	97 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.2	Chert noir	1	Petit nucléus quadrangulaire, présence de cortex
7A.6	7A - 20 cm W / 10 S	118 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus bipolaire très émoussé
7A.7	7A - 20 cm W / 10 S	118 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus bipolaire losangique
7A.8	7A - 20 cm W / 10 S	118 cm	M 4	F 1.1.1.1	Indéterminé	1	Fragment d'outil poli ?
7A.9	7A - 20 cm W / 10 S	118 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.2	Chert altéré blanc	1	Petit nucléus bipolaire
7A.10	7A - 20 cm W / 10 S	118 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Petit nucléus bipolaire
7A.11	7A - 20 cm W / 10 S	118 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Éclat émoussé
7A.12	7A - 178 cm W / 85 S	103 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rose	1	Nucléus à plate-forme
7A.13	7A - 98 cm N / 43 E	91 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite gris pâle	1	Nucléus bipolaire
7A.14	7A - 143 cm E / 71 S	110 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit fin ?	1	Nucléus bipolaire avec enlèvement longitudinal
7A.15	7A - 0 cm W / 0 S	118 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès grossier	1	Nucléus bipolaire
7A.16	7A - 0 cm W / 0 S	118 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit fin ?	1	Bloc nucléus bipolaire avec deux enlèvements
7A.17	7A - 130 cm E / 168 N	98 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rose	1	Bloc nucléus bipolaire
7A.18	7A - général	90 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus bipolaire émoussé
7A.19	7A - général	90 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Nucléus très émoussé
Opération 8							
8A.1	8A - général	Surface	M 4.1.18	F 1.1.1.1	Quartzite grossier, granit ?	1	Biface triangulaire
8A.2	8A - général	Surface	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite	1	Éclat bipolaire
8A.3	8A - général	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Petit éclat bipolaire tranchant
8A.4	8A - général	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Gros éclat
8A.5	8A - général	Surface	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Nucléus bipolaire avec deux axes de percussion
Opération 9							
9A.1	9A - 82 cm E / 233 N	99 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Petit nucléus bipolaire losangique, 2 axes de percussion
9A.2	9A - 82 cm E / 233 N	99 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Petit nucléus bipolaire
9A.3	9A - 138 cm E / 167 N	98 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rose	1	Nucléus bipolaire
9A.4	9A - 134 cm E / 177 N	98 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique	1	Nucléus tabulaire,
9A.5	9A - 178 cm E / 79 S	120 cm	M 4.1.4	F 3.4	Grès quartzitique	1	Poids de filet ?

Opération 10							
10A.1	10A - 71 cm E / 143 S	100 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit fin ?	1	Éclat bipolaire
10A.2	10A - 183 cm E / 161 N	102 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès fin	1	Fragment testé avec deux enlèvements
10A.3	10A - 107 cm E / 162 N	106 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rose	1	Éclat bipolaire avec retouches latérales
10A.4	10A - 87 cm E / 166 S	100 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Éclat bipolaire, utilisé ?
10A.5	10A - 23 cm E / 66 N	106 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.2	Chert altéré et oxydé	1	Nucléus multi facettes
10A.6	10A - 101 cm W / 62 N	109 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.1	Grès quartzitique	1	Nucléus bipolaire, retouché en hachereau ?
10A.7	10A - 12 cm E / 166 S	101 cm	M 4.1.22	F 1.1.1.2	Rhyolite	1	Nucléus avec deux enlèvements
10A.8	10A - 131 cm W /127 N	107 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit fin ?	1	Nucléus bipolaire avec retouches latérales
10A.9	10A - 131 cm W /127 N	107 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique gris	1	Gros nucléus bipolaire losangique avec retouches secondaires
10A.10	10A - 152 cm E / 160 N	107 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite gris pâle	1	Nucléus tabulaire avec enlèvements verticaux, émoussé
10A.11	10A - 109 cm E / 152 S	97 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite gris pâle	1	Nucléus bipolaire très émoussé
Opération 11							
	11A - coin SW	20-50 cm	M 1.1.2.41	F 4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Tuyau de pipe *Henderson* (1846 à 1892)
11A.1	11A - 86 cm N / 111 W	124 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Éclat émoussé
11A.2	11A - 169 cm N / 256 E	117 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Éclat émoussé
11A.3	11A - 59 cm N / 291 W	113 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès fin	1	Éclat bipolaire
11A.4	11A - 76 cm S / 268 W	116 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite rosé - granit fin ?	1	Nucléus bipolaire
11A.5	11A - 90 cm S / 310 E	118 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Éclat avec retouches latérales
11A.6	11A - 93 cm S / 264 W	118 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique rouille	1	Nucléus bipolaire
11A.7	11A - 181 cm S / 72 W	125 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès grossier noir	1	Nucléus bipolaire losangique
11A.8	11A - 97 cm S / 28 W	118 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Nucléus bipolaire avec un enlèvement latéral, émoussé
11A.9	11A - 106 cm S / 55 W	117 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.2	Chert altéré et oxydé	1	Nucléus multi facettes
11A.10	11A - 96 cm N / 265 E	115 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique	1	Nucléus bipolaire
11A.11	11A - 117 cm S /170 W	121 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Petit nucléus bipolaire, émoussé
11A.12	11A - 117 cm S /170 W	121 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite gris	1	Nucléus bipolaire, très émoussé
11A.13	11A - 62 cm S / 352 E	117 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite gris	1	Fragment tabulaire avec un enlèvement, utilisé ?
11A.14	11A - 62 cm S / 352 E	117 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Nucléus bipolaire avec retouche latérale, très émoussé
11A.15	11A - 92 cm N / 285 W	122 cm	M 4.1.3	F 1.1.1.2	Granit	1	Nucléus bipolaire, avec une retouche latérale
11AA.16	11A - 60 cm S / 96 W	125 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique fin gris	1	Nucléus bipolaire
11A.17	11A - 256 cm S / 42 W	122 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Nucléus bipolaire multi facettes

11A.18	11A - 66 cm N / 14 W	105 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Nucléus bipolaire avec enlèvements secondaires latéraux
11A.19	11A - 180 cm N / 87 W	122 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès gris	1	Nucléus bipolaire
11A.20	11A - 191 cm S / 36 W	120 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès fin	1	Nucléus bipolaire, enlèvements longitudinal et latéraux
11A.21	11A - 195 cm N /365 W	116 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Petit nucléus bipolaire, émoussé
11A.22	11A - 195 cm N /365 W	116 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Nucléus bipolaire avec retouches secondaires
11A.23	11A - 127 cm S / 48 W	129 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique beige	1	Nucléus tabulaire avec retouches périphériques
11A.24	11A - 211 cm N / 102 E	110 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Nucléus avec retouches latérales obliques et marginales
Opération 12							
12A.1	12A - 179 cm N / 104 E	120 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Petit nucléus bipolaire, émoussé
12A.2	12A - 170 cm N / 122 E	133 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Nucléus bipolaire
12A.3	12A - 186 cm S /107 W	121 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Nucléus bipolaire, émoussé
12A.4	12A - 49 cm N / 100 E	127 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.1	Grès fin	1	Éclat bipolaire retouché en grattoir concave
12A.5	12A - 183 cm N / 207 E	138 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Nucléus bipolaire
12A.6	12A - 171 cm N / 190 E	138 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.1	Chert gris altéré	1	Ébauche de hache taillée ?
12A.7	12A - 222 cm N / 102 E	129 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Nucléus multi facetté
12A.8	12A - 162 cm S / 41 E	112 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite blanc	1	Nucléus bipolaire, émoussé
12A.9	12A - 162 cm S / 41 E	112 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique beige	1	Nucléus tabulaire avec enlèvements périphériques
12A.10	12A - 89 cm S / 105 W	119 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique beige	1	Nucléus tabulaire avec enlèvements aléatoires
12A.11	12A - 198 cm N / 145 E	123 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite gris altéré blanc	1	Gros bloc nucléus avec arêtes retouchées + autres enlèvements
12A.12	12A - 155 cm N / 36 E	125 cm	M 4.1.4	F 1.1.1.2	Grès quartzitique gris	1	Gros bloc nucléus avec enlèvements aléatoires
Opération 13							
Surveillance							
	13A	0 à 30 cm	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert olive	1	Fragment de corps de bouteille
	13A	0 à 30 cm	M 2.1	F 4.1.3.99	Verre incolore soufflé	1	Fragment de pied de verre à tige avec pontil
	13A	0 à 30 cm	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	4	Fragments de bord de grand plat, glaçure brune ou vernissé
	13A	0 à 30 cm	M 1.2.1	F 4.2.1.2	Grès grossier	2	Fragments de cruche avec glaçure saline grise à l'extérieur
	13A	0 à 30 cm	M 1.1.2.1	F 4.5.2	Faïence blanche	1	Petit fragment à glaçure blanche et décors bleus
	13A	0 à 30 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment de corps de bol
	13A	0 à 30 cm	M 1.1.2.54	F 4.1.1	TCF jaune	4	Fragment de grand bol avec un pied
	13A	0 à 30 cm	M 1.1.2.41	F 4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Tuyau de pipe, sans marque

	13A	0 à 30 cm	M 1.1.2.41	F 4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Fragment de bord de fourneau de pipe, motif à la molette
	13A	0 à 30 cm	M 4.1.8	F 2.1	Silex	8	Galets et fragments de silex de ballast
13B.1	13B	30 à 70 cm	M 4.1.10	F 3.9	Quartz rose	1	Pointe de projectile triangulaire
13B.2	13B	30 à 70 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz gris	1	Nucléus à plateforme
13B.3	13B	30 à 70 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.1	Quartz	1	Percuteur
13B.4	13B	30 à 70 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.1	Quartzite blanc	1	Chopper
13B.5	13B	30 à 70 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Petit nucléus bipolaire
13B.6	13B	30 à 70 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.1	Quartz	1	Éclat bipolaire retouché en grattoir concave
13B.7	13B	30 à 70 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.2	Chert gris	1	Nucléus bipolaire
13B.8	13B	30 à 70 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Éclat
13B.9	13B	30 à 70 cm	M 4.1.10	F 1.1.1.2	Quartz	1	Éclat cortical bipolaire

Inventaire des artefacts - Parc Simard (CaFg-56) 2025

No de catalogue	Localisation Sous-opération - lot	Niveau Profondeur	Code Matériaux	Code Fonction	Matériau	Nb. frag.	Description
CaFg-56							
Opération 2							
Tranchées							
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 2.3.1.1	F 4.2.1.2	Verre de couleur vert foncé	2	Fragments de corps de bouteille
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 2.1	F 4.7.1.1	Verre incolore	15	Fragments de verre de fenêtre
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 2.1	F 4.5	Verre incolore	1	Verre de lunettes
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 2.1	F 4.1.3.99	Verre incolore	3	Fragments de verrerie de table
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.1	F 4.7.1.1	Terre cuite grossière rouge	10	Demi-brique et fragments
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.1	F 4.1.3.3	Terre cuite grossière orange	16	Fragments avec glaçure brune ou vernissé
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.2.1	F 4.2.1.2	Grès grossier	1	Fragment de cruche avec glaçure saline grise à l'extérieur
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1	F 5.7	Céramique sans glaçure	2	Tête et corps de poupée
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	33	Fragments sans décor
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment avec décors *blue willow* (~ 1850)
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	3	Fragments avec décors bleu au stencil
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment avec motif de feuilles peint à la main
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	1	Fragment avec décors *willow* brun
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	2	Fragments avec décors *shell edge* bleu tardif (~ 1855)
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	2	Fragments avec décors polychromes à l'éponge (post 1845)
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.61	F 4.1.3.3	TCF blanche	3	Fragments de bols *mochaware* à bandes d'engobe bleu
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.54	F 4.1.1	TCF jaune	4	Fragments de grands bols à bandes d'engobe bleu et blanc
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.3	F 5.7	Porcelaine	1	Tête de poupée ou de figurine
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 1.1.2.41	F 4.2.2	TCF argileuse blanche	7	Tuyaux de pipe, un Henderson - Montréal (1846-1892)
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 3.1.2	F 4.8.2	Métaux et alliages cuivreux	1	Brûleur de lampe à l'huile, aplati
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 3.1.4	F 3.7.3.1	Métaux et alliages plombifère	1	Coulée de plomb
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 3.1.4	F 0	Métaux et alliages plombifère	6	Tôle de plomb avec petits trous de clous
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 3.1.1.12	F 4.7.2.3	Fer laminé	49	Clous découpés

	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 3.1.1.11	F 4.7.2.3	Fer forgé	15	Clou forgé
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 3.1.1.11	F 4.7.2.4	Fer forgé	1	Boucle de sangle ?
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 3.1.1.1	F 1.3.97	Fer indéterminé	35	Concrétions ferreuses et fragments indéterminés
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 5.1.1	F 6.1.1.1	Ossements	35	Os frais, quatre blanchis et une défense de porc
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 4.1.7.1	F 4.7.1.4	Ardoise gris foncé	5	Fragments de tuile de toiture
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 4.3.2	F 4.7.1.3	Mortier	1	Nodule de mortier de chaux
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 4.1.4	F 1.3.97.1	Grès	1	Fragment de meule ronde à aiguiser ?
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 4.4.3	F 7.4	Scorie	5	Mâchefer
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 5.1.6	F 4.8.1	Anthracite	2	Charbon minéral
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 4.1.18	F 1.1.1.2	Quartzite beige	1	Éclat avec talon
	2K - 29 m→E	30 à 35 cm	M 4.1.16	F 1.1.1.1	Chert gris altéré	1	Fragment avec petites retouches ?

Annexe 2 : Résultat des datations

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

Beta Analytic, LLC
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSIS

Submitter **Yves Chrétien**
Company
Laboratory Number **Beta-772837**
Sample Code CaFg-39

Received Date **September 15, 2025**
Report Date **September 30, 2025**

To validate report, scan this QR code on a mobile device or go to https://verify.betalabservices.com and enter the requested information.

Conventional Radiocarbon Age **9890 +/- 30 BP**

Ratio of Stable Isotopes **IRMS δ13C: -24.75 ± 0.30 o/oo**

95.4% Probability Calibrated Range(s)

(88.0%) 9402 - 9279 cal BC (11352 - 11229 cal BP)
(7.4%) 9444 - 9421 cal BC (11394 - 11371 cal BP)

Submitter Material	Charcoal
Pretreatment	(Charred material):acid/alkali/acid
Analyzed Material	Charred material
Analysis Service	AMS-Standard Delivery
Percent Modern Carbon	29.19 +/- 0.11 pMC
Fraction Modern Carbon	0.2919 +/- 0.0011
D14C	-708.05 +/- 1.09 o/oo
Δ14C	-710.69 +/- 1.09 o/oo (1950:2025)
Measured Radiocarbon Age	(without d13C correction): 9890 +/- 30 BP
Calibration	BetaCal 5.0: High Probability Density Range Method: INTCAL20

Results are ISO/IEC-17025 accredited. All work was done at Beta in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half -life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable.The Age is rounded to the nearest 10years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

Beta Analytic, LLC
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

BetaCal 5.0
Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years
(High Probability Density Range Method: INTCAL20)

(Variables: d13C = -24.8 o/oo)

Beta-Laboratory Number **772837**

Conventional Radiocarbon Age (BP) **9890 +/- 30 BP**

95.4% Probability Calibrated Range(s)

(88.0%)	9402 - 9279 cal BC	(11352 - 11229 cal BP)
(7.4%)	9444 - 9421 cal BC	(11394 - 11371 cal BP)

68.2% Probability Calibrated Range(s)

(49.0%)	9334 - 9292 cal BC	(11284 - 11242 cal BP)
(19.2%)	9362 - 9337 cal BC	(11312 - 11287 cal BP)

CaFg-39

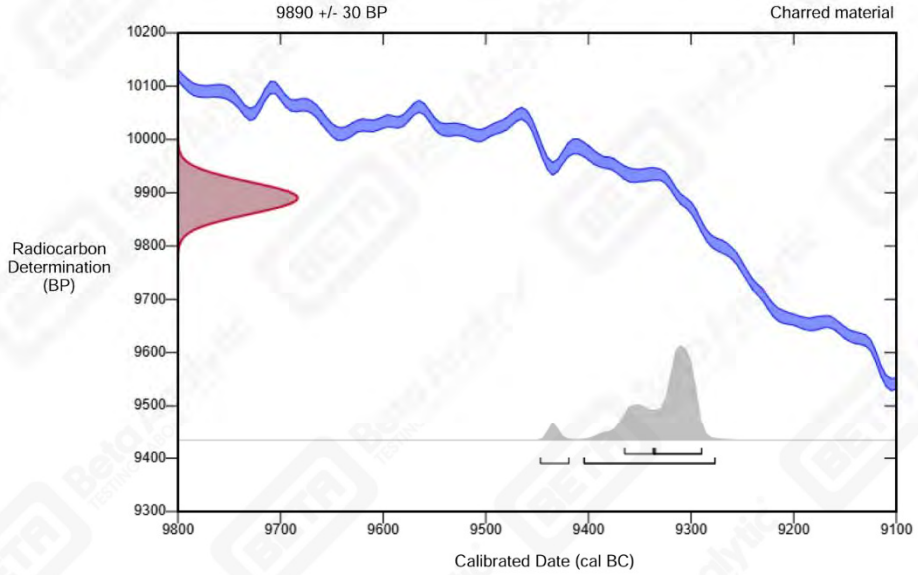

Database Used
INTCAL20

References

References to Probability Method
Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20
Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4): 725-757.

Évaluation chronologique de l'occupation humaine au site de Sorel-Tracy

Résultats préliminaires par Michel Lamothe, géologue (UQAM)
16 février 2026

Des artefacts d'origine humaine ont été découverts dans le secteur de Sorel-Tracy au sommet d'une terrasse élevée du Richelieu, à une profondeur d'environ 1,1 m. Les objets sont situés dans une couche mince constituée de sables silteux brunâtres (STB) qui surmontent des sédiments relativement similaires (STA) et qui sont surmontés de sables un peu plus grossiers avec des structures sédimentaires montrant clairement un écoulement fluviatile vers le NE (STC).

Les mesures sont presque terminées pour les niveaux B et C, alors que le niveau A nécessiterait quelques mesures supplémentaires. Cependant, les résultats obtenus sur l'unité STA sont essentiellement les mêmes que celles sur STB.

Les âges IRSL préliminaires sont les suivants :

STC 4.5 +/- 0.3 ka
STB 8.5 +/- 0.4 ka.

Personnellement, j'interprète les données ainsi :

L'occupation s'est déroulée sur une surface constituée de sédiments datant de 8 à 9 ka, mis en place sous quelques mètres d'eau (5 à 15 m?) d'une phase tardive du Lac à Lampsilis. Les sables sous-jacents semblent correspondre à une reprise de la chenalisation locale et même si on peut objectivement proposer que l'occupation daterait d'une période à mi-chemin entre le 4.5 et le 8.5, donc vers 6.5 ka, je crois que le contact entre les unités B et C contient une lacune temporelle difficilement évaluable. Je serais donc plus enclin à supporter une occupation plus près de 7 à 7.5 ka.

D'autres éléments régionaux peuvent être pris en compte. La fin de la période de Lampsilis est évaluée à 7.5 à 8.0 par Richard (2025), ce qui semble être cohérent avec des dates en luminescence mesurées dans le secteur de Berthierville. Une unité équivalente à l'unité A et B, des sables silteux dans la même position stratigraphique et topographique (17m) ont livré ses âges IRSL de 8.5 ka (mémoire en préparation d'Éliane Lalonde, étudiante d'Olivier Caron et moi-même), surmontés (latéralement) d'une dune datée à 7.5 ka IRSL par Lamarche (2005; mon étudiante de MSc d'alors). Les datations 14C à la base de tourbières dans le secteur de Lanoraie suggèrent, elles, une émergence de la surface locale vers les 14-16 m vers 7.5-8.0 ka.

Donc mon avis est que : a) l'occupation est postérieure clairement à 8.5 k; b) clairement antérieure à 4.5 ka; mais c) plutôt probablement antérieure à 7 ka. Peut-être pourrait-on proposer entre 7 et 7.5ka.

Annexe 3 : Notes de terrain

(1)

Sorel Parc Simard 2025

5 MAI 2025

Récolte de surface dans les déblais de 2024 → Préhisto (5g) ; 17e (tabac, faïence, pipe, WS), 19e (tuile et bois).

OP 3A : Fondation du 19e siècle

On a fait une excavation de 5m x 5m jusqu'à 15cm de profondeur pour exposer les vestiges de pierres de grand documentation 2024.

On dégage les pierres pour les exposer clairement.

Tranchées.

TR 2A : ~~4~~ (E-W) à 4m au N de la clôture N, débutant à 10m ~~au~~ à l'W du coin NW de la clôture.

à 3,5m à l'E du coin NW de la clôture et à 4,4m au N de la clôture, à 55cm de prof. sous la couche de surface. Sol jaune argileux. À 65cm de prof. le sol devient plus argileux et compact.

(7)

6 MAI 2025

Les pierres de l'op 3A sont finalement associées à des pilastres probables des installations de STHZL du 20e siècle. On voit bien le lien entre une casse sur le dessin en plan et la présence de la cave d'entreposage d'anthracite.

À partir du fond de la grande opération 5×5 m ~~on fait~~ à 80 cm de prof sous la surface on fait 2 sondages mesurés de 50×50 cm pour vérifier la présence éventuelle d'un niveau préhisto enfoui dans les sédiments de sable. Il y a une multitude de micro strates de sable gris, blond, orange et de fines couches de silt argileux avec beaucoup de petites ~~[illegible]~~ MICA en flocons, des petites matte d'oxyde grise

(3)

N 3A-B

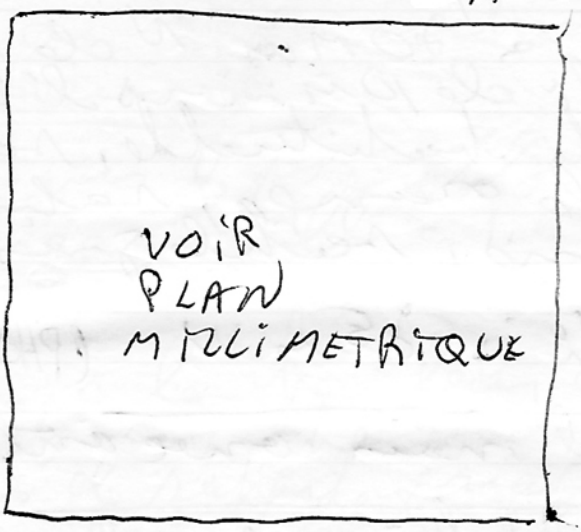

TR-2A (suite) en allant vers l'E, on trouve la couche enclavée orange à partir du 2e niveau, à ± 1.6 m de profond, mais sans artefacts. Épaisseur moins à 1,80 m uniforme.

OP-3A-B

Puits de sondages au fond du 5m×5m → décapage de pierres en place, entre 1,44 m et 1,48 m sous la surface actuelle. Un palet de grosseur fracturé par percussion de 3A et un bloc de quartz filonien bien taillé dans Nucléus.

On fait un 2e sondage (3C) et on agrandit 3B à 1 m²

(41)

TR-2B (E-W) à 20 cm N de la clôture, décalé de 10 cm vers l'W.
Stratigraphie habituelle, sol noir, sable orangé, sable beige jaune, sable gris.
Strati à 35 cm W (PHOTO)
sol noir avec anthracite
17 Mill lèmoneux brun-rouille foncé
44 sable fin beige jaune
78 sable fin gris
123 ~~X~~ sable fin en litage foncé et pâle
140

7 MAI 2025

Fouille TR-2B. Carré Horiz à l'W du coin NE de la clôture on rencontre une concentration rouille à 1.75 m de profondeur sous la surface. Trois pierres dont 2 éclatées par percussion, une très évidente. Donc on a la couche productive à cet endroit

(5)

sur au moins 2,5 m de longueur.

Vis-à-vis le précédent, couche indurée vers 1,65 m de prof. avec une grosse roche naturelle.

Rendu à la hauteur du gros épinette, couche indurée et lens de sable friable à 1,7 m + un bon bloc de quartzite (+30 cm) qui semble présenter de grands enlèvements d'éclats.

À 1,5 m à l'W du gros épinette, une fosse d'arrachement contenant 30 cm (N-S) sur 35 cm (E-W) à 85 cm de prof. (photo). Il y a du charbon de bois épars dès le sol brun. La fosse s'enfonce à 1 m mais sans aucun objet. Fouillé à la truelle.

À l'endroit du gros épinette il n'y a plus de couche indurée vérifié jusqu'à 2,0 m de prof.

TR-2C à 3,0 m au N de la clôture N en parallèle et décalé de 10 m vers l'W.

À l'extrémité E de TR-2C à 1,0 m de

(6)

Partout il y a un mobilier de ciment gris avec des gros agrégats de calcaire concassé de 2-3 po.

À 2,3 m vers l'W, plusieurs gros blocs de pierres non mortaisées remplissent la tranchée d'une prof. allant de 1,0 m à 1,7 m.

Tout le sol contient des débris de démolition : briques, tuyaux métalliques tréfilés (90°), verre transparent probable provenant de SHELL à cet endroit. Débris jusqu'à 1,9 m prof.

Couche d'anthracite à 50-60 cm de prof. À 7 m vers l'W on a la limite du champ de débris. On touche au sol naturel

On atteint le sol naturel rouille avec pierres et mottes d'argile jaune à 1,65 m de prof à 10 m W.

À 9,5 m W il y a encore des cendres d'anthracite à 1,6 m et les 2 parois d'excavation s'effondrent. On arrête à cet endroit. On trouve le bout de la perturbation 30' à 35 m W À 1,35 m on rencontre la couche naturelle rouille avec mottes d'argile

(7)

et quelques cailloux. Effondrement de la paroi à l'endroit de la perturbation 20e siècle.

Agrandissement de l'OP-3 de 1.75m vers l'W.

Découvert d'artefacts du 18e siècle sous la couche mince du 20e siècle, ds un sol de limon brun entre 40 et 50 cm de prof. Équivalent de la couche de labour de la ferme de 1780. Plusieurs traces de charbon de bois en concentrations, quelques de taille à bois (?). Goulot de bouteille soufflée, creamware avec décors bleus, [illegible] rouge; taches rougeâtres de sol rubéfié avec des gros charbons de bois.

8 MAI 2025

TR-2D (E-W) à 40m de la clôture N. à 6M W et à 1.15m de prof un beau galet de quartz taillé. Micro traces de charbon de bois en mince couche et à la même prof ds le sol induit rouille.

(5)

PHOTOS

Stratigraphie 5 TR-2Da 5,5 m W

Limon brun foncé + granules d'anthracite

22

Sable fin silteux rouille

53

Sable fin silteux beige jaune

74

sable gris en litage

115

Sable rouille induré

120

sable fin gris alterné beige en litage

135

Sable induré rouille et sable avec morceaux gris bloc induré agglomérés

(9)

OP-3 suite

On a agrandit de 2.93m (E-W) par 4,46m (N-S) de côté W de l'aire initiale de 5x5m

-à 0.79m de prof à 1,17m du coin N-E de l'agrandissement on voit se dessiner une tache / limite de la structure faite de rectangulaires [illegible] 54cm (N-S) x 75cm contient de la brique rouge du charbon de bois (photo) Prof de la tache = 55cm (photo)

OP-4 on ouvre une autre superficie de 3m (E-W) x 4m (N-S), de 3m à 7m au S de la cloture N et de 7m à 10m au E de la cloture W.

On atteint la couche indurée avec matière organique et quelques blocs de schiste mou et très rouge à 1.8m de prof. Rien de culturel

9 MAI 2025

OP-3 suite : on ouvre de la rallonge de 3M (EW) x 4M (N-S) pour atteindre le niveau induré

(10)

et explorer les roches et artefacts potentiels. Dans la tranchée d'entrée il y a un horizon de 2 po à 1.0 m de prof. qu'on a déjà rencontré dans les tranchées au N de l'espace retenu. Excavation progressive jusqu'à 1.55 m de prof.

TR-2E (E-W) à 5 m au N de la clôture N à 13 m W on trouve la couche jaune avec mottes d'argile et cailloux à 1.6 m de prof. Pores initiales ; recueillis pas mais on récolte la couche argile le sable pour examiner les roches

Vis à vis le poteau électrique au coin SW du bâtiment, il y a une zone de combustion avec charbon de bois et sol très rubéfié dès le limon silteux orangé mais sans artefact. (photo) à 55 cm de prof.

On se rend jusqu'à la bande des chemins de fermes.

(11)

12 MAI 2025

OP-3 fouille du niveau induré en laissant les roches en place pour exposer la surface d'occupation en aire ouverte.

TR-2F (E-W) à 55m de la falaise N. DA à 1m 5m, on rencontre le niveau induré fouillé à 1,15m comme dans la tranchée TR-16 avec la pièce de quartzite.

TR-2G (N-S) à 7m en parallèle de la face W du bâtiment existant. 16m de longueur N-S, équivalent au bâtiment

STEPHANE FORTIER : JOURNAL LES 2 RIVES

Sous la couche d'anthracite, on arrive sur un limon silteux brun jaune à 28 cm de prof. à 52cm de prof., on a un limon argileux et silteux brun jaune pâle avec des plages de décoloration de bois et du sol rubéfié sans artefact. Ça ressemble beaucoup à la base de combustion dans l'aménagement de OP-3. Charbon présent jusqu'à 60cm de prof.

(17)

T-R-2G (suite) à 8 m N, on trouve une traverse de chemin de fer en bois soudonnée à 80 cm de prof sous la surface actuelle (photos). Elle fait 5 po de large par 2 po d'épaisseur. Une seule traverse? Bizarre...

La pièce de bois protégeait un tuyau de plomb d'un diamètre de pouce, probablement une conduite d'huile à chauffage.

13 MAI 2025

OP-3 (1er carré) on descend au niveau de la couche endurcie à ~ 1,3 m de prof à la manivelle. Pour voir la variation E-W de la couche.

OP-5: Nouveau carré de 5m (N-S) x 3m (E-W) à

11m à 14m de la datum E
3m à 9m de la datum N

Pour vérifier la présence du 18e siècle et voir la variation sous la laboure de la couche concentration de charbon de bois à 55cm prof.

(13)

TR-2G (suite)

- à 17m N, il y a encore beaucoup de charbon de bois dans le sable limoneux légèrement orangé à 60cm de prof et une trace de poteau carbonisé de 10cm de diamètre. Aucun artefact. Niveau subtilié à 85cm de prof.

Strati paroi W à 10m N

Calcaire concassé
93
sable beige
98
anthracite pulvérisé
34
silt limoneux orangé
40
Limon sableux brun
47
sable fin silteux beige
61
silt argileux gris
75
Litage de sable fin gris et orangé
130

Une pièce de bois pourri à 15m NORD et à 45cm de prof dans le sol

14

ornière et fauno sous-jacent.
La tranchée dépasse le coin nw du bâtiment de 1/2m vers le N

OP-6 4M (EW) x 3M (N-S)
autour de la découverte de la TR-2D avec l'éclat de quartzite à 6m de l'extrémité E de TR-16 et à 1,15 sous la surface. Ce rayon est placé au centre de OP-5 et donc la TR-16 se trouve au centre de l'opération.

On a retrouvé la couche indurée à 1,15m avec traces de charbon de bois mais sans artefacts.

à 1,55m de prof on atteint le niveau inondé avec mottes d'argile et cailloux comme dans l'OP-3

14 MAI 2025

OP-7 dans le petit parc à chiens.
5M X 5m de part et d'autre du point de découverte de 2024.
Quelques pièces de faune

(15)

des tranchées ~~de~~ NOS 1H et 1J de 2024.

La partie de 40 cm de profil sous la zone de combustion avec bois poreux comme dans les autres OP.

TR-2H (E-W) début à 10,15 m de coin NE du bâtiment existant et à 15 m en parallèle du mur N du bâtiment

OP-7 (suite)

Un petit nucléus bipolaire en quartzite rose à 11,0 m de profondeur centre de l'OP dans petit puits

Intérieur TR-2H à 2 du W

18 ~~Couche du stationnement~~ sable beige

39 sable fin marbré rouille beige

70 sable fin gris marbré rouille

95 sable fin en litage fin alternant beige, gris et rouille

130 ↓ ↓ ↓

(16)

OP-7 (suite)

Près de la paroi S de chaque côté de la tranchée 0,94, découverte d'un nucléus primaire en quartzite rose et d'un éclat en quartzite blanc !!!

15 MAI 2025

OP-8 : 5m x 5m collé sur la TR-1H (0,94) à 3m au S de la clôture entre TR-1H et TR-1G.

à 37cm de prof on rencontre grand passe de charbon de bois et le sol orange.

Du côté E de OP-8 on atteint la couche pendue noire avec mottes d'argile et cailloux de 1,60m à 1,70m de profondeur. On est rendu trop loin vers l'W compte tenu de la pente de la couche "production". On referme

OP-7 (suite) on part agrandir l'OP à sa pleine grandeur de 5m (E-W) en retirant l'ancien tuyau. On laisse le tuyau en place et on coupe

(17)

50 cm de + vers l'E. On voit une arête tranchée parallèle au talus. Un beau petit bloc de chert noir, nucléus de 3Z+++

TR-3H (suite) à partir du côté E de l'entrée d'asphalte no. 2

OP-9 : collé à l'E de OP-7

de 4m à 9m de la ~~clôture~~ clôture N et de 0,18m à 4,0m de la clôture E.

Concentration de petits galets avec silex à -18cm de prof. Sous les petits galets il y a une concentration de gros blocs (40cm x 30cm) avec du verre de bouteille, un goulot de bouteille de vin soufflée, des pièces de fer, boulons, fondation dont probablement 1/4 du 20e siècle (photos).

16 MAI 2025

Suite de la fouille de OP-9.

Implantation de la TR-3J (E-W) à 25 m en parallèle du bâtiment existant.

(18)

TR-7H (suite) on repart à l'extrémité W à la limite de la végétation. On a encore la séquence de sol naturel.

Limon brun pâle

25 Silt limoneux orangé

75 Sable silteux gris

110

↓ ↓ ↓

à 10m de l'extrémité S de TR-7H on repère l'équivalent de la couche précédente sable avec petits cailloux et moules d'orgue à 1,35m de prof.

OP-10 3,5m (E-W) x 3,5m (N-S) de la rallonge S-E du Samuel Parc à chiens. 80cm entre la clôture et OP-9 sur les faces W et S. 19 mai 2025

TR-7J (E-W) à 25m et parallèle du bâtiment existant en allant à l'W à la limite de végétation à l'extrémité W de TR-7J, une couche sableuse avec cailloux et orgue à 1,15m de prof.

19

Strate TR-7J à 12m de l'extrémité

Limon sablonneux noirâtre avec quelques charbons épars.

16 —

Sable fin doré + charbon de bois fréquents

34 —

Sable fin beige-gris

46 —

Argile sans gris/rouille

53 —

Sable fin beige-gris

90 —

Sable fin gris et rouille en litage naturel

170 —

OP-10 (suite) la couche rocheuse avec niveau induré, roches et argile gris-rouille entre 1.0 et 1.3m de prof. On bel éclat de quartzite, quelques blocs testés

TR-7J : le charbon de bois est sépulturé vers 3.0m - 3.5m de prof. Il s'agit du décapement initial du terrain, mais sans artefacts. Donc charbon de bois = labour original ancien.

(20)

OP-11 Dans le petit parc à chiens 5m (N-S) x 9m (E-W) à 9m à 14m de la clôture N et à 0.8m de la clôture E. à 9m.

20 MAI 20 25

OP-11 ouverture complet mécaniquement jusqu'à 95m de prof.

Fermeture de OP-10.

Points d'arpentage

TR-2J en ligne avec bâtiment W du bâtiment existant

334663.756 E
5099707.809 N
ALT. ~~16.640m~~ 15.203m

Stake OP-3

334 4646.884 E
5099 589.394 N
ALT. 15.057m

(21)

Arpentage OP-11

334 636.335 E
5099 543.112 N
ALT 14.875 m

TR-7J on excave jusque mis à nu la porte d'entrée dans la face N du bâtiment

Vis à vis la porte d'entrée du bâtiment, une structure en forme contenant beaucoup de verre de bouteilles ABM de marque VE à 75 cm de prof sous la surface (photos)
La fosse fait 35 cm de diamètre et contient des dizaines de bouteilles toutes pareilles et fracturées avec soudure à cannon.
Il pourrait s'agir d'un morceau cadastral (?). La fosse s'enfonce dans le sable naturel jusqu'à 44 cm de profond.

(22)

TR-2K Stati extrémité W

17 calcaire concassé

Limon sablonneux

28 brun foncé

Lit de sable fin silteux et oxydation brun orangé

61 Lit de sable fin gris

132 sable fin brun

142 couche indurée rouille avec cailloux et mottes d'argile = couche probablement de TP-9

147 silt gris et rouille

La couche indurée avec les cailloux et l'argile est présente depuis l'extrémité W de TR-2K jusqu'à environ 15m vers l'E, où elle semble s'estomper. Beaucoup de pièces suspectes à noter.

23

21 mai 2025

TR-7M à 4,5 m à l'W des blocs de béton du stationnement S, sur une longueur de 2,5 m (N-S). Et à 2 mètres l'W du coin S-W de la clôture. Pour tester la présence éventuelle de vestiges de la ferme du 18e siècle.

Stratigraphie TR-7M

16 — Pelouse et chaume enracinés

Sable fin silteux brun moyen

37 — Sable fin beige

36 — Lit de sable fin beige + rouille

72 — Lit de sable fin gris avec lignes noires de manganèse

115 — Silt gris

125 — Vers 1,0 m de prof. couches indurées rouille de 0,10 m avec mottes d'argile et cailloux

(24)

OP-12 (5m NS x 4m E-W) dans le grand parc, collé au coin N-E du petit parc à chiens, à 80 cm de la clôture nord. Couche productive à ~1,10m de profond.

Suit TR-2K

12 mai 2025

TR-2K et OP-12

Visite de Patrick Lefrançois et d'un étudiant de U.L. Prise d'échantillons pour datation de la couche productive

TR-2K à 29m de l'extrémité W découverte de TCFB shell edge tool (n/1855) ds un sol de labour de limon sableux brun foncé à 26 cm de prof, avec fragments de briquetage et traces de charbon de bois. Motifs d'épi de blé (part 1861) sur un autre fragment de TCFB. Gros éclats, TCF à bandes d'empâtement, os brûlés, niveau de combustion avec charbon de bois à la surface du sol orangé à 37 cm de prof.

(25)

Stati +R-2K sit. 19e siècle (PHOTO)

20 concassé

26 sable beige clair

Limon silteux brun + artefacts 19e, briques rouge

40 Limon silteux orangé

45 Silt argileux jaune clair

65 sable fin beige

La couche de labour 19e se poursuit vers l'E dans la portion du mur W du bâtiment/ au moins vers 5 m.

Clous découpés, mortier en granules, briques rouge et charbon de bois en granules ds frais, +CFB à 32 cm de prof.

La couche de labour avec charbon de bois se poursuit aussi delà de la porte N 2 (N) du bâtiment mais sans artefacts.

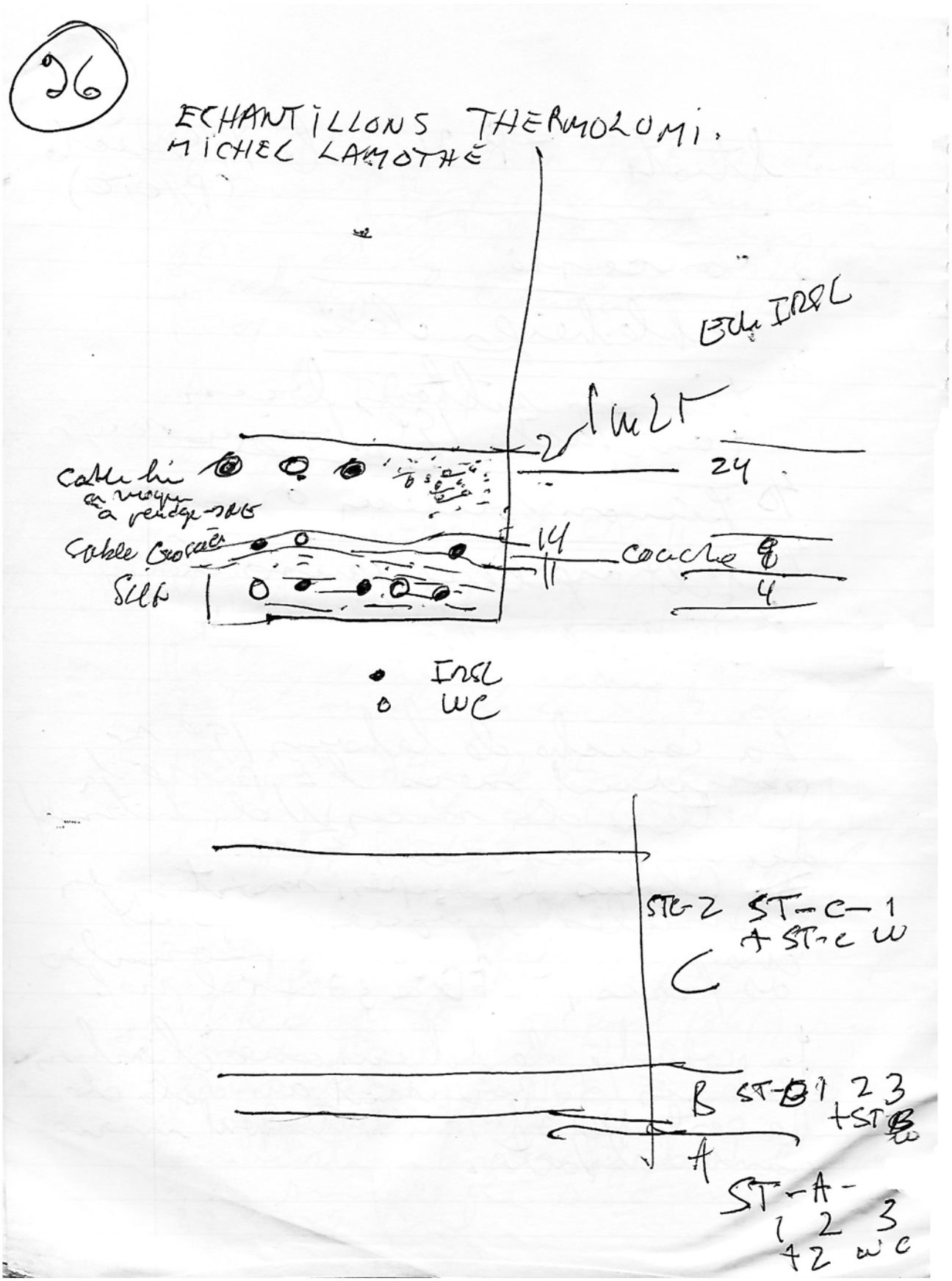
26
ECHANTILLONS THERMOLUMI.
MICHEL LAMOTHE
Ech INSL
24
14
couche 4
INSL
WC
ST-2 ST-C-1
+ ST-C W
C
B ST-B 1, 2 3
+ ST B
A
ST-A-
1 2 3
+ 2 WC

27

TR-2L (N-S) à 5m à l'W du mur W du bâtiment entre TR-2J (EW) et TR-2K (EW) sur 6m de long à partir de TR-2K vers le S et sur un deuxième de 11,5m vers le W à partir de TR-2K.

Localisation de l'intersection de TR-2K (EW) et de TR-2L (N-S). à 19,20m de la clôture de PETRO CAN et à 13,20m du coin SW de la clôture de PETRO MONTÉRÉGIE

Parc Simard

Dessin en plan sondage 3A

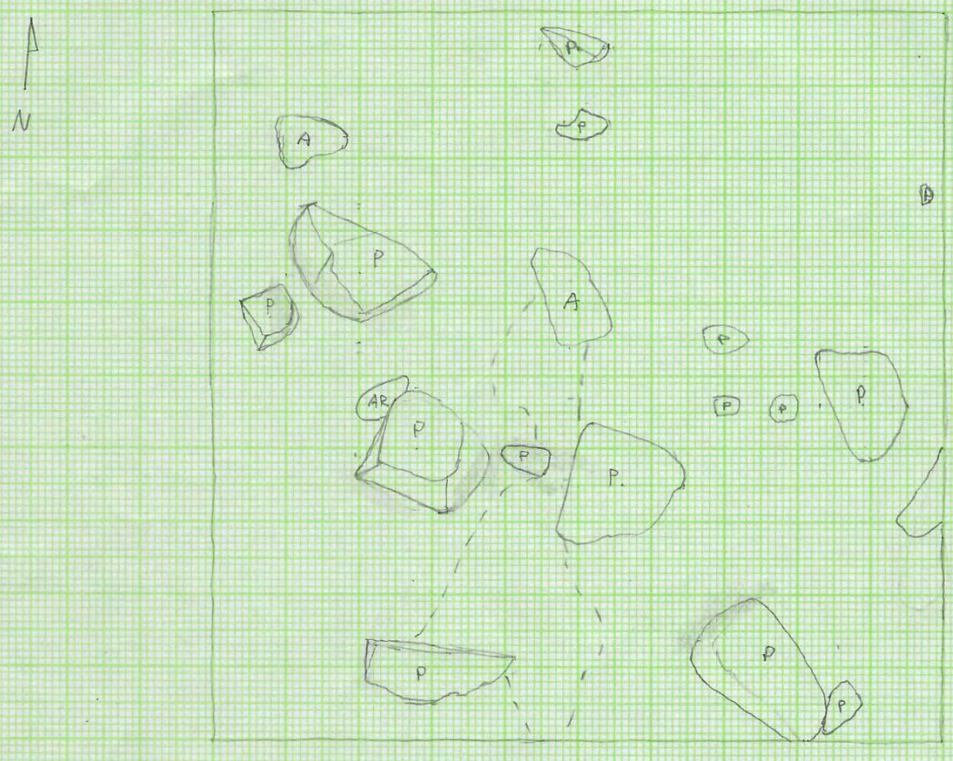

Légende

P = pierre

A = argile

AR = argile rosé

[ ] : concentration mottes d'argile

échelle 1:10

2025-05-07

Pascal St-Jacques

Thiefaine Terrier

Echelle 1:50
N
Plan Opération 3 CaFg-39
Δ1 = 79cm début sondage
Δ2 = 148cm artefact
position clou pour les altitudes
3A
Δ1
3B
Δ2
3C
3D

Dessin stratigraphique – Tranchée 3 et sondage 3A

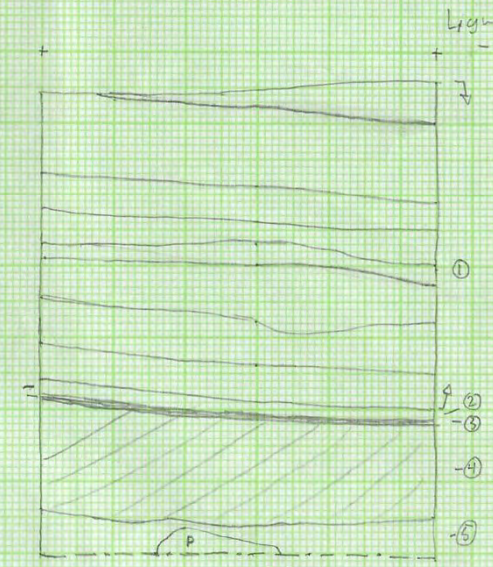

① Alternance de sables fins et très fins, jaune doré et gris clair

② Sable orange induré à quelques endroits

③ mince niveau de sable gris clair avec varves noires

④ couche de sable grossier avec un litage prononcé et inversé, gris clair à brun orangé avec beaucoup de mica doré

⑤ Sable brun grisâtre avec nodules d'argile pure et de grosses pierres (occupation ancienne). Un peu induré à parfois orangé

échelle 1:10

2025-05-06

Pascal St-Jacques

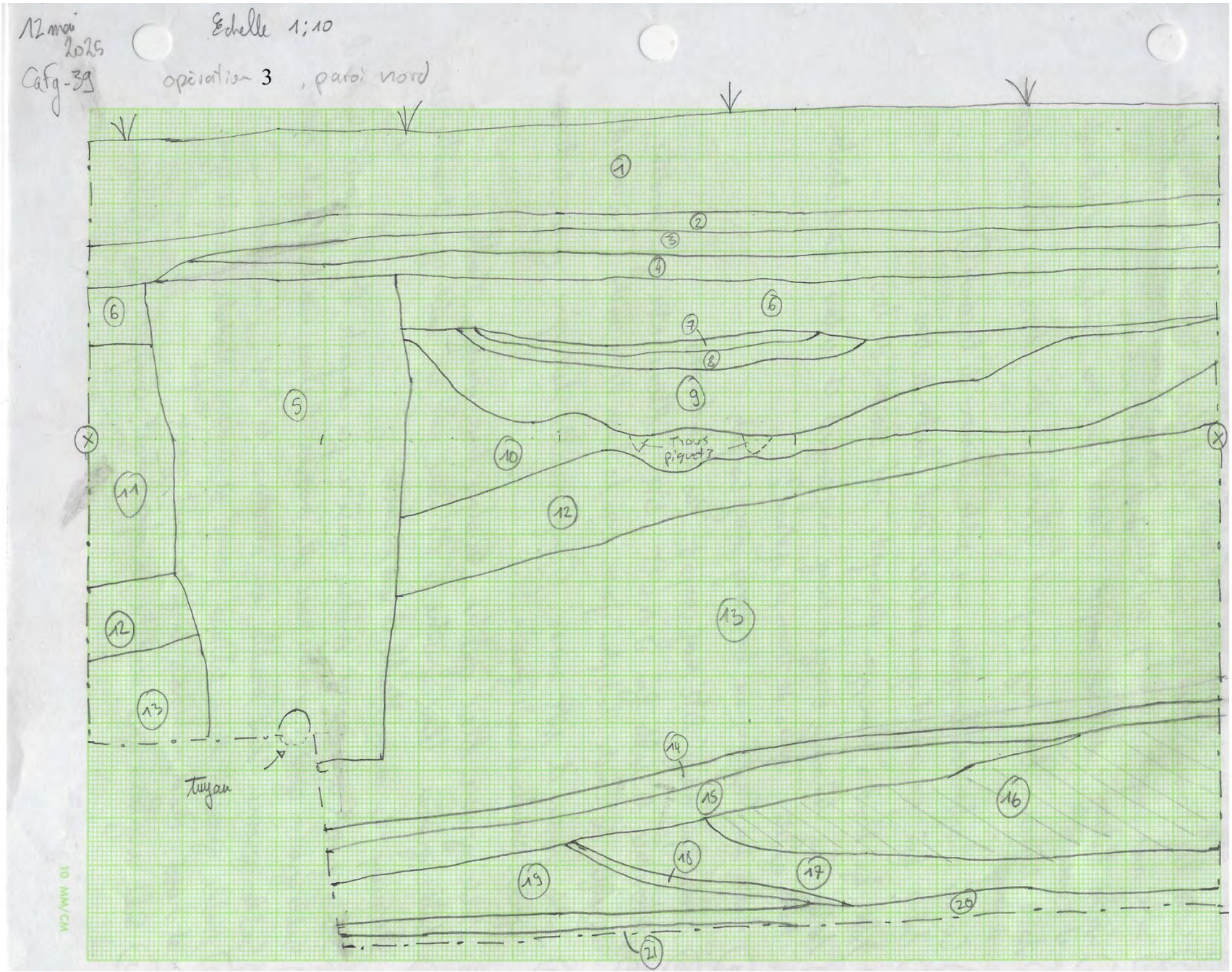
12 mai 2025
Echelle 1:10
Cafg-39
opération 3, paroi nord
Trous piquets
Tuyau
10 MM/CM

(1) Sable limoneux brun foncé moy compact. Incl : gravillons
(2) Sable lég limoneux brun gris foncé compact. Anthracite, gravier
(3) Sable lég limoneux brun foncé compact. Métal ferreux corrodé, anthracite, charbon
(4) Sable noir compact. Beaucoup anthracite et ds pierres ~5cm.
(5) Couche hétérogène sableuse compacte. Meuble à sa base. Inclusions d'anthracite et gravier.
(6) Sable limoneux brun moy compact. Charbon de bois, traces de corrosion ferreux et brique.
(7) Couche charboneuse discontinue avec sable limoneux de la couche (6).
(8) Sable fin peu compact gris violacé. Incl charbon de bois.
(9) Sable fin blond à blanc, gris. peu compact. Incl charbon de bois
(10) Sable lég limoneux orangé à rouge moy compact et induré. Incl charbon Rares galets. Traces de trous de poteau?
(11) Sable fin lég limoneux brun orangé moy compact.
(12) Sable fin orangé lité moy compact Pas d'inclusions
(13) Alternance de sable fin et de silt, lité. Alterne entre gris verdâtre, orange. Les couche sont plus épaisses vers la base de la couche Très compact
(14) Sable grossier et silt varvé. Orangé rouille hétérogène avec sections grises. Nodules d'argile grisâtre.
(15) Sable grossier blanc grisâtre. Quelques traces orangés. Meuble.
(16) Sable grossier blanc grisâtre en alternance avec un sable gris brunâtre et beaucoup de mica Meuble et sans inclusions
(17) Sable grossier gris orangé et blanc grisâtre peu compacte, lég induré. Pas d'incl
(18) Sable grossier grisâtre meuble avec de varves. Quelques nodules d'argile rosée.
(19) Sable grossier blanc meuble avec varves à sa base. Sans inclusions
(20) Sable grossier légèr silteux orangé et induré. Nodules d'argile grise et rosée. Pas d'inclusions sauf de petit gravier. Compact
(21) Silt argileux gris verdâtre, parfois orangé. Compact. Pas d'inclusions

CdG-39
Opération 10
Échelle 1:5

Paroi est. 18 mai 2025

① Sable limoneux brun foncé peu compact, Frag de brique charbon, petits graviers.

② Sable limoneux brun foncé moyennement compact avec charbon de bois, fragments de briques, graviers.

③ Sable légè limoneux, brun mou compact avec charbon de bois, petits fragments de briques

④ Sable fin silteux gris jaunâtre à brun orangé peu compact. Pas d'inclusions

⑤ Sable grossier gris blanc à gris jaunâtre meuble. Lités avec un fort pendage. Pas d'inclusions

⑥ Sable grossier silteux moy compact brun orangé. Induré par endroits. Litage dans la couche

⑦ Sable grossier orangé meuble et induré par endroits. Présence de nodules d'argile grise, graviers et quelques pierres.

⑧ Sable fin silteux gris verdâtre. Compact. Quelques nodules d'argile grise. Pas d'autres inclusions

CaFg-39

Paroi est opération 7

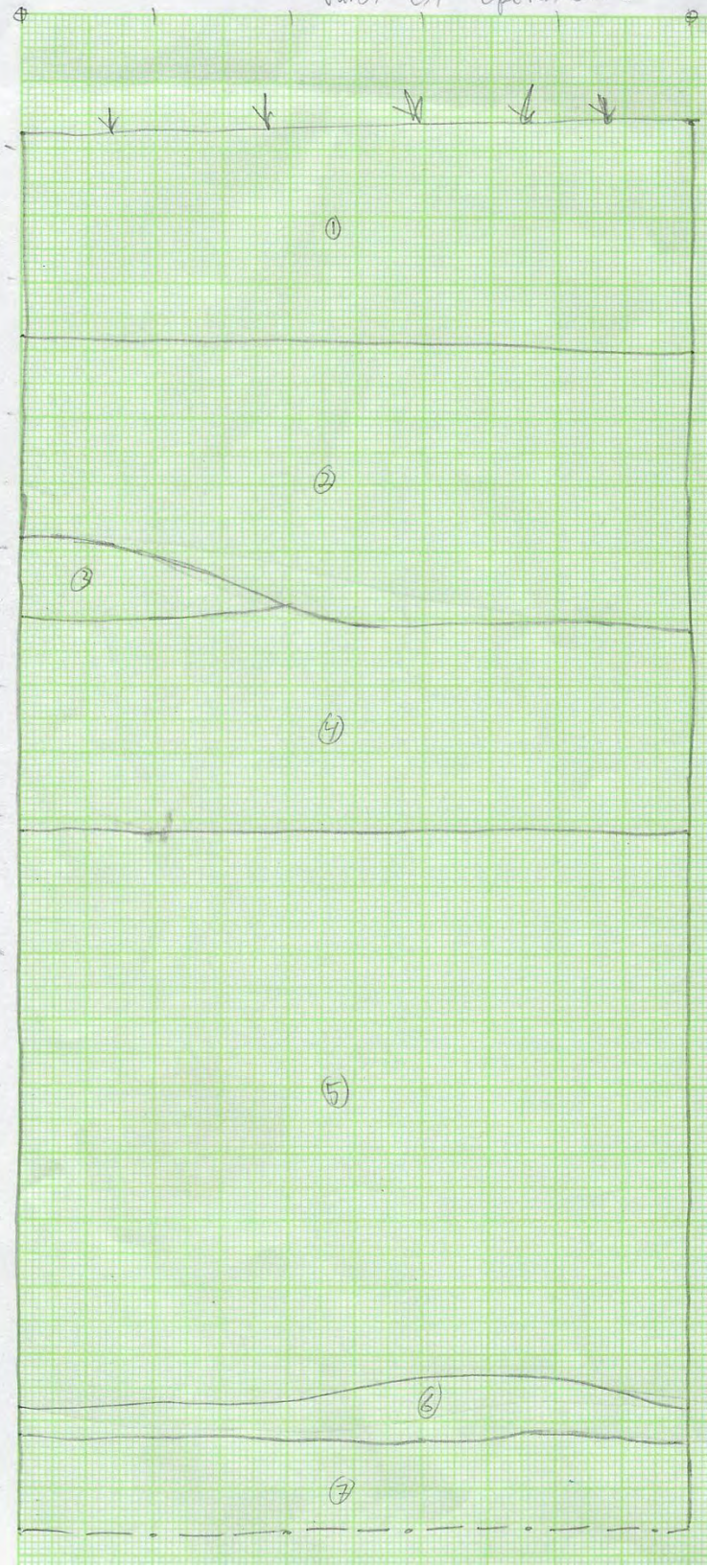

① Sable limoneux brun foncé moy. compact avec pdit gravier

② Couche hétérogène de Sable limoneux brun noirâtre moy. compact avec anthracite et pdit gravier

③ Sable fin brun peu compact et sans inclusion

④ Sable fin orangé brunâtre avec des modules de sol induré et rougeâtre, compact sans inclusion

⑤ Sable en alternance de gris jaunâtre et gris blanc avec un bon pendage et sans inclusion. Peu compact

⑥ Sable silteux orangé avec pdit gravier, moy. compact

⑦ Sable très fin, gris et peu compact avec varves gris foncé. Sans inclusion

2025-05-15
Pascal St-Jacques
Thiéfaine Tessier
échelle 1:5

CaEg-39 - opération 7

paroi Ouest

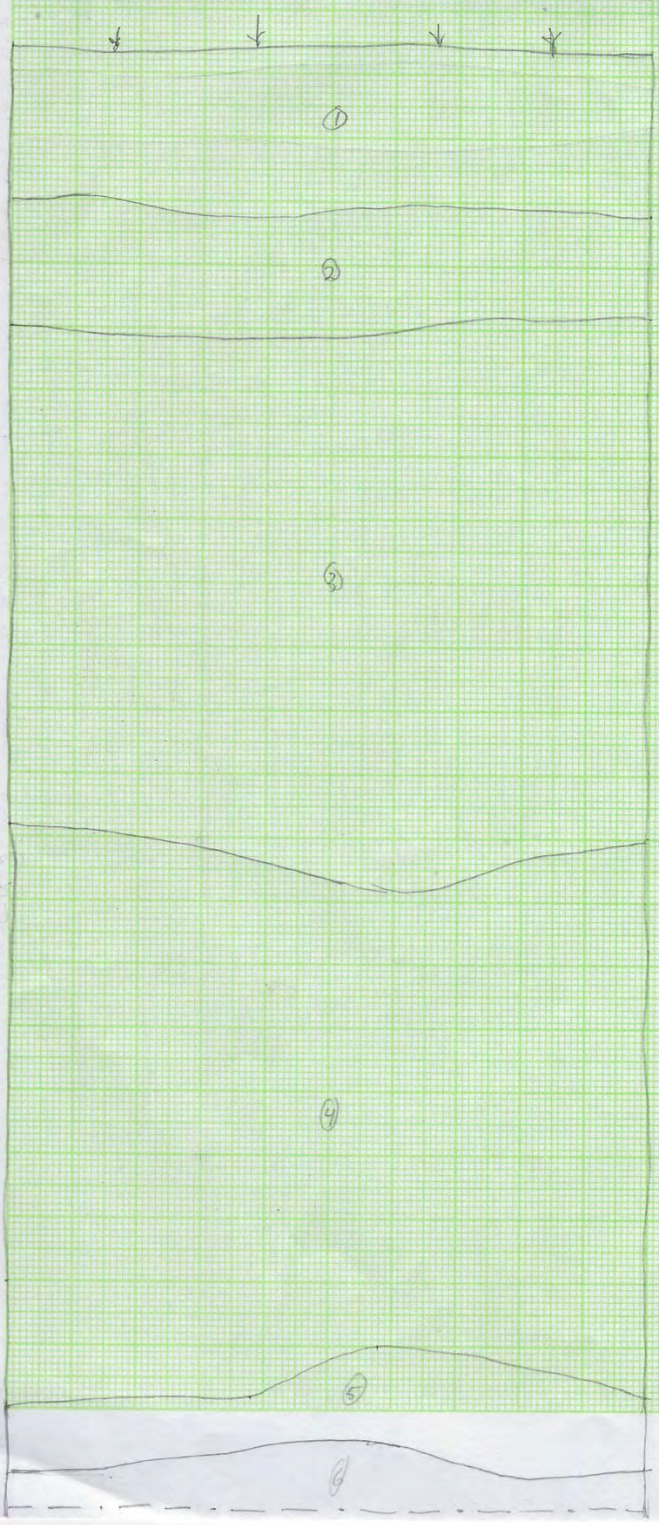

0 Sable limoneux brun très foncé peu compact avec gravier

② Sable légèrement limoneux grossier avec anthracite (brun noirâtre) poussière de roche et métal. moyennement compact

③ Sable fin orangé-brun peu compact avec charbon de bois et quelques nodules indurés rouges foncés

④ Sable moyen, alternance de minces couches gris-blanc et jaune orangé avec pendage prononcé peu compact.

⑤ Silt sableux orangé et compact avec nodules d'argile grise à l'interface inférieure. la base de la couche ne contient presque pas de sable

⑥ Sable fin gris clair avec varves foncées sans inclusions

2025-05-15
Pascal St-Jacques
Thiéfaine Terrier

échelle 1:5 10 MM/CM

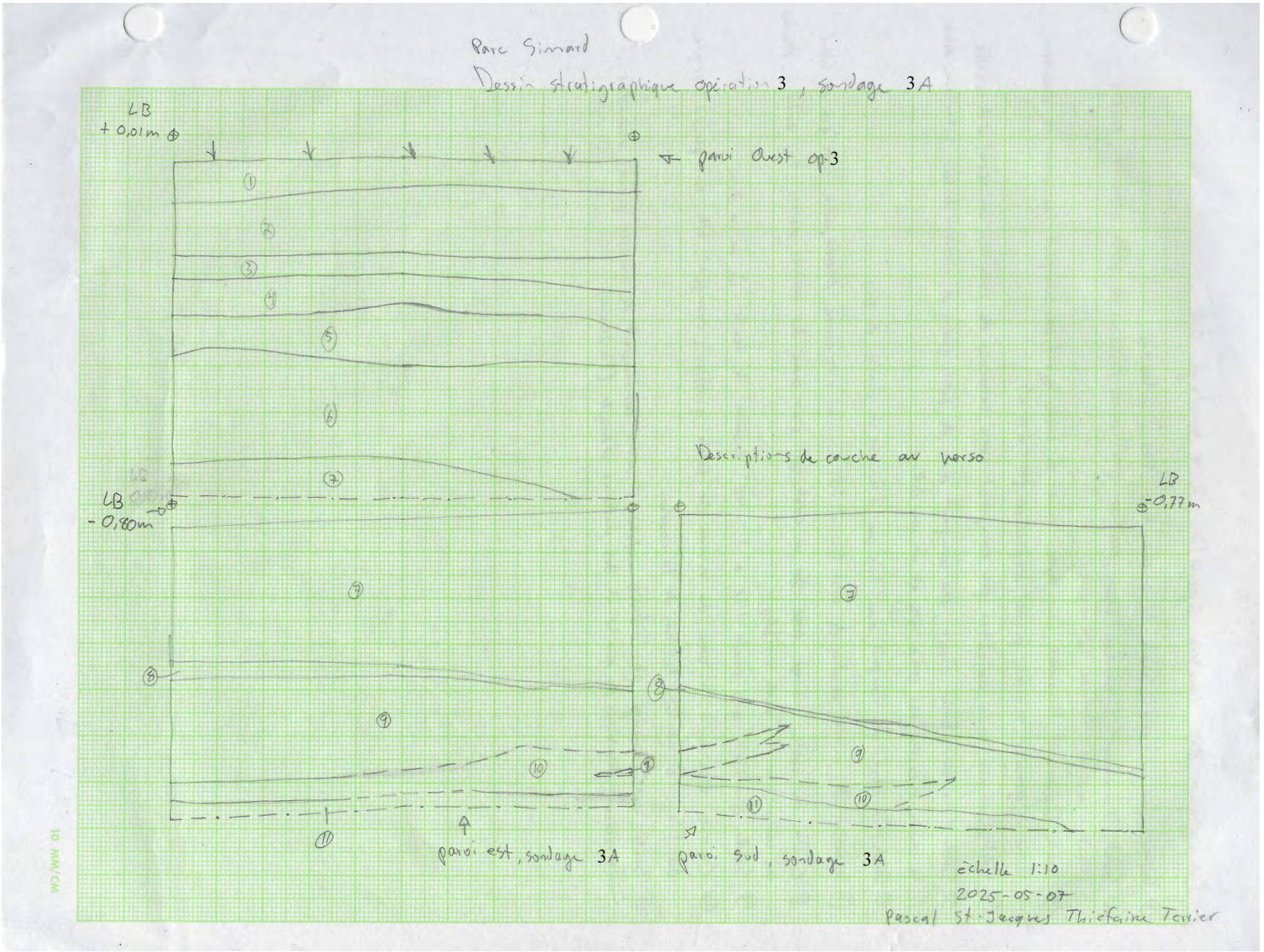
Parc Simard
Dessin stratigraphique opération 3 , sondage 3A
LB
+ 0,01m
paroi Ouest op-3
Descriptions de couche au verso
LB
- 0,80m
LB
-0,77m
paroi est, sondage 3A
paroi Sud, sondage 3A
échelle 1:10
2025-05-07
Pascal St-Jacques Thiéfaine Tervier

Descriptions des couches opération 3 + sondage 34

① humus de surface. Sable limoneux brun. Pas d'inclusions.

② Sable légèrement limoneux brun, peu compact avec inclusions de petit gravillon, scories, charbon minéral. Matrice hétérogène

③ Sable légèrement limoneux brun avec taches de sable blond, peu compact. Inclusions de charbon minéral, gravier, scories, pierres anguleuses (≈ 5 à 15cm)

④ Sable limoneux brun noirâtre peu compact avec beaucoup de charbon minéral et de scories

⑤ Sable limoneux brun clair, peu compact avec de petits grains de charbon de bois. Interface avec la couche inférieur est irrégulière et un peu diffuse.

⑥ Sable fin doré peu compact avec très peu d'inclusion de charbon de bois

⑦ Succession de minces couches de sable fin et très fin en alternance. Alterne entre sable gris et blond

⑧ Couche de sable orange posé sur un sable gris clair avec des varves noires. Par endroits, seules les varves noires sont visibles

⑨ Sable grossier gris clair lité à 35-40°. Présence de feuillets de mica doré

⑩ Couche élusive à la base du niveau de sable grossier. Orangée, elle suit parfois l'angle du litage et parfois le bas de la couche

⑪ Sable brun orangé par endroits induré. Niveau contenant de grosses pierres arrondies (15-20cm), des blocs de quartz et des modules d'argile (1 à 20cm)

CaFg-39 Opération 11 20/05/2025

Paroi est Échelle 1:5

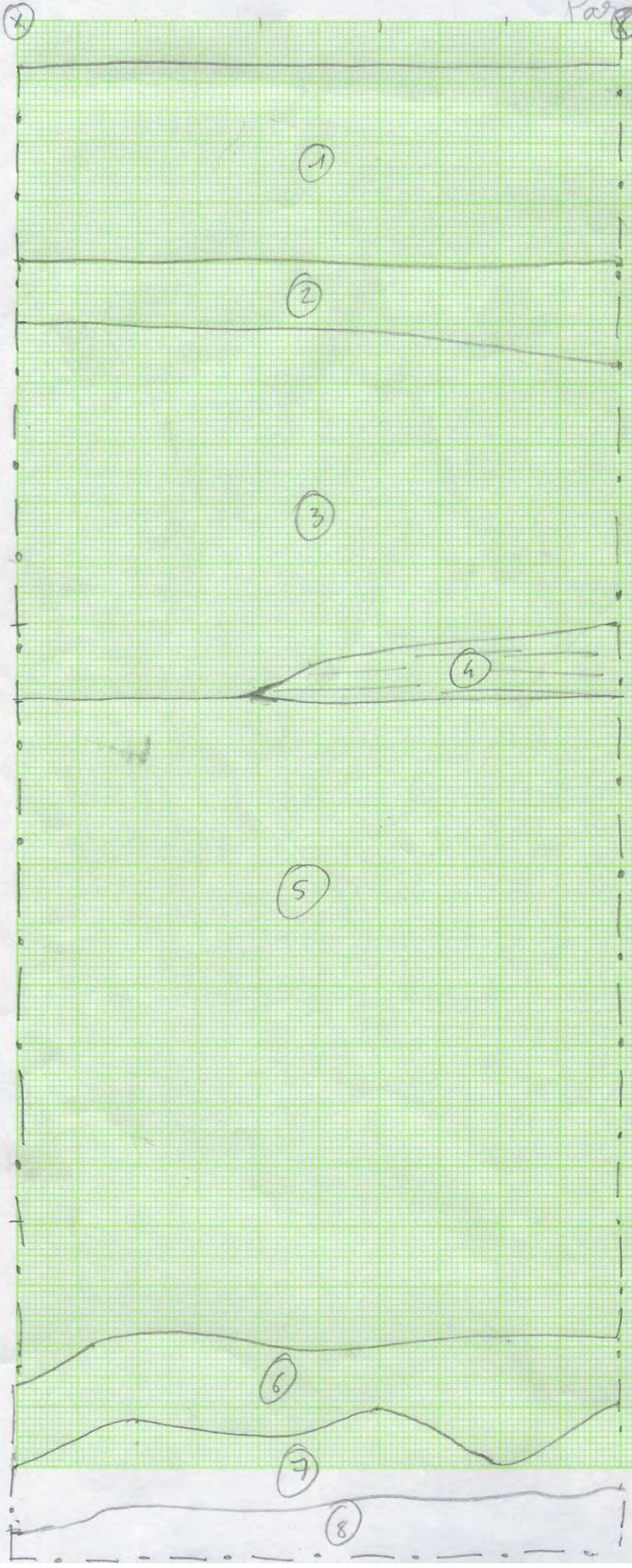

(1) Sable limoneux brun foncé peu compact. Incl. petits graviers, anthracite, verre, caoutchouc

(2) Sable fin limoneux brun moyen compact avec petits charbons de bois

(3) Sable silteux brun jaunâtre avec brun orangé à l'interface supérieure. Compact. Petites taches de charbon et petites taches d'oxydation.

(4) Alternance de sables lités fin et grossier de gris verdâtre à gris clair et orangé. Niveau plus mince à l'interface inférieure.

(5) Alternance de sables grossiers gris blanchâtre et gris orangé lités avec un pendage. Meuble.

(6) Sable grossier brun orangé légèrement avec nodules d'argile gris verdâtre.

(7) Sable grossier brun orangé avec un forte présence de nodules d'argile et de cailloux et graviers. Moyennement compact

(8) Sable fin silteux gris bleuté avec des stries bleu plus foncé. Peu compact.

CaFg-39 Opération 12
Paroi est
Échelle 1:5
22 mai 2025

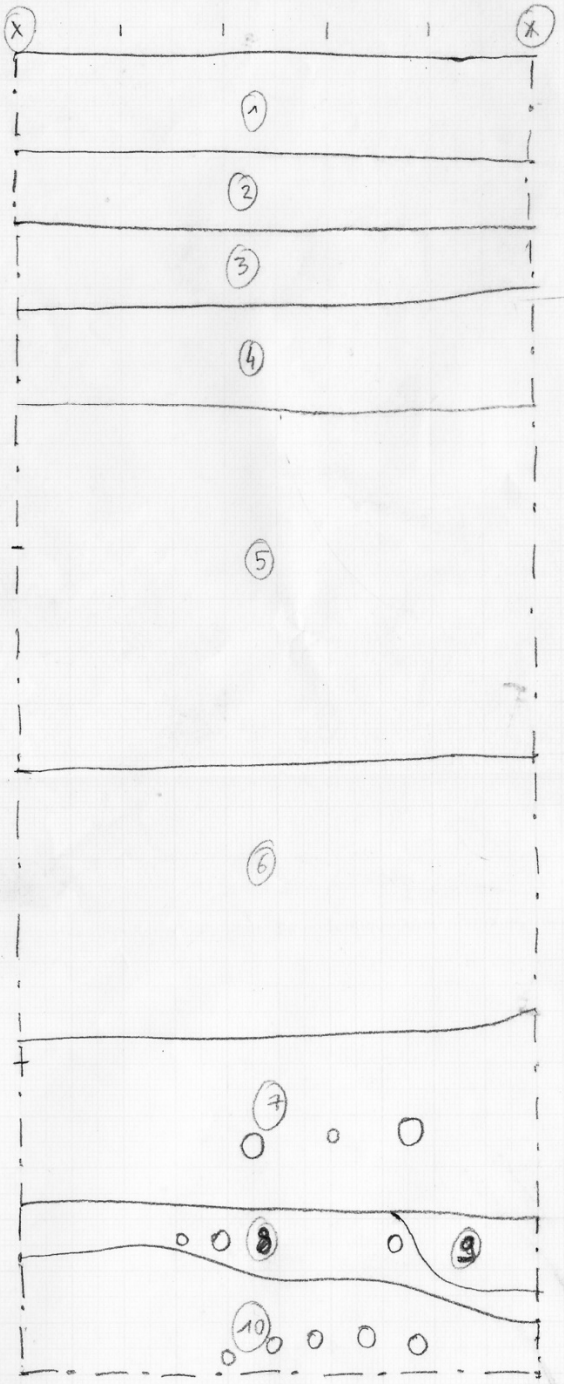

(1) Sable légèrement limoneux brun foncé compact Charbon de bois et anthracite, gravier
(2) Sable légèrement limoneux hétérogène brun clair à brun foncé. Compact Brique, anthracite et charbon de bois et gravier
(3) Couche mince de poussière de roche et anthracite et gravier
(4) Limon sableux brun compact. Inclusions de charbon de bois et gravier.
(5) Sable grossier limoneux brun orangé et brun grisâtre. Moyennement compact. Ind: charbon de bois
(6) Sable grossier lité ~~altéré~~ brun jaunâtre et gris clair. Meuble
(7) Sable moyen lité gris avec traces gris bleuté. Traces d'oxydation.
(8) Sable silteux brun orangé moy compact avec cailloux, nodule d'argile, gravier, traces indurées
(9) Sable grossier légèrement silteux avec veines noires/bleus foncés
(10) Sable fin silteux gris bleuté avec traces orangées. Moyennement compact.

o = Tuyau échantillonnage thermoluminescence

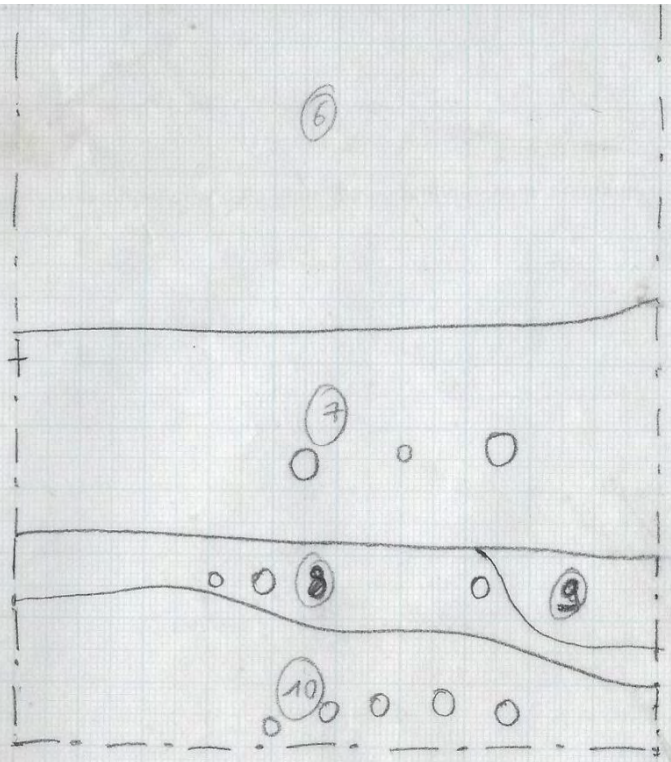

(8) Sable silteux brun orangé moy compact avec cailloux, nodules d'argile, gravier, traces indurés

(9) Sable grossier légèrement silteux avec vaws noirs/bleus foncés.

(10) Sable fin silteux gris bleuté avec traces orangés. Moyennement compact.

o = Tuyau échantillonnage thermoluminescence

(1)

SOREL PARC SIMARD

3 septembre 2025

Décapage en surface du carré de la patinoire par rapport à la couche végétale. Début d'excavation sur environ 30 cm de profond dans le coin SW de la patinoire.

Quelques objets épars du 19e et 18e siècle (une pièce anglaise).

Beaucoup de verres de SHELL 20e siècle.

4 septembre 2025

Suite du décapage du végétal dans le coin NE. Terminé à 12:00h Rien de spécial.

La fouille d'excavation sous la 2e phase est de 40 cm pour un total approximatif de 70 cm sous la surface de la pelouse. En théorie on atteindra pas la couche archéologique préhistorique qui se trouve au minimum à 30 cm sous la surface actuelle du côté E. Le nivellement

(2)

S'enfonce en profondeur vers l'W.

Le B.M. 10008 = 16.0m altitude
Fond d'excavation à 8670 et au centre à 9000 car il y a une cuve.

Environ à 2m de l'extrémité S de la patinoire, la pente du terrain fait qu'il faut ajouter des sacs plutôt que d'excaver pour suivre le grade du fond de la dalle.

5 septembre

Il n'y aura pas d'excavation pour les pilastres car ce sera des pieux vissés à la profondeur de la dalle.

Seulement une tranchée de 10cm + profond que le fond de la dalle.

Une roche triangulaire gît à 2m à N 25m de la limite N de la patinoire et à N 5m de la limite E. à 70cm de profond sous la surface dans une zone perturbée par une structure de SHEC de nos jours laissée par la pluie pendant la nuit.

(3)

quelques (5) autres pièces de os dans le même secteur que la pointe triangulaire

Toute la moitié W de la patinoire ne fera pas l'objet d'une excavation à cause du sol végétal supérieur. En fait, il faudra plutôt ajouter du sable pour rehausser la cote du fond de la dalle.

Une excavation d'un max. de 40 cm ds le sablonneux les 3/4 de la moitié E et rien ds la moitié W. Au total, excavation des 3/8 de la superficie de la patinoire

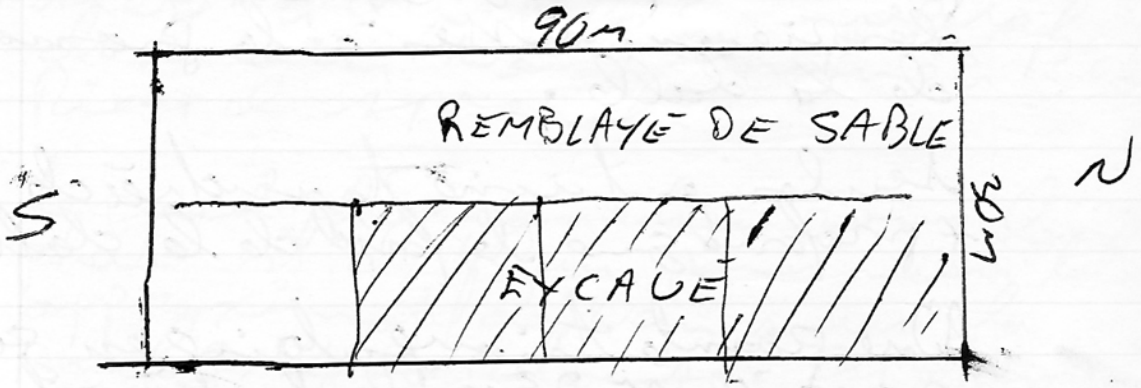

Transports et Mobilité durable Québec

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA ROUTE 209, AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE SAINT-PIERRE, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CONSTANT

PATRIMOINE EXPERTS

Février 2026

Photos de la page couverture :

PATR24N08-001 : Vue vers le nord du projet et du secteur 2

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DU PONT

SUR LA ROUTE 209, AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE SAINT-PIERRE,

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CONSTANT

Rapport présenté à :

Ministère des transports et de la Mobilité durables du Québec

N° de dossier MTQ : 4306-22-AD01

N° de projet MTQ : 154-07-0121

Titulaire du permis de recherche archéologique :

Patrimoine Experts s.e.n.c.

24-PATR-07

Rapport préparé par :

Josée Villeneuve

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succ. : 3720, rue Archambault, Québec (Québec), G1P 3R9

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec), J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Cellulaire : 514-713-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse courriel : j.villeneuve@patex.quebec / info@patex.quebec / patrimoine_experts@videotron.ca

Février 2026

RÉSUMÉ

Patrimoine Experts a été mandaté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour réaliser un inventaire archéologique sur des secteurs ciblés dans les limites des travaux pour la reconstruction du pont sur la route 209 au-dessus de la rivière Saint-Pierre dans la municipalité de Saint-Constant. Le présent rapport porte sur cet inventaire qui a été réalisé les 27 et 30 septembre 2024 par deux archéologues responsables d'intervention et deux archéologues techniciens.

C'est ainsi que quatre secteurs ont été inventoriés par la réalisation d'une inspection visuelle systématique et de 25 puits de sondage manuel. L'inventaire a montré que les zones ont fait l'objet de fort remblaiement dans de larges pans du projet du côté nord du pont. Le côté sud, quant à lui, était utilisé comme surface agricole.

L'expertise archéologique n'a pas mené à la découverte de nouveaux éléments archéologiques et les travaux pouvaient être réalisés sans préjudice pour l'archéologie.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ II
LISTE DES FIGURES IV
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IV
LISTE DES ANNEXES IV
LISTE DES INTERVENANTS V
1.0 INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Localisation et description de l'aire d'étude 2
2.0 MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Travaux de terrain 5
3.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET ARCHÉOLOGIQUE 7
3.1 Contexte environnemental actuel 7
3.2 Contexte environnemental ancien 7
3.3 Contexte paléohistorique et eurocanadien 9
3.3.1 Paléohistoire et période de contact (12 000 ans AA – 17e siècle) 9
3.3.2 Période euroquébécoise (16e siècle — aujourd'hui) 13
3.4 Sites et zones d'informations archéologiques situés à proximité 15
4.0 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 20
4.1 Secteur 1 20
4.2 Secteur 2 23
4.3 Secteur 3 25
27
4.3 Secteur 4 27
5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 1

OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS 2
Cartographie *4*

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Localisation du projet sur orthographie 3
Figure 1.2 Localisation des secteurs 4
Figure 4.1 Profil stratigraphique du sondage 1, dans le secteur 1 29
Figure 4.2 Profil stratigraphique du sondage 13, dans le secteur 2 30
Figure 4.3 Profil stratigraphique du sondage 17, dans le secteur 3 31
Figure 4.4 Profil stratigraphique du sondage 25, dans le secteur 4 32

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Vue vers le nord-ouest du secteur 1 (PATR24N08-24). 22
Photo 2 Stratigraphie de la paroi nord-ouest du sondage 1, dans le secteur 1 (PATR24N08-03) 23
Photo 3 Vue vers le nord-ouest du secteur 2. (PATR24N08-35). 24
Photo 4 Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 13, dans le secteur 2 (PATR24N08-44). 24
Photo 5 Vue vers le sud-est du secteur 3, incluant les arbres encore en place (PATR24N08-58). 25
Photo 6 Vue vers le sud-est de la section ayant fait l'objet d'un arasement (PATR24N08-59). 26
Photo 7 Stratigraphie de la paroi sud-est du sondage 17, dans le secteur 3 (PATR24N08-56). 26
Photo 8 Vue vers le sud-est du bord de la route, où il devait y avoir à l'origine un fossé (PATR24N08-53). 27
Photo 9 Vue vers le sud-est du secteur 4 (PATR24N08-67). 28
Photo 10 Stratigraphie de la paroi nord du sondage 25, dans le secteur 4 (PATR24N08-72) 28

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Catalogue des photographies
Annexe 2 Planche contact
Annexe 3 Dossier technique

LISTE DES INTERVENANTS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Direction de l'environnement

Rochefort, Frank : archéologue
Chargé d'activité

PATRIMOINE EXPERTS

VILLENEUVE, Josée : archéologue
Coordonnatrice et responsable d'intervention
Terrain, analyse et rédaction

PRÉVOST, Alain : archéologue
Coordonnateur
Rédaction chapitre 3

MERCIER GINGRAS, Mathieu : archéologue
Responsable d'intervention
Terrain

ROCHON, Anthony : technicien archéologue
DUMONT, Charles-Olivier : technicien archéologue
Terrain

1.0 INTRODUCTION

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a prévu de reconstruire la structure de pont qui permet de franchir la rivière Saint-Pierre sur la route 209 à Saint-Constant. Le Ministère à mandaté Patrimoine Experts pour effectuer un inventaire archéologique des espaces qui seront touchés par les travaux. Ce rapport présente le résultat de l'inventaire réalisé en conformité avec le permis de recherche archéologique 24-PATR-07 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1.1 Mandat et objectifs

Le mandat qui a été confié à Patrimoine Experts visait à vérifier la présence ou non d'éléments archéologiques dans l'emprise touchée par les travaux sur les lots 6 561 204, 6 560 836, 6 561 203, 6 560 834 et 6 560 838 par la réalisation d'un inventaire archéologique, par sondage manuel effectué à tous les 10 m sur des transects au 10 m. Les zones qui présentaient d'importantes perturbations, comme des déblais et des remblais (talus), ou difficilement accessibles ou sondables, n'ont pas été inventoriées.

L'intervention archéologique s'est déroulée entre le 22 et le 30 septembre 2024. L'ensemble de l'emprise a été divisée selon quatre secteurs correspondant aux espaces se trouvant de chaque côté de la rivière Saint-Pierre et de la route 209.

La première étape du travail est de compléter une recherche documentaire qui permet au consultant de prendre connaissance des informations archéologiques déjà connues pour l'aire d'étude. Viennent par la suite les activités de terrain qui comprennent d'abord une inspection visuelle de l'emprise et l'identification des secteurs d'intervention, suivie de la réalisation de l'inventaire par sondages manuels de 900 cm^2 minimum faits à la pelle à main. Au moins un sondage test de 2 500 cm^2 et de 70 cm de profondeur si le sol le permet est réalisé pour chaque secteur ou lorsque des changements d'environnement ou de sol sont notés. Si des découvertes sont faites, celles-ci sont évaluées et déclarées selon les normes en vigueur au MTMD et au MCC. À la suite des travaux de terrain et aux besoins, les artefacts sont nettoyés et inventoriés. Finalement, les données recueillies sont analysées et intégrées dans un rapport de recherche archéologique.

1.2 Localisation et description de l'aire d'étude

L'intervention a été réalisée dans la municipalité de Saint-Constant, de part et d'autre du pont présent sur la route 209 qui permet de traverser la rivière Saint-Pierre (figure 1.1). L'emprise du projet a touché cinq lots cadastraux : 6 561 204, 6 560 836, 6 561 203, 6 560 834 et 6 560 838 (figure 1.2). L'emprise qui comprend des terrains en culture et un terrain résidentiel aménagé a été divisée en quatre secteurs. Les secteurs 1 et 4 étaient localisés sur la rive est de la rivière, de part et d'autre du pont. Quant aux secteurs 2 et 3, ils étaient localisés sur la rive ouest de la rivière, également de part et d'autre du pont.

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique et il est constitué de cinq chapitres et d'annexes. À la suite de la présentation du projet contenu dans le présent chapitre, le chapitre 2 poursuit avec la présentation des différentes méthodes archéologiques employées au terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* et le devis technique.

Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel. S'ensuit une brève synthèse de l'occupation humaine du secteur pendant les périodes paléohistorique et historique. Pour compléter l'état des connaissances, l'historique des recherches archéologiques antérieures lorsque des sites sont présents ou que des interventions ont eu lieu à proximité du projet.

Le chapitre 4 présente les résultats de l'intervention archéologique en y décrivant, le cas échéant, les vestiges découverts, ainsi que la séquence de déposition des sols anthropiques et naturels. Enfin, le chapitre 5 présente la discussion et la conclusion.

Figure 1.1 Localisation du projet sur orthographie

Figure 1.2 Localisation des secteurs

2.0 MÉTHODOLOGIE

Les travaux comprenaient la réalisation d'un inventaire par sondage manuel de l'emprise du projet de reconstruction du pont 03775 au-dessus de la rivière Saint-Pierre sur la route 209 dans la municipalité de Saint-Constant.Les travaux se sont déroulés les 27 et 30 septembre 2024 avec une équipe composée de deux responsables d'intervention, et de deux techniciens archéologues.

2.1 Travaux de terrain

L'emprise du projet a été divisée en 4 secteurs qui ont d'abord été inspectés visuellement. L'inspection visuelle avait pour but de localiser les diverses perturbations présentes sur le terrain et d'examiner la nature de l'environnement et de différents usages faits de ces espaces. Ensuite, des puits de sondage manuels ont été réalisés dans les secteurs déjà identifiés. Les sondages étaient dispersés au 10 m en quinconce sur des transepts distant de 10 m. Les espaces fortement perturbés, les fossés en bordure de la route et les pentes aménagées par empierrements des berges de la rivière n'ont fait l'objet que d'une inspection visuelle. Dans les espaces perturbés récemment par l'enlèvement d'arbres et l'arasement du sol et dans les sections en culture, les sondages ont été positionnés en fonction des divers obstacles.

Chacun des puits de sondages devait avoir une dimension de 900 cm² et atteindre une profondeur minimale de 50 cm lorsque cela était possible ou lorsque le sol naturel stérile et non remanié était atteint. En cas de découverte, des puits de sondage au 3 m pour une découverte autochtone et au 5 m pour une découverte euroquébécoise devaient être réalisés autour du puits de sondage positif. Le cas échéant, ces puits de sondages rapprochés, incluant le sondage initial devaient être de 50 x 50 cm et être excavés à la truelle. Des puits de sondage test devaient être réalisés dans chacun des secteurs minimalement à tous les 500 m linéaires d'emprise ou selon les changements notables des dépositions de sol. Ces puits de sondage doivent avoir une dimension de 50 x 50 cm et atteindre une profondeur minimale de 80 cm lorsque possible.

L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de notes et de photographies des secteurs expertisés. Un relevé photographique détaillé ainsi qu'une localisation en plan de vestiges mis au jour (le cas échéant) devait être réalisé au moyen d'un système de positionnement global (GPS). Tout comme la localisation de découverte de toutes activités anthropiques, dont certaines sont parfois considérées comme des perturbations. Cet appareil a servi également à enregistrer les coordonnées géographiques de la totalité des puits de sondages réalisés.

En cas de découverte historique, l'enregistrement devait se faire selon les normes en archéologie historique.

2.2 Analyse post-terrain

Les analyses post-terrain comprennent l'ensemble des travaux qui ont été réalisés après les interventions sur le terrain. Les relevés stratigraphiques ont été infographiés, de même que le catalogue des photographies qui a été retranscrit en format numérique dans un tableur *Excel*. Les notes ont été classées pour produire une description des travaux, leur analyse, ainsi que pour les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés au début des travaux.

Les travaux de laboratoire comprennent lorsqu'il y a une récolte d'artéfacts qui seront conservés, la préparation, le nettoyage, l'analyse et la numérotation de la collection matérielle (artéfacts). Les artéfacts sont ensuite inventoriés.

Les analyses post-terrain comprennent également la rédaction du rapport de recherche archéologique qui couvre l'ensemble des activités réalisées et fait état des résultats de l'inventaire selon les espaces touchés par les activités archéologiques en lien avec le rapport.

3.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Contexte environnemental actuel

La zone à l'étude se trouve dans la région physiographique des Basse-Terre du Saint-Laurent (aussi appelée « Plaines du Saint-Laurent) (MRNF Québec 2020).

Au niveau topographique, la zone d'étude se caractérise par une plaine basse et plane. Le relief est généralement très peu accidenté, avec une altitude maximale de 34 mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'aire d'étude est située dans le bassin versant de la rivière Saint-Jacques, qui s'écoule vers le nord-est.

La particularité géologique dominante est la présence de couches épaisses d'argile marine et de limon. Leur composition comprend du silt argileux et de l'argile silteuse gris moyen à gris foncé, massifs, laminés ou stratifiés. Ces sédiments ont été déposés lorsque la région a été inondée par la mer de Champlain après le retrait des glaciers. Ces sols argileux profonds sont très fertiles, ce qui explique l'histoire agricole de la région. Le sous-sol rocheux (calcaire, schiste) est recouvert d'une épaisse couche de sédiments meubles (MRNF Québec 2020).

La zone à l'étude est consacrée à l'agriculture (cultures de céréales et maraîchères) et des fermes sont installées dans sa partie ouest.

3.2 Contexte environnemental ancien

L'environnement actuel découle d'une suite d'événements qui ont commencé au Pléistocène, période géologique marquée par des glaciations cycliques. Durant la période du Wisconsinien, une vaste calotte glaciaire recouvrait une grande partie de l'Amérique du Nord. À son apogée, cette glaciation, toute la vallée du Saint-Laurent était enfouie sous une épaisse couche de glace. Il y a environ 19 000 ans avant aujourd'hui, un réchauffement progressif a commencé, ce qui a entraîné une fonte progressive de la calotte glaciaire (Trenhaile, 2016).

Il y a environ 13 000 ans, la calotte glaciaire se divise pour former le glacier appalachien et l'Inlandsis laurentidien, qui recouvre l'aire étudiée. Le front glaciaire se retire alors rapidement du sud du Québec, laissant derrière lui un lac proglaciaire nommé Candona. La mer de Champlain recouvre la vallée laurentienne de 12 000 à 10 600 ans AA. Le

relèvement isostatique après l'ère glaciaire provoque une remontée des terres. Le retrait des glaces se poursuit, l'Inlandsis atteint Saint-Narcisse vers 10 800 ans AA, tandis que la mer atteint la cote de 200 m. Seules quelques collines de la Montérégie émergent alors de la plaine submergée. La faune marine qui y vit est assez semblable à celle des mers arctiques et subarctiques d'aujourd'hui et les terres exondées sont occupées par la toundra (Dyke 2005).

Vers 10 000 ans AA, la période marine s'achève avec une élévation des eaux à 80-90 m au-dessus du niveau actuel. Ensuite, le lac Lampsilis (70 m d'altitude) fait son apparition. Les terres émergentes sont alors couvertes de forêts et de toundra arbustive. Le lac Lampsilis s'assèche progressivement, laissant derrière lui trois niveaux de rivage : Rigaud à 70 m vers 9 800 ans AA et Montréal à 30 m vers 9 000 ans AA. L'aire d'étude émerge à cette période avec une altitude de 34 m. Le troisième rivage, celui de Barthélemy, se dessine à 15 m d'altitude vers 8 000 ans AA. (Richard et Grondin, 2009).

Entre 8000 et 6000 ans AA, le paysage laurentien évolue rapidement. De nombreux chenaux traversent les basses terres, une forêt mixte s'étend, tandis que la taïga occupe le Bouclier. À la même époque, le lac Lampsilis devient distinct du futur lac Champlain, marquant l'apparition du proto-Saint-Laurent (Richard et Grondin 2009).

Entre 8 000 et 4 500 ans AA, le réchauffement du continent libère la région de l'eau, permettant à la végétation méridionale actuelle de s'installer. Les sapinières et érablières atteignent leur limite nord vers 6 000 AA, puis les glaciers disparaissent aux alentours de 4 000 AA. Après 4 000 AA, un refroidissement progressif survient jusqu'à l'ère industrielle. Vers le quatrième millénaire AA, une végétation arbustive composée de noyers cendrés, de caryers, de hêtres et de pins apparaît dans le Sud du Québec, tandis que le proto-Saint-Laurent fluctue avant d'atteindre son niveau actuel vers 1 000 AA (Richard et Grondin 2009).

Au cours de la période coloniale, l'exploitation forestière intensive sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent a profondément transformé la composition des forêts, entraînant le déclin de certaines espèces, telles que le chêne et le pin (Loewen 2009). Par ailleurs, les ormaies-frênaies, qui étaient jadis répandues, se sont raréfiées en raison de l'extension du déboisement du territoire (Lambert 2001).

3.3 Contexte paléohistorique et eurocanadien

3.3.1 Paléohistoire et période de contact (12 000 ans AA – 17e siècle)

La paléohistoire du Québec méridional est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Chacune se distingue principalement par les schèmes d'établissement, les stratégies de subsistance et la culture matérielle.

Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)

Les premières traces d'occupation humaine sur le territoire québécois datent de la période paléoindienne, qui comprend deux phases distinctes. Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 ans AA) reste peu documenté au Québec en raison du petit nombre de sites de cette époque qui ont été découverts jusqu'à maintenant. Les pointes de projectiles avec une cannelure sont caractéristiques du Paléoindien ancien, mais, à ce jour, seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a révélé ce type d'artefact (Chapdelaine 2012).

La rareté des occupations du Paléoindien ancien au Québec s'explique par le climat inhospitalier avant l'Holocène et les berges inondées de la vallée du Saint-Laurent. Seules les terres émergées du sud du Québec pouvaient être occupées, rendant la présence dans notre aire d'étude improbable. Le Paléoindien récent (10 000-8 000 AA), associé à la culture Plano, se distingue par des outils tels que les pointes Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin et de grands bifaces aux retouches parallèles. Ces groupes nomades utilisaient des matériaux de qualité et ont laissé des traces de leur présence dans plusieurs endroits, notamment dans le Bas-St-Laurent, Gaspésie, Estrie dans la région de Québec (Chalifoux 1999, Chapdelaine et Graillon 2020, Pintal 2015).

Archaïque (9 000 – 3 000 AA)

Durant l'Archaïque, de nouvelles techniques, comme le polissage de la pierre et le travail du cuivre apparaissent. Les outils deviennent plus variés, tandis que l'alimentation s'enrichit de ressources halieutiques et de petit gibier. La cueillette prend également une place plus importante. Les groupes restent nomades, mais peuvent établir des campements saisonniers sur de longues périodes (Plourde 2006). Les premières occupations connues de la région datent de cette période.

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 AA) demeure une période peu documentée au Québec. Cette phase est caractérisée par l'utilisation de pointes de projectiles à base bifurquée ainsi que par une exploitation intensive du quartz ainsi qu'une industrie lithique centrée principalement sur la fabrication d'outils unifaciaux. À ce jour, peu de sites relevant de l'Archaïque ancien ont été identifiés au Québec, et aucun n'a été découvert dans ou à proximité de l'aire d'étude (Plourde 2003; 2006).

La période de l'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 ans avant aujourd'hui) est surtout marquée par la présence de pointes à pédoncule convergeant, dont les types les plus courants sont Neville et Stark. Cependant, cette période est relativement peu représentée au Québec, en particulier dans la vallée du Saint-Laurent. Cette situation s'explique notamment par le fait que le niveau du fleuve était probablement plus bas qu'aujourd'hui, ce qui a entraîné l'inondation des sites d'occupation de l'époque (Loewen, Chapdelaine, et Richard 2005).

Au sud du Québec, l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 AA) se manifeste par une gamme d'outils variés : pointes de projectile, bifaces, unifaces, outils en pierre bouchardée ou polie, haches, herminettes, couteaux semi-circulaires, et poids de propulseurs. Le travail de la cornéenne des collines montérégiennes est également courant pendant cette période. Deux traditions distinctes émergent pendant l'Archaïque supérieur : la tradition laurentienne, caractérisée par les pointes à encoches Otter Creek et Brewerton, et la tradition post-laurentienne ou terminale, associée aux pointes pédonculées Lamoka et Susquehanna (Clermont et Chapdelaine 1982 ; Bélanger 2012). À la fin de l'Archaïque supérieur, divers objets en cuivre natif — hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes — circulent dans un large réseau d'échange étendu, principalement autour du lac Supérieur. La vallée de l'Outaouais devient un centre commercial pour le cuivre transitant vers la vallée laurentienne et le subarctique. L'abondance des ressources influence considérablement le choix des lieux d'établissement, favorisant ainsi l'émergence de grands campements estivaux où l'on exploite intensément les ressources halieutiques sont exploitées de manière intensive. Sur le territoire montérégien, ce sont des groupes nomades qui privilégient la chasse au gros gibier, comme le cerf de Virginie, l'orignal, l'ours noir ou encore le castor. Néanmoins, leurs sources de nourriture restent variées, car ils poursuivent aussi bien la chasse au petit et gros gibier que la cueillette et la pêche (Clermont et Chapdelaine 2003).

Sylvicole (3 000 – 450 AA)

Dans le sud du Québec, le Sylvicole est divisé en trois phases (inférieure, moyenne et supérieure), basées sur l'évolution de la céramique, du matériel lithique et l'adoption de pratiques telles que la semi-sédentarité et l'agriculture chez les Iroquoiens.

Le Sylvicole inférieur débute vers 3 000 AA dans le sud du Québec et de l'Ontario. Il se distingue par la céramique de type Vinette I. Des tessons de ce type de céramique ont été trouvés à Montréal (Gates St-Pierre et Tremblay 2016).

Le Sylvicole inférieur est caractérisé par le réseau Meadowood dans le Sud-Est ontarien, où biens et idées circulent largement. Cette période est marquée par la production standardisée de bifaces de cache en chert Onondaga, ainsi que par des pointes de projectile à encoches latérales, des grattoirs triangulaires et une industrie de la pierre polie incluant des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes tubulaires. Les occupants du territoire demeurent des chasseurs nomades, mais leur mobilité diminue en lien avec l'importance croissante de certains sites de pêches dans leur subsistance. La cueillette de fruits, de noix et de glands contribue également de plus en plus à leur subsistance (Viau 2001).

Le Sylvicole moyen, succédant à la sphère Meadowood, se distingue par de styles céramiques nouveaux. On y dénombre deux principaux types de pointes de projectile émergent : Levanna (triangulaires) et Jack's Reef (pentagonales ou à encoches). La présence autochtone est bien documentée en Montérégie pendant le Sylvicole moyen en raison de nombreux sites recensés. (Arkéos inc. 2009).

Le Sylvicole supérieur correspond à l'adoption par certains groupes, comme les Iroquoiens du Saint-Laurent, d'un mode de vie semi-sédentaire avec villages regroupant plusieurs maisons longues, occupées pendant quelques décennies et déplacées en fonction des ressources disponibles. Leur territoire se réduit, les réseaux d'échange sont moins étendus, et l'agriculture devient la principale source de subsistance, complétée par la pêche et la chasse pratiquées dans des campements temporaires. Sur la base de changements dans la production céramique, on reconnait trois sous-phases, soit le Sylvicole supérieur ancien, le Sylvicole supérieur médian et le Sylvicole supérieur récent (Gates St-Pierre et Tremblay 2016). Des pipes d'argile, souvent ornées et en forme de trompette, étaient utilisées pour fumer du tabac et d'autres plantes. À partir de 700 AA, la variété et le nombre de pipes ont augmenté, ce qui suggère peut-être l'émergence des premiers jardins à tabac en Montérégie (Gates St-Pierre et Tremblay 2016). Au Sylvicole supérieur, les outils

en pierre taillée deviennent moins fréquents et sont principalement produits localement. Les pointes de projectile, principalement triangulaires (types Levanna et Madison), sont les plus courantes. Le remplacement progressif des outils en pierre par ceux en os permet la fabrication courante de pointes biseautées, de harpons, d'aiguilles, de poinçons, d'éplucheurs de maïs, de perles, etc. (Burke 2019; Gates St-Pierre 2016). Au milieu du 15e siècle, des conflits entre nations autochtones du sud du Québec entraînent le déplacement des villages iroquoiens du Haut-Saint-Laurent à l'intérieur des terres et leur fortification par des palissades (Chapdelaine 1993). Toutefois, certains groupes issus des traditions algonquiennes du sud du Québec, tels que les Anicinabeg, n'ont pas adopté la semi-sédentarité ni l'agriculture. Ces populations ont maintenu un mode de vie nomade basé sur la prédation. Les données archéologiques confirment la présence autochtone en Montérégie durant la période du Sylvicole supérieur, alors que plusieurs sites présentent des composantes du Sylvicole supérieur. Quelques villages sont aussi répertoriés dans le Haut-Saint-Laurent, ainsi qu'aux environs de Tracy, à l'embouchure de la rivière Richelieu (Ethnoscop inc. 2019).

L'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent marque la fin de la paléohistoire sans toutefois signifier la disparition des peuples autochtones. Jacques Cartier est le premier à raconter ses expéditions dans la région du Saint-Laurent et à mentionner le village d'Hochelaga, situé non loin du Mont-Royal. Ce village comprenait environ cinquante maisons longues entourées d'une palissade, ainsi que des champs cultivés. Il est fort probable que les Iroquoiens du Saint-Laurent habitaient alors la vallée, entre le lac Ontario et la ville de Québec (Viau 2021). En 1603, lorsque Samuel de Champlain s'est rendu dans la région de Montréal, l'île n'était plus habitée par les Iroquoiens rencontrés auparavant par Cartier. Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer la disparition mystérieuse des Iroquoiens du Saint-Laurent, notamment les épidémies, les conflits armés et les variations climatiques. Il est aussi possible qu'ils aient trouvé refuge auprès de groupes voisins (Trigger 1990).

Après le départ des Iroquoiens du Saint-Laurent, les Haudenosaunee, Wendat et Anishinaabeg s'installent dans la région. Les conflits politiques persistent jusqu'à la Grande Paix de 1701. Dès le 17e siècle, Montréal devient un important centre commercial, notamment pour l'échange de fourrures contre des outils en fer, des perles de verre, puis des textiles et des armes à feu. La ville évolue également en lieu d'évangélisation avec deux missions religieuses accueillant divers membres autochtones. Les villages missionnaires tentaient d'enseigner aux sociétés autochtones des valeurs chrétiennes aux sociétés autochtones tout en restant distincts des colons français. Malgré cela, les Haudenosaunee près de Montréal ont conservé leurs maisons longues et leur agriculture traditionnelle jusqu'au milieu du XVIIIe siècle

(Trigger 1990). Le changement d'idéologie assimilationniste des autorités religieuses a entrainé l'abandon de plusieurs pratiques ancestrales dans les missions qui sont devenues Kahnawake, Kanesatake et Oka (Viau 2021).

3.3.2 Période euroquébécoise (16e siècle — aujourd'hui)

Les premiers explorateurs européens dans la région sont arrivés en 1535, lors du voyage de Jacques Cartier. Cependant, ce n'est seulement qu'en 1642 que Ville-Marie est fondée. À partir de 1647, une série de concessions marque le début de l'installation sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent (Filion 2001a).

C'est ainsi que la terre du Sault-Saint-Louis1, où se trouve aujourd'hui Saint-Constant, est confiée aux Jésuites en 1680 pour y établir une mission iroquoise en remplacement de celle de La Prairie (fondée en 1667). Elle doit servir pour les Iroquois qui se sont convertis, incluant les Jésuites qui leur servent de tuteur. Ne s'agissant pas d'une concession de type seigneuriale, la terre demeure la propriété du roi et doit lui revenir si les Iroquois la quittent (Pépin, 2007 : 25). Aucune installation de colon n'y est donc prévue. Une deuxième concession est faite la même année aux Jésuites pour les Iroquois. La concession, adjacente au Sault-Saint-Louis, agrandit considérablement le terrain disponible pour les Iroquois. Ce qui leur permettra de déplacer leur village quatre fois sur les terres du Sault-Saint-Louis entre 1676 et 17162, année où ils s'installent à l'emplacement qu'ils occupent actuellement : la réserve de Kahnawake.

Bien que les terres ne soient pas une seigneurie, les Jésuites finiront par concéder des terres à des colons au cours du 18e siècle (Pépin 2007 :29). Les premières concessions seront faites à la limite du Sault-Saint-Louis, près de la seigneurie de Laprairie-de-la-Magdeleine, qui appartient aux Jésuites. Ce qui fera que certains considéreront ces concessions comme faisant partie de la seigneurie voisine. Les Jésuites installeront des colons français sur ces terres, réduisant ainsi l'espace dédié aux peuples autochtones à la mission et ses environs boisés. Ainsi, des colons français s'établissent le long de la côte Saint-Pierre, formant ce qui deviendra Saint-Constant (Archeotec 2000).

Les Iroquois mécontents de la cession de leurs terres aux colons s'insurgent contre cette situation qu'ils perçoivent comme injuste. En 1750, ils déposeront une plainte auprès du gouverneur. En 1762, ils remportent finalement la victoire et parviennent à récupérer la seigneurie ainsi que les bénéfices qui y sont liés. Malheureusement, cette victoire s'avère de courte durée : quelques mois plus tard, l'administration revient sur sa décision initiale et approuve finalement les

1 Dans son mémoire de maîtrise, Karl Pépin indique qu'il ne s'agit pas d'une concession dite seigneuriale, comme c'est généralement le cas en Nouvelle-France (Pepin, 2007 : 25)
2 Paroles des chefs du Sault-Saint-Louis au Marquis de la Jonquière, 2 juin 1750, Archives des colonies, série C11A, vo1.95, fO 187-189.tiré de Pépin 2007 :27

actions posées par les Jésuites. L'influence des Jésuites sur la gestion du territoire s'était déjà affirmée en 1744; alors que cette année-là, Mgr Pontbriand, évêque de Québec, avait désigné l'emplacement de la côte Saint-Pierre pour la fondation de la paroisse et la construction de l'église, consolidant ainsi leur autorité sur le secteur (Archeotec 2000).

Une église en bois fut érigée près de la rivière Saint-Pierre et consacrée en 1750, probablement à l'endroit où se trouve aujourd'hui le cimetière. Le village s'est développé autour de l'église avec de nouvelles rues et une place publique. En 1790, un presbytère en pierre a été bâti, en dépit de la résistance de certains paroissiens, fournissant un logement au curé ainsi qu'une salle commune pour les habitants dans l'ancien presbytère. Au tournant du 18e siècle, une nouvelle église en pierre est érigée au sud du cimetière et consacrée en 1795, puis agrandie avec une sacristie en 1811 et subit des rénovations en 1835. Elle reste en usage jusqu'en 1883, année où un troisième édifice est construit en raison de la dégradation de la maçonnerie, de la proximité de fer et de la nécessité d'agrandir le cimetière. L'espace entre les premières églises et presbytères, de la montée de La Saline à la rue Saint-Joseph, servait de place publique pour les rassemblements, les encans et les foires agricoles (Archeotec 2000).

Au début du 19e siècle, la ville de Saint-Constant compte environ 4 500 habitants. Cependant, mais ce nombre diminue avec la création de nouvelles paroisses voisines. Population agricole, elle reste stable jusqu'en 1850, puis diminue en raison de l'exode vers les villes et la Nouvelle-Angleterre. L'arrivée du chemin de fer a permis de stabiliser la population et d'accélérer le développement commercial. La troisième église, construite en pierres sur la rue de la Fabrique avec une façade donnant sur la rue Saint-Pierre, a été bâtie entre 1881 et 1883 et possède les mêmes dimensions que l'église actuelle (Archeotec 2000).

Au 20e siècle, Saint-Constant s'est modernisé avec le pavage de la rue Saint-Pierre et l'ajout d'un aqueduc et d'un égout en 1961. Après l'incendie de 1924, une caserne de pompiers fut érigée et un nouveau presbytère fut construit à proximité de la troisième église en 1910. Malheureusement, ces deux bâtiments furent détruits dans le même incendie. La quatrième église, partiellement reconstruite à partir des murs préservés, fut consacrée en 1927, année où un cinquième presbytère fut bâti sur les ruines du précédent (Archeotec 2000).

La zone d'étude qui se trouve au sud de la municipalité, est localisé de part et d'autre d'un pont qui traverse la rivière Saint-Pierre. Ce pont qui sera reconstruit, remplaçait un premier pont installé un peu plus au nord. L'analyse des cartes montrent qu'un seul chemin longeait la rive ouest de la rivière sur plusieurs kilomètres avant d'arriver à un chemin de

traverse qui donnait accès à un pont. À partir de celui-ci, une route longeait de chaque côté la rivière. Le même tracé sera en place pendant plus de 100 ans (carte 1 à 3).

C'est au milieu du 20e siècle, que la construction d'un nouveau pont est prévue. Le tracé de la route sera alors modifié pour corriger la courbe très serrée localisée du côté est de la rivière. Le nouveau tronçon de route rejoindra les deux côtés de la rivière en empruntant le nouveau pont (carte 4). Des bâtiments sont visibles sur deux cartes (cartes 2 et 4). On peut y voir que des bâtiments sont présents à proximité de la zone d'étude. La première se trouve à l'intersection de la route du côté ouest (rang saint-Pierre N) avec le chemin de traverse. Cette résidence est toujours en place. Un autre bâtiment est visible sur la carte 2, du côté est de la route (rue Saint-Pierre S), mais celle-ci n'est plus présente sur la carte 4, alors que le chemin de traverse est démantelé, ainsi que la section de route au nord du nouveau pont. Aucun bâtiment ne semble se trouver à l'intérieur de la zone d'étude.

3.4 Sites et zones d'informations archéologiques situés à proximité

Aucun site archéologique ni intervention archéologique n'est recensé à l'intérieur ou a proximité des limites d'emprise des travaux.

Projet 154-07-1121

Carte 1

Localisation de la zone d'étude sur la carte de la paroisse de Saint-Constant (1877)

Légende

— Zone d'étude

0 400 800 m

1:17,000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources:
Paroisse et village de Saint-Constant, 1877, BAnQ
Données de projet, Patrimoine Experts, 2025

G:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\SAINT CONSTANT\SaintConstant.aprx February 19, 2026 Cartographie: Solène Boisard, archéologue

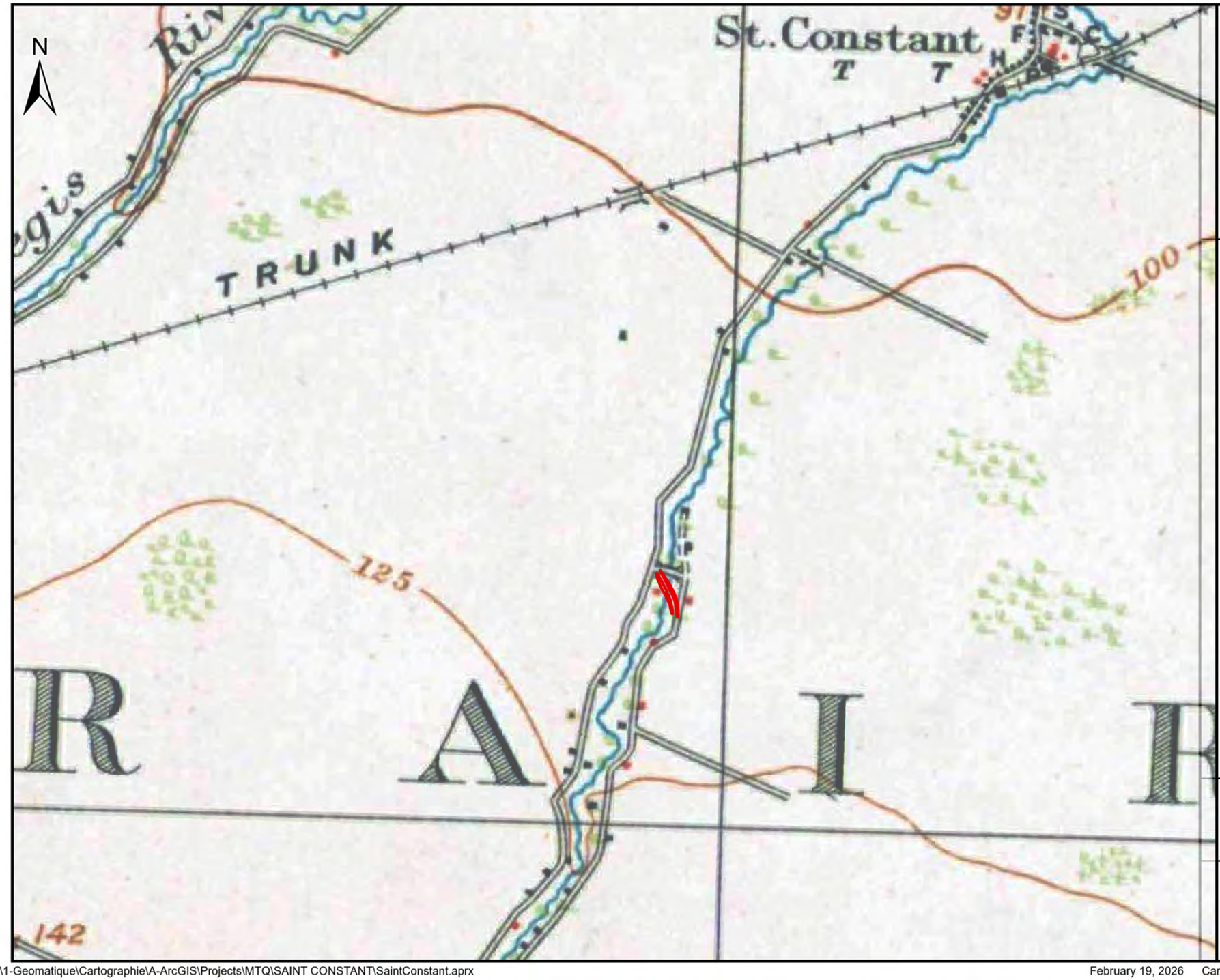

Projet 154-07-1121

Carte 2

Localisation de la zone d'étude sur une carte topographique du Canada (1909)

Légende

— Zone d'étude

0 400 800 m

1:17,000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources:
Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360,31-H-05, Lachine, 1909, BAnQ
Données de projet, Patrimoine Experts, 2025

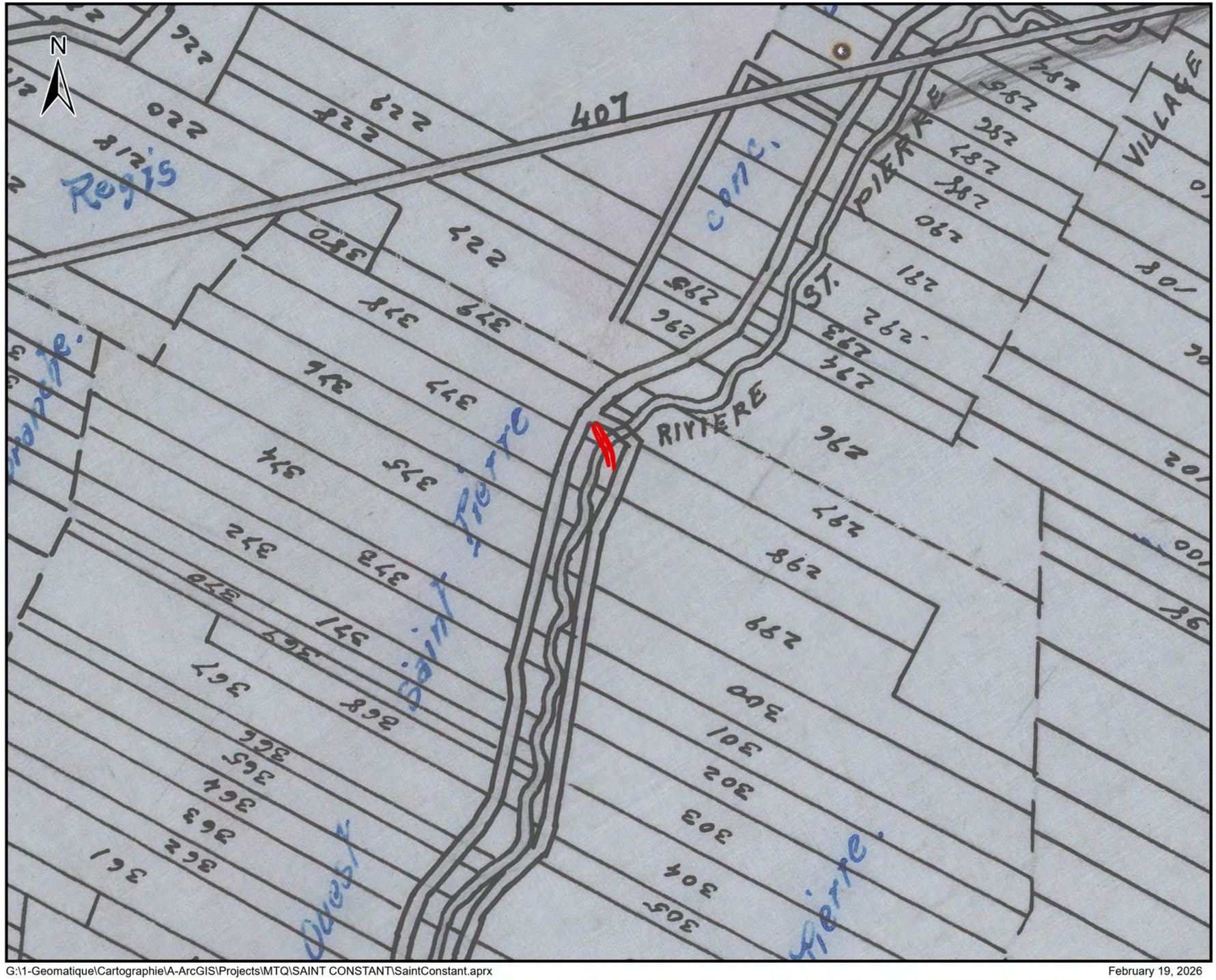

Projet 154-07-1121

Carte 3

Localisation de la zone d'étude sur la carte de la paroisse de Saint-Constant (1925)

Légende

— Zone d'étude

0 400 800 m

1:17,000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources:
Paroisse de Saint-Constant, comté de Laprairie, 1925, BAnQ
Données de projet, Patrimoine Experts, 2025

G:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\SAINT CONSTANT\SaintConstant.aprx

February 19, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

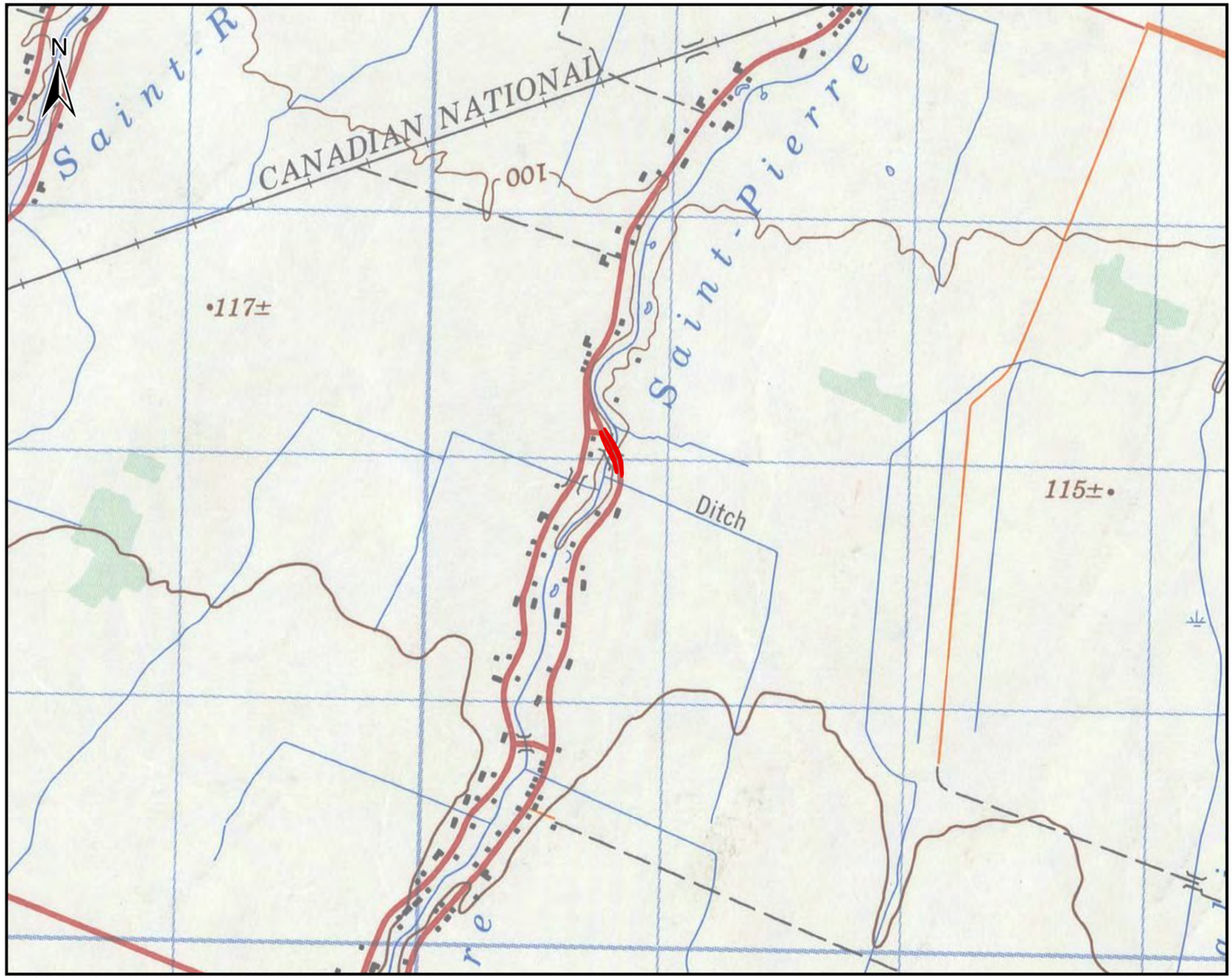

Projet 154-07-1121

Carte 4

Localisation de la zone d'étude sur une carte topographique du Canada (1971)

Légende

— Zone d'étude

0 400 800 m

1:17,000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources:
Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000, 1971, BAnQ
Données de projet, Patrimoine Experts, 2025

G:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\SAINT CONSTANT\SaintConstant.aprx

February 19, 2026

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

4.0 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Une inspection visuelle de l'ensemble de l'emprise a permis d'identifier des sections de l'emprise non propices à la réalisation de sondage manuel. C'est entre autres le cas des espaces remblayer au-dessus des anciens fossés du côté nord de la rivière, de l'arasement d'une section de terrain après la récupération d'arbres[3], de l'aménagement de la route sur un remblai (principalement du côté sud de la rivière) et d'espace couvert par des plantes urticantes.

Il a également été noté que plusieurs travaux au fil des années ont remanié fortement la rive nord de la rivière[4] qui se trouve en contrebas des quatre secteurs. Le déplacement de la route qui est en remblai du côté sud et la construction de la structure de pont ont dû demander de niveler/remblayer une grande partie des terrains de chaque côté de la structure.

L'emprise a été séparée en quatre secteurs et un total de 25 sondages manuels a été réalisé dans le cadre de ce projet (plan 4.1).

4.1 Secteur 1

Le secteur 1 correspond à l'espace d'inventaire au sud-est du pont. Le secteur était en contrebas de la route (photo 1). Le terrain était plat avec une pente de moyenne à forte au bord de la rivière et en bordure de la route. La partie en pente du bord de route était couverte de plantes herbacées et la partie plane était un champ en culture. La limite de la zone cultivée était marquée par la présence de poteaux d'Hydro-Québec. Une inspection visuelle systématique de ce secteur du projet a été effectuée. À cela s'est ajoutée la réalisation de 10 puits de sondage (plan 4.1).

La stratigraphie type de ce secteur était composée d'un premier niveau d'argile limoneuse gris foncé et très compact contenant un peu de pierres calcaires subanguleuses, des fragments de plastiques, dont des fragments de parechoc de voiture et des fragments de verre. Il peut s'agir d'un mélange du sol de remblai pour l'ancien aménagement de la route et de restant du labour du champ. Ce niveau repose sur un deuxième niveau d'argile légèrement limoneuse gris

3 Communication personnelle du propriétaire de la résidence localisé au nord-ouest du pont (lot 6 561 200), 30 septembre 2024
4 Remblaiement le long de la rivière avec des pierres mélangées à de la terre de remblai

TrakMaps TOPO QC v8.1.1 [RTM]
Département des ressources naturelles
Ministère des ressources naturelles du Québec
Quad (ATV) ON v4
TrakMaps

0 m 25 m 50 m 75 m 100 m

Sondage

GARMIN.

foncé marbré de brun beige orangé, très compact et homogène, contenant de rares gravillons subarrondis associés au sol naturel (dépôt marin). Ce niveau s'arrêtait sur un sol argileux gris très compact (photo 2 et figure 4.1). Tous les puits de sondage se sont révélés négatifs. Aucun vestige d'occupation ancienne n'a été découvert.

Photo 1 Vue vers le nord-ouest du secteur 1 (PATR24N08-24).

Photo 2 Stratigraphie de la paroi nord-ouest du sondage 1, dans le secteur 1 (PATR24N08-03)

4.2 Secteur 2

Le secteur 2 se trouve au sud-ouest du pont (photo 3). Situé en contrebas de la route, le terrain présentait une surface plane couverte de plantes herbacées associées à des terrains en friche. Le bord de la rivière présentait une pente assez prononcée et était couvert d'arbuste. Une inspection visuelle systématique de ce secteur du projet a été effectuée. À cela s'est ajoutée la réalisation de 6 puits de sondage (plan 4.1).

Le type de stratigraphie observé se caractérisait par une couche d'argile gris foncé légèrement limoneuse, relativement dense et uniforme, avec des fragments de gravier subanguleux. Cette couche reposait sur une couche de sable grisâtre moyen à grossier, également dense et homogène. Ce niveau contenait des pierres subangulaires, des gravillons et du gravier ainsi qu'un morceau de tissus (chiffons avec motif). Il reposait sur un sol compact d'argile limoneuse brun grisâtre compacte et homogène associé au sol naturel (dépôt marin) (photo 4 et figure 4.2). Tous les puits de sondage se sont révélés négatifs. Aucun vestige d'occupation ancienne n'a été découvert.

Photo 3 Vue vers le nord-ouest du secteur 2. (PATR24N08-35).

Photo 4 Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 13, dans le secteur 2 (PATR24N08-44).

4.3 Secteur 3

Le secteur 3 se trouve au nord-ouest du pont à proximité d'une résidence (photo 5). Le terrain était plane et avec un aménagement paysager. Une rangée d'arbres était encore présente près de la route. Une partie des arbres avaient été déplacés à l'aide d'une machine spécialisée qui permet de retirer les racines pour la replantation. Cette façon de faire a fortement perturbé les sols autour des arbres prélevés. Les arbres restants devaient être déplacés sous peu. Des travaux de décapage étaient également visibles dans la section sud du secteur (photo 6). La réalisation des sondages a démontré qu'un fossé devait être présent anciennement le long de la route. Une inspection visuelle systématique de ce secteur du projet a été effectuée. À cela s'est ajoutée la réalisation de 8 puits de sondage (plan 4.1).

La couche superficielle se composait d'un limon sableux fin, brun foncé, relativement meuble et uniforme, correspondant à l'aménagement de la pelouse. Elle reposait sur un limon argileux gris foncé, brunâtre, également mou et homogène, présentant des lentilles d'argile grise ainsi que des petits graviers subarrondis. Cette couche était suivie d'une argile grise moyennement compacte, homogène, dans laquelle se trouvait un drain agricole (photo 7 et figure 4.3). La présence de ce drain indique qu'un fossé devait être présent tout le long de la route (photo 8) et qu'il a été comblé après l'installation du drain. Tous les puits de sondage se sont révélés négatifs. Aucun vestige d'occupation ancienne n'a été découvert.

Photo 5 Vue vers le sud-est du secteur 3, incluant les arbres encore en place (PATR24N08-58).

Photo 6 Vue vers le sud-est de la section ayant fait l'objet d'un arasement (PATR24N08-59).

Photo 7 Stratigraphie de la paroi sud-est du sondage 17, dans le secteur 3 (PATR24N08-56).

Photo 8 Vue vers le sud-est du bord de la route, où il devait y avoir à l'origine un fossé (PATR24N08-53).

4.3 Secteur 4

Le secteur 4 se trouve au nord-est du pont (photo 9). La surface était plane et bordée à l'est par des arbustes et à l'ouest par des plantes herbacées, dont de l'herbe à puce, réduisant ainsi les zones accessibles pour les puits de sondages. Une ligne de poteaux d'Hydro-Québec longeait la route. Certains d'entre eux servaient de support pour des boites de connexion (conservation d'une limite de protection autour). Une inspection visuelle de ce secteur du projet a été effectuée. À cela s'est ajoutée la réalisation d'un puits de sondage (plan 4.1).

La stratigraphie était composée d'un loam légèrement sableux fin gris foncé, plutôt compact et homogène contenant un peu de gravier reposant sur de l'argile limoneuse gris beige pâle très compact et homogène contenant un peu de gravier et de gravillons. Les deux niveaux sont associés à des remblais d'aménagement du bord de la route et probablement du comblement d'un ancien fossé (photo 10 et figure 4.4). Le puits de sondage s'est révélé négatif. Aucun vestige d'occupation ancienne n'a été découvert.

Photo 9 Vue vers le sud-est du secteur 4 (PATR24N08-67).

Photo 10 Stratigraphie de la paroi nord du sondage 25, dans le secteur 4 (PATR24N08-72)

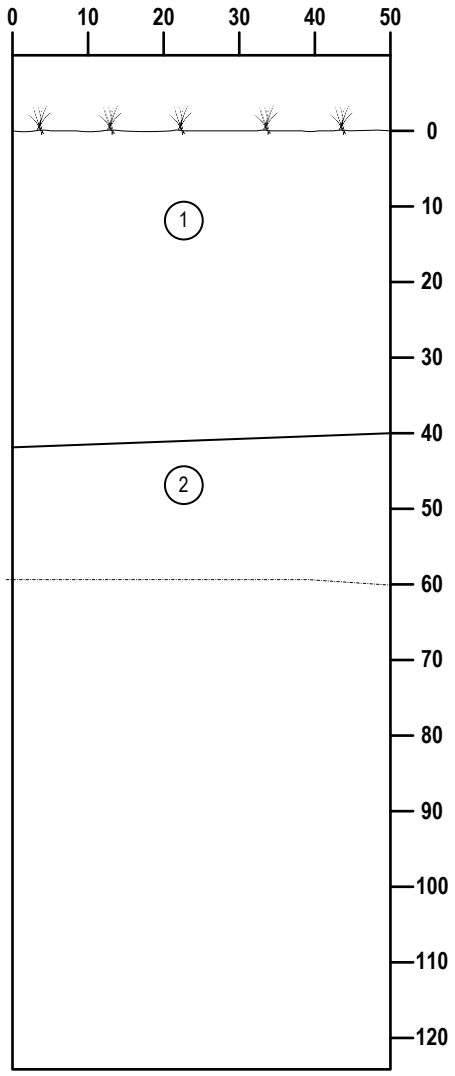

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE :
secteur 1, puit de sondage 1, paroi nord-ouest

Légende:

- Surface du sol
- Limite de couche
- Limite d'excavation

Description des niveaux:

1. Argile limoneuse gris foncé, très compact et homogène, contenant des pierres calcaires (5-10 cm) subanguleuse et des gravillons

2. Argile légèrement limoneuse, gris foncé avec un peu de marbrure brun beige orangé, très compact et homogène

Notes: Des fragments d'objets modernes ont été identifiés dans le niveau 1

Figure 4.1

Inventaire archéologique
Reconstruction du pont sur la route 209 au-dessus de la rivière
Saint-Pierre, municipalité de Saint-Constant

PATRIMOINE EXPERTS

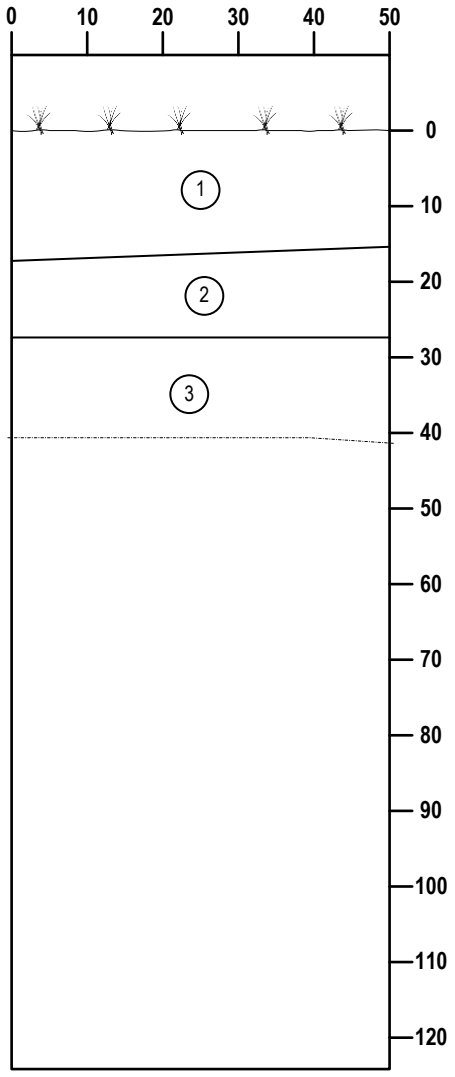

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE :
secteur 2, puit de sondage 13, paroi ouest

Légende:

- Surface du sol
- Limite de couche
- Limite d'excavation

Description des niveaux:

1. Argile limoneuse gris foncé, plutôt compact et homogène, contenant un peu de gravier subanguleux
2. Sable moyen à grossier limoneux gris pâle, plutôt compact et homogène contenant des pierres (5 cm) subanguleuse, des gravillons et du gravier
3. Argile limoneuse, brune à gris pâle, plutôt compact et homogène (sol naturel)

Notes: Présences de fragments d'objets modernes dans les deux premiers niveaux

Figure 4.2

Inventaire archéologique
Reconstruction du pont sur la route 209 au-dessus de la rivière
Saint-Pierre, municipalité de Saint-Constant

PATRIMOINE EXPERTS

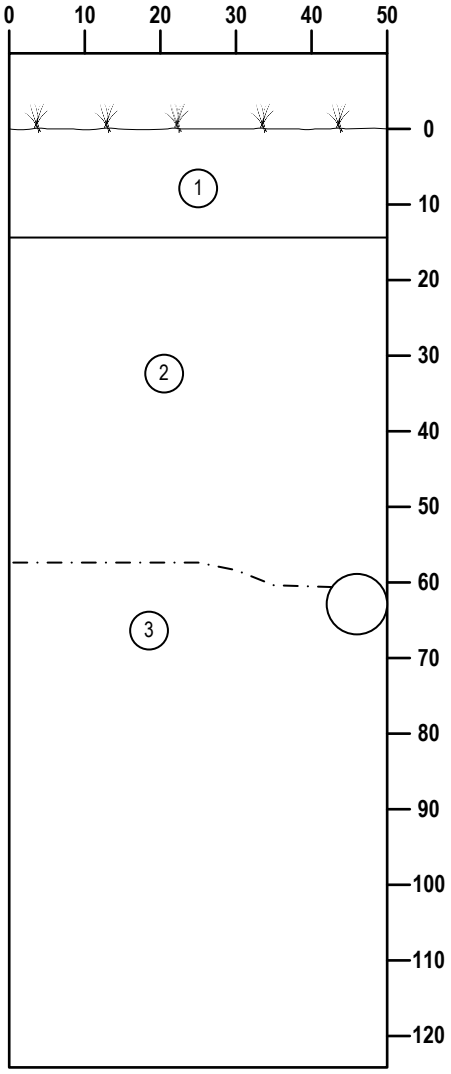

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE :
secteur 3, puit de sondage 17, paroi sud

Légende:

- Surface du sol
- Limite de couche
- Limite d'excavation

Description des niveaux:

1. Limon sableux fin, brun foncé, plutôt meuble et homogène
2. Limon argileux, gris foncé brunâtre, plutôt meuble et homogène contenant des lentilles d'argiles grise et de rare gravier subarrondis (remblai de comblement d'un fossé)
3. Argile grise moyenne, compact et homogène (sol naturel)

Notes:

Figure 4.3

Inventaire archéologique
Reconstruction du pont sur la route 209 au-dessus de la rivière
Saint-Pierre, municipalité de Saint-Constant

PATRIMOINE EXPERTS

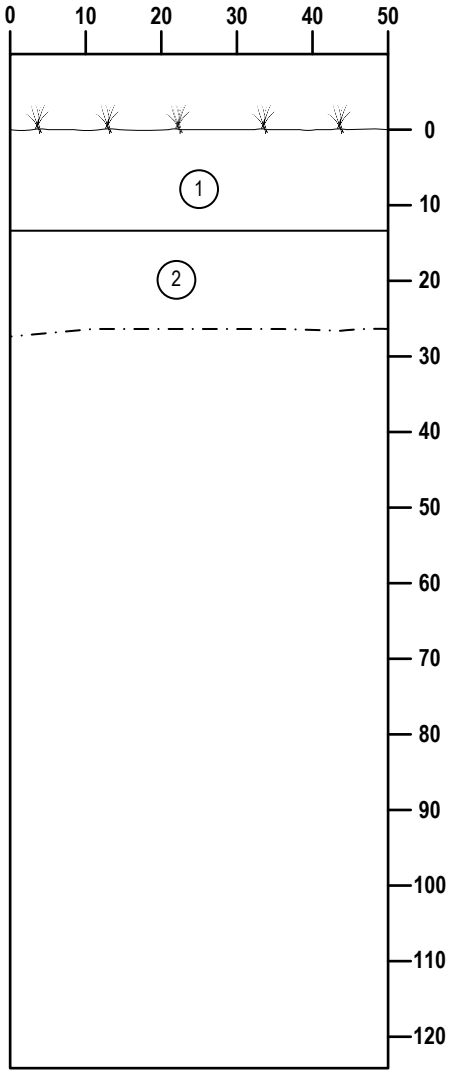

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE :
secteur 4, puit de sondage 25, paroi nord

Légende:

- Surface du sol
- Limite de couche
- Limite d'excavation

Description des niveaux:

1. Limon légèrement sableux fin, gris foncé, plutôt compact et homogène contenant beaucoup de gravier 0-3/4

2. Argile limoneuse gris beige, très compact et homogène contenant des gravillons et de la pierre calcaire (10 cm)

Notes: Remblai devenant très compact et difficile à creuser

Figure 4.4

Inventaire archéologique
Reconstruction du pont sur la route 209 au-dessus de la rivière
Saint-Pierre, municipalité de Saint-Constant

PATRIMOINE EXPERTS

5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique par puits de sondages manuels réalisés dans quatre secteurs localisés dans les limites d'emprise des travaux du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) prévu sur les lots 6 561 204, 6 560 836, 6 561 203, 6 560 834 et 6 560 838 pour la reconstruction du pont sur la route 209 au-dessus de la rivière Saint-Pierre.

La structure qui doit être remplacée a été érigée en 1947 lors du déplacement de la route 209. Comme celle-ci est en fin de vie, le MTMD a décidé de la reconstruire. Lors de la construction de la nouvelle route, celle-ci a été construite en surplomb de la rivière et de larges remblais ont été installés pour combler une ancienne courbe de la rivière et rehausser les accès au pont.

L'inventaire a démontré que le remblai était important, principalement du côté nord où il a été noté la présence d'un drain probablement agricole à 60 cm de profondeur. Le remblai était particulièrement compact dans le secteur 4, où les sols contenaient beaucoup de gravier, ce qui a limité la production de puits de sondage. La présence de fragments d'objets du 20^{e} siècle (plastiques, clous tréfilés, vis, tissus, canette en aluminium, briques, terre cuite fine blanche, verre à bouteilles transparent …) dans les 20 à 25 premiers centimètres montre également un nivellement-rehaussement des terrains en bordure de la route, surtout du côté nord du pont et le long de la rivière.

Les puits de sondages réalisés dans les secteurs n'ont livré que du matériel moderne. Tous ces éléments ne laissant présager aucune occupation ancienne. L'inventaire archéologique réalisé dans les limites du projet n'a donc pas mené à la découverte d'éléments anciens qui auraient permis d'identifier un nouveau site archéologique.

Par conséquent, aucune recommandation d'intervention supplémentaire n'est faite en lien avec les travaux projetés.

OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS

Archéotec inc. 2000 Inventaire et surveillance archéologique dans le noyau ancien de Saint-Constant. BiFj-72. Ville de Saint-Constant. 39 p.

Arkéos inc. 2009. « Parc de la Baronnerie de Longueuil : Interventions archéologiques aux sites BjFj 8 et BjFj-75 (2008) ». Rapport technique. Montréal : remis à la Ville de Longueuil.

Bélanger, Jonathan. 2012. « Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec. Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal ». M.Sc., Montréal : Université de Montréal.

Brouard, E.., Roy, M., Dube-Loubert, H.., Lamarche, O.., Hébert, S. 2020 Carte des dépôts de surface de la province de Québec, rapport sur les méthodes et les données. MB 2020-10, 42 pages et 1 plan

Burke, Adrian. 2019. « Les matières premières lithiques du site Droulers ». » Dans Droulers Tsiionhiakwatha: chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XVe siècle, 247-262. Paléo-Québec 38. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». Recherches amérindiennes au Québec 29 (3) : 77-93.

Chapdelaine, Claude. 1993. « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? » Journal of Anthropological Archaeology 12 (2) : 173-209.

Chapdelaine C. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. Édité par : Texas A&M University Press.https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC.

Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 1982. Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

———. 2003. « La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le nord-est de l'Amérique du Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement ». Dans L'île aux Allumettes et l'Archaïque supérieur

dans l'Outaouais, édité par Norman Clermont, Claude Chapdelaine, et Jacques Cinq-Mars, 309-20. Paléo-Québec 30. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Musée canadien des civilisations.

Dyke, Arthur S. 2005. « Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains" ». Géographie physique et Quaternaire 59 (2-3): 211-62.

Ethnoscop inc. 2019. « Interventions archéologiques sous la rue Peel. Fouille, inventaire et supervision archéologiques. BjFj-1 et Mtl18-25-08 ». Rapport technique. Boucherville : remis à la ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.

Filion, Mario. 2001a. « La conquête du territoire ». Dans Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive Sud, édité par Mario Filion, Jean-Charles Fortin, Robert Lagassé, et Richard Lagrange, 91-115. Les Régions du Québec 13. Sainte-Foy, Saint-Nicolas : Institut québécois de recherche sur la culture.

Gates St-Pierre, Christian. 2016. « Iroquoians in the St. Lawrence River Valley before European Contact ». Ontario Archaeology 96:47-64.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016a. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur ». Dans Identifier la céramique au Québec, édité par Laetitia Métreau, 37-38. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec : Université Laval et AS2.

Lambert, Pierre. 2001. « Le milieu naturel ». Dans Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud, édité par Mario Filion, Jean-Charles Fortin, Robert Lagassé, et Richard Lagrange, 19-40. Les Régions du Québec 13. Sainte-Foy, Saint-Nicolas : Institut québécois de recherche sur la culture.

Loewen, Brad. 2009. « Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIXe siècle ». Recherches amérindiennes au Québec 39 (1-2) : 5-21.

Loewen, Brad, Claude Chapdelaine, et Pierre Richard. 2005. « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec ». Journal canadien d'archéologie.

Pépin, Karol. 2007. Les Iroquois et les terres du Sault-Saint-Louis : étude d'une revendication territoriale (1760-1850). Université du Québec à Montréal, mémoire de maîtrise en histoire, 138 p.

Pintal, Jean-Yves. 2006. « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». Archéologiques, no 19, 1-20.

———. 2015a. « Fouille archéologique du site CeEt-471 ».

Plourde, Michel. 2003. « Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent : 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques ». Rapport technique. Québec : Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.

———. 2006. « Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire ». Les Bergeronnes : Archéo Topo.

Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans Manuel de foresterie, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand : MultiMondes.

Trenhaile, Alan S. 2016. « Ice Ages and Ice Sheets ». Dans Geomorphology : A Canadian Perspective, édité par Alan S. Trenhaile, 6e édition, 249-80. Oxford : Oxford University Press.

Trigger, Bruce G. 1990. Les Indiens, la fourrure et les Blancs : Français et Amérindiens en Amérique du Nord. Montréal : Boréal/Seuil.

Viau, Roland. 2001. « L'histoire avant l'histoire ». Dans Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud, édité par Mario Filion, Jean-Charles Fortin, Robert Lagassé, et Richard Lagrange, 41-65. Les Régions du Québec 13. Sainte-Foy, Saint-Nicolas : Institut québécois de recherche sur la culture.

———. 2021. Gens du fleuve, gens de l'île : Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle. Les Éditions du Boréal.

Cartographie

… (1877) *Paroisse et village de Saint-Constant* Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs [plan]. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4563245

Departement of Militia and Defence (1909). *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. 31-H-05, Lachine* [carte]. Québec topographique. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2245935

… (1925) Paroisse de Saint-Constant, comté de Laprairie [plan]. Fonds Ministère des Terres et Forêts. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4493709

Departement of Energy, Mines and Resources (1971). Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000. 31-H-05, Lachine [carte]. Québec topographique. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2703472

Annexe 1

Catalogue des photographies

Dossier : 4306-22-AD01 **Projet :** 154-07-0121
Archéologue : Josée Villeneuve **No. catalogue:** PATR24N08
Archéologue : Mathieu Mercier Gingras

No de cliché	Date	Site / Secteur	No opér.	No s.-opér.	Description	Orient.
1	2024-09-27	1	---	---	Vue générale du secteur 1	S
2	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 1, paroi nord-ouest	NO
3	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 1, paroi nord-ouest	NO
4	2024-09-27	1	---	---	Amoncellement de pierres dans le secteur 1	SO
5	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 2, paroi sud-ouest	SO
6	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 2, paroi sud-ouest	SO
7	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 2, paroi sud-ouest	SO
8	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 3, paroi nord	N
9	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 3, paroi nord	N
10	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 3, paroi nord	N
11	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 4, paroi nord	N
12	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 4, paroi nord	N
13	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 4, paroi nord	N
14	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 5, paroi nord	N
15	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 5, paroi nord	N
16	2024-09-27	1	---	---	Vue du sondage 6 dans le secteur 1	SO
17	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 6, paroi sud-ouest	SO
18	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 6, paroi sud-ouest	SO
19	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 7, paroi nord-ouest	NO
20	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 7, paroi nord-ouest	NO
21	2024-09-27	1	---	---	Vue du sondage 8 dans le secteur 1	SO
22	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 8, paroi sud-ouest	SO
23	2024-09-27	1	---	---	Vue du secteur 1 près du pont	NO
24	2024-09-27	1	---	---	Vue du secteur 1 près du pont	NO

28	2024-09-27	1	---	---	Réalisation du sondage 9	SO
29	2024-09-27	1	---	---	Réalisation du sondage 9	SO
30	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 9, paroi sud-est	SE
31	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 9, paroi sud-est	SE
32	2024-09-27	1	---	---	Vue du sondage 10 dans le secteur 1	NO
33	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 10, paroi nord-ouest	NO
34	2024-09-27	1	---	---	Stratigraphie du sondage 10, paroi nord-ouest	NO
35	2024-09-27	2	---	---	Vue du secteur 2	NO
36	2024-09-27	2	---	---	Vue du secteur 2 avec de l'herbe à puce	NO
37	2024-09-27	2	---	---	Vue du secteur 2 avec de l'herbe à puce	NO
38	2024-09-27	2	---	---	Vue du sondage 11 dans le secteur 2	NO
39	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 11, paroi nord-ouest	NO
40	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 11, paroi nord-ouest	NO
41	2024-09-27	2	---	---	Vue du sondage 12 dans le secteur 2	O
42	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 12, paroi ouest	O
43	2024-09-27	2	---	---	Vue du sondage 13 dans le secteur 2	O
44	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 13, paroi ouest	O
45	2024-09-27	2	---	---	Objets récents provenant du sondage 13	---
46	2024-09-27	2	---	---	Vue du sondage 14 dans le secteur 2	S
47	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 14, paroi sud	S
48	2024-09-27	2	---	---	Vue du sondage 15 dans le secteur 2	NO
49	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 15, paroi nord-ouest	NO
50	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 15, paroi nord-ouest	NO
51	2024-09-27	2	---	---	Vue du sondage 16 dans le secteur 2	NE
52	2024-09-27	2	---	---	Stratigraphie du sondage 16, paroi nord-est	NE
53	2024-09-30	3	---	---	Vue du secteur 3 au bord de la route 209	SE
54	2024-09-30	3	---	---	Vue du sondage 17 et du drain agricole au fond à droite	---
55	2024-09-30	3	---	---	Vue du sondage 17 et du drain agricole au fond à droite	---

56	2024-09-30	3	---	---	Stratigraphie du sondage 17, paroi sud-est	SE
57	2024-09-30	3	---	---	Stratigraphie du sondage 17, paroi sud-est	SE
58	2024-09-30	3	---	---	Vue du secteur 3 avec la rangée d'arbres	SE
59	2024-09-30	3	---	---	Vue de l'espace nivelé dans le secteur 3	SE
60	2024-09-30	3	---	---	Stratigraphie du sondage 23, paroi ouest	O
61	2024-09-30	3	---	---	Stratigraphie du sondage 23, paroi ouest	O
62	2024-09-30	3	---	---	Stratigraphie du sondage 23, paroi ouest	O
63	2024-09-30	3	---	---	Vue du sondage 23 dans la zone nivelée	O
64	2024-09-30	3	---	---	Détail des pierres visibles dans le sondage 23	---
65	2024-09-30	3	---	---	Vue du sondage 23 dans la zone nivelée	S
66	2024-09-30	4	---	---	Vue du secteur 4	SE
67	2024-09-30	4	---	---	Vue du secteur 4	S
68	2024-09-30	4	---	---	Vue du secteur 4	SE
69	2024-09-30	4	---	---	Vue du remblai et de l'herbe à puce secteur 4	---
70	2024-09-30	4	---	---	Vue du remblai et de l'herbe à puce secteur 4	---
71	2024-09-30	4	---	---	Extrémité sud-est du secteur 4	SE
72	2024-09-30	4	---	---	Stratigraphie du sondage 25, paroi nord	N
73	2024-09-30	4	---	---	Stratigraphie du sondage 25, paroi nord	N
74	2024-09-30	4	---	---	Vue du sondage 25	NE
75	2024-09-30	3	---	---	Extrémité sud su secteur 3, près de la rivière	SO
76	2024-09-30	3	---	---	Zone d'empierrement limite sud secteur 3	SO
77	2024-09-30	3	---	---	Vues des pierres formant le talus près de la rivière	SO
78	2024-09-30	3	---	---	Vues des pierres formant le talus près de la rivière	SE

Annexe 2

Planche contact

Annexe 3

Dossier technique

FICHE INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Projet
No d'identification du projet :
Municipalité : ST-CONSTANT
Route : Rg ST-PIERRE
Date : 30/09/2024
Localisation informelle du projet : Secteur 4

Techniques d'inventaire SP
Nombre de lignes de sondages : 1
Nombre de sondages : 1
Localisation : côté N-E de la rivière et Est de la route
(+) 0
(−) 1

Topographie

Plane [X] Valloneuse [ ] Pente : faible [ ]
Blocs : petits [ ] moyenne [ ]
Bosselée [ ] Accidentée [ ] forte [ ]
Dépression [ ]
Forme : légère pente vers la rivière St-Pierre

Matériaux de surface

Limon [X] Fluvio-glaciaire [ ]
motens [ ]
Sable [ ] Organique [ ] gros [ ] épars [ ]
Gravier [X] Tourbière [ ] abondants [ ]
Till [ ] Roc à l'affleurement [ ]
Note : beaucoup de gravier (lisière de poteaux)

Drainage

Excessif [ ] Imparfait à mauvais [ ]
Bon à modérément bon [X] Très mauvais [ ]
Note :

Hydrographie

Fleuve ou golfe [ ] Lac / étang [ ]
Rivière [X] Marécage [ ]
Ruisseau [ ] Rive : Nord [ ] Sud [ ]
Toponyme : ST-PIERRE
Classe de distance : 0-25 M [X] 50-100 M [X]
25-50 M [ ] 100-500 M [ ] > 1KM [ ]
500 M -1KM [ ]
Note :

Végétation

Herbacée [X] hautes herbes et phragmites
Arbustive [X] viraigner
Arborescente : conifères [ ] feuillus [X]
Densité : faible [ ] moyenne [ ] forte [X]
Champ en culture [ ]
Friche [ ]
Déboisé [ ]
Toundra, mousse [ ]
Âge : jeune [X] moyen [ ] mature [ ]
Note : Zone couverte d'herbe à puces et de phragmites

Perturbations

Anthropiques : remblais [ ] déblais [ ] aménagements [X]
Naturelles : érosion [ ] déflation [ ]
Notes : ligne de poteaux, étalement de gravier

FICHE INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Photos :

Commentaires :

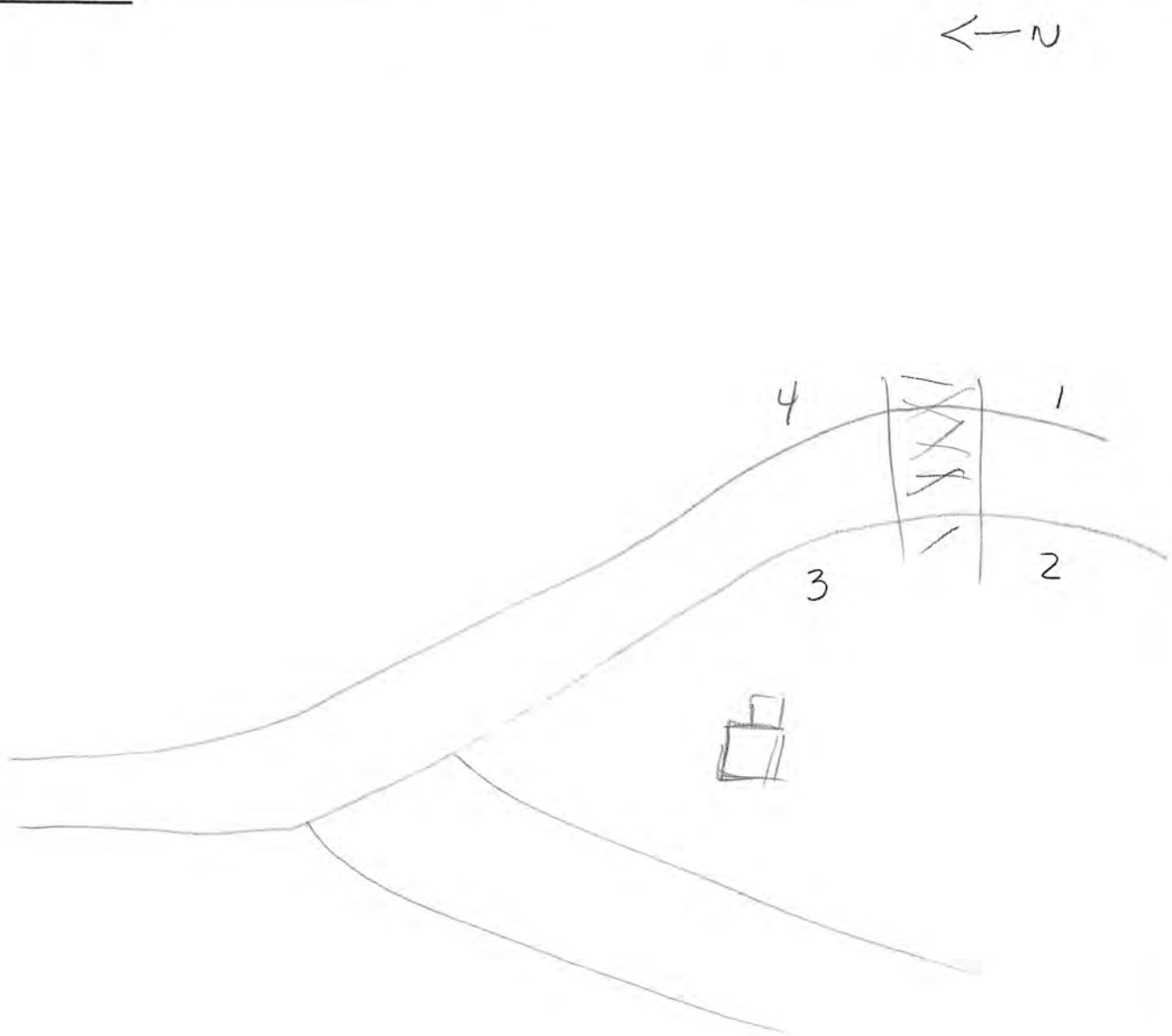

FICHE INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Projet

No d'identification du projet :
Municipalité : ST CONSTANT

Route :
Date : 30/09/2024

Localisation informelle du projet : RANG ST PIERRE PONT RUISSEAU ST-PIERRE SECTEUR 3

Techniques d'inventaire

Nombre de lignes de sondages : 1

Nombre de sondages : 8

Localisation : COTÉ NORD DE LA RIVIÈRE ET OUEST DE LA ROUTE N-O (+) 0 (−) 8

Topographie

Plane [X] Valloneuse [ ] Pente : faible [ ]
Blocs : petits [ ] moyenne [ ]
Bosselée [ ] Accidentée [ ] forte [ ]

Dépression [ ]

ANCIEN FOSSÉ COMBLÉ AVEC TUYAU DE DRAINAGE À ± 45-50 cm
Forme : A

Matériaux de surface

[ ] Limon [X] ARGILEUX Fluvio-glaciaire [ ]
motens [ ]
Sable [ ] Organique [ ] gros [ ]
épars [ ]
Gravier [ ] Tourbière [ ] abondants [ ]
Till [ ] Roc à l'affleurement [ ]

Note :

Drainage

Excessif [ ] Imparfait à mauvais [ ]
Bon à modérément bon [X] Très mauvais [ ]

Note :

500 M -1KM [ ]

Hydrographie

Fleuve ou golfe [ ] Lac / étang [ ]
Rivière [X] Marécage [ ]
Ruisseau [ ] Rive : Nord [ ] Sud [ ]

Toponyme : ST-PIERRE

Classe de distance : 0-25 M [X] 50-100 M [X]
25-50 M [ ] 100-500 M [ ] › 1KM [ ]

Note :

Végétation

Herbacée [X]
Arbustive [X]
Arborescente : conifères [X]
feuillus [ ]
Densité : faible [ ]
moyenne [ ]
forte [ ]

Champ en culture [ ]
Friche [ ]
Déboisé [ ]
Toundra, mousse [ ]
Âge : jeune [ ]
moyen [ ]
mature [ ]

Note : LIGNE D'ARBRES LONGEANT LA ROUTE

Perturbations

Anthropiques : remblais [X]
déblais [ ]
aménagements [ ]

Naturelles : érosion [ ]
déflation [ ]

Notes :

PATRIMOINE EXPERTS

DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

DESCRIPTION : _____

LOT / VESTIGE : _____

Site : MTQ, St-Constant, Rte 209 **Archéologue :** MMG 27/09/2024

	#Sondage	Personne	#Photo	Découverte	Profondeur
	1 sud	AK		Plastique, Tup.	Fiche Type
	2	COD		TCFB, verre bouteille vert	
	3	MMG		TCC	48cm
	4	COD		Oui	37cm
Zone	5	MMG		TCFB, Verre bouteille transp.	38cm
1	6	AR	16-18	Non	43cm
	7	COD	19-20	Non	27cm
(SE)	8	AR	21-22	Non	40cm
	9	AR		Bord ruisseau terrasse sable	174cm Fiche
	10	COD		(Verre bouteille, rondelle, canette alum bouteille Tuyau anth 58cm	
	11 Nord	COD	38-40	(Tuyau de pipe,) couche 1	45cm
Zone	12	MMG	41-42	(Non)	65cm
2	13	AR	43-45	(Tissus, verre bouteille brun, bague rouge (Sondage type) verre autre 40cm Fiche	
	14	AR	46-47	Os frais couche 1b	37cm
(SO)	15	MMG	48-50	Non	44cm
	16	COD	51-52	(TCFB décor shell edge, frag bouteilles verre transp.	59cm
	17				
	18				
	19				
	20				
	21				
	22				
	23				
	24				
	25				
	26				
	27				
	28				
	29				
	30				
	31				
	32				

© PATRIMOINE EXPERTS, Consultants en archéologie

RTE RANG ST-PIERRE ST-CONSTANT PROJET 30/04/2024

# SONDAGE	RÉSUMÉ	# PHOTO	COMMENTAIRE	PROFONDEUR
SECTEUR 3	——→	53		
(N-O) 17	COD	54-57	SONDAGE TEST	
18	JV	—	LFH SUR LIMON ARGILEUX DEVENT SABLEUX REMBLAI FOSSÉ	45 cm
19	AR	—	IDEM mais avec un peu de cailloux sous le LFH	55 cm
20	JV	—	PROXIMITÉ DE LA FOSSE SCEPTIQUE, POSSIBLEMENT DANS LE CHAMPS D'ÉPURATION, SURFACE HÉTÉROGÈNE AVEC NODULE D'ARGILE, FOND SOL ARGILEUX UN PEU SABLEUX, QQS CAILLOUX. CREUSEMENT RÉCENT ?	35 cm
21	COD		Mélange hétéroclyte d'argile sableuse, grise brunâtre avec gravier et gravillons → remblai de comblement de l'ancien bras rivière?	50 cm
22	JV		Mélange hétéroclyte d'argile sableuse avec nodules argile grise compact ↳ remblai de comblement de l'ancien bras de rivière?	20 cm + 40cm déjà décapé
23	AR	060-062	Argile sableuse grise pâle à foncé marbré orange beige, plutôt meuble ↳ fragments d'asphalte, pierres (10-15 cm), gravier ↳ Remblai de comblement de l'ancien bras de rivière	75 cm + 30 cm déjà décapé
24	COD		Mélange hétérogène d'argile sableuse grise foncé contenant des gravillons et gravier. Suivit d'un niveau d'argile gris rosâtre. ↳ Remblai de comblement de l'ancien bras de rivière?	60 cm
Secteur 4				
25	COD	72-73	Sondage test	25 cm

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2025

Site du futur Pôle de Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755), rue des Embarcations (CeEt-703) et site du futur Pôle de Charlesbourg

Rapport final

VILLE DE QUÉBEC

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2025
Site du futur Pôle de Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755), rue des Embarcations (CeEt-703) et site du futur Pôle de Charlesbourg

Rapport final

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Ville de Québec – 2025

Cette intervention archéologique a été réalisée avec le soutien du Service de l’ingénierie et du Bureau pivot du tramway de Québec de la Ville de Québec.

Permis de recherche archéologique au Québec : 25-QUEB-01

Présentation des images en page couverture, de gauche à droite :

Latrines en tonneaux du milieu du 19e siècle sur le site CeEt-727 (Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0263);
Coin sud-ouest de la fondation de la maison Dorion, site du futur Pôle de Charlesbourg (Stéphane Noël, 2025-TW14.0013);
Paroi sud de la sous-opération CeEt-727-21B, montrant un fossé possiblement associé aux ouvrages défensifs aménagés en 1711 (Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0222)

© 2025
Ville de Québec
Tous droits réservés

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec

Service de la culture et du patrimoine

- Stéphane Noël, coordination, responsable d'interventions (inventaires et fouilles), rédaction et révision du rapport
- Véronique Miclette, responsable d'intervention (fouilles bioarchéologiques et surveillance de la rue des Embarcations), analyse des restes humains, rédaction du rapport

Service de l'ingénierie

- Marc-Antoine Roy, technicien en génie civil
- Marie-Christine Clavel, dessinatrice technique (cartographie)
- Régis Deslauriers, technicien en génie civil
- Luc Néron, ingénieur
- Jocelyn Daigle, ingénieur
- Eric Deschênes, technicien en arpentage
- Alain Lavoie, préposé aux relevés d'arpentage
- Steeve Michaud, préposé aux relevés d'arpentage
- Jonathan Bérard, préposé aux relevés d'arpentage
- Jonathan Marier, préposé aux relevés d'arpentage
- Rebecca Simoneau, préposée aux relevés d'arpentage
- Pierre-Luc Belley, préposé aux relevés d'arpentage

Ethnoscop Inc.

- Aida R. Barbera, archéologue de terrain
- Andréanne Chouinard, archéologue de terrain
- Sidy Ndour, archéologue de terrain
- Hémy Lapointe, archéologue de terrain et technicienne de laboratoire
- Martin Royer, coordonnateur et archéologue de terrain
- Myriam Renaud, spécialiste en culture matérielle, rédaction de la description des assemblages d'artéfacts
- Anja Herzog, technicienne de laboratoire

Construction Bé-con Inc.

Entrepreneur général en soutien aux interventions archéologiques

Stéphane Beaudoin, contremaître en chef
Maxime Lavoie, chef d'équipe
Joël Bérubé, opérateur de pelle mécanique
Jeff Robitaille, opérateur de pelle mécanique
Nicolas Lapointe, surintendant
Dominic Vézina, directeur général

RÉSUMÉ

En 2025, dans le cadre des travaux préparatoires du projet TramCité de Québec, la Ville de Québec a réalisé des interventions archéologiques dans deux zones distinctes, soit le secteur du Pôle de Saint-Roch (TW-12) et du Pôle de Charlesbourg (TW-14).

Tout d'abord, un inventaire et des fouilles ciblées ont été réalisés sur le terrain du futur Pôle de Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) et des travaux d'infrastructures souterraines ont fait l'objet d'une surveillance archéologique dans la rue des Embarcations (CeEt-703). Ces interventions ont été planifiées en raison des découvertes importantes réalisées au cours des dernières années dans ce secteur du quartier Saint-Roch, notamment en 2023 (Ville de Québec 2025a).

Dans les limites du site CeEt-727, les recherches ont permis de mettre au jour de possibles traces d'un fossé défensif aménagé vers 1711, le fond de quatre latrines utilisées vers le milieu du 19e siècle, les fondations d'un bâtiment secondaire construit vers 1865 pour abriter des malades de l'Hôpital de la Marine, ainsi que les fondations en maçonnerie de la clôture de la propriété de David Lynd.

Les travaux réalisés sur le site CeEt-755 ont notamment permis la mise au jour d'une sépulture associée au cimetière de l'Hôpital de la Marine, ainsi que des vestiges en bois possiblement associés à une cour à bois de la fin du 19e siècle.

Sur la rue des Embarcations, les vestiges d'un quai du 19e siècle ont été observés sur presque toute la longueur de la rue, du côté nord, entre le rond-point à l'est et l'intersection avec la rue des Chalutiers à l'ouest. La courte portion à l'ouest de l'intersection concernée par la surveillance avait été perturbée par des infrastructures souterraines modernes.

Finalement, l'inventaire archéologique sur le site du futur Pôle de Charlesbourg, au sud de la 41e Rue, a permis la mise au jour des fondations d'une maison de ferme probablement construite à la fin du 19e siècle et déplacée en 1952.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation ..... **i**
Résumé ..... **iii**
Table des matières ..... **iv**
Liste des figures ..... **vii**
Liste des plans ..... **xi**
Liste des photos ..... **xii**
Liste des tableaux ..... **xv**
1. Introduction **1**
1.1. Mandat et objectifs 1
1.2. Organisation du rapport 2
2. Méthodologie **3**
2.1. Méthodes de travail — inventaire archéologique 3
2.2. Méthodes de travail — surveillance archéologique 4
2.3. Fouilles, traitement et analyse des ossements humains 5
2.3.1. Détermination du sexe et de l'âge au moment du décès 6
2.3.2. Données métriques et non métriques 6
2.3.3. Paléopathologies 7
3. Site du futur de Pôle de Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) et rue des Embarcations (CeEt-703) **8**
3.1. Évolution du secteur à l'étude 8
3.1.1. Cadre environnemental ancien et actuel 8
3.1.2. Occupation autochtone paléohistorique 11
3.1.3. Occupation autochtone historique (16e au 20e siècle) 12
3.1.4. Les premières concessions et la ferme des Jésuites au 17e siècle 16
3.1.5. Les moulins à vent des Jésuites 18
3.1.6. Ouvrages défensifs de 1711 et de 1759 23
3.1.7. La ferme des Jésuites au début du Régime britannique 26
3.1.8. La ferme de David Lynd (1771-1829) 27
3.1.9. L'Hôpital de la Marine et des Émigrés 40

3.1.10. L'enseignement de la médecine 59
3.1.11. L'Hospice Saint-Charles (1892-1940) et l'Hôpital des Anciens Combattants (1946-1956) 61
3.1.12. Les cimetières 66
3.1.13. Les chantiers navals au 19e siècle 71
3.2. Interventions archéologiques antérieures 78
3.3. Résultats et interprétations – CeEt-727 82
3.3.1. Opération CeEt-727-18 82
3.3.2. Opération CeEt-727-20 91
3.3.3. Opérations CeEt-727-21 et CeEt-727-22 99
3.3.4. Opération CeEt-727-23 152
3.4. Résultats et interprétations – CeEt-755 164
3.4.1. Opération CeEt-755-22 164
3.4.2. Opération CeEt-755-23 172
3.4.3. Opération CeEt-755-24 175
3.5. Résultats et interprétations – surveillance sur la rue des Embarcations (CeEt-703 et CeEt-727) 186
3.5.1. Description des données 186
3.5.2. Interprétations 194
4. Site du futur Pôle de Charlesbourg 198
4.1. Cadre environnemental ancien et actuel 200
4.1.1. Géomorphologie 200
4.1.2. Pédologie 202
4.1.3. Hydrographie 202
4.2. Rappel historique 205
4.3. Interventions archéologiques antérieures 214
4.4. Résultats et interprétations 215
4.4.1. Événement 0 : sols naturels 215
4.4.2. Événement 1 : occupation (19e siècle?) 215
4.4.3. Événement 2 : construction d'une maison de ferme (v. 1867-1900) 218
4.4.4. Événement 3 : démolition des fondations de la maison de ferme (v. 1952) 229

4.4.5. Événement 4 : abandon et remblaiement (après 1952) 230
5. Conclusion et recommandations 231
5.1. Site du futur pôle de Saint-Roch (CeEt-703, CeEt-727 et CeEt-755) . 231
5.2. Site du futur pôle de Charlesbourg 232
6. Références 234
Annexe A : Plans 243
Annexe B : Coupes stratigraphiques 244
Annexe C : Catalogue des photographies 245
Annexe D : Inventaire de la culture matérielle 246
Annexe E : Inventaire des restes humains 247

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale des zones d'intervention (échelle 1:20 000) sur la photo aérienne de 2023 (Ville de Québec) 2
Figure 2 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image 14
Figure 3 : Détail de « L'entrée de la Rivière du St Laurent, et la ville de Québec dans le Canada », par Jean-Baptiste Franquelin, entre 1670 et 1693 (probablement vers 1678) 17
Figure 4 : Détail d'un plan de Québec, par Boisberthelot de Beaucours, 30 octobre 1710 17
Figure 5 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86 20
Figure 6 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […], par Robert de Villeneuve, 1690 21
Figure 7 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projetés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. Il s'agit du dernier plan représentant le moulin à vent (encerclé en rouge) 22
Figure 8 : Aquarelle intitulée « Quebec Seen from the West Bank of the St. Charles River », montrant le moulin à vent en ruine, James Pattison Cockburn, v. 1830 22
Figure 9 : Détail du « Plan de Québec », Boisberthelot de Beaucours, 1712 25
Figure 10 : Détail du « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759: Repetition plan no. 1 », James Murray, 1761 [1759]. 25
Figure 11 : Détail du brouillon du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers, extending two miles in front », William Chewitt, vers 1785 28
Figure 12 : Détail du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers [...] », William Chewitt, 1786 29
Figure 13 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs […] », William Hall, 1799 30
Figure 14 : Détail du « Plan of actual survey of the country house and lands adjacent and belonging there to the property of David Lynd Esq. the plot containing seventy-three square acres, District of St. Roch in Quebec city », William Vondenvelden, vers 1800 31
Figure 15 : « Plan du chemin au sud du pont Dorchester », François Baillairgé, vers 1815 32
Figure 16 : Détail du « This Topographical map of the Province of Lower Canada », Joseph Bouchette, 1815 33
Figure 17 : Détail du « Plan d'une partie du fief La Vacherie », Anonyme, v. 1824. La maison et la corderie et Evan Rees sont encerclées en rouge 35
Figure 18 : Détail du « Plan figuratif de la partie ouest du terrain de La Vacherie à prendre de la rue de la Couronne jusqu'au chemin ou rue qui conduit à l'ancien pont Dorchester », Jean-Baptiste Larue, 20 décembre 1826 39
Figure 19 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829 39

Figure 20 : Arrivée d'émigrants irlandais à Cork - La scène du quai. Canadian Illustrated News, 10 mai 1851, p. 386 41
Figure 21 : « Le Choléra à Québec », v. 1832. Huile sur toile, par Joseph Légaré 42
Figure 22 : Détail du « Plan of the City of Quebec », par Alfred Hawkins, 1835. On y voit au centre le « Emigrant Hospital » ouvert en 1820 43
Figure 23 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. On y voit le « terrain demandé pour bâtir un Hôpital » 43
Figure 24 : Détail du « Plan d'une partie de La Vacherie réservé par le gouvernement pour y bâtir un hôpital de Marine et pour y ériger un cimetière pour la Fabrique de Saint-Roch […] », Jean-Baptiste Larue, 3 janvier 1832 44
Figure 25 : « Plan of a tract of ground [...] forming part of the property depending of the marine hospital », Adolphe Larue, 4 septembre 1837 45
Figure 26 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858 46
Figure 27 : Façade de l'Hôpital de la Marine de Québec, dessiné par l'architecte Pierre Gauvreau. Plan produit le 16 avril 1853, pour un marché de construction passé en 1854. 48
Figure 28 : « Plan of the entire compilation of the interior of new wing of the Quebec Marine Hospital », Pierre Gauvreau, 1854 49
Figure 29 : Extrait du « Plan du relevé de la rivière St-Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott », F. F. Legendre, octobre 1854 49
Figure 30 : Extrait du "Plan de la cité de Québec, fondé par Samuel de Champlain de Brouage en 1608", Pierre-Louis Morin, 1854 50
Figure 31 : « Plan du terrain de l'hôpital de la Marine », Joseph Hamel, 22 avril 1858 .. 50
Figure 32 : Photographie montrant la façade de l'Hôpital de la Marine et sa clôture en maçonnerie et fer forgé, auteur inconnu, 1875 51
Figure 33 : « Plan for a hangar to be built at the Marine Hospital, Québec », Richardson Browne, 14 mars 1843 52
Figure 34 : Les fever sheds de la Pointe-Saint-Charles, vus du chantier du pont Victoria (vue vers le nord-ouest). Dessin à l'encre de couleur sur papier, réalisé à partir d'une photographie prise par William Notman à la fin des années 1850. 54
Figure 35 : « Plan d'un hangar devant être érigé sur le terrain de l'hôpital de Marine de Québec », anonyme, date inconnue [v. 1865?] 57
Figure 36 : Manufacture de fourrures de la compagnie J. Arthur Paquet, rue de la Pointe-aux-Lièvres, J. E. Livernois, [v. 1900]. On voit à l'avant-plan un long bâtiment en bois de deux étages, possiblement l'ancien « hangar » pour les malades construit vers 1865 58
Figure 37 : Photographies du Dr James Douglas, vers 1875 par Universal Photographic Company (à gauche) et du Dr Joseph Painchaud, vers 1851 par Livernois (à droite) 59
Figure 38 : Agrandissements de l'aile est de l'Hospice Saint-Charles, date et auteur inconnus 62
Figure 39 : Photographie de l'incendie à l'Hospice Saint-Charles, 14 décembre 1927 . 62
Figure 40 : Photographie de l'incendie de l'Hospice Saint-Charles, montrant le côté nord de la jonction entre l'aile ouest et le corps central de l'édifice, en 1927 63
Figure 41 : Façade de l'Hospice Saint-Charles en 1936 63

Figure 42 : Plan d'assurance-incendie de 1957 (feuillet 54), Underwriters' Survey Bureau, septembre 1957 65
Figure 43 : Plan de 1837, par Adolphe Larue, illustrant les deux cimetières catholiques derrière l'Hôpital de la Marine (encerclés) 67
Figure 44 : Détail d'un plan de 1852, par Hamel, illustrant trois cimetières distincts sur le terrain à l'étude 68
Figure 45 : Détail d'un plan de 1833 illustrant le cimetière paroissial protestant de Saint-Roch au sud de l'Hôpital de la Marine (encadré en rouge) 69
Figure 46 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858 69
Figure 47 : Détail d'un plan de la rive du sud de la rivières Saint-Charles, Joseph Bouchette, 1840 (limite du terrain de l'hôpital en jaune) 73
Figure 48 : Carte synthèse des chantiers navals sur la rivière Saint-Charles, entre 1805 et 1870 74
Figure 49 : Détail du relevé de la rivière Saint-Charles depuis le quai Anderson jusqu'au pont Scott, F. F. Legendre, 1854 75
Figure 50 : Détail du « Plan du terrain appartenant à la Fabrique Saint-Roch de Québec, situé sur la rue Dorchester », Alfred Hamel, 30 août 1852 75
Figure 51 : Plan de Saint-Roch du « Contoured plan of the environs of Quebec », Honorius Sisson Sitwell, 1867 76
Figure 52 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », Henry Whitmer, 1879 76
Figure 53 : Insurance plan of the City of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1898 77
Figure 54 : Insurance plan of the city of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1910 77
Figure 55 : Plan d'assurance-incendie de 1923, Underwriters' Survey Bureau, avril 1923 78
Figure 56 : Profils de la batterie Raudot et des lignes de fortifications près de la ferme des Jésuites de la Petite Rivière et de Beauport, 1712 128
Figure 57 : Détail du « Plan de Québec », Boisberthelot de Beaucours, 1712 129
Figure 58 : Plan de 1791 et coupes représentant le fort Saint-Jean 131
Figure 59 : Extraits du « Plan d'un hangar devant être érigé sur le terrain de l'hôpital de Marine de Québec », montrant en plan et en coupe l'aile de latrines du hangar construit pour accueillir des malades de l'Hôpital de la Marine (v. 1865) 150
Figure 60 : Photo de la maison de Jésuites à Sillery, 1951, avec à l'avant une clôture qui semble en blocs de calcaire schisteux 162
Figure 61 : Clôture devant une résidence de Beauharnois, avec piliers marquant un portail d'entrée 163
Figure 62 : Gravure de 1842 qui présente la propriété de James McGill à Montréal illustrant une clôture probablement en pierre qui entoure la maison et les jardins 163
Figure 63 : Dessin en plan de la sépulture CeEt-755-22B100 168
Figure 64 : Détail d'un plan de 1843 illustrant un quai dans le prolongement de la rue Panet (en rouge) 195

Figure 65 : Détail d'un plan de Legendre, 1854, illustrant des quais appartenant à Thomas C. Lee dans le secteur du site CeEt-703. 196
Figure 66 : Géologie de la région de Québec (modifié de Nadeau et al. 2012)..... 201
Figure 67 : Géologie des formations superficielles de la région de Québec (modifié de Bolduc et al. 2003) 203
Figure 68 : Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 204
Figure 69 : « Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le Sr De Villeneuve Ing. » (BNF btv1b59689108) – le nord est à gauche. Les lignes noires désignent les lots 270 et 271 206
Figure 70 : Lot 270 sur le plan de Sitwell de 1867 (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes)..... 208
Figure 71 : Détail d'une carte topographique de Québec, en 1929. 210
Figure 72 : Photographie aérienne de 1948 (Ville de Québec) 210
Figure 73 : Détail du plan d'assurance-incendie de 1951. La zone d'intervention est encerclée en rouge 211
Figure 74 : Lot 270 sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1951 (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes) 212
Figure 75 : Photographie aérienne de 1963-65 (Ville de Québec) 213
Figure 76 : Lot 270 sur la trame actuelle (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes) 213
Figure 77 : Extrait du plan de H.S. Sitwell (1867) superposé sur la photographie aérienne de 2023 227
Figure 78 : Détail du plan d'assurance-incendie de 1951, montrant l'hypothèse de déplacement de la maison au no. 9, 1ère Avenue 228
Figure 79 : Photographie aérienne de 1963-65, montrant la possible nouvelle localisation de la maison Dorion 228
Figure 80 : Photographie aérienne de 1973, montrant la possible nouvelle localisation de la maison Dorion 229

LISTE DES PLANS

Plan 1 : Interventions archéologiques réalisées entre 2023 et 2025 sur le site du futur Pôle Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) et la rue des Embarcations (CeEt-703) 9
Plan 2 : Sous-opérations CeEt-727-18 et CeEt-755-22 83
Plan 3 : Superposition du plan de Honorius Sisson Sitwell (v. 1865) 90
Plan 4 : Sous-opérations CeEt-727-20A à 20D 92
Plan 5 : Superposition du plan de William Hall (1799) 100
Plan 6 : Secteur nord du site CeEt-727 101
Plan 7 : Sous-opérations CeEt-727-21A à 21J 103
Plan 8 : Sous-opérations CeEt-727-22A à 22H 113
Plan 9 : Superposition du plan de Beaucours (1712) 126
Plan 10 : Sous-opérations CeEt-727-23A et 23B 153
Plan 11 : Superposition du plan de William Chewitt (1786) 161
Plan 12 : Sous-opérations CeEt-755-22A, 22B et 23A 165
Plan 13 : Superposition du plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (avril 1923) 176
Plan 14 : Superposition du plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (septembre 1957) 177
Plan 15 : Sous-opérations CeEt-755-24A à 24F 178
Plan 16 : Surveillance archéologique dans la rue des Embarcations (CeEt-703, CeEt-727 et 2025-VQ-EMB-1A) 187
Plan 17 : Superposition du plan de William Ware (1843) 197
Plan 18 : Interventions archéologiques réalisées en 2025 sur le site de la 41e Rue Ouest 199
Plan 19 : Sous-opérations 2025-TW14-1A à 1E et 2A 216
Plan 20 : Sous-opérations 2025-TW14-1A à 1E et 2A, avec la photographie aérienne de 2023 en arrière-plan 217

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-18B, secteur central 84
Photo 2 : Paroi est de la sous-opération CeEt-727-18C, secteur central 84
Photo 3 : Parement nord (intérieur) du vestige CeEt-727-18A100 86
Photo 4 : Parement sud (extérieur) du vestige CeEt-727-18A100 86
Photo 5 : Vue en plan du vestige CeEt-727-18A200 87
Photo 6 : Parement sud (intérieur) du vestige CeEt-727-18A200 87
Photo 7 : Drain en bois CeEt-727-18A300, dans la paroi ouest de la sous-opération 18D. En jaune, les parois de bois du drain 89
Photo 8 : Vue générale de l'opération CeEt-727-20, vue vers l'ouest 93
Photo 9 : Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-20A 94
Photo 10 : Profil stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-20B 95
Photo 11 : Profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-727-20C ... 97
Photo 12 : Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-20D. Une perturbation moderne est visible au nord (à gauche) 98
Photo 13 : Secteur nord de l'opération CeEt-727-21, avec le mur de béton associé au deuxième agrandissement de l'aile est de l'Hospice Saint-Charles (flèche jaune) 102
Photo 14 : Excavation de masse dans la sous-opération CeEt-727-21A et dalle de béton du sous-sol du premier agrandissement de l'aile est de l'Hôpital de la Marine (v. 1910-1923) 104
Photo 15 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-727-21B 105
Photo 16 : Paroi est de la sous-opération CeEt-727-21C 106
Photo 17 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-727-21G 108
Photo 18 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-21H 109
Photo 19 : Assemblage d'artéfacts mis au jour dans le lot CeEt-727-21H4 (photo : Myriam Renaud) 110
Photo 20 : Assemblage d'artéfacts mis au jour dans le lot CeEt-727-21H3 (photo : Myriam Renaud) 111
Photo 21 : Pierres à fusil en silex, probablement de fabrication anglaise, provenant du lot CeEt-727-21H3 (photo : Myriam Renaud) 111
Photo 22 : Tranchées mécaniques excavées dans l'opération CeEt-727-22, vers le sud 112
Photo 23 : Portion centrale de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22A 115
Photo 24 : Portion nord de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22A 115
Photo 25 : Caisse de bouteilles (22B50) en place 116
Photo 26 : Détails des étiquettes des bouteilles de teinture en verre incolore de la compagnie A. Ramsay & Son, provenant du lot 22B50 (photo : Myriam Renaud) 117
Photo 27 : Portion sud de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22C 118
Photo 28 : Portion sud de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22D 119
Photo 29 : Portion sud de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22D 120
Photo 30 : Portion nord de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22D 120
Photo 31 : Assemblage d'artéfacts provenant du lot CeEt-727-22G2 (photo : Myriam Renaud) 122
Photo 32 : Retailles de boutons, lot CeEt-727-22G2 (photo : Myriam Renaud) 122

Photo 33 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-22G, on remarque à droite la dépression que suit le lot 22G3/22G4 et au centre la couche de rejets 22G2 (flèche) . 123
Photo 34 : Sous-opération CeEt-727-21D et moitié nord des latrines en fin de fouilles 135
Photo 35 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 1 (CeEt-727-21D100/21E100) 137
Photo 36 : Sélection d'artéfacts mis au jour dans la fosse de latrines 21D100/21E100 (structure 1) (photo : Myriam Renaud) 139
Photo 37 : Bouteille à bière en grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath du Derbyshire (CeEt-727-21E102) (photo : Myriam Renaud) 140
Photo 38 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 2 (CeEt-727-21D200/21E200) 141
Photo 39 : Assiette en terre cuite fine blanche vernissée à motif végétal imprimé en bleu (CeEt-727-21D202) (photo : Myriam Renaud) 142
Photo 40 : Bouteille à boisson alcoolisée en verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain (CeEt-727-21E202) (photo : Myriam Renaud) 143
Photo 41 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 3 (CeEt-727-21D300/21E300) 144
Photo 42 : Sélection d'artéfacts mis au jour dans la fosse de latrines 21D300/21E300 (structure 3) (photo : Myriam Renaud) 145
Photo 43 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 4 (CeEt-727-21D400/21E400) 147
Photo 44 : Couvercle en métal ferreux mis au jour à l'interface des lots CeEt-727-21E401 et 21E402 147
Photo 45 : Bouteille à boisson alcoolisée en verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain fabriquée dans un moule de type Ricketts (CeEt-727-21E401) (photo : Myriam Renaud) 148
Photo 46 : Sélection d'artéfacts mis au jour dans la fosse de latrines 21D400/21E400 (structure 4) (photo : Myriam Renaud) 149
Photo 47 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-23B 154
Photo 48 : Ensemble de vestiges mis au jour dans la sous-opération CeEt-727-23A, vue vers l'ouest 156
Photo 49 : Parement nord du vestige CeEt-727-23A100 157
Photo 50 : Parement nord du vestige CeEt-727-23A400 158
Photo 51 : Parement nord du vestige CeEt-23A400 dans sa portion est, à la jonction avec CeEt-727-23A300 158
Photo 52 : Parement ouest du vestige CeEt-727-23A200. 159
Photo 53 : Sépulture 22B100 au début de la fouille, avec le couvercle recouvrant partiellement les os 166
Photo 54 : Sépulture 22B100 complètement dégagée. 167
Photo 55 : Sous-opération CeEt-755-23A en fin d'excavation et partiellement remblayée 172
Photo 56 : Section de la paroi nord de la sous-opération 23A 173
Photo 57 : Vestiges mis au jour à l'extrémité sud de la sous-opération CeEt-755-23A; madrier et poteau en bois (23A100), et dalle et mur en béton (23A200) 174
Photo 58 : Ensemble formant la structure en bois CeEt-755-24A100 181

Photo 59 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-755-24B, avec le vestige 24A100 181
Photo 60 : Surface du lot CeEt-755-24B5, contenant une importante proportion de copeaux et fragments de bois 183
Photo 61 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-755-24B (section est) 184
Photo 62 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-755-24C 185
Photo 63 : Profil type de l'excavation CeEt-703-8A dans la rue des Embarcations. 188
Photo 64 : Parement sud du vestige de quai CeEt-703-8A100 189
Photo 65 : Parement sud du vestige CeEt-703-8A100, détail de la hauteur dégagée. 190
Photo 66 : Exemple de rondins (flèches jaunes) espacée de 1,60 m, et un madrier orienté est-ouest (flèche rouge), sous-opération CeEt-755-8A 191
Photo 67 : Exemple de madrier avec une mortaise à l'extrémité, provient du vestige CeEt-703-8A100 192
Photo 68 : Vue générale de l'excavation dans l'intersection, vue vers l'ouest 193
Photo 69 : Vue en plan du vestige 2025-TW14-1A100 219
Photo 70 : Parement est du vestige 2025-TW14-1A100a 220
Photo 71 : Possible pilier en maçonnerie 2025-TW14-1A200 220
Photo 72 : Coin sud-est de la maison, vestige 2025-TW14-1B100 221
Photo 73 : Coin sud-ouest de la maison, vestige 2025-TW14-1C100 223
Photo 74 : Coin nord-est de la maison, vestige 2025-TW14-1D100 223
Photo 75 : Parement sud du vestige 2025-TW14-1E100 224
Photo 76 : Vue en plan du vestige 2025-TW14-2A100 225
Photo 77 : Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2A 226

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-727 79
Tableau 2 : Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-755 80
Tableau 3 : Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-703 81
Tableau 4 : Correspondance des lots/événements en lien avec le remplissage du fossé dans les sous-opérations CeEt-727-21 et 22 125
Tableau 5 : Séquence événementielle de l'opération 24 du site CeEt-755 179
Tableau 6 : Correspondance des lots/événements pour le site 2025-TW14 215
Tableau 7 : Description des vestiges archéologiques associés à la maison de ferme (v. 1876-1900) 218

1. INTRODUCTION

Au moment des travaux archéologiques, le projet du tramway de Québec prévoit l'aménagement d'un réseau de tramway moderne sur 19,3 km, entre Cap-Rouge et Charlesbourg, passant par Sainte-Foy, le centre-ville et Limoilou. Le tracé compte 24 stations et cinq pôles d'échanges et desservira les axes les plus achalandés de l'agglomération.

Dans le cadre des travaux préparatoires au projet de tramway de Québec, la Ville de Québec avait réalisé en 2023 et en 2024 des inventaires et fouilles archéologiques sur les sites CeEt-727 et CeEt-755 (figure 1 et plan 1). De nombreuses découvertes archéologiques d'intérêt avaient alors été réalisées, dont les vestiges d'une occupation agrodomestique des 17^{e}- 19^{e} siècles dans le coin sud-est du site CeEt-727, un moulin du 18^{e} siècle dans la portion nord-est du même site et une fosse d'inhumations multiples sur le site CeEt-755. Les secteurs n'ayant pas déjà été expertisés par le passé ont fait l'objet d'interventions archéologiques en 2025. De plus, une surveillance des travaux pour la pose de conduites municipales et de réseaux technique urbains (RTU) sur la rue des Embarcations a été réalisée.

De plus, un inventaire archéologique a été réalisé sur le site du futur Pôle de Charlesbourg, sur l'ancien terrain d'Hydro-Québec, au sud de la 41^{e} Rue, vis-à-vis la 2^{e} Avenue Ouest.

Ces interventions ont été menées sous le permis **25-QUEB-01**, délivré à la Ville de Québec par le MCC conformément au *Règlement sur la recherche archéologique* de la LPC.

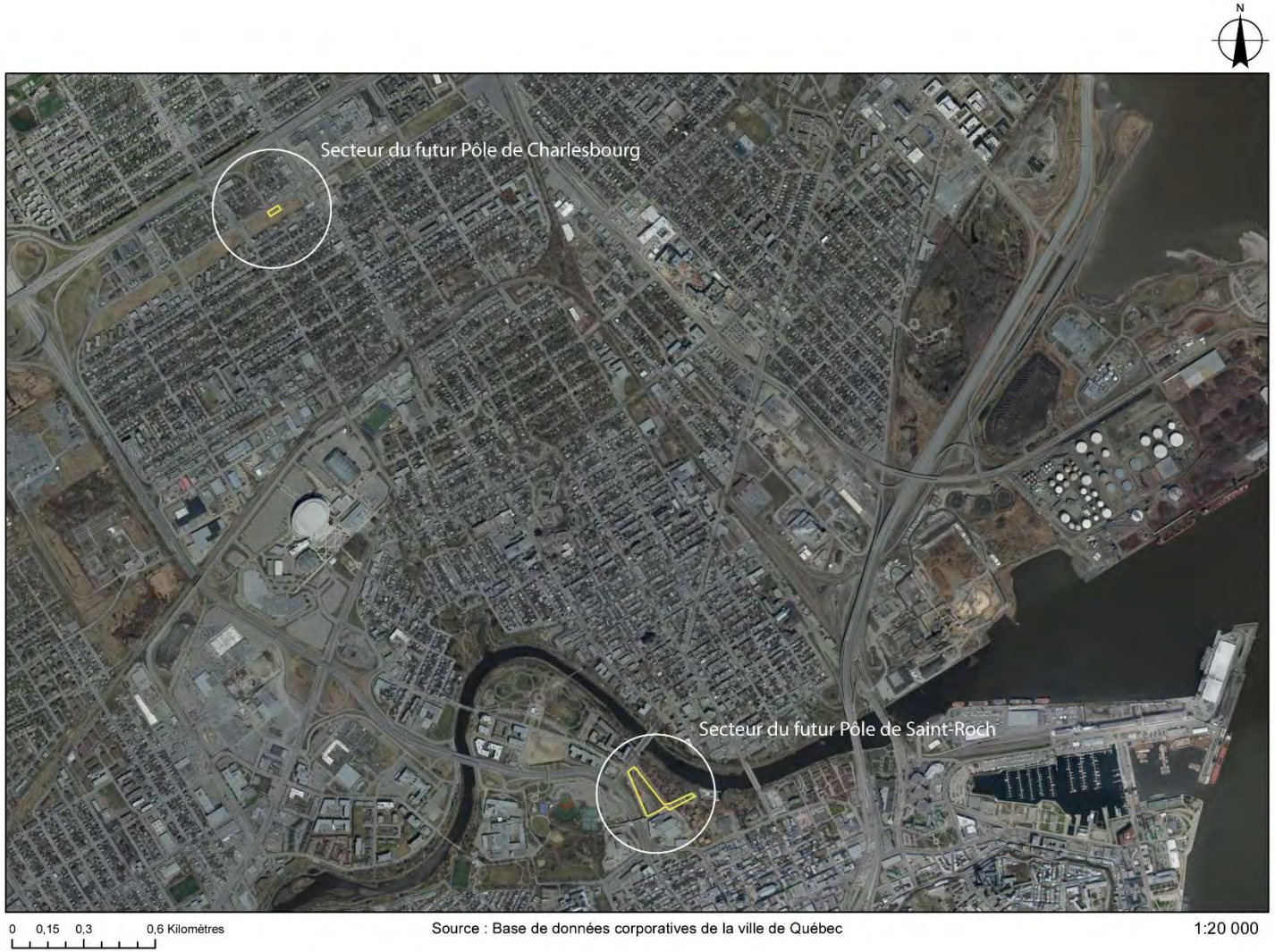

Figure 1 : Localisation générale des zones d'intervention (échelle 1:20 000) sur la photo aérienne de 2023 (Ville de Québec)

1.1. Mandat et objectifs

Spécifiquement, le mandat de l'équipe en archéologie de la Ville de Québec s'est décliné en trois interventions distinctes :

Du 5 mai au 11 juin, puis du 4 août au 22 août 2025, une surveillance a été réalisée dans la rue des Embarcations, sur un secteur en partie dans l'emprise des sites archéologiques CeEt-703 et CeEt-727. L'intervention comprenait :

- La surveillance de l'excavation mécanique ;
- Le positionnement des vestiges en place ;
- Le relevé photographique des travaux et des vestiges ;
- La documentation et l'interprétation des ressources archéologiques et la formulation de recommandations.

Des sondages mécaniques et manuels ont été excavés sur les sites CeEt-755 et CeEt-727, en deux temps. Du 2 juin au 26 juin, l'intervention s'est concentrée dans la portion nord du terrain du futur pôle Saint-Roch, tandis que du 15 septembre au 20 octobre 2025, la portion sud du terrain (CeEt-727) a été expertisée. L'intervention comprenait :

- Le décapage et l'excavation mécaniques des remblais modernes ;
- La réalisation de sondages manuels aux endroits jugés plus intègres ;
- La documentation des ressources archéologiques et la formulation de recommandations.

Enfin, un inventaire archéologique a été effectué du 2 au 9 juillet 2025 dans une portion de terrain en friche au sud de la 41^{e} rue, vis-à-vis la 2^{e} avenue Ouest, où une étude de potentiel (Ethnoscop 2020a) avait circonscrit une zone susceptible de receler des vestiges.

1.2. Organisation du rapport

Le rapport est divisé en cinq chapitres qui permettent de contextualiser les interventions et de présenter les résultats principaux :

- Introduction ;
- Méthodologie ;
- Site du futur pôle de Saint-Roch et rue des Embarcations ;
    - Évolution du secteur à l'étude incluant le cadre environnemental ancien et actuel, l'occupation autochtone du secteur et l'occupation historique complète ;
    - Interventions archéologiques antérieures ;
    - Résultats et interprétations des résultats (sites CeEt-755, CeEt-727 et CeEt-703 et rue des Embarcations) ;
- Secteur du futur pôle de Charlesbourg (41e rue) ;
    - Évolution du secteur à l'étude incluant le cadre environnemental ancien et actuel, l'occupation autochtone du secteur et rappel historique ;
    - Interventions archéologiques antérieures ;
    - Résultats et interprétations des résultats (secteur de la 41e rue).
- Conclusion et recommandations

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Méthodes de travail — inventaire archéologique

Des inventaires archéologiques ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique, sur les sites CeEt-727, CeEt-755 et dans une zone à potentiel du côté sud de la 41e rue. Des sondages manuels ont également été fouillés afin de documenter des couches archéologiques *in situ* ou des vestiges.

Cinq opérations (18, 20, 21, 22, 23) ont été excavées dans le site CeEt-727 en 2025. Des tranchées mécaniques et des sondages manuels ont été désignés par des numéros de sous-opérations : 18A à 18D, 20A à 20D, 21A à 21J, 22A à 22H, et 23A.

Dans le site CeEt-755, trois opérations (22, 23 et 24) ont été excavées en 2025, et dans ces aires d'interventions, des sous-opérations ont permis de désigner des tranchées mécaniques ou des sondages manuels : 22A, 22B, 23A, 24A à 24F.

Pour ce qui est du secteur au sud de la 41e rue, il s'agissait de la première intervention archéologique et donc le numéro d'opération 1 a été attribué. Dans l'opération 1, cinq tranchées de dimensions variables (sous-opérations 1A à 1E) ont été creusées afin de couvrir toute la zone à expertiser. Puis, un sondage manuel de 1 m sur 2 m a complété l'intervention. Pour le différencier des tranchées mécaniques, il a été inclus dans l'opération 2, et porte le numéro de sous-opération 2A. Malgré la découverte de vestiges immobiliers, un nouveau code Borden n'a pas été attribué par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Un code temporaire a donc été utilisé pour désigner le site : 2025-TW14.

De façon générale, pour toutes les interventions d'inventaires, les couches de sol ayant été relevées en stratigraphie ont fait l'objet d'une description technique, d'une documentation photographique et de dessins ou croquis stratigraphiques. Toutes les sous-opérations ont été arpentées à l'aide d'une station totale, de même que les vestiges mis au jour. Les notes relatives à l'inventaire ont été consignées dans des carnets d'arpentage et des fiches de résumés de lots. La description des

photos se trouve dans un catalogue (Annexe C) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec. Les artéfacts recueillis ont été inventoriés par des spécialistes en culture matérielle (Annexe D). Aux termes du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2.2. Méthodes de travail — surveillance archéologique

La supervision archéologique dans la rue des Embarcations a été effectuée simultanément aux excavations mécaniques nécessaires pour la pose des conduites souterraines et des réseaux techniques urbains (RTU). Une longue tranchée a été excavée, de l'est vers l'ouest et a touché en partie les sites CeEt-703 (opération 8) et CeEt-727 (opération 19).

La localisation en plan de la tranchée nécessaire à l'installation des conduites a été positionnée à l'aide du fichier géoréférencé des conduites souterraines et des notes de terrain. Les vestiges observés ont été géolocalisés. Les données géoréférencées ont été archivées à la Ville de Québec. Les notes relatives à la surveillance ont été consignées dans des carnets d'arpentage.

Chaque vestige rencontré lors des interventions (surveillance ou inventaire) en bois, en maçonnerie ou en béton a été géolocalisé à l'aide d'une station totale. Des fiches de résumé de lot décrivant ces vestiges ont été remplies pour les vestiges en maçonnerie et en bois. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe C) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec. Les artéfacts recueillis ont été inventoriés par une spécialiste en culture matérielle (Annexe D). Aux termes du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2.3. Fouilles, traitement et analyse des ossements humains

Les ossements humains mis au jour lors de la fouille proviennent d'une sépulture localisée dans le site CeEt-755, dans la portion associée au cimetière de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés.

Sur le terrain, la fouille a été réalisée à l'aide d'outils de précisions en bois (similaires à ceux pour le décor de la poterie) et de pinceaux variés. La totalité des os présents ont été dégagés, ce qui a permis la prise de notes complètes (incluant un dessin en plan) et de photographies avant l'ensachage des os. Puis, le cercueil a été complètement dégagé et photographié avant d'être retiré.

L'enregistrement des données bioarchéologiques du site CeEt-755 en laboratoire s'est déroulé conformément aux standards établis dans la discipline (Buikstra et Ubelaker 1994; Mitchell et Brickley 2017) :

- Les ossements les mieux conservés ont été brossés délicatement avec une brosse à dents mouillée, puis séchés à l'air libre, tandis que les ossements plus fragiles ont été brossés doucement à sec lors de l'inventaire ;
- Certains éléments plus fragiles, qui avaient été prélevés en motte sur le terrain, ont été séchés à l'air sans être brossés ;
- Tous les éléments et les fragments d'éléments osseux ont été examinés visuellement à l'aide d'une loupe 10x ;
- Le matériel a été enregistré selon le contexte durant l'excavation. Afin d'éviter la confusion, les mêmes identifiants ont été conservés en laboratoire ;
- Lorsque possible, tous les éléments anatomiques ont été identifiés et latéralisés ; des estimations d'âge et de sexe ont été effectuées et les conditions pathologiques ont été notées. Les identifications et estimations réalisées en laboratoire prévalent sur celles obtenues sur le terrain ;

- L’intégrité de chaque élément anatomique était notée comme suit : 0=absent ; 1 = <25 % ; 2 = 25-50 % ; 3 = 50-75 ; 4 = >75 % ; 5 = complet.
- Des photographies jugées pertinentes à des fins d’illustration des données ont été effectuées.

2.3.1. Détermination du sexe et de l’âge au moment du décès

Les estimations de sexe, qui sont basées sur les morphologies du pelvis et du crâne pour les individus adultes, n’ont pas été tentées pour l’individu mis au jour puisque ces éléments osseux étaient absents de la sépulture (ou non identifiables).

Puis, la détermination de l’âge d’un individu se fait en observant une série de critères ostéologiques (Bass 1981 ; Buikstra et Ubelaker 1994 ; Mitchell et Brickley 2017). L’estimation de l’âge se réfère aussi au score de la fusion de différents éléments anatomiques, car il permet d’établir une fourchette d’âge à la mort de l’individu. Chez les individus juvéniles, l’âge à la mort est estimé en comparant l’éruption des dents avec le diagramme publié par Ubelaker (1989). La quantification des différents critères donne une fourchette d’âge estimé du décès.

2.3.2. Données métriques et non métriques

Les mesures des différents os ont été prises selon la méthode de Buikstra et Ubelaker (1994). Il est à noter que les données métriques des éléments associés à des individus non adultes peuvent aussi servir à l’estimation de l’âge au moment du décès.

Lorsque présentes, les données non métriques ont été enregistrées en suivant la classification de Buikstra et Ubelaker (1994). L’objectif de les compiler vise à décrire les variations non pathologiques du squelette humain dans une population donnée.

2.3.3. Paléopathologies

Si présentes, les conditions pathologiques observées sur les ossements ont été détaillées lors de l'examen, selon les protocoles établis par Buikstra et Ubelaker (1994), Klaus et Lynnerup (2019), et Ortner (1991). Lorsque nécessaire, la littérature scientifique spécialisée a été consultée afin de décrire des os anormaux (représentant la pathologie), la localisation, le type de lésion et son expansion. L'analyse des maladies dentaires a été adaptée de la méthode proposée par Buikstra et Ubelaker (1994) et de la littérature spécialisée consultée.

3. SITE DU FUTUR PÔLE DE SAINT-ROCH (CeEt-727 et CeEt-755) ET RUE DES EMBARCATIONS (CeEt-703)

3.1. Évolution du secteur à l'étude

Cette section traite tout d'abord du cadre environnemental ancien et actuel, suivi d'un résumé de l'occupation autochtone du territoire.

L'occupation historique du secteur fait ensuite l'objet d'une description détaillée, mettant en lumière les différentes phases d'occupation ayant marqué les sites CeEt-727, CeEt-755 et CeEt-703. Il sera notamment question des premières concessions au 17e siècle, du développement de la ferme du passage au Régime français par les Jésuites, de la reprise de la terre par David Lynd en 1771, de l'implantation de l'Hôpital de la Marine et des cimetières, ainsi que de l'implantation des chantiers navals au 19e siècle.

3.1.1. Cadre environnemental ancien et actuel

L'aire d'intervention se situe sur la rive droite (côté sud) de la rivière Saint-Charles, dans l'actuel quartier Saint-Roch (plan 1). Le secteur fait partie de la formation de Les Fonds qui caractérise la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique de l'Ordovicien moyen (Ethnoscop 2020a : 15).

Les cartes pédologiques ne tiennent généralement pas compte du secteur à l'étude, car cette partie de la ville de Québec est considérée comme une zone remblayée. Cependant, la carte des formations superficielles de la région de Québec montre que le secteur du quartier Saint-Roch est essentiellement formé d'alluvions de terrasses fluviales. La majeure partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte de silts estuariens mis en place lors de la transgression laurentienne, soit entre 5 000 et 6 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 16 ; Dionne 2001 ; Lamarche 2011).

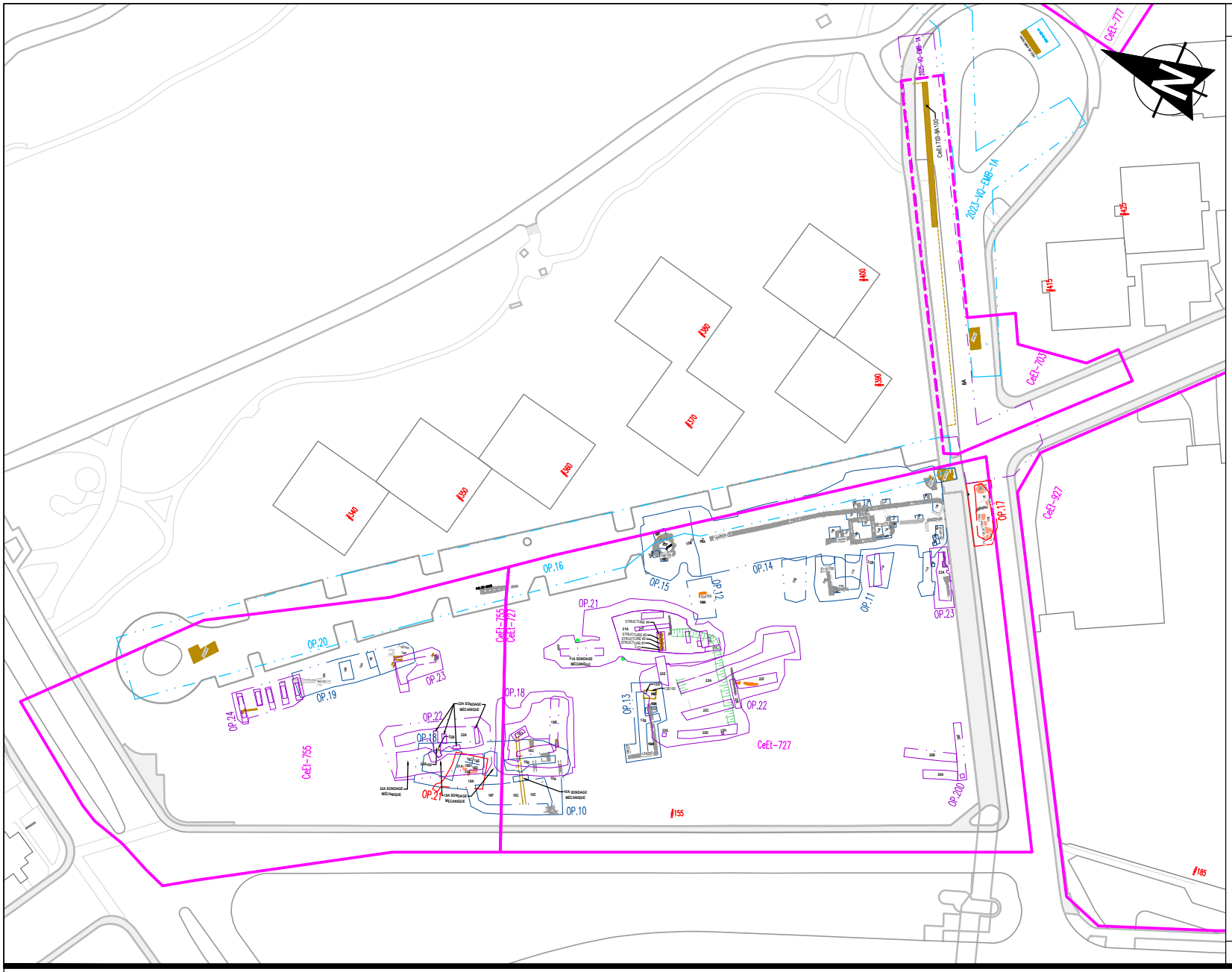

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- FOSSÉ
- FOND DU FOSSÉ

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 1: Interventions archéologiques réalisées entre 2023 et 2025 sur le site du futur Pôle Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) et la rue des Embarcations (CeEt-703)

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

Dans les secteurs ayant moins de 15 m d'altitude, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine, tandis qu'au-dessus de 15 m d'altitude, les sols sont plutôt des sables littoraux formant des levées et des bas de plages (Ethnoscop 2020a : 16 ; Morneau 1989 : 40). Dans les secteurs sous 20 m d'altitude, les dépôts présentent un drainage qualifié de bon à moyen (Ethnoscop 2020a : 17).

Les sites CeEt-727, CeEt-755 et CeEt-703 sont situés le long de rivière Saint-Charles, l'une des principales rivières de la ville de Québec. À l'origine, l'extrémité est de ces sites était partiellement dans l'estran et soumise aux marées, mais avec les remblaiements successifs débutant au 19e siècle et s'accélérant au tournant du 20e siècle, la rive s'est peu à peu éloignée.

Le secteur à l'étude se situe entre 4 et 6 m d'altitude. Les études en paléoenvironnement permettent de déterminer que la région de Québec était recouverte des glaces de l'inlandsis laurentidien jusque vers 13 000 à 12 500 ans AA, alors que s'entame la déglaciation de la région de Québec. Un peu après 11 000 ans AA, le seuil de Québec aurait été libéré des glaces, engendrant la vidange du lac proglaciaire Candona et l'arrivée massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain.

Le relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la création du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec vers 9 800 ans AA. L'exondation progressive du territoire passe par diverses phases menant à la création de terrasses (Lamarche 2011 : 9). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent commence à se former à une altitude de 65 m vers 9 700 ans AA (Lamarche 2011 : 125). Des bras du Proto-Saint-Laurent coulent alors sur la rive nord du promontoire de Québec émergeant, en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou (Ethnoscop 2020a : 19).

Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être assez rigoureux, avec les terres émergées caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Les études paléoenvironnementales indiquent toutefois que dès 9 000 ans AA, des

arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec, tandis qu'entre 7 000 et 8 000 ans AA, une forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985 ; Ethnoscop 2020a : 20).

Le niveau relatif de l'eau s'abaisse progressivement, bien que de manière irrégulière. Vers 7 000 ans AA, il descend à environ 10 m sous le niveau actuel, avant de remonter lors de la transgression laurentienne, entre 6 500 et 5 600 ans AA, atteignant de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel. Il descend ensuite en dessous du niveau actuel, pour remonter de nouveau peu après 2 000 ans AA lors de la transgression de Mitis, atteignant de 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Ethnoscop 2020a : 20 ; Dionne 2001). Les chercheurs considèrent que les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés il y a environ 1 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 20).

Ainsi, le secteur à l'étude a pu être occupé par des humains il y a environ 7 000 ans AA, avant d'être submergé progressivement entre 6 500 et 5 600 ans AA. Vraisemblablement, cette partie de Saint-Roch ne redevient habitable qu'à partir du Sylvicole, soit à compter de 3 000 ans AA.

Actuellement, l'aire d'intervention est dans un milieu fortement urbanisé. Les terrains sur lesquels sera aménagé le pôle Saint-Roch du tramway sont actuellement exempts de bâtiments. En effet, les bâtiments du gouvernement fédéral ont été démolis en 2017, tandis que celui de la Croix-Rouge, au nord, l'a été en 2018. Des travaux ont également été réalisés dans le stationnement asphalté des copropriétés du Domaine des Berges.

3.1.2. Occupation autochtone paléohistorique

Lors de la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA), le secteur à l'étude était complètement submergé. Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse située entre 40 et 50 m d'altitude, soit à des altitudes similaires aux rebords du promontoire de Québec. Aucun site de cette époque n'a toutefois encore été mis au jour sur le territoire de la ville de Québec.

La période de l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) a été divisée en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent. Bien que des sites de l'Archaïque ancien et moyen aient été identifiés sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il faut attendre la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) avant que le territoire de la ville de Québec soit occupé de façon permanente par les Autochtones. Les sites de cette époque consistent principalement en de petits campements saisonniers installés entre 10 et 20 m d'altitude (Ethnoscop 2020 a : 10). Lors de l'Archaïque, le site à l'étude se trouvait submergé en bonne partie, ce qui a limité son potentiel d'occupation par les peuples autochtones.

Les sites de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) sont mieux représentés à Québec. Des occupations du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ont été identifiées au site de l'îlot des Palais et à Place Royale, en Basse-Ville de Québec. Ces sites ont été mis au jour entre 5 et 20 m d'altitude. La sous-période du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est quant à elle documentée sur les sites de la place Royale, de l'îlot des Palais, du domaine Maizerets et de Sillery (Ethnoscop 2023b : 15). Ainsi, l'occupation autochtone la plus probable du secteur du pôle Saint-Roch aurait pu débuter à partir du Sylvicole, il y a environ 3 000 ans AA.

3.1.3. Occupation autochtone historique (16e au 20e siècle)

Au cours de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec, et entretient avec eux des relations politiques et économiques. Déjà, plusieurs villages devaient être présents entre Québec et la côte de Beaupré. Dans ses récits, alors qu'il naviguait à l'embouchure de la rivière Saint-Charles en septembre 1535, Cartier mentionne la présence d'une bourgade nommée Stadaconé et estime alors sa population entre 500 et 800 personnes. La localisation du village de Stadaconé a fait l'objet de plusieurs hypothèses par les archéologues et historiens. Une analyse récente suggère qu'il serait vraisemblablement sur la rive sud de la rivière Saint-

Charles, sur une terrasse de 15 m d'altitude, à environ 1,6 km (une demi-lieue) de l'embouchure de la rivière Lairet (Plourde 2008).

Pour des raisons qui demeurent largement débattues, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre le passage de Cartier (1534-36) et la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608 (Ethnoscop 2023b : 15). Au début du 17e siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de différentes Nations autochtones : Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Mi'kmaw. L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire aussi des groupes d'origine abénaquise (Ethnoscop 2023b : 15).

Après une période tumultueuse au début du 17e siècle, marquée par les épidémies et les guerres avec les Iroquois, les Wendat, affaiblis, se dirigent entre autres vers Québec, depuis la région de la baie Georgienne, en Ontario. Au printemps 1650, environ 300 Wendat arrivent à Québec où ils sont temporairement hébergés par les Ursulines et les Augustines (Lozier 2018 : 109). À partir de l'automne 1650, ce nombre augmente à environ 600, et tous passent l'hiver de 1650-51 près de l'Hôtel-Dieu de Québec (Jaenen 1996 : 180). Au printemps 1651, les Jésuites les conduisent à l'Île d'Orléans, sur une terre louée pour huit ans auprès d'Éléonore de Grandmaison (Labelle 2014 : 133). Au printemps 1656, un groupe d'Iroquois attaque le village huron de l'Île d'Orléans et environ 70 individus, incluant plusieurs jeunes femmes, sont tués ou faits prisonniers (Trigger 1976 : 810).

La plupart des Wendat retournent à Québec le 4 juin 1656. Quelques familles wendates se sont aussi dirigées vers Sillery puisque cette mission était fortifiée (Trigger 1976 : 811). En Haute-Ville, le gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort pour protéger les Wendat, tout juste à côté du Fort Saint-Louis (figure 2). Ils reçoivent aussi des terres à cultiver : au moins 44 arpents sur la rive sud du Saint-Laurent (Labelle 2014 : 135).

En 1667, les Wendat décident de se diriger vers Beauport à la suite de la paix instaurée entre les Français et les Iroquois (Labelle 2014 : 135). Ce séjour n'a été que de courte durée, car en 1669 ils repartent, cette fois vers la côte Saint-Michel

à Notre-Dame-de-Foy (Sainte-Foy). Ils y sont restés quatre ans, suffisamment de temps pour cultiver des champs et construire des maisons.

En 1673, les terres et le bois commencent à manquer à Notre-Dame-de-Foy (Martin 1885 : 194). Après des consultations et des prospections, la population wendat choisit un nouvel emplacement dans la seigneurie Saint-Gabriel qui appartient aux Jésuites. Il s'agit d'un plateau sablonneux, formant une pointe située entre deux ruisseaux et la rivière Lorette. Cette nouvelle mission est nommée Notre-Dame-de-Lorette. Les Wendat sont demeurés à cet endroit de décembre 1673 jusqu'à l'automne 1697, soit près de 24 ans (Labelle 2014 : 136-137). Après le départ des Wendat et des Jésuites, ce village a été renommé la Vieille-Lorette, puis L'Ancienne-Lorette. Ils s'installent alors près des chutes de la rivière Saint-Charles, à un endroit nommé Jeune-Lorette. Maintenant appelé Wendake, ce village est aujourd'hui toujours occupé par les Wendat[1].

La documentation historique disponible ne permet pas de déterminer que l'aire d'intervention immédiate a fait l'objet d'une occupation soutenue par des Autochtones à la période historique (16e au 20e siècle).

Figure 2 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3.
Lien Web : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689086

[1] L'encadré qui suit représente la vision de la Nation wendat sur l'histoire autochtone de la région de Québec aux 16e et 17e siècles.

PERSPECTIVE DE LA NATION WENDAT

Lorsque Champlain parcourt la vallée du fleuve Saint-Laurent, la situation qu'il observe est considérablement différente de celle décrite par Cartier quelques décennies auparavant. En effet, les villages iroquoiens que ce dernier mentionne ne sont alors plus occupés. Le manque de documentation historique lors de cette période de changements a fait en sorte que la « disparition » de ces groupes iroquoiens a longtemps été considérée comme un mystère par les archéologues étudiant le nord-est de l'Amérique du Nord, qui ont proposé diverses explications comme des guerres, épidémies, migrations et fusions avec d'autres groupes.

Aujourd'hui, la collaboration de chercheurs dans plusieurs disciplines comme l'archéologie, l'histoire, la linguistique et l'anthropologie, ainsi que la participation active dans le processus de recherche d'autochtones fournissant l'apport de leurs savoirs traditionnels et l'information tenue de la tradition orale, a permis d'obtenir une vision plus claire de la situation. Il semblerait selon les données disponibles que les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient pris la décision de se déplacer et de rejoindre d'autres groupes autochtones, notamment les Wendat, dans le but principal de s'éloigner des attaques répétées de l'Haudenosaunee (Lesage et Williamson 2020).

Il faut aussi noter que bien qu'aucun village iroquoien ne soit mentionné dans la région dans les témoignages de Champlain, Sagard et divers missionnaires jésuites, ceux-ci indiquent que des Iroquoiens, les Wendat, étaient fréquemment présents à l'époque dans la région de Québec, le Saguenay et la basse vallée du Saint-Laurent. En effet, au cours du XVIIe siècle, les Wendat continuent à visiter la région de Québec dans le cadre de leurs activités commerciales et diplomatiques avec les Français et avec les autres Premières Nations présentes (Lesage et Williamson 2020 : 42), comme les Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Micmacs (Martijn 1991). La mission des Jésuites à Sillery, fondée en 1637, accueille des Innus, Algonquins, Attikameks, Wendat, Abénaquis, Népissingues et Etchemins (Lesage et Williamson 2020 : 44 et Robert 1990).

En 1649, face à des épidémies, famines et attaques de l'Haudenosaunee, les Wendat habitant au sud de la baie Georgienne choisissent de se déplacer et entreprennent des démarches pour s'installer dans un nouveau village dans la région de Québec, qui était pour certains d'entre eux la terre de leurs ancêtres récents (Lesage et Williamson 2020 : 51). Après des établissements successifs à l'île d'Orléans, Québec, Beauport, la mission de Notre-Dame-de-Foy et la mission de L'Ancienne-Lorette, les Wendat s'installent en 1697 à la Jeune Lorette, maintenant Wendake.

3.1.4. Les premières concessions et la ferme des Jésuites au 17e siècle

Le site du futur Pôle de Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) est localisé dans les limites de l'ancienne terre de la Vacherie. Cette terre s'étendait de la rivière Saint-Charles (incluant la Pointe-aux-Lièvres) à la rue Saint-Vallier Est, entre les actuelles rues Dorchester et de la Couronne.

La terre de la Vacherie regroupe trois terres contiguës, échangées ou concédées aux Jésuites au cours du 17e siècle. Les aveux et dénombrements du 17 janvier 1733 permettent de mieux comprendre la séquence d'acquisition des terres par les Jésuites[2].

En 1626, les Jésuites se sont fait concéder une pointe de terre au nord-est de l'Hôpital Général, du côté sud-est de la rivière Saint-Charles. Défrichée et en prairies, cette terre couvrait de 30 à 35 arpents. Il s'agit du lieu-dit de la Pointe-aux-Lièvres. À cette terre, s'en ajoute une autre de 18 arpents, mais non concédée en 1637. Le gouverneur de Montmagny l'aurait concédé aux Jésuites à la suite d'un procès-verbal du 24 juillet 1646[3]. Finalement, une terre de 10 arpents est concédée le 25 novembre 1658 à Simon Denis de la Trinité par le gouverneur Pierre de Voyer D'Argenson. Le 10 juillet 1666, Simon Denis fait don de sa terre aux religieuses hospitalières (Congrégation des Augustines). Ces dernières cèdent ensuite cette terre aux Jésuites le 29 août 1667.

Les sites CeEt-727 et CeEt-755 font vraisemblablement partie de la terre de 30 à 35 arpents échangée en 1626. En 1733, on y trouvait « une maison construite en pierre de cinquante pieds de front sur vingt pieds de profondeur et un moulin à vent faisant farine, aussi construit en pierre »[4].

[2] BAnQ, Registre contenant une copie des aveux et dénombrements des seigneuries des Révérends Pères Jésuites situées dans les districts de Québec et Montréal […] 12 décembre 1781 et 17 janvier 1733.
[3] BAnQ, Acte de mise en possession par Charles Huault de Montmagny […] de deux concessions faites par la Compagnie de la Nouvelle-France aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus […] le 15 janvier 1637 et le 18 mars 1637.
[4] BAnQ, Registre contenant une copie des aveux et dénombrements des seigneuries des Révérends Pères Jésuites situées dans les districts de Québec et Montréal […] 12 décembre 1781 et 17 janvier 1733.

Figure 3 : Détail de « L'entrée de la Rivière du St Laurent, et la ville de Québec dans le Canada », par Jean-Baptiste Franquelin, entre 1670 et 1693 (probablement vers 1678)
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 1 D.
Lien Web : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968928z

Figure 4 : Détail d'un plan de Québec, par Boisberthelot de Beaucours, 30 octobre 1710
Source : ANOM, FR ANOM 03DFC377B

3.1.5. Les moulins à vent des Jésuites

Dans la région de Québec, les Jésuites, ayant d'immenses terres qu'ils s'évertuaient à défricher et à mettre en valeur, sont sans contredit ceux qui possédaient le plus grand nombre de moulins.

En 1645, un dénommé Mathurin Morisset débarque à Québec. Originaire de La Rochelle, il est marchand et maître charpentier spécialisé dans la construction de moulins à vent (Thibeault 1988 : 136). C'est à lui que revient la construction de plusieurs moulins à vent au cours du 17e siècle en Nouvelle-France (Deschênes 2009 : 47; Thwaites 1898 : 202).

En juin 1646, les Jésuites confient à Mathurin Morisset la construction d'un nouveau moulin à vent sur leur terre de la Vacherie, au sud de la rivière Saint-Charles (Deschênes 2009 : 47). Comme mentionné dans les Relations des Jésuites, ce moulin remplace un premier moulin mal construit : « […] la cause pour laquelle principalement on le refaisait de nouveau étant que l'autre pour avoir été mal fait menaçait de ruine à chaque bout de champ » (Thwaites 1898 : 202). Selon nos recherches, ce moulin défectueux, construit avant 1646, représente la première tentative d'implantation de ce type de technologie en Nouvelle-France.

Le moulin construit en 1646 était vraisemblablement en bois. Le 30 novembre 1658, un marché de construction est passé entre Simon Denys de La Trinité et Mathurin Morisset pour l'érection d'un moulin sur les hauteurs du Cap aux Diamants. Il y est mentionné que Morisset doit construire un moulin à vent « de la mesme forme et fasson que celuy qu'ont a Nostre Dame des Anges les Reverends Pères de la Compagnie de JESUS[5] ». Le document indique également que, dans les deux cas, les moulins étaient construits en bois (Deschênes 2009 : 52).

[5] BAnQ, Minutier de Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu, 30 novembre 1658.

Certains indices permettent de suggérer que le moulin construit en 1646 aurait été démonté et reconstruit vers 1651 à proximité du lieu de passage de la rivière Saint-Charles (Langlois 2005 : 78; Deschênes 2009 : 47). En effet, dans un acte de concession d'une terre par les Jésuites à Jacques Bedeau, en 1651, il est indiqué que ce dernier devra faire moudre ses grains au moulin des Révérends pères Jésuites qui sera bâti sur la « terre de Notre-Dame-des-Anges » ou sur la terre de la Vacherie, leur appartenant[6]. Selon les récentes études sur le sujet, ce moulin aurait été construit sur la terre de la Vacherie, du côté sud de la rivière Saint-Charles (Langlois 2005:78; Deschênes 2009 : 47).

À la fin du 17e siècle, les Jésuites font construire une grande maison de ferme en pierre. Un moulin à vent continue également d'être exploité sur leur terre de la Vacherie (figure 5 et figure 6). En 1686, le moulin banal est géré par le farinier Jean Méthot[7]. Ce dernier obtient gain de cause dans une affaire l'opposant à des habitants de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges qui font moudre leurs grains ailleurs qu'au moulin banal de la seigneurie. Les habitants en question clament pour leur part que le moulin construit depuis quelques années est en mauvais état et qu'il est peu accessible, car ils doivent traverser la rivière pour y accéder (Ethnoscop 2020b : 7). Le moulin à vent présent sur la ferme des Jésuites à la Vacherie à la fin du 17e siècle était probablement celui qui a été construit en bois en 1646 et reconstruit vers 1651.

En février 1717, les Jésuites donnent un contrat au marchand tanneur Joseph Normand pour qu'il construise un moulin à vent en pierre, en se servant des matériaux et équipements provenant de la démolition de leur moulin à la Haute-Ville (Deschênes 2009 : 72)[8]. En novembre 1717, un nouveau marché de construction est signé entre les deux parties, dans lequel Normand s'engage à verser aux Jésuites 70 minots de blé pendant vingt ans, en échange de la jouissance et de la responsabilité du moulin[9]. Normand confie l'exploitation du

[6] BAnQ, Acte d'une concession d'une terre appartenant aux Pères de la compagnie de Jésus à Jacques Badeau […], 16 avril 1651.
[7] BAnQ, Jugement rendu par le juge Guillaume Roger en faveur de Jean Méthot, 26 février 1686.
[8] BAnQ, Marché de construction d'un moulin à vent de pierre au lieu nommé le Passage […], 7 février 1717.
[9] BAnQ, Convention (marché) entre les Révérends Pères Jésuites et Joseph Normand, 1er novembre 1717.

moulin au meunier François Travers en 1722. Après le retrait de Joseph Normand, le moulin à vent revient aux Jésuites. En 1738, ces derniers prolongent le bail du meunier François Travers, qui réside sur les lieux[10]. En plus de percevoir des droits de mouture, le meunier perçoit également des montants pour l'hébergement des animaux en pâturage sur la terre de la Vacherie (Ethnoscop 2020b : 7).

Ce moulin semble avoir été endommagé lors de la Conquête de 1759. En effet, lorsque Daniel Gallwey [aussi écrit Gallway ou Galloway] prend à bail l'exploitation de la ferme de la Vacherie en 1767, le moulin est en ruines : « […] le dit Daniel Gallwey aura droit de Pesche devant la dite terre pendant le present bail et de rétablir le moulin dont le Mur seulement existe àprésent au Cas qu'il le juge a propos a son usage[11] » (Ethnoscop 2020b : 8).

Figure 5 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86
Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.
Lien Web : ark:/12148/btv1b59689108

[10] BAnQ, Bail à loyer d'un moulin à vent situé près du passage à la rivière Saint-Charles […], 30 janvier 1738.
[11] BAnQ, Transfert du bail de la ferme de la Vacherie, des Jésuites à Daniel Gallney (Magdeleine Trefflet Rottot), acte sous seing privé, 16 décembre 1767.

Figure 6 : Détail du « Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 […], par Robert de Villeneuve, 1690
Source : BnF, département Cartes et plans, GE D-8053
Lien Web : ark:/12148/btv1b53230714j

Il ne semble pas avoir été remis en état, car les documents historiques de la fin du 18e siècle et du début du 19e siècle ne mentionnent plus l'existence d'un moulin à vent. Il apparaît pour la dernière fois sur un plan d'arpenteur de 1829 (figure 7), ainsi que sur une aquarelle de James Pattison Cockburn, peinte vers 1830 (figure 8). À l'état de ruines, ce qui reste de la tour de pierre est probablement démoli au début de la construction de l'Hôpital de la Marine en 1832.

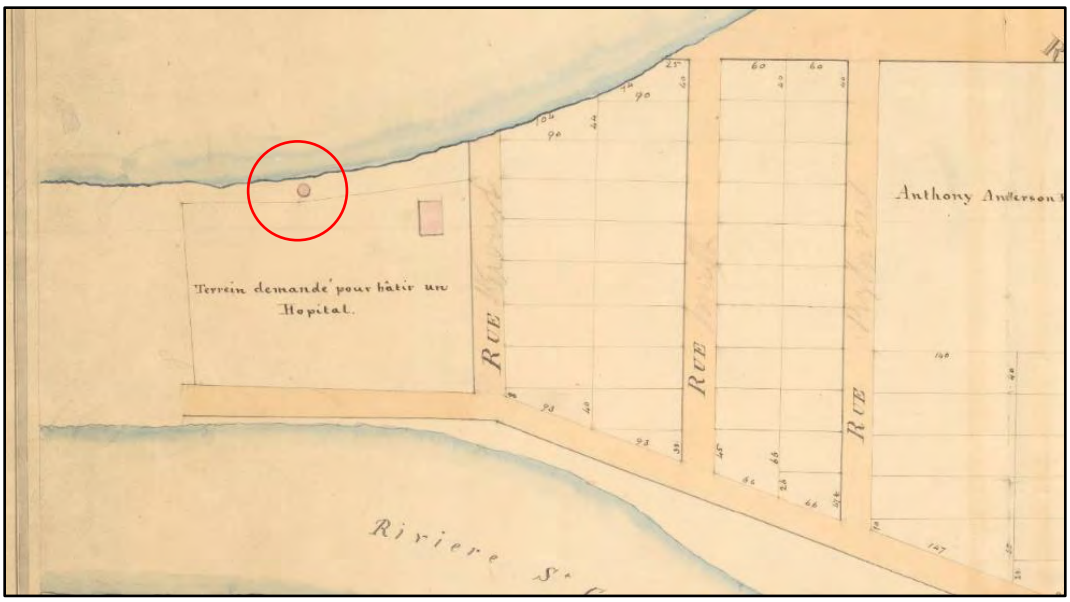

Figure 7 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projetés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. Il s'agit du dernier plan représentant le moulin à vent (encerclé en rouge)
Source : BAnQ, Fonds ministère des Terres et Forêts, E21, S555, SS1,SSS20,PL.24D.
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061

Figure 8 : Aquarelle intitulée « Quebec Seen from the West Bank of the St. Charles River », montrant le moulin à vent en ruine, James Pattison Cockburn, v. 1830
Source : Royal Ontario Museum, no. 953.131.6.
Lien Web : https://collections.rom.on.ca/objects/154237/quebec-seen-from-the-west-bank-of-the-st-charles-river?ctx=16b72749-de5a-4d95-a81b-c82924547829&idx=163

3.1.6. Ouvrages défensifs de 1711 et de 1759

En 1711, les informations concernant l'attaque imminente de Québec par une flotte de 78 navires dirigés par l'amiral Hovenden Walker vont justifier la mise en place de fortifications de campagne de Beauport jusqu'à la Basse-Ville. Les autorités coloniales anticipent un débarquement sur les battures situées à la hauteur du chemin de la Canardière. En fait, on redoute une approche identique à celle réalisée lors du siège de la ville en 1690. La défense de l'étroite bande de terre du secteur de la Vacherie et de la ferme des Jésuites est donc de mise pour contrer la progression d'une armée vers Québec advenant le succès d'un débarquement.

La rive droite face à l'embouchure de la rivière Saint-Charles est garnie d'ouvrages défensifs de campagne. L'espace compris entre la chapelle des Récollets, l'ermitage Saint-Roch, et la ferme des Jésuites est donc fortifié dans le cadre de ces préparatifs. La chapelle des Récollets est dorénavant désignée sous le nom de redoute Saint-Roch (Benoit *et al.* 1988 : 16). Un compte-rendu de la main du gouverneur Vaudreuil confirme que le capitaine Dubois Berthelot de Beaucours a fait fortifier les moulins à vent à l'entrée de la rivière Saint-Charles et la chapelle des Récollets.

Il semble bien que ces ouvrages défensifs aient été réalisés sous la supervision de Boisberthelot de Beaucours :

> « Sous sa direction, les défenses de la capitale s'améliorèrent de jour en jour et les battures de Beauport furent mises à l'abri d'un débarquement. Le don qu'avait Beaucours de convaincre la population de travailler en supplément de la corvée sans récriminer fut souligné dans une lettre signée par Vaudreuil et Raudot et dans laquelle ceux-ci demandaient de nouveau qu'on lui décerne la croix de Saint-Louis. » (Russ, Christopher J. Dictionnaire Biographique du Canada Vol III).

Cette affirmation est reprise par les auteurs Charbonneau, Desloges et Lafrance en citant la correspondance du gouverneur Vaudreuil (Benoit *et al.* 1988 : 44).

Sur le « Plan de Québec » de 1712 (figure 9), les fortifications près du rivage sont identifiées sous le terme « Lignes ». Il s'agit essentiellement de retranchements. Certains points névralgiques comme l'ermitage des Récollets et les moulins à vent sont armés, probablement avec de l'artillerie (Desloges *et al.* 1984 : 44). L'étroite bande de terre située à la ferme des Jésuites a fait l'objet de retranchements afin de couper les voies de communication menant à la ville. Cette partie de la Pointe-aux-Lièvres accueillait le chemin menant à Beauport et Charlesbourg. Il est à noter que les ouvrages à proximité de la ferme des Jésuites comportent un demi-bastion à chaque extrémité afin de favoriser le flanquement des tirs en enfilade. De plus, le contour de ces ouvrages est rehaussé d'encre noir foncé sur le plan. Ce traitement graphique pourrait indiquer une construction plus solide que le reste des « Lignes » des retranchements. Le maintien ou la durée de la forme des demi-bastions à la ferme des Jésuites a probablement impliqué l'utilisation de pièces de bois lors de la construction. Ces pièces pourraient donc comporter des indices d'assemblage : tenons, mortaises, chevilles de bois, entailles, etc. Ces ouvrages sont construits sous la direction du même ingénieur responsable des fortifications de la ville en 1690 et des projets visant à améliorer les ouvrages postérieurs.

Dans le marché passé entre les Jésuites et Joseph Normand en 1717, la présence des fortifications est confirmée par le passage suivant :

> « […] et par le dit marché présent que je fais avec les dits pères je déroge aux autres que j'avois fait avec eux pour le dit moulin et ne seront de nulle valeur. Je jouiray du terrain qu'il y a entre le jardin et le fossé fait pour les fortifications qui s'étend à 30 ou quarante pieds. [12] »

L'ouvrage défensif levé en 1711 semble avoir été intégré aux retranchements érigés en 1759 par les troupes françaises, tel qu'illustré sur un plan du *Murray Atlas of Canada* (figure 10).

[12] BAnQ, Convention (marché) entre les Révérends Pères Jésuites et Joseph Normand, 1er novembre 1717.

Figure 9 : Détail du « Plan de Québec », Boisberthelot de Beaucours, 1712
Source : Archives nationales d'outre-mer. Cote : FR ANOM 03DFC385B.
Lien Web : http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulysse/notice?id=FR_ANOM_03DFC385B

Figure 10 : Détail du « Plan of Québec with the positions of the British and French army's on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759: Repetition plan no. 1 », James Murray, 1761 [1759].
Source : William L. Clements Library, ID no. 704.
Lien Web : https://quod.lib.umich.edu/cgi/i/image/image-idx?id=S-WCL1IC-X-704%5DWCL000817

Au printemps 1759, le débarquement de l'armée britannique est imminent. Les Français érigent alors une fortification temporaire de part et d'autre de la rivière Saint-Charles, afin de protéger un passage à gué qui permettait de circuler entre les deux rives. Ces ouvrages étaient composés de remblais de terre, et possiblement de pièces de bois. Les fortifications ont été démantelées assez rapidement sur la rive sud de la rivière, mais la « tête de pont » est demeurée dans le paysage au moins jusqu'au début du 19e siècle sur la rive nord.

3.1.7. La ferme des Jésuites au début du Régime britannique

Au cours de la guerre de Sept Ans, les bâtiments de la ferme des Jésuites auraient été substantiellement abîmés. En 1762, après la Guerre de la Conquête, les Jésuites signent un bail de neuf ans en faveur de Jean Laberge et Marie Roy[13]. Selon le contrat, ces derniers « […] ferons Rétablir a leurs frais et depenses la maison telle quelle êtois, faisant mettre des pierres de Tailles aux Croiser de devant et aux Portes et Rétablir la Cheminée du milieu de la cave[14] ». En plus de ces travaux sur la maison, le bail décrit aussi des travaux à faire sur la grange, mentionnant par le fait même que celle-ci avait un solage en pierre, en plus d'exiger de « […] faire une Etable de vingt pieds de long sur quinze pieds de large[15] ». Les nouveaux locataires sont aussi dans l'obligation de mettre des clôtures où elles seront vues comme nécessaires[16].

En 1767, le bail est transféré à Daniel Gallwey[17], qui doit achever les travaux entamés par Jean Laberge sur la maison, la grange et l'étable, confirmant qu'elles ont bel et bien été construites. Il a également un droit de pêche dans la rivière, en plus de pouvoir rétablir le moulin pour son usage, dont « le mur seulement existe[18] ». À l'inverse des autres bâtiments présents sur le terrain, il n'est toutefois

[13] BAnQ, Bail à ferme (9 ans) de la terre du petit moulin […], 14 juillet 1762.
[14] Idem
[15] Idem
[16] Idem
[17] Selon Fournier (2021 : 54), Daniel Gallwey [Galloway, Gallway] est né vers 1735 à Killeagh dans la province de Munster, en Irlande. Il arrive au Canada au début des années 1760 comme écrivain du roi, et épouse Madeleine Trefflé dit Rotot en 1765.
[18] BAnQ, Collation d'un bail à ferme d'une terre située près du faubourg Saint-Roch proche la ville de Québec appelée la Vacherie […], 22 juin 1771

pas obligé de rénover ou d'entretenir le moulin. Le transfert de bail mentionne que, contrairement au bail de Jean Laberge, ce bail n'est pas limité dans le temps et sera valide jusqu'à la mort de Daniel Gallwey. Toutefois, toute cession de bail doit être approuvée par les Jésuites ou leurs successeurs[19]. Il semble que le moulin à vent n'a jamais été remis en état de fonctionnement, et a continué de se détériorer jusqu'à sa démolition vers 1832, lors de la construction de l'Hôpital de la Marine.

3.1.8. La ferme de David Lynd (1771-1829)

En 1771, le bail est transféré à David Lynd. En 1767, ce notable de Québec fut nommé greffier anglais de la Cour des plaids communs de Québec. En 1784, il occupait le poste de greffier de langue anglaise de tous les tribunaux du district de Québec (Morel 1983). Il exerça également comme coroner du district de Québec entre 1779 et 1792.

Contrairement au précédent bail, celui-ci ne mentionne pas explicitement l'état des bâtiments sur la ferme ni les obligations potentielles en matière de travaux à entreprendre. Cependant, il réitère que David Lynd doit respecter les conditions décrites dans le bail de Gallwey.

Bien qu'il soit impossible de connaître l'ampleur des travaux effectués par Lynd ni l'état des bâtiments au moment où il en a pris possession, un document écrit 33 ans plus tard, par son épouse Jane Lynd,[20] décrit le terrain de manière peu élogieuse lors de leur acquisition de la ferme :

> « […] the said lands were of a very inconsiderable value in the year 1771. […] the said David Lynd, during his life built a House upon the Farm, Drained, and banked in the Lands, planted Trees, and ameliorated the Property, and your Majesty Petitioner since his Death, has also improved the premises[21] ».

[19] Idem
[20] Les documents historiques varient dans la manière de nommer Jane Lynd. Certains documents après la mort de David Lynd utilisent son nom de jeune fille, Jane Henry, tandis que d'autres continuent à utiliser le nom Jane Lynd. Le nom Jane Henry est probablement utilisé pour tenter de limiter la confusion avec sa fille, elle aussi prénommée Jane.
[21] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804

Probablement véridique, cette description est à relativiser puisqu'il s'agit d'une requête de la part de Jane Lynd pour obtenir un bail de la part de la Couronne. Dans ce contexte, il serait à son avantage d'accentuer les améliorations apportées par son défunt mari à la propriété. Bien que le texte de madame Lynd ne le précise pas, il est probable que cette nouvelle maison ait été construite au cours des 13 premières années d'occupation du terrain par la famille Lynd, car elle apparaît avec sa forme distinctive sur un plan de 1785-86 (figure 11 et figure 12).

Le plan de William Chewitt (1785-86) constitue aussi la première représentation connue de la grange. Toutefois, il est impossible de savoir s'il s'agit de la même grange que celle décrite dans les précédents baux ou s'il s'agit, comme pour la maison, d'une nouvelle construction entreprise par David Lynd.

Figure 11 : Détail du brouillon du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers, extending two miles in front », William Chewitt, vers 1785
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P1.
Lien Web : Plan de la ville et des environs de Québec | BAnQ numérique

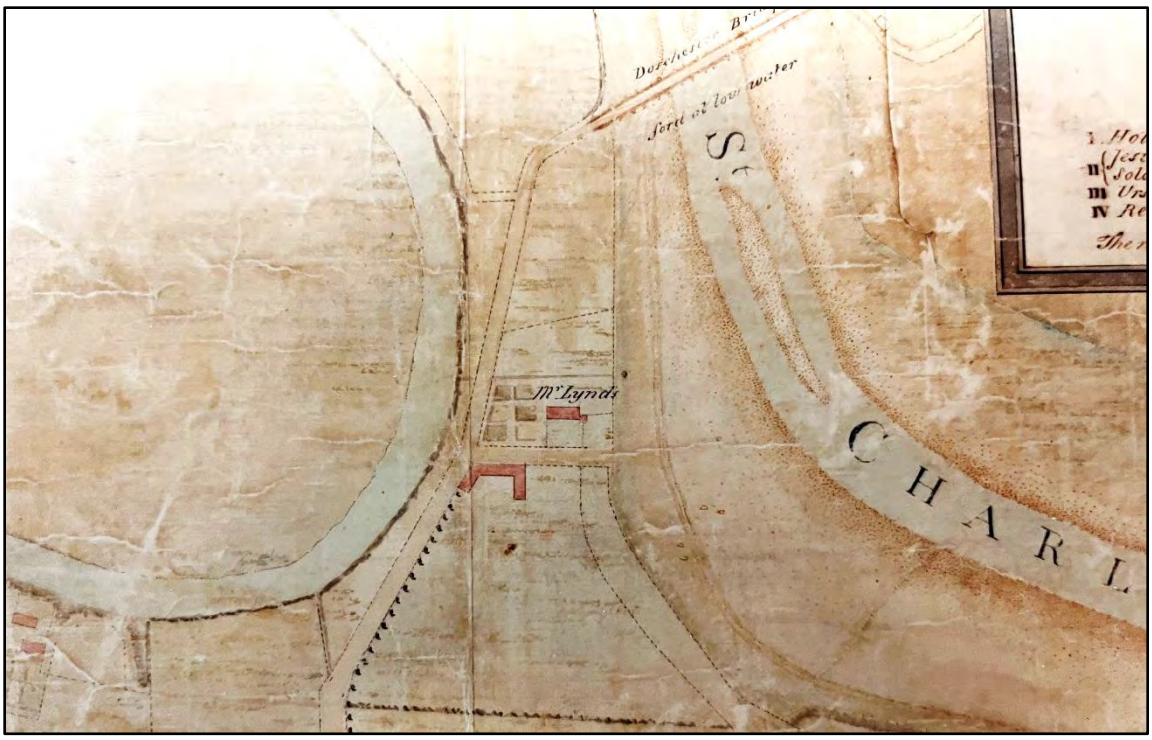

Figure 12 : Détail du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St. Lawrence and St. Charles rivers [...] », William Chewitt, 1786
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P3

Les plans de William Hall (1799; figure 13) et de Vondenvelden (v. 1800; figure 14) représentent la ferme sous une forme similaire au plan de 1785-86, sauf pour la présence du moulin à vent. Comme mentionné plus haut, le moulin était dans un piètre état lors de la signature du bail de Gallwey en 1767. Seul son mur d'enceinte circulaire était encore en place. Ainsi, deux hypothèses sont avancées à propos de la présence du moulin sur le plan de Vondenvelden :

1) Le moulin n'a connu aucune réparation majeure entre 1785 et 1800, mais contrairement à Chewitt, Vondenvelden a choisi de représenter les ruines du moulin malgré qu'il n'était plus fonctionnel;

2) David Lynd a réparé le moulin dans cette période, car il était autorisé à le faire sur son bail[22].

[22] BAnQ, Collation d'un bail à ferme d'une terre située près du faubourg Saint-Roch proche la ville de Québec appelée la Vacherie […], 22 juin 1771

La première option est la plus probable, puisqu'il serait surprenant qu'une telle reconstruction ait été omise par Jane Lynd, lorsqu'en 1804, elle vante le travail de son mari décédé deux ans auparavant, le 29 juin 1802[23].

Après le décès de David Lynd, la succession des titres de propriété du terrain s'obscurcit. Le bail de 1771 mentionnait que « David Lynd et son Epouse leur vie durant et au survivant d'eux la terre et batimments cy dessus designées pour en jouir comme en a dû jouir mon dit Sieur Gallwey et son epouse […][24] ». David et Jane Lynd ont eu trois enfants: Ann, Jane et Hutchinson.

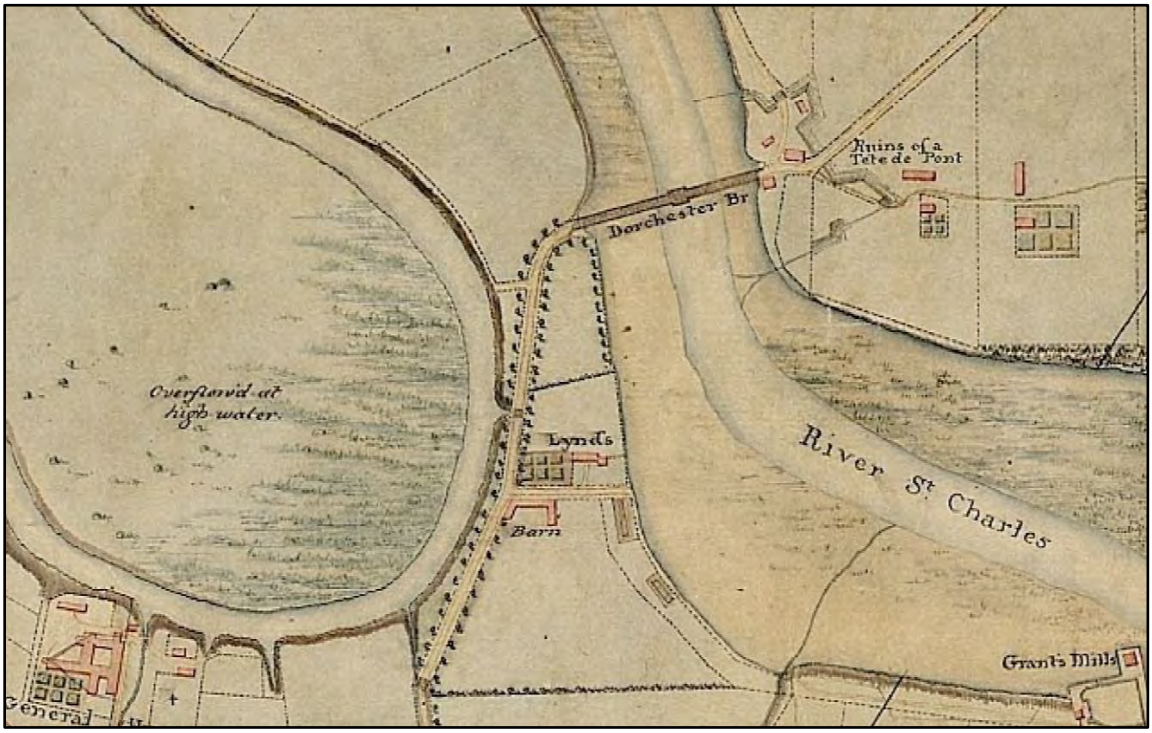

Figure 13 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs […] », William Hall, 1799
Source : BAC, no. 4128573
Lien Web : http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4128573&lang=fra

[23] BAnQ, Mourut le 29 de Juin dernier, The Quebec Gazette, 8 juillet 1802
[24] BAnQ, Collation d'un bail à ferme d'une terre située près du faubourg Saint-Roch proche la ville de Québec appelée la Vacherie […], 22 juin 1771

Figure 14 : Détail du « Plan of actual survey of the country house and lands adjacent and belonging there to the property of David Lynd Esq. the plot containing seventy-three square acres, District of St. Roch in Quebec city », William Vondenvelden, vers 1800
Source : BAnQ, E21, S64, SS5, SSS17, P73
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3146556

Ann et son époux, Thomas Grant, sont morts en 1799, laissant derrière eux Margaret Grant, petite-fille de David Lynd ; Jane, elle, vivait à ce moment à Londres avec son mari Thomas Dodd, tandis que Hutchinson, âgé de 16 ans, est encore mineur au moment de la mort de son père[25].

En 1804, Jane Lynd pétitionne la Couronne, maintenant propriétaire du terrain, pour qu'elle puisse conserver le bail de son défunt mari jusqu'à sa mort[26]. La description qu'elle fait du terrain correspond assez bien à ce qui est représenté sur le plan de William Vondenvelden (figure 14). Cette requête se révéla un succès, puisqu'elle demeura locatrice du terrain jusqu'en 1820[27].

[25] BAnQ, Requêtes de Jane Henry, veuve de David Lynd, protonotaire de la Cour du banc du roi (Clerk of the Court of King's Bench), 10 juillet 1802
[26] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804
[27] BAnQ, Rapport de George Vanfelson, procureur général du Bas-Canada, à Lewis Foy, commissaire des biens des Jésuites, de la ville de Québec, au sujet de la ferme appelé la Vacherie, 30 août 1820

Malgré son statut de locataire, Jane Lynd ne semble pas résider sur la ferme bien longtemps, puisqu'en 1810 elle signe un document qui la décrit comme résidente de Londres avec son fils Hutchinson, son gendre Thomas Todd, et sa fille Jane[28].

C'est à cette époque que Jane Lynd semble permettre à John Mure d'utiliser une partie de son terrain pour y installer un chantier naval, représenté sur un plan de François Baillairgé de 1815 (figure 15). Ce chantier ne semble avoir qu'une courte durée de vie, puisqu'aucun des différents rapports et baux rédigés dans les années suivantes ne le mentionne.

Un autre plan de la même année permet d'identifier un bâtiment rectangulaire près de l'ancien pont Dorchester. Il se situerait dans la section du terrain ayant été louée à John Mure, et pourrait être lié au chantier naval (figure 16).

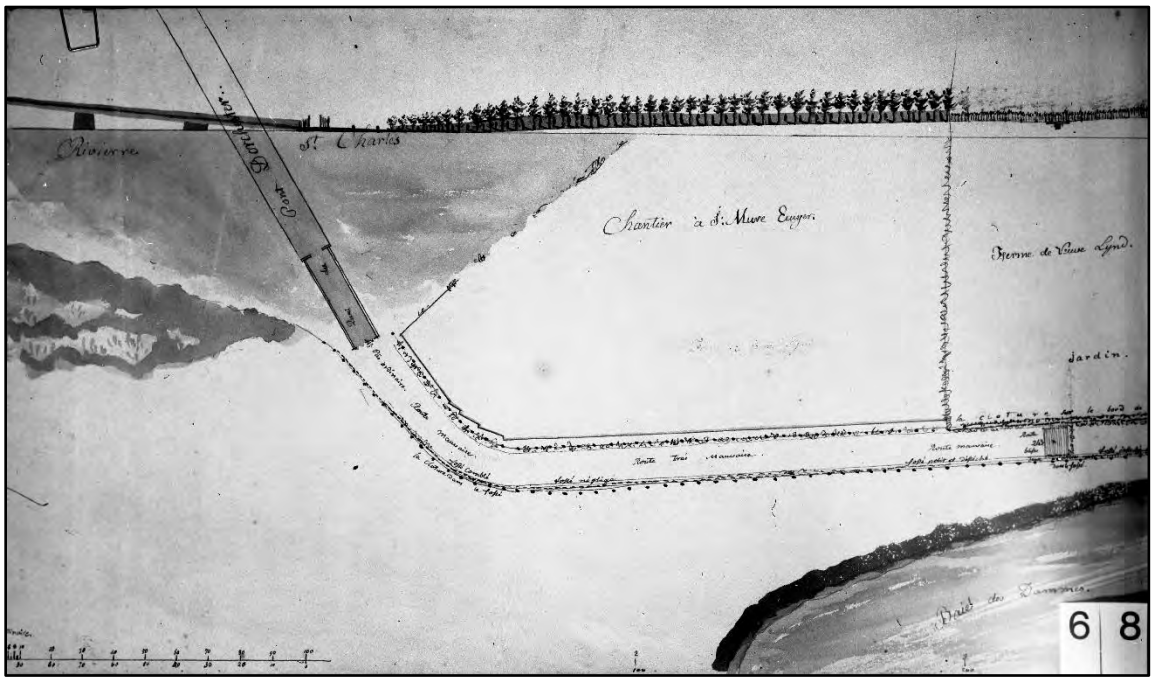

Figure 15 : « Plan du chemin au sud du pont Dorchester », François Baillairgé, vers 1815
Source : AVQ, C-344-13, Vol. 11, nos 68-A, 69-B, FC303

[28] BAnQ, Dépôt d'une procuration de Jane Henry veuve de David Lynd, greffier (clerk of His Majesty's Court), de la ville de Québec, demeurant actuellement sur la rue Sloane à Londres […], 23 octobre 1810

Figure 16 : Détail du « This Topographical map of the Province of Lower Canada », Joseph Bouchette, 1815
Source : David Rumsey Historical Map Collection, 4431.008

Le plan dressé par Joseph Bouchette en 1815 (figure 16) permet de constater les premières transformations significatives de la ferme depuis le plan de 1785 (figure 11), qui représentait la maison des Lynd. Les différents bâtiments du quartier Saint-Roch et de la Pointe-aux-Lièvres apparaissent sur cette carte, portant l'inscription « Lynd's Farm ». La ferme y figure avec la même grange qu'en 1785, mais la maison n'a plus sa forme particulière. Elle est désormais représentée par un simple carré. L'explication de ce changement se trouve dans un rapport sur l'état de la ferme rédigé en 1817. Il y est écrit : « […] we observed the foundation of a large house which has been burnt several years since, the stone kitchen is in very bad order[29] ». Il semble donc que le bâtiment orienté est-

[29] BAnQ, Rapport de visite de la ferme nommée la Vacherie située près du pont Dorchester effectué à la requête de William McCance, de la ville de Québec, par Anthony Anderson et Étienne Samson, 9 juin 1817

ouest, présent sur les plans précédents, s'avérait être la maison détruite lors d'un incendie avant 1815. Quant au bâtiment carré encore présent en 1815, il correspond à la cuisine.

De manière générale, le rapport rédigé par Anthony Anderson et Étienne Samson est une description détaillée du terrain lors de son utilisation agricole, et contraste de manière importante avec la description qu'en fait Jane Lynd dans ses différentes demandes de prolongation de bail[30]. Sans même prendre en compte les fondations de la maison incendiée et la piètre condition de la cuisine en pierre, potentiellement endommagée par les flammes, la ferme est dans un piteux état. Les différentes clôtures et les ponts sont soit en mauvaise condition, soit inexistants, et la grange ainsi que les écuries sont tellement délabrées que le rapport recommande de les reconstruire[31].

Ce rapport ne décrit pas uniquement l'état d'anciens bâtiments, mais mentionne aussi deux nouvelles structures. La première, une certaine « farmer's house », serait dans un état déplorable. Tandis que la seconde est une nouvelle maison de deux étages, que construirait William McCance, le requérant de ce rapport[32].

Encore une fois, l'absence de mention du chantier naval de John Mure semble indiquer son abandon. Cette omission est d'autant plus surprenante que l'espace entre l'ancien pont Dorchester et la maison de la ferme y est décrit sans référence à la présence de chantier naval.

Le rapport contenait également un témoignage d'une tierce partie sur l'état de la ferme au moment de la signature du bail par William McCance. Ce bail est signé trois mois plus tard par William Holmes, l'avocat de la famille Lynd, et William McCance. Nuance importante, il ne s'agit pas d'une cession de bail, mais d'une sous-location de 14 ans ou jusqu'à la mort de Jane Lynd[33]. Ce nouveau bail

[30] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804
BAnQ, Requête de Jane Lynd, veuve de feu David Lynd […], Après 1814
BAnQ, Pétition de William Holmes, médecin de la ville de Québec […], 9 novembre 1821
[31] BAnQ, Rapport de visite de la ferme nommée la Vacherie située près du pont Dorchester effectué à la requête de William McCance, de la ville de Québec, par Anthony Anderson et Étienne Samson, 9 juin 1817
[32] Idem
[33] BAnQ, Bail (14 ans) de la ferme nommée la Vacherie […], 26 septembre 1817

contient quelques informations supplémentaires absentes du rapport. Tout d'abord, il y est expliqué que la cuisine a été convertie en habitation (*dwelling house*) après l'incendie de la maison. Ensuite, il y est dit que la maison de ferme (*farmer's house*), mentionnée dans le rapport, est un petit bâtiment en bois[34].

Pendant son occupation du terrain, McCance loue un lopin de terre à Evan Rees, mais aucun bail formel ne semble avoir été signé entre les deux parties. Selon une pétition qu'il dépose à la Commission des terres de la Couronne en décembre 1821, il serait locataire depuis trois ans et aurait érigé une petite maison, en plus d'avoir installé une corderie[35]. Un plan dressé vers 1824 illustre une maison et une corderie (*ropeworks*) au sud-ouest de la ferme; il s'agit fort probablement des installations de Rees (figure 17).

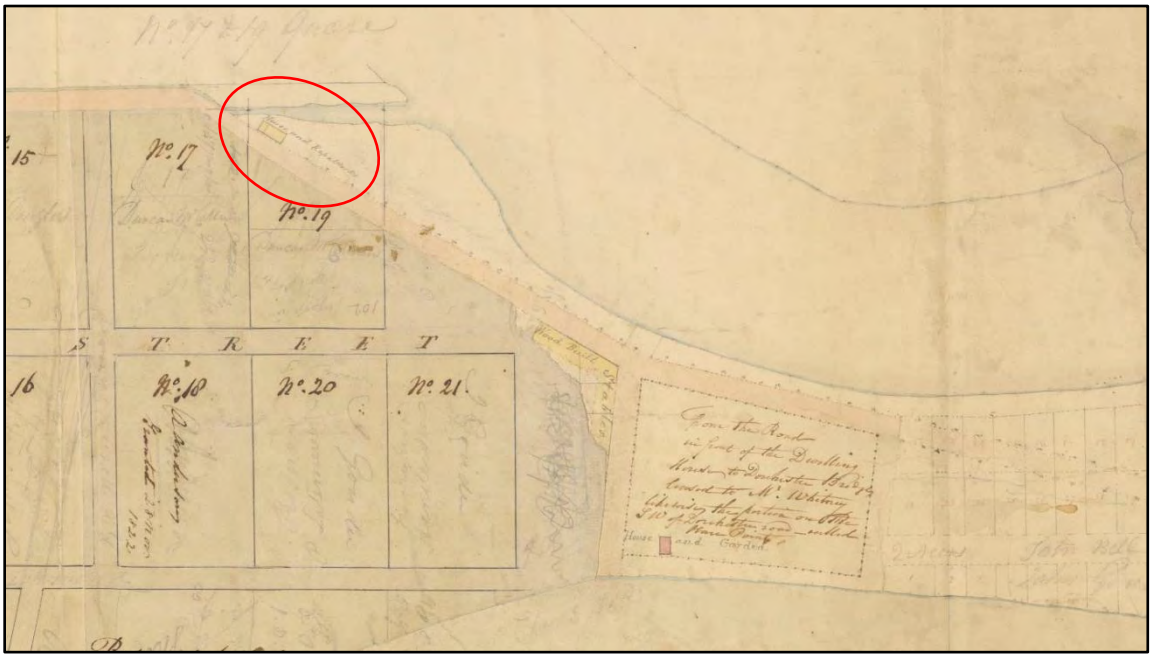

Figure 17 : Détail du « Plan d'une partie du fief La Vacherie », Anonyme, v. 1824. La maison et la corderie et Evan Rees sont encerclées en rouge
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24B
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/4410837

[34] Idem
[35] BAnQ, Pétition de Evan Rees, cordier, aux commissaires des terres de la Couronne […], 28 décembre 1821

William McCance sous-louera aussi un bail à Étienne Samson et Jean Chartré le 23 avril 1817, quelques mois avant même la signature de son bail en septembre de la même année. Ce bail n'étant pas disponible, la seule mention de cette sous-location se trouve dans la cession de bail entre William McCance et John Goudie de 1820[36]. Il y est décrit la location de deux petits terrains sans précisions sur la position de ceux-ci. Aucun document postérieur ne semble mentionner ces locations.

William McCance ne sera locataire de la Vacherie que pendant trois ans, puisqu'en septembre 1820, il cède son bail à John Goudie[37]. Il s'agit d'un constructeur naval d'origine écossaise qui exploite un chantier naval le long de la rivière Saint-Charles depuis 1800. Au cours des deux premières décennies du 19e siècle, il fera de nombreuses acquisitions le long de la rivière dans le but de faire croître ses activités (Marcil 1987). Son chantier naval est aussi représenté et identifié sur la carte de Bouchette de 1815, à l'est de l'actuelle rue du Pont (figure 16).

En parallèle de cette cession de bail, la commission chargée de l'administration des biens des Jésuites demande à George Vanfelson de mener l'enquête concernant le futur de la Vacherie[38]. Il conclut que la commission devrait retirer la terre à la famille Lynd pour trois raisons : premièrement, Jane Lynd a accumulé du retard dans le paiement de son loyer à la Couronne; deuxièmement, la sous-location du terrain à McCance s'est conclue sans l'accord de la commission; troisièmement, Jane Lynd n'habite plus dans la province de Québec et a pratiquement abandonné la ferme[39]. Sur ces faits, la commission appliquera la recommandation, résiliant le bail de Jane Lynd malgré les protestations de William Holmes, son avocat[40].

[36] BAnQ, Transfert de bail d'une ferme nommée la Vacherie ; par William McCance […], 9 septembre 1820
[37] Idem
[38] BAnQ, Rapport de George Vanfelson, procureur général du Bas-Canada, à Lewis Foy, commissaire des biens des Jésuites, de la ville de Québec, au sujet de la ferme appelé la Vacherie, 30 août 1820
[39] Idem
[40] BAnQ, Pétition de William Holmes, médecin de la ville de Québec, procureur de Jane Henry veuve de David Lynd […], 9 novembre 1821

L'idée de réserver une partie du terrain de la Vacherie pour un cimetière protestant apparaît rapidement après la résiliation du bail de Jane Lynd. Dès 1821, John Ready, secrétaire du gouverneur, envoie une lettre dans laquelle il affirme que ce dernier songe à réserver une partie de la Vacherie pour la mise en place d'un cimetière dédié à la population protestante de la ville, qui est en augmentation constante[41]. Pendant ce temps, bien qu'il n'ait pas de bail formel valide et qu'il ne paie pas de loyer, John Goudie a toujours accès à la propriété et profite de cette période pour proposer d'acheter le terrain pour 4 000 livres[42]. Cette vente n'aura pas lieu, puisqu'à sa mort en 1824, la Pointe-aux-Lièvres ne semble pas figurer parmi ses propriétés (Marcil 1987)[43]. Il est probable que John Goudie n'ait jamais résidé sur la ferme, puisqu'il possédait une maison dans Saint-Roch, toujours occupée par sa veuve en 1825[44]. Au même moment, Evan Rees entreprend lui aussi des démarches pour racheter le lopin de terre qui lui avait été loué par William McCance[45]. Cette démarche ne lui permettra pas d'acheter la terre, mais il conservera le droit de l'occuper en échange de payer un loyer à la commission[46]. À la fin de l'année 1823, en plus de permettre à Evan Rees et sa famille de continuer à vivre dans leur petite maison, la commission autorise qu'ils emménagent dans la grande maison de la ferme en attendant qu'elle trouve un nouveau locataire[47].

[41] BAnQ, Lettre de John Ready, secrétaire civil du gouverneur, du château Saint-Louis de la ville de Québec […], 24 septembre 1821
BAnQ, Extrait d'un procès-verbal d'une réunion de la commission responsable de l'administration des biens des Jésuites […], 29 octobre 1821
[42] BAnQ, Lettre de John Goudie, de la ville de Québec, à George H. Ryland, 7 juin 1821
BAnQ, Rapport de Herman Witsius Ryland, président (chairman) de la commission des biens des Jésuites […], 13 mars 1822
[43] BAnQ, Procès-verbal d'une réunion de la commission responsable de l'administration des biens des Jésuites […], 27 décembre 1822
BAnQ, To let, The Quebec Gazette, 14 avril 1825
[44] Idem
[45] BAnQ, Pétition de Evan Rees, cordier, aux commissaires des terres de la Couronne […], 28 décembre 1821
BAnQ, Pétition de Evan Rees, de la ville de Québec, aux commissaires des biens des Jésuites […], 2 février 1824
[46] BAnQ, Procès-verbal d'une réunion de la commission responsable de l'administration des biens des Jésuites […], 4 juillet 1823
[47] BAnQ, Requête de la veuve Ann Reese (Rees) adressée aux commissaires responsables de l'administration des biens des Jésuites […], vers 1825

En 1824, un bail de cinq ans est signé par Joshua Whitney. Il concerne une section de la ferme de la Vacherie qui inclut la maison et les jardins mis en place par William McCance[48]. L'ancienne grange et l'étable apparaissent encore sur un plan anonyme désignant Joshua Whitney comme locataire, mais toutes deux se situent hors des limites de son terrain (figure 17). Leur représentation graphique est probablement une erreur de transcription de plan, puisqu'une lettre datant d'avant le début du bail de Joshua Whitney, en mai 1824, mentionne « the Barn which has recently been blown down[49] ». L'absence de ces bâtiments sur les plans de Jean-Baptiste Larue (1826; figure 18) et d'Adolphe Larue (1829; figure 19), dressés quelques années plus tard, semble confirmer ce témoignage. Pour sa part, l'existence du moulin sur ces plans soutient l'hypothèse que la tour du moulin était encore visible, bien qu'à l'état de ruine. De plus, tous les plans de cette époque ne représentent qu'une seule maison rectangulaire sur le terrain et non la cuisine carrée présente sur le plan de Bouchette (figure 16). Cette maison rectangulaire correspond très probablement à celle de deux étages construite par McCance en 1817.

Initialement, cette maison est occupée par la famille Rees. McCance ne s'y installera que plus tard. Dans sa requête non datée, Ann Rees mentionne aux commissaires que son mari est décédé, que Whitney l'a semée de quitter la maison dans de courts délais, et que l'hiver approche[50]. Considérant que Evan est mort en décembre 1824 et qu'en mars 1826 elle écrit un nouveau mémoire depuis la maison construite par son mari, l'éviction de la famille Rees a probablement eu lieu en 1825[51].

[48] BAnQ, Bail d'une partie de la ferme nommée la Vacherie située dans le quartier Saint-Roch […], 13 mai 1824
[49] BAnQ, Note de Lewis [Louis] Foy qui a accordé la permission à monsieur Evan Rees d'occuper la résidence de la ferme appelée La Vacherie, et ce, jusqu'au 1er mai 1824, 13 février 1824
[50] BAnQ, Requête de la veuve Ann Reese (Rees) adressée aux commissaires responsables de l'administration des biens des Jésuites […], vers 1825
[51] BAnQ, Died, The Quebec Gazette, 27 décembre 1824
BAnQ, Mémoire de Anne Rees, de la ville de Québec, locataire de la ferme nommée Hare Point de la Vacherie obtenue de Joshua Whitney, 15 mars 1826

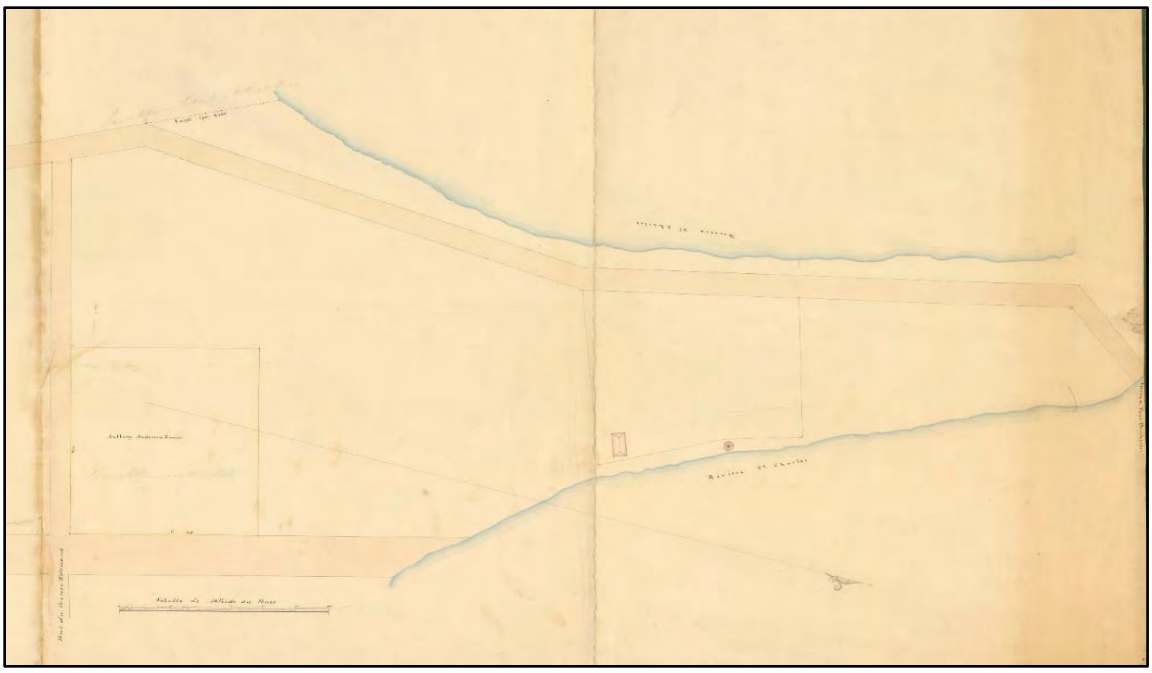

Figure 18 : Détail du « Plan figuratif de la partie ouest du terrain de La Vacherie à prendre de la rue de la Couronne jusqu'au chemin ou rue qui conduit à l'ancien pont Dorchester », Jean-Baptiste Larue, 20 décembre 1826
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24A
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488372?docref=qJ9BTlgz2nR9iytv9631Ag

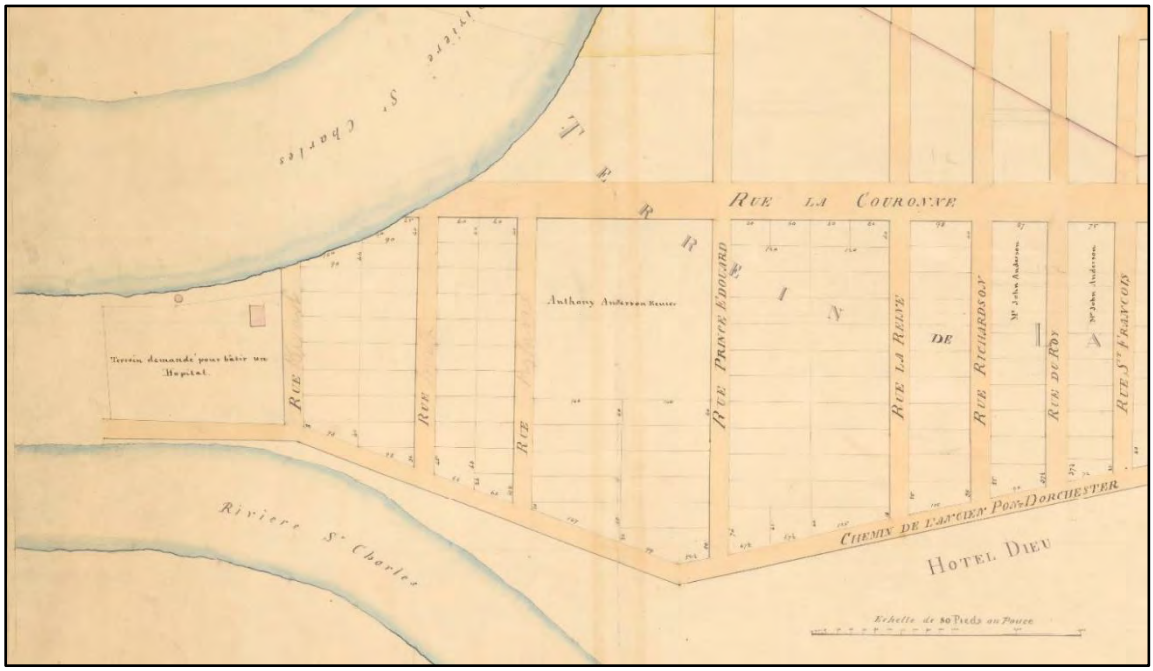

Figure 19 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24D
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061

En parallèle, le terrain de la ferme de la Vacherie est sectionné en plus petits lots mis en vente ou loués par la Commission des biens des Jésuites, depuis 1822[52]. Les différents plans de cette période représentent bien ces divisions (figure 17 et figure 19)[53].

À partir de 1828, la commission commence à publier des publicités pour la location de pâturage de la section nord de la Vacherie, à ce moment encore occupée par Joshua Whitney[54]. Toutefois, cette annonce ne semble pas inclure l'entièreté des terres louées en 1824 : « The property called Hare Point laying to the west of the Road leading to the old Dorchester Bridge, and forming part of the Vacherie […][55] ». Cette description semble exclure la section de la Vacherie sur laquelle la maison a été construite et qui correspond aux sites CeEt-727 et CeEt-755. Cette exclusion est d'autant plus probable que l'annonce ne mentionne aucun bâtiment et présente plutôt le terrain comme un grand pâturage pour les bêtes, contrastant avec l'usage du terme « garden » dans le bail de 1824 et sur les différents plans de cette époque. Ainsi, l'ensemble de l'ancienne ferme de la Vacherie est divisée et remise sur le marché pour être vendue ou louée, à l'exception du secteur des sites CeEt-727 et CeEt-755.

3.1.9. L'Hôpital de la Marine et des Émigrés

Dans la première moitié du 19e siècle, la ville de Québec était l'un des principaux ports d'entrée pour les immigrants en Amérique du Nord, avec Boston et New York. Il est estimé qu'entre 1815 et 1860, un million d'immigrants sont débarqués au port de Québec. Bien que la plupart n'ont été que de passage (vers Montréal, le Haut-Canada ou les États-Unis), plusieurs immigrants y ont pris racine. Les Irlandais, Écossais et Anglais constituaient à l'époque la quasi-totalité des immigrants qui se sont installés à Québec (Harvey 1987 : 41) (figure 20).

[52] BAnQ, The Quebec Mercury, 17 août 1824
BAnQ, to let, The Quebec Mercury, 6 mai 1828
[53] BAnQ, Plan figuratif de la partie est du terrain de La Vacherie appartenant au Gouvernement, 23 novembre 1826
[54] BAnQ, Hare Point, The Quebec Gazette, 1 janvier 1829
BAnQ, Hare Point, The Quebec Gazette, 25 décembre 1828
[55] Idem

La ville de Québec comptait environ 15 000 habitants en 1815, atteignant approximativement 51 000 personnes en 1861. À titre comparatif, le port de Québec recevait en moyenne 30 000 immigrants annuellement entre 1830 et 1860. Certaines années ont battu des records, comme en 1831-1832, où le port de Québec a reçu 102 000 immigrants, ou en 1847, alors que 89 500 individus débarquent à Québec. Ce dernier record s'explique par l'arrivée massive d'Irlandais fuyant la famine (Harvey 1987).

Cet afflux massif de nouveaux arrivants a profondément marqué la ville. Des infrastructures d'accueil et de soins ont dû être construites à la hâte, notamment pour gérer les grandes épidémies apportées d'Europe, dont le choléra en 1832, 1834, 1849, 1851-52 et le typhus en 1847 (figure 21).

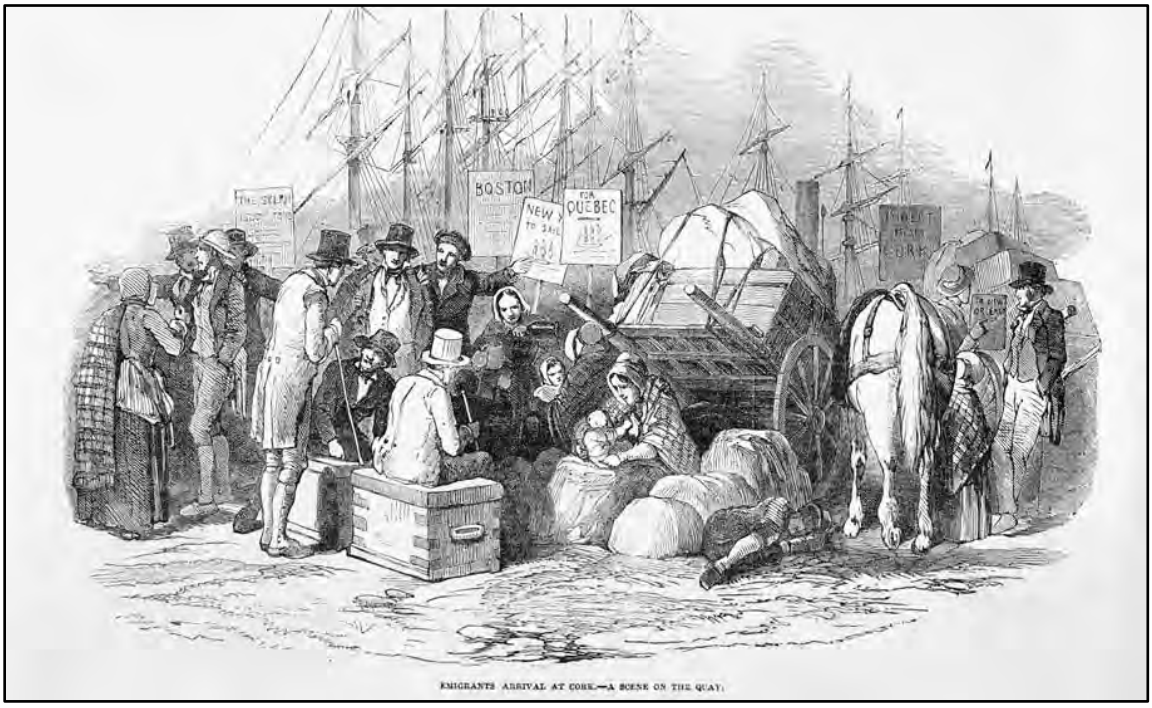

Figure 20 : Arrivée d'émigrants irlandais à Cork - La scène du quai. Canadian Illustrated News, 10 mai 1851, p. 386
Source : Bibliothèque et Archives Canada.
Lien Web : http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4627493&lang=fra

Figure 21 : « Le Choléra à Québec », v. 1832. Huile sur toile, par Joseph Légaré
Source : Musée des Beaux-Arts du Canada, no d'acquisition 7157.

En 1820, l'Hôpital des Émigrants (aussi appelé l'Hôpital des Immigrés ou le Hospital for the Reception of Sick Emigrants) est établi dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. Destiné aux immigrants, cet hôpital est installé dans un édifice en bois construit rapidement. Le système d'égouts étant rudimentaire, les conditions hygiéniques laissaient à désirer, et les voisins et résidents du quartier se plaignaient d'odeurs nauséabondes. L'hôpital est fermé en 1834, puis un incendie le détruit complètement le 4 mars 1837. Le bâtiment se trouvait entre la rue d'Aiguillon et la rue Saint-Jean, à l'est de l'actuelle église Saint-Jean-Baptiste (Roy 1938 : 200-202; figure 22).

Dès le 27 février 1829, le docteur François Blanchet présente à la Législature un bill demandant l'autorisation de construire l'Hôpital de la Marine et des Émigrés à Québec (figure 23). Ce bill est voté lors de la Législature de 1830-31 (LeBlond 1951 : 617).

Figure 22 : Détail du « Plan of the City of Quebec », par Alfred Hawkins, 1835. On y voit au centre le « Emigrant Hospital » ouvert en 1820
Source : BAnQ, cote : G, 3454, Q 4,1835, H38 CAR

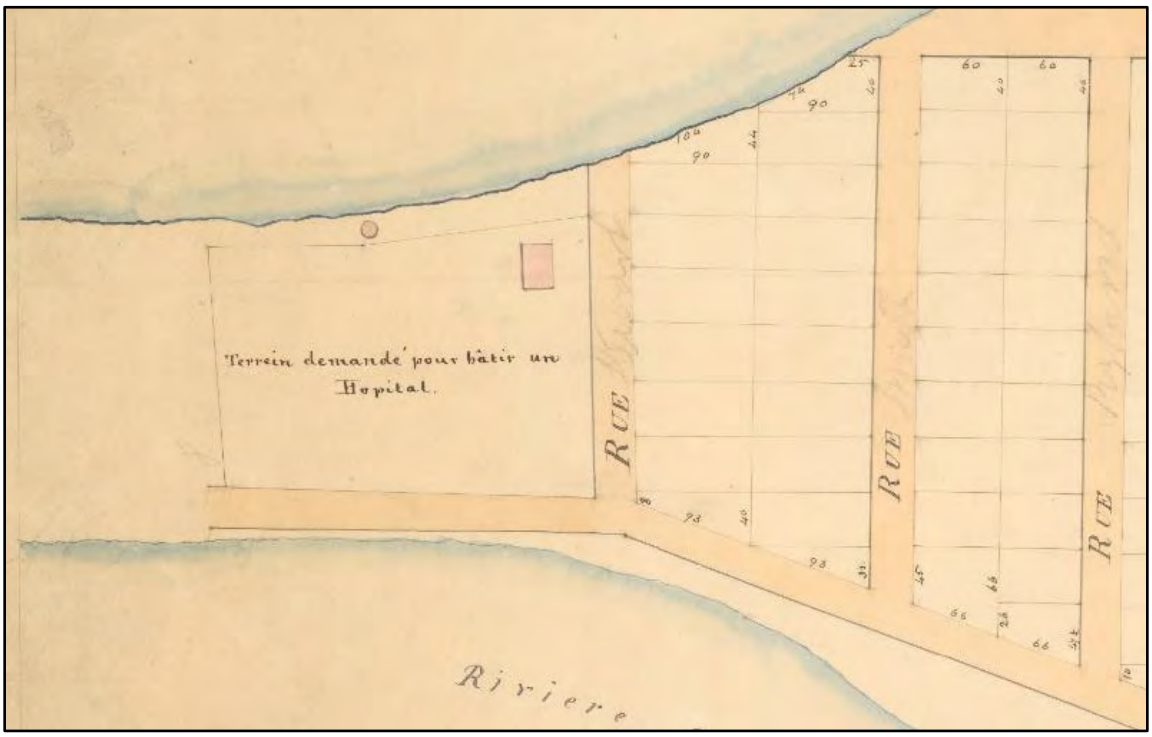

Figure 23 : Détail du « Plan du terrain de La Vacherie avec la division des emplacements projettés dans la partie ouest d'icelui », Adolphe Larue, 29 juillet 1829. On y voit le « terrain demandé pour bâtir un Hôpital »
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24D
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4381061

Le terrain choisi se trouve aux abords de la rivière Saint-Charles, sur l'ancienne terre de la Vacherie (figure 24) appartenant au Gouvernement depuis le départ des Jésuites en 1800 (Leblond 1951 : 616). Dans un article du journal *Le Canadien* du 20 août 1831 (reproduction d'un article de l'édition du 13 août 1831 du *Quebec Mercury*), le choix du site est critiqué et accueilli avec scepticisme :

> « Nous avons été informé que les Commissaires chargés de faire bâtir l'Hôpital de la Marine, ont fait choix pour cet édifice d'un site situé à la Vacherie près des ruines de l'Ancien Moulin à Vent. Nous pensons que la personne dont nous tenons cette information se méprend; ce terrain est bas et marécageux et ne possède aucun des avantages propres à le recommander pour une telle fin, si ce n'est l'ample approvisionnement d'eau qu'offre la Rivière St. Charles, et c'est un avantage que l'on peut à peine regarder comme compensant l'absence de presque tous ceux que la localité d'un pareil établissement devrait avoir. D'ailleurs, le lieu est si éloigné de la ville, que si les soins médicaux doivent être gratuits, ce sera une charge bien pesante pour les Messieurs Médecins qui dévoueront leur temps à soigner les malades.[56] »

Malgré le fait que ce terrain soit argileux et humide, les autorités vont tout de même de l'avant avec la construction de l'Hôpital de la Marine à cet endroit. Les premiers contrats sont octroyés à l'automne 1831, puis le 28 mai 1832, la pierre angulaire est posée par Lord Aylmer en présence de nombreux notables (Leblond 1951 : 616). Le contrat passé avec le maître maçon François Fortier stipule que la maçonnerie devra être composée de pierres de Cap-Rouge (grès verdâtre)[57].

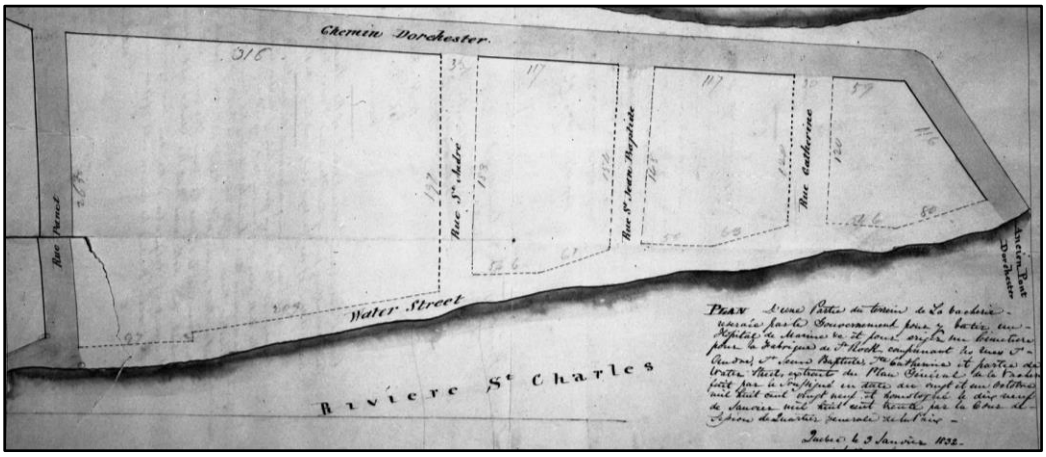

Figure 24 : Détail du « Plan d'une partie de La Vacherie réservé par le gouvernement pour y bâtir un hôpital de Marine et pour y ériger un cimetière pour la Fabrique de Saint-Roch […] », Jean-Baptiste Larue, 3 janvier 1832
Source : AVQ, CC-D01349.

[56] BAnQ, *Le Canadien*, 20 août 1831 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3453876).
[57] BAnQ, Greffe de Edward Glackemeyer, 3 septembre 1831, no 294.

Les plans originaux de l'architecte Henry Musgrave Blaiklock prévoient la construction d'un corps de logis central et de deux ailes d'inspiration néoclassique. Probablement pour des raisons financières, les travaux initiés au printemps 1832 se concentrent sur le corps central et l'aile ouest de l'édifice. Toutefois, les fondations de l'aile est auraient quand même été érigées en 1832, ou du moins avant 1844, comme suggéré par un article du 10 avril 1844 du journal *Le Canadien* :

> « Le grand-jury, néanmoins, suggère respectueusement que l'addition d'une aile du côté de l'est à l'Hôpital de la Marine de cette ville, comme la chose était projetée dans le plan original de cet édifice […]. Le site est des plus convenables pour cet objet, et les fondements d'un édifice étant déjà posés, il ne faudrait pas une grande dépense pour son érection. [58] »

Ceci expliquerait qu'un plan d'arpentage de 1837 illustre l'aile est avec un traitement graphique différent du reste du bâtiment (figure 25).

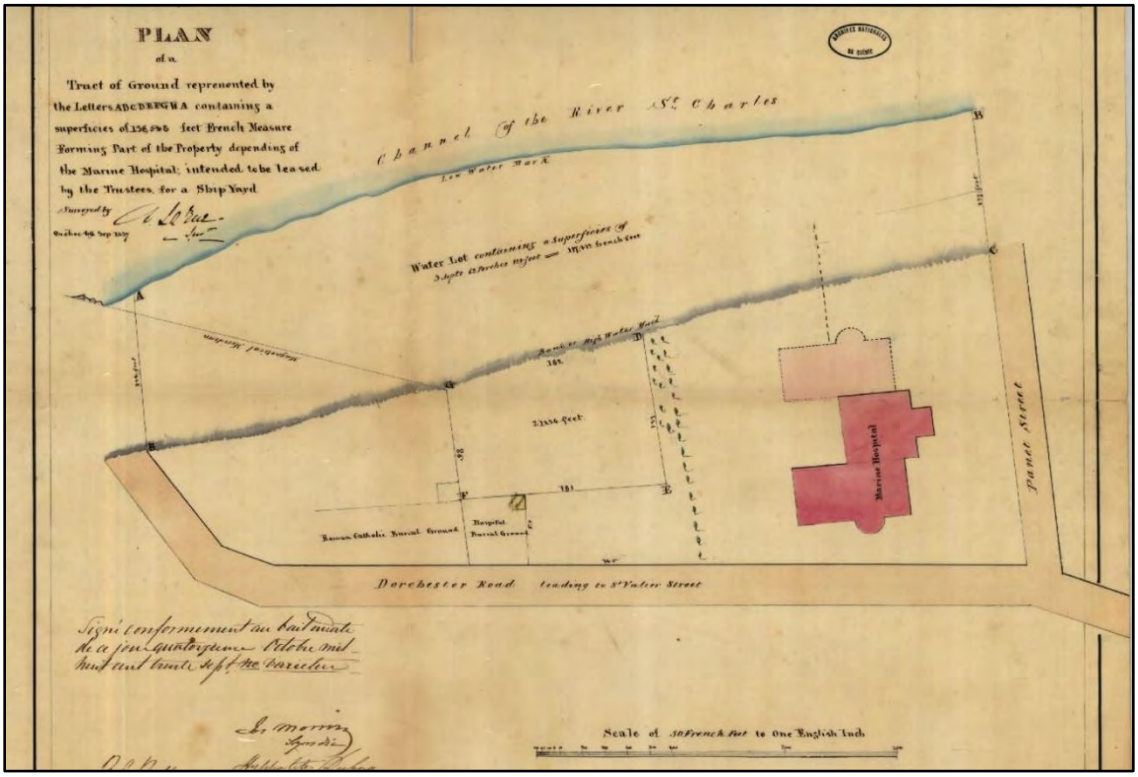

Figure 25 : « Plan of a tract of ground [...] forming part of the property depending of the marine hospital », Adolphe Larue, 4 septembre 1837
Source : BAnQ, CN301, S255, D613
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3429699

[58] BAnQ, Le Canadien, 10 avril 1844. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3455798

Le 30 avril 1834, les travaux sont très avancés; le corps central et l'aile ouest sont presque terminés (Leblond 1951 : 618). En juin de la même année, une nouvelle épidémie de choléra frappe Québec, ce qui force les autorités à ouvrir rapidement les salles prêtes. Ainsi, le 20 juillet 1834, l'Hôpital de la Marine et des Émigrés ouvre ses portes et accueille ses premiers malades, tous atteints du choléra. Dès la première semaine, 62 cholériques sont admis et 29 d'entre eux décèdent (Leblond 1951 : 619). Au total, l'hôpital a répertorié 202 cas lors de l'épidémie de 1834, dont 104 décès.

L'épidémie terminée, l'hôpital ferme à nouveau le 29 septembre 1834, et l'entrepreneur achève les travaux de construction et d'aménagement (Drolet 1970 : 69). Au printemps 1835, sa construction est officiellement terminée et il est prêt à fonctionner au maximum de sa capacité. Au fil du temps, différentes constructions ou rénovations viennent bonifier l'édifice principal. Par exemple, en 1839, des contrats sont octroyés pour la construction d'un mur de clôture venant ceinturer les côtés ouest, sud et est de la propriété (figure 26). Construit en maçonnerie, avec des pierres de l'Ange-Gardien, le mur est couronné de pierres de tailles et d'une balustrade en fer forgé. En 1858, cette clôture de maçonnerie est agrandie de 100 pieds (vers le nord) de chaque côté de l'hôpital, avec des pierres de Château-Richer (Chabot 1978 : 49). Le maçon Pierre Châteauvert ajoute également une plateforme en cèdre ou en pin pour supporter la maçonnerie.

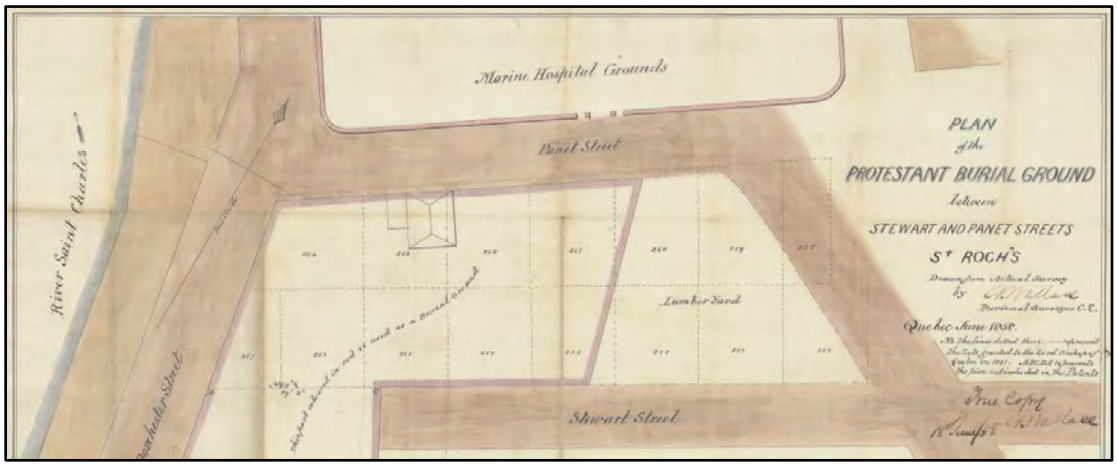

Figure 26 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858
Source : BAnQ, E21, S555, SS10, P95B

Entre 1854 et 1856, des contrats sont attribués pour la construction et l'aménagement intérieur de l'aile est de l'hôpital, conformément aux plans de l'architecte Pierre Gauvreau (figure 27 et figure ***28***). Le 20 janvier 1854, un contrat est signé avec l'entrepreneur François Belleau pour l'ensemble des travaux nécessaires à la construction de l'aile est. Devant être terminés pour le 1er novembre 1854, le 8 novembre, les travaux ne sont pas encore achevés; un nouveau contrat est signé entre Sa Majesté et le maître maçon Pierre Châteauvert pour terminer les travaux débutés par Belleau (Chabot 1978 : 47). Ces travaux doivent être complétés pour le 1er novembre 1855. Le 9 juillet 1856, un nouveau contrat est octroyé à Sévère Amiot, entrepreneur menuisier, pour terminer l'intérieur de la nouvelle aile de l'hôpital. Il fallut donc attendre 1856 pour que le plan symétrique de l'architecte Henry Musgrave Blaiklock soit finalement complété (figure 29, figure 30, figure 31 et figure 32).

En 1834, Alfred Hawkins décrit l'aménagement prévu à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital, tout récemment construit :

> « The Marine Hospital, when completed, will contain upon the ground or first story, Catholic and Protestant Chapels, with apartments for the officiating Ministers: - Housekeeper's and Steward's apartments and store-rooms: - Nurses' apartments: - two large kitchens: - Wards for sixty patients, with Baths and all necessary conveniences. The principal story will contain a large entrance hall, approached by a double flight of stone steps on the exterior: - a Museum, forty-five feet in length: - apartments for the Medical Officers: - examining rooms: - operating theatres, and accommodations for sixty eight patients. The third story will have apartments for the chief Nurses, and wards for one hundred and forty patients. The upper story is also planned as a Lying-in Hospital, only, for thirty-four patients, and the attics will contain sixty, making a total of accommodation for three hundred and sixty-two persons.
>
> The exterior of the Marine Hospital is of the Ionic order; and the proportions are taken from the Temple of the Muses on the Ilissus near Athens. With the wings it measures two hundred and six feet from east to west. The wings are one hundred feet in depth; and the whole premise contain an area of about six acres, to be laid out in gardens and promenade grounds for the convalescents. » (Hawkins 1834 : 261-262)

En 1843, un marché de construction est signé pour bâtir un hangar mesurant 110 pieds sur 25 pieds[59]. Selon les plans d'architecture, il devait à l'origine servir à l'entreposage de bois, de charbon, de paille et d'autres matériaux (figure 33).

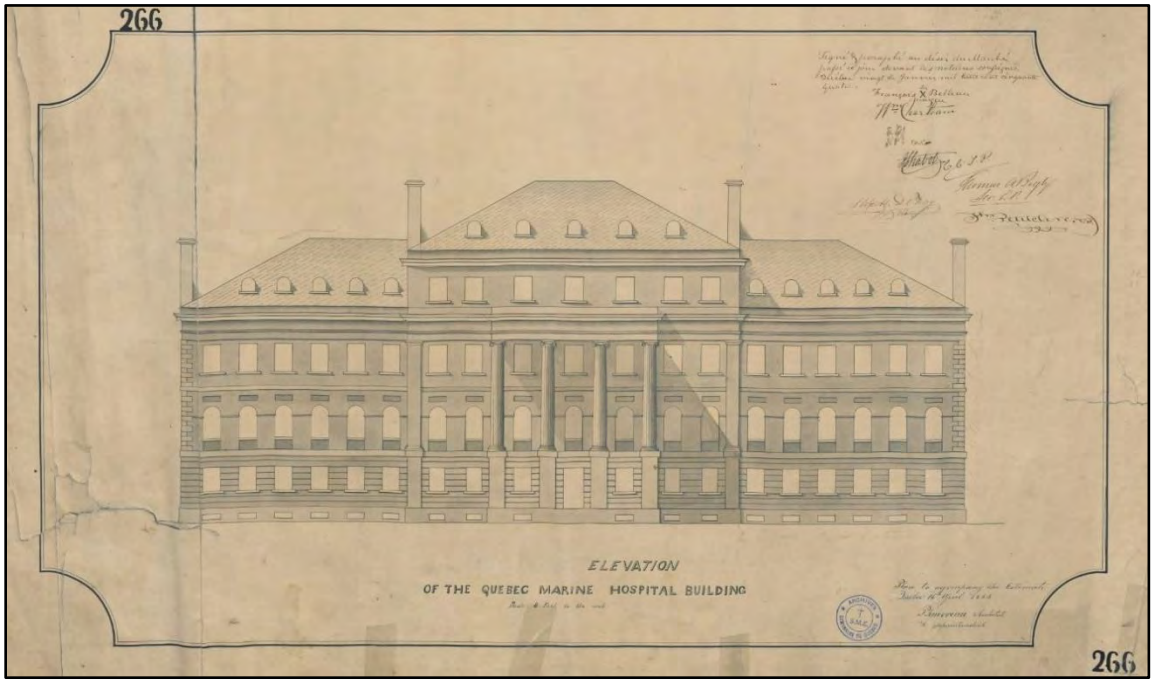

Figure 27 : Façade de l'Hôpital de la Marine de Québec, dessiné par l'architecte Pierre Gauvreau. Plan produit le 16 avril 1853, pour un marché de construction passé en 1854.
Source : MCQ, fonds d'archives du Séminaire de Québec. Cote : Z-245

[59] BAnQ, Greffe de Alexandre Benjamin Sirois, Marché entre François More (entrepreneur menuisier) et les Commissaires de l'Hôpital de la Marine, 13 mars 1843, no 1892.

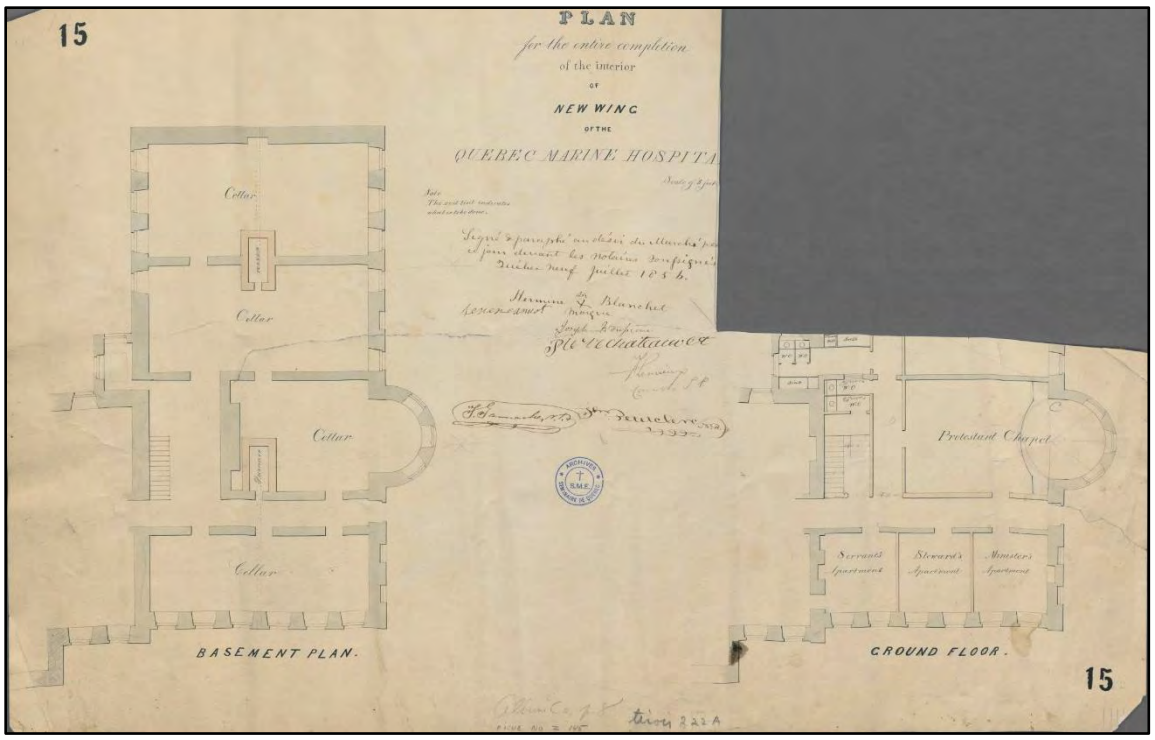

Figure 28 : « Plan of the entire compilation of the interior of new wing of the Quebec Marine Hospital », Pierre Gauvreau, 1854
Source : MCQ, fonds d'archives du Séminaire de Québec. Cote : Z-145

Figure 29 : Extrait du « Plan du relevé de la rivière St-Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott », F. F. Legendre, octobre 1854
Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P33
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488251

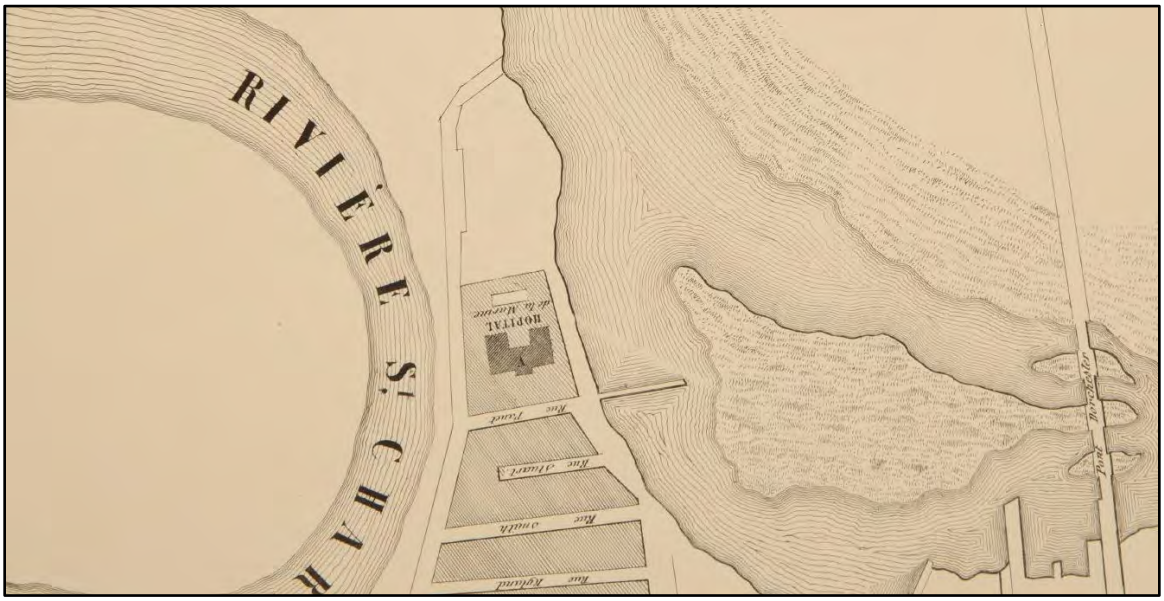

Figure 30 : Extrait du "Plan de la cité de Québec, fondé par Samuel de Champlain de Brouage en 1608", Pierre-Louis Morin, 1854
Source : MCQ, Fonds Séminaire de Québec, SME15-La collection de cartes et plans. Cote : Z-44

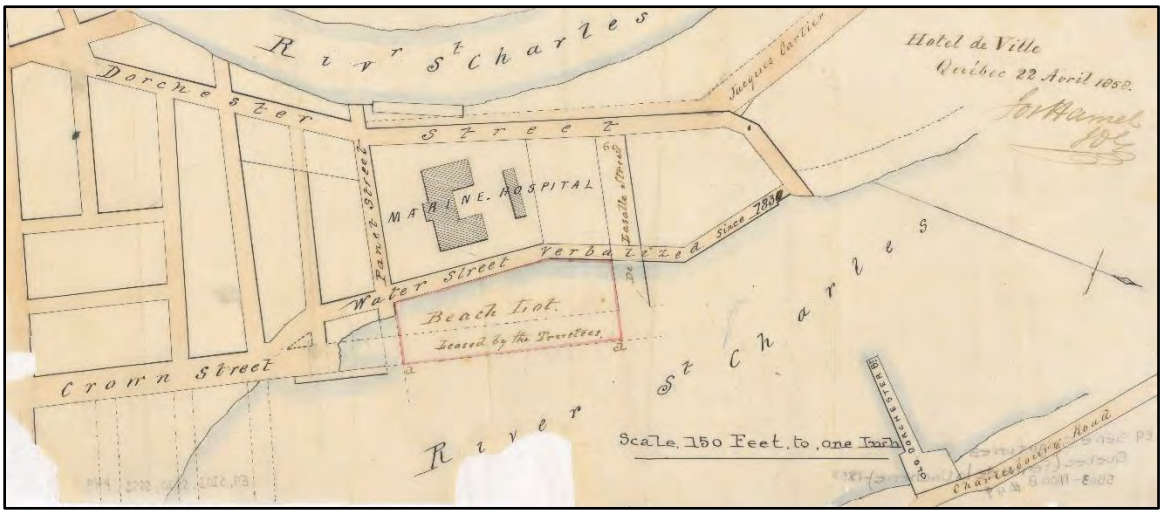

Figure 31 : « Plan du terrain de l'hôpital de la Marine », Joseph Hamel, 22 avril 1858
Source : BAnQ, E9, S101, SS20, SSS1, P49
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4515613

Figure 32 : Photographie montrant la façade de l'Hôpital de la Marine et sa clôture en maçonnerie et fer forgé, auteur inconnu, 1875
Source : AVQ, cote : CI-N0307-N030746

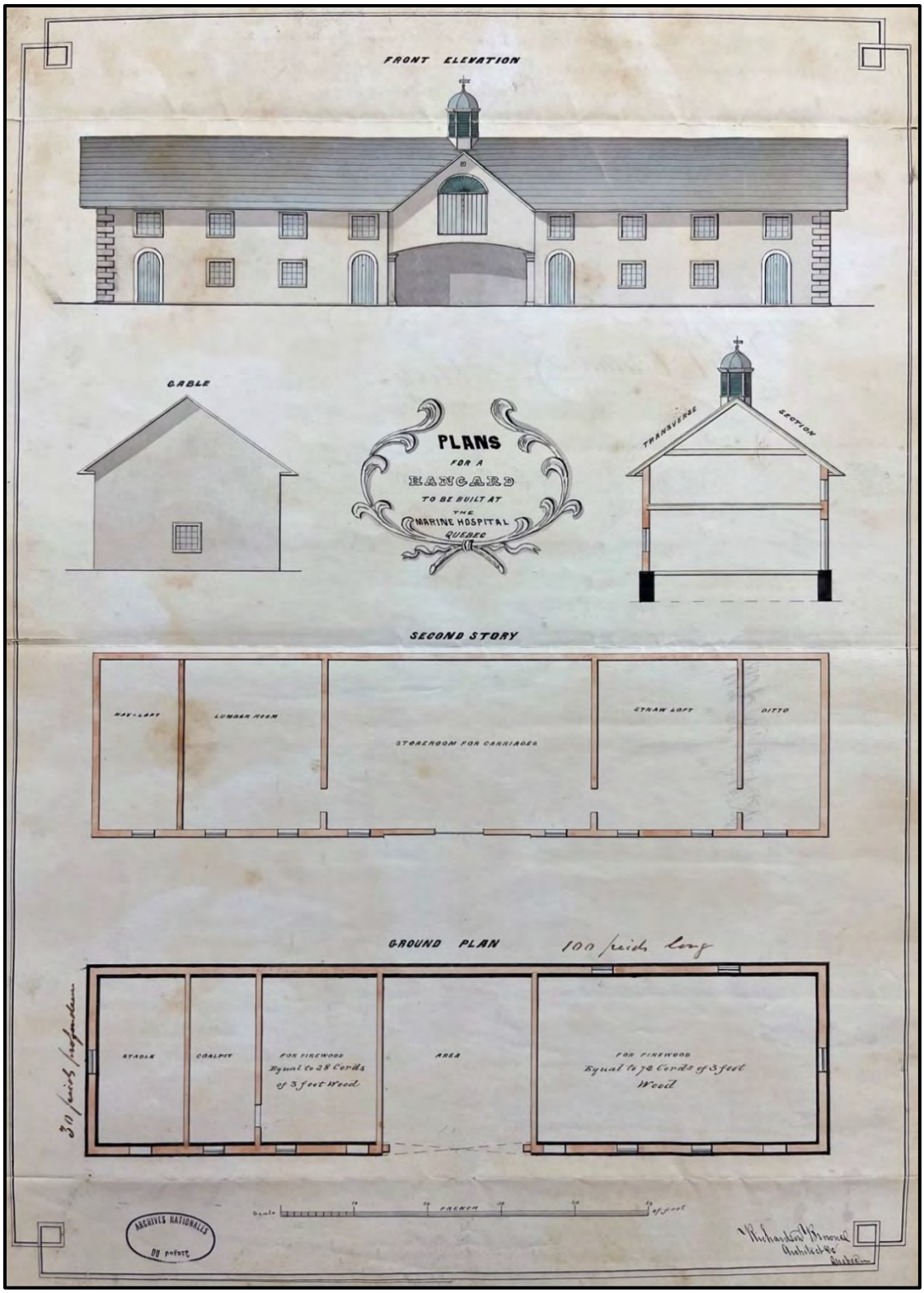

Figure 33 : « Plan for a hangar to be built at the Marine Hospital, Québec », Richardson Browne, 14 mars 1843

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Québec, Greffes de notaires. CN301, S255, D1892

3.1.9.1. Le soin des malades et le contrôle sanitaire

En activité à partir de 1834, l'Hôpital de la Marine offrait donc des soins médicaux et chirurgicaux importants. Dans l'histoire de l'institution, les années 1847-1848 ont été particulièrement marquantes. Cette année-là, environ 100 000 émigrants arrivent au Canada, surtout en provenance de l'Angleterre, de l'Irlande et d'Écosse. Parmi ceux-ci, environ 50 000 Irlandais fuyaient la famine qui ravageait leur pays. Hélas, avec ces immigrants arrive également la fièvre typhoïde – aussi appelée le typhus – tuant des milliers de personnes.

À ce moment, la station de quarantaine de Grosse-Île déborde de malades, alors l'Hôpital de la Marine reçoit le surplus de patients. Comme les installations ne suffisent pas, des abris (*sheds*) temporaires mal ventilés sont construits rapidement autour de l'hôpital pour recevoir les malades malgré l'opposition de la population locale qui craint la prolifération de foyers d'infection (LeBlond 1951 : 620)[60]. La localisation exacte et le nombre d'abris temporaires érigés restent inconnus.

Quelques indices peuvent toutefois être décelés dans un article du Journal de Québec du 22 juin 1847 :

> « cet établissement se trouve actuellement dans une crise sérieuse : *les abris temporaires*, érigés, depuis quelques jours, dans la *grande cour*, pouvaient recevoir les malades qui demandent journellement admission, mais ces abris n'étant pas encore couverts en bardeau, il a été impossible de les y garder, vu la pluie incessante depuis samedi dernier. »[61] [nos italiques]

Il y aurait eu plusieurs abris. Selon un article du 9 juin 1847, des abris temporaires d'une capacité de 500 malades auraient été érigés sur le terrain de l'hôpital[62]. Au même moment, à Montréal, 850 personnes étaient logées dans huit *sheds* à la Pointe-Saint-Charles (Charest-Auger 2012 : 73; figure 34). On peut donc supposer qu'au moins cinq abris temporaires ont été construits derrière l'Hôpital de la

[60] BAnQ, Le Canadien, 11 juin 1847 : Grande assemblée des citoyens du quartier Saint-Roch et de la Cité de Québec
[61] BAnQ, Le Journal de Québec, 22 juin 1847 : Hôpital de la Marine
[62] BAnQ, Le Canadien, 9 juin 1847 : Que fait le Bureau de Santé?

Marine. Ceci est probablement un nombre minimal, car d'autres sources indiquent que près de 1 000 immigrants ont été admis à l'hôpital vers la fin juin 1847[63].

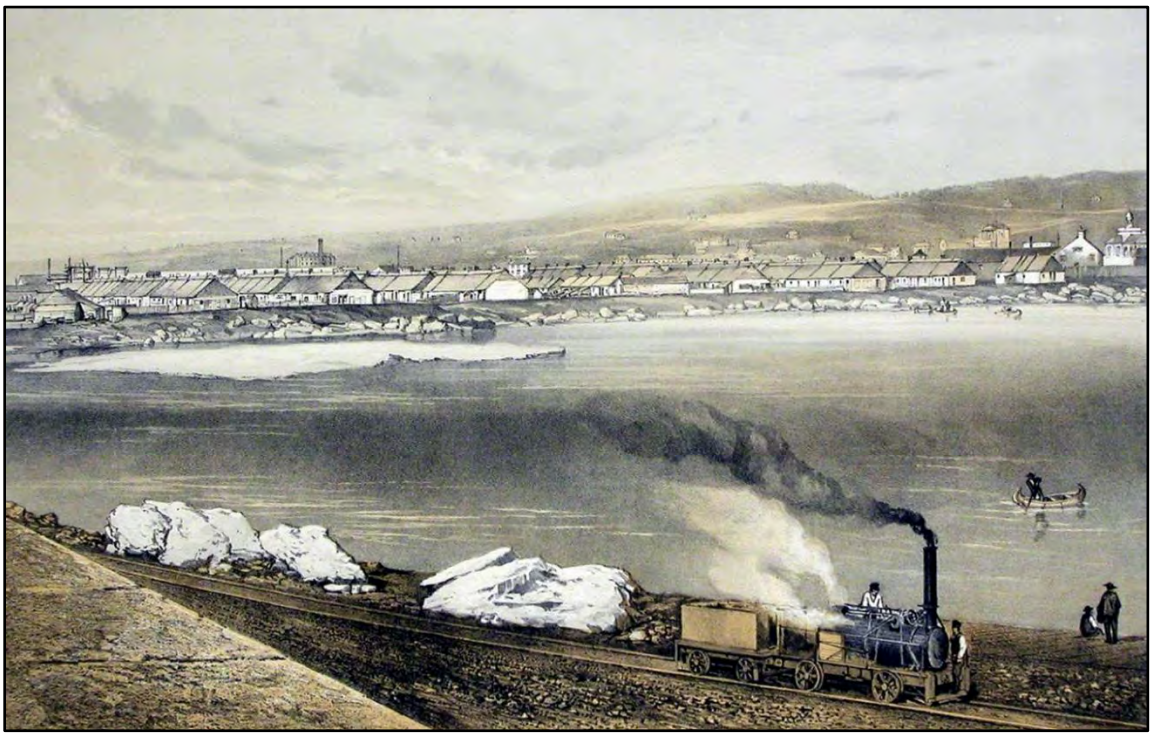

Figure 34 : Les *fever sheds* de la Pointe-Saint-Charles, vus du chantier du pont Victoria (vue vers le nord-ouest). Dessin à l'encre de couleur sur papier, réalisé à partir d'une photographie prise par William Notman à la fin des années 1850.
Source : Musée McCord, no. M15934.46.

Dans plusieurs articles de l'époque, on parle de la « grande cour » de l'hôpital. Cette mention pourrait référer à l'espace situé à l'arrière (au nord) de l'aile principale de l'hôpital, et au sud du hangar construit vers 1843.

Ces abris temporaires ont probablement été démontés ou démolis vers 1855, puisqu'ils sont mis aux enchères cette année-là :

> « Notice is hereby given that the OLD SHEDS at the MARINE HOSPITAL in this City, will be sold at Public Auction on SATURDAY, the 25th instant, at the hour of ONE o'clock. Terms will be made known at time of sale. »[64]

[63] BAnQ, Le Canadien, 5 juillet 1847.
[64] BAnQ, The Quebec Mercury, 21 août 1855

En 1851, une Commission d'enquête est mise en place pour faire la lumière sur différents problèmes de gestion interne et de plaintes contre des commissaires de l'Hôpital de la Marine. Les enquêteurs nommés par Lord Elgin, alors gouverneur général du Canada-Uni, constatent plusieurs manquements : l'organisation interne est défectueuse, des désaccords importants existent depuis longtemps entre les officiers médicaux, et la gestion du Dr Douglas avait des allures dictatoriales. Ils trouvent également que l'Hôpital de la Marine est un édifice considérable, mais plutôt sombre et mal ventilé. Ceci vaut également pour un abri situé à 100 pieds derrière l'hôpital, destiné à recevoir les cholériques et les fiévreux (LeBlond 1951 : 624). Cet abri est fort probablement le « hangar » construit vers 1843. Il fut possiblement transformé en abri pour soigner les malades lors de l'épidémie de typhus de 1847.

Les enquêteurs sont critiques face à l'état de l'hôpital :

> « Cet hôpital, malgré toutes les tentatives pour l'améliorer, ne pourra jamais devenir sain; on ne pourra jamais se débarrasser des odeurs nuisibles qui proviennent de l'état peu élevé du sol, qui dans les hautes eaux n'est qu'à quelques pieds, et souvent même qu'à quelques pouces au-dessus de la rivière. Comme les égouts n'ont que peu ou point de déclivité, ils ne peuvent qu'imparfaitement se débarrasser de leur contenu; et ce qui est pis encore, ils sont constamment dans un état plus ou moins grand d'agitation, ce qui, plus que rien au monde, en fait sorti un vaste volume de gaz putrides; car avec le montant et le baissant de la marée, la masse empestée qu'ils contiennent, va et vient plusieurs fois par jour. » (cité dans LeBlond 1951 : 624)

Ils vont même jusqu'à recommander qu'au lieu de construire l'aile est, dont les fondations sont déjà posées depuis longtemps, l'édifice devrait être abandonné et transformé en magasin, tandis que les terrains pourraient servir de dépôts à bois pour les chantiers navals des environs. Cette recommandation n'est pas suivie par la Législature, puisque la nouvelle aile est construite entre 1854 et 1856.

Vers 1865, la crainte de nouvelles épidémies amène les Commissaires de l'Hôpital de la Marine à faire construire un nouveau bâtiment pour accueillir les patients en temps d'épidémie. Un bâtiment de deux étages mesurant environ 181 pieds (241 pieds si l'on inclut les latrines) est construit au nord de l'hôpital (figure 35). Selon

le plan d'architecture représentant cet édifice, il aurait été composé de trois grandes salles pour les malades au 2e étage, puis d'une grande aire ouverte et d'autres pièces au rez-de-chaussée. Des latrines étaient localisées des deux côtés du bâtiment, à une distance d'environ 24 pieds.

Dans le Quebec Daily Mercury (21 février 1866), le bâtiment est décrit comme suit :

> « […] ample provision is now made for accommodating at the Marine Hospital as large a number of cases of cholera or other patients as, from previous experience, are ever likely to occur here. ***The building set apart for this purpose is substantially constructed, about two hundred and fifty feet in length, two storeys high, with windows on every face, and heated and ventilated in the most approved manner.*** By a new and simple contrivance, an opening of about a foot in diameter is made under each of the stoves in the building, through which a regulated or continuous current of fresh air is introduced into the tin box surrounding the stove wherein it is warmed before passing out from the top and thus it spreads through the ward at an agreeable temperature. […] This branch hospital, as it may be called, is situate two hundred feet in rear of and quite distinct and disconnected from the larger main building; and has the river St. Charles running north on its western front and south again on its east front at a distance of about sixty feet from it, so that ship patients can be brought alongside in boats more expeditiously and easily that by land […] ».

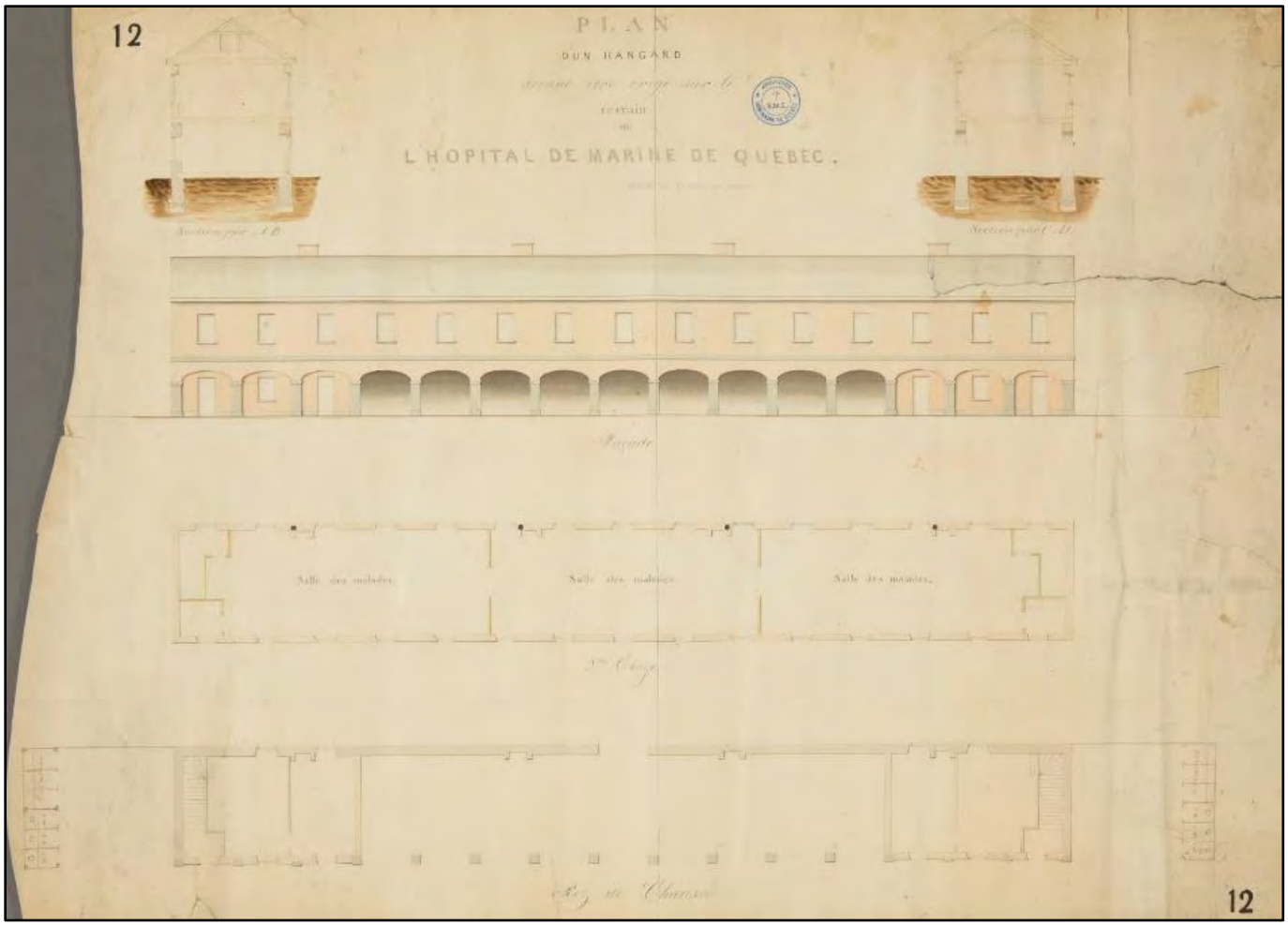

Figure 35 : « Plan d'un hangar devant être érigé sur le terrain de l'hôpital de Marine de Québec », anonyme, date inconnue [v. 1865?]

Source : MCQ, SME-Fonds Séminaire de Québec, SME15-La collection de cartes et plans, Z-147

Lien Web : https://collections.mcq.org/objets/463128

Figure 36 : Manufacture de fourrures de la compagnie J. Arthur Paquet, rue de la Pointe-aux-Lièvres, J. E. Livernois, [v. 1900]. On voit à l'avant-plan un long bâtiment en bois de deux étages, possiblement l'ancien « hangar » pour les malades construit vers 1865

Source : BAnQ, P560, S1, P596

Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3113343

3.1.10. L’enseignement de la médecine

En plus de jouer un rôle crucial dans le soin des malades et le contrôle sanitaire des nouveaux arrivants, l’Hôpital de la Marine et des Émigrés devient la première école de médecine de Québec. Bien que le docteur Joseph Painchaud prodigue des soins aux malades et participe à l’enseignement, cette fonction d’enseignement prend de l’ampleur en 1837 avec l’arrivée du Dr James Douglas qui offre des cours d’anatomie, de chirurgie et de dissection recherchés par les étudiants (figure 37). Soulignons que le docteur Painchaud était responsable de l’Hôpital des Émigrants depuis 1820, y exerçant la médecine et la chirurgie jusqu’à sa fermeture en 1834. Il fut ensuite embauché comme médecin visiteur à l’Hôpital de la Marine, où il travailla jusqu’à sa mort, en 1871 (Boissonnault 1972).

Figure 37 : Photographies du Dr James Douglas, vers 1875 par Universal Photographic Company (à gauche) et du Dr Joseph Painchaud, vers 1851 par Livernois (à droite)
Source : [Dr Douglas] BAnQ, P1000, S4, D83, PD68, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3107714; [Dr. Painchaud] BAnQ, P560, S2, D1, P981, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3115577

En 1846, le docteur Painchaud soutient que grâce à son travail et à celui du Dr Douglas, l'Hôpital de la Marine est devenu pour l'enseignement de la médecine le « point cardinal de toute la Province, qui, sous le rapport de la Chirurgie, est sans égal sur le continent, et qui, à lui seul, fait accourir tous les étudiants des quatre coins de la province. » (cité dans LeBlond 1951 : 620). L'hôpital est intégré à la nouvelle École de médecine de l'Université Laval en 1854, devenant son centre d'enseignement clinique.

Il faut aussi dire que l'Hôpital de la Marine offre une ressource essentielle à l'enseignement de l'anatomie et de la dissection : des cadavres. En vertu d'une loi adoptée en 1847, tous les étudiants en médecine devaient posséder une formation pratique en anatomie humaine. Cette nécessité impliquait donc un approvisionnement régulier en cadavres, qui s'accrut en même temps que l'augmentation des inscriptions en médecine.

Les cadavres fournis légalement aux médecins provenaient pour la plupart des prisons (criminels) et des gens pauvres qui décédaient de manière anonyme, sans que leurs corps ne soient réclamés. Ces « sources » de cadavres n'arrivaient pas à combler la demande des écoles de médecine, cependant l'hôpital ne manquait pas de cadavres, car de nombreux immigrants et marins y décédaient. Leurs corps n'étant pas réclamés par leurs proches, ils finissaient parfois sur les tables de dissection.

À cette époque, on voit apparaître une pratique illégale : le vol de cadavres. Ceux qui s'y adonnaient étaient surnommés « résurrectionnistes ». Ces derniers étaient souvent des étudiants en médecine, des médecins ou parfois des individus peu scrupuleux voulant s'enrichir.

Pour se procurer des corps « frais », les voleurs de cadavres pénétraient la nuit dans les charniers des cimetières ou dans les morgues des hôpitaux. Dans certains cas, ils prenaient des précautions pour cacher leur crime, c'est-à-dire qu'ils remplaçaient les corps par des bûches avant de reclouer le couvercle du cercueil, comme constaté lors des fouilles réalisées dans le cimetière de l'Hôpital de la Marine (Truelle et Cie 2022 : 396).

Au Québec, cette pratique aurait existé au moins à partir de 1832 et s'est poursuivie jusqu'en 1883. À ce moment, une loi a été adoptée, ordonnant la remise des corps non réclamés dans un délai de 24 heures aux salles de dissection, sous peine d'amende. Cette loi permit de suffire à la demande des écoles de médecine de la province, et mit fin à un épisode controversé de l'histoire médicale québécoise (Milot 2007 : 93).

3.1.11. L'Hospice Saint-Charles (1892-1940) et l'Hôpital des Anciens Combattants (1946-1956)

À la fin du 19e siècle, un nombre grandissant de navires passent devant Québec sans s'y arrêter. Parallèlement, le contrôle sanitaire à la Grosse Île s'améliore, réduisant ainsi l'importance de l'hôpital. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral décide de fermer l'institution en 1889.

Trois ans plus tard, en 1892, l'édifice est cédé aux Sœurs du Bon-Pasteur qui en font un asile pour jeunes filles, puis un orphelinat. Il s'agit de l'Hospice Saint-Charles. Les Sœurs du Bon-Pasteur y déménagent aussi leurs écoles de réforme et d'industrie pour filles. En 1921, l'école de réforme ferme ses portes, mais l'école d'industrie poursuit son rôle (Gilbert 2006 : 41).

L'édifice est agrandi à quelques reprises au cours de la première moitié du 20e siècle. Entre 1910 et 1923, l'aile est du bâtiment est notamment agrandie vers le nord (figure 38). En 1925, une annexe en briques de 50 sur 31 pieds est ajoutée derrière le corps central de l'hospice pour servir de cuisine (Caron 1980 : 247).

Le 14 décembre 1927, un drame secoue la communauté de Québec : l'Hospice Saint-Charles, abritant 371 enfants et 30 religieuses, est la proie des flammes (figure 39 et figure 40). Les sources varient sur le nombre exact de victimes qui compterait entre 28 et 36 fillettes. Un monument est érigé en leur mémoire au Cimetière Saint-Charles (RPCQ). Les dommages sont considérables et des travaux de reconstruction sont réalisés dès 1928. Lors de ces travaux, la façade du bâtiment est modifiée et on y ajoute des briques (Chabot 1978 : 50; figure 41).

Figure 38 : Agrandissements de l'aile est de l'Hospice Saint-Charles, date et auteur inconnus
Source : Dans Gilbert 2006; Archives Bon-Pasteur de Québec, fonds Résidence Saint-Charles, PH. D. 23.1, Album photo

Figure 39 : Photographie de l'incendie à l'Hospice Saint-Charles, 14 décembre 1927
Source : AVQ, Q-C2-IC-N001565
Lien Web : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=917567

Figure 40 : Photographie de l'incendie de l'Hospice Saint-Charles, montrant le côté nord de la jonction entre l'aile ouest et le corps central de l'édifice, en 1927
Source : AVQ, Q-C2-IC-N00156767
Lien Web : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=899351#

Figure 41 : Façade de l'Hospice Saint-Charles en 1936
Source : BAnQ, Fonds J. E. Livernois
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3115909

Initialement situé en périphérie de la ville, l'Hospice Saint-Charles se retrouve assez rapidement au centre d'activités industrielles importantes, principalement en raison de l'accroissement de la population et du développement industriel de ce secteur de Saint-Roch (Gilbert 2006 : 42). Les Sœurs du Bon-Pasteur commencent à réfléchir à une solution, tandis que des rumeurs d'expropriation courent au sujet de l'Hospice depuis les années 1910. Il fallut attendre le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale pour sceller le sort de l'Hospice Saint-Charles dans le quartier Saint-Roch : en août 1940, le gouvernement fédéral réquisitionne l'édifice pour y loger une école d'aviation de la *Royal Air Force*. En contrepartie, les Sœurs du Bon-Pasteur reçoivent la ferme expérimentale de Cap-Rouge et y transfèrent l'hospice.

Après la fin de la guerre, en 1946, l'édifice devient l'Hôpital des Anciens Combattants; il accueille des patients jusqu'à l'ouverture d'un nouvel établissement à Sainte-Foy en 1954, qui deviendra l'Hôpital Sainte-Foy (aujourd'hui le Centre hospitalier de l'Université Laval). Des bâtiments annexes sont ajoutés sur le terrain, comme on peut le voir sur le plan d'assurance-incendie de 1957 (figure 42). Il y a notamment un centre de réhabilitation associé à l'Hôpital des Anciens Combattants, un « club house », un « guard house », une maison, des garages et entrepôts.

À partir de 1959, des rumeurs commencent à courir sur la démolition éventuelle de l'ancien Hôpital de la Marine (Morrisset 1959). L'édifice est finalement démoli en 1962 après un incendie. Deux nouveaux bâtiments administratifs sont construits sur le terrain de l'hôpital, accueillant des fonctionnaires fédéraux. Ces édifices ont finalement été démolis en 2017 par le Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour faire place à un pôle d'échanges en transport en commun.

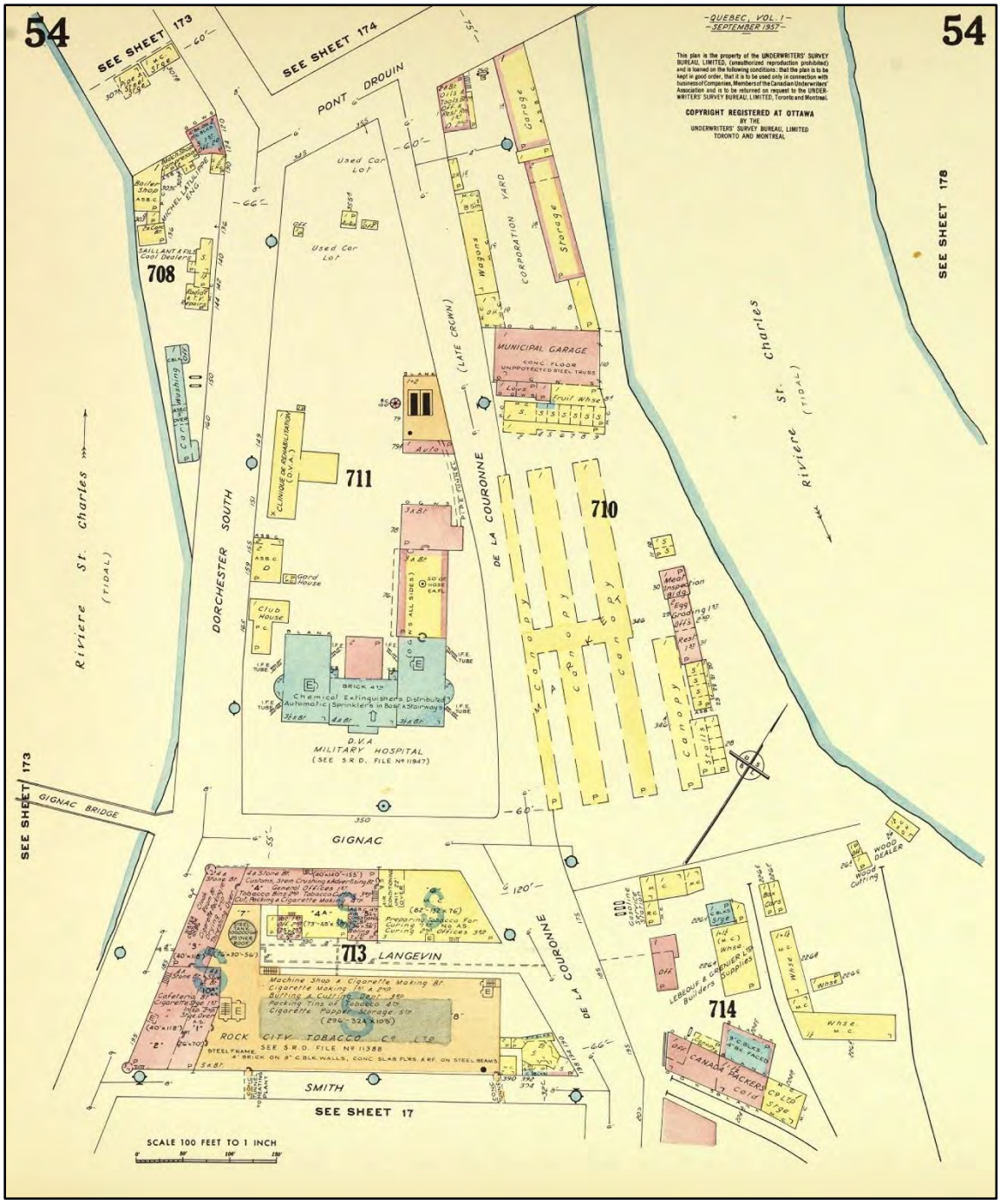

Figure 42 : Plan d'assurance-incendie de 1957 (feuillet 54), Underwriters' Survey Bureau, septembre 1957

Source : BAnQ, notice 0000174294

Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127

3.1.12. Les cimetières

Au moins deux cimetières ont été présents, à la même époque, sur le terrain du futur pôle d'échanges Saint-Roch. Le premier, établit en 1832, est un cimetière paroissial catholique, tandis que le second, inauguré en 1834, est le cimetière associé à l'Hôpital de la marine. Les deux cimetières étaient situés derrière cet hôpital, sur la portion nord du terrain à l'étude (figure 43). Au fil du temps, les deux cimetières contigus ont fini par n'en former qu'un seul (Roy 1940 : 212), toutefois ils demeuraient complètement indépendants et bien distincts : le cimetière catholique appartenait à la fabrique de Saint-Roch et le cimetière de l'Hôpital de la Marine, aux commissaires de l'hôpital. Un cimetière protestant aussi rattaché à l'Hôpital de la Marine a probablement été en utilisation à la même époque sur le terrain à l'étude. À noter qu'un cimetière protestant paroissial était localisé en face de l'hôpital de la Marine depuis 1831, de l'autre côté de la rue, sur le terrain maintenant occupé par l'usine de cigarettes Rothmans (Roy 1940 : 267).

3.1.12.1. Le cimetière paroissial de Saint-Roch (cimetière de la Pointe)

Le premier cimetière de la paroisse de Saint-Roch, contigu à l'église du même nom sur la rue Saint-Joseph, est inauguré en 1829, mais la première sépulture y est inhumée en 1831 (Roy 1940 : 205). Le terrain est assez réduit, d'autant que la paroisse de Saint-Roch est la plus peuplée de Québec. On décide rapidement d'ouvrir un second champ de morts pour les paroissiens catholiques de Saint-Roch. Celui-ci, connu sous le nom de cimetière de la Pointe aux Lièvres, est inauguré à la fin de l'année 1831 sur un terrain concédé par Lord Aylmer, en retrait des habitations. C'est ce second cimetière, aussi appelé le cimetière de la Pointe, qui est présent sur la portion la plus au nord du terrain à l'étude. Son implantation s'inscrit aussi dans le contexte de l'épidémie de choléra de 1832 où les nombreuses victimes furent inhumées. Selon les registres de la paroisse, la première inhumation, datée du 15 juin 1832, est celle de Thérèse Croteau, âgée de 51 ans. On enterra les défunts dans ce cimetière jusqu'à l'ouverture du cimetière Saint-Charles en 1854 (Roy 1940 : 206-207; Truelle et Cie 2021 : 105). La permission d'exhumer les corps du cimetière de la Pointe aux Lièvres est

donnée par l'évêque Charles-François Baillargeon en mai 1857 (Truelle et Cie 2021 : 105).

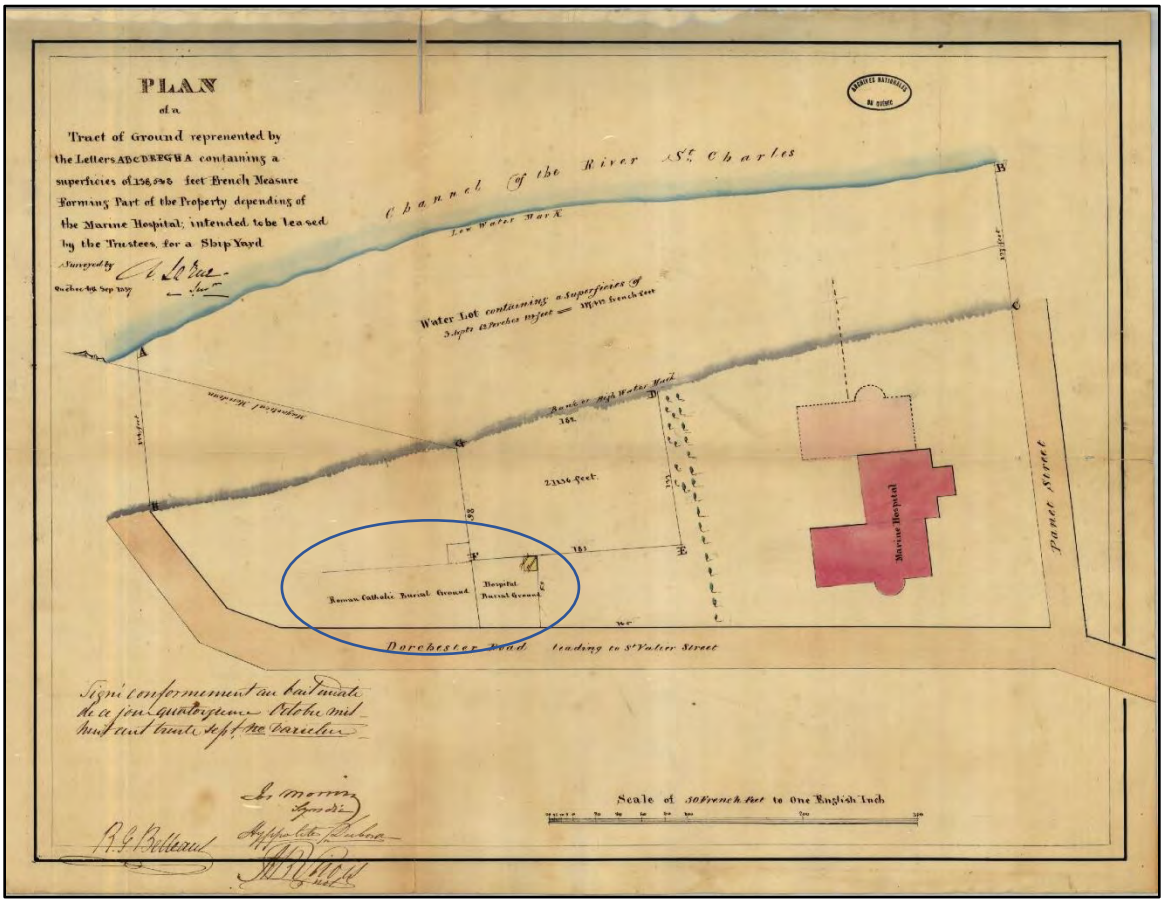

Figure 43 : Plan de 1837, par Adolphe Larue, illustrant les deux cimetières catholiques derrière l'Hôpital de la Marine (encerclés)
Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes de notaires
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3429699

3.1.12.2. Les cimetières de l'Hôpital de la Marine

Dans le contexte des épidémies de choléra, et du manque d'espace pour enterrer les nombreux défunts, le Bureau de Santé de Québec sollicite le gouvernement afin de trouver des emplacements pour établir de nouveaux cimetières. C'est ainsi qu'est créé en 1834 le second cimetière catholique sur le terrain à environ 100 pieds au nord de l'hôpital (Truelle et Cie 2021 : 34). Il faut attendre le 18 août 1835 pour la première inhumation dans ce cimetière, soit celle d'un marin nommé Richard Ryan. Selon un plan de 1852 (figure 44), les patients de confession protestante avaient leur propre section dans ce cimetière localisé derrière l'hôpital.

Il s'agit du seul plan ancien observé pour la présente intervention localisant un cimetière protestant sur le terrain à l'étude.

Toutefois, la présence d'un cimetière protestant au sud, en face de l'hôpital (sur le terrain où se dresse actuellement l'usine de la compagnie Rothmans) est attestée par plusieurs sources historiques (figure 45) et des patients protestants décédés à l'Hôpital de la Marine y auraient été inhumés (Truelle et Cie 2021 : 3; Roy 1940 : 267; Guay 1991 : 34).

Un plan de 1854 (figure 29) indique seulement l'emplacement d'un cimetière au nord-ouest de l'établissement et ne marque pas de distinctions entre de possibles sections. Ceci vient probablement du fait que l'objectif du plan consistait à représenter les installations le long de la rivière Saint-Charles, et non à tracer un plan précis du terrain de l'hôpital et des cimetières.

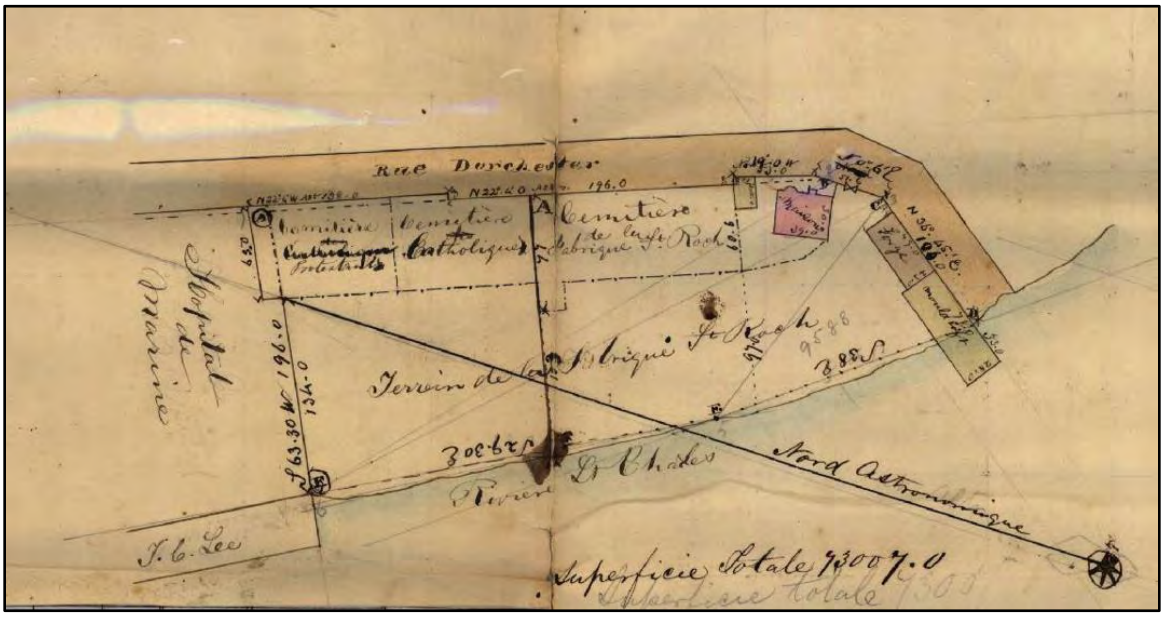

Figure 44 : Détail d'un plan de 1852, par Hamel, illustrant trois cimetières distincts sur le terrain à l'étude

Source : BAnQ : Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs.
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3412059

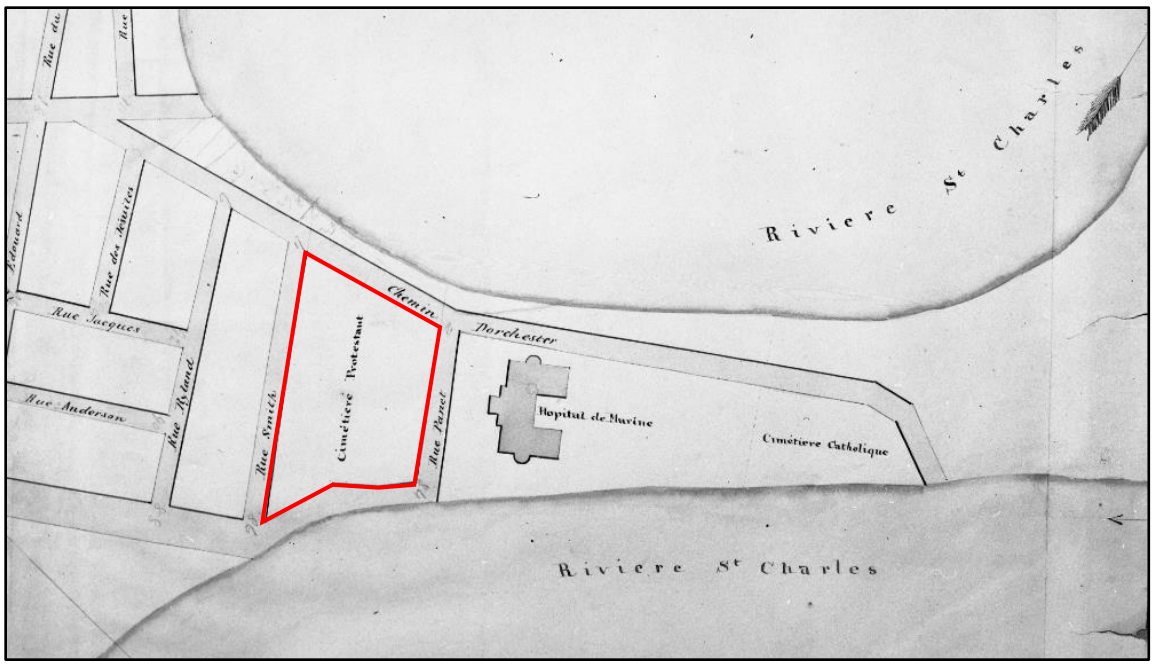

Figure 45 : Détail d'un plan de 1833 illustrant le cimetière paroissial protestant de Saint-Roch au sud de l'Hôpital de la Marine (encadré en rouge)
Source : Ville de Québec, Fonds Collection de documents cartographiques et dessins architecturaux, CC-D0135-D01351

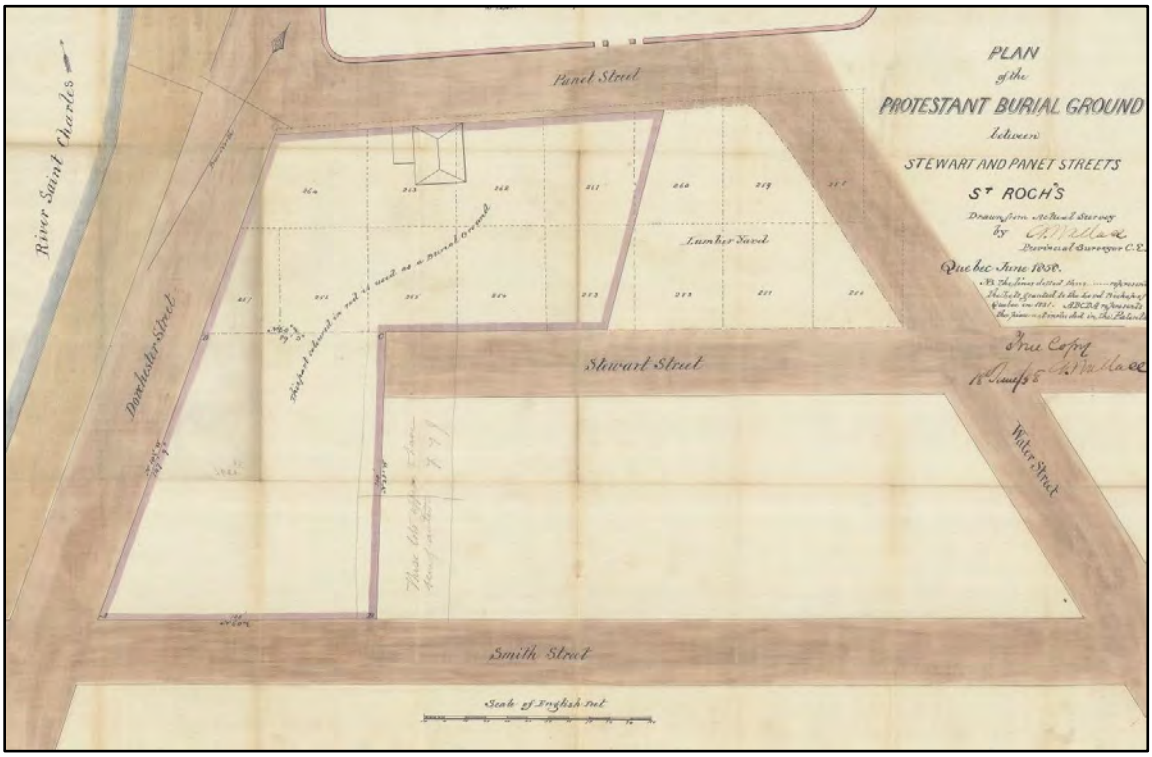

Figure 46 : Détail du « Plan of St. Roch showing the Protestant Burial ground between Stewart and Panet Streets St-Roch », Alex Wallace, juin 1858
Source : BAnQ, E21,S555,SS10,P95B
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4436318

En tant que cimetière d'institution hospitalière, le cimetière catholique de l'Hôpital de la Marine ne tarde pas à recevoir plusieurs défunts. Les citoyens de Saint-Roch s'inquiètent rapidement des impacts sur la population et de la salubrité des lieux : en l'absence d'aqueduc municipal, les vendeurs d'eau à la tonne vont chercher l'eau dans la rivière Saint-Charles, directement au pied du cimetière; les passants et ouvriers - en particulier lors de l'érection de l'aile est de l'hôpital en 1854 - y circulent librement, et selon les sources historiques, les animaux y pacagent (Roy 1940 : 267; Guay 199 : 42, Truelle et Cie 2022 : 87).

La nature du terrain du cimetière était argileuse et semblait aussi peu indiquée pour accueillir un cimetière. Durant l'épidémie de typhus de 1847, on se plaignait de ne plus pouvoir inhumer de cadavres dans le cimetière de l'hôpital, car ceux enterrés une quinzaine d'années auparavant étaient encore en bon état de conservation; il est dangereux d'y recreuser[65]. Pour cette même épidémie, il est estimé par Charbonneau et Sévigny (1997) qu'environ 18 % des immigrants de 1847 décédèrent du typhus, dont 1041 décès eurent lieu à l'Hôpital de la Marine et des Émigrants. Il appert logique que la majorité de ces morts furent inhumés dans le cimetière adjacent à l'hôpital, puisque pour éviter la propagation de la maladie, on limitait au maximum le transport des défunts et on les enterrait au plus vite. Les sources historiques témoignent d'un cimetière dépassant sa capacité, où les sépultures ne sont pas recouvertes de suffisamment de terre, mettant à risque la santé des personnes habitant dans le secteur[66].

En 1846, le cimetière de l'hôpital étant déjà bien rempli, le chef du service médical de l'Hôpital de la Marine demande l'octroi d'une nouvelle parcelle de terrain afin d'y consacrer un nouveau cimetière. Ainsi, en mars 1847 un terrain est consacré en cimetière au lieu-dit du Gros-Pin, à l'extérieur de la ville (dans ce qui est actuellement le quartier Lairet), et a probablement reçu son lot de victimes de l'épidémie de typhus de la même année (Lizotte 2019; Roy 1941 : 234-235; Le Soleil 13 février 1899). Les inhumations augmentaient au cimetière Gros-Pin à

[65] The Quebec Gazette, 18 juin 1847 https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4259993
[66] Idem

mesure que celles enregistrées dans le cimetière de l'hôpital diminuaient (Lizotte 2019). Le cimetière de Gros-Pin aurait accueilli des défunts catholiques et protestants, dans deux sections distinctes. Parmi ces défunts, plusieurs étaient des anonymes : des personnes sans famille à Québec, décédées à l'Hôpital de la Marine, et d'autres, trouvées inertes, ou même de possibles sujets d'études des étudiants en médecine de l'Université Laval (la faculté de médecine est ouverte en 1854) (Lizotte 2019). Des écrits confirment que le cimetière Gros-Pin faisait encore partie du paysage dans les années 1930 et 1940, de même que l'emplacement de la maison du gardien et d'une poudrière à proximité (Desjardins 1942 et Brault 1946, cités dans Lizotte 2019).

Malgré tout, des inhumations eurent lieu dans le cimetière catholique de l'Hôpital de la Marine jusqu'au 6 décembre 1871. À partir de cette date, les patients catholiques décédés à cette institution furent inhumés au cimetière Saint-Charles (Roy 1940 : 212-213; Guay 1985 : 42).

3.1.13. Les chantiers navals au 19e siècle

Après la mort de John Goudie en 1824, William Bell présente à la Commission assignée à l'administration des biens des Jésuites une requête pour l'achat d'un terrain afin d'y construire un chantier naval[67]. Selon les éléments décrits, il s'agirait du terrain utilisé par John Mure illustré sur un plan de 1815 (figure 15). Il n'est pas clair s'il a effectivement été capable d'acheter le terrain ou s'il n'a pu que le louer.

Un plan de Joseph Bouchette daté de 1840 illustre un chantier naval appartenant à un dénommé « Mr. Nelson », probablement Andrew Neilson (figure 47). Ce chantier est situé à l'extérieur des limites du terrain octroyé pour la mise en place de l'Hôpital de la Marine. Selon Archithème (1996), le chantier de Neilson est passé entre les mains de plusieurs constructeurs navals, soit Thomas C. Lee (1839-1849), Pierre-Vincent Valin (après 1849), William Power (après 1851) et P. G. Labbé (après 1851) (figure 48).

[67] BAnQ, Requête de William Bell, constructeur de navires, adressée à John Stewart, commissaire responsable de l'administration des biens des Jésuites […],11 juillet 1826.

Un plan de la rivière dessiné en 1854 indique que la disposition particulière entre l'hôpital et les chantiers navals est conservée, et ce, peu importe le propriétaire. Le plan de 1854 indique que l'ancien chantier naval de Andrew Neilson a été divisé en deux. La section nord est désormais utilisée par un dénommé Drolet et la section sud est utilisée par des dénommés Lachance et Jolicoeur (figure 49). Ce plan, et celui dressé deux ans plus tôt (figure 50), montrent que le terrain au nord de l'Hôpital appartient à la fabrique de la paroisse de Saint-Roch. De même, le plan de 1852 permet l'identification des autres bâtiments présents sur le terrain, respectivement une forge et une salle à tracer (mold loft). Ce même plan témoigne aussi de l'utilisation par Thomas C Lee de la berge de la rivière Saint-Charles longeant l'hôpital et illustre l'emplacement de quais lui appartenant dans le prolongement de la rue Panet, au sud-est de l'hôpital, et à l'est de la rue de la Couronne. Un chantier naval est encore illustré au nord du terrain sur le plan de Sitwell (1865; figure 51).

L'atlas de 1879 témoigne du changement important dans la disposition des bâtiments dans la section nord du terrain (figure 52). La fonction de cette nouvelle configuration du terrain est révélée par un plan d'assurance-incendie de 1898 qui ne décrit plus le site comme un chantier naval, mais comme une cour à bois « lumber yard » (figure 53). Cette transformation dans la fonction du site correspond généralement au même phénomène que ce qui s'est passé ailleurs dans le quartier de Saint-Roch. L'industrie navale de Québec commence sa décroissance à partir des années 1850. D'ailleurs cette industrie a pratiquement disparu de la ville de Québec en seulement 25 ans (Morisset 2001 : 175-176). La section nord du terrain ne connaîtra pas d'autres transformations majeures jusque tard au 20^{e} siècle (figure 54). Entre 1923 et 1948, un grand entrepôt est bâti à l'endroit où se trouvait la cour à bois. Il servait probablement à la Ville de Québec, car cette parcelle est identifiée comme « Corporation Yard » sur le plan d'assurance-incendie de 1923 (figure 55). Puis, en 1961, un édifice à bureaux est construit pour abriter les activités de la Croix-Rouge canadienne. Ce dernier bâtiment fut démoli en 2018.

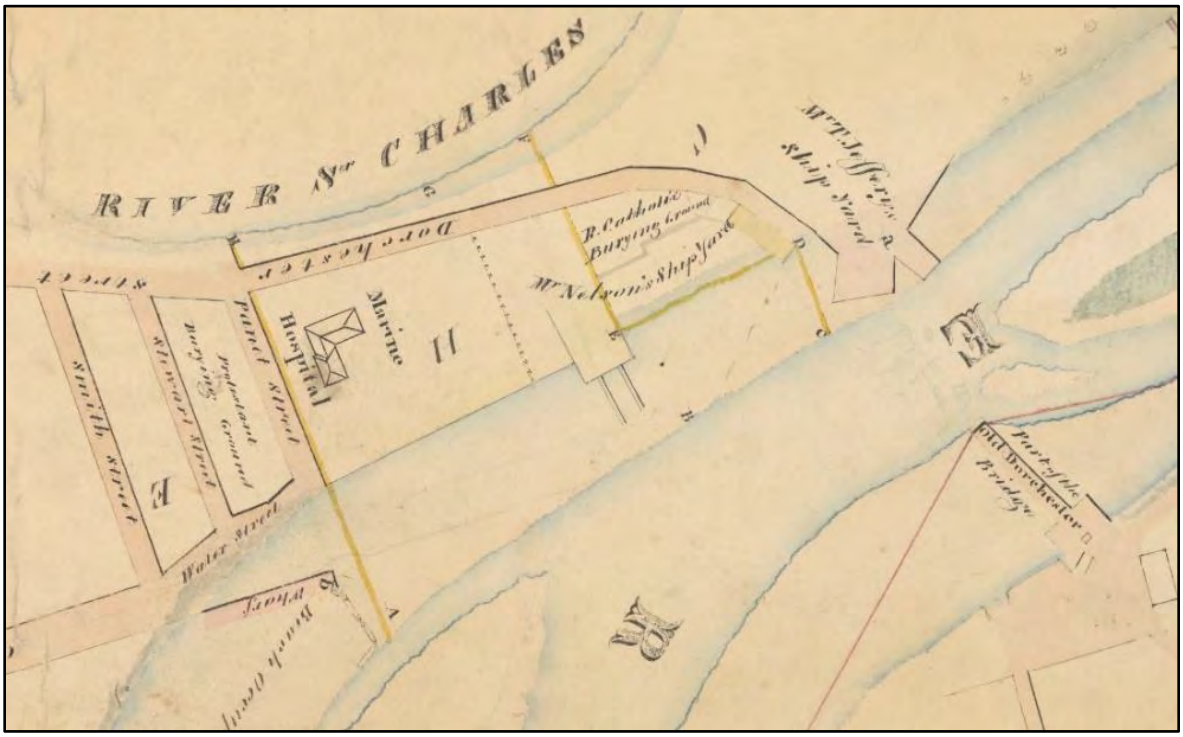

Figure 47 : Détail d'un plan de la rive du sud de la rivières Saint-Charles, Joseph Bouchette, 1840 (limite du terrain de l'hôpital en jaune)
Source : BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P28
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488243

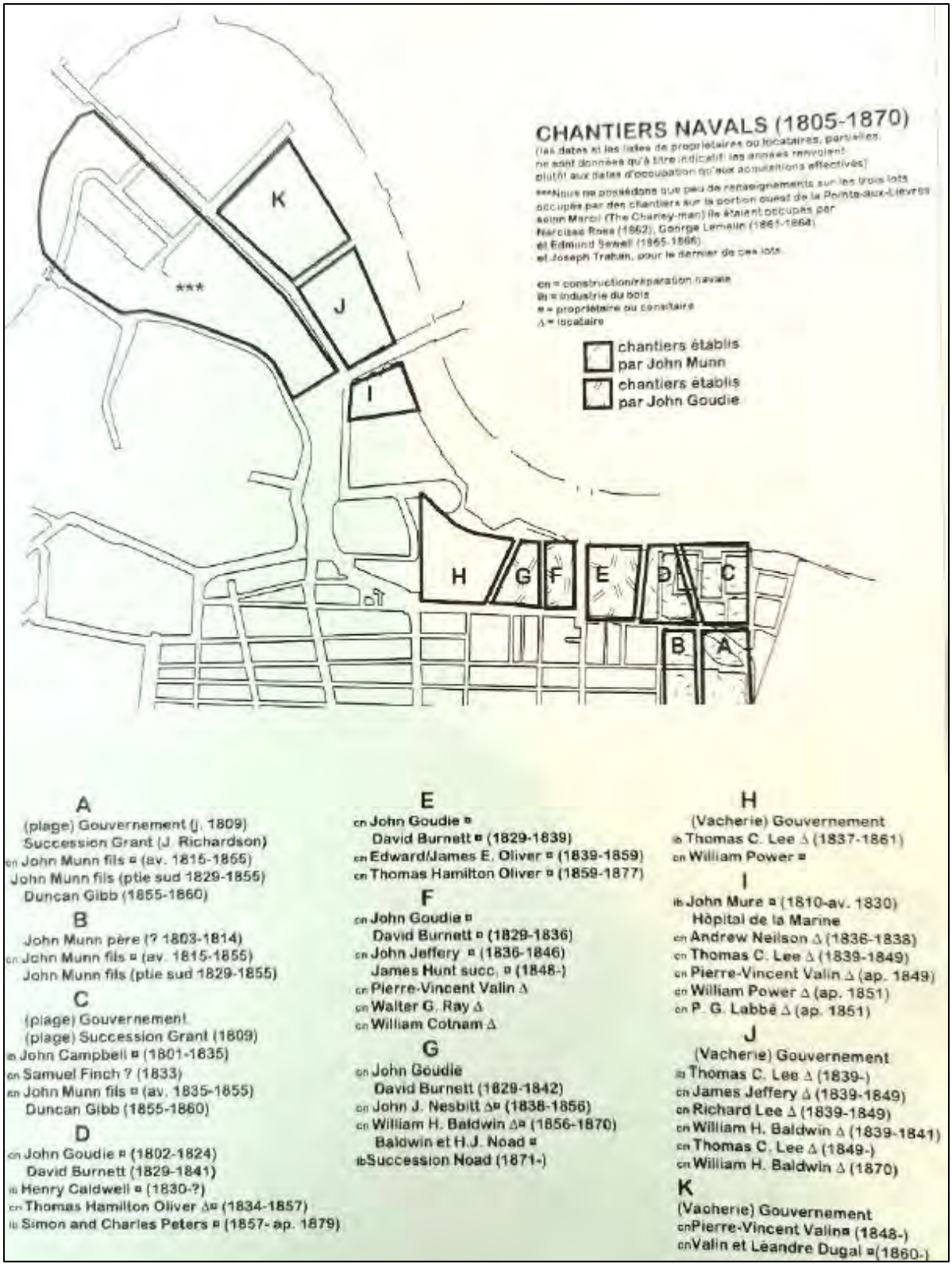

Figure 48 : Carte synthèse des chantiers navals sur la rivière Saint-Charles, entre 1805 et 1870

Source : Archithème 1996 : 94

Figure 49 : Détail du relevé de la rivière Saint-Charles depuis le quai Anderson jusqu'au pont Scott, F. F. Legendre, 1854
Source : BAnQ, 0003814427
Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246993

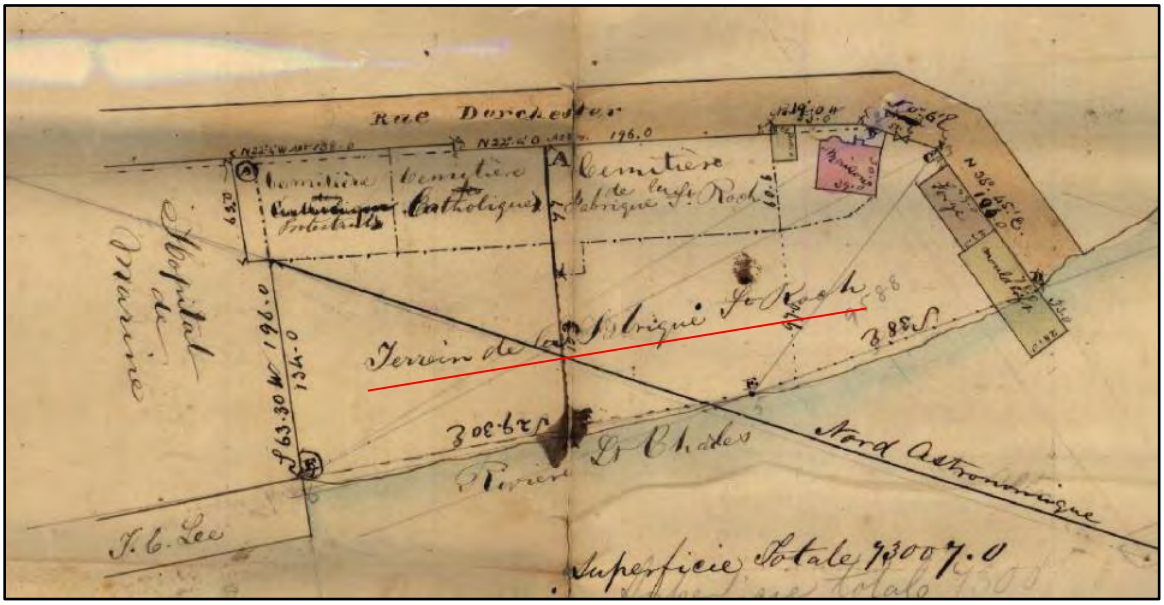

Figure 50 : Détail du « Plan du terrain appartenant à la Fabrique Saint-Roch de Québec, situé sur la rue Dorchester », Alfred Hamel, 30 août 1852
Source : BAnQ, CA301,S22,D11
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3412059

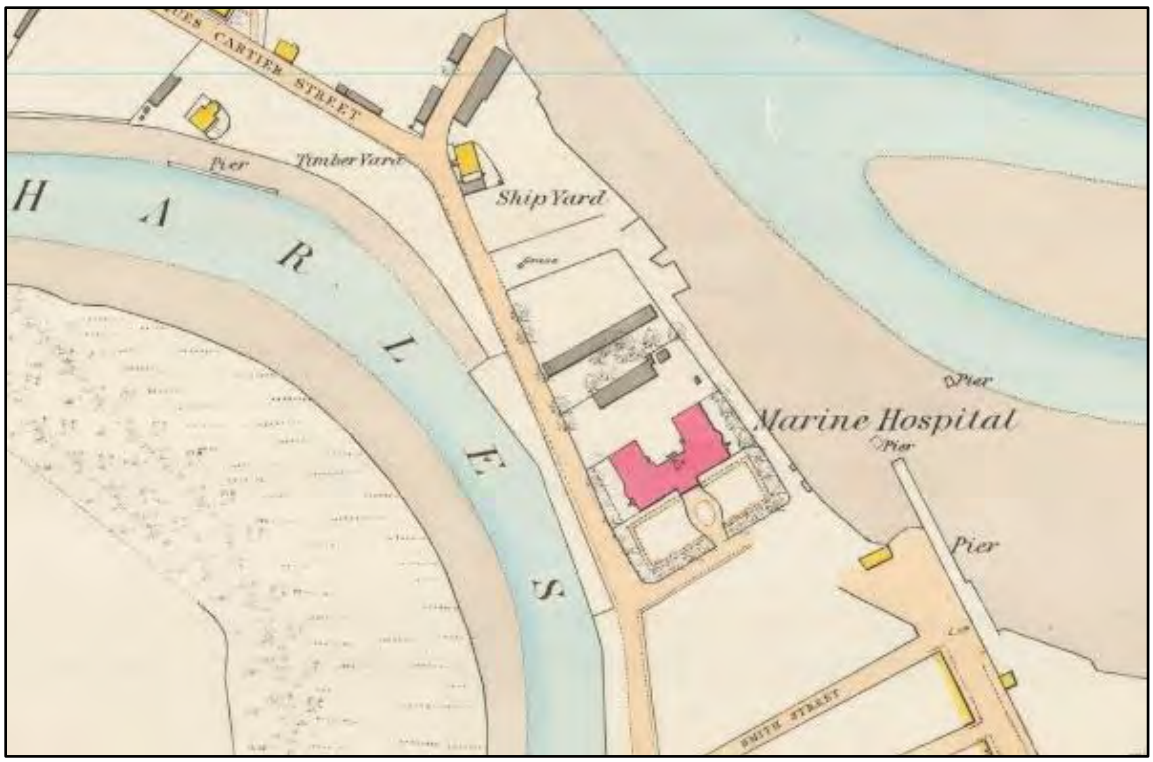

Figure 51 : Plan de Saint-Roch du « Contoured plan of the environs of Quebec », Honorius Sisson Sitwell, 1867
Source : BAnQ, P600,S4,SS2,D634,P16
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3121133

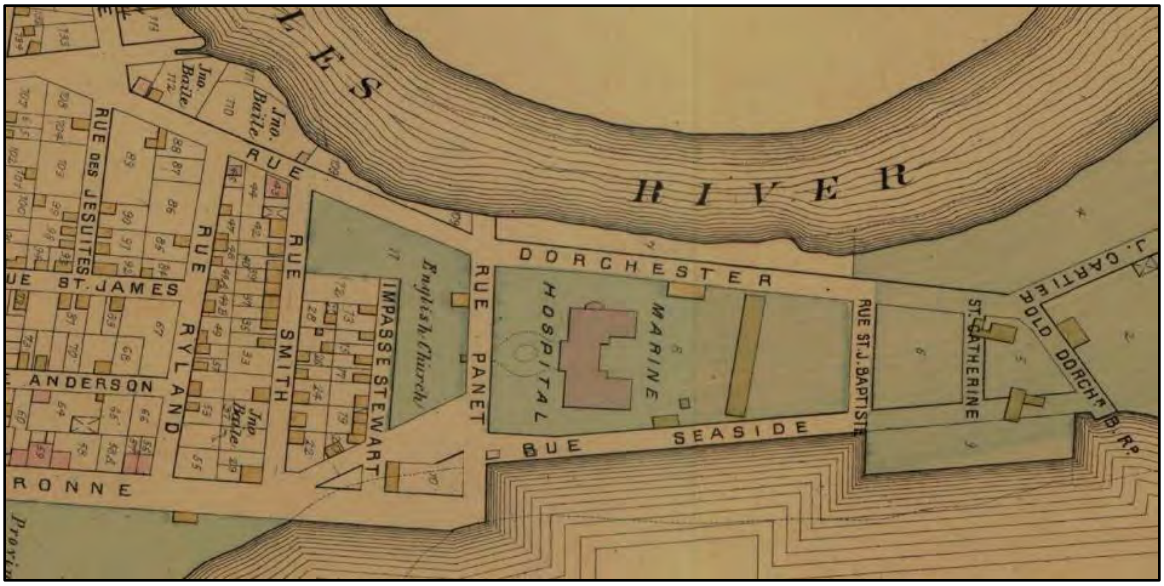

Figure 52 : Détail de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », Henry Whitmer, 1879
Source : BAnQ, 0000174243
Lien Web : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244119

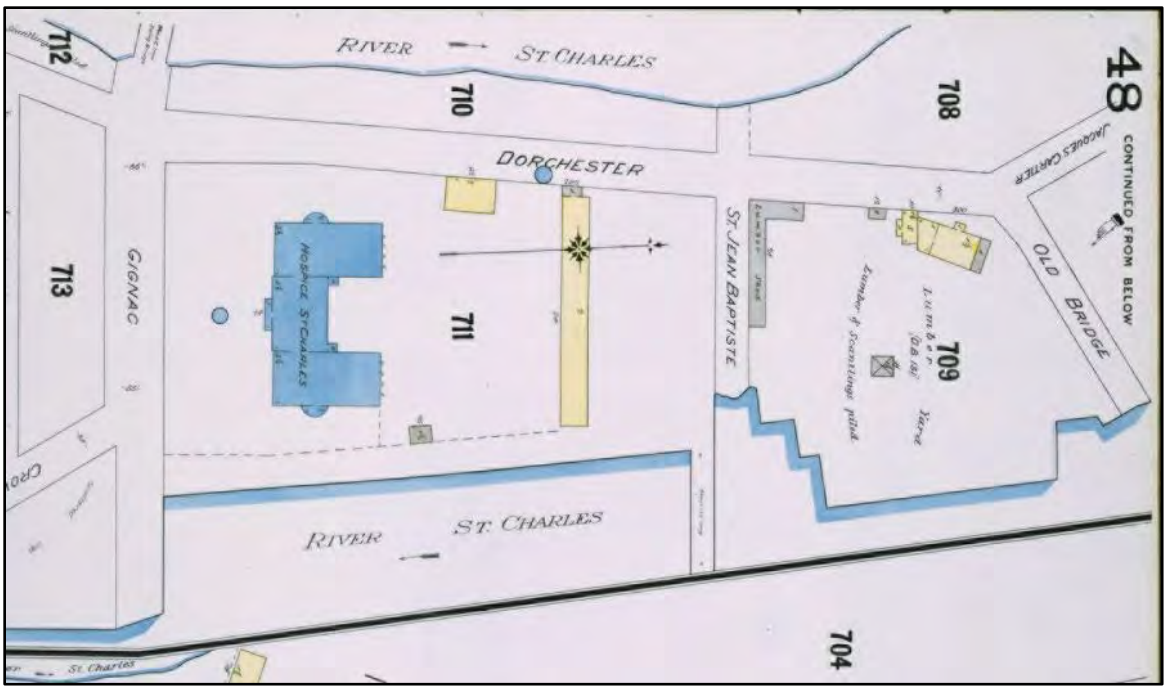

Figure 53 : Insurance plan of the City of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1898
Source : BAnQ, 0003028680
Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246715

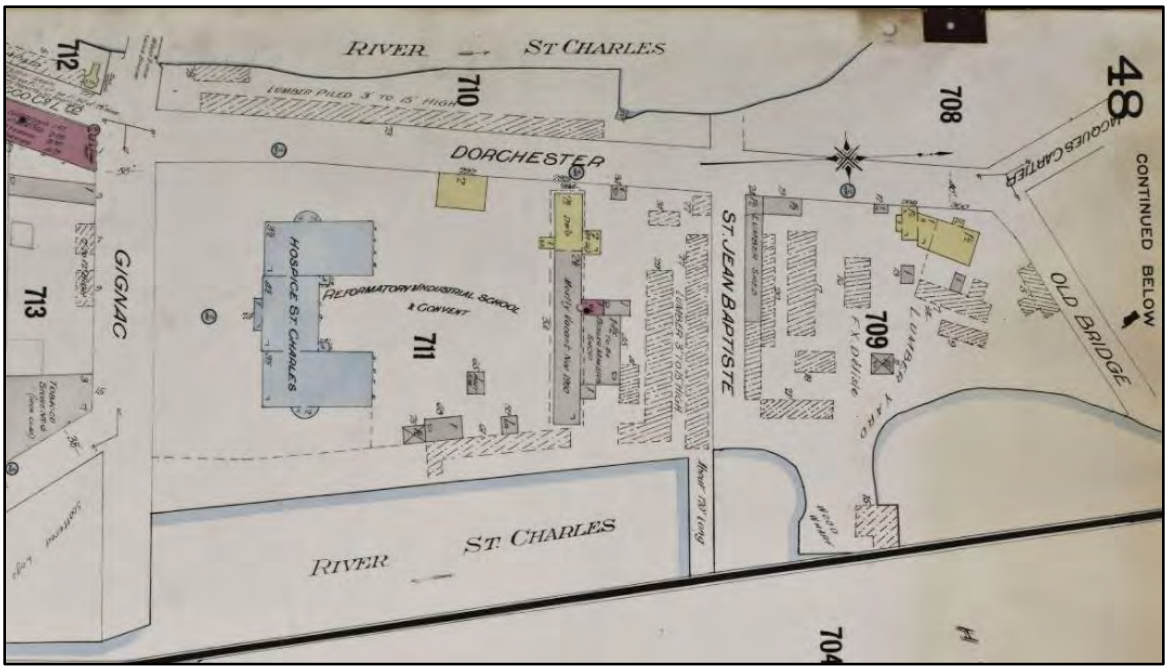

Figure 54 : Insurance plan of the city of Quebec, Canada, Charles Edward Goad, 1910
Source : BAnQ, 0003657013
Lien Web : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246879

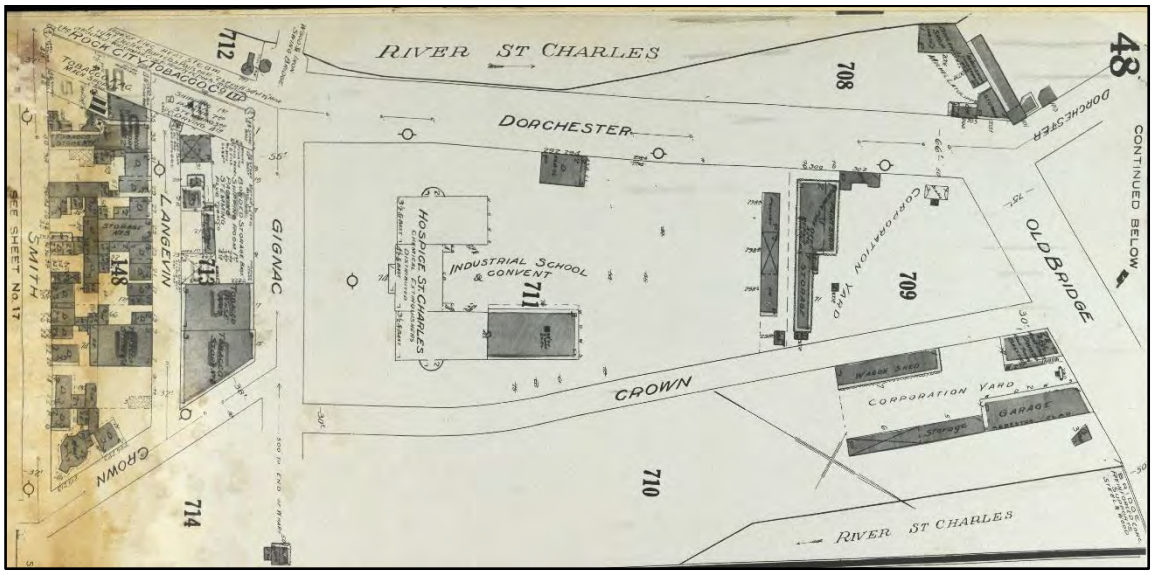

Figure 55 : Plan d'assurance-incendie de 1923, Underwriters' Survey Bureau, avril 1923
Source : BAnQ, P 600, S4, SS1, D31, feuillet 48

3.2. Interventions archéologiques antérieures

Le potentiel archéologique du secteur est élevé et connu, tel que démontré par les nombreuses interventions archéologiques qui ont déjà eu lieu sur et autour du site du futur Pôle de Saint-Roch. Ces interventions ont mené à la mise au jour de nombreux vestiges et couches d'occupations témoins des différentes vocations du terrain depuis le début de l'occupation du secteur : agrodomestique, institutionnelle, religieuse et industrielle.

Les tableaux 2 à 4 résument les différentes interventions, selon le site archéologique touché et les principales découvertes qui leur sont reliées. Pour plus de détails, tous les rapports se retrouvent en bibliographie.

Tableau 1 : Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-727

Année du rapport	Auteur	Année d'intervention	Site	Brève description de l'intervention
1993	Cérane	1992	CeEt-727	Surveillance archéologique ayant permis la mise au jour d'un vestige en pierre de schiste associé à un bâtiment industriel du 19e siècle.
1994	Cérane	1994	CeEt-727	Surveillance ayant permis le relevé de quelques vestiges associés à un quai du 19e siècle et d'un pavage datant d'après 1922.
1996	Cérane	1995	CeEt-727	Surveillance ayant permis le relevé d'un vestige maçonné en pierre (mur de fondation d'une clôture bordant la façade et le côté ouest de l'Hôpital de la Marine).
2018	Ethnoscop	2017	CeEt-727	Surveillance sur le terrain du 155-165, rue de la Pointe-au-Lièvre. Aucun vestige n'a été mis au jour.
2018	Ruralys	2017	CeEt-727	Inventaire ayant permis la mise au jour d'un vestige maçonné en pierre (probablement un bâtiment secondaire de la fin du 19e ou du début du 20e siècle).
2021	Truelle et Cie inc.	2019	CeEt-727	Fouille d'un secteur du site CeEt-727 ayant révélé 3 murs de fondation d'un hangar datant de la seconde moitié du 19e siècle.
2022	Truelle et Cie inc.	2020	CeEt-727	Inventaire ayant conduit à la découverte de plusieurs vestiges maçonnés en pierre associées aux fondations des ailes ouest et est de l'ancien Hôpital de la Marine.
2025	Ville de Québec	2023	CeEt-727	Surveillance, inventaire et fouilles archéologiques ayant mené à la découverte de plusieurs vestiges reliés à l'occupation agrodomestique des 17e, 18e, et 19e siècle, dont des fondations des diverses habitations et celles d'un moulin à vent. Aussi, présence de témoins de l'occupation de l'Hôpital de la Marine : un mur d'enceinte et une grande fosse à déchets datant de v. 1834-1843.
2025	Ville de Québec	2024	CeEt-727	Inventaire dans la portion sud du site, du côté nord de la rue des Embarcations. Aucun vestige mis au jour; récolte de quelques artéfacts des 18e et 19e siècles et observations des sols naturels dans des sondages.

Tableau 2 : Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-755

Année du rapport	Auteur	Année d'intervention	Site	Brève description de l'intervention
1993	Cérane	1992	CeEt-755	Surveillance ayant permis de documenter des vestiges maçonnés en pierre de bâtiments datant du 19e siècle et d'anciennes conduites.
1994	Cérane	1994	CeEt-755	Surveillance ayant mis au jour un ancien égout (1879-1910).
1996	Cérane	1995	CeEt-755	Surveillance ayant révélé des vestiges maçonnés en pierre datant des 19e et 20e siècles.
1997	Simoneau	1996	CeEt-755	Intervention de sauvetage après la découverte fortuite de sépultures. Identification et localisation de 7 sépultures, probablement inhumées au 19e siècle.
2004	Rouleau	2003	CeEt-755	Surveillance ayant permis le relevé de vestiges industriels du 19e siècle (manufacture, industrie navale) et la mise au jour d'un possible cercueil.
2018	Ruralys	2017	CeEt-755	Inventaire pour déterminer les limites des anciens cimetières catholiques. 16 sépultures ont été partiellement dégagées et des vestiges en bois (chantier naval) et en béton (bâtiment du début du 20e siècle) ont été observés.
2019	Ruralys	2018	CeEt-755	Surveillance ayant permis l'observation de remblais du 19e siècle.
2021	Truelle et Cie inc.	2019	CeEt-755	Fouilles ayant permis l'exhumation de 115 sépultures et l'observation de vestiges en bois de la seconde moitié du 19e siècle, et de vestiges en pierre et en béton du début du 20e siècle.
2022	Truelle et Cie inc.	2020	CeEt-755	Fouilles ayant permis l'exhumation de 126 sépultures et la mise au jour de plusieurs structures de bois et de béton.
2023	Ethnoscop	2022-2023	CeEt-755	Surveillance archéologique du côté est de la rue de la Pointe-aux-Lièvres et sur la rue de la Croix-Rouge ayant entre autres révélé des traces de l'occupation de la cour à bois (20e siècle).
2025	Ville de Québec	2023	CeEt-755	Inventaire archéologique ayant mené à la fouille de sauvetage de sépultures dans une fosse multiple à l'intérieur du périmètre du cimetière de l'Hôpital de la Marine. Une surveillance a permis l'observation de vestiges en lien avec le chantier naval (19e siècle) et la cour à bois (19e-20e siècles).
2025	Ville de Québec	2024	CeEt-755	Continuité de la fouille de sauvetage des sépultures (NMI 12) dans une fosse commune mise au jour en 2023.

Tableau 3 : Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-703

Année du rapport	Auteur	Année d'intervention	Site	Brève description de l'intervention
1995	Cérane	1994	CeEt-703	Lors de la surveillance des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec, les vestiges d'un quai ont été observés en face du 415, rue des Embarcations. Le parement est du quai, a été dégagé sur 7,20 m et sur une hauteur de 1,68 m. L'intervention archéologique a permis d'observer le mode de construction du vestige en bois, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de ce dernier. L'étude des plans anciens et de l'assemblage d'artéfacts mis au jour dans son remblai de construction a permis de déterminer que ce quai aurait été érigé entre 1870 et 1875.
2014	Bélanger	2013	CeEt-703	Des travaux d'enfouissement menés par Hydro-Québec dans l'emprise du site ont été faits sous surveillance archéologique. Cette intervention n'a menée qu'à l'observation de remblais de rehaussement
2021	Guérette et Pintal	2020	CeEt-703	Des forages de caractérisation environnementale ont signalé la présence de possibles vestiges en brique dans l'emprise du site CeEt-703 et des couches avec une grande proportion de copeaux de bois, probablement liées à la cour à bois ou au chantier naval dans le secteur.
2021	Ethnoscop	2020	CeEt-703	Inventaire qui a permis d'expertiser plusieurs vestiges dans la portion sud du site, dont des structures en bois, interprétés comme le parement d'un quai à caisson orienté nord-sud, et qui daterait de la seconde moitié du 19^{e} siècle. Son mode de construction pourrait suggérer qu'il a été érigé entre 1850 et 1880. Les archéologues ont associé la structure aux quais visibles sur le plan de Legendre en 1854 : le quai de Pierre-Vincent Vallin à l'ouest de la rue de la Couronne ou celui de Thomas Lee à l'est de la rue de la Couronne. Ces découvertes ont mené à l'agrandissement des limites du site CeEt-703 vers le sud
2024	Ethnoscop	2022	CeEt-703	Une surveillance archéologique, localisée majoritairement autour de massifs de béton, n'a répertorié que des remblais
2025	Ville de Québec	2023	CeEt-703	Surveillance archéologique ayant révélé la présence d'un vestige en bois orienté est-ouest dans la portion sud de la rue des Embarcations. Le vestige pourrait être associé au quai visible dans le prolongement de la rue Panet sur un plan de 1854.

3.3. Résultats et interprétations – CeEt-727

3.3.1. Opération CeEt-727-18

L'opération 18 est localisée à l'extrémité nord du site CeEt-727, directement à l'est de l'opération CeEt-727-10, fouillée en 2023. L'objectif principal de cette opération était de vérifier la présence de sépultures associées au cimetière de l'Hôpital de la Marine.

Au total, quatre sous-opérations fouillées mécaniquement ont été excavées dans cette opération : 18A (excavation de masse), 18B, 18C et 18D (tranchées mécaniques).

Toute la surface de l'opération 18 a fait l'objet d'une excavation de masse (**sous-opération 18A**) afin d'enlever les remblais de surface composés de gravier et de fragments de béton compactés. Ces remblais avaient une épaisseur d'environ 1,40 m. Ensuite, des tranchées mécaniques ont été excavées à différents endroits pour vérifier la présence de biens archéologiques.

Dans la **sous-opération 18B**, l'excavation mécanique s'est arrêtée à une profondeur d'environ 1,50 m, sans avoir atteint les sols naturels. Ainsi, ce secteur est remblayé sur une profondeur d'au moins 2,90 m (photo 1). Il a été possible de déterminer que la moitié est de l'opération 18 avait été complètement bouleversée lors de la construction du bâtiment du fédéral dans les années 1960.

Dans le secteur de la **sous-opération 18C**, dans la moitié ouest de l'opération, les sols présentaient une meilleur intégrité. Des sols d'apparence naturelle ont été relevés à une profondeur d'environ 1,40 m sous la surface actuelle (photo 2). C'est d'ailleurs dans ce secteur que des portions de vestiges ont été observés.

La **sous-opération 18D**, quant à elle, a permis de documenter la structure en bois 18A300 en coupe. Des sols naturels ont également été observés, aussi à environ 1,40 m de profondeur sous la surface.

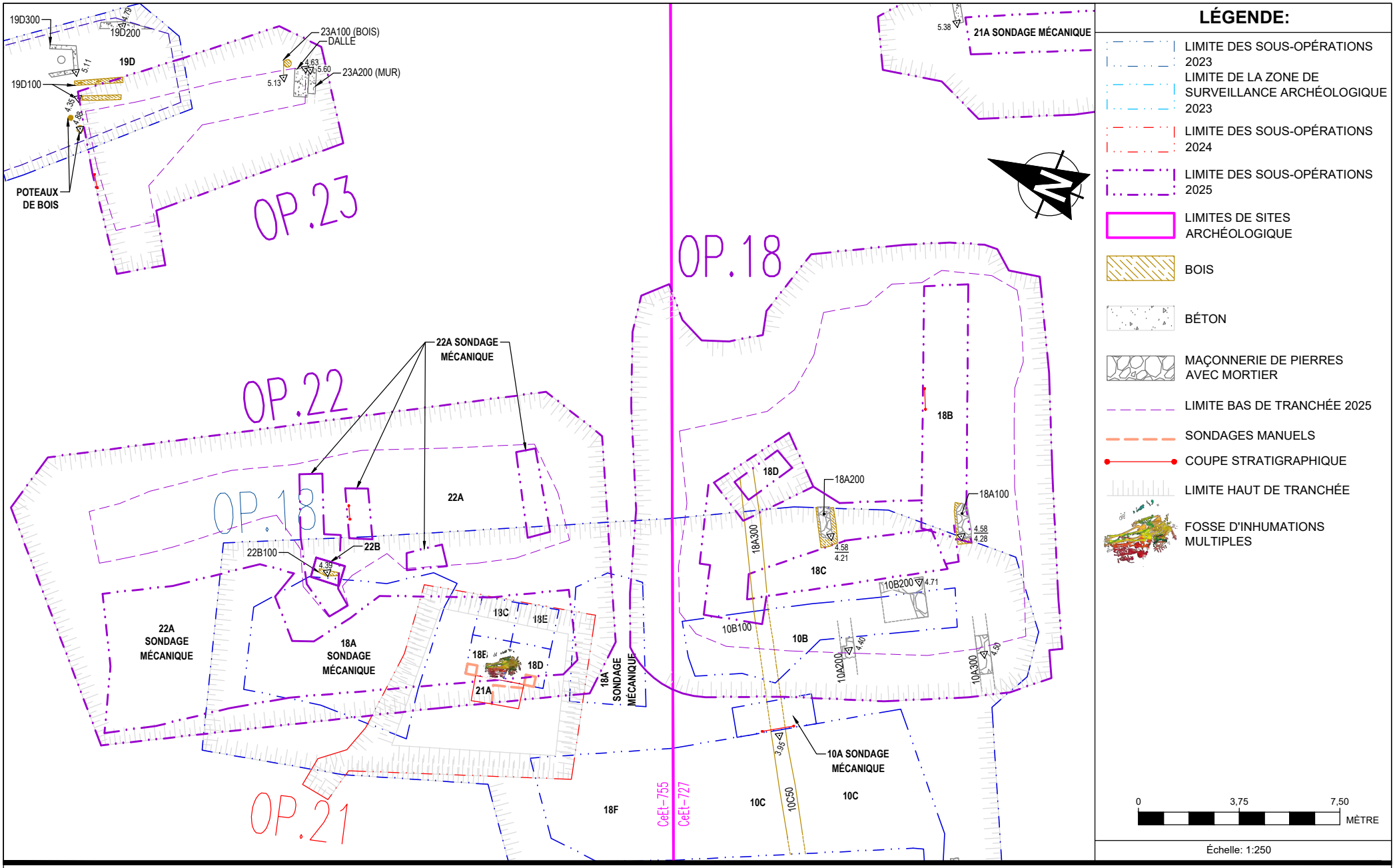

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 2: Sous-opérations **CeEt-727-18, CeEt-755-22 et CeEt-755-23**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 2

Photo 1 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-18B, secteur central
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0004, 04 juin 2025

Photo 2 : Paroi est de la sous-opération CeEt-727-18C, secteur central
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0013, 04 juin 2025

Trois vestiges ont été mis au jour, soit deux fondations en maçonnerie (18A100 et 18A200) et un drain en bois (18A300).

3.3.1.1. *Fondations 18A100 et 18A200*

Le vestige **18A100** est une fondation en maçonnerie orientée NE-SO, et est composée de pierres calcaires grises, ébauchées, et liées avec du mortier blanc jaunâtre avec chaux et sable (photo 3). L'appareil est plus ou moins régulier, et deux assises sont préservées des deux côtés sur une hauteur de 0,31 m (photo 4). La maçonnerie est à parement double, et est posée sur une sole en bois d'environ 0,01 m d'épaisseur. Le bois fait un décrochement et est plus bas d'environ 0,10 m du côté ouest du vestige. Il pourrait peut-être s'agir d'un drain permettant d'évacuer les eaux sous la maçonnerie.

La maçonnerie a une largeur maximale de 0,68 m et est préservée sur une longueur de 1,80 m. La sole de bois dépasse de 0,10 m le parement nord du vestige, amenant la largeur totale du vestige à 0,78 m. Seules deux assises sont présentes, totalisant une hauteur préservée de 0,31 m.

Aucun artéfact n'a été trouvé en association avec ce vestige; seule une phalange humaine a été mise au jour lors du nettoyage de la fondation.

Le vestige **18A200**, quant à lui, est une fondation en maçonnerie composée de pierres calcaires grises, ébauchées, liées avec du mortier blanc jaunâtre avec chaux et sable (photo 5). Il est parallèle au vestige 18A100, et son parement sud est à 6,22 m de ce dernier (environ 20 pieds). L'appareil est plus ou moins régulier, et de quatre à cinq assises sont préservées du côté sud, tandis que trois à quatre assises sont conservés du côté nord, pour une hauteur maximale de 0,51 m (photo 6).

Photo 3 : Parement nord (intérieur) du vestige CeEt-727-18A100
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0015, 05 juin 2025

Photo 4 : Parement sud (extérieur) du vestige CeEt-727-18A100
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0019, 05 juin 2025

Photo 5 : Vue en plan du vestige CeEt-727-18A200
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0029, 05 juin 2025

Photo 6 : Parement sud (intérieur) du vestige CeEt-727-18A200
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0028, 05 juin 2025

La fondation en maçonnerie 18A200 a une largeur maximale de 0,65 m et a été dégagée sur une longueur de 1,65 m. La maçonnerie est posée sur une sole en bois de 0,01 m d'épaisseur qui déborde de chaque côté (0,20 m au sud et 0,10 m au nord), totalisant une largeur maximale de 0,95 m. Si l'on inclut la sole de bois, la longueur minimale du vestige 18A200 est de 2,00 m.

Aucune couche de sol anthropique ou artéfact ont été observés en association avec ce vestige. Le vestige 18A200 est entouré de sol d'apparence naturelle.

3.3.1.2. *Drain en bois, fin 19e siècle (18A300)*

Lors de l'excavation mécanique, une structure en bois (18A300) a été observée dans le secteur nord-ouest de l'opération 18. Tout d'abord observée dans la sous-opération 18C, elle se poursuivait sur une longueur de 7 m jusque dans la sous-opération 18D.

La structure 18A300 est interprétée comme un drain. Il s'agit de la poursuite de la structure 10A50, relevée en 2023 (Ville de Québec 2025a). Ce drain est formé de deux parois de bois parallèles, espacées d'environ 0,70 m. Le bois est mal conservé et a une épaisseur d'environ 0,01 à 0,02 m.

La surface dérasée du drain est à une altitude de 3,98 m ANMM, et il a été observé sur une profondeur de 1,04 m, soit à une altitude de 2,94 m ANMM. Étant donnée son faible intérêt archéologique, cette structure n'a pas fait l'objet d'un enregistrement ou de fouilles approfondies.

Photo 7 : Drain en bois CeEt-727-18A300, dans la paroi ouest de la sous-opération 18D. En jaune, les parois de bois du drain
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0036, 05 juin 2025

3.3.1.3. *Interprétations*

La superposition des plans anciens sur le cadastre actuel ainsi que la mise en commun des données archéologiques de 2023 et 2025 avec celles de Truelle et Cie (2021) permettent d'interpréter les vestiges révélés dans cette portion du site CeEt-727.

Les vestiges 18A100 et 18A200 représentent, respectivement, les fondations des murs sud et nord d'un long hangar construit vers 1865 pour accueillir des malades de l'Hôpital de la Marine (plan 3). Des sections de fondations de ce bâtiment avaient aussi été relevées en 2023 (Ville de Québec 2025a) et en 2019 (Truelle et Cie 2021).

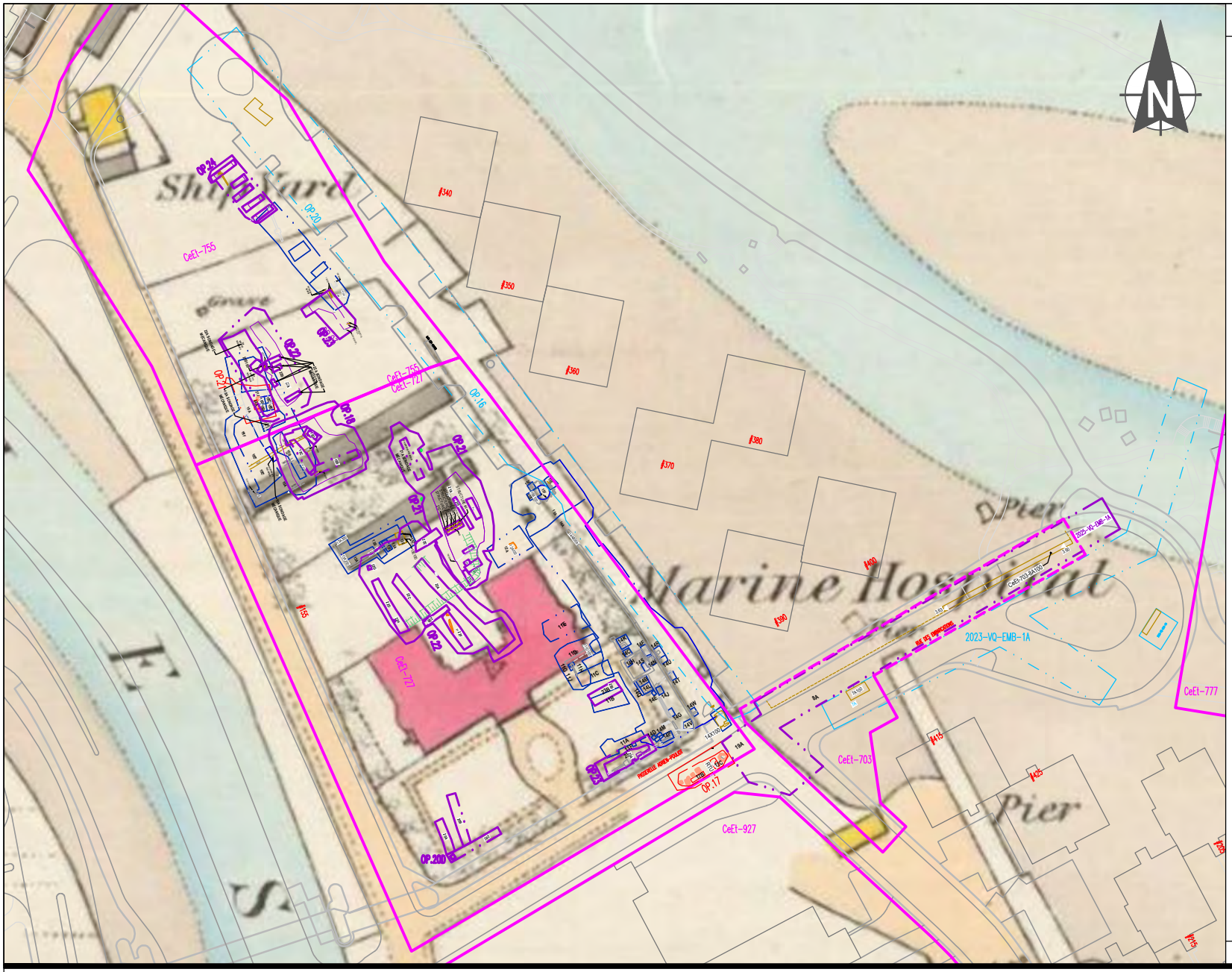

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 3: Superposition du plan de Honorius Sisson Sitwell (v. 1865)

Source: BAnQ Québec, P600, S4, SS2, D634, P16,
Plan de la série Fortification Surveys

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël &
Véronique Miclette, archéologues

Comme le drain 18A300 est orienté parallèlement à l'axe long du hangar pour malades construit vers 1865, il est fort probable qu'il y soit associé (plan 3). Il aurait peut-être servi à canaliser les eaux de ruissellement ou souterraines du côté nord de la bâtisse, sachant que le terrain était reconnu pour être mal drainé. D'ailleurs, dans une décision du 1er mars 1866, le Département des travaux publics du Canada donne l'autorisation de dépenser 3 600 $ pour « the introduction of water, gas & **drainage**, for use of new works just completed ». Les « new works » correspondent fort probablement au nouveau hangar en bois de deux étages, dont la construction a débuté en 1865 et s'est achevée en 1866. Ce long hangar est d'ailleurs visible sur le plan de Sitwell, dressé en 1865-67.

3.3.2. Opération CeEt-727-20

L'opération CeEt-727-20 est localisée au sud-ouest du site CeEt-727 et contient quatre sous-opérations (photo 8 et plan 4). La sous-opération CeEt-727-20A est une tranchée mécanique orientée nord-sud, complètement à l'ouest, qui mesure 2,30 m sur 9,25 m. La sous-opération CeEt-727-20B est aussi une tranchée mécanique orientée nord-sud, à l'est de la précédente, et mesure 2,50 m sur 14 m. La sous-opération CeEt-727-20C est une tranchée mécanique orientée est- ouest et mesure 15,50 m sur 2,00 m. Enfin, la sous-opération CeEt-727-20D est un sondage manuel de 1 m sur 1 m excavé à l'extrémité ouest de la sous-opération 20C.

La stratigraphie de la **sous-opération 20A** (photo 9) présente à son sommet une épaisse couche de remblai moderne qui correspond à un sable limoneux brun contenant plusieurs inclusions : des pierres anguleuses, du gravier, des nodules de mortier, des fragments de métal et de la styromousse. Ce remblai est déposé sur un second remblai de gravier et de poussière de pierre, puis un troisième de sable fin brun pâle compact contenant quelques inclusions de charbon et de cailloux. Ces trois couches représentent des remblais modernes et sont observés entre 7,05 m ANMM et 6,25 m ANMM, soit une épaisseur de 0,80 m.

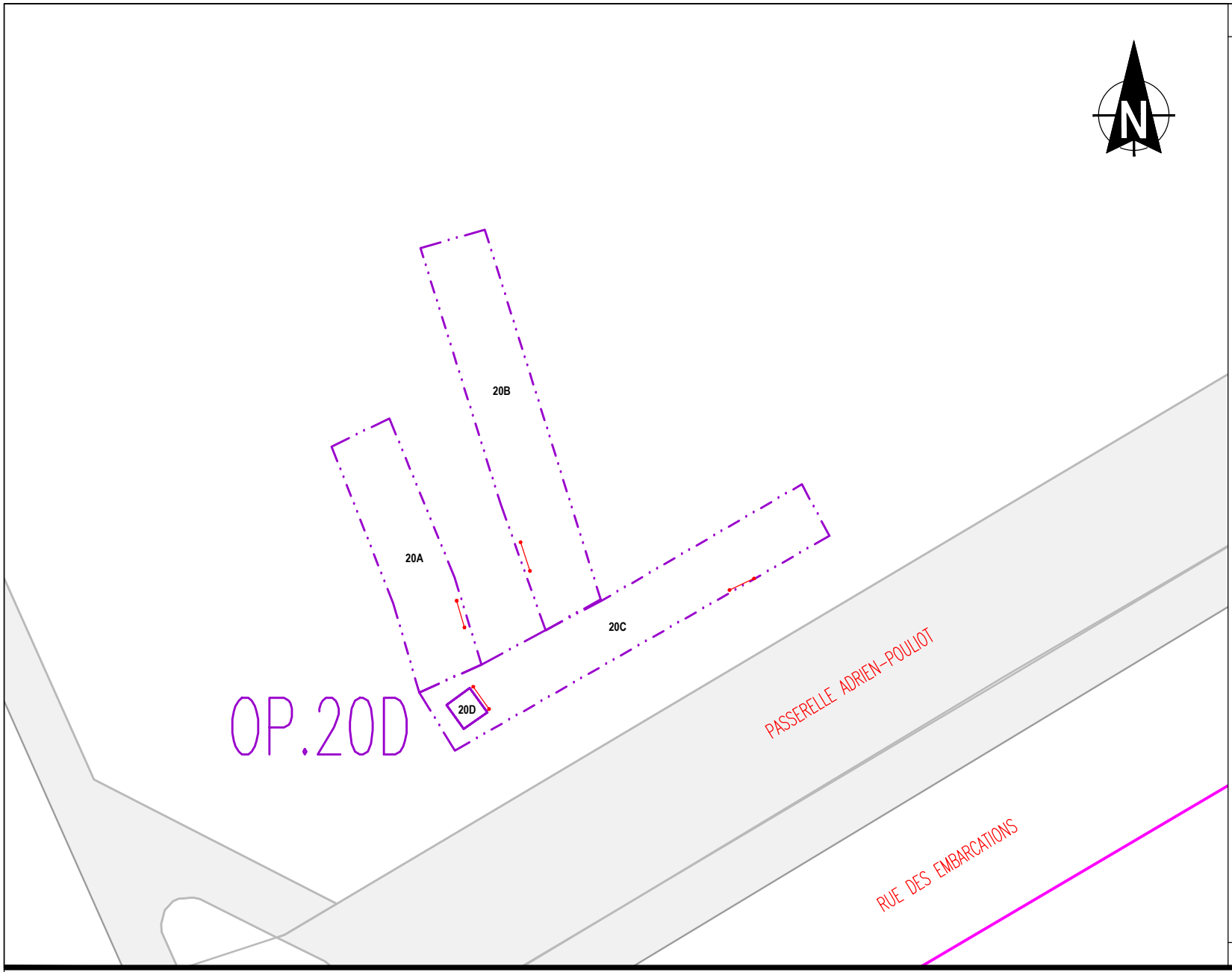

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 3,00 6,00 MÈTRE

Échelle: 1:200

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 4: Sous-opérations **CeEt-727-20A à 20D**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël &
Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 4

Photo 8 : Vue générale de l'opération CeEt-727-20, vue vers l'ouest
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0085, 17 octobre 2025

Sous ce remblai, entre 6,30 m ANMM et 6,05 m ANMM, se trouve une couche hétérogène composée majoritairement de charbon minéral avec des fragments de brique, des os, des coquilles d'huîtres et d'autres nodules brûlés d'origine indéterminée. Elle est associée au nivellement du secteur avec des déchets d'incinérateur, probablement au 20^{e} siècle. Le sol naturel, directement en dessous, a été observé jusqu'à une profondeur de 6,00 m ANMM et est un sable fin limoneux gris pâle avec inclusion de quelques racines.

Photo 9 : Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-20A
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0067, 17 octobre 2025

Dans la **sous-opération CeEt-727-20B** (photo 10), les couches supérieures, entre 7,30 m ANMM et 6,15 m ANMM sont une succession de remblais modernes. Au sommet, on peut observer une épaisse couche de sable brun compact avec beaucoup d'inclusions (pierres, cailloux, gravier 0-3/4 et briques), puis un sable brun avec des inclusions de cailloux et de gravier. La troisième couche, située entre 6,35 m ANMM et 6,20 m ANMM, est un loam sableux brun foncé plutôt compact, avec des inclusions de cailloux et de mortier et pourrait être un humus enfoui. Sous cette dernière couche se trouvent deux autres remblais : un sable limoneux avec inclusions de quelques cailloux et une couche contenant du charbon minéral et autres nodules brûlés (déchets d'incinérateur).

Photo 10 : Profil stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-20B
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0058, 16 septembre 2025

Sous ces remblais, une dépression est visible entre 6,20 m ANMM et 6,00 m ANMM. Elle est creusée dans le sol naturel, et remplie par un loam sableux brun marbré gris pâle avec quelques racines. Il pourrait s'agir d'un ancien sillon de labours. Deux couches de sol naturel sont ensuite observées : un sable meuble gris pâle avec quelques marbrures foncées (bioturbations) et un sable moyen gris litté et meuble qui a été observé jusqu'à une altitude de 5,85 m ANMM.

La stratigraphie de la **sous-opération CeEt-727-20C** est similaire aux deux précédentes (photo 11). Les lots supérieurs (entre 7,20 m ANMM et 6,50 m ANMM) sont associés à des remblais modernes. D'abord deux lots de sable brun

et brun grisâtre avec des inclusions de gravier 0-3/4, des cailloux et de pierres. Puis, une couche composée de gravier 0-3/4, suivie d'une autre composée d'un sable grossier brun pâle avec des inclusions de galets. Vient ensuite un loam brun foncé compact avec des inclusions de fragments de brique orangée et de bois ou racine, situé entre 6,55 m ANMM et 6,40 m ANMM, qui pourrait être un humus enfoui (20C5). Quelques artéfacts sont associés à ce lot, (des tessons jointifs de deux contenants en terre cuite fine blanche, un tesson de terre cuite commune vernissée locale, un de porcelaine et un de grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire) et sont représentatifs d'une occupation de la première moitié du 19^{e} siècle. Directement en dessous, jusqu'à 6,10 m ANMM, on observe un loam sableux brun plutôt compact avec quelques racines, qui pourrait être associé à un ancien labour (20C6). Deux artéfacts ont été mis au jour lors du nettoyage de la paroi et proviennent de 20C6 : un fragment de silex de couleur brunâtre et un petit tesson de *Pearlware* (c. 1775-1830). Enfin, deux lots de sol naturel sont observables à la base de l'excavation : un sable meuble gris pâle avec quelques marbrures foncées (bioturbations) entre 6,25 m ANMM et 6,00 m ANMM, et un sable moyen gris litté et meuble, avec inclusion d'une pierre granitique, qui a été observé jusqu'à une altitude de 5,85 m ANMM.

Photo 11 : Profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-727-20C
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0054, 16 septembre 2025

En paroi est de la **sous-opération CeEt-727-20D** (photo 12), on observe une perturbation moderne au nord qui est comblée par un sable limoneux brun avec plusieurs inclusions de petites pierres anguleuses (qui ressemblent à du gravier 0-3/4), des nodules de mortier et des petits fragments de brique, et dont la base est à 6,10 m ANMM. Puis, au sud de cette perturbation, on observe un sable fin brun (20D1) plutôt compact avec quelques racines, jusqu'à une élévation de 6,35 m

ANMM. Quelques artéfacts ont été mis au jour dans ce lot, dont un clou forgé, un clou laminé, de la terre cuite commune vernissée locale, des os de mammifères, du verre à vitre, du verre de couleur verte et un fragment de tuyau de pipe. Ces objets appuient l'hypothèse que le lot 20D1 serait associé à une occupation précédant la construction de l'Hôpital de la Marine, dans la première moitié du 19^{e} siècle. Les deux couches suivantes sont associées à des sols naturels : un sable meuble gris pâle avec quelques marbrures foncées (bioturbation) dont la base est à 6,12 m ANMM et un sable fin limoneux gris avec quelques racines et taches de couleur brun foncé (bioturbation) observé jusqu'à une altitude de 6,05 m ANMM.

Photo 12 : Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-20D. Une perturbation moderne est visible au nord (à gauche)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0077, 16 septembre 2025

3.3.2.1. Interprétations

Le secteur de l'opération CeEt-727-20 présente une accumulation considérable de remblais récents, déposés par endroit sur un lot plus ancien de déchets d'incinérateur qui a servi de remblai au début du 20e siècle pour niveler tout le secteur. En dessous, des couches d'humus enfoui et de labour peuvent être associés, par la culture matérielle, à l'occupation du terrain durant la première moitié du 19e siècle, avant la construction de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés en 1832-1834. Les plans de la fin du 18^{e} siècle et du début du 19^{e} siècle illustrent des jardins dans le secteur de l'opération 20. Quelques indices en lien avec la culture permettent d'identifier une occupation du 18^{e} siècle, comme un fourneau de pipe provenant de 20B99 qui pourrait avoir été produit en 1720 et 1780, et une pièce de monnaie datant de 1781 (20A99).

Les sols naturels observés lors de l'inventaire sont des couches de sable et de sable limoneux, bien drainées, ce qui diffère de ce qui est observé plus au nord et à l'ouest sur le site CeEt-727 où les sols sont majoritairement limoneux ou argileux. Il est possible qu'en cet endroit, l'orientation du méandre de la rivière ait avantagé l'accumulation naturelle de dépôts sableux.

3.3.3. Opérations CeEt-727-21 et CeEt-727-22

Les opérations CeEt-727-21 et 22 ont été regroupées, afin de faciliter la description et l'interprétation des données, considérant qu'une structure est présente dans les deux secteurs d'intervention.

3.3.3.1. Description générale de l'opération CeEt-727-21

L'opération 21 est située dans la portion nord-est du site CeEt-727. Au total, elle compte neuf sous-opérations. L'excavation de masse à l'aide de la pelle mécanique est incluse dans la sous-opération 21A. Des tranchées mécaniques ont également été réalisées afin de documenter la stratigraphie de certains secteurs : 21B, 21C, 21F, 21J. Finalement, des sondages ont été fouillés manuellement, soit les sous-opérations 21D, 21E, 21G et 21H.

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 5: Superposition du plan de William Hall (1799)

Source: BAQ, H1/340/Quebec/1799, no d'identification: 4128573

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 5

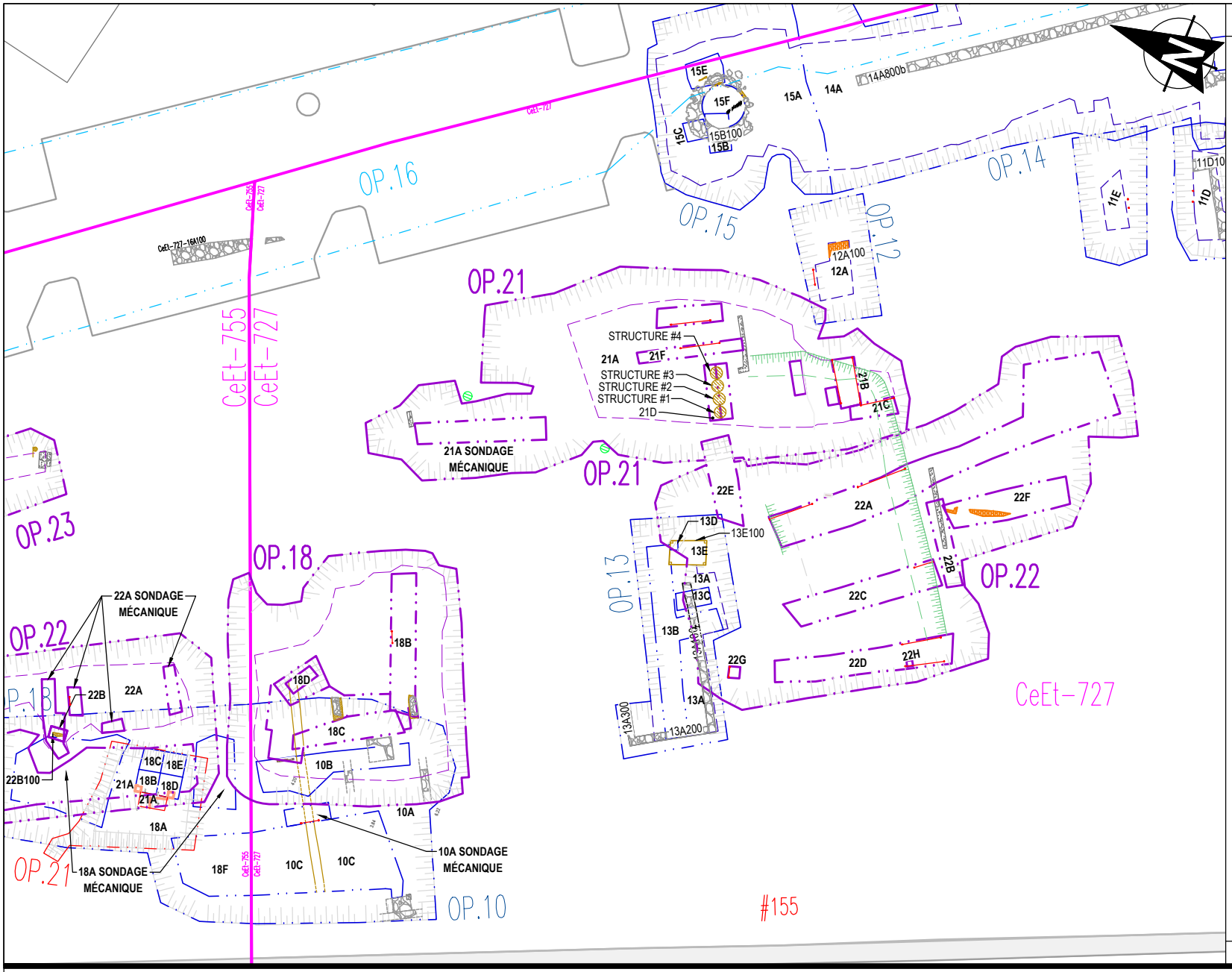

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- BRIQUES
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE

0 7,50 15,00 MÈTRE

Échelle: 1:500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 6: Secteur nord du site **CeEt-727**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 6

La **sous-opération 21A** désigne l'ensemble de l'excavation de masse réalisée à l'aide d'une pelle mécanique. La profondeur varie d'un secteur à l'autre, mais l'excavation s'est normalement arrêtée sur des sols archéologiques, des sols naturels, ou des sols complètement remaniés.

Dans la portion nord de la sous-opération 21A, les sols étaient perturbés en profondeur, notamment par la construction du deuxième agrandissement de l'aile est de l'Hôpital de la Marine, vers 1925 (Caron 1980 : 247), ainsi que par la pose de puisards et de conduites modernes. Un segment de la fondation en béton du mur nord du deuxième agrandissement de l'aile est a été observé à l'extrémité nord de la sous-opération 21A (photo 13).

Photo 13 : Secteur nord de l'opération CeEt-727-21, avec le mur de béton associé au deuxième agrandissement de l'aile est de l'Hospice Saint-Charles (flèche jaune)
Source : Stéphane Noël, photo 2025-CeEt-727.0272, 3 octobre 2025

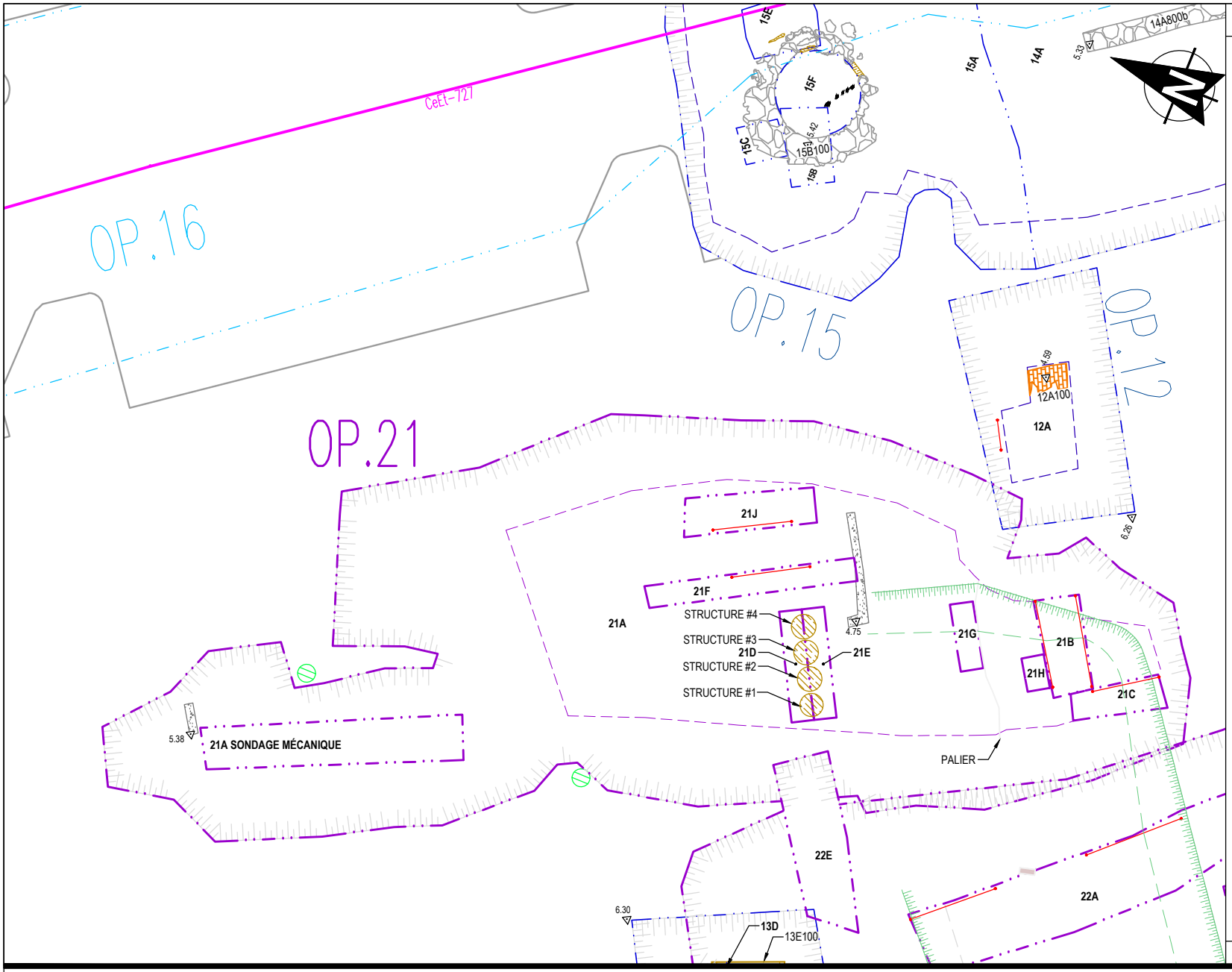

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- BRIQUES
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- TUYAU EN GRÈS
- PUISARD
- FOSSÉ
- FOND DU FOSSÉ

0 3,75 7,50 MÈTRE

Échelle: 1:250

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 7: Sous-opérations **CeEt-727-21A à 21J**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

Dans la moitié sud de la sous-opération 21A, malgré la présence d'une dalle de béton qui recouvrait une partie de l'aire de travaux, les couches et structures sous-jacentes étaient bien préservées. Lors de l'excavation mécanique, quatre structures circulaires ont été observées, puis fouillées subséquemment (21D et 21E). Un fossé a également été observé dans la partie sud de 21A, et a été documenté à l'aide de tranchées mécaniques (21B, 21C) et sondages manuels (21G, 21H). Deux autres tranchées mécaniques ont été réalisées (21F et 21J), mais n'ont pas permis la découverte de vestiges ou couches archéologiques d'intérêt.

Photo 14 : Excavation de masse dans la sous-opération CeEt-727-21A et dalle de béton du sous-sol du premier agrandissement de l'aile est de l'Hôpital de la Marine (v. 1910-1923)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0091, 18 septembre 2025

Les sous-opérations 21B et 21C sont des tranchées mécaniques mesurant respectivement 4,10 m sur 2,05 m et 4,00 m sur 1,67 m. Elles ont été excavées afin de documenter la présence d'un fossé observé initialement dans une coupe stratigraphique qui traversait la sous-opération 21A d'est en ouest.

Dans la **sous-opération 21B**, orientée est-ouest, le profil clair d'un fossé a été observé dans les parois nord et sud. Ainsi, l'axe du fossé dans ce secteur était orienté nord-sud. Le fond du fossé a été observé à une profondeur de 4,18 m ANMM, et son flanc du côté est possède un angle d'environ 42º (photo 15). Quelques artéfacts ont été recueillis, principalement lors du nettoyage de la stratigraphie, et proviennent de l'épaisse couche brune homogène remplissant le fossé. On y a notamment retrouvé des tessons de TCC locale vernissée, des tessons de tasse en *Pearlware*, de la TCC avec engobe et vernissée de Staffordshire.

Photo 15 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-727-21B
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0222, 30 septembre 2025

Dans la **sous-opération 21C**, qui est une tranchée orientée nord-sud, on a pu observer le même fossé, mais dans la paroi est. La paroi ouest de 21C était complètement perturbée par des aménagements modernes (probablement la

construction et démolition du tunnel de service qui reliait les deux bâtiments du fédéral construits dans les années 1960). Ainsi, il a été possible de déterminer que le fossé observé dans la sous-opération 21B formait une courbe et se poursuivait vers l'ouest, jusque dans l'opération 22. L'excavation ayant été principalement réalisée à la pelle mécanique, peu d'artéfacts ont été recueillis.

Photo 16 : Paroi est de la sous-opération CeEt-727-21C
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0188, 29 septembre 2025

Les **sous-opérations 21D et 21E** mesurent 1 m sur 4,96 m et ont été positionnées pour fouiller quatre fosses de latrines circulaires. La paroi sud de la sous-opération 21D traversait toutes les latrines dans un axe est-ouest, permettant de les fouiller en deux temps et de documenter la séquence stratigraphique. La description du contenu des latrines est présentée à la section 3.3.3.5. À noter que les sols entre les latrines n'ont pas été fouillés.

Les **sous-opérations 21F et 21J** sont des tranchées mécaniques mesurant respectivement 5,40 sur 1,30 m et 5,95 m sur 1,55 m. Elles visaient à déterminer si le fossé observé, notamment dans les sous-opérations 21B, 21C et 21G, se poursuivait dans la portion est de l'opération 21. L'analyse de la séquence stratigraphique a permis d'observer une dépression de forme conique et assez évasée, orientée à peu près est-ouest. Au fond de cette dépression, les restes décomposés de petits rondins de bois ont été observés à une altitude moyenne de 3,91 m ANMM.

Comme aucun artéfact n'a été mis au jour, il est difficile d'interpréter la fonction de cette dépression et à quel moment elle a été creusée et remplie. Elle n'a pas les mêmes caractéristiques que le fossé observé dans les sous-opérations 21B, 21C et 21G; elle est beaucoup plus étroite et le fond est de forme conique. Néanmoins, comme le fond de cette dépression (3,91 m ANMM) est à une altitude similaire à celle du fond du fossé (4,13 m ANMM), ils pourraient être contemporains et associés.

La **sous-opération 21G** a été excavée pour documenter le fond du fossé. Une seule couche (21G1) a été fouillée dans ce sondage de 3 m sur 1 m. Il s'agit d'un limon fin brun, compact et homogène, avec des traces de charbons de bois, quelques petits nodules de mortier, quelques petits fragments de mortier, ainsi qu'une petite quantité de plaquettes de schiste en décomposition, des cailloux et des galets arrondis.

Le lot 21G1 contient plusieurs artéfacts, dont des tessons de *Creamware*, de *Pearlware*, de TCC avec engobe et vernissée de Staffordshire, des fragments de verre à bouteille vert, du verre à vitre teinté vert, et un fragment de faïence blanche. Ces artéfacts indiquent que la couche de remplissage du fossé a probablement eu lieu à la fin du 18^{e} ou au début du 19^{e} siècle.

Photo 17 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-727-21G
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-727.0253, 2 octobre 2025

Finalement, la **sous-opération 21H** est un sondage manuel excavé au nord de la tranchée mécanique 21B, à son extrémité ouest. Elle a permis de recueillir une importante quantité d'artéfacts associées aux différentes couches de remplissage du fossé.

La couche la plus profonde (21H5) est un limon brun pâle compact, homogène, avec quelques traces de charbon de bois et quelques grosses pierres anguleuses. Cette première couche de remplissage contenait peu d'artéfacts. Les seuls artéfacts diagnostiques présents sont un tesson de grès cérame fin non glaçuré et coloré dans la masse *Rosso Antico* et un tesson de TCC vernissée locale. Ces deux artéfacts étaient principalement populaires du milieu du 18^{e} siècle jusqu'au début du 19^{e} siècle.

Photo 18 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-21H
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0290, 6 octobre 2025

Le lot 21H4, quant à lui, est un loam sableux brun foncé grisâtre, plutôt compact, avec plusieurs débris de démolition : fragments de briques françaises, gros nodules de mortier, plusieurs pierres calcaires anguleuses, des pierres de schiste dont certains ont encore du mortier dessus. La couche contient également un peu de charbon de bois, et beaucoup d'ossements d'animaux. Plusieurs artéfacts y ont été recueillis, dont de la céramique française (TCC vernissée verte de la France, de la TCC de la Saintonge et de la faïence brune), du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel, du *Creamware*, du *Pearlware* et de la porcelaine fine orientale (photo 19). Au moins 13 fragments de tuiles en ardoise ont été mis au jour, ainsi qu'une pierre à fusil en silex, grisâtre, probablement de production anglaise, en plus de pièces de quincailleries (clous et bandes en métal ferreux).

Photo 19 : Assemblage d'artéfacts mis au jour dans le lot CeEt-727-21H4 (photo : Myriam Renaud)

Le lot 21H3 est déposé par-dessus le lot 21H4. Il est composé d'une limon sableux brun, homogène, plutôt compact, avec plusieurs fragments de charbon de bois, des petits fragments de briques, des nodules de mortier, des petits fragments de schiste et des petites pierres anguleuses. Le lot 21H3 contient des artéfacts similaires à ceux retrouvés dans le lot 21H4 (photo 20 et photo 21). Ces deux lots datent probablement de la deuxième moitié du 18^{e} siècle, et contiennent des artéfacts du Régime français qui pourraient provenir de sols rapportés. Ces deux lots sont interprétés comme des couches de dépotoir rejetés dans le fossé pour le remplir ou le niveler.

Photo 20 : Assemblage d'artéfacts mis au jour dans le lot CeEt-727-21H3 (photo : Myriam Renaud)

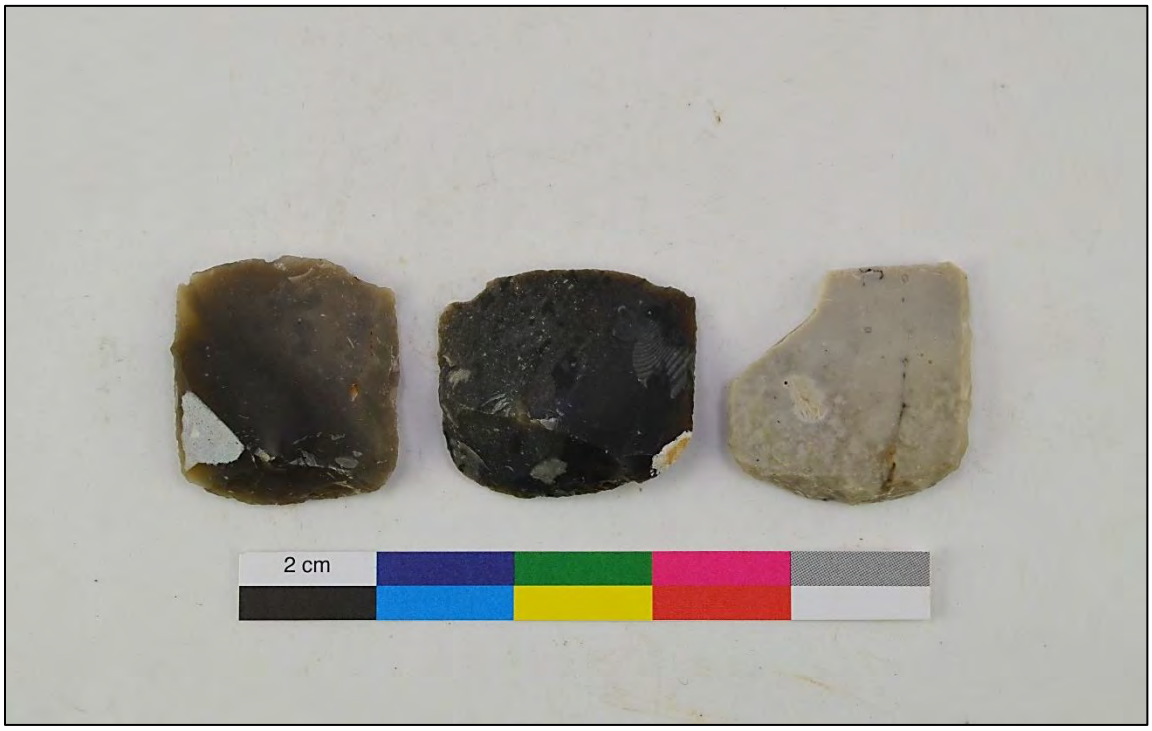

Photo 21 : Pierres à fusil en silex, probablement de fabrication anglaise, provenant du lot CeEt-727-21H3 (photo : Myriam Renaud)

Les couches les plus récentes (21H1 et 21H2) représentent quant à elle le nivellement supérieur du fossé avec des sols naturel redéposés, soit un limon sableux fin gris, avec taches orangées (oxydation), mélangé à un limon brun. Il y a présence de quelques inclusions, dont du mortier, du charbon de bois, de la chaux, et quelques fragments de briques. Les artéfacts mis au jour couvrent une large fourchette chronologique, allant du Régime français (ex. TCC vernissée verte de la France) au 19^{e} siècle (TCF blanche vernissée).

3.3.3.2. Description générale de l'opération CeEt-727-22

Les tranchées réalisées dans l'opération CeEt-727-22 avaient pour objectif principal d'inventorier le secteur de la cour directement derrière l'Hôpital de la Marine. Des tranchées mécaniques orientées nord-sud (CeEt-727-22A, 22C, 22D et 22F) et est-ouest (CeEt-727-22B et 22E) ont été excavées, de même que deux sondages manuels (CeEt-727-22G et 22H) (plan 8 et photo 22).

Photo 22 : Tranchées mécaniques excavées dans l'opération CeEt-727-22, vers le sud
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-727.0387, 17 octobre 2025

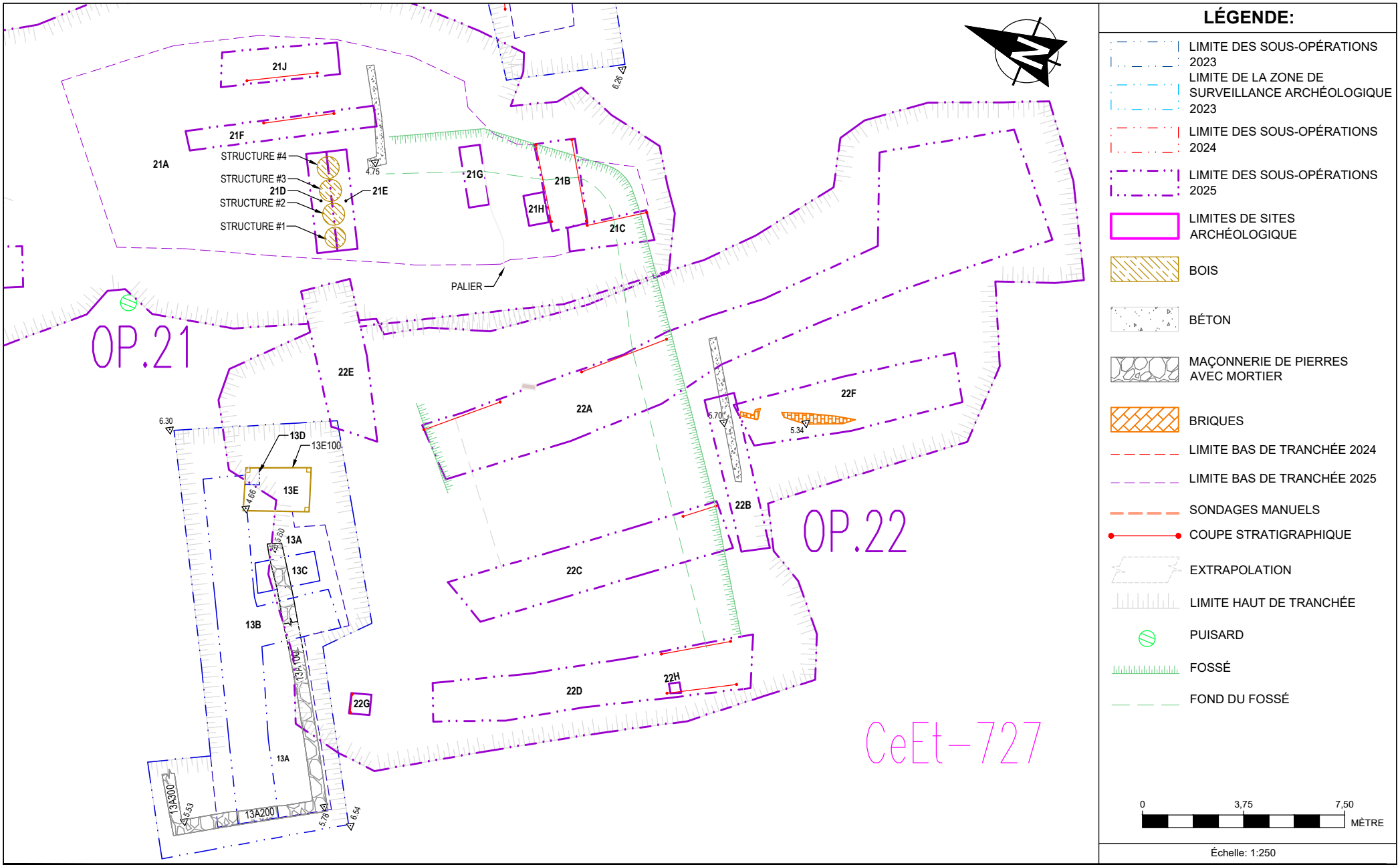

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- PUISARD
- FOSSÉ
- FOND DU FOSSÉ

0 3,75 7,50 MÈTRE

Échelle: 1:250

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 8: Sous-opérations **CeEt-727-22A à 22H**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 8

En stratigraphie de toutes ces sous-opérations, on remarque dans la portion supérieure une succession de rehaussements modernes reliées à la mise en place du stationnement actuel sur le terrain. Ces événements sont représentés par des lots des graviers 0-3/4 et de poussière de pierre ainsi que des lots de sable avec inclusions de galets, et s'observent sur une épaisseur d'environ 0,70 m à 0,80 m, jusqu'à une altitude moyenne de 5,80 m ANMM. Des perturbations modernes sont aussi observables dans les stratigraphies des tranchées CeEt-727-22A, 22C et 22D (photo 23). Certaines sont reliées à la mise en place de conduites en terre cuite commune et d'autres représentent des fosses indéterminées dont la base n'a pas toujours été atteinte.

La **sous-opération CeEt-727-22A** est la tranchée orientée nord-sud la plus à l'est (plan 8). Outre les aménagements récents mentionnés plus haut, on peut observer, en paroi est (photo 23 et photo 24) de la portion centrale, la coupe d'un large fossé qui est rempli par un sol composé d'un limon brun homogène contenant des traces de charbon de bois et de mortier (couche 5, sur le dessin CeEt-727-Strat-14-22A, Annexe B). Quelques petits dépôts de sol s'apparentant à du sol naturel sont aussi observables à l'intérieur de cette dépression (couches 6, 7 et 8 sur le dessin CeEt-727-Strat-14-22A, Annexe B). Ce fossé a été creusé directement dans le sol naturel composé d'un sable limoneux litté gris pâle et gris plus foncé avec des taches orangées (oxydation). La limite nord du fossé a été observée, mais présente une pente moins abrupte que la limite sud (photo 24 et Annexe B : CeEt-727-Strat-13-22A, Annexe B).

Photo 23 : Portion centrale de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22A
Source : Stéphane Noël, no 2025-CeEt-727.0302, 15 octobre 2025

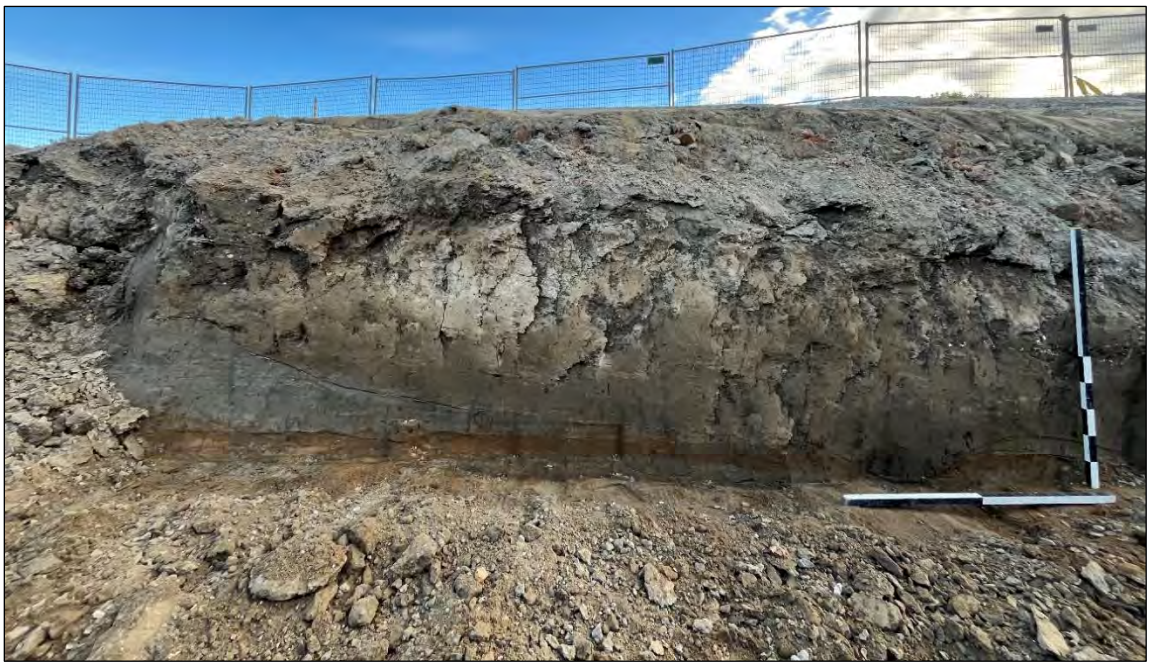

Photo 24 : Portion nord de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22A
Source : Stéphane Noël, no.2025-CeEt-727.0298, 15 octobre 2025

La **sous-opération CeEt-727-22B**, orientée est-ouest, a permis d'observer un vestige en béton qui correspondrait au mur sud de l'annexe centrale de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés de 1925. Associé à cette fondation en béton, l'ensemble 22B50 a été relevé. Il s'agit d'une caisse en bois remplie presqu'au complet de petites bouteilles en verre (photo 25). Les bouteilles portaient l'étiquette explicative du produit qu'elles contenaient, certaines étaient couvertes par un mince bouchon métallique, et d'autres possédaient encore une partie de leur contenu : un liquide violet foncé qui aurait durci avec le temps. La caisse reposait directement sur une dalle de béton, probablement le plancher de l'annexe, à une élévation de 5,05 m ANMM.

Photo 25 : Caisse de bouteilles (22B50) en place
Source : Véronique Miclette, no photo 2025-CeEt-727.0383, 17 octobre 2025

Les bouteilles à l'intérieur de la caisse ont une hauteur de 11 cm, le diamètre du cul est de 4 cm et le goulot est de 2,5 cm (photo 26). Un nombre minimum de 49 bouteilles complètes et de plusieurs autres partielles a été observé sur le terrain, mais un échantillon de cinq dont les étiquettes étaient les mieux préservées ont été amassées en vue de l'inventaire. Il s'agit de bouteilles de teinture à tissu produite par la compagnie *A. Ramsay & Son* de Montréal (compagnie fondée en 1842, mais elle prend le nom de *A. Ramsay & Son* en 1864). Le mode de fabrication des bouteilles, à la machine automatique, indique qu'elles ont été fabriquées après 1904.

Photo 26 : Détails des étiquettes des bouteilles de teinture en verre incolore de la compagnie A. Ramsay & Son, provenant du lot 22B50 (photo : Myriam Renaud)

Dans la **sous-opération CeEt-727-22C**, on observe encore une fois les lots d'aménagements de surface et d'importantes perturbations modernes. L'extrémité sud du large fossé rempli par un limon brun homogène et compact contenant des traces de charbon et de mortier est visible (photo 27 et Annexe B : CeEt-727-Strat-

15-22C). Toutefois, en raison de nombreuses perturbations, la limite nord de la dépression n'a pas été clairement observée et la base non plus. Le fossé est creusé dans le même sol naturel de sable gris tacheté orangé observé partout dans le secteur. Peu d'artéfacts ont été ramassés lors de l'excavation de la sous-opération CeEt-727-22C (22C99), et ils sont plutôt représentatifs de sols perturbés avec des datations allant du 18e au 20e siècle.

Photo 27 : Portion sud de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22C
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0306, 16 octobre 2025

Puis, dans la **sous-opération CeEt-727-22D**, les aménagements et les nombreuses perturbations modernes sont aussi présentes. L'extrémité sud du large fossé est visible dans les parois est et ouest (photo 28, photo 29 et Annexe B : CeEt-727-Strat-16-22D et 17-22D) et elle est toujours comblée par le même

sol composé de limon brun compact et homogène avec des inclusions de charbon et de mortier. Elle est creusée dans le sable gris tacheté orangé représentant le sol naturel. La base de cette fosse a été observée à une élévation de 4,50 m ANMM sur la paroi ouest. Comme dans la sous-opération 22C, la limite nord du fossé n'est pas claire dans la sous-opération 22D, même si une légère pente est visible (photo 30).

Photo 28 : Portion sud de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22D
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-727.0372, 16 octobre 2025

Photo 29 : Portion sud de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22D
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-727.0375, 16 octobre 2025

Photo 30 : Portion nord de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22D
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-727.0395 17 octobre 2025

La **sous-opération 22F**, qui est localisée au sud du mur de béton observé dans la sous-opération 22B, mesurait 2,50 m sur 10,50 m. Les sols sont majoritairement remaniés, car ils sont dans l'emprise de l'agrandissement de l'aile centrale de l'hôpital. Une conduite en brique (plan 8), de type « brick barrel » a toutefois été observée. Son sommet est localisé entre 5,30 et 5,50 m ANMM, et a été dégagée sur une longueur de 5,70 m. Elle se jette dans un puisard en briques près de l'extrémité nord de la sous-opération 22F.

La **sous-opération CeEt-727-22G**, mesure 1 m sur 1 m et est localisée dans la section nord-ouest de l'opération 22. Il a démontré l'accumulation de quelques couches reliées à une occupation ancienne. Le lot 22G1, situé entre 5,53 m ANMM et 5,50 m ANMM, est un limon sableux gris foncé, moyennement compact avec des inclusions de nodules de mortier de charbon de bois et de gravillons. Quelques artéfacts ont été associés à ce lot, mais pourraient être des inclusions provenant du lot inférieur, qui est riche en culture matérielle. En effet, le lot 22G2, une mince couche localisée en moyenne entre 5,50 m ANMM et 5,47 m ANMM, est un limon gris brun foncé compact avec plusieurs inclusions, telles que de gros fragments de pierre granitique, beaucoup de charbon de bois, de nodules de mortier, de gravier et quelques petits nodules de brique. Ce lot présente aussi plusieurs artéfacts et écofacts, représentatifs de la seconde moitié du 18^{e} siècle (photo 31). Parmi les objets les plus notables, notons deux boutons militaires britanniques, des retailles de bouton en os (photo 32), une pierre à fusil en silex noir, des tessons de *Creamware* (1762-1840), des tessons de *Pearlware* (1775-1810) et des terres cuites communes avec engobe et vernissée de la Saintonge (surtout entre 1700-1765) et de Staffordshire (surtout entre 1730-1780). Certains des objets mis au jour dans ce lot ont été chauffés.

Les lots 22G3 et 22G4, qui ont été regroupés après la fouille (situés entre 5,47 m ANMM et 5,37 m ANMM) sont composés d'un limon sableux gris-brun foncé moyennement compact avec quelques traces de charbon de bois et de minuscules traces de mortier ou de chaux. Cette couche suit une dépression vers l'est, et serait associée à un sol naturel remanié. Elle repose directement sur le sol naturel,

22G5, qui correspond à un sable limoneux gris bleuté avec des taches orangées meuble et homogène et dont la fouille s'est arrêtée arbitrairement à une profondeur maximale de 5,21 m ANMM.

Photo 31 : Assemblage d'artéfacts provenant du lot CeEt-727-22G2 (photo : Myriam Renaud)

Rangée du haut : terre cuite grossière locale avec glaçure; *rangée du bas :* pierre à fusil en silex noir, bouton du *Royal Artillery Regiment*, bouton en os à quatre trous, bouton en métal plombifère du *60th Regiment of Foot*, dos de boutons en os, fragments de pipes.

Photo 32 : Retailles de boutons, lot CeEt-727-22G2 (photo : Myriam Renaud)

Afin de mieux documenter le sol qui remplissait la tranchée et d'atteindre sa base, un sondage manuel a été effectué contre la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22D. La **sous-opération 22H** mesurait 0,50 m sur 0,50 m et il a été fouillé sur environ 0,35 m de profondeur. Le sommet du sondage est à 4,85 m ANMM et le fond à 4,50 m ANMM. Le lot 22H1 correspond au remplissage du large fossé observé en plusieurs endroits, c'est-à-dire un limon organique brun moyennement compact, homogène, avec traces de charbon de bois et de mortier. Les artéfacts mis au jour dans 22H1 sont peu nombreux, mais représentent tout de même un assemblage de la seconde moitié du 18^{e} siècle. Outre des os de mammifères et des mollusques, on y retrouve de la porcelaine fine orientale (1720-1780), de la faïence blanche (surtout entre 1700-1799), de la terre cuite commune vernissée de l'Italie du nord (surtout entre 1750-1799), du *Creamware* (1762-1840) et du verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain (1770-1785)[68]. Sous 22H1 se trouve 22H2, un sable limoneux gris bleuté et tacheté orange assez meuble qui correspond au sol naturel.

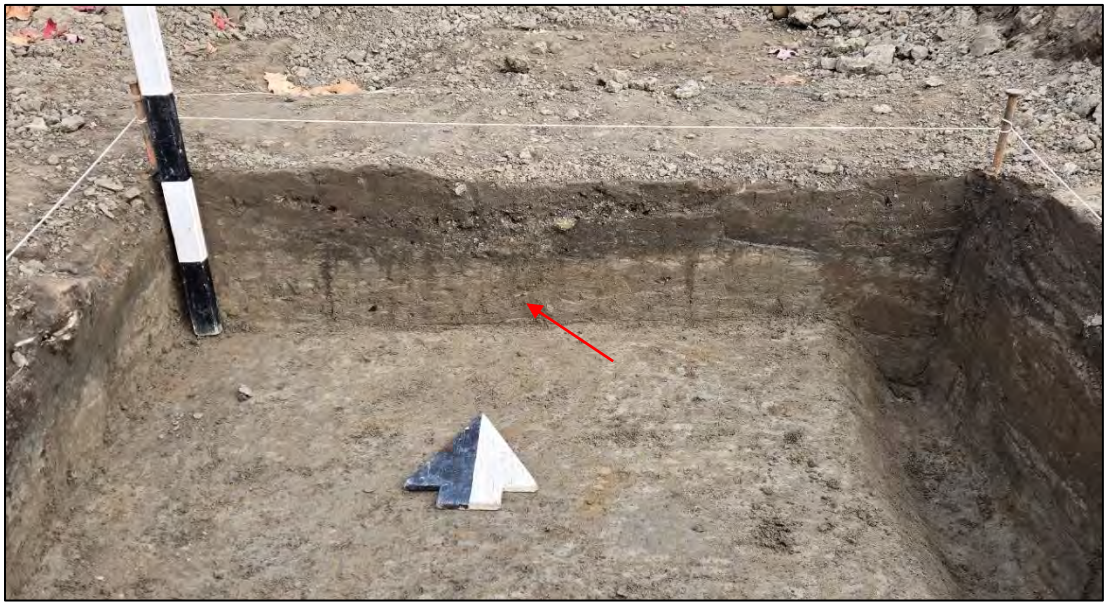

Photo 33 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-22G, on remarque à droite la dépression que suit le lot 22G3/22G4 et au centre la couche de rejets 22G2 (flèche)
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-727.0368, 16 octobre 2025

[68] Jones, Olive R. et Ann E. Smith. (1985) *La verrerie utilisée par l'armée britannique de 1755 à 1820*. Études en archéologie, architecture et histoire. Parcs Canada, Ottawa.

3.3.3.3. Fossé défensif, 18e siècle

Lors de l'excavation mécanique, il a été possible d'observer la présence d'un large fossé. Cette structure creusée dans le sol naturel a été documentée dans les sous-opérations 21B, 21C, 21G et 21H, ainsi que les sous-opérations 22A, 22C, 22D et 22H. Cette structure était particulièrement évidente dans les coupes stratigraphiques de ces différentes tranchées.

Ce fossé possède les caractéristiques suivantes :

- Il a été creusé dans le sol naturel, composé dans ce secteur d'un sable limoneux gris avec taches d'oxydation orangées ;
- Le flanc sud du fossé a une pente maximale de 42º et le fond est relativement plat ;
- Il a été comblé avec un sol homogène, principalement composé de limon sableux brun, avec un peu de charbon de bois (
- ***tableau 4***) ;
- Il a une profondeur qui varie entre 0,82 m (21B) et 1,08 m (21G), mais sa profondeur originale n'a pas pu être observée en raison des perturbations récentes ;
- Sa largeur n'a pas pu être observée dans l'opération 21. Toutefois, dans l'opération 22, il a été possible de déterminer qu'il avait une largeur d'environ 12,15 m (haut de pente) et de 9,40 m (bas de pente) ;
- Le haut de la pente est à une altitude moyenne de 5,04 m ANMM ;
- Le point le plus bas au fond du fossé est à une altitude de 4,16 m ANMM ;
- Les artéfacts présents dans les sols de remplissage forment un assemblage typique du dernier quart du 18e siècle. On y retrouve notamment du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1740-1775), TCC avec engobe et vernissée de Staffordshire (v. 1730-1780), du *Creamware* (v. 1762-1820), du *Pearlware* (v. 1775-1830), de la porcelaine fine orientale (v. 1720-1800), en plus des artéfacts plus anciens qui datent du Régime français, comme de la TCC vernissée verte de la France, de la TCC de la Saintonge et de la faïence brune.

Interprétations

Les caractéristiques de ce fossé observées sur le terrain, ainsi que la superposition des plans historiques permettent d'émettre l'hypothèse qu'il s'agirait d'un fossé défensif aménagé vers 1711, par l'administration française. Selon sa position, il pourrait s'agir du fossé du flanc gauche du demi-bastion est, ainsi que de la courtine.

En Nouvelle-France, la conception des ouvrages défensifs et leurs éléments architecturaux sont surtout basés sur les principes dictés par Vauban (1633-1707). La règle de base est que « toute fortification doit être adaptée au relief du terrain » (Charbonneau, Desloges et Lafrance 1982 : 99).

Tableau 4 : Correspondance des lots/événements en lien avec le remplissage du fossé dans les sous-opérations CeEt-727-21 et 22

Événement	**Lot(s)**	**Datation approximative**
Remblaiement du fossé (sol homogène)	Sondages manuels : 21G1, 21H2, 21H3, 21H4, 21H5, Tranchées mécaniques : 21B (paroi nord et sud, couches 3 à 6) 21C (paroi est, couches 2 et 3) 22A (paroi est, section sud, couche 5 à 7) 22A (paroi est, section nord, couche 1 et 2) 22C (paroi est, section sud, couche 3) 22D (paroi est, section sud, couche 3)	v. 1775-1800
Nivellement du fossé (sol naturel redéposé)	Sondages manuels : 21H1 Tranchées mécaniques : 21B (paroi nord et sud, couche 2), 21C (paroi sud, couche 1), 22A (paroi est, section sud, couche 4) 22C (paroi est, section sud, couche 2) 22D (paroi ouest, section sud, couches 4 à 8)	19e siècle ?

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 9: Superposition du plan de Beaucours (1712)

Source: ANOM, cote: FR ANOM 03DFC385B

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

Le secteur du site CeEt-727 représente un isthme entre deux méandres de la rivière Saint-Charles. Cet emplacement offre la particularité de faciliter l'aménagement d'un ouvrage défensif pour défendre ce secteur de la Pointe-aux-Lièvres, tel qu'illustré sur les plans anciens (figure 9 et figure 10).

Ces méthodes de construction semblent correspondre aux préceptes de Vauban d'utiliser le paysage de manière stratégique et d'établir un minimum d'enceintes, devant les lieux facilement soutenables (par exemple les cours d'eaux ou les à-pics) et qui était appliquée dans les systèmes défensifs (Charbonneau, Desloges et Lafrance 1982 : 95-99; Faucherre 1991 : 58). Guimont (2002 : 240), donne au mot *fossé* la définition suivante : « *tranchée large et profonde autour des fortifications, généralement de 15 pieds à 18 pieds de profondeur et de 50 à 100 pieds de largeur. Il est bordé par l'escarpe et la contrescarpe. Lorsqu'il est rempli d'eau, il s'appelle douve* », mais il n'a pas été possible de retrouver la source primaire d'où les dimensions mentionnées dans cette définition sont tirées. Ces largeurs et profondeurs s'appliquent probablement plus aux ouvrages ceinturant le Vieux-Québec, et pas nécessairement aux ouvrages de campagne à la Basse-Ville.

Un dessin de 1712 illustre les différents profils des lignes de fortifications aménagées par Beaucours (figure 56) à Québec, dont un qui serait relié aux « lignes près de la ferme des Jésuites au retour de la petite rivière ». Toutefois, le profil qu'on y observe présente un fossé en pointe qui mesure un maximum de 1,6 toises (3,10 m) de large, soit très différent de ce que nous avons observé sur le terrain. Le plan de Beaucours (figure 57) montre plutôt un fossé large d'environ 5 toises (soit environ 9,75 m) dans le secteur du site CeEt-727, ce qui se rapproche plus des dimensions du fossé observé en 2025.

Il existe peu d'études archéologiques qui traitent des fossés associés aux ouvrages de campagne au Québec. Toutefois, deux sites de fortifications sont assez bien étudiés et apportent des comparaisons intéressantes : le fort Jacques-Cartier, à Cap-Santé dans la région de Portneuf et le fort Saint-Jean sur la rivière Richelieu.

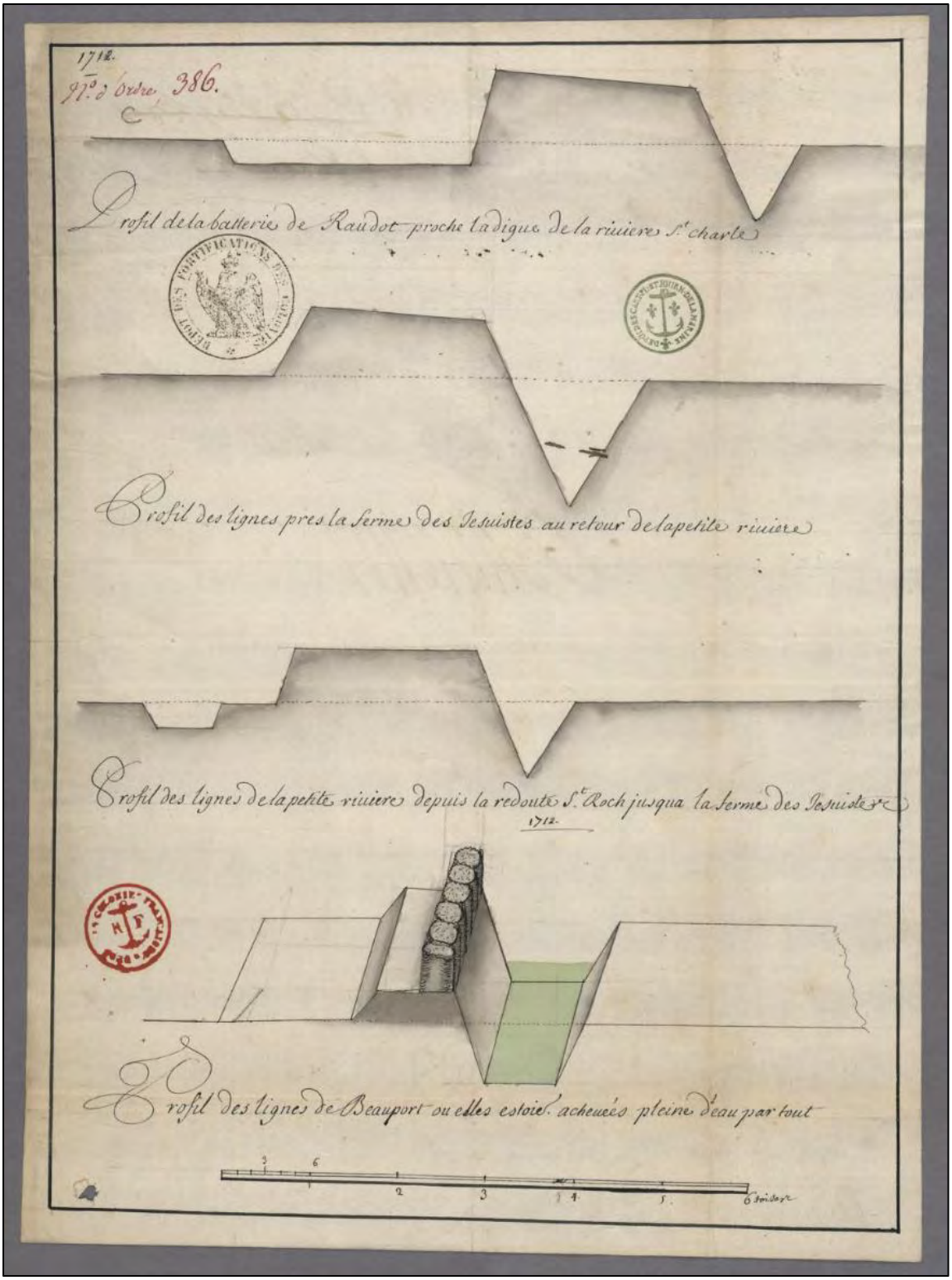

Figure 56 : Profils de la batterie Raudot et des lignes de fortifications près de la ferme des Jésuites de la Petite Rivière et de Beauport, 1712

Source : Archives nationales D'outre-Mer

Lien web: ANOM images (FR_ANOM_03DFC386C)

Figure 57 : Détail du « Plan de Québec », Boisberthelot de Beaucours, 1712
Source : Archives nationales d'outre-mer. Cote : FR ANOM 03DFC385B.
Lien Web : http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulysse/notice?id=FR_ANOM_03DFC385B

D'abord, le fort Jacques-Cartier (CeEw-1) est un ouvrage défensif de campagne datant de la guerre de la Conquête (1759). Il est formé d'un ensemble de fossés défensifs, de levées de terres et d'une clôture de pieux. Le sol pour le rempart provenait du creusement du fossé, mais aussi de l'aménagement de la pente naturelle du terrain (Santerre 2005 : 46). Les interventions archéologiques ont révélé un fossé légèrement moins large que celui mis au jour sur le site de CeEt-727 : le fossé au fort Jacques-Cartier a une largeur minimale de 5,70 m et maximale de 10,30 m et une profondeur d'environ 2,85 m (Santerre 2005 : 52).

L’assemblage archéologique mis au jour sur le site CeEw-1 lors d’une intervention en 1999 est similaire à ce qui a été observé dans les lots contemporains au fossé de CeEt-727. Les objets y reflètent une occupation militaire et la vie quotidienne de soldats avec des exemples comme un chien de fusil, des pierres à fusils, des balles, des boucles de chaussures, des boutons d’uniformes, des bouteilles de vins, des assiettes en terre cuite commune, des os de boucherie (surtout porc et bœuf), etc. (Chouinard 1999 : 26). La seule différence est que la collection du fort Jacques-Cartier est associée à une occupation militaire française, interprétée comme telle en particulier à cause de l’absence de pierres à fusils anglaises (Chouinard 1999 : 26), tandis que celle de CeEt-727 serait plutôt liée à l’occupation militaire britannique de la fin du 18^{e} siècle (les pierres à fusil sont anglaises et il y a des boutons militaires britanniques). Cette interprétation concorde avec le fait qu’une partie de l’assemblage de 2025 provient des sédiments comblant le fossé, c’est-à-dire qu’il daterait de son comblement, et donc de l’abandon de l’ouvrage défensif.

Puis, une intervention de 2009 par Parcs Canada sur le site du fort Saint-Jean, dans le secteur de la redoute nord du fort de 1775 (troisième version du fort) présente un large fossé défensif devant une redoute formée d’une levée de terre (Cloutier 2009 : 75). Les plans anciens de l’ouvrage défensif illustrent un fossé de plus de 10 m de large à fond plat, dont la coupe varie un peu selon la localisation sur l’ouvrage défensif. La figure 58 présente le fort Saint-Jean en 1791, entouré d’un large fossé à fond plat; les exemples de coupes, particulièrement les deux premières en haut à gauche sont similaires à ce qui a été observé dans les sous-opérations CeEt-727-21 et 22, même si la pente est légèrement plus abrute (environ 55° au lieu du 42° observé sur CeEt-727).

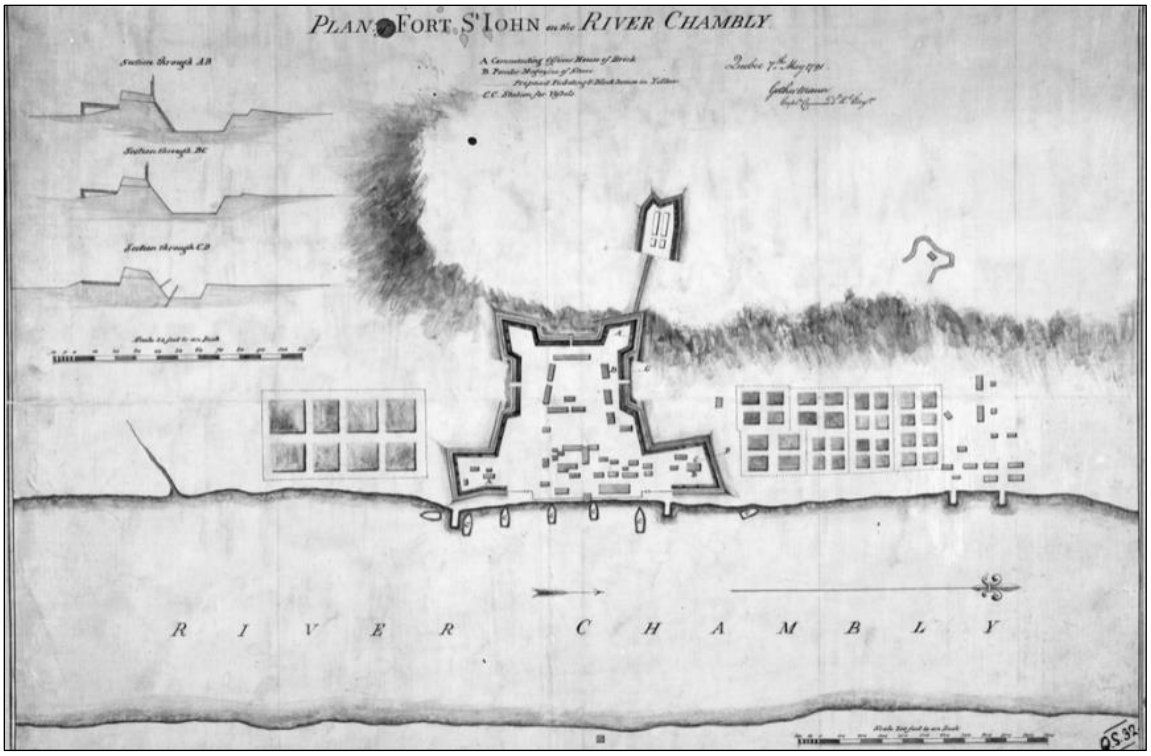

Figure 58 : Plan de 1791 et coupes représentant le fort Saint-Jean
Source : Bibliothèque et Archives Canada. **Lien web :** https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/eng/home/record?app=fonandcol&idnumber=4129856&ecopy=n0016455k

En conclusion, nous sommes d'avis que le fossé observé en 2025 serait celui aménagé vers 1711 selon les plans de Beaucours. Cette hypothèse est soutenue par les éléments suivants :

- La superposition du tracé du fossé observé en 2025 sur le plan de Beaucours (1712);
- La présence de la ligne défensive à demi-bastions alignée avec le moulin à vent des Jésuites sur le plan de Murray (1759 [1761]), soit à l'emplacement du fossé mis au jour. Le ponceau sur la rue Dorchester (actuelle rue de la Pointe-aux-Lièvres), visible sur des plans entre 1799 et 1815, pourrait avoir servi à enjamber l'ancien fossé défensif. Ce dernier aurait pu être recyclé en fossé de drainage (plan 5).
- Une lettre écrite par Jane Lynd, la veuve de David Lynd, indique que ce dernier aurait amélioré la propriété après l'avoir louée en 1771, notamment

en retravaillant le drainage : « […] the said David Lynd, during his life built a House upon the Farm, **Drained, and banked** in the Lands, planted Trees, and ameliorated the Property, […][69] ». Il est possible que ce soit à ce moment que le fossé ait été remblayé, afin de niveler la terre pour en faciliter l'utilisation. David Lynd est mort en 1802, donc ces travaux auraient eu lieu entre 1771 et 1802.

- La culture matérielle mise au jour dans le sol de remplissage supporte l'hypothèse d'un remblaiement au dernier quart du 18e siècle. La présence d'objets du Régime français dans l'épaisse couche homogène indique également l'apport de sols plus anciens. Après 1771, David Lynd aurait donc fait remblayer le fossé, puis niveler le terrain, possiblement avec la levée de terre qui se trouvait derrière.
- Les caractéristiques physiques de l'ouvrage observé, soit un large fossé mesurant plus d'un mètre de profondeur et près de 12 mètres de largeur, et présentant une pente de près de 45º. Il a été observé sur près de 30 m de longueur. Considérant l'envergure de l'ouvrage, il serait surprenant qu'il soit associé à un simple fossé de drainage, ou à tout autre structure creusée.

3.3.3.4. Possible occupation militaire (fin 18e siècle)

La nature des objets mis au jour dans le lot 22G2, dont certains présentent des traces de chauffage, supporterait l'hypothèse qu'il s'agit d'un événement de rejet. De plus, la présence d'objets militaires (boutons militaires britanniques) ou souvent associés à des occupations militaires (pierres à fusil, négatifs de bouton en os), mise en lien avec la datation de ces objets (seconde moitié du 18e siècle) nous permet d'avancer que ce dépôt de rejets/déchets pourrait être associé à l'occupation du site par des militaires britanniques.

La datation exacte de cette occupation est plus difficile à préciser. L'un des boutons militaires est décoré d'un numéro de régiment (60), probablement le *60th Regiment of Foot*, et il appert que l'ajout du numéro de régiment sur les boutons

[69] BAnQ, Requête de Jane Lynd (Jane Henry), veuve de David Lynd […], 10 novembre 1804

des uniformes a débuté au cours de la guerre de Sept ans (1754-1763) pour l'armée française et dans les années 1760 pour l'armée britannique. Si bien qu'à la fin des années 1760, les boutons militaires numérotés étaient très répandus (Keagle 2022 : 163-168). Puis, le second bouton est associé au *Royal Artillery Regiment.* Le régiment de l'artillerie royale britannique est présent à Québec de la Conquête, en 1760, jusqu'en 1871, année de départ de la garnison britannique[70], mais le décor de trois canons dans un blason surmonté de trois boulets, tel qu'illustré sur le bouton, daterait plutôt de c. 1785 à c. 1802 (Coutier 2009 : 148; Ferguson 1984 : 374-375; *The British &Commonwealth Military Insignia Database*).

Tel que démontré dans la section 3.1.6, les sources historiques apportent beaucoup de détails quant au lieu à l'étude qui aurait été l'emplacement d'une fortification temporaire au 18e siècle. Vraisemblablement, il ne s'agit pas d'un site militaire à l'occupation prolongée dans le temps, puisque l'occupation agrodomestique ne semble jamais s'y être arrêtée : immédiatement après la Conquête, des baux concernent la ferme et sa remise en état. L'hypothèse privilégiée dans ce contexte pour l'interprétation du lot 22G2 est qu'une occupation militaire aurait eu lieu à la fin du 18e siècle, plus précisément après 1785, en considérant la culture matérielle.

De plus, il est connu que les occupants de la terre après la Conquête avaient des liens avec l'armée britannique. D'abord, David Lynd faisait partie de la milice britannique en 1775-1776 durant le siège américain[71],puis le beau-fils de David Lynd, Thomas Dodd (marié à Ann), était capitaine dans le *Royal Artillery Regiment*[72]. Puis, à partir de 1817, la terre est louée par les héritiers de Lynd à

[70] https://www.plainesdabraham.ca/histoire-et-patrimoine/histoire-du-parc/1760-1908-occupation-civile-et-militaire/regiment-royal-artillery-dans-les-tours-martello
[71] Requête de Jane Lynd (Jane Henry),(…), 10 novembre 1804, Archives nationales à Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, (03Q,E21,S64,SS5,SSS2,D1626), https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3146998?docref=OgWjrZMW-NKouXHazXgfkw
[72] David Lynd, Dictionnaire biographique du Canada, https://www.biographi.ca/fr/bio/lynd_david_5F.html

William McCance, lieutenant du quatrième batallion des *Royal Veterans* de Québec[73].

On ne peut toutefois pas émettre plus de précision quant au contexte historique précis entourant cette occupation, mais il est probable qu'elle ne soit pas liée à un conflit qui aurait directement touché la ville de Québec, car trop tard. Néanmoins, Québec était à l'époque la capitale de la colonie britannique et un lieu de garnison très important pour l'armée britannique au Canada qui envoie des régiments d'infanterie et des compagnies d'artillerie dans sa colonie durant 112 ans (Rioux 1996 :5). À part en 1759-1760 et durant la révolution américaine, il y a eu en garnison à Québec environ 1500 hommes qui composent deux régiments d'infanterie et quelques compagnies d'artillerie, et cette population militaire loge principalement en Haute-Ville à l'intérieur des murs (Rioux 1996 :15). Les militaires en garnison à Québec effectuaient divers travaux pour la maintenance et l'amélioration de la ville. Il est possible que Lynd ait demandé à la garnison de contribuer au remblaiement du fossé et le réaménagement, considérant l'ampleur de la tâche à accomplir. Les artéfacts militaires pourraient donc être associés à ces hommes qui ont potentiellement circulé et travaillé sur le terrain.

3.3.3.5. Fosses de latrines circulaires en bois, milieu 19e siècle

Les fonds de quatre fosses de latrines circulaires, de type « tonneaux », ont été mis au jour sous la dalle de béton du sous-sol du premier agrandissement de l'aile est de l'Hôpital de la Marine (entre 1910 et 1923). D'ouest en est, elles ont été désignées comme les structures 1 (21D100/21E100), 2 (21D200/21E200), 3 (21D300/21E300) et 4 (21D400/21E400).

Les couches remplissant ces structures ont été fouillées en deux temps; la moitié nord a tout d'abord été fouillée (21D), suivie par la moitié sud (21E) (photo 34).

[73] Bail (14 ans) de la ferme nommée la Vacherie (…);26 septembre 1817, Archives nationales à Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, (03Q,E21,S64,SS5,SSS8,D177), https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3153042

Photo 34 : Sous-opération CeEt-727-21D et moitié nord des latrines en fin de fouilles
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0154, 25 septembre 2025

Structure 1 (21D100/21E100)

La structure 1 (21D100/21E100) représente la fosse d'une latrine en bois, de type « tonneau », d'un diamètre supérieur de 1,00 m et un diamètre inférieur de 0,92 m. Le bois formant la paroi de la fosse est décomposé, mais il a pu être dégagé à la truelle. La fosse est préservée sur 0,30 m de profondeur, et deux rangées de clous espacées de 0,20 m sont visibles dans les parois de bois; ces clous sont probablement associés à des cerceaux métalliques servant à retenir les planches du tonneau.

Le remplissage de la fosse est formé d'au moins cinq couches distinctes (photo 35), dont la description qui suit est en ordre de déposition (de la plus ancienne à la plus récente). Le fond de la latrine est recouvert d'une mince couche de bois (à 4,32 m ANMM), visible aussi en paroi. Sur cette surface de bois décomposé se trouve une couche de loam organique brun foncé, avec un peu de chaux (21D106, 21E104). Les couches subséquentes ont des matrices variées.

La deuxième déposition est formée d'un sable limoneux gris brunâtre, plutôt meuble, avec un peu de charbon de bois, des fibres de bois, de la chaux (en nodules et en « beurre ») et un peu de mortier (21D105, 21E103).

La troisième couche à partir du fond est une couche de sable un peu limoneux gris pâle, sans inclusion, surtout localisée sur les pourtours de la fosse (21D104, 21E103). Il pourrait s'agir d'une couche d'assainissement de la fosse.

La quatrième déposition est un limon brun rougeâtre (rubéfié), meuble, avec beaucoup de cendres, du charbon de bois, de la chaux, un peu de charbon minéral et des coquilles d'œufs (21D102 et 21E102). Elle a été regroupée avec le lot 21D103, un limon un peu sableux, gris, avec des lentilles de sol organique brun, et contenant des éclats de grès vert et de la chaux. Il y a également la présence de coquilles d'œuf. Il pourrait s'agir d'une couche représentant le rejet de résidus liés à un incendie et d'utilisation de la fosse de latrine.

Photo 35 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 1 (CeEt-727-21D100/21E100)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0161, 25 septembre 2025

La dernière couche est composée d'un limon gris, plutôt compact, avec du charbon de bois, du mortier, de la chaux, des fibres de bois, ainsi que des coquilles d'œufs (21D101, 21E101). Il s'agit de la dernière couche de nivellement ayant servie à combler la fosse.

Des lots (21D106 partie inférieure, 21E105) sous le fond en bois contiennent quelques objets qui pourraient être associés à l'utilisation de la fosse de latrine, ou à une occupation antérieure à son aménagement.

La plupart des objets contenus dans les couches au sein de la structure 1 sont liés à la vie courante et peuvent être associés à des fonctions spécifiques telles que l'alimentation ou l'hygiène. On note par exemple la présence de fragments d'assiettes en *Pearlware* avec un décor de type shell edge néoclassique (v. 1800 – v. 1835, photo 36e) et en terre cuite fine blanche avec un décor imprimé à motif végétal (produit entre v. 1805 et v. 1869, mais particulièrement populaire entre v.

1833 et v. 1849), mais aussi d'une tasse incomplète en terre cuite fine blanche avec l'inscription partielle *Prepare to meet thy god* dont la couleur du décor (bleu) peut indiquer une production entre v. 1805 et 1860, bien qu'elle soit particulièrement populaire entre 1817 et 1830 environ (photo 36b).

On peut aussi mentionner la présence d'une fourchette en métal ferreux avec un manche en os (photo 36f), dont la production pourrait dater entre 1770 et 1870, de bouteilles à boisson alcoolisée en verre transparent de couleur verte (photo 36a), d'une bouteille à bière entière en grès grossier glaçuré au sel et au feldspath du Derbyshire (photo 37) et de nombreux restes fauniques (os de mammifères, d'oiseaux et de poissons).

L'assemblage est également composé de nombreux fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche dont quatre portent la marque « TD », deux sont à effigie de hussard et deux autres portent un décor franc-maçonnique composé d'un G entre deux compas (populaire entre 1780 et 1830; photo 36d).

Pour l'hygiène et la santé, on note la présence de deux fragments d'anse de pots de chambre en terre cuite fine blanche et un fragment de couvercle de pot pharmaceutique en terre cuite fine blanche (photo 36c). Ces artéfacts peuvent nous indiquer que la latrine 21D100/21E100 aurait été aménagée et utilisée dans la première moitié du 19^{e} siècle. Malgré qu'il s'agisse de la structure contenant le plus grand nombre d'artéfacts, il n'a pas été possible de distinguer des phases distinctes d'utilisation dans cette latrine.

Photo 36 : Sélection d'artéfacts mis au jour dans la fosse de latrines 21D100/21E100 (structure 1) (photo : Myriam Renaud)

A : bouteille entière en verre teinté vert (CeEt-727-21D102); **B :** tasse en TCF blanche vernissée portant l'inscription imprimée [PR]EPARE [TO M]EET THY [G]OD (CeEt-727-21D101 et 21D102); **C :** couvercle de pot pharmaceutique en TCF blanche vernissée (CeEt-727-21D102); **D :** pipe à fumer en TCF argileuse blanche avec un décor en relief à motif franc-maçonnique (CeEt-727-21D102); **E :** tesson d'assiette en Pearlware avec un décor de type shell edge néoclassique (CeEt-727-21D101); **F :** fourchette en métal ferreux à trois dents avec un manche en os riveté (CeEt-727-21D102)

Photo 37 : Bouteille à bière en grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath du Derbyshire (CeEt-727-21E102) (photo : Myriam Renaud)

Structure 2 (21D200/21E200)

La structure 2 (21D200/21E200) représente la fosse d'une latrine en bois, de type « tonneau », d'un diamètre supérieur de 1,12 m et un diamètre inférieur de 1,03 m. Le bois formant la paroi de la fosse est décomposé, mais il a pu être dégagé à la truelle. La fosse est préservée sur 0,30 m de profondeur, et deux rangées de clous espacées de 0,20 m sont visibles dans les parois de bois; ces clous sont probablement associés à des cerceaux métalliques servant à retenir les planches du tonneau.

Contrairement à la structure 1, le remplissage de la structure 2 est très peu stratifié. Le fond de la latrine a été observé à 4,36 m ANMM, et est composé d'une concentration de bois. Sur le fond de la latrine se trouve une couche de limon

argileux, gris foncé, avec beaucoup de chaux, du bois et des plaquettes de schiste. Elle a une épaisseur moyenne de 0,05 m, et représente probablement une couche d'utilisation de la latrine.

Par-dessus cette couche se trouve un épais lot composé de sable limoneux gris tacheté orangé, plutôt meuble, contenant un peu de charbon de bois et d'éclats de grès vert (21D201/21E201). Cette couche de 0,30 m d'épaisseur a probablement servie à remblayer et niveler le fond de la structure 2.

Photo 38 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 2 (CeEt-727-21D200/21E200)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0165, 25 septembre 2025

La structure 2 contient moins d'artéfacts que la structure 1, mais le contenu des deux structures est tout de même similaire. En effet, on note la présence d'une assiette en terre cuite fine blanche complète qui porte le même décor à motif végétal (particulièrement populaire entre v. 1833 et v. 1849) que dans la latrine 21D100/21E100 (photo 39), une bouteille à boisson alcoolisée entière en verre transparent de couleur verte (possible production entre 1790 et 1820) (photo 40) et des restes fauniques (os de mammifères et d'oiseaux).

L’assemblage se caractérise également par la présence marquée de clous de type indéterminé, forgé et laminé (plus de la moitié des objets de l’assemblage). Un des éléments qui permet de dater l’utilisation de cette latrine est la présence d’une pièce de monnaie portant l’inscription partielle *province of Nova Scotia / […] penny token 1823*, sous le fond en bois de la fosse de latrines. De manière générale, l’assemblage suggère une utilisation durant la première moitié du 19e siècle, mais cette pièce de monnaie confirme que la latrine n’a pas pu être utilisée avant 1823.

Il n’y a pas assez d’éléments pour distinguer des phases distinctes d’utilisation dans cette latrine. Cependant, on peut mentionner la présence d’un fragment de faïence blanche dans le lot 21E201 associé au nivellement et abandon de la fosse qui pourrait suggérer qu’elle a été nivelée avec des sols plus anciens ou venant d’ailleurs.

Photo 39 : Assiette en terre cuite fine blanche vernissée à motif végétal imprimé en bleu (CeEt-727-21D202) (photo : Myriam Renaud)

Photo 40 : Bouteille à boisson alcoolisée en verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain (CeEt-727-21E202) (photo : Myriam Renaud)

Structure 3 (21D300/21E300)

La structure 3 (21D300/21E300) représente la fosse d'une latrine en bois, de type « tonneau », d'un diamètre supérieur de 1,12 m et un diamètre inférieur de 1,03 m. Le bois formant la paroi de la fosse est décomposé, mais il a pu être dégagé à la truelle. La fosse est préservée sur 0,30 m de profondeur, et deux rangées de clous espacées de 0,20 m sont visibles dans les parois de bois; ces clous sont

probablement associés à des cerceaux métalliques servant à retenir les planches du tonneau.

Contrairement à la structure 1, le remplissage de la structure 3 est très peu stratifié. Le fond de la latrine a été observé à 4,36 m ANMM, et est composé d'une concentration de bois. Sur le fond de la latrine se trouve une couche de limon argileux, gris foncé, avec beaucoup de chaux, du bois et des plaquettes de schiste (21D302/21E302). Elle a une épaisseur moyenne de 0,05 m, et représente probablement une couche d'utilisation de la latrine.

Par-dessus cette couche se trouve un épais lot composé de sable limoneux gris tacheté orangé, plutôt meuble, contenant un peu de charbon de bois et d'éclats de grès vert (21D301/21E301). Cette couche de 0,30 m d'épaisseur a probablement servie à remblayer et niveler le fond de la structure 3.

Photo 41 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 3 (CeEt-727-21D300/21E300)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0168, 25 septembre 2025

La structure 21D300/21E300 présente un assemblage similaire aux deux autres latrines décrites plus haut. Malgré cette similarité, on peut noter un plus grand nombre de bouteilles à boisson alcoolisée dans cette structure (six bouteilles) que dans les deux autres (respectivement trois bouteilles et une bouteille). Elles sont également plus complètes, bien que fragmentées. Les matériaux (contenants en *Pearlware*, en terre cuite fine blanche, en *Creamware*, pipe en terre cuite fine argileuse blanche) suggèrent une utilisation datant de la première moitié du 19e siècle. Toutefois, la présence des multiples fragments de faïence pourrait suggérer que la latrine a été construite dans des sols dont l'occupation est plus ancienne. Malheureusement, aucune distinction n'a pu être faite dans l'assemblage pour distinguer la période d'utilisation de celle d'abandon.

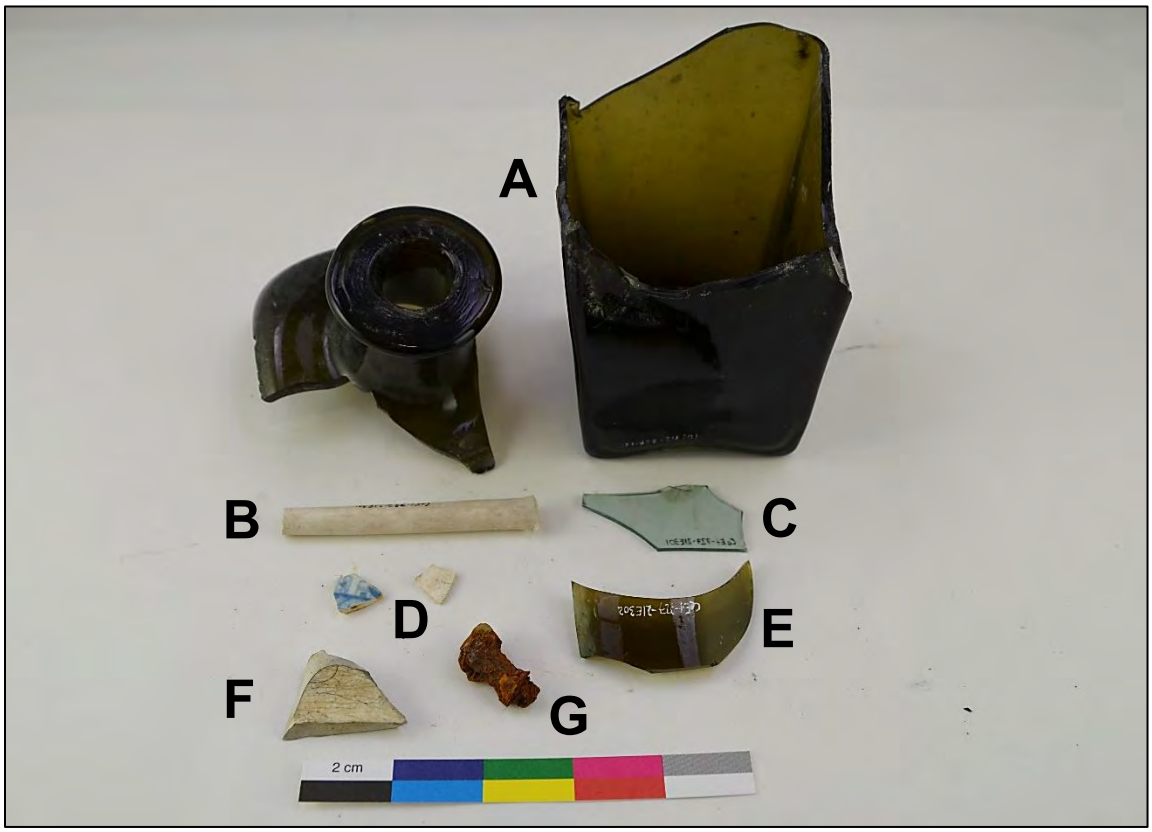

Photo 42 : Sélection d'artéfacts mis au jour dans la fosse de latrines 21D300/21E300 (structure 3) (photo : Myriam Renaud)
A : fragments d'une bouteille à gin en verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain (CeEt-727-21E301); **B :** fragment de tuyau de pipe à fumer en TCF argileuse blanche (CeEt-727-21E301); **C :** fragment de verre à vitre teinté vert (CeEt-727-21E301); **D :** tessons de *Pearlware* et de TCF blanche (CeEt-727-21E301); **E :** fragment de verre à bouteille de couleur verte (CeEt-727-21E302); **F :** tesson de TCF blanche vernissée altérée par la chaleur (CeEt-727-21E302); **G :** clou en métal ferreux (CeEt-727-21E302)

Structure 4 (21D400/21E400)

Tout comme les structures 1 à 3, la structure 4 (21D400/21E400) représente la fosse d'une latrine en bois, de type « tonneau », d'un diamètre supérieur de 1,08 m et un diamètre inférieur de 0,95 m. Le bois formant la paroi de la fosse est décomposé, mais il a pu être dégagé à la truelle. La fosse est préservée sur 0,30 m de profondeur, et deux rangées de clous espacées de 0,20 m sont visibles dans les parois de bois; ces clous sont probablement associés à des cerceaux métalliques servant à retenir les planches du tonneau.

Comme la structure 3, le remplissage de la structure 4 est très peu stratifié. Le possible fond de la latrine a été observé à 4,25 m ANMM, et est composé d'une concentration de bois décomposé mélangé à du sol brun organique (21D402/21E402). Des sols anthropiques avec plusieurs artéfacts ont été observés sous le fond présumé, et représentent soit une intrusion de sols d'utilisation de la latrine, ou des sols plus anciens (21D403/21E403). On y a notamment observé des noyaux de restes végétaux visibles à l'œil nu. Un grand couvercle en métal ferreux a également été mis au jour à l'interface des lots 21D401 et 21D402, mais était en trop mauvaise condition pour être prélevé adéquatement.

La majeure partie de la fosse était remplie avec le lot 21D401/21E401, un sable limoneux gris pâle avec des taches orangées (oxydation), avec un peu de charbon de bois et quelques éclats de grès vert et de schiste. La composition de cette couche s'apparente à celle d'un sol naturel redéposé. Elle représente probablement l'abandon de la structure 4.

Photo 43 : Coupe stratigraphique à l'intérieur de la structure 4 (CeEt-727-21D400/21E400)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0170, 25 septembre 2025

Photo 44 : Couvercle en métal ferreux mis au jour à l'interface des lots CeEt-727-21E401 et 21E402
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0218, 30 septembre 2025

La structure 21D400/21E400 présente un assemblage similaire aux autres latrines et particulièrement la latrine 21D300/21E300, notamment par la présence de plusieurs bouteilles à boisson alcoolisée (6) incomplètes à entières. L'une d'entre elles possède des marques de moule de type Rickett's ce qui suggère une production après 1820 (photo 45). D'autres objets peuvent être associés à l'alimentation, tels que des fragments d'assiettes en *Pearlware* avec un décor de type shell edge néoclassique (v. 1800 – v. 1835) (photo 46e) et en porcelaine fine de type bone china (photo 46a) et des fragments d'une soucoupe en terre cuite fine blanche. De nombreux restes fauniques ont aussi été trouvés (os de mammifères). Il s'agit de la seule latrine présentant des fragments de porcelaine fine orientale (photo 46d). Le matériel mis au jour dans cette latrine suggère une utilisation datant de la première moitié du 19^{e} siècle. Aucun élément ne permet toutefois de distinguer plusieurs phases d'utilisation.

Photo 45 : Bouteille à boisson alcoolisée en verre de couleur verte de type britannique ou anglo-américain fabriquée dans un moule de type *Ricketts* (CeEt-727-21E401) (photo : Myriam Renaud)

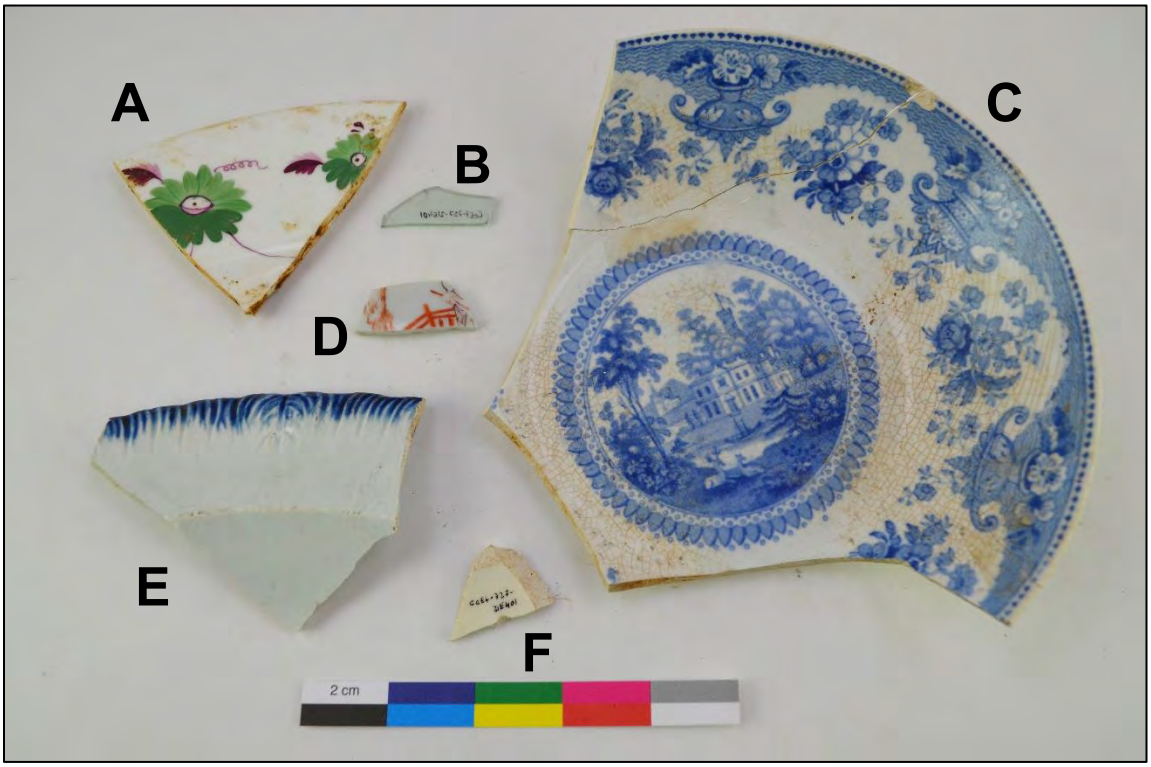

Photo 46 : Sélection d'artéfacts mis au jour dans la fosse de latrines 21D400/21E400 (structure 4) (photo : Myriam Renaud)

A : tesson de porcelaine de type *bone china* avec décor peint à motif floral (CeEt-727-21E401); **B :** fragment de verre à vitre en verre teinté vert (CeEt-727-21E401); **C :** soucoupe en TCF blanche vernissée à décor à motif de scène rurale (CeEt-727-21E401); **D :** tesson de porcelaine fine orientale avec un décor peint en rouge (famille rose) (CeEt-727-21E401); **E :** tesson d'assiette en *Pearlware* avec décor shell edge de type néoclassique (CeEt-727-21E401); **F :** tesson de Creamware (CeEt-727-21E401)

Interprétations

La découverte des restes de quatre fosses de latrines circulaires dans l'opération CeEt-727-21 était inattendue. Tout d'abord, elles sont situées sous la dalle en béton du plancher du sous-sol du premier agrandissement de l'aile est de l'Hôpital de la Marine, construit entre 1910 et 1923. De plus, elles n'apparaissent sur aucun plan historique consulté.

Néanmoins, les sources écrites et les données archéologiques permettent d'émettre des hypothèses quant à leur utilisation, leur datation et leur association.

Tout d'abord, il est possible de déterminer que ces quatre fosses de latrines sont contemporaines; elles sont parfaitement alignées, sont toutes du même type (tonneaux) et sont de dimensions comparables. Avant d'être perturbées par l'agrandissement de l'hôpital, ces fosses étaient probablement beaucoup plus hautes. Un bâtiment rectangulaire aurait été construit par-dessus ces fosses, permettant aux usagers d'utiliser les latrines pour leurs besoins naturels. L'aile de latrines était probablement similaire à celle apparaissant sur un plan d'architecture dessiné vers 1865 (figure 59).

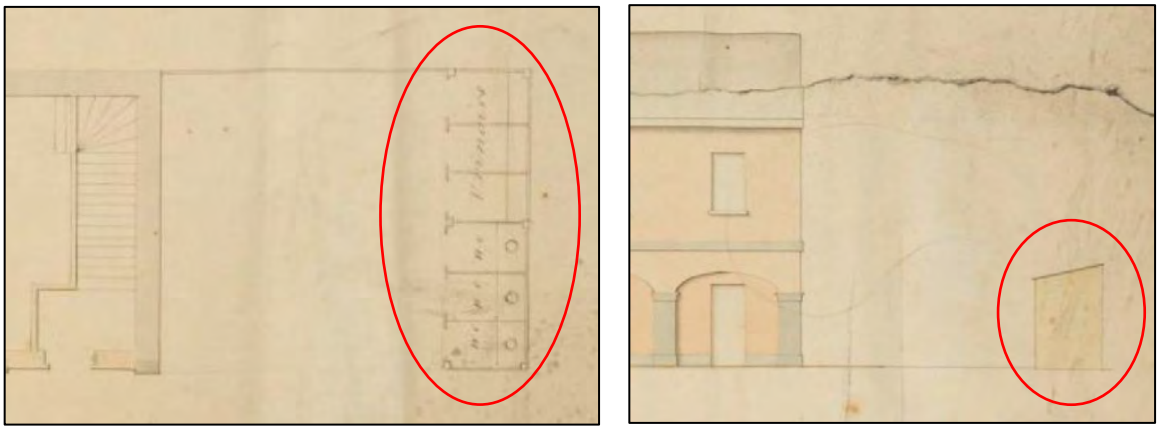

Figure 59 : Extraits du « Plan d'un hangar devant être érigé sur le terrain de l'hôpital de Marine de Québec », montrant en plan et en coupe l'aile de latrines du hangar construit pour accueillir des malades de l'Hôpital de la Marine (v. 1865)
Source : MCQ, SME-Fonds Séminaire de Québec, SME15-La collection de cartes et plans, Z-147
Lien Web : https://collections.mcq.org/objets/463128

La mise en commun des différents artéfacts permet de déterminer que les fosses ont été utilisées dans le second quart du 19e siècle. Par exemple, la présence d'un jeton de 1823 sous le fond de la structure 2 et d'une bouteille fabriquée au moule Rickett's (inventé en 1820) dans la structure 4, indiquent qu'elles étaient en utilisation après le milieu des années 1820. De plus, l'absence de céramiques fabriquées après 1850, comme la TCF vitrifiée et glaçurée, la TCF chamois vernissée de type Rockingham et la TCF jaune vernissée, tend à démontrer une utilisation avant le milieu du 19e siècle.

Cette grande aile de latrines avec quatre fosses desservait assurément plusieurs dizaines d'individus. Elle n'est donc pas associée à l'occupation agro-domestique du site qui s'est étalée jusqu'à la fin des années 1820. De plus, les fosses de latrines ne se trouvent pas dans les limites des terrains utilisés au 19e siècle par les constructeurs de navires. Ainsi, l'aménagement et l'utilisation de ces latrines seraient associés aux premières décennies d'opération de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés, ouverte brièvement en 1834 lors de la première épidémie de choléra, puis inaugurée en 1835.

L'hypothèse privilégiée pour expliquer la présence de ces latrines derrière l'Hôpital de la Marine est qu'elles pourraient être associées aux abris temporaires érigées à la hâte en 1847 pour accueillir des immigrants atteints de la fièvre typhoïde.

Comme les installations de la Grosse-Île ne suffisaient pas à la demande, des abris (*sheds*) temporaires sont construits à la hâte autour de l'hôpital pour recevoir les malades malgré l'opposition de la population locale qui craint la prolifération de foyers d'infection (LeBlond 1951 : 620)[74]. La localisation exacte et le nombre d'abris temporaires érigés restent inconnus et ils ne sont représentés sur aucun plan de l'époque.

Quelques indices peuvent toutefois être décelés dans un article du Journal de Québec du 22 juin 1847 :

> « cet établissement se trouve actuellement dans une crise sérieuse : *les abris temporaires*, érigés, depuis quelques jours, dans la *grande cour*, pouvaient recevoir les malades qui demandent journellement admission, mais ces abris n'étant pas encore couverts en bardeau, il a été impossible de les y garder, vu la pluie incessante depuis samedi dernier. »[75] [nos italiques]

Il y aurait eu plusieurs abris. Selon un article du 9 juin 1847, des abris temporaires d'une capacité de 500 malades auraient été érigés sur le terrain de l'hôpital[76]. Au même moment, à Montréal, 850 personnes étaient logées dans huit *sheds* à la

[74] BAnQ, Le Canadien, 11 juin 1847 : Grande assemblée des citoyens du quartier Saint-Roch et de la Cité de Québec
[75] BAnQ, Le Journal de Québec, 22 juin 1847 : Hôpital de la Marine
[76] BAnQ, Le Canadien, 9 juin 1847 : Que fait le Bureau de Santé?

Pointe-Saint-Charles (Charest-Auger 2012 : 73), soit une centaine de malades par abris. On peut donc supposer qu'au moins cinq abris temporaires ont été construits derrière l'Hôpital de la Marine. Ceci est probablement un nombre minimal, car d'autres sources indiquent que près de 1 000 immigrants ont été admis à l'hôpital vers la fin juin 1847[77].

Dans plusieurs articles de l'époque, on parle de la « grande cour » de l'hôpital. Cette mention pourrait référer à l'espace situé à l'arrière (au nord) de l'hôpital, soit dans le secteur de l'opération 21.

Ces abris temporaires ont probablement été démontés ou démolis vers 1855, puisqu'ils sont mis aux enchères cette année-là :

> « Notice is hereby given that the OLD SHEDS at the MARINE HOSPITAL in this City, will be sold at Public Auction on SATURDAY, the 25th instant, at the hour of ONE o'clock. Terms will be made known at time of sale. »[78]

Les fosses de latrines mises au jour dans les sous-opérations CeEt-727-21D et 21E pourraient donc être associées à un ou plusieurs abris temporaires construits en 1847, répondant aux besoins sanitaires des fiévreux qui se faisaient soigner à l'Hôpital de la Marine. À notre connaissance, il s'agit des premières fosses de latrines associées à des abris temporaires de l'épidémie de 1847 mises au jour au Canada.

3.3.4. Opération CeEt-727-23

L'opération 23 est localisée dans la portion sud-est du site CeEt-727 (plan 10) et consiste en deux tranchées mécaniques orientées est-ouest. La plus au sud, la sous-opération CeEt-727-23A, est une tranchée qui mesure 5 m sur 16 m et, plus au nord, la sous-opération CeEt-727-23B est une tranchée qui mesure 3,10 m sur 8,30 m.

[77] BAnQ, Le Canadien, 5 juillet 1847.
[78] BAnQ, The Quebec Mercury, 21 août 1855

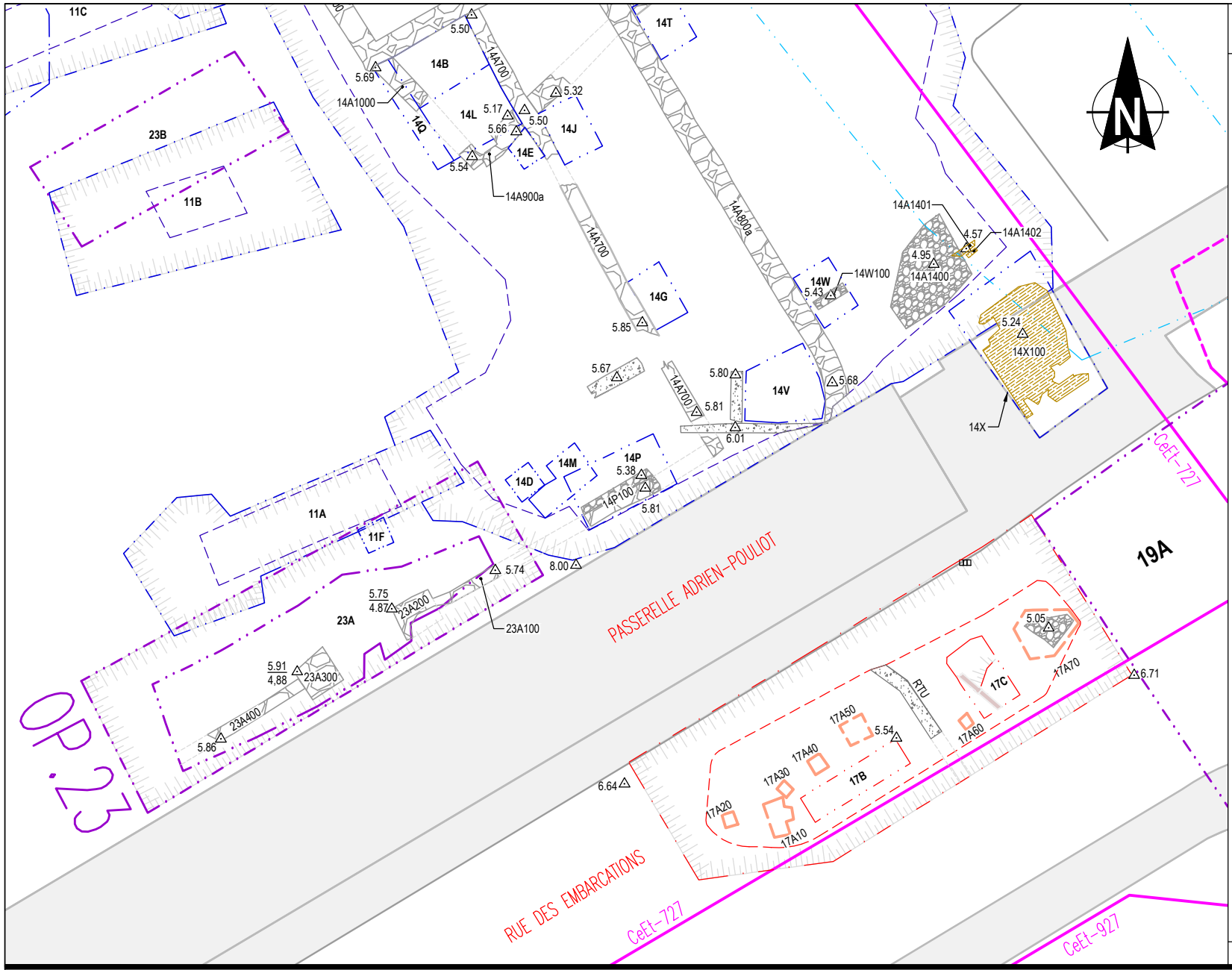

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- MAÇONNERIE SÈCHE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- SONDAGES MANUELS
- TUYAU EN GRÈS

0 3,00 6,00 MÈTRE

Échelle: 1:200

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 10: Sous-opérations **CeEt-727-23A et 23B**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 10

Dans la **sous-opération CeEt-727-23A**, les couches supérieures sont des remblais de nivellement de gravier 0-3/4 et de sable, et sont reliées au stationnement actuellement en place sur le terrain. Dans la portion sud, plus près de la passerelle, le niveau de sol supérieur est l'humus de l'aménagement actuel, avec plusieurs racines d'arbustes. Ensuite des sols remaniés, contenant des artéfacts ayant été produits entre le 18^{e} siècle et le 20^{e} siècle ont été observés. Sous ces sols remaniés, un ensemble de vestiges maçonnés est toujours en place.

La **sous-opération CeEt-727-23B** est une tranchée mécanique mesurant 3,10 m sur 8,30 m. Aucune couche ancienne n'a été mise au jour. Des remblais modernes ont été observés sur près de 2,50 m de profondeur (photo 47). Le sol naturel limoneux gris a été observé au fond de la tranchée. La coupe stratigraphique n'a pas fait l'objet d'un relevé exhaustif, pour des raisons de sécurité. Ce secteur est considéré comme complètement perturbé, et dépourvu de potentiel archéologique.

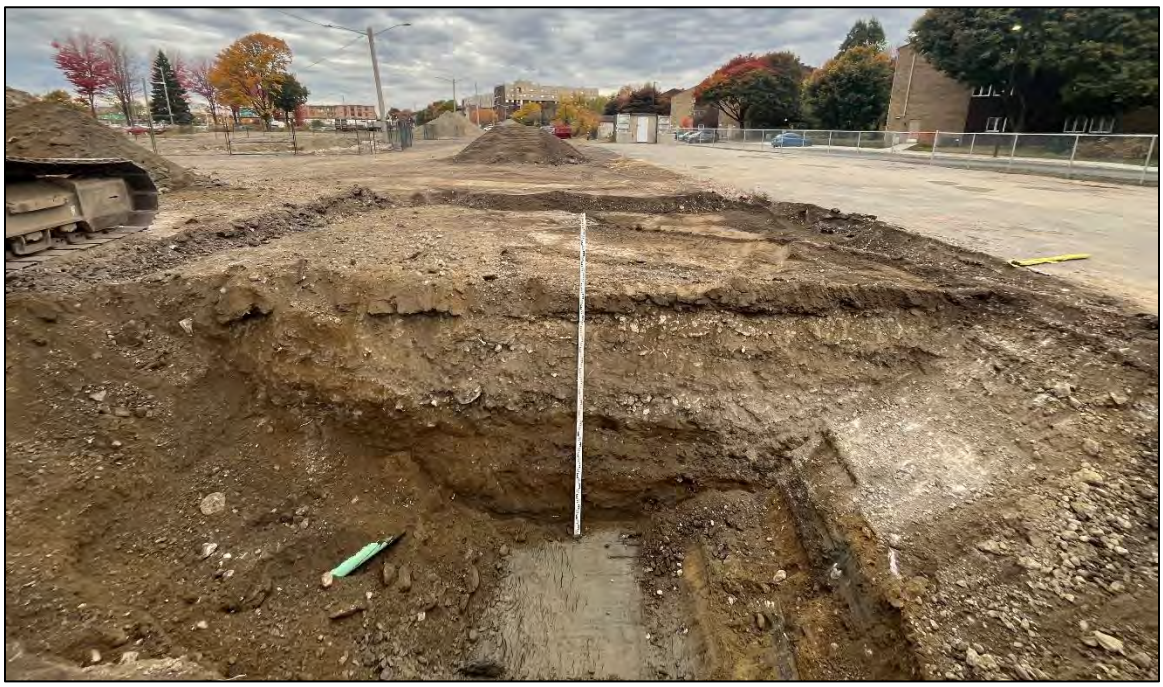

Photo 47 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-23B
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0312, 20 octobre 2025

3.3.4.1. Mur de propriété en maçonnerie (23A100 à 23A400), fin 18e siècle

Les vestiges de maçonnerie ont été identifiés CeEt-727-23A100, 23A200, 23A300 et 23A400 (photo 48). Le sommet de ces vestiges a été atteint entre les altitudes de 5,74 m ANMM (à l'est) et 5,94 m ANMM (à l'ouest). La base des vestiges 23A100 et 23A400 est moins profonde que celle des vestiges 23A200 et 23A300 et leur mode de construction est différent.

Les vestiges 23A100 et 23A400 sont des fondations en pierre orientées est-ouest. Le vestige 23A100 a été observé sur une longueur de 2,47 m, est large de 0,35 m et possède deux modes de construction distincts (photo 49). La portion supérieure restante correspond à deux à trois assises de blocs de calcaire schisteux liés par un mortier gris beige, et conservée sur une hauteur moyenne de 0,23 m. La portion inférieure présente un léger ressaut et est composée de deux assises de moellons de moyenne dimension (0,20 m-0,30 m) sans liant et a une épaisseur de 0,38 m. La base du vestige est à 5,08 m ANMM. Le vestige 23A100 s'appuie à l'ouest sur le vestige 23A200.

Le vestige 23A400 a été observé sur une longueur de 3,80 m, mesure entre 0,42 m et 0,50 m de largeur (photo 50). Deux assises de moellons de moyenne dimension sont liées par un mortier gris beige. L'assise supérieure mesure 0,22 m de haut et l'assise inférieure, qui présente un ressaut, 0,20 m de haut. La base de ce vestige est à 5,49 m ANMM. Dans la portion est du vestige (photo 51), on peut voir que des blocs de schiste devaient aussi surmonter cette base en pierres des champs, comme c'est le cas pour le vestige 23A100. Le vestige 23A400 s'appuie, à l'est, sur le vestige 23A300.

Photo 48 : Ensemble de vestiges mis au jour dans la sous-opération CeEt-727-23A, vue vers l'ouest
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0316, 20 octobre 2025

Photo 49 : Parement nord du vestige CeEt-727-23A100
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0329, 20 octobre 2025

Photo 50 : Parement nord du vestige CeEt-727-23A400
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0335, 20 octobre 2025

Photo 51 : Parement nord du vestige CeEt-23A400 dans sa portion est, à la jonction avec CeEt-727-23A300
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0332, 20 octobre 2025

Les deux autres vestiges, CeEt-727-23A200 et 23A300, sont des bases en maçonnerie plus ou moins carrées en plan, au mode de construction identique. Le vestige CeEt-727-23A200 (photo 52) mesure 1,50 m sur 1,38 m et est préservé sur une hauteur de 0,88 m. Son sommet est à une altitude moyenne de 5,91 m ANMM et sa base à 4,87 m ANMM. Son parement ouest a été observé, permettant de déterminer que ce vestige est composé de blocs de calcaire schisteux et on y observe au moins six assises irrégulières liées par un mortier affleurant et parfois débordant, de couleur beige-gris. Dans l'avant-dernière assise, deux gros moellons sont présents dans l'appareil, entourée de beaucoup de mortier débordant.

Photo 52 : Parement ouest du vestige CeEt-727-23A200.
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-727.0327, 20 octobre 2025

Le vestige 23A300 est aussi une base presque carrée qui mesure 1,40 m sur 1,23 m, pour une hauteur préservée de 1,03 m. La portion du coin nord-ouest qui a été dégagé (photo 51) semble correspondre à la description du vestige précédent, c'est-à-dire six ou sept assises de blocs de calcaire schisteux liés par un mortier beige-gris.

Interprétations

En 2023, l'intervention archéologique réalisée par la Ville de Québec avait mis au jour la poursuite du vestige 23A100, dans le secteur sud-est du site CeEt-727. Les vestiges 14P100 (est-ouest) et 14A700 (nord-sud) avaient alors été interprétés comme les fondations d'une clôture de propriété (Ville de Québec 2025a : 198-208).

La mise en commun des découvertes réalisées en 2023 et 2025 permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle ce vestige correspond à une clôture en maçonnerie entourant la propriété de David Lynd, et aurait été érigée vers la fin du 18e siècle.

Ce mur de propriété est à moins de 3 m au nord du mur d'enceinte de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés. Ce dernier a été mis au jour en 2023 dans le secteur sud-est du site CeEt-727; le mur sud serait actuellement sous la passerelle Adrien-Pouliot.

L'interprétation des vestiges 23A100 à 23A400, 14P100 et 14A700 comme étant le mur de la propriété de David Lynd s'appuie notamment sur les plans anciens. Tous les plans anciens consultés ne montrent pas de bâtiment dans ce secteur du site. En 1786, un plan illustre pour la première fois une clôture ou un mur de propriété au sud du terrain (plan 11). Cette limite de propriété, ceinturant les jardins et la propriété de David Lynd, est encore visible en 1799 (plan 5). Ce dernier plan, dressé par William Hall, illustre aussi une allée menant à la maison. Cette allée est alignée à l'espace entre les vestiges 23A200 et 23A300, les deux bases de maçonnerie carrées. On peut imaginer que ces bases soutenaient des piliers marquant l'entrée de la propriété, comme c'était le cas pour d'autres propriétés bourgeoises ou institutionnelles aux 18e et 19e siècles.

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1 500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 11: Superposition du plan de William Chewitt (1786)

Source: BAnQ Québec, E21, S555, SS1, SSS22, P3, Fonds Ministères des Terre et Forêts

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

Le mode de construction supérieur, visible sur le vestige CeEt-727-23A100, est probablement représentatif de la partie visible hors-terre de la clôture, alors que les moellons seraient sa fondation. Cette observation permet d'imaginer un muret de pierre composé de blocs de calcaire schisteux liés par du mortier, et selon l'aspect des bases tel que vu lors de l'intervention, il est probable que les piliers aient présenté un aspect similaire. Bien que les fondations seules ne puissent nous indiquer la hauteur de l'enceinte au-dessus du sol à l'époque de sa mise en place, quelques photos anciennes et gravures permettent de proposer différentes hypothèses et d'avoir une idée générale de son allure. Les figure 60 et figure 61 illustrent deux murets de pierre, de hauteurs différentes, et avec des piliers délimitant une allée ou un portique, devant des propriétés. Puis, la figure 62 est une reproduction d'une gravure de 1842 de la propriété de James McGill à Montréal, avec un muret (en pierres?) qui entoure les jardins et la maison. Cette image peut donner une idée de l'allure générale de la propriété de Lynd au tournant du 19^{e} siècle, si l'on se fie à la disposition représentée sur les cartes anciennes.

Figure 60 : Photo de la maison de Jésuites à Sillery, 1951, avec à l'avant une clôture qui semble en blocs de calcaire schisteux
Source : Paul Carpentier (1951) *La maison des Jésuites à Sillery. Québec*. BAnQ, La maison des Jésuites à Sillery. Québec. | BAnQ numérique

Figure 61 : Clôture devant une résidence de Beauharnois, avec piliers marquant un portail d'entrée
Source : Négatif à la gélatine argentique sur verre - Loge de garde, résidence d'Edmund A. Robert, Beauharnois, QC, 1911 | Musée McCord

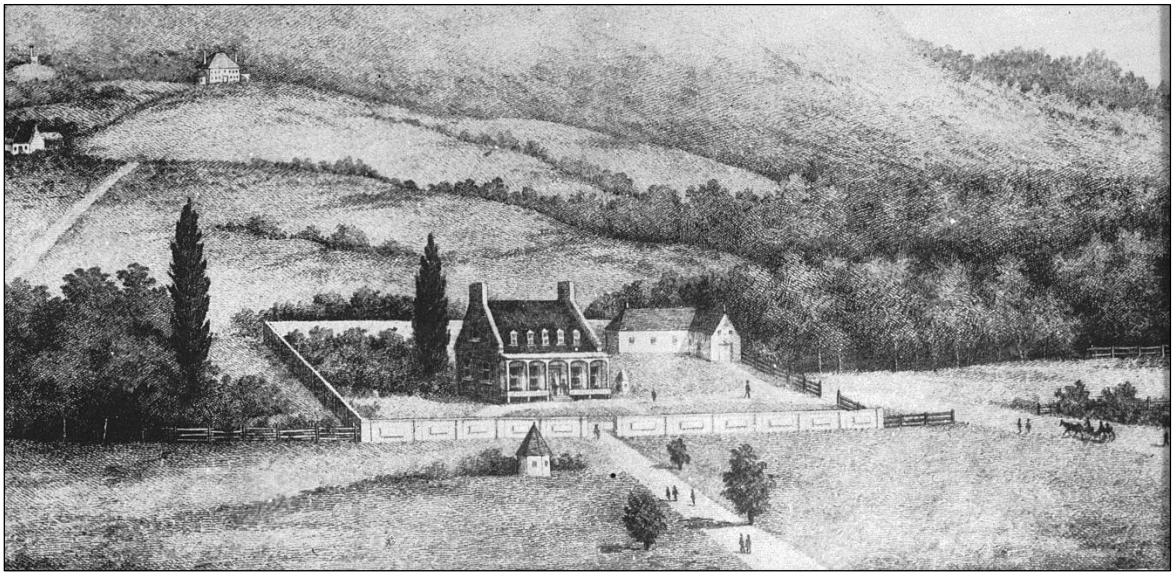

Figure 62 : Gravure de 1842 qui présente la propriété de James McGill à Montréal illustrant une clôture probablement en pierre qui entoure la maison et les jardins
Source : Épreuve à la gélatine argentique - « Burnside », résidence de feu James McGill, Montréal, QC, 1842, gravure de John H. McNaughton, 1842, copie réalisée vers 1950 | Musée McCord

3.4. Résultats et interprétations - CeEt-755

Lors de l'intervention de 2025 au Pôle de Saint-Roch, trois secteurs différents ont été expertisés dans les limites du site CeEt-755. L'opération 22 est localisée dans les limites du cimetière de l'Hôpital de la Marine (au nord de l'opération 18 du site CeEt-727). L'opération 23, quant à elle est localisée dans le secteur sud-est du site CeEt-755. Finalement, l'opération 24 désigne une grande tranchée réalisée dans la portion nord-est du site CeEt-755.

3.4.1. Opération CeEt-755-22

Le principal objectif de l'opération CeEt-755-22 était de confirmer que toutes les sépultures inhumées dans le cimetière de l'Hôpital de la Marine avaient bien été exhumées. L'inventaire réalisé en 2023 avait permis de constater que des sépultures étaient toujours présentes dans ce secteur, sous le bâtiment du gouvernement fédéral construit dans les années 1960 et démoli en 2017. En effet, entre deux piliers de soutènement enfoncés dans le sol, une fosse commune contenant un minimum de 12 individus a été mise au jour (Ville de Québec 2025a et 2025b).

La seule découverte d'intérêt dans l'opération 22 est celle d'une sépulture partielle (22B100). L'excavation de masse et la réalisation de tranchées exploratoires ont permis de constater que les sols étaient perturbés en profondeur, particulièrement dans la moitié est de l'opération. Ceci est probablement dû au fait que la moitié est du bâtiment du fédéral possédait à cet endroit un sous-sol plus profond.

3.4.1.1. Sépulture CeEt-755-22B100

Lors de l'inventaire sur le site CeEt-755, une sépulture en place a été localisée dans la sous-opération 22B. L'excavation mécanique s'est arrêtée sur un sol contenant quelques concentrations de bois/fragments de planches. Une seule de ces concentrations s'est avérée être en place et correspondre à un cercueil contenant des ossements. Le numéro de sépulture 22B100 lui a été attribué et la fouille s'est faite conformément aux méthodes présentées à la section 2.3.

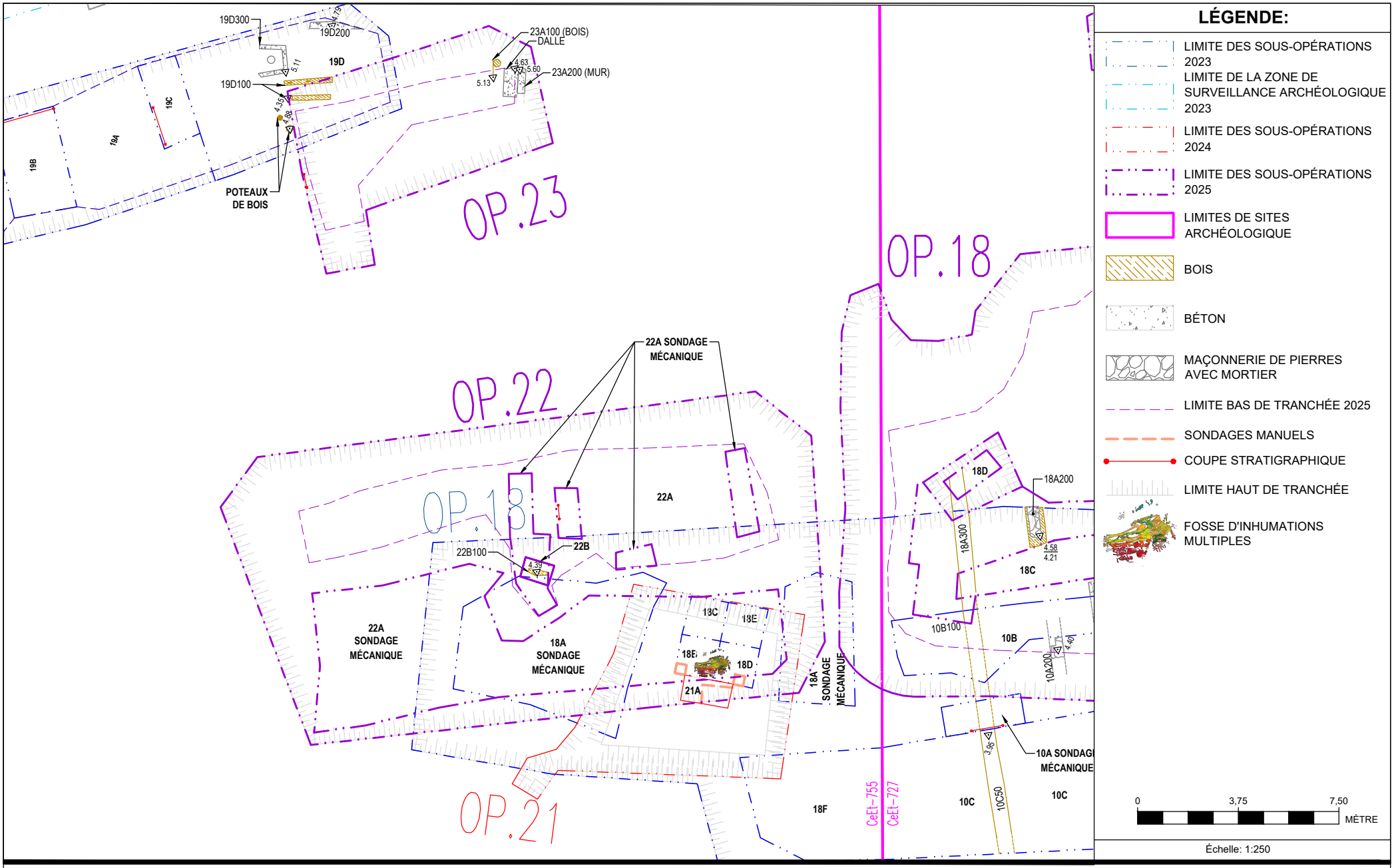

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- FOSSE D'INHUMATIONS MULTIPLES

0 3,75 7,50 MÈTRE

Échelle: 1:250

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 12 : Sous-opérations
CeEt-755-22A, 22B et 23A

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 12

Photo 53 : Sépulture 22B100 au début de la fouille, avec le couvercle recouvrant partiellement les os
Photo : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0011, 12 juin 2025

Le cercueil a été observé sur une longueur de 1,61 m. La largeur maximale est de 0,35 m pour une largeur au pied de 0,18 m et dans la portion proximale de 0,30 m. La planche de couvercle était située à une élévation de 4,39 m ANMM au pied du cercueil et 4,45 m ANMM vers le haut. Il faut noter que la tête du cercueil, et les os qui y auraient été localisés étaient manquants : ils ont été tronqués par des travaux plus récents (probablement l'installation d'un pilier de béton soutenant un bâtiment érigé en 1965). Les os composant le squelette se situaient entre les élévations de 4,36 m ANMM et 4,43 m ANMM. Le fond du cercueil semble avoir été composé de deux planches et se trouvait à une profondeur variant entre 4,41 m ANMM et 4,36 m ANMM.

La conservation du cercueil et de la sépulture était plutôt mauvaise. Plusieurs os étaient manquants dans la portion de la sépulture toujours en place. Il est probable qu'ils n'ont pas traversé le temps à cause de la nature du sol et des processus taphonomiques. De plus, même les os qui ont été observés n'ont pu être tous récoltés, particulièrement ceux composés majoritairement d'os spongieux (par

exemple, les épiphyses des os longs ou les vertèbres). En prévision du retrait difficile, il a été décidé de prendre les mesures des os longs sur le terrain, car leur manipulation risquait de trop les endommager. En effet, il n'a pas été possible de retirer les os en un morceau, et les données métriques prises sur le terrain prévalent.

Les limites d'une possible fosse d'inhumation ont été observées seulement à l'est du cercueil; les sols du secteur ayant grandement été perturbés par des aménagements et excavations modernes.

Photo 54 : Sépulture 22B100 complètement dégagée.
Les os du haut du corps (à gauche) sont beaucoup moins bien préservés que les os des membres inférieurs (à droite)
Photo : Véronique Miclette, 2025-CeEt-755.0097, 17 juin 2025

Dessin en plan de la sépulture CeEt-755-22B100

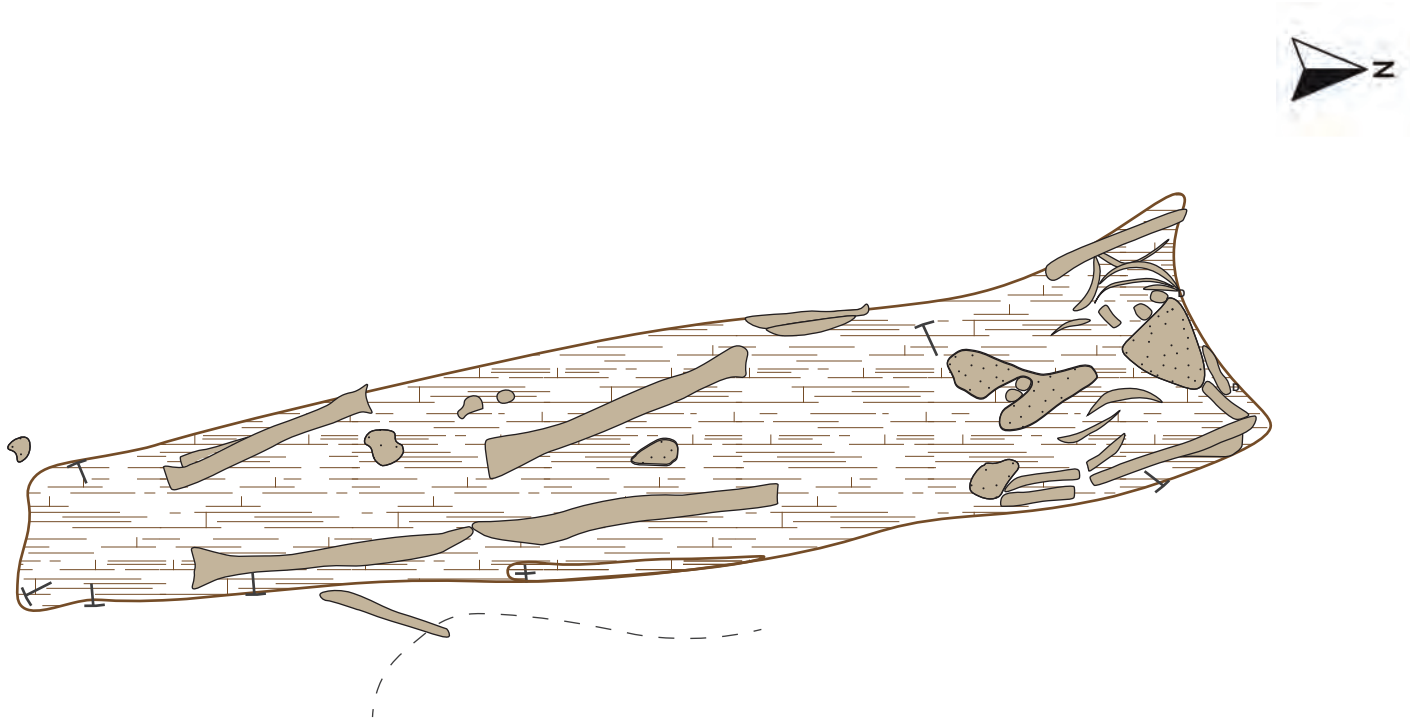

Figure 63 : Dessin en plan de la sépulture CeEt-755-22B100

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et Véronique Miclette et infographie par Véronique Miclette

La position du squelette dans le cercueil, telle qu'elle a été observée sur le terrain, est la suivante : allongé sur le dos et les bras le long du corps, la tête vers le nord. Le bois du cercueil était aussi mal préservé et la forme du cercueil n'a pas pu être déterminée. Plusieurs clous de cercueils étaient visibles et ont été illustrés sur la figure 63.

Analyse ostéologique

L'inventaire des ossements composant la sépulture CeEt-755-22B100 peut être consulté en annexe E.

Comme la sépulture 22B100 n'était pas complète et que les os présents étaient mal conservés, les analyses bioarchéologiques ont été limitées. Les diaphyses des os longs présentaient de l'usure taphonomique, particulièrement de l'exfoliation et parfois de la fissuration.

Le crâne et les vertèbres sont absents et seules deux dents ont été amassées. Il s'agit de la troisième molaire inférieure droite et de la première prémolaire supérieure droite. Peu ou pas d'usure a été observée sur les deux dents et elles ne présentent pas non plus de pathologie dentaire. Ce sont les os longs des membres inférieurs (tibias et fémurs particulièrement) qui avaient une meilleure préservation et qui ont pu être mieux analysés. Aucune pathologie n'a été observée. La détermination du sexe de l'individu n'a pas été tentée puisque les éléments osseux diagnostiques (le bassin et le crâne) étaient absents de la sépulture.

Quelques éléments permettent d'estimer l'âge de l'individu au moment de la mort. D'abord, la troisième molaire inférieure associée à la sépulture est complètement formée (c'est-à-dire avec la couronne et la racine qui est aussi complète) ce qui suggère un âge minimal de 17 ans (Smith 1991, *dans* White et Folkens 2005 : 368). Puis, les épiphyses distales des fémurs et les épiphyses proximales des tibias n'étaient pas fusionnées (observation faite sur le terrain et confirmée en laboratoire), ce qui suggère un âge maximal d'environ 20 ans (MacKern et Stewart 1957, *dans* White et Folkens 2005 : 372). Ces informations mises en commun, il est possible d'émettre l'hypothèse que l'individu représenté par la

sépulture CeEt-755-22B100 est une personne décédée à la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte, possiblement âgé de 17 à 20 ans.

La présence de bois recouvrant les os, qui est associé à un couvercle en place, permet d'écarter l'hypothèse que le cercueil ait partiellement été exhumé. Toutefois, la portion supérieure du cercueil a été perturbée par la pose d'un pilier de béton immédiatement au nord de la sépulture. Cet événement aurait tronqué la tête du cercueil et les os qu'elle contenait, dont le crâne.

L'emplacement de la sépulture la localise dans la portion nord-est du cimetière associé à l'Hôpital de la Marine et des Émigrés.

Discussion

Les informations tirées d'études bioarchéologiques permettent d'avoir une meilleure compréhension de la vie quotidienne des populations anciennes et des pratiques funéraires du passé. Toutefois, la formulation d'hypothèses sur ces sujets s'avère difficile lorsque l'étude ne concerne qu'une ou quelques sépultures, comme c'est le cas pour l'intervention actuelle. Il est opportun que les deux cimetières localisés sur le terrain à l'étude aient fait l'objet de fouilles de sauvetage entre 2109 et 2021 (Truelle et Cie 2021; 2022) ; fouilles qui ont permis la mise au jour de 241 individus (Truelle et Cie 2022 : 433) et permettent de comprendre l'utilisation des lieux et la population qui y a été inhumée. Quelques comparatifs peuvent donc être faits pour comprendre comment la sépulture CeEt-755-22B100 s'inscrit dans la population du cimetière de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés.

L'orientation nord-sud du cercueil correspond à ce qui a majoritairement été observé lors des fouilles de 2019 et 2020. La majorité (60 %) des sépultures adultes fouillées en 2019 et 2020 dans les cimetières de la Pointe-aux-Lièvres et de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés ont aussi la tête vers le nord, comme la sépulture à l'étude, même si on remarque que la section associée au cimetière de la Marine est plus désordonnée de façon générale (Truelle et Cie 2022 : 139).

Une des seules informations démographiques à avoir été tirée de l'analyse des ossements de 2025 est que l'individu serait décédé vers 17-20 ans. Dans le rapport de l'intervention de 2020, on mentionne que la catégorie d'âge la plus fréquente dans la population provenant du site CeEt-755 est la fourchette 15-30 ans, particulièrement les femmes qui semblent décéder plus tôt que les hommes (c'est-à-dire dans la vingtaine). Selon Gagné, cela n'est pas surprenant considérant « *les stress imposés par les naissances nombreuses, successives et les conditions d'accouchement avant le développement de la médecine moderne* » (Truelle et Cie 2022 : 388). Les données partielles provenant de l'analyse de la sépulture CeEt-755-22B100 ne permettent pas de déterminer le sexe de l'individu, mais il s'agit d'une réflexion intéressante à considérer reliée au contexte historique dans lequel s'inscrit la sépulture. À noter que les enfants étaient peu représentés dans la population provenant des fouilles précédentes des cimetières de la Pointe-aux-Lières et de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés (Ville de Québec 2025a ; Truelle et Cie 2021; 2022), ce qui laisse imaginer qu'un secteur du cimetière consacré aux sépultures de défunts en bas âge aurait existé, particulièrement dans le cimetière paroissial. De plus, dans le contexte d'un cimetière relié aux marins et aux immigrants, il n'est pas surprenant de retrouver une personne décédée dans la fleur de l'âge, soit de manière accidentelle ou d'une maladie. Surtout qu'il est connu que l'Hôpital de la Marine et des Émigrés accueillit un grand nombre de malades lors des épidémies ayant affecté la population immigrante de Québec, comme celle du typhus en 1847.

3.4.2. Opération CeEt-755-23

L'opération 23 visait à vérifier le potentiel associé aux chantiers navals et aux cours à bois installés sur le terrain à partir du début du 19e siècle. De plus, l'objectif était de documenter ce secteur avant la construction du bâtiment gare du futur Pôle Saint-Roch, qui devrait normalement se trouver dans ce secteur.

Une seule sous-opération (23A) a été implantée, et correspond à l'excavation mécanique de l'ensemble de l'aire d'intervention, soit une tranchée en forme de « L » mesurant au maximum 9,25 m sur 12,10 m (plan 12).

Photo 55 : Sous-opération CeEt-755-23A en fin d'excavation et partiellement remblayée
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0027, 13 juin 2025

Cette sous-opération n’a pas permis de mettre au jour des vestiges anciens ou des couches archéologiques d’intérêt.

La documentation d’une portion de la paroi nord de la sous-opération 23A montre une succession de remblais hétérogènes (photo 56). Sous une couche de gravier du stationnement temporaire se trouve un sable limoneux brun, puis un remblais hétérogène composé d’argile limoneuse grise tacheté orangé, de limon, sable et nodules de mortier avec fragments de briques. Il y aussi présence de cendres d’incinérateur. La couche la plus profonde est un remblai composé de sol naturel remanié, soit du limon et sable gris tacheté orangé. Le sol naturel n’a toutefois pas été atteint pour des raisons de sécurité (plus profond que 1,20 m). L’excavation au centre de la sous-opération a toutefois démontré que le secteur a été grandement perturbé.

Photo 56 : Section de la paroi nord de la sous-opération 23A
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0016, 13 juin 2025

À l’extrémité sud de la sous-opération, une dalle et un mur en béton (23A200) ont été mis au jour. La dalle est à une altitude de 4,60 m ANMM, tandis que la surface dérasée du mur se trouve à 5,59 m ANMM. Seul le parement nord de ce mur a été observé.

À 1,20 m au nord du mur, une structure de bois a été mise au jour. Elle est composée d’un poteau de bois de 0,20 m de diamètre, visible sur 0,38 m de hauteur (la base n’a pas été atteinte), sur lequel est appuyé un madrier posé de chant. Ce dernier mesure 0,05 m d’épaisseur, 0,26 m de largeur et est préservé sur une longueur de 1 m. Du ciment ou du crépi était encore visible sur la face nord du madrier. Il pourrait s’agir d’une cloison de mur en bois située dans le sous-sol d’un bâtiment.

Photo 57 : Vestiges mis au jour à l'extrémité sud de la sous-opération CeEt-755-23A; madrier et poteau en bois (23A100), et dalle et mur en béton (23A200)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0018, 13 juin 2025

Interprétations

L'ensemble composé d'un mur et d'une dalle en béton, ainsi que d'une structure en bois sont probablement associés à la chaufferie construite à cet endroit vers 1931. En effet, il n'y avait pas de bâtiment dans ce secteur sur le plan d'assurance-incendie de 1923 (plan 13), tandis que le plan d'assurance-incendie de 1957 montre la présence de la chaufferie de l'Hospice Saint-Charles (plan 14).

Un permis de construction a été donné par les Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur le 14 septembre 1931 pour la construction d'une « bâtisse pour les chaudières à l'hospice Saint-Charles ». Ce bâtiment d'un étage mesurait 63 pi sur 40 pi sur 22 pi et a été construit par François-Xavier Lamontagne, en conformité avec les plans de l'architecte P. Lévesque. Le plan d'assurance-incendie de 1957 montre un bâtiment de forme trapézoïdale le long de la ligne cadastrale est, dans lequel se trouve deux chaudières (*boilers*). Le bâtiment est résistant au feu et un garage y est attaché. Également, une cheminée de 100 pieds est érigée du côté ouest.

3.4.3. Opération CeEt-755-24

L'opération 24 a été implantée dans le secteur nord-est du site CeEt-755. Il avait pour objectif de vérifier la présence de ressources archéologiques associées aux chantiers navals et cours à bois installés sur ce terrain à partir du début du 19^{e} siècle.

La sous-opération 24A correspond à l'excavation mécanique de l'ensemble de l'aire d'intervention, soit une tranchée d'environ 18,70 m sur 7,10 m orientée nord-sud. Les sous-opérations 24B, 24C, 24D, 24E et 24F désignent quant à elles des tranchées mécaniques excavées perpendiculairement à l'axe de la tranchée principale (plan 15).

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 13: Superposition du plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (avril 1923)

Source: BAnQ, P 600, S4, SS1, D31, feuillet 48

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

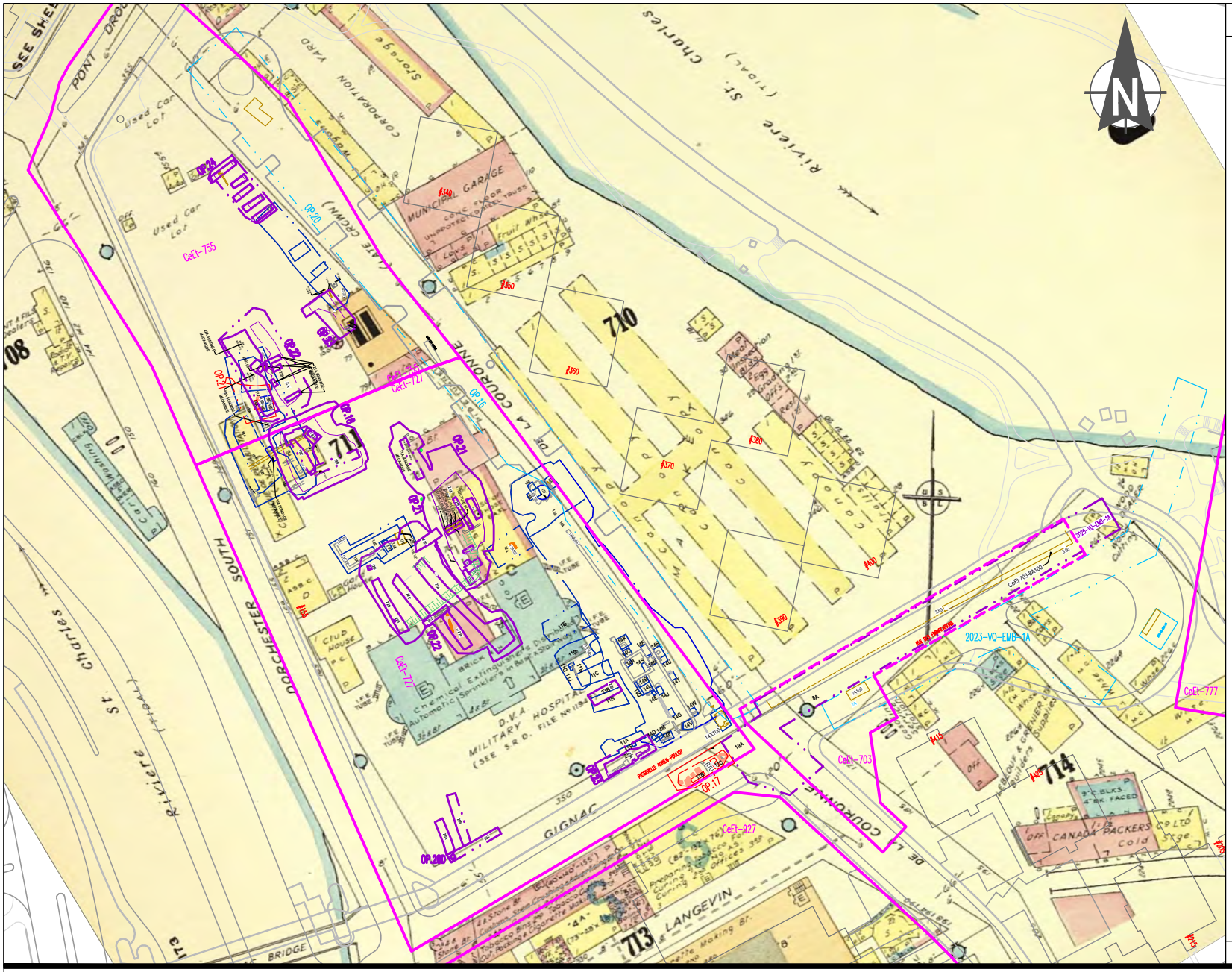

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 14: Superposition du plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (septembre 1957)

Source: BAnQ, notice 0000174294

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 14

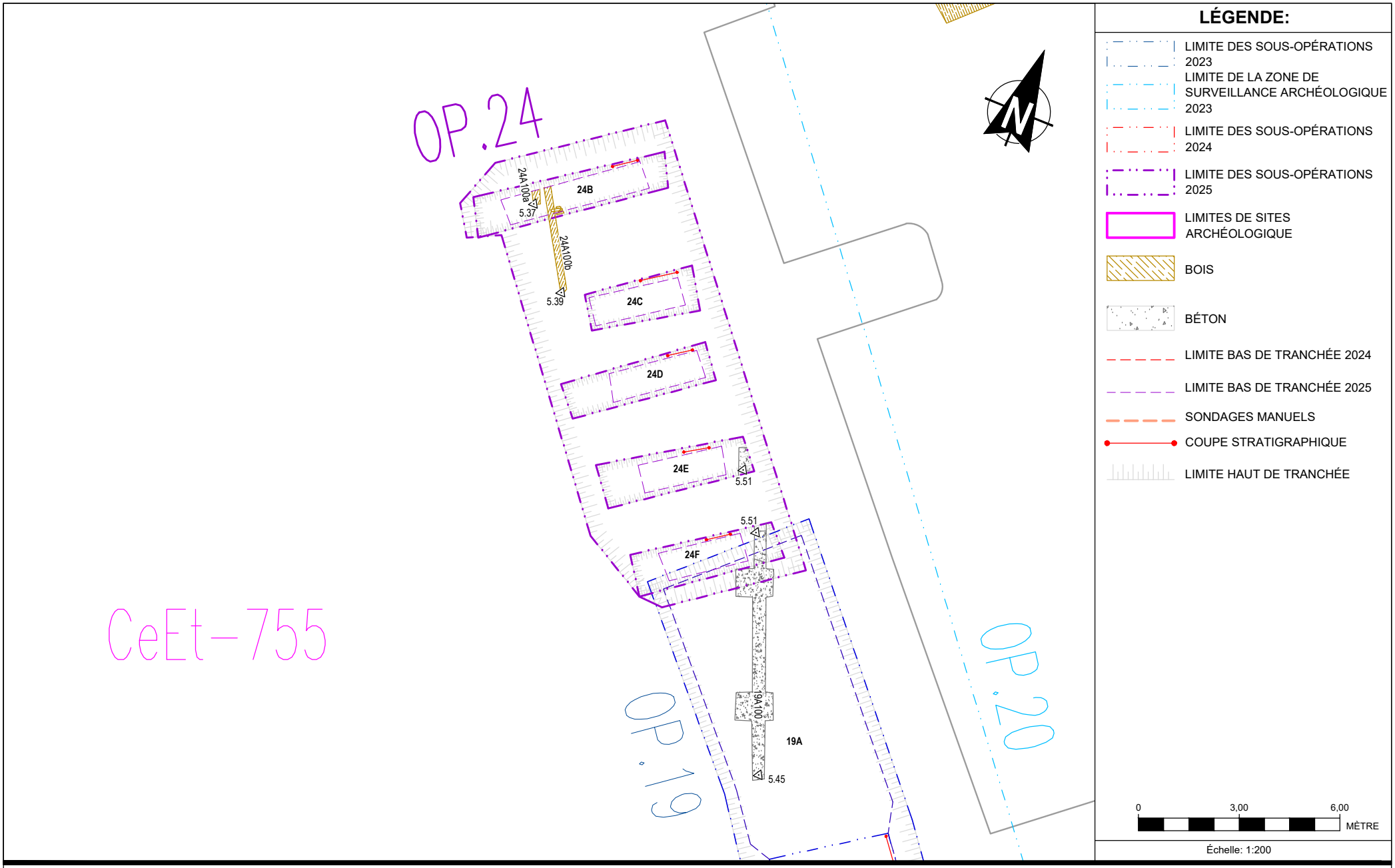

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 15: Sous-opérations
CeEt-755-24A à 24F

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 15

Un ensemble de vestiges en bois (24A100) a été mis au jour dans la portion nord de la sous-opération 24A, ainsi que dans les limites de la tranchée 24B. De plus, des séquences stratigraphiques en place ont été observées dans plusieurs sous-opérations. Les événements présentés au tableau 5 et dans les prochaines pages sont issus de l'interprétation des coupes stratigraphiques.

Tableau 5 : Séquence événementielle de l'opération 24 du site CeEt-755

NO	ÉVÉNEMENT	LOT(S)	DATATION RELATIVE
0	Sols naturels	24B7, 24C5, 24D3, 24D4, 24E5, 24E6, 24F4, 24F5	-
1	Construction d'une structure en bois à fonction indéterminée	24A100	19e siècle?
2	Rejet de copeaux et fragments de bois	24B5, 24B6, 24C3, 24C4, 24D1, 24D2, 24E3, 24E4, 24F3	19e siècle?
3	Remblais de nivellement	24B2, 24B3, 24B4, 24C2	20e siècle

3.4.3.1. Sols naturels

Les sols naturels ont été observés dans toutes les sous-opérations (voir tableau 5). Les sédiments naturels du secteur, composés d'une argile limoneuse grise pâle tachetée orangée, ont été atteint à une altitude variant entre 5,06 m et 5,21 m ANMM. La couleur gris-bleu et la présence de taches orangées (oxydation ferreuse) sont les traits d'un sol mal drainé où un processus d'oxyréduction a créé des marbrures.

3.4.3.2. Construction d'une structure en bois à fonction indéterminée

À l'extrémité nord de l'opération 24, une structure en bois a été observée. Cette structure en composée de cinq principaux éléments, dans les limites des sous-opérations 24A et 24B (photo 58). Pour simplifier la description de cet ensemble, ils ont tous été inclus dans la sous-opération 24A.

La pièce **24A100a** représente une portion de madrier sortant de la paroi nord de la sous-opération 24A. Orienté nord-sud, il est posé à plat, et mesure 0,33 m de largeur sur une longueur minimale de 0,61 m et une épaisseur 0,10 m d'épaisseur.

À 0,18 m à l'est de 24A100a se trouve la pièce **24A100b**, une longue planche de bois, posée à plat, et sur laquelle deux autres fragments de planches sont posés. Elle est orientée nord-sud et mesure au moins 4,40 m de longueur sur 0,30 m de largeur, et a une épaisseur de 0,025 m (1 pouce).

Adossés à la planche 24A100b, sur son côté est, se trouve une série de trois pieux plantés dans une tranchée. Tous les pieux sont incomplets, ayant été arrachés dans leur partie supérieure. Le premier pieu (**24A100c**) est équarri sur ses quatre faces, et la partie basse s'enfonçant dans la terre se termine en pointe. Il mesure 0,57 m de longueur, 0,16 m de largeur et 0,06 m d'épaisseur. Le deuxième pieu (**24A100d**) est non équarri et possède une encoche d'environ 0,03 m de profondeur à environ 0,40 m de la pointe. Il a une longueur de 0,88 m et un diamètre de 0,11 m. Finalement, le pieu **24A100e** est partiellement équarri, avec une pointe qui se termine en biseau. Cette pièce mesure 0,70 m de longueur, 0,12 m de largeur et a une épaisseur de 0,08 m.

Interprétations

La fonction de cette structure est indéterminée. Elle pourrait être associée aux activités de construction navale ayant eu lieu sur le site à partir du début du 19e siècle. Une autre hypothèse est qu'il pourrait simplement s'agir de pièces entreposées dans la cour à bois à la fin du 19e siècle ou début du 20e siècle.

La pose des pieux 24A100c, 24A100d et 24A100e est clairement antérieure au rejet des copeaux de bois, comme en témoigne la coupe stratigraphique sud de la sous-opération 24B (photo 59). En absence de plus de données ou d'artéfacts diagnostiques, il n'est pas possible de bien situer cet événement dans le temps.

Photo 58 : Ensemble formant la structure en bois CeEt-755-24A100
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0057, 25 juin 2025

Photo 59 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-755-24B, avec le vestige 24A100
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0084, 26 juin 2025

3.4.3.3. Rejet de copeaux et fragments de bois (19e siècle)

Dans la plupart des sous-opérations, une épaisse couche de copeaux et fragments de bois a été observée. Dans la plupart des cas, deux couches se superposent, la première (inférieure) contenant une proportion d'environ 25 à 50 % de copeaux de bois dans un loam argileux brun (24B6, 24C4, 24D2, 24E4, 24F3). Elle mesure entre 0,05 et 0,09 m d'épaisseur.

La deuxième couche (supérieure) présente quant à elle une proportion d'environ 80 à 90 % de copeaux et fragments de bois, mélangé à un loam sableux brun foncé (24B5, 24C3, 24D1, 24E3). Elle a une épaisseur entre 0,15 et 0,20 m. Le surface de cette dernière couche se trouve à une altitude qui varie entre 5,36 m et 5,54 m ANMM. Le fond de la première couche est quant à lui à une altitude qui varie entre 5,12 m et 5,32 m ANMM.

Interprétations

Le bois observé dans ces couches est surtout sous forme de copeaux de différentes tailles. Des fragments de bois travaillés, avec des marques de découpes évidentes, ont également été observés. La déposition de ces couches de copeaux de bois est interprétée comme le rejet de débris associés soit au chantier naval installé sur les lieux à partir du 19e siècle, ou à la cour à bois présente à cet endroit à partir de la fin du 19e siècle.

Photo 60 : Surface du lot CeEt-755-24B5, contenant une importante proportion de copeaux et fragments de bois
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0038, 23 juin 2025

3.4.3.4. Remblais de nivellement et conduits RTU

Le secteur de l'opération 24 a ensuite été remblayé et nivelé à l'aide de différentes couches de sol. Dans la sous-opération 24B, ces remblais sont composés d'une couche de petites plaquettes de schiste, semblable à de la poussière de pierre, gris et plutôt compact, avec quelques cailloux arrondis (24B4). Cette couche est déposée directement sur les copeaux de bois. Le lot 24B4 est surmonté de deux autres couches de remblais de nivellement, dont une épaisse couche de loam sableux brun foncé, plutôt meuble, avec quelques cailloux anguleux et un fragment de métal ferreux (24B3).

Dans la sous-opération 24C, il a été possible d'observer une tranchée de pose de conduits RTU. Ces derniers sont des tuyaux en carton goudronnés entourés d'un béton de mauvaise qualité (voir Annexe B, CeEt-755-02-Strat 24C). Il pourrait s'agir d'anciens conduits de fils téléphoniques.

Dans la paroi nord de la sous-opération 24B, il a été possible d'observer diverses couches de remblais plutôt modernes. La surface du terrain actuel se trouve à une altitude de 6,29 m ANMM. Au moins quatre couches de remblais modernes ont été observés dans la sous-opération, sur une profondeur d'environ 0,93 m (photo 61).

Photo 61 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-755-24B (section est)
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0040, 25 juin 2025

Photo 62 : Paroi nord de la sous-opération CeEt-755-24C
Source : Stéphane Noël, 2025-CeEt-755.0043, 25 juin 2025

3.5. Résultats et interprétations – surveillance sur la rue des Embarcations (CeEt-703 et CeEt-727)

La surveillance des travaux de pose de conduite municipale sur la rue des Embarcations s'est faite de manière ponctuelle, selon l'avancement des travaux, la nature des sols observés et la présence de vestiges en place. La longue tranchée dans la portion nord de la rue des Embarcations traverse le site CeEt-703 et se termine dans l'emprise du site CeEt-727 (plan 16). Les numéros de sous-opération CeEt-703-8A et CeEt-727-19A lui sont attribué, de même que l'identifiant 25-VQ-EMB-1A lorsque l'excavation est à l'extérieur des limites d'un site connu.

3.5.1. Description des données

En stratigraphie (photo 63), les remblais de rehaussement du début du 20^{e} siècle (principalement des rejets d'incinérateurs) et reliés à l'infrastructure de rue sont directement sur le sol naturel qui est un limon argileux gris. Par endroit, une couche de sol noir très organique, avec inclusions de copeaux de bois, est visible, et pourrait être associée à l'utilisation de la rivière Saint-Charles pour le transport du bois ou l'opération des multiples chantiers navals du secteur.

Néanmoins, les vestiges d'une longue structure en bois (**CeEt-703-8A100**) orientée est-ouest ont été observés, sur presque l'entièreté de la tranchée d'excavation, et donc aussi dans l'enceinte des sites CeEt-703. Malheureusement, à cause de la nature de l'excavation, le vestige n'a pu être observé sur toute sa largeur, ni sa profondeur. Par endroit il avait été plus affecté par les aménagements modernes, et était présent plus profondément. Le sommet du vestige se situe entre les élévations de 3,91 m ANMM et 3,56 m ANMM dans la portion est de la tranchée, où il était le mieux préservé.

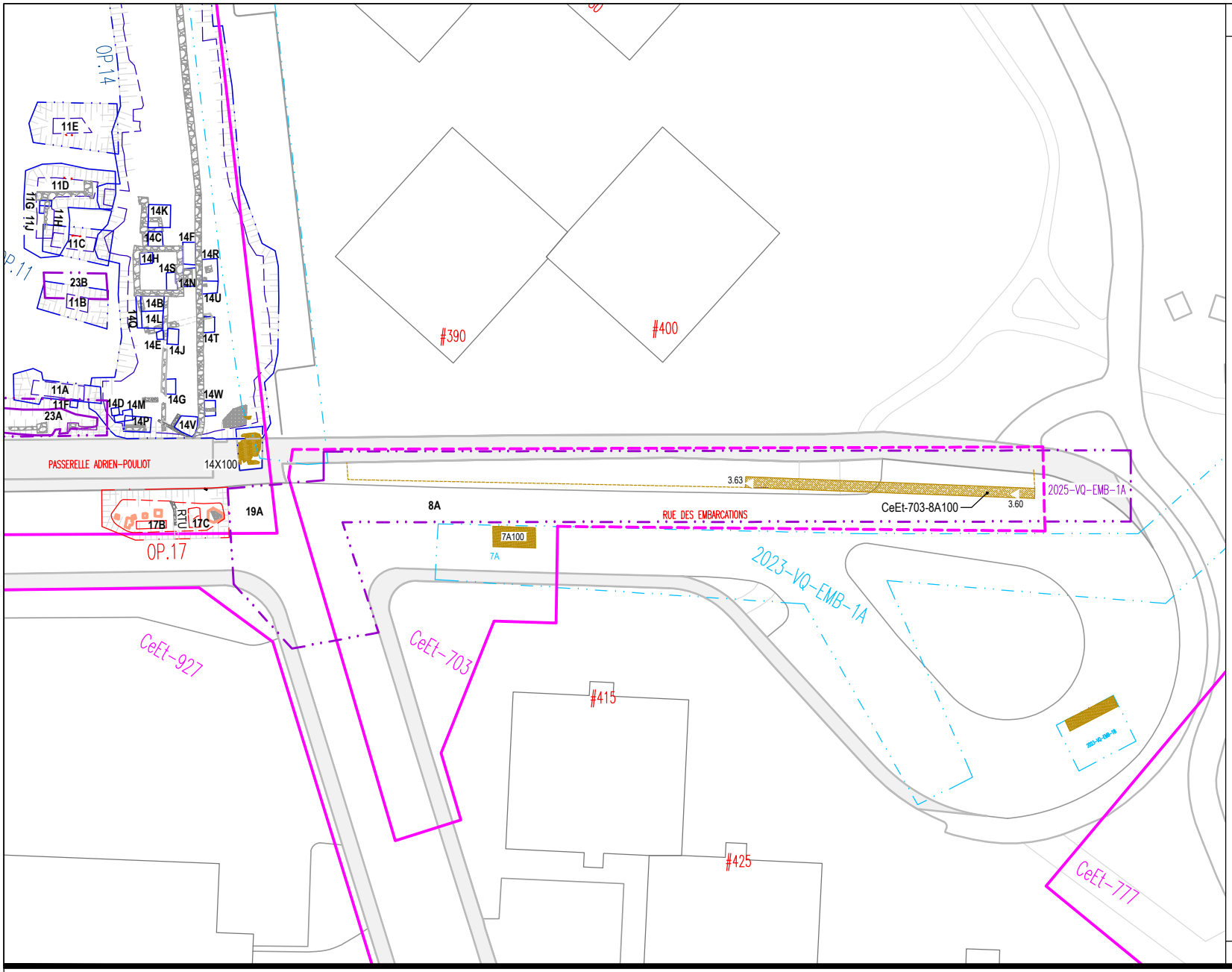

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- AGRANDISSEMENT DU SITE ARCHÉOLOGIQUE CeEt-703
- BOIS

0 15 30 MÈTRE

Échelle: 1:750

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 16: Surveillance archéologique dans la rue des Embarcations **(CeEt-703, CeEt-727 et 2025-VQ-EMB-1A)**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 16

Photo 63 : Profil type de l'excavation CeEt-703-8A dans la rue des Embarcations. Vue vers le sud-ouest. Au fond, le lot de cendre et de déchets d'incinérateurs, au-dessus, une accumulation de remblais modernes.
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-703.0112, 20 mai 2025

Le parement sud (photo 64 et photo 65) a été observé dans la portion est de la rue des Embarcations (à environ 2,40 m à l'ouest du coin nord-est de la chambre d'Hydro-Québec) sur 2,0 m de hauteur et 4,50 m de largeur. Le parement est composé de longs madriers dont l'épaisseur totale varie entre 0,20 m et 0,35 m. Le bout d'au moins trois madriers ou rondins orientés nord-sud sont aussi visibles, et mesurent entre 0,15 et 0,20 m de côté. Au moins huit madriers superposés sont visibles, et ont été arasées en surface. La base de la structure n'a pas été atteinte car l'excavation n'était pas nécessaire aussi profondément. Il est possible que les pièces de bois du bas de la structure aient été des rondins aplanis et non des madriers. Comme le poids de la structure écrasait les pièces du fond et que l'eau remontait dans la tranchée de l'excavation font en sorte que la portion inférieure était plus difficile à observer.

Photo 64 : Parement sud du vestige de quai CeEt-703-8A100
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-703.0043, 07 mai 2025

Photo 65 : Parement sud du vestige CeEt-703-8A100, détail de la hauteur dégagée
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-703.0045, 07 mai 2025

Le long de la tranchée d'excavation, des rondins orientés nord-sud ont été ponctuellement observés en plan (photo 66) et il y avait un espace régulier entre eux quand au moins deux étaient visibles en même temps, soit 1,60 m. De la même manière nous avons pu voir des madriers nord-sud en plan (ceux du parement sud, mais aussi au moins dans deux autres alignements plus au nord) espacés de 0,95 m. Avec la mise en commun de ces observations ponctuelles en plan et la description du parement sud du vestige tel qu'observé dans sa portion est, nous avançons l'hypothèse qu'il s'agisse d'une structure composée de caissons de bois. Sa limite nord demeure toutefois incertaine, le vestige semblait avoir été plus perturbé par des aménagements modernes dans la portion nord de la rue des Embarcations. La structure de bois se serait prolongée jusqu'à

l'intersection avec la rue du Chalutier, mais la nature des travaux a rendu son observation très difficile. En profondeur, par endroits, des madriers de bois étaient retirés de l'excavation, mais il est incertain s'ils étaient en place.

Photo 66 : Exemple de rondins (flèches jaunes) espacée de 1,60 m, et un madrier orienté est-ouest (flèche rouge), sous-opération CeEt-755-8A
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-703.0117, 20 mai 2025

Des gros clous - ou tiges de métal - ont été observés dans les extrémités de certaines pièces de bois, alors que d'autres pièces avaient été taillées en mortaises (photo 67). À noter que le vestige a été détruit dans sa partie supérieure jusqu'à la profondeur nécessaire à la pose des conduites municipales. Comme la base du vestige n'avait pas été atteinte partout, il reste une portion de la structure qui demeure en place sous ces infrastructures dans l'emprise de la rue des Embarcations.

Photo 67 : Exemple de madrier avec une mortaise à l'extrémité, provient du vestige CeEt-703-8A100
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-703.0065, 07 mai 2025

Puis, dans la section d'excavation à l'ouest de la rue du Chalutier, aucun témoin archéologique n'a été observé. En effet, la mise en place des nombreuses infrastructures récentes du secteur (20^{e} et 21^{e} siècles) a probablement perturbé les couches d'occupation humaine ancienne et les vestiges susceptibles d'y être retrouvés. La stratigraphie représente bien cette affirmation : on observe en profondeur dans l'excavation, sous les couches de remblais modernes, une couche de limon gris qui pâlit vers le bas au-dessus d'un sable blond à orange. Ces deux lots seraient des dépositions naturelles comme le démontre leur litage. Dans la portion ouest de la tranchée, la profondeur d'excavation maximale atteinte et requise pour la pose des conduites se situe autour de 2,8 m ANMM.

Photo 68 : Vue générale de l'excavation dans l'intersection, vue vers l'ouest
Source : Véronique Miclette, 2025-CeEt-703.0195, 15 août 2025

3.5.2. Interprétations

Nous interprétons ce vestige comme celui d'un quai localisé dans le prolongement de la rue Panet (aujourd'hui la rue des Embarcations) à l'est du secteur occupé par l'Hôpital de la Marine et des Émigrés. Un quai à cet emplacement est visible sur des plans datant au moins du milieu du 19e siècle (1843 et 1854) (figure 64 et figure 65).

Des interventions antérieures dans l'emprise du site CeEt-703 avaient déjà permis l'observation de quais orientés nord-sud, au sud de la rue des Embarcations et dans la rue du Chalutier. Ces derniers avaient des modes d'assemblage semblables à ce que nous avons vu ici, c'est-à-dire des quais à caissons en bois remplis d'un remblai de pierres (Cérane 1995; Ethnoscop 2021). Puis, en 2023, la Ville de Québec avait aussi observé une structure semblable orientée est-ouest dans la portion sud de la rue des Embarcations, qui correspondrait à un autre quai (Ville de Québec 2025a). À noter que dans le cas du vestige CeEt-703-8A100, le remplissage en pierre n'a pas été observé de manière généralisée, mais des remblais plus récents et des sols très mélangés étaient plutôt visibles en plan entre les pièces de bois. Par endroit, plus profondément, des pierres de bonnes dimensions étaient aussi présentes.

Une étude de Patrimoine Experts (2015) présente les différents types de quai à avoir été en utilisation à Québec, et explique que les quais à caissons remplis de pierres ont fait leur apparition à Québec vers 1775 et que dans le premier quart du 19e siècle, plusieurs quais de la ville avaient ce mode de fabrication (Patrimoine Experts 2015 : 8). C'est aussi vers le début du 19e siècle que les quais perpendiculaires à la rive et prenant la forme d'une longue jetée font leur apparition à Québec (tel que le serait le vestige CeEt-703-8A100), ce qui aurait généralisé le quai à charpente de bois (Patrimoine Experts 2015 : 8). Ces structures avaient été associées aux quais présents à l'extrémité nord-est de la rue de la Couronne dans la seconde moitié du 19e siècle, tels que visibles sur le plan de Legendre 1854 (Cérane 1995 : 144-150; Ethnoscop 2021b : 89-94). En raison de ces découvertes, le site CeEt-703 a été légèrement agrandi vers l'est.

Ainsi, en raison de la découverte du vestige CeEt-703-8A100 qui traverse le site CeEt-703 d'ouest en est et qui se poursuit presque jusque dans le rond-point de la rue des Embarcations, nous recommandons l'agrandissement du site CeEt-703 vers l'est afin d'englober la totalité du vestige observé (plan 16).

Figure 64 : Détail d'un plan de 1843 illustrant un quai dans le prolongement de la rue Panet (en rouge)

Source : William Ware 1843. De la Pointe-aux-Lièvres à la rue Du Pont, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS25,D1, P2.1, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142630

Figure 65 : Détail d'un plan de Legendre, 1854, illustrant des quais appartenant à Thomas C. Lee dans le secteur du site CeEt-703.
En rouge, les structures qui pourraient correspondre au vestige CeEt-703-A100
Source : Legendre, F.F.1854. Plan du relevé de la rivière St-Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P33, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488251

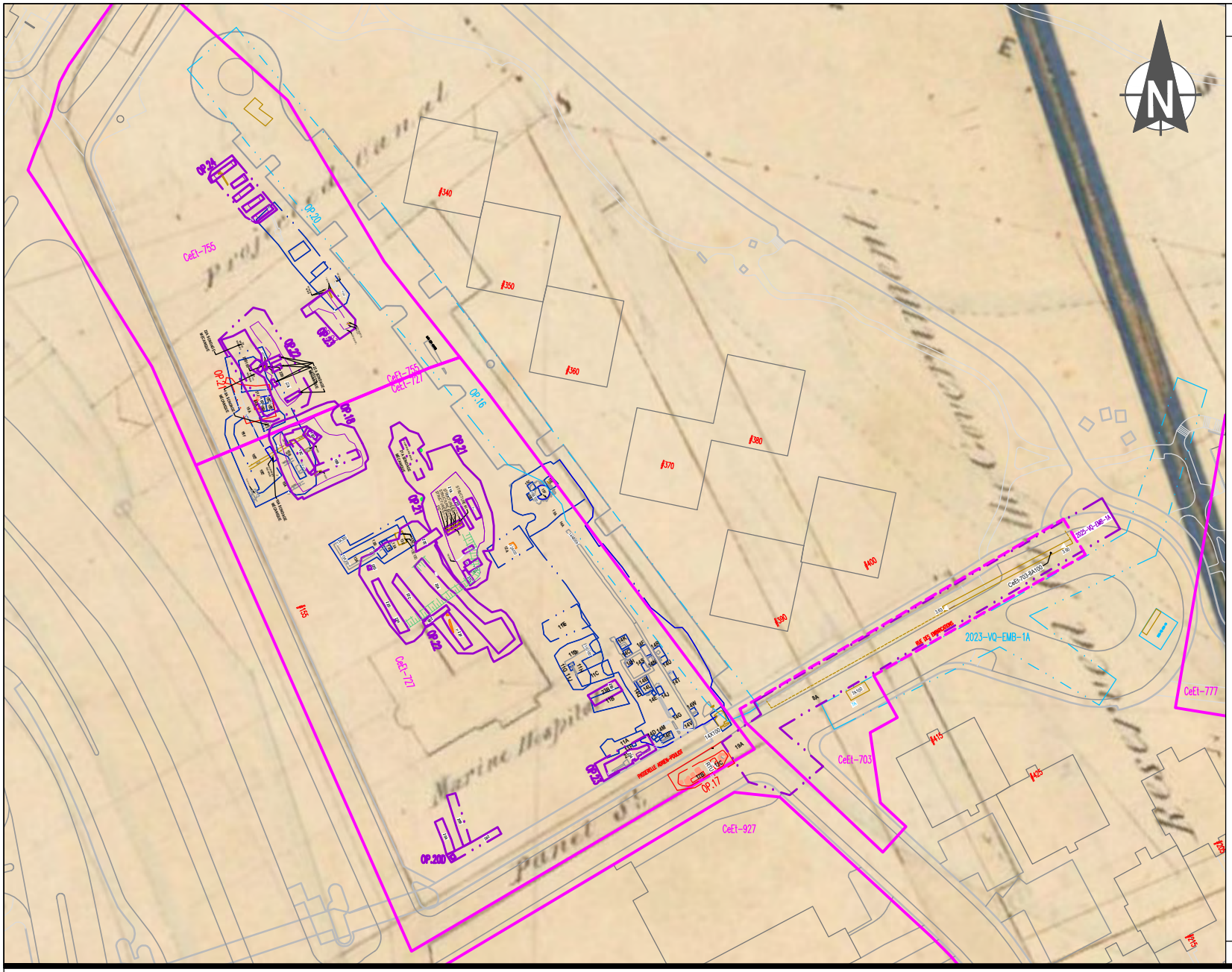

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 17: Superposition du plan de William Ware (1843)

Source: BAnQ Québec, E21, S555, SS1, SSS25, D1, P2.1, Fonds Ministère des Terres et Forêts

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

4. SITE DU FUTUR PÔLE DE CHARLESBOURG

La phase 1 du projet TramCité prévoit l'aménagement d'un réseau de tramway moderne sur 19 km, entre Cap-Rouge et Charlesbourg, en passant par Sainte-Foy, le centre-ville et Limoilou. Le tracé du tramway desservira l'axe le plus achalandé de l'agglomération à l'aide de 24 stations et cinq pôles d'échanges.

Plusieurs études ont été réalisées sur l'ensemble du tracé afin d'évaluer le potentiel archéologique des secteurs traversés (Ethnoscop 2020a, 2020b, 2020c, 2020d, 2021a, 2023, 2025; Simoneau 2018). À partir de 2020, des interventions archéologiques préventives (inventaires et fouilles) ont été effectuées dans des zones à potentiel identifiées (Ethnoscop 2021b, 2022a, 2022b, 2022c, 2024a, 2024b, 2024c; Ville de Québec 2024a, 2024b, 2025a, 2025b, 2025c, 2025d).

Le présent chapitre présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans les limites d'un terrain gazonné situé au sud de la 41^{e} Rue Ouest, vis-à-vis de la 2^{e} Avenue Ouest. Jusqu'à son acquisition par la Ville de Québec, le terrain appartenait à Hydro-Québec. Deux lignes à haute tension parcouraient autrefois le terrain du sud-ouest au nord-est.

Faisant partie du tronçon TW-14, ce secteur accueillera éventuellement des aménagements associés au projet TramCité. Cette intervention a été réalisée dans le cadre de travaux préparatoires effectués en amont de la phase de réalisation du projet.

Ce chapitre est divisé en quatre sections distinctes :

1. Interventions archéologiques antérieures
2. Cadre environnemental ancien et actuel
3. Rappel historique
4. Résultats et interprétations

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 25 50 MÈTRE

Échelle: 1:2000

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 18 : Interventions archéologiques réalisées en 2025 sur le site de la 41e Rue Ouest (2025-TW14)

Date: 2025-09-04
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

4.1. Cadre environnemental ancien et actuel[79]

4.1.1. Géomorphologie

La ville de Québec se situe à la jonction de trois grands ensembles géologiques : le Bouclier canadien (province de Grenville), la Plateforme du Saint-Laurent et les Appalaches. Le Bouclier canadien se trouvant au nord de Charlesbourg, il n'en sera pas question ici. De la même façon, la seule intrusion de la province géologique des Appalaches au nord du fleuve concerne le promontoire de Québec. L'aire d'étude se trouvant plutôt en basse-ville, les Appalaches ne seront que peu abordées.

L'aire d'étude est donc localisée dans la Plateforme du Saint-Laurent, au nord de la rivière Saint-Charles. Cette province géologique correspond à une zone de basses terres résultant de l'effondrement d'une chaîne de montagnes du Grenville suivi d'une accumulation de sédiments qui se sont indurés. L'aire d'étude est entièrement comprise dans la formation de Les Fonds, constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique datant de l'Ordovicien moyen (Olf sur la figure 66). Les types de pierres découverts localement ont pu être polis pour en faire des outils ou d'autres objets de la vie quotidienne, mais se prêtent mal à la taille. De plus, ils ne se démarquent pas de l'offre régionale. De nombreux endroits de la région comprennent toutefois des lambeaux attribués à un mélange tectonique ou un olistostrome (Old et T4Aa sur la figure 66). Ceux-ci renferment parfois du chert, une pierre présentant de bonnes aptitudes à la taille, comme dans les côtes Dinan et de la Montagne au sud-est de l'aire d'étude, ainsi qu'à l'est de l'avenue D'Estimauville entre l'autoroute Félix-Leclerc et le chemin Royal (Plourde 2013). Aucun affleurement de chert n'a cependant été localisé dans l'aire d'étude.

[79] Cette section est tirée de l'étude de potentiel archéologique autochtone réalisée par Ethnoscop (2025) pour les tronçons TW-13 et TW-14.

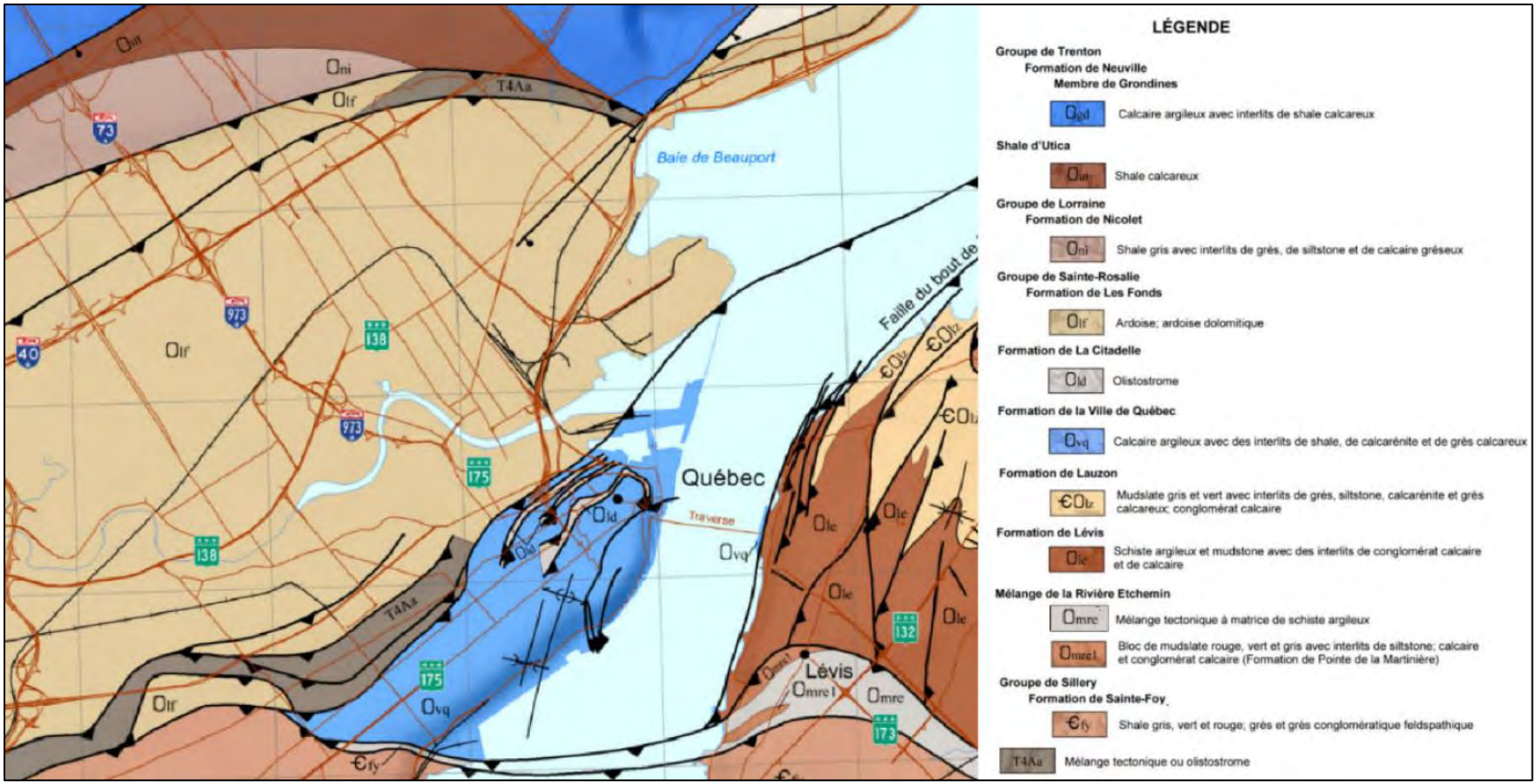

Figure 66 : Géologie de la région de Québec (modifié de Nadeau et al. 2012)

4.1.2. Pédologie

Les sols d'origine de la région de Québec sont issus du passage des glaces wisconsiniennes, des transgressions et des régressions marines ainsi que des fluctuations du fleuve au fil des siècles (Morneau 1989 : 38). La carte la plus récente représentant la nature des formations superficielles de la région de Québec démontre que dans le secteur à l'étude, le socle rocheux est recouvert de silts estuariens qui se sont mis en place entre 5 000 et 6 000 ans avant aujourd'hui (AA), soit lors de la transgression laurentienne (Dionne 2001 et Lamarche 2011, At sur la figure 67).

Par ailleurs, une grande partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte par ces silts estuariens. Selon Morneau (1989 : 40), des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine sous les 15 m d'altitude alors qu'au-dessus de cette ligne de 15 m, des sables littoraux forment des levées et des bas de plages. Il s'agit donc de dépôts fins et généralement peu perméables. Toujours selon Morneau, les dépôts meubles peuvent atteindre jusqu'à 60 m d'épaisseur au nord de la rivière Saint-Charles. En recouvrant le socle rocheux, ces dépôts ont nivelé le terrain, le rendant particulièrement plat.

L'altitude de surface de l'aire d'étude varie peu actuellement, se situant environ à 14 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM) à la hauteur de la 41^{e} Rue. Le drainage des eaux peut être déficient puisque ce sol naturel est, à l'instar de ceux observés dans l'ensemble de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou, essentiellement constitué de silt sableux; cependant, des dépôts de sable, de sable graveleux et de gravier (Bolduc *et al*. 2003) favorisent le drainage.

4.1.3. Hydrographie

La région de Québec est plutôt bien servie sur le plan hydrographique. Le cours d'eau majeur est le fleuve Saint-Laurent qui traverse le Québec du sud-ouest vers le nord-est, reliant les Grands Lacs à l'océan Atlantique. En plus d'être une

véritable voie de circulation depuis des millénaires, il s'agit d'une importante source de nourriture pour les groupes qui habitent ses berges. À une certaine époque, le niveau d'eau s'est élevé à au moins deux reprises (figure 4), soit vers 6 500 et 2 000 ans AA, faisant en sorte que l'aire d'étude a pu être plus près du fleuve encore; à l'inverse, vers 8 500 et 4 500 ans AA, l'aire d'étude a pu se trouver particulièrement loin du fleuve en raison de régressions marines importantes.

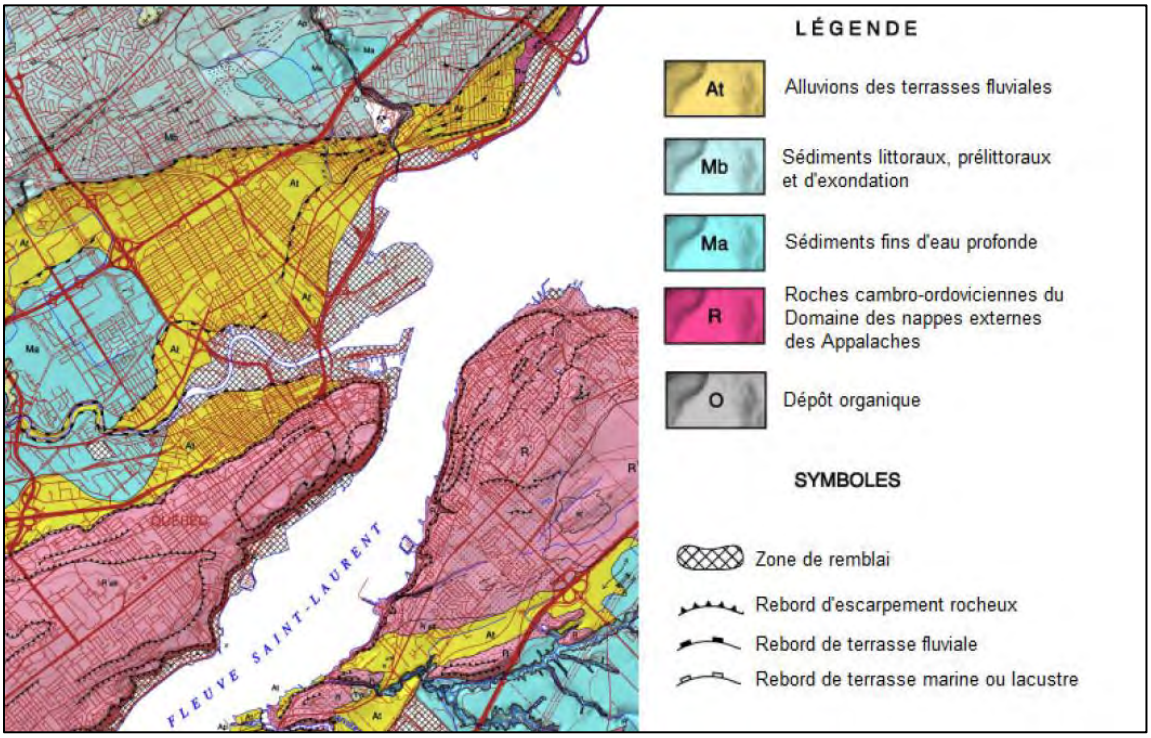

Figure 67 : Géologie des formations superficielles de la région de Québec (modifié de Bolduc *et al.* 2003)

L'autre cours d'eau majeur à proximité est la rivière Saint-Charles. Il s'agit d'une des grandes rivières de la rive nord avec les rivières du Cap Rouge et Montmorency. L'examen des plans anciens permet par ailleurs de localiser des cours d'eau qui sont aujourd'hui canalisés ou disparus.

Un segment du ruisseau Lairet passait autrefois à proximité de la zone à l'étude. Maintenant canalisé ou comblé, il passait au centre du terrain où se trouvaient auparavant des pylônes électriques d'Hydro-Québec.

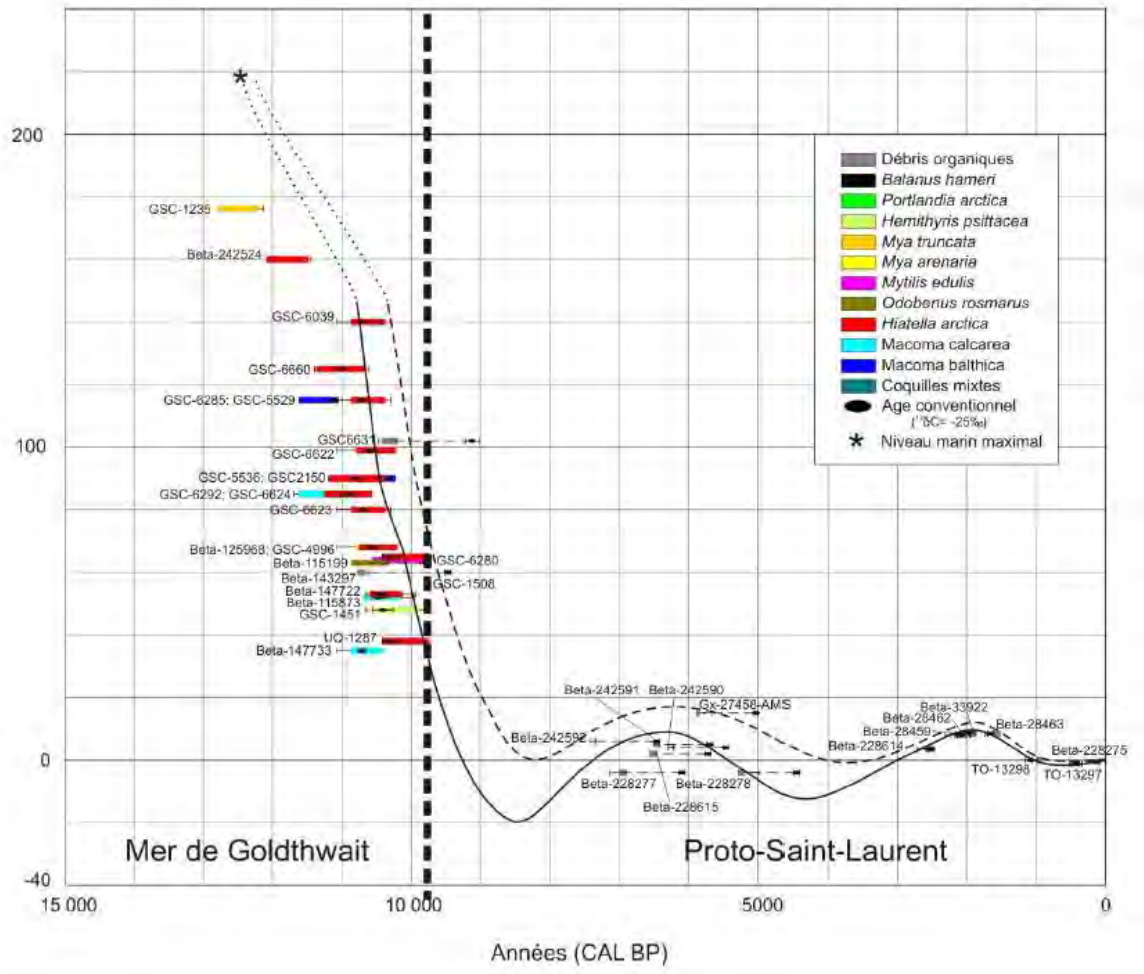

Figure 68 : Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

Avant le milieu du 20e siècle, ce secteur du quartier Lairet avait une vocation agricole. Le secteur a toutefois connu une urbanisation rapide à partir des années 1950 et 1960, avec la construction de maisons unifamiliales et l'ouverture de rues perpendiculaires à la 1ère Avenue.

Le secteur d'intervention est actuellement un terrain gazonné, en bordure d'une voie de circulation importante (41e Rue Ouest). Les derniers pylônes d'Hydro-Québec ont été démantelés vers 2017, puis la propriété a été vendue à la Ville de Québec.

4.2. Rappel historique[80]

La bordure sud de la 41e Rue Ouest passe sur une terre du lieu nommé le Gros Pin concédé en 1672 à Jean Delaunay. Cette terre de trois arpents de front sur 22 arpents de profondeur (lots cadastraux 270 et 271) est positionnée de façon perpendiculaire au chemin de Charlesbourg (1re Avenue). Au bas de la Petite Auvergne (figure 69), il s'agit de la première terre de Gros Pin à l'extrémité nord de la terre de Claude Charron et de celle du domaine de Notre-Dame des Anges. Cette terre est acquise par Geoffroy Lochet dit Lafontaine en 1674. On ne peut préciser si des bâtiments sont implantés sur la terre, mais Jean Aumier dit le Potier occuperait les lieux au début des années 1680. La terre est laissée en donation aux marguilliers de Saint-Charles de Charlesbourg en 1687 et ces derniers y disposeraient d'une construction (chapelle) dans le secteur de Gros Pin.

Vendue par les marguilliers à Pierre Canard en 1693, un habitant déjà établi à Gros Pin, la terre est cédée au cultivateur André Bernier en 1696. La famille Bernier occupera les lieux pendant près d'un siècle. La terre mise en exploitation par André Bernier comporte en 1733 « [...] au bout de la profondeur des terres du domaine et de Jean Larche cy devant déclarées, trois arpens de terre de front Sur vingt trois arpens de profondeur, chargés de trois livres Six Sols trois chapons et trois deniers de Cens et rentes; lequel a maison, grange, Etable, fix arpens de terre labourable et Cinq arpens de prairie [...] » (BAnQ, Aveu et dénombrement du 17 janvier 1733).

[80] Cette section est tirée de l'étude de potentiel archéologique réalisée par Ethnoscop (2020a, vol. 1 : 110-115) pour le tracé principal du tramway de Québec.

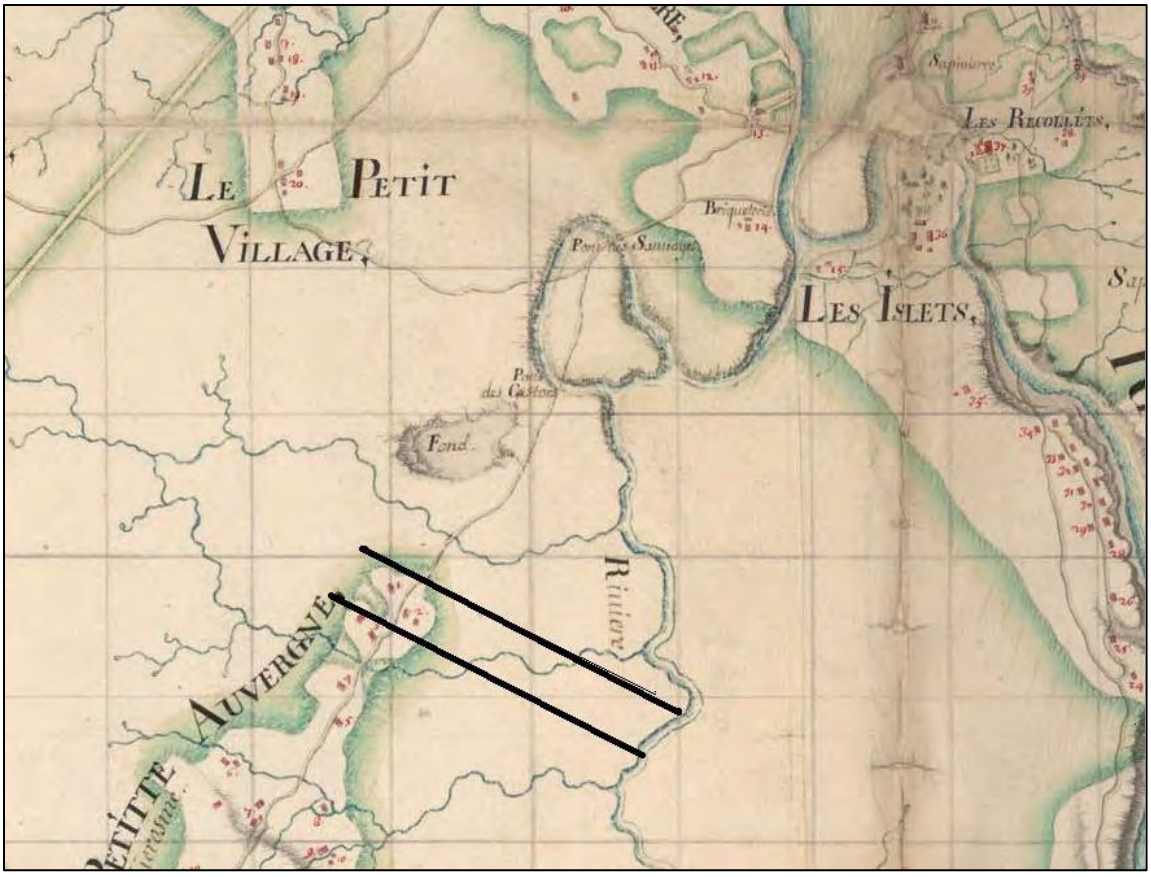

Figure 69 : « Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le Sr De Villeneuve Ing. » (BNF btv1b59689108) – le nord est à gauche. Les lignes noires désignent les lots 270 et 271

Au milieu du 18e siècle, la terre est partagée entre André Bernier fils, qui possède un arpent douze pieds et demi à la limite de la terre de la briqueterie possédée par la veuve Louis Fornel, et Nicolas Charles Delaunay qui a épousé la veuve de Jean-François Bernier et qui dispose d'un arpent neuf perches et cinq pieds et demi. La portion sud dévolue à André Bernier fils se trouve en 1781 dans les mains de Pierre Paquet, qui exploite « [...] un arpens de front fur vingt trois de profondeur Le long du domaine chargé de vingt trois fols un chapon un fols marque de cens et rente Le quel à maison grange et etable douze arpens de terre Labourable quatre arpens de prairie […] » (BAnQ, Aveu et dénombrement de 1781). Cette portion est partagée entre Pierre et Jean-Baptiste Paquet et est possédée par un exploitant voisin, Charles Bertrand, en 1809. Cédée à Louis Poulin, la propriété est acquise du shérif par Charles Smith fils en 1829. Elle est ainsi décrite l'année suivante :

> [...] Une terre située en la dite Seigneurie en la Paroisse de St Roch, au lieu nommé Le Gros Pin, contenant un arpent et huit pieds de front sur vingt deux arpens ou environ de profondeur, borné par devant au chemin de Roi et par derrière aubout de la dite profondeur, Joignant d'un coté au nord à Jean Bte Bedard et d'autre coté au sud partie à la terre de Trudel et partie à la terre de Charles Bertrand; sur laquelle dite terre sont construits une maison et autres bâtimens dont la moitié seulement appartient au Comparant […] (BAnQ, Déclaration au terrier du 6 octobre 1830).

Un tiers de la portion nord a été vendu par Nicolas Charles Delaunay à Jean-Baptiste Bédard, alors que les deux autres tiers appartiennent à Jean-Baptiste Bernier. Jean-Baptiste Bédard possédera toute cette portion de terre par la suite et y implantera les bâtiments de sa ferme.

Charles Smith fils ne possédant que la moitié de la maison et des autres bâtiments, cela peut laisser croire que la limite nord de la terre acquise du shérif occupe une portion de ces bâtiments, ce qui reste à démontrer. La veuve Jean-Baptiste Bédard va disposer de cette portion de terre et l'offrira avec une parcelle au nord à Charles Dorion lors de son mariage avec sa fille, Maria Clarisse Bédard. La ferme occupe une terre de deux arpents de front sur le chemin de Charlesbourg lors du dépôt du cadastre paroissial de Charlesbourg pour le lot 270 en 1871 (figure 70). Des membres de la famille Dorion habiteront les lieux pendant près de cent ans.

Ainsi, la propriété est vendue en 1876 à Napoléon Dorion, futur employé civil au bureau de poste :

> […] quinze seizième indivis […] Une terre située dans la paroisse de Charlesbourg, au lieu appelé ''Gros Pin'', contenant deux arpents de largeur sur vingt deux arpents de profondeur, plus ou moins, bornée d'un bout au nord-est par le chemin public, de l'autre bout au sud-ouest + du côté sud par Pierre Dorion + du côté Nord par Flavien Soucy, avec la maison + grange dessus construites, Cette terre est maintenant connue + désignée sur le plan + dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Charlesbourg, Comté de Québec,sous le numéro (270) deux cent soixante + dix [... (BAnQ, Greffe de Jean-Baptiste Delage du 31 août 1876).

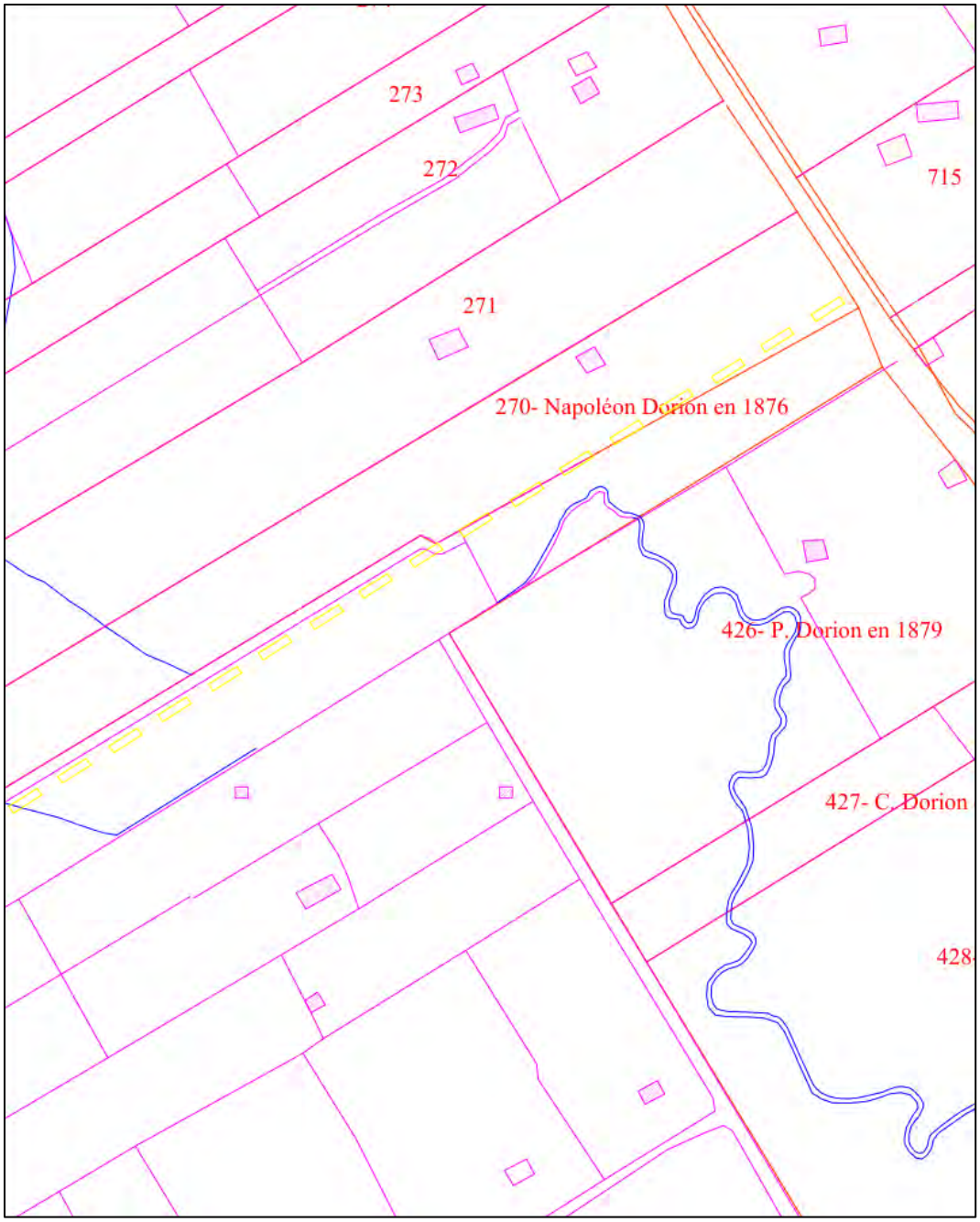

Figure 70 : Lot 270 sur le plan de Sitwell de 1867 (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes)

Ensuite, lors du décès de la veuve Napoléon Dorion, le cultivateur Nicolas Dorion en hérite en 1924. Ce dernier cède en 1926 une large bande de terre entre 50 et 150 pi de front sur environ 4200 pi de profondeur au sud de la ferme, et ce, à la

compagnie Shawinigan Water & Power pour l'installation de pylônes électriques (figure 72 et figure 74).

La ferme revient en héritage à Wilfrid et Gabrielle Dorion et c'est cette dernière qui consent à vendre l'autre portion de la terre où sont situées la maison et la grange à la compagnie Québec Power en 1952 :

> [...] Une parcelle de terrain faisant partie du lot numéro DEUX CENT SOIXANTE-DIX (ptie 270) au cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, comté de Québec : De forme irrégulière, bornée vers le Nord-Est par le chemin de Charlesbourg, vers le Sud-Est par le lot 270-B, vers le Sud-Ouest par le chemin de la Savane et vers le Nord-Ouest par une partie restante du lot No 270. La dite parcelle de terrain pouvant être plus particulièrement décrite comme suit :'' Partant du point d'intersection de la ligne séparative des lots Nos 270 et 270-B avec la limite Sud-Ouest du Chemin de Charlesbourg, une distance de quatre mille deux cent soixante-quatre pieds et trois dixièmes (4264,3') vers le Sud-Ouest suivant la dite limite Nord-Est du chemin, une distance de soixante-dix pieds (70') vers le Nord- Ouest; puis de là, suivant une ligne parallèle à la ligne séparative des lots 270, 270-B, une distance de quatre mille deux cent soixante-quatre pieds et trois dixièmes (4264.3') vers le Nord-Est, soit jusqu'à la limite Sud-Ouest du chemin de Charlesbourg, puis de là, suivant la dite limite Sud-Ouest dudit chemin, une distance de soixante-dix pieds (70') vers le Sud- Est jusqu'au point de départ. Contenant en superficie, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents pieds carrés, mesure anglaise (298500 pi. Ca.) M.A […] 3.-Le vendeur s'engage dans un délai de QUATRE MOIS ET DEMI à compter de ce jour, à enlever à ses frais, du terrain présentement vendu, sa maison et toutes les autres dépendances ou constructions dont il se réserve la propriété […] Le vendeur reconnaît que ce prix comprend le coût du terrain présentement vendu, soit la somme de DIX-HUIT MILLE dollars ($18,000.00) et une indemnité de SIX MILLE dollars ($6,000.oo) en paiement des frais de déplacement de la maison et des autres dépendances du vendeur et de tous dommages que ce dernier pourrait subir par suite de pareil déplacement [...] (Registre foncier du Québec, Greffe de Pierre Paul Turgeon du 15 mai 1952).

La maison sera ainsi déplacée vers un autre emplacement. Une nouvelle ligne de pylônes électriques est alors implantée entre l'ancienne et la nouvelle 41^{e} Rue Ouest (figure 75 et figure 76).

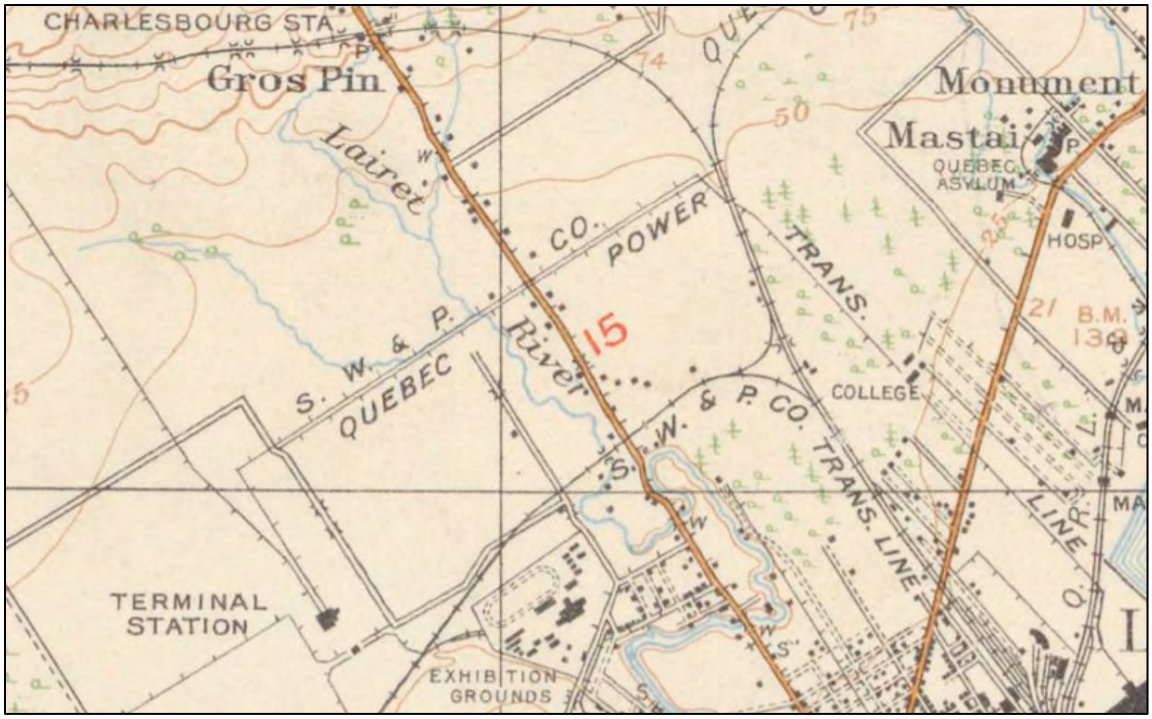

Figure 71 : Détail d'une carte topographique de Québec, en 1929.
Source : BAnQ, Notice détaillée : 0002684763; https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246227

Figure 72 : Photographie aérienne de 1948 (Ville de Québec)

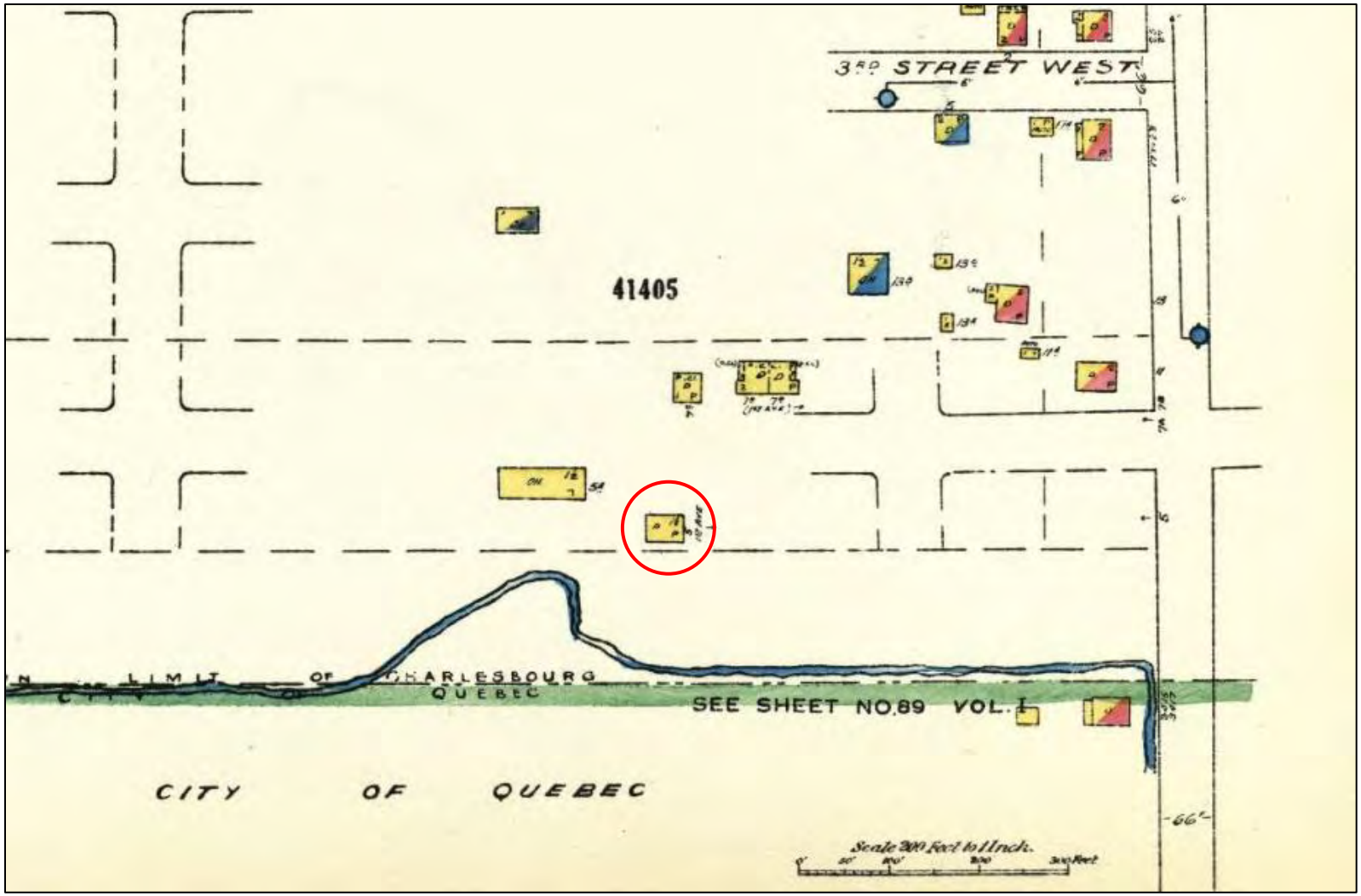

Figure 73 : Détail du plan d'assurance-incendie de 1951. La zone d'intervention est encerclée en rouge
Source : BAnQ, Underwriters' Survey Bureau, 1951 (vol. 4), https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2826662

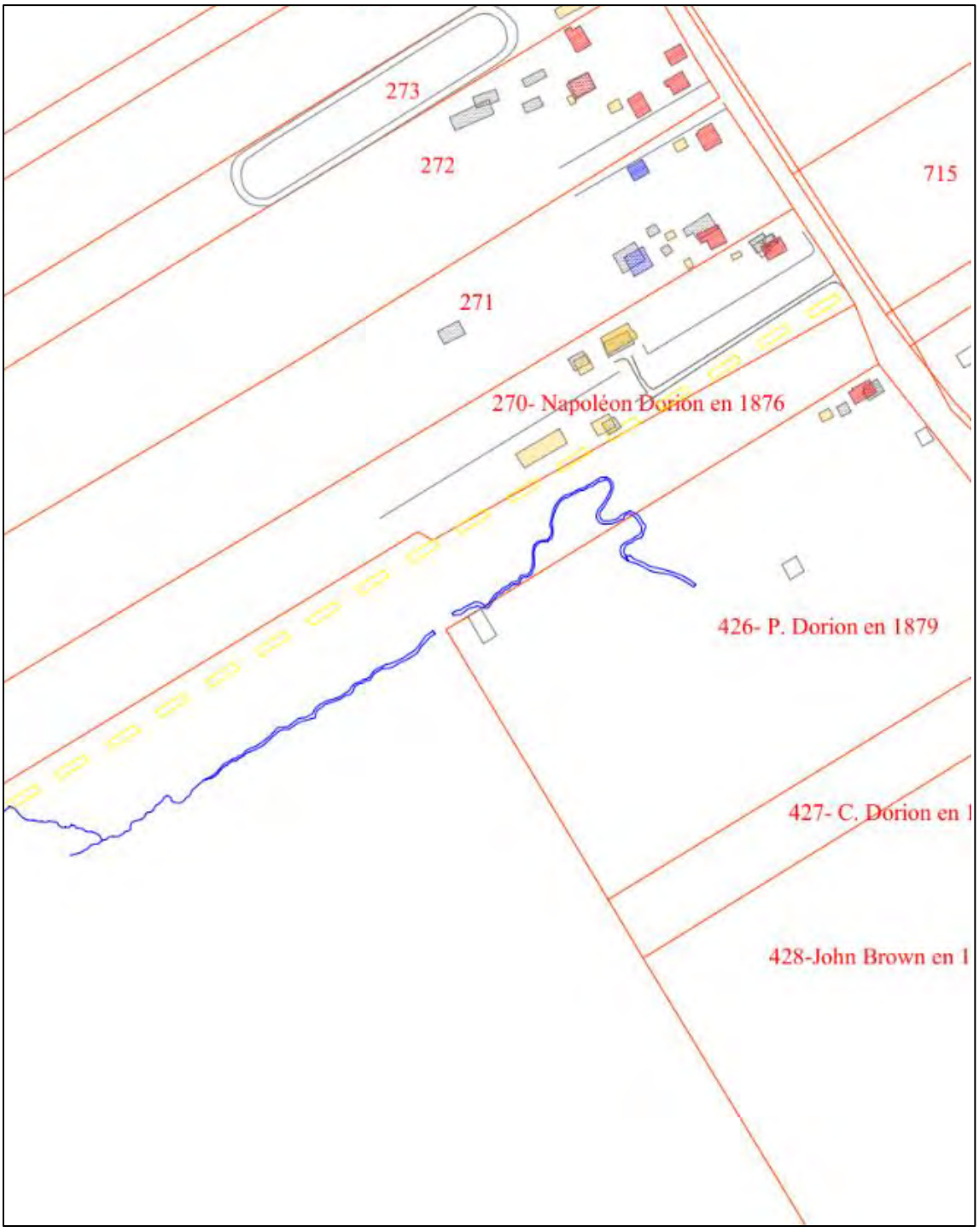

Figure 74 : Lot 270 sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1951 (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes)

Figure 75 : Photographie aérienne de 1963-65 (Ville de Québec)

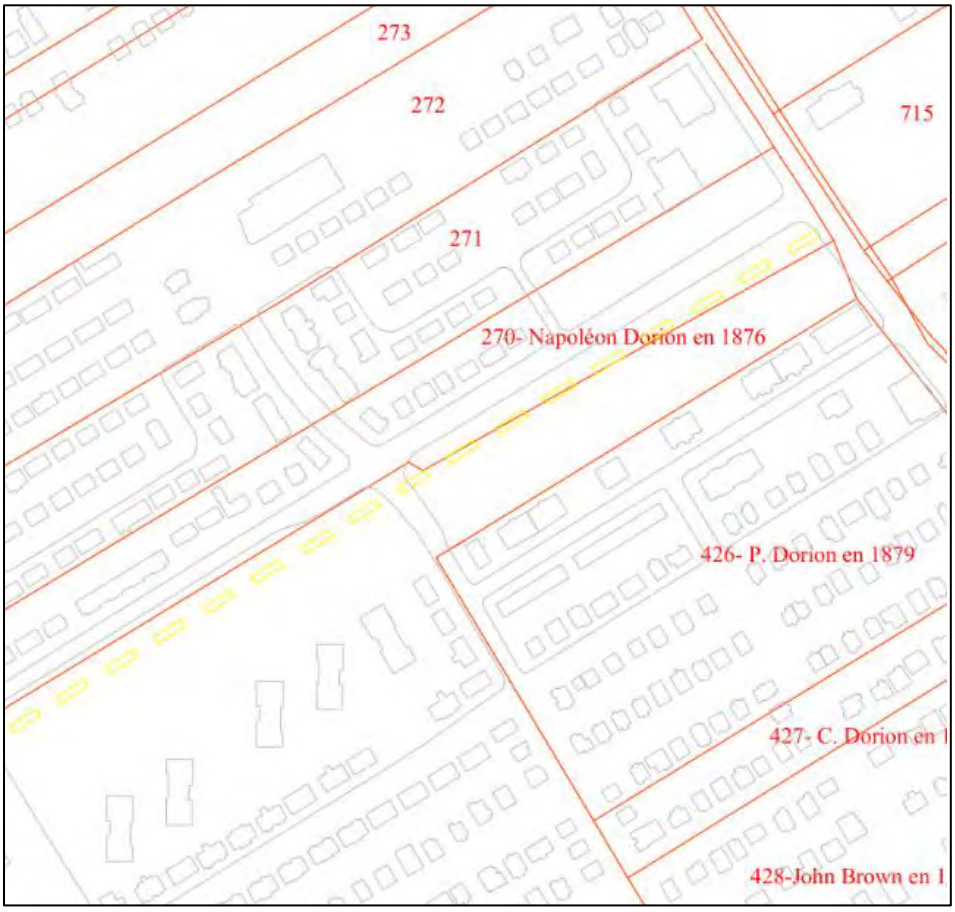

Figure 76 : Lot 270 sur la trame actuelle (aire d'étude de l'ajout au tronçon TW-14 en traits jaunes)

4.3. Interventions archéologiques antérieures

Un inventaire archéologique a été réalisé à l'extrémité sud du terrain à l'étude en 2014. Des sondages manuels ont été excavés par Castonguay et Dandenault (2016), en prévision de travaux d'enfouissement des lignes d'Hydro-Québec. Au total, 42 sondages ont été effectués sur une ligne d'inventaire entre la rue de la Concorde à l'ouest et la 1re Avenue à l'est.

Aucune découverte archéologique n'a alors été réalisée. Seuls des remblais modernes et des sols naturels exempts de traces anthropiques ont été observés dans les sondages. Aucun site archéologique n'a été délimité à la suite de cette intervention.

4.4. Résultats et interprétations

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 3 au 9 juillet 2025, avec une équipe de deux archéologues (plan 19 et plan 20). L'intervention a surtout été réalisée à l'aide d'une pelle mécanique, bien qu'un sondage manuel ait aussi été réalisé afin de mieux documenter la séquence stratigraphique et les artéfacts associés.

La présentation des résultats et des interprétations suit une logique événementielle, du plus ancien au plus récent. Pour chaque événement, les données associées sont tout d'abord présentées, suivies des interprétations. Le tableau 6 présente la correspondance entre les lots et les événements.

Tableau 6 : Correspondance des lots/événements pour le site 2025-TW14

NO	ÉVÉNEMENT	LOT(S)	DATATION RELATIVE
0	Sols naturels	2A8	-
1	Occupation	2A7	19e siècle?
2	Construction d'une maison de ferme	2A6, 2A100, 1A100, 1A200, 1B100, 1C100, 1D100, 1E100	v. 1876-1900
3	Démolition ou démantèlement de la maison de ferme	2A5	v. 1952
4	Abandon et remblaiement	2A1, 2A2, 2A3, 2A4	Après 1952

4.4.1. Événement 0 : sols naturels

Le sol naturel (**2A8**) a notamment été atteint au sud du mur 2A100. Il est composé d'un limon légèrement sableux, brun pâle jaunâtre, et tacheté orangé. Il ne contient aucune inclusion, ni artéfact. La tranchée de fondation du mur 2A100, représentée par le lot 2A6, a été creusée dans le sol naturel.

4.4.2. Événement 1 : occupation (19e siècle?)

Le lot 2A7 est un limon brun pâle, plutôt compact, avec des traces de charbon de bois et quelques radicelles. Cette couche repose sur le sol naturel. Le lot 2A7 a été interprété comme une couche d'occupation du 19e siècle. Selon la séquence stratigraphique observée, elle pourrait être antérieure à la construction de la maison de ferme à la fin du 19e siècle.

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 25 50 MÈTRE

Échelle: 1:2000

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 18 : Interventions archéologiques réalisées en 2025 sur le site de la 41e Rue Ouest (2025-TW14)

Date: 2025-09-04
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

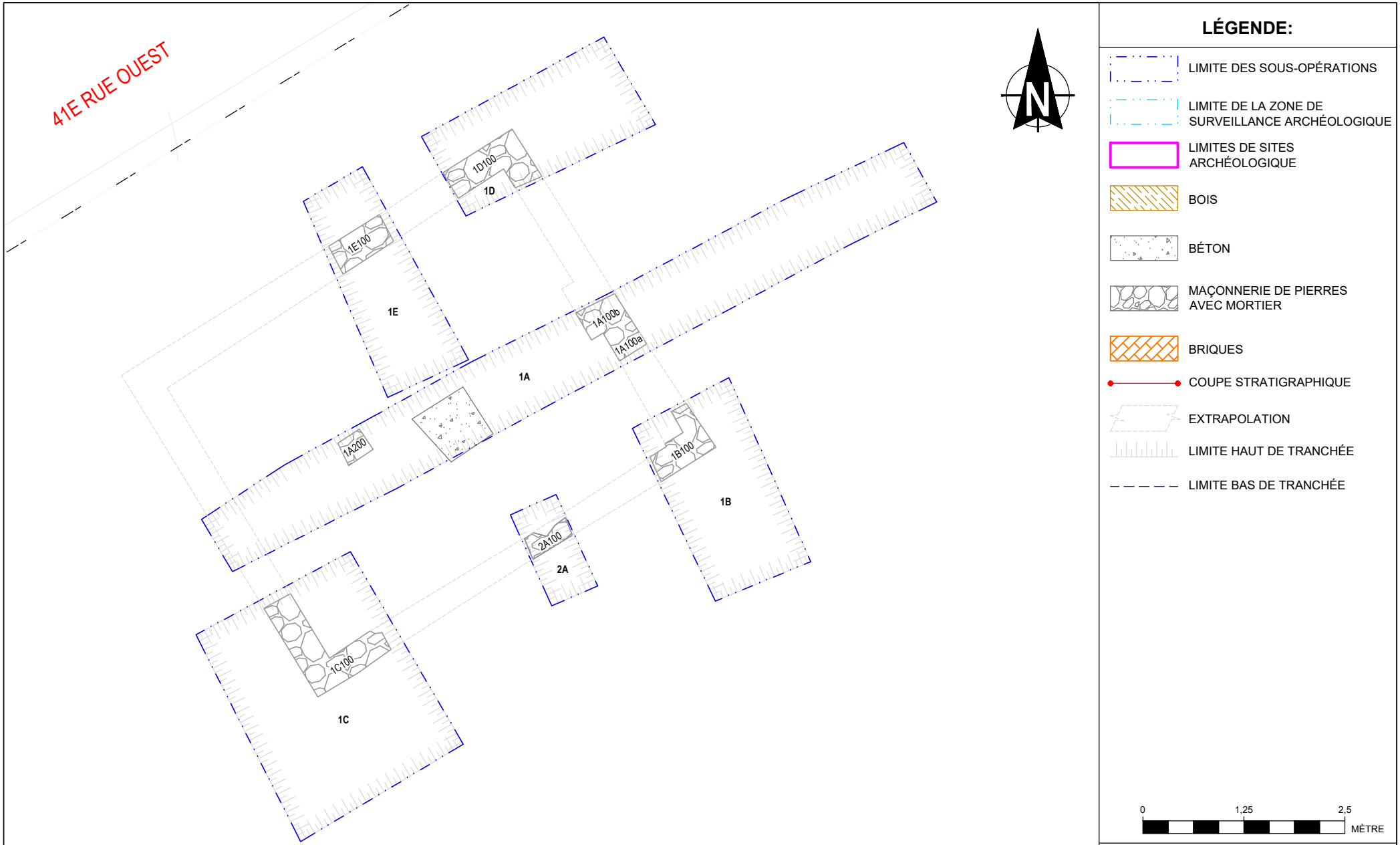

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 19 : Sous-opérations **2025-TW14-1A à 1E et 2A**

Date: 2025-09-04
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

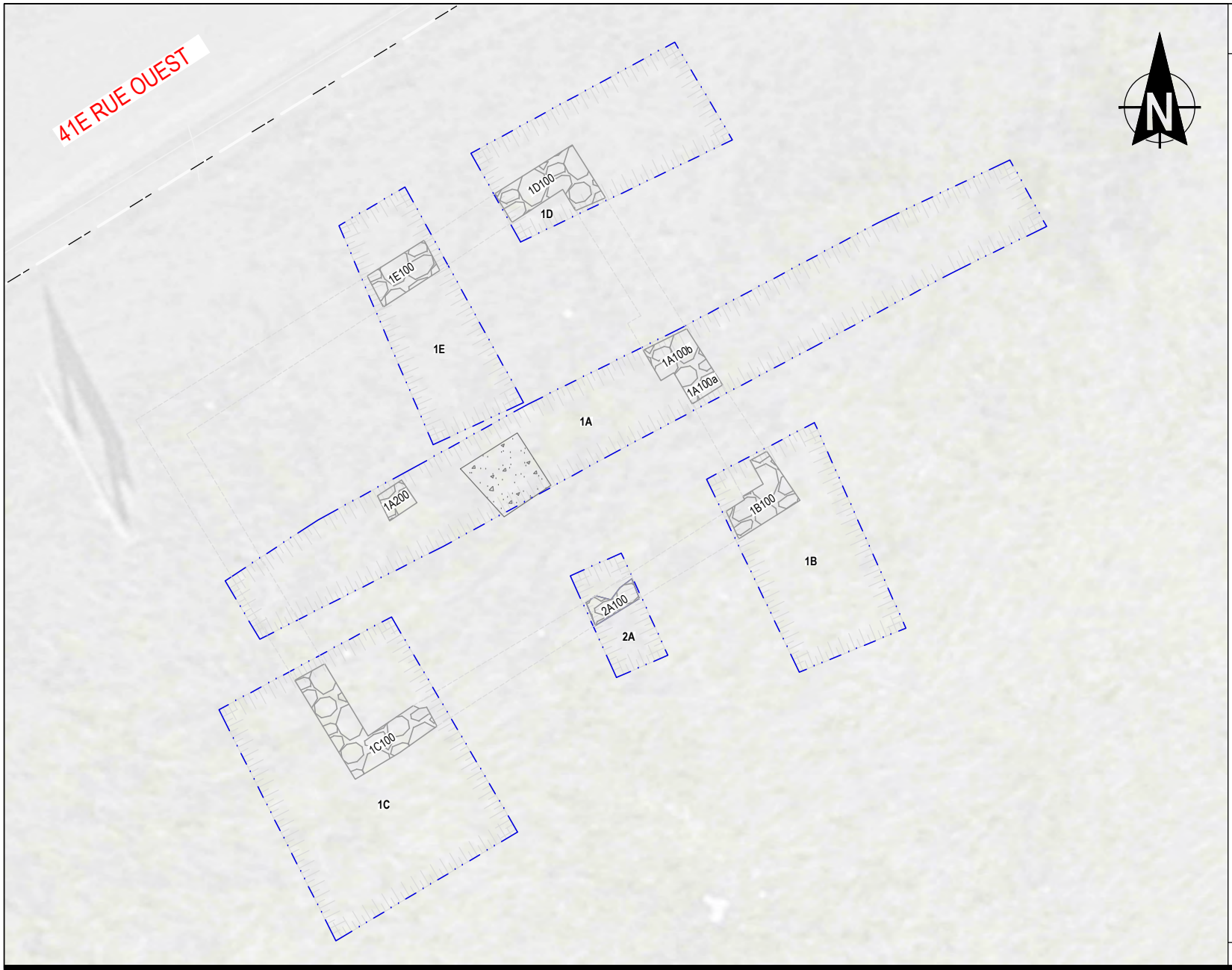

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 1,25 2,5 MÈTRE

Échelle: 1:100

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 20 : Sous-opérations **2025-TW14-1A à 1E et 2A**

Date: 2025-09-04
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

Quelques artéfacts y ont été retrouvés, notamment de la TCFB, de la TCC locale, de la TCC vernissée verte (de France?), des os blanchis, une pierre de silex chauffée, et un fourneau de pipe. Ces artéfacts témoignent d'une occupation du 19e siècle, avec des artéfacts pouvant potentiellement remonter au 18e siècle.

4.4.3. Événement 2 : construction d'une maison de ferme (v. 1867-1900)

Au total, huit vestiges en maçonnerie peuvent être associés à la construction d'une maison de ferme vers la fin du 19e siècle. Ces différents vestiges ont pour la plupart été dégagés à l'aide d'une pelle mécanique. Le tableau 7 présente les caractéristiques physiques de ces vestiges.

Tableau 7 : Description des vestiges archéologiques associés à la maison de ferme (v. 1876-1900)

NO	LONG. min.	LARG. min.	HAUT. min.	ALT. SURF. max.	ALT. FOND max.	DESCRIPTION
1A100a	1,30 m	0,55 m	0,57 m	14,01	s.o.	Segment du mur est de la maison
1A100b	0,60 m	0,29 m	0,07 m	13,50	13,43	Ressaut ou base d'un âtre dans mur est de la maison
1A200	0,60 m	0,50 m	0,35 m	13,80	13,45	Pilier de soutien pour plancher
1B100	1,29 m (E-O) 1,08 m (N-S)	0,61 m (E-O) 0,39 m (N-S)	0,10 m approx.	13,89	s.o	Coin sud-est de la maison
1C100	2,05 m (N-S) 1,73 m (E-O)	0,65 m (N-S) 0,58 m (E-O)	0,40 m approx.	13,92	s.o.	Coin sud-ouest de la maison
1D100	1,63 m (E-O) 1,11 m (N-S)	0,68 m (E-O) 0,65 m (N-S)	0,85 m	14,24	13,39	Coin nord-est de la maison
1E100	1,30 m	0,60 m	0,28 m	14,13	13,85	Segment du mur nord de la maison
2A100	1,00 m	0,44 m*	0,25 m	13,88	13,63	Segment du mur sud de la maison

*mesure incomplète, car le vestige est déstructuré

Le vestige **1A100a** correspond à la fondation du mur est de la maison. Cette maçonnerie à parement double est composée de pierres calcaires équarries, liées avec du mortier blanc (photo 69). Bien que le fond n'ait pas été atteint en raison

de l'eau, au moins cinq assises ont été observées, pour une hauteur minimale de 0,57 m. Quelques moellons de granit sont visibles au bas de la fondation, dans le parement est (extérieur) (photo 70). Du côté ouest (intérieur), un large ressaut de 0,29 m est visible dans la moitié nord du vestige (**1A100b**). Il pourrait s'agir de la base d'un âtre, ou simplement un ressaut.

Le vestige **1A200** est situé à 5,10 m au sud-ouest du vestige 1A100. Il s'agit d'un petit massif en pierres calcaires équarries liées avec du mortier blanc (photo 71). Trois assises ont été observées, pour une hauteur minimale de 0,35 m. Il mesure 0,60 m de longueur (E-O) sur au moins 0,50 m de largeur (N-S). Il pourrait s'agir d'un pilier servant à soutenir la structure du plancher.

Photo 69 : Vue en plan du vestige 2025-TW14-1A100
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0032, 9 juillet 2025

Photo 70 : Parement est du vestige 2025-TW14-1A100a
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0036, 9 juillet 2025

Photo 71 : Possible pilier en maçonnerie 2025-TW14-1A200
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0038, 9 juillet 2025

À environ 1,30 m au sud-est du vestige 1A100 se trouve le vestige **1B100**. Il s'agit des fondations du coin sud-est de la maison (photo 72). Il est en maçonnerie de pierres calcaires équarries, liées avec du mortier blanc. À parement double, seule sa surface a été dégagée; il est donc impossible de déterminer la hauteur préservée.

Photo 72 : Coin sud-est de la maison, vestige 2025-TW14-1B100
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0028, 9 juillet 2025

Le vestige **1C100**, quant à lui, représente le coin sud-ouest de la maison (photo 73). Il s'agit d'une maçonnerie à parement double, composée de pierres calcaires équarries liées avec du mortier blanc. Le parement intérieur a été observé dans un sondage sur une hauteur de 0,37 m (3 assises régulières préservées), mais le fond n'a pas été atteint.

Le coin nord-est de la maison est représenté par le vestige **1D100**. Il s'agit d'une fondation en maçonnerie à parement double, composée de pierres calcaires équarries liées avec du mortier blanc (photo 74). Cinq assises ont été observées

sur le parement est, pour une hauteur de 0,85 m; le fond n'a toutefois pas été atteint en raison de l'eau qui montait dans la tranchée. Il y a présence d'au moins un moellon dans la partie inférieure du parement est de la fondation. Un ressaut d'une largeur de 0,06 à 0,08 m est présent dans le coin intérieur du vestige, à une altitude de 13,94 m ANMM. Il servait probablement à soutenir la structure du plancher du rez-de-chaussée.

Le vestige **1E100** représente quant à lui un segment du mur nord de la maison. Cette fondation, à parement double, est en pierres calcaires équarries liées avec du mortier blanc (photo 75). Les trois assises observées sont régulières. Le vestige a été dégagé sur une hauteur de 0,28 m, mais le fond n'a pas été atteint. Un ressaut d'environ 0,08 m de largeur est présent du côté sud du vestige (intérieur).

Un segment du mur sud de la maison a aussi été mis au jour dans le sondage manuel 2A. Le vestige **2A100** est une fondation en maçonnerie de pierres calcaires équarries liées avec du mortier blanc (photo 76). Le parement nord (intérieur) a été complètement déstructuré. Il est donc impossible de déterminer la largeur originale de la fondation. Bien que le fond n'ait pas été atteint, il a été possible d'observer au moins trois assises régulières sur une hauteur préservée de 0,25 m.

Le remplissage d'une tranchée de construction (**2A6**) a également été observé du côté sud du mur (photo 77). D'une largeur de 0,24 m à sa surface, la tranchée rétrécit à environ 0,10 m de largeur à sa base. Le lot 2A6 est composé de remblais hétérogènes : limon argileux bleu (sol naturel remanié), sable graveleux et limon sableux avec pierres anguleuses. Le seul artéfact mis au jour dans la tranchée est un clou très corrodé.

Photo 73 : Coin sud-ouest de la maison, vestige 2025-TW14-1C100
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0024, 9 juillet 2025

Photo 74 : Coin nord-est de la maison, vestige 2025-TW14-1D100
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0048, 9 juillet 2025

Photo 75 : Parement sud du vestige 2025-TW14-1E100
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0042, 9 juillet 2025

Photo 76 : Vue en plan du vestige 2025-TW14-2A100
Source : Véronique Miclette, 2025-TW14.0056, 9 juillet 2025

L'ensemble architectural formé par les vestiges 1A100, 1B100, 1C100, 1D100, 1E100 et 2A100 est interprété comme les fondations d'une maison de ferme. Le bâtiment mesurait 9,30 m (NE-SO) sur 7,48 m (NO-SE), soit environ 30 pieds sur 24 pieds. Le vestige 1A200, quant à lui, est interprété comme un pilier pour soutenir le plancher du rez-de-chaussée.

Selon les recherches historiques réalisées, cette maison aurait été érigée après 1867, puisqu'elle n'apparaît pas sur le plan de H.S. Sitwell (figure 77). Il est probable qu'elle ait été construite vers la fin du 19^{e} siècle par un membre de la famille Dorion; possiblement Napoléon Dorion, après 1876.

Photo 77 : Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2A
Source : Stéphane Noël, 2025-TW14.0019, 9 juillet 2025

Figure 77 : Extrait du plan de H.S. Sitwell (1867) superposé sur la photographie aérienne de 2023

En 1952, la maison est habitée par Wilfrid et Gabrielle Dorion (no 5, 1ère Avenue). Cette dernière consent à vendre le terrain à la compagnie Québec Power, et de déplacer la maison et autres dépendances. La nouvelle localisation de la maison n'est pas indiquée. Toutefois, l'annuaire de 1954-55 indique que Wilfrid Dorion habite à Charlesbourg, au no 9, 1ère Avenue, soit sur un terrain voisin (figure ***78***). Il s'agit fort probablement de la maison située de l'autre côté de la 41e Avenue, visible sur les photographies aériennes de 1963-65 et 1973 (figure 79 et figure 80).

Elle aurait donc été déplacée à environ 90 m au nord-est, sur le même lot cadastral. L'on peut voir sur le plan d'assurance-incendie de 1951 qu'il y a un emplacement vacant entre les nos 7 et 11 de la 1ère Avenue (figure **78**).

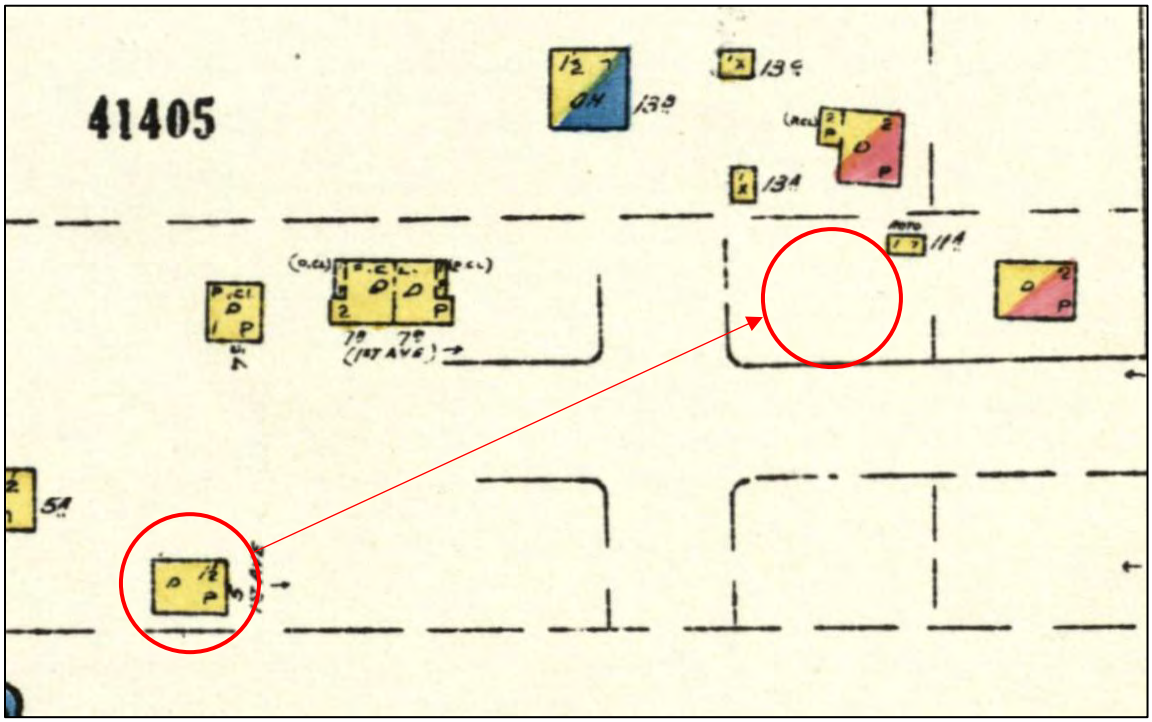

Figure 78 : Détail du plan d'assurance-incendie de 1951, montrant l'hypothèse de déplacement de la maison au no. 9, 1ère Avenue
Source : BAnQ, Underwriters' Survey Bureau, 1951 (vol. 4), https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2826662

Figure 79 : Photographie aérienne de 1963-65, montrant la possible nouvelle localisation de la maison Dorion

Figure 80 : Photographie aérienne de 1973, montrant la possible nouvelle localisation de la maison Dorion

4.4.4. Événement 3 : démolition des fondations de la maison de ferme (v. 1952)

Dans le sondage manuel 2A, au moins une couche a pu être associée à la démolition d'une partie des fondations, lors du déménagement de la maison. Le lot 2A5 est un limon sableux brun foncé grisâtre, plutôt meuble, avec beaucoup de cailloux et pierres anguleuses, beaucoup de gros nodules de mortier et quelques fragments de briques. Ce lot est majoritairement situé du côté nord du vestige 2A100, à l'intérieur de la cave, mais aussi en partie par-dessus le vestige. Les seuls artéfacts retrouvés dans cette couche sont des fragments de verre à vitre et un possible fragment de plaque en métal ferreux. Ce lot n'a pas été fouillé sur toute son épaisseur, en raison de sa compacité et de l'exiguïté de la tranchée.

Comme décrit dans l'événement 2, la maison de ferme aurait été déplacée à environ 90 m au nord-est, vers 1952. À ce moment, les fondations ont probablement été en partie démolies, et la cave a été remplie et nivelée avec des

débris de démolition. Ainsi, toutes les couches qui sont par-dessus ce niveau de démolition dateraient d'après 1952.

4.4.5. Événement 4 : abandon et remblaiement (après 1952)

Dans la partie supérieure de la sous-opération 2A, quatre couches (lots 2A1, 2A2, 2A3, 2A4) ont été associées à l'abandon du site et au remblaiement subséquent.

Le lot **2A4** est un limon brun, tacheté beige et plutôt meuble. Il contient du gravier et des cailloux anguleux, particulièrement dans son tiers nord, ainsi que des petits nodules de mortier et des fragments de briques. Quelques artéfacts ont été mis au jour, dont du verre à vitre, des clous (tréfilés et découpés), de la TCFB, des fragments de pipes à fumer et du verre à bouteille brun. Il s'agit d'une couche associée à l'abandon du site par ses occupants, après le déménagement de la maison. Elle aurait donc été déposée après 1952.

Le lot **2A3**, quant à lui, est une couche de loam limoneux brun foncé, meuble, avec quelques radicelles. Il contient très peu d'inclusions, si ce n'est que quelques cailloux. Plusieurs artéfacts modernes ont été recueillis lors de la fouille de cette couche : plastique, canettes en aluminium, verre brun (bouteille de bière), etc. Ce lot est interprété comme un humus enfoui, datant de la seconde moitié du 20^{e} siècle.

Les lots **2A1** et **2A2** sont les deux couches supérieures. Le lot 2A1 est l'humus de surface, soit un loam limoneux brun, avec beaucoup de radicelles et un peu de cailloux arrondis et anguleux. Le lot 2A2, quant à lui, est un remblai composé de limon sableux brun et d'un limon sableux brun pâle, contenant beaucoup de graviers arrondis et anguleux (> 25 %). Ces deux lots sont associés au dernier épisode de remblaiement du secteur ayant eu lieu dans la 2^{e} moitié du 20^{e} siècle ou au début du 21^{e} siècle. Cet événement est peut-être lié à la pose des conduites d'égouts municipaux à proximité.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les interventions archéologiques réalisées sur les sites des futurs pôles de Saint-Roch et de Charlesbourg visaient à vérifier la présence de biens archéologiques et de les fouiller, le cas échéant. Ces travaux s'inscrivaient dans les travaux préparatoires au projet TramCité.

5.1. Site du futur pôle de Saint-Roch (CeEt-703, CeEt-727 et CeEt-755)

Sur le site du futur pôle de Saint-Roch, l'intervention touchait à trois sites archéologiques : CeEt-703, CeEt-727 et CeEt-755. Il visait à compléter l'inventaire archéologique entrepris en 2023 dans le cadre du projet TramCité.

Dans la rue des Embarcations, dans l'emprise du site CeEt-703, la surveillance archéologique a permis d'observer les vestiges d'un quai datant du milieu du 19e siècle. Puisqu'il a pu être observé sur une grande portion de la rue, et que sa portion inférieure serait encore présente sous les conduites actuelles, nous **recommandons l'agrandissement du site CeEt-703** vers l'est pour englober la totalité des vestiges (comme il est illustré sur les plans de l'intervention de 2025).

Puis, les sous-opérations dans le site CeEt-727 ont mis au jour plusieurs vestiges et traces d'occupation allant du 18^{e} au 20^{e} siècle. Parmi les découvertes principales, mentionnons la présence d'un possible fossé défensif traversant la Pointe-aux-Lièvres, mis en place en 1711 et probablement remblayé à la fin du 18^{e} siècle, des artéfacts militaires et domestiques témoignant de l'occupation du secteur dans la seconde moitié du 18^{e} siècle, la portion sud du muret de propriété entourant la maison et les jardins de David Lynd, érigé dans le dernier quart du 18^{e} siècle, et une série de quatre fosses de latrines de type « tonneaux » probablement en utilisation à l'époque de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés dans le second quart du 19e siècle (v. 1823-1850). Enfin des vestiges en béton témoignent des agrandissements apportés au bâtiment de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés.

Les sous-opérations dans l'emprise du site CeEt-755, ont témoigné plutôt de l'occupation du secteur par un chantier naval ou une cour à bois (19e siècle) et révélé un vestige de béton qui serait associé à la chaufferie de l'hôpital (début 20e siècle). Finalement, une sépulture presque complète a été fouillée dans les limites du cimetière de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés.

Au terme des interventions archéologiques de 2025 sur le site du futur Pôle de Saint-Roch, les secteurs identifiés comme zones à potentiel archéologique ont toutes été expertisées. Les résultats des interventions de 2023 à 2025 ont confirmé la richesse archéologique des sites CeEt-727 et CeEt-755 et ont permis la mise au jour de biens archéologiques exceptionnels, telles les fondations d'un moulin à vent de 1717, de nombreux vestiges d'habitations de ferme, une fosse à déchets datant du début de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés (intervention de 2023), une fosse d'inhumation multiple (interventions de 2023 et 2024), en plus des découvertes de 2025.

En raison de la richesse des sites CeEt-727 et CeEt-755, et des découvertes majeures qui se sont parfois faites à des endroits qui au premier abord semblaient contenir peu de potentiel archéologique, comme sous d'anciens bâtiments modernes, il est **fortement recommandé de poursuivre la surveillance archéologique dans les secteurs qui n'ont pas déjà été expertisés**. Pour faciliter la prise de décisions et l'élaboration de stratégies d'intervention ciblées, il est recommandé de produire un plan-synthèse de toutes les interventions réalisées jusqu'à ce jour sur ces sites.

5.2. Site du futur pôle de Charlesbourg

L'inventaire archéologique réalisé sur l'ancien terrain d'Hydro-Québec, au sud de la 41e Rue, visait à vérifier la présence de biens archéologiques, en vue des futurs travaux reliés au projet TramCité.

L'intervention a permis de mettre au jour les fondations en maçonnerie bien préservées d'une maison de ferme construite vers la fin du 19e siècle. Quelques

artéfacts ont aussi été recueillis, et une séquence stratigraphique documentant l'histoire du site a pu être observée.

Bien que les vestiges soient dans un bon état de conservation et présentent une excellente intégrité, leur valeur archéologique est relativement faible. De plus, étant donné que le bâtiment a été démoli/déménagé assez tardivement (après 1952), le ministère de la Culture et des Communications n'a pas attribué de code Borden à ce site.

Il n'est donc **pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques** sur ce site. Les vestiges pourront être démantelés lors de la construction des infrastructures du projet TramCité. Des découvertes fortuites pourraient toutefois être réalisées ailleurs sur l'ancien terrain d'Hydro-Québec, auquel cas il faudra en informer immédiatement le MCC, comme prescrit par l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel.

6. RÉFÉRENCES

Archithème
1996 *Patrimoine du quartier Saint-Roch*, Rapport soumis à la Ville de Québec, 287 pages.

Baker, B. J., Dupras, T. L., & Tocher, M. W.
2005 *Osteology of Infants and Children* (Vol. 12). Texas A&M University Press, College Station, Texas.

Bass, W. M.
1981 *Human osteology: A laboratory and field manual of the human skeleton* (2nd ed., 2nd print). Missouri Archaeological Society Columbia; WorldCat.

Benoît, J., D. Laroche et M. Vallières
1988 L'Ancien chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870), Étude de potentiel archéologique et historique. Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, Québec, 127 p.

Bolduc, A.M., S.J. Paradis, M. Parent, Y. Michaud et M. Cloutier
2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*, dans Dossier public 3835. Ottawa, Commission géologique du Canada.

Brickley, M. B. et S. Mays
2019 Chapter 15—Metabolic Disease. In J. E. Buikstra (Ed.), *Ortner's Identification of* Pathological *Conditions in Human Skeletal Remains (3e Edition)* (pp. 531–566). Academic Press.

Buikstra, J. E. (*Ed.*)
2019 Ortner's Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (Third Edition) (pp. 285–319). San Diego, Academic Press.

Buikstra, J. E. et D. H. Ubelaker (eds)
1994 Standards for data collection from human skeletal remains, Arkansas Archeological Survey, research series No. 44 : Fayetteville, 272 pages.

Caron, R.
1980 « Inventaire des permis de construction des archives de la ville de Québec 1913 1930. » *Histoire et archéologie 32a*, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques.

Cérane
1993 Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de réseaux de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1992. Hydro Québec Région Montmorency.
1995 Surveillance archéologique dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce. Hydro-Québec Région Montmorency.
1996 Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995. Hydro-Québec Région Montmorency.

Chabot, L.
1978 Comptes rendus de certains bâtiments dans la ville de Québec (P.Q.) et dans les municipalités avoisinantes, Parcs Canada, Ottawa

Charbonneau, A. et A. Sévigny
1997 *1847, Grosse-Île au fil des jours.* Parcs Canada, Ottawa.

Charbonneau, A., Desloges, Y et M. Lafrance
1982 *Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle. Québec*, Parcs Canada et Éditions du Pélican, 491 p.

Charest-Auger, M.
2012 *Les réactions montréalaises à l'épidémie de typhus de 1847*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal.

Chouinard. A.
1999. Site du fort Jacques-Cartier, CeEw-1, rapport d'intervention, 1999.

Cloutier, P.

2009. LHNC du Fort-Saint-Jean. Du civil au militaire. Fouilles archéologiques 2009. Redoute nord du fort Saint-Jean. Parcs Canada

Deschênes, G.
2009 Quand le vent faisait tourner les moulins. Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec, Montréal, Septentrion, 312 pages.

Dionne, J.-C.
2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». Deglacial *History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper no 351, pages 271-284.

Dittmar, J. M. et Mitchell, P.D.
2019 « Equality after death: the dissection of the female body for anatomical education in nineteenth-century England », dans *Bioarchaeology International* volume.2 (4), pp. 283-293.

Drolet, A.
1970 « Un hôpital municipal en 1834 à Québec » dans *Trois siècles de médecine Québecoise, Cahiers d'histoire*, no 22, La société historique de Québec, Québe, pp. 66-69.

Ethnoscop Inc.
2018 155 et 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-727). Intervention archéologique dans le cadre de la démolition des bâtiments existants, 2017. Rapport soumis au RTC, Québec.
2020a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Bureau de projet du tramway de Québec, Ville de Québec, 3 volumes.
2020b RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14) Addenda : Modification du tracé du tronçon TW-12. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.
2020c *RSTC Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Station Honoré-Mercier.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.
2020d *RSTC Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Stations Grand Théâtre et Centre des Congrès.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2021a *RSTC Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway Vieux-Limoilou, chemin de la Canardière et boulevard Sainte-Anne (tronçons TW-19 et TW-20).* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2021b *RSTC Inventaires archéologiques 2020.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2021c Fouille archéologique à l'emplacement du pilier CC-P41 du REM, novembre-décembre 2019, Cimetière des Irlandais BiFj-139, Montréal. Rapport préliminaire

2022a *RSTC Rue de la Croix-Rouge (CeEt-755). Inventaire et fouille archéologiques, 2021.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2022b *RSTC Boulevard René-Lévesque Ouest à l'est de l'avenue Belvédère (CeEt-964). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

2022c *RSTC Inventaires archéologiques, 2021 : prolongement de la rue Mendel, Université Laval et cimetière Saint-Michel-de-Sillery.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2023a Tramway de Québec. Surveillance archéologique à la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-703, CeEt-727, CeEt-755, CeEt-859. CeEt-927, CeEt-979 et VDQ2018-PAL), 2022-2023. Ville de Québec, Québec.

2023b Tramway de Québec. Surveillance archéologique au Domaine des Berges (CeEt-755), juillet 2022. Ville de Québec, Québec.

2023c Tramway de Québec : *étude de potentiel archéologique autochtone.* Tronçon TW-19 (Vieux-Limoilou) et 4e Rue, 5e Rue, 3e Avenue, 4e Avenue, 6e Avenue et boulevard des Capucins. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2024a *Tramway de Québec : inventaire archéologique sur la rue Saint-Joachim, août 2022.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2024b *Tramway de Québec : inventaires et fouilles archéologiques, 2022. Vieux-Limoilou et boulevard Sainte-Anne (CeEt-841, CeEt-563, CeEt-973, CfEt-34 et VDQ2018).* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2024c *Tramway de Québec : inventaire archéologique au 250, 4e Rue. Juin-juillet 2023 et mars 2024.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2025 *Tramway de Québec : étude de potentiel archéologique autochtone. Tronçons TW-13 et TW-14*. Ville de Québec : Bureau pivot du tramway de Québec.

Faucherre, N.

1991 « Le pré-carré de Vauban (1660-1789) », *Places fortes: bastion du pouvoir*. Paris, Rempart, p. 39-68.

Ferguson, R.

1894 Archaeological ressources inventory, Signal Hill National Historic Park, St. John's, 1984. Parcs Canada, Ottawa, 34 pages.

Fournier, M.

2021 Les premières familles anglo-canadiennes issus des mariages mixtes au Québec, Montréal, Archiv-Histo, 132 pages.

Gilbert, D.

2006 Dynamiques de l'institutionnalisation de l'enfance délinquante et en besoin de protection : le cas des écoles de réforme et d'industrie de l'Hospice Saint-

Charles de Québec, 1870-1950. Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 151 p.

Guay, L.
1985 La fermeture du cimetière des picotés (1855). Dans *Les cahiers du CRAD*, Vol. 9, No. 1, Université Laval.

1991 Le cimetière vide. *Les cahiers du CRAD*, Vol. 10, No. 1, Université Laval.

Guimont, J.
2002. *L'évolution des fortifications dans le secteur du Parc-de-l'Artillerie : la Tenaille des Nouvelles Casernes et le demi-bastion du Coteau de la Potasse*, Parcs Canada, 255 pages.

Harvey, F.
1987 Une porte d'entrée en Amérique : L'immigration à Québec au XIXième siècle. Dans *Cap-aux-Diamants, La revue d'histoire du Québec*, vol. 2, no. 2.

Hendersen, D., Collard, M et D. A. Johnson.
1996 « Archaeological evidence for 18th-century medical practice in the Old Town of Edinburgh: excavations at 13 Infirmary Street and Surgeons' Square », dans *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 126, pp. 929-941

Hodge, C.J.
2013 « Non-bodies of knowledge: Anatomized remains from the Holden Chapel collection, Harvard University », dans *Journal of Social Archaeology* 13(1) pp. 122-149.

Hodge C.J, Rousseau, J.L. et Morgan, M.E.
2017 « Teaching of the dead : the archaeology of anatomized remains from Holden Chapel, Harvard University » dans *The Bioarchaeology of Dissection and Autopsy in the United States*, pp.115-142.

Jaenen, C. J.
1996 « Rapport historique sur la nation huronne-wendat », dans D. Vaugeois (dir*.), Les Hurons de Lorette*, Québec : Éditions Septentrion, pp. 160253.

Janson, R.
2009 Sépultures du cimetière de Saint-Frederic étude sur la quincaillerie de cercueil et les modes d'inhumation d'une communauté catholique et rurale de la Beauce aux 19e et 20e siècles. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 238 pages.

Jones, O. R et Smith, A. E.
1985 *La verrerie utilisée par l'armée britannique de 1755 à 1820.* Études en archéologie, architecture et histoire. Parcs Canada, Ottawa.

Keagle, M.
2022 **«**What Number?": Reform, Authority, and Identity in Late Eighteenth-Century Military Buttons», dans C.W. Smith and B.F. Tobin (eds.) *Small Things in the Eighteenth Century: The Political and Personal Value of the Miniature*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 158–171.

Klaus, H. D., & Lynnerup, N.
2019 Chapter 5—Abnormal Bone: Considerations for Documentation, Disease Process Identification, and Differential Diagnosis. In J. E. Buikstra (Ed.), *Ortner's Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (Third Edition)* (pp. 59–89). Academic Press.

Labelle, K. M.
2014 Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle. Québec : Presses de l'Université Laval.

Lamarche, L.
2011 Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec. Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Québec, Institut national de la recherche scientifique, 222 pages.

Langlois, M.
2005 *Des moulins et* des *hommes 1608-1700*, Drummondville, La maison des ancêtres, 287 pages.

Laroque, R.
1999 « La mortalité en bas âge dans la ville de Québec, XVIIe-XIXe siècles », dans *Bulletin de la Société canadienne d'histoire de la médecine*. Volume 16, no 2 (1999), p. 341-361.

Leblond, S.
1951 « L'Hôpital de la Marine de Québec » dans Bulletin de l'Association des médecins de langue française du Canada-L'Union médicale du Canada,tome 80 (616), pp.616-626.

Lizotte, G.
2019 *Le cimetière de Gros-Pin : un lieu oublié du quartier Limoilou*, https://saintrochmoderne.wordpress.com/2019/01/01/le-cimetiere-de-gros-pin-un-lieu-oublie-du-quartier-limoilou/

Lovejoy, C. O., Meindl, R.S, Pryzbeck, T.R et Mensforth, R. P.
1985 « Chronological metamorphosis of the auricular surface of the ilium: A new method for the determination of adult skeletal age at death »*, American Journal of Physical Anthopology* (68), pp. 15-28.

Lozier, J.-F.
2018 Flesh Reborn : The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century. Montréal : McGill-Queen's University Press, 436 pages.

Marcil, E.
1987 Goudie, John. Dictionnaire biographique du Canada [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/goudie_john_6F.html

Martin, F. (Dir.)
1885 Autobiographie du Père Chaumonot de la Compagnie de Jésus et son complément par Rév. P. Félix Martin de la même compagnie, Paris: Oudin, 291 pages.

Milot, J.
2007 « Profanateurs de tombeaux et détrousseurs de cadavres », dans *Le Médecin du Québec*, vol. 42, no. 11 : pp. 93-94.

Mitchell, P. D. et M. Brickley
2017 Updated guidelines to the standards for recording human remains, Chartered Institute for Archaeologists. Reading, UK, 64 pages.

Morisset, G.
1959 « L'Hôpital de la Marine », *L'Action catholique*, édition du 11 février 1959, p. 22

Morisset, L. K.
2001 La mémoire du paysage: histoire de la forme urbaine d'un centre-ville: Saint-Roch, Québec. Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, Québec.

Morneau, F.
1989 Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

Nikita, E.
2017 Osteoarchaeology : A Guide to the Macroscopic Study of Human Skeletal Remains, Elsevier, 462 pages.

Oliver-Lloyd, V.
2008 *Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 128 pages.

Ortner, D. J.
1991 Theoretical and methodological issues in paleopathology. In D. J. Ortner & A. Auderheide (Eds.), *Human Paleopathology: Current Syntheses and Future Options,* Smithsonian Institution Press, pp. 5–11.
2003 Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains. Academic Press : Londres 647 pages.
2008 « Differential diagnosis of skeletal injuries ». Dans Kimmerle E, Baraybar J, editors. *Skeletal trauma: identification of injuries resulting from human rights abuse and armed* conflict*.* Boca Raton: CRC Press; pp. 21-87.

Parcs Canada
2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections*. Parcs Canada, Ottawa.

Patrimoine Experts

2015 *VESTIGES DE QUAI – ÉTUDE COMPARATIVE Réaménagement du boulevard Champlain entre le quai des Cageux et la rue du Domaine des retraités,* étude réalisée pour le ministère des Transports du Québec, 64 pages.

Plourde, M.
2008 « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona », dans Revue *Cap-aux-Diamants*, no 93, Québec, Éditions Cap-aux-Diamants, p. 11-14.

2013 Espace d'innovation d'Estimauville. Inventaire archéologique. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Rioux, C.
1996 *La garnison britannique à Québec 1759 – 1871*, Ottawa, Parcs Canada, 55 pages.

Rouleau, S.
2004 *Rapport de surveillance archéologique des travaux d'aménagement urbain, projets de la rue de la Croix-Rouge et Grande Allée, 2003*. Québec, Ville de Québec.

Rouleau, S. et N. Fortier
2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital Général de Québec, rue Des Commissaires et boulevard Langelier (CeEt-600, CeEt-884) et rue Saint-Félix, Ville de Québec.*

Roy, P.-G.
1941 *Les* cimetières *de Québec*, Lévis, 270 pages.

Ruralys
2018 Inventaire archéologique (automne 2017), Projet du Réseau de Transport de la Capitale dans le secteur de la rue de la Pointe-Aux-Lièvres à Québec. RTC, Québec.

2019 Démolition du solage de l'édifice de la Croix-Rouge, CeEt-755, Surveillance archéologique 2019. RTC, Québec.

Santerre, S.
2005 *Le fort Jacques-Cartier, l'un des derniers bastions de la résistance française en Amérique du Nord. Résultats de l'intervention archéologique de 2004 (CeEw-1).* Université Laval.

Sauer N.J.
1998 « The timing of injuries and manner of death: distinguishing among antemortem, perimortem and postmortem trauma » Dans Reichs K, dir. *Forensic osteology: advances in the identification of human remains. 2nd ed*. Springfield: Charles C. Thomas; p. 321-32.

Schaefer, M., Black, S. M., Schaefer, M. C., & Scheuer, L.
2009 *Juvenile osteology*. San Diego, Academic Press Elsevier, 369 pages.

Scheuer, L., & Black, S. M.
2000 *Developmental juvenile osteology*. Academic Press San Diego, CA; WorldCat.
2016 Developmental juvenile osteology (2nd Edition). Academic Press San Diego, 630 pages.

Scott G. R. et Joel D. Irish
2017 Human Tooth Crown and Root Morphology : The Arizona State University Dental Anthropology System. Cambridge, Cambridge University.

Simoneau, D.
1997 Rapport d'activités archéologiques interventions ponctuelles 1996. Ville de Québec, Québec.
2018 *Projet du réseau structurant de transport en commun : Évaluation sommaire du potentiel archéologique*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

Smith, B. H.

1991 « Standards of human tooth formation and dental age assessment » dans *Advances in Dental Anthropology*, New York, Wiley-Liss, pp. 143-168.

Thibeault, P.

1988 Mathurin Morisset, marchand et maître charpentier. *Dans L'Ancêtre : Bulletin de la Société de généalogie de Québec*, vol 14, no 4 : 135-140.

Thwaites, R. G.

1898 The Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791 : the original French, Latin, and Italian texts, with English translations and notes. Cleveland : The Burrows Brothers Company.

Trigger, B. G.

1976 Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Truelle et Cie Inc.

2021 Fouille archéologique des sites CeEt-755 et CeEt 727 (été-automne 2019), Projet d'aménagement du pôle Saint-Roch. Rapport soumis au RTC, Québec.

2022 Interventions archéologiques réalisées sur les sites CeEt-755 et CeEt-727 (été 2020-printemps 2021), Projet d'aménagement du pôle Saint-Roch. Rapport soumis au RTC, Québec.

2023 *Supervision des travaux de réfection des réseaux techniques urbains (RTU) du quartier Saint-Roch à Québec (TW-11 et TW-12) (été-automne 2021)*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Turner, Christy G., C. R. Nichol et G. R. Scott

1991 « Scoring Procedures for Key Morphological Traits of the Permanent Dentition: The Arizona State University Dental Anthropology System », *dans Advances in Dental Anthropology*, New-York, Wiley Liss, 13-31.

Ubelaker, D. H.

1989 Human skeletal remains: Excavations, Analysis, Interpretation (2nd Edition). Washington, DC : Taraxxacum Press

Ville de Québec

1996 Recherches archéologiques sur le site du cimetière Sainte-Anne à Québec (CeEt-36). Ville de Québec, Québec.

2024a *Interventions archéologiques : cimetière Saint-Louis, rue De Maisonneuve, Québec (CeEt-801).* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2024b *Inventaire archéologique : site de Hedley Cottage (CeEt-973) et 4e Avenue, quartier Vieux-Limoilou, Québec.* Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2025a *Interventions archéologiques 2023. Site du futur Pôle Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) et rue des Embarcations (CeEt-703), Québec.* Ville de Québec : Bureau pivot du tramway de Québec. Rapport préliminaire.

2025b *Interventions archéologiques 2024. Site de Hedley Cottage (CeEt-973) et site de la corderie Brown (CeEt-975), Québec*. Ville de Québec : Bureau pivot du tramway de Québec.

2025c *Interventions archéologiques 2024. Site du futur Pôle Saint-Roch et rue des Embarcations.* Ville de Québec : Bureau pivot du tramway de Québec.
2025d *Inventaire archéologique, 2024 : secteur de la montée Mendel, quartier Cap-Rouge, Québec*. Ville de Québec : Bureau pivot du tramway de Québec.

Villotte, S., & Knüsel, C. J.
2013 Understanding Entheseal Changes: Definition and Life Course Changes. *International Journal of Osteoarchaeology*, *23*(2), pp. 135–146.

White, T. D. et P. A. Folkens
2005 *The Human Bone Manual*, London, Elsevier Academic Press.

ANNEXE A

PLANS

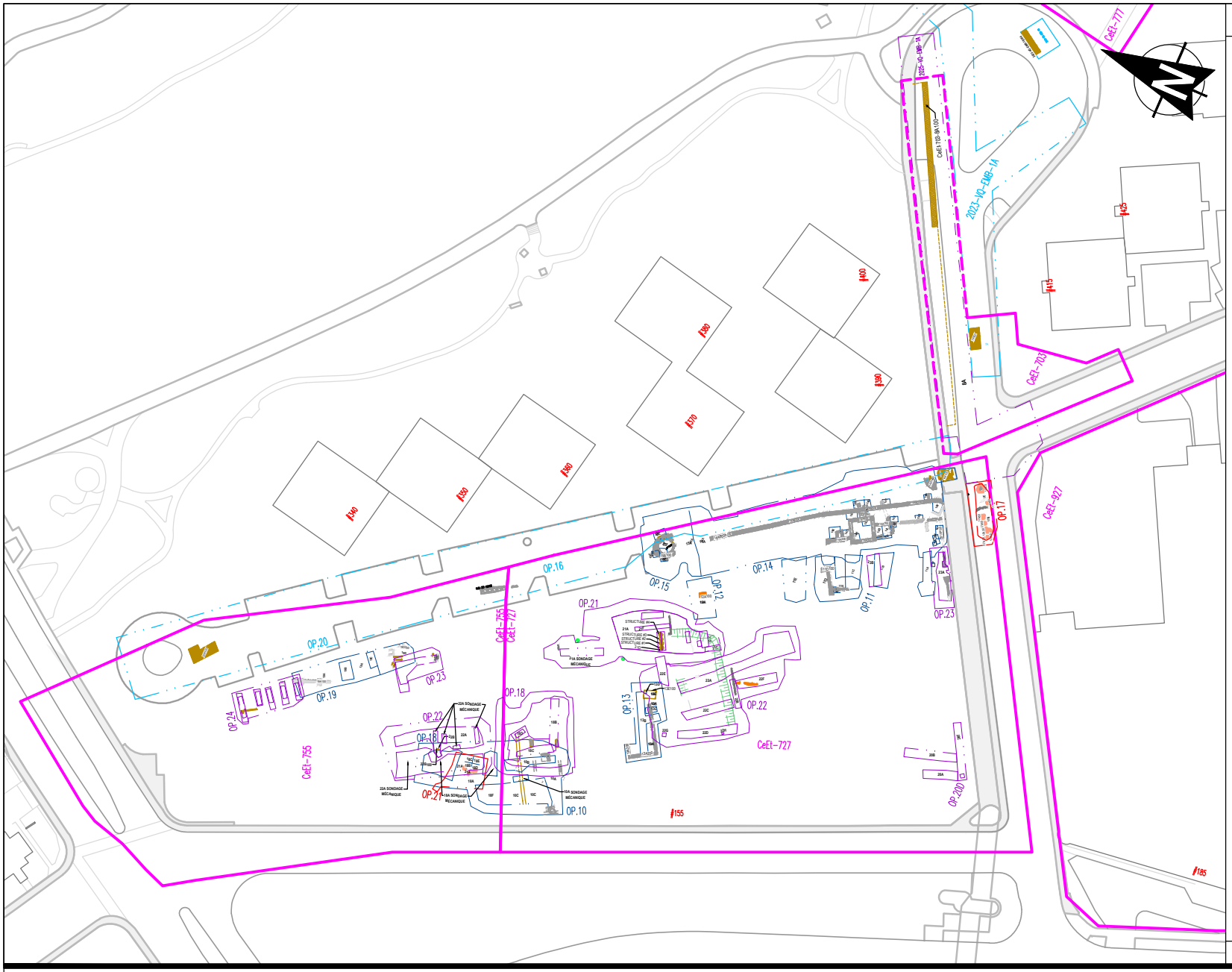

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- FOSSÉ
- FOND DU FOSSÉ

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 1: Interventions archéologiques réalisées entre 2023 et 2025 sur le site du futur Pôle Saint-Roch (CeEt-727 et CeEt-755) et la rue des Embarcations (CeEt-703)

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

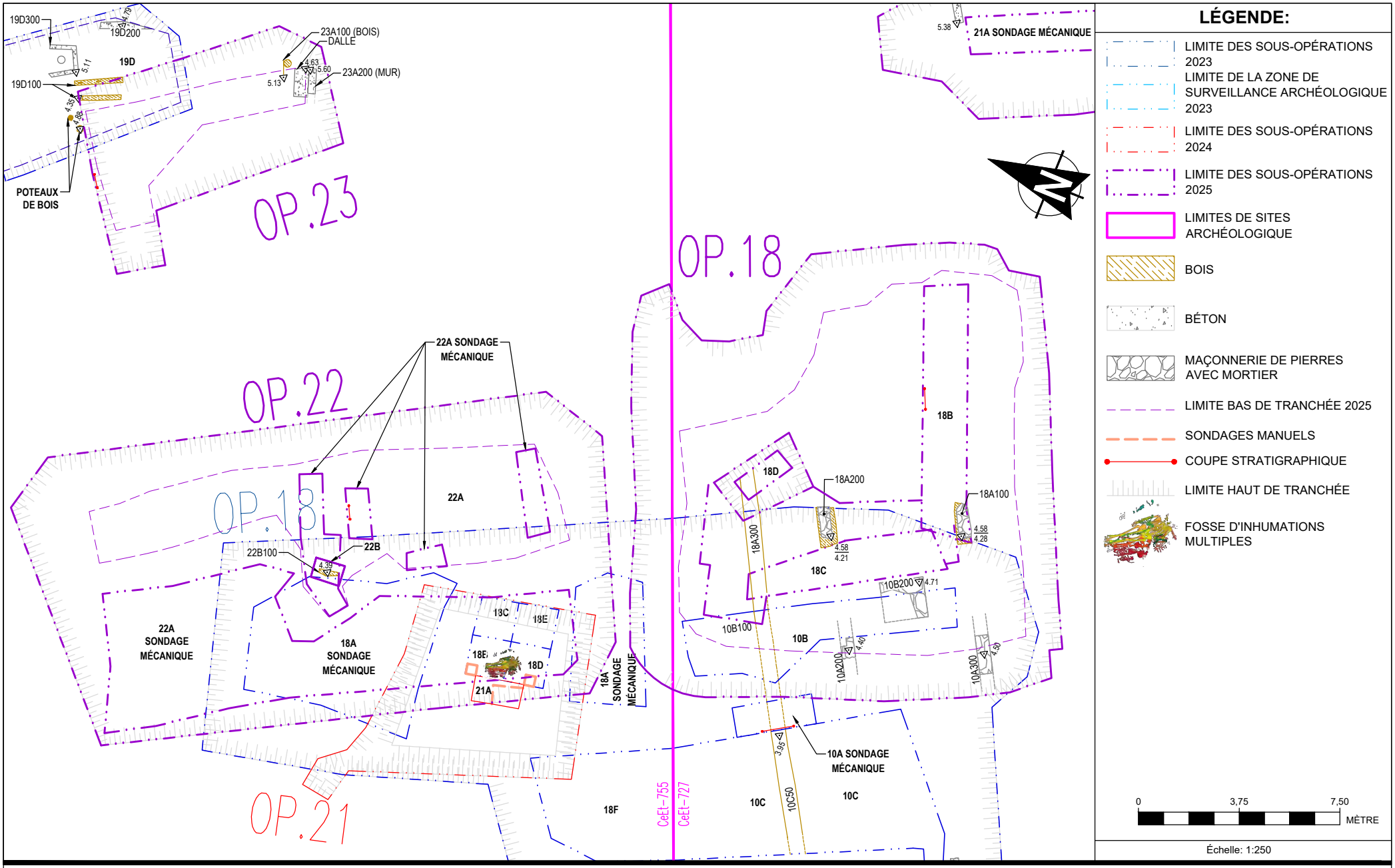

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 2: Sous-opérations **CeEt-727-18, CeEt-755-22 et CeEt-755-23**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 2

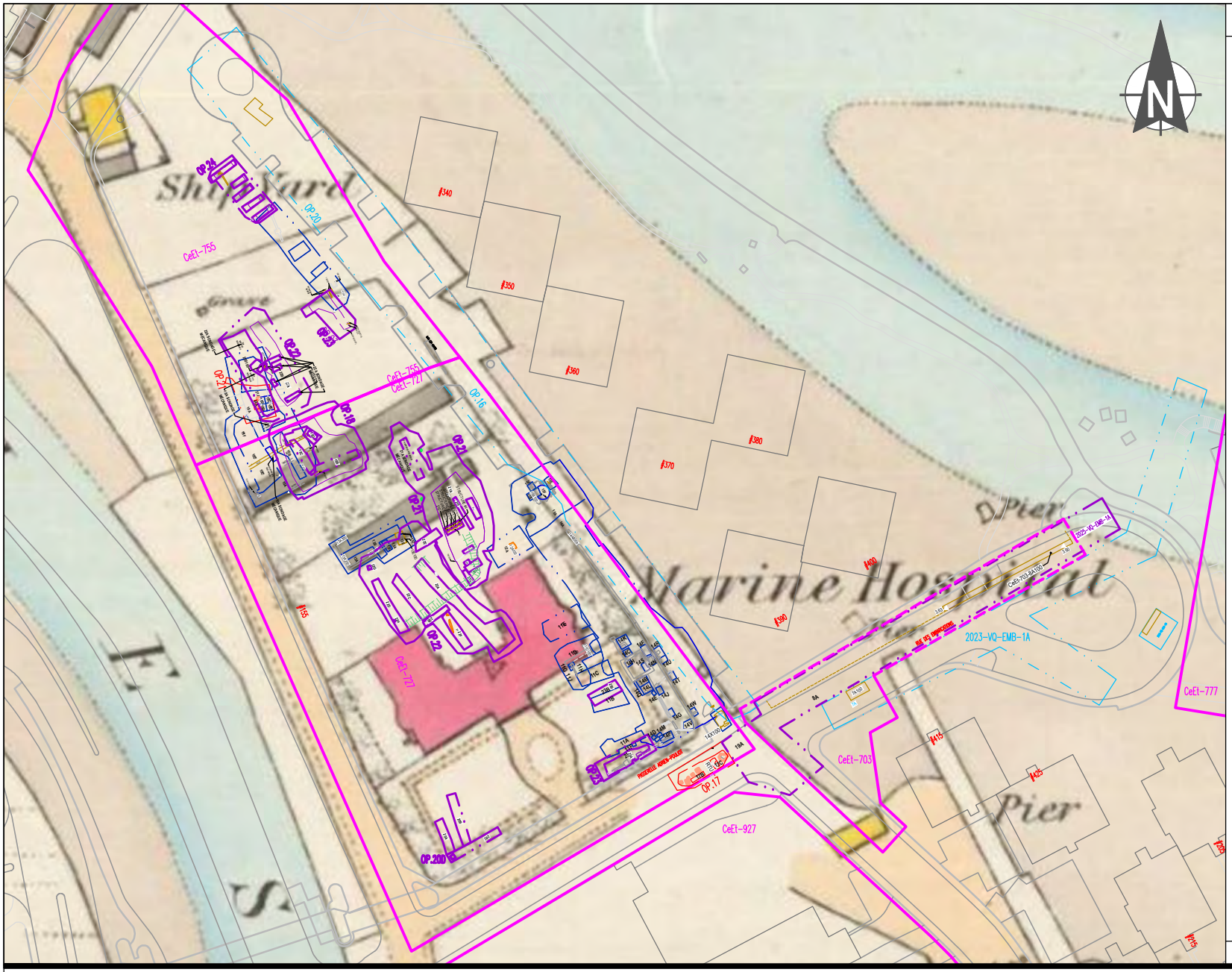

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 3: Superposition du plan de Honorius Sisson Sitwell (v. 1865)

Source: BAnQ Québec, P600, S4, SS2, D634, P16,
Plan de la série Fortification Surveys

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël &
Véronique Miclette, archéologues

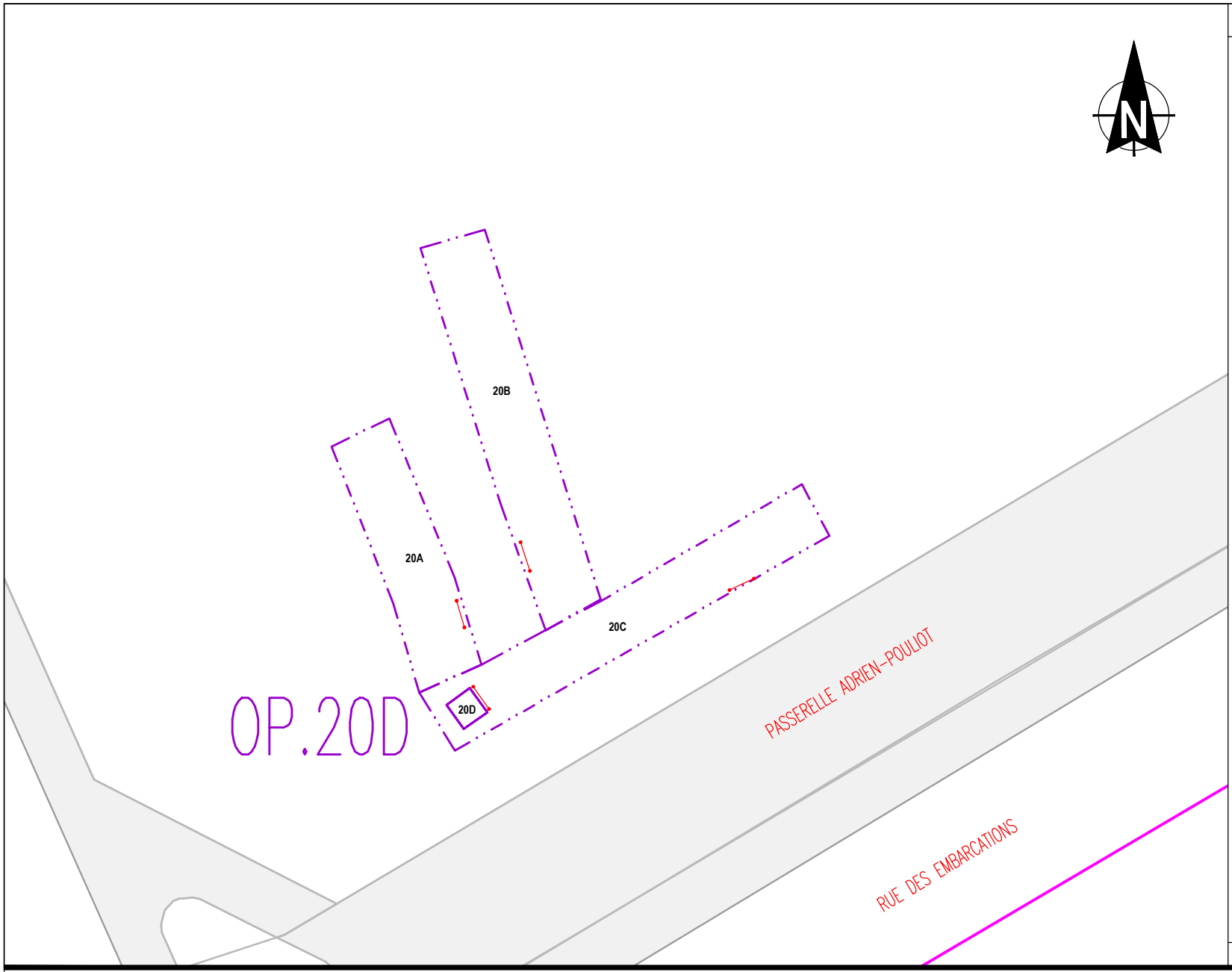

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 3,00 6,00 MÈTRE

Échelle: 1:200

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 4: Sous-opérations **CeEt-727-20A à 20D**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël &
Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 4

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 5: Superposition du plan de William Hall (1799)

Source: BAQ, H1/340/Quebec/1799, no d'identification: 4128573

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 5

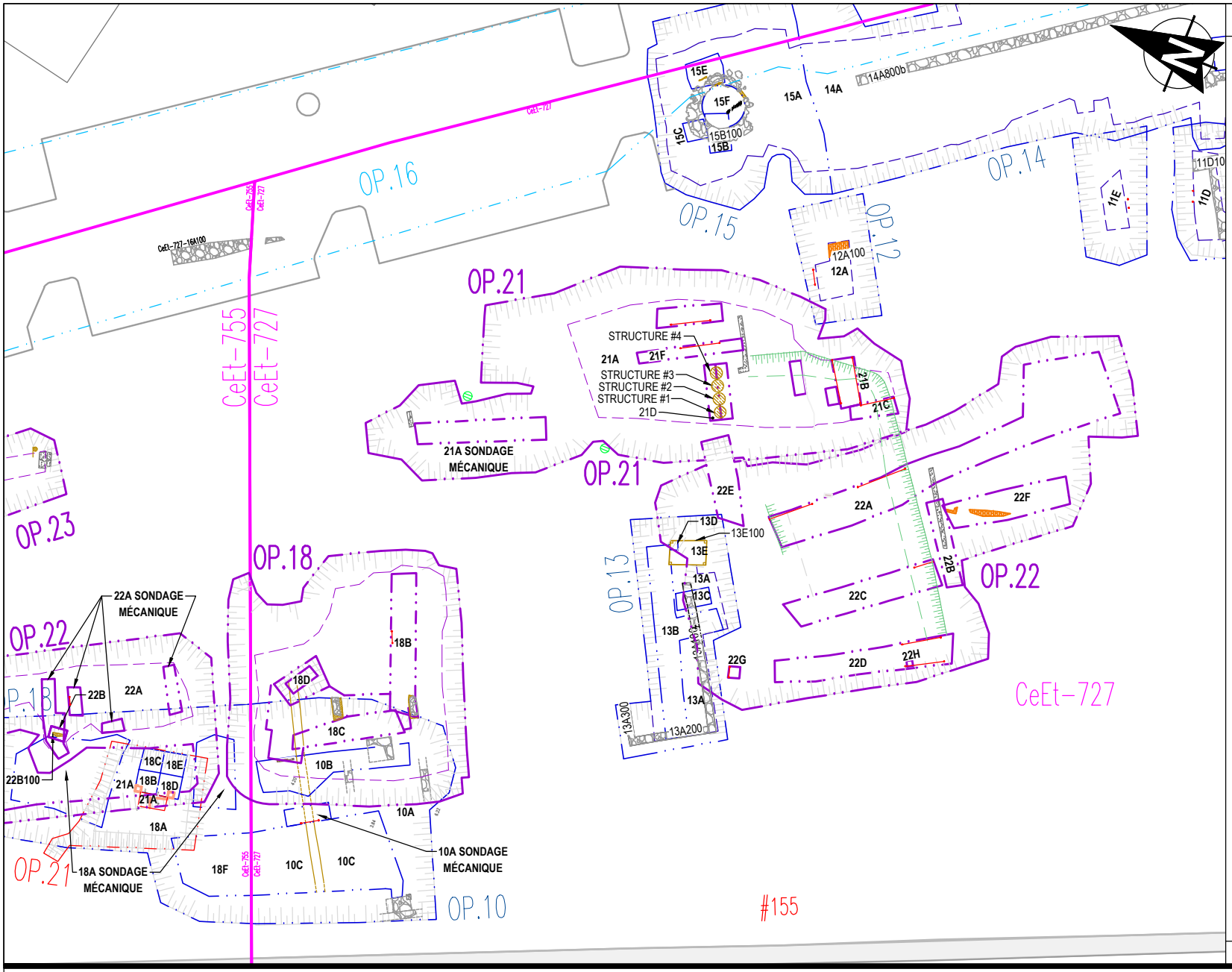

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- BRIQUES
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE

0 7,50 15,00 MÈTRE

Échelle: 1:500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 6: Secteur nord du site **CeEt-727**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 6

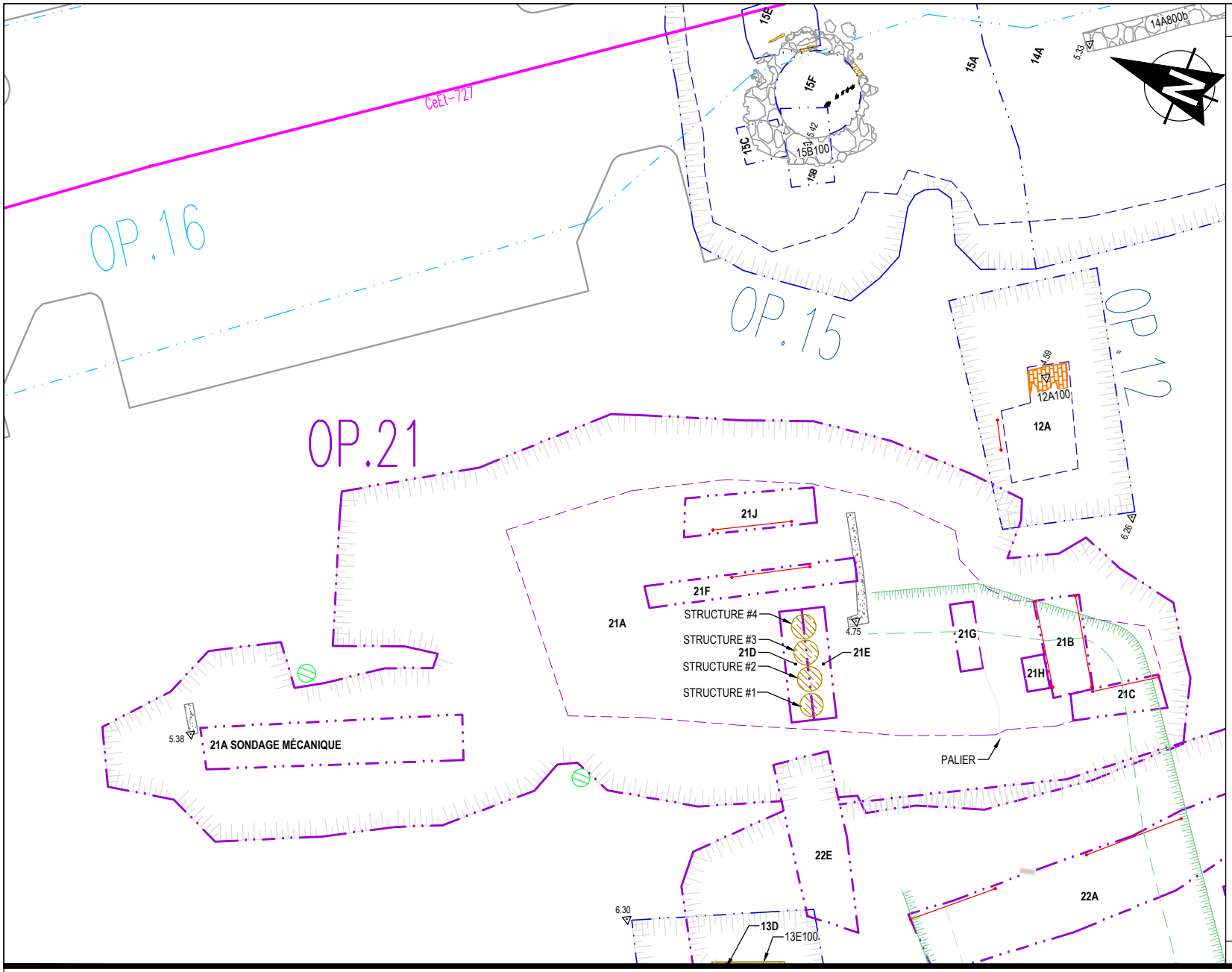

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- BRIQUES
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- TUYAU EN GRÈS
- PUISARD
- FOSSÉ
- FOND DU FOSSÉ

0 3,75 7,50 MÈTRE

Échelle: 1:250

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 7: Sous-opérations **CeEt-727-21A à 21J**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

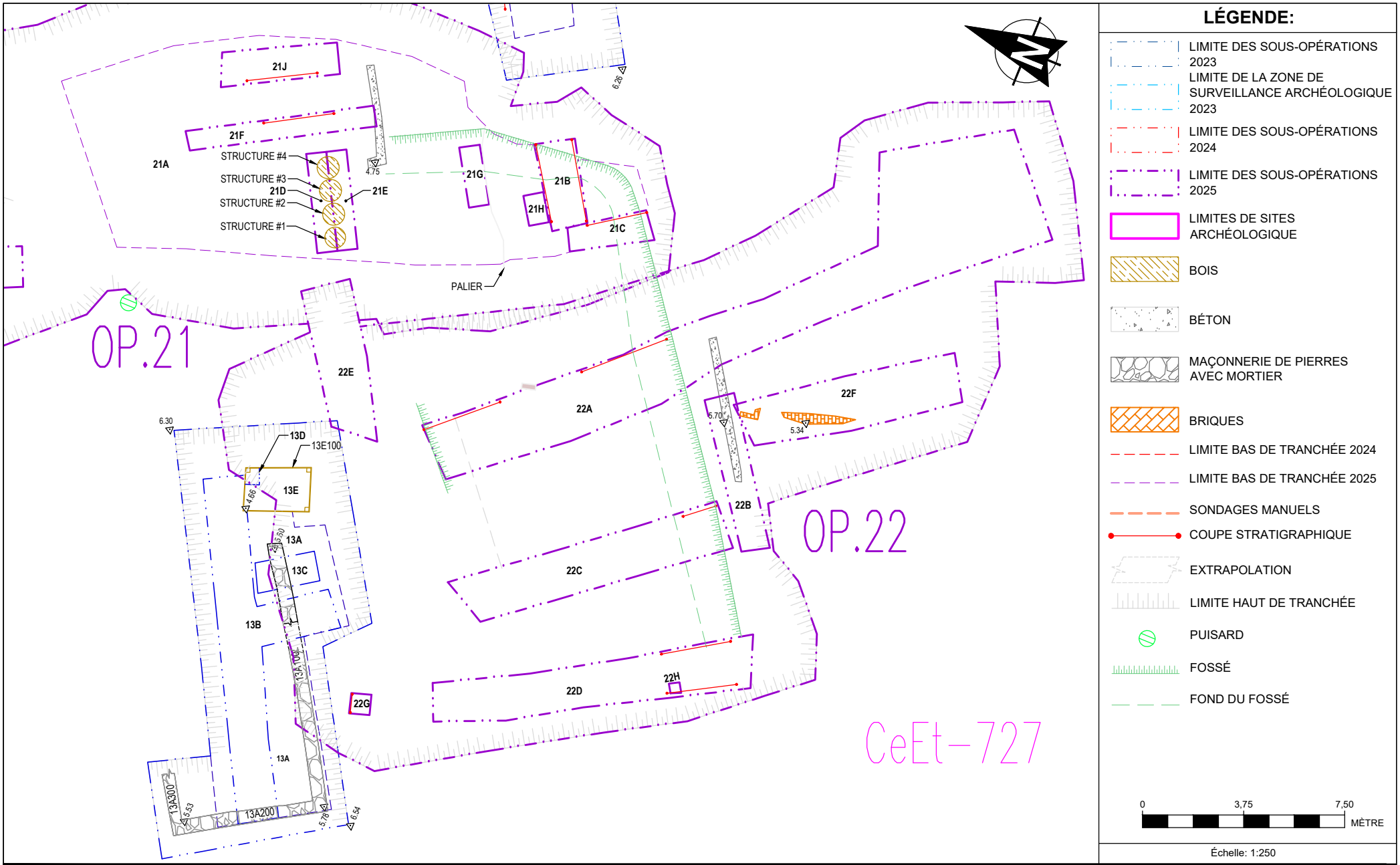

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- PUISARD
- FOSSÉ
- FOND DU FOSSÉ

0 3,75 7,50 MÈTRE

Échelle: 1:250

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 8: Sous-opérations **CeEt-727-22A à 22H**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 8

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 9: Superposition du plan de Beaucours (1712)

Source: ANOM, cote: FR ANOM 03DFC385B

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

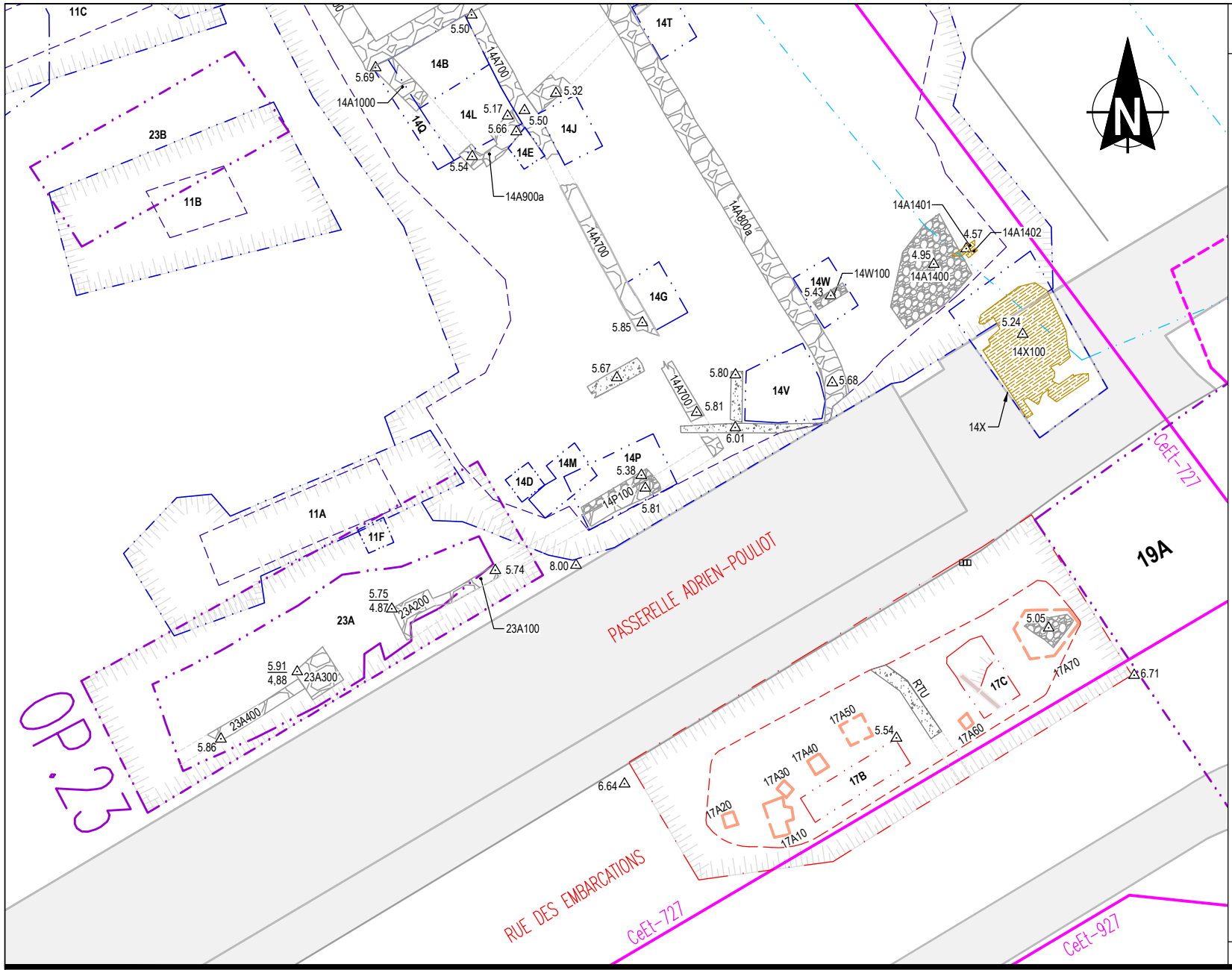

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- MAÇONNERIE SÈCHE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2023
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2024
- SONDAGES MANUELS
- TUYAU EN GRÈS

0 3,00 6,00 MÈTRE

Échelle: 1:200

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 10: Sous-opérations **CeEt-727-23A et 23B**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 10

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1 500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 11: Superposition du plan de William Chewitt (1786)

Source: BAnQ Québec, E21, S555, SS1, SSS22, P3, Fonds Ministères des Terre et Forêts

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

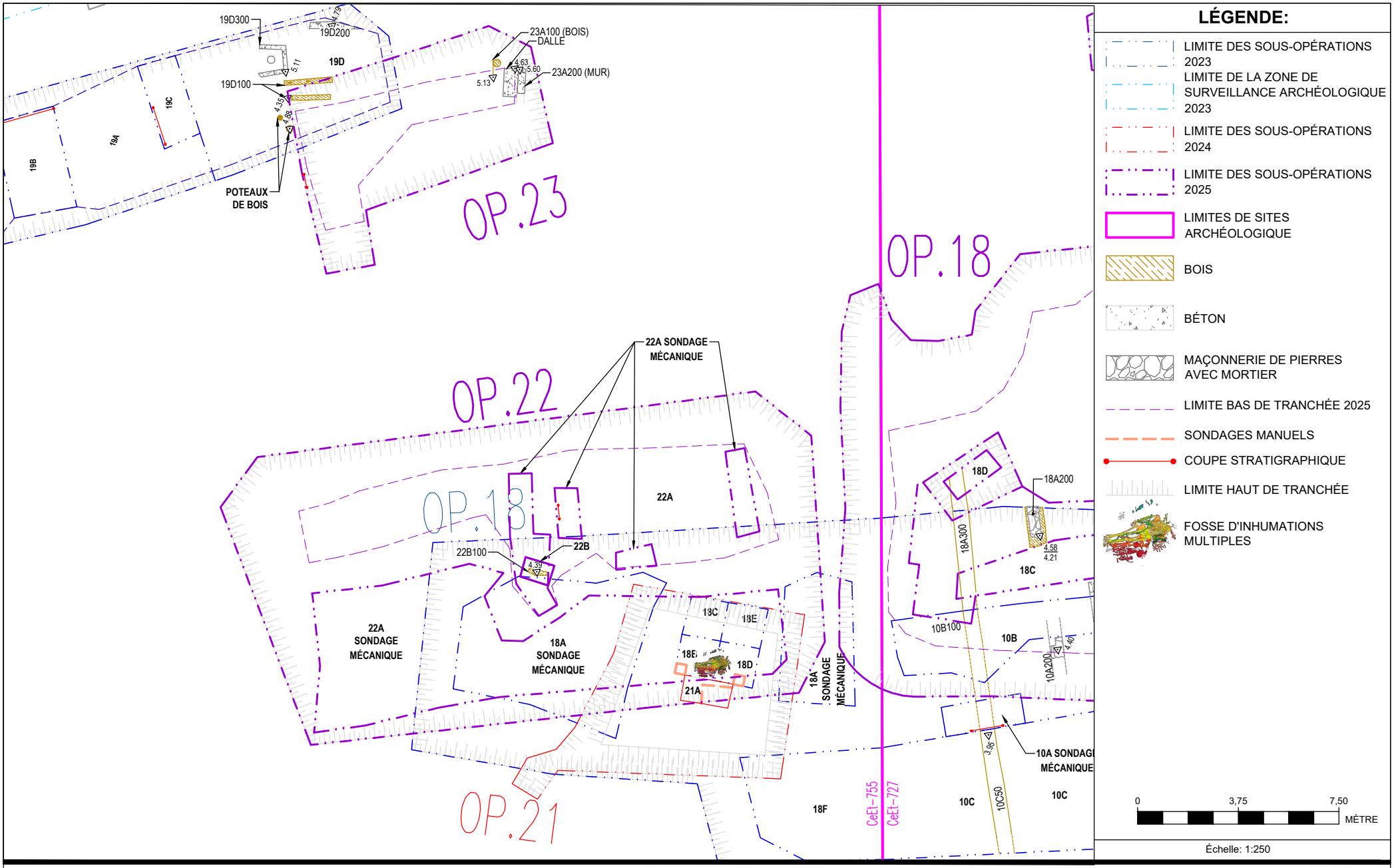

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE 2025
- SONDAGES MANUELS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- FOSSE D'INHUMATIONS MULTIPLES

0 3,75 7,50 MÈTRE

Échelle: 1:250

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 12 : Sous-opérations
CeEt-755-22A, 22B et 23A

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 12

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 13: Superposition du plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (avril 1923)

Source: BAnQ, P 600, S4, SS1, D31, feuillet 48

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

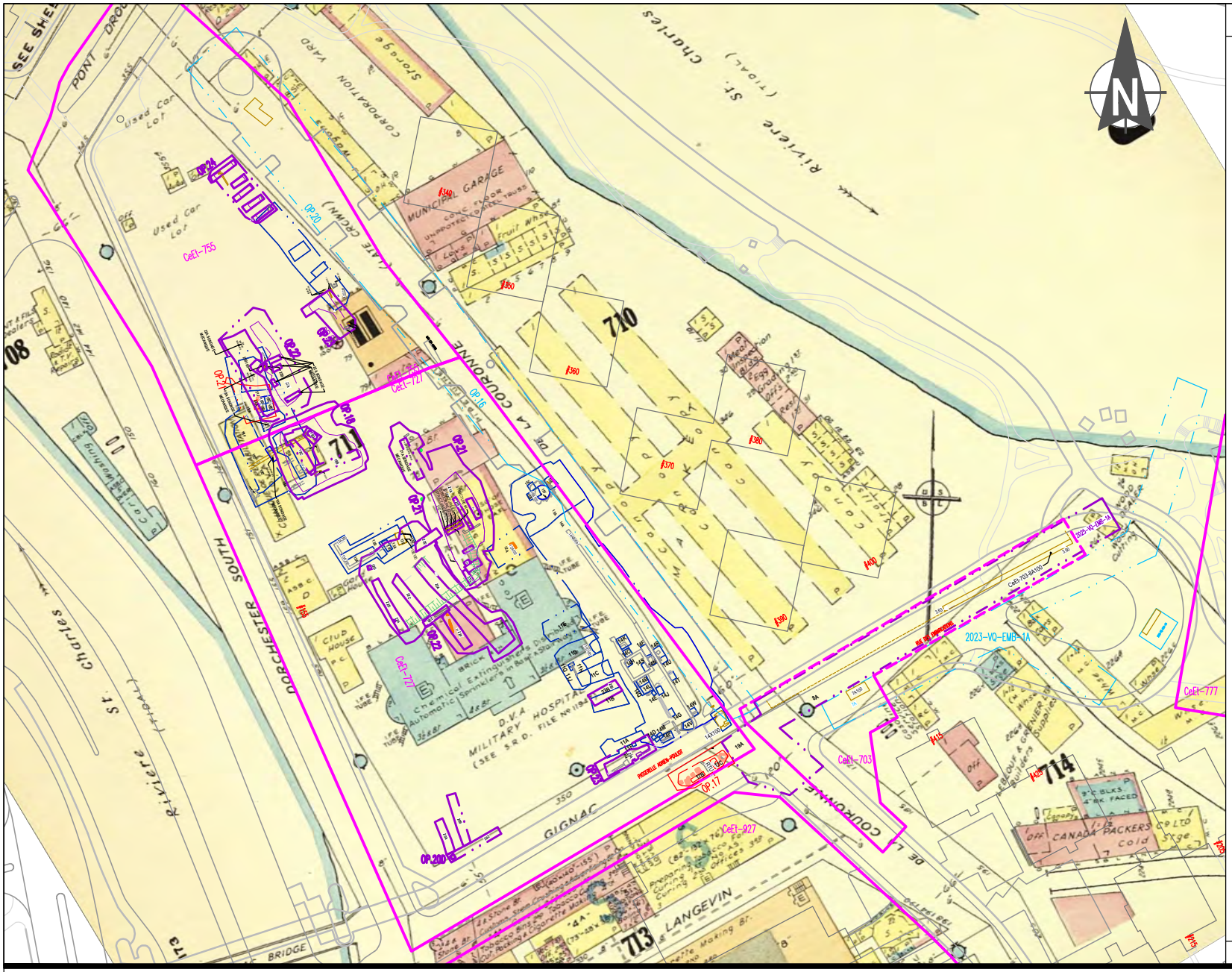

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 14: Superposition du plan d'assurance-incendie du Underwriters' Survey Bureau (septembre 1957)

Source: BAnQ, notice 0000174294

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 14

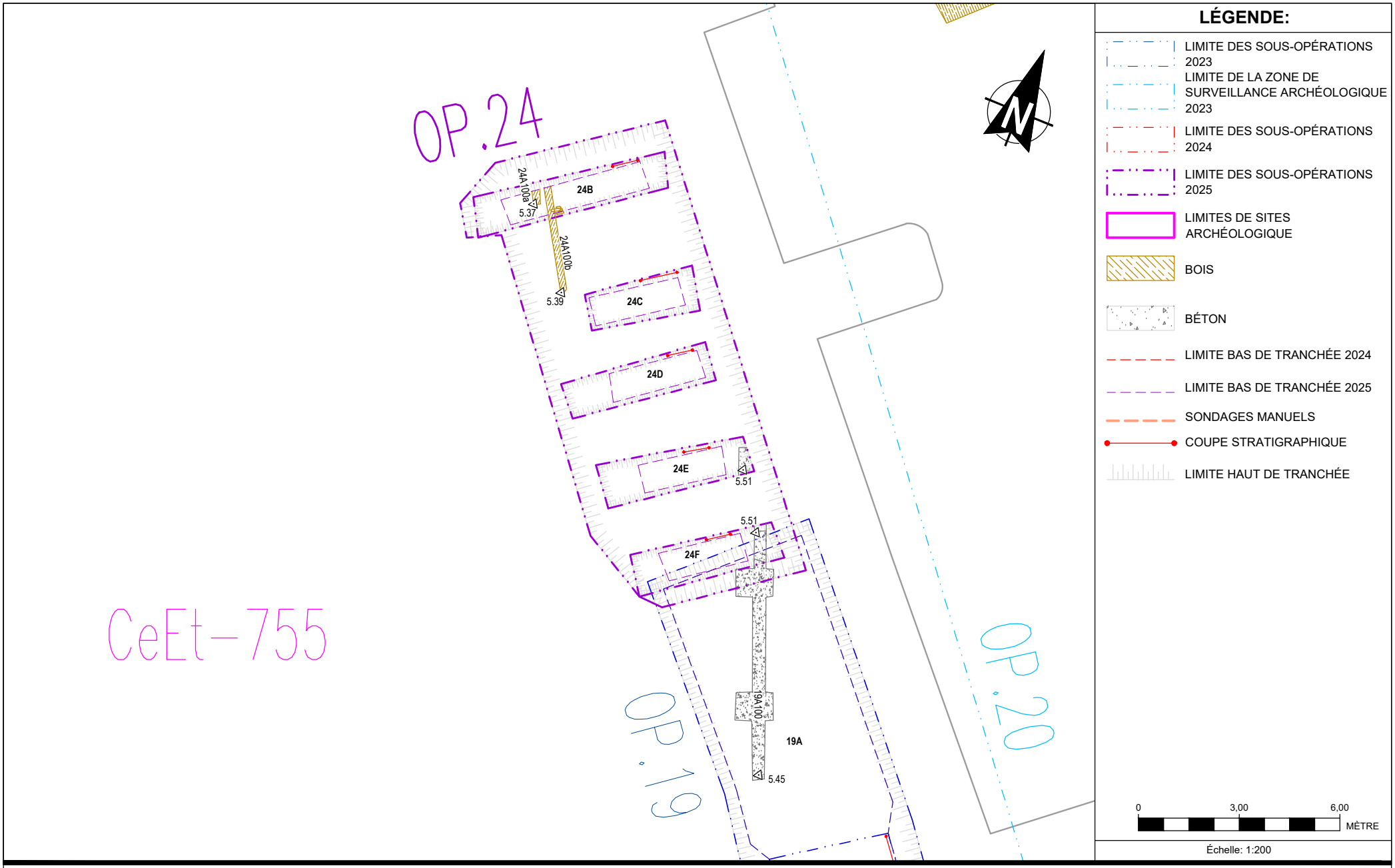

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 15: Sous-opérations
CeEt-755-24A à 24F

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 15

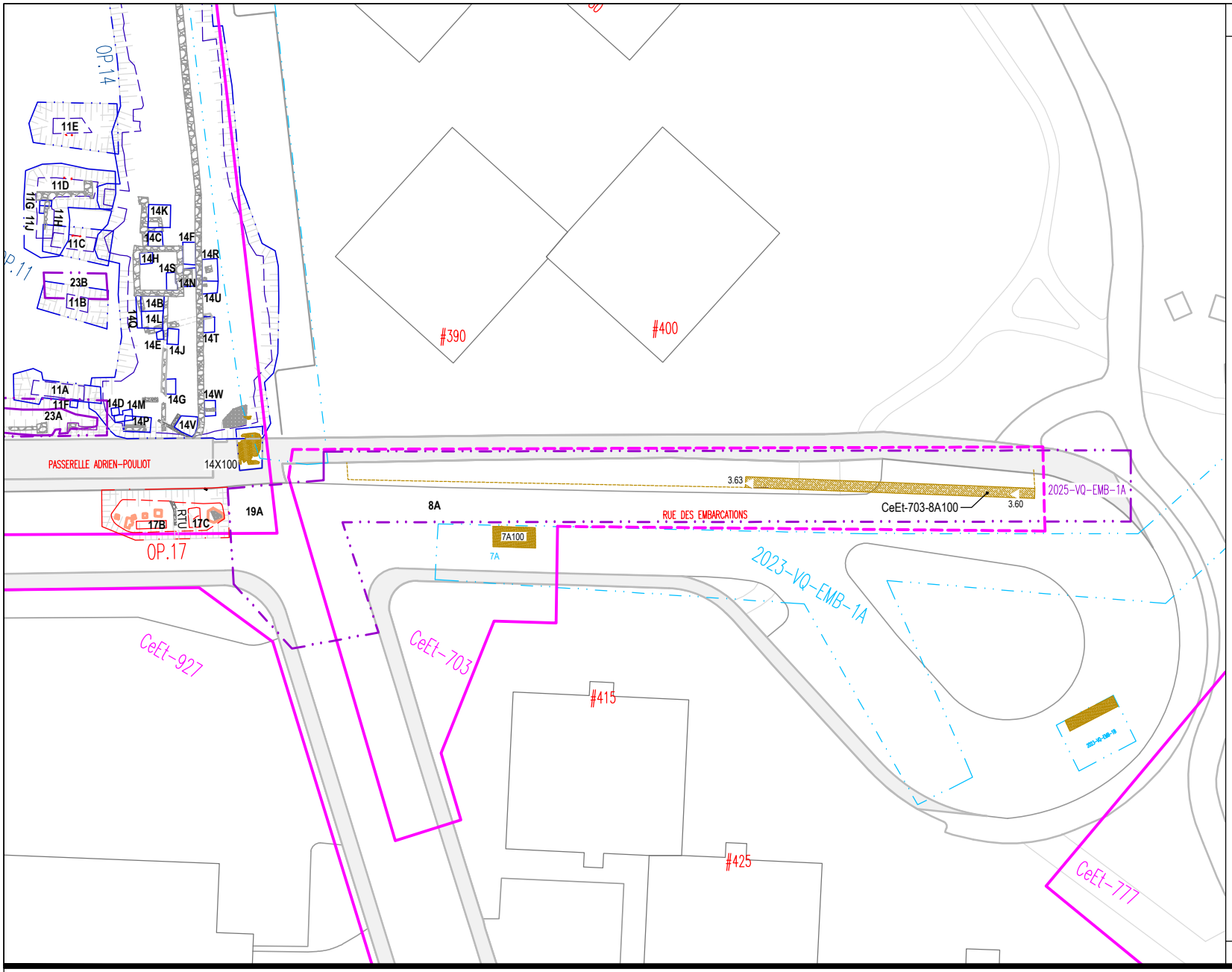

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- AGRANDISSEMENT DU SITE ARCHÉOLOGIQUE CeEt-703
- BOIS

0 15 30 MÈTRE

Échelle: 1:750

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 16: Surveillance archéologique dans la rue des Embarcations **(CeEt-703, CeEt-727 et 2025-VQ-EMB-1A)**

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

TW12-2024-2025-plan 16

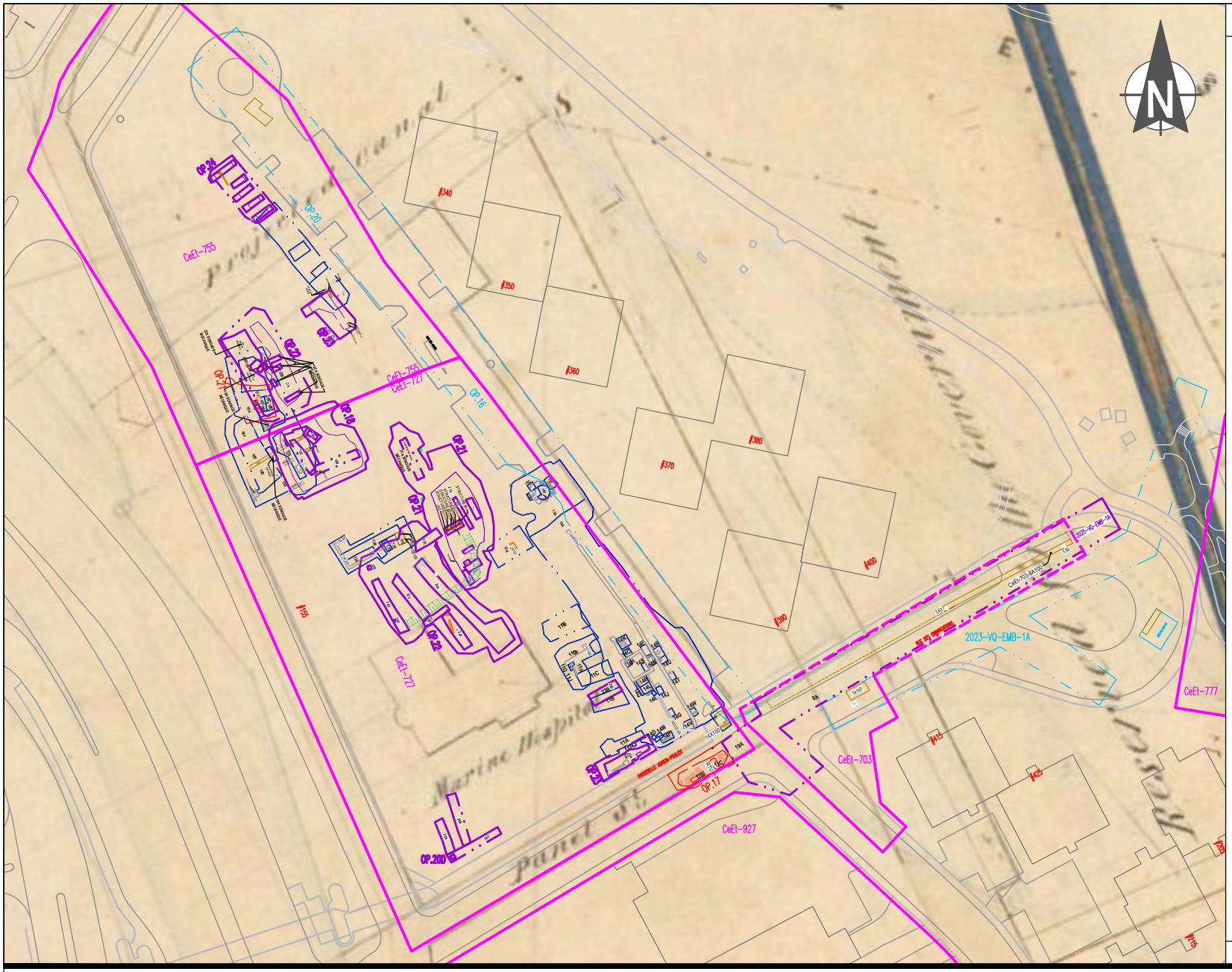

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2023
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2024
- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS 2025
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2023
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 30 60 MÈTRE

Échelle: 1:1500

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 17: Superposition du plan de William Ware (1843)

Source: BAnQ Québec, E21, S555, SS1, SSS25, D1, P2.1, Fonds Ministère des Terres et Forêts

Date: 2025-12-17
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- BÂTIMENT EXISTANT
- TROTTOIR
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 25 50 MÈTRE

Échelle: 1:2000

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 18 : Interventions archéologiques réalisées en 2025 sur le site de la 41e Rue Ouest (2025-TW14)

Date: 2025-09-04
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

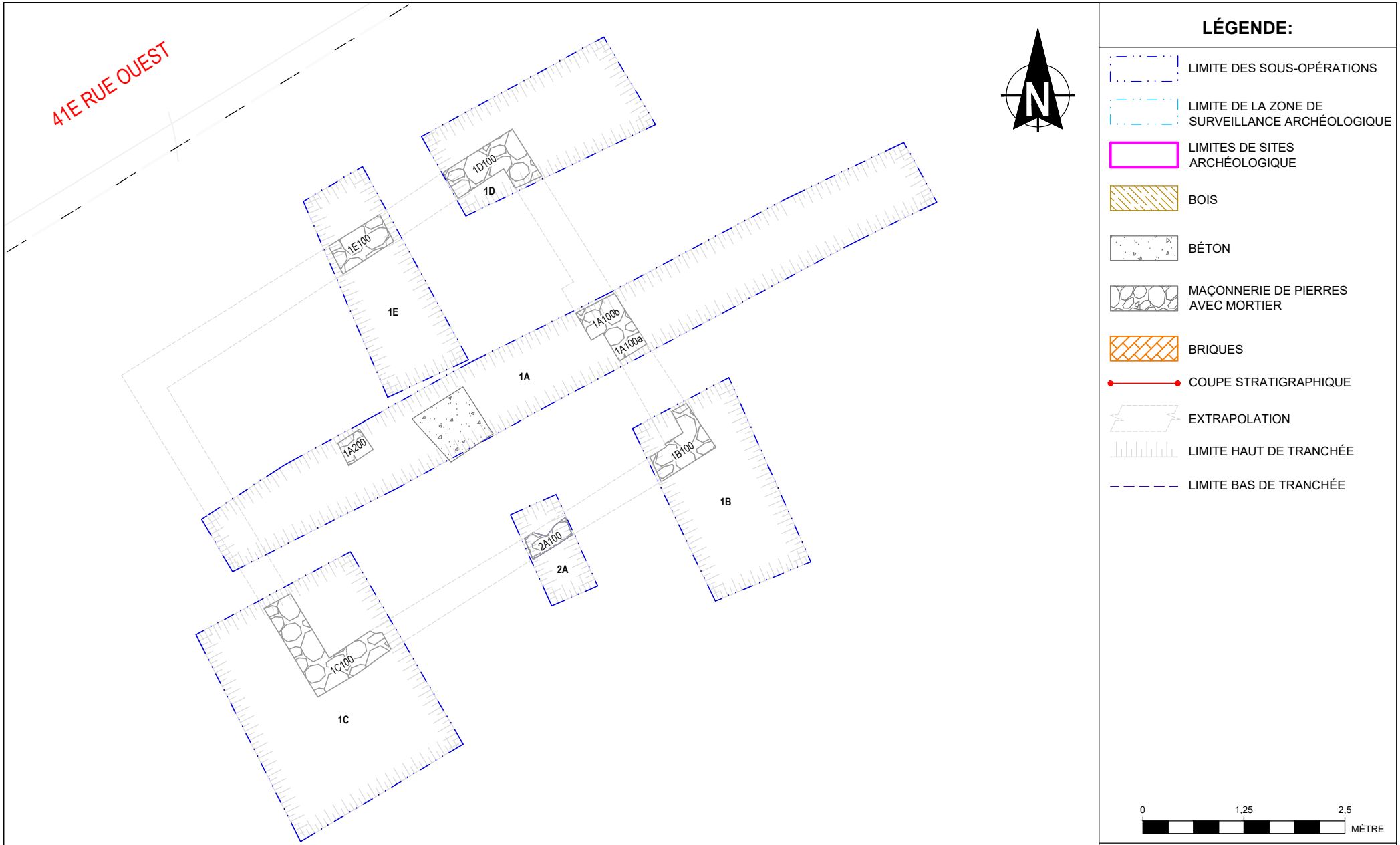

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 19 : Sous-opérations **2025-TW14-1A à 1E et 2A**

Date: 2025-09-04
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

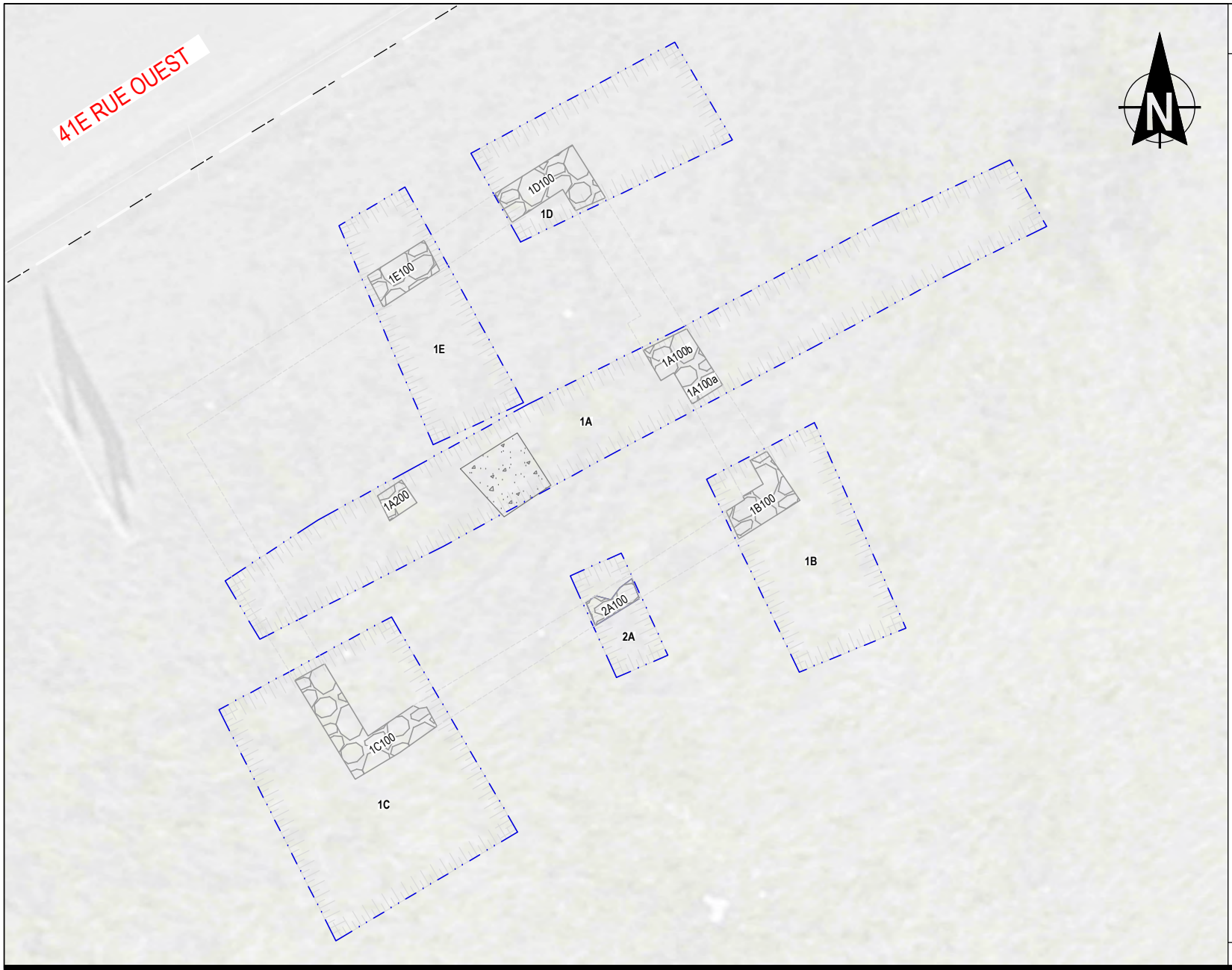

LÉGENDE:

- LIMITE DES SOUS-OPÉRATIONS
- LIMITE DE LA ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
- LIMITES DE SITES ARCHÉOLOGIQUE
- BOIS
- BÉTON
- MAÇONNERIE DE PIERRES AVEC MORTIER
- BRIQUES
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- EXTRAPOLATION
- LIMITE HAUT DE TRANCHÉE
- LIMITE BAS DE TRANCHÉE

0 1,25 2,5 MÈTRE

Échelle: 1:100

VILLE DE QUÉBEC

Section biens patrimoniaux et archéologie
Division culture et patrimoine
Service de la culture et du patrimoine

Plan 20 : Sous-opérations **2025-TW14-1A à 1E et 2A**

Date: 2025-09-04
Préparé par: Stéphane Noël
Dessiné par: M-Christine Clavel, d.t.
Approuvé par: Stéphane Noël & Véronique Miclette, archéologues

ANNEXE B

COUPES STRATIGRAPHIQUES ET DESSINS

Croquis du parement sud du vestige CeEt-703-8A100

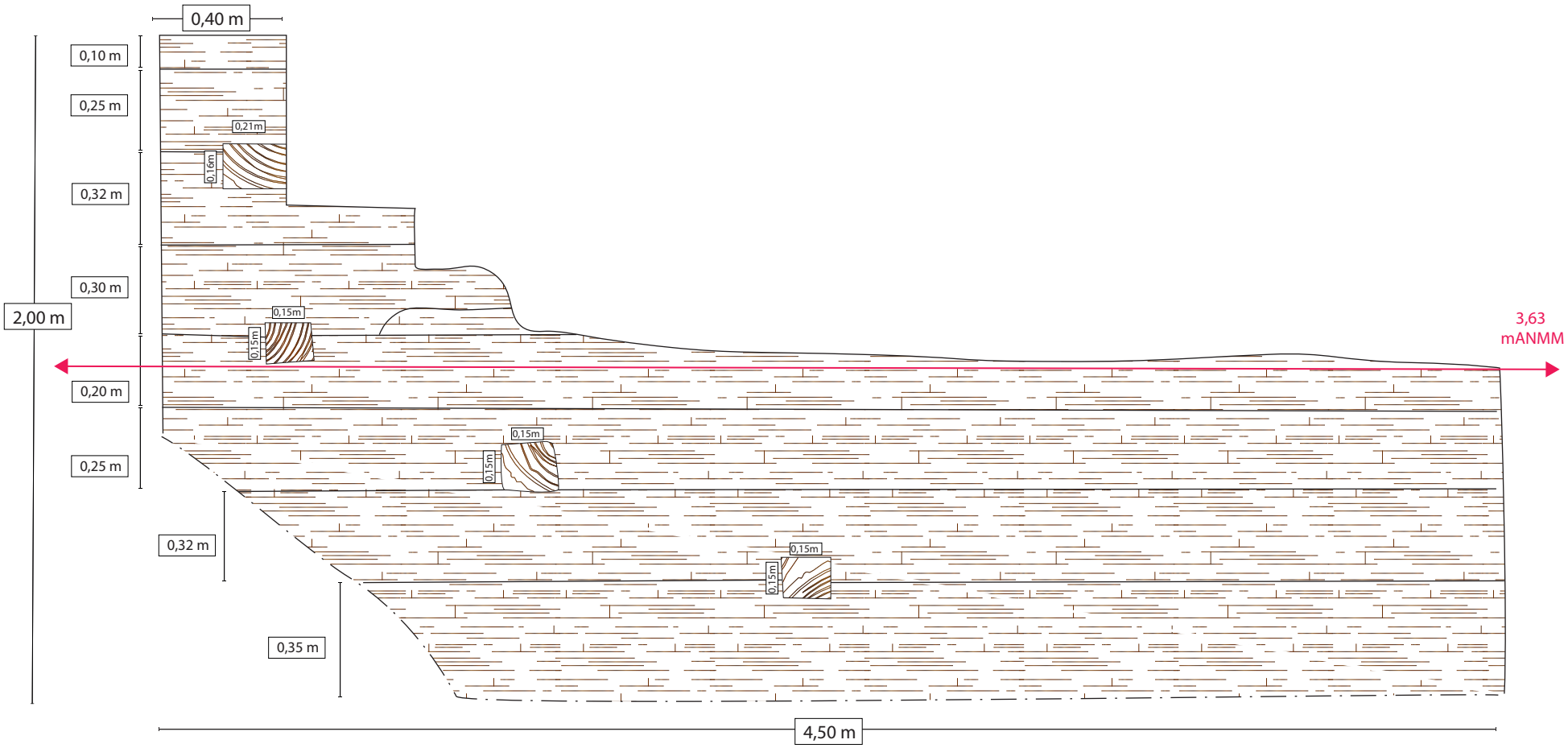

Légende :

- Limite observée du vestige
- Pièces de bois orientées est-ouest
- Pièces de bois orientées nord-sud

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin et infogrpahie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-20A

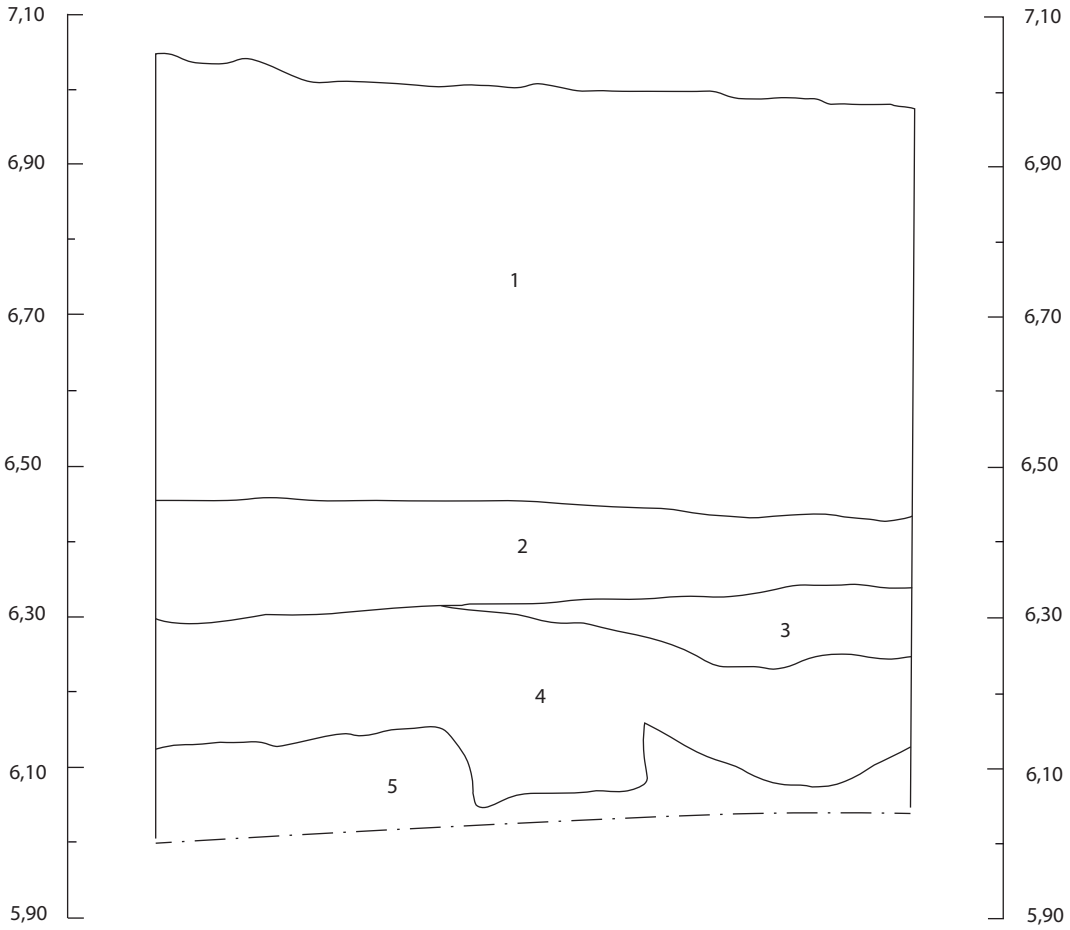

Description des lots :

1 : Sable limoneux brun, compact, avec beaucoup d'inclusions : pierres anguleuses, gravier 0-3/4, nodules de mortier, styromousse, fragment de métal ferreux. Remblais modernes.

2 : Sable limoneux brun foncé avec beaucoup de gravier 0-3/4 et poussière de pierre. Remblais modernes.

3 : Sable fin brun pâle, compact avec un peu de charbon et de cailloux. Remblais modernes.

4 : Couche de charbon minéral avec fragments de briques, os, coquilles d'huîtres, et autres nodules brulés d'origine indéterminée. Déchets d'incinérateur.

5 : Sable fin limoneux, gris pâle avec quelques racines. Sol naturel.

Légende :

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

0 20 cm

1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-20B

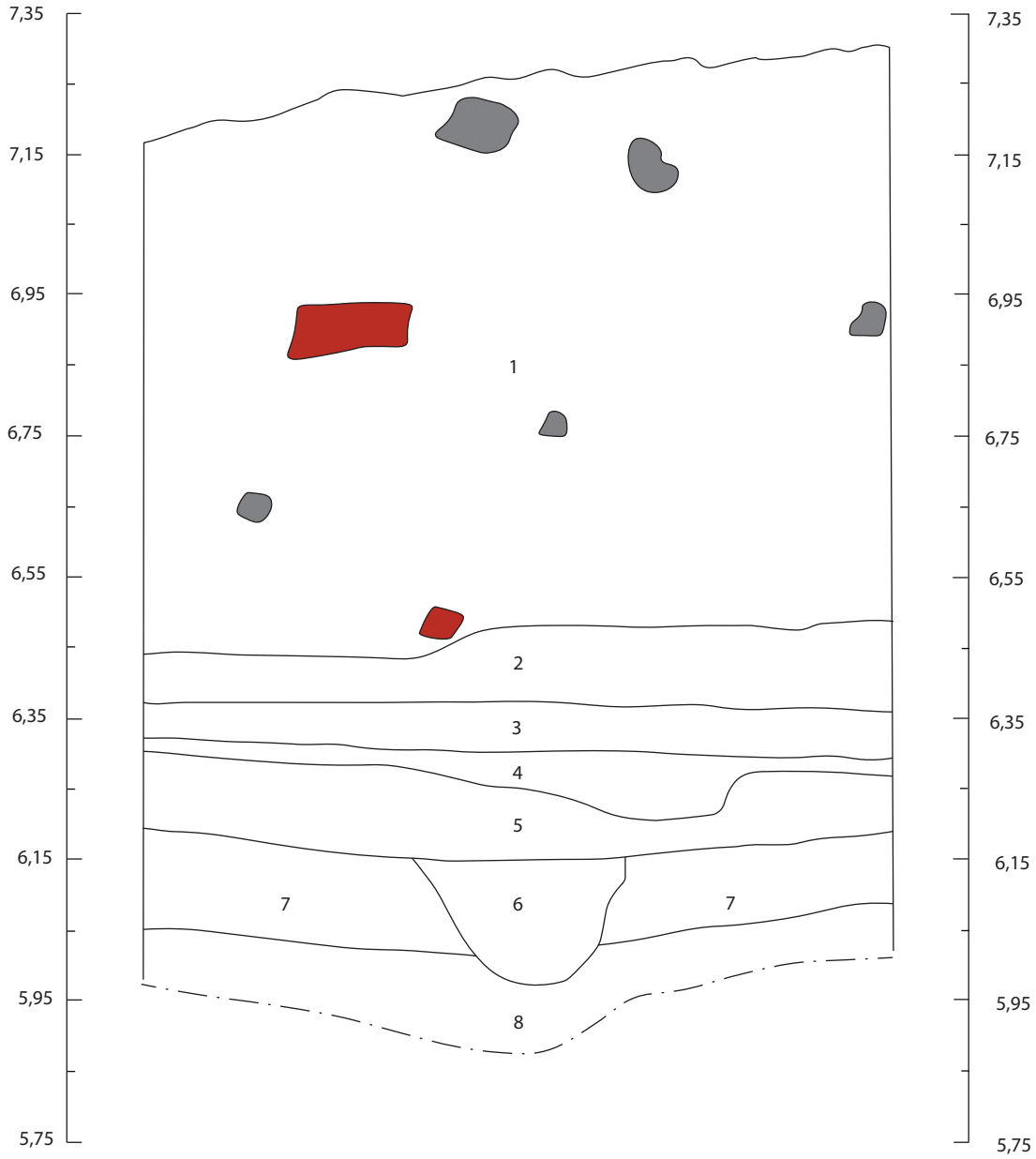

Description des lots :

1 : Sable limoneux brun, compact, avec beaucoup d'inclusions : pierres, cailloux, gravier 0-3/4, brique. Remblais modernes.

2 : Sable plutôt compact, brun marbré doré et brun foncé, inclusions de cailloux et de graviers anguleux. Remblais.

3 : Loam sableux, plutôt compact, avec cailloux anguleux et nodules de mortier. Humus enfoui ?

4 : Sable limoneux brun avec un peu de cailloux anguleux. Remblais modernes.

5 : Couche de charbon minéral, scories et nodules indéterminés brulés. Déchets d'incinérateur.

6 : Loam sableux brun marbré gris pâle avec inclusions de quelques racines. Labour ?

7 : Sable moyen à fin, meuble, gris pâle avec quelques marbrures brun foncé (bioturbations). Sol naturel.

8 : Sable moyen gris, litté et meuble. Sol naturel.

Légende :

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

Brique

Pierre

0 20 cm

1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-727-20C

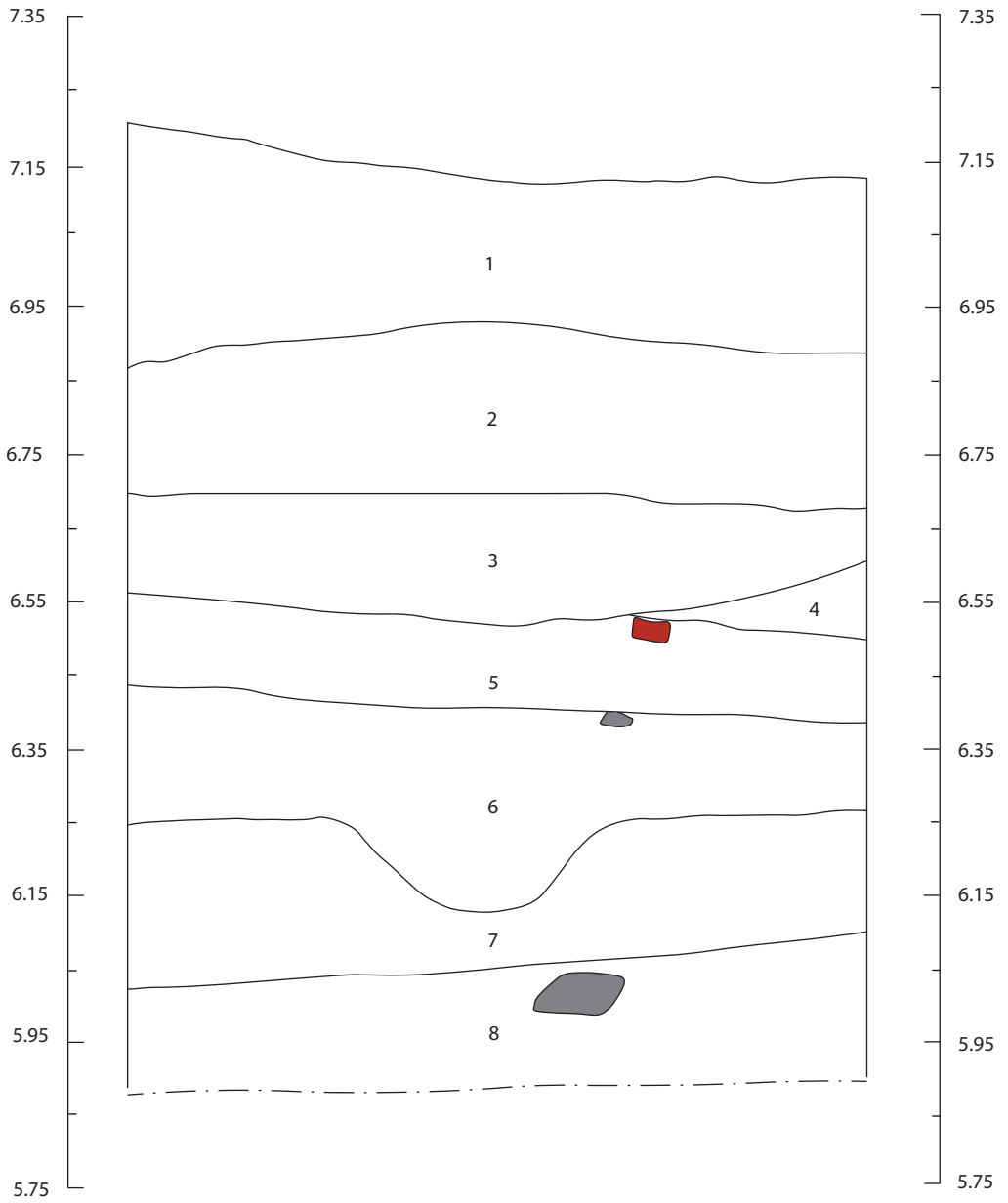

Description des lots :

1 : Sable limoneux brun, plutôt meuble, avec des cailloux et de petites pierres anguleuses (gravier 0-3/4), de la TCFB et un clou. Remblais modernes.

2 : Sable limoneux brun grisâtre, plutôt compact, avec des cailloux arrondis et anguleux (gravier 0-3/4), quelques traces de mortier (nodules) et présence de plastique. Remblais modernes.

3 : Couche de cailloux anguleux (gravier 0-3/4) gris. Remblais modernes.

4 : Sable grossier brun pâle avec cailloux arrondis. Remblais modernes.

5 : Loam brun foncé grisâtre, compact, avec présence d'un fragment de brique orangée et d'un fragment de bois et/ou racine. Humus enfoui ?

6 : Loam sableux brun, plutôt compact, avec quelques racines. Labour ?

7 : Sable moyen à fin, meuble, gris pâle avec quelques marbrures brun foncé (bioturbations). Sol naturel.

8 : Sable moyen gris, litté et meuble. Une pierre granitique a été observée. Sol naturel.

Légende :

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Brique
Pierre

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-20D

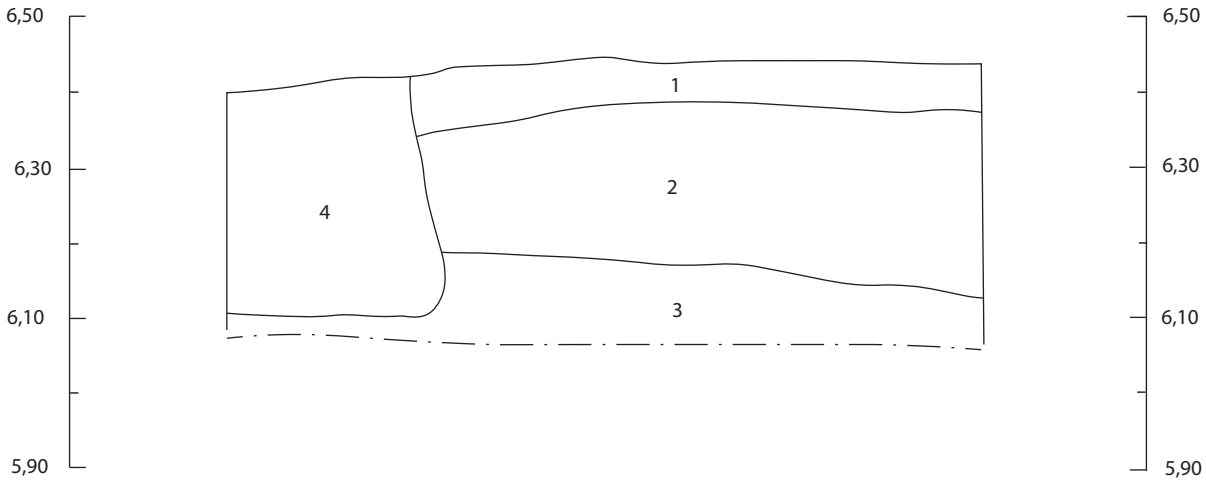

Description des lots :

1 : 20D1. Sable fin brun, plutôt compact, avec quelques racines. Fragment de verre à bouteille vert foncé visible.

2 : 20D2. Sable moyen à fin, gris pâle avec taches brun foncé (bioturbations), meuble. Présence de racines. Sol naturel.

3 : 20D3. Sable fin limoneux gris, avec quelques racines et taches brun foncé (bioturbation). Sol naturel.

4 : 20D4. Sable limoneux brun avec beaucoup de petites pierres anguleuses, des nodules de mortier et des petits fragments de briques.

Légende :

1 Numéro de couche

— · — Limite de fouille

——— Limite de couche

0 20 cm

1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et Véronique Miclette et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 21B

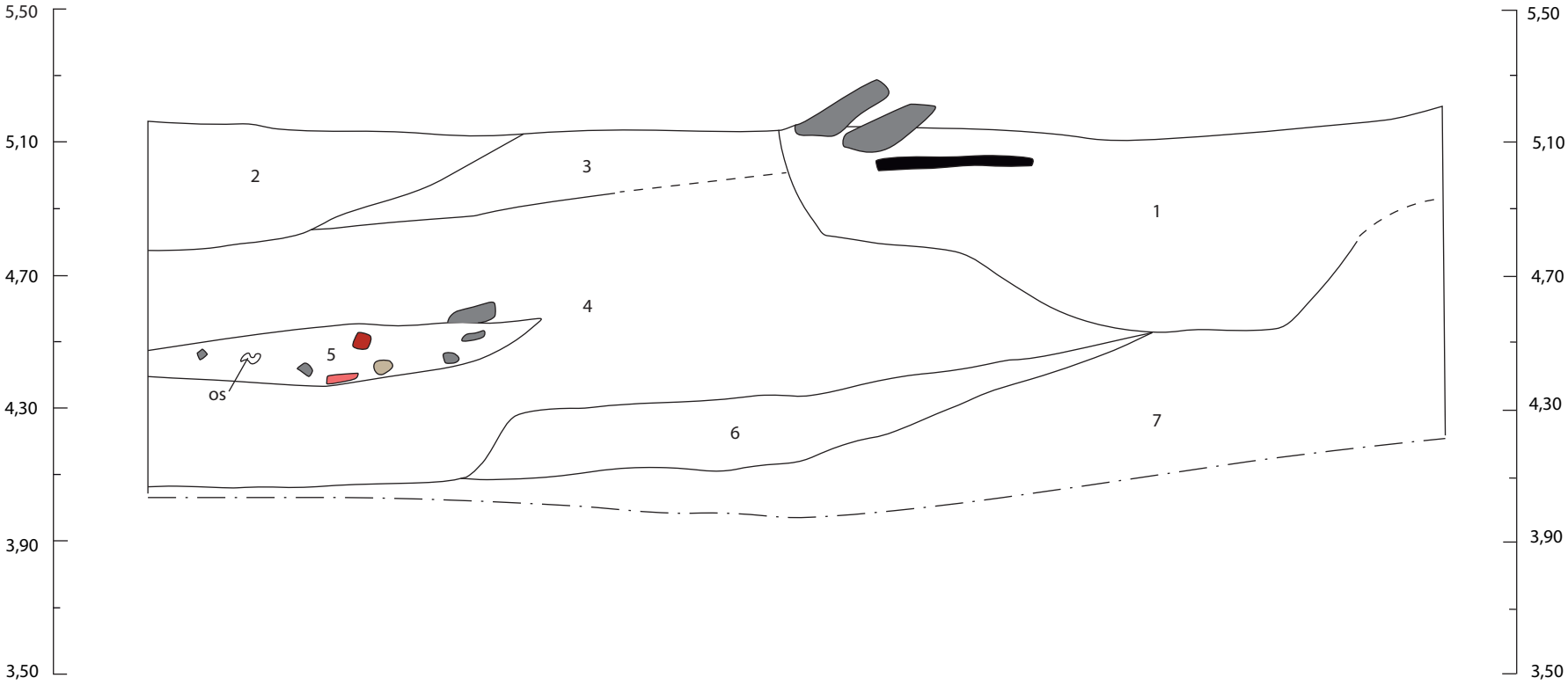

Description des lots :

1 : Loam sableux brun grisâtre avec des lentilles de sable gris foncé. Présence de bois, fragments de briques, TCFB, cailloux anguleux et pierres anguleuses. Remanié / moderne.

2 : Limon sableux gris marbré brun, hétérogène, compact, avec des taches orangées (oxydation), un peu de charbon de bois.

3 : Loam limoneux brun, compact, avec quelques nodules de chaux (?), mortier.

4 : Limon brun, homogène et compact, avec quelques fragments de brique et charbon de bois.

5 : Limon argileux brun foncé, plutôt compact, avec beaucoup de fragments de brique, de gros nodules de mortier, des ossements d'animaux, de la TCG, des petites pierres anguleuses de schiste.

6 : Limon sableux fin gris brunâtre, marbré brun à brun pâle, plutôt compact.

7 : Limon argileux brun, avec inclusions de quelques cailloux anguleux.

8 : Sable fin limoneux gris tacheté orange (oxydation) compact. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite incertaine
Pierre
Bois
Terre cuite grossière
Brique
Mortier

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 21B

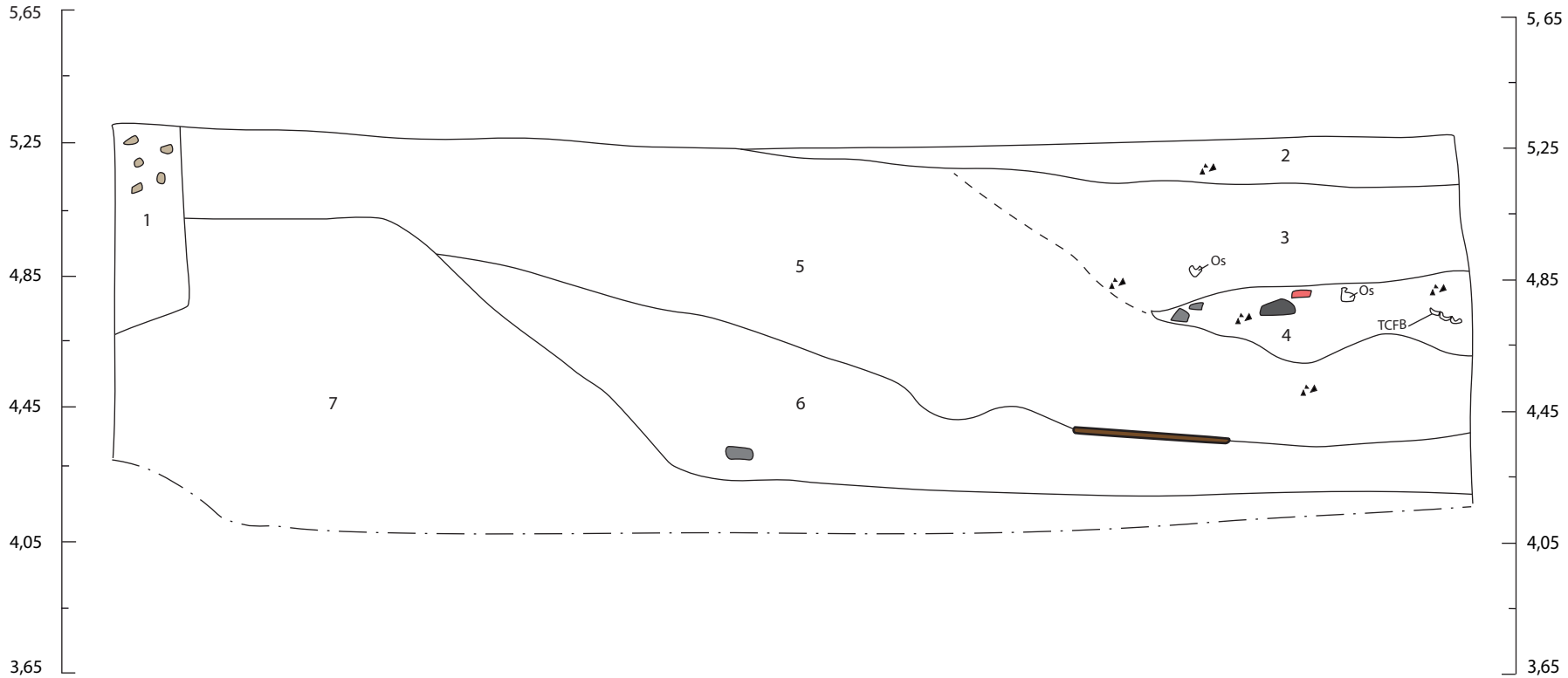

Description des lots :

1 : Sol hétérogène, limon brun grisâtre et sable limoneux brun, friable, avec beaucoup de nodules de mortier, du charbon de bois et des petites pierres et cailloux anguleux.

2 : Limon brun foncé tacheté gris pâle légèrement sableux brun compact, hétérogène, plutôt compact, présence de charbon de bois et de mortier.

3 : Limon légèrement sableux brun, homogène, avec du charbon de bois, des os et des fragments de schiste.

4 : Limon sableux brun, homogène et plutôt compact. Plusieurs fragments de schiste, de charbon de bois, des os, de la TCFB et de la TCG.

5 : Limon légèrement argileux brun, homogène et plutôt compact, avec quelques plaquettes de schiste et un peu de charbon de bois.

6 : Sable limoneux brun grisâtre, devenant plus argileux au fond, avec quelques traces de matière organique.

7 : Sable limoneux gris tacheté orangé (oxydation), sans inclusion. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite incertaine
Pierre
Schiste
Bois
Terre cuite grossière
Brique
Mortier

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 21C

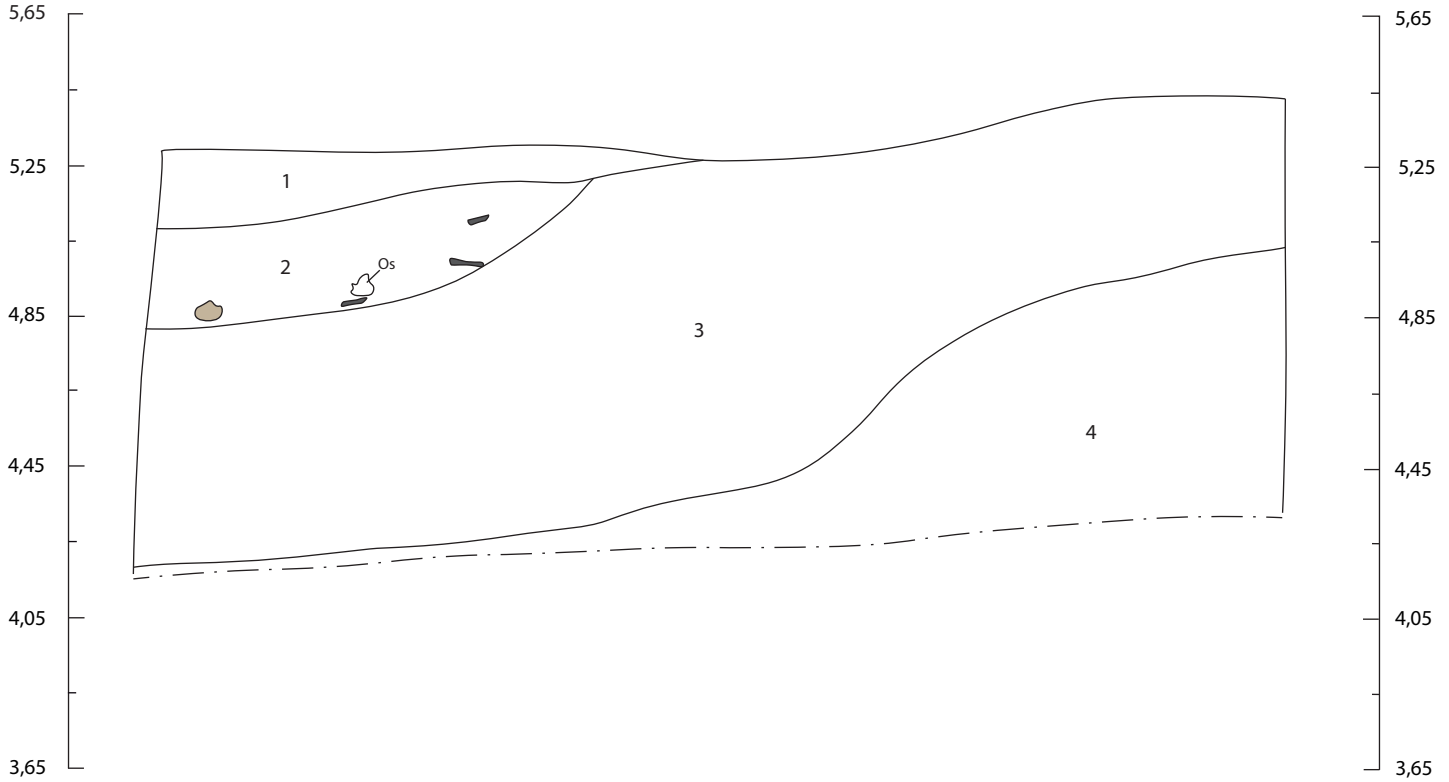

Description des lots :

1 : Limon brun marbré gris avec des taches orangées, hétérogène, plutôt compact, avec quelques fragments de charbon de bois et des petits nodules de mortier.

2 : Limon argileux brun, homogène, compact, avec plusieurs plaquettes de schiste, de gros nodules de mortier, des ossements de mammifère, du charbon de bois et des fragments de brique.

3 : Limon argileux brun, compact, avec un peu de charbon de bois.

4 : Sable limoneux gris pâle avec taches orangées (oxydation). Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite incertaine
Schiste
Mortier

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 21D

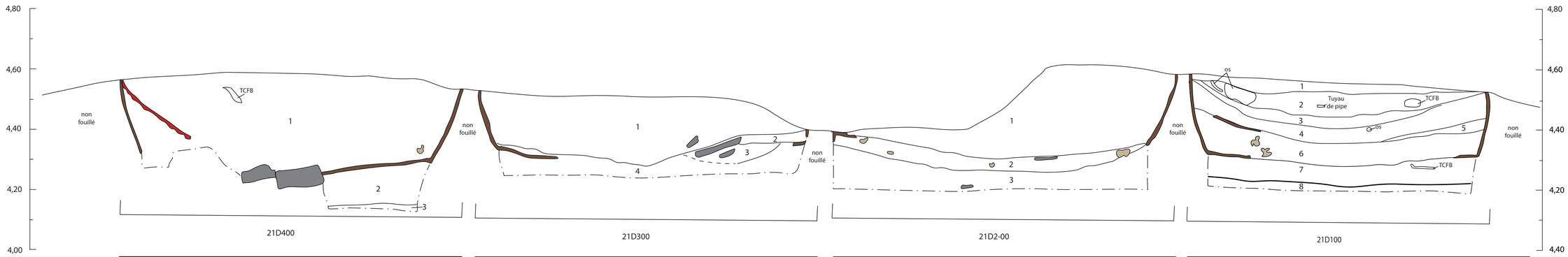

Description des lots :

1 : Sable légèrement limoneux brun pâle et gris pâle avec taches orangées, un peu de charbon de bois. Sol naturel redéposé.

2 : Limon gris avec tache brun pâle (graines décomposées?) avec un peu de charbon de bois.

3 : Argile limoneuses brune grisâtre foncé avec taches orangées (oxydation).

Description des lots :

1 : Sable légèrement limoneux brun pâle et gris pâle avec taches orangées, un peu de charbon de bois. Sol naturel redéposé.

2 : Lentille d'argile brune, plutôt compact.

3 : Argile légèrement sableuse brune grisâtre.

4 : Limon sableux gris foncé avec taches orangées (oxydation) et un peu de charbon de bois.

Description des lots :

1 : Sable légèrement limoneux brun pâle et gris pâle avec taches orangées. Peu d'inclusions. Sol naturel redéposé.

2 : Argile limoneuse brune grisâtre, plutôt meuble, avec fibres de bois.

3 : Argile limoneuse gris avec quelques taches oranges (oxydation).

Description des lots :

1 : Sable légèrement limoneux gris meuble. Peu d'inclusions.

2 : Limon sableux brun bourgogne (rubéfié?), très meuble. Présence de coquilles d'oeuf et de TCFB.

3 : Sable limoneux brun pâle beige, avec cendres.

4 : Sable limoneux gris à gris foncé, plutôt meuble, avec chaux (en nodule et en «beurre»), des os, du charbon et des fibres de bois.

5 : Sable gris pâle meuble, sans inclusion.

6 : Loam argileux, gris foncé brunâtre, avec un peu de cailloux anguleux.

7 : Argile limoneuse brune foncé grisâtre avec marbrures orangées (oxydation). TCFB à décor impression «en réserve» bleu.

8 : Sable fin gris pâle avec quelques taches orangées

Légende :

0 20 cm
1:10

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
- - - -	Limite incertaine
	Pierre
	Bois
	Chaux
	Métal ferreux
T	Clou

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 21F

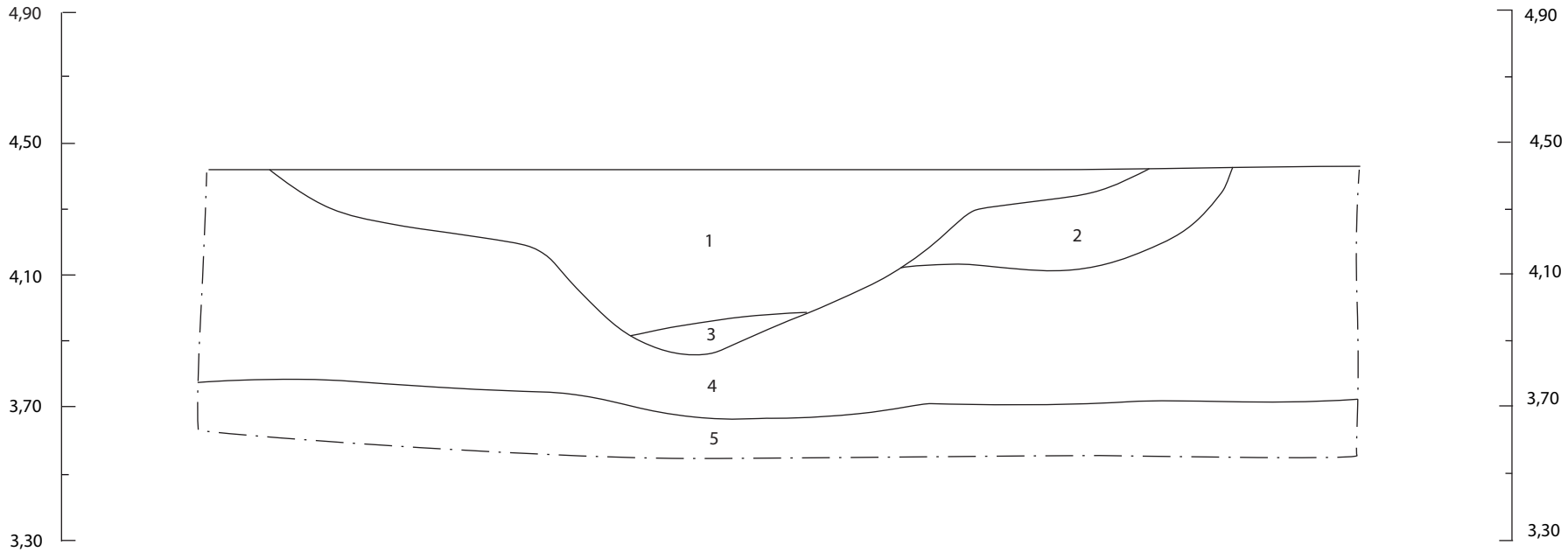

Description des lots :

1 : Limon brun homogène et compact avec peu d'inclusions.
2 : Limon gris tacheté orange, compact avec peu d'inclusions.
3 : Limon organique, légèrement argileux, homogène, gris tacheté orange, compact et sans inclusions.
4 : Sable limoneux gris tacheté orange, moyennement compact, homogène, peu d'inclusions. Sol naturel.
5 : Limon organique, gris tacheté orange, homogène et compact. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite incertaine

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 21G

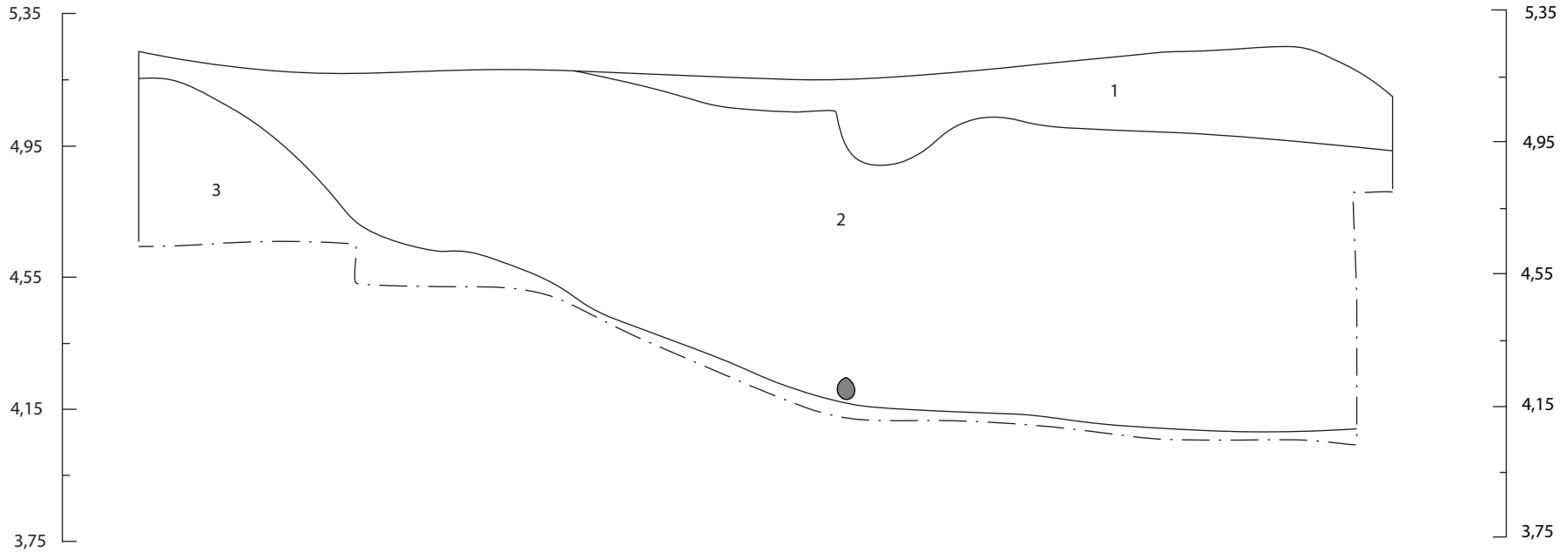

Description des lots :

1 : Limon brun avec lentilles de sable gris tacheté orangé, compact, quelques inclusions de très petits nodules de mortier et de traces de charbon.

2 : 21G1. Limon brun fin et compact, homogène, avec inclusions de traces de charbon, de très petits nodules de mortier et de brique, quelques plaquettes de schiste en décomposition et cailloux et galets arrondis. Interface inférieure graduelle, qui devient plus sableuse.

3 : 21G2. Sable fin gris bleuté avec taches orangées, moyennement compact. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite incertaine
Pierre

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 21H

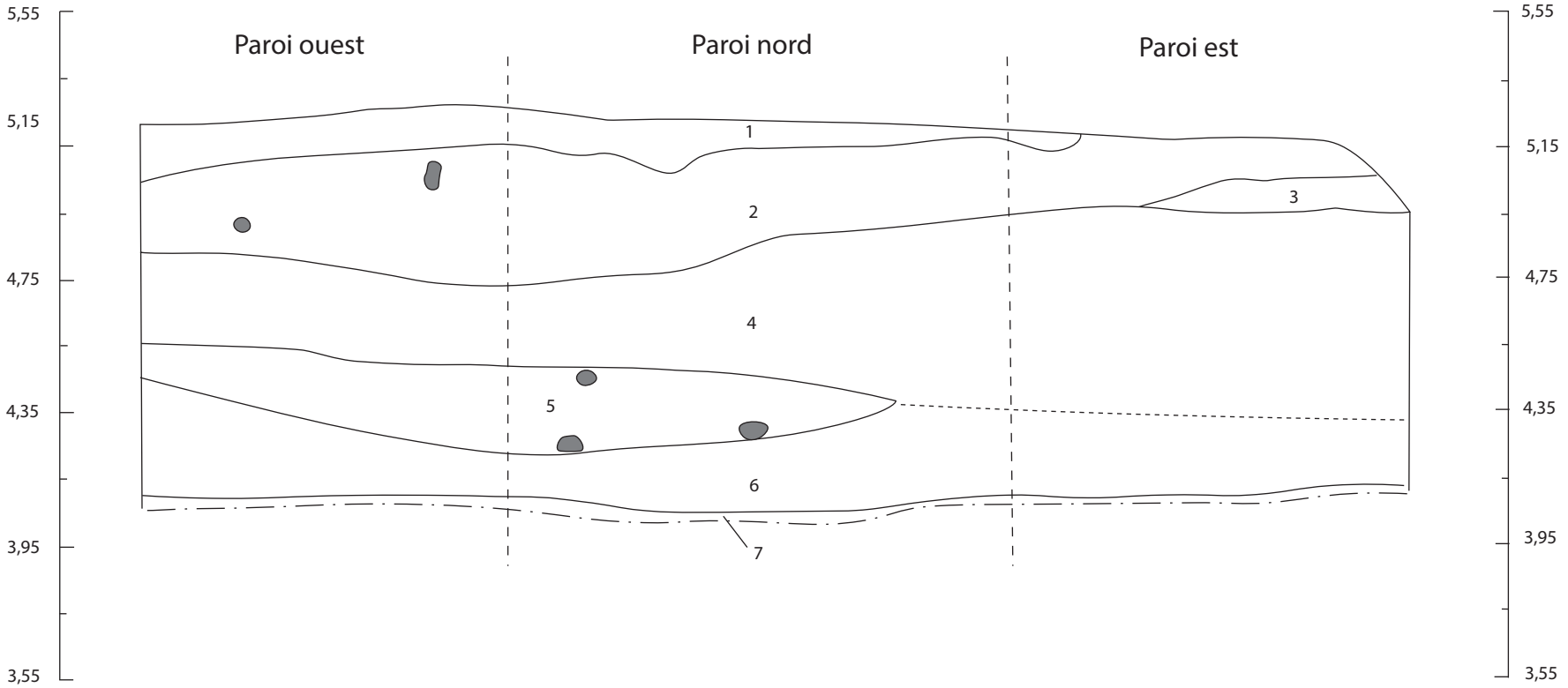

Description des lots :

1 : Limon sableux gris marbré brun foncé avec quelques taches orangées, compact, avec inclusions de petits nodules de mortier et de charbon.

2 : 21H1. Limon sableux fin gris avec taches orangées mélangé avec du limon brun, hétérogène et compact. Inclusions de mortier, de charbon de bois, de chaux, un peu de fragments de brique.

3 : 21H2. Limon brun compact avec quelques petites lentilles de limon sableux gris, hétérogène. Inclusions de petits fragments de brique, mortier, chaux et charbon de bois.

4 : 21H3. Limon sableux brun, homogène, plutôt compact avec inclusions de plusieurs fragments de brique, de nodules de mortier, de charbon de bois, de petits fragments de schiste et d'ardoise et de petites pierres anguleuses.

5: 21H4. Loam sableux brun foncé grisâtre plutôt compact, avec inclusions de brique, de mortier, de pierres calcaires, de charbon de bois et beaucoup d'artéfacts.

6 : 21H5. Limon brun pâle compact, homogène, avec quelques traces de charbon de bois et inclusions de grosses pierres anguleuses.

7 : 21H6. Limon sableux gris bleuté avec taches orangées, moyennement compact et homogène. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite de paroi
Limite incertaine
Pierre

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 21J

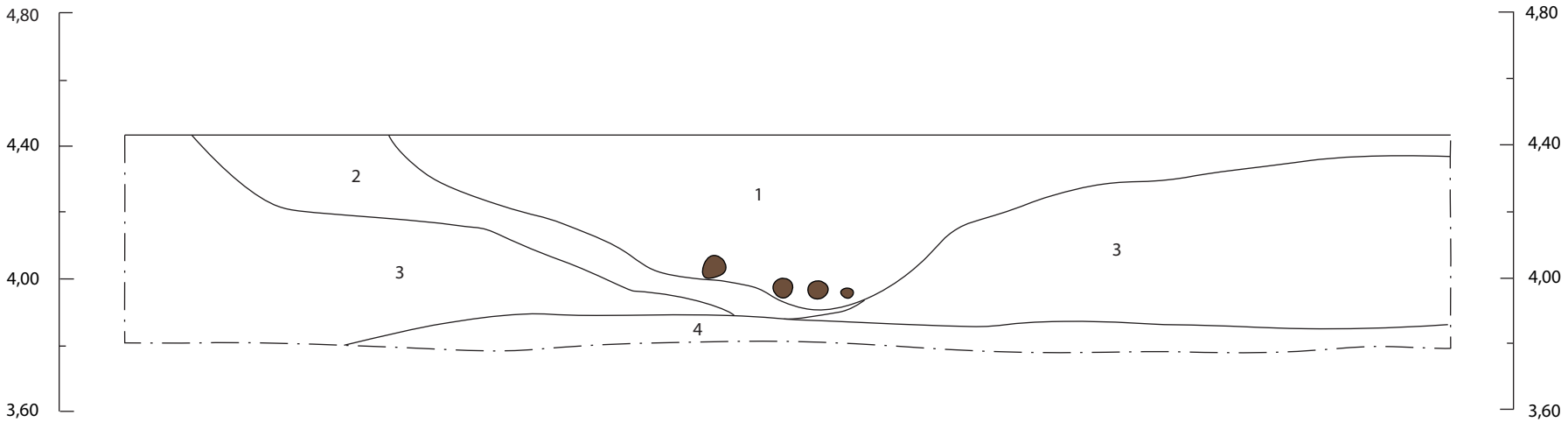

Description des lots :

1 : Limon brun, homogène et compact avec à la base des branches ou des racines en décomposition, peu d'inclusions .

2 : Limon gris tacheté orange compact avec peu d'inclusions.

3 : Sable légèrement limoneux gris tacheté orangé, moyennement compact et homogène. Sol naturel.

4 : Limon organique gris tacheté orangé, compact et homogène. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

Bois

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 22A (section nord)

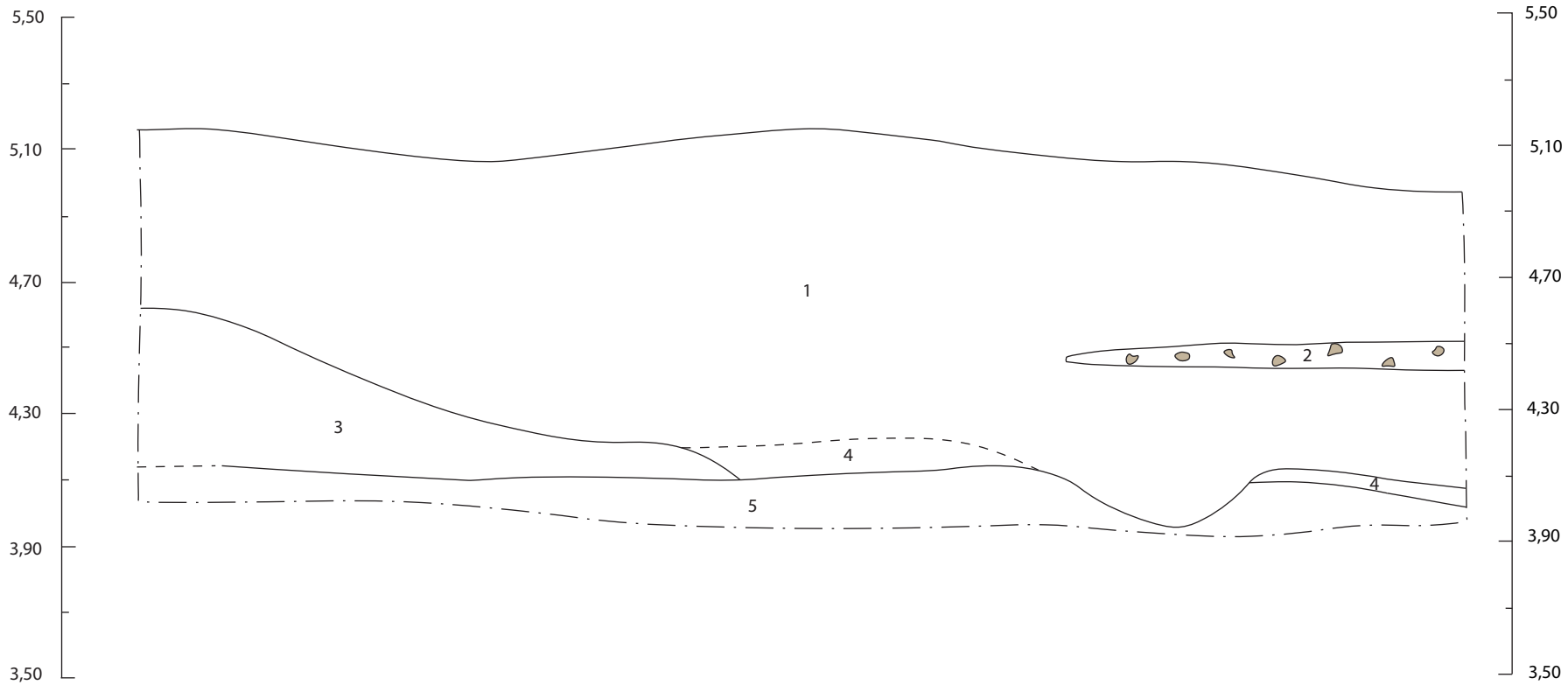

Description des lots :

1 : Limon sableux brun, plutôt compact, avec un peu de charbon de bois et présence de sable naturel remanié ici et là. L'interface supérieure n'est pas claire et pourrait avoir été dérasée.

2 : Limon sableux brun foncé, compact, avec beaucoup d'inclusions de nodules de mortier.

3 : Sable limoneux gris tacheté orangé (oxydation), meuble avec inclusions de petites pierres. Sol naturel.

4 : Sable limoneux marbré gris pâle, brun grisâtre et orangé. Sol naturel remanié ?

5 : Sable moyen brun orangé, sans inclusions. Sol naturel

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite incertaine
Mortier

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 22A (section sud)

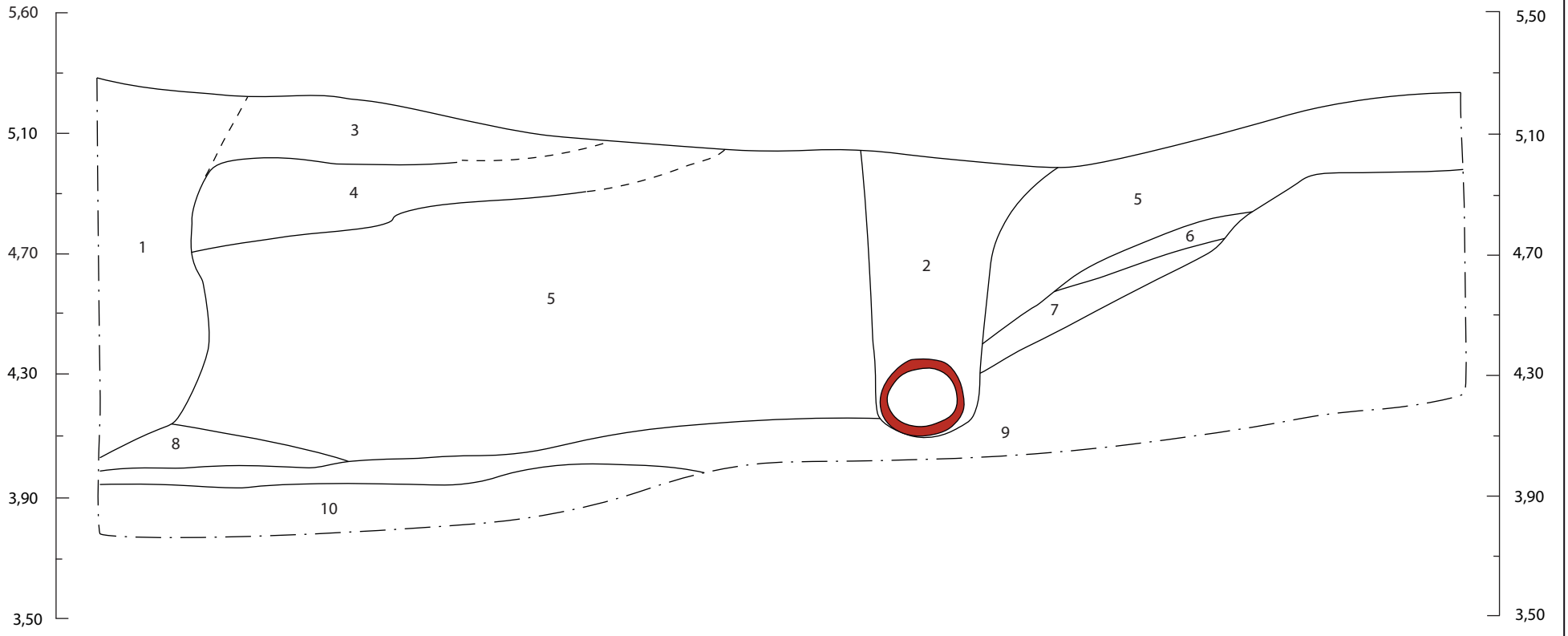

Description des lots :

1 : Remblai hétérogène, limon sableux marbré brun, gris et orangé, compact. Un peu de briques et de mortier. Tuyau en TCC orangée à 50 cm au nord.
2 : Remblai hétérogène, limon sableux marbré brun et gris, compact. Présence de cailloux. Tuyau en TCC rouge au fond de la tranchée.
3 : Sable brun grisâtre plutôt meuble, avec beaucoup de charbon, de mortier et de cendres. Remblai hétérogène.
4 : Limon sableux gris foncé, marbré gris pâle et orangé, plutôt compact. Sol naturel redéposé.
5 : Limon brun, compact. Plutôt homogène, mais présence de sols brun foncé et gris pâle à l'interface inférieure. Un peu de charbon de bois.
6 : Limon brun foncé, compact, avec de minuscules traces de charbon de bois.
7 : Limon sableux marbré gris et brun foncé, plutôt compact.
8 : Sable brun pâle et beige, meuble. Sol naturel.
9 : Sable limoneux gris, lité. Alternance de sable gris pâle et de limon sableux gris foncé, avec taches orangées. Sol naturel.
10 : Sable brun orangé (rouille). Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Limite incertaine
Tuyau TCC

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22C (section sud)

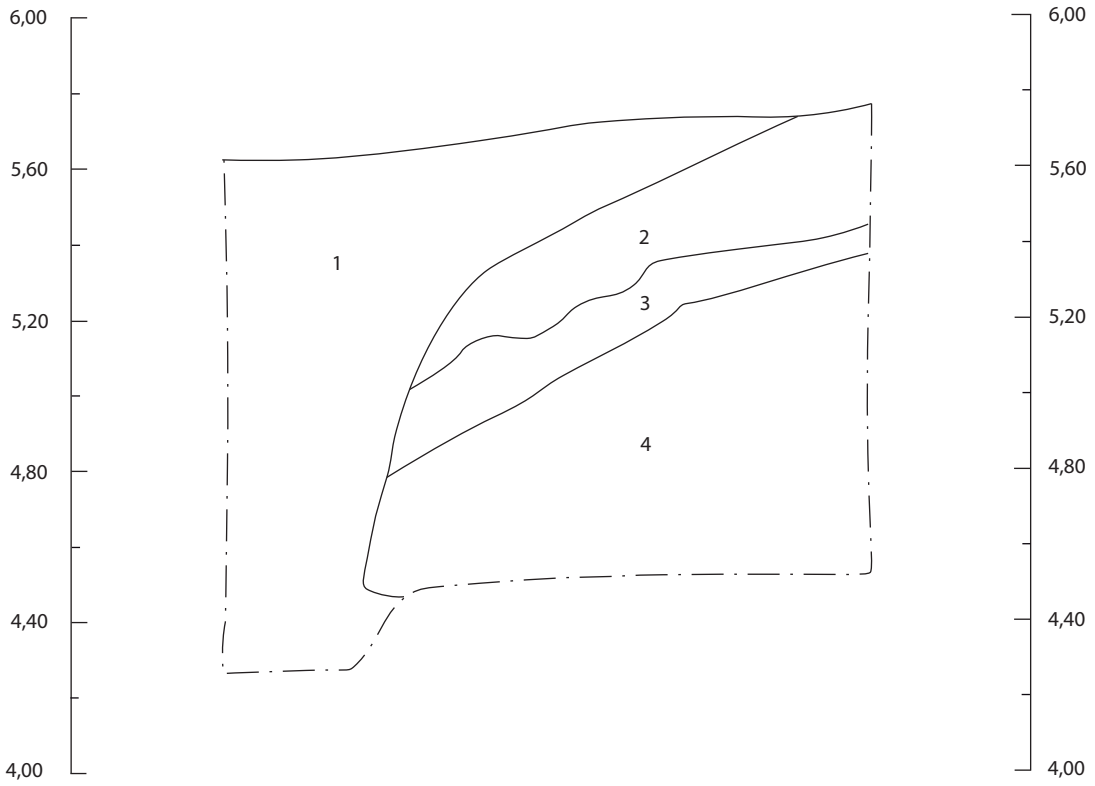

Description des lots :

1 : Remblai hétérogène, limon sableux brun, brun pâle et gris pâle, plutôt compact, avec plusieurs gros nodules de briques, de la cendre d'incinérateur, du mortier, du charbon et des pierres (dont du schiste rouge).

2 : Sable limoneux gris pâle, marbré gris foncé brunâtre et quelques taches orangées, plutôt compact, avec quelques nodules de mortier et briques. Sol naturel redéposé.

3 : Limon sableux brun, homogène, plutôt compact, avec un peu de nodules de brique et des taches de charbon de bois.

4 : Sable limoneux gris pâle, lité. Alternance de limon et de sable. Présence de taches orangées (oxydation). Sol naturel.

Légende :

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

0 40 cm

1:20

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Dessin par Stéphane Noël et Véronique Miclette et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 22D (section sud)

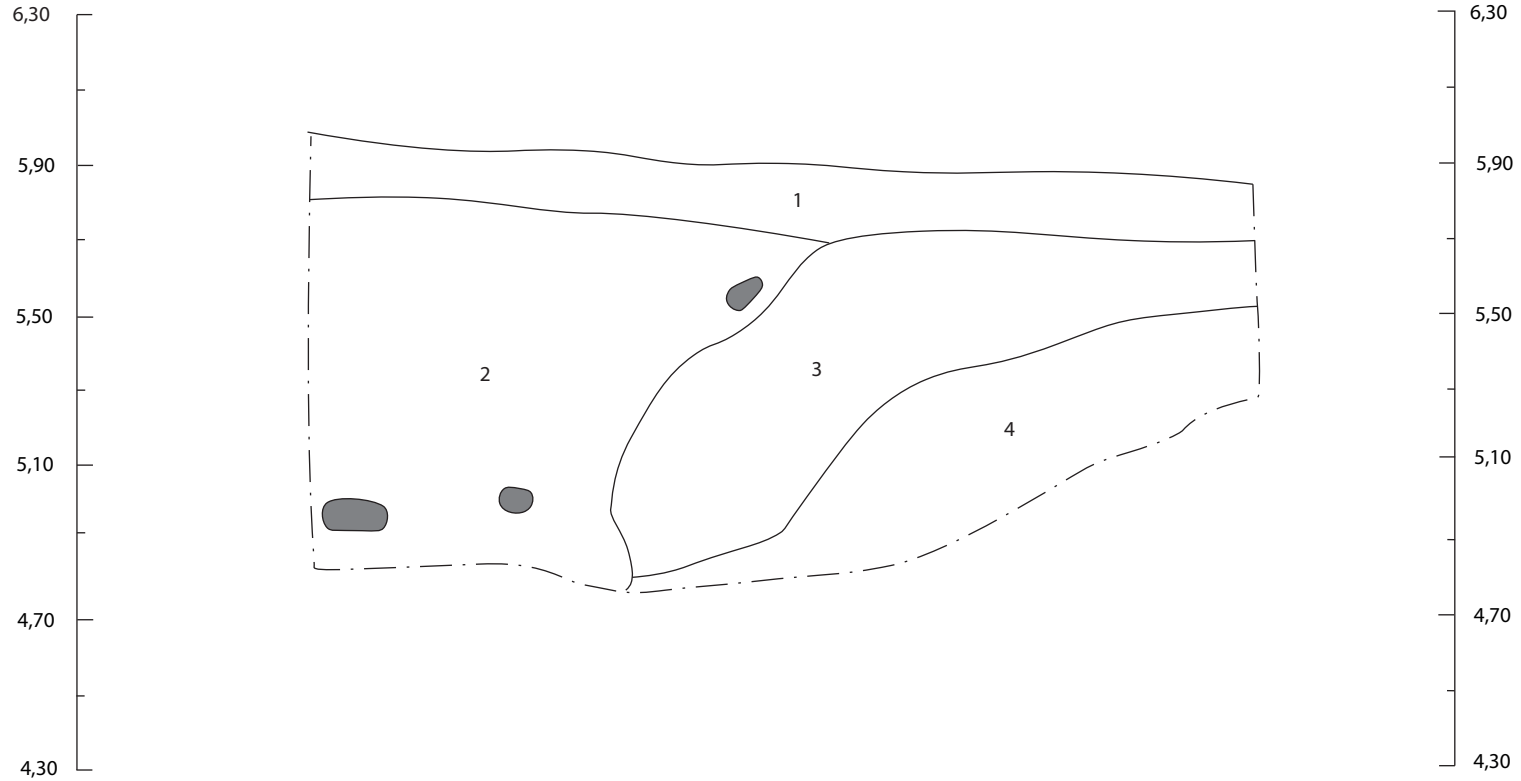

Description des lots :

1 : Sable jaune avec graviers arrondis en surface, puis graviers angulaires et poussière de pierre. Rehaussement / infrastructure moderne du stationnement.

2 : Limon sableux brun compact et hétérogène. Inclusions de pierres de schiste, de charbon, de cailloux et de graviers angulaires, quelques lentilles de sable. Remblai d'une perturbation moderne.

3 : Limon organique brun, moyennement compact, homogène, avec traces de charbon, de mortier (ou chaux). Remblai d'une tranchée ancienne.

4 : Sable limoneux fin gris bleuté tacheté orangé, assez meuble. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Pierre

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 22D (section sud)

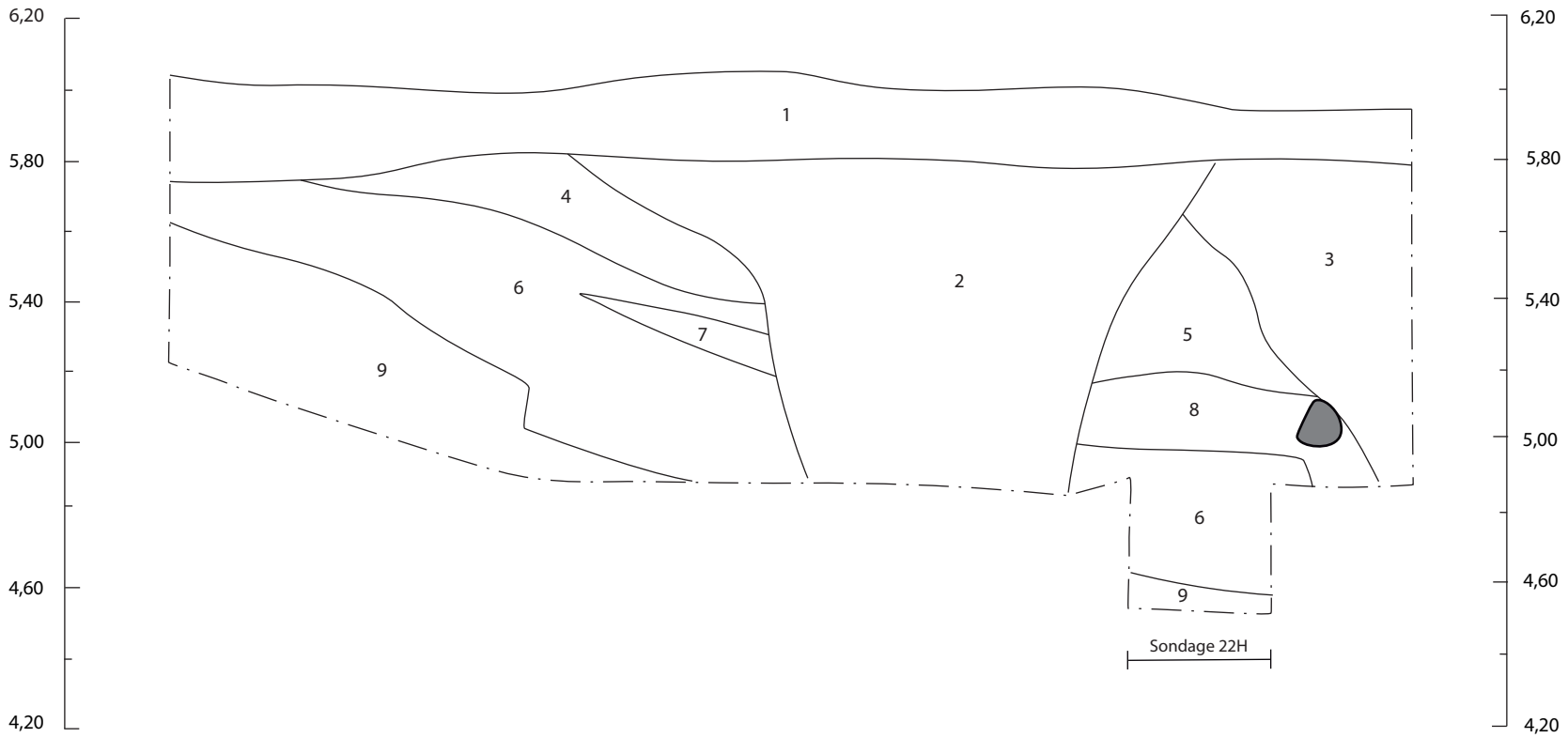

Description des lots :

1 : Sable jaune avec cailloux arrondis en surface, puis gravier anguleux et poussière de pierre.
2 : Limon brun moyennement compact avec sable gris et inclusions de mortier, de charbon de bois et de gravier. Hétérogène. Remblai moderne.
3 : Limon sableux brun compact, avec inclusions de mortier, de charbon de bois et de graviers. Hétérogène. Remblai moderne.
4 : Limon brun compact avec beaucoup d'inclusions de mortier, de charbon de bois et de gros fragments de schiste. Hétérogène.
5 : Limon fin gris bleuté avec taches orange, moyennement compact, aucune inclusion. Sol naturel redéposé.
6 : 22H1. Limon organique brun moyennement compact, homogène, avec traces de charbon de bois et de mortier.
7 : Lentille sableuse brune avec inclusion de mortier et de schiste en décomposition.
8 : Limon brun légèrement argileux, moyennement compact avec inclusions de mortier, de charbon de bois et de schiste en décomposition.
9 : Sable limoneux gris bleuté, tacheté orange, assez meuble. Sol naturel.

Légende :

0 40 cm
1:20

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Pierre

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Profil stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-727-22G

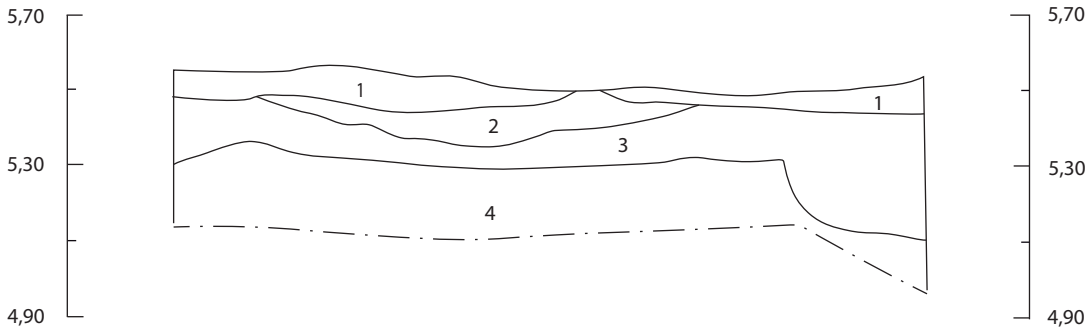

Description des lots :

1 : 22G1. Limon légèrement sableux gris-brun foncé avec quelques taches gris pâle, moyennement compact, avec quelques inclusions de nodules de mortier, du charbon de bois et quelques gravillons. Homogène.

2 : 22G2. Limon sableux gris-brun foncé, compact avec plusieurs inclusions : gros fragments de pierre anguleux (granitique), beaucoup de charbon de bois (entre 2-5 cm), beaucoup de nodules de mortier (entre 2-5 cm), quelques graviers et gravillons arrondis et quelques petits nodules de brique. Beaucoup d'artéfacts et d'écofacts (os frais et blanchis)

3 : 22G3/22G4. Sol remanié. Limon sableux brun pâle à brun foncé, moyennement compact, avec un peu d'inclusions, quelques traces de charbon de bois, quelques traces de mortier ou de chaux, hétérogène. Suit une dépression vers l'est.

4 : 22G5. Sable fin limoneux gris bleuté avec taches orangées meuble et homogène et sans incluions. Sol naturel.

Légende :

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

0 20 cm

1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin et infographie par Véronique Miclette

Dessin en plan de la sépulture CeEt-755-22B100

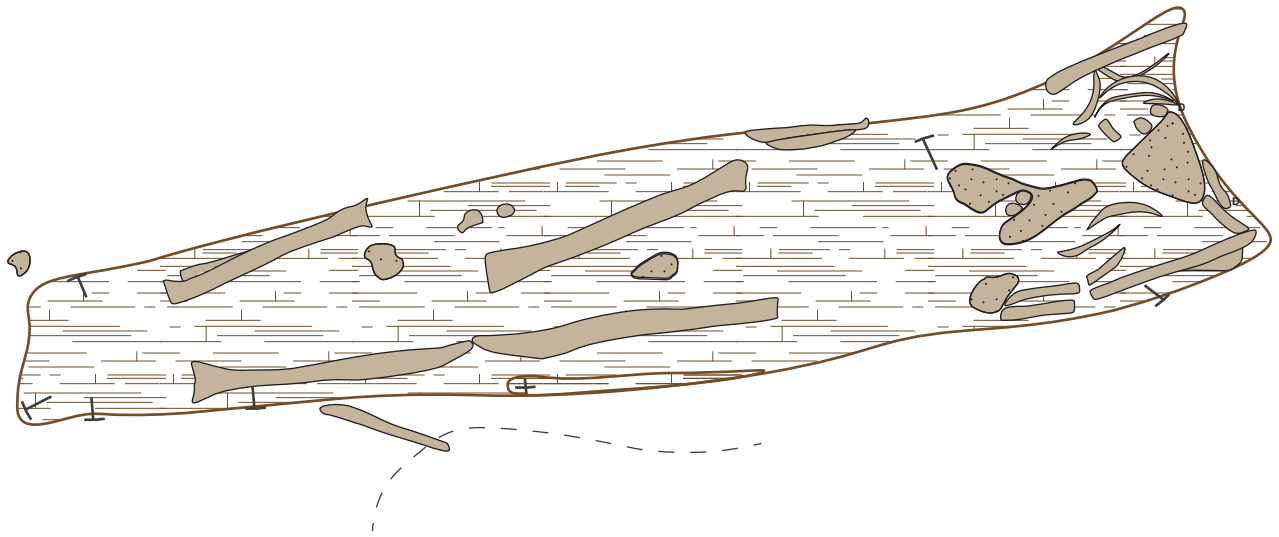

Légende :

0 20 cm
1:10

- Limite visible de la fosse inhumation
- Fond cercueil
- Os
- Concentration os spongieux
- Clou horizontal
- Clou vertical

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et Véronique Miclette et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Coupe stratigraphique de la paroi nord (section est) du la sous-opération CeEt-727-24B

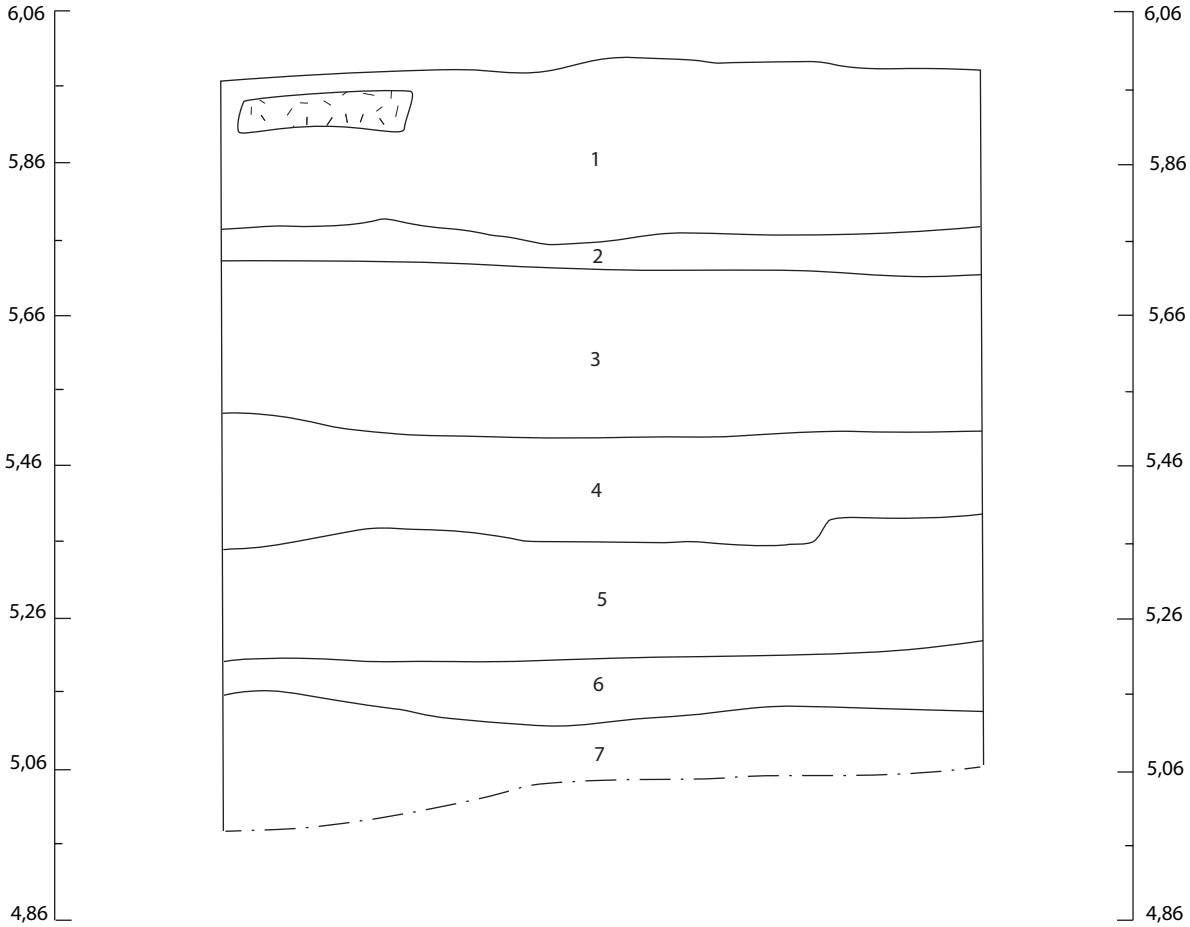

Description des lots :

1 : 24B1. Remblai hétérogène, compact, composé de sable limoneux brun-gris, avec des lentilles de sable brun doré. Plusieurs inclusions de cailloux anguleux et de fragments de béton.

2 : 24B2. Sable légèrement limoneux, gris foncé, plutôt meuble, avec inclusions de cailloux anguleux.

3 : 24B3. Loam sableux, brun foncé, plutôt meuble, avec quelques cailloux anguleux et un fragment de métal ferreux.

4 : 24B4. Couche composée de petites plaquettes de schiste, semblable à de la poussière de pierre, grise, plutôt compacte, avec inclusions de quelques cailloux arrondis.

5 : 24B5. Loam brun foncé avec beaucoup de bois (>90 %), surtout des copeaux, mais aussi des petits morceaux découpés, meuble.

6 : 24B6. Loam argileux brun avec beaucoup de bois (50%), plutôt meuble.

7 : 24B7. Argile limoneuse grise, sans inclusions.

Légende :

0 20 cm
1:10

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Béton

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et Sidy N'Dour et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Coupe stratigraphique de la paroi nord (section est) de la sous-opération CeEt-755-24C

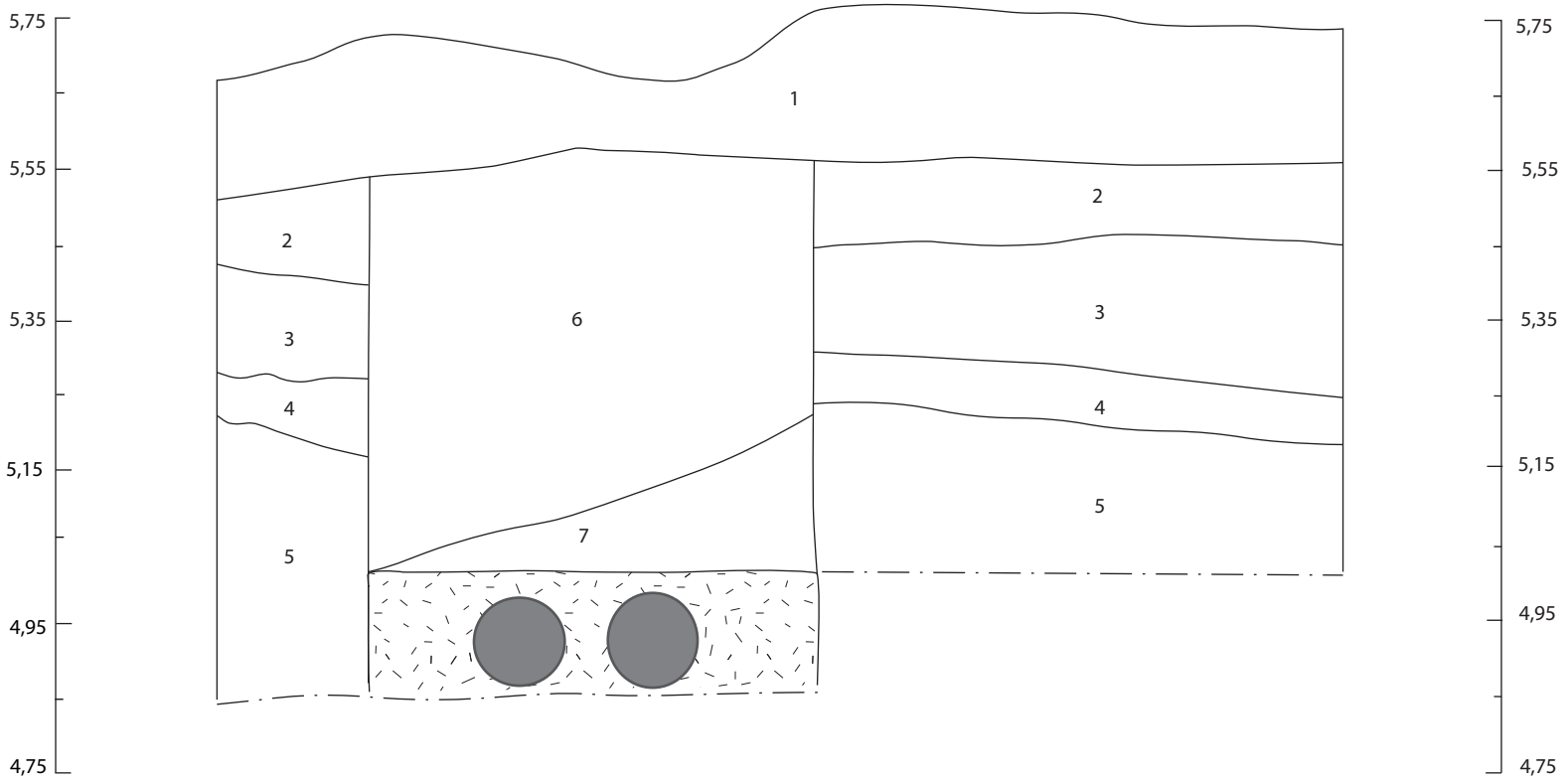

Description des lots :

1 : 24C1. Remblai hétérogène et compact composé de sable légèrement limoneux avec des lentilles de sable orangé avec beaucoup d'inclusions de cailloux anguleux et de fragments de métal terreux.

2 : 24C2. Loam sableux brun foncé avec quelques inclusions de cailloux anguleux, plutôt meuble.

3 : 24C3. Loam sableux brun foncé avec 90 % de bois (copeaux et fragments travaillés), plutôt meuble.

4 : 24C4. Loam argileux avec beaucoup de bois (50%), meuble.

5 : 24C5. Argile limoneuse grise légèrement bleutée, sans inclusion. Sol naturel.

6 : Remblai hétérogène, composé de sable loameux brun foncé et d'argile limoneuse grise bleutée avec inclusions de copeaux de bois et de cailloux anguleux.

7 : Argile limoneuse grise bleutée, avec un peu de sable brun. Sol naturel remanié au-dessus d'un massif de RTU.

Légende :

0 20 cm
1:10

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Béton
Tuyau en carton goudronné

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et Sidy N'Dour et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi nord (section est) du la sous-opération CeEt-727-24D

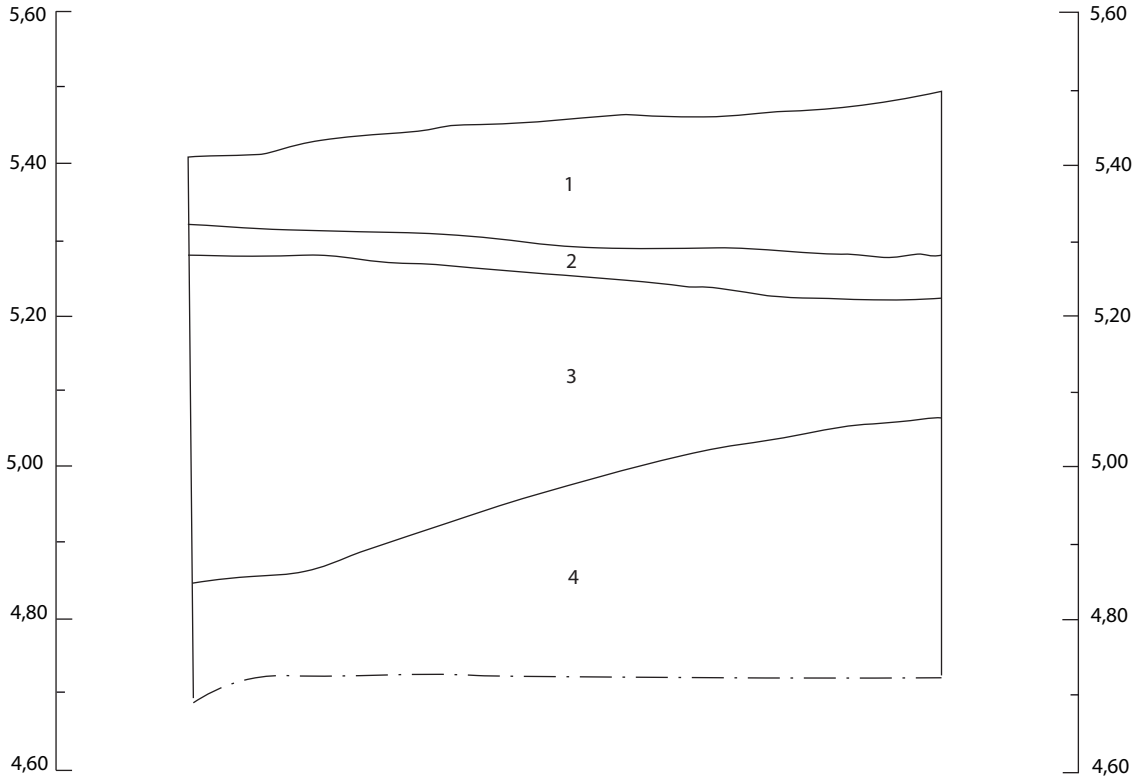

Description des lots :

1 : 24D1. Couche de bois (90% , copeaux et fragments travaillés) avec un peu de loam sableux brun foncé.
2 : 24D2. Loam limoneux avec beaucoup d'inclusions de bois (50%).
3 : 24D3. Argile limoneuse grise foncée, sans inclusion. Sol naturel ?
4 : 24D4. Limon argileux gris tacheté orangé, sans inclusion. Sol naturel.

Légende :

1 Numéro de couche
— · — Limite de fouille
——— Limite de couche

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi nord (section est) du la sous-opération CeEt-727-24E

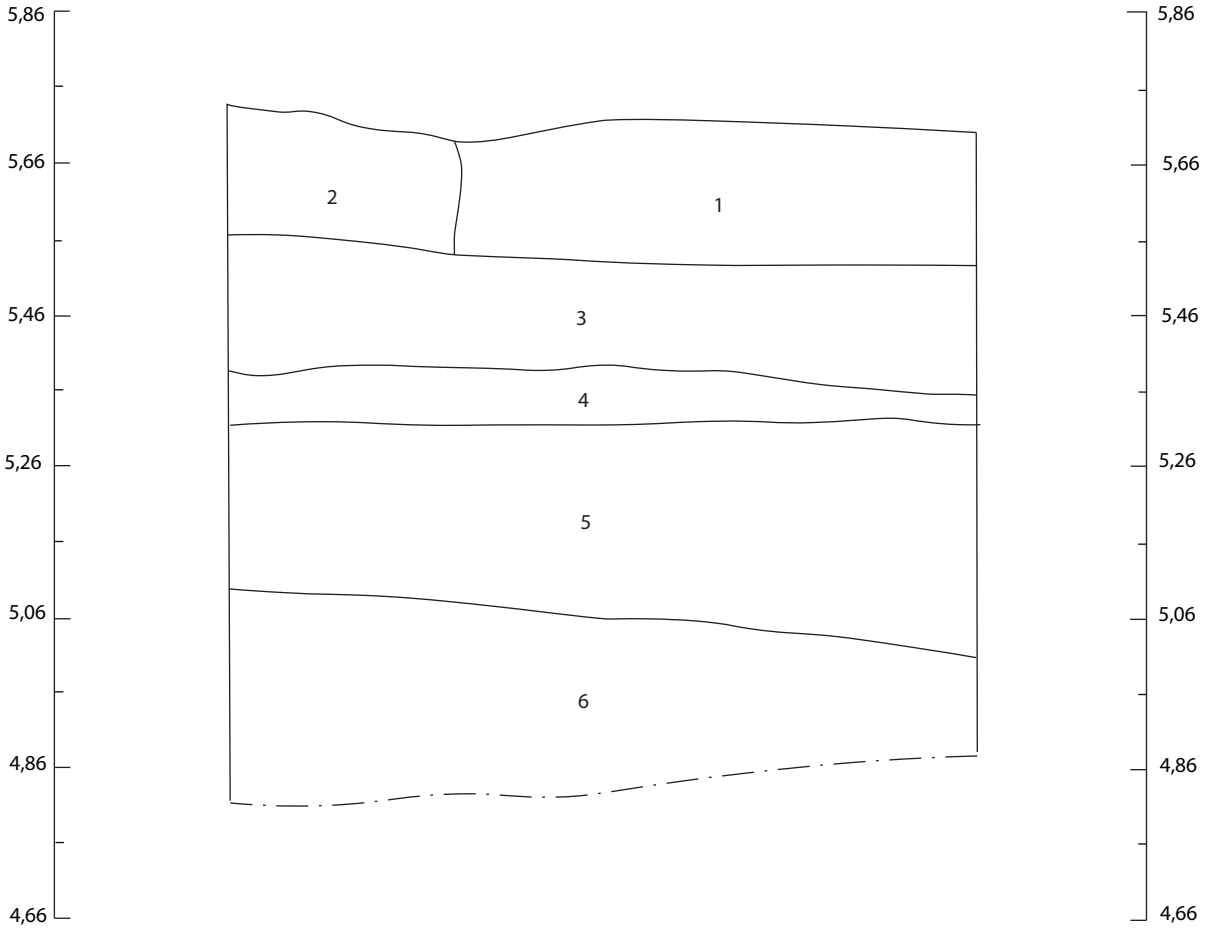

Description des lots :

1 : 24E1. Remblai hétérogène compact composé de sable limoneux brun grisâtre avec inclusions de cailloux anguleux et des fragments de métal ferreux.

2 : 24E2. Poussière de briques et fragments de briques, sableux et friable.

3 : 24E3. Loam sableux avec beaucoup de bois (>80%) en copeaux et pièces travaillées, plutôt meuble.

4 : 24E4. Limon sableux avec du bois (<25%), plutôt meuble.

5 : 24E5. Limon argileux gris foncé, avec très peu d'inclusion sauf un tesson de TCFB au décor bleu et de très petits fragments de brique.

6 : 24E6. Argile limoneuse gris pâle tachetée orangé.

Légende :

0 20 cm
1:10

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Coupe stratigraphique de la paroi nord (section est) du la sous-opération CeEt-727-24F

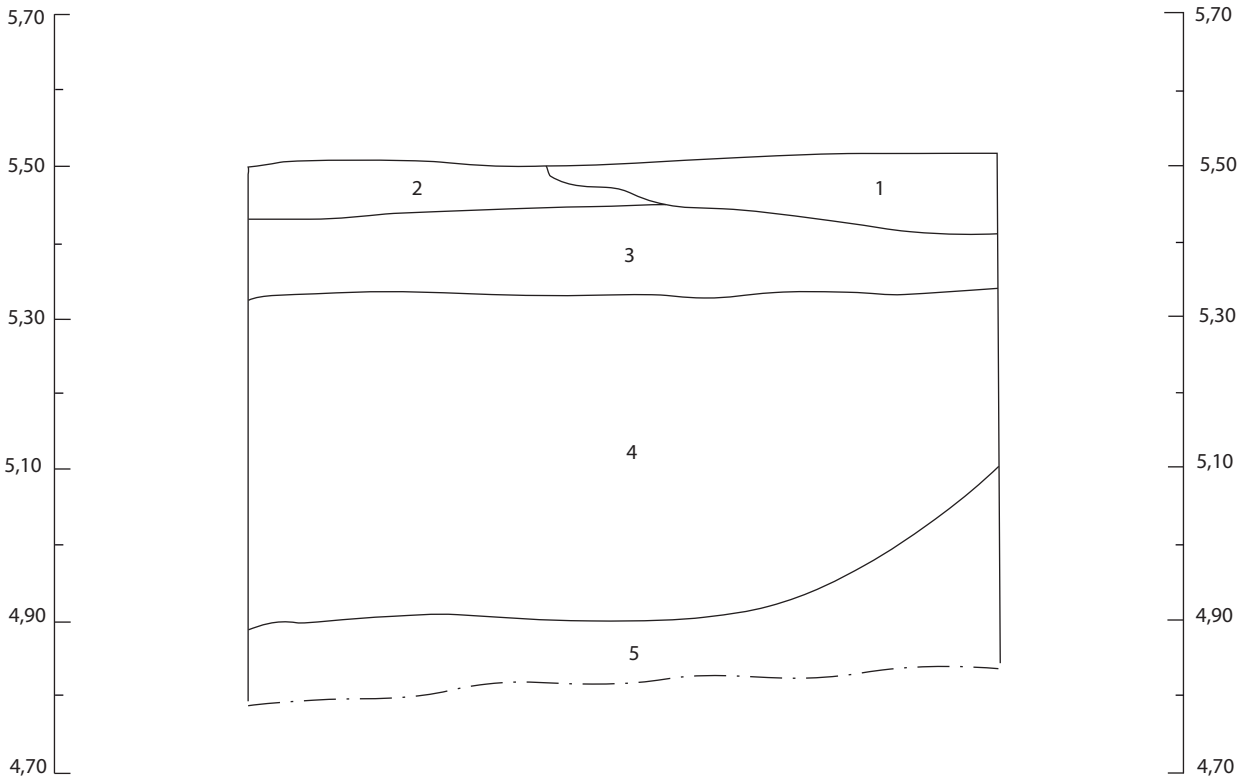

Description des lots :

1 : 24F1. Remblais hétérogènes, plutôt compacts, composés de sable limoneux gris foncé avec des taches orangées (fragments ferreux) et des inclusions de cailloux anguleux.

2 : 24F2. Cendres d'incinérateur, friable, avec inclusions de tessons de verre incolore.

3 : 24F3. Loam sableux brun foncé, organique, avec beaucoup d'inclusions de bois (25%).

4 : 24F4. Limon argileux gris avec des taches orangées, sans inclusion sauf deux fragments de fourneau de pipe à l'interface avec le lot 24F3.

5 : 24F5. Argile limoneuse, compacte, sans inclusion.

Légende :

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

0 20 cm

1:10

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Coupe stratigraphique de la paroi nord de la tranchée mécanique CeEt-755-22A

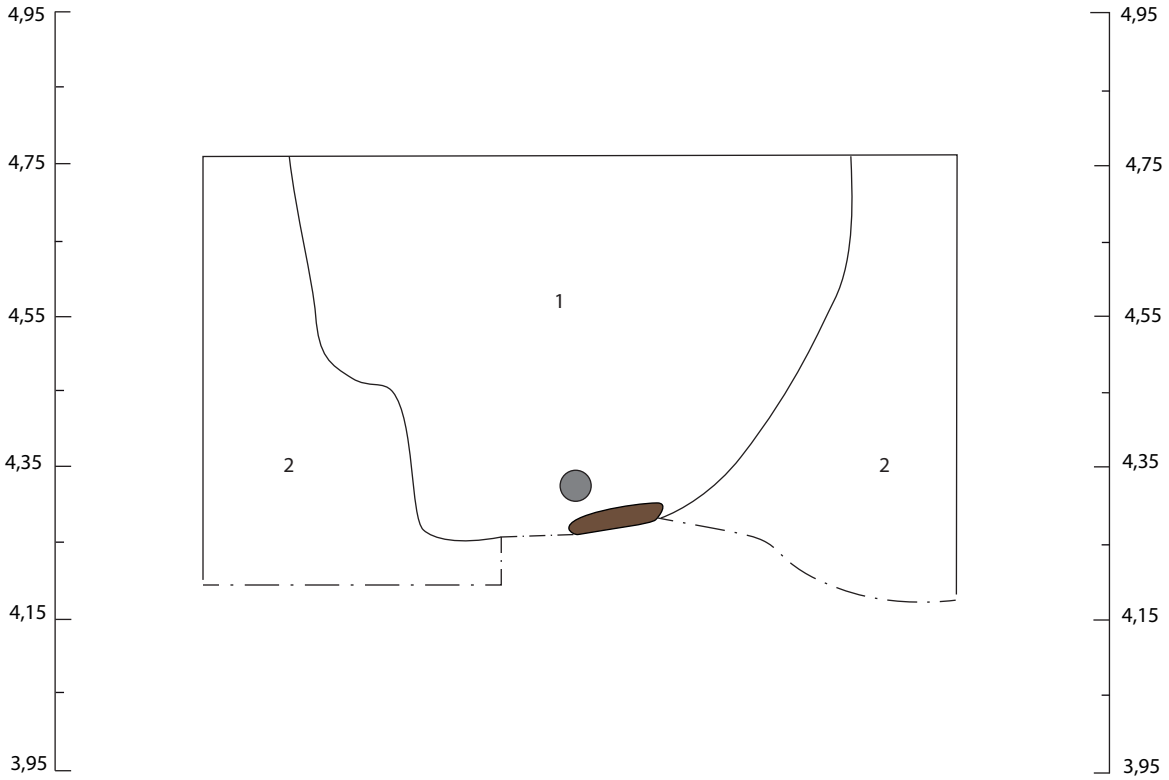

Description des lots :

1 : Remblai hétérogène composé de sable et de limon sableux, brun, gris et brun foncé. Inclusions de nodules de mortier, de fragments ferreux, de brique rouge et de cailloux.

2 : Sol naturel composé de sable limoneux gris tacheté orangé, graduellement plus argileux vers le fond.

Légende :

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Bois
Tuyau en fer

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage 1A (vestige 1A100)

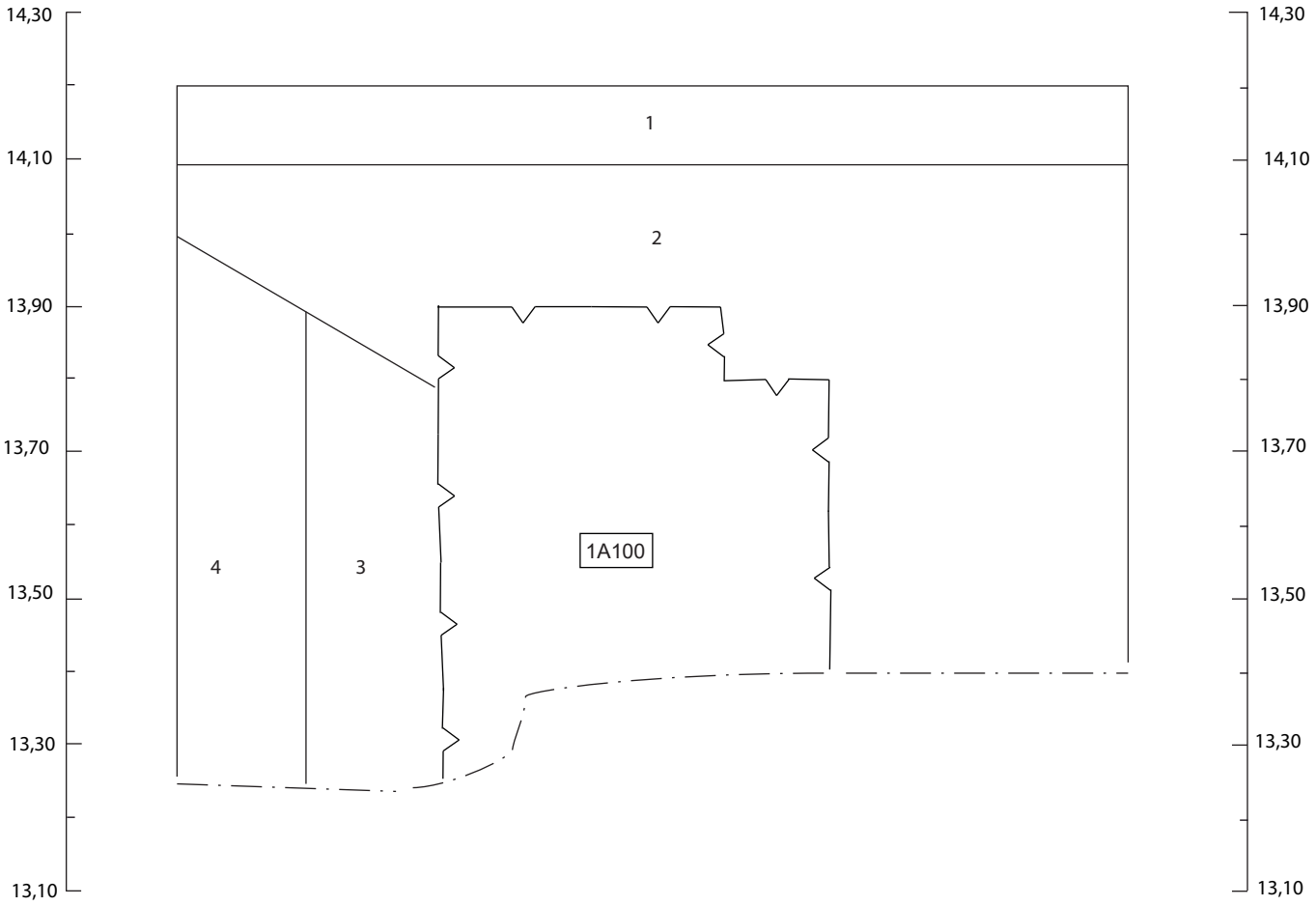

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, meuble, avec des inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1A100.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion. ?

Légende :

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1A100	Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage 1A (vestige 1A200)

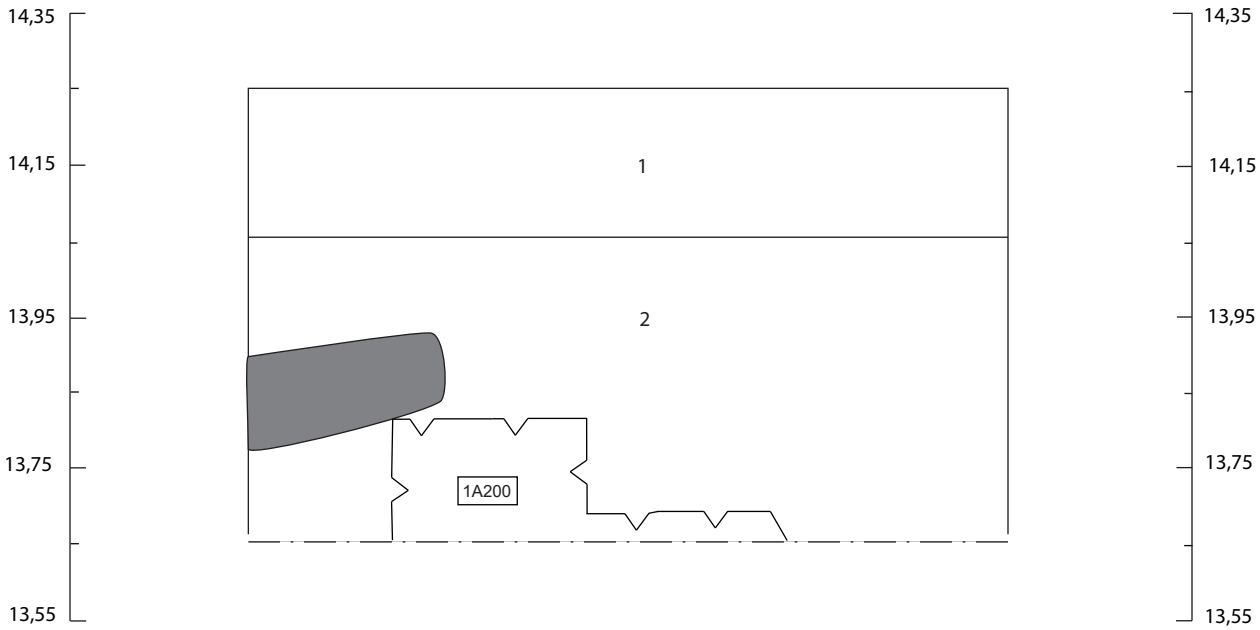

Légende :

0 20 cm
1:10

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
	Pierre
1A200	Numéro de vestige

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage 1B

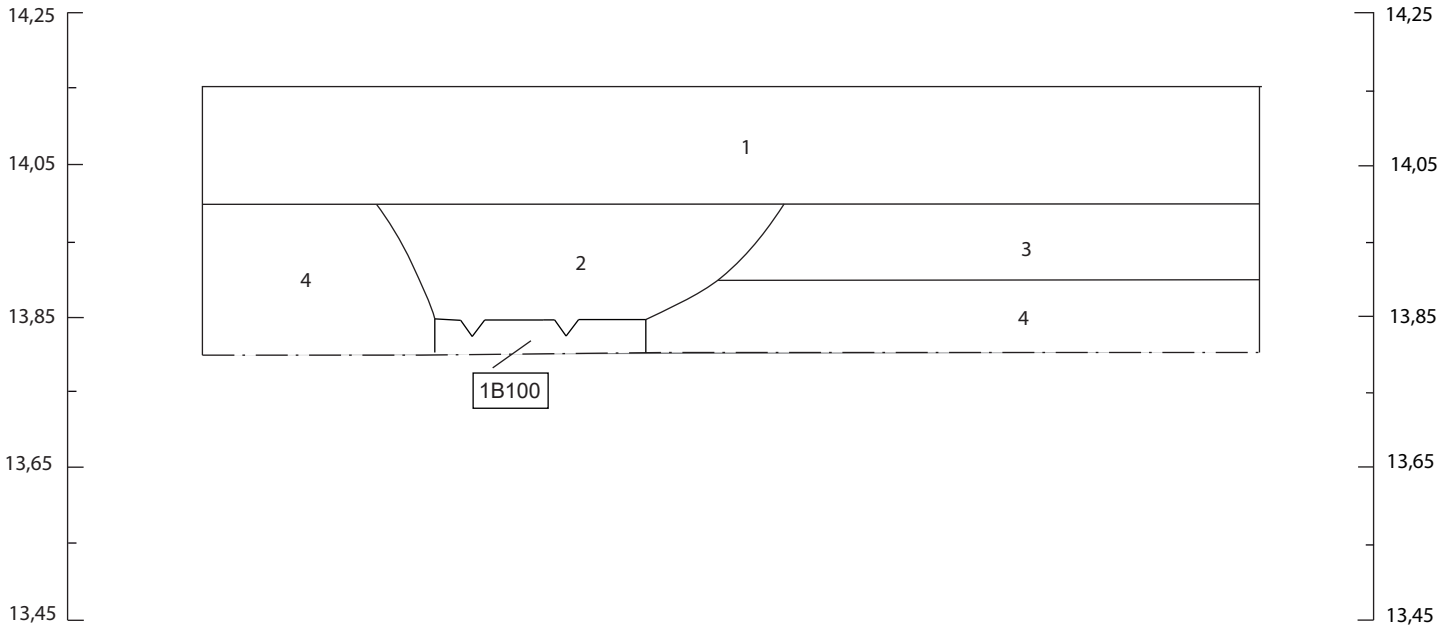

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon sableux brun, moyennement compact, avec inclusions de mortier et des fragments de pierre de schiste. Démolition

3 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1B100	Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage 1C

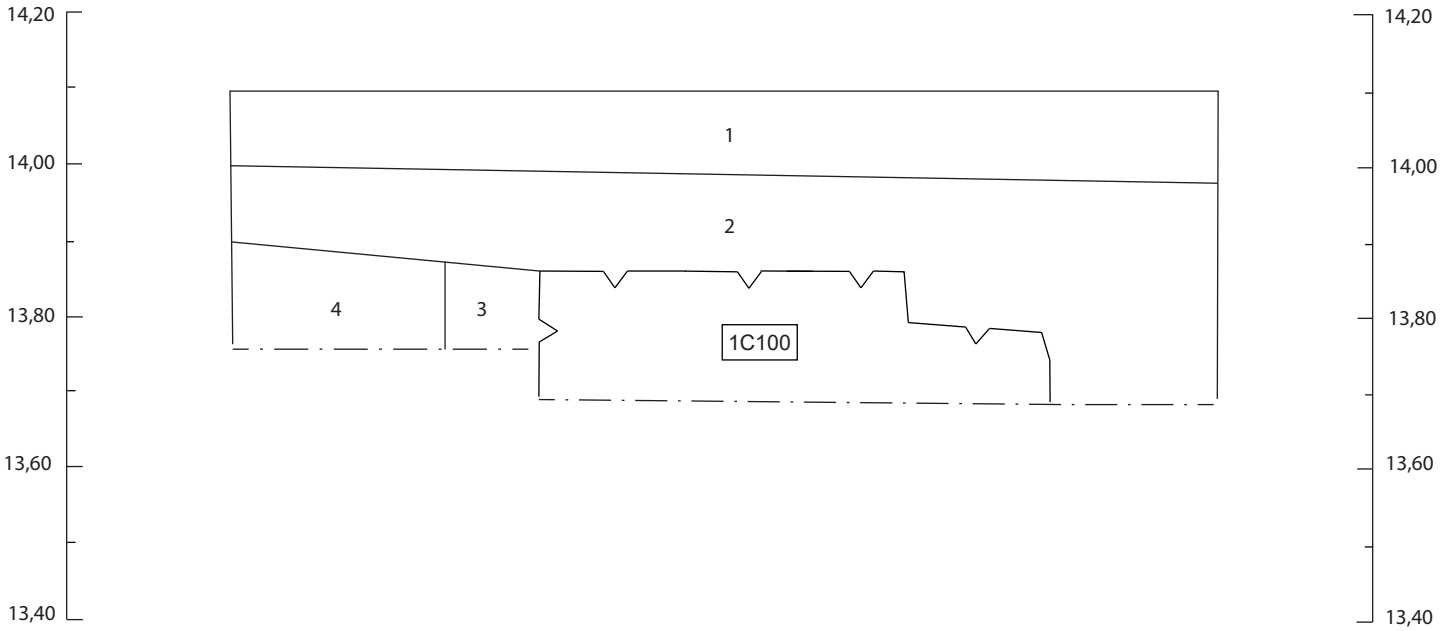

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, meuble, avec des inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1C100.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1C100	Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU DE PROJET DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage 1D

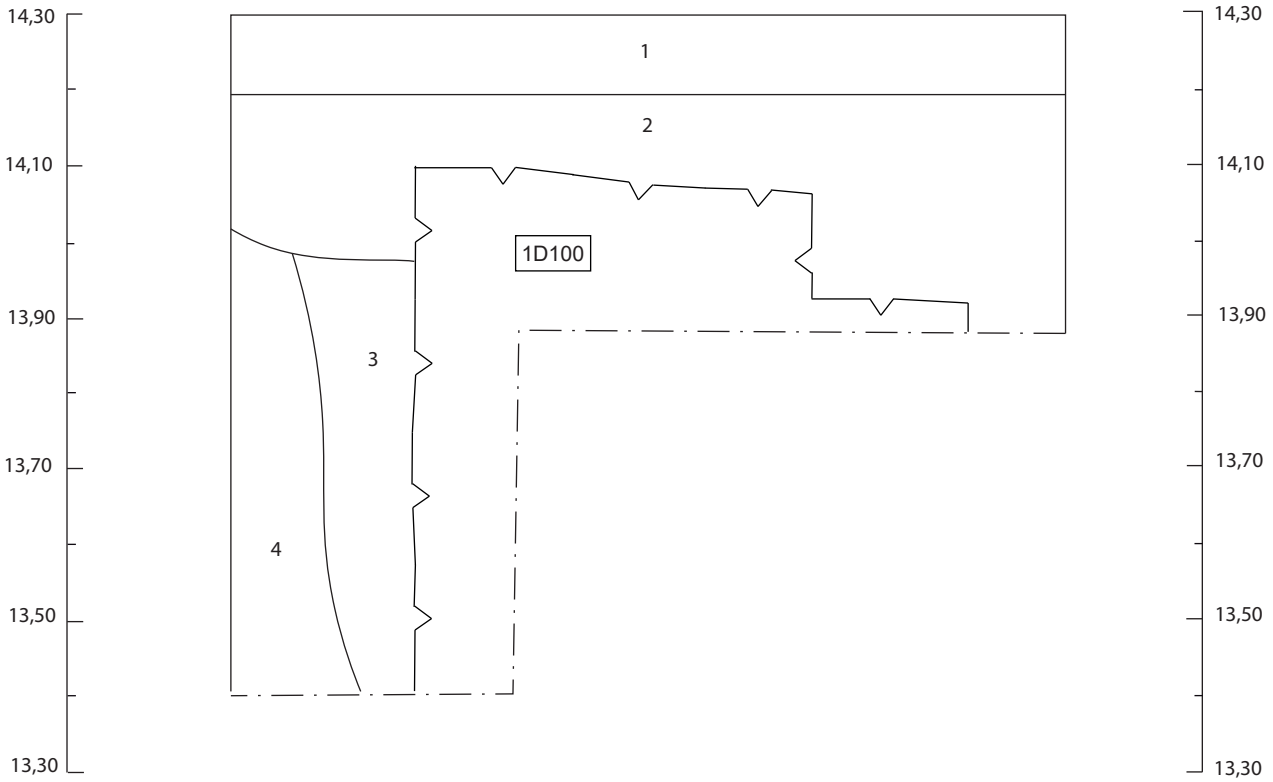

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, meuble, avec des inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1C100.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

Maçonnerie

1D100 Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage 1E

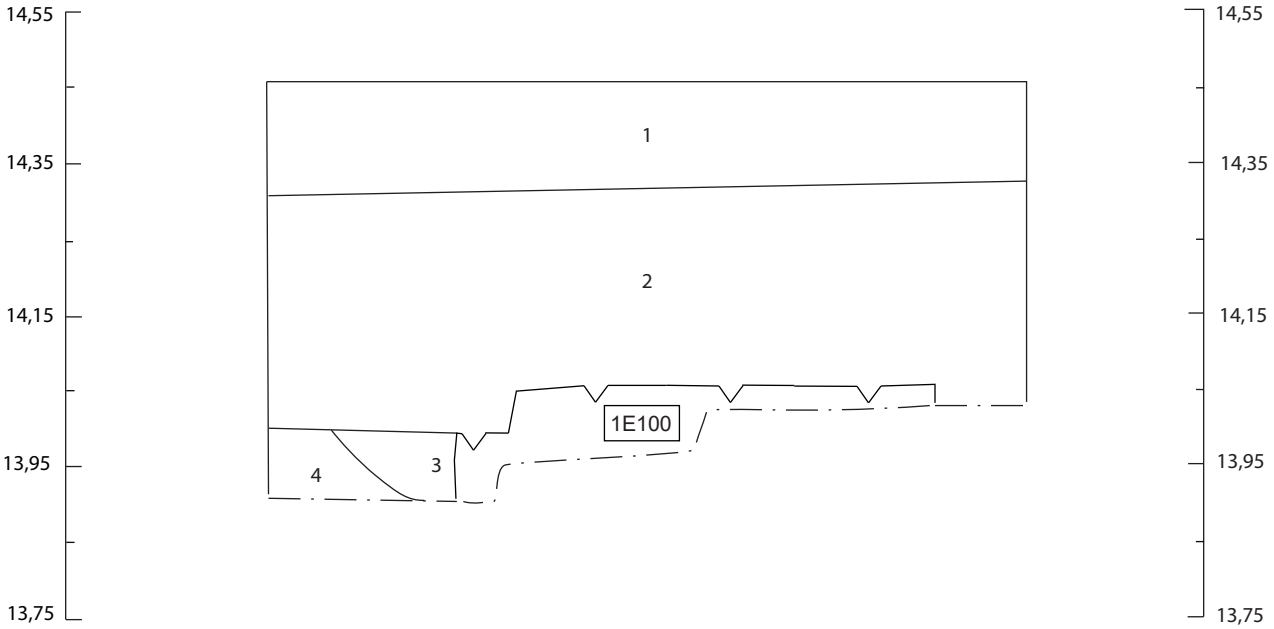

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, moyennement compact, avec beaucoup d'inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1C100?

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

0 20 cm
1:10

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1E100	Numéro de vestige

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-727-21B

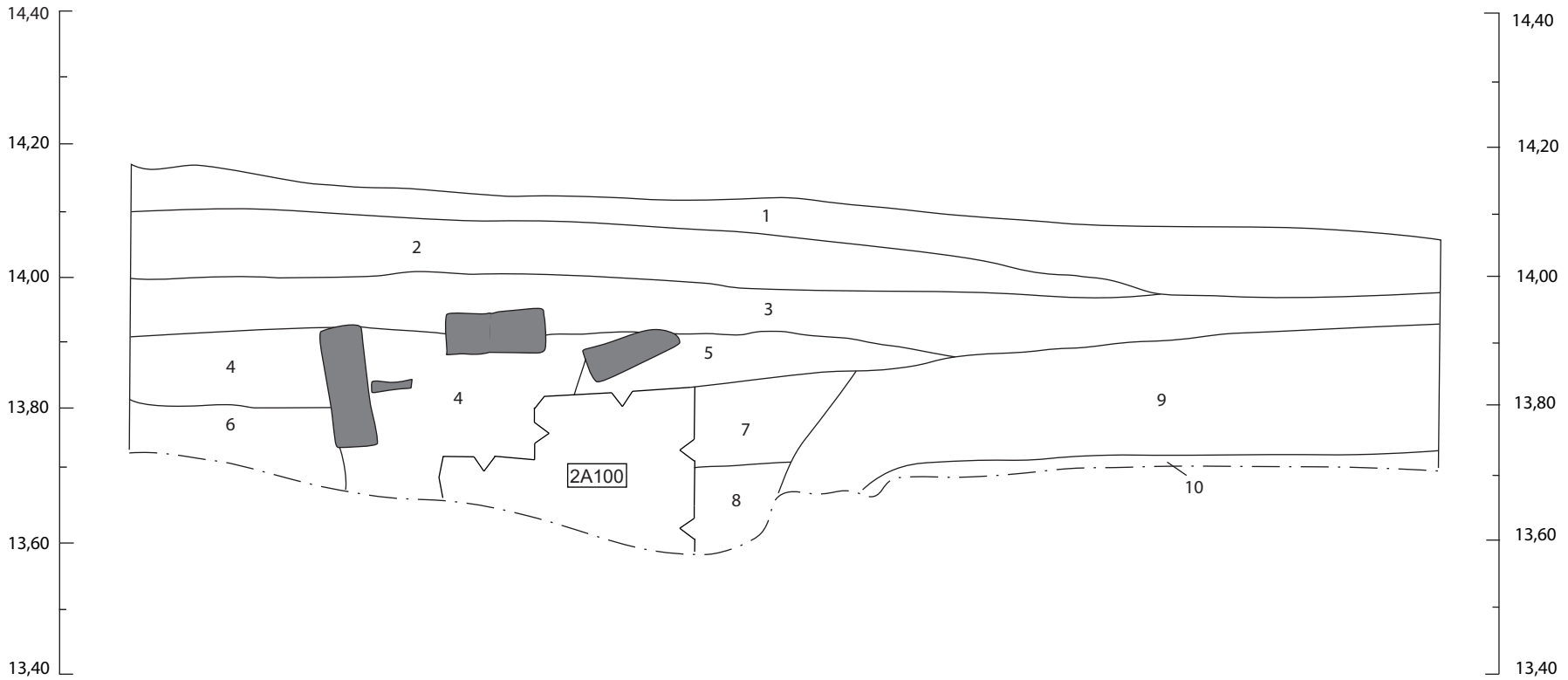

Description des lots :

1 : 2A1. Loam limoneux brun foncé, avec beaucoup de radicelles. Surface gazonnée.
2 : 2A2. Loam limoneux brun foncé grisâtre, avec beaucoup d'inclusions de cailloux anguleux et de graviers. Remblai.
3 : 2A3. Loam limoneux brun foncé avec quelques radicelles. Humus enfoui ?
4 : Limon argileux brun grisâtre, avec un peu d'inclusions de graviers et quelques pierres anguleuses.
5 : Limon argileux brun grisâtre, avec beaucoup d'inclusions de graviers, de nodules de mortier et de cailloux anguleux.
6 : Sable limoneux avec environ 80 % de mortier (désagrégé et en nodules).
7 : Limon argileux brun, avec inclusions de quelques cailloux anguleux.
8 : Sable grossier graveleux, brun avec des inclusions de nodules de mortier.
9 : Limon brun avec quelques traces de charbon de bois.
10 : Limon légèrement sableux, brun pâle jaunâtre et tacheté orangé, sans inclusions.

Légende :

0 20 cm
1:10

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Maçonnerie
Pierre

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage 1A (vestige 1A100)

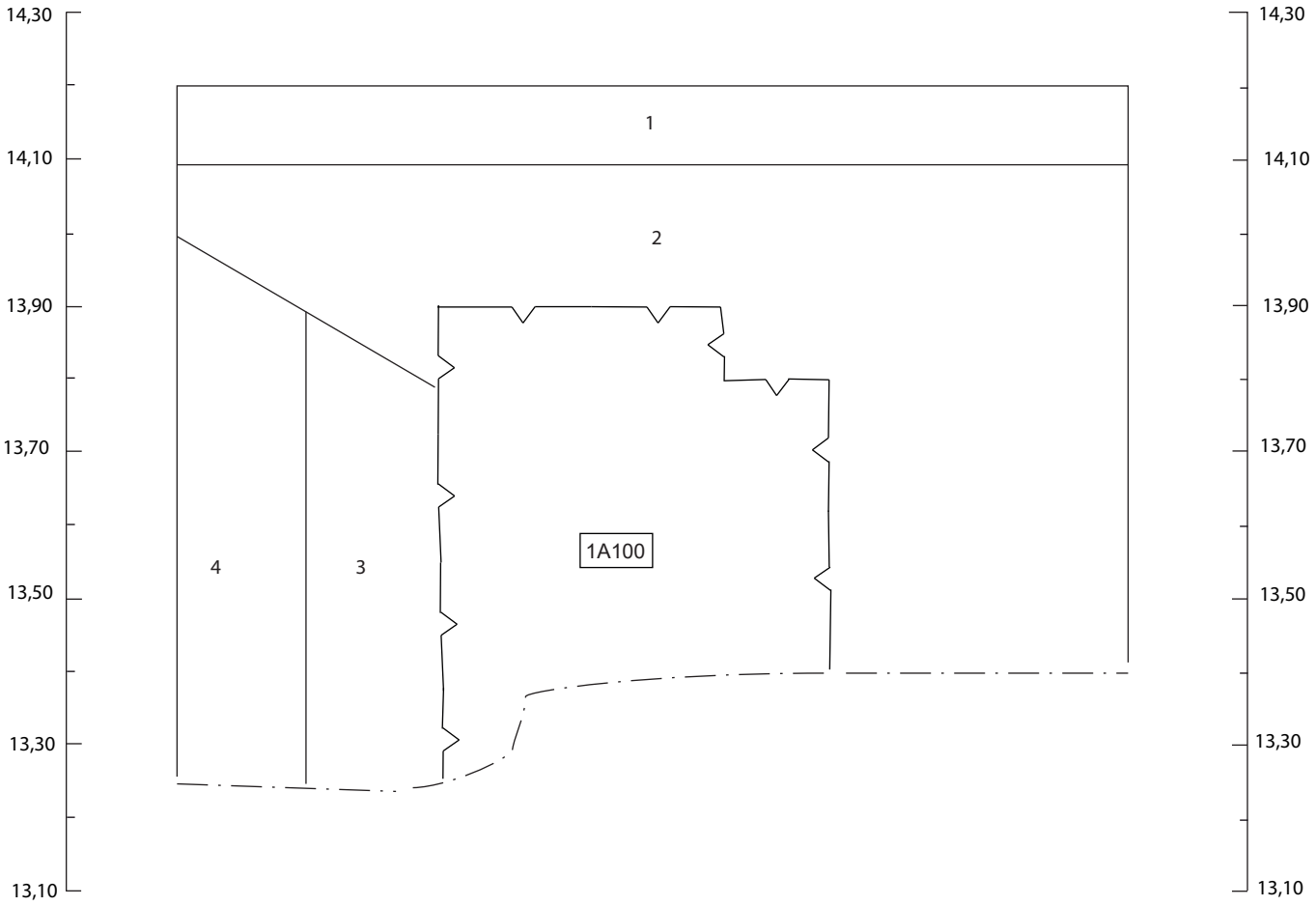

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, meuble, avec des inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1A100.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion. ?

Légende :

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1A100	Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

VILLE DE QUÉBEC

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage 1A (vestige 1A200)

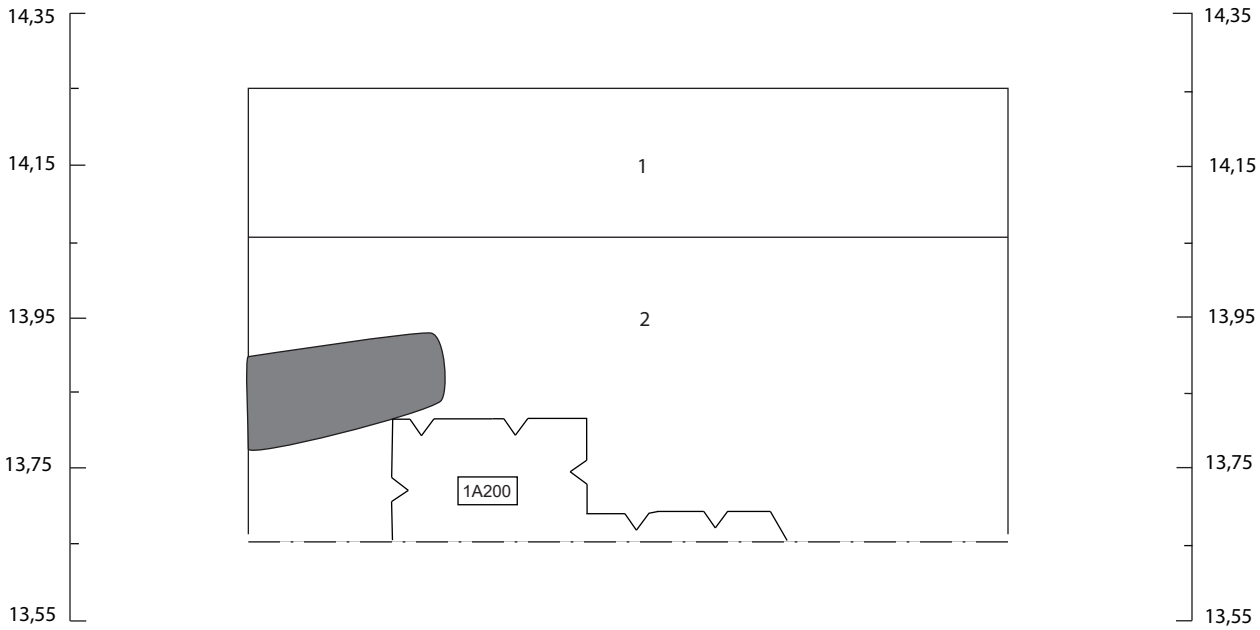

Légende :

0 20 cm
1:10

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
	Pierre
1A200	Numéro de vestige

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage 1B

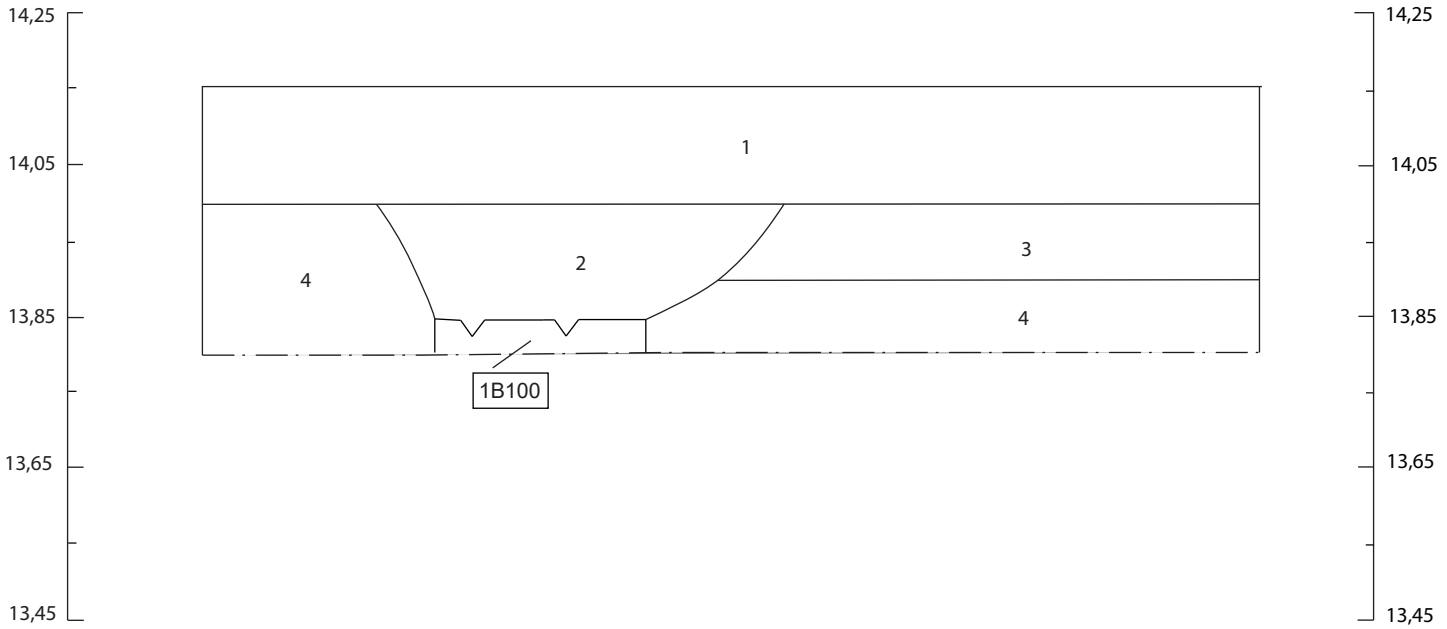

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon sableux brun, moyennement compact, avec inclusions de mortier et des fragments de pierre de schiste. Démolition

3 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1B100	Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage 1C

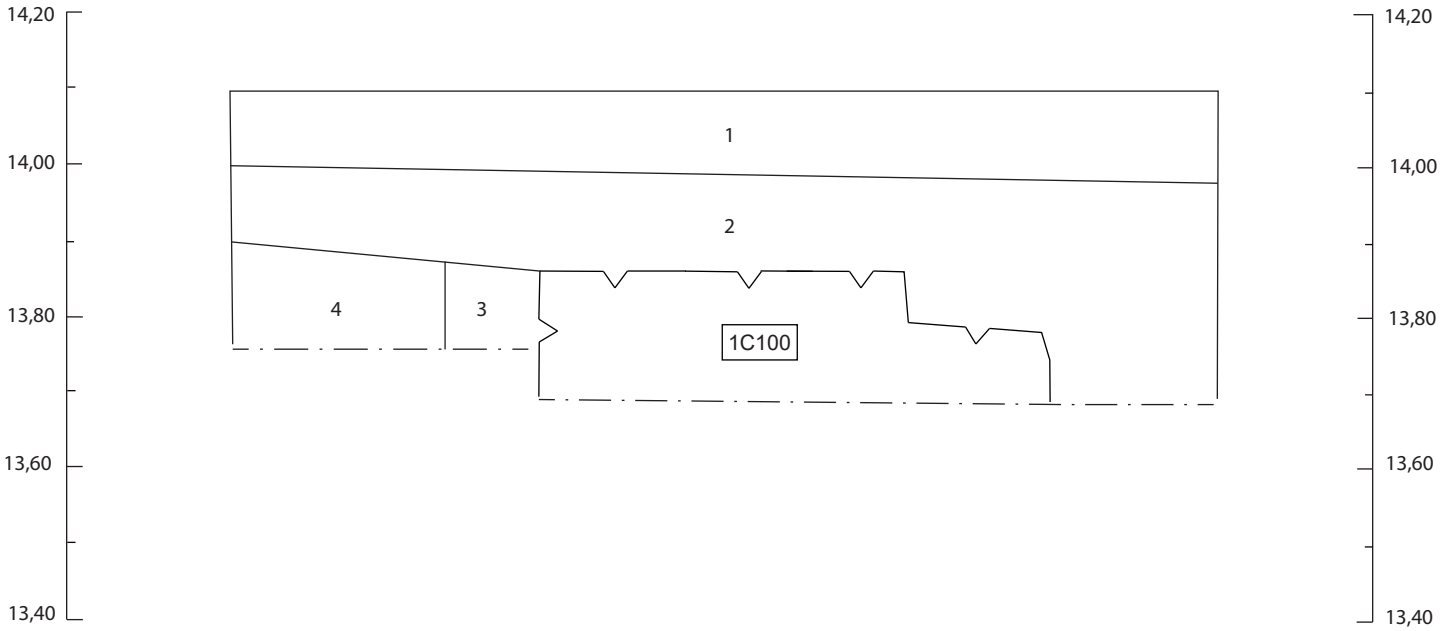

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, meuble, avec des inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1C100.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1C100	Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU DE PROJET DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage 1D

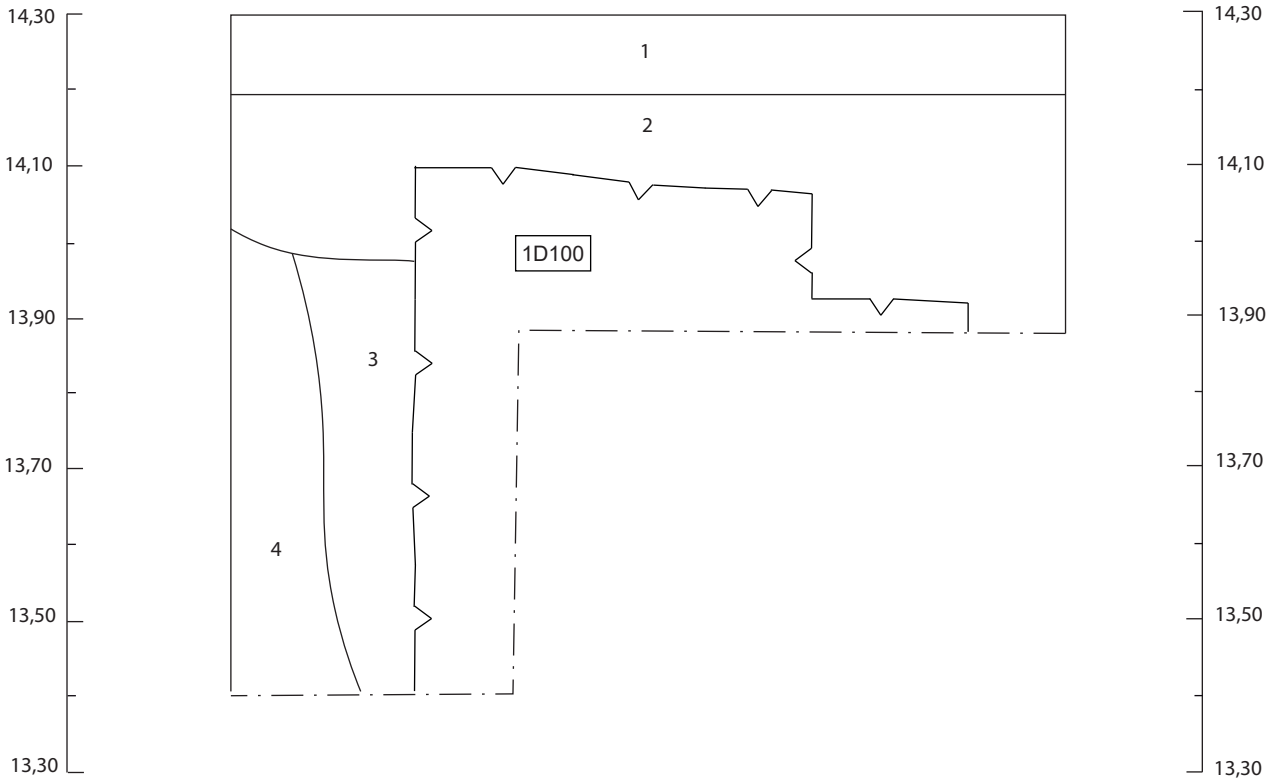

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, meuble, avec des inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1C100.

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

1 Numéro de couche

Limite de fouille

Limite de couche

Maçonnerie

1D100 Numéro de vestige

0 20 cm
1:10

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage 1E

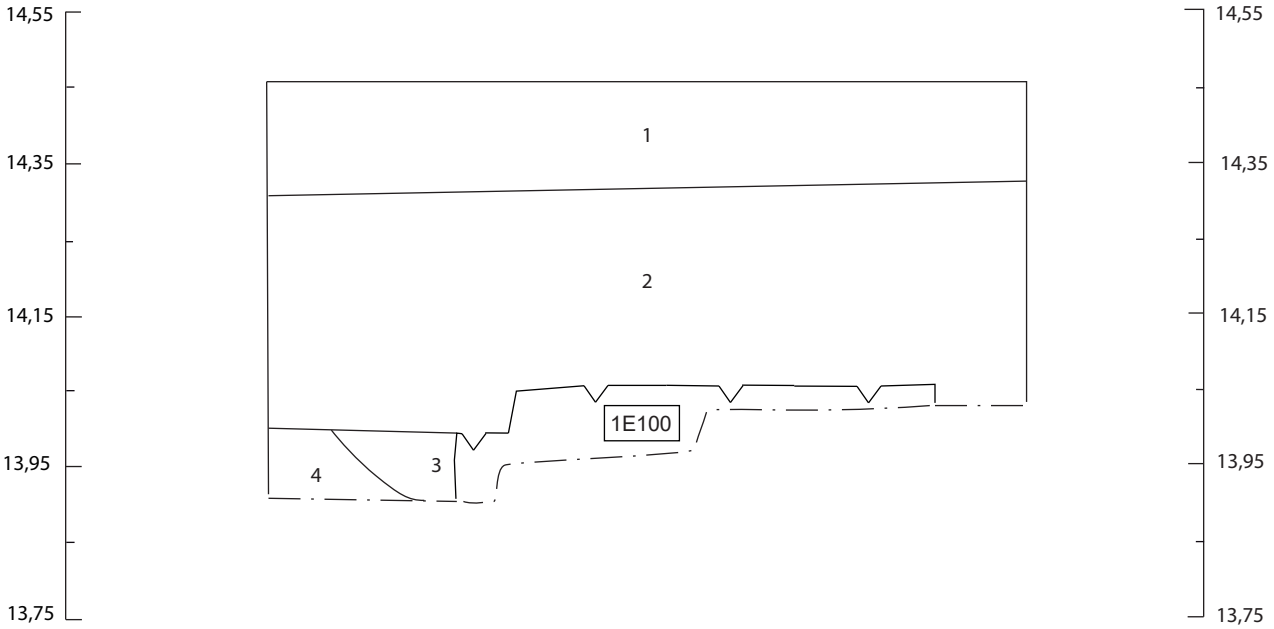

Description des lots :

1 : Limon sableux foncé moyennement compact avec des inclusions de graviers, de gravillons, de racines et de radicelles. Surface gazonnée.

2 : Limon légèrement sableux brun pâle, avec quelques taches beiges, compact. Inclusions de traces de mortier et de quelques graviers. Remblai.

3 : Sable brun grossier, moyennement compact, avec beaucoup d'inclusions de gros éclats/fragments de schiste. Tranchée de construction du vestige 1C100?

4 : Limon brun tacheté de beige, moyennement compact, avec peu d'inclusion.

Légende :

0 20 cm
1:10

1	Numéro de couche
— · —	Limite de fouille
———	Limite de couche
	Maçonnerie
1E100	Numéro de vestige

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Croquis et infographie par Véronique Miclette

Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-727-21B

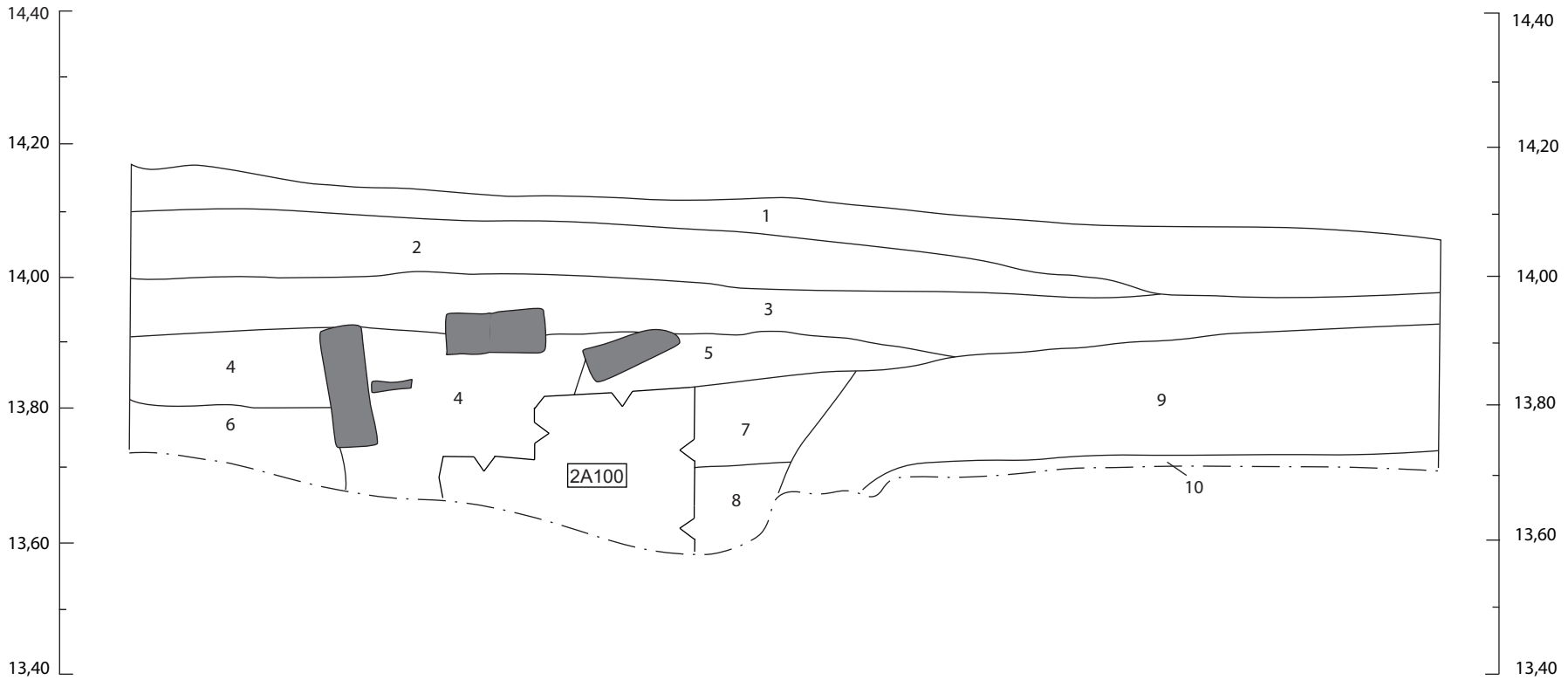

Description des lots :

1 : 2A1. Loam limoneux brun foncé, avec beaucoup de radicelles. Surface gazonnée.
2 : 2A2. Loam limoneux brun foncé grisâtre, avec beaucoup d'inclusions de cailloux anguleux et de graviers. Remblai.
3 : 2A3. Loam limoneux brun foncé avec quelques radicelles. Humus enfoui ?
4 : Limon argileux brun grisâtre, avec un peu d'inclusions de graviers et quelques pierres anguleuses.
5 : Limon argileux brun grisâtre, avec beaucoup d'inclusions de graviers, de nodules de mortier et de cailloux anguleux.
6 : Sable limoneux avec environ 80 % de mortier (désagrégé et en nodules).
7 : Limon argileux brun, avec inclusions de quelques cailloux anguleux.
8 : Sable grossier graveleux, brun avec des inclusions de nodules de mortier.
9 : Limon brun avec quelques traces de charbon de bois.
10 : Limon légèrement sableux, brun pâle jaunâtre et tacheté orangé, sans inclusions.

Légende :

0 20 cm
1:10

1 Numéro de couche
Limite de fouille
Limite de couche
Maçonnerie
Pierre

VILLE DE QUÉBEC

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC
Dessin par Stéphane Noël et infographie par Véronique Miclette

ANNEXE C

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

2025-CeEt-703 Catalogue photos

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0001	20250505_131119	rue des Embarcations	Vue générale de travaux en cours à l'arrivée de l'archéologue sur le terrain	N	V. Miclette	2025-05-05
2025-CeEt-703.0002	20250505_131122	rue des Embarcations	Vue générale de travaux en cours à l'arrivée de l'archéologue sur le terrain	NE	V. Miclette	2025-05-05
2025-CeEt-703.0003	20250505_141714	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	S	V. Miclette	2025-05-05
2025-CeEt-703.0004	20250505_142036	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	N	V. Miclette	2025-05-05
2025-CeEt-703.0005	20250505_142046	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	O	V. Miclette	2025-05-05
2025-CeEt-703.0006	20250505_142747	CeEt-703-8A100	Exemples de rondins provenant du vestige 25-Emb-1A100	n/a	V. Miclette	2025-05-05
2025-CeEt-703.0007	20250505_142749	CeEt-703-8A100	Exemples de rondins provenant du vestige 25-Emb-1A100	n/a	V. Miclette	2025-05-05
2025-CeEt-703.0008	20250506_092418	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	S	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0009	20250506_092423	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	S	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0010	20250506_093411	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	NE	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0011	20250506_093419	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	SO	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0012	20250506_093426	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	SO	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0013	20250506_093444	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	O	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0014	20250506_093449	CeEt-703-8A100	Sommet du vestige 25-Emb-1A100, 2 planches parallèles orientées est-ouest	O	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0015	20250506_094548	CeEt-703-8A100	Poursuite vers l'ouest du vestige 25-Emb-1A200	S	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0016	20250506_094604	CeEt-703-8A100	Exemple de pièces de bois du vestige 25-Emb-1A200	n/a	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0017	20250506_095131	CeEt-703-8A100	Exemple de pièces de bois du vestige 25-Emb-1A200	n/a	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0018	20250506_130020	CeEt-703-8A100	Poursuite vers l'ouest du vestige 25-Emb-1A200	O	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0019	20250506_130036	CeEt-703-8A100	Poursuite vers l'ouest du vestige 25-Emb-1A200	O	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0020	20250506_131533	rue des Embarcations	Exemples de bouteille provenant du lot de déchet autour du vestge 25-Emb-1A200 (surtout au sud)	n/a	V. Miclette	2025-05-06

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0021	20250506_131535	rue des Embarcations	Exemples de bouteille provenant du lot de déchet autour du vestge 25-Emb-1A200 (surtout au sud)	n/a	V. Miclette	2025-05-06
2025-CeEt-703.0022	20250507_082429	rue des Embarcations	Excavation à l'ouest de la chambre HQ dans le lot de déchets/remblai	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0023	20250507_082550	rue des Embarcations	Excavation à l'ouest de la chambre HQ dans le lot de déchets/remblai	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0024	20250507_082554	rue des Embarcations	Excavation à l'ouest de la chambre HQ dans le lot de déchets/remblai	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0025	20250507_092646	rue des Embarcations	Excavation vers l'ouest, dans le lot de remblai/déchets	NO	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0026	20250507_092921	rue des Embarcations	Une pièce de bois orientée E-O, position relevée à la pelle-mécanique	SO	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0027	20250507_092925	rue des Embarcations	Une pièce de bois orientée E-O, position relevée à la pelle-mécanique	SO	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0028	20250507_094341	rue des Embarcations	Bouteilles provenant du lot de déchets à l'ouest de la chambre HQ. Élaguées	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0029	20250507_094353	rue des Embarcations	Bouteilles provenant du lot de déchets à l'ouest de la chambre HQ. Élaguées	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0030	20250507_094400	rue des Embarcations	Bouteilles provenant du lot de déchets à l'ouest de la chambre HQ. Élaguées	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0031	20250507_100702	CeEt-703-8A100	Pièce de bois du vestige 25-Emb-1A100 qui a été échantillonnée	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0032	20250507_100707	CeEt-703-8A100	Pièce de bois du vestige 25-Emb-1A100 qui a été échantillonnée	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0033	20250507_100726	CeEt-703-8A100	Pièce de bois du vestige 25-Emb-1A100 qui a été échantillonnée	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0034	20250507_102049	CeEt-703-8A100	Bois provenant de 25-Emb-1A200	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0035	20250507_111134	CeEt-703-8A100	Parement sud de la portion de vestige identifiée 1A300, avant le dégagement	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0036	20250507_111615	CeEt-703-8A100	Parement sud de la portion de vestige identifiée 1A300, avant le dégagement	W	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0037	20250507_112402	CeEt-703-8A100	Petite portion du vestige 25-Emb-1A300 dégagée	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0038	20250507_112406	CeEt-703-8A100	Petite portion du vestige 25-Emb-1A300 dégagée	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0039	20250507_113309	CeEt-703-8A100	Petite portion du vestige 25-Emb-1A300 dégagée	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0040	20250507_113318	CeEt-703-8A100	Petite portion du vestige 25-Emb-1A300 dégagée	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0041	20250507_113326	CeEt-703-8A100	Petite portion du vestige 25-Emb-1A300 dégagée	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0042	20250507_121459	CeEt-703-8A100	Portion dégagée, observée et relevés du parement sud du vestige 1A300	N	V. Miclette	2025-05-07

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0043	20250507_121503	CeEt-703-8A100	Portion dégagée, observée et relevés du parement sud du vestige 1A300	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0044	20250507_121525	CeEt-703-8A100	Portion dégagée, observée et relevés du parement sud du vestige 1A300, section ouest	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0045	20250507_121529	CeEt-703-8A100	Portion dégagée, observée et relevés du parement sud du vestige 1A300, section ouest	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0046	20250507_121544	CeEt-703-8A100	Portion dégagée, observée et relevés du parement sud du vestige 1A300, section centre	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0047	20250507_121545	CeEt-703-8A100	Portion dégagée, observée et relevés du parement sud du vestige 1A300, section centre	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0048	20250507_121552	CeEt-703-8A100	Portion dégagée, observée et relevés du parement sud du vestige 1A300, section est	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0049	20250507_130009	CeEt-703-8A100	Vue générale du vestige 25-Emb-1A300	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0050	20250507_130012	CeEt-703-8A100	Vue générale du vestige 25-Emb-1A300	N	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0051	20250507_130513	CeEt-703-8A100	Parement sud de la portion de vestige identifiée 1A300, endommagé par les travaux	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0052	20250507_130619	CeEt-703-8A100	Parement sud de la portion de vestige identifiée 1A300, endommagé par les travaux	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0053	20250507_130636	CeEt-703-8A100	Parement sud de la portion de vestige identifiée 1A300, endommagé par les travaux	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0054	20250507_131829	CeEt-703-8A100	Bouteilles provenant du lot de déchets aud du vestige du quai	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0055	20250507_131832	CeEt-703-8A100	Bouteilles provenant du lot de déchets aud du vestige du quai	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0056	20250507_133917	CeEt-703-8A100	Pousuite de pièces de bois formant le quai vers l'ouest	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0057	20250507_134030	CeEt-703-8A100	Pousuite de pièces de bois formant le quai vers l'ouest	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0058	20250507_134149	CeEt-703-8A100	Pousuite de pièces de bois formant le quai vers l'ouest	O	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0059	20250507_134239	CeEt-703-8A100	Exemple de gros clou dans les pièces de bois, élagué	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0060	20250507_134314	CeEt-703-8A100	Exemple de gros clou dans les pièces de bois, élagué	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0061	20250507_142651	rue des Embarcations	Lot de déchet au sud du vestige et bois provenant du vestige	SO	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0062	20250507_142910	rue des Embarcations	Lot de déchet au sud du vestige et bois provenant du vestige	S	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0063	20250507_144002	rue des Embarcations	Lot de déchet au sud du vestige et bois provenant du vestige	SO	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0064	20250507_153419	CeEt-703-8A100	Bois formant le quai à la base de l'excavation pour pose des RTU, base du vestige non atteinte	SO	V. Miclette	2025-05-07

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0065	20250507_155154	CeEt-703-8A100	Exemple de billes de bois formant le vestige 25-Emb-1A300	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0066	20250507_155156	CeEt-703-8A100	Exemple de billes de bois formant le vestige 25-Emb-1A300	n/a	V. Miclette	2025-05-07
2025-CeEt-703.0067	20250508_080532	rue des Embarcations	Petite excavation pour un raccord, au nord de la rue des Embarcations, près de l'intersection avec la rue du Chalutier	S	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0068	20250508_080536	rue des Embarcations	Petite excavation pour un raccord, au nord de la rue des Embarcations, près de l'intersection avec la rue du Chalutier	SO	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0069	20250508_080645	rue des Embarcations	Avancement des travaux, vue générale.	NO	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0070	20250508_080659	rue des Embarcations	Retrait du vestige du quai jusqu'au regard.	NO	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0071	20250508_080707	rue des Embarcations	Retrait du vestige du quai jusqu'au regard.	NO	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0072	20250508_082249	rue des Embarcations	Vestige de bois du quai se poursuit sous le regard et au nord du regard. Observe aussi de pierres au fond de l'excavation, empierrement de la base du vestige ?	SO	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0073	20250508_082304	rue des Embarcations	Vestige de bois du quai se poursuit sous le regard et au nord du regard. Observe aussi de pierres au fond de l'excavation, empierrement de la base du vestige ?	SO	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0074	20250508_083239	rue des Embarcations	Paroi est de la petite excavation au nord de la rue pour raccord	E	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0075	20250508_083245	rue des Embarcations	Paroi est de la petite excavation au nord de la rue pour raccord	E	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0076	20250508_100304	rue des Embarcations	Après le retrait du regard, à l'ouest, on voit le sable relié à son installation	SO	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0077	20250508_111442	rue des Embarcations	Bois provenant du vestige du quai, visible à la base de l'excavation, base non atteinte (exemples de rondins orientés N-S)	S	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0078	20250508_111447	rue des Embarcations	Bois provenant du vestige du quai, visible à la base de l'excavation, base non atteinte (exemples de rondins orientés N-S)	S	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0079	20250508_12830	rue des Embarcations	Début de l'exavation dans la portion N-E de CeEt-703 pour raccord. Déjà excavé à cet endroit en 2024	O	V. Miclette	2025-05-08
2025-CeEt-703.0080	202505012_075200	rue des Embarcations	Vue générale des travaux en cours	NO	V. Miclette	2025-05-12
2025-CeEt-703.0081	202505012_095640	rue des Embarcations	Vue générale des travaux en cours	O	V. Miclette	2025-05-12
2025-CeEt-703.0082	202505012_095649	rue des Embarcations	Début de l'excavation au nord de la conduit pour pose d'un regard	SO	V. Miclette	2025-05-12
2025-CeEt-703.0083	202505012_100358	rue des Embarcations	Série de 3 pièces de bois orientées N-S et faisant partie du vestige de quai. 1,60 m de distance entre les pièces	S	V. Miclette	2025-05-12
2025-CeEt-703.0084	202505012_100526	rue des Embarcations	Série de 3 pièces de bois orientées N-S et faisant partie du vestige de quai. 1,60 m de distance entre les pièces	S	V. Miclette	2025-05-12
2025-CeEt-703.0085	202505012_101056	rue des Embarcations	Longue pièce de bois orientée E-O provenant du vestige et quelques pièces N-S	SO	V. Miclette	2025-05-12

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0086	202505012_101057	rue des Embarcations	Longue pièce de bois orientée E-O provenant du vestige et quelques pièces N-S	SO	V. Miclette	2025-05-12
2025-CeEt-703.0087	202505013_080039	rue des Embarcations	Vue générale des travaux en cours	SE	V. Miclette	2025-05-13
2025-CeEt-703.0088	202505013_080044	rue des Embarcations	Vue générale des travaux en cours	S	V. Miclette	2025-05-13
2025-CeEt-703.0089	202505013_141301	rue des Embarcations	Poursuite du vestige de quai vers l'ouest	S	V. Miclette	2025-05-13
2025-CeEt-703.0090	202505013_141326	rue des Embarcations	Poursuite du vestige de quai vers l'ouest	S	V. Miclette	2025-05-13
2025-CeEt-703.0091	202505014_133234	rue des Embarcations	Dégaggement de RTU au nord-est de la zone des travaux, sol très mélangé contenant du bois, de la brique, du mortier	SO	V. Miclette	2025-05-14
2025-CeEt-703.0092	202505014_150239	rue des Embarcations	Dégaggement de RTU au nord-est de la zone des travaux, sol très mélangé contenant du bois, de la brique, du mortier	NO	V. Miclette	2025-05-14
2025-CeEt-703.0093	202505014_150518	rue des Embarcations	Exemple de pièces de bois présentes dans le remblai au nord-est du secteur des travaux	n/a	V. Miclette	2025-05-14
2025-CeEt-703.0094	202505014_150522	rue des Embarcations	Exemple de pièces de bois présentes dans le remblai au nord-est du secteur des travaux	n/a	V. Miclette	2025-05-14
2025-CeEt-703.0095	202505014_140904	rue des Embarcations	Base de l'excavation, toujours dans la couche de remblai mélangé	NO	V. Miclette	2025-05-14
2025-CeEt-703.0096	202505015_100308	rue des Embarcations	Vue générale des excavations en cours pour les RTU.	SE	V. Miclette	2025-05-15
2025-CeEt-703.0097	202505015_101853	rue des Embarcations	Vue générale des excavations en cours pour les RTU. Bois qui pourrait êtr en place, continuation quai?	SE	V. Miclette	2025-05-15
2025-CeEt-703.0098	202505015_104309	rue des Embarcations	Paroi nord de la tranchée au nord pour les RTU	NE	V. Miclette	2025-05-15
2025-CeEt-703.0099	202505015_104311	rue des Embarcations	Paroi nord de la tranchée au nord pour les RTU	NE	V. Miclette	2025-05-15
2025-CeEt-703.0100	202505015_155109	rue des Embarcations	Bois mis au jour dans la tranchée pour les RTU, mais très mal préservée, probablement pas en place	S	V. Miclette	2025-05-15
2025-CeEt-703.0101	202505015_155114	rue des Embarcations	Bois mis au jour dans la tranchée pour les RTU, mais très mal préservée, probablement pas en place	S	V. Miclette	2025-05-15
2025-CeEt-703.0102	202505016_081000	rue des Embarcations	Avancement des travaux, vue générale.	SO	V. Miclette	2025-05-16
2025-CeEt-703.0103	202505016_081002	rue des Embarcations	Avancement des travaux, vue générale.	SO	V. Miclette	2025-05-16
2025-CeEt-703.0104	202505016_082701	rue des Embarcations	Bois provenant probablement du quai et remblai au sud de la conduite, à la base de l'excavation	S	V. Miclette	2025-05-16
2025-CeEt-703.0105	202505016_082703	rue des Embarcations	Bois provenant probablement du quai et remblai au sud de la conduite, à la base de l'excavation	S	V. Miclette	2025-05-16
2025-CeEt-703.0106	202505016_102701	rue des Embarcations	Poursuite du remblai avec le bois. Probablement perturbé, les pièces de bois ne semblent pas former une structure/être assemblée.	S	V. Miclette	2025-05-16
2025-CeEt-703.0107	202505016_102848	rue des Embarcations	Poursuite du remblai avec le bois. Probablement perturbé, les pièces de bois ne semblent pas former une structure/être assemblée.	S	V. Miclette	2025-05-16

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0108	202505020_082209	rue des Embarcations	Excavation peu profonde en cours, vue générale	SO	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0109	202505020_092854	rue des Embarcations	Tuyau de télécom	SO	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0110	202505020_095233	rue des Embarcations	Poursuite des excavations au nord pour les RTU	SO	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0111	202505020_100902	rue des Embarcations	Poursuite des excavations au nord pour les RTU. Sable gris avec marbrures oranges qui semble naturel, mais on dirait qu'il y a du remblai en dessous. Base de l'excavation	SO	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0112	202505020_100904	rue des Embarcations	Poursuite des excavations au nord pour les RTU. Sable gris avec marbrures oranges qui semble naturel, mais on dirait qu'il y a du remblai en dessous. Base de l'excavation	O	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0113	202505020_140523	rue des Embarcations	Sable de remblai , dans la paroi nord de la tranchée pour les RTU	N	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0114	202505020_140527	rue des Embarcations	Sable de remblai , dans la paroi nord de la tranchée pour les RTU	N	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0115	202505020_143434	rue des Embarcations	Vue de l'excavation pour les RTU, au nord de la rue	O	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0116	202505020_143459	rue des Embarcations	Vue de l'excavation pour les RTU, au nord de la rue, avec une pièce de bois visible	O	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0117	202505020_143712	rue des Embarcations	Pièces de bois visibles dans la tranchée pour les RTU	S	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0118	202505020_143714	rue des Embarcations	Pièces de bois visibles dans la tranchée pour les RTU	S	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0119	202505020_151930	rue des Embarcations	Retrait d'un poteau de bois vertical (madrier?) dans la tranchée des RTU	SO	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0120	202505020_151932	rue des Embarcations	Retrait d'un poteau de bois vertical (madrier?) dans la tranchée des RTU	SO	V. Miclette	2025-05-20
2025-CeEt-703.0121	202505021_081632	rue des Embarcations	Paroi ouest de la tranchée des RTU. Sable avec lot de déchets/rejets en-dessous et au-dessus (relié à l'aqueduc en fonte)	O	V. Miclette	2025-05-21
2025-CeEt-703.0122	202505021_081742	rue des Embarcations	Paroi ouest de la tranchée des RTU. Sable avec lot de déchets/rejets en-dessous et au-dessus (relié à l'aqueduc en fonte)	O	V. Miclette	2025-05-21
2025-CeEt-703.0123	202505021_084408	rue des Embarcations	Plusieurs perturbations visibles en paroi sud de la tranchée pour les RTU (nord de la rue des Embarcations). Alternance de remblais, lots de déchets et lots de démolition	S	V. Miclette	2025-05-21
2025-CeEt-703.0124	202505021_101445	rue des Embarcations	Madrier mis au jour dans la tranchée pour les RTU. En place?	SE	V. Miclette	2025-05-21
2025-CeEt-703.0125	202505021_103414	rue des Embarcations	Madriers visibles en paroi sud de la tranchée des RTU. Possible parement ou limite nord du quai?	S	V. Miclette	2025-05-21
2025-CeEt-703.0126	202505021_103417	rue des Embarcations	Madriers visibles en paroi sud de la tranchée des RTU. Possible parement ou limite nord du quai?	S	V. Miclette	2025-05-21
2025-CeEt-703.0127	202505022_081123	rue des Embarcations	Vue générale de la tranchée des RTU, au nord de la rue des Embarcations, pose en cours.	SO	V. Miclette	2025-05-22

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0128	202505026_084314	rue des Embarcations	Excavation en cours, dans la tranchée pour les RTU au nord de la rue des Embarcation. Remblais	SW	V. Miclette	2025-05-26
2025-CeEt-703.0129	202505026_084328	rue des Embarcations	Excavation en cours, dans la tranchée pour les RTU au nord de la rue des Embarcation. Remblais	S	V. Miclette	2025-05-26
2025-CeEt-703.0130	202505029_115259	rue des Embarcations	Pièces de bois (madriers?) verticaux dans la tranchée des RTU. Limite nord quai?	S	V. Miclette	2025-05-29
2025-CeEt-703.0131	202505029_115300	rue des Embarcations	Pièces de bois (madriers?) verticaux dans la tranchée des RTU. Limite nord quai?	S	V. Miclette	2025-05-29
2025-CeEt-703.0132	202505029_143223	rue des Embarcations	Poursuite des excavations pour les conduites. Présence de pièces de bois formant le quai, mais beaucoup moins bien préservées. En place?	N	V. Miclette	2025-05-29
2025-CeEt-703.0133	20250530_084731	rue des Embarcations	Poursuite des excavations pour les conduites. Présence de pièces de bois formant le quai. En place?	NO	V. Miclette	2025-05-30
2025-CeEt-703.0134	20250530_094028	rue des Embarcations	Niveau d'excavation atteint. Madriers ou rondins encore visible en plan. Vestige de quai en place sous les conduites	O	V. Miclette	2025-05-30
2025-CeEt-703.0135	20250530_094030	rue des Embarcations	Niveau d'excavation atteint. Madriers ou rondins encore visible en plan. Vestige de quai en place sous les conduites	O	V. Miclette	2025-05-30
2025-CeEt-703.0136	20250605_093226	rue des Embarcations	Vue vers l'ouest de l'excavation pour les conduites. Bois visible en paroi ouest	O	V. Miclette	2025-06-05
2025-CeEt-703.0137	20250605_112028	rue des Embarcations	Remblai et lot de rejets/déchets au nord de la rue dans l'excavation pour les RTU	S	V. Miclette	2025-06-05
2025-CeEt-703.0138	20250605_112326	rue des Embarcations	Remblai et lot de rejets/déchets au nord de la rue dans l'excavation pour les RTU	S	V. Miclette	2025-06-05
2025-CeEt-703.0139	20250606_073949	rue des Embarcations	Vue générale de l'avancée des travaux. Pas de trace du vestige de quai en parois.	SO	V. Miclette	2025-06-06
2025-CeEt-703.0140	20250606_074005	rue des Embarcations	Conduite visible en paroi, perturbation récente qui aurait détruit le vestige du quai dans ce secteur.	S	V. Miclette	2025-06-06
2025-CeEt-703.0141	20250606_074009	rue des Embarcations	Bois, probablement pas en place, au nord de la rue des Embarcations	S	V. Miclette	2025-06-06
2025-CeEt-703.0142	20250606_075823	rue des Embarcations	Section complète de l'excavation dans les remblais modernes.	SO	V. Miclette	2025-06-06
2025-CeEt-703.0143	20250606_075858	rue des Embarcations	Section complète de l'excavation dans les remblais modernes. Détail de la paroi ouest	SO	V. Miclette	2025-06-06
2025-CeEt-703.0144	20250606_101423	rue des Embarcations	Tranchée pour les RTU, au nord de la rue des Embarcations, lot de rejets/déchets	SO	V. Miclette	2025-06-06
2025-CeEt-703.0145	20250606_102226	rue des Embarcations	Tranchée des RTU au nord de la rue des Embarcations, lot de rejets/déchets, bois	SO	V. Miclette	2025-06-06
2025-CeEt-703.0146	20250609_081937	rue des Embarcations	Lot de déchets/rejets et fragments de bois dans la paroi ouest de l'excavation	O	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0147	20250609_081939	rue des Embarcations	Lot de déchets/rejets et fragments de bois dans la paroi ouest de l'excavation	O	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0148	20250609_083813	rue des Embarcations	Lot de déchets/rejets avec beaucoup de briques et de mortier, dans la paroi ouest	O	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0149	20250609_085526	rue des Embarcations	Pente naturelle vers le sud, visible en paroi ouest	O	V. Miclette	2025-06-09

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0150	20250609_085530	rue des Embarcations	Pente naturelle vers le sud, visible en paroi ouest, détail	O	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0151	20250609_090017	rue des Embarcations	Vue générale de l'avancement de travaux.	O	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0152	20250609_130206	rue des Embarcations	Bois visible dans la tranchée des RTU	SO	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0153	20250609_145028	rue des Embarcations	Sable associés à une vielle conduite en fonte, avec le lot de déchets/rejet en-dessous	S	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0154	20250609_145032	rue des Embarcations	Sable associés à une vielle conduite en fonte, avec le lot de déchets/rejet en-dessous	S	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0155	20250609_145210	rue des Embarcations	Vue de la paroi ouest, massif avec en-dessous du bois, probablement vestige de quai encore en placet	SO	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0156	20250609_145212	rue des Embarcations	Vue de la paroi ouest, massif avec en-dessous du bois, probablement vestige de quai encore en placet	SO	V. Miclette	2025-06-09
2025-CeEt-703.0157	20250611_101133	rue des Embarcations	Paroi sud de la tranchée pour les RTU, étançonnements en place	S	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0158	20250611_101139	rue des Embarcations	Paroi sud de la tranchée pour les RTU, étançonnements en place	SO	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0159	20250611_101507	rue des Embarcations	Dégagement des massif et conduite/RTU en place dans la rue des Embarcations	S	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0160	20250611_113827	rue des Embarcations	Sous les RTU en place, remblais	S	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0161	20250611_113829	rue des Embarcations	Sous les RTU en place, remblais	SO	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0162	20250611_115143	rue des Embarcations	Sous les RTU en place, remblais et lot de cendre	SO	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0163	20250611_133947	rue des Embarcations	Remblais encore en place dans la portion ouest, vers l'intersection	SO	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0164	20250611_134545	rue des Embarcations	Probable vestige de quai à proximité de l'intersection	SO	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0165	20250611_135848	rue des Embarcations	Vue des travaux, vers le sud, près de l'intersection	S	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0166	20250611_135851	rue des Embarcations	Probable vestige de quai à proximité de l'intersection	S	V. Miclette	2025-06-11
2025-CeEt-703.0167	20250804_134204	rue des Embarcations	Massif complètement dégagé, à l'est de l'intersection avec la rue des Chalutiers	NW	V. Miclette	2025-08-04
2025-CeEt-703.0168	20250804_150118	rue des Embarcations	Excavations à l'ouest du massif, quelques pièces de bois présentes	N	V. Miclette	2025-08-04
2025-CeEt-703.0169	20250804_150722	rue des Embarcations	Excavations à l'ouest du massif, quelques pièces de bois présentes	N	V. Miclette	2025-08-04
2025-CeEt-703.0170	20250804_151355	rue des Embarcations	Excavations à l'ouest du massif, quelques pièces de bois présentes	E	V. Miclette	2025-08-04
2025-CeEt-703.0171	20250804_153325	rue des Embarcations	Sols observés sous le massif, sable et remblais au-dessus d'un limon noir transitionnant vers le gris	E	V. Miclette	2025-08-04

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0172	20250804_153607	rue des Embarcations	Sols observés sous le massif, sable et remblais au-dessus d'un limon noir transitionnant vers le gris	E	V. Miclette	2025-08-04
2025-CeEt-703.0173	20250805_095517	rue des Embarcations	Pose d'une chambre à l'ouest du massif, remblais	S	V. Miclette	2025-08-05
2025-CeEt-703.0174	20250805_095525	rue des Embarcations	Pose d'une chambre à l'ouest du massif, remblais	E	V. Miclette	2025-08-05
2025-CeEt-703.0175	20250805_132037	rue des Embarcations	Sols sous le massif au nord, remblais au-dessus d'une limon noir, gris	E	V. Miclette	2025-08-05
2025-CeEt-703.0176	20250805_133736	rue des Embarcations	Consuite nord-sud, parallèle au massif, au nord de l'intersection	NE	V. Miclette	2025-08-05
2025-CeEt-703.0177	20250806_082200	rue des Embarcations	Retrait d'un regard existant dans l'intersection	NE	V. Miclette	2025-08-06
2025-CeEt-703.0178	20250806_082522	rue des Embarcations	Retrait d'un regard existant dans l'intersection	N	V. Miclette	2025-08-06
2025-CeEt-703.0179	20250806_095511	rue des Embarcations	Sol limoneux noir, observé à la base d'une conduite existante en provenance de la rue des Chalutiers (sud)	NW	V. Miclette	2025-08-06
2025-CeEt-703.0180	20250808_082603	rue des Embarcations	Nouveau reagrd dans l'intersection de la rue des Embarcations et des Chalutiers	N	V. Miclette	2025-08-08
2025-CeEt-703.0181	20250811_083053	rue des Embarcations	Pièces de bois observés dans la portion est de l'inersection(mais à l'ouest du massif). Elle sont plus larges que celles observées dans la rue des Chalutiers, et sont 1res asises du vestige 1A100 ?	N	V. Miclette	2025-08-11
2025-CeEt-703.0182	20250811_083104	rue des Embarcations	Pièces de bois observés dans la portion est de l'inersection(mais à l'ouest du massif). Elle sont plus larges que celles observées dans la rue des Chalutiers, et sont 1res asises du vestige 1A100 ?	N	V. Miclette	2025-08-11
2025-CeEt-703.0183	20250811_083519	rue des Embarcations	Autres pièces de bois plus petites, vestige 1A100	N	V. Miclette	2025-08-11
2025-CeEt-703.0184	20250811_084530	rue des Embarcations	Autres pièces de bois plus petites, vestige 1A100	N	V. Miclette	2025-08-11
2025-CeEt-703.0185	20250812_124640	rue des Embarcations	Vue générale des travaux à l'est de l'intersection Embarcations/Chalutiers	N	V. Miclette	2025-08-12
2025-CeEt-703.0186	20250812_130517	rue des Embarcations	Vue générale des travaux à l'est de l'intersection Embarcations/Chalutiers. Limon noir en base d'exavation, sous sable moderne	N	V. Miclette	2025-08-12
2025-CeEt-703.0187	20250813_141609	rue des Embarcations	Limite d'excavation au sud dans l'intersection Embarcations/Chalutiers	W	V. Miclette	2025-08-13
2025-CeEt-703.0188	20250813_141611	rue des Embarcations	Limite d'excavation au sud dans l'intersection Embarcations/Chalutiers	W	V. Miclette	2025-08-13
2025-CeEt-703.0189	20250813_141632	rue des Embarcations	Excavation dans l'intersection Embarcations/Chalutiers	NE	V. Miclette	2025-08-13
2025-CeEt-703.0190	20250813_141701	rue des Embarcations	Excavation dans l'intersection Embarcations/Chalutiers, vestige en paroi est ?	NE	V. Miclette	2025-08-13
2025-CeEt-703.0191	20250813_142913	rue des Embarcations	Bois vers l'ouest à la base de l'excavation...isolé ? observé juste 1 pièce	W	V. Miclette	2025-08-13
2025-CeEt-703.0192	20250813_142946	rue des Embarcations	Bois vers l'ouest à la base de l'excavation...isolé ? observé juste 1 pièce	W	V. Miclette	2025-08-13

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-703.0193	20250815_083540	rue des Embarcations	Pose des conduites terminée au sud de l'intersection	N	V. Miclette	2025-08-15
2025-CeEt-703.0194	20250815_083707	rue des Embarcations	Excavation dans la portion ouest de l'intersection. Sols de naturels observés sous les remblais	N	V. Miclette	2025-08-15
2025-CeEt-703.0195	20250815_083718	rue des Embarcations	Excavation dans la portion ouest de l'intersection. Sols de naturels observés sous les remblais	N	V. Miclette	2025-08-15
2025-CeEt-703.0196	20250815_084100	rue des Embarcations	Limite ouest de l'excavation dans l'intersection	NW	V. Miclette	2025-08-15
2025-CeEt-703.0197	20250815_084752	rue des Embarcations	Paroi nord dans la portion ouest de l'intersection, remblais puis limon et sable naturels, litages	N	V. Miclette	2025-08-15
2025-CeEt-703.0198	20250815_084800	rue des Embarcations	Paroi nord dans la portion ouest de l'intersection, remblais puis limon et sable naturels, litages	N	V. Miclette	2025-08-15
2025-CeEt-703.0199	20250815_094818	rue des Embarcations	Vue d'ensemble de l'excavation dans l'intersection Embarcations/Chalutiers	W	V. Miclette	2025-08-15
2025-CeEt-703.0200	20250818_150435	rue des Embarcations	Vue générale, remblaiement en cours de l aportion ouest de l'intersection Embarcations/Chalutiers	N	V. Miclette	2025-08-18
2025-CeEt-703.0201	20250818_150437	rue des Embarcations	Vue générale, remblaiement en cours de l aportion ouest de l'intersection Embarcations/Chalutiers	N	V. Miclette	2025-08-18
2025-CeEt-703.0202	20250818_151631	rue des Embarcations	Vue générale, remblaiement en cours de l aportion ouest de l'intersection Embarcations/Chalutiers	N	V. Miclette	2025-08-18
2025-CeEt-703.0203	20250819_094459	rue des Embarcations	Limite nord-esd des excavation dans l'intersection	W	V. Miclette	2025-08-19
2025-CeEt-703.0204	20250819_094514	rue des Embarcations	Limite nord-esd des excavation dans l'intersection	S	V. Miclette	2025-08-19
2025-CeEt-703.0205	20250819_094819	rue des Embarcations	Limite nord-esd des excavation dans l'intersection	N	V. Miclette	2025-08-19
2025-CeEt-703.0206	20250819_094825	rue des Embarcations	Limite nord-esd des excavation dans l'intersection, paroi nord. Sols naturels sous remblais (aqueduc fonte et infra rue)	N	V. Miclette	2025-08-19

2025-CeEt-727 Catalogue photos

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0001	20250603_124800	18B	Paroi sud d'une partie de la tranchée exploratoire 18B	S	S. Noël	03/06/2025
2025-CeEt-727.0002	20250603_124809	18B	Début de l'excavation de la tranchée exploratoire 18B	O	S. Noël	03/06/2025
2025-CeEt-727.0003	20250604_080218	18B	Paroi nord de la tranchée exploratoire 18B (section dessinée)	N	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0004	20250604_080224	18B	Paroi nord de la tranchée exploratoire 18B (section dessinée)	N	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0005	20250604_085036	18B	Vue en plan de la tranchée exploratoire 18B	O	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0006	20250604_085041	18B	Vue en plan de la tranchée exploratoire 18B	O	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0007	20250604_085047	18B	Vue générale de la tranchée exploratoire 18B	O	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0008	20250604_085058	18B	Vue générale de la paroi nord de la tranchée exploratoire 18B	N	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0009	20250604_085105	18B	Vue générale de la paroi nord de la tranchée exploratoire 18B	N	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0010	20250604_091409	18A	Tranchée exploratoire dans la sous-opération 18A (négative)	E	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0011	20250604_091414	18A	Tranchée exploratoire dans la sous-opération 18A (négative)	SE	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0012	20250604_091423	18A	Paroi nord de la tranchée exploratoire dans la sous-opération 18A (négative)	N	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0013	20250604_095525	18C	Paroi ouest de l'extrémité nord de la sous-opération 18C	O	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0014	20250604_095530	18C	Paroi ouest de l'extrémité nord de la sous-opération 18C	O	S. Noël	04/06/2025
2025-CeEt-727.0015	20250605_073120	18A100	Parement nord du vestige 18A100	S	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0016	20250605_073134	18A100	Vue en plan du vestige 18A100	S	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0017	20250605_073205	18A100	Parement nord du vestige 18A100	S	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0018	20250605_073311	18A100	Parement sud du vestige 18A100	N	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0019	20250605_073337	18A100	Parement sud du vestige 18A100	N	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0020	20250605_073346	18A100	Parement sud du vestige 18A100	N	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0021	20250605_073353	18A100	Parement sud du vestige 18A100	N	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0022	20250605_073426	18A100	Vue en plan du vestige 18A100	O	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0023	20250605_073435	18A100	Vue en plan du vestige 18A100	E	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0024	20250605_082052	18A100	Parement nord du vestige 18A100	S	S. Noël	05/06/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0025	20250605_082058	18A100	Parement nord du vestige 18A100	S	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0026	20250605_082106	18A100	Vue générale du vestige 18A100	SE	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0027	20250605_082253	18A200	Parement sud du vestige 18A200	N	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0028	20250605_082258	18A200	Parement sud du vestige 18A200	N	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0029	20250605_082311	18A200	Vue en plan du vestige 18A200	E	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0030	20250605_082332	18A200	Parement sud du vestige 18A200	N	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0031	20250605_082409	18A200	Parement nord du vestige 18A200	S	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0032	20250605_082427	18A200	Vue en plan du vestige 18A200	S	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0033	20250605_082440	18A200	Vue en plan du vestige 18A200	O	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0034	20250605_082447	18A200	Vue en plan du vestige 18A200	O	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0035	20250605_091728	18D/18A300	Tranchée exploratoire 18D, montrant le drain 18A300	S	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0036	20250605_091749	18D/18A300	Paroi ouest de la tranchée exploratoire 18D, montrant le drain 18A300 en coupe	NO	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0037	20250605_091756	18D/18A300	Paroi ouest de la tranchée exploratoire 18D, montrant le drain 18A300 en coupe	NO	S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0038	20250605_091807	18D/18A300	Vue générale de la tranchée exploratoire 18D		S. Noël	05/06/2025
2025-CeEt-727.0039	IMG_ 7475	22	Andréanne et Véronique en enregistrement, opération 22		S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-727.0040	IMG_ 7476	22	Entrée d'eau en cuivre, secteur de l'opération 22		S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-727.0041	IMG_ 7478	22B100	Sépulture 22B100, en cours de fouilles		S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-727.0042	IMG_ 7479	22B100	Sépulture 22B100, en cours de fouilles		S. Noël	17/06/2025
2025-CeEt-727.0043	IMG_ 7480	22	Début du remblaiement de l'opération 22		S. Noël	17/06/2025
2025-CeEt-727.0044	IMG_ 7481	22	Vue générale du secteur sud de l'opération 22		S. Noël	17/06/2025
2025-CeEt-727.0045	IMG_7587	20	Opération CeEt-727-20, avant excavation	Sud-est	S. Noël	15/09/2025
2025-CeEt-727.0046	IMG_7588	20	Opération CeEt-727-20, avant excavation	Sud-est	S. Noël	15/09/2025
2025-CeEt-727.0047	IMG_7589	20	Opération CeEt-727-20, avant excavation	Est	S. Noël	15/09/2025
2025-CeEt-727.0048	IMG_7590	20A	Opération CeEt-727-20A, excavation en cours	Ouest	S. Noël	15/09/2025
2025-CeEt-727.0049	IMG_7591	20D1	Sondage 20D / surface 20D1	Ouest	S. Noël	15/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0050	IMG_7592	20D1	Sondage 20D / surface 20D1	Sud-est	S. Noël	15/09/2025
2025-CeEt-727.0051	IMG_7593	20D2	Surface de 20D2	Ouest	S. Noël	15/09/2025
2025-CeEt-727.0052	IMG_7594	20D2	Surface de 20D2	Sud	S. Noël	15/09/2025
2025-CeEt-727.0053	IMG_7595	20D2	Surface de 20D2	Nord	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0054	IMG_7596	20C	Paroi sud d'une section de 20C	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0055	IMG_7597	20C	Paroi sud d'une section de 20C	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0056	IMG_7598	20C	Paroi sud d'une section de 20C	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0057	IMG_7599	20C	Paroi sud d'une section de 20C	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0058	IMG_7600	20B	Paroi ouest d'une section de 20B	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0059	IMG_7601	20B	Paroi ouest d'une section de 20B	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0060	IMG_7602	20B	Paroi ouest d'une section de 20B	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0061	IMG_7603	20B	Paroi ouest d'une section de 20B	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0062	IMG_7604	20B	Paroi ouest d'une section de 20B	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0063	IMG_7605	20D3/20D4	Surface de 20D3 et 20D4 (coin nord-est)	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0064	IMG_7606	20D3/20D4	Surface de 20D3 et 20D4 (coin nord-est)	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0065	IMG_7607	20D3/20D4	Surface de 20D3 et 20D4 (coin nord-est) (vue d'ensemble)	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0066	IMG_7608	20A	Paroi est d'une section de 20A	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0067	IMG_7609	20A	Paroi est d'une section de 20A	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0068	IMG_7610	20A	Paroi est d'une section de 20A	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0069	IMG_7611	20A	Paroi est d'une section de 20A	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0070	IMG_7612	20A	Paroi est d'une section de 20A	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0071	IMG_7613	20D4	Fin de la fosse 20D4 (perturbation)	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0072	IMG_7614	20D4	Fin de la fosse 20D4 (perturbation)	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0073	IMG_7615	20D4	Fin de la fosse 20D4 (perturbation)	Nord	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0074	IMG_7616	20D3	Fin du lot 20D3	Ouest	S. Noël	16/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0075	IMG_7617	20D3	Fin du lot 20D3	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0076	IMG_7618	20D	Paroi est de 20D	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0077	IMG_7619	20D	Paroi est de 20D	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0078	IMG_7620	20D	Paroi est de 20D	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0079	IMG_7621	n.a.	Fragment d'un silex trouvé dans 20C	n.a.	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0080	IMG_7622	20	Vue d'ensemble de l'opération CeEt-727-20	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0081	IMG_7623	20C	Vue à d'ensemble, à la fin de l'intervention	Ouest	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0082	IMG_7624	20B	Vue à d'ensemble, à la fin de l'intervention	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0083	IMG_7625	20A	Vue à d'ensemble, à la fin de l'intervention	Sud	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0084	IMG_7626	20A	Vue à d'ensemble, à la fin de l'intervention	Sud-est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0085	IMG_7627	20A	Vue à d'ensemble, à la fin de l'intervention	Sud-est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0086	IMG_7628	20C	Vue à d'ensemble, à la fin de l'intervention	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0087	IMG_7629	20C	Vue à d'ensemble, à la fin de l'intervention	Est	S. Noël	16/09/2025
2025-CeEt-727.0088	IMG_7630	21	Opération CeEt-727-21 au début de l'excavation	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0089	IMG_7631	21	Opération CeEt-727-21 au début de l'excavation	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0090	IMG_7632	21	Opération CeEt-727-21 au début de l'excavation	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0091	IMG_7633	21	Structure en béton (puisard ?)	Nord-est	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0092	IMG_7634	21	Structure en béton (puisard ?)	Nord-est	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0093	IMG_7635	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Ouest	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0094	IMG_7636	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Ouest	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0095	IMG_7637	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0096	IMG_7638	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0097	IMG_7639	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0098	IMG_7640	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0099	IMG_7641	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Nord	S. Noël	18/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0100	IMG_7642	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Nord	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0101	IMG_7643	21A/21D/21E	Surface des latrines dégagées mécaniquement	Sud	S. Noël	18/09/2025
2025-CeEt-727.0102	IMG_7644	21A/21D/21E	Paroie st d'une coupe dans 21A	Est	S. Noël	19/09/2025
2025-CeEt-727.0103	IMG_7645	21A	Forme dans 21A, finalement couche mince avec peu d'information	Est	S. Noël	19/09/2025
2025-CeEt-727.0104	IMG_7646	21A	Forme dans 21A, finalement couche mince avec peu d'information	Sud	S. Noël	19/09/2025
2025-CeEt-727.0105	IMG_7647	21A	Forme dans 21A, finalement couche mince avec peu d'information, après sondage	Nord	S. Noël	19/09/2025
2025-CeEt-727.0106	IMG_7648	21A	Coupe d'une paroi dans 21A	Sud	S. Noël	22/09/2025
2025-CeEt-727.0107	IMG_7649	21B	Paroi sud de 21B (en cours de dégagement)	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0108	IMG_7650	21D100	Vestige 21D100 (latrines) complètement à gauche, début de la fouille, vue générale	Nord	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0109	IMG_7651	21D101	Surface de 21D100	Nord	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0110	IMG_7652	21D101	Surface de 21D100	Nord	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0111	IMG_7653	21D102	Surface de 21D102	Ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0112	IMG_7654	21D102	Surface de 21D102	Ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0113	IMG_7655	21D102	Surface de 21D102	Est	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0114	IMG_7656	21D201	Surface de 21D201	Ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0115	IMG_7657	21D201	Surface de 21D201	Ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0116	IMG_7658	21B/21C	Parois des sour-opérations 21B et 21C	Nord-est	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0117	IMG_7659	21D103	Surface de 21D103	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0118	IMG_7660	21D103	Surface de 21D103	Est	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0119	IMG_7661	21D201	Lot 21D201 en cours de fouille	Nord	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0120	IMG_7662	21D201	Lot 21D201 en cours de fouille	Nord	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0121	IMG_7663	21D104	Surface de 21D104	Est	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0122	IMG_7664	21D104	Surface de 21D104	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0123	IMG_7665	21D104	Surface de 21D104	Nord	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0124	IMG_7666	21D202	Surface de 21D202	Sud	S. Noël	23/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0125	IMG_7667	21D202	Surface de 21D202	Ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0126	IMG_7668	21D203	Surface de 21D203 (bois décomposé)	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0127	IMG_7669	21D203	Surface de 21D203 (bois décomposé)	Ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0128	IMG_7670	21D203	Surface de 21D203 (bois décomposé)	Nord	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0129	IMG_7671	21D105	Surface de 21D105	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0130	IMG_7672	21D105	Surface de 21D105	Est	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0131	IMG_7673	21D106	Surface de 21D106	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0132	IMG_7674	21D106	Surface de 21D106	Est	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0133	IMG_7675	21D301	Surface de 21D301	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0134	IMG_7676	21	Photo ambiance, Véronique au travail	Sud-ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0135	IMG_7677	21D401	Surface de 21D401	Sud	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0136	IMG_7678	21D	Vue d'ensemble de 21D	Ouest	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0137	IMG_7679	21D401	Coquilles d'oeuf dans le lot 21D401	n.a.	S. Noël	23/09/2025
2025-CeEt-727.0138	IMG_7680	21D100 /21D200	Latrines 21D100 + 21D200 en fin de fouille	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0139	IMG_7681	21D302	Surface de 21D302	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0140	IMG_7682	21D302	Surface de 21D302	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0141	IMG_7683	21D302	Surface de 21D302	Est	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0142	IMG_7684	21D402	Surface de 21D402	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0143	IMG_7685	21D402	Surface de 21D402	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0144	IMG_7686	21D402	Surface de 21D402	Ouest	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0145	IMG_7687	21D403	Surface de 21D403	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0146	IMG_7688	21D403	Surface de 21D403	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0147	IMG_7689	21D403	Surface de 21D403	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0148	IMG_7690	21D403	Surface de 21D403	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0149	IMG_7691	21D403	Surface de 21D403	Ouest	S. Noël	24/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0150	IMG_7692	21D403	Surface de 21D403	Sud-ouest	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0151	IMG_7693	21D403	Fin de 21D403/ fond latrines 21D400	Nord	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0152	IMG_7694	21D403	Fin de 21D403/ fond latrines 21D400	Ouest	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0153	IMG_7695	21D403	Fin de 21D403/ fond latrines 21D400	Sud	S. Noël	24/09/2025
2025-CeEt-727.0154	IMG_7696	21D	Vue d'ensemble de la sous-opération 21D	Est	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0155	IMG_7697	21D	Vue d'ensemble de la sous-opération 21D	Est	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0156	IMG_7698	21D	Vue d'ensemble de la sous-opération 21D	Est	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0157	IMG_7699	21D	Vue d'ensemble de la sous-opération 21D	Est	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0158	IMG_7700	21D	Vue d'ensemble de la sous-opération 21D	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0159	IMG_7701	21D	Vue d'ensemble de la sous-opération 21D	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0160	IMG_7702	21D100	Paroi sud de latrines 21D100	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0161	IMG_7703	21D100	Paroi sud de latrines 21D100	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0162	IMG_7704	21D100	Paroi sud de latrines 21D100	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0163	IMG_7705	21D200	Paroi sud de latrines 21D200	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0164	IMG_7706	21D200	Paroi sud de latrines 21D200	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0165	IMG_7707	21D200	Paroi sud de latrines 21D200	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0166	IMG_7708	21D200	Paroi sud de latrines 21D200	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0167	IMG_7709	21D300	Parois sud de latrines 21D300	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0168	IMG_7710	21D300	Parois sud de latrines 21D300	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0169	IMG_7711	21D300	Parois sud de latrines 21D300	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0170	IMG_7712	21D400	Paroi sud de latrines 21D400	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0171	IMG_7713	21D400	Paroi sud de latrines 21D400	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0172	IMG_7714	21D400	Paroi sud de latrines 21D400	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0173	IMG_7715	21D400	Paroi sud de latrines 21D400	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0174	IMG_7716	21D400	Vue en plongée de 21D400	Sud	S. Noël	25/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0175	IMG_7717	21D400	Vue en plan de 21D400 et surface de 21E401	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0176	IMG_7718	21D300	Vue en plan de 21D300 et surface de 21E301	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0177	IMG_7719	21D200	Vue en plan de 21D200 et surface de 21E201	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0178	IMG_7720	21D100	Vue en plan de 21D100 et surface de 21E101	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0179	IMG_7721	21G1	Surface du lot 21G1	Nord	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0180	IMG_7722	21G1	Surface du lot 21G1	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0181	IMG_7723	21G1	Lot 21G1 en cours de fouille	Sud	S. Noël	25/09/2025
2025-CeEt-727.0182	IMG_7724	21	Unités de fouille après la pluie du 25 septembre	Sud	S.Noël	26/09/2025
2025-CeEt-727.0183	IMG_7725	21	Unités de fouille après la pluie du 25 septembre	Sud	S. Noël	26/09/2025
2025-CeEt-727.0184	IMG_7726	21	Unités de fouille après la pluie du 25 septembre	Nord-ouest	S. Noël	26/09/2025
2025-CeEt-727.0185	IMG_7734	21E102	Surface de 21E102	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0186	IMG_7735	21E102	Surface de 21E102	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0187	IMG_7736	21E102	Surface de 21E102	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0188	IMG_7737	21C paroi est	Paroi est de la tranchée mécanique 21C	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0189	IMG_7738	21C paroi est	Paroi est de la tranchée mécanique 21C	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0190	IMG_7739	21C paroi est	Paroi est de la tranchée mécanique 21C, portion sud	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0191	IMG_7740	21C paroi est	Paroi est de la tranchée mécanique 21C, portion sud	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0192	IMG_7741	21C paroi est	Paroi est de la tranchée mécanique 21C, portion nord	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0193	IMG_7742	21C paroi est	Paroi est de la tranchée mécanique 21C	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0194	IMG_7743	21C paroi est	Paroi est de la tranchée mécanique 21C	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0195	IMG_7744	21E103	Surface de 21E103	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0196	IMG_7745	21E103	Surface de 21E103	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0197	IMG_7746	21E103	Surface de 21E103	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0198	IMG_7747	21E201	Lot 21E201 en cours de fouilles	Sud-Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0199	IMG_7748	21E202	Surface du lot 21E202	Est	S.Noël	29/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0200	IMG_7749	21E202	Surface du lot 21E202	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0201	IMG_7750	21E202	Surface du lot 21E202	Ouest	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0202	IMG_7751	21E104	Surface du lot 21E104	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0203	IMG_7752	21E104	Surface du lot 21E104	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0204	IMG_7753	21E104	Surface du lot 21E104	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0205	IMG_7754	21E105	Surface du lot 21E105	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0206	IMG_7755	21E105	Surface du lot 21E105	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0207	IMG_7756	21E105	Surface du lot 21E105	Est	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0208	IMG_7757	21E203	Surface du lot 21E203	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0209	IMG_7758	21E203	Surface du lot 21E203	Sud	S.Noël	29/09/2025
2025-CeEt-727.0210	IMG_7759	21E301	Surface du lot 21E301	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0211	IMG_7760	21E301	Surface du lot 21E301	Est	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0212	IMG_7761	21E401	Surface du lot 21E401	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0213	IMG_7762	21E401	Surface du lot 21E401	Ouest	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0214	IMG_7763	21E302	Surface du lot 21E302 et fin de fouille	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0215	IMG_7764	21E302	Surface du lot 21E302 et fin de fouille	Est	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0216	IMG_7765	21E401	Surface du lot 21E401, en cours de fouilles, avec couvercle en métal ferreux et bouteilles à vin	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0217	IMG_7766	21E401	Surface du lot 21E401, en cours de fouilles, avec couvercle en métal ferreux et bouteilles à vin	Sud-Est	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0218	IMG_7767	21E401	Surface du lot 21E401, en cours de fouilles, avec couvercle en métal ferreux et bouteilles à vin	Est	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0219	IMG_7768	21E401	Surface du lot 21E401, en cours de fouilles, avec couvercle en métal ferreux et bouteilles à vin	Sud-Est	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0220	IMG_7769	21E401	Surface du lot 21E401, en cours de fouilles, avec couvercle en métal ferreux et bouteilles à vin	Nord	S.Noël	30/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0221	IMG_7770	21E401	Surface du lot 21E401, en cours de fouilles, avec couvercle en métal ferreux et bouteilles à vin	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0222	IMG_7771	21B paroi sud	Paroi sud de la tranchée 21B	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0223	IMG_7772	21B paroi sud	Paroi sud de la tranchée 21B	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0224	IMG_7773	21B paroi sud	Paroi sud de la tranchée 21B, portion est	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0225	IMG_7774	21B paroi sud	Paroi sud de la tranchée 21B, portion centrale	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0226	IMG_7775	21B paroi sud	Paroi sud de la tranchée 21B, portion ouest	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0227	IMG_7776	21B paroi sud	Paroi sud de la tranchée 21B	Sud	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0228	IMG_7777	21B paroi nord	Paroi nord de la tranchée 21B	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0229	IMG_7778	21B paroi nord	Paroi nord de la tranchée 21B, portion ouest	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0230	IMG_7779	21B paroi nord	Paroi nord de la tranchée 21B, portion centrale	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0231	IMG_7780	21B paroi nord	Paroi nord de la tranchée 21B, portion est	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0232	IMG_7781	21B paroi nord	Paroi nord de la tranchée 21B	Nord	S.Noël	30/09/2025
2025-CeEt-727.0233	20250930_095530	21E302	Sommet du lot 21E302	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0234	20250930_111947	21E303	Sommet du lot 21E303	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0235	20250930_111950	21E303	Sommet du lot 21E303	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0236	20250930_112001	21E303	Sommet du lot 21E303	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0237	20250930_112555	21E402	Sommet du lot 21E402	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0238	20250930_112612	21E402	Sommet du lot 21E402	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0239	20250930_115630	21E304	Sommet du lot 21E304	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0240	20250930_115644	21E304	Sommet du lot 21E304	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0241	20250930_135633	21E400	Fin de la fouille du vestige 21E400 (base 21E402)	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0242	20250930_135643	21E400	Fin de la fouille du vestige 21E400 (base 21E402)	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0243	20250930_142516	21E305	Sommet lot 21E305 (lot arbitraire)	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0244	20250930_142523	21E305	Sommet lot 21E305 (lot arbitraire)	plan	V. Miclette	30/09/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0245	20250930_142535	21E305	Sommet lot 21E305 (lot arbitraire)	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0246	20250930_145933	21E300	Fin de la fouille du vestige 21E300 (lot arbitraire)	plan	V. Miclette	30/09/2025
2025-CeEt-727.0247	20251002_132148	21G	Fin de la fouille de la sous-opération 21G	plan	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0248	20251002_132217	21G	Fin de la fouille de la sous-opération 21G	ouest	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0249	20251002_132220	21G	Fin de la fouille de la sous-opération 21G	ouest	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0250	20251002_132303	21G	Fin de la fouille de la sous-opération 21G	est	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0251	20251002_132308	21G	Fin de la fouille de la sous-opération 21G	est	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0252	20251002_132440	21G	Paroi sud de la sous-opération 21G	sud	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0253	20251002_132445	21G	Paroi sud de la sous-opération 21G	sud	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0254	20251002_150716	21J	Paroi ouest de la tranchée mécanique 21J	ouest	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0255	20251002_150720	21J	Paroi ouest de la tranchée mécanique 21J	ouest	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0256	20251002_150731	21J	Portion sud de la paroi ouest de la tranchée mécanique 21J	ouest	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0257	20251002_150737	21J	Portion nord de la paroi ouest de la tranchée mécanique 21J	ouest	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0258	20251003_075302	21F	Paroi est de la tranchée mécanique 21F	est	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0259	20251003_075307	21F	Paroi est de la tranchée mécanique 21F	est	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0260	20251003_075315	21F	Portion nord de la paroi est de la tranchée mécanique 21F	est	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0261	20251003_075321	21F	Portion sud de la paroi est de la tranchée mécanique 21F	est	V. Miclette	02/10/2025
2025-CeEt-727.0262	IMG_7783	21D / 21E	Sous-opération 21D et 21E en fin de fouilles	Est	S.Noël	01/10/2025
2025-CeEt-727.0263	IMG_7784	21D / 21E	Sous-opération 21D et 21E en fin de fouilles	Est	S.Noël	01/10/2025
2025-CeEt-727.0264	IMG_7785	21D / 21E	Sous-opération 21D et 21E en fin de fouilles	Est	S.Noël	01/10/2025
2025-CeEt-727.0265	IMG_7786	21H1	Surface du lot 21H1	Sud	S.Noël	01/10/2025
2025-CeEt-727.0266	IMG_7787	21H1	Surface du lot 21H1	Ouest	S.Noël	01/10/2025
2025-CeEt-727.0267	IMG_7788	21H2 / 21H3	Surface des lots 21H2 (est) et 21H3 (ouest)	Nord	S.Noël	02/10/2025
2025-CeEt-727.0268	IMG_7789	21H2 / 21H3	Surface des lots 21H2 (est) et 21H3 (ouest)	Sud	S.Noël	02/10/2025
2025-CeEt-727.0269	IMG_7790	21H2 / 21H3	Surface des lots 21H2 (est) et 21H3 (ouest)	Ouest	S.Noël	02/10/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0270	IMG_7791	21H3	Surface du lot 21H3	Sud	S.Noël	02/10/2025
2025-CeEt-727.0271	IMG_7792	21H3	Surface du lot 21H3	Ouest	S.Noël	02/10/2025
2025-CeEt-727.0272	IMG_7793	21	Portion nord de l'opération 21	Sud	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0273	IMG_7794	21	Portion nord de l'opération 21	Sud	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0274	IMG_7795	21	Vue d'ensemble de l'opération 21	Sud-Ouest	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0275	IMG_7796	21	Vue d'ensemble de l'opération 21, portion nord	Ouest	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0276	IMG_7797	21	Vue d'ensemble de l'opération 21	Sud-Ouest	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0277	IMG_7798	21	Vue d'ensemble de l'opération 21	Ouest	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0278	IMG_7799	21	Vue d'ensemble de l'opération 21, portion sud	Ouest	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0279	IMG_7800	21	Vue d'ensemble de l'opération 21, portion sud	Nord	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0280	IMG_7801	21H4 / 21H5	Surface des lots 21H5 (est) et 21H4 (ouest)	Sud	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0281	IMG_7802	21H4 / 21H5	Surface des lots 21H5 (est) et 21H4 (ouest)	Est	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0282	IMG_7803	21H4 / 21H5	Surface des lots 21H5 (est) et 21H4 (ouest)	Ouest	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0283	IMG_7804	21H5	Surface du lot 21H5	Ouest	S.Noël	03/10/2025
2025-CeEt-727.0284	IMG_7806	Fin 21H5	Fin de 21H5 et fin de fouille	Nord	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0285	IMG_7807	Paroi ouest 21H	Paroi ouest de la sous-opération 21H	Ouest	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0286	IMG_7808	Paroi ouest 21H	Paroi ouest de la sous-opération 21H	Ouest	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0287	IMG_7809	Paroi ouest 21H	Paroi ouest de la sous-opération 21H	Ouest	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0288	IMG_7810	Paroi nord 21H	Paroi nord de la sous-opération 21H	Nord	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0289	IMG_7811	Paroi nord 21H	Paroi nord de la sous-opération 21H	Nord	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0290	IMG_7812	Paroi nord 21H	Paroi nord de la sous-opération 21H	Nord	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0291	IMG_7813	Paroi nord 21H	Paroi nord de la sous-opération 21H	Nord	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0292	IMG_7814	Paroi est 21H	Paroi est de la sous-opération 21H	Est	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0293	IMG_7815	Paroi est 21H	Paroi est de la sous-opération 21H	Est	S.Noël	06/10/2025
2025-CeEt-727.0294	IMG_7816	Paroi est 21H	Paroi est de la sous-opération 21H	Est	S.Noël	06/10/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0295	IMG_7819	22	Secteur sud-est de l'opération CeEt-727-22		S.Noël	09/10/2025
2025-CeEt-727.0296	IMG_7846	22A	Paroi est de la sous-opération 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0297	IMG_7847	22A	Segment nord de la paroi est de 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0298	IMG_7848	22A	Segment nord de la paroi est de 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0299	IMG_7849	22A	Segment nord de la paroi est de 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0300	IMG_7850	22A	Segment central de la paroi est de 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0301	IMG_7851	22A	Segment sud de la paroi est de 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0302	IMG_7852	22A	Segment sud de la paroi est de 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0303	IMG_7853	22A	Segment sud de la paroi est de 22A	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0304	IMG_7854	22C	Segment sud de la paroi est de 22C	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0305	IMG_7855	22C	Segment sud de la paroi est de 22C	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0306	IMG_7856	22C	Segment sud de la paroi est de 22C	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0307	IMG_7857	22C	Segment sud de la paroi est de 22C	Est	S.Noël	15/10/2025
2025-CeEt-727.0308	IMG_7861	23A	Début de l'excavation mécanique dans le secteur de la sous-opération 23A	Sud-Ouest	S.Noël	17/10/2025
2025-CeEt-727.0309	IMG_7863	23B	Secteur de la tranchée 23B, avant excavation	Nord-Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0310	IMG_7864	23B	Secteur de la tranchée 23B, avant excavation	Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0311	IMG_7865	Paroi nord 23B	Paroi nord de la tranchée mécanique 23B.	Nord	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0312	IMG_7866	Paroi nord 23B	Paroi nord de la tranchée mécanique 23B.	Nord	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0313	IMG_7867	Paroi nord 23B	Paroi nord de la tranchée mécanique 23B.	Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0314	IMG_7868	23A100 / 23A200	Surface des vestiges 23A100 et 23A200	Sud	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0315	IMG_7869	23A100 / 23A200	Surface des vestiges 23A100 et 23A200	Sud-Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0316	IMG_7870	23A100 / 23A200 / 23A300 / 23A400	Surface des vestiges 23A100, 23A200, 23A300 et 23A400	Ouest	S.Noël	20/10/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0317	IMG_7871	23A100 / 23A200 / 23A300 / 23A400	Surface des vestiges 23A100, 23A200, 23A300 et 23A400	Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0318	IMG_7872	23A100 / 23A200 / 23A300 / 23A400	Surface des vestiges 23A100, 23A200, 23A300 et 23A400	Nord	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0319	IMG_7873	23A100 / 23A200	Surface des vestiges 23A100 et 23A200	Nord	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0320	IMG_7874	23A300 / 23A400	Surface des vestiges 23A100 et 23A200	Nord	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0321	IMG_7875	23A100 / 23A200 / 23A300 / 23A400	Surface des vestiges 23A100, 23A200, 23A300 et 23A400	Nord-Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0322	IMG_7876	23A100 / 23A200 / 23A300 / 23A400	Surface des vestiges 23A100, 23A200, 23A300 et 23A400	Nord-Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0323	IMG_7877	23A300 / 23A400	Jonction entre les vestiges 23A300 et 23A400	Sud-Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0324	IMG_7878	23A200	Parement ouest du vestige 23A200	Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0325	IMG_7879	23A200	Parement ouest du vestige 23A200	Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0326	IMG_7880	23A200	Parement ouest du vestige 23A200	Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0327	IMG_7881	23A200	Parement ouest du vestige 23A200	Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0328	IMG_7882	23A200	Parement ouest du vestige 23A200	Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0329	IMG_7883	23A100	Parement nord du vestige 23A100	Sud	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0330	IMG_7884	23A100	Parement nord du vestige 23A100	Sud-Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0331	IMG_7885	23A400	Parement nord du vestige 23A400, à la jonction avec le vestige 23A300	Sud	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0332	IMG_7886	23A400	Parement nord du vestige 23A400, à la jonction avec le vestige 23A300	Sud	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0333	IMG_7887	23A300 / 23A400	Jonction entre les vestiges 23A300 et 23A400	Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0334	IMG_7888	23A300 / 23A400	Jonction entre les vestiges 23A300 et 23A400	Sud-Est	S.Noël	20/10/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0335	IMG_7889	23A400	Parement nord du vestige 23A400	Sud	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0336	IMG_7890	23A400	Parement nord du vestige 23A400	Sud	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0337	IMG_7891	23A400	Parement nord du vestige 23A400	Sud-Est	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0338	IMG_7892	23A	Vue d'ensemble de la sous-opération 23A en fin d'intervention	Sud-Ouest	S.Noël	20/10/2025
2025-CeEt-727.0339	20251010_100821	22A	Sous-opération 22A, au nord du mur de béton	nord-est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0340	20251010_124640	22A	Portion centrale de la sous-op. 22A, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0341	20251010_124711	22A	Portion centrale de la sous-op. 22A, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0342	20251010_124717	22A	Portion centrale de la sous-op. 22A, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0343	20251010_124818	22A	Portion nord de la sous-op. 22A, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0344	20251010_124823	22A	Portion nord de la sous-op. 22A, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0345	20251010_125008	22C	Portion sud de la sous-op. 22C, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0346	20251010_125011	22C	Portion sud de la sous-op. 22C, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0347	20251010_125532	22C	Portion nord de la sous-op. 22C, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0348	20251010_125535	22C	Portion nord de la sous-op. 22C, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0349	20251010_125655	22C	Portion nord de la sous-op. 22C, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0350	20251010_125658	22C	Portion nord de la sous-op. 22C, paroi est	est	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0351	20251010_125848	22A/22C	Vue générale des sous-opérations 22A et 22C	nord-ouest	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0352	20251010_125906	22A/22C	Vue générale des sous-opérations 22A et 22C	nord-ouest	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0353	20251010_125908	22A/22C	Vue générale des sous-opérations 22A et 22C	nord-ouest	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0354	20251010_130052	22A/22B/22C	Vue générale des sous-opérations 22A et 22C	nord-ouest	V. Miclette	10/10/2025
2025-CeEt-727.0355	20251015_082555	22G1/22G2	Début de fouille de la sous-opération CeEt-727-22G	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0356	20251015_082606	22G1/22G2	Début de fouille de la sous-opération CeEt-727-22G	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0357	20251015_083609	22G2	Détail d'une retaille de bouton en os	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0358	20251015_083612	22G2	Détail d'une retaille de bouton en os	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0359	20251015_083642	22G2	Détail d'une retaille de bouton en os	plan	V. Miclette	15/10/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0360	20251015_083647	22G2	Détail d'une retaille de bouton en os	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0361	20251015_115430	22G3/22G4	Début de la fouille des lots 22G3 et 22G4	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0362	20251015_115438	22G3/22G4	Début de la fouille des lots 22G3 et 22G4	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0363	20251015_141338	22G5	Début de la fouille du lot 22G5	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0364	20251015_141350	22G5	Début de la fouille du lot 22G5	plan	V. Miclette	15/10/2025
2025-CeEt-727.0365	20251016_085759	22G5	Fin fouille arbitraire dans le sol naturel de 22G5	plan	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0366	20251016_085835	22G5	Fin fouille arbitraire dans le sol naturel de 22G5	plan	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0367	20251016_085947	22G	Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-22G	nord	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0368	20251016_085954	22G	Paroi nord de la sous-opération CeEt-727-22G	nord	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0369	20251016_092728	22H1	Début de fouille du sondage CeEt-727-22H	plan	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0370	20251016_092735	22H1	Début de fouille du sondage CeEt-727-22H	plan	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0371	20251016_104458	22D	Paroi est (portion sud) de la sous-opération 22D	est	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0372	20251016_104502	22D	Paroi est (portion sud) de la sous-opération 22D	est	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0373	20251016_115536	22H2	Début du sol naturel (22H2)	plan	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0374	20251016_130555	22H2	Fin fouille arbitraire dans le sol naturel de 22H2	plan	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0375	20251016_132346	22D/22H	Paroi ouest (portion sud) de la sous-opération 22D et du sondage 22H	ouest	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0376	20251016_132420	22D/22H	Paroi ouest (portion sud) de la sous-opération 22D et du sondage 22H; détail 22H	ouest	V. Miclette	16/10/2025
2025-CeEt-727.0377	20251017_091204	22D	Prolongement de la sous-op. 22D vers l'est	est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0378	20251017_091208	22A/22D	Prolongement de la sous-op. 22D vers l'est	sud-est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0379	20251017_091454	22D	Paroi sud de la sous-opération 22D, portion est	sud-est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0380	20251017_092814	22B50	Caisse de bouteilles préservée intacte dans la sous-opération 22B	plan	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0381	20251017_092831	22B50	Caisse de bouteilles préservée intacte dans la sous-opération 22B	plan	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0382	20251017_092842	22B50	Caisse de bouteilles préservée intacte dans la sous-opération 22B, localisée au nord du mur de béton de l'annexe de l'Hôpital	est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0383	20251017_092850	22B50	Caisse de bouteilles préservée intacte dans la sous-opération 22B	est	V. Miclette	17/10/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-727.0384	20251017_092933	22B50/22A	Caisse de bouteilles préservée intacte dans la sous-opération 22B, localisée au nord du mur de béton de l'annexe de l'Hôpital, entre les tranchées 22A et 22C	nord-est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0385	20251017_092947	22B50/22C	Caisse de bouteilles préservée intacte dans la sous-opération 22B, localisée au nord du mur de béton de l'annexe de l'Hôpital, entre les tranchées 22A et 22C	nord-ouest	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0386	20251017_093012	22B50	Caisse de bouteilles préservée intacte dans la sous-opération 22B, localisée au nord du mur de béton de l'annexe de l'Hôpital	plan	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0387	20251017_124734	op. 22	Fin de l'intervention opération CeEt-727-22, vue générale des différentes tranchées	sud	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0388	20251017_124747	op. 22	Fin de l'intervention opération CeEt-727-22, vue générale des différentes tranchées	sud-ouest	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0389	20251017_124820	op. 22	Fin de l'intervention opération CeEt-727-22, vue générale des différentes tranchées	sud-est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0390	20251017_125006	op. 22	Fin de l'intervention opération CeEt-727-22, vue générale des différentes tranchées	nord-est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0391	20251017_125038	op. 22	Fin de l'intervention opération CeEt-727-22, vue générale des différentes tranchées	nord	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0392	20251017_125103	op. 22	Fin de l'intervention opération CeEt-727-22, vue générale des différentes tranchées	nord	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0393	20251017_125115	op. 22	Fin de l'intervention opération CeEt-727-22, vue générale des différentes tranchées	nord	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0394	20251017_125300	22D	Portion nord de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22D	ouest	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0395	20251017_125311	22D	Portion nord de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22D	ouest	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0396	20251017_125431	22C	Portion nord de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22C	est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0397	20251017_125507	22C	Portion nord de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22C	est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0398	20251017_125513	22C	Portion nord de la paroi est de la sous-opération CeEt-727-22C	est	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0399	20251017_125628	22C	Portion nord de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22C	ouest	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0400	20251017_125656	22C	Portion nord de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22C	ouest	V. Miclette	17/10/2025
2025-CeEt-727.0401	20251017_125710	22C	Portion nord de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-727-22C	ouest	V. Miclette	17/10/2025

2025-CeEt-755 Catalogue photos

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-755.0001	20250611_095224	22A	Début du décapage de surface de la sous-opération mécanique 22A	NO	S. Noël	11/06/2025
2025-CeEt-755.0002	20250611_095244	22A	Début du décapage de surface de la sous-opération mécanique 22A	SE	S. Noël	11/06/2025
2025-CeEt-755.0003	20250612_075100	22A	Excavation mécanique dans le sol naturel	NO	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0004	20250612_075108	22A	Excavation mécanique dans le sol naturel	NE	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0005	20250612_083523	22A	Pièce de bois dégagée dans la partie sud de la sous-opération 22A.	E	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0006	20250612_083538	22A	Pièce de bois dégagée dans la partie sud de la sous-opération 22A.	N	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0007	20250612_083542	22A	Pièce de bois dégagée dans la partie sud de la sous-opération 22A.	Plan	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0008	20250612_083553	22A	Vue générale de la pièce de bois dégagée dans la partie sud de la sous-opération 22A.	O	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0009	20250612_132207	23A	Vue générale de la sous-opération 23A, avant le début des excavations.	S	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0010	20250612_132226	23A	Vue générale de la sous-opération 23A, avant le début des excavations.	SE	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0011	20250612_142026	22A	Planche de bois dans la partie sud de la sous-opération 22A.			12/06/2025
2025-CeEt-755.0012	20250612_142032	22A	Planche de bois dans la partie sud de la sous-opération 22A.	O	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0013	20250612_142043	22A	Planche de bois dans la partie sud de la sous-opération 22A.			12/06/2025
2025-CeEt-755.0014	20250612_142114	22A	Planche de bois dans la partie sud de la sous-opération 22A.	O	S. Noël	12/06/2025
2025-CeEt-755.0015	20250613_115641	23A paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 23A.	N	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0016	20250613_115649	23A paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 23A.	N	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0017	20250613_115658	23A paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 23A.	N	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0018	20250613_133756	23A100/23A200	Structure de bois 23A100 (poteau et planche posée sur le côté), avec le mur de béton 23A200 en arrière-plan.	Plan	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0019	20250613_133800	23A100/23A200	Structure de bois 23A100 (poteau et planche posée sur le côté), avec le mur de béton 23A200 en arrière-plan.	S	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0020	20250613_133812	23A100/23A200	Structure de bois 23A100 (poteau et planche posée sur le côté), avec le mur de béton 23A200 en arrière-plan.	SE	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0021	20250613_133821	23A100/23A200	Structure de bois 23A100 (poteau et planche posée sur le côté), avec le mur de béton 23A200 en arrière-plan.	NE	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0022	20250613_133847	23A200	Mur de béton 23A200, et dalle de béton.	S	S. Noël	13/06/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-755.0023	20250613_133926	23A200	Vue générale de la structure de bois 23A100 (poteau et planche posée sur le côté), avec le mur de béton 23A200.	O	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0024	20250613_133933	23A200	Vue générale de la structure de bois 23A100 (poteau et planche posée sur le côté), avec le mur de béton 23A200.	O	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0025	20250613_133939	23A	Vue générale de la sous-opération 23A en fin d'excavations, portion centrale.	O	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0026	20250613_133946	23A	Vue générale de la sous-opération 23A en fin d'excavations, portion nord.	O	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0027	20250613_133956	23A	Vue générale de la sous-opération 23A en fin d'excavations.	S	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0028	20250613_134007	23A	Vue générale de la sous-opération 23A en fin d'excavations.	SE	S. Noël	13/06/2025
2025-CeEt-755.0029	20250616_071221	22A	Partie nord de la sous-opération 22A, sols naturels atteints.	NE	S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-755.0030	20250616_071231	22A	Partie nord de la sous-opération 22A, sols naturels atteints.	SE	S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-755.0031	20250616_071241	22A	Vue générale de la sous-opération 22A, Andréanne Chouinard sur la photo.	S	S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-755.0032	20250616_071310	22A	Partie sud de la sous-opération 22A, sols naturels atteints. Localisation d'une planche de bois enlevée marquée par des clous.	NE	S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-755.0033	20250616_071315	22A	Partie sud de la sous-opération 22A, sols naturels atteints.	E	S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-755.0034	20250616_090320	22A	Partie nord de la sous-opération 22A excavée mécaniquement.	NO	S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-755.0035	20250616_090330	22A	Partie nord de la sous-opération 22A excavée mécaniquement.	NO	S. Noël	16/06/2025
2025-CeEt-755.0036	20250617_095133	22A paroi nord	Paroi nord d'une tranchée excavée au centre (orientée Est-Ouest) de la sous-opération 22A.	N	S. Noël	17/06/2025
2025-CeEt-755.0037	20250623_081529	24A	Vue générale de la sous-opération 24A avant excavation.	E	S. Noël	23/06/2025
2025-CeEt-755.0038	20250623_103301	24B	Couche de copeaux et fragments de bois dans la tranchée 24B.	S	S. Noël	23/06/2025
2025-CeEt-755.0039	20250623_103312	24B	Couche de copeaux et fragments de bois dans la tranchée 24B.	NO	S. Noël	23/06/2025
2025-CeEt-755.0040	20250625_081432	24B paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24B.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0041	20250625_081439	24B paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24B.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0042	20250625_081459	24B paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24B.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0043	20250625_091757	24C paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24C.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0044	20250625_091808	24C paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24C.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0045	20250625_091828	24C paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24C.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0046	20250625_113349	24E paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24E.	N	S. Noël	25/06/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-755.0047	20250625_113356	24E paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24E.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0048	20250625_113400	24E paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24E.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0049	20250625_113407	24E paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24E.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0050	20250625_124727	24E paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24E.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0051	20250625_124745	24F paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24F.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0052	20250625_124751	24F paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24F.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0053	20250625_131503	24D paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24D.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0054	20250625_131510	24D paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24D.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0055	20250625_131517	24D paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 24D.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0056	20250625_150353	24A100	Vestige en bois 24A100.	S	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0057	20250625_150419	24A100	Vestige en bois 24A100.	O	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0058	20250625_150431	24A100	Vestige en bois 24A100.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0059	20250625_150442	24A100	Vestige en bois 24A100, vue rapprochée de l'extrémité nord de la planche 24A100a, 24A100b et poteaux.	O	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0060	20250625_150447	24A100	Vestige en bois 24A100, vue rapprochée de l'extrémité nord de la planche 24A100a, 24A100b et poteaux.	SO	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0061	20250625_150502	24A100	Vestige en bois 24A100, vue rapprochée de l'extrémité nord de la planche 24A100a, 24A100b et poteaux.	E	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0062	20250625_150518	24A100	Vue en coupe de l'extrémité sud de la planche 24A100a.	N	S. Noël	25/06/2025
2025-CeEt-755.0063	20250626_072821	24A	Vue générale de la sous-opération 24A à la fin de l'intervention.	S	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0064	20250626_072834	24B	Vue générale de la sous-opération 24B à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0065	20250626_072841	24B	Vue générale de la sous-opération 24B à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0066	20250626_072857	24B	Vue générale de la sous-opération 24B à la fin de l'intervention.	E	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0067	20250626_072901	24B	Vue générale de la sous-opération 24B à la fin de l'intervention.	E	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0068	20250626_072952	24C	Vue générale de la sous-opération 24C à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0069	20250626_072956	24C	Vue générale de la sous-opération 24C à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0070	20250626_073007	24A	Vue générale de la sous-opération 24A et de la sous-opération 24C à la fin de l'intervention.	SO	S. Noël	26/06/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-755.0071	20250626_073050	24D	Vue générale de la sous-opération 24D à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0072	20250626_073055(0)	24D	Vue générale de la sous-opération 24D à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0073	20250626_073055	24D	Vue générale de la sous-opération 24D à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0074	20250626_073247	24E	Vue générale de la sous-opération 24E à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0075	20250626_073251	24E	Vue générale de la sous-opération 24E à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0076	20250626_073302	24E	Vestige de béton dans la sous-opération 24E.	N	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0077	20250626_073337	24F	Vue générale de la sous-opération 24F à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0078	20250626_073342	24F	Vue générale de la sous-opération 24F à la fin de l'intervention.	O	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0079	20250626_073353	24F	Vue générale de la sous-opération 24F à la fin de l'intervention.	N	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0080	20250626_075706	24A100c	Pieu 24A100c, après l'extraction.	N/A	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0081	20250626_075729	24A100c	Pieu 24A100c, après l'extraction.	N/A	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0082	20250626_080108	24A100e	Pieu 24A100e, après l'extraction.	N/A	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0083	20250626_080117	24A100e	Pieu 24A100e, après l'extraction.	N/A	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0084	20250626_081035	24A100	Pieux 24A100c, 24A100d et 24A100e, remis en position, et coupe stratigraphique.	S	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0085	20250626_081041	24A100	Pieux 24A100c, 24A100d et 24A100e, remis en position, et coupe stratigraphique.	S	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0086	20250626_081045	24A100	Pieux 24A100c, 24A100d et 24A100e, remis en position, et coupe stratigraphique.	SO	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0087	20250626_081300	24A100d	Pieu 24A100d, après l'extraction.	N/A	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0088	20250626_081311	24A100d	Pieu 24A100d, après l'extraction.	N/A	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0089	20250626_081318	24A100d	Pieu 24A100d, après l'extraction.	N/A	S. Noël	26/06/2025
2025-CeEt-755.0090	20250613_145754	22B100	Os des membres inférieurs de la sépulture 22B100, avant la mise au jour de la portion supérieure	plan	V. Miclette	13/06/2025
2025-CeEt-755.0091	20250613_145758	22B100	Os des membres inférieurs de la sépulture 22B100, avant la mise au jour de la portion supérieure	plan	V. Miclette	13/06/2025
2025-CeEt-755.0092	20250616_094936	22B100	Sépulture 22B100 , avec les os des membres inférieurs mis au jour et la portion supérieure du couvercle	plan	V. Miclette	16/06/2025
2025-CeEt-755.0093	20250616_094942	22B100	Sépulture 22B100 , avec les os des membres inférieurs mis au jour et la portion supérieure du couvercle	plan	V. Miclette	16/06/2025

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-CeEt-755.0094	20250616_123420	22A	Vue générale de la sous-opération 22A	sud	V. Miclette	16/06/2025
2025-CeEt-755.0095	20250616_123426	22A	Vue générale de la sous-opération 22A	sud	V. Miclette	16/06/2025
2025-CeEt-755.0096	20250617_070936	22B100	Sépulture 22B100, os mis au jour	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0097	20250617_070940	22B100	Sépulture 22B100, os mis au jour	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0098	20250617_070953	22B100	Sépulture 22B100, os mis au jour	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0099	20250617_071007	22B100	Sépulture 22B100, os mis au jour	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0100	20250617_081732	22B100	Sépulture 22B100, détail os portion supérieure	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0101	20250617_081737	22B100	Sépulture 22B100, détail os portion supérieure	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0102	20250617_081748	22B100	Sépulture 22B100, détail os portion supérieure	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0103	20250617_081926	22B100	Sépulture 22B100, détail os portion inférieure	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0104	20250617_081929	22B100	Sépulture 22B100, détail os portion inférieure	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0105	20250617_094349	22B100	Sépulture 22B100, fond du cercueil après le retrait des os	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0106	20250617_094359	22B100	Sépulture 22B100, fond du cercueil après le retrait des os	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0107	20250617_094417	22B100	Sépulture 22B100, fond du cercueil après le retrait des os	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0108	20250617_094431	22B100	Sépulture 22B100, fond du cercueil après le retrait des os	plan	V. Miclette	17/06/2025
2025-CeEt-755.0109	20250617_094440	22B100	Sépulture 22B100, fond du cercueil après le retrait des os	plan	V. Miclette	17/06/2025

2025 41e rue Ouest Catalogue photos

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-TW14.0001	20250702_075457	Op. 1	Vue générale de la zone d'intervention avant le début des excavations mécaniques.	O	S. Noël	02-juil-25
2025-TW14.0002	20250702_075530	Op. 1	Vue générale de la zone d'intervention avant le début des excavations mécaniques.	E	S. Noël	02-juil-25
2025-TW14.0003	20250703_111542	2A1	Début du lot 2A1	O	S. Noël	03-juil-25
2025-TW14.0004	20250703_111550	2A1	Début du lot 2A1	N	S. Noël	03-juil-25
2025-TW14.0005	20250703_115016	2A2	Début du lot 2A2/fin du lot 2A1	E	S. Noël	03-juil-25
2025-TW14.0006	20250703_115023	2A2	Début du lot 2A2/fin du lot 2A1	S	S. Noël	03-juil-25
2025-TW14.0007	20250703_115030	2A2	Début du lot 2A2/fin du lot 2A1	O	S. Noël	03-juil-25
2025-TW14.0008	20250703_132633	2A3	Début du lot 2A3/fin du lot 2A2	O	S. Noël	03-juil-25
2025-TW14.0009	20250703_132641	2A3	Début du lot 2A3/fin du lot 2A2	N	S. Noël	03-juil-25
2025-TW14.0010	20250708_091528	2A4	Début du lot 2A4/fin du lot 2A3	N	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0011	20250708_091549	2A4	Début du lot 2A4/fin du lot 2A3	E	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0012	20250708_113207	2A5/2A6/2A7/2A100	Début des lots 2A5 (remplissage de la cave à l'ouest), 2A6 (tranchée de 2A100), 2A7 (sol extérieur), 2A100 (fondation en maçonnerie)/fin du lot 2A4	E	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0013	20250708_113218	2A5/2A6/2A7/2A100	Début des lots 2A5 (remplissage de la cave à l'ouest), 2A6 (tranchée de 2A100), 2A7 (sol extérieur), 2A100 (fondation en maçonnerie)/fin du lot 2A4	S	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0014	20250708_113229	2A5/2A6/2A7/2A100	Début des lots 2A5 (remplissage de la cave à l'ouest), 2A6 (tranchée de 2A100), 2A7 (sol extérieur), 2A100 (fondation en maçonnerie)/fin du lot 2A4	O	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0015	20250708_134243	2A7/2A100	Fin des lots 2A5 (fin arbitraire) et 2A6 (tranchée)/début de la fouille du lot 2A7	O	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0016	20250708_134307	2A7/2A100	Fin des lots 2A5 (fin arbitraire) et 2A6 (tranchée)/début de la fouille du lot 2A7	O	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0017	20250708_134313	2A7/2A100	Fin des lots 2A5 (fin arbitraire) et 2A6 (tranchée)/début de la fouille du lot 2A7	S	S. Noël	08-juil-25
2025-TW14.0018	20250709_085855	2A paroi est	Paroi est de la sous-opération manuelle 2A	E	S. Noël	09-juil-25
2025-TW14.0019	20250709_085911	2A paroi est	Paroi est de la sous-opération manuelle 2A	E	S. Noël	09-juil-25
2025-TW14.0020	20250709_085921	2A paroi est	Paroi est de la sous-opération manuelle 2A; moitié nord	E	S. Noël	09-juil-25
2025-TW14.0021	20250709_085929	2A paroi est	Paroi est de la sous-opération manuelle 2A; moitié sud	E	S. Noël	09-juil-25
2025-TW14.0022	20250709_091152	1C100	Vestige en maçonnerie 1C100, coin SO de la maison, vue générale.	N	V. Miclette	09-juil-25

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-TW14.0023	20250709_091211	1C100	Vestige en maçonnerie 1C100, coin SO de la maison.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0024	20250709_091239	1C100	Vestige en maçonnerie 1C100, coin SO de la maison.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0025	20250709_091308	1C100	Vestige en maçonnerie 1C100, coin SO de la maison.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0026	20250709_091312	1C100	Vestige en maçonnerie 1C100, coin SO de la maison.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0027	20250709_091809	1B100	Vestige en maçonnerie 1B100, coin SE de la maison.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0028	20250709_091826	1B100	Vestige en maçonnerie 1B100, coin SE de la maison.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0029	20250709_091848	1B100	Vestige en maçonnerie 1B100, coin SE de la maison.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0030	20250709_091859	1B100	Vestige en maçonnerie 1B100, coin SE de la maison.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0031	20250709_091917	1B100	Vestige en maçonnerie 1B100, coin SE de la maison.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0032	20250709_093336	1A100	Vestige en maçonnerie 1A100, mur Est de la maison.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0033	20250709_093356	1A100	Vestige en maçonnerie 1A100, mur Est de la maison; parement ouest.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0034	20250709_093406	1A100	Vestige en maçonnerie 1A100, mur Est de la maison; parement ouest.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0035	20250709_093438	1A100	Vestige en maçonnerie 1A100, mur Est de la maison.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0036	20250709_093501	1A100	Vestige en maçonnerie 1A100, mur Est de la maison; parement est.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0037	20250709_095240	1A200	Vestige en maçonnerie 1A200, pilier de maçonnerie.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0038	20250709_095251	1A200	Vestige en maçonnerie 1A200, pilier de maçonnerie.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0039	20250709_095319	1A200	Vestige en maçonnerie 1A200, pilier de maçonnerie.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0040	20250709_095336	1A200	Vestige en maçonnerie 1A200, pilier de maçonnerie.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0041	20250709_095354	1A200	Vestige en maçonnerie 1A200, pilier de maçonnerie.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0042	20250709_104103	1E100	Vestige en maçonnerie 1E100, mur nord de la maison.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0043	20250709_104126	1E100	Vestige en maçonnerie 1E100, mur nord de la maison.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0044	20250709_104150	1E100	Vestige en maçonnerie 1E100, mur nord de la maison.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0045	20250709_104204	1E100	Vestige en maçonnerie 1E100, mur nord de la maison.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0046	20250709_105153	1A	Dalle ou massif de béton dans la sous-opération 1A.	S	S. Noël	09-juil-25
2025-TW14.0047	20250709_105201	1A	Dalle ou massif de béton dans la sous-opération 1A.	S	S. Noël	09-juil-25

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-TW14.0048	20250709_113058	1D100	Vestige en maçonnerie 1D100, coin NE de la maison.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0049	20250709_113109	1D100	Vestige en maçonnerie 1D100, coin NE de la maison.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0050	20250709_113141	1D100	Vestige en maçonnerie 1D100, coin NE de la maison.	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0051	20250709_113204	1D100	Vestige en maçonnerie 1D100, coin NE de la maison, vue générale.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0052	20250709_113211	1D100	Vestige en maçonnerie 1D100, coin NE de la maison, vue générale.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0053	20250709_115120	2A	Fin de fouilles de la sous-opération 2A, avec le vestige 2A100 (fondation sud destructurée).	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0054	20250709_115146	2A	Fin de fouilles de la sous-opération 2A, avec le vestige 2A100 (fondation sud destructurée).	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0055	20250709_115150	2A	Fin de fouilles de la sous-opération 2A, avec le vestige 2A100 (fondation sud destructurée).	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0056	20250709_115201	2A	Fin de fouilles de la sous-opération 2A, avec le vestige 2A100 (fondation sud destructurée).	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0057	20250709_115203	2A	Fin de fouilles de la sous-opération 2A, avec le vestige 2A100 (fondation sud destructurée).	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0058	20250709_115220	2A	Fin de fouilles de la sous-opération 2A, avec le vestige 2A100 (fondation sud destructurée).	E	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0059	20250709_134422	1B paroi ouest	Section de la paroi ouest de la sous-opération 1B.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0060	20250709_141329	1C paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 1C.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0061	20250709_141637	1E paroi ouest	Section de la paroi ouest de la sous-opération 1E.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0062	20250709_143528	1D paroi sud	Section de la paroi sud de la sous-opération 1D.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0063	20250709_143543	1D paroi sud	Section de la paroi sud de la sous-opération 1D, moitié est.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0064	20250709_143551	1D paroi sud	Section de la paroi sud de la sous-opération 1D, moitié ouest.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0065	20250709_145416	1A paroi sud	Section de la paroi sud de la sous-opération 1A, vis-à-vis le vestige 1A100.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0066	20250709_145421	1A paroi sud	Section de la paroi sud de la sous-opération 1A, moitié est, vis-à-vis le vestige 1A100.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0067	20250709_145428	1A paroi sud	Section de la paroi sud de la sous-opération 1A, moitié ouest, vis-à-vis le vestige 1A100.	S	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0068	20250709_151116	1A paroi nord	Section de la paroi nord de la sous-opération 1A, vis-à-vis le vestige 1A200.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0069	20250709_152312	1A	Vue générale de la sous-opération 1A à la fin de l'intervention.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0070	20250709_152323	1B	Vue générale de la sous-opération 1B à la fin de l'intervention.	O	V. Miclette	09-juil-25

Nouveau No. Cat.	Ancien No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2025-TW14.0071	20250709_152342	1C	Vue générale de la sous-opération 1C à la fin de l'intervention.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0072	20250709_152408	1D	Vue générale de la sous-opération 1D à la fin de l'intervention.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0073	20250709_152428	1E	Vue générale de la sous-opération 1E à la fin de l'intervention.	N	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0074	20250709_152456	Vue générale	Vue générale à la fin de l'intervention.	NO	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0075	20250709_152500	Vue générale	Vue générale à la fin de l'intervention.	O	V. Miclette	09-juil-25
2025-TW14.0076	20250709_152505	Vue générale	Vue générale à la fin de l'intervention.	NO	V. Miclette	09-juil-25

ANNEXE D

INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

Voir pièces jointes

ANNEXE E

INVENTAIRE DES RESTES HUMAINS

Voir pièce jointe

VILLE DE QUÉBEC